
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT



DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

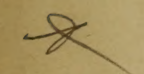
VOLUME 23

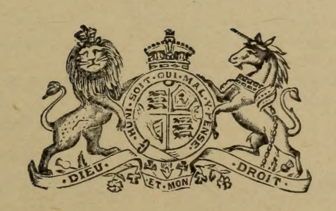
SIXIÈME SESSION DU DOUZIÈME PARLEMENT

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

SESSION 1916





VOLUME LI.

Voir aussi la liste numérique, page 9.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

DU

PARLEMENT DU CANADA

SIXIÈME SESSION, DOUZIÈME PARLEMENT, 1916.

A

3061—1

B

C

P

Q

R

R

S

T

U

Voir aussi l'Index Alphabétique, page 1.

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

Arrangés par ordre numérique, avec les titres au long; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du Parlement; le nom du sénateur ou du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

VOLUME E.

Cinquième recensement du Canada, 1911—Volume V—Forêts, pêcheries, fourrures et minéraux.

Cinquième recensement du Canada—Volume VI—Occupations du peuple.

VOLUME 1.

(Ce volume est relié en trois parties.)

1. Rapport de l'Auditeur général pour l'exercice clos le 31 mars 1915, volume I, parties a, b et A à L; volume III, parties V à Z. Présenté par sir Thomas White, le 7 février 1916.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

1. Rapport de l'Auditeur général pour l'exercice clos le 31 mars 1915, volume II, parties M à U. Présenté par sir Thomas White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

1. Rapport de l'Auditeur général pour l'exercice clos le 31 mars 1915, volume IV, parties ZZ. Présenté par sir Thomas White, le 14 février 1916.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 2.

2. Comptes publics du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1915. Présentés le 1er février 1916, par sir Thomas White.
Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

3. Budget des sommes requises pour le service du Canada pendant l'exercice finissant le 31 mars 1917. Présenté en 1916, par sir Thomas White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

4. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pendant l'exercice clos le 31 mars 1916. Présenté en 1916, par sir Thomas White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pendant l'exercice finissant le 31 mars 1917. Présenté en 1916, par sir Thomas White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5*a*. Autre budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pendant l'exercice finissant le 31 mars 1917. Présenté en 1916, par sir Thomas White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5*b*. Autre budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pendant l'exercice finissant le 31 mars 1917. Présenté en mai 1916, par sir Thomas White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 3.

6. Liste des actionnaires des banques chartrées du Canada, à la date du 31 décembre 1915. Présentée le 1er février 1916, par sir Thomas White.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 4.

7. Rapport des dividendes restant impayés, des soldes non réclamés et des traites et lettres de change impayées dans les banques chartrées du Canada, pendant cinq ans et plus, avant le 31 décembre 1915.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 5.

(Ce volume est relié en deux parties.)

8. Rapport du surintendant des assurances, pour l'année finissant le 31 décembre 1915. Présenté en 1916, par sir Thomas White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

9. Relevé des états des compagnies d'assurances du Canada, pour l'année finissant le 31 décembre 1915. Présenté le 10 avril 1916, par sir Thomas White.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 6.

10. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1915. Partie I.—Commerce du Canada (Importations et exportations). Présenté le 13 janvier 1916, par sir George Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 7.

10a. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1915. Partie II.—Commerce du Canada avec (1) la France, (2) l'Allemagne, (3) le Royaume-Uni, (4) les Etats-Unis. Présenté en 1916, par sir George Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10b. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1915. Partie III.—Commerce du Canada avec les pays étrangers (sauf la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis). Présenté en 1916, par sir George Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10c. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1916. (Partie IV.—Renseignements divers.) Présenté en 1916, par sir George Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10d. Rapport des commissaires de grain. (Partie V.) Présenté en 1916, par sir George Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 8.

10e. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1915. Partie VI.—Services de paquebots subventionnés ainsi que statistiques du trafic des steamers jusqu'au 31 décembre 1915 et estimations pour l'exercice 1916-17. Présenté en 1916, par sir George Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10f. Rapport du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1915. Partie VII.—Commerce des pays étrangers, traités et conventions. Présenté en 1916, par sir George Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 9.

11. Rapport du ministère des Douanes, pour l'exercice clos le 31 mars 1915. Présenté le 18 janvier 1916, par l'honorable M. Reid.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 10.

12, 13, 14. Rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1915. Partie I.—Accise. Partie II.—Inspection des poids et mesures, gaz et électricité. Partie III.—Falsification des substances alimentaires. Présentés le 18 février 1916, par l'honorable M. Patenaude.
Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 11.

15. Rapport du ministère de l'Agriculture du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1915. Présenté le 20 janvier 1916, par l'honorable M. Burrell.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

15a. Rapport du commissaire de la laiterie et des installations frigorifiques, pour l'exercice clos le 31 mars 1915. (Laiterie, fruits, extension des marchés et des installations frigorifiques.) Présenté le 1er février 1916, par l'honorable M. Burrell.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

15b. Rapport du directeur général vétérinaire, pour l'exercice clos le 31 mars 1915. Présenté en 1916, par l'honorable M. Burrell.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

15c. Rapport sur la loi concernant l'enseignement agricole 1914-15 conformément à l'article 8 du chapitre 5 de 3-4 George V. Présenté le 24 janvier 1916, par l'honorable M. Burrell.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 12.

16. Rapport du directeur et des officiers des stations agronomiques, pour l'exercice clos le 31 mars 1915. Présenté le 31 janvier, par l'honorable M. Burrell.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 13.

17. Statistiques criminelles, pour l'exercice clos le 30 septembre 1914. (Appendice au rapport du Commerce pour l'année 1914.) Présenté en 1916, par sir George Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

18. Relevé des élections partielles de la Chambre des communes tenues au cours de l'année 1915. Présenté en 1916, par Son Honneur l'Orateur.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 14.

(Ce volume est relié en deux parties.)

19. Rapport du ministre des Travaux publics sur les travaux sous son contrôle, pour l'exercice clos le 31 mars 1915. Présenté le 13 janvier 1916, par l'honorable M. Rogers.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

19a. Emmagasinage des eaux de la rivière Ottawa, pour l'année 1915.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

19b. Rapport intérimaire de la commission chargée d'examiner certaines conditions générales du transport se rattachant au problème économique du canal projeté de la baie Georgienne. Présenté le 14 avril 1916, par l'honorable M. Rogers.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 15.

20. Rapport du ministère des Chemins de fer et Canaux du Canada, pour l'exercice du 1er avril 1914 au 31 mars 1915. Présenté le 2 février 1916, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

20a. Statistique des canaux, pour la saison de navigation de 1915. Présenté le 17 mai 1916, par l'honorable M. Reid.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

20b. Statistique des chemins de fer du Canada, pour l'année terminée le 30 juin 1915. Présentée le 4 avril 1916, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 16.

20c. Dixième rapport de la commission des chemins de fer du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1915. Présenté le 2 février 1916, par l'honorable M .Cochrane.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

20d. Statistique des téléphones du Canada, pour l'année terminée le 30 juin 1915. Présentée le 13 avril 1915, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

20e. Statistique des messageries du Canada, pour l'année terminée le 30 juin 1915. Présentée le 13 avril 1916, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

20f. Statistique des télégraphes du Canada, pour l'année terminée le 30 juin 1915. Présentée le 16 mai 1916, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 17.

21. Quarante-huitième rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice 1914-15.—Marine. Présenté le 13 janvier 1916, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

22. Liste des navires publiée par le ministère de la Marine et des Pêcheries, étant une liste des navires inscrits sur les livres d'enregistrement du Canada le 31 décembre 1915. Présentée en 1916, par l'honorable M. Hazen.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

23. Supplément au quarante-huitième rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice 1914-15. Marine.—Rapport de l'inspection des bateaux à vapeur.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 18.

24. Rapport du directeur général des Postes, pour l'exercice terminé le 31 mars 1915. Présenté le 13 janvier 1916, par l'honorable M. Casgrain.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 19.

25*a*. Rapport annuel du ministère de l'Intérieur, pour l'exercice clos le 31 mars 1915. Présenté le 13 janvier 1916, par l'honorable M. Roche.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

25*b*. Rapport annuel de la division des levés topographiques du ministère de l'Intérieur, 1914-15. Présenté le 1er mai 1916, par l'honorable M. Roche.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 20.

25*c*. Rapport sur le jaugeage des cours d'eau, pour l'année civile de 1915. Présenté en 1916, par l'honorable M. Roche.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

25*d*. Quatorzième rapport de la commission de géographie du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1915.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 21.

25*e*. Levés hydrographiques de la Colombie-Britannique.
Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

25*f*. Levés hydrographiques du Manitoba, 1912-14.
Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

25*g*. Rapport du médecin-chef du ministère de l'Intérieur, pour 1915.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 22.

26. Rapport sommaire de la Commission géologique du ministère des Mines, pour l'année civile de 1914. Présenté en 1916, par l'honorable M. Roche.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

26*a*. Rapport sommaire de la division des Mines, pour l'année civile de 1914. Présenté en 1916, par l'honorable M. Roche.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 23.

27. Rapport du département des Affaires des Sauvages, pour l'exercice terminé le 31 mars 1915. Présenté le 19 janvier 1916, par l'honorable M. Roche.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

28. Rapport de la royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, 1915. Présenté le 29 janvier 1916, par sir Robert Borden.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 24.

29. Rapport du secrétaire d'Etat du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1915. Présenté le 28 février, par l'honorable M. Blondin.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

29a. Rapport sur les travaux des Archives publiques, pour l'année 1914. Présenté en 1916.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 25.

30. Liste du Service civil pour 1915. Présentée en 1916, par l'honorable M. Patenaude.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

31. Rapport annuel de la Commission du Service civil du Canada, pour l'année terminée le 31 août 1915. Présenté en 1916, par l'honorable M. Patenaude.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 26.

32. Rapport annuel du département des Impressions et de la Papeterie publiques, pour l'exercice clos le 31 mars 1915. Présenté le 20 mars 1916, par l'honorable M. Blondin.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

33. Rapport du secrétaire d'Etat pour les Affaires extérieures, pour l'exercice clos le 31 mars 1915. Présenté le 23 février 1916, par sir Robert Borden.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

34. Rapport du ministre de la Justice pour les pénitenciers du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1915. . . . . . . *Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

35. Rapport du Conseil de la milice du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1915. Présenté le 21 février 1916, par sir Sam Hughes.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

35a. Emploi des troupes expéditionnaires après la guerre. Présenté en 1916.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

36. Rapport du ministère du Travail, pour l'exercice clos le 31 mars 1915. Présenté le 25 janvier 1916, par l'honorable M. Crothers.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

36a. Huitième rapport du registraire des conseils de conciliation et d'enquête sous l'autorité de la loi des enquêtes en matière de différends industriels de 1907, pour l'exercice clos le 31 mars 1915. Présenté le 25 janvier 1916, par l'honorable M. Crothers.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 27.

37. Onzième rapport annuel des commissaires du chemin de fer Transcontinental, pour l'exercice terminé le 31 mars 1914. Présenté le 2 février 1916, par l'honorable M. Cochrane.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

38. Rapport du ministère du Service naval, pour l'exercice clos le 31 mars 1915. Présenté le 13 janvier 1916, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

38a. Supplément au rapport du Service naval—Biologie canadienne, 1914-15. Présenté en 1916, par l'honorable M. Hazen—*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

38b. Histoire naturelle du hareng. Présenté en 1916.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

39. Quarante-huitième rapport de la division des pêcheries du ministère du Service naval, 1914-1915. Présenté le 13 janvier 1916, par l'honorable M. Hazen.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

40. Rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement. Présenté le 13 janvier 1916, par Son Honneur l'Orateur. . . . . *Pas imprimé.*

VOLUME 28.

41. Copie des décrets du conseil autorisant des règlements pour le département du Service de la marine, conformément à l'article 47, chapitre 43, 9-10 Edouard VII, comme suit:—

N° 2864, en date du 4 décembre 1915, pour paiement de l'allocation de séparation dans le cas des sous-officiers brevetés.

N° 3009, en date du 21 décembre 1915, au sujet de l'application de la loi sur la discipline navale, etc., pour la direction de la force navale volontaire.

N° 63-422, en date du 15 octobre 1915, au sujet de la nomination de paie-maîtres adjoints en exercice.

VOLUME 28—*Suite.*

N° 2267, en date du 25 septembre 1915, au sujet de règlements pour le paiement de "solde retenue".

N° 93-2151, en date du 17 septembre 1915, au sujet des allocations aux officiers et marins faisant le service des signaux.

N° 1712, en date du 21 juillet 1915, au sujet d'un mode de pensions pour les officiers et marins des forces navales royales canadiennes.

N° 748, en date du 13 avril 1915, au sujet de l'établissement de grades d'artilleurs de 1re et de 2me classes dans la marine royale canadienne.

N° 58-1470, en date du 24 juin 1915, au sujet de l'augmentation du chiffre de l'allocation de séparation à un enfant sans mère, dans la proportion de 3 à 5.

N° 85-1158, en date du 20 mai 1915, au sujet de la revision des montants payables à compte de l'allocation de séparation aux personnes dépendant de marins du service permanent de la marine royale canadienne.

N° 756, en date du 13 avril 1915, au sujet du paiement d'allocation aux officiers de réserve volontaire du service de la marine royale canadienne pour exécution de fonctions comportant l'allocation payée aux officiers de la marine royale canadienne. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 17 janvier 1916.. .. ..*Pas imprimés.*

42. Copies de proclamations, décrets de l'exécutif et de documents concernant la guerre européenne. Présentées par sir Robert Borden, le 18 janvier 1916.. .. .. ..*Pas imprimés.*

42*a*. Premier supplément du volume contenant les copies des proclamations, décrets de l'exécutif et documents concernant la guerre européenne. Présenté par sir Robert Borden, le 18 janvier 1916.. .. ..*Pas imprimé.*

43. Décrets du conseil concernant la guerre européenne, du 29 avril 1915 au 12 janvier 1916, inclusivement. Présentés par sir Robert Borden, le 18 janvier 1916.. ..*Pas imprimés.*

44. Copie de nouvelles règles de cour adoptées par les juges de la cour Suprême de l'Alberta, en vertu de l'article 576 du Code criminel, lors de la réunion du 27 novembre 1915. Présentées par l'honorable M. Meighen, le 20 janvier 1916.. .. ..*Pas imprimées.*

45. Relevé du nombre moyen d'hommes servant dans la police fédérale pendant chaque mois de l'année 1915, leur paie et frais de voyage, aux termes du chapitre 92, article 6, paragraphe 2, des Statuts revisés du Canada. Présenté par l'honorable M .Doherty, le 20 janvier 1916.. .. ..*Pas imprimé.*

46. Règlements conforme à la loi des insectes destructeurs et autres fléaux, aux termes de l'article 9, chapitre 31, de 9-10 Edouard VII. Présentés par l'honorable M. Burrell, le 24 janvier 1916.. .. ..*Pas imprimés.*

47. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, et dans l'*Officiel* de la Colombie-Britannique entre le 12 janvier et le 31 décembre 1915, conformément aux dispositions de l'alinéa (*d*) de l'article 38 des règlements régissant l'arpentage, l'administration et la disposition des terres fédérales dans la zone du chemin de fer, de 40 milles, dans la province de la Colombie-Britannique. Présentés par l'honorable M. Roche, le 25 janvier 1916.. .. ..*Pas imprimés.*

48. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 12 janvier et le 31 décembre 1915, conformément aux dispositions de l'article 77 de la loi des terres fédérales, chapitre 20 des Statuts du Canada de 1908. Présentés par l'honorable M. Roche, le 25 janvier 1916.. .. ..*Pas imprimés.*

49. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 16 janvier et le 31 décembre 1915, conformément aux dispositions de l'article 19, chapitre 10, 1-2 George V, loi des réserves forestières et des parcs fédéraux. Présentés par l'honorable M. Roche, le 25 janvier 1916.. .. ..*Pas imprimés.*

50. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 12 janvier et le 31 décembre 1915, conformément aux dispositions de l'article 5 du chapitre 21, 7-8 Edouard VII, loi des arpentages fédéraux. Présentés par l'honorable M. Roche, le 25 janvier 1915. *Pas imprimés.*

51. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 12 janvier et le 31 décembre 1915, conformément aux dispositions du chapitre 47, 2 George V, intitulé: "Loi concernant les eaux dans la zone du chemin de fer et dans l'étendue de terres de la rivière La-Paix". Présentés par l'honorable M. Roche, le 23 janvier 1916.. .. ..*Pas imprimés.*

52. Décrets du conseil édictés entre le 16 janvier et le 31 décembre 1915, approuvant les règlements faits et les formules prescrites, en conformité de l'article 57 de la loi de l'irrigation, chapitre 61, Statuts revisés du Canada, 1906, telle que modifiée par le chapitre 38, 7-8 Edouard VII. Présentés par l'honorable M. Roche, le 25 janvier 1916. *Pas imprimés.*

53. Décrets du conseil édictés en vertu des dispositions de l'article 18 du chapitre 63, Statuts revisés du Canada, "Loi prévoyant à l'administration du Territoire du Yukon. Présentés par l'honorable M. Roche, le 25 janvier 1916.. .. ..*Pas imprimés.*

54. Relevé des terres vendues par la compagnie du chemin de fer du Pacifique-Canadien pendant l'année expirée le 30 septembre 1915. Présenté le 25 janvier 1916.. ..*Pas imprimé.*

VOLUME 28—*Suite.*

55. Etat des permis donnés par le ministère de l'Intérieur, pour l'entrée de la boisson enivrante dans les Territoires du Nord-Ouest, durant l'année expirée le 31 décembre 1915, en conformité de l'article 88 du chapitre 62 des Statuts revisés du Canada. Présenté par l'honorable M. Roche, le 25 janvier 1916.. .. ..*Pas imprimé.*

56. Copie des Ordres généraux de la milice pour la période comprise entre le 25 novembre 1914 et le 24 décembre 1915. Présentés par sir Sam Hughes, le 26 janvier 1916. *Pas imprimés.*

57. Relevé des allocations de pension et de retraite, dans le Service civil, au cours de l'année terminée le 31 décembre 1915, faisant connaître le nom, le grade, le salaire, le service, ainsi que la somme attribuée et la cause de la mise à la retraite de chaque personne pensionnée ou mise à la retraite, et aussi si la vacance a été remplie par avancement, nomination ou transfert, ainsi que le salaire du nouveau titulaire. Présenté par sir Thomas White, le 1er février 1916.. .. ..*Pas imprimé.*

58. Relevé des dépenses au chapitre des "Dépenses imprévues", du 1er avril 1915 au 12 janvier 1916, en conformité de la loi des subsides, 1915. Présenté par sir Thomas White, le 1er février 1916.. .. ..*Pas imprimé.*

59. Rapport des transactions de la Société Royale du Canada, pour l'année terminée le 30 avril 1915. Présenté par sir Thomas White, le 1er février 1916.. .. ..*Pas imprimé.*

60. Relevé des recettes et dépenses de la Commission d'embellissement d'Ottawa, au 31 mars 1915. Présenté par sir Thomas White, le 1er février 1916.. .. ..*Pas imprimé.*

61. Relevé des recettes et dépenses de la Commission des champs de bataille nationaux jusqu'au 31 mars 1915, tel que requis par le chapitre 57, article 12, 7-8 Edouard VII. Présenté par sir Thomas White, le 1er février 1916.. .. ..*Pas imprimé.*

62. Relevé des emprunts temporaires de l'Etat, non soldés au 31 décembre 1915. Présenté par sir Thomas White, le 1er février 1916.. .. ..*Pas imprimé.*

63. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement au compte de l'exercice financier 1915-16. Présenté par sir Thomas White, le 1er février 1916.. .. ..*Pas imprimé.*

64. Sommaire des décisions du Conseil de la Trésorerie, en conformité de l'article 44 de la loi du revenu consolidé et de l'audition. Présenté par sir Thomas White, le 1er février 1916.. .. ..*Pas imprimé.*

65. Relevé détaillé de toutes les remises et de tous remboursements de péages et de droits pour l'année financière terminée le 31 mars 1915. Présenté par l'honorable M. Blondin, le 3 février 1916.. .. ..*Pas imprimé.*

66. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1915, pour état indiquant la quantité d'équipements *Oliver* achetés depuis le 1er août 1914, les noms des vendeurs, le prix payé à chacun d'eux et les dates de livraison ; aussi, copie de toutes plaintes formulées contre cet équipement, et de toute mesure administrative ou autre, prise à ce sujet. Présentée le 3 février 1916.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

67. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1915, pour état indiquant la quantité de dragage fait dans le comté d'Inverness, depuis 1896 jusqu'à date, les localités où ces travaux ont eu lieu, et la somme des travaux dans chaque localité, les dates auxquelles ces travaux ont été faits et leur coût dans chaque cas. Présentée le 3 février 1916.—*M. Chisholm (Inverness)*.. .. ..*Pas imprimée.*

68. Réponse à un ordre de la Chambre ,en date du 17 mars 1915, pour copie de tous rapports, correspondance et autres communications entre le département des Douanes et Auguste Desjardins, de Saint-Denis de Kamouraska, depuis sa nomination comme officier préventif du dit département. Présentée par l'honorable M. Reid, le 3 février 1916.—*M. Lapointe (Kamouraska)*.. .. ..*Pas imprimée.*

69. Etat détaillé de toutes les obligations et de tous les cautionnements enregistrés au département du secrétaire d'Etat du Canada depuis le dernier rapport (15 février 1915), soumis au Parlement du Canada en vertu de l'article 32 du chapitre 19, Statuts revisés du Canada, 1906. Présenté par l'honorable M. Blondin, le 3 février 1916.. ..*Pas imprimé.*

70. Rapport annuel concernant les unions ouvrières, en vertu du chapitre 125, C.R.C., 1906. Présenté par l'honorable M. Blondin, le 3 février 1916.. .. ..*Pas imprimé.*

71. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 mars 1915, pour copie de tous documents, lettres, dépêches, correspondance, requêtes, recommandations, soumissions, etc., se rapportant à l'achat du terrain de la "Quarantaine de Lévis". Présentée le 3 février 1916.—*M. Bourassa*.. .. ..*Pas imprimée.*

72. Copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Altesse Royale le Gouverneur général, le 7 février 1916, nommant Robert A. Pringle, de la cité d'Ottawa, l'un des conseillers de Sa Majesté, jurisconsulte, et Son Honneur D. B. MacTavish, juge de la cour de comté du comté de Carleton, pour constituer une commission, sous l'empire de la loi des enquêtes, aux fins de tenir une enquête au sujet de l'origine du récent incendie désastreux qui a détruit les édifices parlementaires à Ottawa. Présentée par sir Robert Borden, le 7 février 1916... .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

72*a*. Copie du rapport de la Commission royale nommée aux fins de tenir une enquête sur l'origine du feu qui a détruit l'édifice central du Parlement, à Ottawa, le jeudi, 3 février 1916. Présentée par l'honorable M. Rogers, le 16 mai 1916.
Imprimée pour les documents parlementaires.

73. C.P.-162, daté le 29 janvier 1916, pour création du poste d'opérateur de télégraphie sans fil dans la Réserve volontaire Navale Royale canadienne et règlements pour la gouverne de cette réserve. Présenté par l'honorable M. Hazen, le 7 février 1916. .. .. *Pas imprimé.*

74. C.P.-183, daté le 31 janvier 1916 pour règlements déterminant le paiement d'un supplément de solde aux officiers du Service royal canadien de la marine remplissant les fonctions d'interprètes. Présenté par l'honorable M. Hazen, le 7 février 1916. .. .. *Pas imprimé.*

74*a*. Copie du décret du conseil n° 54,601, en date du 16 mars 1916, autorisant le paiement aux officiers de la réserve navale royale de l'allocation pour le mess. Présentée par l'honorable M. Hazen, le 29 mars 1916. .. .. *Pas imprimée.*

75. Communication reçue du Haut-Commissaire intérimaire du Canada, à Londres, sir George Perley, transmettant un rapport concernant l'hôpital canadien à Dinard par le Dr Rallier du Baty, chirurgien en chef de cet hôpital. Présentée par sir Robert Borden, le 7 février 1916. .. .. *Imprimée pour les documents parlementaires.*

76. Communication reçue du très honorable A. Bonar Law, secrétaire colonial, transmettant un exemplaire des Débats parlementaires impériaux (Chambre des Communes, 10 janvier) sur une résolution adoptée par cette Chambre, et dont voici la teneur:—

"Que, en vue de donner plus de force à la détermination des alliés dans la poursuite de la guerre, le gouvernement de Sa Majesté devrait s'entendre immédiatement avec les gouvernements des diverses possessions britanniques en vue, par le moyen de leur aide, de faire converger toute la force économique de l'Empire, en coopération avec celle de nos alliés, vers un effort commun contre l'ennemi." Présentée par sir Robert Borden, le 7 février 1916.. *Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.*

77. Correspondance échangée entre l'Association des manufacturiers canadiens et le premier ministre, 1914-1915. Présentée par sir Robert Borden, le 7 février 1916. *Pas imprimée.*

78. Correspondance échangée entre la *Intercolonial Nickel Company* et le premier ministre. Présentée par sir Robert Borden, le 7 février 1916. .. .. *Pas imprimée.*

79. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 février 1916, pour copie de toute correspondance et de tous rapports au sujet des réclamations des chasseurs de phoques à fourrure de la Colombie-Britannique en vertu du dernier traité conclu avec la république américaine. Présentée le 9 février 1916... *Imprimée pour les documents parlementaires.*

80. Copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Altesse Royale le Gouverneur général le 15 avril 1915, autorisant le renouvellement, à dater du 31 mars 1916, de la convention intervenue entre le gouvernement fédéral et la province de l'Alberta pour les services de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, dans la dite province. Présenté par sir Robert Borden, le 10 février 1916.
Imprimée pour les documents parlementaires.

81. Copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Altesse Royale le Gouverneur général le 21 mai 1915, autorisant le renouvellement, à dater du 31 mars 1916, de la convention intervenue entre le gouvernement fédéral et la province de la Saskatchewan pour les services de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, dans la dite province. Présentée par sir Robert Borden, le 10 février 1916.
Imprimée pour les documents parlementaires.

82. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 février 1916, pour copie de tous papiers, lettres et autres documents concernant la demande de Wasyl Pinianski pour les lettres patentes du ¼ sud-ouest de la section 5, township 25, rang 4, à l'ouest du deuxième méridien principal, dossier officiel n° 1,752,484. Présentée le 16 février 1916.—*M. MacNutt.*
Pas imprimée.

83. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 février 1916, pour copie de tous affidavit, lettres, télégrammes et autre correspondance, se rapportant au ¼ S.-E. de 7-1-13, à l'ouest du deuxième méridien, actuellement le homestead de Frank Strubell, et échangés au cours des années 1914 et 1915 entre le ministère de l'Intérieur, ou le ministre ou l'un ou l'autre des fonctionnaires du ministère et le bureau des terres fédérales à Weyburn et à Estevan, et avec toutes personnes qui ont tenté d'obtenir une inscription de homestead pour cette ferme ou qui ont prêté leur aide à cette tentative. Présentée le 16 février 1916.—M. *Turriff.* .. .. *Pas imprimée.*

84. Rapport de la commission chargée de faire une enquête sur l'augmentation du coût de la vie en Canada et les causes qui ont contribué à produire ce résultat. Présenté par , le 16 février 1916. .. .. *Imprimé pour la distribution.*

84*a*. Synopsis des pièces à l'appui, préparé par le service des statistiques du ministère du Travail, soumis à la Commission d'enquête sur le coût de la vie, 1915. Présenté par sir Robert Borden, le 29 février 1916. .. .. *Imprimé pour la distribution.*

85. Rapport de la délégation représentant le gouvernement du Canada au neuvième congrès annuel tenu sous les auspices de la *World's Purity Federation* à San-Francisco, du 18 au 24 juillet. Présenté par sir Robert Borden, le 16 février 1916.. .. ..*Pas imprimé.*

VOLUME 28—*Suite.*

86. Réponse à une adresse à Son Altessé Royale le Gouverneur général, en date du 7 février 1916, pour copie de tous décrets du conseil, lettres et correspondance qui ont conduit à la convocation de la conférence des gouvernements locaux qui a eu lieu à Ottawa en octobre dernier, et de toutes les minutes et résolutions de la dite conférence. Présentée le 17 février 1916.—*Sir Wilfrid Laurier*.. .. ..*Pas imprimée.*

87. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous documents, lettres, télégrammes, etc., se rattachant à l'achat par le gouvernement de plusieurs lots de terre maintenant compris dans la ferme expérimentale de Rosthern, Saskatchewan. Présentée le 22 février 1916.—*M. McCraney*.. .. ..*Pas imprimée.*

88. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 février 1916, pour état faisant connaître les noms et adresses postales de toutes les personnes de Ecum-Secum, Marie-Joseph, Spanish-Ship-Bay et Liscombe, comté de Guysborough, N.-E., qui ont demandé en 1912, 1913, 1914 et 1915 les primes à accorder en vertu de la loi des pêcheries en eau profonde; faisant la différence entre les demandes acceptées suivies du paiement de la prime, et celles qui ont été rejetées, avec mention des raisons du rejet, s'il en est. Présentée le 22 février 1916.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

89. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour état faisant connaître la superficie des parcelles de terres de homesteads ou autres, dans la province de la Saskatchewan, vendues en 1915, le nom de l'acheteur, et le prix payé dans chaque cas. Présentée le 22 février 1916.—*M. Martin (Regina)*.. .. ..*Pas imprimée.*

90. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 février 1916, pour copie des prospectus, et relevé donnant le taux d'intérêt, l'intérêt réel, le produit net et les frais de commission, d'impressions et autres dépenses en ce qui concerne l'emprunt domestique de cent millions de piastres prélevé par le gouvernement, et aussi l'emprunt de quarante-cinq millions de piastres négocié à New-York en 1915. Présentée le 22 février 1916.—*M. Maclean (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

91. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 février 1916, pour état faisant connaître le nombre de souscripteurs à l'emprunt domestique de cent millions de piastres fait par le gouvernement, spécifiant le nombre de souscriptions de $1,000 et au-dessous, ainsi que le nombre de souscriptions étant des multiples de $1,000. Présentée le 22 février 1916.—*M. Maclean (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

92. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1915, pour relevé faisant connaître,—1. A combien de firmes ou de particuliers, le gouvernement ou l'un ou l'autre de ses ministères a donné des commandes de culottes, caleçons et pantalons depuis le 1er juillet 1914. 2. Quels sont les noms de ces firmes. 3. Combien de culottes, caleçons et pantalons ont été commandés à chaque firme. 4. Combien chaque firme en a livrées jusqu'à ce jour. 5. Combien chaque firme doit encore en livrer. 6. Quel prix chaque firme reçoit pour ces culottes, caleçons et pantalons. Présentée le 24 février 1916.—*M. Chisholm (Inverness)*.. .. ..*Pas imprimée.*

93. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1915, pour état indiquant le nombre de personnes résidant dans le comté de Wright qui ont été nommées à des emplois dans le service intérieur ou le service extérieur depuis octobre 1911; le nombre de destitutions depuis la même date; le nombre de démissions depuis la même date; et les noms des personnes à la demande desquelles ces démissions, s'il en est, ont été données. Présentée le 24 février 1916.—*M. Devlin*.. .. .. *Pas imprimée.*

94. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 avril 1915, pour relevé faisant connaître,—1. Les noms des personnes qui ont passé avec succès les examens du service civil, dans la province de Québec, depuis l'établissement de la Commission du Service civil. 2. Le nombre de ces personnes qui ont été appelées à entrer dans le service civil, depuis l'établissement de la commission. 3. Le nombre, dans chaque grade, de ceux qui ont passé ces examens avec succès. Présentée le 24 février 1916.—*M. Boulay*..*Pas imprimée.*

95. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous documents, papiers et télégrammes se rattachant en quelque manière à la demande de Æneas McKinnon pour la récompense allouée aux vétérans qui ont fait du service lors des incursions féniennes. Présentée le 24 février 1916.—*M. Chisholm (Inverness).*
Pas imprimée.

95*a*. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 14 février 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres, requêtes et documents de quelque nature que ce soit, se rapportant en quoi que ce soit à la demande faite par Anes ou Angus McKinnon, de Iron-Mines ou Orangedale, comté d'Inverness, pour obtenir la prime accordée aux soldats ayant servi lors des incursions féniennes. Présentée le 3 mars 1916.—*M. Chisholm (Inverness).*
Pas imprimée.

96. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 mars 1915, pour copie de la réclamation du capitaine Stephen Paul, propriétaire du bateau à vapeur *Rhoda,* à la suite de la destruction de son vaisseau désemparé par naufrage, ordonnée par le département de la Marine, et de toute la correspondance s'y rattachant. Présentée le 24 février 1916.—*Sir Wilfrid Laurier*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

97. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 mars 1915, pour copie de tous télégrammes, lettres ou autres documents échangés entre le ministère des Chemins de fer et Canaux et J. C. Douglas, écr, M.P.P., de Glace-Bay, N.-E., entre le 1er janvier et le 31 décembre 1914, et de tous télégrammes et lettres entre le ministre des Douanes, le ministre des Postes et le dit J. C. Douglas, durant la même période, au sujet de la destitution, de la nomination ou de la réintégration à leur poste des fonctionnaires du gouvernement. Présentée le 24 février 1916—*M. McKenzie.* .. .. *Pas imprimée.*

98. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous les rapports contenant le relevé des profondeurs d'eau dans les différentes écluses comprises dans les améliorations de la branche *est* de la rivière à Pictou, et de toute la correspondance et des recommandations touchant les changements apportés aux plans. Présentée le 24 février 1916.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

98*a*. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous les rapports contenant le relevé des profondeurs d'eau dans les différentes écluses comprises dans les améliorations de la branche *est* de la rivière à Pictou, et de toute la correspondance et des recommandations touchant les changements apportés aux plans. Présentée le 13 mars 1916.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

99. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous documents, lettres, télégrammes, requêtes, etc., concernant la nomination, à l'automne de 1915, d'un bureau de conciliation touchant les employés de la compagnie houillère *Acadia*, dans le comté de Pictou. Présentée le 24 février 1916.—*M. Macdonald.* .. .. .. *Pas imprimée.*

100. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1915, pour état donnant le nombre de milles de lignes télégraphiques établies dans le comté d'Inverness, ainsi que leur situation chaque année, depuis 1896 jusqu'à date, et le coût de chaque ligne. Présentée le 24 février 1916.—*M. Chisholm (Inverness).* .. .. *Pas imprimée.*

101. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous télégrammes, soumissions, lettres et contrats au sujet d'un service postal entre Noël et Maitland, comté de Hants, et l'adjudication du contrat pour ce service. Présentée le 24 février 1916.—*M. Macdonald.* .. .. *Pas imprimée.*

102. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 mars 1915, pour copie de la requête adressée au ministère des Postes pour l'établissement d'une route postale rurale dans le comté de Shefford, connue sous l'appellation de Warden n° 1, et de toutes lettres et de tous télégrammes, rapports et autres documents s'y rapportant. Présentée le 24 février 1916.—*M. Boivin*.. .. ..*Pas imprimée.*

103. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 février 1916, pour état indiquant les différentes routes postales rurales dans le district électoral de Strathcona, leur situation et la date de leur établissement, ainsi que toutes les dites routes soumises actuellement à la considération du gouvernement. Présentée le 24 février 1916.—M. *Douglas.* *Pas imprimée.*

103*a*. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 mars 1916,—Relevé faisant connaître le parcours de toutes les routes postales rurales dans le district électoral de Strathcona, la date de leur établissement, et le parcours des routes actuellement à l'état de projet. Présentée le 24 février 1916.—*M. Douglas.* .. .. *Pas imprimée.*

104. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 25 mars 1915, pour copie de tous papiers, lettres, pétitions, rapports et autres documents concernant l'établissement d'une route postale rurale pour desservir les districts de Hodson et Toney-Mills, comté de Pictou. Présentée le 24 février 1916.—*M. Macdonald.* .. .. *Pas imprimée.*

105. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous télégrammes, mémoires et correspondance reçus par l'honorable ministre des Postes ou le très honorable sir Robert Borden, depuis le 1er janvier 1912, concernant le contrat du transport de la malle à Lemon, dans le comté de Richmond, N.-E., et copie de toutes les réponses aux susdits documents. Présentée le 24 février 1916.—*M. Kyte*...*Pas imprimée.*

106. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 février 1916, pour état indiquant le nombre de routes postales rurales établies au cours du dernier exercice financier, dans quels comtés elles l'ont été, et quel en a été le coût dans chaque comté. Présentée le 24 février 1916.—*M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

107. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 février 1916, pour copie de toute correspondance échangée entre le ministère de la Marine et des Pêcheries ou autre ministère et la commission de pilotage du port et du district de Ste-Anne, comté de Victoria, en 1914 et 1915, au sujet de la révocation ou de la démission de Daniel Buchanan à titre de pilote du dit port ou district. Présentée le 24 février 1916.—*M. McKenzie.* *Pas imprimée.*

108. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 5 avril 1915, pour copie de tous documents, lettres, correspondance, messages, rapports, etc., concernant les demandes de soumissions pour le transport des malles entre le bureau de poste de Saint-François de Montmagny et la station de l'Intercolonial pendant les années 1914 et 1915, ainsi que copie des soumissions qui ont été envoyées en rapport avec le dit service de la poste. Présentée le 24 février 1916.—*M. Lapointe (Kamouraska).* .. .. *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

109. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous mémoires, correspondance, lettres et télégrammes reçus par le ministre des Postes ou par le très honorable sir Robert Borden en 1915, au sujet du contrat pour le transport des malles entre Roberta, comté de Richmond, et West-Bay, comté d'Inverness, N.-E., et copie des réponses faites aux susdits documents. Présentée le 24 février 1916.—*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

110. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres, soumissions, annonces ou affiches et autres documents au sujet de l'adjudication du contrat pour le transport des correspondances entre Medicine-Hat et la Butte-à-l'Aigle, dans le district électoral de Medicine-Hat, Alta. Présentée le 24 février 1916.—*M. Buchanan*. . . . . *Pas imprimée.*

111. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 7 février 1916, pour copie de tous rapports officiels, correspondance, preuve, mémoires et décrets du conseil concernant l'enquête faite par M. Busby, inspecteur des douanes, sur la conduite de certains fonctionnaires du service des douanes à Halifax, N.-E., dans la dernière partie de l'année 1915. Présentée le 25 février 1916.—*M. Maclean (Halifax).* *Pas imprimée.*

112. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 février 1916, pour relevé faisant connaître le montant total de rabais de droits accordés aux importateurs au cours du présent exercice financier jusqu'au 31 décembre 1915, avec les détails de ces rabais. Présenté le 25 février 1916.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

113. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 7 février 1916, pour copie de tous les témoignages, correspondance, enquêtes et rapports reçus par les fonctionnaires du ministère ou des décrets du conseil touchant le renvoi d'office de Clifford G. Brander, douanier de service à Halifax, N.-E. Présentée le 25 février 1916.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

114. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 février 1916, pour copie de tous télégrammes, correspondance, ou autres documents échangés entre les officiers de douane à North-Sydney, N.-E., ou quelqu'un d'entre eux, et le ministère des Douanes concernant la location d'une chambre ou de chambres pour fins de douanes à North-Sydney. Présentée le 25 février 1916.—M. *Mackenzie (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

115. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 février 1916, pour relevé faisant connaître le revenu perçu au cours du présent exercice financier, jusqu'au 31 décembre 1915, sur l'importation des articles suivants sujets aux droits, sous les rubriques de tarif général, de tarif de préférence, et de surtaxe, ainsi que les quantités et valeurs de ces importations, savoir: minerai de fer, fer et acier, et les produits manufacturés de fer et d'acier; cotons et cotonnades; cuirs et cuirs manufacturés; laine et lainages; charbon; manganèse; zinc; cuivre; viandes, œufs et beurre. (Si quelques-uns des item ci-dessus sont beaucoup subdivisés dans la nomenclature adoptée pour les rapports douaniers, l'on pourra ne mentionner que les principaux item d'importation quant à la quantité, à la valeur et au revenu.) Présentée le 25 février 1916.—*M. Maclean (Halifax)*. *Pas imprimée.*

116. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 7 février 1916, pour copie de tous rapports, correspondance, preuve, mémoires et décrets du conseil concernant la destitution de Charles McCarthy, du service des douanes au port de Halifax, et sa réinstallation. Présentée le 25 février 1916.—*M. Maclean (Halifax)*. *Pas imprimée.*

117. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 7 février 1916, pour copie de tous les témoignages entendus, correspondance, rapports, mémoires ou décrets du conseil touchant la démission ou le renvoi d'office des personnes suivantes dans le service des douanes au port de Halifax, savoir: A. J. Crosbie, Thomas Lynch et J. B. Naylor. Présentée le 25 février 1916.—*M. Maclean (Halifax)*. . . *Pas imprimée.*

118. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 février 1916, pour copie de toute correspondance et de tous rapports touchant la fermeture de la station du service préventif des douanes à Vicars, Qué.; l'ouverture d'un bureau de douane ou station de service préventif à Frontier, Qué., dans le comté de Huntingdon, et des déclarations de dissentiment reçues subséquemment contre la fermeture du bureau à Vicars. Aussi, sommaire des rapports reçus depuis 1912 des inspecteurs et du percepteur quant à l'administration et à la compétence de l'officier de douane, John W. Curran, récemment destitué à Vicars, Qué. Présentée le 25 février 1916.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . . *Pas imprimée.*

119. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres, soumissions et autres documents concernant l'établissement d'une route postale rurale entre Pictou et West-River, comté de Pictou. Présentée le 25 février 1916.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

120. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 14 février 1916, pour relevé faisant connaître les différentes routes postales rurales actuelles dans le district électoral de Qu'Appelle, leur parcours et les dates auxquelles elles ont été établies;—aussi, toutes les routes postales rurales que l'on est en voie d'y établir ou dont le projet d'établissement est à l'étude présentement. Présentée le 25 février 1916.—*M. Thomson (Qu'Appelle)*. *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

121. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous documents, lettres, messages, correspondance et rapports concernant le contrat de transport des correspondances entre le bureau de poste de Saint-Jean, P.Q., et les stations de chemin de fer du Pacifique-Canadien, du Grand-Tronc et du Vermont-Central depuis et y compris 1911. Présentée le 25 février 1916.—*M. Demers*.. .. ..*Pas imprimée.*

122. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres, soumissions et autres documents concernant l'établissement d'une route postale rurale entre Eureka et Sunnybrae, comté de Pictou. Présentée le 25 février 1916.—*M. Macdonell*.. .. ..*Pas imprimée.*

123. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 février 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres, pétitions et documents de toute nature se rattachant en quelque manière à l'adjudication du contrat pour le transport des correspondances au bureau de poste de Upper-Margaree et à celui de Gillies. Présentée le 25 février 1916.—*M. Chisholm (Inverness)*.. .. ..*Pas imprimée.*

124. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 février 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres, pétitions et documents de toute nature se rattachant en quelque manière à l'adjudication du contrat pour le transport des correspondances à Margaree-Harbour et Chéticamp. Présentée le 25 février 1916.—*M. Chisholm (Inverness).* *Pas imprimée.*

125. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 mars 1915, pour relevé faisant connaître les sommes dépensées soit pour construction, soit pour réparations, non compris les salaires payés aux fonctionnaires ou employés permanents, ou employés à l'année dans les ministères des Travaux publics, Chemins de fer et Canaux, Milice et Défense, Marine et Pêcheries, et Agriculture, dans le comté de Cumberland, au cours des exercices financiers de 1896 à 1911 inclusivement; avec mention de l'objet particulier de chaque dépense et de l'endroit où elle a eu lieu. Présentée le 28 février 1916.—*M. Rhodes*.. .*Pas imprimée.*

126. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 11 mars 1915, pour la production,—d'un état du revenu de la Puissance du Canada pour les années 1909, 1910 et 1911, respectivement; aussi, d'un état des crédits votés et dépensés par le gouvernement de la Puissance pour l'agriculture, durant les années 1909, 1910 et 1911.—*(Sénat.)*.. .. ..*Pas imprimée.*

127. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de l'enquête tenue sur la perte d'un cheval appartenant à Louis de Gonzague Belzile, Amqui, comté de Matane, durant l'année 1915. Présentée le 1er mars 1916.—*M. Boulay*.. .. ..*Pas imprimée.*

128. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de l'enquête tenue dans la cause de MM. Nazaire Morin et Napoléon Hébert, de Sainte-Florence, comté de Matane, portant le n° 10083 des dossiers de M. Alward, de Moncton. Présentée le 1er mars 1916.—*M. Boulay*.. .. ..*Pas imprimée.*

129. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de l'enquête qui a eu lieu, relativement à l'incendie de la grange de Georges Lavoie, cultivateur au Bic, en date du 23 mai 1914. Présentée le 1er mars 1916.—*M. Boulay*.. .. ..*Pas imprimée.*

130. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de l'enquête tenue sur la perte d'un cheval au Lac-au-Saumon, sur l'Intercolonial, par J. A. Théberge, de 1911 à 1913. Présentée le 1er mars 1916.—*M. Boulay*.. .. ..*Pas imprimée.*

131. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 février 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres, dépositions de témoins à l'enquête, et rapports faits à la suite de cette enquête au sujet de la demande d'indemnité formulée par Alexandre D. Doucet pour des animaux tués sur la ligne de l'Intercolonial le 25 mai 1915. Présentée le 1er mars 1916. —*M. Turgeon*.. .. ..*Pas imprimée.*

132. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et arrangements entre le ministère des Chemins de fer et Canaux et quelqu'un de ses fonctionnaires, y compris les employés de l'Intercolonial, au sujet de l'installation de la voie de garage désignée sous l'appellation de "garage McQueen", à Shédiac, N.-B., et de son enlèvement subséquent. Présentée le 1er mars 1916.—*M. Carvell*. .. .. *Pas imprimée.*

132*a*. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et arrangements entre le ministère des Chemins de fer et Canaux et quelqu'un de ses fonctionnaires, y compris les employés de l'Intercolonial, au sujet de l'installation de la voie de garage désignée sous l'appellation de "garage McQueen", à Shédiac, N.-B., et de son enlèvement subséquent. Présentée le 23 mars 1916.—M. *Carvell*. .. .. *Pas imprimée.*

133. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 février 1916,—Etat faisant connaître: 1. Les noms et adresses postales de tous les ingénieurs et employés de toutes sortes qui ont travaillé au tracé d'une ligne d'embranchement de l'Intercolonial, dans le comté de Guysborough, ainsi que le taux des gages et le montant brut payé en 1915 pour cet objet. 2. La dépense brute se rattachant en quelque manière aux travaux ci-dessus, depuis octobre 1911. Présentée le 1er mars 1916.—*M. Sinclair*. .. .. *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

134. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous documents, lettres, requêtes, etc., en la possession du ministère des Chemins de fer, touchant la destitution de W. P. Mills, contremaître de la construction de la voie et des ponts pour le district n° 4 de l'Intercolonial;—aussi, de tous documents, lettres, télégrammes, requêtes, etc., en la possession du gouvernement, soit ici, soit à Moncton, se rapportant en quelque manière que ce soit à la demande faite par le dit W. P. Mills d'une enquête sur les causes qui ont amené sa destitution. Présentée le 1er mars 1916.—*M. Chisholm (Inverness).* . . . . *Pas imprimée.*

135. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 février 1916, pour état donnant les noms et les salaires de tous les officiers adjoints et commis employés dans les bureaux de l'Intercolonial à Moncton, y compris les bureaux de l'adjoint du surintendant, de l'expéditeur des trains, des gares et hangars de fret, ainsi que les noms et salaires des contremaîtres dans chaque atelier du chemin de fer; aussi, les noms de tous les fonctionnaires, commis, ingénieurs-mécaniciens et chefs de trains qui ont pris leur retraite et sont inscrits sur la liste des pensions depuis le 1er janvier 1915, et le chiffre de la pension de retraite payée à chacun d'eux. Présentée le 1er mars 1916.—*M. Copp.* *Pas imprimée.*

136. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous papiers, lettres, témoignages, rapports et autres documents concernant l'enquête sur certaines irrégularités dans le pesage du fret sur la ligne de l'Intercolonial à Stellarton et New-Glasgow en 1914 et 1915, et la destitution de Arthur McLean qui s'en est suivie. Présentée le 1er mars 1916.—*M. Macdonald.* . . . . *Pas imprimée.*

137. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres et autres documents se rapportant aux réparations du quai de Shag-Harbour, comté de Shelburne, N.-E., au cours des années 1915 et 1916. Présentée le 1er mars 1916.—*M. Law.* . . . . *Pas imprimée.*

138. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 février 1916, pour copie de tous documents, lettres, télégrammes, etc., en la possession du ministère des Travaux publics, se rapportant à une demande de la part de la Société historique de la Nouvelle-Ecosse de la permission de placer sur les murs du bureau de poste à New-Glasgow une plaque commémorative à la mémoire de feu le révérend Dr James MacGregor. Présentée le 1er mars 1916.—*M. Sinclair.*

139. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 8 février 1916, pour état indiquant qui avait le ou les contrats pour la viande et autres provisions destinées aux dragues du ministère des Travaux publics employées à East-River ou autres endroits du comté de Pictou en 1914 et 1915, respectivement; quels montants ont été payés à chacun des soumissionnaires. Présentée le 1er mars 1916.—*M. Macdonald.* . . . . *Pas imprimée.*

140. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 février 1916, pour relevé, par province, de toutes les sommes d'argent, imputables sur le revenu, dépensées pendant la présente année financière jusqu'au 31 décembre 1915 par le ministère des Travaux publics sous les chapitres suivants: édifices publics; ports et rivières; chemins et ponts; lignes de télégraphe et téléphone; dragage; et divers. Présentée le 1er mars 1916.—*M. Maclean (Halifax).* . . . . *Pas imprimée.*

141. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 février 1916, pour relevé de toutes les sommes dépensées au cours du présent exercice par le ministère des Travaux publics et imputables sur le compte du capital pour les édifices publics et les havres et rivières respectivement, par province, avec mention en détail de la destination de telle dépense. Présentée le 1er mars 1916.—*M. Maclean (Halifax).* . . . . *Pas imprimée.*

142. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres et autres documents concernant l'acquisition d'un site pour le bureau de poste à Bear-River, N.-E. Présentée le 1er mars 1916.—*M. Law.* . . . . *Pas imprimée.*

143. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 février 1916, pour copie de tous papiers, lettres, télégrammes, listes et bordereaux de paie, reçus et documents de toute sorte concernant le prolongement ou la réparation du brise-lames de Port-Morien, dans Cap-Breton-Sud, pendant l'année 1915. Présentée le 1er mars 1916.—*M. Carroll.* *Pas imprimée.*

144. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 février 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres, correspondance, entre le ministère de la Marine et des Pêcheries, ou l'un quelconque de ses fonctionnaires, et toute personne touchant la démission projetée du gardien actuel du phare à Cap-Journain, dans le comté de Westmorland. Présentée le 1er mars 1916.—*M. Copp.* . . . . *Pas imprimée.*

145. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 février 1916, pour copie de toute la correspondance échangée entre le ministère de la Milice et de la Défense, ou l'une ou l'autre de ses succursales, et le ministère de l'Agriculture, en ce qui concerne l'occupation des édifices de l'immigration ou de la quarantaine à l'île McNab et l'île Lawlor, Halifax, N.-E., pour des fins militaires, et spécialement quant à leur utilisation par le 63me régiment de la force expéditionnaire au delà des mers. Présentée le 1er mars 1916.—*M. Maclean (Halifax).* . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

146. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 février 1916, pour relevé faisant connaître les noms de tous les médecins nommés et employés dans le service de l'immigration ou de la quarantaine à Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Toronto, Winnipeg, Régina, Calgary, Edmonton, Vancouver et Victoria; avec mention de la date de chaque nomination, le salaire d'un chacun; faisant connaître de plus si ces médecins, ou l'un ou l'autre d'entre eux, sont encore au service du gouvernement, et, dans le cas où ils ne sont plus d'employés, à quelle date leur service a cessé. Présentée le 1er mars 1916.—*M. Maclean (Halifax).* . . . . *Pas imprimée.*

147. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour état indiquant (1) quels sont les noms des soumissionnaires pour les différents contrats des transports des correspondances dans les boîtes rurales établies dans les comtés de L'Assomption et de Montcalm jusqu'à ce jour; (2) quel est le chiffre de chacune de ces soumissions et quel est le nom du soumissionnaire auquel chacun des contrats a été accordé avec le prix à lui octroyé; (3) s'il y a de ces contrats qui ont été consentis sans soumissions, et si oui, en faveur de qui et pour quel montant. Présentée le 2 mars 1916.—*M. Séguin.* *Pas imprimée.*

148. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 février 1916, pour copie de tous télégrammes et correspondance échangés entre le ministère du Travail et les ouvriers des mines de Thetford avant, pendant et après la dernière grève dans cette région, et de tous autres papiers s'y rapportant. Présentée le 2 mars 1916.—*M. Verville*. . . *Pas imprimée.*

149. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 3 mars 1915, pour la production:—1. Des noms de toutes les personnes, dans le comté de Queens (Nouvelle-Ecosse) qui ont demandé des gratifications sous l'autorité des dispositions de la *Loi des gratifications aux volontaires lors des incursions féniennes,* et qui ont reçu ces gratifications; avec les noms des camarades et de l'officier commandant dans chaque cas. 2. Et les noms des personnes, dans le dit comté, qui ont demandé ces gratifications, avec les noms des camarades et de l'officier commandant, et qui n'ont pas reçu ces gratifications. . . . . *Pas imprimée.*

150. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 3 février 1916, pour copie de tous les décrets du conseil édictés depuis le 4 août 1914, relatifs aux soldats des corps expéditionnaires canadiens, quant aux sujets suivants:—(*a*) pensions décrétées pour les soldats en partie ou totalement invalidés, ou pour ceux dont ils étaient les soutiens; (*b*) gratifications en argent ou autres aides déterminés pour le support ou le soin des soldats revenus du front en partie ou totalement invalidés; et (*c*) paie, allocations ou autres gratifications accordées aux personnes dépendant des soldats durant leur service actif, et après leur retour du service, par suite d'invalidité, quelle qu'en soit la cause. Présentée le 3 mars 1916.—*M. Oliver.* *Imprimée pour les documents parlementaires.*

151. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour relevé des noms de tous les médecins employés et désignés, au cours des années 1914 et 1915, pour l'examen des recrues dans le comté de Pictou, et de tous les changements apportés à la liste de ces médecins au cours de la période susdite. Présentée le 3 mars 1916.—*M. Macdonald.* *Pas imprimée.*

152. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 4 mars 1915, pour état donnant les noms et adresses de toutes les personnes dans les comtés d'Annapolis et de Digby, N.-E., auxquelles a été payée la gratification pour service lors de l'incursion fénienne; de celles dont les demandes ont été rejetées, et de celles dont les demandes n'ont pas encore été examinées. Présentée le 3 mars 1916.—*M. Law*. . . . . *Pas imprimée.*

153. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 février 1915, pour relevé faisant connaître les noms et les adresses de toutes les personnes dans le comté de Cap-Breton-Sud, N.-E., qui ont obtenu la prime accordée aux volontaires qui ont servi lors des incursions féniennes; aussi, les noms et adresses de toutes les personnes du même comté qui ont demandé cette prime mais qui ne l'ont pas encore reçue. Présentée le 3 mars 1916.—*M. Carroll*. . . . . *Pas imprimée.*

154. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1915, pour état donnant les noms et adresses postales de toutes les personnes auxquelles a été payée la gratification pour service lors de l'incursion fénienne, dans le comté de Halifax, jusqu'à date. Présentée le 3 mars 1916.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

155. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 31 mars 1915, pour copie de toutes les requêtes demandant la prime accordée aux volontaires ayant servi lors de l'incursion fénienne et venant de la part de résidents du comté de Hants, N.-E.; aussi, les noms de ceux qui ont reçu cette prime, et de ceux dont la demande a été refusée, dans ce même comté, avec les raisons de tel refus; aussi, le nombre de demandes qui n'ont pas encore été réglées. Présentée le 3 mars 1916.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . . *Pas imprimée.*

156. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 mars 1915, pour état donnant le nom et l'adresse de toutes les personnes du comté de Richmond, N.-E., qui ont reçu la gratification accordée par le statut à ceux qui ont fait du service lors de l'incursion fénienne; aussi, les noms et adresses de celles dont les demandes ont été rejetées et les raisons du rejet. Présentée le 3 mars 1916.—*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

157. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 février 1916, pour liste contenant les noms de tous les inspecteurs chargés d'examiner les obus fabriqués par la compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse et autres usines fabriquant des obus à New-Glasgow, comté de Pictou. Présentée le 3 mars 1916.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

158. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 février 1916, pour liste des employés permanents et autres sur le canal Soulanges, en 1910, avec le salaire payé à chacun d'eux; aussi, liste des employés en 1915, permanents ou autres, et le salaire accordé à chacun d'eux. Présentée le 3 mars 1916.—*M. Boyer*.. .. ..*Pas imprimée.*

159. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 24 février 1916, pour la production de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1916 entre les membres du Sénat, des personnes ou institutions financières, et le gouvernement, l'honorable ministre des Finances ou sir Thomas White, personnellement, relativement à l'emploi de sommes d'argent non réclamées dans les banques pour les fins du Fonds patriotique.. .. .. ..*Pas imprimée.*

160. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous documents, lettres, télégrammes, etc., se rapportant aux services de réparations, d'entretien et de garde sur le bateau de patrouille "A" (capitaine Blackford), après la fin de la navigation, dans le port de Shelburne, N.-E., au cours du mois de décembre 1914 et des mois subséquents jusqu'au moment de reprendre la mer en 1915. Présentée le 6 mars 1916.—*M. Law*.. .. ..*Pas imprimée.*

161. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous documents, lettres, télégrammes, etc., faisant connaître en détail les dépenses, frais de déplacement par mille et déboursés de Joseph W. V. Wilson, de Barrington, N.-E., en sa qualité de gardien des pêcheries dans le comté de Shelburne, N.-E., au cours de l'année 1915. Présentée le 6 mars 1916.—*M. Law*.. .. ..*Pas imprimée.*

162. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 3 février 1916, pour copie de tous les décrets du conseil, lettres, télégrammes, rapports et autres documents se rapportant au blé réquisitionné vers le 27 novembre 1915, et à la méthode adoptée pour en disposer. Présentée le 6 mars 1916.—*M. Knowles*.. ..*Pas imprimée.*

162*a*. Réponse supplémentaire à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 3 février 1916, pour copie de tous les décrets du conseil, lettres, télégrammes, rapports et autres documents se rapportant au blé réquisitionné vers le 27 novembre 1915, et à la méthode adoptée pour en disposer. Présentée le 10 mars 1916.—*M. Knowles*.. .. ..*Pas imprimée.*

163. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 février 1916, pour état indiquant les différentes routes postales rurales dans la division électorale de Régina, leur situation et la date de leur établissement, ainsi que toutes les routes postales rurales dans la dite division électorale prises actuellement en considération par le gouvernement. Présentée le 7 mars 1916.—*M. Martin (Régina)*.. .. ..*Pas imprimée.*

164. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 février 1916, pour copie de tous les télégrammes, soumissions, offres, lettres, rapports d'ingénieurs et autres documents au sujet de la construction d'un brise-lames ou havre à North-Lake, I.-P.-E. Présentée le 7 mars 1916.—*M. Hughes (King, I.-P.-E.)*.. .. ..*Pas imprimée.*

165. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 février 1916, pour liste contenant les noms de toutes les personnes qui ont travaillé à la réparation du quai de la Rivière-Ouelle, dans le cours de l'été 1915, avec la mention de leur emploi et les sommes qui leur ont été payées. Présentée le 7 mars 1916.—*M. Lapointe (Kamouraska).*
Pas imprimée.

166. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres et autres documents concernant les réparations au *Hanlover,* au Cap-Nègre, comté de Shelburne, N.-E., en 1915. Présentée le 7 mars 1916.—M. *Law.*
Pas imprimée.

167. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous papiers, lettres, bordereaux de paie, télégrammes et correspondance concernant les frais de construction d'un quai ou jetée à la tête de Belleville, comté de Shelburne, N.-E., et des reçus et pièces justificatives se rapportant à ces travaux. Présentée le 7 mars 1916.—*M. Law.*
Pas imprimée.

168. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 février 1916, pour copie de toutes lettres, requêtes, correspondance et télégrammes échangés entre le gouvernement, son ingénieur de district et résidant et toutes autres personnes concernant la construction d'un pont entre l'île Perrot et Sainte-Anne-de-Bellevue et l'île Perrot et Vaudreuil. Présentée le 7 mars 1916.—*M. Boyer*.. .. ..*Pas imprimée.*

169. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 février 1916, pour copie de toutes lettres et correspondance entre A. Bellemare, écr, M.P., et le gouvernement ou aucun de ses membres, relativement à la construction du bureau de poste de Louiseville. Présentée le 7 mars 1916.—*M. Gauvreau*.. .. ..*Pas imprimée.*

170. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 février 1916, pour état indiquant les sommes dépensées pour l'ameublement du bureau de l'honorable E. Patenaude, ministre du Revenu de l'Intérieur, avec copie des factures. Aussi, relevé de sommes dépensées pour l'ameublement du bureau de l'honorable W. B. Nantel, ex-ministre du Revenu de l'Intérieur, avec copie des factures. Présentée le 7 mars 1916.—*M. Lanctôt.*
Pas imprimée.

VOLUME 28—*Suite.*

171. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous documents, titres, papiers, actes notariés ou sous seing privé, au sujet de la vente, donation ou transfert, par la succession Alex. Fraser, de Rivière-du-Loup, au gouvernement ou au département des Chemins de fer pour l'I.-C.-R., du terrain ou partie de terrain à l'est du pont de l'I.-C.-R., à Rivière-du-Loup à l'endroit appelé *Gauvreau Yard*, et copie de toute correspondance à ce sujet. Présentée le 7 mars 1916.—*M. Gauvreau.* *Pas imprimée.*

172. Rapport de la Commission fédérale chargée de préparer un plan général d'embellissement des cités d'Ottawa et de Hull, 1915. Présenté par sir Thomas White, le 10 mars 1916. . . . . *Pas imprimé.*

173. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres, requêtes, correspondance et autres documents quelconques relatifs au bureau de poste et au maître de poste de la paroisse de Saint-Esprit, dans le comté de Montcalm, depuis octobre 1911 à ce jour. Présentée le 10 mars 1916.—*M. Séguin.* *Pas imprimée.*

174. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 février 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres, pétitions et documents de toute nature se rattachant en quelque manière à l'adjudication du contrat pour le transport des correspondances d'Inverness à Margaree-Harbour. Présentée le 10 mars 1916.—*M. Chisholm (Inverness).* *Pas imprimée.*

175. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous papiers, lettres, télégrammes et documents de toute sorte concernant les soumissions et l'adjudication du contrat pour le transport des correspondances entre le tramway et le bureau de poste de Glace-Bay, Cap-Breton-Sud. Présentée le 10 mars 1916.—*M. Carroll.* *Pas imprimée.*

176. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 février 1916, pour copie de tous les documents, mémoires, correspondance, rapports, etc., se rapportant au renvoi d'office de John E. Hallamore, maître de poste à Upper-Cornwall, comté de Lunenburg, N.-E., Présentée le 10 mars 1916.—*M. Maclean (Halifax).* . . . . *Pas imprimée.*

177. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 février 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres, pétitions et documents de toute nature se rattachant en quelque manière à l'adjudication du contrat pour le transport des correspondances à Eastern-Harbour et Pleasant-Bay. Présentée le 10 mars 1916.—*M. Chisholm (Inverness).* *Pas imprimée.*

178. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 février 1916, pour état détaillé de toutes les commandes de guerre obtenues par la *Dominion Steel Corporation,* de Sydney, N.-E. Présentée le 10 mars 1916.—*M. Lemieux.* . . . . *Pas imprimée.*

179. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 février 1916, pour copie des commandes de guerre données à la compagnie des tramways de Montréal. Présentée le 10 mars 1916.—*M. Fortier.* . . . . *Pas imprimée.*

180. Rapport de la Commission Internationale concernant la rivière Saint-Jean. Présenté par l'honorable M. Rogers, le 10 mars 1916. *Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

181. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 février 1916, pour relevé détaillé de tous les naufrages survenus sur le fleuve Saint-Laurent depuis 1867 jusqu'à 1916, inclusivement. Présentée le 13 mars 1916.—*M. Lemieux.* . . . . *Pas imprimée.*

182. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 3 février 1916, pour copie de tous les décrets du conseil, lettres, télégrammes, rapports et autres documents se rapportant à l'édifice public projeté à Prince-Rupert pour bureau de poste et autres fins, au terrain mentionné comme site de cet édifice et à l'achat du terrain en question. Présentée le 13 mars 1916.—*M. Knowles.* . . . . *Pas imprimée.*

183. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 7 février 1916, pour copie du décret du conseil ou de l'ordre départemental renvoyant M. Bayfield de son poste de surintendant du dragage dans la Colombie-Britannique ; aussi, décret du conseil ou de l'ordre départemental nommant J. L. Nelson pour le remplacer. Présentée le 13 mars 1916.—*M. Pugsley.* . . . . *Pas imprimée.*

184. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 février 1916, pour copie de tous rapports et documents concernant les relevés faits par le gouvernement fédéral pendant l'automne 1914, du lac Matapédia et de la rivière du même nom jusqu'au village d'Amqui. Présentée le 13 mars 1916.—*M. Lapointe (Kamouraska).* . . . . *Pas imprimée.*

185. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 13 mars 1916, pour copie de la liste actuelle des pensions accordées par l'Etat en Canada aux soldats invalides, et de toutes requêtes, lettres ou autres documents se rapportant à toute modification ou révision de cette liste. Présentée le 14 mars 1916. *Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 28—*Suite.*

186. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 février 1916, pour copie de toutes lettres, requêtes, correspondance et télégrammes échangés entre le gouvernement, ses ingénieurs et toutes autres personnes concernant la construction du bureau de poste à Rigaud; aussi, état donnant le montant des deniers payés à diverses personnes pour telle construction, ameublement, terrain, entretien du terrain et autres travaux. Présentée le 15 mars 1916.—*M. Boyer*. . . . .*Pas imprimée.*

187. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 6 mars 1916, pour relevé faisant connaître les différentes routes postales rurales dans le district électoral de Medicine-Hat, leur parcours et la date de leur établissement; aussi,—toutes les routes postales rurales qui sont organisées dans le moment ou dont le projet est à l'étude pour ce district électoral. Présentée le 15 mars 1916.—*M. Buchanan*. . . . .*Pas imprimée.*

187*a*. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 20 mars 1916, pour état indiquant,—1. La raison du délai apporté à l'établissement des routes postales rurales, que l'on dit être à l'état de projet dans le collège électoral de Medicine-Hat. 2. Quand, en première instance, on a demandé l'établissement de ces routes. 3. Si les requêtes à cette fin portaient le nombre voulu de signatures. 4. Si on a demandé des soumissions, et pour quelles routes. 5. Pourquoi on n'a pas accepté les plus basses soumissions, et établi les routes en question. 6. Si de nouvelles soumissions sont demandées pour ces routes. 7. S'il y a probabilité que quelques-unes de ces routes soient établies et utilisées immédiatement. Présentée le 27 mars 1916.—*M. Buchanan*. . . . . *Pas imprimée.*

188. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 février 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres, enquêtes et rapports se rapportant à la destitution de Joseph Fleming, chef de train sur l'Intercolonial et à sa réintégration en office. Présentée le 16 mars 1916.—*M. Macdonald*. . . . .*Pas imprimée.*

189. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 18 mars 1915, pour copie de tous les télégrammes, requêtes, communications et autres documents se rapportant à la destitution de M. Hubert Paquin, maître de poste à Saint-Gilbert de Portneuf. Présentée le 16 mars 1916.—*M. Delisle*. . . . .*Pas imprimée.*

190. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 février 1916, pour copie de toutes lettres, requêtes, correspondance et télégrammes échangés entre le gouvernement, son commissaire enquêteur, M. G. H. Bergeron, et toutes autres personnes concernant l'enquête, la destitution ou le remplacement des maîtres de poste, des bureaux énumérés plus bas; aussi, copie de toute correspondance se rapportant à la nomination des maîtres de poste actuels en remplacement des précédents qui ont été destitués ou remplacés pour une raison ou autre: Saint-Lazare-Village; Vaudreuil-Station; Pointe-Fortune; Val-des-Eboulis; Mont-Oscar, Sainte-Justine-de-Newton, et Sainte-Marthe. Présentée le 16 mars 1916.—*M. Boyer*. . . . .*Pas imprimée.*

191. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 17 février 1916, pour production de tous les documents, lettres, rapports et télégrammes se rapportant de toute manière que ce soit à la démission de M. Chisholm, inspecteur des agences indiennes de la Saskatchewan. *Pas imprimée.*

192. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 février 1916, pour état indiquant: 1. Quels étaient, au 1er octobre 1915, les noms, le grade et les aptitudes militaires des officiers d'état-major des 1er, 2me et 3me districts militaires, y compris les officiers en charge des camps et des écoles d'instruction. 2. Quels sont les noms des officiers ci-dessus qui, à cette date, ont offert leurs services, prêté serment et été acceptés pour le service d'outre-mer. Présentée le 20 mars 1916.—*M. Proulx*. . . . . . *Pas imprimée.*

193. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 février 1916, pour relevé faisant connaître combien de personnes ont été employées par le ministère de la Milice depuis le commencement de la guerre pour examiner et évaluer les articles achetés pour fins militaires, tels que effets d'habillement, harnais, etc.; combien de ces employés sont des hommes du métier, des experts ou des personnes habiles à juger des divers matériaux ainsi achetés. Présentée le 20 mars 1916.—*M. Verville*. . . . . *Pas imprimée.*

194. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 6 mars 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres, requêtes et documents se rattachant en quelque manière à la demande formulée par Mme Flora McIntyre, de River-Dennis, comté d'Inverness, N.-E., pour la gratuité à laquelle avait droit son mari défunt, Angus McIntyre, ci-devant de River-Dennis, pour service lors de l'incursion fénienne. Présentée le 20 mars 1916.—*M. Chisholm (Inverness)*. . . . . *Pas imprimée.*

195. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 13 mars 1916, pour état indiquant: 1. Quels sont les noms, les dates de nomination, l'adresse postale lors de la nomination et la profession antérieure des censeurs employés par le ministère de la Milice à Louisbourg et à North-Sydney, N.-E. 2. Quels sont les noms de tous les dits censeurs qui sont aussi déchiffreurs de dépêches, et les noms et adresses de tous ceux qui sont employés dans le service de la censure aux endroits précités. 3. Quel est le montant payé à chaque censeur ou déchiffreur de dépêches depuis le 4 août 1914 jusqu'au 1er février 1916, ou à toute autre personne, se rapportant au service de la censure ou du déchiffrement des dépêches aux endroits précités. Présentée le 20 mars 1916.—*M. McKenzie*. *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

196. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous documents, lettres, télégrammes, conventions, etc., concernant la création en 1915, d'un bureau de conciliation, sous l'empire de la loi des enquêtes en matière de différends industriels, en ce qui regarde les employés de la *Nova Scotia Steel Company,* dans le comté de Pictou. Présenté le 20 mars 1916.—*M. Macdonald.* . . . . *Pas imprimée.*

197. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 6 mars 1916, pour liste des hommes employés dans la police fédérale, avec le salaire de chacun d'eux. Présentée le 20 mars 1916.—*M. Boulay.* . . . . *Pas imprimée.*

198. Etat indiquant si le gouvernement a pris connaissance de l'article publié dans la *Gazette,* de Montréal, le 1er novembre 1915 :—

"Aide fournie par le Canada par suite de la vente de la farine donnée.—Substances alimentaires non requises pour les pauvres de l'Angleterre achetées pour secourir les Belges.—Fonds prélevés pour venir en aide à la côte orientale.—L'honorable Walter Long recommande au gouvernement canadien de disposer de $750,000 pour cette fin.—Recommandation agréée.—(Câblogramme spécial du correspondant résidant de la *Gazette*).

"Londres, 31 octobre.—L'aide fournie par le Canada aux villes de la côte de l'est de l'Angleterre, qui sont dans la gêne par suite de la guerre, a donné lieu à quelque malentendu, a déclaré aujourd'hui sir George Perley. Dans une déclaration faite à la Chambre des Communes, l'honorable Walter Long, a dit que le gouvernement canadien avait généreusement contribué aux fonds nécessités pour le projet du gouvernement à l'effet de venir en aide aux propriétaires d'hôtels et de maisons de pension. On en a conclu que le Canada avait fait une nouvelle contribution, mais, en fait aucun argent n'a été reçu du Canada. De la farine envoyée par le Canada il y a un an pour venir en aide à la destitution en Angleterre une faible proportion seulement a été distribuée, attendu que la pauvreté n'était aucunement prédominante. On a transféré au comité américain du Secours aux Belges quelque 400,000 sacs de cette farine. Ce comité les a achetés. Comme l'argent provenant de cette vente se trouvait entre les mains du bureau du gouvernement local, l'honorable Walter Long, en sa qualité de président du bureau a suggéré à sir George Perley que cette somme pourrait être utilisée pour venir au secours des villes de la côte de l'est, dont la saison avait été ruineuse par suite de la restriction de la circulation des chemins de fer, et le peu de disposition de la part du public de visiter la côte de l'est à cause de la possibilité d'attaques par les navires ou les aéroplanes allemands. Le gouvernement canadien a approuvé cette proposition, et l'on a maintenant utilisé pour cette fin une somme de $750,000, partie du produit de la vente de la farine. La générosité du Canada va en conséquence servir à alléger la gêne d'un grand nombre de personne de la classe bourgeoise, qui souffrent directement du fait de la guerre, au lieu de secourir les pauvres, auxquels elle devait venir en aide, mais qui, de fait, n'en avaient pas besoin pressant". Si cet article est conforme à la vérité, et, s'il ne l'est pas, en quoi il est inexact. Présenté le 20 mars 1916.—*M. Papineau.* *Pas imprimé.*

198*a*. Etat indiquant: 1. Si le gouvernement sait que l'article suivant a été publié, le 12 janvier 1915, dans la *Gazette,* de Montréal :—

"La détresse résultant de la guerre en Angleterre est peu appréciable.—Une petite partie comparativement des dons provenant des colonies a été distribuée pour aider nos nationaux.—Une grande partie est allée aux Belges.—Le bureau de la guerre en a pris une grande partie.—L'armée du Salut a élaboré un plan qui demande la coopération du Canada.—(Dépêche spéciale du correspondant de la *Gazette.*)

"Londres, 11 janvier.—Une preuve évidente de l'absence comparative en Angleterre de toute détresse produite par la guerre est fournie dans un rapport du *Local Government Board* au sujet du travail spécial auquel s'est livré ce bureau par suite des hostilités, rapport publié aujourd'hui sous forme de livre blanc. La manière dont Noel Kerchaw a disposé des dons des colonies démontre qu'une petite partie seulement a servi à soulager la misère de la population civile. Voici la manière dont on a disposé des 940,530 sacs de farine reçus du Canada: Les comités locaux, pour le soulagement de la misère en ont eu 90,474 ; les comités des réfugiés belges, 1,691 ; transférés au bureau de la guerre, 99,760 ; autre offre au bureau de la guerre, 300,000 ; à la commission belge, 443,886 ; farine endommagée, vendue, 4,719 sacs." 2. Qui était chargé de recevoir, livrer et expédier cette farine. 3. Si le gouvernement a quelques renseignements sur l'écart en moins de 59,430 sacs dont il est fait mention dans le dit article, et, dans la négative, ce qui en a été fait. Présenté le 20 mars 1916.—*M. Papineau.* *Pas imprimé.*

199. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 6 mars 1916, pour relevé faisant connaître les sommes contribuées par le district électoral de Medicine-Hat pour des mitrailleuses, et par qui ces sommes ont été contribuées ou transmises. Présentée le 21 mars 1916.—*M. Buchanan* . . . . *Pas imprimée.*

200. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 13 mars 1916, pour copie de toutes lettres, requêtes, recommandations ou autres pièces en la possession du ministère des Postes au sujet de la nomination du maître de poste de West-Roachdale, comté de Guysborough, N.-E., en remplacement de J. H. McGuire, décédé. Présentée le 21 mars 1916.—*M. Sinclair* . . . . *Pas imprimée.*

201. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 février 1916, pour relevé détaillé de la somme de $647.50 payée à P. A. Stoddart, gardien des pêcheries, comté de Shelburne, N.-E., pour l'exercice terminé le 31 mars 1915. Présentée le 21 mars 1916.—*M. Kyte.* *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

202. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 février 1916, pour copie de tous télégrammes, correspondance et tous autres documents concernant l'affrétement du navire *Starling* par le ministère de la Marine et des Pêcheries. Présentée le 21 mars 1916.—*M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

203. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 février 1916, pour copie de tous documents, lettres, messages, correspondance et rapports concernant une conférence entre le ministre de l'Agriculture et certains représentants de l'église mennonite en juillet 1873, ou environ, mentionnée dans une certaine lettre en date du 23 juillet 1873, signée par P. M. Lowe, secrétaire du ministère de l'Agriculture et adressée à MM. David Klassen, Jacob Peters, Heinrich Wiebe et Cornelius Toews, délégués du sud de la Russie. Présentée le 21 mars 1916.—*M. McCraney*.. .. ..*Pas imprimée.*

204. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 13 mars 1916, pour la production de copies des lettres, télégrammes, requêtes, mémoires et autres documents se rapportant à l'aide du gouvernement à la construction de navires dans la Colombie-Britannique, ou à l'aide que le gouvernement fournit relativement à ces navires lorsqu'ils sont construits; ou se rapportant à la mise en chantier, ou à la construction ou à l'aide fournie par le gouvernement dans la construction de vingt-cinq navires dans la Colombie-Britannique; ou se rapportant à l'aide fournie, sous forme de subvention ou autrement, dans la construction de navires dans le Dominion. Présentée le 23 mars 1916.—*M. Macdonald.* *Pas imprimée.*

205. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 13 mars 1916, pour copie de l'affidavit de David W. McLean, de Windsor, N.-E., en faveur de qui a été émis le mandat n° 25737 pour gratification de l'incursion fénienne; aussi,—copie de toute la correspondance et autres documents se rapportant à l'octroi de cette gratification. Présentée le 23 mars 1916.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

206. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 mars 1916, pour état indiquant,—1. Quel montant de droits de quaiage ont été perçus sur les marchandises déchargées sur les quais de l'Etat aux endroits suivants dans le comté de Victoria: Neil's-Harbour, Ingonish, Englishtown, South-Gut, Baddeck, Little-Narrows, Nianza et Grand-Bras-d'Or, N.-E. 2. Quel montant a été perçu à chacun des endroits susdits, par qui ces droits ont été perçus et quel montant a été expédié au gouvernement dans chaque cas. Présentée le 27 mars 1916.—*M. McKenzie*.. .. ..*Pas imprimée.*

207. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 20 mars 1916, pour état indiquant quels sont les noms des 54 officiers canadiens employés dans le bureau de la solde et des archives, à Londres, et quel montant est payé par mois à chacun d'eux. Présentée le 27 mars 1916.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

208. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres, pétitions, instructions du ministère des Chemins de fer et autres documents concernant l'étude d'un projet de voie ferrée l'été dernier à l'est et à l'ouest de Sunny-Brae, comté de Pictou. Présentée le 27 mars 1916.—*M. Macdonald.* *Pas imprimée.*

209. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 février 1916, pour copie de tous documents, lettres, ententes, télégrammes, etc., se rapportant au projet d'acheter, de louer ou d'utiliser le chemin de fer connu sous le nom de *Vale Railway*, dans le comté de Pictou, et à l'exploitation de cette voie ferrée par le ministère des Chemins de fer. Présentée le 27 mars 1916.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

210. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 février 1916, pour état donnant le nombre et l'objet de toutes les commissions nommées par le gouvernement depuis 1911, et le coût de chacune d'elles, avec les noms des différents membres de ces commissions. Présentée le 27 mars 1916.—*M. Pardee*.. .. ..*Pas imprimée.*

211. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 6 mars 1916, pour copie de tous les documents, télégrammes, lettres, correspondance, se rapportant à la destitution ou démission du docteur W. T. Patton, qui faisait partie du service d'inspection vétérinaire du ministère de l'Intérieur, sa réintégration en office et sa destitution ou démission subséquente. Présentée le 27 mars 1916.—*M. Buchanan*.. .. ..*Pas imprimée.*

211*a*. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 avril 1916, pour copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et documents concernant la destitution ou la démission du docteur W. T. Patton, du service de la division de l'inspecteur vétérinaire du ministère de l'Agriculture à Coutts, Alberta, de sa réinstallation, et de sa révocation ou démission subséquente. Présentée le 10 mai 1916.—*M. Buchanan*.. .. ..*Pas imprimée.*

212. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 février 1916, pour production de tout compte, télégrammes, lettres, mémoires de frais, et autres documents concernant la cause de J. P. Dionne *vs* le Roi, devant la cour de l'Echiquier, dans laquelle cause M. Léo Bérubé, était avocat, et M. E. H. Cimon, conseil, tous deux avocats de Fraserville. Présentée le 27 mars 1916.—*M. Gauvreau*.. .. ..*Pas imprimée.*

212*a*. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 5 avril 1916, pour copie de tout télégramme ou lettres de Léo Bérubé, avocat, M.P.P., au ministre de la Justice, s'opposant à la production des documents officiels et publics demandés par C. A. Gauvreau, M.P., dans la cause de J. P. Dionne *vs* le Roi et copie de toute réponse du ministre de la Justice aux dits télégrammes ou lettres. Présentée le 10 avril 1916.—*M. Gauvreau*..*Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

213. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 7 février 1916, pour copie de toute correspondance avec les autorités impériales au sujet de l'achat de chevaux, et de la prohibition de l'exportation de chevaux. Présentée le 27 mars 1916. —*Sir Wilfrid Laurier*. . . . . *Pas imprimée.*

214. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1916, pour copie de tous télégrammes, correspondance, rapports et documents de toute nature concernant la visite d'un officier "des gages raisonnables" à New-Glasgow, N.-E., au sujet de l'échelle des gages des hommes employés à la fabrication des obus dans des ateliers en cette localité. Présentée le 28 mars 1916.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

215. Copie du décret du conseil, C.P. n° 634, daté le 24 mars 1916, *re* prohibition de l'exportation de certaines marchandises, y compris le nickel, le minerai de nickel et la matte de nickel, à certains ports étrangers. Présenté par sir Robert Borden, le 28 mars 1916. *Imprimé pour les documents parlementaires.*

216. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 6 mars 1916, pour copie de tous mémoires, correspondance, comptes, pièces justificatives, etc., concernant la construction, complétée en 1914, d'un hangar à chaloupes et d'un plan incliné à Bear-Cove-Beach, comté de Halifax, N.-E. Présentée le 29 mars 1916.—*M. Maclean (Halifax).* . . *Pas imprimée.*

217. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 6 mars 1916, pour relevé détaillé des dépenses faites l'année dernière à McNairs-Cove, N.-E., comprenant les noms et le nombre des ouvriers et manœuvres, le salaire payé à chacun d'eux, les sommes payées pour les approvisionnements et matériaux, et les noms des personnes à qui ces sommes ont été payées. Présentée le 29 mars 1916.—*M. Chisholm (Antigonish)*. .*Pas imprimée.*

218. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 6 mars 1916, pour copie de toute correspondance et de tous comptes, pièces justificatives, reçus, etc., concernant la construction d'un quai à Shay-Bay, comté de Halifax, N.-E., en 1914 et 1915. Présentée le 29 mars 1916.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

219. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 mars 1916, pour sommaire faisant connaître: 1. Si le gouvernement a reçu des plaintes quant à la fourniture d'uniformes au Collège militaire royal, en ce qui concerne la manière dont vont ces uniformes, la qualité du travail et des matériaux, ou tout délai apporté dans la livraison des articles aux cadets. 2. S'il en est ainsi, qui sont ceux qui ont porté plainte. 3. Sur quoi ces plaintes étaient basées. 4. Quelle était la teneur de ces plaintes. 5. Quel en est le caractère. 6. Si le gouvernement sait si, oui ou non, il y a eu mécontentement au sujet de la coupe, de la qualité, de la façon ou des matériaux, ou s'il y a eu délai dans la livraison des articles d'habillement destinés aux cadets. 7. S'il est vrai, comme le bruit en court, que l'ex-commandant du Collège militaire royal, le colonel Crowe, avant de quitter, a recommandé de changer de méthode dans la fourniture de l'habillement, et a tracé les grandes lignes d'un nouveau mode. 8. Dans l'affirmative, quels sont les détails du mode proposé. 9. Jusqu'à quel point on a adopté le plan proposé par le colonel Crowe, et s'il n'a pas été adopté, quelle en est la raison. 10. Si le commandant actuel du collège a soumis quelque proposition relativement à toute modification à apporter dans la méthode suivie pour la fourniture de l'habillement aux cadets, et 11. S'il en est ainsi, quels changements il a proposés. Présentée le 30 mars 1916.—*M. Carvell*. . . . . *Pas imprimée.*

220. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 2 mars 1916, pour production de toutes les pièces, de tous les documents et témoignages se rapportant à l'évasion de prisonniers originaires des pays ennemis et détenus au camp d'internement d'Amherst, N.-E., et à la capture de quelques-uns de ces prisonniers évadés; de même pour la production des témoignages rendus à l'enquête tenue par les autorités civiles ou de l'endroit relatif à cette évasion et transmis aux autorités militaires de Halifax; ainsi que pour la production des pièces, des documents et témoignages déposés devant la cour martiale à Halifax, et des décisions et jugements rendus par ce tribunal militaire relativement aux officiers auxquels incombe la responsabilité de la dite évasion. . . . . *Pas imprimée.*

221. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 février 1916, pour copie de tous documents, lettres, requêtes, télégrammes, soumissions, etc., touchant l'établissement d'une route postale rurale à partir d'Alma et passant par Sylvester et Loch-Broom, et se rapportant à la fermeture des bureaux de poste à Sylvester et à Loch-Broom. Présentée le 31 mars 1916.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas présentée.*

222. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous papiers, pétitions, lettres, télégrammes, soumissions et autres documents concernant l'établissment, d'une route postale rurale à Scotsburn à North-Scotsburn, Roger's-Hill et Hardwood-Hill, et la fermeture de bureaux de poste sur ce parcours. Présentée le 31 mars 1916.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

223. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 février 1916, pour copie de tous documents, lettres, messages, correspondances, rapports, etc., concernant la cancellation du contrat de subside à la compagnie de navigation Trans-Saint-Laurent, et l'octroi d'un tel contrat à une nouvelle compagnie pour service entre Rivière-du-Loup, Tadoussac et autres ports de la rive nord, comprenant toutes les correspondances échangées entre le département du Commerce, le département des Postes, ou les ministres d'iceux, et les deux dites compagnies. Présentée le 3 avril 1916.—*M. Gauvreau*. . . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

224. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 février 1916, pour relevé des sommes dépensées par le ministère des Postes sous les rubriques qui suivent, pendant la partie du présent exercice expirée le 31 décembre 1915, savoir: Transport des correspondances par terre, par chemins de fer et par bateaux à vapeur; confection et réparation de sacs postaux, cadenas, etc., boîtes de distribution rurale; salaires; frais de voyage; fabrication de timbres-poste et de bons de poste; mémoires de fournisseurs; papeterie, impressions et publicité; divers déboursés, et entretien du service dans le district du Yukon. Aussi, état faisant connaître les recettes perçues pendant la même période sous les divers chapitres mentionnés dans l'annexe A (Revenu) du rapport du ministre des Postes pour l'année expirée le 31 mars 1915. Présentée le 3 avril 1916.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

225. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 février 1916, pour copie d'une requête des citoyens de Louiseville, demandant que L. F. Sanfaçon ne soit pas destitué de sa charge de maître de poste de cette ville; aussi, copie de toutes lettres envoyées par A. Bellemare, écr, M.P., au sujet de la destitution du dit L. F. Sanfaçon et demandant cette destitution; aussi, copie de toute lettre du même A. Bellemare, écr, M.P., recommandant Chs Ed. Lesage comme maître de poste en remplacement du susdit L. F. Sanfaçon. Présentée le 3 avril 1916.—*M. Gauvreau*. *Pas imprimée.*

226. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 février 1916, pour copie de tous documents, rapports, correspondance, etc., se rapportant au changement de la station de Saint-Eleuthère, sur le chemin de fer Transcontinental-National. Présentée le 3 avril 1916.—*M. Lapointe (Kamouraska)*. . . . . *Pas imprimée.*

227. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 13 mars 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres, instructions et autres documents concernant toute poursuite prise ou à prendre contre la firme de James W. Cumming par le ministre des Chemins de fer par suite des divulgations relatives aux irrégularités de pesage des marchandises tel que mentionné dans la réponse à ordre n° 25, en date du 29 février 1916. Présentée le 3 avril 1916.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

228. Copie certifiée d'un rapport du Conseil privé, approuvé par Son Altesse Royale le Gouverneur général le 3 avril 1916, concernant la nomination d'une commission royale pour faire une enquête sur certains contrats conclus par un comité (connu sous le nom de comité des obus) dont le général Alexander Bertram était le président. Présentée par sir Robert Borden, le 3 avril 1916. . . . . *Pas imprimée.*

228*a*. Copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Altesse le Gouverneur général le 15 avril 1916, au sujet de la transmission au très honorable secrétaire d'Etat pour les colonies du rapport extrait du compte rendu officiel des Débats, contenant le débat sur la motion de sir Wilfrid Laurier concernant les dépenses faites par le comité des obus, ainsi nommé, avec une copie du décret du conseil approuvé le 3 avril courant et autorisant la création d'une commission royale aux fins de tenir une enquête sur certains contrats adjugés par le dit comité des obus, ainsi appelé. Présentée par sir Robert Borden, le 17 avril 1916. . . . . *Pas imprimée.*

229. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 20 mars 1916, pour copie de tous télégrammes, rapports de fonctionnaires, lettres, recommandations et autres documents se rapportant à la nomination de A. Kastella, au poste de surintendant mécanique des dragues, ainsi qu'à sa démission, et aux causes et raisons de sa démission ou renvoi. Présentée le 4 avril 1916.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

230. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 21 février 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres, mémoires, décrets du conseil, rapports et documents concernant la construction de la digue à Grand'Mère, comté de Champlain, province de Québec, par la *Laurentide Co., Limited.* Présentée le 4 avril 1916.—*M. Lemieux*. . . . . *Pas imprimée.*

231. Mémorandum n° 2, touchant le travail du ministère de la Milice et de la Défense—guerre européenne 1914-15—du 1er février 1915 au 31 janvier 1916. Présenté par l'honorable M. Kemp, le 5 avril 1916. . . . . *Imprimé pour les documents parlementaires.*

232. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 mars 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres et requêtes en la possession ou sous la gouverne du ministère des Postes se rapportant à la destitution du maître de poste McRitchie, à North-River-Centre, comté de Victoria, N.-E., et à la nomination de Neil McLeod pour le remplacer. Présentée le 5 avril 1916.—*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

233. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 27 mars 1916, pour copie de tous documents, requêtes, correspondance, télégrammes, recommandations, etc., en la possession du ministre des Postes ou de son ministère, se rapportant à la destination de James Hall, maître de poste à Milford-Haven-Bridge, comté de Guysborough, N.-E., et à la nomination de Guy O'Connor comme son remplaçant. Présentée le 5 avril 1916.—*M. Sinclair.* *Pas imprimée.*

234. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 février 1916, pour rapport indiquant la répartition des arrondissements de scrutin au Manitoba faite par des juges sous l'empire de la loi des élections fédérales, 7-8 Edouard VII, chapitre 26. Présentée le 5 avril 1916. —*Sir Wilfrid Laurier*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

235. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 février 1916, pour copie de plans, profils, rapports, correspondance et tous documents concernant la construction d'un viaduc à Amqui, sur le chemin de fer Intercolonial, à l'endroit appelé Traverse Dubé; ainsi que copie des plans désignant les propriétés de l'Intercolonial à Amqui et du terrain loué à la municipalité d'Amqui, avec copie concernant le dit terrain. Présentée le 5 avril 1916.—*M. Lapointe (Kamouraska)*. . . . . *Pas imprimée.*

236. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 20 mars 1916, pour relevé faisant connaître le nombre de chevaux de remonte achetés dans l'Alberta, les noms des personnes de qui ces chevaux ont été achetés, et le prix que chaque cheval a coûté. Présentée le 6 avril 1916.—*M. Buchanan*. . . . . *Pas imprimée.*

237. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 15 mars 1916, pour état indiquant,—1. Qui a fourni les provisions, les effets d'habillement et autres articles nécessaires aux troupes à North-Sydney et Sydney-Mines depuis le 4 août 1914 et le 1er février 1916. 2. Quels sont les noms des fournisseurs et les sommes payées à chacun, ainsi que les sommes dues à chacun le 1er février 1916 en sus des paiements déjà faits. 3. Si les dites fournitures ont été obtenues par voie de soumissions publiques; dans l'affirmative, de quelle manière les soumissions ont été demandées, et quels sont les noms des soumissionnaires. 4. Si les contrats ont été adjugés dans tous les cas au plus bas soumissionnaire. 5. Quels sont les noms de ceux qui ont soumissionné et le prix stipulé dans chaque soumission. 6. Quelles méthodes différentes ont été suivies pour obtenir des soumissions, et pour quelles catégories d'articles ou de marchandises. Présentée le 6 avril 1916.—*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

238. Décret du conseil n° 680, daté le 23 mars 1916, touchant l'application de la loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1916, dans le cas de différends entre patrons et employés en ce qui concerne la livraison des articles et approvisionnements de guerre. Présenté par par l'honorable M. Roche, le 6 avril 1916. . . . . *Pas imprimé.*

239. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 13 mars 1916, pour copie de la preuve faite devant la commission nommée pour faire une enquête sur les demandes d'indemnité pour dommages à des terrains et autres propriétés dans la ville de Sydney-Mines, N.-E., formulées contre le ministère de la Milice, et du rapport fait sur chaque réclamation ou cas. Présentée le 7 avril 1916.—*M. McKenzie*. *Pas imprimée.*

240. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres et correspondance échangés depuis le 1er octobre 1914 jusqu'à la date actuelle, entre l'Orateur, le greffier de la Chambre des communes, la Commission du Service civil et le ministre des Finances au sujet de la nomination projetée de M. H. Crossby Sherwood à titre d'adjoint du greffier des Ordres et Minutes. Présentée le 7 avril 1916.—*M. Turriff*. . . . . *Pas imprimée.*

240*a*. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, en date du 1er mars 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres et correspondance échangés depuis le 1er octobre 1914 jusqu'à la date actuelle, entre l'Orateur, le greffier de la Chambre des communes, la Commission du Service civil et le ministre des Finances au sujet de la nomination projetée de M. H. Crossby Sherwood à titre d'adjoint du greffier des Ordres et Minutes. Présentée le 10 avril 1916.—*M. Turriff*. . . . . *Pas imprimée.*

241. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 20 mars 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres, recommandations et correspondance se rapportant à la récente nomination d'un gardien de phare à Arisaïg, N.-E. Présentée le 7 avril 1916.—*M. Chisholm (Antigonish)*. . . . . *Pas imprimée.*

242. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 31 mars 1916, pour copie de tous les documents, des lettres et de toute la correspondance se rapportant au passeport accordé à W. F. Bauman, un étranger appartenant à une nation ennemie. . . . . *Pas imprimée.*

243. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres et autres communications adressés avant le 15 août 1914 au gouvernement ou à quelqu'un de ses ministres ou département signalant la nécessité de donner de l'aide aux colons habitant la région de l'Alberta qui souffrait de la sécheresse. Présentée le 10 avril 1916.—*M. Buchanan*. . . . . *Pas imprimée.*

244. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 7 février 1916, pour copie de toute correspondance avec les autorités impériales concernant la législation par le parlement du Royaume-Uni, en réponse à la requête du Parlement canadien demandant d'amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord au sujet du Sénat. Présentée le 10 avril 1916.—*Sir Wilfrid Laurier.*
Imprimée pour les documents parlementaires.

245. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 7 février 1916, pour copie de tous décrets du conseil, lettres, correspondance, mémoires, etc., échangés entre les compagnies contractantes et tout ministère ou ministre de la Couronne, au sujet du service transatlantique de la poste pour la saison d'hiver 1915-16. Présentée le 10 avril 1916.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

246. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 février 1916, pour état donnant les sommes d'argent payées par tous les ministères au *Regina Province and Standard*, au *Moosejaw News*, et au *Saskatoon Star*, respectivement, pendant chacune des années 1914 et 1915. Présentée le 10 avril 1916.—*M. Martin (Régina)*. . . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

247. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 5 avril 1916, pour copie de toutes les questions posées aux candidats pour examens du service civil intérieur depuis le 1er de mai 1912. Présentée le 10 avril 1916.—*M. Boulay*. . . . . *Pas imprimée.*

248. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916,—Etat indiquant (1) quels ont été les officiers recruteurs pour les comtés de Lunenburg, Queen, Shelburne et Yarmouth, N.-E., au cours des mois de juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1915; (2) combien a été payé à chacun d'eux, chaque mois, pour (*a*) salaire, (*b*) débours, (*c*) dépenses; (3) s'ils sont encore employés comme officiers recruteurs; et dans ce cas, (4) quel salaire est payé à chacun d'eux par jour ou par mois. Présentée le 10 avril 1916.—*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

249. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 février 1916, pour état indiquant: 1. Si le gouvernement ou le ministère de la Milice et de la Défense a employé, pour effectuer le recrutement des soldats pour service au delà des mers, des personnes autres que les officiers de la force permanente. 2. S'il en est ainsi, combien de ces personnes ont été employées dans chaque province. Présentée le 11 avril 1916.—*M. Hughes (I.-P.-E.)*. . . . . *Pas imprimée.*

250. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour état donnant les noms et domiciles des membres de la Chambre des Communes et des diverses législatures provinciales en Canada qui sont au service du ministère de la Milice et de la Défense en Canada et au delà des mers; le grade et la solde de chacun d'eux; les noms de ceux qui sont au Canada et les noms de ceux qui sont en Angleterre, et les noms de ceux qui sont ou ont été en service actif sur aucune des lignes de feu. Présentée le 11 avril 1916.—*M. Kyte*. . . . . *Pas imprimée.*

251. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 février 1916, pour état indiquant: 1. Quels montants ont été dépensés à titre de subventions de chemins de fer en Canada en 1912, 1913, 1914 et 1915. 2. Quels sont les montants dépensés dans chaque province, et les noms des lignes subventionnées. 3. Quelles sommes ont été dépensées pour la construction de chemins de fer de l'Etat au cours des années susdites. 4. Quelle somme a été dépensée dans chaque province et le nom de la ligne ferrée pour laquelle cette dépense a été faite. 5. Quelles sommes ont été dépensées pour l'amélioration des ports et rivières en Canada pendant les années susdites. 6. Quelles sommes ont été dépensées dans chaque province, et les endroits où ces sommes ont été dépensées . 7. Quelles sommes ont été dépensées pour la construction de quais publics et de brise-lames et pour dragage dans Cap-Breton-Nord et Victoria, au cours des années 1905 à 1911, inclusivement, y compris la dépense pour les chemins de fer de l'Etat. 8. Quelles sommes ont été dépensées pour les mêmes objets dans le dit comté, au cours des années 1912, 1913, 1914 et 1915. Présentée le 11 avril 1916.—*M. McKenzie*. . . . . *Pas imprimée.*

252. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 mars 1916, pour copies de toutes lettres, télégrammes, etc., échangés entre le département des Travaux publics et le département de la Justice et le conseil de ville de Rigaud, Archibald Macdonald, Elzéar Montpetit, et la *Rigaud Granite Co., Ltd.*, concernant l'édifice militaire. Présentée le 11 avril 1916.—*M. Boyer*. . . . . *Pas imprimée.*

253. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 avril 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres et correspondance se rapportant en quelque manière à une subvention accordée au steamer *Amethyst*, qui naviguait entre Montréal et les ports de Terre-Neuve en 1910-11 et 1911-12. Présentée le 11 avril 1916.—*M. Maclean (Halifax)*. *Pas imprimée.*

254. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 février 1916, pour copie de tous papiers, lettres, télégrammes et autres documents concernant les études faites dans le port de Pictou en vue de la construction d'un nouveau pont par le ministère des Chemins de fer; aussi, état indiquant les sommes d'argent payées pour les dites études, les noms des personnes auxquelles ces paiements ont été faits, et les fins pour lesquelles ils ont été faits. Présentée le 11 avril 1916.—*M. Macdonald*. . . . . *Pas imprimée.*

255. Réponse à une adresse du Sénat, en date du 21 mai 1916, pour état donnant les renseignements suivants par rapport à chacun des pays suivants: la Grande-Bretagne, la France, la Russie, l'Italie, la Belgique, la Serbie, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Confédération de l'Afrique-Sud, pendant chacune des trois dernières années relativement *à*

(*a*) La quantité et la valeur des liqueurs spiritueuses produites ou fabriquées;

(*b*) La quantité et la valeur des liqueurs importées;

(*c*) La quantité et la valeur des liqueurs exportées, et

(*d*) La quantité et la valeur des liqueurs condamnées, donnant dans chaque cas le renseignement quant à chaque sorte de liqueurs spiritueuses séparément. Ordonné que cette réponse soit déposée sur la table.—(*Sénat.*). . . . . *Pas imprimée.*

256. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 mars 1916, pour relevé faisant connaître,—1. Combien de médecins examinateurs sont employés par le ministère de la Milice à Halifax, N.-E. 2. Quels sont leurs noms, leur grade et la solde de chacun d'eux. 3. Si leur temps est consacré entièrement au service de la milice. 4. Dans la négative, quelle est la durée quotidienne de leur service. Présentée le 12 avril 1916.—*M. Maclean (Halifax)*. . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

257. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 avril 1916, pour copie de toute correspondance entre M. J. Antime Roy, de l'Ile-Verte, et le gouvernement fédéral au sujet d'une ferme qui pourrait être vendue ou louée au gouvernement pour en faire une station expérimentale. Présentée le 12 avril 1916.—*M. Paquet*.. .. ..*Pas imprimée.*

258. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 28 février 1916, pour copie du contrat conclu avec la compagnie dite *The Amalgamated Dry Dock and Engineering Company,* pour la construction d'une cale sèche à North-Vancouver, C.-B., de la demande d'une subvention pour ces travaux, et de tous rapports d'ingénieurs, correspondance et autres documents à ce sujet. Présentée le 12 avril 1916.—*M. Pugsley*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

259. Liste des membres des forces expéditionnaires canadiennes qui ont reçu des décorations, médailles et mentions énumérées dans des dépêches, jusqu'à la date du 17 mars 1916. Présentée le 12 avril 1916, par l'honorable M. Kemp.
Imprimée pour les documents parlementaires.

259*a*. Liste des décorations et médailles accordées aux membres de la force expéditionnaire canadienne et aux officiers de la milice canadienne, jusqu'au 17 mars 1916, compilée d'après la *London Gazette* jusqu'à la susdite date. Présentée le 2 mai, par sir Robert Borden.. .. ..*Pas imprimée.*

260. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 13 mars 1916, pour liste des noms de tous les médecins examinateurs de recrues nommés depuis le début de la guerre jusqu'à la date actuelle. Présentée le 13 avril 1916.—*M. Nesbitt*.. .. ..*Pas imprimée.*

261. Réponse indiquant: 1. Combien de jours de travail supplémentaire ont été payés dans le bureau de l'imprimerie du 1er janvier au 1er avril 1916. 2. Les noms des hommes qui ont reçu des paiements. 3. Lesquels de ces hommes formaient l'équipe de jour, et lesquels l'équipe de nuit. 4. Quel taux a été payé à chaque homme pour ce travail supplémentaire, et combien ont été payés au taux d'un jour et demi, et combien au taux de deux jours. Présentée le 17 avril 1916.—*M. Turriff*.. .. ..*Pas imprimée.*

262. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 3 février 1916, pour copie de tous décrets du conseil, lettres, télégrammes, recommandations et autres documents concernant la décision prise par le gouvernement en septembre 1915 d'exiger le paiement de la moitié des cautionnements donnés pour les grains de semence distribués. Présentée le 18 avril 1916.—*M. Knowles*.. .. ..*Pas imprimée.*

263. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 février 1916, pour état donnant le nom, le port d'enregistrement, le tonnage et le nom du patron de tous les chalutiers à vapeur partis du port de Canso, N.-E., en 1915. Aussi, copie de tous rapports et déclarations signés par le patron ou le premier officier de chacun des dits chalutiers qui ont quitté le dit port depuis le 16 avril 1915, tel que requis par un décret du conseil du 16 avril 1915. Présentée le 25 avril 1916.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

264. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 février 1916, pour état indiquant la quantité de blé expédié, chaque mois, au cours des années civiles 1914 et 1915, de Winnipeg à Fort-William et Port-Arthur, et par quels chemins de fer; à Duluth, par le *Canadian Northern* ou chemins de fer alliés; à Minneapolis et Saint-Paul, par le Pacifique-Canadien; au littoral maritime par chemins de fer en territoire canadien; à des ports américains par des lignes ferrées américaines. Présentée le 25 avril 1916.—*Sir Wilfrid Laurier*.. .. ..*Pas imprimée.*

265. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 avril 1916, pour état indiquant: 1. Combien il y a, dans le ministère des Finances, de fonctionnaires qui appartiennent au service extérieur et sont payés à même le crédit affecté à ce service, bien qu'ils soient employés dans le service intérieur. 2. Quels sont les noms de ces fonctionnaires. 3. Quel est le salaire de chacun d'eux. 4. Depuis combien de temps, chacun d'eux a été employé dans ce ministère. 5. Si tous, ou quelques-uns d'entre eux, ont subi un examen; de quelle nature a été cet examen, et à quelle date chaque examen a eu lieu. Présentée le 26 avril 1916.—*M. Turriff*. .. .. *Pas imprimée.*

266. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 février 1916, pour état indiquant: 1. Combien d'employés permanents se trouvaient dans le ministère du Revenu de l'intérieur en 1915-16. 2. Quel en sera le nombre en 1916-17. 3. Quelles sommes ont été payées comme salaires à des employés temporaires, chacun des exercices 1912-13, 1913-14, 1914-15 et 1915-16. 4. Quels sont les noms des employés temporaires et la date de leur nomination. Présentée le 26 avril 1916.—*M. Lanctôt*. .. .. *Pas imprimée.*

267. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 14 courant, indiquant le nombre des recrues jusqu'au premier jour d'avril 1916. *(Sénat.)* .. .. *Pas imprimée.*

268. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 23 mars 1916, pour tous papiers et documents ayant trait à l'évasion et à la libération des prisonniers étrangers ennemis du camp de détention situé à Banff, dans la province de l'Alberta. Ordonné, que cette réponse reste sur la table.—*(Sénat.)* .. .. *Pas imprimée.*

269. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 avril 1916, pour état indiquant: 1. S'il y a en Angleterre un directeur du service du recrutement et de l'organisation pour les forces canadiennes. 2. Quel est son nom, et quelles sont ses fonctions. 3. De combien de personnes se compose le personnel sous ses ordres. 4. Quel est le coût total de son personnel. Présentée le 28 avril 1916. .. .. *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

270. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 11 courant, pour copie de la demande faite par le révérend Isaac Hunter Macdonald, de Kintore, Ontario, au ministère de la Milice, d'une charge d'aumônier ou de major; aussi de toutes copies de lettres, papiers ou télégrammes recommandant la dite demande ou s'y opposant.—(*Sénat*) . . . . *Pas imprimée.*

271. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 29 mars 1916, pour copie de toutes les requêtes qui ont été reçues par le Gouverneur général en conseil demandant le désaveu de l'acte de la législature de la province d'Ontario, chapitre 45, 5 George V, (1915), concernant la Commission scolaire des écoles catholiques romaines de la cité d'Ottawa, et copie de tous les documents, mémoires, rapports, lettres et correspondance concernant les dites requêtes en désaveu, ou concernant le dit acte de la province d'Ontario, 5 George V, chapitre 45. Présentée le 1er mai 1916.—*M. Lapointe (Kamouraska)* . . . . *Pas imprimée.*

271*a*. Décret de l'exécutif et rapport du ministre de la Justice transmettant au lieutenant-gouverneur d'Ontario copie de la pétition de Samuel Genest et autres, demandant le désaveu d'une loi de la législature de l'Ontario, chapitre 45, George V, (1915). Décret de l'exécutif et rapport du ministre de la Justice sur les statuts de la législature d'Ontario passés dans la 5e année du règne de Sa Majesté (1915). Rapport du premier ministre d'Ontario sur la pétition relative au désaveu d'une loi de la législature d'Ontario, chapitre 45 de 5 George V (1915). Présentée le 3 mai 1916.—*M. Lapointe (Kamouraska)* . . . . *Imprimés pour les documents parlementaires.*

272. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 20 mars 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et contrats entre la Commission du havre de Québec et Benjamin Demers, de la paroisse de Saint-Nicolas, comté de Lévis, et concernant l'achat de la carrière de Saint-Nicolas. Présentée le 1er mai 1916.—*M. Bourassa.* *Pas imprimée.*

273. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 13 mars 1916, pour relevé comprenant une liste des vaisseaux appartenant au gouvernement canadien qui sont en service sous l'empire des dispositions de la loi du Service de la marine, une liste de tous les vaisseaux non actuellement en service, leur condition présente et leur adaptabilité au service; aussi copie de toutes lettres, requêtes ou communications échangées avec le gouvernement touchant l'établissement d'une brigade navale canadienne. Présentée le 1er mai 1916.—*M. Macdonald* . . . . *Pas imprimée.*

274. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 mars 1916, pour copie de tous papiers, correspondance et pétitions, y compris le rapport de Charles Bruce, ingénieur, en la possession du ministère de la Marine et des Pêcheries, au sujet de la construction d'un dépôt frigorifique pour la boitte à White-Head, N.-E. Présentée le 1er mai 1916.—*M. Sinclair* . . . . *Pas imprimée.*

275. Réponse en duplicata à un ordre de la Chambre, en date du 17 mars 1915, pour copie de toute correspondance et de tous rapports concernant l'achat de 25,000 pelles d'un modèle spécial, mentionnée dans le décret du conseil, n° 2302, daté le 4 septembre 1914, à la page 38 du mémoire relatif aux opérations du ministère de la Milice et de la Défense, et aussi concernant tous nouveaux achats des dites pelles. Présentée le 1er mai 1916.—*M. Hughes (I.-P.-E.)* . . . . *Pas imprimée.*

276. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 5 avril 1916, pour copie de tous télégrammes, offres, soumissions, rapports, contrats et documents concernant la vente ou autre disposition de munitions d'armes portatives depuis le 4 août 1914. Présentée le 1er mai 1916.*M. Macdonald* . . . . *Pas imprimée.*

276*a*. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, en date du 5 avril 1916, pour copie de tous télégrammes, offres, soumissions, rapports, contrats et documents concernant la vente ou autre disposition de munitions d'armes portatives depuis le 4 août 1914. Présentée le 2 mai 1916.—*M. Macdonald* . . . . *Pas imprimée.*

277. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 février 1916, pour copie de tous documents, correspondance, rapports, etc., concernant le renvoi de J. B. Lévesque, de la Rivière-Ouelle, comme steward sur le steamer *Champlain.* Présentée le 2 mai 1916.—*M. Lapointe (Kamouraska)* . . . . *Pas imprimée.*

278. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 13 mars 1916, pour copie de tous les mémoires, correspondance, rapports, télégrammes, recommandations, ordres, etc., échangés entre le ministère des Chemins de fer et Canaux et les officiers de l'Association protectrice contre le feu, de Saint-Maurice, au sujet de la protection contre le feu sur la ligne du Transcontinental entre la jonction Hervey et la frontière ouest de la province de Québec. Présentée le 2 mai 1916.—*M. Bureau* . . . . *Pas imprimée.*

279. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 20 mars 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres, correspondance et contrats entre le ministère des Chemins de fer et Canaux ou quelqu'un de ses fonctionnaires, y compris les fonctionnaires du chemin de fer Intercolonial, et quelque membre du gouvernement du Nouveau-Brunswick, la compagnie du chemin de fer de Saint-Jean à Québec ou quelqu'un de leurs employés, au sujet de l'exploitation de la voie ferrée dite *Valley Railway,* dans la province du Nouveau-Brunswick, depuis le 1er octobre 1914 jusqu'à date. Présentée le 2 mai 1916.—*M. Carvell* . . . . *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Suite.*

280. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 avril 1916, pour copie d'un certain bail consenti par le gouvernement du Canada à un nommé J. A. Culverwell, louant une certaine force hydraulique sur le réseau de la Trent, connue sous le nom de Burleigh-Falls; de tout transfert du dit bail et du consentement du gouvernement en la matière; aussi, de tous documents, correspondance, télégrammes, soumissions, rapports, contrats, etc., se rapportant au bail original susdit. Présentée le 2 mai 1916.—*M. Burnham.* *Pas imprimée.*

281. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 12 avril 1916, pour copie de toutes pétitions, correspondance, etc., concernant l'achat par le gouvernement du chemin de fer Québec et Saguenay.—(*Sénat*) . . . . *Pas imprimée.*

282. 1. Copie de la lettre du président de la compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer du Canada au premier ministre au sujet de certaines propositions concernant la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique. 2. Liste des obligations, débentures, emprunts et effets payables, non soldés au 1er janvier 1916, et les paiements d'intérêts à servir par la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique, et la compagnie des lignes subsidiaires du Grand-Tronc-Pacifique. 3. Mémoire *re* la loi de garantie du *Grand Trunk Pacific,* et les fonds prélevés sur les obligations émises sous le régime de cette loi. 4. Sommaire indiquant les obligations, etc., autoriseés, émises et non soldées ainsi que le produit net d'icelles, comme aussi l'intérêt payable pour les années 1916 et 1917 (computé au 29 février 1916), quant au chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique et ses lignes subsidiaires. 5. Avances faites par la compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer, computées à la date du 29 février 1916. 6. Etats financiers du réseau du chemin de fer *Canadian Northern,* à la date du 15 avril 1916. 7. Mémoire *re* loi de garantie du chemin de fer *Canadian Northern,* 1914, et le produit des obligations émises sous le régime de cette loi. 8. Lettre de G. A. Bell, contrôleur financier du ministère des Chemins de fer et Canaux, au premier ministre, relative à l'émission de ses certificats à l'effet de libérer les fonds prélevés sur les obligations à 4 pour 100, au total de quarante-cinq millions de dollars, garanties par le gouvernement fédéral. Présentée par sir Robert Borden, le 3 mai 1916. *Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.*

282*a*. Copies d'un acte de fiducie couvrant une émission de $16,000,000 d'obligations du Grand-Tronc-Pacifique garanties par le gouvernement fédéral. Présentées le 5 mai 1916, par sir Thomas White. . . *Imprimées pour la distribution et les documents parlementaires.*

282*b*. Copies d'un acte de fiducie couvrant une émission de $45,000,000 d'obligations du chemin de fer *Canadian Northern* garantie par le gouvernement fédéral et effectuée en vertu de la loi de 1914. Présentées le 5 mai 1916, par sir Thomas White. *Imprimées pour la distribution et les documents parlementaires.*

283. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 février 1916, pour état indiquant,—1. Quelles sommes ont été payées pour de nouveaux édifices et pour réparations au Collège militaire royal et à Fort-Henry, chacune des années 1912, 1913, 1914 et 1915. 2. A qui ces deniers ont été payés, et quel en a été le montant dans chaque cas. 3. Pour quelle partie des travaux des soumissions ont été demandées, et quel était le montant stipulé dans chaque soumission reçue. Présentée le 3 mai 1916.—*M. Edwards*. . *Pas imprimée.*

284. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 27 mars 1916, pour état donnant les noms et adresses de toutes les personnes au service des divers ministères du gouvernement fédéral dans les comtés du Cap-Breton, Victoria, Inverness, Richmond, Guysborough, Antigonish et Pictou, province de la Nouvelle-Ecosse. Présentée le 4 mai 1916.—*M. Carroll*. . . . . *Pas imprimée.*

285. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 février 1916, pour relevé faisant connaître le montant payé pour impressions faites en dehors du Bureau de l'imprimerie, dans chaque province, au cours de chacune des années 1912, 1913, 1914 et 1915, et à qui ces deniers ont été payés. Présentée le 5 mai 1916.—*M. Best*. . . . . . *Pas imprimée.*

285*a*. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, en date du 17 février 1916, pour relevé faisant connaître le montant payé pour impressions faites en dehors du Bureau de l'imprimerie, dans chaque province, au cours de chacune des années 1912, 1913, 1914 et 1915, et à qui ces deniers ont été payés. Présentée le 17 mai 1916.—*M. Best.* *Pas imprimée.*

286. Rapport de la Commission de conservation sur les systèmes d'aqueducs et de drainage du Canada. Présènté le 8 mai 1916, par l'honorable M. Hazen. . . . . . *Pas imprimé.*

287. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 avril 1916, pour état indiquant: 1. Combien il y a, dans le ministère des Douanes, de fonctionnaires qui appartiennent au service extérieur et sont payés à même le crédit affecté à ce service, bien qu'ils soient employés dans le service intérieur. 2. Quels sont les noms de ces fonctionnaires. 3. Quel est le salaire de chacun d'eux. 4. Depuis combien de temps, chacun d'eux a été employé dans ce ministère. 5. Si tous, ou quelques-uns d'entre eux, ont subi un examen; de quelle nature a été cet examen, et à quelle date chaque examen a eu lieu. Présentée le 10 mai 1916.—*M. Turriff*. . . . . *Pas imprimée.*

288. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 6 mars 1916, pour relevé faisant connaître les sommes payées en vertu de la clause rétroactive de la loi imposant un droit de 50 cents par gallon de preuve sur tous les spiritueux retirés d'entrepôts entre la date de la déclaration de la guerre et la date de l'adoption de la dite loi; qui a payé ces sommes et à quelle date elles l'ont été. Présentée le 10 mai 1916.—*M. Graham.* *Pas imprimée.*

VOLUME 28—*Fin.*

289. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 février 1916, pour état donnant les noms de tous les fonctionnaires du gouvernement, dans le service intérieur et le service extérieur, qui se sont enrôlés depuis le 4 août 1914 pour servir au delà des mers, et les noms de ceux qui se sont enrôlés depuis la dite date pour faire du service dans le pays; aussi, état donnant le salaire reçu par chacun d'eux avant leur enrôlement; et le chiffre de la solde reçue par chacun d'eux depuis leur enrôlement, indiquant ceux (s'il en est) qui continuent à recevoir le salaire qui leur était payé avant leur enrôlement, et le chiffre du dit salaire. Présentée le 10 mai 1916.—*M. Kyte*.. .. ..*Pas imprimée.*

290. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 26 avril 1916, pour copie de l'arrangement entre le gouvernement du Canada, agissant dans l'intérêt du Transcontinental, de la compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien et de la compagnie du chemin de fer Canadien-Nord pour la construction, l'exploitation et l'entretien d'une station commune, dont ces trois chemins de fer devront se servir, dit l'honorable ministre intérimaire des Chemins de fer ("Hansard", page 2690).—*(Sénat.)*.. .. ..*Pas imprimée.*

291. Réponse à une humble adresse du Sénat, en date du 29 mars 1916, à Son Altesse Royale le Gouverneur général, demandant à Son Altesse Royale de faire déposer sur la table du Sénat un état de toutes les dépenses jusqu'à date de deniers publics à Port-Nelson; aussi une estimation des nouvelles dépenses nécessaires pour compléter les travaux à Port-Nelson, sur la baie d'Hudson.—*(Sénat.)*.. .. ..*Pas imprimée.*

292. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 avril 1916, pour copie de toute enquête, lettres, correspondance quelconque au sujet de la destitution de J. B. Deschênes et de Thomas Bernier, employés sur l'Intercolonial, à la Rivière-du-Loup. Présentée le 12 mai 1916.—*M. Boulay*.. .. ..*Pas imprimée.*

293. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 19 avril 1916, pour relevé contenant la liste des déchiffreurs de dépêches et de censeurs employés à Halifax depuis le début de la guerre, avec noms, dates de nomination, somme totale payée, noms des personnes qui ont recommandé ces employés, et l'occupation antérieure de chacun d'eux. Présentée le 12 mai 1916.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

294. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 22 mars 1916, pour état indiquant si le ministère de la Milice et de la Défense a actuellement une liste des compagnies, firmes ou personnes résidant à Halifax, N.-E., auxquelles sont demandées des soumissions pour fournitures de guerre pour le dit ministère ou la commission des achats de guerre; et dans ce cas, quels sont les noms de ces compagnies, firmes ou personnes; si pendant l'année civile 1915, des soumissions publiques ont été demandées pour des fournitures de guerre à Halifax; et dans ce cas, quelle était la nature des fournitures pour lesquelles des soumissions ont été demandées, à qui ont été adjugés les contrats, et à quels prix les diverses fournitures spécifiées. Présente le 12 mai 1916.—*M. Maclean*. .*Pas imprimée.*

295. Rapports des ingénieurs au sujet du chemin de fer Lotbinière et Mégantic; le chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix, entre Québec et le Cap-Tourmente,—le chemin de fer Québec et Saguenay entre le Cap-Tourmente et Nairn-Falls, près de la Malbaie. Présentés le 15 mai 1916, par l'honorable M. Reid.. .. ..*Pas imprimée.*

295*a*. Correspondance se rapportant à l'offre de vente au gouvernement du Canada des chemins de fer Québec, Montmorency et Charlevoix, Québec et Saguenay, et Lotbinière et Mé-Présentés le 15 mai 1916, par l'honorable M. Reid.. .. ..*Pas imprimés.*

296. Réponse à une adresse à Son Altesse Royale le Gouverneur général, en date du 1er mars 1916, pour copie de tous télégrammes, lettres, correspondance, décrets du conseil, etc., se rapportant au transfert par le gouvernement de l'Ontario au gouvernement fédéral des droits appartenant au premier de ces gouvernements dans et sur les lacs, barrages, etc., à proximité ou formant partie du réseau des voies fluviales de la vallée de la Trent. Présentée le 17 mai 1916.—*M. Graham*.. .. ..*Pas imprimée.*

297. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er mai 1916, pour copie de tous papiers, télégrammes, lettres et autres documents concernant la décision prise à l'effet d'ériger un élévateur régional à Calgary, Alta. Présentée le 17 mai 1916.. .. ..*Pas imprimée.*

298. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 12 avril 1916, pour état donnant le plan et la description de la ligne de quais permanents projetés dans le port de Pictou, et copie de tous papiers, lettres, télégrammes et autres documents concernant la construction des dits quais. Présentée le 17 mai 1916.—*M. Macdonald*.. .. ..*Pas imprimée.*

299. Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 février 1916, pour copie de tous télégrammes, soumissions, offres, lettres et autres documents concernant les arrangements pour la manutention des marchandises et du charbon à Pictou en ce qui concerne les bateaux faisant le service d'hiver entre Pictou et l'Ile-du-Prince-Edouard pendant la saison de 1914-15 et la présente saison. Présentée le 18 mai 1916.—*M. Macdonald.*
Pas imprimée.

CANADA

RAPPORT ANNUEL

DU

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES

POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

1915

(*Traduit de l'anglais*)

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR J. DE L. TACHÉ, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1915

[N° 27—1916.]

Au Feld-Maréchal Son Altesse Royale le Prince Arthur William Patrick Albert, Duc de Connaught et de Strathearn, C.J., C.C., C.P., etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion du Canada.

PLAISE À VOTRE ALTESSE ROYALE:

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Altesse Royale le rapport annuel du département des Affaires des Sauvages pour l'exercice clos le 31 mars 1915.

Respectueusement soumis,

WILLIAM JAMES ROCHE,
Surintendant général des Affaires des Sauvages.

OTTAWA, octobre 1915.

TABLE DES MATIÈRES.

PARTIE I.

PARTIE II.

INDEX

NOTE.—Toute la pagination se rapporte à la Partie II, sauf lorsqu'il est fait mention particulièrement de la Partie I.

A

B

B

C

C

D

E

F

F

G

H

I

I

J

K

L

L

Mac ou Mc

M

M

N

O

O

P

Q

R

St

S

T

U

V

W

Y

RAPPORT

DU

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1915

A l'honorable W. J. Roche, M.D., M.R.C.P., L.L.D.,
Surintendant général des Affaires des sauvages,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du département des Affaires des sauvages pour l'exercice clos le 31 mars 1915.

L'exercice a été paisible et comparativement dénué d'événements pour les sauvages. Lors de la rédaction de mon dernier rapport, on craignait que les désavantages commerciaux attribués à la guerre occasionneraient des souffrances. Je suis aujourd'hui heureux de consigner que les sauvages ont passé l'hiver d'une manière exceptionnellement bonne, et qu'il y a eu très peu d'indigence parmi eux. En présence des conditions climatériques défavorables et de la dépression industrielle générale, ils ont accusé des résultats très dignes de louange dans l'agriculture et dans leurs autres entreprises.

Une nouvelle et agréable caractéristique du dernier exercice a été la visite à Ottawa et des réserves des sauvages du Canada faite par M. F. H. Abbott, le secrétaire de la Commission des sauvages des Etats-Unis. Au mois d'août dernier, M. George Vaux, fils, le président de la commission, a adressé une lettre demandant que le secrétaire soit autorisé à faire une étude rapide de l'administration des affaires des sauvages au Canada, en vue d'obtenir des suggestions qui pourraient être utiles au gouvernement américain. Cette communication a été reçue avec intérêt et faveur, et, par suite, le 28 août, M. Abbott est arrivé à Ottawa, où il est resté quelques jours, puis il a consacré une quinzaine à visiter les réserves d'Ontario et de Québec. M. Abbott est retourné à Ottawa le 10 septembre, et, le lendemain, il est parti pour l'Ouest, où il a occupé un mois à l'étude du service du département dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Il est retourné à Ottawa le 10 octobre, puis il est parti pour Washington. La rapide perception, la claire compréhension et la prompte appréciation manifestées par M. Abbott ont rendu particulièrement aisée et agréable l'explication de nos systèmes et de nos mesures administratives, et la lecture de son rapport, publié le 4 février 1915, a fait sur les fonctionnaires de ce département une profonde impression d'une rare exactitude sous tous rapports.

Dans les premières pages de son rapport, M. Abbott fait tout particulièrement ressortir la brièveté, la lucidité et l'efficacité de la loi des sauvages du Canada, qu'il oppose, pour citer ses propres termes: "aux milliers de pages de lois, de règles et de règlements, dont plusieurs sont confus, contradictoires et discordants, qui entravent l'efficacité du service des sauvages aux Etats-Unis". Il ajoute même: "J'aurais pu rapporter dans ma poche à Washington toutes les lois, toutes les règles et tous les règlements relatifs à l'administration des sauvages". M. Abbott a mentionné d'une

façon agréable et complimentaire " l'esprit de fidélité et de corps du service des sauvages du Canada ", et il a semblé pénétré du fait qu'il " n'y a pas de ' mouchards ' pour suivre les pistes des agents ", et que tous les employés sont traités " avec dignité et respect ". Il loue la méthode canadienne de voter des crédits, et il semble favoriser le plus grand degré de responsabilité imposée aux agents et au surintendant dans ce pays dans l'administration des affaires financières particulières de sauvages.

En ce qui concerne l'œuvre d'enseignement, M. Abbott juge, qu'à une exception près, les écoles des sauvages du Canada ne sont pas égales à celles de son propre pays, sous le rapport de l'équipement, mais il considère que ce désavantage est amplement compensé par les résultats avantageux qui découlent du conciliant esprit de coopération qui règne au Canada entre le département et les différentes religions. Il compare ce trait caractéristique aux mesures administratives des Etats-Unis, qui n'accordent aucun appui financier à l'œuvre éducationnelle des missionnaires, et l'extrait suivant de son rapport prouve sa présence en faveur du système canadien:—

> " La différence qui existe entre le Canada et les Etats-Unis, en ce qui concerne l'attitude envers les Eglises qui se livrent à une œuvre d'éducation et d'évangélisation parmi les sauvages, est que, depuis le commencement, le Canada a franchement reconnu sa dette envers les Eglises, et leur besoin d'une aide continuelle, tandis que, en soulevant le fétiche de la " séparation de l'Eglise et de l'Etat ", le gouvernement a amoindri la valeur de l'œuvre des missionnaires parmi les sauvages, et il est venu près de priver les jeunes sauvages des bienfaits réels de l'instruction religieuse dans les écoles."

M. Abbott donne une description détaillée et exacte des différentes réserves qu'il a visitées. Il formule une observation spéciale sur l'état de quelques-unes des colonies sauvages les plus perfectionnées et les plus prospères, comme, par exemple, la colonie des anciens élèves de Buttes-La-Lime, les Six-Nations à Brantford, les Iroquois à Caughnawaga, les Abénakis, les Hurons de Lorette et d'autres; chez ceux-ci, il discerne les fruits de la politique canadienne, qui s'efforce de développer des groupes de sauvages civilisés qui retiennent néanmoins les anciennes coutumes de leurs tribus et l'organisation exécutive, ce qui est en opposition avec la politique du gouvernement des Etats-Unis, dont les efforts ont toujours tendu, en séparant l'individualité du sauvage, à effacer son identité de race, de manière à en faire, dans une génération, un citoyen américain.

Le rapport comporte une annexe considérable, qui renferme des extraits et des explications résumés de certains articles de la loi des sauvages, ainsi que des copies de statistiques et d'autres formules employées dans l'expédition des affaires de routine des différents services du département.

Le seul point saillant dans lequel M. Abbott critique un peu l'attitude de ce département est celui qui concerne la question d'affranchissement. A ce sujet, il caractérise comme prudente et réservée l'attitude du gouvernement canadien, et bien qu'il ne soit pas du ressort de notre politique de suivre l'exemple des autorités américaines, notre fin ultime n'en est pas moins la même que la leur.

J'ai moi-même, pendant quelque temps, été en faveur de l'opportunité qu'il y a d'adopter des mesures en vue de l'affranchissement des sauvages du Canada, et je peux citer l'extrait suivant de mon dernier rapport:—

> "Le principe radical à la base de notre politique d'administration des sauvages est de les tenir attachés à la terre, donnant en même temps la plus

grande liberté aux particuliers de gagner leur vie avec aisance par tout effort honnête. Il est sage de ne pas confier la propriété absolue d'un terrain à des particuliers jusqu'à ce qu'il ne soit pas douteux qu'ils sont capables de se protéger contre les desseins de gens intéressés, qui n'ont pas en vue leur bien-être mais simplement de tirer le plus grand profit possible d'une transaction de terrain. La loi qui régit l'affranchissement a besoin d'une réforme, particulièrement en ce qui a trait à l'affranchissement des sauvages, non de la classe professionnelle, qui demeurent hors des réserves et qui subviennent à leurs propres besoins, et qui ne veulent pas demeurer avec la bande mais obtenir tous les droits de citoyens. La loi qui est actuellement en vigueur ne permet pas l'affranchissement de ces sauvages, et j'ai confiance qu'il est possible d'obtenir des lois faites dans les meilleurs intérêts de cette classe qui se développe."

On espère que ceux qui s'intéressent aux travaux du département liront avec satisfaction les recommandations suivantes que M. Abbott a soumises à la commission des commissaires des sauvages à Washington comme résultat de son enquête sur les affaires des sauvages au Canada. De plus, il est assez certain qu'une enquête sur les affaires des sauvages aux Etats-Unis nous serait une source de bien des recommandations de valeur. Nous ne pouvons nous empêcher de considérer avec envie les crédits généreux votés par ce gouvernement pour les affaires des sauvages, et ceux-ci offrent par eux-mêmes une image éloquente du sincère désir de ce pays de promouvoir le bien-être de ses aborigènes.

RÉSUMÉ DES SUGGESTIONS

On lira plus bas quelques-unes des particularités de la loi et de l'administration des sauvages du Canada qui méritent d'être étudiées soigneusement en ce qui concerne les affaires des sauvages aux Etats-Unis.

1. La brève et simple Loi des sauvages du Canada fournit une forme et un plan qui conviennent à une loi des sauvages consolidée adaptée aux coutumes, aux usages et aux lois des Etats-Unis.

2. On devrait passer une loi semblable à celle du Canada définissant un sauvage.

3. Bien qu'il soit trop tard pour adopter la politique de "réserve fermée" aux Etats-Unis, nous devrions diminuer la répartition de nos réserves non réparties et faire de l'usage profitable une condition pour faire d'autres répartitions, suivant la pratique du Canada dans la concession de "situations" à ses sauvages.

4. La condition des métis du Canada, si nous n'avions pas d'exemples semblables dans ce pays, devrait être un avertissement de ne pas enlever trop tôt les restrictions des terres des sauvages aux Etats-Unis.

5. Le système canadien de coopération entre le gouvernement et les Eglises en vue de l'éducation et de l'évangélisation des sauvages et l'emploi des fonds du gouvernement pour payer leur éducation et leur subsistance dans les écoles de différentes religions et de payer une partie ou le salaire entier des gardes employés dans les hôpitaux d'Eglises où on soigne les sauvages, mérite d'être étudié sérieusement dans ce pays.

6. L'exercice de l'autorité de magistrat par les agents des sauvages du Canada est une des principales raisons de l'efficacité de son administration sur ses réserves de sauvages. Le Congrès devrait conférer une juridiction semblable aux surintendants des sauvages aux Etats-Unis.

7. La procédure précise judiciaire pour la punition des délits sur les réserves sauvages du Canada suggère un bon substitut à la procédure anormale, incomplète, non régularisée et irresponsable des soi-disant cours des délits des sauvages sur les réserves non réparties des sauvages aux Etats-Unis.

8. Les lois sur la vente des boissons enivrantes aux sauvages et les méthodes de les administrer au Canada, fournissent des modèles que notre gouvernement devrait adopter.

9. La colonie de Buttes-La-Lime pour les anciens élèves réunit des méthodes idéales pour instruire les élèves qui reviennent, qu'il est praticable d'adopter dans un grand nombre des réserves des Etats-Unis.

10. On pourrait adopter ici avec profit le système simple, libéral et localisé de diriger les affaires financières des sauvages au Canada.

11. Le système de diriger l'industrie de l'élevage du bétail au Canada, particulièrement le système sur la réserve des Pieds-Noirs, est idéal pour les réserves de ce pays, et il est supérieur à tout système adopté aux Etats-Unis jusqu'ici.

12. Le fait qu'on n'a pas opéré un seul transfert l'an dernier, dans le service des agents du Canada, est une suggestion éloquente à ceux qui s'occupent de l'administration des affaires des sauvages dans ce pays, où on transfère annuellement presque la moitié du service.

POPULATION.

Le total de la population des sauvages demeure à peu près le même que l'année dernière. Il y a comme d'habitude une augmentation considérable accusée dans le nombre des habitants de quelques bandes et des diminutions correspondantes dans d'autres. Le tableau ci-inclus indique une diminution nette de 243; ce nombre ne représente pas cependant une diminution réelle, mais il est le résultat de la compilation d'un recensement plus exact pour l'extrême nord; la colonisation graduelle de cette partie du pays rend plus facile l'obtention de statistiques exactes.

Si on examine le tableau mentionné, on verra qu'il y a des augmentations dans l'Alberta, dans la Colombie-Britannique et dans le Manitoba. L'augmentation dans le Québec et la diminution correspondante dans l'Ontario est due à ce qu'on a inclus la bande Abitibi dans la première province, cette bande ayant été jusqu'ici été comprise dans l'Ontario. On trouvera des diminutions dans le Nouveau-Brunswick, dans la Nouvelle-Ecosse et dans la Saskatchewan. La diminution au nord-ouest est due aux causes qu'on a expliquées ci-dessus. On trouvera à la page 58 et par province à la page 60 une récapitulation complète du recensement des sauvages par inspectorats.

Provinces et districts.	Population.	
	1914.	1915.
Alberta	8,281	8,500
Colombie-Britannique	25,370	25,399
Manitoba	10,290	10,798
Nouveau-Brunswick	1,906	1,862
Nouvelle-Ecosse	2,050	2,042
Ontario	26,419	26,162
Ile-du-Prince-Edouard	288	288
Québec	12,935	13,174
Saskatchewan	9,779	9,775
Territoires du Nord-Ouest	4,928	4,003
Yukon	1,528	1,528
Total	103,774	103,531
Esquimaux	3,447	3,447
Total	107,221	106,978

ÉTAT DE SANTÉ.

En général, les Indiens ont joui d'une assez bonne santé pendant l'année. Au mois de janvier il s'est déclaré, dans le district de Winnipeg, une sérieuse épidémie de petite vérole; toutefois, les mesures effectives et promptes adoptées par les médecins et autres fonctionnaires du ministère ont réussi à localiser exactement et à enrayer ce fléau; la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest a rendu de grands services au ministère en établissant sur les lieux une quarantaine sévère.

Le ministère maintient un service médical qui permet aux sauvages de recevoir les soins nécessaires de médecins capables qui sont salariés ou payés sur reddition de comptes. Des gardes-malades ont été nommées dans plusieurs réserves, et, dans la plupart des cas, leur dévouement et leurs soins ont eu les plus heureux résultats.

Dans la province d'Ontario, on est actuellement à faire des expériences par lesquelles on combattra avec avantage la propagation de la tuberculose chez les sauvages; on a fait des inspections médicales complètes dans les réserves et plusieurs cas naissants ont été confiés à des sanatoriums. On s'est efforcé d'implanter dans les demeures des sauvages des principes d'hygiène; on a détruit toutes les cabanes insalubres et répandu partout des circulaires au sujet de la ventilation, de l'enlèvement des déchets, et d'autres mesures de prudence. C'est le but du ministère d'adopter la même politique pour les autres provinces, mais pour y arriver, il faudra placer à sa disposition des crédits plus considérables que ceux qui ont été votés jusqu'ici.

Dans nos pensionnats on accorde beaucoup d'attention à tout ce qui relève de l'hygiène et de la santé. On y pratique des exercices physiques et on insiste surtout, parmi les enfants, sur les bienfaits de l'air pur et de la propreté personnelle; ce genre d'instruction propagé chez les enfants ne devrait pas manquer d'influencer les adultes de la réserve.

Dans les districts éloignés il est très difficile d'introduire des mesures prophylactiques effectives chez ces peuplades à cause de leurs habitudes nomades. Cependant, on a donné à nos agents et surveillants des instructions soignées et détaillées touchant l'hygiène chez les sauvages.

La circulaire suivante, comportant une série simple de questions et de réponses destinées à éveiller l'attention des types les plus primitifs d'entre les sauvages, a été affichée dans des endroits voyants des réserves; on l'a traduite en syllabique cris.

INSTRUCTIONS QUI EMPÊCHERONT LES SAUVAGES DE PRENDRE LA TUBERCULOSE, SI ELLES SONT OBSERVÉES.

L'air.

1. L'air pur m'est-il bon? Sans lui je ne peux pas vivre.
2. L'air est-il parfois mauvais? Oui. Il devient très empoisonné.
3. Qu'est-ce qui l'empoisonne? Chaque fois qu'on respire, on jette du poison dans l'air.
4. A quoi ressemblent ces poisons? Quelques-uns sont des gaz empoisonnés, d'autres ressemblent à de petites graines de poison (germes).
5. Me feront-ils mal? Oui. Ils me tueront à la fin.
6. Comment puis-je éviter ces poisons? En me tenant toujours dans l'air pur.

Le soleil.

1. Dois-je laisser entrer le soleil? Oui, tout ce que je peux en laisser entrer.
2. Pourquoi dois-je laisser entrer le soleil? Parce que rien autre chose ne nettoie si bien la chambre.
3. Comment le soleil nettoie-t-il la chambre? Il tue tous les germes empoisonnés qu'il atteint.
4. Devrais-je m'asseoir au soleil? Oui, je dois toujours m'y tenir quand c'est possible.
5. Pourquoi dois-je le faire? Parce que cela tuera les germes empoisonnés qui sont dans mon sang.

La fenêtre.

1. Dois-je ouvrir la fenêtre? Oui.
2. Quand dois-je ouvrir ma fenêtre? Tout le jour et toute la nuit.
3. Le froid ne me fera-t-il pas mal? Le froid ne nuit à personne.
4. Pourquoi dois-je ouvrir la fenêtre? Parce que je ne peux pas devenir fort sans le faire.
5. Les courants d'air ne me nuiront-ils pas? Je dois m'arranger de façon à les éviter autant que possible.
6. Quel est le bon effet d'ouvrir la fenêtre? Cela laisse entrer l'air pur qui nettoie mon sang.

Lavage.

1. Dois-je me laver? Oui, aussi souvent que possible.
2. Pourquoi dois-je me laver? Parce qu'une peau nette me tient en bonne santé.
3. Dois-je employer de l'eau froide? Oui, tous les jours.
4. Me nuira-t-elle? Pas du tout. Elle me rendra très fort.
5. Comment le fait-elle? Elle fait voler mon sang dans tout mon corps.
6. Quel est le bon effet de ceci? Le sang transporte de la nourriture dans toutes les parties du corps et en lave tous les poisons.
7. L'eau chaude est-elle bonne? C'est mieux que rien du tout.

Crachement.

1. Est-il mauvais de cracher dans la maison? Oui, et sur le sol à l'extérieur. C'est malpropre, dangereux et cruel.
2. Pourquoi? Quel mal cela fait-il? Cela répand des poisons partout et nuit à tout le monde.
3. Comment? Les crachats sont remplis de germes empoisonnés.
4. Comment les germes nous atteignent-ils? Ils se libèrent dès que les crachats sèchent et ils peuvent alors voler ça et là.
5. Que nous font les germes? Ils entrent en nous avec notre respiration et mangent nos poumons.
6. Dois-je ne jamais cracher? Jamais, sauf dans un morceau de linge ou dans un papier, que je dois immédiatement brûler.

Quelques "abstenez-vous".

1. Ne buvez pas de whiskey. Le whiskey et autres breuvages semblables sont les fléaux de l'univers.
2. Ne jetez pas d'eau sale près de la maison ou près des puits.

3. Ne négligez pas d'appeler le médecin lorsque vous êtes gravement malade; et quand vous l'appelez, aidez-le.

4. Ne portez pas de mocassins mouillés. Ils peuvent ne pas coûter cher, mais ils ne sont pas hygiéniques.

5. Ne gardez pas de chiens dans la maison. Ils y apportent de la malpropreté.

6. Ne chassez pas pour $100 par saison si vous pouvez faire $1,000 par la culture. Apprenez à cultiver.

7. Ne soyez pas malpropres. L'eau est gratuite là où vous demeurez.

8. Eloignez les mouches de votre nourriture. Elles apportent des maladies.

9. Buvez de l'eau pure seulement. L'eau se purifie en bouillant.

HABITATIONS.

On remarque un progrès constant dans les habitations des sauvages et dans leur manière de vivre. Ceci est grandement dû aux efforts des anciens élèves, dont l'influence pour le bien fait grand honneur à la politique éducative du département. Dans l'extrême nord et les districts environnants il est difficile d'instruire les sauvages sur les principes de l'hygiène. Mais nos agents font un effort spécial pour en finir avec les cabanes surpeuplées et malsaines dans lesquelles on a vécu pendant la période de transition entre la vie sous tente et l'habitation des maisons modernes. Dans les parties les plus colonisées du pays, on a trouvé que la situation sanitaire se rapprochait beaucoup de celle qu'on remarque dans la moyenne des agglomérations de blancs. Dans les écoles sauvages, on s'intéresse particulièrement à instruire les jeunes femmes sur les devoirs domestiques, et il s'ensuit un changement très appréciable dans l'apparence et la propreté de leurs habitations. On trouvera dans certains rapports d'agents, partie II, des détails concernant les habitations des sauvages.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS.

Dans le passé, nous n'avons pas parlé de l'activité du département en fait de constructions et nous nous proposons de mettre dans le dossier, chaque année, un état indiquant les travaux accomplis. C'est la politique du département de remplacer, tel que requis, les vieilles constructions bâties dans la contrée pour servir de pensionnats et d'écoles industrielles aux garçons et fillettes sauvages, par des édifices modernes pourvus des commodités hygiéniques les plus récentes. Tel qu'indiqué plus loin dans le rapport, trois des maisons d'école construites en 1914 remplaçaient des constructions bâties il y a des années qui n'étaient plus de service.

Les bâtiments requis aux agences: habitations, étables et magasins, sont réparés et agrandis suivant les besoins du service. Ces dernières années, nous avons trouvé qu'il fallait remplacer, d'un bout à l'autre des provinces de l'Ouest, les bâtiments construits par les officiers qui représentaient d'abord le gouvernement dans le pays non colonisé. Ces premiers postes de civilisation consistaient, pour la plupart, en des cabanes de bois rond qui s'étaient disloquées avec le temps. Elles sont disparues, petit à petit et ont été remplacées par des bâtiments modernes. C'est notre intention de faire en sorte que les édifices des agences et leur environnement servent d'exemples aux sauvages et soient dignes du service du gouvernement, tant en ce qui concerne l'apparence que l'utilité pratique. Le département a été cordialement secondé par ses officiers dans la poursuite de ce but.

Au cours de la saison de 1914, de nouveaux pensionnats ont été construits à l'île Kuper, au Portage-la-Prairie, à la Maison Norvégienne et à Le-Pas. Les trois premiers remplaçaient de vieilles constructions et le dernier a été établi pour accommoder les enfants de l'agence de Le-Pas, dont plusieurs allaient auparavant à l'école industrielle de Battleford, qui a fermé ses portes le 31 mai 1914.

Des hôpitaux ayant toutes les commodités hygiéniques modernes ont été construits sur les terrains des écoles de Norway-House et de Le-Pas. Chacun peut loger quatorze patients et le personnel.

On a construit une école, qui sert en même temps de résidence pour l'institutrice, dans la partie de Port-Elgin de la réserve du Cap-Croker, et un nouvel externat sur la réserve de la rivière à l'Anguille, dans le Nouveau-Brunswick.

On a construit de nouveaux édifices d'agence, ce qui comprend trois résidences, un bureau et un magasin, sur l'agence de l'Amadou, et des résidences pour les cultivateurs sur les réserves de Gordon, de Muscowpetung, du Pauvre-Homme, du lac au Canard, du lac au Sable et d'Alexander.

On a construit une prison provisoire en béton sur la réserve de Rama.

Au cours de la saison actuelle, 1915, à part deux exceptions, il ne s'est pas fait de grandes entreprises de construction.

Vingt-trois résidences de sauvages sont en construction sur la réserve de Muscowpetung qui doivent remplacer celles qu'il a fallu détruire à cause des fréquentes épidémies de petite vérole qu'elles occasionnaient.

Les granges si commodes qu'il y avait sur le terrain de l'institut Mount-Elgin ont été détruites par l'incendie le 24 mai dernier, et on est à construire des bâtiments modernes pour les remplacer.

On construit des externats améliorés aux réserves de la rivière Fisher, de Fairford et du Côté, dans le Manitoba, et sur la réserve de Parry-Sound, dans l'Ontario.

La bâtisse du conseil, à l'île de la Chapelle, Nouveau-Brunswick, a été détruite par l'incendie en 1914, et l'on est à en construire une nouvelle.

Autres constructions en cours: résidence de l'institutrice à la Terre-de-l'Anguille; bâtisse du bureau à l'agence de Buttes-La-Lime; cottage du surveillant et étable sur la réserve de la Longue-Plaine. On construit aussi des dépendances près des écoles industrielles de la Corne-du-Cerf et de Kootenay.

AGRICULTURE.

Il se fait, dans l'Ontario, une expérience agricole intéressante qui, si elle réussit, se répétera sans doute dans les autres provinces.

Dans le passé, les sauvages de l'Ontario, comme ailleurs, se sont peu appliqués à développer l'agriculture sur leurs terres. Ces dernières années, cependant, le département a encouragé les professeurs des écoles sauvages à cultiver dès jardins scolaires, et il espère, de cette manière, non seulement inculquer aux enfants l'amour de l'agriture mais aussi intéresser les parents par leur intermédiaire.

Afin d'aider aux sauvages à bien cultiver leurs terres et aussi pour aider d'une façon pratique les professeurs qui dirigent ces jardins scolaires, le département a communiqué avec le collège d'agriculture de l'Ontario, à Guelph, et après quelques échanges de correspondance, on a décidé que le moyen le plus efficace de donner cet aide était

de nommer un inspecteur qui visiterait les réserves, y étudierait la situation et ferait des suggestions utiles, tant aux sauvages qu'aux professeurs. En conséquence, le département s'est assuré les services de M. R. H. Abraham, à titre d'inspecteur. M. Abraham a fini sa troisième année au collège d'agriculture de l'Ontario. Il a commencé à travailler pour le département le 1er mai, et il doit être employé pendant une période de cinq mois.

Jusqu'à présent, M. Abraham a visité les agences suivantes: Alnwick, Cap-Croker, Caradoc, Iles des Chrétiens, Manitowaning, Moravian, New-Credit, Rama, Lac-au-Riz, Sarnia, Scugog, Six-Nations, Saugeen, Tyendinaga et l'île Walpole. M. Abraham a soumis un rapport au département sur chacune des agences, tant au point de vue de l'état de la culture en général qu'au point de vue du travail des instituteurs sur le développement des jardins d'école et des jardins chez les élèves eux-mêmes. On a donné des conférences publiques à chacune des réserves visitées, et les indigènes ont paru s'y intéresser beaucoup. M. Abraham est satisfait des travaux agricoles qui se font sur plusieurs des réserves. Les indigènes commencent à réaliser que leurs terres ont une grande valeur, et, nous espérons, qu'en les surveillant et qu'en leur donnant une bonne direction, on pourra leur faire adopter de meilleures méthodes de culture, et tirer profit de grandes étendues de terrain qui n'ont pas été cultivées jusqu'à présent. Le département s'occupera tout particulièrement de cette phase du travail. Dans plusieurs localités les industries telles que l'exploitation forestière, la chasse, la pêche, sur lesquelles les indigènes comptaient pour vivre, ne sont plus florissantes, et ceux-ci doivent maintenant se tourner du côté de la terre pour gagner leur subsistance. La période de transition sera nécessairement longue, mais en les surveillant de près et en les instruisant on réussira à faire de bons cultivateurs des indigènes.

Le tableau suivant n'accuse qu'une légère diminution dans la valeur des produits agricoles, ce qui est très encourageant si nous tenons compte des fortes pertes subies à la suite de l'inclémence de la température dans les provinces de l'Ouest, où une forte partie de la récolte a été détruite par la gelée, la grêle et la sécheresse:—

Province.	Population.	Terrains en culture.	Grain et racine.	Foin.	Valeur.
		Acres.	Boiss.	Tonnes.	$ c.
Alberta	8,500	11,826	160,005	21,841	161,494 00
Colombie-Britannique	25,399	11,603	567,528	24,847	598,329 00
Manitoba	10,798	5,749	91,240	14,206	130,597 00
Nouveau-Brunswick	1,862	337¼	9,406	294	8,664 00
Nouvelle-Ecosse	2,042	244	10,345	859	17,304 00
Ontario	26,162	16,180	495,767	31,958	506,648 00
Ile-du-Prince-Edouard	288	51	1,509	55	950 00
Québec	13,174	4,318¼	107,966	3,363	130,978 00
Saskatchewan	9,775	14,948¼	196,792	34,932	258,655 00
Total, 1915	[1]98,000	65,256¾	1,640,558	132,355	1,813,619 00
Total, 1914	97,318	67,366¾	1,784,279	122,826½	1,856,424 95
Augmentation	682	....	....	9,528½	....
Diminution	....	2,110	143,721	....	42,805 95

[1] Non compris 5,531 indigènes des Territoires du Yukon et du Nord-Ouest.

BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.

Il y a une forte dépréciation dans la valeur totale des biens meubles et immeubles que nous pouvons attribuée aux conditions défavorables survenues à la suite de la guerre. La valeur du terrain compris dans les réserves a augmenté légèrement. Suivent les chiffres pour les différentes provinces:—

Alberta	$12,615.240
Colombie-Britannique	15,796,510
Manitoba	2,331,591
Nouveau-Brunswick	71,589
Nouvelle-Ecosse	82,985
Ontario	4,648,455
Ile-du-Prince-Edouard	19,914
Québec	1,082,327
Saskatchewan	10,116,327
Total	$46,765,011

Le tableau suivant indique la valeur par tête des biens meubles et immeubles:—

Province.	Population.	Valeur totale des biens meubles et immeubles.	Valeur par tête des biens meubles et immeubles.
		$	$ c.
Alberta	8,500	14,252,454	1,676 76
Colombie-Britannique	25,399	19,950,924	785 50
Manitoba	10,798	3,110,670	288 08
Nouveau-Brunswick	1,862	237,414	127 50
Nouvelle-Ecosse	2,042	218,543	107 02
Ontario	26,162	8,509,217	325 48
Ile-du-Prince-Edouard	288	43,924	152 51
Québec	13,174	2,410,230	182 95
Saskatchewan	9,775	11,705,834	1,197 52
Total	[1] 98,000	60,439,210	616 72

[1] Non compris 5,531 indigènes des Territoires du Yukon et du Nord-Ouest.

SOURCES ET MONTANT DES REVENUS.

Le tableau indiquant les sources et le montant des revenus des sauvages, donné à la page 125, peut se résumer de la manière suivante:—

Valeur des produits agricoles, y compris le foin	$1,813,619 00
Valeur du bœuf vendu ou consommé	309,506 00
Gages	1,419,244 00
Reçu pour loyer de terrain	81,160 00
Revenus provenant de la pêche	586,781 00
Revenus provenant de la chasse	654,501 00
Revenus provenant d'autres industries ou emplois	632,118 00
Rentes viagères et intérêt sur la caisse fiduciaire des sauvages	430,665 52
Total	$5,927,594 00

Le tableau ci-dessus indique qu'il y a eu une forte diminution dans les revenus provenant de la chasse. Autrefois la chasse était toujours une grande source de revenus pour les sauvages. Cependant, l'an dernier le prix de la fourrure a subi une baisse

sans précédent; et ceci a, évidemment, diminué de beaucoup les revenus d'un grand nombre de sauvages, particulièrement dans les districts reculés où la chasse est leur seul moyen de subsistance.

Il est encourageant de constater qu'en dépit de toutes les conditions défavorables survenues à la suite de la guerre, que tous les item cités dans le tableau précédent, sauf l'exception mentionnée, sont à peu près les mêmes que l'an dernier.

Le revenu des sauvages du Canada, par tête, pour chaque province, est comme suit:—

Province.	Population.	Revenu total des sauvages.	Revenu des sauvages par tête.
		$ c.	$ c.
Alberta	8,500	492,413 36	57 93
Colombie-Britannique	25,399	1,640,192 50	64 57
Manitoba	10,798	590,973 00	54 72
Nouveau-Brunswick	1,862	90,717 41	48 72
Nouvelle-Ecosse	2,042	111,480 85	54 60
Ontario	26,162	1,740,097 53	66 51
Ile-du-Prince-Edourd	288	8,225 00	28 56
Québec	13,174	558,135 38	42 36
Saskatchewan	9,775	695,359 49	71 13
Total	[1] 98,000	5,927,594 52	60 48

[1] Non compris 5,531 sauvages du Yukon et des territoires du Nord-Ouest.

ÉDUCATION.

Cette division des Affaires des sauvages est traitée au long dans le rapport du surintendant de l'éducation des sauvages et dans les rapports des inspecteurs des écoles des sauvages et des agences.

Pendant l'année, 257 externats, 60 pensionnats et 18 écoles industrielles ont été ouvertes. Si on compare ces chiffres à ceux de l'année précédente, cela donne une augmentation d'un externat et d'un pensionnat.

Plusieurs externats ont été fermés pendant l'année à cause du manque d'assiduité des élèves ou à cause de l'impossibilité de se procurer des professeurs; d'un autre côté, plusieurs autres ont été réouverts où de nouvelles écoles ont été établies, ce qui a augmenté de un le nombre de ce genre d'écoles.

Il y a un pensionnat de plus. Un nouvel édifice scolaire, avec ameublement moderne, pouvant accommoder quatre-vingts élèves, a été ouvert à Le-Pas, le 1er octobre 1914, sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre. L'externat que cette Eglise a dirigé au Petit-Lac-de-l'Esclave pendant les onze dernières années, a été converti en pensionnat le 1er janvier 1915, et on a obtenu une allocation par tête. A l'avenir, il y aura un externat à cet endroit. Le pensionnat que maintient l'Eglise catholique romaine à Norway-House a été abandonné et transféré au lac La-Croix, où on est à construire de nouveaux édifices scolaires pour l'accommodation de quatre-vingts élèves.

L'école industrielle de Battleford a été fermée le 31 mai 1914, mais, comme cette école a fonctionné pendant deux mois de l'année, on l'a inscrite au tableau des écoles.

Le système des externats modernes compte deux établissements de plus dans l'Ouest. L'un sur la réserve Côté et l'autre sur la réserve Fairford, où on espère de

bons résultats. L'externat de la réserve Côté remplacera le pensionnat de Crowstand que l'on doit fermer le 1er décembre 1915.

Le nombre total des élèves inscrits pendant l'année a été de 12,463, dont 6,337 garçons et 6,101 filles. Ces chiffres comparés à ceux de l'an dernier, donnent une augmentation de 754 élèves, 459 garçons et 2 5 filles. 8,065 élèves se sont inscrits dans les externats, 2,661 dans les pensionnats et 1,742 dans les écoles industrielles. L'assistance moyenne des élèves inscrits a été de 8,711, ce qui est une augmentation de 493 sur l'année précédente. Le pourcentage de l'assistance des élèves inscrits au cours de l'année a été de 69·87, une augmentation de $8\frac{1}{4}$ pour 100.

De plus, des institutions publiques ou privées, dispersées dans tout le Dominion, gardent et instruisent environ cent enfants sauvages, dont la plupart sont orphelins.

Les 235 écoles, comprenant des externats, des pensionnats et des écoles industrielles, ouvertes pendant l'année, ont été conduites sous les auspices suivantes:—

Neutres, 49 externats et 2 écoles industrielles; Eglise catholique romaine, 90 externats, 31 pensionnats et 8 écoles industrielles; Eglise d'Angleterre, 71 externats, 17 pensionnats et 4 écoles industrielles; Eglise méthodiste, 40 externats, 4 pensionnats, 4 écoles industrielles; Eglise presbytérienne, 5 externats, 8 pensionnats; Armée du Salut, 2 externats.

Dans les provinces d'Ontario, de Québec, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard, les écoles sauvages sont inspectées deux fois par année par les inspecteurs des écoles séparées et des écoles publiques d'après une entente avec le ministère de l'Instruction publique de chacune de ces provinces. Au Nouveau-Brunswick et dans la Colombie-Britannique, les écoles sauvages sont inspectées par des fonctionnaires spéciaux nommés par le ministère. Dans le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest, les écoles sont inspectées par les inspecteurs des diverses agences; on fait des visites régulières et on soumet des rapports au ministère. Outre cette inspection, presque toutes les écoles sont sous la surveillance directe des différents agents des sauvages, lesquels doivent faire des inspections mensuelles et soumettre des rapports.

Autant que possible on a retenu les services de professeurs qualifiés ayant reçu une formation professionnelle; dans les plus anciennes parties des diverses provinces, la plupart des professeurs sont ainsi qualifiés. Pour les écoles situées dans les réserves les plus éloignées, il est difficile de se procurer des professeurs possédant un certificat. Cependant, plusieurs de nos professeurs, qui n'ont pas les qualifications professionnelles, possèdent une longue expérience et obtiennent de bons succès dans leurs travaux scolaires.

Au cours du dernier exercice financier, on a distribué la somme de $6,467.23 pour venir en aide à trente anciennes élèves et à trente-neuf anciens élèves. Au cours du même exercice, les anciens élèves ont remis sur prêts la somme de $1,499.45. Les rapports que nous recevons des agents touchant l'assistance aux anciens élèves sont encourageants, et bien que le montant remboursé ne soit pas aussi élevé qu'on l'avait espéré, on le croit satisfaisant, vu les conditions générales.

LA GUERRE.

Depuis mon dernier rapport, les sauvages ont donné de nouvelles marques de loyauté en s'enrôlant et en contribuant généreusement au fonds patriotique ou autres.

Outre les contributions mentionnées l'an dernier, les suivantes ont été offertes: Les Chippewas de Saugeen, $500; les Sioux de la rivière aux Chênes, $101; la bande d'Enoch, $300; les Abénakis de Pierreville, $50; les sauvages Metlakatla, C.-B., $50; les réserves du Roseau, $9.60; les sauvages de Samson, $1,000; la bande de West-Bay, $500; la bande du lac au Riz, $100; la bande de William Charles, n° 106, agence Carlton, $50; les sauvages Mistawasis, $100; les bandes Massett et Skidegate, Colombie-Britannique, $150; les enfants montagnais, de la réserve de la Pointe-Bleue, $5; la bande Squamish, C.-B., $300; la bande Squamish, C.B., $41.25; le conseiller David Saulteaux, de la bande Carry-the-Kettle, réserve Assiniboine, $10; bande du lac Esturgeon n° 101, agence de Carlton, $100; la bande de l'île Georgienne, $50; la bande de l'île Cockburn, $200; la bande de la baie Sud, $200; et la bande de l'Enfant-du-Tonnerre, $300. Un grand nombre de sauvages ont aussi contribué individuellement aux différents fonds dans leurs localités, mais nous n'avons pas les chiffres de ces contributions. Les contributions jusqu'à date, y compris celle de l'an dernier, s'élèvent à $16,016.85.

Dans mon dernier rapport, j'ai attiré votre attention sur les effets de la guerre au point de vue du commerce des fourrures, et, par conséquent, sur le gagne-pain des sauvages, et je vous ai donné en quelques mots les mesures que nous avions prises pour empêcher la crise qui pourrait se produire. Je suis heureux de dire que ces mesures préventives ont eu les résultats désirés, et que les tribus n'ont pas eu à souffrir. Ces tribus se nourrissent du produit de la chasse. De fait, les nouvelles qui nous viennent des postes extérieurs sont toutes encourageantes et les sauvages voient venir un autre hiver avec le ferme espoir qu'ils pourront se sustenter. Il est à espérer que cet état de choses se maintiendra jusqu'à la fin de la guerre.

COMMISSION ROYALE NOMMÉE POUR ÉTUDIER LES AFFAIRES DES SAUVAGES DANS LA PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

La commission royale a terminé son travail le 22 avril 1914, et durant l'été le travail s'est fait en grande partie dans les agences de la Côte Ouest, de Kwawkewlth, de Kamloops, du lac Guillaume, du lac Stuart, de Kootenay et de Lytton. On a recueilli des témoignages au sujet de 555 réserves. Au mois de septembre les membres de la commission se sont divisés, le président et les commissaires McKenna et Macdowall s'occupant de l'agence Kootenay, tandis que les commissaires Shaw et Carmichael ont visité la partie de la Colombie-Britannique comprise dans le traité n° 8. Durant les mois d'hiver, les commissaires se sont occupés des agences de New-Westminster, de Lytton et de Kamloops.

Cinquante rapports provisoires ont été soumis durant l'année confirmant l'existence de 183 réserves, en agrandissant 13, en réduisant 4 et en éliminant 5; ces rapports traitaient aussi des demandes de terrains pour les fins de la construction de chemins de fer et pour l'établissement d'une ferme expérimentale fédérale et l'emplacement pour l'édifice de la douane et pour la construction d'un quai pour le gouvernement fédéral.

La loi de la Colombie-Britannique concernant le gibier, les droits qu'ont les sauvages de chasser pour leurs propres besoins, les droits riverains des sauvages, les projets de construction de digues, la protection des intérêts des sauvages dans la construction des quais et plusieurs autres questions ont fait le sujet d'une enquête spéciale.

Durant l'été de 1915, la commission s'est occupée des réserves situées dans les agences de Babine, de Skeena, du lac Stuart, de Naas et de Stikine.

ARPENTAGES.

Nouvelle-Ecosse.—On a terminé les arpentages de certaines limites et l'étude des violations de propriétés sur la réserve Whycocomagh, comté d'Inverness.

Afin de placer les clôtures au bon endroit, un nouvel arpentage a été fait sur les limites de la petite réserve, à Sidney.

Afin de déterminer le bon endroit où placer une clôture et de régler un différend entre les propriétaires des terres adjacentes, on a refait le tracé d'une des limites de la réserve Malagawatch, comté d'Inverness.

Nouveau-Brunswick.—On a fait un arpentage pour définir les limites de la propriété de l'Eglise catholique romaine dans la réserve de Kingsclear.

Comme les bornes de la réserve du Lopain-du-Grand-Trou et certaines lignes dans la réserve de la Terre-d'Anguille, dans le comté de Northumberland, étaient disparues et qu'on y coupait du bois sans permis, les lignes ont été retracées et les poteaux renouvelés.

Dans la réserve de Caughnawaga, on s'est occupé des questions suivantes: une inspection et un arpentage des limites du lot 130A qui faisaient le sujet d'une dispute; on a fait l'échange d'un certain lopin de terre contre une petite partie de l'emplacement de la voie à la station Adirondack; on a réglé certaines questions de valeurs au sujet du droit de passage de la *Canadian Light and Power Company;* on a étudié un différend concernant un passage en arrière du lot 366, et on a fait l'inspection d'un emplacement du chemin qu'on projette d'ouvrir en travers de certains lots dans la réserve.

On a fait un arpentage préliminaire de la réserve projetée au lac Obiduan, dans le comté de Champlain.

Ontario.—On a fait une subdivision d'une partie de l'île 107, Dummer, lac La-Roche, et une inspection et une nouvelle évaluation de toutes les îles non vendues dans le lac; on a aussi fait une nouvelle carte indiquant toutes les îles.

On a fait l'inspection et l'évaluation d'un nouveau terrain devant servir de puits de sable pour ballast dans la réserve Shawanaga, à la demande du chemin de fer Pacifique-Canadien.

On a fait le choix des terres qu'on devra retenir dans la réserve Gibson, et on a fait l'inspection de tout le bois coupé sur certains lots.

On a arpenté l'île Baker dans la baie de Quinté et les îles de la baie Wellers.

On a fait des arpentages, des plans, des devis et l'évaluation du drain Walker dans la réserve Caradoc; on a aussi fait des plans et des devis pour le renforcement du ponceau au-dessus du drain.

On a déterminé l'emplacement d'une grande route en travers des réserves de la Pointe-du-Chaudron et de la Pointe-la-Roche; on a aussi fait les tracés d'un pont traversant le cours d'eau dans cette réserve.

On a fait l'arpentage d'un droit d'un lot de terre dans la réserve du Long-Sault, sur la Rivière-à-la-Pluie, occupée par l'Eglise d'Angleterre pour des fins de mission.

On a complété l'arpentage des limites des réserves dans le traité n° 3.

Afin de régler les différends existant entre les propriétaires des terres adjacentes, on a fait un nouvel arpentage d'un certain nombre de lots dans le rang Rivière, canton d'Onandaga, étant une partie de la réserve des Six-Nations.

On a fait l'arpentage, l'esquisse, les tracés et le coût estimatif du drain Walker dans la réserve Caradoc.

Manitoba.—On a subdivisé, pour la vendre, la partie cédée récemment de la réserve Côté et on a fait l'évaluation des terres.

Saskatchewan.—Par suite d'un différend entre les sauvages et les colons, les frontières de la réserve Piapots, lesquelles étaient disparues, ont été arpentées de nouveau et on y a mis de nouveaux poteaux.

On a choisi la réserve 112F pour la bande Moosomin, et la réserve n° 115D, de même qu'une annexe à la réserve n° 115C, pour la bande de l'Enfant-du-Tonnerre.

Il a été jugé nécessaire de retracer les limites des sections dans la partie cédée de la réserve n° 100A, afin de mettre fin aux doléances continuelles de certains acquéreurs qui se plaignaient de ce que le plan original n'indiquait pas exactement les limites de terres submergées.

On a fait une inspection spéciale et un remaniement des limites de la réserve Manistikwan.

Alberta.—Dans le township 73, rang 12, et dans le township 73, rang 11, à l'ouest du sixième méridien, on a choisi une réserve de 4,032 acres, connue sous le nom de réserve du lac du Cheval, pour les sauvages Castors de la bande Dunvegan, demeurant dans le district à l'ouest de Grande-Prairie.

On a fait l'arpentage de certains fossés d'assainissement sur la réserve de Stony-Plain n° 135, et on a fait l'estimation du coût de ces drains.

Bloc de la rivière La-Paix, C.-B.—On a arpenté la réserve du lac Moberly-Ouest, 5,035 acres, pour la bande des sauvages Castors de Hudson's-Hope. La réserve de Moberly-est, 7,336 acres, a été arpentée pour les sauvages Sauteux et un certain nombre de sauvages Castors de Saint-Jean.

La réserve Halfway, d'une superficie de 9,893 acres, a été arpentée, cette réserve étant ce qui restait des terres auxquelles avait droit la bande de Hudson-Hope.

On a délimité une réserve près de Fort-Saint-Jean pour la bande de sauvages Castors de Saint-Jean, sur une superficie de 28 milles carrés, dans le township 85, rang 18, et dans le township 85, rang 19, à l'ouest du sixième méridien.

Colombie-Britannique.—On a fait une enquête, suivie d'un rapport, sur les mesures que l'on se propose de prendre pour empêcher les dommages par le débordement de certains cours d'eau sur la réserve Bella-Coola.

On a fait un arpentage, un rapport et l'estimé du coût du barrage que l'on se propose de construire à Comeaken sur la réserve Cwichan.

On a fait un réarpentage des frontières contestées qui séparent la réserve Spallumcheen et le ranche Stepney.

On a fait des arpentages pour déterminer les emplacements de fossés, coursiers, etc., et pour estimer ce qu'il en coûterait pour amener l'eau nécessaire à l'irrigation des réserves n°s 2, 21 et 24 de la bande Lytton.

TERRES.

Les ventes des terres cédées sont indiquées dans l'état tabulaire, à la page 172, partie I, du présent rapport, et au cours de l'exercice il a été vendu 15,267.57 acres de terres, qui ont réalisé $142,968.97.

Durant l'exercice, il a été effectué et enregistré, conformément à la loi concernant les sauvages, 352 concessions de la Couronne, dont les titres ont été transmis soit directement aux concessionnaires ou aux différents régistrateurs des districts dans lesquels sont situées les terres ainsi concédées, conformément à la loi concernant les titres des biens-fonds.

Des relevés de concessions de la Couronne, au nombre de quarante-huit, ont été préparés et transmis aux régistrateurs des comtés et districts dans lesquels sont situées les terres ainsi concédées, et quatre de ces relevés ont été envoyés au secrétaire provincial d'Ontario, les terres se trouvant dans cette province.

Les îles dont il n'avait pas été disposé dans les eaux de Trent ont été inspectées et évaluées de nouveau; en avril 1914 on a demandé, par l'entremise des journaux, des soumissions pour ces îles, mais on ne reçut qu'une seule offre.

Après avoir fait une nouvelle inspection et évalué de nouveau les lots disponibles de l'emplacement de ville de Shaftesbury (Little-Current) on les a offerts en vente aux enchères publiques à Little-Current, le 10 juin 1914. On a offert dix-huit lots, mais il n'y a eu acquéreur que pour un seul.

Le 31 mars 1914, on a demandé des soumissions pour les îles disponibles qui se trouvaient dans la baie Georgienne, entre Penetanguishene et la pointe l'Orignal, vis-à-vis les townships Tay, Baxter, Gibson, Freeman et Conger, dans la province d'Ontario; il a été vendu trente-huit îles qui ont réalisé des montants en sus et au-dessus des mises à prix.

La réserve sauvage Witzimagon, n° 25, dans le district de Skeena, province de la Colombie-Britannique, d'une superficie de 950 acres, ayant été cédée par les sauvages pour être vendue, a été vendue le 2 mars dernier pour la somme de $21,500.

Les évaluateurs des terres situées sur l'île Manitoulin ayant fait leurs derniers rapports, on remit entre les mains des agents de l'endroit les terres disponibles non sujettes à des permis d'exploitation forestière pour être vendues à des mises à prix et conformément aux règlements du département concernant les terres. Les lots disponibles des townships Tupper, Vankoughnet, Havilland, Laird et Kehoe, que l'on avait examinés, évalués et reconnus propres à la colonisation, ont été mis entre les mains de l'agent de l'endroit, en avril 1914, pour être vendus à des mises à prix calculées d'après l'évaluation et conformément aux règlements du département concernant les terres.

La bande des sauvages Sarcee, ayant cédé une lisière de 18,040 acres de leur réserve, pour être affermée en pâturages, on demanda des soumissions le 18 décembre dernier et les droits de pâturage ont été adjugés au plus haut soumissionnaire pour un terme de cinq ans.

PERMIS D'OCCUPATION.

Il a été émis durant le dernier exercice 169 permis d'occupation transférant titre à des propriétaires particuliers pour des terres de leur réserve, en vertu des dispositions

de la loi concernant les sauvages. Au 31 mars dernier, il y avait en vigueur 1,882 permis d'occupation.

BAUX.

En vertu de l'article 11 des règlements sur la répartition des terres des sauvages, il a été accordé à des blanc, à la demande des sauvages, 133 baux en triple expédition, et au 31 mars dernier le nombre des baux en vigueur était de 1,228.

Les règlements adoptés l'an dernier relativement à l'octroi des baux exigent que les demandes de baux soient approuvées par la bande et que les agents de l'endroit demandent des soumissions. Ces règlements ont produit d'excellents résultats.

LICENCES FORESTIÈRES.

Le nombre de licences forestières en vigueur à la fin de l'exercice était de 32.

Les sauvages de l'île Manitoulin, non cédée, de l'île Christian, de l'île Walpole, de l'île Georgiana, de Cap-Croker, de West-Bay, de Sheshegwaning, de Fort-William et d'autres réserves prennent du bois tous les ans pour le vendre, sous permis autorisés par le département, sujet aux droits de la Couronne, sauf certaines exceptions alors que les circonstances justifient cette assistance.

Le bois de commerce devient de plus en plus rare sur plusieurs réserves, et les feux en endommagent de grandes quantités, dont l'on dispose le plus tôt possible selon les circonstances.

La coupe du bois de commerce pour la vente a été restreinte sur toutes les réserves qui ne sont pas comprises dans les concessions forestières, afin de le conserver pour les besoins futurs des sauvages, soit pour la construction, soit pour les clôtures, ou comme combustible.

Les droits de la Couronne perçus au cours de l'année se terminant le 30 avril 1915 se sont élevés à la somme de $15,388.09.

On a vendu le bois de la réserve Ship-Harbour pour une prime de $5,500, et les droits selon le tarif.

Plusieurs concessionnaires n'ont pas exploité leurs coupes de bois l'hiver dernier, à cause de la dépression des affaires dans l'industrie forestière, et il est probable qu'on fera la même chose l'hiver prochain.

Plusieurs concessionnaires n'ont pas encore fait leurs rapports, et c'est ce qui explique la différence entre la somme perçue cette année et celle de l'année précédente.

FINANCES.

A la fin des douze mois se terminant le 31 mars, la somme au crédit de la caisse fiduciaire des sauvages, qui atteignait le chiffre de $7,653,029 l'année précédente, s'élevait au chiffre de $7,738,145.97.

On a déboursé les sommes suivantes à même le fonds du revenu consolidé: voté par le parlement pour les fins du département, $2,195,319.20; et rentes viagères d'après les statuts, $204,297.80.

Au 31 mars dernier, la balance au crédit du compte d'épargnes des sauvages pour la création de rentes viagères et de bourses pour envoyer des élèves aux écoles indus-

trielles, avec les sommes perçues des sauvages pour l'achat de bestiaux et les frais de pâturage, atteignait le chiffre de $68,679.90. Les dépôts de l'intérêt, au cours des douze mois, ont atteint la somme de $51,866.79, et les sommes retirées ont atteint le chiffre de $38,641.26.

Les fonctionnaires, tant du service intérieur que du service extérieur, se sont entendus à merveille dans l'accomplissement de leurs devoirs, et je constate avec plaisir qu'ils ont travaillé efficacement et consciencieusement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

DUNCAN C. SCOTT,

Sous-surintendant général des Affaires des sauvages.

PARTIE I

ÉTATS TABULAIRES

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
INSPECTORAT DE L'ALBERTA.									
Agence des Pieds-Noirs—									
Pieds-Noirs	734	250	......	......	250	......	......	......	234
Agence des Gens-du-Sang—									
Gens-du-Sang	1,138	278	......	......	203	......	......	......	657
Agence d'Edmonton—									
Alexander	146	......	......	......	146	......	......	......	......
Enoch	111	......	9	......	102	......	......	......	......
Joseph	161	......	......	......	161	......	......	......	......
Michel	113	......	......	......	113	......	......	......	......
Paul	147	......	129	......	18	......	......	......	......
Total	678	......	138	......	540	......	......	......	......
Agence de Hobbema—									
Ermineskin	193	......	......	......	193	......	......	......	......
Louis Bull	83	......	62	......	21	......	......	......	......
Montana (Petit Ours)	72	......	15	......	9	......	......	......	48
Samson	433	......	277	......	148	......	......	......	8
Total	781	......	354	......	371	......	......	......	56
Agence des Piégânes—									
Piégânes	424	196	......	......	143	......	......	......	85
Agence du Lac La-Selle—									
Lac-au-Castor	105	......	......	......	105	......	......	......	......
Chipewyan	70	......	......	......	70	......	......	......	......
James Seenum	263	......	184	......	79	......	......	......	......
Lac La-Selle et Plume Bleue	392	......	194	......	198	......	......	......	......
Total	830	......	378	......	452	......	......	......	......
Agence des Sarcis—									
Tête de Taureau	193	76	......	......	26	......	......	......	91
Agence des Stonies—									
Patte d'Ours	242	......	242	......	......	......	......	......	......
Chiniquay	129	......	129	......	......	......	......	......	......
Wesley	283	......	283	......	......	......	......	......	......
Total	654	......	654	......	......	......	......	......	......
[1]Total, inspectorat de l'Alberta	5,432	800	1,524	......	1,985	......	......	......	1,123

[1]A ce total doit être ajouté 2,093 sauvages de l'agence du Petit-lac-des-Esclaves, qui sont aussi dans l'Alberta, et 975 sauvages de l'inspectorat du Traité n° 8, division nord, qui porte la population sauvage de la province d'Alberta à 8,500

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
65	56	58	53	36	28	211	209	8	10	......	3	35	5	38	5
105	127	114	116	64	53	270	239	18	32	......	16	45	2	48	15
23	15	7	8	10	8	33	38	1	3	6	......	5	8	4	3
12	3	16	16	......	4	26	24	6	4	......	10	2	3	9	6
24	31	12	13	9	11	28	28	2	3	11	......	10	6	1	4
22	15	13	8	6	9	11	24	2	3	......	4	2	......	1	5
25	22	13	8	9	10	29	27	2	2	......	5	4	......	6	3
106	86	61	53	34	42	127	141	13	15	17	19	23	17	21	21
17	16	14	13	12	18	50	44	3	6	......	5	......	......	4	1
8	7	7	9	8	10	17	17	......	......	......	3	......	......	1	2
8	5	7	4	8	3	15	17	2	3	4	......	3	1	......	....
38	36	51	38	46	27	86	90	7	14	9	......	9	......	......	....
71	64	79	64	74	58	168	168	12	23	13	8	12	1	5	3
49	38	36	44	19	17	107	99	4	11	......	12	14	2	24	4
15	18	10	7	9	10	16	20	......	......	......	2	2	......	4	....
5	4	6	9	6	6	14	20	......	......	......	10	2	1	13	....
22	35	27	27	15	16	58	61	......	2	......	2	6	3	11	....
56	65	41	36	30	30	63	70	......	1	7	......	16	......	8	1
98	122	84	79	60	62	151	171	......	3	7	14	26	4	36	1
19	25	19	12	4	6	52	43	3	10	5	......	6	7	7	1
18	20	26	30	14	18	46	64	1	5	1	......	14	......	7	6
9	8	13	14	9	9	29	36	1	1	......	......	8	......	5	3
24	21	36	31	20	17	61	66	1	6	......	6	6	6	18	....
51	49	75	75	43	44	136	166	3	12	1	6	28	6	30	9
564	567	526	496	334	310	1,222	1,236	61	116	43	78	189	44	209	59

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.	Païenne.
AGENCES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.									
Rivière Babine et Skeena supérieure—									
Andimaul	94							94	
Fort-Babine	158				158				
Getamax (Hazelton)	232	224							8
Glen-Vowell	105							105	
Kisgegas	230	183							47
Kispiax	228		213						15
Kitselas	76		76						
Kitsigukla	65		59						6
Kitwanga	154	145							9
Kitwankool	46	36							10
Kuldoe	36		12						24
Moricetown	165				165				
Vieux Fort Babine	137				137				
Rocher Déboulé (Hagwilget)	175				175				
Total	1,901	588	360		635			199	119
Agence de Bella-Coola—									
Bella-Bella	307		307						
Bella-Coola et Tallio	209		193						16
China-Hat (Kitasoo)	114		114						
Hartley-Bay (Kitkahta)	86		86						
Kimsquit	44								44
Kitimat	269		269						
Kitkatla	218	218							
Kitlope	73								73
Rivers-Inlet (Owekano)	107								107
Ulkatcho et lac Anaham	92				92				
Total	1,519	218	969		92				240
Agence de Cowichan—									
Cheerno (Beecher-Bay)	30				16			14	
Clemclemaluts	112		10		102				
Comeaken	60				60				
Comox	34			32	2				
Lac Cowichan	10		10						
Ile Discovery	22				22				
Esquimalt	15				15				
Ile Galiano	31				31				
Hellelt	28				14			14	
Khenipson	40		1		39				
Kilpaulus	4				4				
Koksilah	17		3		14				
Kulleets	72				72				
Llmalche	7				7				
Lyackson	80				80				
Malakut	10				10				
Ile Mayne	17				17				
Nanaïmo	150		150						
Pauquachen	66				66				
Penelakut	135				135				
Qualicum	13		13						

RECENSEMENT.

les districts pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
5	5	10	11	6	7	24	24	1	1	......	......	4	......	2	2
6	7	13	15	6	13	43	43	5	7	......	......	5	......	4	1
2	2	22	22	10	10	80	80	1	3	......	......	9	6	15	....
4	5	16	16	5	7	25	25	1	1	......	......	4	......	1	3
6	6	20	21	11	11	72	72	5	6	......	......	7	1	8	....
7	7	25	26	12	12	65	65	4	5	......	......	6	......	3	3
4	4	8	8	6	7	13	13	6	7	3	......	7	3	7	....
3	3	10	10	4	4	14	14	1	2	......	......	3	......	2	1
5	6	15	15	8	8	42	43	6	6	......	......	9	......	6	3
2	3	5	5	3	3	9	9	3	4	......	......	1	......	1	....
2	2	4	3	3	3	6	8	2	3	......	......	......	1	1	....
5	5	14	16	11	11	48	49	3	3	......	......	3	3	6	....
4	4	11	12	9	9	40	44	......	4	......	......	3	......	3	....
7	8	17	17	11	12	46	47	4	6	......	......	9	......	2	7
62	67	190	197	105	117	527	536	42	58	3	......	70	14	61	20
32	30	34	36	14	14	65	64	11	7	......	......	14	......	14	....
20	16	21	17	12	7	54	37	18	7	......	2	7	......	9	....
15	12	14	10	5	4	26	24	3	1	......	1	2	......	3	....
11	7	7	8	6	1	22	17	3	4	......	8	......	......	......	8
2	3	2	1	1	......	17	12	3	3	......	1	......	......	1	....
30	28	39	35	13	10	52	41	11	10	4	......	14	......	8	2
21	14	20	23	12	8	58	40	16	6	3	......	6	......	3	....
6	10	6	4	2	1	21	19	1	3	......	......	......	......	......	....
5	4	9	10	6	6	32	29	4	2	......	2	2	......	2	2
11	7	7	9	5	3	26	21	1	2	2	......	3	......	1	....
153	131	159	153	76	54	373	304	71	45	9	14	48	......	41	12
2	2	3	2	3	2	7	9	......	......	1	1	......	......	1	....
5	7	18	12	3	3	29	33	1	1	......	1	4	......	5	....
3	4	3	2	3	2	19	21	1	2	......	1	1	......	2	....
......	......	3	2	5	......	12	12	......	......	......	1	......	......	1	....
2	......	......	......	......	......	4	......	......	......	......	......	......	......	......	....
3	......	4	4	2	1	3	4	1	......	1	......	1	......	......	....
2	......	3	4	......	1	1	3	......	1	......	1	......	......	1	....
2	1	2	2	3	4	9	8	......	......	......	......	......	......	......	....
2	3	4	3	1	2	5	6	1	1	......	......	......	......	......	....
2	2	3	4	2	3	11	11	1	1	......	......	......	......	......	....
......	......	2	1	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......	....
1	1	1	......	1	......	6	6	1	......	......	......	......	......	......	....
8	7	8	6	4	2	18	18	......	1	......	1	3	......	4	....
......	......	1	2	......	......	1	3	......	......	......	1	......	......	1	....
5	3	7	13	8	9	16	17	1	1	......	......	2	......	2	....
......	......	......	......	1	2	3	3	......	1	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	3	4	5	5	......	......	......	......	......	......	......	....
5	5	15	15	17	17	34	38	2	2	......	7	4	......	11	....
4	5	5	3	5	2	21	21	......	......	1	......	2	......	1	....
10	7	9	8	8	9	39	43	1	1	......	1	3	......	4	....
......	......	1	1	1	1	4	4	......	1	......	......	......	......	......	....

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes	Païenne.
AGENCES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*									
Agence de Cowichan—Fin.									
Quamichan	232	......	37	......	195	......	......	......	......
Siccameen	44	......	......	......	44	......	......	......	......
Snonowas (Nanoose)	12	......	8	......	......	......	......	4	......
Somenos	97	......	8	......	89	......	......	......	......
Songhees	93	......	10	......	83	......	......	......	......
Sooke	31	......	......	......	31	......	......	......	......
Tsartlip	69	......	......	......	69	......	......	......	......
Tsawout	92	......	......	......	92	......	......	......	......
Tsekum	20	......	......	......	20	......	......	......	......
Tsussie	52	......	......	......	52	......	......	......	......
Total	1,695	......	250	32	1,381	......	......	32	......
Agence de Kamloops—									
Lac Adams (Sahhaltkum)	185	......	......	......	185	......	......	......	......
Ashcroft	86	55	......	......	31	......	......	......	......
Bonaparte	183	......	......	......	183	......	......	......	......
Coldwater	84	......	......	......	84	......	......	......	......
Cooks-Ferry	132	132	......	......	......	......	......	......	......
Creek de l'Homme-Mort	144	......	......	......	144	......	......	......	......
Kamloops	258	......	......	......	258	......	......	......	......
Petit lac Shuswap	95	......	......	......	95	......	......	......	......
Nicola inférieur	499	488	......	......	11	......	......	......	......
Neskainlith (Halaut)	194	......	......	......	194	......	......	......	......
Nicomin	42	42	......	......	......	......	......	......	......
Thompson-nord (Cukchuqualk)	189	......	......	......	189	......	......	......	......
Oregon-Jack-Creek	24	24	......	......	......	......	......	......	......
Nicola supérieur	173	......	......	......	173	......	......	......	......
Total	2,288	741	......	......	1,547	......	......	......	......
Agence de Kootenay—									
Lac La Flèche (Shuswap et Kootenay)	21	......	......	......	21	......	......	......	......
Lac Lower-Columbia	84	......	......	......	84	......	......	......	......
Kootenay inférieur	165	......	......	......	165	......	......	......	......
Shuswap ou Kinbaskets	65	......	......	......	65	......	......	......	......
Ste-Marie (Kootenay)	210	......	......	......	210	......	......	......	......
Plaines du Tabac	56	......	......	......	56	......	......	......	......
Total	601	......	......	......	601	......	......	......	......
Agence de Kwawkewlth—									
Klawatsis et Matilpi	88	......	......	......	......	......	......	......	88
Koskemo et Klaskino	62	......	......	......	......	......	......	......	62
Kwashela	37	......	......	......	......	......	......	......	37
Kwatsino	13	......	......	......	......	......	......	......	13
Kwawkewlth	117	117	......	......	......	......	......	......	......
Kwiahkah	12	......	12	......	......	......	......	......	......
Mamalillikulla	74	......	......	......	......	......	......	......	74
Nakwakto	99	......	......	......	......	......	......	......	99
Nimkish	135	135	......	......	......	......	......	......	......
Nuwitti	52	......	......	......	......	......	......	......	52

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusiv.		De 16 à 20 ans, inclusiv.		De 21 à 65 ans, inclusiv.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
17	14	16	23	10	8	68	75	......	1	......	3	4	......	7	....
5	5	6	5	4	1	10	7	......	1	1	......	3	......	2	....
......	......	2	1	1	1	4	3	......	......	......	......	1	......	1	....
15	10	8	7	7	5	22	22	1	......	......	1	3	......	4	....
4	4	7	8	5	5	28	28	2	2	1	......	2	......	1	....
3	2	2	4	1	2	9	7	......	1	......	......	......	......	......	....
6	5	7	6	8	8	16	13	......	......	......	1	4	......	5	....
7	6	4	5	10	11	25	23	1	......	......	1	1	......	2	....
......	1	1	2	2	7	7	......	......	......	......	......	......	......	......	....
4	3	2	2	6	9	14	12	......	......	......	1	2	......	3	....
117	97	147	147	124	121	450	460	14	18	4	22	40	......	58	....
11	8	19	16	6	13	58	49	2	3	4	......	10	......	6	....
5	4	6	9	6	7	17	21	6	5	2	......	4	......	2	....
16	21	19	21	10	12	38	35	7	4	......	3	4	......	7	....
8	6	6	7	10	9	17	15	3	3	......	18	5	......	8	15
11	9	9	13	7	5	33	39	3	3	......	3	8	......	11	....
11	16	8	6	8	9	38	40	5	3	3	......	6	1	4	....
14	12	26	29	18	19	71	65	2	2	......	22	8	......	10	20
8	7	9	9	5	3	23	26	3	2	3	......	5	......	2	....
36	33	29	26	33	34	130	131	19	28	25	......	20	16	11	....
13	15	16	23	11	13	51	45	2	5	1	......	8	......	7	....
3	3	5	4	2	2	11	11	......	1	5	......	3	4	2	....
20	17	20	18	10	11	43	45	3	2	2	......	10	......	8	....
2	2	5	2	......	1	5	6	......	1	2	......	2	4	4	....
21	19	18	14	8	13	34	39	3	4	......	1	7	......	8	....
179	172	195	197	134	151	569	567	58	66	47	47	100	25	90	35
......	1	1	......	2	1	8	7	......	1	......	......	......	......	......	....
12	3	7	9	5	4	18	22	2	2	3	......	3	......	......	....
14	16	10	17	8	8	40	43	5	4	......	......	......	......	......	....
5	4	11	6	5	1	14	12	4	3	2	......	2	......	......	....
20	15	27	20	7	9	51	45	4	12	1	......	1	......	......	....
1	4	4	6	......	3	16	15	......	7	......	......	......	......	......	....
52	43	60	58	27	26	147	144	15	29	6	......	6	......	......	....
10	5	6	4	2	......	30	26	4	1	......	4	2	......	3	3
5	3	3	3	......	......	18	22	3	5	......	4	1	......	5	....
3	3	2	2	3	2	10	8	2	2	4	......	3	2	1	....
......	2	......	......	......	......	5	5	1	......	......	1	......	......	1	....
2	7	12	15	8	5	36	30	2	......	......	1	2	......	3	....
......	......	2	......	......	......	5	5	......	......	1	......	......	1	......	....
6	4	6	4	2	......	31	20	......	1	......	11	2	......	3	10
8	6	9	8	3	......	30	32	1	2	9	......	4	9	4	....
12	10	20	7	2	2	42	36	2	2	......	2	3	......	5	....
3	3	5	1	3	......	15	15	4	3	......	......	......	......	......	....

TABLEAU N° 1—

Compilé par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
Agences de la Col.-Britannique—*Suite.*									
Agence Kwawkewlth—Fin.									
Tanakleuk	81								81
Tsawataineuk	218	218							
Wawlitsum	24		24						
Wewaiaika (Cap Mudge)	90		90						
Wewaiaikum (Rivière Campbell)	59		59						
Total	1,161	470	185						506
Agence de Lytton—									
Lac Anderson	48				48				
Boothroyd	145	139			6				
Boston-Bar	119	88			31				
Rivière du Pont	100				100				
Creek Cayoose N° 1	27				27				
Creek Cayoose N° 2	15				15				
Cheam	37		1		36				
Cisco	31	31							
Clinton	31				31				
Fountain	248				248				
High-Bar	33				33				
Hope	93	4	2		87				
Kanaka-Bar	53	53							
Lillooet	77	15			62				
Lytton	456	456							
Ile Maria	121				121				
Ohamil	46				46				
Pavilion	90				90				
Popcum	11	11							
Lac Seton	110				110				
Shawahlook	14				14				
Skuppah	16	16							
Spuzzum	116	60			56				
Squawtits	39	10	2		27				
Lac Texas	30	3			27				
Union-Bar (compris Ewawooes)	69	12			57				
Yale	75	15			60				
Total	2,250	913	5		1,332				
Agence de Nass—									
Aiyansh	181	181							
Gitladamax	83	83							
Gwanaha	65	65							
Kincolith	251	251							
Lakkalzap	238	238							
Metlakatla	188	150						38	
Port-Essington et Kitsumkalum	184		90					94	
Port-Simpson	744		700					44	
Total	1,934	968	790					176	

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
3	4	9	5	3	3	30	22	1	1	......	8	2	......	3	7
13	12	16	16	7	3	72	68	2	9	......	2	5	......	6	1
3	2	1	......	......	......	9	9	......	......	......	2	......	......	......	2
10	5	6	9	3	1	26	26	1	3	1	......	5	......	4	....
2	1	3	9	3	......	21	19	......	1	......	2	......	1	3	....
80	67	100	83	39	16	380	343	23	30	15	37	29	13	41	23
2	2	4	6	4	4	13	11	1	1	......	2	......	......	2	....
15	11	10	10	6	7	42	42	1	1	......	23	......	......	6	17
9	9	11	8	9	9	30	28	3	3	......	35	......	......	4	31
9	5	6	9	11	5	25	26	2	2	......	3	......	......	3	....
1	1	2	2	1	2	7	6	2	3	......	......	......	......	......	....
1	1	2	1	......	1	5	3	......	1	......	......	......	......	......	....
1	2	3	3	2	2	10	12	1	1	......	37	......	......	2	35
2	1	2	3	2	2	7	10	1	1	......	7	......	......	2	5
2	1	1	2	3	2	9	9	1	1	......	29	......	......	6	23
30	27	12	13	13	15	55	62	7	14	......	12	......	......	8	4
2	1	1	2	2	2	11	9	1	2	......	24	......	......	7	17
9	9	10	9	7	6	20	21	1	1	12	......	4	8	......	....
4	3	4	7	5	6	12	9	1	2	......	59	......	......	5	54
6	7	7	6	7	6	12	19	3	4	......	23	......	......	6	17
40	38	42	41	23	26	114	116	7	9	......	12	......	......	8	4
10	10	11	8	9	9	31	28	3	2	121	......	......	121	......	....
3	3	3	6	4	4	11	8	2	2	......	......	......	......	......	....
8	8	9	9	7	6	19	20	2	2	26	......	6	20	......	....
1	1	2	2	2	......	2	1	......	......	1	......	1	......	......	....
8	8	16	10	5	1	21	24	8	9	......	25	......	......	8	17
1	1	2	1	1	1	4	3	......	......	......	5	1	......	3	3
1	2	1	1	......	1	5	5	......	......	4	......	2	2	......	....
10	10	9	9	7	7	32	28	2	2	......	49	......	......	5	44
3	2	4	6	4	3	8	8	1	......	......	6	......	......	......	6
3	2	3	4	3	2	3	5	4	1	1	......	1	......	......	....
3	5	4	5	10	9	14	16	1	2	11	......	3	8	......	....
6	7	7	6	7	6	12	19	2	3	......	3	......	......	3	....
190	177	188	189	154	144	534	548	57	69	176	354	18	159	78	277
21	15	19	24	10	9	37	33	7	6	......	......	2	......	2	....
12	11	16	2	1	4	16	18	2	1	......	......	......	2	......	2
10	6	11	8	1	2	14	11	1	1	2	......	2	......	......	....
24	25	34	26	6	10	55	54	8	9	5	......	10	......	5	....
26	27	25	33	12	7	48	49	6	5	4	......	9	......	5	....
16	23	26	14	5	9	46	43	3	3	......	2	......	......		....
21	23	20	19	11	18	34	30	4	4	5	......	12	......		....
76	96	85	94	31	27	162	156	13	4	4	......	14	9	19	....
206	226	236	220	77	86	412	394	44	33	20	2	49	11	40	2

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
AGENCES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*									
Agence de New-Westminster—									
Aitchelitz	5		5						
Anse de Burrard	38				38				
Capilano	42				40				2
Chehalis	116	3			113				
Coquitlam	26				26				
Douglas	68				68				
Homalco	108				108				
Katzie	79				79				
Klahoose	68				68				
Kwaw-kwaw-apilt	20				20				
Langley	36				36				
Matsqui	36				36				
Mission de l'anse Burrard	226				226				
Musqueam	113		10		100				3
New-Westminster	36				36				
Nicomen	8				8				
Prairies Pemberton	275				275				
Samahquam	60				60				
Scowlitz	33				33				
Sechelt	253				253				
Semiahmoo	39				39				
Creek Seymour	18				18				
Skookum-Chuck	102				102				
Skulkayu	28		22		6				
Skwah	110		4		106				
Skway	28	3			25				
Skweahm	22				22				
Sliammon	112				112				
Soowahlie	42		35		7				
Skwamish (Howe-Sound)	58				40				18
Squiala	11		1		10				
Sumas	45		22		23				
Tsawassen	50				50				
Tzeachteen	47	5	18		24				
Whonnock	29				29				
Yukkwekwioose	26		6		20				
Total	2,413	11	123		2,256				23
Agence de Okanagan—									
Okanagan	277				277				
Osoyoos	70				70				
Penticton	179				179				
Similkameen inférieur	135				135				
Similkameen supérieur	36				36				
Spallumcheen	168				168				
Total	865				865				

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
1	......	......	......	1	1	1	1	......	......	1	......	1	......	......	....
4	4	4	5	2	3	8	8	......	......	......	......	......	......	......	....
4	4	3	3	2	3	10	10	1	2	......	......	2	......	2	....
13	14	7	6	8	7	25	28	4	4	......	1	2	......	3	....
5	4	3	2	1	......	7	4	......	......	......	......	2	......	2	....
9	7	5	6	6	6	10	15	2	2	......	......	2	......	2	....
13	12	16	14	9	11	14	15	2	2	6	......	5	4	3	....
9	6	5	7	7	7	17	18	1	2	......	......	3	......	3	....
7	6	6	6	7	7	10	14	2	3	......	......	2	......	2	....
4	2	2	2	1	1	4	4	......	......	......	......	1	......	1	....
4	4	3	3	2	2	8	5	2	3	......	......	2	......	2	....
5	4	2	3	4	4	4	4	1	2	......	......	2	......	2	....
28	28	22	17	19	19	38	44	5	6	......	......	6	......	6	....
12	10	10	10	10	13	19	22	3	4	3	......	5	......	2	....
3	3	3	3	4	3	7	9	......	1	......	2	1	......	3	....
1	1	1	1	1	1	1	......	......	1	......	......	2	......	2	....
30	35	26	22	23	22	52	55	4	6	5	......	10	......	5	....
5	5	7	8	6	5	8	12	2	2	......	2	1	......	3	....
2	5	4	4	5	3	3	4	1	2	......	......	2	......	2	....
28	29	26	24	19	17	51	50	4	5	3	......	10	......	7	....
3	3	3	4	1	3	8	10	2	2	......	......	2	......	2	....
1	2	2	1	2	1	4	4	......	1	......	......	......	......	......	....
11	12	9	9	8	9	16	19	4	5	......	......	5	......	5	....
3	2	1	2	1	2	7	7	2	1	......	......	3	......	3	....
10	8	12	11	9	10	20	21	4	5	......	......	3	......	3	....
1	2	3	2	1	3	7	8	1	......	......	......	2	......	2	....
2	2	3	3	2	2	3	4	......	1	......	3	......	......	3	....
13	13	11	13	11	12	16	17	2	4	......	......	6	......	6	....
5	3	3	4	4	4	6	9	2	2	......	2	1	......	3	....
6	4	3	4	7	6	8	9	5	6	......	......	3	......	3	....
2	1	1	......	1	......	3	3	......	......	......	......	......	......	......	....
4	3	3	4	2	3	8	14	1	3	......	......	2	......	2	....
6	6	6	4	4	4	8	8	1	3	......	......	3	......	3	....
6	6	4	4	3	3	8	10	1	2	2	......	3	......	1	....
3	4	4	2	1	2	5	6	2	......	......	......	3	......	3	....
3	3	3	2	2	2	3	4	1	3	......	......	2	......	2	..
266	257	226	215	196	201	427	478	62	85	20	10	99	4	93	....
24	24	24	27	12	14	61	60	15	16	......	......	......	......	......	....
7	6	10	10	2	3	14	15	......	3	......	......	......	......	......	....
17	18	19	18	11	10	37	36	7	6	9	......	5	4	......	....
13	12	16	13	5	6	30	28	5	7	......	......	......	......	......	....
2	1	5	5	4	1	7	6	1	4	1	......	1	......	......	....
11	10	21	20	11	10	38	39	3	5	......	......	......	......	......	....
74	71	95	93	45	44	......	184	31	41	10	......	6	4	......	...

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
AGENCES DE LA COL.-BRITANNIQUE—*Suite.*									
Agence de Reine-Charlotte—									
Massett	350	350							
Skidegate	238		238						
Total	588	350	238						
Agence de Stikine—									
Atlin et Teslin	150				150				
Casca (McDames)	70	10			6				54
Nomades de Grahame	32				32				
Liard	79								79
Nomades de Nelson (Liard)	91				30				61
Tahltan	217	160		30	27				
Total	639	170		30	245				194
Agence du lac Stuart—									
Blackwater	20				20				
Lac Cheslatta	65				65				
Fort-Connelly (Lac à l'Ours)	86				86				
Fort-George	124				124				
Fort-Grahame	59				59				
Lac François	81				81				
Lac Fraser	71				71				
Grands Rapides	11				11				
Klaskus	79				79				
Lac McLeod	76				76				
Naanees[1]	90								90
Pintcee	38				38				
Stella	77				77				
Creek Stony	170				170				
Lac Stuart	183				183				
Tatcee	39				39				
Tsislaini (Lac Trembleur)	27				27				
Yacutcee	42				42				
Total[1]	1,338				1,248				90
Agence de la Côte orientale—									
Ahousaht	191			125	20				46
Chaicclesaht	48				40				8
Clayoquot	222				210				12
Ehattisaht	88				68				20
Hesquiat	112				112				
Howchucklisit	33			20	3				10
Kilsemaht	94				92				2
Kyuquot	159				145				14
Matchilaht	51				45				6
Moachaht	138				120				18

[1] Aucuns renseignements quant à l'âge de 90 sauvages.

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée 31 mars 1915.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 66 ans et plus.		Changement de population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
33	30	41	43	12	18	89	76	5	3	6	......	14	1	9	....
11	16	33	34	6	9	66	58	4	1	2	......	8	1	6	1
44	46	74	77	18	27	155	134	9	4	8	......	22	2	15	1
9	8	22	20	6	4	42	37	1	1	......	3	......	......	3	....
8	5	5	11	3	4	19	15	......	......	8	......	2	6	......	....
......	1	3	2	5	5	8	6	......	2	......	......	......	......	......	....
8	4	7	11	1	5	20	18	3	2	10	......	4	6	......	....
7	4	21	13	5	9	16	15	1	......	3	......	4	......	......	1
17	13	28	22	16	11	51	48	8	3	......	15	2	......	11	6
49	35	86	79	36	38	156	139	13	8	21	18	12	12	14	7
1	2	2	3	2	2	4	3	......	1	......	4	1	......	5	....
6	5	10	7	6	5	11	13	......	2	......	1	3	......	4	....
10	8	11	10	4	5	18	19	......	1	......	4	4	......	8	....
12	9	13	13	5	3	32	31	3	3	2	......	5	1	4	....
4	5	6	9	3	5	12	14	......	1	......	27	3	......	18	12
5	6	9	11	4	2	23	19	1	1	......	4	4	......	8	....
6	9	8	5	6	4	16	14	1	2	1	......	3	1	3	....
2	1	2	1	......	1	2	2	......	......	1	......	2	......	1	....
5	7	9	10	3	3	21	18	1	2	3	......	6	......	3	....
7	8	7	10	4	3	16	16	2	3	......	12	3	......	9	6
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	10	......	......	......	10
4	4	4	2	3	2	7	10	1	1	......	......	1	......	1	....
8	8	10	6	3	3	18	18	2	1	......	......	4	......	4	....
22	22	13	19	7	5	38	39	2	3	7	......	12	......	4	1
19	22	23	24	9	7	36	37	2	4	11	......	9	6	4	....
3	5	4	3	2	3	9	8	......	2	1	......	3	......	2	....
3	2	4	3	2	3	5	4	......	1	......	1	1	......	2	....
4	4	6	5	3	3	10	7	......	......	1	......	2	......	1	....
121	127	141	141	66	59	278	272	15	28	27	63	66	8	81	29
18	12	12	15	10	11	53	54	2	4	......	4	6	......	8	2
2	2	2	3	4	5	14	13	2	1	4	......	4	1	1	....
17	17	18	19	5	4	66	74	1	1	......	2	7	......	8	1
6	7	4	4	9	10	24	24	......	......	......	4	1	......	3	2
11	12	16	8	4	3	29	25	1	3	......	10	2	......	8	4
4	3	7	5	1	1	6	6	......	......	2	......	2	......	......	....
12	10	6	10	2	3	26	25	......	......	1	......	3	2	4	....
10	8	10	6	7	9	48	56	2	3	7	......	8	4	5	....
2	1	3	2	4	2	20	15	1	1	......	1	1	......	2	....
8	8	9	8	4	5	41	38	8	9	17	......	10	9	2	....

TABLEAU Nº 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
AGENCES DE LA COL.-BRITANNIQUE—*Fin.*									
Agence de la Côte orientale—Fin.									
Nitinaht	142	......	90	......	......	......	......	25	27
Noochatlaht	32	......	......	......	28	......	......	......	4
Ohiaht	133	......	......	95	20	......	......	......	18
Opitchisaht	48	......	......	40	......	......	......	......	8
Pacheenaht	52	......	28	......	......	......	......	......	24
Seshaht	139	......	......	125	......	......	......	......	14
Toquot	19	......	......	16	......	......	......	......	3
Ucluelet	134	......	......	120	......	......	......	......	14
Total	1,835	......	118	541	903	......	......	25	248
Agence du lac Williams—									
Alexandria	47	......	......	......	47	......	......	......	......
Lac Alkali	193	......	......	......	193	......	......	......	......
Anaham	285	......	......	......	285	......	......	......	......
Lac Canim	59	......	......	......	59	......	......	......	......
Creek Canot	122	......	......	......	122	......	......	......	......
Creek au Chien	20	......	......	......	20	......	......	......	......
Vallée Nemiah	58	......	......	......	58	......	......	......	......
Quesnel	36	......	......	......	36	......	......	......	......
Pierre Rouge	56	......	......	......	56	......	......	......	......
Creek Riskie (Toosey)	53	......	......	......	53	......	......	......	......
Creek Soda	98	......	......	......	98	......	......	......	......
Stone	54	......	......	......	54	......	......	......	......
Lac Williams (Canne à sucre)	151	......	......	......	151	......	......	......	......
Total	1,232	......	......	......	1,232	......	......	......	......
Sauvages nomades (évaluation)	2,500	......	......	......	......	......	......	......	......
Total*	24,759	4,429	3,038	603	12,337	......	......	432	1,420

* Ce total ne comprend pas les 221 sauvages à Fort-Nelson, C.-B., qui furent compris dans le recensement de la rivière Mackenzie, et 101 de la division du Traité nº 8. Le total pour la Colombie-Britannique peut atteindre 25,399.

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
7	6	15	14	3	3	41	46	5	2	......	13	4	......	10	7
2	1	2	2	2	1	11	10	1	......	......	6	1	......	4	3
9	10	9	12	7	5	30	32	6	13	4	......	6	2	3	1
4	6	3	4	4	1	11	13	1	1	3	......	2	1	......	....
2	2	6	7	3	2	13	12	3	2	1	......	2	......	1	....
11	11	12	14	5	7	35	34	4	6	3	......	5	......	2	....
1	2	4	2	......	......	5	5	......	......	1	......	1	......	......	....
10	10	10	14	9	9	34	33	3	2	......	1	4	......	4	1
136	128	148	149	83	81	507	515	40	48	43	41	69	19	65	21
5	4	4	3	3	4	15	6	2	1	......	2	1	......	3	....
23	9	10	8	8	9	49	64	5	8	......	5	6	......	11	....
33	24	17	20	26	32	58	71	3	1	5	......	10	......	5	....
10	7	4	5	2	3	15	11	1	1	......	......	7	......	6	1
15	18	9	6	8	7	28	26	1	4	......	14	9	......	23	....
3	2	3	1	......	......	4	3	1	3	......	......	......	......	......	....
5	8	5	3	4	3	8	10	6	6	......	......	......	......	......	....
6	3	2	2	3	4	5	7	2	2	......	2	3	......	5	....
6	6	9	4	3	......	12	13	2	1	......	1	......	......	......	1
6	7	2	2	3	2	13	15	2	1	4	......	3	1	......	....
18	15	8	3	4	9	14	17	5	5	......	1	8	......	9	....
14	11	4	6	2	......	6	9	1	1	2	......	3	......	1	....
20	22	10	9	5	5	31	38	5	6	......	4	4	......	8	....
164	136	87	72	71	78	258	290	36	40	11	29	54	1	71	2
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
1,893	1,780	2,132	2,070	1,251	1,243	5,360	5,308	530	602	420	637	688	272	748	429

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
INSPECTORAT DU MANITOBA.									
Agence de Birtle—									
Sioux de Bird-Tail	75	......	1	67	......	......	......	......	7
Lac à l'Eau-Clair	3	......	......	......	3	......	......	......	......
Joueurs	16	......	......	......	16	......	......	......	......
Keeseekoowenins	95	......	......	89	6	......	......	......	......
Rivière qui Roule	92	......	......	13	32	......	......	......	47
Waywayseecappos	204	1	......	80	43	......	......	......	80
Total	485	1	1	249	100	......	......	......	134
Agence de Clandeboye—									
Rivière Noire	76	76	......	......	......	......	......	......	......
Brokenhead	145	117	......	......	17	......	......	......	11
Fort-Alexander	539	300	......	......	220	......	......	......	19
Rivière Hollow-Water	102	24	16	10	......	......	......	......	52
Total	862	517	16	10	237	......	......	......	82
Agence de la Rivière Fisher—									
Rivière Berens	278	......	230	......	45	......	......	3	......
Bloodvein	62	......	15	......	10	......	......	......	37
Lac-au-Daim	179	......	79	......	......	......	......	......	100
Rivière Fisher	510	......	290	......	......	......	......	220	......
Grands-Rapides	122	120	......	......	1	......	......	1	......
Jackhead	93	70	......	......	......	......	......	23	......
Little-Grand-Rapids	195	......	20	......	......	......	......	......	175
Peguis	413	240	......	......	15	25	......	133	......
Pegangekum	155	......	......	......	......	......	......	......	155
Rivière-au-Peuplier	154	......	145	......	3	......	......	6	......
Total	2,161	430	779	......	74	25	......	386	467
Agence de Fort-François—									
Baie Buffalo	43	1	......	......	......	......	......	......	42
Couchiching	212	1	......	......	185	......	......	......	26
Hungry-Hall n° 1	23	6	......	......	......	......	......	......	17
Hungry-Hall n° 2	12	2	......	......	2	......	......	......	8
Lac la Croix	105	......	......	......	......	......	......	......	105
Petites Fourches	46	2	......	......	......	......	......	......	44
Long Sault n° 1	22	7	......	......	......	......	......	......	15
Long Sault n° 2	42	16	......	......	......	......	......	......	26
Rapides du Manitou n° 1	78	4	......	......	......	......	......	......	74
Rapides du Manitou n° 2	23	......	......	......	......	......	......	......	23
Naicatchewinin	63	......	......	......	......	......	......	......	63
Nickickonsemenecaning	50	......	......	......	......	......	......	......	50
Rivière Seine	130	......	......	......	......	......	......	......	130
Stangecoming	41	......	......	......	1	......	......	......	40
Lac Esturgeon	11	......	......	......	......	......	......	......	11
Total	901	39	......	......	188	......	......	......	674

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause de l'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
3	11	8	4	3	4	12	15	5	10	......	2	3	......	2	3
......	......	......	......	......	......	......	2	1	......	......	......	......	......	......	....
......	2	3	3	1	2	3	2	......	......	1	......	1	......	......	....
5	6	10	14	6	2	18	29	2	3	1	......	4	1	2	2
5	7	9	7	4	4	21	26	5	4	......	4	3	1	5	3
18	20	29	17	14	7	38	44	9	8	4	......	11	4	11	....
31	46	59	45	28	19	92	118	22	25	6	6	22	6	20	8
3	3	3	7	8	8	13	15	7	9	2	......	4	1	3	....
6	9	13	12	7	8	34	35	11	10	5	......	9	......	4	....
35	26	44	31	80	61	135	104	7	16	9	......	28	......	14	5
4	6	9	8	9	10	21	22	6	7	......	2	5	......	7	....
48	44	69	58	104	87	203	176	31	42	16	2	46	1	28	5
16	18	55	37	19	14	50	57	6	6	......	5	13	8	7	19
7	6	6	2	6	4	10	17	2	2	3	......	3	......	......	....
13	19	32	20	10	7	31	45	......	2	......	......	7	2	3	6
32	57	73	70	25	18	97	92	25	21	32	......	22	30	7	13
13	9	15	18	5	8	29	23	......	2	......	3	3	......	6	....
12	10	10	4	8	6	14	19	4	6	6	......	6	......	......	....
22	25	28	14	16	4	47	39	......	......	4	......	8	6	6	4
39	25	40	40	50	35	90	77	10	7	60	......	12	70	12	10
14	21	19	30	4	7	28	30	1	1	7	......	8	7	1	7
15	12	22	17	12	6	33	30	2	5	3	......	5	3	3	2
183	202	300	252	155	109	429	429	50	52	115	8	87	126	45	61
5	2	8	2	2	......	12	12	......	......	......	......	1	......	1	....
15	11	21	32	10	11	47	53	4	8	17	......	7	15	5	....
......	......	2	3	1	1	4	11	1	......	......	4	......	2	2	4
......	1	1	......	......	1	2	5	......	2	......	......	......	......	......	....
3	3	12	11	4	5	23	38	3	3	......	7	1	......	8	....
3	......	6	4	1	3	9	12	3	5	......	3	2	......	5	....
2	......	......	2	1	1	6	9	......	1	......	......	......	......	......	....
......	4	4	5	2	2	8	12	1	4	......	2	1	......	2	1
7	4	12	6	2	1	22	24	......	......	7	......	3	5	1	....
......	......	3	1	......	1	9	7	1	1	4	......	......	4	......	....
5	1	5	11	2	4	16	15	2	2	......	2	2	......	4	....
2	4	5	10	2	2	10	13	......	2	1	......	3	......	2	....
5	6	19	11	5	3	28	39	9	5	......	......	4	2	5	1
1	1	7	5	1	3	7	15	......	1	3	......	......	3	......	....
......	......	......	1	2	......	3	5	......	......	......	1	......	......	1	....
48	37	105	104	35	38	206	270	24	34	32	19	24	31	36	6

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.	Païenne.
INSPECTORATS DU MANITOBA—*Suite.*									
Agence de Griswold—									
Lac du Chêne	63	......	......	29	15	......	......	......	19
Rivière-du-Chêne	331	174	1	11	45	......	......	......	100
Total	394	174	1	40	60	......	......	......	119
Agences de Kenora et Savanne—									
Division de Kenora—									
Assabasca	132	......	......	......	8	......	......	......	124
Grosse-Ile	106	......	......	2	4	......	......	......	100
Les Dalles	76	21	......	......	40	......	......	......	15
Islington	244	156	......	......	16	......	......	......	72
Angle Nord-ouest n° 33	38	......	......	......	......	......	......	......	38
" " 34	8	......	......	......	......	......	......	......	8
" " 37	75	8	......	......	1	......	......	......	66
Portage-du-Rat	84	9	......	......	4	......	......	......	71
Lac Shoal n° 39	62	......	......	11	......	......	......	......	51
Lac Shoal n° 40	92	......	......	16	1	......	......	......	75
Baie au Poisson-Blanc	67	3	......	......	4	......	......	......	60
Total	984	197	......	29	78	......	......	......	680
Division de Savanne—									
Eagle-Lake	55	2	......	......	11	......	......	......	42
Tête-du-Français	155	155	......	......	......	......	......	......	......
Grassy-Narrows	170	38	......	......	73	......	......	......	59
Ignace	48	1	......	......	39	......	......	......	8
Lac des Mille Lacs	80	1	......	......	6	......	......	......	73
Lac Seul	444	418	......	......	12	......	......	......	14
Wabigon	88	14	......	......	7	......	......	......	67
Wabuskang	45	11	......	......	8	......	......	......	26
Total	1,085	640	......	......	156	......	......	......	289
Total, agences de Kenora et Savanne	2,069	837	......	29	234	......	......	......	969
Agence de Manitowapah—									
Rivière la Grue	42	7	......	......	......	......	......	......	35
Flux et Reflux	83	......	......	......	73	......	......	......	10
Fairford	197	117	......	......	30	50	......	......	......
Lac Manitoba	129	25	......	......	93	......	......	......	11
Lac St-Martin	176	132	......	......	6	38	......	......	......
Petite Saskatchewan	152	67	......	......	......	85	......	......	......
Creek du Pin	238	......	......	......	220	......	......	......	18
Sandy Bay	335	10	......	......	285	......	......	......	40
Shoal-River	190	150	......	......	......	......	......	......	40
Waterhen	72	......	......	......	59	......	......	......	13
Total	1,614	508	......	......	766	173	......	......	167

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 66 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
2	3	3	6	4	5	15	14	4	7	......	......	2	......	2	....
29	30	36	34	14	12	74	75	7	20	1	......	8	......	7	....
31	33	39	40	18	17	89	89	11	27	1	......	10	......	9	....
12	13	15	17	3	4	26	32	6	4	......	21	7	2	5	25
7	8	15	11	9	6	24	24	1	1	......	11	2	7	2	18
8	5	17	8	3	......	14	18	2	1	......	9	......	......	3	6
17	30	31	30	8	8	57	55	4	4	1	......	10	7	14	2
1	5	5	4	2	5	7	7	......	2	......	2	1	......	......	3
......	......	......	......	......	1	2	4	......	1	......	1	......	......	1	....
6	4	9	5	4	3	23	20	......	1	......	5	1	3	5	4
8	8	13	13	5	1	16	16	2	2	......	2	2	......	4	....
3	9	7	8	3	2	14	13	......	3	3	......	5	......	......	2
13	7	14	9	3	1	19	24	1	1	9	......	4	10	1	4
8	6	2	10	2	2	18	19	......	......	6	......	5	12	6	5
83	95	128	115	42	33	220	232	16	20	19	51	37	41	41	69
5	5	6	8	3	1	11	14	1	1	......	1	1	3	3	2
17	10	27	20	6	7	32	32	3	1	......	16	6	5	8	19
21	13	25	21	9	5	37	35	1	3	6	......	7	2	3	....
5	2	7	6	......	2	10	14	1	1	......	31	1	1	4	29
7	4	7	16	4	7	16	19	......	......	7	......	2	13	1	7
52	42	59	64	29	9	85	83	4	7	......	32	17	8	34	23
1	6	9	13	4	19	17	25	......	4	......	4	3	4	4	7
3	4	6	5	......	2	7	12	4	2	......	6	2	......	......	8
111	86	146	153	55	52	215	234	14	19	13	90	39	36	57	95
194	181	274	268	97	85	435	466	30	39	32	141	76	77	98	164
3	3	4	2	4	5	8	12	......	1	5	......	4	2	......	1
7	7	8	8	14	10	11	15	1	2	......	2	1	1	2	2
16	13	20	20	15	18	39	41	7	8	15	......	11	12	6	2
11	9	13	10	11	17	32	24	1	1	......	5	5	3	6	7
15	16	17	20	18	14	31	38	4	3	......	12	6	1	2	17
10	15	11	12	21	15	33	32	1	2	5	......	5	10	7	3
20	18	15	37	21	23	36	60	4	4	16	......	4	18	4	2
38	20	25	38	43	20	60	78	7	6	15	......	20	4	5	4
10	18	12	14	21	29	32	46	4	4	28	......	7	24	......	3
6	7	8	4	10	8	12	15	1	1	......	4	2	2	......	8
136	126	133	165	178	159	294	361	30	32	84	23	65	77	32	49

TABLEAU N° 1—

Compilé par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicaine.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique-romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.	Païenne.
Inspectorats du Manitoba—*Fin.*									
Agence de Norway-House—									
Lac La Croix	542	......	325	......	217	......	......	......	......
Lac de Dieu	289	......	289	......	......	......	......	......	......
Lac de l'Ile	498	......	498	......	......	......	......	......	......
Nelson-House	461	......	387	......	74	......	......	......	......
Norway-House	743	213	500	......	30	......	......	......	......
Oxford-House	333	......	333	......	......	......	......	......	......
Lac Fendu	341	341	......	......	......	......	......	......	......
Total	3,207	554	2,332	......	321	......	......	......	......
Agence du Pas—									
Chemawawin	140	138	......	......	2	......	......	......	......
Cumberland	161	137	......	......	24	......	......	......	......
Le Pas	438	424	......	......	4	......	......	10	......
Lac de l'Orignal	121	120	......	......	1	......	......	......	......
Red-Earth	142	142	......	......	......	......	......	......	......
Lac Shoal	93	93	......	......	......	......	......	......	......
Total	1,095	1,054	......	......	31	......	......	10	......
Agence de Portage-la-Prairie—									
Long-Plain	113	......	......	40	......	......	......	......	73
Rivière du Roseau (y compris les rapides)	200	......	......	......	80	......	......	......	120
Sioux	122	......	......	106	......	......	......	......	16
Lac du Cygne (y compris Jardins Sauvages)	106	......	......	90	16	......	......	......	......
Total	541	......	......	236	96	......	......	......	209
District de Fort-Churchill—									
Fort-Churchill	89	......	......	......	......	......	......	......	......
Moose Factory	215	......	......	......	......	......	......	......	......
Total	304	......	......	......	......	......	......	......	......
Total, inspectorat du Manitoba[1]	13,633	4,114	3,129	564	2,107	198	......	396	2,821

[1]Aucun détails officiels des âges et religions concernant 304 sauvages.

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 sus et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
62	71	61	56	43	38	83	98	13	17	9	......	25	......	15	1
36	46	19	33	22	30	38	47	7	11	......	10	9	2	21	....
79	61	53	47	43	44	65	89	6	11	9	......	18	......	7	2
52	61	52	63	34	44	67	67	9	12	41	......	23	36	15	3
51	73	114	73	25	26	158	175	19	29	......	3	23	5	23	8
48	41	29	26	31	24	54	59	9	12	1	......	20	......	13	6
52	38	39	38	36	28	44	51	6	9	1	......	10	3	12	....
380	391	367	336	234	234	509	586	69	101	61	13	128	46	106	20
9	3	17	17	8	4	25	37	10	10	......	13	7	......	16	4
13	14	13	18	11	8	31	44	3	6	......	6	6	3	6	9
42	42	34	24	38	36	80	104	18	20	11	......	21	12	19	3
6	5	14	13	4	6	26	31	8	8	3	......	5	6	8	....
12	10	19	16	8	6	25	32	5	9	4	......	4	2	1	1
6	8	14	12	2	5	19	19	5	3	2	......	6	1	5	....
88	82	111	100	71	65	206	267	49	56	20	19	49	24	55	17
11	10	10	9	6	11	24	23	5	4	......	6	2	......	7	1
15	14	20	23	15	17	45	40	6	5	3	......	7	5	6	3
23	22	9	11	5	3	20	21	5	3	1	......	3	......	2	....
9	11	12	13	10	11	16	19	2	3	......	4	......	2	1	5
58	57	51	56	36	42	105	103	18	15	4	10	12	7	16	9
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	90	......	......	......	90
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	43	......	......	......	43
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	133	......	......	......	133
1,197	1,199	1,508	1,424	956	855	2,568	2,865	334	423	371	374	519	395	445	472

TABLEAU N° 1—

COMPILÉS par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
AGENCES DU NOUVEAU-BRUNSWICK.									
SURINTENDANCE DU NORD.									
Edmundston	55	......	......	......	55	......	......	......	......
Tobique	169	......	......	......	169	......	......	......	......
Total	224	......	......	......	224	......	......	......	......
AGENCE DU NORD-EST.									
Comté de Gloucester—									
Réserve de Bathurst	17	......	......	......	17	......	......	......	......
Comté de Kent—									
Réserve de la Grande-Anse	263	......	......	......	263	......	......	......	......
Réserve de Buctouche	19	......	......	......	19	......	......	......	......
Réserve de l'Ile-aux-Sauvages	32	......	......	......	32	......	......	......	......
Total	314	......	......	......	314	......	......	......	......
Comté de Northumberland—									
Réserve de Burnt-Church	237	......	......	......	237	......	......	......	......
Réserve de Eel-Ground	166	......	......	......	166	......	......	......	......
Réserve de Red-Bank	64	......	......	......	64	......	......	......	......
Total	467	......	......	......	467	......	......	......	......
Comté de Restigouche—									
Réserve de Eel-River	91	......	......	......	91	......	......	......	......
Comté de Westmoreland—									
Réserve du Fort-Folly et environs	50	......	......	......	50	......	......	......	......
Total	939	......	......	......	939	......	......	......	......
AGENCE DU SUD-OUEST.									
Kingclear, comté de York	80	......	......	......	80	......	......	......	......
Ste-Marie, comté de York	105	......	......	......	105	......	......	......	......
Oromocto, comté de Sunbury	87	......	......	......	87	......	......	......	......
Woodstock, comté de Carleton	61	......	......	......	61	......	......	......	......
Comté de Charlotte	30	......	......	......	......	......	......	......	......
Comté de Kings	75	......	......	......	......	......	......	......	......
Comté de Queens	75	......	......	......	......	......	......	......	......
Comté de Saint-Jean	30	......	......	......	......	......	......	......	......
Total[1]	543	......	......	......	333	......	......	......	......
Sauv. de la N.-E. dans les comtés de Kings, Queens, Saint-Jean et Charlotte[2]	156	......	......	......	156	......	......	......	......
Total, Nouveau-Brunswick[3]	1,862	......	......	......	1,652	......	......	......	......

[1] Pas de renseignements concernant les âges et religions de 210 sauvages.
[2] Pas de renseignements concernant les âges de 156 sauvages.
[3] Pas de renseignements concernant les âges de 366 sauvages ou religions de 210 sauvages.

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessus de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
2	3	8	8	4	4	9	8	6	3	2	......	2	......	......	....
14	9	23	21	4	8	47	39	2	2	......	......	......	......	......	....
16	12	31	29	8	12	56	47	8	5	2	......	2	......	......	....
1	1	5	2	......	......	3	5	......	......	......	7	2	......	2	7
25	24	26	24	16	13	70	44	11	10	......	63	4	......	12	55
4	......	......	......	......	1	7	6	......	1	......	......	1	......	1	....
2	2	3	2	4	3	8	6	1	1	1	......	1	......	......	....
31	26	29	26	20	17	85	56	12	12	1	63	6	......	13	55
32	28	17	17	5	11	66	52	7	2	6	......	10	2	6	....
19	14	14	16	4	6	42	38	5	8	2	......	3	......	1	....
6	5	6	7	2	3	14	13	3	5	6	......	2	5	1	....
57	47	37	40	11	20	122	103	15	15	14	......	15	7	8	....
13	14	9	11	2	3	17	18	2	2	1	......	1	......	......	....
3	7	6	6	2	......	13	10	1	2	......	6	1	......	2	5
105	95	86	85	35	40	240	192	30	31	16	76	25	7	25	67
3	10	8	14	5	7	14	14	3	2	......	......	2	......	2	....
13	13	13	9	8	2	21	23	2	1	......	16	8	......	2	22
11	13	9	8	6	4	17	14	3	2	25	......	4	21	......	....
5	5	9	6	6	8	9	11	1	1	7	......	4	3	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	20	......	......	......	20
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	10	......	......	10	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	8	......	......	8	......	....
32	41	39	37	25	21	61	62	9	6	50	36	18	42	4	42
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
153	148	156	151	68	73	357	301	47	42	68	112	45	49	29	109

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglican.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
AGENCES DE LA NOUVELLE-ECOSSE.									
Comté d'Annapolis—									
Micmacs	58				58				
Antigonish et Guysborough—									
Afton	155				155				
Antigonish-Landing	8				8				
Beech-Hill	5				5				
Guysborough	17				17				
Heatherton	15				15				
Summerside	20				20				
Williams-Point	6				6				
Total	226				226				
Comté du Cape-Breton—									
Eskasoni (Micmacs)	124				124				
Comté du Cape-Breton—									
Sydney (Micmacs)	125				125				
Comté de Colchester—									
Millbrook	102				102				
Comté de Cumberland—									
Franklin-Manor (Micmacs)	69				69				
Comté de Digby—									
Rivière de l'Ours (Micmacs)	96				96				
Comté de Halifax—									
Bedford	14				14				
Dartmouth	58				58				
Elmsdale	96				96				
Enfield	30				30				
Sheet-Harbour	23				23				
Wellington	14				14				
Total	235				235				
Comté de Hants—									
Indian-Brook (Micmacs)	81				81				
Comté d'Inverness—									
Malagawatch	37				37				
Whycocomagh	156				156				
Total	193				193				

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population du. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
5	8	6	4	......	4	15	13	3	......	......	......	2	......	1	1
10	11	21	20	9	6	36	42	......	......	37	......	5	35	3	....
......	......	2	2	2	......	1	1	......	......	2	......	......	2	......	....
......	......	......	......	1	1	1	2	......	......	2	......	......	2	......	....
......	......	......	......	4	3	4	5	......	1	4	......	......	4	......	....
2	1	1	2	1	......	3	5	......	......	......	16	......	......	......	16
1	1	......	8	......	5	2	3	......	......	3	......	1	2	......	....
......	......	......	......	2	......	2	2	......	......	2	......	......	2	......	....
13	13	24	32	19	15	49	60	......	1	50	16	6	47	3	16
13	22	8	9	6	6	22	28	4	6	......	1	1	......	2	....
17	17	15	10	8	6	27	25	......	......	3	......	6	2	5	....
2	6	12	8	4	8	29	23	5	5	6	......	2	7	3	....
8	8	7	8	3	3	12	13	5	2	......	26	......	......	5	21
7	6	16	9	2	7	23	19	6	1	......	1	......	......	......	1
1	1	2	......	......	......	5	3	2	......	5	......	......	5	......	....
4	8	5	7	3	2	13	10	4	2	......	6	5	......	4	7
15	16	7	7	7	8	17	14	3	2	......	7	......	......	......	7
4	5	3	2	......	1	6	6	3	......	......	2	......	......	......	2
1	2	1	2	2	3	7	4	......	1	......	2	......	......	2	....
1	1	1	1	2	1	2	4	1	......	......	......	......	......	......	....
26	33	19	19	14	15	50	41	13	5	5	17	5	5	6	16
8	6	8	10	4	5	16	16	3	5	1	......	1	......	......	....
3	4	1	1	2	1	14	9	......	2	8	......	2	8	2	....
17	21	10	21	13	6	27	26	5	10	14	......	5	13	4	....
20	25	11	22	15	7	41	35	5	12	22	......	7	21	6	....

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
AGENCES DE LA NOUVELLE-ECOSSE—*Fin.*									
Comté de Kings—									
Micmacs	87				87				
Comté de Lunenburg—									
Bridgewater et alentours	30				29	1			
Gold-River	25	14			3	8			
New-Germany	50	1			48			1	
Total	105	15			80	9		1	
Comté de Pictou—									
Fisher's-Grant	154				154				
Comté de Queens—									
Caledonia									
Village du Moulin	8				8				
Milton	35				35				
Chat sauvage									
Total	43				43				
Comté de Richmond—									
Chapel-Island (Micmacs)	146				146				
Comté de Shelburne—									
Rivière Clyde	16								
Rivière au Sable	19				41				
Rivière Shelburne	6								
Total	41				41				
Comté de Victoria—									
Rivière du Milieu (Micmacs)	75				75				
Agence de Windsor—									
Micmacs									
Comté de Yarmouth—									
Micmacs	82				82				
Total, agences de la Nouvelle-Ecosse	2,042	15			2,117	9		1	

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
6	5	10	13	10	10	15	12	2	4	......	4	......	......	......	4
2	1	4	3	4	4	4	5	2	1	......	......	1	......	......	1
2	7	4	2	2	2	3	3	......	......	......	......	2	......	......	2
3	3	5	5	2	2	12	16	1	1	......	......	......	......	......	....
7	11	13	10	8	8	19	24	3	2	......	......	3	......	......	3
4	7	25	21	6	7	40	29	8	7	......	14	5	......	8	11
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	4	......	......	......	4
1	1	2	......	......	1	1	1	1	......	......	2	......	......	......	2
1	2	6	5	2	3	4	5	3	4	......	5	......	......	......	5
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	6	......	......	......	6
2	3	8	5	2	4	5	6	4	4	......	17	......	......	......	17
12	13	16	13	21	19	23	20	6	3	12	......	7	12	7	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	7	7	1	3	2	12	9	......	......	1	......	1	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	7	7	1	3	2	12	9	......	......	1	......	1	......	......	....
7	4	11	9	5	2	16	14	4	3	......	7	3	......	4	6
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	33	......	......	......	33
1	7	3	8	5	6	26	24	1	1	28	......	2	28	2	....
158	201	219	211	135	134	440	411	72	61	128	136	51	122	52	129

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Aut. croyances chrétiennes.	Païens.
AGENCES D'ONTARIO.									
Agence d'Alnwick—									
Mississaguas	265	1	264	......	......	......	......	......	......
Agence du Cap Croker—									
Chippewas de Nawash	378	18	206	......	154	......	......	......	......
Agence de Caradoc—									
Chippewas de la Thames	478	231	245	......	......	......	......	......	2
Munsees de la Thames	119	52	66	......	......	......	......	......	1
Oneidas de la Thames	810	230	324	......	......	184	......	12	60
Total	1,407	513	635	......	......	184	......	12	63
Agence de Chapleau—									
Moose Factory Crees, Chapleau*	92	92	......	......	......	......	......	......	......
Moose Factory Crees, Missinaibi*	61	61	......	......	......	......	......	......	......
Ojibbewas, Chapleau (Traité Robinson)*	65	65	......	......	......	......	......	......	......
Ojibbewas, New-Brunswick-Post*	112	112	......	......	......	......	......	......	......
Ojibbewas, Flying-Post*	96	96	......	......	......	......	......	......	......
Ojibbewas, Metagami*	87	87	......	......	......	......	......	......	......
Michipicoten†	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Rivière Mississagi ‡	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Rivière au Espagnols ‡	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Total	513	513	......	......	......	......	......	......	......
Agence de l'Ile-du-Chrétien—									
Chippewas de Beausoleil	249	......	201	......	48	......	......	......	......
Agence du lac Doré—									
Algonquins	127	......	......	......	127	......	......	......	......
Agence de la baie de Gore—									
Ile Cockburn	54	2	......	......	52	......	......	......	......
Obidgewong	5	......	......	......	3	......	......	......	2
Sheshegwaning	186	55	......	......	131	......	......	......	......
Baie de l'Ouest	310	......	......	......	310	......	......	......	......
Total	555	57	......	......	496	......	......	......	2
Agence de Hagersville—									
Mississaguas du Crédit	295	15	233	6	......	17	......	24	......
Agence de l'île Georgina—									
Chippewas de Georgina et l'île aux Serpents	107	1	106	......	......	......	......	......	......

*Donné sous division du Traité n° 9. †Voir agence du Sault-Ste-Marie. ‡Voir agence de Thessalon.

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès	Migration.
26	15	33	24	18	11	58	65	7	8	2	......	5	1	3	1
14	22	30	34	20	15	108	99	16	20	1	......	10	1	8	2
31	26	36	52	50	49	117	100	9	8	7	......	9	6	4	4
9	9	7	9	5	8	35	30	4	3	9	......	5	4	......	....
88	66	101	55	33	21	224	188	19	15	20	......	25	15	15	5
128	101	144	116	88	78	376	318	32	26	36	......	39	25	19	9
6	3	10	3	1	6	33	29	......	1	92	......	......	92	......	....
3	3	20	4	2	1	14	14	......	......	61	......	......	61	......	....
2	7	11	4	5	4	15	14	1	2	65	......	......	65	......	....
10	12	10	7	1	8	24	35	2	3	112	......	......	112	......	....
10	7	14	8	5	5	22	19	5	1	96	......	......	96	......	....
10	7	16	13	8	4	13	16	......	......	87	......	......	87	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	171	......	......	......	171
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	29	......	......	......	29
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	38	......	......	......	38
41	39	81	39	22	28	121	127	8	7	513	238	......	513	......	238
12	16	25	30	24	20	50	68	1	3	......	26	6	2	4	30
13	15	18	20	10	7	19	18	3	4	......	5	1	......	5	1
2	3	7	9	6	3	13	9	1	1	......	2	......	......	1	1
......	......	1	......	......	......	2	2	......	......	......	......	......	......	......	....
11	13	17	13	25	9	50	46	1	1	3	......	7	......	4	....
28	26	36	38	10	15	68	78	5	6	10	......	7	11	7	1
41	42	61	60	41	27	133	135	7	8	13	2	14	11	12	2
22	16	23	25	10	9	87	86	8	9	9	......	7	9	6	1
8	10	15	6	1	2	24	24	8	9	1	......	2	1	2	....

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion. Anglicane.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.	Païens.
AGENCES D'ONTARIO—*Suite.*									
Agence de Manitowaning—									
Beausoleil	8				8				
Ile Manitoulin, Wendell y compris West-Bay	1,189				1,189				
Pointe Grondin	49				49				
Sheguiandah	115	78			37				
Rivière aux Espagnols	198				198				
Creek Sucker	125	112			13				
Lac Sucker	11				11				
Tahgaiwinini	134				134				
Lac Poisson-Blanc	170				170				
Rivière Poisson-Blanc	69	41			28				
Maganatawan*									
Total	2,068	231			1,837				
Agence de Moravian—									
Moravians	337	100	237						
Agence de Parry-Sound—									
Gibson	136		133	1	2				
Anse Henvey	163		35		128				
Maganatawan[1]	46		5		41				
Ile Parry	119		56		62				1
Shawanaga	123		86		37				
Total	587		315	1	270				1
Agence de Fort-William—									
Fort-William	295				270				25
Lac Nipigon (Gull's-Bay et île Jackfish,	406	20			278				108
Lac Long	274	10			220				44
Lac Long (Traité 9)[2]	145								
Pays-Plat	38				38				
Pic	208				208				
Rocher Rouge (Lac Hélène)	233	32			201				
Total[3]	1,599	62			1,215				177
Agence du lac Riz—									
Mississaugas du lac la Vase	213		213						
Mississaugas du lac au Riz	102		102						
Total	315		315						
Agence du Rama—									
Chippewas de Rama	232		216		12			4	

*Voir agence de Parry-Sound.

[1] Y compris 15 sauvages donnés sous agence de Manitowaning.

[2] Donné sous la division du Traité 9.

[3] Aucuns détails des âges et religions de 145 sauvages.

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
......	......	......	2	1	......	3	2	......	......	......	......	......	......	......	....
94	90	83	105	81	49	303	304	55	25	24	......	46	119	40	101
1	5	3	2	5	3	13	14	2	1	......	......	......	1	......	1
9	19	10	7	6	5	31	22	3	3	5	......	4	5	3	1
18	13	26	12	12	5	44	51	10	7	1	......	7	4	1	9
14	17	11	13	7	1	34	28	......	......	4	......	5	4	......	5
......	1	2	......	......	......	2	5	......	1	......	......	......	......	......	....
10	9	21	7	8	8	36	32	......	3	2	......	3	6	1	6
14	17	22	14	10	11	40	33	4	5	1	......	6	2	3	4
2	2	3	6	7	4	18	22	2	3	......	1	......	1	2	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	14	......	......	......	14
162	173	181	168	137	86	524	513	76	48	37	15	71	142	50	141
40	27	32	23	26	23	79	76	6	5	10	......	4	9	......	3
8	17	14	20	9	10	31	24	1	2	3	......	5	......	1	1
6	6	12	10	8	7	48	55	5	6	......	4	......	......	4	....
3	3	3	4	2	5	10	12	2	2	16	......	1	15	......	....
5	6	16	12	4	2	45	22	4	3	3	......	2	1	......	....
8	11	15	14	5	6	23	28	5	8	3	......	3	......	......	....
30	43	60	60	28	30	157	141	17	21	25	4	11	16	5	1
28	29	30	28	35	30	56	45	8	6	......	5	7	3	6	9
45	50	33	25	43	38	88	74	4	6	4	......	11	26	27	6
32	36	31	36	18	19	45	52	2	3	13	......	9	20	7	9
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	145	......	......	145	......	....
2	3	6	5	3	3	8	7	......	1	......	......	......	......	......	....
17	16	18	20	16	18	48	50	2	3	......	12	8	8	20	8
24	30	29	26	16	19	36	46	3	4	......	......	7	3	9	1
148	164	147	140	131	127	281	274	19	23	162	17	42	205	69	33
24	18	18	23	8	8	62	46	3	3	......	1	4	......	5	....
8	13	9	12	4	8	21	23	2	2	......	3	3	......	6	....
32	31	27	35	12	16	83	69	5	5	......	4	7	......	11	....
14	13	27	26	15	4	52	59	6	16	......	4	1	2	7	....

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
AGENCES D'ONTARIO—*Suite.*									
Agence de Sarnia—									
Chippewas des pointes Sarnia et Kettle et Stony	428	129	298		1				
Agence de Saugeen—									
Chippewas de Saugeen	442	12	394		36				
Agence du Sault-Ste-Marie—									
Batchawana	423	40	6		377				
Rivière du Jardin	430	180			250				
Michipocoten[1]	314	12			302				
Total	1.167	232	6		929				
Agence de Scugog—									
Mississaguas	30		30						
Agence des Six-Nations—									
Six-Nations de la Grande-Rivière	4,716	1,610	803	2		969	20	422	890
Agence de Sturgeon-Falls—									
Dokis	102				102				
Matatchewan	84				84				
Nipissing	307				307				
Temagami	85				85				
Total	578				578				
Agence de Thessalon—									
Rivière Mississagi	136				136				
" au Serpent	119				119				
" des Espagnols n° 1	224				218				6
" " n° 2	77	32			45				
Thessalon	102				102				
Total[2]	658	32			620				6
Agence de Tyendinaga—									
Mohawks de la baie de Quinté	1,421	1,397		4	5			15	
Agence de l'ile Walpole—									
Chippewas	585	309	198		5			73	
Pottawattamies	178	66	78					29	5
Total	763	375	276		5			102	5

[1]Y compris 171 sauvages donné sous l'agence les Chapleau.
[2]Y compris 67 sauvages donné sous l'agence les Chapleau.

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessous de 5 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
35	22	43	33	11	29	83	144	10	18	3	......	2	3	2	....
35	24	50	43	30	26	100	112	12	10	......	2	11	2	14	1
19	23	43	44	28	32	107	117	5	5	6	......	8	8	5	5
26	26	45	46	31	33	102	107	6	8	3	......	14	7	9	9
20	30	24	27	33	31	61	75	5	8	182	......	1	183	1	1
65	79	112	117	92	96	270	299	16	21	191	......	23	198	15	15
2	......	3	......	......	5	8	9	2	1	......	......	......	......	......	....
304	316	403	405	370	381	1,199	1,149	91	98	110	......	173	80	66	77
15	20	6	9	3	2	18	27	1	1	1	......	5	1	5	....
13	7	5	5	2	2	18	32	......	......	3	......	3	......	......	....
56	58	27	34	10	5	47	68	2	......	......	1	7	......	8	....
12	8	5	5	3	3	18	30	......	1	......	3	3	......	6	....
96	93	43	53	18	12	101	157	3	2	4	4	18	1	19	....
7	8	13	13	12	11	30	31	6	5	35	......	1	34	......	....
7	6	11	8	14	11	29	23	5	5	5	......	5	......	......	....
15	12	18	21	22	24	49	46	9	8	5	......	5	......	......	....
6	7	8	7	7	5	17	18	2	......	37	......	......	38	......	1
2	3	5	6	5	5	36	31	4	5	2	......	2	......	......	....
37	36	55	55	60	56	161	149	26	23	84	......	13	72	......	1
108	97	137	140	75	64	360	365	40	35	10	......	35	......	25	....
94	86	46	55	16	11	110	162	3	2	18	......	5	17	4	....
16	25	15	14	15	15	27	41	3	7	......	......	2	......	2	....
110	111	61	69	31	26	137	203	6	9	18	......	7	17	6	....

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
AGENCES D'ONTARIO—*Fin.*									
Comté de Renfrew-Nord—									
Algonquins	198	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
District de Patricia—									
Ile Agumiska	44	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Attawapiskat	150	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Hutte du Castor	153	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lac au Chat	107	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Loge du Daim	100	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Fort-Severn	250	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lac à la Truite	471	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Rivière Winisk	102	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	1,377	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total, agences d'Ontario	20,812	5,298	4,535	13	6,333	1,170	20	579	1,144

[1]Aucuns renseignements officiels concernant les âges et religions de 1,720 sauvages.

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration,
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
1,523	1,505	1,811	1,721	1,270	1,178	4,571	4,659	425	429	1,229	321	502	1,310	348	556

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
SURINTEND. DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.									
Ile Lennox	213	......	......	......	213	......	......	......	......
Morell	75	......	......	......	75	......	......	......	......
Total, I.-P.-E.	288	......	......	......	288	......	......	......	......

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De et 65 ans plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
18	24	22	21	13	15	42	40	8	10	......	1	10	......	11	....
7	4	10	8	6	4	17	15	2	2	1	......	4	......	3	...
25	28	32	29	19	19	59	55	10	12	1	1	14	......	14	...

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croyances chrétiennes.	Païenne.
QUÉBEC.									
Agence de Bécancour—									
Abenakis de Bécancour	23	......	......	......	23	......	......	......	......
Agence de Bersimis—									
Montagnais de Bersimis	526	......	......	......	526	......	......	......	......
Montagnais de Escoumains	44	......	......	......	44	......	......	......	......
Total	570	......	......	......	570	......	......	......	......
Agence de Cacouna—									
Amalécites de Viger	122	......	......	......	122	......	......	......	......
Agence de Caughnawaga—									
Iroquois de Caughnawaga	2,154	4	37	......	2,113	......	......	......	......
Agence de Jeune-Lorette—									
Hurons de Lorette	507	1	......	7	499	......	......	......	......
Agence de Maniwaki—									
Rivière Désert	443	15	......	......	428	......	......	......	......
Agence de Maria—									
Micmacs de Maria	116	......	......	......	116	......	......	......	......
Agence de Mingan—									
Montagnais de Mingan	176	......	......	......	176	......	......	......	......
Agence de Oka—									
Iroquois	411	......	304	......	107	......	......	......	......
Algonquins	51	......	2	......	49	......	......	......	......
Total	462	......	306	......	156	......	......	......	......
Agence de Pierreville—									
Abénakis de St-François	289	37	......	......	247	5	......	......	......
Agence de Pointe-Bleue—									
Montagnais de Pointe-Bleue	599	51	......	......	548	......	......	......	......
Agence de Restigouche—									
Micmacs	541	......	......	......	541	......	......	......	......
Agence de Ste-Augustine—									
Natashquan, Romaine et Ste-Augustine	489	......	......	......	489	......	......	......	......

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
4	3	......	......	......	1	11	3	......	1	......	......	1	......	1	....
48	46	54	47	23	25	131	127	12	13	10	......	26	......	15	1
3	2	5	5	5	3	9	11	1	......	1	......	2	......	1	....
51	48	59	52	28	28	140	138	13	13	11	......	28	......	16	1
7	6	9	7	13	12	27	35	2	4	2	......	2	1	1	....
131	232	254	254	143	96	463	443	74	64	......	80	89	......	58	111
67	61	56	46	39	36	97	94	6	5	7	......	14	......	7	....
39	24	26	44	21	26	110	129	10	14	9	......	15	6	10	2
14	15	14	16	5	6	19	22	2	3	1	......	2	1	2	....
18	13	9	14	10	12	50	38	5	7	1	......	8	8	15	....
34	34	33	48	22	16	115	84	12	13	......	3	20	......	7	16
2	4	8	5	3	4	10	11	2	2	......	6	1	......	2	5
36	38	41	53	25	20	125	95	14	15	......	9	21	......	9	21
16	15	21	28	28	18	75	76	7	5	......	26	3	1	11	19
83	89	61	65	36	32	114	107	4	8	9	......	26	......	17	....
56	55	52	53	27	26	127	119	12	14	4	......	4	......	......	....
60	57	51	64	33	36	86	86	8	8	......	......	1	......	1	....

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion. Anglicane.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
QUÉBEC—*Suite.*									
Agence de Saint-Régis—									
Iroquois de St-Régis	1,630	......	125	......	1,486	......	......	19	......
Agence des Sept-Iles—									
Montagnais des Sept-Isles	694	......	......	......	694	......	......	......	......
Agence de Timiskaming	245	......	......	......	245	......	......	......	......
Comté de Pontiac—									
Grand Lac Victoria	227	......	......	......	......	......	......	......	......
Hunter's-Point	11	......	......	......	......	......	......	......	......
Kipiwa et Lac-Grassy	135	......	......	......	......	......	......	......	......
Lac-Barrière	128	......	......	......	......	......	......	......	......
Longue-Pointe	105	......	......	......	......	......	......	......	......
Opasatika	30	......	......	......	......	......	......	......	......
Inorganisés	37	......	......	......	......	......	......	......	......
Total	673	......	......	......	......	......	......	......	......
Comtés de Labelle et Wright	69	......	......	......	......	......	......	......	......
Comté de Québec	379	......	......	......	......	......	......	......	......
District de St-Maurice supérieur—									
Kikendatch (Obidjuan)[1]	168	......	......	......	......	......	......	......	......
Weymontachi[1]	98	......	......	......	......	......	......	......	......
Lac Manuan	75	......	......	......	......	......	......	......	......
Lac Megiskan	44	......	......	......	......	......	......	......	......
St-Maurice supérieur	275	......	......	......	......	......	......	......	......
Total	660	......	......	......	......	......	......	......	......
District du Nord—									
Abitibi (Timiskaming)[2]	281	......	......	......	......	......	......	......	......
Lac Mistassinike	169	......	......	......	......	......	......	......	......
Lac Wasoanipi	283	......	......	......	......	......	......	......	......
Total	733	......	......	......	......	......	......	......	......

[1] Dans le comté de Champlain.

[2] Voir Ontario, mais actuallemeut dans Québec.

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissance.	Migration.	Décès.	Migration.
192	197	160	163	99	111	268	299	67	74	35	......	50	40	22	33
66	61	38	48	54	75	165	154	19	14	......	6	5	......	11	....
23	24	30	24	14	10	50	58	6	6	......	......	6	......	6	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	281	......	......	281	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	281	......	......	281	......	....

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
QUÉBEC—*Fin.*									
District de la Baie-d'Hudson (Est)—									
East Main	144	......	......	......	......	......	......	......	......
Nemiskan et île Strutton	45	......	......	......	......	......	......	......	......
Ruperts-House	386	......	......	......	......	......	......	......	......
Total	575	......	......	......	......	......	......	......	......
Ungava—									
Fort-Chimo	260	......	......	......	......	......	......	......	......
Fort-George	450	......	......	......	......	......	......	......	......
Grande rivière à la Baleine	150	......	......	......	......	......	......	......	......
Petite rivière à la Baleine	100	......	......	......	......	......	......	......	......
Nichikum	65	......	......	......	......	......	......	......	......
Total	1,025	......	......	......	......	......	......	......	......
Total, agences de Québec	13,174	108	468	7	8,453	......	......	19	......

[1] Aucuns renseignements concernant les âges ou religions de 4,114 sauvages.

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
863	938	881	931	575	545	1,927	1,896	249	255	360	121	275	338	187	187

TABLEAU N° 1.—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences

Agence et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
INSPECTORATS DE SASKATCHEWAN.									
Agence d' Assiniboine—									
Carry-the-Kettle	203	......	......	98	67	......	......	......	38
Moosejaw de Sioux[1]	124	......	......	......	......	......	......	......	......
Total	327	......	......	98	67	......	......	......	38
Agence de Battleford—									
Little-Pine	132	70	......	......	22	......	......	......	40
Lac de la Prairie	85	......	......	......	85	......	......	......	......
Moosomin	135	39	......	......	87	......	......	......	9
Poundmaker	115	20	......	......	90	......	......	......	5
Faisant Rouge	138	108	......	......	28	......	......	......	2
Stoney	90	65	......	......	5	......	......	......	20
Sweet-Grass	71	35	......	......	30	......	......	......	6
Enfant du Tonnerre	116	75	......	......	37	......	......	......	4
Total	882	412	......	......	384	......	......	......	86
Agence de Carlton—									
Grande-Rivière (Kenemotoyoos)	141	65	......	......	56	......	......	......	20
Mistawasis	148	5	......	106	37	......	......	......	......
La Montréal	245	242	......	......	......	......	......	......	3
Lac Muskeg (Petaquakey)	127	......	......	......	127	......	......	......	......
Nouvelle Réserve	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Lac Pélican	56	......	......	......	26	......	......	......	30
Lac Sandy (Ahtahkakoops)	224	205	......	......	18	......	......	......	1
Lac Esturgeon	174	53	......	9	12	......	......	......	100
Sioux de Wahpeton	60	......	......	35	......	......	......	......	25
Total	1,175	570	......	150	276	......	......	......	179
Agence du lac Croche—									
Cowessess	221	......	......	21	197	......	......	......	3
Kahkewistahaw	105	......	......	43	11	......	......	......	51
Ochapowace	117	......	......	40	23	......	......	......	54
Sakimay	148	......	......	20	20	......	......	......	108
Total[1]	591	......	......	124	251	......	......	......	216
Agence du lac aux Canards—									
Beardy's et Okamasis	154	14	......	......	140	......	......	......	......
James-Smith	262	262	......	......	......	......	......	......	......
John Smith	155	155	......	......	......	......	......	......	......
Kinistino	70	......	......	......	......	......	......	......	70
Lac aux Noix	258	1	......	......	1	......	......	......	256
Une Flèche	103	......	......	......	103	......	......	......	......
Total	1,002	432	......	......	244	......	......	......	326

[1]Aucuns renseignements pour 124 sauvages.

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
12	14	15	16	6	7	49	35	20	29	......	1	4	3	4	4
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
12	14	15	16	6	7	49	35	20	29	......	1	4	3	4	4
13	10	14	16	6	7	30	26	1	9	......	14	5	......	10	9
7	6	10	9	7	9	12	20	2	3	2	......	4	......	2	....
17	25	10	8	6	7	21	25	6	10	......	2	6	......	7	1
10	8	12	10	6	7	25	26	3	8	......	4	3	......	6	1
10	13	11	13	3	4	38	36	3	7	......	10	9	2	7	14
7	10	7	7	2	8	20	19	4	6	6	......	3	5	2	....
7	8	3	5	4	......	20	18	2	4	....	4	5		3	6
11	8	12	10	2	3	30	34	2	4	......	3	4	......	7	....
82	88	79	78	36	45	196	204	23	51	8	37	39	7	44	31
18	16	15	12	12	13	24	28	1	2	5	......	5	3	3	....
16	15	17	12	9	10	36	30	2	1	5	......	8	1	4	....
20	28	19	19	24	23	48	55	5	4	5	......	10	1	5	1
11	16	9	12	10	12	27	28	1	1	4	......	6	......	1	1
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
10	9	2	2	7	7	4	13	1	1	......	......	2	1	2	1
20	28	24	19	16	11	46	58	1	1	......	8	6	......	11	3
10	16	17	10	16	15	30	50	6	4	2	......	7	2	7	....
5	11	5	2	2	3	13	15	2	2	......	......	2	......	2	....
110	139	108	88	96	94	228	277	19	16	21	8	46	8	35	6
20	16	33	35	10	9	34	51	6	7	6	......	8	2	3	1
9	15	10	15	3	4	18	25	3	3	......	3	3	......	3	3
9	8	13	9	8	2	28	27	5	8	......	3	3	1	5	2
11	17	11	13	6	5	36	37	3	9	6	......	8	1	3	....
49	56	67	72	27	20	116	140	17	27	12	6	22	4	14	6
															1
12	16	23	19	3	11	26	22	7	15	1	......	7	1	6	2
40	34	25	28	22	20	39	43	5	6	12	......	22	4	12	
18	20	18	14	12	16	24	27	5	1	5	......	5	6	6	....
11	3	9	6	2	1	14	17	4	3	1	......	4	1	3	1
32	36	27	29	12	8	52	57	3	2	5	......	10	9	9	5
12	9	12	4	10	2	25	19	3	7	4	......	4	5	5	....
125	118	114	100	61	58	180	185	27	34	28	......	52	26	41	9

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
INSPECTORATS DE LA SASKATCHEWAN—*Suite.*									
Agence des Buttes-la-Lime—									
Colonie des Buttes-la-Lime	146	12	9	31	94	......	......	......	......
Petit-Ours-Noir	42	......	......	13	19	......	......	......	10
Okanees	42	......	......	16	14	......	......	......	12
Peepeekesis	35	......	......	......	2	......	......	......	33
Couverture Etoilée	43	......	......	9	20	......	......	......	14
Total[1]	308	12	9	69	149	......	......	......	69
Agence de la Montagne de l'Orignal—									
L'Ours Blanc	218	3	......	......	17	......	......	198	......
Réserve des Bois de l'Orignal—									
Sioux de Whitecap	66	......	58	......	4	......	......	......	4
Agence du lac aux Oignons—									
Chipewyan	277	......	......	......	277	......	......	......	......
Lac des Grenouilles	144	12	......	......	132	......	......	......	......
Lac de l'Ile	112	18	......	......	7	......	......	......	87
Joseph Grosse-Tête	86	......	......	......	7	......	......	......	79
Keeheewin's	163	11	......	......	152	......	......	......	......
Lac Loon	39	......	......	......	5	......	......	......	34
Lac aux Oignons	234	72	......	......	160	......	......	......	2
Total[2]	1,055	113	......	......	740	......	......	......	202
Agence de Pelly—									
Cote	262	......	......	176	27	......	......	......	59
Keeseekoose	144	4	......	16	104	......	......	......	20
Key	85	45	......	......	33	......	......	......	7
Rivière de la Vallée	76	......	8	16	52	......	......	......	......
Total	567	49	8	208	216	......	......	......	86
Agence de Qu'Appelle—									
Muscowpetung	83	......	......	15	28	......	......	......	40
Pasqua	142	......	......	31	102	......	......	......	9
Piapot	182	......	......	27	107	......	......	......	48
Bison Debout	188	......	......	......	135	......	......	......	53
Total	595	......	......	73	372	......	......	......	150

[1]Différence à rendre compte pour erreur l'an dernier. Amalgamation de plusieurs bandes.

[2]Aucuns renseignements pour 124 sauvages.

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
30	21	15	14	2	2	36	26	......	......	30	......	14	17	1	....
1	2	4	6	3	1	9	11	2	3	......	3	......	......	1	2
3	1	3	7	2	3	9	12	......	2	......	2	1	......	3	....
2	4	1	1	......	2	8	10	2	5	......	135	......	......	2	133
3	5	5	3	2	1	8	13	3	......	......	......	1	......	1	....
39	33	28	31	9	9	70	72	7	10	30	140	16	17	8	135
43	30	17	15	3	3	39	46	11	11	5	......	12	3	9	1
4	7	12	6	......	......	16	15	2	4	2	......	2	1	1	....
32	26	43	43	3	4	50	61	3	12	......	2	16	......	18	....
13	16	10	16	4	1	32	35	5	12	......	18	8	......	14	12
18	14	11	19	......	1	24	17	2	6	......	76	4	8	8	80
5	9	12	5	3	2	22	24	......	4	59	......	3	57	1	....
21	20	21	19	3	1	29	29	5	15	......	36	8	2	8	38
3	3	2	4	3	4	8	9	1	2	39	......	3	36	......	....
33	29	16	20	9	6	47	49	9	16	30	......	10	31	11	....
125	117	115	126	25	19	212	224	25	67	128	132	52	134	60	130
34	33	40	28	21	11	43	41	1	10	4	......	8	9	12	1
11	16	14	12	9	8	29	32	5	8	......	7	7	1	7	8
12	9	11	13	6	2	12	15	3	2	1	......	1	3	3	....
4	6	14	7	......	3	18	21	3	......	3	......	5	1	2	1
61	64	79	60	36	24	102	109	12	20	8	7	21	14	24	10
......	8	9	12	2	......	17	20	5	10	10	......	1	12	3	....
9	18	12	6	4	5	30	40	6	12	......	1	7	5	10	3
6	15	13	13	10	7	52	55	5	6	......	4	5	......	9	....
15	21	21	16	5	2	49	42	7	10	4	......	9	......	5	....
30	62	55	47	21	14	148	157	23	38	14	5	22	17	27	3

TABLEAU Nº 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agence et bande.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Aut. croyances chrétiennes.	Païenne.
SASKATCHEWAN—*Fin.*									
Agence de Touchwood—									
Etoile du Jour	72	1	......	1	......	......	......	......	70
Lac la Pêche	118	2	......	3	22	......	......	......	91
George Gordons	221	149	......	......	33	......	......	......	39
Muscowekwan's	161	......	......	......	132	......	......	......	29
L'homme Pauvre	142	20	......	......	26	......	......	......	96
Total	714	172	......	4	213	......	......	......	325
Total, inspectorats de la Saskatchewan	7,500	1,763	75	726	2,933	......	......	198	1,681

NOTE.—Aucuns renseignements concernant 124 Sauvages dans la Saskatchewan.

RECENSEMENT

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
7	6	7	6	3	5	18	13	3	4	......	2	1	......	2	1
15	14	22	5	4	2	22	28	5	1	2	......	5	......	3	....
28	26	28	22	4	9	50	43	5	6	......	3	8	......	3	8
23	20	12	18	4	8	37	34	1	4	......	4	7	1	3	9
11	18	19	17	5	4	27	34	5	2	21	......	6	18	3	....
84	84	88	68	20	28	154	152	19	17	23	9	27	19	14	18
764	812	777	707	340	321	1,510	1,616	205	324	279	345	315	253	281	353

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
TRAITÉ N° 8, INSPECTORAT.									
Agence du Petit-lac-des-Esclaves—									
Dunvegan et Grande Prairie (Castors)	143								
Rivière au Foin (supérieure) Esclaves	407								
Hudson's-Hope (Castors)	116								
Pet.-lac-des-Esclaves et district (Cris)—									
Rivière Driftpile	175								
Grouard	37								
Sawridge	83								
Creek Sucker	123								
Rivière du Cygne	63								
Lac Moberley (Saulteux)	34								
Traverse de la rivière La-Paix (Cris)	68								
Rivière Rouge (Cris)	136								
St-John (Castors)	168								
Lac Esturgeon (Cris)	221								
Vermillon, bande Ambrose (Castors)	134								
Vermillon, bande Tall-Cree	71								
Lac Wabasca, bande Bigstone (Cris)	320								
Lac Poisson-Blanc (Cris)	112								
Total, inspectorat du Pet.-lac-des-Escl.	2,411								
DISTRICT DU NORD.									
Athabasca-Landing, Stragglers	1				1				
Fond du Lac (Chipewyans)	367				367				
District de Fort-Chipewyan—									
Cris	230				230				
Chipewyans	343				343				
District de Fort-Murray—									
Cri et Chipewyan	131				131				
Stragglers	23				23				
Fort-Nelson (Esclaves et Sicannies)	101								101
District de Fort-Résolution—									
Chipewyan	140				140				
Côte de Chien	188				188				
Yellow-Knife	195				195				
Fort-Smith (Chipewyan)	247				247				
Rivière au Foin (Esclaves)	101	66			35				
Total	2,067	66			1,900				101
Total, Traité n° 8, inspectorat[2]	4,478	66			1,900				101

[1]Aucuns renseignements des religions et âges de ces 2,411 sauvages.
[2] " " des 2,411 sauvages, ou des âges des 4,478 sauvages.

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

RECENSEMENT

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	3	......	......	......	3
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	12	......	......	......	12
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	116	......	......	116	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	11	......	......	11	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	34	......	......	34	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	4	......	......	......	4
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	6	......	......	6	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	6	......	......	6	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	6	......	......	......	6
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	39	......	......	39	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	9	......	......	9	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	221	25	......	221	......	25
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	101	......	......	......	101
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	32	......	......	......	32
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	8	......	......	8	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	3	......	......	......	3
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	131	......	......	......	131
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	5	......	......	5	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	15	......	......	......	15
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	10	......	......	10	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	23	282	......	23	......	282
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	244	307	......	244	......	307

TABLEAU N°1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
DISTRICT DU TRAITÉ NO. 9.									
District de la Rivière Albany—									
Rivière des Anglais	86	......	......	......	......	......	......	......	......
Fort-Hope	533	......	......	......	......	......	......	......	......
Martin's-Falls	134	......	......	......	......	......	......	......	......
Osnaburg	443	......	......	......	......	......	......	......	......
Total	1,196	......	......	......	......	......	......	......	......
District de la Baie James—									
Fort-Albany	920	......	......	......	......	......	......	......	......
Moose-Factory	370	......	......	......	......	......	......	......	......
New-Post	29	......	......	......	......	......	......	......	......
Total	1,319	......	......	......	......	......	......	......	......
Agence de Chapleau[1]	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Agencede Port-Arthur[2]	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Agence de Sturgeon-Falls[3]	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Agence de Timiskaming[4]	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Total	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Total, district du traité No. 9	2,515	......	......	......	......	......	......	......	......

[1] Voir agence de Chapleau.
[2] Voir agence de Port-Arthur.
[3] Voir agence de Sturgeon-Falls, Ontario.
[4] Voir province de Québec.

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation.	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	2	......	2	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	4	......	4	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	5	......	5	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	11	......	11	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	20	......	......	20	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	13	......	......	13	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	3	......	......	......	3
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	33	3	......	33	......	3
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	511	......	......	8	503
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	145	......	......	......	145
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	81	......	......	......	81
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	281	......	......	......	281
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1,018	......	......	8	1010
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	44	1,021	11	33	8	1013

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
DISTRICT DE L'ILE À LA CROSSE—TRAITÉ n° 6.									
District du lac la Ronge—									
Bande Peter Ballendine	344	......	......	......	......	......	......	......	......
" Matthias Colomb	241	......	......	......	......	......	......	......	......
" James Robert	315	......	......	......	......	......	......	......	......
" Amos Charles	234	......	......	......	......	......	......	......	......
Total	1,134	......	......	......	......	......	......	......	......
TRAITÉ n° 8.									
Sauvages de Fort-McMurray	39	......	......	......	......	......	......	......	......
Stragglers	10	......	......	......	......	......	......	......	......
Total	49	......	......	......	......	......	......	......	......
TRAITÉ n° 10.									
Rivière des Anglais	181	......	......	......	......	......	......	......	......
Lac Clair	178	......	......	......	......	......	......	......	......
Lac Canot	94	......	......	......	......	......	......	......	......
Terres arides	174	......	......	......	......	......	......	......	......
Lac la Hache	98	......	......	......	......	......	......	......	......
Total	725	......	......	......	......	......	......	......	......
Total, district de l'Ile à la Crosse.	1,908	......	......	......	......	......	......	......	......

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	17	......	......	......	17
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	12	......	......	12	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	12	17	......	12	......	17
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	16	......	......	16	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	16	......	......	16	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1	......	......	1	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	5	......	......	......	5
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	8	......	......	8	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	2	......	......	......	2
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	5	......	......	5	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	14	7	......	14	......	7
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	42	24	......	42	......	24

6 GEORGE V, A. 1916

TABLEAU N° 1—

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Agences et bandes.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Mthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.									
District de la Rivière Mackenzie—									
Rivière Rouge Arctique (Loucheux)	120	20			100				
Fort Bonne Espérance (Peaux de Lièvre)	410				410				
Fort-Liard (Esclavage)	214				214				
Fort-Macpherson (Loucheux)	120	120							
Fort-Neslon (Siccanne) (pas de traité)[1]	102				102				
Fort-Nelson (Esclavage) (pas de traité)[1]	119				119				
Fort-Norman (Peaux de Lièvre)	345	62			283				
Fort-Providence (Esclavage)	194				194				
Fort-Rae [2]	759				759				
Fort-Simpson (Esclavage)	357	118			239				
Fort-Wrigley (Esclavage)	70				70				
Mackenzie-Delta (évaluation)	170								
Lac à la Truite (Esclavage)	70				70				
Nomades (évaluation)[2]	550								
Total[3]	3,600	320			2,560				
YUKON.									
Carcross	60	60							
Carmacks et Petit Saumon	200								
Champagne et Teslin	250	250							
Forty-Mile	30	30							
Klinkits et Taku									
Lac Laberge	50	50							
Lancing-Creek (Esclaves)	100				100				
Livingstone-Creek	43								
Mayo	50	50							
Moosehide	250	250							
Rampart-House	140	140							
Selkirk	85	85							
Whitehorse	206								
Wood ou Stick	64								
Total, Yukon[4]	1,528	915			100				

[1]Ces sauvages vivent dans la Colombie-Britannique.
[2]Aucuns renseignements de ces sauvages.
[3]Aucuns renseignements de la religion de ces 720 sauvages, ni l'âge de ces 1,479 sauvages.
[4]Aucuns renseignements de la religion de ces 913 sauvages, ni l'âge des 1,528 sauvages.

DOC. PARLEMENTAIRE No 27

RECENSEMENT.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
9	8	13	14	6	5	27	28	6	4	......	68	......	......	......	68
31	30	53	50	20	19	94	95	10	8	......	13	......	......	......	13
23	15	21	21	7	11	51	57	1	7	78	......	......	78	......	....
7	10	17	10	3	5	30	31	2	5	......	220	......	......	......	220
8	7	14	22	7	8	14	19	2	1	102	......	......	102	......	....
10	7	18	14	4	4	26	29	5	2	119	......	......	119	......	....
25	22	47	48	10	18	72	85	9	9	47	......	......	47	......	....
2	6	31	16	17	8	61	49	3	1	......	234	......	......	......	234
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	16	......	......	16	......	....
31	38	44	41	20	15	75	75	11	7	12	......	......	12	......	....
8	6	6	5	1	2	23	14	2	3	102	......	......	102	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	70	......	......	70	......	....
5	5	9	6	5	4	16	17	2	1	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
159	154	273	247	100	99	489	499	53	48	546	535	......	546	......	535
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....

RÉCAPITULATION—RECENSEMENT DES

COMPILÉ par les inspectorats départementaux, les agences et

Inspectorats et districts.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres croy. chrétiennes.	Païenne.
Alberta, inspectorat	5,432	800	1,524	......	1,985	......	......	......	1,123
Colombie-Britannique, inspectorats	24,759	4,429	3,038	603	12,337	......	......	432	1,420
Manitoba, inspectorats	13,633	4,114	3,129	564	2,107	198	......	396	2,821
Nouveau-Brunswick, inspectorat	1,862	......	......	......	1,652	......	......	......	......
Nouvelle-Ecosse, inspectorat	2,042	15	......	......	2,117	9	......	1	......
Ontario, inspectorat	20,812	5,298	4,535	13	6,333	1,170	20	579	1,144
Ile-du-Prince-Edouard, inspectorat	288	......	......	......	288	......	......	......	......
Québec, inspectorat	13,174	108	468	7	8,453	......	......	19	......
Saskatchewan, inspectorat	7,500	1,763	75	726	2,933	......	......	198	1,681
Traité n° 8, inspectorat	4,478	66	......	......	1,900	......	......	......	101
Traité n° 9, inspectorat	2,515	......	......	......	......	......	......	......	......
District de l'Ile à la Crosse	1,908	......	......	......	......	......	......	......	......
Territoires du Nord-Ouest	3,600	320	......	......	2,560	......	......	......	......
Yukon	1,528	915	......	......	100	......	......	......	......
Total de la population des sauvages	103,531	17,828	12,769	1,913	42,765	1,377	20	1,625	8,290
Esquimaux.									
Ligne de la Côte Arctique à l'Ile Herschel	850	......	......	......	......	......	......	......	......
Baie Arctique	113	......	......	......	......	......	......	......	......
Ile du Plomb Noir	102	......	......	......	......	......	......	......	......
Cumberland-Sound et Davis-Straits	590	......	......	......	......	......	......	......	......
District de la Baie-d'Hudson	1,101	......	......	......	......	......	......	......	......
Ile Herschel	400	......	......	......	......	......	......	......	......
Ile Kekertin	75	......	......	......	......	......	......	......	......
Killonek (Port-Burwell)	109	......	......	......	......	......	......	......	......
Terre de Baffin Topik-Vink	107	......	......	......	......	......	......	......	......
Total, esquimaux	3,447	......	......	......	......	......	......	......	......
Total, population aborigène	106,978	......	......	......	......	......	......	......	......

SAUVAGES ET DES ESQUIMAUX.

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
564	567	526	496	334	310	1,222	1,236	61	116	43	78	189	44	209	59
1,893	1,780	2,132	2,070	1,251	1,243	5,360	5,308	530	602	420	637	688	272	748	429
1,197	1,199	1,508	1,424	956	855	2,568	2,865	334	423	371	374	519	395	445	472
153	148	156	151	68	73	357	301	47	42	68	112	45	49	29	109
158	201	219	211	135	134	440	411	72	61	128	136	51	122	52	129
1,523	1,505	1,811	1,721	1,270	1,178	4,571	4,659	425	429	1,229	321	502	1,310	348	556
25	29	32	29	19	19	59	55	10	12	1	1	14	......	14	....
863	938	881	931	575	545	1,927	1,896	249	255	360	121	275	338	187	187
764	812	777	707	340	321	1,510	1,616	205	324	279	345	315	253	281	353
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	244	307	......	244	......	307
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	44	1,021	11	33	8	1,013
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	42	24	......	42	......	24
159	154	273	247	100	99	489	499	53	48	546	535	......	546	......	535
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
7,299	7,333	8,315	7,987	5,048	4,777	18,503	18,846	1,986	2,312	3,775	4,012	2,609	3,648	2,321	4173
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	....

RÉCAP TULATION—RECENSEMENT DES

Compilé par les provinces et

Provinces et districts.	Nombre dans la bande.	Religion.							
		Anglicane.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Aut. croyances chrétiennes.	Païenne.
Alberta	8,500	800	1,524	......	2,960	......	......	......	1,123
Colombie-Britannique	25,399	4,429	3,038	603	12,558	......	......	432	1,521
Manitoba	10,798	3,248	3,129	535	1,689	198	......	396	1,299
Nouveau-Brunswick	1,862	......	......	......	1,652	......	......	......	......
Nouvelle-Ecosse	2,042	15	......	......	2,117	9	......	1	......
Ontario	26,162	6,164	4,535	42	6,751	1,170	20	579	2,666
Ile-du-Prince-Edouard	288	......	......	......	288	......	......	......	......
Québec	13,174	108	468	7	8,453	......	......	19	......
Saskatchewan	9,775	1,763	75	726	3,300	......	......	198	1,681
Territoires du Nord-Ouest	4,003	386	......	......	2,897	......	......	......	......
Yukon	1,528	915	......	......	100	......	......	......	......
Total	103,531	17,828	12,769	1,913	42,765	1,377	20	1,625	8,290
Esquimaux.									
Ligne de la Côte Arctique à l'île Herschel	850	......	......	......	......	......	......	......	......
Baie Arctique	113	......	......	......	......	......	......	......	......
Ile du Plomb Noir	102	......	......	......	......	......	......	......	......
Cumberland-Sound et Davis-Straits	590	......	......	......	......	......	......	......	......
District de la Baie-d'Hudson	1,101	......	......	......	......	......	......	......	......
Ile Herschel	400	......	......	......	......	......	......	......	......
Ile Kekertin	75	......	......	......	......	......	......	......	......
Killonek (Port-Burwell)	109	......	......	......	......	......	......	......	......
Terre de Baffin Topik-Vink	107	......	......	......	......	......	......	......	......
Total, esquimaux	3,447	......	......	......	......	......	......	......	......
Total, population aborigiène	106,978	......	......	......	......	......	......	......	......

SAUVAGES ET DES ESQUIMAUX

les districts, pour l'année terminée le 31 mars 1915

Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.		Changement d. population dur. l'année.		Cause d'augmentation.		Cause de diminution.	
Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Augmentation	Diminution.	Naissances.	Migration.	Décès.	Migration.
564	567	526	496	334	310	1,222	1,236	61	116	562	343	189	373	209	134
1,911	1,794	2,164	2,106	1,262	1,255	5,400	5,356	537	605	1,337	1,308	688	649	748	560
968	991	1,150	1,067	831	734	1,957	2,161	282	353	1,127	619	422	705	317	302
153	148	156	151	68	73	357	301	47	42	68	112	45	49	29	109
158	201	219	211	135	134	440	411	72	61	128	136	51	122	52	129
1,752	1,713	2,169	2,078	1,395	1,299	5,182	5,363	477	499	2,240	2,497	610	1,630	484	2,013
25	29	32	29	19	19	59	55	10	12	1	1	14	......	14	.....
863	938	881	931	575	545	1,927	1,896	249	255	360	121	275	338	187	187
764	812	777	707	340	321	1,510	1,616	205	324	693	697	315	378	281	416
141	140	241	211	89	87	449	451	46	45	......	925	......	340	.....	1,265
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	.....	.....
7,299	7,333	8,315	7,987	5,048	4,777	18,503	18,846	1,986	2,312	6,516	6,759	2,609	4,584	2,321	5,115
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	.....	.....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	.....	.....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	.....	.....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	.....	.....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	.....	.....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	.....	.....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	.....	.....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	.....	.....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	.....	.....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	.....	.....
......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	.....	.....

TABLEAU N° 2.—RENDEMENT DU GRAIN.

Agence.	Blé.		Avoine.		Orge.		Blé d'Inde.		Seigle.		Sarrasin.		Pois.		Fèves.	
	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.
Alberta.																
Pieds-Noirs	1,621	20,551	886	8,341												
Gens-du-Sang	2,100	13,263	838	80	275	462										
Edmonton	58	1,289	1,569	42,522	290	7,567										
Hobbema	35	594	1,030	37,850	29	846										
Petit-lac-des-Eslaves	10	115	16	320	5	55										
Piégânes	1,354	1,388	550	78	108	64										
Lac La-Selle	13	91	385	9,716	33	506										
Sarcis	8	133	471	1,339					33	424						
Stony																
Total	5,199	37,424	5,745	100,246	740	9,500			33	424						
Colombie-Britannique.																
Babine et Skeena supérieur			96	245												
Bella-Coola																
Cowichan	4	160	254	12,215									1	40		
Kamloops	414	12,166	1,210	64,235			64	234					145	556	168	730
Kootenay	55	990	1,345	26,100												
Kwawkewlth																
Lytton	64	1,423	89	2,209											161	5,362
Nass																
New-Westminster	38	1,530	323	22,160			18	750					103	4,120	16	550
Okanagan	1,370	14,970	1,660	32,800			4	72								
Reine-Charlotte																
Stikine																
Lac Stuart			113	3,130												
Côte occidentale																
Lac Williams	125	1,585	410	10,167												
Total	2,070	32,824	5,500	173,261			86	1,056					249	4,716	345	6,642

Manitoba.																
Birtle	429	3,803	1,127	21,224	133	1,524	7	78								
Clandeboye	5	15	53	950	4	75										
Rivière Fisher	11	23	30	670	25	63										
Griswold	1,907	21,485	446	6,422	77	721	20	850								
Manitowapah	9	185	93	3,379												
Norway-House																
Pas																
Portage-la-Prairie	626	5,746	280	4,622												
Total, Manitoba	2,987	31,257	2,029	37,267	239	2,383	27	928								
Nouveau-Brunswick.																
Division Nord.																
Comtés de Madawaska et Victoria	2	35	25	500							20	400				
Division Nord-Est.																
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmoreland	4	52	80	1,315				9			11	144			1	10
Division Sud-Ouest.																
Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, Saint-Jean et York			2	35			2	12							1¼	9
Total	6	87	107	1,850			2	21			31	544			2¼	19
Nouvelle-Ecosse.																
Annapolis																
Comtés d'Antigonish et Guysboro			9	53												
Cap-Breton (Eskasoni)			6	175									¼	5	¼	5
Cap Breton (Sydney)																
Comté de Colchester	1	30														
" Cumberland																
" Digby	2	50														
" Halifax	9												3		¾	
" Hants			5	120												
" Inverness			4½	130												
" Kings			2	40							1	20	½	10	½	10
" Lunenburg			7	205	3	57			1	10	4	52		2		2
" Pictou			5	60												
" Queens			1½	45							½	12				

TABLEAU N° 2.—RENDEMENT DU GRAIN—*Suite.*

Agence.	Blé.		Avoine.		Orge.		Blé d'Inde.		Seigle.		Sarrasin.		Pois.		Fèves.	
	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.
NOUVELLE-ECOSSE—*Fin.*																
Comté de Richmond			11	260									¼	1	¼	2
" Shelbourne													¼	6	¼	4
" Victoria			15	70			½	3					½	4	½	5
" Yarmouth																
Total	12	80	66	1,158	3	57	½	3	1	10	5½	84	4¾	28	2½	28
ONTARIO.																
Alnwick	11	105	85	1,295			½	9	27	355	22½	350	1			
Cap Croker	25	500	147	4,410	3	75	24						40	840		
Caradoc	149	2,113	822	23,876	18	514	344	18,811			7¼	95	1	8	84	1,073
Chapleau																
Ile du Chrétien	15	200	50	800			5	75			10	150	7	80		
Fort-Frances																
Fort-William																
Ile Georgina	68	1,255	63	1,280	1½	35	4	155	3	50	5	110				
Lac Doré																
Baie Gore	24	409	145	4,490	16	535	37	930					41	559	2	32
Kenora							5	182								
Manitowaning	335	4,297	435	11,990	7	536	78	1,773			2	18	310	3429	9	159
Moravian	83	1,200	177	3,676	2	24	200	7,000	4	60	10	163			42	500
New-Credit	116	2,162	295	8,767	56	1,125	10	480					11	169	½	60
Parry-Sound			25	1,650			38	905			2	25	2	50	1	50
Rama	25	300	70	1,800												
Lacs Riz et à la Vase	75	1,275	210	4,533	25	485							5	75		
Sarnia	79	1,494	196	6,862	19	420	70	2,815					6	148	14	182
Saugeen	20	250	215	2,200			25	225					8	125	2	50
Sault-Ste-Marie			65	2,450			7	190					6	75		
Savanne							4	80								

Scugog	9	73	33	660	5	50	1	18	4	48	....	....	6	60	½	12
Six-Nations	1,948	29,220	3,701	111,030	480	14,400	365	12,051	80	800	35	700	40	600	30	204
Sturgeon-Falls	....	....	17	340	....	....	5	100	....	....	....	....	3	90	....	....
Thessalon	....	....	23	690	....	....	12	318	....	....	....	....	18	390	....	....
Tyendinaga	60	1,000	300	12,000	350	7,200	50	1,000	50	920	35	875	25	450	3	50
Ile Walpole	92	2,008	293	9,153	....	....	339	14,435	....	....	14	372	2	60	71	1,120
Total	3,134	47,861	7,367	213,952	982½	25,399	1,623½	61,552	168	2,233	142¾	2858	532	7208	259	3,492
ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.																
Ile-du-Prince-Edouard	7	83	32	439	1	20	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
QUÉBEC.																
Bécancour	....	....	21	390	2	35	1	30	....	....	2	70	¼	5	....	....
Bersimis	1	5	2	36	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Cacouna	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Caughnawaga	....	....	450	9,100	60	1,800	90	1,600	....	....	125	2500	5	40	10	250
Jeune-Lorette	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Maniwaki	¼	6	106	2,760	....	....	½	5	....	....	3	....	1	20	....	....
Maria	....	....	150	1,500	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Mingan	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Oka	13	65	300	3,000	13	140	70	650	....	....	13	130	....	....	4	35
Pierreville	....	....	38	559	....	....	3	18	....	....	10	78	....	....	1	8
Pointe Bleue	48	380	420	5,100	42	310	....	....	....	....	50	850	25	250	4	50
Ristigouche	....	....	160	4,200	....	....	....	....	....	....	4	180	....	....	....	....
Sept-Iles	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Saint-Régis	126	1,820	554	11,170	18	398	295	5,710	....	....	....	....	58	700	10	300
Timiskaming	....	....	75	1,500	....	....	....	....	....	....	....	....	8	180	....	....
	188¼	2,276	2,276	39,315	135	2,683	459½	8,013	....	....	207	3808	97¼	1195	29	643
SASKATCHEWAN.																
Assiniboine	250	2,307	347	2,470	12	120	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Battleford	267	3,484	513	3,774	25	310	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Carlton	731	9,713	1,304	18,607	42	469	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Lac Croche	681	6,992	557	4,014	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Lac-aux-Canards	687	5,732	703	8,598	119	404	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Agence de Buttes-la-Lime	....	....	60	1,500	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Colonie de Buttes-la-Lime	745	11,749	1,846	36,104	116	1,748	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Ile à la Crosse	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Montagne-de-l'Orignal	450	10,620	154	6,110	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Bois-de-l'Orignal	....	....	54	....	7	35	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Lac-aux-Oignons	7	89	463	13,483	5	163	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Pelly	14	276	697	6,620	170	1,227	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Qu'Appelle	901	9,597	744	4,335	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Buttes-du-Tondre	642	4,568	1,412	7,952	8	10	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	5,357	65,127	8,854	113,567	504	4,486	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....

TABLEAU N° 2—PRODUCTION DU GRAIN—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Province.	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Seigle.		Sarrasin.		Pois.		Fèves.	
	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.
Alberta	5,199	37,424	5,745	100,246	740	9,500	.....	.....	33	424	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Colombie-Anglaise	2,070	32,824	5,500	173,261	.....	.....	86	1,056	.....	.....	.....	.....	249	4716	345	6,642
Manitoba	2,987	31,257	2,029	37,267	239	2,383	27	928	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Nouveau-Brunswick	6	87	107	1,850	.....	.....	2	21	.....	.....	31	544	.....	.....	2¼	19
Nouvelle-Ecosse	12	80	66	1,158	3	57	½	3	1	10	5½	84	4¾	28	2½	28
Ontario	3,134	47,861	7,367	213,952	982½	25,399	1,623½	61,552	168	2,233	142¾	2858	532	7208	259	3,492
Ile-du-Prince-Edouard	7	83	32	439	1	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Québec	188¼	2,276	2,276	39,315	135	2,683	459½	8,013	.....	.....	207	3808	97¼	1195	29	643
Saskatchewan	5,357	65,127	8,854	113,567	504	4,486	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	18960¼	217,019	31,976	681,055	2,604½	44,528	2,198½	71,573	202	2,667	386¼	7294	883	13147	637¾	10,824

TABLEAU N° 3—RACINES ET FOURRAGE.

Agence.	Patates.		Carottes.		Navets.		Betteraves.		Autres racines.		Fourrage.		
	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Foin cultivé.	Foin sauvage.	Autre fourrage.
											Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
Alberta.													
Pieds-Noirs	3	153	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2,153	31
Gens-du-Sang	25	2,160	...	...	½	40	...	...	...	...	...	6,804	261
Edmonton	32	2,503	3½	140	4½	240	...	...	...	...	275	2,148	202
Hobbema	15	2,953	...	...	...	...	...	...	6	593	85	3,651	44
Petit-lac-des-Esclaves	9½	1,085	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1,180	...
Piégânes	10	597	¼	5	½	23	...	...	...	...	...	700	84
Lac La-Selle	9	1,200	3	103	2	166	...	...	...	...	...	2,100	...
Sarcis	2	350	¼	20	¼	80	...	...	...	...	...	875	498
Stony	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	750	...
Total	89	11,001	7	268	7¾	549	...	...	6	593	360	20,361	1,120
Colombie-Britannique.													
Babine et Skeena supérieure	346	54,500	...	...	52	10,700	...	...	...	...	437	355	...
Bella-Coola	11	1,195	1	100	...	...	...	...	...	...	30	335	10
Cowichan	48	2,460	...	...	...	...	...	...	...	...	842	1	...
Kamloops	708	81,663	174	16,983	177	22,366	104	17,116	303	32,933	10,180	485	2,148
Kootenay	81	9,500	...	...	...	...	...	...	...	...	375	840	290
Kwawkewlth	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Lytton	316	5,950	...	...	...	...	...	...	...	...	742	...	...
Nass	303	31,200	...	...	...	...	...	...	...	...	75	...	...
New-Westminster	182	30,860	22	2,540	37	6,165	...	...	...	...	855	582	288
Okanagan	235	4,650	18	540	17	510	12	360	...	...	2,100	535	420
Reine-Charlotte	5	250	1	25	1	25	...	...	...	...	4	1	...
Stikine	1	5	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Lac Stuart	43	6,070	2	200	16	2,480	...	...	1	125	119	912	24
Côte occidentale	2	277	1	80	1	43	...	...	...	...	22	11	8
Lac Williams	95	4,120	14	1,075	16	1,385	...	...	7	605	389	1,432	...
Total	2,376	232,700	233	21,543	317	43,647	116	17,476	311	33,663	16,170	5,489	3,188

TABLEAU N° 3—RACINES ET FOURRAGE—*Suite.*

Agence.	Patates. Acres ensemencés.	Patates. Boisseaux récoltés.	Carottes. Acres ensemencés.	Carottes. Boisseaux récoltés.	Navets. Acres ensemencés.	Navets. Boisseaux récoltés	Betteraves. Acres ensemencés.	Betteraves. Boisseaux récoltés.	Autres racines. Acres ensemencés.	Autres racines. Boisseaux récoltés.	Fourrage. Foin cultivé.	Fourrage. Foin sauvage.	Fourrage. Autre fourrage.
											Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
MANITOBA.													
Birtle	17	740							6	164		1,842	806
Clandeboye	31	1,450									30	550	
Rivière Fisher	100	5,415	7	35	14	79	4	24	10	58		1,864	
Griswold	17	1,467										1,312	78
Manitowapah	54	5,697	8	282	5	241							5,971
Norway-House	93	790	5		5							210	
Pas	75	2,310	2	56	3	92			2	37		1,010	
Portage-la-Prairie	9	468										512	21
Total	396	18,337	22	373	27	412	4	24	18	259	30	7,300	6,876
NOUVEAU-BRUNSWICK.													
Division du Nord.													
Comtés de Madawaska et Victoria	20	1,020	1	20	1	40	1	30			77		
Division du Nord-Est.													
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmoreland	143	4,825	1¼	35	2½	175	1	20			166	44	
Division du Sud-Ouest.													
Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, Saint-Jean et York	12	705			¼	15					7		
Total	175	6,550	2¼	55	3¾	230	2	50			250	44	

Nouvelle-Ecosse.													
Comté d'Annapolis	1	85	....	....	....	....	....	....	....	....	4	6	....
Comtés d'Antigonish et Guysborough	7¼	385	....	....	¾	80	....	....	....	....	13	....	....
Comté du Cap-Breton (Eskasoni)	20	250	....	....	1	75	....	....	....	....	80	30	2½
" du Cap-Breton (Sydney)	¼	12	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Colchester	2	120	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Cumberland	4	250	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Digby	6	210	....	....	....	....	....	....	....	....	8	....	....
" d'Halifax	14	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Hants	5	150	....	....	....	....	....	....	....	....	50	20	....
" d'Inverness	24	2,402	....	....	1¼	130	....	....	....	....	151	65	12
" de Kings	2	150	....	....	1	100	....	....	½	25	25	5	2
" de Lunenburg	11	975	1	11	6	525	....	....	3	55	94	35	....
" de Pictou	13	1,061	....	....	....	....	....	....	....	....	9½	....	....
" de Queens	1	100	....	....	1½	175	....	....	1½	130	10	10	2
" de Richmond	10	970	....	....	1½	150	....	....	....	....	35	2	5
" de Shelbourne	1	75	....	6	¼	25	....	5	....	5	5	....	....
" de Victoria	7	85	....	....	1	120	....	....	....	....	156	10	12
" de Yarmouth	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	128½	7,280	1	17	14¼	1,380	....	5	5	215	640½	183	35½
Ontario.													
Alnwick	23	2,195	½	12	2	550	½	100	....	....	30	....	5
Cap-Croker	28	2,800	....	....	5	600	....	....	3	250	48	12	24
Caradoc	153	13,396	2	60	1	112	....	....	6	725	1,225	85	316
Chapleau	2½	60	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Ile-du-Chrétien	10	350	....	....	½	100	....	....	....	....	40	....	40
Fort-Frances	20	2,405	....	....	....	....	....	....	....	....	84	154	....
Fort-William	13	970	....	....	....	....	....	....	....	....	....	8	....
Ile Georgina	3	325	....	....	½	150	½	25	....	....	27	2	10
Lac-Doré	5	100	....	....	....	....	....	....	....	....	....	8	5
Baie-de-Gore	110	9,507	1½	55	6½	554	1½	68	5	392	414	....	201
Kenora	52	4,335	....	....	9	395	....	....	8	45	....	542	....
Manitowaning	221	22,711	5	225	32	2,247	....	....	16	517	988	70	94
Moravian	50	2,500	1	59	3	112	1	31	2	80	157	....	....
Nouveau-Crédit	6	798	½	40	½	65	¼	25	2	235	740	....	475
Parry-Sound	25	2,350	3½	100	13½	250	3½	100	12	450	211	45	7
Rama	15	750	....	....	....	....	....	....	....	....	55	15	30
Lacs au Riz et à la Vase	27	3,150	2	275	17	5,200	....	....	11	700	115	35	55
Sarnia	50	2,221	3	94	4	130	2	39	3	165	326	....	100
Saugeen	30	700	....	....	2	100	....	....	5	100	90	5	100
Sault-Ste-Marie	66	1,430	1½	60	6	425	....	....	1½	75	55	105	....
Savanne	29	1,761	5	35	8	327	....	....	4	19	....	77	....
Scugog	6	370	....	....	....	....	....	....	....	....	4	3	....
Six-Nations	330	13,200	15	450	20	1,200	2	180	38	1,900	10,500	....	6,020
Sturgeon-Falls	29	980	....	....	6	240	....	....	5	125	30	55	....

TABLEAU N° 3—RACINES ET FOURRAGE—*Suite.*

Agence.	Patates.		Carottes.		Navets.		Betteraves.		Autres racines.		Fourrage.		
	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Foin cultivé.	Foin sauvage.	Autre fourrage.
ONTARIO—*Fin.*											Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
Thessalon	81	6,270	......	....	......	....	......	....	......	....	30	45	3
Tyendinaga	140	8,020	2	150	1	125	2	240	3	160	3,675	260	3,075
Ile Walpole	118	5,840	1	25	10	450	......	....	......	....	232	679	117
Total	1,642½	109,494	43½	1,640	147½	13,332	13¼	808	124½	5,938	19,076	2,205	10,677
ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.													
Ile-du-Prince-Edouard	10¾	947	......	....	¼	20	......	....	......	....	30	25	....
QUÉBEC.													
Bécancour	1½	120	......	....	......	....	......	....	......	....	28	....	7
Bersimis	4	295	......	....	......	....	......	....	......	....	7	12	....
Cacouna	......	....	......	....	......	....	......	....	......	....	....	....	....
Caughnawaga	260	25,000	2	80	2	90	3	380	......	....	1,000	....	....
Jeune-Lorette	......	....	......	....	......	....	......	....	......	....	....	....	....
Maniwaki	30	2,077	......	....	7½	1,170	......	....	......	....	96	21	....
Maria	7	400	½	10	½	15	......	....	......	....	26	....	....
Mingan	¼	10	......	....	......	....	......	....	......	....	....	....	....
Oka	22	2,250	......	....	......	....	......	....	......	....	60	6	55
Pierreville	16	976	......	....	......	....	......	....	......	....	101	....	20
Pointe Bleue	100	2,000	......	....	1	60	1	50	......	....	130	5	18
Ristigouche	90	4,300	......	....	......	....	......	....	......	....	160	6	170
Sept-Iles	......	....	......	....	......	....	......	....	......	....	....	....	....
Saint-Régis	350	9,000	7	310	8	630	4	90	......	....	425	375	585
Timiskaming	7	600	......	....	2	120	......	....	......	....	20	30	....
Total	887¾	47,028	9½	400	21	2,085	8	520	......	....	2,053	455	855

Saskatchewan.													
Assiniboine	5	100	4	200	10	300	.....	.....	.....	.....	.....	1,226	275
Battleford	29½	592	1	30	4½	257	.....	.....	.....	.....	.....	3,585	113
Carlton	23	1,510	.....	.....	9¾	370	.....	.....	.....	.....	.....	3,913	1,495
Lac Croche	4	467	¾	34	¾	70	.....	.....	.....	.....	.....	1,845	.....
Lac-aux-Canards	3½	254	½	.....	¾	6	½	.....	.....	.....	.....	3,619	76
Agence de Buttes-la-Lime	9	450	2	40	6	300	.....	.....	.....	.....	.....	1,650	1,550
Colonie " "	8	400	1	20	3	200	.....	.....	.....	.....	.....	400	2,000
Ile à la Crosse	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Montagne-de-l'Orignal	2½	313	1	80	2	200	.....	.....	.....	.....	200	600	500
Bois-de-l'Orignal	10	50	1	.....	3	.....	½	.....	1	.....	.....	1,100	24
Lac-aux-Oignons	21	1,293	.....	.....	2	175	.....	.....	.....	.....	.....	2,710	320
Pelly	6	385	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,461	265
Qu'Appelle	25	3,025	3½	485	4¼	425	.....	.....	5	340	.....	3,005	840
Buttes-du-Tondre	15¼	983	1½	104	2¼	154	.....	.....	.....	.....	.....	2,123	37
Total	161¾	9,822	16¼	993	48¼	2,457	1	.....	6	340	200	27,237	7,495

TABLEAU N° 3—RACINES ET FOURRAGE—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Province.	Patates.		Carottes.		Navets.		Betteraves.		Autres racines.		Fourrage.		
	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencés.	Boisseaux récoltés.	Foin cultivé.	Foin sauvage.	Autre fourrage.
											Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
Alberta	89	11,001	7	268	7¾	549	.....	....	6	593	360	20,361	1,120
Colombie-Britannique	2,376	232,700	233	21,543	317	43,647	116	17,476	311	33,663	16,170	5,489	3,188
Manitoba	396	18,337	22	373	27	412	4	24	18	259	30	7,300	6,876
Nouveau-Brunswick	175	6,550	2¼	55	3¾	230	2	50	.....	....	250	44	....
Nouvelle-Ecosse	128½	7,280	1	17	14¼	1,380	.....	5	5	215	640½	183	35½
Ontario	1,642½	109,494	43½	1,640	147½	13,332	13¼	808	124½	5,938	19,076	2,205	10,677
Ile du Prince-Edouard	10¾	947	.....	....	¼	20	.....	....	.....	....	30	25	....
Québec	887¾	47,028	9½	400	21	2,085	8	520	.....	....	2,053	455	855
Saskatchewan	161¾	9,822	16¼	993	48¼	2,457	1	....	6	340	200	27,237	7,495
Total	5,867¼	443,159	334½	25,289	586¾	64,112	144¼	18,883	470½	41,008	38,809½	63,299	30,246½

TABLEAU N° 4—TERRAINS, CLOTURES ET BATIMENTS PRIVÉS.

Agence.	Superficie de la réserve.	Boisée.[1]	Défrichée mais non cultivée.[1]	Actuellement cultivée.[1]	Acres clôturés.	Bâtiments. Maisons en pierre.	Bâtiments. Maisons en brique.	Bâtiments. Maisons en bois de charp.	Bâtiments. Maisons en billes.	Bâtiments. Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Etables.	Hangars.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux à légumes.	Laiteries.	Caveaux à maïs.
Alberta.																			
Pieds-Noirs	175,580	3,300	168,316	3,964	18,880	....	....	74	100	20	1	130	20	65	1	45	2	1	....
Gens-du-Sang	354,086	4,760	344,661	4,665	27,000	....	....	25	258	....	5	75	....	....	....	60	35	....	....
Edmonton	82,101	43,371	35,908	2,822	8,213	....	....	12	89	15	30	81	52	27	18	35	9	25	7
Hobbema	76,420	75,078	248	1,094	6,320	....	....	3	74	56	....	103	30	22	....	27	....	....	....
Petit-lac-des-Esclaves[2]	146,866	54,640	31,904	2,689	9	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Piégânes	93,141	700	89,179	3,262	108,140	....	....	17	62	5	4	50	....	....	....	6	....	....	....
Lac La-Selle	117,221	37,605	78,547	1,069	68,130	....	....	....	115	72	1	102	75	....	6	35	3	....	....
Sarcis	69,120	10,782	57,627	711	71,000	....	....	39	6	....	....	34	....	....	....	....	....	....	....
Stony	88,258	40,000	47,903	355	11,000	....	....	10	130	....	....	50	40	....	....	....	....	....	....
Total	1,202,793	270,236	854,293	20,631	318,692	....	....	180	834	168	41	625	217	114	25	208	49	26	7
Colombie-Britannique.																			
Babine et Skeena supérieure	30,150	21,778	7,678	907	1,089	....	....	419	314	60	8	122	85	....	4	40	183	....	....
Bella-Coola	22,616	22,357	180	79	1,307	....	....	304	14	187	8	9	13	....	1	65	68	....	....
Cowichan	19,926	11,134	5,471	3,321	5,575	....	....	600	10	25	218	4	69	....	....	....	....	....	....
Kamloops	172,185	89,253	72,379	10,553	98,185	....	....	239	332	....	7	348	10	41	4	3	282	3	....
Kootenay	42,316	2,320	38,075	1,921	1,921	....	....	43	140	80	37	23	25	....	....	....	23	....	....
Kwawkewlth	16,498	15,971	509	18	24	....	....	107	....	176	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Lytton	55,360	33,525	18,725	3,110	5,168	....	....	402	340	....	264	198	....	....	70	....	....	....	....
Nass	55,547	54,918	320	309	205	....	....	518	67	122	....	....	....	....	....	22	....	....	....
New-Westminster	37,896	31,476	3,478	2,942	3,910	....	....	614	55	226	243	212	201	11	67	10	23	1	....
Okanagan	147,339	51,038	86,911	9,390	25,500	1	....	66	120	....	....	147	97	39	37	....	83	4	....
Reine-Charlotte	3,488	2,471	1,006	11	14	....	....	141	....	29	4	1	3	....	....	....	....	1	....
Stikine	415	15	400	....	....	....	....	1	41	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Lac Stuart	27,465	24,048	3,087	330	1,715	....	....	47	222	98	25	38	39	....	....	50	26	....	....

[1] Le montant de ces trois colonnes donnent la superficie totale de la réserve, comme désigné dans la première colonne.
[2] Renseignements complets de terrain défriché, sous bois, ou sous culture dans l'agence du Petit-lac-des-Esclaves ne sont d'aucune valeur.

TABLEAU N° 4—TERRAINS, CLOTURES ET BATIMENTS PRIVÉS—*Suite.*

Agence.	Superficie de la réserve.	Boisée.[1]	Défrichée mais non cultivée.[1]	Actuellement cultivée.[1]	Acres clôturés.	Bâtiments.													
						Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois de charp.	Maisons en billes.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Etables.	Hangars.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux à légumes.	Laiteries.	Caveaux à maïs.
Colombie-Britannique—*Fin.*																			
Côte occidentale	12,364	11,897	372	95	147	....	....	500	....	211	....	5	2	....	....	....	....	....	....
Lac Williams	66,598	49,696	15,499	1,403	10,480	....	....	14	255	....	....	153	....	....	1	....	206	....	....
Total	710,163	421,897	254,090	34,398	155,240	1	....	4015	1910	1214	814	1260	544	91	184	190	894	9	....
Manitoba.																			
Birtle	51,649	31,303	17,874	2,472	10,546	....	....	18	82	26	3	100	48	7	6	73	2	5	....
Clandeboye	39,784	29,940	9,561	283	283	....	....	5	207	....	....	....	79	....	....	3	....	....	....
Rivière-Fisher	113,075	112,471	254	350	769	....	....	....	358	....	....	....	162	....	12	46	27	....	....
Griswold	12,294	900	7,732	3,662	1,296	1	....	36	39	27	....	50	15	13	3	36	23	....	....
Manitowapah	81,429	40,413	40,765	251	568	....	....	1	320	17	....	148	192	....	18	124	26	37	....
Norway-House	51,726	43,171	8,215	340	131	....	....	....	418	69	....	....	17	....	....	5	....	....	....
Le-Pas	28,482	18,354	9,990	138	199	....	....	29	175	12	....	19	54	....	4	14	....	....	....
Portage-la-Prairie	26,280	6,000	19,043	1,237	2,750	....	....	....	86	21	....	75	29	....	3	21	10	6	....
Total	404,719	282,552	113,434	8,733	16,542	1	....	89	1685	172	3	392	596	20	46	322	88	48	....
Nouveau-Brunswick.																			
Division Nord.																			
Comtés de Madawaska et Victoria	6,506	6,069	234	203	220	....	....	52	3	1	13	....	3	1	1	....	6	....	....
Division Nord-Est.																			
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmoreland	13,488	12,288	607	593	858	....	....	191	1	16	45	1	....	....	3	1	7	2	....

Division Sud-Ouest.																			
Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, St-Jean et York	747	506	211	30	173	....	....	55	3	9	11	6	3	3	....	....	3	....	....
Total	20,741	18,863	1,052	826	1,251	....	....	298	7	26	69	7	6	4	4	1	16	2	....
NOUVELLE-ECOSSE.																			
Comté d'Annapolis	400	395	3	2	5	....	....	15	....	4	2	1	....	....	....	....	....	....	....
Comtés d'Antigonish et Guysborough	680	375	235	70	135	....	....	29	....	23	7	3	2	....	....	....	....	....	....
Comté du Cap-Breton (Eskasoni)	2,800	2,000	200	600	700	....	....	22	1	2	10	10	10	3	....	3	....	5	....
" du Cap-Breton (Sydney)	538	535	1	2	3	....	....	25	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Colchester	155	120	20	15	15	....	....	15	....	4	3	....	....	....	....	....	....	....	....
" de Cumberland	1,000	999	....	1	1	....	....	10	....	5	....	2	4	....	....	....	....	....	....
" de Digby	1,600	1,321	225	54	200	....	....	23	....	....	3	....	....	....	3	....	....	....	....
" de Halifax	2,268	1,860	356	52	55	....	....	31	....	15	1	1	....	....	....	....	....	....	....
" de Hants	3,250	2,852	300	98	98	....	....	15	1	2	7	1	7	....	1	....	....	....	....
" d'Inverness	2,755	1,621	595	539	782	....	....	36	....	4	17	....	....	....	....	....	1	3	....
" de Kings	459	400	52	7	50	....	....	14	1	....	2	1	2	....	1	....	....	....	....
" de Lunenburg	2,000	1,400	390	210	519	....	....	17	....	2	13	9	10	....	15	....	....	....	....
" de Pictou	246	90	96	60	33	....	....	33	....	7	7	3	3	....	....	....	....	....	....
" de Queens	1,000	600	200	200	150	....	....	15	....	....	3	....	....	....	3	....	....	....	....
" de Richmond	1,281	900	180	201	200	....	....	23	....	8	14	....	....	....	....	....	5	5	....
" de Shelburne	....	....	....	....	10	....	....	7	1	2	1	....	....	....	....	....	1	....	....
" de Victoria	650	380	210	60	60	....	....	18	....	1	8	8	8	1	4	3	2	4	....
" de Yarmouth	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	21,082	15,848	3,063	2,171	3,016	....	....	348	4	69	99	39	46	4	27	6	9	17	....
ONTARIO.																			
Alnwick	3,575	900	125	2,550	2,800	....	....	36	1	1	18	16	9	2	5	....	3	....	....
Cap-Croker	15,586	10,526	3,550	1,510	1,580	5	1	38	37	7	40	46	31	4	15	1	4	8	....
Caradoc	16,506	2,598	7,743	6,165	11,990	6	10	186	69	14	47	103	29	20	31	28	15	5	48
Chapleau	183,350	183,314	23	13	4	....	....	17	10	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Ile-du-Chrstien	9,672	8,892	580	200	500	....	2	18	20	1	1	20	....	2	15	....	4	2	....
Fort-Frances	125,577	125,419	66	92	1,543	....	....	19	142	12	....	42	9	....	....	....	....	....	....
Fort-William	21,786	21,073	700	13	76	....	....	55	81	35	6	7	11	6	....	....	1	2	....
Ile Georgina	3,497	2,715	492	290	402	....	....	14	18	4	8	15	10	4	9	4	3	2	....
Lac Doré	1,500	1,230	250	20	....	....	....	4	18	....	1	7	2	....	....	....	....	....	....
Baie-de-Gore	15,302	12,523	1,878	901	1,828	....	....	14	100	1	17	71	24	20	64	45	33	3	....

[1] Ces trois colonnes donnent la superficie totale de la réserve.
[2] 213 acres cultivés en dehors de la réserve.
‡Pas de réserve dans le comté de Shelburne; 10 acres de terrain privé clôturé.

TABLEAU N° 4—TERRAINS, CLOTURES ET BATIMENTS PRIVÉS—*Suite.*

Agence.	Superficie de la réserve.	Boisée.[1]	Défrichée mais non cultivée.[1]	Actuellement cultivée.[1]	Acres clôturés.	Bâtiments. Maisons en pierre.	Bâtiments. Maisons en brique.	Bâtiments. Maisons en bois de charp.	Bâtiments. Maisons en billes.	Bâtiments. Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Etables.	Hangars.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux à légumes.	Laiteries.	Caveaux à maïs.
	acres	acres	acres	acres															
ONTARIO—*Fin.*																			
Kenora	123,153	122,938	148	67	184	....	....	....	186	....	....	58	27	....	....	47	....	....	....
Manitowaning	179,685	147,207	28,130	4,348	7,084	1	....	34	422	21	134	341	77	1	228	129	239	4	....
Moravian	3,010	810	1,200	1,000	2,500	....	1	34	36	2	8	37	14	15	7	5	2	4	16
Nouveau-Crédit	6,000	200	1,900	3,900	6,000	1	3	62	8	1	35	16	9	14	8	6	5	7	....
Parry-Sound	87,432	85,400	1,177	855	840	....	....	37	82	20	10	20	17	12	12	3	6	4	2
Rama	2,300	1,150	750	400	1,150	....	....	52	10	....	2	8	7	2	4		10	4	....
Lacs au Riz et à la Vase	3,860	2,150	660	1,050	2,000	..	2	4[illegible]	14	1	1[illegible]	1[illegible]	14	9	11	....	12	2	....
Sarnia	10,500	5,648	2,802	2,050	4,03[illegible]	...	1	12[illegible]	[illegible]	1[illegible]	32	7[illegible]	1[illegible]	10	19	20	12	10	11
Saugeen	9,020	3,840	4,000	1,180	1,500	..	1	8[illegible]	2[illegible]	...	30	65	30	20	20	....	10	3	....
Sault-Ste-Marie	39,600	36,325	1,500	1,775	1,86[illegible]	..	...	5[illegible]	9[illegible]	2[illegible]	61	6[illegible]	3[illegible]	[illegible]	....	21	24	28	....
Savanne	101,267	100,670	557	40	8[illegible]	...	..	..	15[illegible]	..	..	1[illegible]	[illegible]	....	....	1[illegible]	....	....	....
Scugog	800	60	225	51[illegible]	800	...	..	[illegible]	1	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	....	....	....	....	....	....
Six-Nations	43,696	9,000	8,120	26,57[illegible]	43,69[illegible]	14	3[illegible]	48[illegible]	36[illegible]	[illegible]	26[illegible]	39[illegible]	18[illegible]	11[illegible]	18[illegible]	6[illegible]	41	108	71
Sturgeon-Falls	64,780	64,345	1[illegible]	420	27[illegible]	..	..	3	6[illegible]	2[illegible]	2[illegible]	2[illegible]	[illegible]	4	7	25	5	4	....
Thessalon	60,374	59,171	500	70[illegible]	90[illegible]	..	..	3	[illegible]	1	2	3[illegible]	24	..	24	2	26	....	....
Tyendinaga	16,700	7,134	1,72[illegible]	7,84[illegible]	13,720	1	1	22	[illegible]		11	11[illegible]	3[illegible]	14[illegible]	7[illegible]	20	6	15	37
Ile Walpole	40,480	3,385	33,420	3,669	3,0[illegible]	1	..	8[illegible]	5[illegible]	[illegible]	[illegible]	6[illegible]	1[illegible]	1[illegible]	3[illegible]	41	5	9	61
Total	1,189,008	1,018,623	102,24[illegible]	68,14[illegible]	181,24[illegible]	2[illegible]	5[illegible]	[illegible]	[illegible]09[illegible]	21[illegible]	91[illegible]	[illegible]661	65[illegible]	42[illegible]	76[illegible]	481	466	224	246
ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.																			
Ile-du-Prince-Edouard	1,524	726	404	394	542	....	....	43	....	23	25	22	25	3	....	5	37	6	....

Québec.																			
Bécancour	122	10	....	112	90	....	....	6	....	2	1	2	1	2	1	....	2	....	....
Bersimis	63,197	62,784	335	78	50	....	....	30	42	....	4	7	8	....	4	1	....	....	....
Cacouna	300	306	....	....	....	....	....	4	3	1	1	....	2	....	1	....	....	....	....
Caughnawaga	12,327	1,383	7,120	3,824	2,650	50	2	428	....	....	134	184	152	3	402	16	....	....	....
Jeune-Lorette	2,675	....	2,675	....	20	1	1	86	....	....	6	5	5	1	7	....	....	....	....
Maniwaki	44,537	43,626	262	649	555	....	....	3	37	32	15	30	6	3	2	10	1	1	....
Maria	416	80	200	136	150	....	....	20	1	....	15	8	15	....	....	2	....	2	....
Mingan	....	....	....	....	....	....	....	20	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Oka	....	....	....	....	....	2	87	....	....	....	17	49	....	30	7	2	....	....	9
Pierreville	579	....	25	554	234	....	2	66	....	....	10	2	10	33	....	1	....	1	....
Pointe Bleue	3,779	2,465	484	830	1,100	....	....	42	16	1	32	27	....	....	33	4	10	19	....
Ristigouche	8,856	8,204	52	600	600	....	....	84	8	2	62	28	64	10	42	4	....	15	....
Sept-Iles	6	....	6	....	....	....	....	40	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Saint-Régis	6,938	80	5,380	1,478	580	....	....	177	31	....	71	60	48	9	9	....	11	4	8
Timiskaming	14,936	14,440	223	273	187	....	....	12	26	12	....	11	7	....	2	....	12	3	....
Total	158,668	133,372	16,762	8,543	6,216	53	92	1018	164	50	368	513	318	91	510	40	36	45	17
Saskatchewan.																			
Assiniboine	40,897	27,264	12,265	1,368	11,198	....	....	6	41	....	....	32	27	2	1	31	....	....	....
Battleford	172,736	19,800	151,296	1,640	8,577	....	....	2	107	125	12	106	79	2	6	57	3	....	....
Carlton	219,641	84,610	131,750	3,281	21,015	....	....	....	130	90	22	149	148	....	25	87	1	5	....
Lac Croche	120,895	17,200	101,693	2,002	5,550	....	....	....	48	103	....	66	81	....	6	47	4	....	....
Lac-aux-Canards	123,508	39,598	81,945	1,965	15,103	....	....	4	129	48	....	39	148	....	16	34	4	12	2
Agences de Buttes-la-Lime	65,614	25,000	40,488	126	18,477	....	....	2	47	....	....	44	30	....	....	....	....	....	7
Colonie de Buttes-la-Lime	18,840	2,000	12,853	3,987	300	....	....	7	18	....	4	20	24	....	12	....	....	....	55
Ile à la Crosse	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Montagne-de-l'Orignal	30,088	25,486	3,453	1,149	4,100	....	....	....	14	40	....	27	31	....	1	15	....	....	....
Bois-de-l'Orignal	4,160	1,361	2,724	75	1,200	....	....	....	14	6	....	10	14	3	....	....	....	....	....
Lac-aux-Oignons	190,432	41,896	147,995	541	8,820	....	....	4	158	....	....	....	90	....	....	17	....	....	....
Pelly	44,605	18,522	24,407	1,676	3,070	....	....	2	57	38	....	58	32	....	7	19	....	....	....
Qu'Appelle	81,087	6,180	71,913	2,994	13,450	....	....	21	109	25	1	59	59	....	....	30	8	....	85
Butte-du-Tondre	110,873	35,465	71,540	3,868	30,035	....	....	5	125	13	....	104	101	1	5	64	....	9	....
Total	1,223,376	344,382	854,322	24,672	140,895	....	....	53	997	488	39	714	864	8	79	401	20	26	149

[1] Ces trois colonnes donnent la superficie totale de réserve.

TABLEAU N° 4—TERRAINS, CLOTURES ET BATIMENTS PRIVÉS—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

PROVINCE.	Superficie de la réserve.	Boisée.	Défrichée mais non cultivée.	Actuellement cultivée.[1]	Acres clôturés.	Bâtiments.					Granges.	Ecuries.	Etables.	Hangars.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux à légumes.	Laiterie.	Caveaux à maïs.
						Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois de charp.	Maisons en billes.	Cabanes.									
Alberta[2]	1,202,793	270,236	854,293	20,631	318,692	....	....	180	834	168	41	625	217	114	25	208	49	26	7
Colombie-Britannique	710,163	421,897	254,090	34,398	155,240	1	....	4015	1910	1214	814	1260	544	91	184	190	894	9	....
Manitoba	404,719	282,552	113,434	8,733	16,542	1	....	89	1685	172	3	392	596	20	46	322	88	48	....
Nouveau-Brunswick	20,741	18,863	1,052	826	1,251	....	....	298	7	26	69	7	6	4	4	1	16	2	....
Nouvelle-Ecosse	21,082	15,848	3,063	2,171	3,016	....	....	348	4	69	99	39	46	4	27	6	9	17	....
Ontario	1,189,008	1,018,623	102,243	68,142	181,243	29	55	1801	2092	214	915	1661	659	422	769	481	466	224	246
Ile-du-Prince-Edouard	1,524	726	404	394	542	....	....	43	....	23	25	22	25	3	....	5	37	6	....
Québec	158,668	133,372	16,762	8,543	6,216	53	92	1018	164	50	368	513	318	91	510	40	36	45	17
Saskatchewan	1,223,376	344,382	854,322	24,672	140,895	....	....	53	997	488	39	714	864	8	79	401	20	26	149
Total	4,932,074	2,506,499	2,199,663	168,510	823,637	84	147	7845	7693	2424	2373	5233	3275	757	1644	1654	1615	403	419

[1] Ces trois colonnes donnent la superficie totale de la réserve.
[2] Renseignements complets d'aucune valeur de l'agence du Petit-lac-des-Esclaves.
[3] 213 acres non cultivés dans cette réserve.

TABLEAU N° 5—EDIFICES PUBLICS.

Agence.	Eglises.	Salles de conseil.	Ecoles.	Hangars.	Autres bâtiments.	Scieries.	Batteuses.	Machines.	Autres machines.
Alberta.									
Pieds-Noirs							2	2	185
Gens-du-Sang		2	3	7	11		2	2	
Edmonton	2		2		9	2	1	1	2
Hobbema								1	1
Petit-lac-des-Esclaves									
Piégânes	1	1	1		13	1	1	2	3
Lac La-Selle			4			1			
Sarcis	2	1	1		1				
Stony		3							
Total	5	7	11	7	34	4	6	8	191
Colombie-Britannique.									
Babine et Skeena supérieure		1			2	3			
Bella-Coola	7	3	6						
Cowichan	4		7						
Kamloops	15	6	2	7	11				
Kootenay	5		1						1
Kwawkewlth			4					1	
Lytton	34	3					1		
Nass	12	4	6		8	4		2	
New-Westminster	29	5	5						
Okanagan	8	5	1						
Reine-Charlotte	2	2	2	1	7				
Stikine									
Lac Stuart	12	1	1		1				
Côte occidentale	10		8						
Lac Williams	12	1				2	2	2	
Total	150	31	43	8	29	9	3	5	1
Manitoba.									
Birtle	4		1	2	1		2	2	
Clandeboye	5		5						
Rivière Fisher	6		8	1	9				

TABLEAU N° 5—EDIFICES PUBLICS—*Suite.*

Agence.	Eglises.	Salles de conseil.	Ecoles.	Hangars.	Autres bâtiments.	Scieries.	Batteuses.	Machines.	Autres machines.
MANITOBA.									
Griswold	2		2		4				
Manitowapah	10		10		8				
Norway-House	11		7						
Le-Pas	7		12		10	2			
Pertage-la-Prairie	1		2	1	5				
Total	46		47	4	37	2	2	2	
NOUVEAU-BRUNSWICK.									
Division du Nord— Comtés de Madawaska et Victoria	1	1	2		4				3
Division du Nord— Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmoreland	6	3	3		6				
Division du Sud-Ouest— Comtés de Carlton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, St-Jean et York		2	3						
Total	7	6	8		10				3
NOUVELLE-ECOSSE.									
Comté d'Annapolis	1		1	1	1	1	1	1	1
Comtés d'Antigonish et Guysboro	1		1						
Comté du Cap-Breton (Eskasoni)	1		1		2				
" du Cap-Breton (Sydney)			1						
" de Colchester			1		1				
" de Cumberland	1								
" de Digby	1		1	1					
" de Halifax			1						
" de Hants	1		1		1				
" d'Inverness	1		2	2	2				
" de Kings								1	

Comté de Lunenburg			1						
" Pictou	1		1						
" Queens									
" Richmond	1		1		2				
" Shelburne									
" Victoria		1	1						2
" Yarmouth									
Total	9	1	14	4	9	1	1	2	3
ONTARIO.									
Alnwick	1	1	1	1	4				
Cap-Croker	2	1	3	2	1		1	1	
Caradoc	9	3	6	10	4				1
Chapleau									
Ile-du-Chrétien	2	1	1	1	3		1	1	91
Fort-Frances	1		4						
Fort-William	5	3	4		2				
Ile Georgina	1	1	1	1	1		1	1	
Lac Doré	1	1	1						
Baie-de-Gore	4	1	4				1		1
Kenora			2						
Manitowaning	7	3	8	2	5				1
Moravian	3	1	1	2	1				
Nouveau-Crédit	2	1	1	3	2				4
Parry-Sound	7	1	5	2	7	2	1	2	1
Rama	1	1	1	2	3				
Lacs au Riz et à la Vase	2	2	2	3	3				
Sarnia	5	2	3	3	1		1	1	
Saugeen	5	1	3	4	12				
Sault-Ste-Marie	5	1	3		3				
Savanne	1		1						
Scugog	1			1					
Six-Nations	15	1	11	2	22				8
Sturgeon-Falls	4		3						
Thessalon	4		5						
Tyendinaga	2	1	4	4	6		1	1	
Ile Walpole	2	1	2	2	7	1	2	2	
Total	92	28	80	45	87	3	9	9	107
ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.									
Ile-du-Prince-Edouard	1	1	1	1	3		1		

TABLEAU N° 5.—EDIFICES PUBLICS—*Suite.*

Agence.	Eglises.	Salles de conseil.	Ecoles.	Hangars.	Autres bâtiments.	Scieries.	Batteuses.	Machines.	Autres machines.
QUÉBEC.									
Bécancour									
Bersimis	1								
Cacouna									
Caughnawaga	1	1	5		2	1		2	
Jeune-Lorette	1	1						2	
Maniwaki		1	2		2				
Maria	1	1					1		
Mingan	1								
Oka	1	1		1			1		
Pierreville	3	1	2	1	2				
Pointe-Bleue	1		1		1				
Ristigouche	1	1	1			1	2		
Sept-Iles	1								
St-Régis	2	1	5		11		2	2	2
Timiskaming		1			2		2		1
Total	14	9	16	2	20	2	8	6	3
SASKATCHEWAN.									
Assiniboine		1	1		4		1	1	45
Battleford	3		5	5	19	1	2	1	
Carlton	4		6		7	1	2	3	1
Lac Croche							1	1	
Lac-aux-Canards	3		3				4	3	2
Agence des Buttes-la-Lime	3			2			2	2	
Colonie " "									
Isle-à-la-Crosse									
Montagnes-de-l'Orignal	1		1	2	1		1	1	60
Bois-de-l'Orignal	1								
Lac-aux-Oignons						1	1		
Pelly	4		2		2		1		
Qu'Appelle							1	1	
Buttes-de-Tondre	1		3				3	3	
Total	20	1	21	9	33	3	19	16	108

TABLEAU Nº 5.—ÉDIFICES PUBLICS—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Province.	Eglises.	Salles de conseil.	Ecoles.	Hangars portatifs.	Autres bâtiments.	Scieries.	Batteuses.	Machines.	Autres machines.
Alberta	5	7	11	7	34	4	6	8	191
Colombie-Anglaise	150	31	43	8	29	9	3	5	1
Manitoba	46	.....	47	4	37	2	2	2	.....
Nouveau-Brunswick	7	6	8	.....	10	.....	.....	.....	3
Nouvelle-Ecosse	9	1	14	4	9	1	1	2	3
Ontario	92	28	80	45	87	3	9	9	107
Ile-du-Prince-Edouard	1	1	1	1	3	.....	1	.....	.....
Québec	14	9	16	2	20	2	8	6	3
Saskatchewan	20	1	21	9	33	3	19	16	108
Total	344	84	241	80	262	24	49	48	416

TABLEAU N° 6.—INSTRUMENTS ARATOIRES, VÉHICULES, ETC.

Agence.	Charrues.	Herses.	Semoirs.	Cultivateurs.	Rouleaux.	Faucheuses.	Moissonneuses.	Râteaux à chevaux.	Vanneuses.	Batteuses.	Coffres d'outils.	Autres instruments.	Chariots.	Charrettes.	Traîneaux de charge.	Traîneaux de promenade.	Voitures démocrates.	Boghies et voitures légères.
Alberta.																		
Pieds-Noirs	53	15	2	3	...	90	2	80	...	...	3	280	180	...	50	30	50	50
Gens-du-Sang	90	18	28	...	2	105	5	100	5	2	8	2,050	250	...	3	1	125	15
Edmonton	87	73	19	9	...	55	19	54	5	2	4	224	91	...	40	58	14	23
Hobbema	82	33	5	19	...	77	11	62	...	...	...	769	132	...	24	104	17	11
Petit-lac-des-Esclaves	15	12	...	...	...	19	...	19	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Peigan	78	56	15	...	1	44	14	41	2	...	28	868	120	...	4	3	26	9
Lac La-Selle	65	41	2	...	...	56	7	51	...	...	...	5	101	5	21	86	30	7
Sarcis	21	12	2	2	1	26	2	15	1	...	1	280	70	...	...	22	16	...
Stony	40	10	1	...	...	45	...	25	...	...	...	...	100	...	45	...	80	25
Total	531	270	74	33	4	517	60	447	13	4	44	4,476	1,044	5	187	304	358	140
Colombie-Britannique.																		
Babine et Skeena supérieure	8	9	1	1	...	10	...	11	...	...	70	4,950	37	2	2	75	...	...
Bella-Coola	10	7	...	...	...	5	...	3	...	...	47	...	15	5	15	10	2	2
Cowichan	167	111	...	7	3	42	16	28	6	16	9	4,400	186	2	14	7	32	166
Kamloops	570	576	15	107	44	230	22	264	11	4	9	1,002	227	24	189	117	173	52
Kootenay	151	40	...	...	...	38	4	25	3	1	...	320	69	...	16	67	23	19
Kwawkewlth	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Lytton	172	139	7	40	25	65	...	35	5	...	...	757	175	...	101	10	40	13
Nass	8	...	...	...	...	...	...	...	...	...	147	...	...	...	...	135	...	...
New-Westminster	80	68	...	4	...	20	3	9	...	...	...	1,816	87	5	...	6	3	4
Okanagan	178	134	10	22	47	65	10	65	7	...	...	550	118	2	42	90	69	106
Reine-Charlotte	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1	...	...
Stikine	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5	...	1	...	1	...	...	...
Lac Stuart	23	10	...	...	...	7	1	5	...	...	10	1,760	9	...	34	35	12	...
Côte occidentale	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	230	6	...	...	...	1	11
Lac Williams	132	66	...	...	44	84	8	80	4	2	4	...	85	...	12	174	59	15
Total, Colombie-Britannique	1,504	1,161	33	181	163	566	64	525	36	23	301	15,785	1,016	40	426	727	414	338

MANITOBA.																		
Birtle	114	66	29	6	1	49	37	41	6	2	1	1,230	90	4	67	91	41	82
Clandeboye	19	14	.....	.....	.....	4	.....	2	.....	1	2	.....	9	2	3	27	.....	.....
Rivière Fisher	30	15	1	1	.....	40	1	37	.....	.....	.....	.....	57	.....	12	69	.....	8
Griswold	103	44	18	.....	.....	31	38	26	9	2	4	496	71	.....	37	68	50	32
Manitowapah	42	35	4	1	.....	73	.....	53	.....	.....	17	920	123	27	104	111	17	99
Norway-House	4	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	725	.....	.....	.....	1	.....	.....
Le Pas	14	12	.....	1	.....	10	.....	8	.....	.....	5	1,114	7	3	.....	12	.....	.....
Portage-la-Prairie	37	19	9	1	.....	28	10	19	7	.....	.....	275	30	.....	28	32	16	42
Total	363	208	61	10	1	235	86	186	22	5	36	4,760	387	36	251	411	124	263
NOUVEAU-BRUNSWICK.																		
Division Nord.																		
Comtés de Madawaska et Victoria	10	10	2	7	1	7	2	4	.....	.....	1	45	9	.....	5	9	4	4
Division Nord-Est.																		
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmoreland	21	20	.....	9	5	9	.....	7	1	.....	.....	855	36	2	11	20	6	2
Division Sud-Ouest.																		
Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, St-Jean et York	3	2	.....	1	.....	1	.....	1	1	.....	.....	.....	6	.....	4	5	1	.....
Total	34	32	2	17	6	17	2	12	2	.....	1	900	51	2	20	34	11	6
NOUVELLE-ECOSSE.																		
Comté d'Annapolis	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	1	.....	1	.....	.....	.....
Comtés d'Antigonish et Guysboro	4	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	2	2	3	.....	.....
Comté de Cap-Breton (Eskasoni)	6	4	.....	3	.....	5	.....	2	.....	.....	25	500	13	11	5	12	1	3
" du Cap-Breton (Sydney)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Colchester	1	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	13	1	.....	1	1	1	.....
" de Cumberland	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	1	.....	.....	.....
" de Digby	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" d'Halifax	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	.....	1	1	1	.....	.....	.....
" d'Hants	4	4	.....	5	.....	3	.....	3	.....	.....	10	50	2	.....	6	6	.....	3
" d'Inverness	9	7	.....	4	1	4	.....	3	.....	.....	10	145	3	8	5	9	.....	.....
" de Kings	2	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	4	2	.....	.....	1	.....	1
" de Lunenburg	8	8	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	5	.....	17	.....	8	4	.....	7
" de Pictou	4	2	.....	2	.....	.....	.....	.....	1	.....	3	.....	5	.....	5	2	1	2
" de Queens	1	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	1	1	.....	.....	.....	.....

TABLEAU N° 6.—INSTRUMENTS ARATOIRES, VÉHICULES, ETC—*Suite.*

Agence.	Charrues.	Herses.	Semoirs.	Cultivateurs.	Rouleaux.	Faucheuses.	Moissonneuses.	Râteaux à chevaux.	Fanneuses.	Batteuses.	Coffres d'outils.	Autres instruments.	Chariots.	Charrettes.	Traîneaux de charge.	Traîneaux de promenade.	Voitures démocrates.	Boghies et voitures légères.
NOUVELLE-ECOSSE—*Fin.*																		
Comté de Richmond	7	6	.....	3	.....	1	.....	1	.....	.....	4	150	4	4	5	8	.....	.....
" de Shelburne	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Victoria	4	3	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	2	.....	3	3	1	4	.....	.....
" d'Yarmouth	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	53	43	1	19	1	16	.....	10	1	.....	94	912	56	31	41	50	3	16
ONTARIO.																		
Alnwick	16	13	7	6	5	6	6	6	6	.....	3	158	8	2	19	9	4	14
Cap-Croker	40	38	3	5	2	15	6	20	14	1	2	320	28	2	15	30	19	22
Caradoc	135	142	35	125	25	62	33	50	33	2	22	542	94	8	62	68	47	112
Chapleau	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ile-du-Chrétien	12	10	2	4	1	4	4	5	3	1	7	90	10	1	6	15	4	5
Fort-Frances	27	16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	695	3	.....	8	12	.....	.....
Fort-William	18	8	.....	.....	.....	1	.....	2	.....	.....	1	326	9	.....	9	10	.....	1
Ile Georgina	15	14	4	2	1	7	4	3	4	1	9	50	8	.....	6	6	4	2
Lac Doré	5	2	.....	.....	.....	1	.....	1	1	.....	1	100	3	.....	8	8	.....	6
Baie-de-Gore	63	51	3	6	3	20	3	18	5	.....	23	307	39	1	41	34	15	40
Kenora	12	12	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	2,369	.....	.....	.....	8	.....	.....
Manitowaning	174	139	6	18	11	85	17	88	27	4	49	3,215	139	13	205	163	55	92
Moravian	35	27	9	55	7	13	8	10	5	.....	4	250	26	4	18	9	8	35
Nouveau-Crédit	50	28	16	32	12	18	16	16	10	.....	.....	375	28	11	20	24	13	30
Parry-Sound	35	30	3	5	.....	9	1	10	10	1	.....	250	17	.....	13	13	5	8
Rama	4	3	3	3	.....	3	1	3	3	.....	.....	50	3	.....	4	3	2	3
Lacs au Riz et à la Vase	28	22	9	12	7	12	9	11	11	1	.....	21	17	2	11	15	10	24
Sarnia	60	43	15	22	5	26	18	22	19	1	31	457	46	5	25	27	29	46
Saugeen	50	30	3	4	1	13	2	14	3	.....	20	1,000	32	.....	35	25	25	35
Sault-Sainte-Marie	38	24	1	4	.....	9	.....	9	1	.....	13	1,175	22	.....	71	41	5	18
Savanne	5	5	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	2,055	.....	.....	1	.....	.....	.....
Scugog	4	2	2	2	.....	2	1	2	1	.....	2	60	2	.....	3	2	3	2
Six-Nations	390	330	120	215	122	220	145	201	186	6	60	4,500	312	65	204	226	164	270
Sturgeon-Falls	19	8	.....	.....	1	2	.....	3	4	.....	50	150	11	4	33	43	3	13
Thessalon	8	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	941	2	.....	19	8	.....	.....

Tyendinaga	157	120	55	87	30	74	43	67	44	1	33	822	100	4	85	102	48	115
Ile Walpole	92	63	9	87	1	42	16	30	17	2	9	112	60	5	23	50	17	75
Total	1,493	1,189	305	696	234	644	333	591	407	21	349	20,390	1,019	127	944	951	480	968
Ile-du-Prince-Edouard.																		
Ile-du-Prince-Edouard	8	9			5	1	1	3	1	1			2	4		12		1
Québec.																		
Bécancour	2	2	1	2		2		2					1	1	1	1		1
Bersimis	2	1											3	4	1	3		1
Cacouna																		
Caughnawaga	130	200	70	10	10	125	14	118	6	16	24	545	142	92	330	270		300
Jeune Lorette	4	5			1			4				165	4	3	3	2	3	4
Maniwaki	24	21		2	2	8	2	8	5	1	1	1	11	3	13	25	3	17
Maria	6	6	2				2						5	7	6			8
Mingan																		
Oka	28	22			2	9		7		4		1	10	14	26	18		28
Pierreville	8	5		1		2		1			1		8		7	9		8
Pointe-Bleue	26	30		1	2	8	2	10	9	9	4	250	21	25	34	30	16	14
Ristigouche	28	32	2	8	4	4	2	16	2	2	2	170	12	4	15	39		12
Sept-Iles																		
St-Régis	238	112	10	100	5	75	18	74	7	4	60	370	55	15	54	65	10	80
Timiskaming	11	9		1		3		2	1		4	300	8	1		7	12	6
Total	507	445	85	125	26	236	40	242	30	36	96	1,802	280	169	490	469	44	479
Saskatchewan.																		
Assiniboine	30	21	10	1		24	7	24	2			285	37		18	35	18	25
Battleford	115	65	12	5	1	81	19	64	10	1	5	1,075	155	7	62	116	32	20
Carlton	122	97	8	19	2	85	16	74	5		16	1,616	155	2	97	147	62	17
Lac Croche	79	51	19	13		54	18	49	7			545	111	7	70	96	21	59
Lac-aux-Canards	96	75	15	19		62	23	60	10			1,262	115	11	70	93	21	41
Agence des Buttes-la-Lime	14	6	3			19	4	17	2	2		50	27	12	29	25	11	31
Colonie des " "	50	22	18			16	22	16	15			250	30		15	34	5	18
Isle-à-la-Crosse																		
Montagnes-de-l'Orignal	45	12	7	1	1	26	8	20	3	1	2	350	42	30	48	32	19	
Bois-de-l'Orignal	8	3	1	1		13		9			6	50	19		6	15	5	3
Lac-aux-Oignons	29	23	1			64	1	61			7	825	123	7	46	103	45	22
Pelly	73	48	12	1		37	21	30	4	2	5	46	63		54	66	20	30
Qu'Appelle	111	78	27		1	54	27	42	12		14	755	133		86	110	50	62
Buttes-de-Tondre	104	59	23	43		50	21	49	7	2	3	1,030	111	7	61	99	30	41
Total	876	560	156	103	5	585	187	515	77	8	58	8,199	1,121	83	662	971	339	369

TABLEAU N° 6.—INSTRUMENTS ARATOIRES, VÉHICULES, ETC.—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Province.	Charrues.	Herses.	Semoirs.	Cultivateurs.	Rouleaux.	Faucheuses.	Moissonneuses.	Râteaux à chevaux.	Vanneuses.	Batteuses.	Coffres d'outils.	Autres instruments.	Chariots.	Charrettes.	Traîneaux de charge.	Traîneaux de promenade.	Voitures démocrates.	Boghies et voit. légères.
Alberta	531	270	74	33	4	517	60	447	13	4	44	4,476	1,044	5	187	304	358	140
Colombie-Britannique	1,504	1,161	33	181	163	566	64	525	36	23	301	15,785	1,016	40	426	727	414	388
Manitoba	363	208	61	10	1	235	86	186	22	5	36	4,760	387	36	251	411	124	263
Nouveau-Brunswick	34	32	2	17	6	17	2	12	2	......	1	900	51	2	20	34	11	6
Nouvelle-Ecosse	53	43	1	19	1	16	......	10	1	......	94	912	56	31	41	50	3	16
Ontario	1,493	1,189	305	696	234	644	333	591	407	21	349	20,390	1,019	127	944	951	480	968
Ile-du-Prince-Edouard	8	9	......	......	5	1	1	3	1	1	......	......	2	4	......	12	......	1
Québec	507	445	85	125	26	236	40	242	30	36	96	1,802	280	169	490	469	44	479
Saskatchewan	876	560	156	103	5	585	187	515	77	8	58	8,199	1,121	83	662	971	339	369
Total	5,369	3,917	717	1,184	445	2,817	773	2,531	589	98	979	57,224	4,976	497	3,021	3,929	1,773	2,630

TABLEAU N° 7.—BESTIAUX ET VOLAILLES.

Agence.	Chevaux.			Bêtes à cornes.					Autres animaux.					Volailles			
	Etalons.	Juments et poulains.	Pouliches.	Taureaux.	Bœufs de travail.	Bouvillons.	Vaches laitières.	Jeunes animaux.	Moutons.	Agneaux.	Verrats.	Truies.	Autres cochons.	Dindons.	Oies.	Canards.	Coqs et poules.
Alberta.																	
Pieds-Noirs	21	1,275	300	....	....	18	436	835	....	....	....	....	20	....	....	5	100
Gens-du-Sang	4	2,830	530	36	....	425	1,047	1,350	30	....	3	35	30	100	....	....	600
Edmonton	5	325	....	9	10	4	187	342	....	....	....	....	123	....	....	....	813
Hobbema	....	519	108	....	10	6	106	157	....	....	....	....	69	....	....	....	466
Petit-lac-des-Esclave	....	....	....	7	....	17	46	54	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Piégânes	1	1,308	76	....	....	....	324	730	....	2	1	6	1	10	3	26	95
Lac La-Selle	....	447	....	1	81	5	247	238	....	....	2	20	11	15	5	....	415
Sarcis	....	534	....	....	....	30	93	104	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Stony	20	1,242	....	....	....	10	95	97	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	49	8,480	1,014	53	101	515	2,581	3,907	30	2	4	61	254	125	8	31	2,489
Colombie-Britannique.																	
Babine et Skeena supérieure	40	296	52	14	....	5	100	54	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Bella-Coola	6	426	39	4	....	6	36	15	....	....	1	4	5	....	2	....	475
Cowichan	81	202	48	1	....	23	228	124	1,035	575	....	5	30	....	395	370	5,860
Kamloops	42	3,507	1,135	22	....	77	1,021	342	....	....	4	24	81	72	108	168	9,096
Kootenay	64	1,255	230	45	....	160	795	675	....	....	2	10	20	....	....	....	835
Kwawkewlth	....	1	....	....	....	....	2	2	....	....	....	....	....	....	4	4	900
Lytton	57	809	421	44	....	101	420	307	206	....	36	241	175	....	75	133	2,002
Nass	....	5	....	2	....	26	12	....	....	....	....	....	....	....	....	....	950
New-Westminster	29	424	74	31	45	99	456	454	231	235	34	152	904	....	98	716	3,091
Okanagan	33	1,580	557	31	....	425	1,055	1,420	75	60	16	63	260	....	....	....	1,300
Reine-Charlotte	....	14	3	3	....	5	30	11	....	....	....	....	....	....	....	....	250
Stikine	....	18	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Lac Stuart	20	311	54	17	....	64	80	50	....	....	....	....	....	....	....	....	42
Côte occidentale	....	14	....	20	....	....	64	1	....	....	....	....	....	....	....	13	761
Lac Williams	35	2,016	725	28	....	132	1,072	494	....	....	....	....	....	....	....	....	735
Total	407	10,878	3,338	262	45	1,123	5,371	3,949	1,547	870	93	499	1,475	72	682	1,404	26,297

TABLEAU N° 7.—BESTIAUX ET VOLAILLES—*Suite*

Agence.	Chevaux.				Bêtes à cornes.				Autres animaux.					Volailles.			
	Etalons.	Juments et poulains.	Pouliches.	Taureaux.	Bœufs de travail.	Bouvillons.	Vaches laitières.	Jeunes animaux.	Moutons.	Agneaux.	Verrats.	Truies.	Autres cochons.	Dindons.	Oies.	Canards.	Coqs et poules.
MANITOBA.																	
Birtle	7	298	26	7	19	50	89	76	.....	.....	.....	5	.....	4	4	4	939
Clandeboye	.....	99	13	7	126	45	182	183	8	.....	.....	.....	21	3	.....	.....	420
Rivière Fisher	4	70	.....	10	93	64	180	140	.....	.....	1	17	.....	.....	.....	.....	288
Griswold	.....	246	2	.....	16	1	4	1	.....	.....	.....	2	3	32	16	7	621
Manitowapah	.....	285	49	16	62	179	462	438	37	.....	.....	.....	57	.....	.....	.....	.....
Norway-House	.....	.....	.....	3	9	.....	25	9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Le Pas	4	49	19	6	18	4	95	87	.....	.....	2	3	9	.....	.....	.....	.....
Portage-la-Prairie	.....	124	13	2	12	3	15	10	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....
Total	15	1,171	122	51	355	346	1,052	944	45	.....	3	27	100	39	20	11	2,268
NOUVEAU-BRUNSWICK.																	
Division Nord.																	
Comtés de Madawaska et Victoria	.....	11	1	.....	.....	.....	4	3	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	300
Division Nord-Est.																	
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmoreland	.....	30	1	8	1	13	36	17	.....	.....	1	5	.....	1	.....	.....	492
Division Sud-Est.																	
Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, St-Jean et York	1	6	.....	1	.....	.....	2	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	184
Total	1	47	2	9	1	13	40	20	1	.....	1	5	1	1	.....	.....	976

NOUVELLE-ECOSSE.																	
Comté de Annapolis		2															15
" de Antigonish et Guysboro						6	5	7									189
" du Cap-Breton (Eskasoni)		13	1	1			21	15									100
" du Cap-Breton (Sydney)																	
" de Colchester		1					1						1				20
" de Cumberland		1					1										
" de Digby																	20
" de Halifax		2					9	10	20								150
" de Hants		4	1			2	5	9				2	2				100
" d'Inverness		8					6	17								4	152
" de Kings		1	1			2	2	2				1	2				100
" de Lunenburg		4	1	1	6	10	19	18	55		1	6	2		8	2	271
" de Pictou		3	1														65
" de Queens					2	2	2	2	8	4			4				10
" de Richmond		7				2	13	7					2				30
" de Shelburne																	
" de Victoria		4	1			8	15	20								6	88
" de Yarmouth																	
Total		50	51	2	10	32	99	107	83	4	1	9	13		8	12	1,310
ONTARIO.																	
Alnwick		20	1			1	14	5				3	27	14	11	7	479
Cap-Croker	1	90	4			14	29	34	12	7	3	30	82	33	6	48	262
Caradoc		283	24	3		67	143	119			6	62	518	64	21	234	8,020
Chapleau																	
Ile-du-Chrétien		30	1	1		12	20	15	4		5	15	50	2			200
Fort-Frances	4	78	4	1	5	5	20	16									
Fort-William		18		1			22	15				3					480
Ile Georgina		23	2	1		3	18	17			1	9	36	58	29	89	300
Lac Doré		9					6										50
Baie-de-Gore	2	110	18	2		13	43	50	14	2	8	47	202	10	4	5	490
Kenora	3	67	9	10	21	3	19	18					4				42
Manitowaning	10	362	84	26	14	68	268	179	97	19	35	208	608	54	24	5	1,998
Moravian	1	71	3				34	7					27	12	3	33	1,109
Nouveau-Crédit	1	92	7	1		31	72	66	12	10		24	64	51	19	34	940
Parry-Sound	3	41	9	8	2	19	44	54			8	8	40	34		64	800
Rama		7					7	5				3	5		2	5	250
Lacs au Riz et à la Vase		42	5	1		11	50	69				13	94	60	84		700
Sarnia	2	97	10	2		10	45	31			6	17	43	30	5	43	2,723
Saugeen	1	82	8	1		6	48	45				12	25	30	20	25	350
Sault-Ste-Marie	8	97	8	7	6		54	97									993
Savanne		2	1	7	6		7	12									30
Scugog		7	2				2	1				1	2	15	3		138
Six-Nations	16	694	240	42		156	850	904	180	90	26	450	1,400	804	240	1,400	18,061

TABLEAU N° 7.—BESTIAUX ET VOLAILLES—*Fin.*

Agences.	Chevaux.			Bêtes à cornes.					Autres animaux.					Volailles.			
	Etalons.	Juments et poulains.	Pouliches.	Taureaux.	Bœufs de travail.	Bouvillons.	Vaches laitières.	Jeunes animaux.	Moutons.	Agneaux.	Verrats.	Truies.	Autres cochons.	Dindons.	Oies.	Canards.	Coqs et poules.
ONTARIO.																	
Sturgeon-Falls	10	57	6	9	......	10	49	58	......	......	6	18	......	10	16	32	520
Thessalon	2	53	9	2	......	20	28	25	......	......	2	20	32	......	......	......	588
Tyendinaga	2	311	35	21	......	20	550	280	47	55	5	50	250	500	220	400	3,840
Ile Walpole	9	275	50	5	......	20	170	106	......	......	9	50	65	86	30	175	2,756
Total	75	3,018	540	151	54	489	2,612	2,228	366	183	120	1,043	3,574	1,867	737	2,599	46,119
ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.																	
Ile-du-Prince-Edouard	3	11	2	1	......	2	8	7	......	......	......	......	......	......	4	20	160
QUÉBEC.																	
Bécancour	......	2	......	1	......	......	7	5	......	......	......	1	6	......	......	......	21
Bersimis	......	4	......	2	1	......	15	6	......	......	......	......	6	......	......	......	40
Cacouna	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Caughnawaga	......	300	58	92	......	50	375	250	......	......	......	120	650	150	24	75	7,200
Jeune Lorette	2	9	......	1	1	......	12	4	......	......	......	......	8	......	......	......	400
Maniwaki	......	32	......	1	......	......	43	17	4	......	2	4	5	10	......	......	176
Maria	......	2	1	1	2	12	11	15	10	18	......	2	7	......	......	......	95
Mingan	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Oka	1	71	21	6	......	......	77	27	5	......	......	7	20	12	......	......	175
Pierreville	......	11	1	3	......	......	23	19	......	......	......	2	34	......	......	2	101
Pointe-Bleue	5	35	7	6	4	20	85	39	10	......	5	37	49	......	9	......	400
Ristigouche	1	20	1	3	......	11	30	75	......	......	5	8	35	......	......	......	84
Sept-Iles	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
St-Régis	2	203	30	15	4	30	300	185	......	......	18	80	150	313	80	60	550
Timiskaming	......	18	......	2	......	2	19	13	11	......	......	7	19	......	......	......	190
Total	11	707	86	133	12	125	997	655	40	18	30	268	989	485	113	137	9,432

Saskatchewan.																	
Assiniboine	1	191	34	2	31	1	45	95					20			8	150
Battleford		556	40		71	73	309	509			2	7	18				670
Carlton		401			96	96	488	610			20	54	67				1,093
Lac Croche		234	12		39	22	154	205					12				435
Lac-aux-Canards	4	325	38	17	110	186	370	400	14		9	28	29	20	10	15	719
Agence des Buttes-la-Lime		100	11	7	5	66	118	122									170
Colonie des Buttes-la-Lime		127	18	1	20	38	80	92			3	20	60	20	3		400
Isle-à-la-Crosse																	
Montagne-de-l'Orignal		124		3	16	33	43	76				4	15	5			50
Bois-de-l'Orignal	1	56	5	1	2	77	101	54				1		4		10	100
Lac-aux-Oignons		459		3	57	81	314	299				10	29				110
Pelly		220	4	10	47	10	134	128			1	4	32			2	216
Qu'Appelle	1	388	18	12	11	39	234	283					33				90
Buttes-de-Tondre	9	302	38	15	69	58	308	308									531
Total	16	3,483	218	71	574	780	2,698	3,181	14		35	128	315	49	13	35	4,734

TABLEAU N° 7.—BESTIAUX ET VOLAILLES—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Province.	Chevaux.			Bêtes à cornes.					Autres animaux.					Volailles.			
	Étalons.	Juments et poulains.	Pouliches.	Taureaux.	Bœufs de travail.	Bouvillons.	Vaches laitières.	Jeunes animaux.	Moutons.	Agneaux.	Verrats.	Truies.	Autres cochons.	Dindons.	Oies.	Canards.	Coqs et poules.
Alberta	49	8,480	1,014	53	101	515	2,581	3,907	30	2	4	61	254	125	8	31	2,489
Colombie-Britannique	407	10,878	3,338	262	45	1123	5,371	3,949	1,547	870	93	499	1,475	72	682	1,404	26,297
Manitoba	15	1,171	122	51	355	346	1,052	944	45	.....	3	27	100	39	20	11	2,268
Nouveau-Brunswick	1	47	2	9	1	13	40	20	1	.....	1	5	1	1	.....	.....	976
Nouvelle-Ecosse	.....	50	51	2	10	32	99	107	83	4	1	9	13	.....	8	12	1,310
Ontario	75	3,018	540	151	54	489	2,612	2,228	366	183	120	1,043	3,574	1,867	737	2,599	46,119
Ile-du-Prince-Eouard	3	11	2	1	.....	2	8	7	....	....	....	....	.....	.....	4	20	160
Québec	11	707	86	133	12	125	997	655	40	18	30	268	989	485	113	137	9,432
Saskatchewan	16	3,483	218	71	574	780	2,698	3,181	14	....	35	128	315	49	13	35	4,734
Total	577	27,845	5,373	733	1,152	3,425	15,458	14,998	2,126	1,077	287	2,040	6,721	2,638	1,585	4,249	93,785

TABLEAU N° 8.—EFFETS GÉNÉRAUX.

Agence.	Bateaux à voile.	Bateaux à rames.	Canots.	Carabines.	Fusils de chasse.	Rets.	Pièges d'acier.	Tentes.
Alberta.								
Pieds-Noirs	......	6	......	50	40	......	50	140
Gens-du-Sang	......	......	......	40	10	......	......	250
Edmonton	......	14	15	82	76	42	1,494	90
Hobbema	......	1	......	80	83	31	1,637	129
Petit-lac-des-Esclaves[1]	......	......	......	......	......	......	......	......
Piégânes	......	......	......	20	10	......	......	105
Lac La-Selle	......	20	22	87	92	125	2,100	132
Sarcis	......	......	......	6	8	......	50	65
Stony	......	......	......	150	12	......	1,200	200
Total	......	41	37	515	331	198	6,351	1,111
Colombie-Britannique.								
Babine et Skeena supérieure	13	19	207	605	322	173	8,900	140
Bella-Coola[2]	95	69	156	448	201	88	4,150	100
Cowichan	130	2	382	329	273	72	24	177
Kamloops	......	16	143	......	......	......	30	463
Kootenay	......	......	57	171	25	......	105	150
Kwawkewlth	73	72	295	256	176	216	2,930	109
Lytton	5	48	78	224	93	65	422	190
Nass	94	156	169	......	......	242	3,750	287
New-Westminster[3]	170	123	386	330	383	155	963	321
Okanagan	2	15	19	204	62	7	290	167
Reine Charlotte[4]	1	115	20	75	90	20	50	70
Stickine	......	15	5	245	100	46	1,163	132
Lac Stuart	7	5	219	347	199	484	4,310	129
Côte occidentale[5]	55	......	1,053	170	343	137	1,653	161
Lac Williams	......	......	40	263	38	......	2,705	332
Total	645	655	3,229	3,667	2,305	1,705	31,445	2,928

[1]Pas de chiffres pour l'agence du Petit-lac-des-Esclaves.
[2]Ces sauvages sont propriétaires de 70 chaloupes et bateaux à moteur.
[3]Ces sauvages sont propriétaires de 56 chaloupes et bateaux à moteur.
[4]Ces sauvages sont propriétaires de 16 chaloupes et bateaux à moteur.
[5]Ces sauvages sont propriétaires de 47 chaloupes et bateaux à moteur.

TABLEAU N° 8.—EFFETS GÉNÉRAUX—*Suite.*

Agence.	Bateaux à voile.	Bateaux à rames.	Canots.	Carabines.	Fusils de chasse.	Rets.	Pièges d'acier.	Tentes.
MANITOBA.								
Birtle	.....	1	.....	69	59	10	1,170	111
Clandeboye	1	154	33	36	129	236	1,165	226
Rivière Fisher	2	192	206	135	305	775	2,550	280
Griswold	.....	.....	4	56	66	3	1,680	76
Manitowapah	61	176	168	168	282	1,557	7,304	317
Norway-House	1	338	860	490	725	255	5,100	1,390
Le Pas[1]	.....	23	313	93	287	693	4,685	166
Portage-la-Prairie	.....	10	9	50	47	.....	1,100	90
Total	65	894	1,593	1,097	1,900	3,529	24,754	2,656
NOUVEAU-BRUNSWICK.								
Division Nord.								
Comtés de Madawaska et Victoria	.....	.....	7	8	6	.....	55	4
Division Nord-Est.								
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche Westmoreland	31	20	19	54	119	250	376	8
Division Sud-Ouest.								
Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, Saint-Jean et York	4	.....	33	32	47	11	1,360	32
Total	35	20	59	94	172	261	1,781	44
NOUVELLE-ECOSSE.								
Comté d'Annapolis	.....	.....	3	6	10	.....	15	2
Comtés d'Antigonish et Guysboro	4	8	.....	2	20	12	76	1
Comté du Cap-Breton (Eskasoni)	3	9	.....	.....	10	2	200	.....
" Cap-Breton (Sydney)	.....	.....	.....	.....	3	.....	3	.....
" Colchester	.....	.....	.....	2	15	.....	30	.....

Comté de Cumberland	1	2	2	4	6			
" Digby			10	12	4		175	9
" Halifax	4	7		11	26	5	45	3
" Hants	2	3	3	10	9		100	1
" Inverness	1	13		2	17	11	200	
" Kings	1	2	4	4	15	1	100	1
" Lunenburg		10	4	2	23	4	30	3
" Pictou	1	9	1	15	23	3	60	1
" Queens		4	7	6	4	8	12	7
" Richmond	4	11			22	14	90	
" Shelburne			1	8	6		80	
" Victoria	2	5	2	10	8	1	50	
" Yarmouth								
Total	23	83	37	94	221	61	1,266	28
ONTARIO.								
Alnwick		1	30	6	28		2,789	20
Cap-Croker[2]	13	22	1	26	32	132	25	6
Caradoc		3		35	42		647	5
Chapleau			243	275	263	299	5,110	186
Ile-du-Chrétien[2]	4	15	6	15	10	15	200	15
Fort-Frances[3]		22	240	90	147	527	3,940	97
Fort-William	51	54	311	141	236	717	660	216
Ile Georgina	1	13	3	6	12	5	185	9
Lac Doré		5	10	20	15	5	200	15
Baie-de-Gore	21	24		45	48	132	389	3
Kenora		12	244	97	190	332	6,576	178
Manitowaning	93	50	28	95	92	183	1,274	48
Moravian		3		20	15	14	70	
Nouveau-Crédit			2	10	17		150	
Parry-Sound	2	30	34	76	56	15	850	42
Rama		2	30	32	28		1,000	25
Lacs au Riz et à la Vase	2	5	74	25	76	2	3,465	29
Sarnia	2	17	2	18	36	4	275	3
Saugeen		4		30	75	20	156	15
Sault-Ste-Marie	18	64	56	72	64	183	476	60
Savanne		2	301	133	218	388	6,274	233
Scugog		1	11	5	5		605	5
Six-Nations		20	4	60	170		300	4
Sturgeon-Falls	10	48	162	135	130	125	1,550	150
Thessalon	31	26	63	13	102	6	733	50
Tyendinaga	2	21	2	24	30	15	800	3
Ile Walpole	5	60	25	25	78	16	2,463	20
Total	255	524	1,882	1,529	2,215	3,135	41,156	

[1]Ces sauvages sont propriétaires de deux chaloupes à gazoline.
[2]Aussi de quatre bateaux à moteur. [3]Aussi de deux bateaux à moteur.

TABLEAU N° 8.—EFFETS GÉNÉRAUX—*Suite.*

Agences.	Bateaux à voiles.	Bateaux à rames.	Canots.	Carabines.	Fusils de chasse.	Rets.	Pièges d'acier.	Tentes.
Ile-du-Prince-Edouard.								
Ile-du-Prince-Edouard	5	14	....	....	22	22	54	....
Québec.								
Bécancour	....	....	....	....	2	....	6	....
Bersimis	3	3	116	31	122	16	1,450	118
Cacouna	1	....	12	2	19	....	158	....
Caughnawaga	1	40	3	50	30	....	100	6
Jeune Lorette	....	....	8	10	30	....	500	7
Maniwaki	....	....	80	89	65	41	1,628	75
Maria	....	1	8	3	15	....	120	2
Mingan	11	4	45	23	53	....	2,500	50
Oka	....	26	3	....	....	....	....	2
Pierreville	....	9	4	6	25	....	476	8
Pointe Bleue	....	2	160	150	285	150	7,400	200
Ristigouche	1	2	20	26	2	....	100	....
Sept-Iles	1	....	500	300	500	500	10,000	200
St-Régis	....	75	1	18	40	30	600	1
Timiskaming	....	2	26	24	10	17	300	20
Total	18	164	986	732	1,200	754	25,344	689
Saskatchewan.								
Assiniboine	....	....	....	8	49	....	900	47
Battleford	....	5	6	88	112	120	2,143	189
Carlton	....	6	67	159	166	201	4,061	185
Lac-Croche	....	....	....	49	67	16	107	138
Lac-au-Canard	....	14	2	88	156	16	3,431	142
Agence des Buttes-la-Lime	....	....	....	19	36	....	92	43
Colonie des Buttes-la-Lime	....	....	....	12	24	....	44	....
Isle à la Crosse	....	....	....	....	....	....	....	....
Montagne-de-l'Orignal	....	....	1	32	50	9	350	48
Bois-de-l'Orignal	....	3	....	8	10	....	50	15
Lac-aux-Oignons	....	13	30	118	124	118	3,800	150
Pelly	....	1	....	73	58	1	1,696	83
Qu'Appelle	....	....	....	49	72	22	795	154
Buttes-de-Tondre	....	....	....	76	103	....	4,178	128
Total	....	42	106	779	1,027	503	21,647	1,322

TABLEAU N° 8.—EFFETS GÉNÉRAUX—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Agence.	Bateaux à voiles.	Bateaux à rames.	Canots.	Carabines.	Fusils de chasse.	Rets.	Pièges d'acier.	Tentes.
Province.								
Alberta	....	41	37	515	331	198	6,351	1,111
Colombie-Britannique	645	655	3,229	3,667	2,305	1,705	31,445	2,928
Manitoba	65	894	1,593	1,097	1,900	3,529	24,754	2,656
Nouveau-Brunswick	35	20	59	94	172	261	1,781	44
Nouvelle-Ecosse	23	83	37	94	221	61	1,266	28
Ontario	255	524	1,882	1,529	2,215	3,135	41,156	1,438
Ile-du-Prince-Edouard	5	14	....	....	22	22	54	....
Québec	18	164	986	732	200	754	25,344	689
Saskatchewan	....	42	106	779	1,027	503	21,647	1,322
Total	1,046	2,437	7,929	8,507	8,393	10,168	153,798	10,216

[1]Ces sauvages sont aussi propriétaires de 5 bateaux à moteur.
[2]Aussi de 206 bateaux à moteur et chaloupe à gazoline.

TABLEAU N° 9—ÉDUCATION ET INDUSTRIE.

Agence.	Education.				Numbre de personnes vêtues à la mode des blancs.	Population industrielle.	Nombre d'adultes mâles, sains.	Nombre de personnes adonnées à l'agriculture.	Nombre de personnes adonnées à la chasse, à la trappe et à la pêche.	Nombre de personnes adonnées à l'élevage des animaux.	Nombre de personnes adonnées à d'autres industries.
	Nombre de personnes qui parlent l'anglais.	Nombre de personnes qui écrivent l'anglais	Nombre de personnes qui parlent le français.	Nombre de personnes qui écriv. le français.							
Alberta.											
Pieds-Noirs	165	140			640	200	180	78	10	120	40
Gens-du-Sang	275	220			1,000	800	500	415		900	75
Edmonton	97	42	52	3	678	287	144	91	66	72	20
Hobbema	89	54			776		149	113	83	66	42
Petit-lac-de-l'Esclave											
Piégânes	120	90			424		100	70		89	
Lac La-Selle	154	117	10	3	710	320	185	67	84	7	27
Sarcis	29	24			89	39	32	33	2	18	6
Stony	85	62			654	125	125		125	50	
Total	1,014	749	62	6	4,971	1,771	1,415	867	370	1,322	210
Colombie-Britannique.											
Babine et Skeena supérieure	239	105			1,901	830	560		483	31	133
Bella-Coola	122	68			1,519	325	470	10	452	8	83
Cowichan	1,664	201			1,695	811	413	151			580
Kamloops	171	51	7		2,288	756	573	619	8		42
Kootenay	190	102	1		494	455	152	130	146	113	73
Kwawkewlth	249	100			1,161	774	380		374		90
Lytton	1,588	150			2,050		599	549	26		56
Nass	799	799			1,934	725	411		542	7	45
New-Westminster	1,469	433			2,403	1,302	427	393	520	316	473
Okanagan	44	6			864	192	187	192		169	
R ine-Charlotte	400	250			588	325	175		325		15
Stickine	168	35			639		134		176	6	20

Lac Stuart	122	10	121	3	1,225	543	275	28	446	49	105
Côte occidentale	591	444	....	....	1,835	1,389	564	....	615	....	58
Lac Williams	695	166	5	....	370	166	332	150	188	127	84
Total	8,511	2,920	134	3	20,966	8,593	5652	2,222	4,301	826	1,857
MANITOBA.											
Birtle	151	118	6	....	479	242	97	60	74	36	27
Clandeboye	....	....	....	....	862	....	232	11	220	1	....
Rivière Fisher	1,335	515	....	....	2,161	550	419	15	410	65	60
Griswold	104	76	3	1	394	....	88	67	35	22	10
Manitowapah	1,165	557	....	....	1,614	786	363	17	....	....	....
Norway-House	186	186	2	2	3,207	....	743	....	802	....	....
Le Pas	79	60	....	....	1,095	183	231	....	355	43	3
Portage-la-Prairie	235	115	....	....	419	230	125	35	140	16	230
Total	3,255	1,627	11	3	10,231	1,991	2,289	205	2,036	183	330
NOUVEAU-BRUNSWICK.											
Division nord.											
Comtés de Madawaska et Victoria	200	140	100	70	223	10	54	38	....	....	....
Division nord-est.											
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmoreland	862	149	21	4	862	270	250	164	181	18	132
Division sud-est.											
Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, St-Jean et York	262	156	3	2	315	135	76	11	19	....	....
Total	1,324	445	124	76	1,400	415	380	213	200	18	132
NOUVELLE-ECOSSE.											
Comté d'Annapolis	58	30	....	....	58	58	18	2	4	....	25
Comtés d'Antigonish et Guysboro	129	36	....	....	192	200	54	10	49	....	1
Comté du Cap-Breton (Eskasoni)	90	65	1	....	124	65	25	25	40	23	40
Comté du Cap-Breton (Sydney)	65	25	....	....	125	100	24	....	....	....	75
Comté de Colchester	102	25	....	....	102	6	19	....	5	....	15
" Cumberland	80	20	....	....	85	14	14	....	12	....	....
" Digby	82	73	....	....	96	....	30	....	16	....	....

* Pas de chiffres pour la division nord du district du traité n° 8, ni pour l'agence du Petit-lac-de-l'Esclave.

TABLEAU N° 9.—ÉDUCATION ET INDUSTRIE—*Suite.*

Agence.	Education.				Nombre de personnes vêtues à la mode des blancs.	Population industrielle.	Nombre d'adultes mâles, sains.	Nombre de personnes adonnées à l'agriculture.	Nombre de personnes adonnées à la chasse, la trappe et la pêche.	Nombre de personnes adonnées à l'élevage des animaux.	Nombre de personnes adonnées à d'autres industries.
	Nombre de personnes qui parlent l'anglais.	Nombre de personnes qui écrivent l'anglais	Nombre de personnes qui parlent le franç.	Nombre de personnes qui écrivent le franç.							
NOUVELLE-ECOSSE—*Fin.*											
Comté d'Halifax	235	76	...	...	235	...	...	...	...	...	...
Comté de Hants	81	25	...	...	81	81	20	8	15	3	19
Comté d'Inverness	70	23	1	...	193	17	39	17	19	11	5
Comté de Kings	87	25	...	...	87	50	30	1	35	1	50
" Lunenburg	105	65	...	...	105	...	19	12	11	5	17
" Pictou	94	39	2	1	154	...	47	17	30	...	40
" Queens	43	18	...	...	43	20	12	18	16	...	34
" Richmond	70	25	...	...	146	60	35	30	12	...	15
" Shelburne	41	34	...	...	41	34	15	...	15	...	15
" Victoria	50	10	2	...	80	50	28	15	18	6	54
" Yarmouth	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Total	1,482	614	6	1	1,947	755	429	155	297	49	405
ONTARIO.											
Alnwick	265	210	...	...	265	...	30	7	...	7	...
Cape-Croker	220	200	25	6	230	203	129	285	93	235	...
Caradoc	914	646	...	...	1,185	688	381	118	...	60	265
Chapleau	282	42	5	...	575	...	111	...	637	...	17
Ile-du-Chrétien	200	100	5	...	249	50	80	6	20	15	45
Fort-Frances	219	135	...	...	901	541	250	2	456	9	144
Fort-William	546	191	...	...	1,454	...	281	...	320	...	150
Ile Georgina	100	75	...	...	107	...	35	11	...	...	40

Lac Doré	120	120	....	....	127	80	50	2	40	....	40
Baie-de-Gore	444	345	3	....	555	173	136	130	13	50	160
Kenora	79	23	1	....	984	261	261	....	209	....	77
Manitowaning	1,086	1,076	50	....	2,083	1,024	530	313	46	6	164
Moravian	337	275	....	....	337	....	86	64	2	64	5
Nouveau-Crédit	285	210	....	....	295	85	93	44	2	....	40
Parry-Sound	389	170	96	3	573	9	210	91	91	35	9
Rama	200	150	3	....	232	160	40	3	20	....	55
Lacs au Riz et à la Vase	314	297	....	....	414	275	86	15	29	....	14
Sarnia	349	219	1	....	428	228	102	75	4	4	21
Saugeen	350	200	....	....	442	210	145	5	6	....	40
Sault-Sainte-Marie	984	585	984	78	984	138	339	8	373	....	92
Savanne	68	24	....	....	1,083	237	270	1	220	....	73
Scugog	30	27	....	....	30	29	10	2	8	3	26
Six-Nations	4,000	2,200	....	....	4,716	740	1,180	440	....	440	402
Sturgeon-Falls	182	50	45	2	578	263	123	25	109	5	11
Thessalon	450	68	121	....	592	134	134	....	134	....	134
Tyendinaga	1,421	500	1	....	1,421	....	300	87	5	35	115
Ile Walpole	747	220	5	1	763	326	163	150	55	150	125
Total	14,581	8,358	1,345	90	21,603	5,854	5,655	1,884	2,892	1,118	2,264
Ile-du-Prince-Edouard.											
Ile-du-Prince-Edouard	175	125	1	1	288	....	59	10	58	5	30
Québec.											
Bécancour	1	1	22	11	23	....	9	1	....	1	7
Bersimis	1	....	242	135	559	....	191	6	176	....	9
Gacouna	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Caughnawaga	1,200	600	500	50	2,154	10	620	75	....	....	535
Jeune Lorette	48	7	376	158	240	5	141	....	4	....	137
Maniwaki	265	67	264	20	443	....	126	15	35	....	76
Maria	80	40	10	1	116	15	25	3	10	....	4
Mingan	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Oka	215	130	183	120	399	....	145	36	2	....	16
Pierreville	189	144	277	194	289	147	97	5	2	....	75
Pointe Bleue	75	30	409	180	599	....	175	78	190	....	25
Ristigouche	250	80	40	10	541	200	50	40	5	20	95
Sept-Iles	....	....	64	25	694	280	280	....	280	....	....
Saint-Régis	1,000	200	2	....	1,630	700	450	61	39	....	10
Timiskaming	245	125	10	....	245	....	20	22	12	14	15
Total	3,569	1,424	2,399	904	7,932	1,357	2,329	342	755	35	1,004

TABLEAU N° 9.—ÉDUCATION ET INDUSTRIE—*Suite.*

Agence.	Education.				Nombre de personnes vêtues à la mode des blancs.	Population industrielle.	Nombre d'adultes mâles, sains.	Nombre de personnes adonnées à l'agriculture.	Nombre de personnes adonnées à la chasse, à la trappe et à la pêche.	Nombre de personnes adonnées à l'élevage des animaux.	Nombre de personnes adonnées à d'autres industries.
	Nombre de personnes qui parlent l'anglais.	Nombre de personnes qui écrivent l'anglais.	Nombre de personnes qui parlent le français.	Nombre de personnes qui écrivent le français.							
SASKATCHEWAN.											
Assiniboine	67	60	....	....	124	86	51	23	30	19	20
Battleford	141	86	8	2	815	283	200	77	107	120	63
Carlton	488	301	51	7	1,175	677	254	193	152	202	184
Lac-Croche	217	195	122	....	528	257	113	46	....	53	1
Lac-au-Canard	266	233	10	....	966	593	285	99	161	152	6
Agence des Buttes-la-Lime	53	54	10	1	79	90	33	2	21	34	56
Colonies des Buttes-la-Lime	129	75	41	....	149	66	38	36	....	19	26
Isle à la Crosse	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Montagne-de-l'Orignal	31	29	1	....	59	30	46	20	20	14	5
Bois-de-l'Orignal	18	18	1	1	....	....	15	6	1	16	....
Lac-aux-Oignons	131	128	6	6	638	315	208	57	125	123	46
Pelly	101	91	2	....	567	174	96	60	78	59	....
Qu'Appelle	195	177	3	....	536	85	118	71	26	76	....
Buttes-de-Tondre	336	255	8	....	477	176	170	97	171	84	176
Total	2,173	1,702	263	17	6,113	2,832	1,627	787	892	971	583

TABLEAU N° 9.—ÉDUCATION ET INDUSTRIE—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Province.	Education.				Nombre de personnes vêtues à la mode des blancs.	Population industrielle.	Nombre d'adultes mâles, sains.	Nombre de personnes adonnées à l'agriculture.	Nombre de personnes adonnées à la chasse, à la trappe et à la pêche.	Nombre de personnes adonnées à l'élevage des animaux.	Nombre de personnes adonnées à d'autres industries.
	Nombre de personnes qui parlent l'anglais.	Nombre de personnes qui écrivent l'anglais	Nombre de personnes qui parlent le français.	Nombré de personnes qui écrivent le français							
Alberta	1,014	749	62	6	4,971	1,771	1,415	867	370	1,322	210
Colombie-Britannique	8,511	2,920	134	3	20,966	8,593	5,652	2,222	4,301	826	1,857
Manitoba	3,255	1,627	11	3	10,231	1,991	2,289	205	2,036	183	330
Nouveau-Brunswick	1,324	445	124	76	1,400	415	380	213	200	18	132
Nouvelle-Ecosse	1,482	614	6	1	1,947	755	429	155	297	49	405
Ontario	14,581	8,358	1,345	90	21,603	5,854	5,655	1,884	2,892	1,118	2,264
Ile-du-Prince-Edouard	175	125	1	1	288	....	59	10	58	5	30
Québec	3,569	1,424	2,399	904	7,932	1,357	2,329	342	755	35	1,004
Saskatchewan	2,173	1,702	263	17	6,113	2,832	1,627	787	892	971	583
Total	36,084	17,964	4,345	1,101	75,451	23,568	19,835	6,685	11,801	4,527	6,815

TABLEAU N° 10.—PROGRÈS DURANT L'ANNÉE.

Agence.	Terre neuve améliorée.				Bâtiments reconstruits.													
	Terre nettoyée.	Premier labour.	Terre semée pour la première fois.	Terre clôturée.	Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois.	Maisons en billes.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Remises à voitures.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux.	Laiteries.	Hangars à maïs.
Alberta.																		
Pieds-Noirs		980	1,479	2,880			1				1	1			1			
Gens-du-Sang		25	50	5,000			5	25		3			2			10		
Edmonton	17	709	200	1,508			5	8		1	6			5	2	1	2	
Hobbema		194	144	1,023				9			4							
Petit-lac-de-l'Esclave																		
Piégânes																		
Lac La-Selle		59							3		2							
Sarcis		150		150			28				23							
Stony								5										
Total	17	2,117	2,873	10,561			39	47	3	4	36	1	2	5	3	11	2	
Colombie-Britannique.																		
Babine et Skeena supérieure	106	106	106	106			10	13	10	8	3		6	4	3	3		
Bella-Coola	4	4	4	225			11		6				1					
Cowichan	24	23	24				10			3								
Kamloops	2	21	20					3								15		4
Kootenay	40	40	40	40			2	2		1								
Kwawkewlth	40	2	2	2			3											
Lytton	99	62	72	271			27			20	5			4		21		
Nass							29											
New-Westminster	74	74	74	74			56											
Okanagan	70	185	185	620			9									4		
Reine-Charlotte	12	5	2	·5			5								4			
Stikine																		
Lac Stuart	8	20	18	267				12	9	3	1				6	2		

Côte occidentale	6			4			2											
Lac Williams	2	7		450			3	12			9					11		
Total	487	549	547	2,064			167	42	25	35	18		7	8	13	56		4
Manitoba.																		
Birtle		65	34	16			1	6	1		4	6	1	1	3		1	
Clandeboye				35			1	7					6					
Rivière Fisher	40	96	52	245				21					11	3	9	6		
Griswold		185	296	40			1	3			3			1				
Manitowapah		28	15	251			1	13										
Norway-House	9	6	13	3				11	19				3					
Pas				1			3	4			3				1			
Portage-la-Prairie		34	45					10			3				1			
Total	49	414	455	591			7	85	20		13	6	21	5	14	6	1	
Nouveau-Brunswick.																		
Division nord.																		
Comtés de Madawaska et Victoria	2	4	4				1	1										
Division nord-est.																		
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche, et Westmoreland	16	14	13	8	1		7		1		1	1	1	5			2	
Division sud-est.																		
Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, St-Jean et York	5	4	2	2			2	1								1		
Total	23	22	19	10	1		10	2	1		1	1	1	5		1	2	
Nouvelle-Ecosse.																		
Comté d'Annapolis																		
Comtés d'Antigonish et Guysboro	1						4		5									
Comté du Cap-Breton (Eskasoni)	4	3	3	4			25			10	1	1		3	1			
" du Cap-Breton (Sydney)	3			3			25											
" de Colchester	1		1											1				
" de Cumberland	1		1	1			9		3									
" de Digby	3	2	2															
" de Halifax																		
" de Hants	1	1	1	1			1			1								

TABLEAU N° 10.—PROGRÈS DURANT L'ANNÉE—*Suite.*

Agence.	Terre neuve améliorée.				Bâtiments construits.													
	Terre nettoyée.	Premier labour.	Terre semée pour la première fois.	Terre labourée.	Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois.	Maisons en billes.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Remises à voitures.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux.	Laiteries.	Hangars à maïs.
NOUVELLE-ECOSSE—*Suite.*																		
Comté d'Inverness	2	1	2	1			3		4	2								
" de Kings	52	7	1	50														
" de Lunenburg	4	5	2				1											
" de Pictou			1				1							3				
" de Queens			1															
" de Richmond			4	6			3		1	1							1	
" de Shelbourne							7			1								
" de Victoria	10	12	6	60			18		1	8			1	2				
" d'Yarmouth																		
Total	82	31	25	126			97		14	23	1	1	1	9	1		1	
ONTARIO.																		
Alnwick				5			1											
Cape-Croker	5	4	4	4	1		2											
Caradoc	79	15	67	41				2	2				1			2		2
Chapleau																		
Ile-du-Chrétien	2		3	10			1	1			1		2			1		
Fort-Frances																		
Fort-William							7											
Ile Georgina				15				1						1				
Lac Doré			4								1							
Baie-de-Gore	88	29	28	55			2	3	1	1	2			1		1		
Kenora	22		12	10				1					2		9			
Manitowaning	213	213	213	213			3	11		3	12							

Moravian	5	5	5	30			1											
Nouveau-Crédit		5	5	24			4			5	3		1	2	2	2		
Parry-Sound	31	18	14	12			1	2	3	1	1			2	3	3	3	3
Rama							1											
Lacs au Riz et à la Vase	5						3							2				
Sarnia	21	9	20	68			5			2	4							1
Saugeen	12	10	12	15			2				1							
Sault-Sainte-Marie	5						2	2										
Savanne				2				6			3		1		3			
Scugog																		
Six-Nations	100	45	45		4		35			11	11	5	11	3	11	11	11	
Sturgeon-Falls	2	2	2				5	6			3		3		2			
Thessalon	24	24	24	24														
Tyendinaga				10			1			2	1	2	1		1		3	
Ile Walpole	65	40	40	30														
Total	679	419	498	568	5		76	35	6	25	43	7	22	11	31	20	17	6
ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.																		
Ile-du-Prince-Edouard	2	1	1				1		1									
QUÉBEC.																		
Bécancour							1											
Bersimis																		
Cacouna																		
Caughnawaga		3	7				5			2	2		2	4				
Jeune Lorette							1											
Maniwaki	40	26	23	26					1	1	1		3		1			
Maria				2														
Mingan																		
Oka	15	20	5	25			2				1							
Pierreville			521	15		1	4											
Pointe Bleue	4		4				2			1				12	1			
Ristigouche							6	1	2	62	28	2	64	46	2		12	
Sept-Iles																		
St-Régis							1			1								
Timiskaming	25	25	15	5				1	1									
Total	84	74	575	73		1	22	2	4	67	32	2	69	62	4		12	
SASKATCHEWAN.																		
Assiniboine		49	58	160				3			9	1		1	3			
Battleford		239	65	389			1	15	7		1		1	2	1	1		
Carlton	286	197	353	1,785				29	12		8		3		6			

TABLEAU N° 10.—PROGRÈS DURANT L'ANNÉE—*Suite.*

Agence.	Terre neuve améliorée.				Bâtiments construits.													
	Terre nettoyée.	Premier labour.	Terre semée pour la première fois.	Terre clôturée.	Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois.	Maisons en billes.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Remises à voitures.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Laiteries.	Hangars à maïs.	Caveaux.
SASKATCHEWAN—*Fin.*																		
Lac-Croche	....	158	131	1,200	....	....	....	6	6	....	....	....	3	....	4	....	....	....
Lac-au-Canard	....	112	119	12	....	....	3	9	3	....	6	....	2	7	8	4	10	....
Agence des Buttes-la-Lime	....	....	15	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Colonie des Buttes-la-Lime	....	182	218	....	....	....	2	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
Isle à la Crosse	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Montagne-de-l'Orignal	....	70	46	100	....	....	....	1	....	....	3	....	4	1	3	....	....	....
Bois-de-l'Orignal	80	75	15	80	....	....	....	2	2	....	1	1	2	1	....	....	....	....
Lac-aux-Oignons	....	256	51	41	....	....	....	10	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
Pelly	....	656	110	720	....	....	1	15	8	....	9	....	3	3	1	....	....	....
Qu'Appelle	....	180	127	140	....	....	18	49	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Buttes-de-Tondre	1,821	58	....	8,104	....	....	1	6	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....
Total	2,187	2,232	1,308	12,731	....	....	26	147	38	....	38	2	19	15	27	5	10	1

TABLEAU N° 10.—PROGRÈS DURANT L'ANNÉE—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Province.	Terre neuve améliorée.				Bâtiments construits.													
	Terre nettoyée.	Premier labour.	Terre semée pour la première fois.	Terre clôturée.	Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois.	Maisons en billes.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Remises à voitures.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux.	Laiteries.	Hangars à maïs.
Alberta	17	2,117	2,873	10,561	....	....	39	47	3	4	36	1	2	5	3	11	2	....
Colombie-Britannique	487	549	547	2,064	....	....	167	42	25	35	18	....	7	8	13	56	....	4
Manitoba	49	414	455	591	....	....	7	85	20	....	13	6	21	5	14	6	1	....
Nouveau-Brunswick	23	22	19	8	1	....	10	2	1	....	1	1	1	5	....	1	2	....
Nouvelle-Ecosse	82	31	25	126	....	....	97	....	14	23	1	1	1	9	1	....	1	....
Ontario	679	419	498	568	5	....	76	35	6	25	43	7	22	11	31	20	17	6
Ile-du-Prince-Edouard	2	1	1	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Québec	84	74	575	73	....	1	22	2	4	67	32	2	69	62	4	....	12	....
Saskatchewan	2,187	2,232	1,308	12,731	....	....	26	147	38	....	38	2	19	15	27	5	10	1
Total	3,610	5,859	6,301	26,722	6	1	445	360	112	154	182	20	142	120	93	99	45	11

TABLEAU N° 11.—VALEUR DES BIENS-FONDS DE LA PROPRIÉTÉ

Agence.	Valeur totale des terres en réserve.	Valeur des clôtures privées.	Valeur des bâtiments privés.	Valeur des édifices publics, appartenant à la bande.	Valeur des instruments et véhicules.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
ALBERTA.					
Pieds-Noirs	2,807,980 00	11,000 00	100,500 00	12,200 00	35,000 00
Gens-du-Sang	5,310,815 00	9,000 00	35,000 00	46,150 00	55,000 00
Edmonton	1,176,928 00	5,900 00	26,500 00	16,615 00	26,150 00
Hobbema	390,502 00	5,920 00	11,405 00	2,160 00	21,423 00
Petit-lac-de-l'Esclave*	.....	.....	.....	.....	.....
Piégânes	964,040 00	9,000 00	22,060 00	35,738 00	25,808 00
Lac La-Selle	586,105 00	2,550 00	24,050 00	2,200 00	19,550 00
Sarcis	1,114,096 00	9,800 00	20,000 00	36,800 00	13,000 00
Stony	264,774 00	8,000 00	15,000 00	500 00	13,000 00
Total	12,615,240 00	61,170 00	254,515 00	152,363 00	208,931 00
COLOMBIE-BRITANNIQUE.					
Babine et Skeena supérieure	218,010 00	17,750 00	123,100 00	15,435 00	12,900 00
Bella-Coola	364,950 00	3,600 00	110,250 00	10,200 00	6,550 00
Cowichan	1,762,700 00	109,700 00	168,300 00	12,250 00	27,265 00
Kamloops	3,796,990 00	44,350 00	138,450 00	38,350 00	79,120 00
Kootenay	136,825 00	11,911 00	16,110 00	103,700 00	18,886 00
Kwawkewlth	278,121 00	970 00	52,215 00	2,875 00	8,350 00
Lytton	964,799 00	10,600 00	57,615 00	22,250 00	27,306 00
Nass	3,030,750 00	20,500 00	281,340 00	97,614 00	1,500 00
New-Westminster	1,925,535 00	12,351 00	128,000 00	53,700 00	13,000 00
Okanagan	2,425 000 00	49,000 00	73,000 00	13,800 00	33,000 00
Reine-Charlotte	70,000 00	700 00	38,000 00	1,275 00	15,000 00
Stikine	2,075 00	.....	5,100 00	.....	175 00
Lac Stuart	162,565 00	6,980 00	71,425 00	20,350 00	6,980 00
Côte occidentale	114,000 00	4,375 00	107,500 00	.....	1,410 00
Lac Williams	544,190 00	16,935 00	49,100 00	8,900 00	33,235 00
Total	15,796,510 00	309,722 00	1,419,505 00	400,699 00	294,677 00
MANITOBA.					
Birtle	409,463 00	1,475 00	18,654 00	1,850 00	18,519 00
Clandeboye	211,509 00	905 00	29,125 00	.....	2,738 00
Rivière Fisher	918,720 00	3,400 00	59,475 00	3,850 00	9,880 00
Griswold	198,220 00	970 00	14,820 00	7,200 00	22,700 00
Manitowapah	203,938 00	1,232 00	25,750 00	7,100 00	11,675 00
Norway-House	103,412 00	325 00	51,150 00	.....	810 00
Le-Pas	85,447 00	1,065 00	33,100 00	2,575 00	3,077 00
Portage-la-Prairie	200,882 00	3,100 00	6,800 00	1,850 00	7,800 00
Total	2,331,591 00	12,472 00	238,874 00	24,425 00	77,199 00
NOUVEAU-BRUNSWICK.					
Division nord.					
Comtés de Madawaska et Victoria	19,060 00	150 00	8,200 00	10,700 00	1,200 00
Division nord-est.					
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmoreland	46,654 00	3,190 00	45,750 00	36,700 00	5,918 00
Division sud-oust.					
Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, St-Jean et York	5,875 00	82 00	11,380 00	600 00	359 00
Total	71,589 00	3,422 00	65,330 00	48,000 00	7,477 00

*Les chiffres pour l'agence du Petit-lac-de-l'Esclave sont inutiles.

PERSONNELLE ET PROGRÈS RÉALISÉS DURANT L'ANNÉE.—*Suite.*

Valeur du bétail et des volailles.	Valeur des effets généraux.	Valeur des effets de ménage.	Valeur totale des biens-fonds et de la propriété personnelle.	Progrès réalisés durant l'année 1914.		
				Valeur d. nouvelles amélior. à la terre.	Valeur des bâtiments érigés.	Augmentation totale en valeur.
$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
114,550 00	5,000 00	20,000 00	3,106,230 00	6,900 00	5,500 00	12,400 00
401,523 00	3,500 00	8,500 00	5,869,488 00	3,500 00	5,000 00	8,500 00
55,330 00	2,703 00	4,280 00	1,314,406 00	5,900 00	2,005 00	7,905 00
39,670 00	3,548 00	4,803 00	479,431 00	2,328 00	925 00	3,253 00
....	....	....	....	....	....	....
136,773 00	1,045 00	1,435 00	1,195,899 00	....	2,560 00	2,560 00
51,800 00	3,685 00	6,430 00	696,370 00	236 00	225 00	461 00
34,530 00	450 00	2,000 00	1,230,676 00	1,500 00	10,000 00	11,500 00
45,680 00	3,000 00	10,000 00	359,954 00	....	2,000 00	2,000 00
879,856 00	22,931 00	57,448 00	14,252,454 00	20,364 00	28,215 00	48,579 00
29,300 00	44,100 00	31,500 00	492,095 00	7,100 00	6,100 00	13,200 00
13,600 00	49,300 00	31,100 00	589,550 00	2,200 00	4,100 00	6,300 00
43,100 00	26,845 00	41,400 00	2,201,460 00	4,800 00	1,800 00	6,600 00
253,180 00	11,125 00	16,050 00	4,377,615 00	1,050 00	....	1,050 00
97,661 00	5,075 00	5,890 00	396,058 00	1,200 00	900 00	2,100 00
620 00	43,700 00	63,700 00	450,551 00	1,200 00	1,300 00	2,500 00
73,164 00	5,030 00	20,310 00	1,181,074 00	8,230 00	5,785,00	14,015 00
5,250 00	78,100 00	33,100 00	3,548,154 00	128 00	25,130 00	25,258 00
56,415 00	47,290 00	63,200 00	2,299,491 00	15,000 00	13,100 00	28,100 00
195,000 00	5,600 00	11,750 00	2,806,150 00	2,350 00	8,500 00	10,850 00
5,000 00	7,000 00	12,000 00	148,975 00	500 00	3,500 00	4,000 00
2,000 00	11,103 00	10,200 00	30,653 00	....	....	....
24,530 00	22,530 00	15,870 00	331,230 00	605 00	2,150 00	2,755 00
4,866 00	57,657 00	31,650 00	321,458 00	331 00	550 00	881 00
108,150 00	8,950 00	6,950 00	776,410 00	140 00	4,000 00	4,140 00
911,736 00	423,405 00	394,670 00	19,950,924 00	44,834 00	76,915 00	121,749 00
37,699 00	3,880 00	3,490 00	495,030 00	432 00	1,270 00	1,702 00
16,519 00	5,444 00	9,230 00	275,470 00	180 00	1,950 00	2,130 00
22,420 00	16,380 00	24,110 00	1,058,235 00	1,300 00	4,795 00	6,095 00
24,000 00	2,046 00	3,530 00	273,486 00	965 00	470 00	1,435 00
75,685 00	14,200 00	11,700 00	351,280 00	350 00	1,750 00	2,100 00
1,905 00	93,780 00	18,500 00	269,882 00	112 00	2,375 00	2,487 00
10,451 00	11,310 00	5,580 00	152,605 00	25 00	2,350 00	2,375 00
9,300 00	1,350 00	3,600 00	234,682 00	340,00	550 00	890 00
197,979 00	148,390 00	79,740 00	3,110,670 00	3,704 00	15,510 00	19,214 00
1,700 00	600 00	3,000 00	44,610 00	40 00	250 00	290 00
5,031 00	9,700 00	15,800 00	168,743 00	315,00	1,400 00	1,715 00
1,020 00	1,690 00	3,055 00	24,061 00	200 00	275,00	475 00
7,751 00	11,990 00	21,855 00	237,414 00	555 00	1,925 00	2,480 00

TABLEAU N° 11—VALEUR DES BIENS-FONDS ET DE LA PROPRIÉTÉ

Agence.	Valeur totale des terres en réserves.	Valeur des clôtures privées.	Valeur des bâtiments privés.	Valeur des édifices publics appartenant à la bande.	Valeur des instruments et véhicules.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
NOUVELLE-ECOSSE.					
Comté d'Annapolis	1,000 00	40 00	1,200 00		75 00
Comtés d'Antigonish et Guysborough	10,000 00	150 00	2,385 00	1,500 00	65 00
Co. du Cap-Breton (Eskasoni)	12,000 00	600 00	8,750 00	6,725 00	2,500 00
Co. du Cap-Breton (Sydney)	12,200 00		7,500 00		
Comté de Colchester	1,800 00	40 00	1,700 00	250 00	150 00
" Cumberland	250 00		300 00		100 00
" Digby	1,675 00	30 00	1,650 00	1,500 00	25 00
" Halifax	850 00	265 00	1,015 00		376 00
" Hants	10,510 00	500 00	5,000 00	1,500 00	1,900 00
" d'Inverness	9,600 00	915 00	8,500 00	3,900 00	930 00
" Kings	4,000 00	100 00	2,000 00		150 00
" Lunenburg	4,000 00	320 00	8,855 00	600 00	803 00
" Pictou	2,300 00	250 00	5,400 00	5,000 00	200 00
" Queens	1,000 00		2,310 00		150 00
" Richmond	7,000 00	300 00	3,700 00	9,000 00	725 00
" Shelburne		500 00	1,400 00		40 00
" Victoria	4,800 00	250 00	1,800 00		200 00
" Yarmouth					
Total	82,985 00	4,260 00	63,465 00	29,975 00	8,389 00
ONTARIO.					
Alnwick	60,000 00	4,900 00	19,000 00	3,600 00	2,355 00
Cap-Croker	120,500 00	2,300 00	48,900 00	30,000 00	6,000 00
Caradoc	133,301 00	17,161 00	93,170 00	27,150 00	20,637 00
Chapleau	18,600 00		10,300 00		
Ile-du-Chrétien	29,400 00	800 00	7,000 00	3,000 00	2,200 00
Fort-Frances	236,584 00	1,850 00	19,100 00	2,175 00	1,708 00
Fort-William	200,000 00	861 00	45,610 00	3,500 00	1,700 00
Ile-Georgina	32,150 00	850 00	6,425 00	1,850 00	1,670 00
Lac Doré	4,329 00	500 00	2,725 00	3,100 00	500 00
Baie-de-Gore	63,460 00	13,898 00	24,277 00	18,400 00	8,842 00
Kenora	123,153 00	267 00	7,920 00	300 00	1,960 00
Manitowaning	182,597 00	13,571 00	52,800 00	22,950 00	34,215 00
Moravian	95,300 00	5,800 00	30,000 00	5,000 00	8,500 00
Nouveau-Crédit	210,000 00	8,500 00	41,000 00	8,700 00	9,100 00
Parry-Sound	40,850 00	8,150 00	32,440 00	18,925 00	5,790 00
Rama	40,000 00	3,000 00	15,250 00	13,200 00	1,250 00
Lacs au Riz et à la Vase	107,000 00	2,590 00	32,700 00	8,800 00	5,310 90
Sarnia	505,000 00	5,085 00	55,125 00	13,225 00	10,890 00
Saugeen	65,000 00	1,600 00	10,000 00	18,500 00	3,500 00
Sault-Sainte-Marie	49,600 00	2,525 00	27,000 00	25,600 00	6,000 00
Savanne	101,267 00	133 00	5,320 00	105 00	1,612 00
Scugog	68,000 00	1,798 00	2,000 00	500 00	567 00
Six-Nations	1,092,400 00	436,960 00	615,230 00	55,000 00	216,200 00
Sturgeon-Falls	241,680 00	2,000 00	27,300 00	11,000 00	3,300 00
Thessalon	133,958 00	8,880 00	12,550 00	9,600 00	760 00
Tyendinaga	645,300 00	134,825 00	87,555 00	39,300 00	42,754 00
Ile Walpole	49,026 00	4,600 00	28,922 00	3,900 00	7,875 00
Total	4,648,455 00	683,404 00	1,359,619 00	347,380 00	405,195 00
ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.					
Ile-du-Prince-Edouard	19,914 00	1,630 00	7,100 00	8,000 00	760 00

PERSONNELLE ET PROGRÈS RÉALISÉS DURANT L'ANNÉE—*Suite.*

Valeur du bétail et des volailles.	Valeur des effets de ménage.	Valeur des effets de ménage.	Valeur totale des biens-fonds et de la propriété personnelle.	Progrès réalisés durant l'année 1914.		
				Valeur des nouvelles améliorations à la terre.	Valeur des bâtiments érigés.	Augmentation totale en valeur.
$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
250 00	25 00	130 00	2,720 00	...	...	...
331 00	231 00	375 00	15,037 00	...	385 00	385 00
2,150 00	1,575 00	1,210 00	35,510 00	200 00	600 00	800 00
...	625 00	625 00	20,950 00	...	100 00	100 00
200 00	100 00	300 00	4,540 00	25 00	...	25 00
100 00	...	...	750 00	...	...	...
6 00	250 00	600 00	5,736 00	50 00	...	50 00
875 00	855 00	1,070 00	5,306 00	...	...	...
900 00	700 00	2,000 00	23,010 00	60 00	200 00	260 00
1,020 00	385 00	980 00	26,230 00	20 00	350 00	370 00
400 00	150 00	250 00	7,050 00	100 00	...	100 00
1,736 00	345 00	1,550 00	18,209 00	165 00	500 00	665 00
300 00	600 00	600 00	14,650 00	450 00	250 00	700 00
240 00	...	250 00	3,950 00	100 00	...	100 00
900 00	1,500 00	750 00	23,875 00	50 00	1,500 00	1,550 00
100 00	650 00	500 00	3,190 00	...	50 00	50 00
500 00	180 00	100 00	7,830 00	100 00	80 00	180 00
...	...	...	...	...	...	...
10,008 00	8,171 00	11,290 00	218,543 00	1,320 00	4,015 00	5,335 00
3,043 00	1,399 00	7,390 00	101,687 00	...	800 00	800 00
18,000 00	...	19,000 00	244,700 00	60 00	1,200 00	1,260 00
42,641 00	776 00	28,295 00	363,131 00	668 00	655 00	1,323 00
...	3,410 00	...	32,310 00	...	...	...
4,200 00	1,200 00	2,650 00	50,450 00	100 00	800 00	900 00
6,500 00	8,075 00	8,350 00	284,342 00	...	...	...
3,800 00	14,062 00	9,710 00	279,243 00	...	4,000 00	4,000 00
4,400 00	480 00	2,000 00	49,825 00	...	200 00	200 00
1,000 00	255 00	2,000 00	14,409 00	...	...	...
16,194 00	3,276 00	13,762 00	162,109 00	485 00	755 00	1,240 00
5,156 00	11,851 00	15,262 00	165,869 00	82 00	200 00	282 00
52,844 00	10,768 00	29,500 00	399,245 00	2,130 00	3,250 00	5,380 00
10,061 00	300 00	5,000 00	159,961 00	100 00	400 00	500 00
17,600 00	500 00	10,000 00	305,400 00	600 00	1,650 00	2,250 00
9,420 00	4,900 00	12,500 00	132,975 00	200 00	1,300 00	1,500 00
1,860 00	1,400 00	7,250 00	83,210 00	...	200 00	200 00
9,200 00	2,700 00	10,280 00	178,580 00	150 00	800 00	950 00
13,098 00	675 00	16,465 00	619,563 00	200 00	2,025 00	2,225 00
9,000 00	1,500 00	5,500 00	114,600 00	150 00	500 00	650 00
10,250 00	9,750 00	13,400 00	144,125 00	...	...	...
1,319 00	14,105 00	13,166 00	137,027 00	53 00	276 00	329 00
1,053 00	352 00	1,050 00	75,320 00	...	...	...
199,700 00	3,000 00	55,800 00	2,674,290 00	1,000 00	24,000 00	25,000 00
12,900 00	11,700 00	25,000 00	334,880 00	90 00	4,100 00	4,190 00
8,736 00	8,533 00	7,963 00	190,980 00	770 00	452 00	1,222 00
84,347 00	2,645 00	55,800 00	1,092,526 00	50 00	3,950 00	4,000 00
17,410 00	...	6,727 00	118,460 00	110 00	...	110 00
563,732 00	117,612 00	383,820 00	8,509,217 00	6,998 00	51,513 00	58,511 00
1,470 00	2,050 00	3,000 00	43,924 00	182 00	100 00	282 00

TABLEAU N° 11—VALEUR DES BIENS-FONDS ET DE LA PROPRIÉTÉ

Agence.	Valeur totale des terres en réserves.	Valeur des clôtures privées.	Valeur des bâtiments privées.	Valeur des édifices publics appartenant à la bande.	Valeur des instruments et véhicules.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
QUÉBEC.					
Bécancour	4,000 00	160 00	1,620 00	....	289 00
Bersimis	36,000 00	445 00	17,300 00	3,000 00	205 00
Cacouna	....	....	2,605 00	....	....
Caughnawaga	740,000 00	8,000 00	375,000 00	60,000 00	30,000 00
Jeune Lorette	22,000 00	350 00	35,800 00	25,000 00	1,700 00
Maniwaki	12,200 00	1,910 00	9,755 00	2,043 00	3,282 00
Maria	22,600 000	525 00	1,050 00	3,000 00	1,040 00
Mingan	....	....	4,000 00	500 00	....
Oka	....	3,800 00	39,300 00	3,000 00	6,300 00
Pierreville	24,200 00	815,00	51,900 00	2,000 00	500 00
Pointe Bleue	28,400 00	4,205 00	19,000 00	6,000 00	4,800 00
Restigouche	170,000 00	12,000 00	45,000 00	....	14,000 00
Sept-Iles	500 00	....	4,000 00	1,500 00	....
Saint-Régis	....	1,350 00	67,000 00	15,000 00	10,500 00
Timiskaming	22,500 00	725 00	8,400 00	1,500 00	1,525 00
Total	1,082,400 00	34,285 00	681,730 00	122,543 00	74,141 00
SASKATCHEWAN.					
Assiniboine	398,125 00	1,197 00	16,489 00	7,075 00	10,733 00
Battleford	1,501,568 00	9,975 00	28,800 00	300 00	33,125 00
Carlton	750,095 00	10,507 00	32,030 00	32,200 00	35,868 00
Lac-Croche	800,671 00	16,650 00	20,155 00	2,050 00	25,359 00
Lac-au-Canard	1,533,759 00	8,141 00	35,650 00	9,500 00	27,810 00
Agence des Buttes-la-Lime	407,347 00	6,475 00	9,250 00	300 00	14,800 00
Colonie des Buttes-la-Lime	274,950 00	300 00	20,000 00	3,200 00	11,000 00
Isle à la Crosse	....	....	....	....	....
Montagne-de-l'Orignal	206,000 00	600 00	7,000 00	2,000 00	7,500 00
Bois de l'Orignal	55,200 00	30 00	150 00	500 00	1,400 00
Lac-aux-Oignons	1,778,810 00	17,640 00	36,000 00	....	16,750 00
Pelly	342,400 00	1,770 00	20,350 00	3,550 00	20,200 00
Qu'Appelle	966,296 00	4,077 00	16,580 00	3,100 00	30,547 00
Buttes-de-Tondre	1,101,106 00	10,916 00	25,149 00	2,250 00	33,905 00
Total	10,116,327 00	88,278 00	267,603 00	66,025 00	268,997 00

PERSONNELLE ET PROGRÈS RÉALISÉS DURANT L'ANNÉE—*Suite.*

Valeur du bétail et des volailles.	Valeur des effets généraux.	Valeur des effets de ménage.	Valeur totale des biens-fonds et de la propriété personnelle.	Progrès réalisés durant l'année 1914.		
				Valeur des nouvelles amélio-rat. à la terre.	Valeur des bâtiments érigés.	Augmentation totale en valeur.
$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
588 00	11 00	59 00	6,727 00	....	59 00	59 00
1,100 00	5,000 00	6,500 00	69,550 00	....	....	....
....	....	....	2,605 00	....	....	....
59,000 00	2,000 00	60,000 00	1,334,000 00	1,580 00	2,620 00	4,200 00
1,000 00	1,000 00	10,000 00	96,850 00	....	....	....
6,123 00	3,285 00	3,265 00	41,863 00	505 00	510 00	1,015 00
950 00	300 00	2,000 00	31,465 00	25 00	100 00	125 00
....	4,000 00	5,000 00	13,500 00	....	....	....
16,500 00	....	4,000 00	72,900 00	300 00	900 00	1,200 00
2,973 00	812 00	14,740 00	97,940 00	810 00	2,730 00	3,540 00
6,630 00	21,170 00	8,700 00	98,905 00	50 00	932 00	982 00
9,000 00	15,000 00	14,200 00	279,200 00	....	600 00	600 00
....	59,000 00	15,000 00	80,000 00	....	....	....
34,000 00	900 00	14,000 00	142,750 00	....	200 00	200 00
2,800 00	1,025 00	3,500 00	41,975 00	1,100 00	100 00	1,200 00
140,664 00	113,503 00	160,964 00	2,410,230 00	4,370 00	8,751 00	13,121 00
31,024 00	2,854 00	3,570 00	471,067 00	2,340 00	1,900 00	4,240 00
104,900 00	7,325 00	13,550 00	1,699,543 00	1,525 00	3,750 00	5,275 00
112,356 00	9,258 00	12,395 00	994,709 00	4,557 00	4,310 00	8,867 00
40,283 00	2,555 00	7,200 00	914,923 00	1,010 00	1,740 00	2,750 00
84,114 00	5,795 00	16,760 00	1,721,529 00	460 00	3,250 00	3,710 00
27,615 00	1,025 00	5,080 00	471,892 00	....	200 00	200 00
32,893 00	350 00	4,000 00	346,693 00	1,000 00	3,000 00	4,000 00
....	....	....	....	....	....	....
21,425 00	2,100 00	2,500 00	249,125 00	500 00	1,000 00	1,500 00
4,300 00	500 00	700 00	62,780 00	....	500 00	500 00
86,480 00	7,705 00	6,875 00	1,950,260 00	1,226 00	4,350 00	5,576 00
42,300 00	2,820 00	10,150 00	443,540 00	2,305 00	5,925 00	8,230 00
70,782 00	2,933 00	8,500 00	1,102,815 00	963 00	5,025 00	5,988 00
83,357 00	6,975 00	13,300 00	1,276,958 00	5,815 00	905 00	6,720 00
741,829 00	52,195 00	104,580 00	11,705,834 00	21,701 00	35,855 00	57,556 00

TABLEAU N° 11—VALEUR DES BIENS-FONDS ET DE LA PROPRIÉTÉ

RÉCAPI

Province.	Valeur totale des terres en réserve.	Valeur des clôtures privées.	Valeur des bâtiments privés.	Valeur des édifices publics appartenant à la bande.	Valeur des instruments et véhicules.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Alberta	12,615,240 00	61,170 00	254,515 00	152,363 00	208,931 00
Colombie-Britannique	15,796,510 00	309,722 00	1,419,505 00	400,699 00	294,677 00
Manitoba	2,331,591 00	12,472 00	238,874 00	24,425 00	77,199 00
Nouveau-Brunswick	71,589 00	3,422 00	65,330 00	48,000 00	7,477 00
Nouvelle-Ecosse	82,985 00	4,260 00	63,465 00	29,975 00	8,389 00
Ontario	4,648,455 00	683,404 00	1,359,619 00	347,380 00	405,195 00
Ile-du-Prince-Edouard	19,914 00	1,630 00	7,100 00	8,000 00	760,00
Québec	1,082,400 00	34,285 00	681,730 00	122,543 00	74,141 00
Saskatchewan	10,116,327 00	88,278 00	267,603 00	66,025 00	268,997 00
Total	46,765,011 00	1,198,643 00	4,357,741 00	1,199,410 00	1,345,766 00

PERSONNELLE ET PROGRÈS RÉALISÉS DURANT L'ANNÉE—*Fin.*

TULATION.

Valeur du bétail et des volailles.	Valeur des effets généraux.	Valeur des effets de ménage.	Valeur totale des biens-fonds et de la propriété personnelle.	Progrès réalisé durant l'année 1914.		
				Valeur des nouvelles améliorations.	Valeur des bâtiments érigés.	Augmentation totale en valeur.
$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
879,856 00	22,931 00	57,448 00	14,252,454 00	20,364 00	28,215 00	48,579 00
911,736 00	423,405 00	394,670 00	19,950,924 00	44,834 00	76,915 00	121,749 00
197,979 00	148,390 00	79,740 00	3,110,670 00	3,704 00	15,510 00	19,214 00
7,751 00	11,990 00	21,855 00	237,414 00	555 00	1,925 00	2,480 00
10,008 00	8,171 00	11,290 00	218,543 00	1,320 00	4,015 00	5,335 00
563,732 00	117,612 00	383,820 00	8,509,217 00	6,998 00	51,513 00	58,511 00
1,470 00	2,050 00	3,000 00	43,924 00	182 00	100 00	282 00
140,664 00	113,503 00	160,964 00	2,410,230 00	4,370 00	8,751 00	13,121 00
741,829 00	52,195 00	104,580 00	11,705,834 00	21,701 00	35,855 00	57,556 00
3,455,025 00	900,247 00	1,217,367 00	60,439,210 00	104,028 00	222,799 00	326,827 00

TABLEAU N° 12—SOURCES ET VALEUR DU REVENU.

Agence.	Valeur des produits de la ferme, y compris le foin.	Valeur du bœuf vendu ainsi que pour la consommation.	Gages.	Reçu du fermage des terres.	Gain provenant de la pêche.[1]	Gain provenant de la chasse.[1]	Par d'autres industries.	Pensions payées et intérêt sur le fonds en fidéicommis d. sauvages.	Revenu total des sauvages.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
ALBERTA.									
Pieds-Noirs	34,475 00	8,840 00	15,000 00	....	100 00	600 00	25,000 00	5,049 40	89,064 40
Gens-du-Sang	35,000 00	43,780 00	24,520 00	9,250 00	....	200 00	8,000 00	6,346 52	127,096 52
Edmonton	33,307 00	13,984 00	8,000 00	....	1,200 00	3,715 00	5,200 00	15,084 29	80,490 29
Hobbema	33,100 00	1,660 00	6,485 00	5,946 00	1,425 00	5,787 00	2,629 00	4,622 32	61,654 32
Petit-lac-de-l'Esclave[1]	....	....	....	....	....	....	....	26,085 59	26,085 59
Piégânes	7,312 00	7,387 00	4,671 00	2,000 00	....	....	3,500 00	3,013 38	27,883 38
Lac La-Selle	10,960 00	2,450 00	2,450 00	....	815 00	7,100 00	3,600 00	4,290 00	31,665 00
Sarcis	5,090 00	4,000 00	2,348 00	....	....	250 00	7,504 00	1,356 15	20,548 15
Stony	2,250 00	1,570 00	3,229 00	33 00	....	3,462 00	12,521 00	4,860 71	27,925 71
Total[2]	161,494 00	83,671 00	66,703 00	17,229 00	3,540 00	21,114 00	67,954 00	70,708 36	492,413 36
COLOMBIE-BRITANNIQUE.									
Babine et Skeena supérieure	63,700 00	1,400 00	52,800 00	....	9,800 00	14,400 00	34,000 00	95 71	176,195 71
Bella-Coola	3,400 00	2,775 00	7,500 00	....	66,300 00	7,000 00	13,800 00	59 48	100,834 48
Cowichan	23,175 00	965 00	29,300 00	....	27,825 00	475 00	1,650 00	567 76	83,957 76
Kamloops	265,470 00	....	....	2,006 00	....	....	....	573 35	268,049 35
Kootenay	34,100 00	10,900 00	16,600 00	....	1,350 00	2,950 00	2,900 00	23 39	68,823 39
Kwawkewlth	....	....	9,295 00	120 00	92,500 00	1,200 00	7,400 00	58 28	110,573 28
Lytton	13,710 00	21,040 00	64,725 00	125 00	6,790 00	3,500 00	8,605 00	552 07	119,047 07
Nass	23,000 00	950 00	26,850 00	....	30,000 00	20,400 00	19,600 00	1,903 49	122,703 49
New-Westminster	36,175 00	5,550 00	64,250 00	....	57,730 00	30,180 00	55,680 00	5,556 68	255,121 68
Okanagan	76,000 00	12,500 00	3,500 00	....	1,050 00	4,400 00	....	142 87	97,592 87
Reine-Charlotte	1,400 00	450 00	12,000 00	....	21,000 00	500 00	3,500 00	25 71	38,875 71
Stikine	....	....	....	....	250 00	12,175 00	15,700 00	....	28,125 00
Lac Stuart	20,154 00	4,335 00	8,470 00	....	12,095 00	11,270 00	2,370 00	23 22	58,717 22
Côte occidentale	245 00	215 00	5,100 00	....	34,700 00	870 00	691 00	18 31	41,839 31
Lac-Williams	37,800 00	4,850 00	3,900 00	....	945 00	7,690 00	9,150 00	1 18	69,736 18
Total	598,329 00	65,930 00	309,690 00	2,251 00	362,335 00	117,010 00	175,046 00	9,601 50	1,640,192 50

MANITOBA.									
Birtle	21,103 00	1,545 00	3,620 00	...	496 00	4,210 00	1,825 00	3,308 30	36,107 30
Clandeboye	5,814 00	1,155 00	4,050 00	117 00	2,100 00	6,350 00	...	9,787 67	29,373 67
Rivière Fisher	9,125 00	4,700 00	20,700 00	...	23,850 00	19,800 00	21,900 00	10,890 00	110,965 00
Griswold	33,465 00	...	2,900 00	...	300 00	1,350 00	1,300 00	1 88	39,316 88
Manitowapah	41,045 00	3,725 00	11,800 00	...	19,400 00	10,200 00	2,140 00	8,664 50	96,974 50
Norway-House	2,910 00	...	57,000 00	...	9,400 00	92,000 00	31,500 00	16,450 00	209,260 00
Pas	6,098 00	1,360 00	13,600 00	200 00	2,900 00	11,800 00	...	6,903 94	42,861 94
Portage-la-Prairie	11,037 00	200 00	4,200 00	...	...	4,200 00	1,600 00	4,876 71	26,113 71
Total	130,597 00	12,685 00	117,870 00	317 00	58,446 00	149,910 00	60,265 00	60,883 00	590,973 00
NOUVEAU-BRUNSWICK.									
Division nord.									
Comtés de Madawaska et Victoria	1,940 00	200 00	9,500 00	26 00	300 00	300 00	3,035 00	820 36	16,121 36
Division nord-est.									
Comtés de Gloucester, Kent, Northumberland, Restigouche et Westmoreland	6,175 00	680 00	32,700 00	...	10,100 00	600 00	6,900 00	293 94	57,448 94
Division sud-ouest.									
Comtés de Carleton, Charlotte, Kings, Queens, Sunbury, St-Jean et York	549 00	...	13,850 00	...	175 00	1,425 00	1,125 00	23 11	17,147 11
Total	8,664 00	880 00	56,050 00	26 00	10,575 00	2,325 00	11,060 00	1,137 41	90,717 41
NOUVELLE-ECOSSE.									
Comté d'Annapolis	112 00	...	600 00	...	...	100 00	150 00	...	962 00
Comtés d'Antigonish et Guysborough	260 00	...	3,600 00	...	660 00	500 00	300 00	9 60	5,329 60
Comté du Cap-Breton (Eskasoni)	3,749 00	300 00	...	...	325 00	4 00	1,440 00	...	5,818 00
" du Cap-Breton (Sydney)	...	...	6,000 00	...	...	...	6,000 00	...	12,000 00
" de Colchester	138 00	20 00	3,100 00	...	200 00	300 00	1,200 00	...	4,958 00
" de Cumberland	...	...	1,200 00	...	50 00	250 00	900 00	26 57	2,426 57
" de Digby	300 00	...	2,100 00	...	40 00	300 00	850 00	...	3,590 00
" d'Halifax	1,125 00	995 00	6,190 00	...	100 00	3,880 00	10,500 00	23 62	22,813 62
" de Hants	900 00	400 00	500 00	...	50 00	1,000 00	2,010 00	...	4,860 00
" d'Inverness	3,150 00	...	3,500 00	...	250 00	110 00	1,300 00	...	8,310 00
" de Kings	325 00	40 00	2,000 00	...	100 00	200 00	1,000 00	...	3,665 00
" de Lunenburg	2,270 00	1,125 00	3,725 00	12 00	325 00	100 00	525 00	95	8,082 95
" de Pictou	750 00	122 00	2,500 00	...	2,000 00	250 00	7,500 00	14 66	13,136 66

[1] La valeur approximative du poisson et de la viande employés pour la consommation incluse dans ces colonnes.

[2] Y compris $5,275, pour pensions payées aux sauvages qui vivent dans l'Alberta, dans la division nord du traité n° 8, et aussi $5,945, pour pensions payées aux sauvages de ce district qui, cependant, ne sont pas actuellement dans la province de l'Alberta.

TABLEAU N° 12—SOURCES ET VALEUR DU REVENU—*Suite.*

Agence.	Valeur des produits de la ferme, y compris le foin.	Valeur du bœuf vendu ainsi que pour la consommation.	Gages.	Reçu du fermage des terres.[1]	Gain provenant de la pêche.[1]	Gain provenant de la chasse.[1]	Par d'autres industries.	Pensions payées et intérêt sur le fonds en fidéicommis des sauvages.	Revenu total des sauvages.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
NOUVELLE-ECOSSE—*Suite.*									
Comté de Queens	1,000 00	150 00	1,300 00	100 00	225 00	210 00	300 00	65 45	3,350 45
" de Richmond	1,350 00	208 00	2,100 00	....	700 00	35 00	250 00	....	4,643 00
" de Shelburne	75 00	20 00	1,400 00	....	200 00	400 00	275 00	....	2,370 00
" de Victoria	1,800 00	210 00	1,500 00	80 00	175 00	300 00	1,100 00	....	5,165 00
" de Yarmouth	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Total	17,304 00	3,590 00	41,315 00	192 00	5,400 00	7,939 00	35,600 00	140 85	111,480 85
ONTARIO.									
Alnwick	3,066 00	205 00	4,186 00	1,945 00	....	805 00	645 00	6,424 59	17,276 59
Cap-Croker	5,000 00	1,540 00	1,100 00	....	1,200 00	20 00	140 00	16,093 94	25,093 94
Caradoc	38,029 00	1,331 00	63,200 00	5,830 00	5 00	690 00	4,011 00	3,670 83	116,766 83
Chapleau	....	....	4,900 00	....	....	....	....	12,498 00	17,398 00
Ile-du-Chrétien	1,540 00	300 00	1,400 00	....	300 00	400 00	1,200 00	2,629 04	7,769 04
Fort-Frances	2,880 00	175 00	23,400 00	10,785 00	36,000 00	17,500 00	6,788 00	1,492 07	99,020 07
Fort-William	815 00	....	....	....	1,900 00	40,000 00	21,170 00	9,526 46	73,411 46
Georgina-Island	2,900 00	265,00	2,600 00	265,00	....	....	1,050 00	1,205 99	8,285 99
Lac Doré	250 00	....	500 00	60 00	100 00	1,000 00	300 00	4 30	2,214 30
Baie-de-Gore	14,285 00	1,300 00	22,780 00	....	550 00	259 00	260 00	5,620 42	45,054 42
Kenora	5,626 00	330 00	28,353 00	30 00	20,721 00	28,852 00	10,099 00	393 59	94,404 59
Manitowaning	40,035 00	2,950 00	19,600 00	....	2,925 00	3,425 00	30,878 00	11,132 42	110,945 42
Moravian	10,434 00	1,400 00	8,000 00	100 00	200 00	200 00	200 00	4,641 61	25,175 61
Nouveau-Crédit	14,628 00	2,000 00	14,500 00	3,821 00	100 00	350 00	4,000 00	5,529 43	44,928 43
Parry-Sound	6,200 00	1,250 00	10,500 00	....	400 00	550 00	6,500 00	4,676 46	30,076 46
Rama	2,290 00	....	9,000 00	300 00	1,200 00	1,500 00	2,500 00	2,566 13	19,356 13
Lacs au Riz et à la Vase	9,350 00	2,200 00	14,150 00	550 00	1,700 00	4,700 00	3,700 00	2,924 42	39,274 42
Sarnia	11,609 00	95,00	10,497 00	5,468 00	1,295 00	240 00	1,355 00	8,795 45	39,354 45

Saugeen	5,000 00	450 00	14,500 00	48 00	850 00	2,500 00	2,200 00	13,141 53	38,689 53
Sault-Ste-Marie	5,150 00	1,650 00	15,000 00	140 00	7,100 00	1,150 00	8,350 00	9,167 21	47,707 21
Savanne	1,747 00	125,00	30,330 00	....	29,171 00	53,280 00	7,907 00	....	122,560 00
Scugog	729 00	478 00	729 00	80 00	46 00	360 00	1,257 00	540 62	4,219 62
Six-Nations	255,000 00	....	116,700 00	5,000 00	....	....	....	45,803 07	422,503 07
Sturgeon-Falls	3,650 00	550 00	23,000 00	....	....	3,700 00	18,500 00	32,780 77	82,180 77
Thessalon	5,060 00	....	26,775 00	....	3,320 00	2,217 00	2,597 00	3,482 56	43,451 56
Tyendinaga	52,827 00	3,000 00	48,700 00	6,180 00	1,300 00	325 00	750 00	5,989 35	119,071 35
Ile-Walpole	8,548 00	2,890 00	25,390 00	275 00	2,000 00	700 00	1,550 00	2,555 27	43,908 27
Total	506,648 00	24,484 00	539,790 00	40,877 00	112,383 00	164,723 00	137,907 00	213,285 53	1,740,097 53
ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.									
Ile-du-Prince-Edouard	950 00	225 00	....	....	4,000 00	50 00	3,000 00	....	8,225 00
QUÉBEC.									
Bécancour	620 00	20 00	600 00	620 00	....	....	600 00	227 38	2,687 38
Bersimis	500 00	150 00	2,200 00	....	400 00	21,000 00	1,500 00	153 89	25,903 89
Cacouna	....	....	2,835 00	217 00	480 00	670 00	1,945 00	270 74	6,417 74
Caughnawaga	40,000 00	3,000 00	75,000 00	5,611 00	....	....	10,000 00	843 31	134,454 31
Jeune-Lorette	....	....	18,000 00	....	....	1,000 00	18,000 00	479 97	37,479 97
Maniwaki	4,930 00	90 00	15,811 00	110 00	108 00	8,822 00	5,195 00	1,351 57	36,417 57
Maria	920 00	120 00	3,000 00	....	200 00	400 00	1,624 00	....	6,264 00
Mingan	....	....	....	....	60 00	3,000 00	....	....	3,060 00
Oka	4,800 00	2,900 00	9,500 00	....	100 00	135 00	1,500 00	251 19	19,186 19
Pierreville	1,808 00	138 00	3,705 00	90 00	....	450 00	7,040 00	231 09	13,462 09
Pointe-Bleue	7,800 00	1,000 00	6,000 00	....	600 00	44,000 00	1,500 00	263 39	61,163 39
Ristigouche	9,100 00	700 00	26,000 00	300 00	275 00	475 00	9,200 00	25 44	46,075 44
Sept-Iles	....	....	....	....	50 00	3,000 00	....	....	3,050 00
St-Régis	58,000 00	15,000 00	61,000 00	....	1,500 00	1,200 00	11,000 00	2,582 91	150,282 91
Timiskaming	2,500 00	350 00	6,000 00	....	200,00	2,000 00	200 00	980 50	12,230 50
Total	130,978 00	23,468 00	229,651 00	6,948 00	3,973 00	86,152 00	69,304 00	7,661 38	558,135 38
SASKATCHEWAN.									
Assiniboine	15,121 00	4,809 00	1,570 00	....	....	915 00	7,456 00	1,715 01	31,586 01
Battleford	25,229 00	12,909 00	8,208 00	10,020 00	2,621 00	5,193 00	1,937 00	5,730 71	71,847 71
Carlton	38,093 00	10,840 00	11,708 00	....	3,600 00	12,967 00	18,804 00	7,049 10	103,061 10
Lac-Croche	13,256 00	3,368 00	3,550 00	....	955 00	1,650 00	9,000 00	8,036 41	39,815 41
Lac-aux-Canards	8,191 00	8,599 00	7,758 00	800 00	993 00	20,909 00	5,360 00	7,341 21	59,951 21
Agence des Buttes-la-Lime	8,350 00	5,920 00	1,400 00	....	....	1,250 00	4,190 00	1,610 00	21,110 00

[1] La valeur approximative du poisson et de la viande employés pour la consommation incluse dans ces colonnes.

TABLEAU N° 12—SOURCES ET VALEUR DU REVENU—*Suite.*

Agence.	Valeur des produits de la ferme, y compris le foin.	Valeur du bœuf vendu ainsi que pour la consommation.	Gages.	Reçu du fermage des terres.	Gain provenant de la pêche.[1]	Gain provenant de la chasse.[1]	Par d'autres industries.	Pensions payées et intérêt sur le fonds en fidéicommis des sauvages.	Revenu total des sauvages.
SASKATCHEWAN—*Fin.*	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Colonie des Buttes-la-Lime	34,509 00	3,760 00	2,200 00	....	....	200 00	1,900 00	....	44,179 00
Isle à la Crosse	....	....	....	....	....	....	....	10,250 00	10,250 00
Montagne-de-l'Orignal	19,006 00	3,000 00	1,500 00	2,500 00	1,600 00	1,000 00	4,000 00	2,642 00	35,248 00
Bois-de-l'Orignal	400 00	4,300 00	400 00	....	....	50 00	25 00	....	5,175 00
Lac-aux-Oignons	18,046 00	15,305 00	9,680 00	....	9,350 00	17,634 00	6,410 00	5,343 04	81,768 04
Pelly	10,947 00	3,924 00	3,040 00	....	160 00	2,660 00	....	6,360 60	27,091 60
Qu'Appelle	51,842 00	9,825 00	5,700 00	....	2,350 00	3,150 00	7,600 00	6,913 37	87,380 37
Buttes-de-Tondre	15,665 00	8,014 00	1,461 00	....	4,500 00	37,700 00	5,300 00	4,256 04	76,896 04
Total	258,655 00	94,573 00	58,175 00	13,320 00	26,129 00	105,278 00	71,982 00	67,247 49	695,359 49

[1] La valeur approximative du poisson et de la viande employés pour la consommation incluse dans ces colonnes.

TABLEAU N° 12—SOURCES ET VALEUR DU REVENU—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Agence.	Valeur des produits de la ferme, y compris le foin.	Valeur du bœuf vendu ainsi que pour la consommation.	Gages.	Reçu du fermage des terres.	Gain provenant de la pêche.[1]	Gain provenant de la chasse.[1]	Par d'autres industries.	Pensions payées et intérêt sur le fonds en fidéicommis des sauvages.	Revenu total des sauvages.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Alberta	161,494 00	83,671 00	66,703 00	17,229 00	3,540 00	21,114 00	67,954 00	70,708 36	492,413 36
Colombie-Britannique	598,329 00	65,930 00	309,690 00	2,251 00	362,335 00	117,010 00	175,046 00	9,601 50	1,640,192 50
Manitoba	130,597 00	12,685 00	117,870 00	317 00	58,446 00	149,910 00	60,265 00	60,883 00	590,973 00
Nouveau-Brunswick	8,664 00	880 00	56,050 00	26 00	10,575 00	2,325 00	11,060 00	1,137 41	90,717 41
Nouvelle-Ecosse	17,304 00	3,590 00	41,315 00	192 00	5,400 00	7,939 00	35,600 00	140 85	111,480 85
Ontario	506,648 00	24,484 00	539,790 00	40,877 00	112,383 00	164,723 00	137,907 00	213,285 53	1,740,097 53
Ile-du-Prince-Edouard	950 00	225 00	....	....	4,000 00	50 00	3,000 00	....	8,225 00
Québec	130,978 00	23,468 00	229,651 00	6,948 00	3,973 00	86,152 00	69,304 00	7,661 38	558,135 38
Saskatchewan	258,655 00	94,573 00	58,175 00	13,320 00	26,129 00	105,278 00	71,982 00	67,247 49	695,359 49
Total	1,813,619 00	309,506 00	1,419,244 00	81,160 00	586,781 00	654,501 00	632,118 00	430,665 52	5,927,594 52

ÉTAT DES

ÉTAT des écoles du jour des sauvages au Canada (desquelles on

NOTE.—Le "Standard" indique la classification des écoles selon le livre de lecture dont ils se servent curriculum, ainsi :—

Standard I.................. Premier livre de lecture, Partie I.
" II.................. " " Partie II.
" III.................. Deuxième livre de lecture

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
NOUVELLE-ECOSSE.				
Rivière-à-l'Ours	Rivière-à-l'Ours	Comté de Digby	Mlle Agathe McGinty	Catholiq. romaine.
Eskasoni	Eskasoni	Co. du Cap-Breton.	James Macneil	" ...
Sydney	Sydney	" "	Mlle Eileen Boyle	" ...
Halfway-River [1]	Franklin-Manor	Co. de Cumberland	Mlle Dora M. Quinn.	" ...
Indian-Cove	Fisher's-Grant	Comté de Pictou	Mlle Gertrude McGirr	" ...
Rivière-Middle	Rivière-Middle	" Victoria	John A. Macrae	" ...
Millbrook	Millbrook	" Colchester	Mlle Jessie Scott	" ...
New-Germany	Lunenburg	" Lunenburg.	Mlle E. B. Julien	" ...
Rivière Saumon	Rivière Saumon	" Richmond	Ernest L. Macneil	" ...
Malagawatch [2]	Malagawatch	" Inverness	Mme Annie Macneil.	" ..
Whycocomagh	Whycocomagh	" "	John A. Gillis	" ...
Shubénacadie	Indian-Brook	" Hants	Mlle Mary A. Shortt.	" ...
Tufts-Cove	Tufts-Cove	" Halifax	Geo. F. Richardson.	" ...
Afton	Afton	" Antigonish.	William J. Rogers	" ...
Total, Nouvelle-Ecosse				
ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.				
Ile Lennox	Ile Lennox	Surintendance I.-P.-E.	Jacob Sark	Catholiq. romaine.
NOUVEAU-BRUNSWICK.				
Burnt-Church	Church-Point	Nord-est	Mlle Harriet E. Keating	" ...
Big-Cove	Big-Cove	"	Mlle A. McLaughlin	" ...
Beaumont, S.S. n° 15 [1]	Fort-Folly	"	Mlle Bertha S. Legar.	" ...
Black-Lands [1]	Co. de Restigouche	"	Mlle Elizabeth Cook.	" ...
Eel-Ground	Eel-Ground		Mlle Margaret Isaacs	" ...
Rivière-à-l'Anguille	Riv.-à-l'Anguille	"	Mlle Marie LeBlanc.	" ...
Red-Bank [3]	Red-Bank	"	Mlle Ena A. Cormier	" ...
Kingsclear	Kingsclear	Sud-ouest	Mlle Florence O'Brien	" ...
Oromocto	Oromocto	"	Mme B. J. McCaffrey	" ...
St. Mary's	St. Mary's	"	Mlle Mary T. Hughes	" ...
Woodstock	Woodstock	"	Mlle Geneviève Brophy	" ...
Edmundston	Edmundston	Nord	Mlle Annie Michaud	" ...
Tobique	Tobique	"	Mlle Ethel F. McGrand	" ...
Total, Nouveau-Brunswick				

[1] Ecole de blancs fréquentée par les enfants des sauvages. [2] Ouverte du 1er janvier au 31 mai 1914.
[3] Nouvelle école, ouverte la première fois le 1er eptembre 1914.

ÉCOLES.

a reçu des rapports) pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1915.

et, par conséquent, montre le degré d'avancement général dans toutes les études prescrites par le

Standard IV.........................Troisième livre de lecture,
" V.........................Quatrième "
" VI.........................Cinquième "

Nombre sur la liste.			Présence moyenne.	Standard.						Ecole.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										Nouvelle-Ecosse.
12	4	16	9	8	3	1	...	3	1	Rivière-à-l'Ours.
22	10	32	13	19	5	5	3	...	...	Eskasoni
13	9	22	12	5	10	2	2	2	1	Sydney.
4	5	9	3	5	1	...	...	3	...	Halfway-River.[1]
19	13	32	19	6	9	4	8	...	5	Indian-Cove.
15	8	23	11	13	...	7	...	2	1	Rivière Middle.
10	7	17	8	12	2	1	...	2	...	Millbrook.
7	7	14	8	6	1	...	3	1	3	New-Germany.
19	17	36	14	15	9	6	4	2	...	Rivière Saumon.
4	3	7	4	4	1	1	...	1	...	Malagawatch.[2]
14	19	33	11	17	9	3	2	2	...	Whycocomagh.
5	12	17	7	7	3	4	3	...	...	Shubénacadie.
8	13	21	11	14	5	1	1	...	...	Tufts-Cove.
22	18	40	20	27	7	5	1	...	...	Afton.
174	145	319	150	158	65	40	27	18	11	Total, Nouvelle-Ecosse.
										Ile-du-Prince-Edouard.
13	18	31	17	15	4	6	5	1	...	Ile Lennox.
										Nouveau-Brunswick.
16	15	31	18	13	9	4	4	...	1	Burnt-Church.
16	18	34	15	15	10	9	...	...	...	Big-Cove.
3	1	4	3	...	2	1	1	...	...	Beaumont, S.S. N°15.[1]
1	2	3	1	1	2	...	...	...	...	Black Lands.[1]
12	18	30	15	16	10	4	...	...	...	Eel-Ground.
10	14	24	17	16	8	...	...	...	...	Rivière-à-l'Anguille.
5	9	14	9	14	...	...	...	...	...	Red-Bank.[3]
8	15	23	15	1	8	6	4	4	...	Kingsclear.
9	7	16	11	8	3	2	3	...	...	Oromocto.
13	16	29	20	10	9	8	1	1	...	St-Mary's.
8	5	13	11	5	1	3	4	...	...	Woodstock.
8	7	15	12	3	1	3	7	1	...	Edmundston.
19	17	36	24	10	14	5	6	1	...	Tobique.
128	144	272	171	112	77	45	30	7	1	Total, Nouveau-Brunswick.

DES ÉCOLES

ETAT des écoles du jour des sauvages au Canada (desquelles on

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
QUÉBEC.				
Caughnawaga (garçons)...	Caughnawaga.....	Caughnawaga.....	Sœur M. Edward (prin.); Sœur M. Eileen (institut.); Sr M. Jane (1re assist.); Mlle Dunnigan (2e assist.).	Catholiq. romaine.
" (filles)......	"	"	Sœur M. Edward (prin.); Mlle Mary Burke (institut.); Mlle Sadie Burke (1re assist.); Sr M. Francis (2e assist.).	" ..
" (Bush).....	"	"	Mme A. Beauvais. ..	" ..
" (St-Isidore).	"	"	Mlle E. E. Gallagher.	" ..
" (Mission)...	"	"	Mlle M. M. Matthews	Méthodiste........
Bersimis................	Bersimis..	Bersimis..........	Sr St-Francis-Xavier (prin.); Sr St. Marie du Carmel (assist.)..........	Catholiq. romaine.
Escoumains[1].............	Aux Escoumains .	"	Mlle Isabelle Sheely.	" ..
Pointe Bleue............	Pointe-Bleue.	Pointe-Bleue.... .	Sr M. Antoinette (princ.); Sr St. Louis (assist.)......	" ..
Ristigouche............	Ristigouche	Ristigouche	Sr Mary of the Holy Rosary (prin.); Sr Mary of St. Joseph. (assist.)...	" ..
St-Francis (prot.)........	Pierreville........	Pierreville........	Henry L. Masta.....	Egl. d'Angleterre..
" (C.R.)........	"	"	Sr Ste Blandine.....	Catholiq. romaine.
St-Régis (île)............	St-Régis..........	St-Régis..........	Paul Mitchell.......	Auc. dénomination
" (village)........	"	"	Mlle N. Keon.......	" ..
Chenail..	"	"	Mme Sarah Back ..	" ..
Chetlain...............	"	"	Mme Peter A. McDonald.	" ..
Cornwall-Island.........	"	"	Mme Katie Armstrong	" ..
Oka-Country	Oka..............	Oka.............	Mlle L. E. Dickinson	Méthodiste.......
Congo-Bridge............	Maniwaki........	Maniwaki........	Mlle Helen J. White	Auc. dénomination
Maniwaki...............	"	"	Mlle Margaret McCaffrey......	Catholiq. romaine.
Maria....................	Maria.....	Maria............	Mlle Josephine Audet..............	" ..
Lorette	Lorette	Lorette......	Sr St. Jean de Chantel (prin.); Sr St. Agathe (assist.)...	" ..
Longue-Pointe[2]..........	à Longue-Pointe. .	Timiskaming.	Mlle Emily Wabie ..	" ..
Timiskaming............	Timiskaming......	"	Sr Monica..........	" ..
Pointe-des-Chasseurs[1]....	à la Pte-des-Chass.	"	Mlle Margaret McDonald	" ..
Waswanipi[2].............	à Waswanipi......	" ...	Harry Cartlidge.....	Egl. d'Angleterre..
Lac-au-Loup[2]...........	à Lac-au-Loup....	" ...	Mlle Agnès Robinson	Catholiq. romaine.
Mistassini[2]..	à Lac Mistassini ..	Distr. Baie James.	Charles Iserhoff. ..	Egl. d'Angleterre..
Ruperts-House.	à Ruperts-House..	" "	Rév. P. C. Howard..	" ..
Total, Québec........	.. ..	....	... .	

[1] Ecole de blancs fréquentée par les enfants des sauvages.
[2] Ouverte l'été seulement.

ÉCOLES—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1915.

Nombre sur la liste.			Présence moyenne.	Degré.						Ecole.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										QUÉBEC.
135	....	135	101	72	22	14	20	10	...	Caughnawaga (Garçons).
.. ..	144	144	100	60	38	21	10	15	....	" (Filles).
14	17	31	25	11	13	6	1	....	.....	" (Bush).
16	16	32	23	17	6	9	..	......		" (St-Isidore).
15	13	28	15	26	1	1	...	.....	.....	" (Mission).
40	40	80	40	38	32	10	....	......	...	Bersimis.
5	7	12	10	6	5	1	.. ..	.....	.....	[1]Escoumains.
54	40	94	66	42	15	13	10	8	6	Pointe-Bleue.
40	40	80	45	26	24	15	10	5	...	Ristigouche.
6	7	13	7	1	3	5	......	4	......	St-Francis (Prot.)
34	35	69	55	18	13	20	5	7	6	" (C.R.)
16	7	23	16	7	8	3	2	3	.....	St-Régis (Ile)
32	25	57	40	27	7	18	5	......	....	" Village.
30	20	50	25	34	11	4	1	......	...	Chenail.
20	18	38	22	24	6	8	....	....	......	Chetlain.
29	21	50	26	32	11	1	6	.. .	......	Cornwall (Ile).
21	18	39	18	11	8	7	8	.....	5	Oka (comté).
7	16	23	9	14	5	2	2	......	.. ..	Congo-Bridge.
8	20	28	11	13	4	9	1	1	.....	Maniwaki.
14	13	27	19	9	2	7	4	4	1	Maria.
26	40	66	57	34	9	15	7	1	....	Lorette.
6	10	16	11	16	....	......	.....	......	.....	[2]Longue-Pointe.
13	19	32	17	6	8	8	5	5	......	Timiskaming.
10	14	24	16	9	4	8	4	4	......	[1]Pointe des Chasseurs.
19	16	35	17	34	...	1	.....	....	......	[2]Waswanapi.
10	14	24	21	5	4	5	3	7	......	[2]Lac au Loup.
26	28	54	8	:7	17	.....	..	...	....	[2]Mistassini.
11	9	20	13	7	6	3	4	......	......	Ruperts-House.
647	667	1,314	833	636	282	196	108	74	18	......Total, Québec.

ÉTAT DES

ÉTAT des écoles du jour des sauvages au Canada (desquelles on

École.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
ONTARIO.				
Alnwick	Alnwick	Alnwick	Frank J. Joblin	Méthodiste
Cap Croker	Cap Croker	Cap Croker	Mlle Mary Moffitt	Aucune dénomin.
Port-Elgin	"	"	Thomas Jones	"
Baie Sidney	"	"	Mlle Isabella McIver	"
Back-Settlement	Caradoc	Caradoc	Lyman Fisher	"
Bear-Creek	"	"	Mlle Minerva McDougall	"
Oneida n° 2	Oneida	"	H. C. Jamieson	Egl. d'Angleterre
" n° 3	"	"	Levi Williams	Méthodiste
River-Settlement	Caradoc	"	Mlle Mary C. Vining	Aucune dénomin.
[1]Biscotasing S.S. n° 1	A Biscotasing	Chapleau	Mlle Mary C. Ryan	"
Ile Georgina	Ile Georgina	Ile Georgina	George Cork	Méthodiste
Lac Doré	Lac Doré	Lac Doré	Mlle Catherine M. Goulet	Cathol. romaine
[2]Cockburn-Island	Cockburn-Island	Baie Gore	Mlle Margaret Belleau	"
Sheshegwaning (C.R.)	Sheshegwaning	"	Mlle Elizabeth Leusch	"
" (Prot.)	"	"	William C. Dunn	Egl. d'Angleterre
Baie Ouest	Baie ouest	"	Mlle Clotilda Laferrière	Cathol romaine
[3]Sheguiandah	Sheguiandah	Manitowaning	Rév. Robt. S. Ferguson	Egl. d'Angleterre
Baie Sud	Baie sud	"	Mlle Rose Fagan	Cathol. romaine
Sucker-Creek	Sucker-Creek	"	Mlle M. C. Schultz	Egl. d'Angleterre
Buzwah	Buzwah	"	Mlle Lila A. Dodd	Cathol. romaine
Lac Poisson-Blanc	Lac Poisson-Blanc	"	Mme Joseph Jalbert, jr	"
Wikwemikong	Ile Manitoulin	"	Mlle Adèle Duhamel (prin.)	
			Mlle Agnes Kelly (asst.)	Cathol. romaine
[4]Wikwemikongsing	Wikwemikonsing	"	Mlle Mary J. Mercier	"
Moraviantown	Moravian	Moravian	George G. Gillard	Aucune dénomin.
Nouveau-Crédit	Nouveau-Crédit	Nouveau-Crédit	Lorne A. Walker	"
Gibson	Watha	Parry-Sound	Mlle Sara Stephenson	Méthodiste
Henvey-Inlet	Henvey-Inlet	"	Joseph Partridge	Aucune dénomin.
Ryerson	Ile Parry	"	Mlle Frances E. Munt	"
Shawanaga	Shawanaga	"	Mlle Creasor	"
Ile-du-Chrétien	Ile-du-Chrétien	Penetanguishene	James Oliver, M.A.	Méthodiste
Lac Helen	Red-Rock	Port-Arthur	Mlle C. Harrison	Cathol. romaine
Baie Mission	Fort-William	"	Mlle Rose Chaput	"
Mountain-Village	"	"	Mlle Annie O'Brien	"
[5]Rivière Pic	Rivière Pic	"	Mlle Julia Larche	"
Rama	Rama	Rama	Mlle Eva M. McBain (prin.)	Méthodiste
			Mlle Ruth Waite (asst.)	
[1]Hiawatha	Lac-au-Riz	Lac-au-Riz	Mlle Mina E. Throop	Aucune dénomin.
Lac La-Vase	Lac La-Vase	"	H. C. Buffam	"
Pointe Chaudière	Pointe Chaudière	Sarnia	Mme Angus George	"
Pointe Stony	Pointe Stony	"	Mlle Agnes A. Weaver	"

[1]Ecole des blancs fréquentée par les enfants des sauvages. [2]Nouvelle école ouverte pour la première fois le 1er décembre 1914. [3]Fermée durant une partie de septembre 1914, pas d'instituteur. [4]Fermée depuis le 30 juin 1914. [5]Fermée durant une partie de juin 1914, pas d'instituteur.

ÉCOLES—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1915.

Nombre sur la liste.			Présence moyenne.	Degré.						École.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										ONTARIO.
26	19	45	23	14	14	9	8	.....	. ..	Alnwick.
20	18	38	27	7	4	14	8	5	.....	Cap-Croker.
21	14	35	22	26	...	6	3	......	......	Port-Elgin.
5	5	10	6	4	1	2	......	3	.....	Sidney-Bay.
15	18	33	17	12	6	6	9	......		Back-Settlement.
11	19	30	16	14	4	6	4	2	....	Bear-Creek.
20	29	49	22	42	2	4	1	......	. . .	Oneida n° 2.
21	18	39	23	29	4	2	4	....	......	" n° 3.
13	13	26	11	13	7	4	2	.....	.. .	River-Settlement.
2	2	4	3	4	......	......	.....	. . .	.....	[1]Biscotasing S.S. n° 1.
17	8	25	16	8	8	7	...	2	....	Ile Georgina
15	17	32	16	15	......	12	5	....	... .	Lac Doré.
7	5	12	10	11	....	1	.....	.....	. .	[2]Cockburn-Island.
9	10	19	15	9	3	.....	4	3	......	Sheshegwaning (C.R.).
11	8	19	16	13	....	5	1	.....	.....	" (Prot.).
23	21	44	17	33	6	4	1	... .	..	Baie Ouest.
8	12	20	7	9	7	4	......	.. ..	.. ..	[3]Sheguiandah.
18	12	30	17	10	10	4	5	1	......	Baie Sud.
7	9	16	10	8	4	4	....	... .	.. .	Sucker-Creek.
16	8	24	13	20	....	1	3	....	...	Buzwah.
14	10	24	14	20	2	2	.....	. . .	. ..	Lac Poisson-Blanc.
....	...	....	....	......	.....	...	......	.....	.....	
20	59	79	41	54	3	10	9	3	....	Wikwemikong.
7	13	20	3	15	5	......	....	......	...	[4]Wikwemikongsing.
38	27	65	31	19	16	19	5	6	.. ...	Moraviantown.
13	12	25	13	14	2	6	2	1	..	Nouveau-Crédit.
11	12	23	10	12	1	5	5	...	......	Gibson.
7	4	11	9	4	.....	3	4	..	.....	Henvey-Inlet.
14	17	31	14	23	2	6	.....	......	......	Ryerson.
12	16	28	13	10	6	8	1	3	....	Shawanaga.
16	17	33	16	15	9	7	......	1	1	Ile-du-Chrétien.
13	12	25	8	20	1	1	1	2	. ..	Lac Helen.
18	7	25	13	15	4	4	2	......	... .	Baie Mission.
22	17	39	22	25	11	.....	3	.....	.. ...	Mountain-Village.
8	15	23	7	18	4	1	......	.....	......	[5]Rivière Pic.
....	...	......	......	. ..	......	....	..... .	.....	... ..	
34	34	68	39	42	5	13	7	1	.. ...	Rama
8	13	21	14	6	3	7	1	4	....	[1]Hiawatha.
19	19	38	21	23	4	4	3	4	.. . .	Lac La-Vase.
22	10	32	18	16	9	3	4	. ....	. ..	Pointe Chaudière
4	11	15	7	10	2	2	1	......	....	Pointe Stony.

ETATS DES

ETAT des écoles de jour des sauvages au Canada (desquelles on

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
ONTARIO—Fin.				
Ste-Claire	Sarnia	Sarnia	Mlle Alice M. Matthews	Méthodiste
Baie au Français	Saugeen	Saugeen	J. T. Wallace	Auc. dénomination
Saugeen	"	"	Mlle Isabella Ruxton	"
Scotch-Settlement	"	"	Mme B. Robb	"
[1]Batchawana	Batchawana-Bay	Sault-Ste-Marie	Mlle Mary F. Mercier	Catholiq. romaine.
Garden-River (C.R.)	Garden-River	"	Mlle Catherine Tackney	"
" " (E.A.)	" "	"	Lucius F. Hardyman	Egl. d'Angleterre.
Baie Goulais	Baie Goulais	"	Mlle Annie Kehoe	Catholiq. romaine.
Michipicoten	Michipicoten	"	Mlle Annie O'Connor	"
[2]Scugog S.S. n° 3	Ile Scugog	Scugog	Mlle Edith E. Bruce	Auc. dénomination
Six-Nations, n° 1	Six-Nations	Six-Nations	Mlle Mary H. Jamieson	"
" n° 2	"	"	Elmer Jamieson (prin.); Mlle Ethel Alexander (asst.)	"
" n° 3	"	"	C. E. Scragg	"
" n° 4	"	"	S. A. Anderson	"
" n° 5	"	"	James Moses	"
" n° 6	"	"	John K. Lickers	"
" n° 7	"	"	Garland Churchill	"
" n° 8	"	"	Harold F. Parker	"
" n° 9	"	"	Jesse Moses	"
" n° 10	"	"	Mlle Julia Jamieson.	"
" n° 11	"	"	Victor A. Ellis	"
Garden-Village	Nipissing	Sturgeon-Falls	Mlle Mary Inez Mercier	Catholiq. romaine.
[2]Mattawa	A Mattawa	"	Sœur St. Peter	"
[2]Timagami	Bear-Island	"	Mlle Mary A. Honan	Auc. dénomination
Rivière Mississagi	Rivière Mississagi.	Thessalon	Mlle Lillian McGoey	Catholiq. romaine.
[4]Sagamook	Rivière Espagnole.	"	Mlle Rose Fagan	"
[4]Rivière Serpent	Rivière Serpent	"	Mme I. H. MacKay.	"
Rivière Espagnole	Rivière Espagnole.	"	T. H. Young	Egl. d'Angleterre.
Thessalon	Thessalon	"	Mlle Loshena C. Shaddeau	Catholiq. romaine.
[3]Abitibi	A Abitibi	Traité n° 9	Mme Mary A. McDonald	"
Rivière Albany (E.A.)	A Fort Albany	"	Rév. John T. Griffin	Egl. d'Angleterre.
Fort-Espérance	A Fort-Espérance.	"	Rév. E. Richards	"
Poste Français	A Riv. à l'Orignal.	"	Fred Marks	"
Fort à l'Orignal	A Fort à l'Orignal.	"	Mlle Lucy I. Barker.	"
Osnaburg	A Osnaburg	"	S. N. Dixon	"
Tyendinaga (Est)	Tyendinaga	Tyendinaga	Mlle Flossie M. Hall	Auc. dénomination
" (Ouest)	"	"	Mlle Ethel M. Picard	"
" (Central)	"	"	Mlle Florence Fletcher	"
" (Mission)	"	"	Alexander Leween	"
Ile Walpole n° 1	Ile Walpole	Ile Walpole	Mlle Stuart	Egl. d'Angleterre.
" n° 2	"	"	Joseph Sampson	Méthodiste.
Total, Ontario				

[1] Fermée durant le trimestre de septembre 1914, pas d'instituteur.
[2] Ecole des blancs fréquentée par les enfants des sauvages.
[3] Ouverte durant l'été seulement.
[4] Fermée depuis le 30 juin 1914.

ECOLES—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1915.

Nombre sur la liste.			Précence moyenne.	Degré.						École.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										ONTARIO—*Fin.*
18	14	32	15	17	-4	7	4	.....	...	Ste Clair.
19	13	32	24	16	7	6	1	2	..	Baie au Français
15	9	24	17	6	3	7	8	......	......	Saugeen.
24	19	43	34	13	6	9	7	8	.....	Scotch-Settlement.
15	11	26	13	16	8	2	.....	......	.....	[1]Batchawana.
30	22	52	28	21	19	10	2	.....	.....	Garden-River (C.R.).
28	13	41	23	26	13	1	1	......	......	" (E.A.).
5	10	15	11	2	3	1	9	....	...	Baie Goulais.
7	8	15	6	3	4	5	....	3	...	Michipicoten.
4	2	6	3	2	4	......	.....	....	......	[2]Scugog S.S. n° 3.
37	41	78	27	32	9	13	20	3	1	Six-Nations, n° 1.
45	40	85	41	57	......	...	17	11	....	" n° 2.
26	32	58	25	20	9	17	11	....	1	" n° 3.
16	15	31	17	13	5	4	9	.....	...	" n° 4.
13	18	31	17	10	4	8	8	1	......	" n° 5.
17	9	26	11	4	4	8	7	2	1	" n° 6.
33	39	72	27	56	15	11	9	1	......	" n° 7.
23	15	38	19	18	1	16	2	1	.....	" n° 8.
24	23	47	17	27	4	7	7	2	......	" n° 9.
29	23	52	21	29	11	7	5	...	.....	" n° 10.
21	17	38	19	15	6	8	7	2	....	" n° 11.
20	18	38	21	27	8	3	....	....	....	Garden-Village.
29	24	53	34	16	21	3	10	2	1	[2]Mattawa.
24	10	34	22	25	5	4	......	......	....	[3]Timagami.
10	9	19	10	10	6	3	......	.....	......	Rivière Mississagi
6	6	12	8	3	4	1	4	......	.....	[4]Sagamook.
9	5	14	13	9	3	.....	2	.....	....	[4]Rivière Serpent
8	8	16	10	5	7	4	......	.....	.....	Rivière Espagnole.
6	5	11	6	6	3	2	.....	...	....	Thessalon.
27	24	51	23	36	12	3	.....	......	......	[3]Abitibi.
46	35	81	29	70	4	6	1	.....	......	Rivière Albany (E.A.)
46	42	88	11	88	....	......	.....	......	......	Fort-Espérance
4	7	11	6	4	7	......	.. ..	......	......	Poste Français
18	13	31	15	27	.....	4	......	... ...	.....	Fort à l'Orignal
21	31	52	15	48	4	.. ...	....	.....	.....	Osnaburg.
29	21	50	20	29	5	4	6	4	2	Tyendinaga (Est).
21	15	36	12	12	6	7	4	7	.....	" (Ouest).
21	5	26	10	6	2	11	7	....	....	" (Central).
29	9	38	14	24	4	5	5	.....	..	" (Mission).
21	29	50	24	31	5	9	4	1	......	Ile Walpole n° 1.
19	17	36	24	22	4	7	3	...	.	" n° 2.
1,448	1,316	2,764	1,364	1,543	408	419	296	91	7	.... Total, Ontario.

ECOLES DES

ÉTAT des écoles du jour des sauvages (desquelles on

École.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
MANITOBA.				
Black-River	Black-River	Clandeboye	George Slater, jr.	Eglise d'Angl.
Brokenhead	Brokenhead	"	John Sinclair	"
Fort-Alexandre (supér.)	Fort-Alexandre	"	Rév. Chas. H. Fryer	"
Hollowwater-River	Hollowwater-River	"	Rév. G. C. Smith	"
[1] Patapun	St-Peters	"	R. D. Askin	Auc. dénomination
St-Peters (nord)	"	"	Peter Harper	Eglise d'Angl.
Berens-River	Berens-River	Fisher-River	Mme J. H. Lowes	Méthodiste
Fisher-River	Fisher-River	"	Mlle E. N. Royan	"
Grand-Rapids	Grand-Rapids	"	Nathan Settee	Eglise d'Angl.
Peguis (nord)	Peguis	"	H. J. A. Ayres	"
" (sud)	"	"	Henry A. Frances	"
[2] Poplar-River	Poplar-River	"	Eveline Stedman	Méthodiste
Oak-River-Sioux	Oak-River	Griswold	Mlle Rowena Havard	Eglise d'Angl.
[3] Ebb and Flow-Lake	Ebb and Flow-Lake	Manitoapah	Mlle B. A. Adam	Catholique rom.
Fairford (supérieur)	Fairford	"	Rupert Bruce	Eglise d'Angl.
" (inférieur)	"	"	Colin Sanderson	"
Lac Manitoba	Lac Manitoba	"	Ralph A. Martel	Catholique rom.
Lac St-Martin	Lac St-Martin	"	John E. Favell	Eglise d'Angl.
Little-Saskatchewan	Little-Saskatchewan.	"	James Clare	"
[4] Pine-Creek	Pine-Creek	"	Rév. G. Léonard	Catholique rom.
[5] Shoal-River	Shoal-River	"	T. D. Conlin	Eglise d'Angl.
Waterhen-River	Waterhen-River	"	Joseph Inglott	Catholique rom.
[6] Bloodvein-River	Bloodvein	Norway-House	Joseph A. Everett	Méthodiste
Cross-Lake (Prot.)	Cross-Lake	"	Rev. H. T. Wright	"
" (R. C.)	"	"	Sœur Marguerite Marie.	Catholique rom.
[7] Island-Lake	Island-Lake	"	Mlle A. L. Cunningham.	Méthodiste
Jack-River	Jack-River	"	Mme Mabel Marshall	Eglise d'Angl.
[8] Norway-House	Norway-House	"	Rév. E. Lecoq, O.M.I.	Catholique rom.
Nelson-House	A Nelson-House	"	W.E.W. Hutty, B.A.	Méthodiste
Rossville	Norway-House	"	Mlle Anna M. de Wolfe.	"
York-Factory	A York-Factory	"	Mlle Ida E. Collins	Eglise d'Angl.
[9] Big-Eddy	Pas	Pas	Joseph Chamberlain	"
Chemawawin	Chemawawin	"	Rich. G. V. Cooper	"
Cumberland	Cumberland	"	Joseph Chamberlain	"
Moose-Lake	Moose-Lake	"	John G. Kennedy	"
Pas	Pas	"	M. Chambers	"
Red-Earth	Red-Earth	"	Fred Young	"
Shoal-Lake	Pas	"	Louis Young	"
Lower-Roseau-River	Roseau-River	Portage-la-Prairie	Mlle Emma Godin	Catholique rom.
Roseau-Rapids	Roseau-Rapids	"	Mlle Olive E. Leslie	Aucune dénomin.
Swan-Lake	Swan-Lake	"	Mlle Jessie G. Bruce	Presbytérienne
Total, Manitoba				

[1] Ecole des blancs fréquentée par les enfants des sauvages. [2] Fermée depuis le 30 juin 1914. [3] Ouverte de nouveau le 15 mars 1915, ayant été fermée depuis le 30 juin 1913. [4] Les élèves du jour suivent les cours du pensionnat. [5] Fermée durant les trimestres de sept. et décemb. 1914. [6] Ouverte l'été seulement. [7] On a reçu un trimestre du rapport seulement. [8] Fermée le 31 décembre 1914. Les élèves et l'équipement furent transférés au pensionnat du lac La-Croix. [9] Fermée le 31 décembre 1914, et l'instituteur transféré à l'école du jour de Cumberland.

ÉCOLES—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1915.

Nombre sur la liste.			Présence moyenne.	Degré.						École.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										MANITOBA.
8	10	18	7	10	2	1	4	1	......	Black-River.
9	11	20	8	10	5	4	1	......	......	Brokenhead.
13	10	23	10	14	6	3	......	......	......	Fort-Alexandre (supérieur).
6	8	14	7	10	2	2	......	......	......	Hoelowwater-River.
21	8	29	13	13	4	4	2	6	......	[1]Patapun.
16	24	40	14	15	9	9	3	1	3	St-Peters (nord).
26	17	43	9	26	14	3	......	......	......	Berens-River.
49	37	86	41	64	15	7	......	......	......	Fisher-River.
14	20	34	16	23	8	3	......	......	......	Grands-Rapides.
23	18	41	18	21	5	5	10	......	......	Peguis (nord).
26	18	44	16	25	6	6	5	2	......	" (sud).
16	11	27	6	21	5	1	......	......	......	[2]Poplar-River.
15	14	29	19	14	9	6	......	......	......	Oak-River-Sioux.
10	4	14	12	8	5	1	......	......	......	[3]Ebb te Flow-Lake.
5	10	15	6	11	4	......	......	......	......	Fairford (supérieur).
14	16	30	9	22	4	3	1	......	......	" (inférieur).
9	8	17	4	14	3	......	......	......	......	Lac Manitoba.
14	19	33	14	28	3	2	......	......	......	Lac St-Martin.
12	22	34	11	19	11	4	......	......	......	Little-Saskatchewan.
12	8	20	18	5	11	3	1	......	......	[4]Pine-Creek.
15	12	27	18	25	2	......	......	......	......	[5]Shoal-River.
11	5	16	8	8	8	......	......	......	......	Waterhen-River.
21	19	40	12	30	10	......	......	......	......	[6]Bloodvein-River.
27	21	48	23	33	7	4	......	......	4	Cross Lake (protestante).
10	6	16	5	9	7	......	......	......	......	" (catholique romaine).
7	9	16	8	9	6	1	......	......	......	[7]Island-Lake.
10	5	15	8	10	2	3	......	......	......	Jack-River.
3	9	12	7	5	3	2	2	......	......	[8]Norway-House (C.R.)
14	21	35	10	35	......	......	......	......	......	Nelson-House.
15	15	30	17	21	8	1	......	......	......	Rossville.
26	34	60	20	60	......	......	......	......	......	York-Factory.
15	9	24	8	15	8	......	1	......	......	[9]Big-Eddy.
15	14	29	11	18	11	......	......	......	......	Chemawawin.
5	19	24	7	20	2	2	......	......	......	Cumberland.
13	14	27	9	17	10	......	......	......	......	Moose-Lake.
21	18	39	14	30	6	1	2	......	......	Pas.
16	11	27	19	18	6	3	......	......	......	Red-Earth
9	9	18	12	11	5	1	1	......	......	Shoal-Lake.
9	14	23	10	19	4	......	......	......	......	Lower-Roseau-River.
12	5	17	6	10	6	1	......	......	......	Roseau-Rapids.
10	8	18	6	11	3	3	1	......	......	Swan-Lake.
602	570	1,172	496	787	245	89	34	10	7	Total, Manitoba.

ÉTAT DES

ÉTAT des écoles du jour des sauvages au Canada (desquelles on

École.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
SASKATCHEWAN.				
Assiniboine	Assiniboine	Assiniboine	Mlle Gertrude Lawrence	Presbytérienne
Little-Pines	Little-Pines	Battleford	Rév. W. H. English, institut. ; Mme W. H. English, matr.	Egl. d'Angleterre
Murray-Lake	Moosomin	"	R. A. L'Heureaux, institut. ; Mme B. A. Maple, matrone	Catholiq. romaine
Poundmakers	Poundmakers	"	Mme A. Tierney	
Red-Pheasant	Red-Pheasant	"	J. Marshall, instit. ; Mme J. Marshall, matrone	Egl. d'Angleterre
Ahtahkakoops	Ahtahkakoops	Carlton	H. Hutchinson, instituteur; Mme H. Hutchinson, matrone	" "
Big-River	Kenamotayoos	"	Louis Ahenakew	" "
Meadow-Lake	Meadow-Lake	"	Mme Elizabeth Chatelain	Catholiq. romaine
Mistawasis	Mistawasis	"	Rév. J. E Smith	Presbytérienne
Montreal-Lake	Montreal-Lake	"	John R. Settee	Egl. d'Angleterre
Sturgeon-Lake	William Twatt's	"	George Swift, instituteur; Mme La Clare, matrone	" "
Fort à la Corne (sud)	James Smith	Duck-Lake	J. L. Lowe, instit. ; Mme J. L. Lowe, matrone	" "
John Smith	John Smith	"	P. H. Gentleman, instit.; Mme P. H. Gentleman, matr.	" "
James Smith	James Smith	"	Henry W. Shaw, instituteur ; Mme H. W. Shaw, matrone	" "
[1]Nut-Lake	Nut-Lake	"	Walter G. Challis	Méthodiste
White-Bears	White-Bears	Moose-Mountain	Mme E. M. A. Fermie, instit. ; Mme Body, matrone	Presbytérienne
[2]White-Cap-Sioux	Moose-Woods	Moose-Woods	R. H. Anderson	Méthodiste
Keeseekoouse	Keeseekoouse	Pelly	Rév. N. A. Ruelle, O.M.I	Catholiq. romaine
Keys	Keys	"	Alex. J. Lawes	Egl. d'Angleterre
Valley-River	Valley-River	"	Mlle Gladys Haines	Aucune dénomin.
Day-Stars	Day-Stars	Touchwood-Hills	W. H. Brookfield-Scharpe	Egl. d'Angleterre
[4]Frog-Lake	Frog-Lake	Onion-Lake	Charles Quinney	" "
Total, Saskatchewan				

[1] Ouverte durant l'été seulement. [2] Rouverte du 7 juillet 1914. [3] Ouverte le 1er août 1914, pour remplacer le pensionnat qui a été fermé. [4] Nouvelle école ouverte la première fois le 1er septembre 1914.

ÉCOLES—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Nombre sur la liste.			Présence moyenne.	Dégré.						École.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										SASKATCHEWAN.
11	14	25	13	6	12	6	1	......	....	Assiniboine.
13	12	25	9	17	8	....	.....	.....	....	Little-Pines.
11	15	26	10	22	4	. .	......	....	.....	Murray-Lake.
9	8	17	9	13	4	.....	......	......	......	Poundmakers.
18	18	36	26	27	4	2	3	......	. ..	Red-Pheasant.
17	17	34	21	22	6	4	......	2	......	Ahtahkakoops.
12	11	23	11	16	3	3	1	......	....	Big-River.
11	4	15	9	15	...	......	......	......	...	Meadow-Lake.
20	17	37	16	25	5	3	4	.....	.....	Mistawasis.
11	14	25	16	15	7	3	....	......	..	Montreal-Lake.
22	12	34	19	20	7	4	3	......	......	Sturgeon-Lake.
16	11	27	19	19	8	...	.....	. .	.....	Fort à la Corne (sud).
15	13	28	22	13	4	1	9	....	1	John Smith.
13	16	29	14	15	13	1	....	. ..	......	James Smith.
5	4	9	2	9	.....	....	......	......	.....	[1]Nut-Lake.
14	14	28	17	16	7	5	......	......	....	White-Bears.
9	6	15	10	13	2	....	......	......	......	[2]White-Cap-Sioux.
8	5	13	10	11	2	......	......	......	....	[3]Keeseekoouse.
7	10	17	8	10	5	2	......	......	....	Keys.
7	3	10	7	5	2	3	......	......	.....	Valley-River.
6	5	11	8	4	3	4	......	......	......	Day-Stars.
5	3	8	4	8	......	.. ..	......	......	......	[4]Frog-Lake.
260	232	492	280	321	106	41	21	2	1	Total, Saskatchewan.

ÉTAT DES

ÉTAT des écoles du jour des sauvages au Canada (desquelles on

École.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
ALBERTA.				
Goodfish-Lake..	Pakan....	Lac-La-Selle	Mme H. H. Howard	Méthodiste........
[1]Lac La-Selle............	Lac La-Selle .	"	Mme J. A. Seller...	" ....
[2]Pet.-lac-de-l'Escl. (E.A.)..	Pet.-lac-de-l'Escl..	Petit-lac-de-l'Escl.	W. J. Kent........	Egl. d'Angleterre.
Rivière La-Paix supérieure (Christ Church Mission)	A Shaftesbury, Riv. La-Paix sup.	" " ..	Mlle L. Millen..	" " .
Samson............... ..	Samson...........	Hobbema..... ..	Mlle A. Alywin	Méthodiste........
Total, Alberta.......	....	....	....	....
COLOMBIE-ANGLAISE.				
Andimaul................	A Andimaul......	Babine............	Mlle Jennie Halpenny	Armée du Salut...
Fort Babine..............	Fort Babine......	"	Joseph Morrissey....	Catholique rom....
Gitwangah	Kitwangar	"	Mlle F. B. Kemp..	Egl. d'Angleterre.
Glen-Vowell	Sikedach..........	"	Mlle Pearl Jackson..	Armée du Salut...
Hazelton.................	Gitimaksh	"	Mlle Elizabeth J. Soal.....	Egl. d'Angleterre.
Kitsegukla........... ...	Kitsegukla	"	Mme Susan J. Preston	Methodiste........
[3]Kitselas (New Town)....	Kitselas	"	Franklin Van Gorder	" ....
Kispiax.................	Kispiax.....	"	Mlle Gertrude Martin	" ....
[4]Kisgegas	Kisgegas	"	Joshua J. Harvey...	Egl. d'Angleterre.
[3]Meanskinisht	A Meanskinisht...	"	Mlle S. Zella Richardson............	Methodiste........
Rocher Déboulé..........	A Rocher Déboulé.	"	Sidney Browning ..	Catholique rom....
Bella-Bella..............	Bella-Bella	Bella-Coola.	Mlle Kate Trantor .	Méthodiste........
Bella-Coola	Bella-Coola..... .	"	Mlle Mary A. Gibson	" ....
China-Hat..	China-Hat........	"	George Reid (instituteur); Mme Harriet Read (matrone)...	" ....
Hartley-Bay.............	Hartley-Bay......	"	Rév. J. H. Matthews	" ....
Kitamat	Kitamat	"	Mlle Isabella Clarke.	" ... .
[3]Kitkatla	Kitkatla	"	Henry Haldane.....	Egl. d'Angleterre.
Port Essington...........	Skeena	"	Mlle Fanny J. Noble	Méthodiste........
Koksilah	Koksilah	Cowichan	C. A. Dockstader ...	" ....
Nanaïmo	Nanaïmo	"	W. J. Knott........	" ....
Quamichan (C.R.)........	Quamichan..	"	Mlle C. Ordano	Catholique rom....
Songhees	Songhees	"	Mlle Rose A. Quigley	" ..
[3]Tsartlip.................	Tsartlip	"	Mlle Laura H. Hagan	" ..
Alert-Bay	Nimkish	Kwawkewlth......	Mlle E. W. Ferryman	Egl. d'Angleterre.
Cape-Mudge.............	Cape-Mudge... .	"	Rév. J. Edward Rendle	Methodiste.. .. ..
Lytton	Lytton...........	Lytton	Mlle B. Hobden	Egl. d'Angleterre.
Shulus	Nicola Mameet ...	"	Mlle Ruby M. McWilliams.........	"

[1] Rouverte le 1er octobre 1914, ayant été fermée depuis le 31 mars 1911. [2] Fermée le 31 décembre 1914, et érigée en pensionnat de cette date. [3] Fermée durant les trimestres de juin et septembre 1914.
[4] Un seul rapport de reçu, 1914.

ÉCOLES—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1915.

Nombre sur la liste. Garçons.	Filles.	Total.	Présence moyenne.	Degré. I	II	III	IV	V	VI	École.
										ALBERTA.
15	15	30	15	23	7	......	......	......	......	Goodfish-Lake.
11	4	15	10	15	......	......	...	....	.....	[1]Lac-La-Salle.
4	4	8	5	5	2	1	......	......	......	[2]Petit-lac-de-l'Esclave (E. A.)
1	3	4	3	3	1	......	......	......	......	Rivière La-Paix supérieure (Christ Church Mission).
11	12	23	11	11	7	5	......	......	......	Samson.
42	38	80	44	57	17	6	......	......	......	Total, Alberta.
										COLOMBIE-ANGLAISE.
13	9	22	7	15	5	1	1	......	....	Andimaul.
18	32	50	22	33	17	......	......	......	......	Fort-Babine.
29	21	50	14	37	7	2	4	......	.....	Gitwingah.
16	23	39	16	15	17	4	3	...	.....	Glen-Vowell.
16	22	38	19	9	10	11	4	4	..	Hazelton.
5	7	12	10	5	4	2	1	......	.....	Kitsegukla.
6	8	14	8	9	2	3	.....	.....	.....	[1]Kitselas (New Town).
18	23	41	10	24	11	6	......	......	.....	Kispiax.
7	2	9	6	5	2	2	.....	....	.....	[4]Kisgegas.
5	8	13	11	7	1	3	1	1	....	[3]Meanskinisht.
15	15	30	20	18	9	3	...	......	...	Rocher Déboulé.
27	25	52	12	45	5	1	1	.....	....	Bella-Bella.
29	22	51	10	26	18	7	...	.....	..	Bella-Coola.
10	13	23	11	15	5	2	1	......	.....	China-Hat.
9	9	18	12	9	6	3	....	......	......	Hartley-Bay.
34	14	48	16	35	3	5	4	1	.....	Kitamat.
22	13	35	24	28	7	......	.....	......	..	[3]Kitkahtla.
13	15	28	9	20	3	3	1	1	......	Port Essington.
19	....	19	6	18	1	.....	......	...	......	Koksilah.
9	9	18	9	14	2	2	....	......	...	Nanaïmo.
13	12	25	10	20	4	1	....	......	......	Quamichan (C.R.)
7	4	11	5	5	4	1	...	1	......	Songhees.
3	8	11	4	10	1	......	......	......	......	[3]Tsartlip.
17	13	30	12	18	9	3	....	......	.....	Alert-Bay.
9	8	17	7	6	7	4	....	....	.....	Cape-Mudge.
5	9	14	7	9	4	1	....	.....	...	Lytton.
16	6	22	10	11	3	8	....	......	......	Shulus.

ÉTAT DES

ÉTAT des écoles du jour des sauvages (desquelles on

École.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
COLOMBIE ANGLAISE—*Fin*				
Kincolith	Kincolith	Nass	Mlle Alice M. Collison	Egl. d'Angleterre..
Metlakatla	Metlakatla	"	Mlle E. S. Klippert	"
Port-Simpson	A Port-Simpson	"	George H. Hamilton.	Méthodiste
Homahco	Aupe	New-Westminster.	J. J. Maroney (instituteur); Mme J. J. Maroney (matrone)	Cathol. romaine...
Tsawassen	Tsawassen	"	William Chaput	"
Skwah	Skwah	"	W. H. Grimshaw	Aucune dénomin..
[1]Katzie	Katzie	"	J. J. Murphy	Cathol. romaine...
Sliammon	Sliammon	"	Basil Nicholson	"
Similkameen	Similkameen	Okanagan	Mlle Annie M. Easton	Aucune dénomin..
[2]Larkin (publique	A Armstrong	"	Henry Berg	"
Massett	Massett	Reine-Charlotte	Frank Trainor (instit.); Mme F. Trainor (matrone).	Egl. d'Angleterre..
Skidegate	Skidegate	"	J. H. Young	Méthodiste
[3]Tahltan	Tahltan	Stickine	Rév. F. P. Thorman, B.A	Egl. d'Angleterre..
Telegraph-Creek	A Telegraph-Creek	"	William Pake	Aucune dénomin..
Clayoquot (C.R.)	Opitsat	Côte occidentale..	Rév. Jos. Schindler, O.S.B	Cathol. romaine...
[4]Nitinat	Cla-oose	"	John Gibson	Méthodiste
Ucluelet	Stedse	"	H. W. Vander Veen	Presbytérienne....
Wyah	Nitinat	"	George Plumb	Méthodiste
[5]Stuart-Lake	A Stuart-Lake	Stuart-Lake	A. R. Okon Ockoniy (instit.), Mme Ockoniy (matrone)	Cathol. romaine...
Total, Colombie-Anglaise				
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.				
St. Davids Mission	A Fort Simpson	Fort-Simpson	Rév. Geo. W. Bowring	Egl. d'Angleterre.
YUKON.				
[6]Champagne-Landing	A Champagne-Landing	Yukon	Rév. Chas. C. Brett.	Egl. d'Angleterre..
Little-Salmon	A Little-Salmon	"	E. M. Swanson	"
Moosehide	A Moosehide	"	Rév. Benjamin Totty	"
Selkirk	A Selkirk	"	" Arthur C. Field	"
[6]Teslin-Lake	A Teslin-Lake	"	" Chas. C. Brett.	"
Whitehorse	A Whitehorse	"	W. G. Blackwell	"
Total, Yukon				

[1] Nouvelle école, ouverte la première fois le 1er septembre 1914. [2] Écoles des blancs fréquentées par les enfants des sauvages. [3] Fermée durant les trimestres de décembre 1914 et mars 1915. [4] Reçu un seul rapport. [5] Nouvelle école ouverte le 13 avril 1914. [6] Les sauvages vivent à Champagne-Landing durant l'hiver et se transportent à Teslin-Lake pour l'été. L'école est ouverte la moitié de l'année à chaque endroit.

ÉCOLES—*Suite.*

a reçu des rapports) pour l'année terminée le 31 mars 1915.

Nombre sur la liste.			Présence moyenne.	Degré.						École.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										COLOMBIE-ANGLAISE—*Fin.*
28	16	44	16	21	7	13	2	1	.....	Kincolith.
22	24	46	26	22	13	4	2	5	.....	Metlakatla.
58	57	115	33	78	21	12	4	.....	.....	Port-Simpson.
20	16	36	15	20	6	1	4	1	4	Homalco.
11	5	16	9	12	4	.....	.....	.....	.....	Tsawassen.
25	33	58	19	57	1	.....	.....	.....	.....	Skwah.
7	13	20	16	5	12	.	2	.....	1	[1]Katzie.
11	20	31	11	23	3	.....	5	.....	.....	Sliammon.
7	5	12	5	3	4	5	.....	.....	.....	Similkameen.
4	1	5	4	2	3	.....	.....	.....	.....	[2]Larkin (publique).
40	41	81	25	41	24	9	6	1	.....	Massett.
23	26	49	18	28	8	3	8	2	.....	Skidegate.
15	8	23	6	18	3	2	.....	.....	.....	[3]Tahltan.
5	7	12	6	8	3	1	.....	.....	.....	Telegraph Creek.
14	19	33	16	28	5	.....	.....	.....	.....	Clayoquot (C.R.)
10	5	15	6	10	5	.....	.....	.....	.....	[4]Nitinat.
8	16	24	10	11	8	5	.....	.....	.....	Ucluelet.
10	7	17	7	8	9	.....	.....	.....	.....	Wyah.
25	26	51	30	46	5	.....	.....	.....	.....	[5]Stuart-Lake.
733	695	1,428	585	907	311	133	54	18	5	Total, Colombie-Anglaise.
										TERRITOIRES DU NORD-OUEST.
11	14	25	7	11	11	1	2	.....	.....	St-Davids-Mission.
										YUKON.
24	2	26	6	26	.....	.....	.....	.....	.....	[6]Champagne.
21	9	30	5	22	3	5	.....	.....	.....	Little-Salmon.
7	6	13	7	5	6	2	.....	.....	.....	Moosehide.
4	5	9	3	5	4	.....	.....	.....	.....	Selkirk.
24	14	38	9	38	.....	.....	.....	.....	.....	[6]Teslin-Lake.
20	7	27	13	27	.....	.....	.....	.....	.....	Whitehorse.
111	57	168	50	134	24	8	2	.....	.....	Total, Yukon.

ÉTAT DES

ÉTAT des pensionnats des sauvages

École.	Réserve.	Agence.	Principal.	Dénomination.
ONTARIO.				
Albany-Mission	A Fort-Albany, Baie James	Treaté n° 9	Rév. L. Carrière, O. M.I	Catholique rom.
Moose-Fort	A Moose-Fort, Baie James	"	Rév. W. Haythornthwaite	Eglise d'Anglet.
Chapleau	A Chapleau, Ont.	Chapleau	Rév. George Prewer.	"
Fort-William Orphanage	A Fort-William	Port-Arthur	Sœur M. F. Clare	Catholique rom.
Fort-Frances	Sur réserve agence de Fort-Frances	Fort-Frances	Rév. Ph. Vales, O M.I	"
Cecilia-Jeffrey	Est de Shoal-Lake, réserve n° 40	Kenora	Rév. F. T. Dodds.	Presbytérienne
Kenora	Près de Kenora, O.	"	Rév. C. Brouilett, O. M.I	Catholique rom.
Total, Ontario				
MANITOBA.				
Birtle	A Birtle, Man	Birtle	Rév. David Iverach, B.A	Presbytérienne
Fort-Alexander	Sur réserve de Fort-Alexandre	Clandeboye	Rév. Ph. Geelen, O. M.I	Catholique rom.
[1]Pas	Sur Fisher-Island, 6 milles de la ville de Le-Pas	Pas	Rév. L. Laronde	Egl. d'Angleterre.
Pine-Creek	Côté ouest du lac Winnipegosis, avoisinant réserve Pine-Creek	Manitowapah	Rév. G. Léonard, O. M.I	Catholique rom.
Sandy-Bay	Sur rés. Sandy-Bay	"	Rév. O. Chagnon, O. M.I	"
[2]Cross-Lake	A Cross-Lake	Norway-House	Rév. E. Lecoq, O.M.I	"
Norway-House (méth.)	Au village Rossville réserve Norway-House	" "	Rév. J. A. Lousley	Methodiste
Portage-la-Prairie	¼ mille à l'est de Portage-la-Prairie M	Portage-la-Prairie	Rév. W. A Hendry.	Presbytérienne
Total, Manitoba				
SASKATCHEWAN.				
Thunderchild's	Avoisinant réserve Thunderchild, ¼ S.-E. sec. 6, tp. 46, rg 18, O. 3e M.	Battleford	Rév. A. Watelle, O. M.I	Thunderchilds
Cowessess	Sur la réserve Cowessess.	Crooked-Lake	Rév. J. B. Beys, O. M.I	Cowessess
Round-Lake	Sur le côté nord de Round-Lake, sec. 23, tp. 18, r. 3, O. 2nd M.	"	Rév. H. McKay	Round-Lake

[1] Un nouveau pensionnat, ouvert la première fois le 1er octobre 1914.

[2] Un nouveau pensionnat, qui remplace le pensionnat catholique de Norway-House qui a été fermé, et les élèves et l'équipement transférés à Cross-Lake.

ÉCOLES—*Suite.*

au Canada pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1915.

Nombre sur la liste.			Présence moyenne.	Degré.						École.
Garçons.	Filles.	Total.			II	III	IV	V	VI	
										ONTARIO.
11	11	22	22	4	6	12	....	......	....	Albany-Mission.
14	7	21	19	4	4	3	7	3	......	Moose-Fort.
24	18	42	36	29	3	10	....	....	.....	Chapleau.
5	10	15	11	5	6	2	2	.....	.....	Fort-William, orphelinat.
24	41	65	58	29	12	6	11	7	.	Fort-Frances.
26	28	54	39	38	7	....	4	5	...	Cecilia-Jeffrey.
28	31	59	41	16	10	12	15	6	....	Kenora.
132	146	278	226	125	48	45	39	21	......	Total, Ontario.
										MANITOBA.
29	29	58	46	31	6	8	9	4	..	Birtle.
30	41	71	62	13	15	15	14	14	......	Fort-Alexandre.
47	35	82	33	54	17	10	....	1	......	[1]Pas.
29	53	82	75	28	18	13	14	9	....	Pine-Creek.
25	26	51	47	14	13	16	7	1	....	Sandy-Bay.
11	11	22	20	4	11	3	2	2	.	[2]Cross-Lake.
51	41	92	33	57	9	13	9	4	.	Norway-House (méth.)
21	21	42	42	12	9	5	7	9	......	Portage-la-Prairie.
243	257	500	358	213	98	83	62	44	......	Total, Manitoba.
										SASKATCHEWAN.
19	16	35	30	13	3	12	..	4	3	Thunderchild's.
24	22	46	45	12	16	8	10	.....	......	Cowessess.
27	24	41	51	32	13	6	......	.....	......	Round-Lake.

ÉCOLE

ÉTAT des pensionnats des sauvages

École.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
SASKATCHEWAN—*Suite*.				
Duck-Lake	A 3 milles de la rés. Duck-Lake	Duck-Lake	Rév. H. Delmas, O.M.I	Cathol. romaine
File-Hills	Avoisinant la réserve de File-Hill, sec. 32, tp. 22, r. 11, O. 2e m.	File-Hills	W. W. Gibson	Presbytérienne
Onion-Lake (C.R.)	Sur réserve Seekaskootch	Onion-Lake	Rév. E. J. Cunningham	Cathol. romaine
Onion-Lake (E.A.)	Sur Makaoo's réserve	"	Rév. J. R. Matheson	Egl. d'Angleterre.
Crowstand	Près réserve Côté, 3½ milles du village de Kamsack	Pelly	Rév. W. McWhinney	Presbytérienne
Gordons	Sur le côté ouest de la réserve Gordon	Touchwood-Hills	H. W. Atwater	Egl. d'Angleterre.
Muscowekwan's	Avoisinant la réserve Muscowekwan, sec. 14, tp. 27, r. 15, O. 2e m	Touchwood-Hills	Rév. A. A. Dugas, O.M.I	Cathol. romaine
Lac La-Plonge	Nord de la jonction des rivières Castor et La-Plonge	Traté n° 10	Rév. F. Ancel, O.M.I	"
Lac La-Ronge	Sur la rive ouest du lac La-Ronge	"	Archdn. J. A. Mackay	Egl. d'Angleterre.
Total, Saskatchewan				
ALBERTA.				
Blood (E.A.)	De la réser. d. Sang à travers la rivière Belly d. quart. généraux d. l'agence.	Blood	Rév. S. Middleton	Egl. d'Angleterre.
Blood (C.R.)	Sur la réser. d. Sang agence supérieure.	"	Rév. E. Ruaux, O.M.I	Cathol. romaine
Crowfoot	A South-Camp, réserve Pieds-Noirs.	Blackfoot	Rév. L. Levern, O.M.I	"
Old-Sun	A North-Camp, réserve Pieds-Noirs	"	Rév. M. C. Gandier.	Egl. d'Angleterre.
St. Albert	A St-Albert Settlement	Edmonton	Sœur M. A. Leduc.	Cathol. romaine
Ermineskin's	Sur réserve Ermineskin	Hobbema	Rév. P. P. Moulin, O.M.I	"
Piégâne (C.E.)	Sur le Pincher-Creek, 2 milles de la rés. d. Piégânes	Piégâne	W. R. Haynes	Egl. d'Angleterre.
Piégâne (C.R.)	Vers centre de réserve Piégânes	"	Rév. J. Riou, O.M.I.	Cathol. romaine
Blue-Quill	Sur réserve Blue-Quill	Lac La-Selle	Rév. A. Husson, O.M.I	"
Sarcis	Coin sud-est de réserve Sarcis	Sarcis	Archdn. J. W. Tims.	Egl. d'Angleterre.

ÉCOLES—*Suite.*

pour l'année fiscale terminée le 1er mars 1915.

Nombre sur la liste. Garçons.	Filles.	Total.	Présence moyenne.	Degré. I	II	III	IV	V	VI	École.
										SASKATCHEWAN—*Fin.*
56	52	108	103	26	25	19	13	7	18	Duck-Lake.
22	29	51	49	12	6	20	5	3	5	File-Hills.
21	36	57	43	31	12	6	6	2	.....	Onion-Lake (C.R.)
14	13	27	16	12	5	4	4	2	.....	Onion-Lake (E.A.)
23	33	56	42	21	5	14	13	3	......	Crowstand.
20	16	36	33	11	2	12	11	....	......	Gordon.
22	30	52	50	11	11	11	5	6	8	Muscowkwuan.
17	26	43	39	18	9	6	10	....	......	Lac-la-Plonge.
20	34	54	51	26	1	13	10	4	.....	Lac-la-Ronge.
285	331	616	542	225	108	131	87	31	34	Total, Saskatchewan.
										ALBERTA.
37	19	56	50	31	10	9	4	2	.....	Blood (E.A.)
32	26	58	44	23	12	12	11	....	......	Blood (C.R.)
32	15	47	43	13	15	14	5	.....	......	Crowfoot.
17	22	39	34	5	17	8	8	.....	1	Old-Sun.
54	37	91	79	38	16	14	6	10	7	St-Albert.
25	28	53	47	21	11	9	8	4	......	Ermineskin.
17	12	29	27	15	.....	6	8	......	.....	Piégâne (E.A.)
15	13	28	23	19	5	4	...	....	......	Piégâne (C.R.)
24	25	49	46	20	...	6	13	8	2	Blue-Quill.
23	14	37	27	27	6	3	1	.....	......	Sarcis.

ÉTAT DES

ÉTAT des écoles du jour des sauvages au Canada

École.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
ALBERTA—*Fin.*				
Fort-Chipewyan (Holy-Angels)	A Fort-Chipewyan	Fort-Smith	Sœur M. Laverty	Catholiq. romaine.
[1]Petit-lac-de-l'Escl. (E.A.)	Au Petit-lac-de-l'Esclave	Traité n° 8	W. J. Kent	Egl. d'Angleterre.
Petit-lac-de-l'Esclave (St-Bernard)	Sur baie Buffalo, Petit-lac-de-l'Esclave	"	Rév. C. Joussard, O.M.I.	Catholiq. romaine.
Petit-lac-de-l'Esclave (St-Bruno)	Au Petit-lac-de-l'Esclave	"	Rév. C. Batie, O.M.I.	"
Sturgeon-Lake	Sur rive est du lac Sturgeon	"	Rév. Joseph Habey, O.M.I.	"
Vermilion (St-Henri)	A Vermilion sur rivière La-Paix	"	Rév. D. Bocuene, O.M.I	"
Wabiskaw-Lake (E.A.)	A mission Saint-Jean, Wabiskaw-Lake	"	J. P. Morgan	Egl. d'Angleterre.
Wabiskaw-Lake (C.R.)	A mission Saint-Martin, Wabiskaw-Lake	"	Sœur Catherine-Aurélie	Catholiq. romaine.
Whitefish-Lake	A mission Saint-André, Whitefish-Lake	"	Rév. C. D. White	Egl. d'Angleterre.
Total, Alberta	Total, Alberta			
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.				
Fort-Résolution	Au Fort-Résolution, Grand-lac-de-l'Esclave	Fort-Smith	Sœur McQuillan	Catholiq. romaine.
Hay-River	A Hay-River, Grand-lac-de-l'Esclave	"	Rév. Alfred J. Vale	Egl. d'Angleterre.
Providence-Mission (Sacred Heart)	A Fort-Providence sur rivière McKenzie	Fort-Simpson	Sœur McQuirk	Catholiq. romaine.
Total, T.N.-O.				
COLOMBIE-ANGLAISE.				
Kitamat	A Kitamat, sur le chenal Douglas	Bella-Coola	Mlle Ida M. Clarke	Méthodiste
Alert-Bay, refuge des filles	A Alert-Bay, sur réserve d'école industrielle	Kwawkewlth	A. W. Corker	Egl. d'Angleterre.
Yale (All-Hallows)	A Yale, sur rivière Fraser	Lytton	Constance, Sœur supérieure	"
[2]Port-Simpson, refuge des garçons	A Port-Simpson, sur réserve Tsimpshean	Nass	Rév. J. C. Spencer	Méthodiste

[1] Rétablie comme pensionnat du 1er janvier 1915.
[2] Fermée du 31 octobre 1914.

ÉCOLES—*Suite.*

pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1915.

Nombre sur la liste. Garçons.	Filles.	Total.	Présence moyenne.	Degré. I	II	III	IV	V	VI	Ecoles.
										ALBERTA—*Fin.*
8	17	25	22	12	6	2	2	2	1	Fort-Chipewyan (Holy-Angels).
4	4	8	6	5	2	1	......	....	......	[1]Petit-lac-de-l'Esclave (E.A.)
12	6	18	13	6	5	5	2	....	....	Petit-lac-de-l'Esclave (St-Bernard).
23	18	41	30	20	17	3	1	......	.....	Petit-lac-de-l'Esclave (St-Bruno).
15	16	31	27	6	4	11	10	.....	...	Sturgeon-Lake.
4	12	16	14	5	5	3	2	1	..	Vermilion St-Henri).
6	7	13	8	7	3	3	.....	...	......	Wabiskaw-Lake (E.A)
19	15	34	26	11	5	8	10	....	......	Wabiskaw-Lake (C.R.)
8	6	14	8	6	6	1	1	....	....	Whitefish-Lake.
375	312	687	574	290	145	122	92	27	11	Total, Alberta.
										TERRITOIRES DU NORD-OUEST.
22	34	56	51	25	15	4	4	4	4	Fort-Résolution.
18	15	33	23	12	10	8	3	....	.....	Hay-River.
22	29	51	46	25	......	11	5	10	....	Providence-Mission (Sacred-Heart).
62	78	140	125	62	25	23	12	14	4	Total, T. N.-O.
										COLOMBIE-ANGLAISE.
7	27	34	30	13	......	7	4	2	8	Kitamat.
.....	27	27	20	11	8	8	......	......	....	Alert-Bay, refuge des filles.
....	27	27	16	9	3	......	11	1	3	Yale, (All Hallows).
24	.....	24	21	9	5	5	5	.....	....	[2]Port-Simpson, refuge des garçons.

ÉTAT DES

ÉTAT des pensionnats des sauvages au

École.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Dénomination.
COLOMBIE-ANGLAISE—*Fin.*				
Port-Simpson ref. des filles	A Port-Simpson, en dehors des limites de réserve Tsimpshean....	Nass.	Lottie M. Deacon...	Méthodiste... ....
Sechelt................	Sur réserve Sechelt.	New-Westminster.	Sœur Thérésine.	Catholiq. romaine.
Squamish................	Côté nord de Burrard-Inlet, opposé ville de Vancouver..........	" ..	Sœur Mary Amy....	" ..
Ste-Marie......	A St. Mary's Mission, sur la rivière Fraser....	" ..	Rév. T. Rohr O.M.I.	" ..
Ahousaht	A Ahousaht, avoisinant la réserve Maktosis, côte ouest de l'île Vancouver.	Côte occidentale..	John T. Ross.	Presbytérienne....
Alberni.........	2½ milles d'Alberni, avoisinant réserve Shesaht, côte est, île Vancouver....	"	H. B. Currie........	" .....
Total, Col.-Anglaise....	....	....	....	....
YUKON.				
Carcross................	A Carcross.	Yukon......... ..	W. T Townsend....	Egl. d'Angleterre.

ÉCOLES—*Suite.*

Canada pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1915.

Nombre sur la liste.			Présence moyenne.	Degré.						École.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
										COLOMBIE-ANGLAISE—*Suite.*
.....	27	27	22	9	......	3	4	5	6	Port-Simpson, refuge des filles.
19	26	45	42	13	11	10	6	5	......	Sechelt.
25	25	50	50	19	5	15	11	..	..	Squamish.
38	41	79	68	13	17	23	13	4	4	St. Mary's.
18	19	37	34	13	5	4	5	10	......	Ahousaht.
29	28	57	50	23	7	8	7	12	. .	Alberni.
160	247	407	353	132	61	83	71	39	21	Total, Colombie-Anglaise
										YUKON.
17	16	33	30	14	11	4	.....	4	.....	Carcross.

ÉTAT DES

État des écoles industrielles des sauvages au

École.	Situation.	Principal.	Dénomination.
ONTARIO.			
Mohawk Institute	A Brantford	Rév. C. M. Turnell	Aucune dénomination.
Mount Elgin Institute	A Muncey	Rév. S. R. McVetty	Méthodiste
Shingwauk Home	A Sault-Ste-Marie	Rév. B. P. Fuller	Eglise d'Angleterre
Spanish-River	A Spanish	Rév. L. M. Dugas, S.J.	Catholique romaine
Total, Ontario			
MANITOBA.			
Brandon	A Brandon	Rév. T. Ferrier	Méthodiste
Elkhorn	A Elkhorn	A. E. Wilson	Aucune dénomination.
Total, Manitoba			
SASKATCHEWAN.			
*Battleford	A Battleford	Rév. E. Matheson	Eglise d'Angleterre
Qu'Appelle	A Lebret	Rév. J. Hugonard	Catholique romaine
Total, Saskatchewan			
ALBERTA.			
Red-Deer	A Red Deer	Rév. J. F. Woodsworth	Méthodiste
St-Joseph	A Davisburg	Rév. G. Nordman.	Catholique romaine
Total, Alberta			
COLOMBIE-ANGLAISE.			
Kootenay	A St-Eugène, 5 milles de Cranbrook, agence Kootenay	Rév. Sr Justinian.	Catholique rom.
Kamloops	A Kamloops, dans l'agence Kamloops	Rév. Alph. Carrion	"
Lytton	2½ milles de Lytton, agence Lytton	Rév. Leonard Dawson	Eglise d'Angleterre
Coqualeetza	3 milles de Chilliwack, agence New-Westminster	Rév. Geo. H. Raley	Méthodiste
Ile-Kuper	Sur l'île Kuper, agence Cowichan	Rév. W. Lemmens	Catholique romaine
Alert-Bay	A Alert-Bay, agence Kwawkewlth	A. W. Corker	Eglise d'Angleterre
Clayoquot	A Clayoquot-Sound, côte ouest de l'île Vancouver, agence de côte occident.	Rév. Froben Epper	Catholique rom.
Williams-Lake	A Williams-Lake, 4 milles de la réserve de Sugar Cane, agence de Williams-Lake	Rév. Edward Millard, O.M.I.	"
Total, Colombie-Anglaise			

*Fermée le 31 mai 1914. Un nombre d'élèves furent transférés à l'école industrielle d'Elkhorn, et les autres chez eux.

Canada pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1915.

Nombre sur la liste.			Présence moyenne.	Degré.						Métiers enseignés.								Ecole.
Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	Menuisier.	Cordonnier.	Tailleur.	Forgeron.	Boulanger.	Sellier.	Imprimeur.	Peintre.	
																		ONTARIO.
63	74	137	124	13	22	14	21	28	39	2	....	....	....	....	....	....	...	Mohawk Institute.
75	73	148	126	22	21	24	40	23	8	..	....	....	....	....	....	....	...	Mount Elgin Inst.
47	35	82	67	31	14	24	10	3	....	....	....	..	....	..	....	....	....	Shingwauk Home.
96	101	197	166	47	70	39	19	25	....	3	3	....	....	2	..	....	....	Spanish-River.
281	283	564	483	113	127	111	87	79	47	5	3	.	...	2	....	....	....	Total, Ontario.
																		MANITOBA.
54	49	103	92	25	22	16	17	21	2	....	....	....	....	...	...	....	....	Brandon.
59	54	113	90	23	38	22	19	–	11	..	...	....	....	..	....	..	....	Elkhorn.
113	103	216	182	48	60	38	39	21	13	....	....	..	....	....	....	....	...	Total, Manitoba.
																		SASKATCHEWAN.
11	19	30	17	9	9	–	6	6	...	...	...	....	....	....	..	....	....	*Battleford.
114	123	237	214	80	30	54	31	33	9	....	..	....	....	...	....	....	...	Qu'Appelle.
125	142	267	231	89	39	54	37	39	9	....	....	....	....	...	...	....	....	Total, Saskatchewan.
																		ALBERTA.
54	40	94	77	42	22	10	13	–	7	...	....	....	....	....	....	...	..	Red-Deer.
45	22	67	55	13	13	15	10	9	7	...	....	...	....	....	....	....	....	St-Joseph.
99	62	161	132	55	35	25	23	9	14	....	....	....	...	....	...	.	.	Total, Alberta.
																		COLOMBIE-ANGLAISE.
40	40	80	80	20	20	24	15	1	...	40	...	..	..	..	..	....	...	Kootenay.
35	37	72	63	19	9	18	15	8	3	....	...	....	....	....	....	....	...	Kamloops.
57	–	57	49	18	7	15	6	7	4	15	14	....	...	..	...	...	..	Lytton
79	41	120	98	27	24	15	27	12	15	....	....	....	....	6	....	....	...	Coqualeetza.
31	33	64	59	21	9	12	14	8	...	....	2	....	....	..	...	....	....	Ile-Kuper.
–	27	27	20	11	8	8	....	....	....	12	...	....	...	...	..	....	...	Alert-Bay.
36	25	61	56	24	–	15	14	6	2	5	2	....	....	....	..	....	1	Clayoquot.
28	25	53	53	12	4	7	14	9	7	2	..	....	....	....	..	....	...	Williams-Lake.
306	228	534	478	152	81	114	105	51	31	74	18	...	....	....	....	....	....	Total, Colombie-Anglaise.

NOTE.—Aux écoles industrielles on enseigne la culture à tous les garçons; aux filles, la couture, le tricot et les devoirs domestiques en général.

ETAT indiquant le nombre total, par provinces, dans les divers

Province.	Nombre d'écoles.	Dénomination.						Nombre sur la liste.		
		Aucune dénomination.	Catholiq. romaine.	Egl. d'Angleterre.	Méthodiste.	Presbytérienne.	Armée du Salut.	Garçons.	Filles.	Total.
EXTERNATS.										
Nouvelle-Ecosse	14	.....	14	....	......	.....	......	174	145	319
Ile-du-Prince-Edouard	1	......	1	.....	......	.....	....	13	18	31
Nouveau-Brunswick	13	.....	13	......	...	......	......	128	144	272
Québec	28	6	16	4	2	......	......	647	667	1,314
Ontario	80	36	24	12	8	.....	......	1,448	1,316	2,764
Manitoba	41	2	7	23	8	1	......	602	570	1,172
Saskatchewan	22	1	4	12	2	3	......	260	232	492
Alberta	5	......	......	2	3	.....	......	42	38	80
Territoires du Nord-Ouest	1	......	......	1	......	.....	......	11	14	25
Colombie-Anglaise	46	4	11	11	17	1	2	733	695	1,428
Yukon	6	.....	......	6	......	......	......	111	57	168
Total, externats	257	49	90	71	40	5	2	4,169	3,896	8,065
PENSIONNATS.										
Nouvelle-Ecosse	......	.....	....	....	......	....	.....	......	.....	....
Ile-du-Prince-Edouard	......	......	.....	......	......	......	....	.....	.....	......
Nouveau-Brunswick	......	......	......	....	......	....	......	......	.....	.....
Québec	......	......	...	.....	....	...	......	.....	.....	.....
Ontario	7	.....	4	2	......	1	......	132	146	278
Manitoba	8	......	4	1	1	2	.....	243	257	500
Saskatchewan	12	.....	6	3	......	3	......	285	331	616
Alberta	19	.....	12	7	.....	.....	.....	375	312	687
Territoires du Nord-Ouest	3	....	2	1	.....	......	......	62	78	140
Colombie-Anglaise	10	......	3	2	3	2	......	160	247	407
Yukon	1	.....	......	1	......	......	.....	17	16	33
Total, pensionnats	60	......	31	17	4	8	......	1,274	1,387	2,661
ÉCOLES										
Nouvelle-Ecosse	......	.....	.....	...	....	......	......	......	......	.. ..
Ile-du-Prince-Edouard	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Nouveau-Brunswick	......	......	......	......	......	......	......	.....	......	.....
Québec	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Ontario	4	1	1	1	1	......	.. ..	281	283	564
Manitoba	2	1	......	...	1	....	......	113	103	216
Saskatchewan	2	.....	1	1	....	......	....	125	142	267
Alberta	2	....	1	......	1	......	.	99	62	161
Territoires du Nord-Ouest	......	......	....	.	.....	......	......	....	.	.....
Colombie-Anglaise	8	...	5	2	1	....	.....	306	228	534
Yukon	......	..	......	...	...	......	....	......	....	....
Total, écoles industrielles	18	2	8	4	4	..	......	924	818	1,742

genres d'écoles durant l'année fiscale terminée le 31 mars 1915.

Présence moyenne.	Percentage de présence.	Degré. I	II	III	IV	V	VI	Province.
150	47·02	158	65	40	27	18	11	Nouvelle-Ecosse.
17	54·86	15	4	6	5	1	......	Ile-du-Prince-Edouard.
171	62·86	112	77	45	30	7	1	Nouveau-Brunswick.
833	63·39	636	282	196	108	74	18	Québec.
1,364	49·34	1,543	408	419	296	91	7	Ontario.
496	42·32	787	245	89	34	10	7	Manitoba.
280	56·91	321	106	41	21	2	1	Saskatchewan.
44	55·00	57	17	6	......	......	......	Alberta.
7	28·00	11	11	1	2	......	......	Territoires du Nord-Ouest.
585	49·96	907	311	133	54	18	5	Colombie-Anglaise.
50	29·76	134	24	8	2	......	......	Yukon.
3,997	49·56	4,681	1,550	984	579	221	50	Total, externats.

......	......	......	......	......	......	......	......	Nouvelle-Ecosse.
......	......	......	......	......	......	......	......	Ile-du-Prince-Edouard.
......	......	......	......	......	......	......	......	Nouveau-Brunswick.
......	......	......	......	......	......	......	......	Québec.
226	83·09	125	48	45	39	21	......	Ontario.
358	71·60	213	98	83	62	44	......	Manitoba.
542	87·93	225	108	131	87	31	34	Saskatchewan.
574	85·00	290	145	122	92	27	11	Alberta.
125	89·29	62	25	23	12	14	4	Territoires du Nord-Ouest.
353	86·73	132	61	83	71	39	21	Colombie-Anglaise.
30	90·91	14	11	4	......	4	......	Yukon.
2,208	82·98	1,061	496	491	363	180	70	Total, pensionnats.

INDUSTRIELLES.

......	......	......	......	......	......	......	......	Nouvelle-Ecosse.
......	......	......	......	......	......	......	......	Ile-du-Prince-Edouard.
......	......	......	......	......	......	......	......	Nouveau-Brunswick.
......	......	......	......	......	......	......	......	Québec.
483	85·64	113	127	111	87	79	47	Ontario.
182	84·26	48	60	38	36	21	13	Manitoba.
231	82·77	89	39	54	37	39	9	Saskatchewan.
132	81·99	55	35	25	23	9	14	Alberta.
......	......	......	......	......	......	......	......	Territoires du Nord-Ouest.
478	89·51	152	81	114	105	51	31	Colombie-Anglaise.
......	......	......	......	......	......	......	......	Yukon.
1,506	86·45	457	342	342	288	199	114	Total, écoles industrielles.

SOMMAIRE DE

Province.	Genre d'école.			Nombre total d'écoles	Dénomination.						Nombre sur la liste.			Présence moyenne.
	Externat.	Pensionnat.	Industrielle.		Aucune.	Catholique romaine.	Eglise d' Angleterre.	Méthodiste.	Présbytérienne.	Armée du Salut.	Garçons.	Filles.	Total.	
Nouvelle-Ecosse	14	..	...	14	....	14	....	....	....	....	174	145	319	150
Ile-du-Prince-Edouard	1	....	..	1	....	1	....	....	....	....	13	18	31	17
Nouveau-Brunswick	13	...	....	13	....	13	....	....	....	....	128	144	272	171
Québec	28	....	....	28	6	16	4	2	....	....	647	667	1314	833
Ontario	80	7	4	91	37	29	15	9	1	....	1861	1745	3606	2073
Manitoba	41	8	2	51	3	11	24	10	3	....	958	930	1888	1036
Saskatchewan	22	12	12	36	1	11	16	2	6	....	670	705	1375	1053
Alberta	5	19	2	26	....	13	9	4	..	....	516	412	928	750
Territoires du Nord-Ouest	1	3	....	4	....	2	2	....	....	...	73	92	165	132
Colombie-Anglaise	46	10	8	64	4	19	15	21	3	2	1199	1170	2369	1416
Yukon	6	1	....	7	..	...	6	1	....	....	128	73	201	80
Total	257	60	18	335	51	129	91	49	13	2	6,367	6,101	12,468	8,711

* Dans les écoles industrielles on enseigne la culture à tous les garçons et aux filles la couture,

L'ÉTAT DES ÉCOLES.

Percentage de présence.	Degré.						*Métiers enseignés.									Province.
	I	II	III	IV	V	VI	Menuisier.	Cordonnier.	Tailleur.	Forgeron.	Boulanger.	Sellier.	Imprimeur.	Peintre.	Total.	
47·02	158	65	40	27	18	11	..	..	..	.	..	..	..	..	....	Nouvelle-Ecosse.
54·86	15	4	6	5	1	......	..	..	.		..	..	..	..	....	Ile-du-Prince-Edouard.
62·86	112	77	45	30	7	1	..	..	..	..	..	..	..	..	....	Nouveau-Brunswick.
63·39	636	282	196	108	74	18	..	..	..	..	..	..	..	..	....	Québec.
54·48	1781	583	575	422	191	54	5	3	..	..	2	..		..	10	Ontario.
54·87	1048	403	210	132	75	20	..	..	..	..	..	..	..	..	....	Manitoba.
76·58	635	253	226	145	72	44	..	..	..	..	..	..	..	..	...	Saskatchewan.
80·82	402	197	153	115	36	25	..	..	..	..	.	..	..	..	...	Alberta.
80·00	73	36	24	14	14	4	..	..	..	..	..	..	..	.	...	Territoires du Nord-Ouest.
59·77	1191	453	330	230	108	57	74	18	..	..	..	..	..	..	92	Colombie-Anglaise.
39·80	148	35	12	2	4	......	..	..	..	..	.	..	..	..	....	Yukon.
69·87	6,199	2,388	1,817	1,230	600	234	79	21	..	..	2	..	..	..	102	......Total.

le tricot et les devoirs domestiques en général.

LISTE
DES
PENSIONNATS ET DES ÉCOLES INDUSTRIELLES DES SAUVAGES.

Ecole.	Emplacement.	Terrain.	Edifices.	Approvisionnement d'eau.	Protection contre le feu.	Eclairage et chauffage
Institut Mohawk.	Dans le township Brantford, à environ 12 milles de la cité de Brantford. *B. P. Brantford, Ont.*	Il comprend le lot 5 de Nid d'Aigle (10 acres), un octroi de la Couronne, 194 acres, par permis d'occupation et 176 acres, lot de Coulée Mohawk, dans la ville.	Les bâtisses prennent la forme de la lettre H. Elles consistent en un corps principal, où se trouvent les magasins, les refrigérateurs, les salles à dîner des officiers, etc.; l'aile nord et l'aile sud, une salle de récréation pour les garçons, une petite infirmerie, les écuries, la porcherie, deux serres, un atelier de charpentier, une fruiterie à l'épreuve de la gelée, un poulailler et un silo.	A même l'aqueduc de la ville.	L'organisation de la cité contres les incendies, comprenant 4 bornes-fontaines avec boyaux; 2 porte-tuyaux avec des boyaux sur tous les planchers; 4 extincteurs chimiques; 2 douzaines de tubes extincteurs, des haches et des échelles à extension. Il y a auprès un poste de pompiers auquel l'école contribue la somme annuelle de $60.	Les deux ailes occupés par les élèves sont munies de poêles à gaz et à charbon de grandes dimensions. Le corps principal à l'eau chaude pour système de chauffage; la cuisine, la buanderie et la laiterie ont le gaz naturel. L'édifice entièrement éclairé à l'électricité.
Institut Mont-Elgin.	A 15 milles au nord-ouest de St-Thomas, dansle comté de Middlesex, dans le township Caradoc. *B. P. Muncey, Ont.*	225 acres formant partie de la réserve de Chippewa.	Un édifice principal en brique, 4 étages, construit en 1895; une vieille bâtisse, située à cent pieds à l'est comprend la demeure de deux officiers et leurs familles, un hôpital de quatre lits et une laiterie. Les autres bâtisses sont l'atelier du charpentier, un abri à outils, une remise, un poulailler, des écuries, une grange, etc., toutes les fondations sont en brique ou en ciment.	De l'eau de source fournie en abondance par des pompes hydrauliques et tuyaux dans toutes les parties l'édifice.	Deux grands réservoirs installés dans le grenier. Les tuyaux alimentant d'eau 18 boyaux répartis dans tout l'édifice. Il y a dans les principaux passages des extincteurs, des chaudières et des haches.	Trois fournaises à charbon et un système de chauffage à l'eau chaude sont employés dans la bâtisse principale et les salles de classe. Eclairage à l'électricité.
Refuge Shingwauk.	A 12 mille à l'est de la partie commerciale du Sault-Ste-Marie, mais dans les limites de la ville. *B. P. Sault-Ste-Marie, Ont.*	Comprend 93 acres en majeure partie défrichés, savoir les lots 1 et 2 du parc dans le township Tarentaurus.	Un corps principal, comprenant une bâtisse de 185 pieds par 137, et la demeure du directeur ainsi que les bureau de l'institution, etc. A l'est, se trouve une bâtisse à deux étages de 60 pieds par 30,	Un tuyau de 3 pouces sert à y conduire l'eau de la cité.	Possède deux bornes-fontaines, avec un tuyau de 3 pouces relié à la cité, à l'intérieur et à l'extérieur; 2 réservoirs à incendie de la capacité de 1,925 gallons, à l'étage supérieure; on maintient	La bâtisse centrale chauffée à l'eau chaude; les autres chauffées au moyen de poêles. Eclairage au moyen de lampes à pétrole.

			salle d'exercices militaire, cour d'amusements. A l'étage supérieur de la bâtisse est l'école; il y a une chapelle, un hôpital, la résidence du fermier et celle du charpentier, une factorerie et les écuries.		une pression de 50 livres; haches et chaudières à portées.	
Ecole industrielle de la rivière Espagnole.	A 1 mille de la rivière Espagnole, rive nord du lac Supérieur. *B. P. Spanish, Ont.*	De 300 à 400 acres......	Bâtiments des garcons, en planches, fondation en béton, l'un de 90 x 45, à trois étages, l'autre de 106 x 45, à trois étages, en planches. Bâtiments des filles; corps principal en béton plein, 66 x 50, avec ailes de 56 x 36 chacune, à 3 étages.	Approvisionnement d'eau abondant.	....	Chauffés par des fournaises à eau chaude. Eclairage électrique.
Fort- l'Orignal....	Sur l'île de l'Orignal, à 9 milles de l'endroit où la rivière l'Orignal tombe dans l'eau salée. *B. P. Moose-Fort, Baie James, via Cochrane, Ont.*	Un terrain de 10 acres a été loué de la compagnie de la baie d'Hudson. Il produit du foin et des pommes de terre.	Pensionnat à 2 étages, de 40 x 50 pieds; maison du directeur 30 x 30 pieds, cottage servant d'hôpital, atelier du menuisier, chambre de chauffe, étable, hangar. L'externat a 40 x 20 pieds.	On puise à la rivière qui se trouve à 100 verges de l'école toute l'eau nécessaire.	Baquets et barils remplis, constamment sous la main; deux échelles partant du toit.	3 poêles à bois. Eclairage aux lampes à pétrole.
Pensionnat de Chapelau.	Sur le lot 2, section 6, township Chapleau, à un demi-mille de la ville et de l'autre coté du lac. *B. P. Chapleau, Ont.*	160 acres, dont 15 seulement défrichés. Appartenant à l'Etat.	La bâtisse de l'école a 40 x 22 pieds, la maison d'habitation a 52 x 52 pieds, cuisine de 20 x 12 pieds; aussi un hangar, abri de bateaux et poulailler, tous des bâtiments en planches.	L'eau pour la buanderie est prise dans le lac et il y a un puits pour l'eau à boire.	Barils et baquets remplis aussi 2 échelles de sauvetage en fer.	Poêles à bois. Eclairage à l'huile de pétrole.
Orphelinat de Fort-William.	Angle N.-O. des rues Franklin et Arthur, Fort-William. *B. P. Fort-William, Ont.*	Comprend 31 acres et appartient à l'école.	L'école est une bâtisse en brique solide à 3 étages, de 78 pieds par 40, avec une allonge de 33 pieds par 22, avec so s-sol et mansarde. Etable de 28 x 24 pds, magasin de 22 x 14 et un poulailler, tous en planches.	L'eau fournie par la ville et amenée dans le bâtiment par des tuyaux et un réservoir.	Il y a cent pieds de boyaux à chaque étage et communiquant avec l'aqueduc municipal. Echelles de sauvetage en fer, du toit au second étage et du second étage au sol.	Eau chaude. Eclairage électrique.
Pensionnat de Fort-Albany.	Situé sur l'île Albany à l'embouchure de la rivière Albany, à 6 milles de la mer. *B. P. Fort-Albany, Baie James, via Cochrane, Ont.*	Propriété de la Cie de la baie d'Hudson et constitue un cadeau perpétuel.	Edifice principal, étages, 65 x 40 pieds; une grange, atelier de menuisier, buanderie et magasin.	L'eau puisée à la rivière et transportée aux bâtisses dans des seaux.	Deux échelles fixées à chaque bout de la bâtisse représentant la seule protection.	Tout chauffé par fournaises à bois. Eclairage à l'huile de pétrole.

LISTE des pensionnats et des écoles industrielles des sauvages—*Suite.*

Ecole.	Emplacement.	Terrain.	Edifices.	Approvisionnement d'eau.	Protection contre le feu.	Eclairage et chauffage.
Ecole industrielle d'Elkhorn.	A environ un quart de mille de la ville d'Elkhorn, Man. *B.P. Elkhorn, Man.*	Ferme de 320 acres, comprend le quart sud-ouest de la section 4 et le quart sud-est de la section 55, rang 28, township 12.	Comprend une bâtisse centrale, demeure du directeur, buanderie, gymnase, étables diverses, grenier, laiterie et autres bâtiments.	Au moyen d'un puits d'où l'on pompe l'eau avec une machine actionnée par la gazoline dans de grands réservoirs sur la bâtisse centrale.	Une machine McRobie dans le sous-sol avec un réservoir de 80 gallons, ainsi que 2 Babcocks, 5 Stempels et 20 tubes Eclipse.	Chaudière à l'eau chaude chauffée à l'épinette rouge. Eclairage à l'acétylène.
Ecole industrielle de Brandon.	A 3 milles au N.-O. de Brandon. *B.P. Brandon, Man.*	320 acres, la moitié est de la section 28, rang 19, township 10; environ 240 acres situées dans la vallée; aussi 640 acres, étant la section 23 du township 10, rang 19, à l'ouest du méridien principal.	Bâtisse principale lambrissée en briques, de 97 pieds de front, à 3 étages et addition à deux étages en arrière; résidence du directeur et de son aide, glacière, caveaux à légumes (2), grange, étables, porcherie, et autres bâtisses extérieures, nouvel édifice destiné à l'emmagasinage du grain et remise pour instruments aratoires.	De l'eau de source, pompée au moyen d'un moulin à vent dans un grand réservoir placé au-dessus de l'édifice, avec un système de tuyaux communiquant avec toutes les parties de l'institution. En outre un puits d'où l'eau est tirée au moyen de pompe électrique.	Une machine McRobie avec boyaux dans toutes les parties de la bâtisse, ainsi que boyaux du réservoir. Echelles de sauvetage des dortoirs.	Air chaud distribué par trois gros poêles à bois et deux fournaises à charbon, placés dans la bâtisse principale. Eclairage électrique.
Pension de Birtle	Sur le coté nord du goulet de la rivière Queue-d'Oiseaux, dans les limites de la ville de Birtle. *B. P. Birtle, Man.*	Possède 30 acres et loue 30 acres dans 6, 7 et 26, municipalité de Birtle. La ferme-école est située à deux m. de distance sur le q. S.-O. 16, 17, 26, contient 100 acres de terre arable.	Bâtiment principal de 84 x 26 pieds, en pierre. Nouvelle salle de classe et gymnase, 58 x 28 pieds en planches; ancienne maison d'école, 3 étages et sous-sol; grange, 28 x 36 pieds en planches; porcherie, 20 x 14 pieds, en béton; grenier, 10 x 12 pds en planches.	Ecole reliée à la nouvelle installation du C.P.C., à Birtle, pression de 40 liv. par tout l'établissement. On obtient de l'eau dure d'un puits situé à 200 verges de l'école et qui est pompée dans un réservoir au moyen d'une machine à gazoline et de là conduite par des tuyaux à la cuisine.	Possède un corps de pompiers. Quantité de boyaux. Les élèves font l'exercice de sauvetage. Cloches électriques dans toute la bâtisse. Boyaux à tous les étages. Tuyaux et réservoir sur le toit. Echelles de sauvetage à extension.	Deux grandes chaudières sectionnelles Safford dans le bâtiment principal. Eclairage à l'acétylène, fabriqué aux usines de Birtle.
Pension. de Fort-Alexander.	Sur la rive sud de la rivière Winnipeg, à un mille de l'em-	La terre à 8 chaînes de front sur 9 chaînes à angle droit du chemin	Ecole, 100 x 40 pieds, 3 étages et sous-sol; aussi atelier, écurie, grange, remise	Pompe à gazoline tire l'eau de la rivière Winnipeg à vas-	Au troisième étage, 3 réservoirs contenant chacun 600 gallons; remplis par	Chauffé partout à la vapeur. Eclairé au gaz l'édifice princi-

	bouchure. *B. P. Fort-Alexandre, Man.*	d'arpentage. C'est le n° 60.	pour instruments aratoires, chambre de chauffe et porcherie. Une nouvelle buanderie érigée et installée en 1913.	te réservoir à l'étage supérieur.	une machine à gazoline. Echelles de sauvetage à tous les étages.	pal; autres au pétrole.
Pension. de Fort-Frances.	Sur la réserve de l'agence au sud-ouest du lac La-Pluie, *B.P. Fort Frances, Ont.*	63 acres, partie de la réserve.	Bâtisse centrale, 3 étages, 40 x 70 pieds. Bureau du directeur, glacière, atelier, étable et buanderie.	L'eau est pompée du lac par le moyen d'une machine à gazoline, dans 3 réservoirs de 500 gallons chacun.	Deux escaliers de sauv. à chaque bout de l'édifice. Aussi extincteurs, seaux et barils.	Chauffé à la vapeur et éclairé à l'acétylène.
Pensionnat du Pas.	Sur l'île Fisher, dans la rivière Saskatchewan, 6 milles de la ville de Le-Pas. *B.P. Le-Pas, Man.*	Une île, 320 acres d'étendue.	Bâtisse centrale, structure à 3 étages sur fondation en béton, 90 x 85 pieds; grange, porcherie, poulailler et caveau à racines, glacières et cours d'amusements. Bâtisse complète en 1915.	Réservoir à compression de 3,000 gallons et un grand puits à eau douce.	Balcons en avant de la bâtisse où sont installés les poteaux en cuivre et les portes conduisant à l'extérieur des dormitoire et corridor.	Chauffé à la vapeur et éclairé à l'acétylène.
Pensionnat de Cross-Lake.	A Cross-Lake, sur la rive gauche de la rivière Nelson. *B. P. Cross-Lake,* via *Norway House, Man.*	401 acres réservés pour les besoins de l'école.	Bâtisse centrale, 56 x 40 pieds avec aile de 20x30 pds, dortoir pour garçons, 34 x 16 pieds; une école, 20 x 30 pds et cours d'amusements. Cette propriété appartient à la mission catholique romaine. Nouvelle école en cours de construction.	Du lac............	....	Chauffé à la vapeur, éclairage au pétrole.
Pension. du Creek du Pin.	Sur le lac Winnipegosis près de la réserve du Creek du Pin. *B. P. Camperville, Man.*	Section 1, township 35, rang 19, 160 acres à l'ouest du premier méridien, aussi q. sud de la section 34, township 34, rang 20 à l'O. du 1er méridien.	L'école est bâtie en pierre, 115 par 45 pieds, 3 étages. Aussi une étable de 100 x 59 pieds, scierie, atelier de charpentier et de forgeron, glacière et abri à chaloupe.	L'eau est tirée de la rivière au moyen d'un moulin à vent et machine à gazoline.	Deux escaliers en fer communiquant avec les étages. Deux haches à chaque étage. Quelques seaux et des boyaux.	Chauffé à la vapeur, éclairé au gaz acétylène.
Pension. de Baie-du-Sable.	Au centre de la réserve de la Baie-du-Sable, sur la réserve ouest du lac Manitoba. *B.P. Sandy-Bay, Man.*	100 acres, partie de la section 16, township 18, rang 9, données par la tribu de la Baie-du-Sable.	Bâtisse à 3 étages, 70 x 40, sur fondation en pierre, annexe de 20 par 50, contenant une machine à gazoline. Glacière, grange de 30x100, porcherie, poulailler.	2 puits artériens d'eau pompée par machine à gazoline et moulin à vent dans 3 réservoirs d'une capacité de 3,270 gallons.	Deux échelles de sauvetage communiquant avec les dortoirs, à chaque étage des boyaux reliés au réservoir dans la mansarde. Aussi 15 extincteurs.	Chauffé à la vapeur et éclairé au gaz acétylène.
Pensionnat de Norway-House.	Situé à Rossville-Mission, sur la réserve de Norway-House, près le lac Little-Playgreen. *B. P. Norway-House* via *Srlkirk, Man.*	Réclamation nominale sur le terrain, partiellement sur la réserve et partiellement dans le village de Rossville; 2 acres en culture.	Nouvelle bâtisse à 3 étages sur fondation en béton. Bâtisse principale, 90 x 46½, avec annexe, 33 x 32½ pds. Balcon sur tout le devant de la bâtisse principale. Bâtiments sont: étable et caveau à racines.	Obtenu du lac Little-Playgreen au moyen de système hydraulique et conduite aux bains, lavoirs et latrines de chaque étage.	....	Chauffé à la vapeur et éclairage à l'électricité de leur propre installation.

LISTE des pensionnats et des écoles industrielles des sauvages—*Suite.*

Ecole.	Emplacement.	Terrain.	Edifices.	Approvisionnement d'eau.	Protection contre le feu.	Eclairage et chauffage.
Pensionnat de Portage-la Prairie.	2 milles sud-ouest de la cité de Portage-la-Prairie. *B. P. Portage-la-Prairie, Man.*	56 acres.................	Bâtisse principale, en brique sur fondation en pierre, 136 x 64 pds. Grange, 70 x 36 pds et silo. Aussi porcherie, 33 x 26 pds; poulailler, 16 x 32 pds; entrepôt frigorifique, 30 x 24 pds; garage et atelier, 20 x 12 pds. Tous complété en 1915.	Fournie par l'aqueduc de la ville.	Extincteurs dans toute la bâtisse, communications téléphoniques avec le corps de pompiers de la ville. Hydrants sur les terrains.	
Pensionnat Cecilia-Jeffrey.	A l'extrémité ouest du lac Shoal, à 45 milles au sud-ouest de Kenora. *B. P. Kenora, Ont.*	Une péninsule de 210 acres, enregistrée comme D492, district de Kenora, donnée à l'église presbytérienne, par le gouvernement d'Ontario.	Bâtisse principale, 67 x 38, avec une aile de 22 par 30 pieds, en planches, et soubassement en pierre. Aussi une salle de classe, 43 x 28 pieds, la demeure du directeur, de 46 x 24 pieds, une écurie et glacière, poulailler en pierre et magasin combinés.	Bonne eau puisée dans le lac, pompée au moyen d'un moulin à vent dans réservoir de 1,500 gallons dans la mansarde et de là distribuée dans toute la bâtisse.	Boyaux attachés au réservoir de chaque étage, Haches, baquets et échelles toujours à portée. Système de sauvetage aux dortoirs. Extincteurs.	Bâtisse principale chauffée à la vapeur. Eclairage à l'huile de pétrole.
Pensionnat de Kenora.	A 3 milles de la ville de Kenora, sur une éminence commandant une vue du lac. *B. P. Kenora, Ont.*	Il y a 45 acres de terre appartenant à l'église catholique romaine. subdivision 1-8, township Jaffray.	Ecole de 112 x 40 pieds, en charpente, recouverte en briques, sur fondation en pierre; buanderie 46 x 16 pds; atelier de menuisier, 30 x 25 pds; et magasin, 26 x 14 pieds, 2 abris de chaloupe, glac., remise à machines, étable et porcherie.	Du lac des Bois, une machine à gazoline pompe l'eau dans deux réservoirs.	Possède 2 échelles de sauvetage des dortoirs, 20 extincteurs, 6 sceaux et 6 haches.	Chauffé par fournaise à vapeur. Eclairé à l'électricité, fourni par la ville de Kenora.
Ecole industrielle de Qu'Appelle.	Dans la ville de Qu'Appelle, sur l'embranchement de Melville-Régina du chemin de fer G.-T.-P. *B. P. Lebret, Sask.*	Environ 1,300 acres consistant en diverses parties de sections, toutes situées dans le township 21, rg 13, à l'ouest du 2e méridien, dont environ ⅓ est arable. Appartient au département qui l'a enclos.	Bâtisse principale, 120 par 50 pieds; édifice pour les filles, 80 par 50 pieds, et édifice pour les garçons, 80 par 50 pieds. Aussi échoppes de tous genres, étables, magasin et grange.	L'eau potable vient des puits. L'eau p. l'usage domestique et la protection contre le feu est pompée du lac dans 2 réservoirs à air comprimé de 1,500 gals.	Deux boyaux de 50 pieds à ch. étage de la bâtisse principale; celles d. garçons et d. filles communiquent avec d. réservoirs à air comprimé. 2 engins chimiq. McRobie avec boyaux. Avertisseurs électriq.; double système de sauvetage à chacune des 3 bâtisses. Extincteurs, sceaux, etc.	Quatre fournaises Gurney et poêles dans les échoppes. Système d'éclairage au gaz Siche pour les bâtisses de l'école, et éclairage à l'huile pour les ateliers.

Pensionnat de Cowessess.	Au sud du lac Croche, réserve Cowessess, vallée de Qu'Appelle. *B. P. Marieval, via Grayson, Sask.*	Le tarrain comprend 586 acres du ¼ sud-est de la section 3, township 19, rg 5, à l'ouest du 2e mérid., 19 acres; ¼ sud-ouest de la section 3, township 19, rg 5, à l'ouest du 2e méridien, 152 acres; ¼ du nord-est de la section 4, township 19, rg 5, à l'ouest du 2e méridien, 26 acres; ¼ nord-ouest de la section 34, township 18, rg 5, à l'ouest du 2e méridien, 66 acres; sect. 5, tp 19, rg 5, à l'ouest du 2e mér., 323 acres.	Bâtisse principale, 3 étages, 58 par 38 pieds, presbytère, église, atelier de 30 x 20 pieds, étables et bâtiments divers.	L'eau fournie par un puits de sous-sol et est pompée par machine à gazoline dans un grand réservoir et distribué dans le bâtiment par des tuyaux.	Un engin à gazoline et pompe motrice de 100 gals à la minute, reliés à tuyau fixe d'un réservoir au dernier étage, et raccordement à ch. étage; aussi échelles de sauvetage et seaux.	Bâtisse principale chauffée à la vapeur, fournie par une bouilloire de 30 forces. Les autres chauffées par des poêles. Eclairage à l'acétylène.
Pensionnat du lac Rond.	A l'extrémité est du lac Rond, près des réserves du lac Croche, vallée de Qu'Appelle. *B.P. Whitewood, Sask.*	Comprend la moitié sud de la section 23, township 18, rang 3, à l'ouest du 2e méridien et 22 acres du quart nord-est de 14, même township et rang. Propriété de l'église presbytérienne.	Bâtisse principale, y inclus dortoirs, salle à manger, salle d'attente, etc., l'école, grange et étable, grenier et remise à instruments, le tout en planches.	L'eau est amplement fournie du lac et d'un puits.	Appareils de sauvetage à toutes les chambres à coucher; abondant approvisionnement d'eau tenue à portée; quelques extincteurs.	Fournaises à air chaud et poêles, éclairage à l'huile.
Pensionnat de Crowstand.	Près la réser. Côté, à 3½ milles de la ville de Kamsack, sur le ch. de fer C.-N. *B.P. Kamsask, Sask.*	Composé d'une partie de la moitié sud de la section 19, township 29, rg 31, à l'ouest du 1er méridien et d'une partie du ¼ sud-est, sect. 24, town. 29; rg 32, à l'ouest du 1er mérid., 350 acres.	Bâtisse principale, 96 x 38, en charpente, avec 2 ailes de 46 x 16 et 24 x 18 pieds, logis du directeur, grenier, étable et grange neuve, 90 x 30 pieds.	Eau amenée de la rivière Assiniboine et emmagasinée dans des réservoirs dans le soubassement.	Système de réservoirs avec boyaux à chaque étage, seaux et grenades à incendie. Echelles de sauvetage à chaque dortoir.	Trois fournaises et poêles à bois placés dans des bâtisses séparées, éclairage à l'huile.
Pensionnat du Lac-au-Canard.	Situé à ½ mille de la ville du Lac-au-Canard. *B.P. Duck-Lake, Sask.*	550 acres, composées des subdivisions 4 et 3 et la moitié ouest de la subdivision 2 de la section 4, dans le town. 44, rg 2, à l'ouest du 3e mérid. A cela est ajoutée la ½ sec. n.-e. ,de la sec. 33, town. 43, rg 3, à l'ouest du 3e mérid., propriété des Pères Oblats.	Bâtisse principale avec deux ailes, les autres bâtisses comprennent les écuries et grange, 100 x 35 pds, la boulangerie la demeure du fermier, atelier, grenier de 46 x 30 pieds, buanderie de 30 x 30 pieds, laiterie, poulailler et glacière.	Trois puits artésiens distribués dans toute l'école par un réservoir à air comprimé.	Réservoir et pompe foulante, 4 boyaux et 12 extincteurs, seaux et échelles.	Chauffage à vapeur par deux fournaises Gurney, et éclairage à l'acétylène.

LISTE des pensionnats et des écoles industrielles des sauvages—*Suite.*

Ecole.	Emplacement.	Terrain.	Edifices.	Approvisionnement d'eau.	Protection contre le feu.	Eclairage et chauffage
Pensionnat des Buttes-la-Lime.	Près de la réserve des Buttes-la-Lime. *B.P. Bulcarres, Sask.*	La ½ est de la section 32, township 22, rg 11, à l'ouest du 2e méridien et toute la partie de la section 33 située en dehors de la réserve Okanase, en tout 410 acres. L'Etat possède 10 acres et l'église presbytérienne 400 acres.	Bâtisse principale, en brique, 3 étages, 76 x 45 pds; addition pour l'hôpital de 45 x 24 pds; salle de classe sur fond en ciment, deux étables, grenier, deux caveaux à légumes, hangar, le tout en planches. Aussi résidence du directeur, pierre, et cottage à 5 chambres pour l'instructeur.	L'eau provient d'un lac voisin pour l'usage domestique. L'eau à boire vient d'un puits situé près de l'école.	Chaudières, haches, extincteurs, aussi barils toujours remplis d'eau.	Bâtisse principale et salle de classe chauffées à la vapeur; éclairage à l'huile.
Pensionnat de Gordon.	Côté ouest de la réserve de Gordon, à 12 milles des quartiers généraux de l'agence. *B.P. Punnichy, Sask.*	320 acres, comprenant la ½ est, section 4, township 27, à l'ouest du 2e méridien, propriété de l'Etat.	Bâtisse principale, en pierre, de 42 x 48 pieds, servant aux classes; aussi buanderie de 30 x 18 pieds, magasin de 18 x 16 pieds, étables de 42 x 18 pieds, les dépendances sont en billes avec toit en bardeaux.	Un puits à environ 200 vgs de l'école; aussi eau de pluie.	Deux Babcocks, pompe avec boyau, grenades, réservoir, haches, barils aussi des rouleaux de cordes.	Chauffage par poêles à bois, éclairage à l'huile.
Pensionnat de Muscowequan.	A environ 12 milles de l'agence des Buttes-de-Tondre, dans le voisinage de la réserve de Muscowequan. B. *Lestock, Sask.*	Comprend 640 acres, tion 14, township 27, rang 15, à l'ouest du 2e méridien. Propriété des Oblats.	La bâtisse principale, 3 étages, fondation en pierre, avec allonge, 42 x 52 pieds, et rallonge de 17 x 20 pieds. Ecurie en planches de 116 x 36 pieds.	Trois grands réservoirs remplis au moyen d'un moulin à vent et l'eau fournie dans toute la bâtisse. L'eau provient d'un puits.	Cainq Babcocks, extincteurs et haches, boyaux fixés au réservoir dans chaque passage.	Chauffage à la vapeur, éclairage à l'acétylène.
Pensionnat du Lac-la-Plonge.	Au nord du confluent des rivières Castor et La-Plonge. B. *P. Lac-la-Plonge, via Mistawasis, Sask.*	Terrain non encore arpenté, mais on le dit situé sur les limites des townships 71 et 72, rang 2, à l'ouest du 3e méridien.	Bâtisse principale en bois, 3 étages, 100 x 33 pieds; un presbytère à 3 étages, 26 x 36 pds, une buanderie, menuiserie, entrepôt, écurie neuve, 36 x 25 pds, et divers autres bâtiments, aussi scierie et raboteuse.	De la rivière Lac-la-Plonge, au moyen d'un bélier hydraulique.	Deux escaliers extérieurs et six portes ouvrant à l'extérieur.	Chauffage au moyen de la vapeur et éclairage électrique.

Pensionnat du Lac-la-Ronge.	Sur la rive ouest du Lac-la-Ronge, à 1½ mille de l'embouch. de la riv. Grosse-Roche. *B. P. Lac-la-Ronge, via Prince-Albert, Sask.*	Propriété de la mission de l'église d'Angleterre, comprend 80 acres.	Deux bâtisses en bois, 80 x 26 pds, et 30 x 42 pds. Etable, atelier de menuisier, magasin, laiterie, poulailler et d'autres dépendances.	Prise dans le lac....	Deux échelles de sauvetage, l'une de 8 pds de largeur du dortoir des filles, et l'autre de six pds du dortoir des garçons; aussi 18 extincteurs.	Chauffage au moyen de poêles et éclairage à l'huile.
Pensionnat du Lac-aux-Oignons (C.R.).	Sur la réserve de Seekaskootch, à environ 12 milles de Fort-Pitt. *B.P. Lac-aux-Oignons, Sask.*	Environ 20 acres dans la section 5, township 55, rang 27. Partie de la réserve destinée aux fins scolaires et cloturée.	Bâtisse principale, 3 étages, 45 x 33 pds. Deux bâtisses pour le personnel, 38 x 25 pds et 36 x 26 pds, respectivement. Buanderie et boulangerie combinées, de 57 x 20 pds, 2 étables, hangars et latrines.	Provient d'un puits près des bâtisses.	Un puits, échelles, chaudières, haches et barils tenus prêts. Douze appareils à poudre sèche extinctive; aussi exercices contre le feu régulièrement. .	Poêles à bois servent à chauffer les bâtisses; les chambres sont éclairées à l'huile.
Pensionnat du Lac-aux-Oignons (E. d'Ang.)	Au coin nord-est de la réserve de Makaco, à environ 300 vgs au sud-ouest des quartiers généraux de l'agence. *B.P. Lac-aux-Oignons, Sask.*	Environ 30 acres, partie de la réserve.	Bâtisse principale, 3 étages, en bois, 30 x 40 pds, aussi hôpital, 3 étages, 28 x 24 pds; une bâtisse en billes, 16 x 20 pds, la maison de la mission, 60 pds carrés, pour le personnel et autres dépendances.	A même deux puits; approvisionnement abondant.	Extincteurs chimiques dans les différentes chambres; échelles à l'extérieur et une échelle en acier partant du dortoir.	Chauffage au moyen de poêles; éclairage aux lampes à pétrole.
Pensionnat de L'Enfant-du-Tonnerre.	Sur la terre de la mission C.R., à un demi-mille de la station Delmas. *B.P. Delmas, Sask.*	4 acres, partie de la section 6, township 46, rang 18, à l'ouest du 3ième méridien, sous patente.	Ecole en bois sur fondation en pierre, 2½ étages, 36 par 26 pieds, avec allonge à l'extrémité sud, 36 par 28 pieds, à trois étages, buanderie, 28 x 12 pds, entrepôt, étable et poulailler.	Excellent puits près des bâtisses; eau fournie sur chaque plancher; un système d'égout.	Deux échelles de sauvetage, 12 extincteurs à poudre sèche; barils toujours pleins d'eau; quelques chaudières et haches.	Chauffé à l'aide de deux fournaises à air chaud, alimentées au bois, éclairage à l'huile.
Ecole d'insdustrie de Red-Deer.	Sur la rive nord de la rivière Red-Deer, à 5 milles de la ville de Red-Deer. Est situé à 40 milles de la réserve la plus rapprochée. *B. P. Red-Deer, Alta.*	Section de trois quarts, formant partie de la section 14 township 38, rang 28, à l'ouest du quatrième méridien, aussi 14 acres de la section 11 et la demie de chacune des sections 16 et 20, comme terre à foin. En tout 1,140 acres, propriété du ministère.	Bâtisse principale en pierre grise, une bâtisse à trois étages en brique, résidence du principal, trois cottages pour les membres mariés du personnel, étables, grenier, écurie pour les vaches, ateliers et autres dépendances.	Eau de source pompée dans de grands réservoirs d'un puits aux 2 étages principaux par pompe à vapeur, aussi d'un second puits pompée par une pompe à main.	Grands réservoirs et 36 extincteurs à poudre sèche; 2 échelles de sauvetage modernes.	Deux fournaises Smead Dowd et 2 fournaises Pease chauffent les bâtisses principales et le logis du principal. Cottages chauffés par des poêles. Eclairage surtout à l'huile; 7 lampes à gaz de gazoline servent à éclairer la bâtisse des filles.

LISTE des pensionnats et des écoles industrielles des sauvages—*Suite*.

Ecole.	Emplacement.	Terrain.	Edifices.	Approvisionnement d'eau.	Protection contre le feu.	Eclairage et chauffage.
École industrielle de Saint-Joseph.	Situé sur la rivière Haute, à ¾ de mille de son embouchure. La station de chemin de fer la plus rapprochée c'est Dewinton, à 11 milles de distance. *B.P., Davisburg, Alta.*	Il y a 1,870 acres à l'usage de l'école. Comprend la ½ est de la section 22, township 21, rang 28; la moitié du quart sud-ouest de la section 26, township 21, rang 28; 30 acres de la section 15, township 21, rang 28 et 633 acres, section 27, township 21, rang 28, le tout à l'ouest du 4e méridien. Terre à foin comprenant la ½ est de la section 26, township 20, rang 27, et ¾ de la section 36, township 20, rang 27, à l'ouest du 4e méridien. Propriété de l'Etat.	Deux bâtisses principales, une pour les garçons et l'autre pour les filles, et plusieurs constructions accessoires, telles que étables, ateliers, boulangerie, buanderie, nouveau poulailler, remises à voitures, abris pour la houille et glacière.	De la rivière Haute, eau filtrée dans un puits et pompée dans réservoirs.	Bien pourvue d'escaliers et d'appareils de sauvetage. Il y a 2 réservoirs chez les garçons; un chez les filles, chacun à capacité de 1,400 g.; boyaux reliés aux réservoirs à chaque étage; 18 extincteurs, 48 grenades, 40 chaudières, 8 haches et 36 extincteurs.	Les deux bâtisses principales chauffées à la vapeur, chacune ayant son appareil; éclairage à l'acétylène.
Pensionnat des Gens-du-Sang, (E. A.).	Du côté de la rivière du Ventre, opposé à celui où sont les quartiers généraux de l'agence. A 15 milles au sud-est de Macleod. *B.P., Macleod. Alta.*	Comprend 160 acres sur les bords de la rivière du Ventre. Quart nord-ouest de la section 30, township 7, rang 25, à l'ouest du 4e méridien. Propriété du diocèse de Calgary.	Disposé en carré, comprend l'asile des filles de 45 x 75 pieds; l'asile des garçons de 66 x 55 pieds; l'hôpital de 36 x 24 pieds; le gymnase, l'habitation du directeur de 38 x 24 pieds; l'école de 45 x 21 pieds, 21 x 24, des étables, grenier, et dépendances, tous en charpente.	Obtenu de 4 puits par une pompe. Chaque bâtiment est approvisionné séparément.	Sorties en nombre suffisant; quantité d'extincteurs, de haches et de chaudières.	Chauffé à l'air chaud; éclairé à l'huile de pétrole.
Pensionnat des Gens-du-Sang, (C. R.)	Sur la réserve des Gens-du-Sang à 25 milles au sud de Macleod, à 1 mille de l'agence d'en haut. *B.P., Standoff, Alta.*	Comprend 5 acres, partie de la réserve des Gens-du-Sang, aussi 3 acres de terres loués.	Bâtisse principale, 36 x 36 pieds, à 3 étages, avec 2 ailes, 32 x 36 pieds à 2 étages, une cuisine de 20 x 20 pieds à 3 étages, une buanderie, des étable, magasin, poulailler.	L'eau est fournie dans la bâtisse au moyen d'une pompe foulante.	12 extincteurs, 12 grenades, et baquets tenus pleins d'eau, aussi quatre escaliers.	Deux fournaises à air chaud, éclairage à l'huile de pétrole.

Pensionnat de Pied-de-Corbeau.	A ¾ de mille à l'ouest de la station de Cluny, près de la rivière à l'Arc sur la réserve des Pieds-Noirs. *B.P. Cluny, Alta.*	Un quart de la section de la réserve des Pieds-Noirs est réservé pour l'école, ¼ section 32, township 21, rang 21.	Bâtisse principale 36 x 36 pieds, 3 étages. Deux ailes, 2 étages, 36 x 32 pieds. Une grange de 20 pieds et une remise à voitures de 40 x 12 pieds, glacière, caveau à légumes.	L'eau puisée dans un puits et pompée dans la bâtisse au moyen d'une machine à gazoline.	Extincteurs, grenades, chaudières à incendie, haches et bon approvisionnement d'eau.	Chauffé à la vapeur, éclairage à l'huile.
Pensionnat de St-Albert.	A ¼ de mille au nord de la station du C.-N., dans la ville de St-Albert. *B.P., St-Albert, Alta.*	350 acres, propriété des Soeurs de la Charité, section 4, township 54, rang 25. Terre excellente pour la culture.	Bâtisse principale, revêtue de briques à 4 étages, de 100 x 50 pieds, avec étables, boulangerie, atelier pour réparations, hangar à instruments, grange, poulailler et magasins.	Tirée de 2 puits artésiens et pompée dans des réservoirs par une machine à air chaud puis distribué dans la maison par des tuyaux.	De l'eau dans toute la bâtisse. Des galeries et escaliers extérieurs donnent un accès facile; 500 pieds de boyaux et grenades, extincteurs, chaudières et appareils de sauvetage.	Bâtisse principale chauffée par deux fournaises Economy à eau chaude. Poêles placés là où c'est nécessaire. Eclairée au gaz Siche.
Pensionnat de Ermineskin.	Sur la réserve de Ermineskin, à 1 mille de la station Hobbema. *B. P. Hobbema, Alta.*	40 acres enclos; 5 acres en jardin, 5 en cour de récréation et le reste en pâturage.	Bâtisse principale 45 x 50 pieds. Une bâtisse de 25 x 20 pieds pour la chapelle et la cuisine, la bâtisse à l'usage des Soeurs, 40 x 24 pieds, une buanderie de 40 x 24 pieds, contenant un hôpital pour les maladies contagieuses; une nouvelle salle de classe d'un étage, 25 x 22 pieds.	Pompée d'un puits artésien dans les bâtisses. On y a installé un bon système d'égout.	Deux appareils de sauvetage, boyaux, chaudières, grenades et extincteurs à poudre sèche.	Chauffé par une fournaise à vapeur, éclairage à l'huile de pétrole.
Pensionnat de la Blue-Quill.	Sur la route d'Edmonton à 6 milles à l'ouest du Lac-la-Selle, sur la réserve de Blue-Quill. *B. P. Hobbema, Alta.*	25 acres, une partie de la réserve.	Bâtisse en bois, 2½ étages, 90 x 30 pieds, divisée suivant les besoins, les autres bâtisses sont: boulangerie, buanderie, magasin et étables.	Approvisionnée par un puits, et pompée par la gazoline.	Appareil de sauvetage à chaque bout du bâtiment conduisant du toit à la terre, aussi extincteurs.	Poêles à bois, éclairage à l'huile de pétrole.
Pensionnat de Fort-Chipewyan, (Holy-Angels.)	Situé à Fort-Chipewyan. *B.P., Fort-Chipewyan, via Athabaska Landing, Alta.*	Quinze acres de terre à ferme. La récolte se compose de pommes de terre et de navets et autres petits légumes.	Comprend la maison d'école, l'église, le presbytère appartenant à la mission C. R. (Soeurs grises.)	De deux puits et du lac.	Une pompe foulante et boyaux, échelles, chaudières et haches. Trois appareils de sauvetage.	Deux fournaises à air chaud et 7 poêles à bois chauffent les bâtisses. Eclairage à l'huile de pétrole.
Pensionnat du Petit-lac-de-l'Esclave. (A. E.)	A la mission deSt-Pierre, Petit-lac-de-l'Esclave. *B.P. Grouard, Alta.*	90 acres, propriété des missionnaires.	Asile et cuisine combinés pour les filles et une aile est ajoutée à la résidence des garçons. Autres dépendances.	De la rivière Hart. .	Echelles, chaudières et escaliers.	Chauffé par les poêles, éclairage à l'huile de pétrole.
Pensionnat du Petit-lac-de-l'Esclave (St-Bernard.)	A Grouard sur la baie du Bison. Petit-lac-de-l'Esclave. *B.P. Grouard, Alta.*	L'école jouit de 72 acres, la propriété des soeurs de la Providence. Se trouve dans la section 31, township 75.	Corps principal de 72 x 28 pieds, à 3 étages. Maison des garçons de 60 x 25 pds, à 2 étages et une école de 35 x 24 pour les classes seulement. Tous en planches. Buanderie, laiterie, glacière, etc.	D'un puits et du lac au Bison.	4 extincteurs, 6 haches, chaudières, échelles et escaliers extérieurs.	Une fournaise à air chaud chauffe le corps principal, des poêles sont utilisés dans les autres bâtiments, éclairage à l'huile de pétrole.

LISTE des pensionnats et des écoles industrielles des sauvages—*Suite.*

Ecole.	Emplacement.	Terrain.	Edifices.	Approvisionnement d'eau.	Protection contre le feu.	Eclairage et chauffage
Pensionnat du Petit-lac-de-l'Esclave (St-Bruno).	Mission de Saint-Bruno, Petit-lac-de l'Esclave. *B.P.*, *Petit-lac-de-l'Esclave via Grouard, Alta.*	10 acres ont été défrichés	Bâtiment en charpente à 2 étages, 64 x 25 pieds avec une aile de 18 x 30 pieds et une annexe de 50 x 25 pieds.	Du Petit-lac-de-l'Esclave.	34 extincteurs, haches, chaudières, échelles et escaliers extérieurs.	Chauffé par poêles à bois et éclairé par lampes à pétrole.
Pensionnat du Lac-à-l'Esturgeon.	Sur la rive est du Lac-à-l'Esturgeon, au centre de la réserve du Lac-à-l'Esturgeon. *B. P., Colais via Hedtherwood, Alta.*	Environ 160 acres, partie de la réserve dont 30 acres seulement sont cultivés.	Le corps principal est une structure à 3 étages, de 40 par 27 pieds, avec une allonge à 2 étages, de 27 x 20 pieds, et une aile de 20 x 20 pieds à 2 étages. Un deuxième bâtiment de 30 x 25 pieds à 2 étages, contient salle de récréation et classes.	Du lac..............	Approvisionnement d'eau toujours prêt, échelle, haches et chaudières.	Chauffé par quatre poêles à bois; éclairage par des lampes à pétrole.
Pensionnat de Fort-Vermillon.	A Fort-Vermillon, sur le bord sud de la rivière La-Paix, faisant face à la montagneCaribou. *B.P., Fort-Vermillon, via Athabaska-Landing, Alta.*	Environ 80 acres, propriété des Pères Oblats.	Ecole détruite par incendie le 16 mars 1914. Les élèves et le personnel demeurent dans des bâtisses en billes de 30 x 48 pds à 2½ étages, aussi un magasin et une buanderie.	Puits dans l'école, aussi eau de la rivière La-Paix pour la buanderie.	Approvisionnement d'eau et échelles. Galeries et sorties de toutes les parties du bâtiment, ce sont les seules protections contre l'incendie.	Chauffé par poêles; éclairage au pétrole.
Pensionnat de l'église d'Angleterre du lac Wabasca.	Sur le lac Wabasca. *B.P., Wabasca, via Athabaska-Landing, Alta.*	N'a jamais été arpenté ou mesuré. Comprend environ 40 acres et s'étend ¾ de mille du lac. C'est une étroite lisière de terrain située entre les postes de la compagnie de la baie d'Hudson et de Révillon Frères.	Corps principal de 32 x 26 pieds avec cuisine de 24 x 20 pieds à 1½ étage. Eglise de 17 x 22 pieds. Maison de mision à 2 étages de 24 pieds carrés, bâtiment de 28 pieds carrés pour l'hôpital; magasin, étables et atelier.	Puits, aussi eau du lac pour la buanderie.	Echelles et approvisionnement d'eau.	Chauffé par des poêles à bois et éclairé au pétrole et par des bougies.
Pensionnat C. R. du lac Wabasca.	Sur la rive nord du lac Wabasca. *B. P., Wabasca, via Athabaska-Landing, Alta.*	22 acres, dont 7 sont cultivés.	Il y a 4 bâtiments de billots sciés, dont 2 sont de 42 x 32 pieds à 3 étages; il a été ajouté une nouvelle aile de 18 x 24 pieds et une autre en construction de 40 x 27.	Du lac..............	Echelles et chaudières ainsi qu'approvisionnement d'eau.	Chauffé par des poêles à bois et éclairé par des lampes au pétrole et des bougies.

Pensionnat du lac du Poisson-Blanc	Le lac du Poisson-Blanc n'est pas sur une réserve. *B.P., Grouard, Alta.*	Pas arpenté. L'école réclame à peu près 90 acres.	Corps principal en billes de 30 x 25 pieds avec aile de 16 x 18 pieds, un magasin et une petite étable.	Du lac et de barils dans lesquels tombe toute l'eau de pluie.	Echelles, haches et seaux.	Chauffé par des poêles à bois et éclairé au pétrole.
Pensionnat de la Mission de la Providence (Sacré-Coeur).	A Fort-Providence, sur le fleuve Mackenzie. *B.P., Fort-Providence, T. N.-O., via Athabaska-Landing, Alta.*	34 acres en culture, la propriété des Oblats.	Corps principal de 91 x 30 pieds à 3 étages. Les murs sont en billes de bois. Un deuxième bâtiment de 65 x 20 pieds, une buanderie de 22 x 20 pieds, un hôpital de 40 x 20; une étable de 70 x 27 pieds, caveau à légumes et glacières.	Obtenue de la rivière et amenée à l'école par un tramway.	Escaliers extérieurs des dortoirs, échelles et barils remplis d'eau.	Chauffé par des poêles et éclairé par des lampes et des bougies.
Pensionnat de l'église d'Angleterre des Piégânes.	Sur le bord du creek Pincher à 1 mille de Brocket, *B.P., Brocket, Alta.*	140 acres, soit le quart nord-est de la section 12, township 7, rang 29, à l'ouest du 4e méridien. Appartient à l'école.	Corps principal à 2 étages en charpente, fondation en pierre, de 78 x 32 pieds, avec deux ailes de 30 x 40 pds. Aussi église de la mission, hôpital, buanderie, étable, atelier et autres bâtiments nécessaires.	Puits creusé dans la cuisine et pompe.	Il y a 14 tubes à incendie dans les principales chambres.	Chauffé par 2 fournaises à air chaud, des poêles chauffent les classes et les dortoirs, éclairé au pétrole.
Pensionnat catholique romain des Piégânes.	A peu près au milieu de la réserve des Piégânes immédiatement au nord de la rivière du Vieil Homme. *B. P., Brocket, Alta.*	Une partie de la réserve, environ 51 acres, toute clôturée.	Corps principal de 30 x 30 pieds à 3 étages avec deux ailes, aile de l'est de 30 x 26 pieds et aile à l'ouest de 48 x 26 pieds, deux allonges de 16 x 22 pieds, servant de salles de recréation et de dortoirs; aussi une buanderie de 30 x 20 pieds et une étable de 28 x 30 pieds.	Un bon puits près de l'école.	Chaudières remplies d'eau, quelques haches et des extincteurs.	Chauffé par des poêles et éclairé au pétrole.
Vieux Soleil......	Au campement nord, réserve des Pieds-Noirs, à 1¼ mille de Gleichen. *B. P., Gleichen, Alta.*	160 acres, ¼ n.-e. de la sec. 1, township 22, rang 23, à l'ouest du 4e méridien. Partie de la réserve.	Résidence pour les élèves et le personnel, maison d'école, buanderie, remise, écurie, étable, poulailler.	D'un puits dans le soubas. de la buanderie et distr. dans la bâtisse par la pression de l'air du réservoir.	Il y a à chaque étage un boyau avec lance.	Résid. chauffée à la vapeur, maison d'école à l'air chaud, la buanderie par des poêles; éclairé au gaz acétylène.
Pensionnat des Sarcis.	Situé dans l'angle sud-est de la réserve des Sarcis. *B. P., Calgary, Alta.*	A 10 acres de la réserve, clôturé et employé aux fins de l'école et de la mission.	Corps principal de 60 x 40 pds en charpente, fondation en béton, une cuisine, étables, remise à voitures, 40 x 20 pds, et magasin.	Puits d'eau de source.	Barils d'eau, extincteurs à poudre sèche et portes s'ouvrant à l'extérieur.	Chauffé par des poêles à houille et à bois et éclairé au pétrole.
Pensionnat de Fort-Résolution.	Sur la rive sud du Grand-lac-de-l'Esclave. *B.P., Fort-Résolution, T. N.-O.*	Cinq acres, la propriété de la mission catholique romaine.	Bâtiment en charpente à 3 étages, 40 x 30 pieds avec deux ailes de 40 x 20 pds, et une nouv. allonge de 56 x 36 pds, glacières, étable, magasin, etc.	Un bon puits dans le soubassement.	Quatre extincteurs, escaliers à l'extérieur à partir des dortoirs et salles de récréation; chaudières et échelles.	Chauffé par deux fournaises à air chaud, éclairé au pétrole et au moyen de bougies.

LISTE des pensionnats et des écoles industrielles des sauvages—*Suite.*

Ecole.	Emplacement.	Terrain.	Edifices.	Approvisionnement d'eau.	Protection contre le feu.	Eclairage et chauffage.
Pensionnat de la Rivière-au-Foin	A l'embouchure de Rivière-au-Foin, dans le traité n° 8. *B.P., Hay-River, Great-Slave-Lake, T. N.-O.*	Dix acres de terre de la Couronne.	Corps principal à $2\frac{1}{2}$ étages, contient 18 chambres: une maison d'habitation à $2\frac{1}{2}$ étages, 25 x 23, de diverses dépend., aussi un nouvel entrepôt en billes et une église.	De la Rivière-au-Foin.	Barils d'eau, échelles et haches, exercices contre le feu régulièrement.	Dix poêles, brûlant de la pruche, servent à chauffer tous les bâtiments; éclairé avec bougies et à l'huile de pétrole.
Ecole industrielle de l'île de Kuper	Sur la baie Télégraphe, côté sud-ouest de l'île de Kuper, à 5 milles de la station Chemainus. *B. P., Ile Kuper, C.-B.*	Partie de la réserve de l'île Kuper, 70 acres.	Nouvelle école en cours de construction.	Sources pour l'eau à boire et p. les fins de la cuisine. Eau prov. de la baie p. autres usages, eau fournie p. le système du bélier hydraulique.	Extincteurs chimiques, échelles, chaudières et haches; système régulier d'exercices par les élèves.	Chaufferettes et poêles à bois; éclairé au gaz acétylène.
Asile de Coqualeetza.	Sur la rive sud de la rivière Fraser, à 3 milles de Chilliwack. *B. P. Sarcis, C.-B.*	90 acres, comprenant les lots 38 et 297, groupe 2, district de New-Westminster, municipalité de Chilliwack.	Corps, principal, dortoir pour garçons, 60 x 18 pds, résidence du directeur, résidence de l'instructeur, 3 granges, grenier, remise à voitures et diverses dépendances.	Des tuyaux de la Elk Creek Water Co.	Nombreux issus, portes s'ouvrant toutes à l'extérieur; appareils de sauvetage des dortoirs; exercices contre le feu.	Fournaises à air chaud Smead Dowd; éclairé à l'électricité.
Ecole industrielle de Kamloops.	Sur la rive nord de la rivière Thompson-sud, à 2 milles de Kamloops. *B. P., Kamloops, C.-B.*	200 acres appartenant à l'école que les sauvages ont cédés. Une petite partie est cultivée.	Corps, principal, 2 étages, maison des filles, asile des garçons, d'un étage chacun, et diverses dépendances, aussi nouvelle buanderie.	Bonne eau obtenue de la riv. Thomson-sud au moyen d'une pompe et d'un moteur à gazoline.	Nombreux extincteurs chimiques et à poudre sèche; un grand réservoir et pompe; boyau en caout., échelles, chaudières et 3 bornes-fontaines.	Chauffé par de nombreux poêles; éclairage aux bougies et à l'huile de pétrole.
Ecole industrielle de Lytton.	Au nord de Lytton, à 21 milles, sur la rive gauche de la rivière Fraser. *B. P., Lytton, C.-B.*	Comprend 800 acres, propriété de la New-England Co.	Corps principal et diverses dépendances, y compris une scierie. Tous les bâtiments sont en bon état.	D'un creek alimenté par 3 sources.	Deux appareils de sauvetage des dortoirs, haches, chaudières et boyaux.	Chauffé par des fournaises à air chaud; éclairé à l'huile de pétrole.
Ecole industrielle de Kootenay..	Situé à cinq milles au nord-est de Cranbrook. *B.P. Saint-Eugène, C.-B.*	Une aire de 33 acres appartient à l'État; tous les bâtiments y sont construits 276 acres appartiennent aux Sœurs de la Charité.	Corps principal récemment complété, construit en béton; chapelle et salle pour le personnel dans l'aile.	Un nouveau système d'aqueduc de la rivière Sainte-Marie, tuyaux dans les bâtisses.	Extincteurs chimiques, échelles, haches, chaudières, bornes-fontaines à l'extérieur et tuyaux de niveau et boyau à l'intérieur et échelles de sauvetage.	Chauffé à l'eau chaude. L'école à sa propre installation d'éclairage électrique.

Ecole industrielle de la baie Alerte.	Situé à la baie Alerte, à l'extrémité ouest de l'île Cormoran. *B.P. Baie de l'Alerte, C.-B.*	Il y a 410 acres, partie de la réserve de l'école industrielle de la baie Alerte; 5 acres seulement ont été défrichés.	L'école à 60 x 40 pieds, est en charpente, avec une aile de 54 x 18 pieds, et diverses dépendances.	D'un puits.........	Quatre extincteurs, 2 haches, 8 chaudières et un appareil de sauvetage en fer du dortoir d'en haut. Boyau et pompe; exercices contre le feu.	Chauffé par des poêles à bois; éclairé à l'huile de pétrole.
Ecole industrielle de Clayoquot.	Sur le détroit de Clayoquot, côte occidentale de l'île Vancouver. *B.P., Kakawis via Victoria, C-B.*	175 acres fortement boisés, dont le titre est en la possession de l'abbé de l'abbaye de Saint-Benoit.	Corps principal, à $2\frac{1}{2}$ étages avec soubassement de 144 x 52 pieds. Buanderie, hangar à bois, grange, entrepôt, poulailler et un cottage pour l'instructeur.	D'un cours d'eau dans la montagne, aménée par une conduite dans un réservoir de 8,000 gallons.	Dix extincteurs chimiques, seaux, haches, 200 pds de boyaux reliés aux réservoirs. Appareil de sauvetage à l'extérieur et exercices réguliers contre le feu.	Système de chauffage à l'eau chaude; éclairé à l'huile de pétrole.
Ecole industrielle du lac Williams.	A 125 milles d'Ashcroft, dans une vallée le long du creek San José. *B. P. Lac Williams, C.-B.*	Consiste de terres à pâturages et appartient aux Oblats de Marie Immaculée.	Corps principal, asiles des filles et des garcons, et un quatrième bâtiment contenant cuisine et salle à manger; aussi dépendances.	Amenée par des tuyaux d'un lac artificiel, partie du creek de San José.	Moyens ordinaires; pression suffisante pour assurer des moyens de protection; haches, seaux et exercices contre le feu.	Trois fournaises à air chaud McClarey chauffent tous les bâtiments occupés; éclairé au gaz acétylène.
Pensionnat de Sechelt.	En arrière du village sauvage de Sechelt. *B. P., Sechelt, C.-B.*	Appartient à la bande et comprend 4 acres.	Corps principal de 83 x 36 pieds avec aile de 30 x 28 pieds, une buanderie de 65 x 25 pieds avec atelier, aussi une étable et un poulailler de 30 x 22 pieds.	Obtenue d'un creek à 4 milles de distance et est amenée au moyen de tuyaux dans l'école. Approvisionnement médiocre.	Extincteurs, chaudières, échelles et 20 pieds de boyaux.	Des poêles à bois chauffent le bâtiment; éclairé à l'huile de pétrole et à la gazoline.
Mission de Squamish.	Sur la rive nord de l'anse à Burrard, vis-à-vis et à 4 milles de Vancouver. *B.P., Vancouver-nord, C.-B.*	10 acres appartenant aux Sœurs du Saint-Enfant-Jésus; 4 acres seulement ont été défrichés.	Corps principal, un ancien bâtiment récemment amélioré; un cottage pour les fins de l'hôpital et diverses dépendances.	Relié au système de l'aqueduc de Vancouver.	Extincteurs Stempel, chaudières, haches et échelles avec 200 pieds de boyaux. Téléphone à la station des pompiers de la ville.	Chauffé par deux fournaises à air chaud McClarey; éclairée à l'électricité.
Pensionnat de Ste-Marie.	Sur la rive nord de la rivière Fraser à 40 milles à l'est de Vancouver. *B.P., Mission-City, C.-B.*	310 acres environ, propété des Oblats de Marie Immaculée, groupe 3, township 17, de la Mission.	Ecoles des garçons et des filles de 60 x 35 pieds à 3 étages, avec deux ailes. Un grand caveau à légumes et diverses dépendances, aussi buanderie, moulin à scie et église, réservoirs septiques dans les 2 écoles.	Amenée par des tuyaux du creek de Sainte-Marie, à 12 milles de distance. Bonne eau de source.	Un certain nombre d'extincteurs, haches et seaux; abondance de boyaux et bonne pression. Exercices contre le feu fait par les élèves, appareils de sauvetage de chaque dortoir.	Une chaudière à vapeur tubulaire de 70 chevaux chauffe les deux bâtiments de l'école et l'église. Eclairé à l'électricité par appareil dans le bâtiment.
Pensionnat de All-Hallows.	A 1 mille à l'ouest de la station de Yale sur le fleuve Fraser. *B.P., Yale, C.-B.*	Environ 4 acres dans le township de Yale, achetés par des amis avec l'aide du ministère.	Comprend corps principal de 77 x 27 peids et deux allonges, une chapelle de 32 x 21 pieds, maison pour le personnel et dépendances.	L'école possède les drois à l'eau de 2 cours dans la montagne. Système à haute pression qui fournit de l'eau en abondance dans toute l'école.	Trois tuyaux de niveau en arrière de l'école et un en avant. Extincteurs, haches, seaux et escaliers. Les élèves apprennent à faire les exercices contre le feu.	Chauffé par des poêles à houille et à bois et éclairé à l'huile de pétrole et à la gazoline.

LISTE des pensionnats et des écoles industrielles des sauvages—*Fin.*

Ecole.	Emplacement.	Terrain.	Edifices.	Approvisionnement d'eau.	Protection contre le feu.	Eclairage et chauffage.
Refuge des filles de Baie-Alerte.	A Baie-Alerte, *B.P. Baie-Alerte, C.-B.*	2 acres en partie défrichés, forme partie de la réserve de l'école industrielle de Baie-Alerte.	Corps principal de 62 x 68 pds, buanderie de 24 x 16 pieds. Salle pour machine et pompe, abri pour les vaches et poulailler.	D'un puits pompée dans un grand réservoir en béton par une machine à gazoline et distribuée dans l'école par des tuyaux galvanisés.	12 chaudières remplies d'eau, 12 extincteurs, aussi 1 appareil de sauvetage en face du dortoir.	Chauffé à la vapeur et éclairé à l'huile de pétrole.
Refuge des filles de Port-Simpson.	A Port-Simpson, immédiatement en dehors de la réserve Tsimpshean. *B. P., Port-Simpson, C.-B.*,	Partie de la section 4, township 1, rang 5, district de la Côte, appartient à la *Women's Missionary Society.*	Corps principal à 3 étages, avec soubassement; abri à réservoir, poulailler, hangar, séchoir et nouvelle salle de récréation.	D'un cours d'eau dans la montagne, amenée par des tuyaux en bois à un grand réservoir; aussi un puits.	Appareil de sauvatage en fer en face de chaque dortoir. Echelle conduisant au toit, seaux et haches et 6 extincteurs chimiques. Exercices, etc.	Une fournaise et des poêles chauffent les bâtiments. Eclairé à l'huile de pétrole.
Pensionnat d'Ahousaht.	Touche à la réserve Maktosis sur l'île Flores, côte occidentale de l'île Vancouver. *B.P., Ahousaht, C.-B.*	140 acres appartenant à l'église presbytérienne, une petite partie seulement est défrichée.	Corps principal de 68 x 46 pieds à deux étages en charpente, avec de vastes vérandas; aussi une salle de récréation pour les filles, à l'extérieur, de 12 x 30, atelier, grange, hangar à bois et autres dépendances, nouvel abri pour chaloupes et fumoir pour faire sécher le saumon.	Dépend en grande partie de la pluie. Un puits y supplée pour les fins de blanchissage.	Nombre d'extincteurs, échelles à chaque bout du bâtiment. Pompe foulante et boyau, seaux, etc. Les élèves apprennent à faire l'exercice.	Chauffé par une fournaise à air chaud et un poêle lorsqu il fait très froid; éclairé par des lampes à l'huile de pétrole.
Pensionnat d'Alberni.	A 2½ milles d'Alberni sur la rivière Suma et touchant à la réserve Shesaht. *B.P., Alberni, C.-B.*	156 acres, partie du lot 81, district d'Alberni. Propriété de l'église presbytérienne.	Corps principal avec fondation en béton de 38 x 43 pieds à 3 étages avec aile de 32 x 46 pieds à 2 étages, nouvelle salle de classe, en planches, de 24 x 30 pds, nouvel atelier combiné des menuisiers, la buanderie et la boulangerie de 50 x 18 pieds à 2 étages, aussi caveau à légumes, remise et hangar à bois, grange et poulailler.	Une machine à gazoline pompe l'eau de la rivière dans un réservoir et elle est conduite par gravité au bâtiment dans un tuyau de 2 pcs.	Quatre extincteurs Keystone et six Haverhill Eclipse, seaux, etc.; 300 pds de boyaux peuvent être reliés à la machine à gazoline qui pompe l'eau de la rivière.	Le corps principal est chauffé par une fournaise à air chaud, les additions par des poêles. Eclairage à l'huile de pétrole.

Pensionnat de Kitamat.	A Kitamat, sur le chenal Douglas. *B.P., Kitamat, C.-B.*	Environ un acre. Partie de la réserve Kitamat.	La maison, un nouveau bâtiment à 3 étages en charpente de 70 x 40 pieds, salle de récréation de 24 x 30 pieds, remise, caveau à légumes et étables.	Crique dans la montagne, eau amenée par des tuyaux aux bâtiments.	Appareils de sauvetage des dortoirs, 12 extincteurs, chaudières contre le feu, haches et boyaux.	Fournaises à air chaud et poêles chauffent les bâtiments. Eclairé par des lampes à l'huile de pétrole.
Pensionnat de Carcross.	A 2 milles de Carcross., *B.P., Carcross, T.Y.*	160 acres................	Corps principal de 64 x 48 pieds en charpente, à 2 étages; atelier, 20 x 36 pieds, poulailler, 12 x 16 pieds.	D'un puits, l'eau est conduite à travers le bâtiment par une pompe foulante à bras.	Réservoir, tuyau de niveau et boyau sur chaque étage; 2 appareils de sauvetage en fer, 6 extincteurs et seaux.	Chauffé par une chaudière à vapeur à basse pression; éclairé par des lampes à l'huile de pétrole.

ÉTAT DES TERRES DES SAUVAGES.

INDIQUANT le nombre d'acres de terre des sauvages vendus durant l'annéee terminé le 31 mars 1915, le montant total de l'argent réalisé par la vente et la quantité de terrain non vendu à cette date.

ONTARIO.

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendus.	Montant de la vente.	Nombre d'acres non vendus.	Remarques.
		Acres.	$ c.	Acres.	
Albemarle	Bruce	15·00	15 00	245·00	
Eastnor	"			358·00	
Lindsay	"	100·00	50 00	589·00	
St. Edmund	"			226·60	
Bury ... Lot de ville	"	1·67	24 00	303 19	
Hardwicke "	"			1,111·00	
Oliphant "	"			40 00	
Southampton "	"			21·00	
Wiarton "	"			10·20	
Ile sur la côte occidentale de la péninsule Saugeen	"	11·50	30 00	158·50	
White-Cloud	Grey			16·50	
Thessalon	Algoma	147·50	143 07	332·50	
Thessalon ... Lot de ville	"			11·80	
Archibald	"			2,943·00	
Dennis	"			364·00	
Herrich	"			190·00	
Havilland	"			559·50	
Kars	"			6,777 00	
Apaquash ... Lot de ville	"			120·50	
Laird	"	144·00	90 40	4,248·00	
Macdonald	"			2,466·50	
Meredith	"			3,551·85	
Duncan	"			12,606·50	
Kehoe	"			14,337·00	
Fenwick	"			5,393·50	
Cobden	"			370·21	
Pennefather	"			483·00	
Ley	"			929 00	
Fisher ... Lot de ville	"			196.30	
Fisher	"			80.00	
Tilley	"			876.00	
Tupper	"			3,426.00	
Garden-River-Reserve	"	32·30	5,282 00		
Vankoughnet	"	105·00	42 00	4,468·50	
Assignack	Manitoulin			100·00	
Billings	"	15·00	3 00	192 00	
Bidwell	"	102·00	29 00	103·00	
Campbell	"	100·00	22 00	804 00	
Carnarvon	"	543·00	196 25	7,371·00	
Howland	"			645·00	
Sheguiandah	"	378·00	75 85	868·00	
Sheguiandah ... Lot de ville	"	115·59	680 28	74·13	
Manitowaning "	"			15·80	
Tehkummah	"	200·00	50 00	7,165·00	
Sandfield	"	410·00	139 24	3,153.00	
Shaftesbury ... Lot de ville	"	1·00	125 00	8·50	
Tolsmaiville "	"			1,002·00	
Allan	"	378·00	110 60	1,251·00	
Burpee	"	561·00	96 16	4,167·00	
Ile Barrie	"			1,384·00	
Gordon	"	832·00	129 39	904·00	
Gore-Bay ... Lot de ville	"			2·00	
Mills	"	502·00	165 75	2,790·00	
Ile Cockburn	"			18,670.00	
Dawson	"			10,624 00	
Robinson	"	3,500·00	905 00	16,381·00	

ÉTAT des terres des sauvages indiquant le nombre d'acres vendus durant l'année terminée le 31 mars 1915—*Suite.*

ONTARIO—*Fin.*

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendus.	Montant de la vente.	Nombre d'acres non vendus.	Remarques.
		Acres.	$ c.	Acres.	
South-Baymouth.....Lot de ville	"			133·00	
Meldrum............ "	"			78·00	
Cayuga	Haldimand......	10·00	175 00	100·00	
Cayuga...............Lot de ville	"			33·36	
Dunn	"			1,548 50	
Caledonia............Lot de ville	"			50·00	
Shannonville........ "	Hastings			1·45	
Deseronto........ "	"			4·80	
Iles du fleuve Saint-Laurent.....	Prov. d'Ontario...	0·15	31 00	19·48	
Iles de la baie Georgienne......	"	261·00	3,936 00	....	1,250 îles et îlots non vendus.
Réserve nº 13 de French-River...	Parry-Sound...	115·40	2,308 00		
Réserve de Long-Lake..........	Thunder-Bay....	59·21	296 05		
Neebing	"	25·82	10,910 00		
Réserve de Rice-Lake.........	Peterborough.....	·50	25 00		
Pointe Herchimer	"	14·50	1 0		
Réserve Tyendinaga...........	Hastings	5·63	1,062 50		
		8,686·77	27,148 54	147,452·67	

QUÉBEC.

Ouiatchouan	Lac Saint-Jean...			3,917·14	
Dundee	Huntingdon......			4,057·74	
Maniwaki (lot de ville)	Wright	·82	155 00	44·59	
Timiskaming	Timiskaming	345·40	152 57	2,166·84	
Quarante-Arpents	Québec			19·00	
Réserve Caughnawaga	Laprairie	65·33	3,316 50		
		411·55	3,624 07	10,205·31	

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Tobique	ictoria	1,185·00	1,505 50	2,276 00	
Richibouctou ou Big-Cove.......	Kent	5·00	10 00		
		1,190·00	1,515 50	2,276·00	

MANITOBA.

Réserve de Gambler's............	Marquette	336·20	1,176 70	80·00	Partie de lot de ville non vendue.
Le-Pas (lot de ville)		36·69	77,335 00		
Réserve nº 40 Shoal-Lake........		3,355·00	2,565 00		
		3,727·89	81,075 70	80 00	

ÉTAT des terres des sauvages indiquant le nombre d'acres vendus durant l'année terminée le 31 mars 1914—*Fin.*

SASKATCHEWAN.

Ville et township.	Comté de district.	Nombre d'acres vendus.	Montant de la vente.	Nombre d'acres non vendus.	Remarques.
		Acres.	$ c.	Acres.	
Réserve d'Assiniboine..........	Assiniboia	....	....	320·00	
" de Muscowpetung.	"	....	....	352·00	
" de Little-Bone..	Yorkton..........	....	....	2,002·73	
" Côté n° 64.............	"	....	....	11,692·03	
" de Keeseekoonse..	"	....	....	457·00	
" de Key.	"	....	....	845·50	
Kylemore (lot de ville)........	Humboldt........	....	....	21·00	
Lestock "	"	....	....	15·58	
Réserve de Moosomin et Thunderchild......	Saskatch.-ouest....	....	....	757·73	
		....	....	16,463·57	

ALBERTA.

Ville et township.	Comté de district.	Nombre d'acres vendus.	Montant de la vente.	Nombre d'acres non vendus.	Remarques.
Réserves 151 E et 151 F..........	Alberta-nord......	7·00	1 00	....	
Wabamun (lot de ville)..........	"	....	....	66·53	
Réserve de Sharphead.........	"	....	....	685·20	
" de Masson..............	"	....	....	1,920·00	
" de Bobtail.............	"	... .	....	6,767·64	
" de Louis Bull.	"	....	....	1,107·00	
Duffield (lot de ville).........	"	....	....	234·95	
Réserve des Pieds-Noirs.........	Alberta-sud	293·36	7,893 16	64,481·70	
" des Piégânes...........	"	....	....	6,080·00	
" des Sarcis.............	"	....	....	6,650·00	
		300·36	7,884 16	87,993·02	

COLOMBIE-ANGLAISE.

Ville et township.	Comté de district.	Nombre d'acres vendus.	Montant de la vente.	Nombre d'acres non vendus.	Remarques.
Réserve de Hope n° 5......	Yale............ ..	1 00	210 00	....	
Réserve de Wilyimagou n° 25....	Skeena..........	950·00	21,500 00	....	
		951·00	21,710 00	....	

REMARQUES GÉNÉRALES.

Le terrain vendu durant l'année s'élève à 15,267.57 acres, qui rapportèrent $142,968.97. La quantité de terrain remis entre les mains du ministère était approximativement de 264,470 acres. Le principal en circulation, à compte des terres des sauvages vendues, s'élevait à $2,408,253.48, dont une grande partie n'est pas encore due.

COMPTES DE CRÉDIT.

1914-15.

Crédits.	Crédit.	Dépenses.	Crédit non employé.	Excédent du crédit.
ONTARIO ET QUÉBEC.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Secours, soins médicaux et médicaments, Québec	15,400 00	18,818 91	....	3,418 91
" " Ontario	11,975 00	13,393 35	....	1,418 35
Frais judiciaires en général	5,500 00	2,483 62	3,016 38	....
Réparations des chemins et drainages	2,600 00	2,511 71	88 29	....
Dépenses en général	76,395 00	74,505 67	1,889 33	....
	111,870 00	111,713 26	4,994 00	4,837 26
NOUVELLE-ECOSSE.				
Appointements	2,600 00	2,450 00	150 00	....
Secours et grain de semence	9,000 00	8,759 14	240 86	....
Soins médicaux et médicaments	5,000 00	6,843 58	....	1,843 58
Divers et imprévues	2,150 00	3,428 03	....	1,278 03
Réparations aux chemins et fossés	600 00	559 44	40 56	....
Pour pourvoir à l'encouragement de l'agriculture parmi les sauvages des Provinces maritimes	1,000 00	760 96	239 84	....
Construction de salle du conseil, île Chapel	2,500 00	....	2,500 00	....
	22,850 00	22,801 15	3,170 46	3,121 61
NOUVEAU-BRUNSWICK.				
Appointements	1,984 00	1,677 67	306 33	....
Secours et grain de semence	9,000 00	9,090 00	....	90 00
Soins médicaux et médicaments	4,000 00	4,007 21	....	7 21
Divers et imprévues	850 00	944 50	....	94 50
Réparations aux chemins	450 00	334 94	115 06	....
Pour pourvoir à l'encouragement de l'agriculture	1,000 00	374 26	625 74	....
	17,284 00	16,428 58	1,047 13	191 71
ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.				
Appointements	600 00	600 00	....	....
Secours et grain de semence	1,125 00	1,342 51	....	217 51
Soins médicaux et médicaments	850 00	835 80	14 20	....
Divers	1,850 00	979 61	870 39	....
	4,425 00	3,757 92	884 59	217 51
MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA, ETC.				
Instruments aratoires, outils, etc	11,893 00	10,324 19	1,568 81	....
Graines de jardin et champ	23,471 00	17,592 06	5,878 94	....
Bestiaux	9,480 00	9,870 41	....	390 41
Fournitures pour sauvages indigents	162,148 00	152,588 87	9,559 13	....
Soins médicaux, médicaments, hôpitaux, etc	110,042 00	103,337 47	6,704 53	....
Vêtement triennal	4,500 00	3,770 99	729 01	....
Arpentages	15,000 00	12,110 88	2,889 12	....
Sioux	6,466 00	6,547 31	....	81 31
Moulins	1,049 00	171 35	877 65	....
Dépenses en général	302,105 00	329,832 44	....	27,727 44
	646,154 00	646,145 97	28,207 19	28,199 16
Yukon	22,000 00	21,493 54	506 46	....

COMPTES DE CRÉDITS—*Fin.*

1914–15.

Crédits.	Crédit.	Dépenses.	Crédit non employé.	Excédent du crédit.
COLOMBIE-BRITANNIQUE.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Appointements	38,620 00	42,332 58		3,712 58
Secours	22,000 00	26,678 63		4,678 63
Grain, instruments aratoires et culture	4,950 00	4,612 07	337 93	
Hôpitaux, soins médicaux et médicaments	45,200 00	53,279 32		8,079 32
Frais de voyages	16,000 00	26,001 15		10,001 15
Bureau, divers et imprévues	26,586 66	20,624 57	5,962 09	
Arpentages	10,000 00	1,418 20	8,581 80	
Commission des terres de la C.-A.	76,400 00	64,606 26	11,793 74	
Nettoyage des vergers des sauvages	3,500 00	3,687 68		187 68
	243,256 66	243,240 46	26,675 56	26,659 36
Enseignement aux sauvages	984,115 00	984,030 58	84 42	
GÉNÉRAL.				
Appointements des inspecteurs	4,800 00	3,935 00	865 00	
Frais de voyages et services aux écritures	3,700 00	1,435 35	2,264 65	
Paiements aux sauvages pour cession de leurs terrains	50,000 00	31,573 65	18,426 35	
Secours aux indigents dans les districts éloignés	45,000 00	48,420 93		3,420 93
Pour prévenir le développement de la tuberculose	10,000 00	14,770 52		4,770 52
Impressions, papeterie, etc.	8,000 00	7,774 04	225 96	
Secours au fonds de dépôts des sauvages 310 pour la suppression du trafic des liqueurs	6,000 00	6,000 00		
Arpentages, Ontario, Québec et Provinces maritimes.	5,000 00	6,179 39		1,179 39
Pour pourvoir aux dépenses concernant l'épidemie de la petite vérole et autres maladies	20,000 00	25,565 86		5,565 86
Honoraires pour enregist. des naiss., mariages et mortal.	1,500 00	53 00	1,447 00	
	154,000 00	145,707 74	23,228 96	14,936 70

ANNUITÉS, 1914–1915, AUTORISÉ PAR LA LOI.

Crédit.	Dépenses.	Crédit non employé.	Excédent de crédit.
$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
204,560 00	204,297 80	262 20	

FONDS DE DÉPOTS DES SAUVAGES.

Indiquant les opérations qui se rattachent à ce fonds pendant l'exercice terminé le 31 mars 1915.

Service.	Doit.	Avoir.
	$ c.	$ c.
Balance, 31 mars 1914		7,653,029 20
Percep. des vent. de ter.; droits sur bois et la pierre; loyer, amend. et hono.		513,892 76
Intérêt pour l'année terminée le 31 mars 1914		274,694 20
Crédit voté par le parlement pour ajouter à la caisse		18,500 00
Chèques impayés pour 1912-13		80 73
Crédits transférés durant l'année		3,992 48
Débits " " "	11,968 95	
Dépenses durant l'année	714,074 45	
Balance, 31 mars 1915	7,738,145 97	
	8,464,189 37	8,464,189 37

TABLEAU A (1)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1915.

BUREAU CENTRAL—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Division.	Emploi.	Appointements annuels.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Date de la première nomination.
			$		
Hon. Wm J. Roche, M.D.	...	Surintendant général	...	Remplit cette charge conjointement avec celle de ministre de l'Intérieur.	
Duncan C. Scott	...	Sous-surintendant général	5,000	11 oct. 1913	8 oct. 1880
DIVISION DU SECRETAIRE.					
John D. McLean	1 A.	Aide sous-surintendant général et secrétaire du département.	3,550	1er sept. 1908 1er juill. 1897	1er oct. 1876
Samuel Stewart	1 B.	Aide secrétaire	2,800	30 déc. 1898	1er juillet 1879
Henry A. Conroy	"	Inspecteur	2,800	1er sept. 1908	1er avril 1902
Angus S. Williams	"	Commis aux lois	2,600	16 juin 1909	16 juin 1909
Chas. Mc Gibbon	"	Inspecteur	2,300	27 juillet 1912	27 juillet 1912
John McGirr	2 A.	Commis des provisions	2,100	14 oct. 1891	1er " 1883
Henry C. Ross	"	"	2,050	1er août 1906	10 janv. 1883
Robert B. E. Moffat	"	"	1,900	1er avril 1909	7 fév. 1891
Samuel J. Robins	"	Secrét. privé au surint. général	1,700	28 janv. 1913	28 janv. 1913
Alex. F. MacKenzie	"	Secret. du sous-surint. général	1,700	1er avril 1913	13 nov. 1902
Elmer B. Cogswell	2 B.	Commis	950	1er " 1912	1er avril 1912
Helen M. O'Donohue	3 A.	"	1,200	1er juill. 1904	1er juillet 1904
Margaret H. Brennan	"	"	1,200	1er " 1905	1er " 1905
Gertrude A. Gorrell	"	"	1,200	10 mai 1906	10 mai 1906
Beatrice Phelan	"	"	1,050	1er janv. 1912	1er sept. 1908
Eva L. MacRitchie	"	"	1,000	1er avril 1913	1er " 1908
Annie E. Sleeth	3 B.	"	650	1er fév. 1912	1er fév. 1912
Winifred Churchill	"	"	600	15 juin 1912	15 juin 1912
Lilya E. Langdon	"	"	550	1er juillet 1913	1er juillet 1913
Caroline G. McDonald	"	"	550	1er sept. 1913	1er sept. 1913
Benjamin Hayter	...	Emballeur	800	26 juillet 1892	26 juillet 1892
Frederick Munro	...	Messager	800	1er sept. 1908	1er sept. 1908
John Bradley	...	"	800	1er " 1908	1er sept. 1908
DIVISION DE LA COMPTABILITE.					
Frederick H. Paget	1 A.	Comptable	2,900	15 oct. 1913	5 juin 1885
Hiram McKay	1 B.	Sous-comptable	2,300	1er avril 1913	9 juillet 1880
Emile Jean	1 B.	Commis	2,200	1er " 1914	10 nov. 1886
John W. Shore	2 A.	"	1,900	1er " 1909	24 mars 1884
Sidney W. Hobart	"	"	1,900	1er " 1909	12 déc. 1903
Geo. A. Conley	"	"	1,700	1er " 1913	30 janv. 1903
Herbert N. Awrey	"	"	1,650	1er " 1914	21 " 1902
Mary D. Maxwell	2 B.	"	1,600	1er août 1906	31 mai 1890
John H. Fee	"	"	850	18 juin 1913	15 juin 1912
Robert Pringle	3 A.	"	1,200	20 avril 1906	20 avril 1906
Effie K. McLatchie	"	"	1,200	1er août 1906	1er août 1906
Maud M. McIntosh	"	"	1,200	1er juillet 1907	1er juillet 1907
Hugh Michael Graham	"	"	1,200	1er janv. 1908	1er janv. 1908
Ellen I. Findlay	"	"	1,200	29 avril 1908	29 avril 1908
Georgiana C. Caddy	"	"	1,000	1er " 1913	1er sept. 1908
Mary H. Coghlan	"	"	950	28 janv. 1914	28 sept. 1909
Anita B. Bailey	3 B.	"	700	20 juillet 1910	20 juillet 1910
Alice F. Masta	"	"	550	11 déc. 1913	11 déc. 1913
Jessie C. Macfarlane	"	"	650	1er fév. 1912	1er fév. 1912
Ada M. Tench	"	"	550	1er janv. 1914	1er janv. 1914
Joseph M. McAllister	...	Messager	800	1er sept. 1908	1er sept. 1908
Wm. A. Downing	...	"	750	29 mai 1909	29 mai 1909

TABLEAU A (1)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1915.

BUREAU CENTRAL—SERVICE INTÉRIEUR—*Fin.*

Nom.	Division.	Emploi.	Appointements annuels.	Date de la nomination à l'emploi actuel.	Date de la première nomination.
DIVISION DES TERRES ET DES FORÊTS.					
William A. Orr	1 A.	Commis aux terres et aux forêts et registraire des lettres patentes.	$ 2,900	1er fév. 1914	24 nov. 1883
Alfred E. Kemp	2 A.	Aide commis des terres et forêts	2,100	2 août 1902	1er fév. 1884
Geo. L. Chitty	"	Inspecteur des forêts	1,900	1er avril 1909	21 juin 1893
Peter J. O'Connor	"	Commis	1,900	1er " 1909	1er juillet 1901
Helen G. Ogilvy	3 A.	"	1,200	1er juillet 1900	30 juin 1890
Emma S. Martin	"	"	1,200	1er " 1900	11 sept. 1894
Helen G. Russell	"	"	1,050	1er janv. 1912	1er " 1908
ARPENTAGE.					
Samuel Bray	1 B.	Arpenteur en chef	2,800	1er juillet 1905	14 juin 1884
W. Russel White	"	Arpenteur	2.200	1er " 1913	1er avril 1911
Donald Fraser Robertson	"	"	2,200	1er avril 1914	1er sept. 1908
Henry Fabien	2 B.	Dessinateur en chef	1,600	1er sept. 1908	1er sept. 1908
ENREGISTREMENT.					
Geo. M. Matheson	1 B.	Registrateur	2,300	1er avril 1913	21 juin 1888
Chas. A. Cooke	2 B.	Commis	1,300	1er " 1915	1er juillet 1901
Sarah M. O'Gready	3 A.	"	1,200	1er juillet 1901	1er " 1901
Selwyn E. Sangster	"	"	1,200	1er avril 1903	1er avril 1903
Henry Hooper	"	"	1,200	1er août 1906	1er août 1906
Alphonse E. St. Louis	2 B.	"	1,000	20 janv. 1915	29 juin 1912
T. R. L. McInnes	"	"	850	1er " 1914	1er janv. 1914
Gordon Davies	"	"	850	5 " 1914	5 janv. 1914
Arthur S. Bourinot	"	"	800	19 mai 1914	19 mai 1914
Gibson Armstrong	3 B.	"	500	4 juillet 1914	4 juillet 1914
Everett J. Morgan	"	"	500	8 " 1914	8 " 1914
William Seale	......	Messager	800	18 mars 1893	18 mars 1893
ÉCOLES.					
Martin Benson	1 B.	Commis aux écoles	2,200	15 oct. 1913	1er avril 1876
John D. Sutherland	2 A.	Commis	1,800	1er avril 1911	11 janv. 1899
Philip N. L. Phelan	2 B.	"	1,950	5 juillet 1909	5 juillet 1909
Martha J. Back	3 A.	"	1,000	1er avril 1913	1er sept. 1908
Nora E. Darby	"	"	1,000	1er " 1913	29 " 1909
DIVISION DES ARCHITECTES.					
Robert M. Ogilvie	1 B.	Architecte	2,200	1er avril 1914	25 août 1905
R. Guerney Orr	3 A.	" junior	1,200	1er " 1909	1er sept. 1908
Annie Doyle	3 B.	Commis	800	1er sept. 1908	1er " 1908

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1915.

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Bureau.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		ONTARIO.		
		$ c.		
Parker, Chas. C.	Inspecteur	1,900 00	Ottawa	Ontario et Québec.
	Agence du Cap-Croker.			
Duncan, A. J.	Agent des sauvages	600 00	Cap-Croker	Chippewas de Nawash.
Wigle, H., M.D.	Médecin	500 00—Payés par bande	Wiarton	
Sutherby, J. E.	Ag. des terres des sauv.	250 00	"	Chippewas de Nawash et Saugeen.
	Agence de Caradoc.			
Janes, Henry	Agent des sauvages	1,200 00	Delaware	Chippewas, Munsees et Onéidas de la Thames.
Woods, W. H., M.D.	Médecin	260 00	Mt-Brydges	
" " "	"	390 00	"	
	Agence de Chapleau.			
McLeod, Wm.	Agent des sauvages	500 00	Chapleau	Sauvages du traité n° 9.
Sheahan, J. J., M.D.	Médecin	500 00	"	
	Ag. de l'Ile-du-Chrétien.			
Picotte, Chas. J.	Agent des sauvages	600 00	Penetanguishene	Chippewas de l'Ile-du-Chrétien.
McDonald, P. A., M.D.	Médecin	300 00—Payés par bande	"	
	Agence des Chippewas de Georgina et de l'Ile-au-Serpent.			
Bourchier, John R.	Agent des sauvages	400 00	Sutton-Ouest	Chippewas de Georgina et de l'Ile-au-Serpent.
Pringle, W. H., M.D.	Médecin	150 00—Payés par bande	"	

	Agence des Chippewas de Rama.			
Myers, Chas. W.	Agent des sauvages	550 00	Atherley	Chippewas de Rama.
Gilpin, W., M.D.	Médecin	400 00—Payés par bande	Brechin	
	Agence des Chippewas de Sarnia.			
Maxwell, Timothy	Agent des sauvages	600 00 et $50 pour aide cléricale	Sarnia	Chippewas de Sarnia, Aux Sables et Kettle-Point.
Bradley, Thos. P., M.D.	Médecin	450 00—Payés par bande	"	
Patterson, C.A., M.D.	"	250 00 " "	Forest	
Cairns, Mac	Commis	50 00	Sarnia	
	Agence des Chippewas de Saugeen.			
Stout, Thos. A.	Agent des sauvages	700 00	Chippewa-Hill	Chippewas de Saugeen.
Scott, P. J., M.D.	Médecin	400 00—Payés par bande	Southampton	
	Agence du lac Doré.			
Rankins, Patrick	Agent des sauvages	200 00	Ruby	Algonquins du lac Doré.
Reeves, James, M.D.	Médecin	350 00	Eganville	
	Agence de la baie Gore.			
Baxter, Frank W.	Agent des sauvages	800 00	Gore-Bay	Chippewas de l'Ile Cockburn, Sheshegwaning, Obidgewong et baie de l'Ouest.
Baker, Jas. A., M.D.	Médecin	250 00—Payés par bande	"	
Davis, R. W., M.D.	"	600 00 " "	Mindemoya	
	Agence de Manitowaning.			
McLeod, Wm.	Agent des sauvages	1,200 00	Manitowaning	Bande de la rivière du Poisson-Blanc, Sucker-Creek, Pointe-Grondin, lac du Poisson-Blanc, Sheguindah, baie du Sud, Tahgaiwinini, Maganatawan et les parties non cédées de l'île Manitoulin.
Lewis, R. J.	Commis	720 00	"	
Arthur, R. H., M.D.	Médecin	350 00—Payés par bande	Sudbury	
McDonald, P. J., M.D.	"	500 00	Little-Current	
Shaw, R. W., M.D.	"	1,000 00—{ 816 payés par bande / 184 votés	Manitowaning	
McGowan, A.	Constable	300 00—Payés par compte 310.	"	
	Mattawa.			
James, M., M.D.	Médecin	200 00	Mattawa	Mattawa et ses environs.

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1915—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Bureau.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		ONTARIO—*Suite.*		
		$ c.		
	Agence des Mississaguas de Alnwick.			
Coyle, Wm. R.	Agent des sauvages.	425 00	Hastings, R.R. n° 1	Mississaguas de Alnwick.
Brown, H. E., M.D.	Médecin	450 00—Payés par bande	Roseneath	
	Agence des Mississaguas du Crédit.			
Van Loon, W. C.	Agent des sauvages	700 00	Hagersville	Mississaguas du Crédit.
McDonald, R., M.D.	Médecin	350 00—Payés par bande	"	
	Agence des Mississaguas des lacs au Riz et la Vase.			
McCamus, Robert	Agent des sauvages	425 00	Keene	Mississaguas des lacs au Riz et la Vase.
Blakeman, F. W., M.D.	Médecin	5 00 chaque visite, n'excédant pas 50 visites par an	Lakefield	
Amys, C. H., M.D.	"	Comptes rendus	Peterborough	
	Agence des Mississaguas de Scugog.			
Crozier, J. W.	Agent des sauvages	100 00	Scugog, R.R. n° 1	Mississaguas de Scugog.
Berry, J. D., M.D.	Médecin	2 50 par année pour soin de chaq. membre de la bande Payés par bande.	" "	
	Agence des Mohawks de la baie de Quinté.			
Campbell, G. M.	Agent des sauvages	900 00	Deseronto	Mohawks de la baie de Quinté, Tyendinaga.
Moore, John, M.D.	Médecin	350 00	Shannonville	
Vandervoort, S. D., M.D.	"	350 00—Payés par bande	Deseronto	
Creggan, Rev. A. H.	Missionaire (E.A.)	700 00— " "	"	

	Agence des Moravians de la Thames.			
Beattie, Edwin T.	Agent des sauvages	600 00	Highgate	Moravians de la Thames.
McPhail, D. P., M.D.	Médecin	300 00—Payés par bande	"	
	Ojibbewas du lac Supérieur, division de l'Est.			
McNabb, Alex. D.	Agent des sauvages	1,200 00	Sault-Ste-Marie	Garden-River, Batchawana, Michipicoten.
McCaig, A. S., M.D	Médecin	1,000 00—Payés par bande	"	
	Ojibbewas du lac Supérieur, division de l'Ouest.			
Brown, W. R.	Agent des sauvages	1,200 00	Port-Arthur	Lac Long, Pic, Nipigon, Rocher Rouge, Pays Plat, Fort-William.
Gillie, J. C., M.D	Médecin	Comptes rendus	Fort-William	
Crowe, H. S., M.D.	"	480 00 payés par compte 310	Nipigon	
Cameron, Paul	Constable	300 00	Nipigon station	
Smith, W. W	"	Comptes rendus	Schreiber	
Desmoulin, Thos	"	120 00 payés par compte 310	Heron-Band	
Shabb, Alex	"	240 00 payés par bande	Fort William	
Penassie, S.	"	240 00 " "	"	
	Surintendance de Parry-Sound.			
Logan, Alex.	Surintend. des sauvages	1,000 00 et commission de 5 p.c sur ventes de terrain et droits sur bois	Parry-Sound	Ile Parry, Henvey-Inlet, Maganatawan, Shawanaga, Watha.
Biehn, S. B., M.D	Médecin	Comptes rendus	"	
Cartwright, V. S., M.D.	"	"	Gravenhurst	
Limbert, M. H., M.D.	"	"	Parry-Sound	
Oillie, J. A., M.D.	"	"	Byng-Inlet	
Mason, W. R., M.D.	"	"	Parry-Sound	
	Agence des Six Nations.			
Smith, Gordon J	Surintend. des sauvages	2,000 00	Brantford	Six-Nations de la Grande-Rivière.
Hill, H. M	Commis	750 00	"	
Hill, E. Pearl	Sténographe	450 00	"	
Davis, Walter, M.D	Médecin	2,850 00 payés par bande et $300 pour médicaments	Ohsweken	
	Agence de Sturgeon-Falls.			
Cockburn, G. P	Agent des sauvages	1,800 00, $1,000 votés, $800 payés par bande.	Sturgeon-Falls	Nipissing, Dokis, Rivière des Français, Timagami, Matatchewan.
Coulombe, P. O., M.D	Médecin	Compts rendus	"	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1915—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Bureau.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		ONTARIO—*Fin.*		
	Agence de Thessalon.	$ c.		
Hagan, Samuel	Agent des sauvages	600 00 et loyer de bureau	Thessalon	Thessalon, Rivière Mississagi, Rivière-au-Serpent, Rivière-aux-Espagnols.
Sproule, W. B., M.D	Médecin	225 00 payés par bande	"	
Robb, J. M., M.D	"	400 00 " "	Blind-River	
Flaherty, T. J., M.D	"	250 00	Massey	
	Traité n° 9.			
McLean, W. J	Payeur	1,800 00	Winnipeg, Man	Sauvages du traité n° 9.
	Agence de l'Ile Walpole.			
McCallum, T. A	Agent des sauvages	700 00	Ile Walpole	Chippewas et Pottawattamies de l'île Walpole.
Cathcart, J. P. S., M.D	Médecin	600 00 payés par bande	"	" " "
		QUÉBEC.		
	Agence de Bécancour.			
Hebert, Denis	Agent des sauvages	200 00	Bécancour	Abénakis de Bécancour.
	Agence de Bersimis.			
Bossé, Jos. F. X., M.D	Agent des sauvages	700 00	Bersimis	Bersimis et Escoumains.
" "	Médecin	1,000 00 et $250 pour médicaments.	"	
Lepage, A	Constable	600 00 payés par compte 310	"	
	Agence de Cacouna.			
LeBel, Narcisse	Agent des sauvages	250 00 et commission de 5 p.c.	Cacouna	Amalecites de Viger.
Leprohon, E. S., M.D	Médecin	Comptes rendus	"	
Kane, J., M.D	"	" "	"	

	Agence de Caughnawaga.			
Brosseau, J. M.	Agent des sauvages	900 00	St-Constant	Iroquois de Caughnawaga.
Gras, rév. C. J.	Mission (C.R.)	100 00 payés par bande	Caughnawaga	
Two Axe, Martin	Constable	480 00 " " compte 310	"	
Patton, A. O., M.D.	Médecin	Comptes rendus	"	
	Escoumains.			
Bussieres, J. C. L., M.D.	Médecin	150 00	Bergeronnes	Sauvages de Escoumains.
	Agence de Lorette.			
Bastien, A. O	Agent des sauvages	600 00	Jeune Lorette	Hurons de Lorette.
Allard, Ernest, M.D	Médecin	100 00	Baie St-Paul	
Boucher, Alex., M.D.	"	600 00	Lorette	
Giroux, rév. J. C.	Mission (C.R.)	600 00 payés par bande	"	
Verret, J. E., M.D.	Médecin	Comptes rendus	Lorette sauvage	
	Agence de Maniwaki.			
Gauthier, E. S.	Agent des sauvages	600 00 et $50 pour loyer de bureau.	Maniwaki	Algonquins, rivière Désert.
Mulligan, E. A., M D.	Médecin	350 00 payés par bande	"	
Leroux, J. B.	Constable	50 00 " " compte 310	"	
	Agence de Maria.			
Morin, rév. J. D.	Agent des sauvages	200 00	Grande Cascapédia	Micmacs de Maria.
Boileau, Jos., M. D	Médecin	300 00	New-Richmond-ouest	
	Agence de Gaspé.			
Kavanagh, A. J.	Sous-agent des sauvages	10 % com. sur achats suppl. p sauvages	Gaspé	Micmacs de Gaspé.
McCartney, F. W., M. D.	Médecin	80 00—Votés par le parlement	"	
	Agence de Mingan.			
Doyle, Frank	Agent des sauvages	300 00	Pointe aux Esquimaux	Mingan et rivière Chaloupe.
McDuff, S., M. D.	Médecin	200 00	" "	
	Agence de Timiskaming-nord.			
Renaud, Jos.	Agent des sauvages	600 00	Timiskaming-nord	Lac Timiskaming et Abitibi.
Beauséjour, A., M. D.	Médecin	Comptes rendus	" "	
	Agence d'Oka.			
Bertrand, Chas. F.	Agent des sauvages	450 00	Oka	Lac des Deux-Montagnes.
Page, Jos., M. D.	Médecin	200 00	St-Benoit	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1915.

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		QUÊBEC—Fin.		
	Agence de Pierreville.	$ c.		
Niquet, Henri	Agent des sauvages	400 00	Pierreville	Abénakis de St-François.
Gélinas, P., M. D.	Médecin	Comptes rendus	"	
Rév. De Gonzague, Jos	Mission (C.R.)	500 00—Payés par bande	"	
Wawanolet, Elie	Constable	25 00 " " "	"	
	Agence de Pointe-Bleue.			
Tessier, Armand	Agent des sauvages	700 00—Com. 5% sur vente de ter.	Pointe-Bleue	Pointe-Bleue, lac Mistassini, groupe Kiskisink, Ste-Anne.
Claveau, E. A., M. D.	Médecin	200 00	Chicoutimi	
Constantin, Jules, M. D.	"	500 00	Pointe-Bleue	
	Agence de Ristigouche.			
Pitre, Jérémie	Agent des sauvages	600 00	Ristigouche	Micmacs de Ristigouche.
Martin, A., M. D.	Médecin	Comptes rendus	Campbellton, N.-B.	
Savoie, William	Constable	660 00—Payés par compte 310	"	
	Agence de Sept-Iles.			
MacDougall, Chas. A., M. D.	Agent des sauvages	300 00	Sept-Iles	Sept-Iles et Moisie.
" " "	Médecin	450 00		
Blouin, P. C.	Constable	360 00—Payés par compte 310	St-Jean, Isle d'Orléans	
Gamache, Jos	"	60 00 " " "	Sept-Iles	
Levesque, W.	"	60 00 " " "	"	
	Agence de St-Augustin.			
Hare, H. Mather, M.D.	Agent des sauvages	Sans salaire	Harrington-Harbour	Sanit-Augustin à Natashquan, y compris Romaine et Saint-Augustin.
" "	Médecin	200 00		
Vigneault, P.*	Constable	300 00—Payés par compte 310	Natashquan	
	Agence de St-Régis.			
Taillon, Francis E.	Agent des sauvages	450 00	St-Régis	Iroquois de Saint-Régis.
Bourget, Rév. P.	Missionnaire (C.R.)	125 00 et 25 00 pour combustible.—Payés par bande	"	

* Démissionné le 21 mai 1915.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Ryan, rév. J	Surint. des écoles d. sauv.	400 00	St-Marys	
	Division du Nord-Est.			
Hutchinson, Geo. A	Sous-surint. des sauvages	800 00	Richibucto	Rivière-à-l'Anguille, Bathurst, Eglise-Brûlée, Terre-à-l'Anguille, Rive Rouge. Grande-Anse, Ile-du-Sauvage, Bouctouche.
Coleman, H. H., M.D.	Médecin	200 00	Moncton	
Desmond, F. J., M.D.	"	300 00	Newcastle	
Ferguson, A. C., M.D.	"	50 00	Dalhousie	
Girvan. Robt., M.D	"	300 00	Rexton	
King, Wallace G., M.D.	"	40 00	Buctouche	
Léger, J. A., M.D	"	200 00	Shediac	
Michaud, J. N., M.D.	"	150 00	Bathurst	
McKenzie, J.D., M.D.	"	200 00	Loggieville	
Arnold, R. D., M.D.	"	150 00	Dorchester	
Barlow, Louis	Constable	25 00—payés par compte 310	Buctouche	
Augustine, S.	"	25 00—Votés	Rexton	
Narvie, Wm	"	20 00—Payés par bande	Dalhousie	
Paul, Daniel	"	50 00—24 00 votés 26 00 payés par compte 310	Terre-à-l'Anguille	
*Metalick, Joseph	"	50 00—Votés	Eglise-Brûlée	
Tenes, Jos	"	25 00—Payés par bande	Rive-Rouge	
	Division du Nord.			
Waite, S. P	Agent des sauvages	350 00	Andover	Edmundston et Tobique.
Guy, J. A., M.D	Médecin	Comptes rendus	Edmundston	
Peat, G. B	"	400 00	Andover	
Rév. Ryan, F. C	Missionnaire (C.R.)	350 00	Tobique	
Ellis, Jos	Constable	180 00 payés par compte 310	Andover	
	Division du Sud.			
Smith, N. J	Agent des sauvages	450 00 et 50 00 pour loyer de bur.	Fredericton	St-Mary's, Oromocto, Kingsclear et Woodstock.
Mullin, B. M., M.D	Médecin	175 00	St-Mary's-Ferry	
Patterson, F. P., M.D	"	Comptes rendus	Westfield	
Sprague, T. F., M.D	"	150 00	Woodstock	
Case, Mayes, M.D	"	Comptes rendus	St-Jean	
Caswell, J. A., M.D	"	"	Upper-Gagetown	
McDonald, M. H., M.D.	"	"	Hampstead	
Gilchrist, John B., M.D	"	200 00	Norton	
Robertson, S. W., M.D	"	150 00	Keswick-Ridge	
Plummer, Wm., M.D.	"	150 00	Sheffield	
Brook, S.	Constable	180 00 payés par compte 310	St. Mary's	
Sabatis, John	"	96 00 " "	Oromocto	

* Démissionné le 26 mai 1915.

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1915—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Bureau.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		NOUVELLE-ÉCOSSE.		
		$ c.		
Boyd, A. J.	Insp. des agenc. des sauv.	1,800 00	Riv. Bourgeois (Cannes).	Comtés de Guysboro, Picton, Antigonish, Inverness, Richmond, Victoria et Cap-Breton.
Foster, W. G.	" " "	1,800 00	Halifax.	Comtés de Shelburne, Yarmouth, Digby, Annapolis, Queens, Lunenburg, Kings, Hants, Halifax, Colchester et Cumberland.
	Comté d'Annapolis.			
Hoyt, Geo.	Agent des sauvages.	100 00	Lequille.	Liverpool-Road, Fairy-Lake.
Morton, L. M., M.D.	Médecin	50 00	Middleton	
Withers, Russell, M.D.	"	50 00	Annapolis	
	Comtés d'Antigonish et de Guysboro.			
Cameron, John	Agent des sauvages	200 00	Heatherton	
McKinnon, W. F., M.D.	Médecin	250 00	Antigonish	
Buckley, C. E., M.D.	"	Comptes rendus	Guysboro	
McGarry, P. A., M.D.	"	"	Canso	
Prosper, Jas	Constable	2 00 par jour.	Heatherton	
	Comté du Cap-Breton.			
McDonald, rév. A. R.	Agent des sauvages	150 00	Ile Christmas	Eskasoni.
Sparrow, C. J., M.D.	"	100 00	Sydney	Sydney, Cariboo Marsh, Sydney-Nord.
" " "	Médecin	350 00	"	
Julian, Joseph	Constable	80 00 payés par compte 310.	"	
	Comté de Colchester.			
Smith, Robert H.	Agent des sauvages	100 00	Truro	Millbrook.
Kent, H. V., M.D.	Médecin	150 00	"	
	Comté de Cumberlnd.			
Johnson, J. A.	Agent des sauvages	100 00	Parrsboro	Franklin-Manor.

	Comté de Digby.			
Harris, Rupert A.	Agent des sauvages	150 00	Bear-River	Bear-River.
Archibald, C. C., M.D.,	Médecin	250 00	"	
Hallett, E. O., M. D.	"	100 00	Weymouth	
Rice, F.E., M. D.	"	Comptes rendus	Sandy-Cove	
	Comté d'Halifax.			
Chisholm, Daniel	Agent des sauvages	200 00	Dutch-Village	Grand-Lake. Sambro, rivière Ingram, lac Castor, lac Ship-Harbour, lac Ministre.
Gourlay, J. M., M. D.	Médecin	Comptes rendus	Sheet-Harbour	
Kennedy, G. B., M. D	"	200 00	Elmsdale	
Morton, A. McD., M. D.	"	Comptes rendus	Bedford	
Smith, M. A. B., M. D.	"	350 00	Dartmouth	
	Comté de Hants.			
Wallace. Alonzo	Agent des sauvages	100 00	Shubénacadie	Indian-Brook.
Stephens, Jos	"	100 00	Windsor	Windsor et environs.
Culton, A. M.D.	Médecin	150 00	Shubénacadie	
Morris, C. H., M.D.	"	75 00	Windsor	
	Comté d'Inverness.			
McPherson, rév. D.	Agent des sauvages	100 00	Glendale	Whycocomagh et Malagawatch.
MacAuley, J. A., M.D,	Médecin	100 00	Malagawatch	
McDonald, H. N., M.D.	"	275 00	Whycocomagh	
	Comté de Kings.			
Beckwith, C. E.	Agent des sauvages	200 00	Steam-Mills	Cambridge, Horton.
Moore, W. B., M. D.	Médecin	200 00	Kentville	
McNally, Geo., M.D.	"	200 00	Berwick	
	Comté de Pictou.			
McLeod, rév. J. D.	Agent des sauvages	100 00	New-Glasgow	Fisher-Grant, Chapel-Island.
Keith, Sylvanus, M.D.	Médecin	200 00	Pictou	
	Comté de Lunenburg.			
Freeman, N. P.	Agent des sauvages	200 00	Bridgewater	New-Germany, Penall, Gold-River, New-Ross, Port-Medway River.
Cole, W. H., M.D	Médecin	50 00	New-Germany	
Hebb, A. M., M.D	"	50 00	Chester	
Marshall, C. S., M.D.,	"	60 00	Bridgewater	
Cochrane, W. N., M.D	Pour travaux imprévus	Comptes rendus	Mahone	
Barnhill, H. B., M.D.	" "	"	Petite-Rivière	
DeBrisay, Thos., M.D	" "	"	Lunenburg	
McDonald, W. H., M.D.	" "	"	Riverport	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1915—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Bureau.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
NOUVELLE-ECOSSE—*Fin.*				
		$ c.		
	Comté de Queens.			
Harlow, Chas	Agent des sauvages	100 00	Caledonia	Chat Sauvage et lac Ponhook.
Ford, T. R., M.D.	Médecin	100 00	Liverpool	
McLeod, A. C., M.D.	"	Comptes rendus	Caledonia	
Smith, Freeman, M.D.	"	"	Mill-Village	
	Comté de Richmond.			
McDonald, Rev. R. L.	Agent des sauvages	200 00	St-Pierre	Chapel-Island.
McDonald, J. A., M.D., Sr.	Médecin	300 00	"	
	Comté de Shelburne.			
Hipson, John	Agent des sauvages	50 00	Shelburne	Rivière au Sable, Shelburne-River, Clyde-River et Barrington.
Densmore, J. D., M.D	Médecin	Comptes rendus	Port-Clyde	
Fuller, L. O., M.D	"	"	Shelburne	
	Comté de Victoria.			
Campbell, John E.	Agent des sauvages	150 00	Baddeck	Middle-River.
Grant, Hector A., M.D.	Médecin	325 00	Whycocomah	
	Comté de Yarmouth.			
Whalen, Wm. H.	Agent des sauvages	50 00	Yarmouth	Yarmouth.
Farish, G. W. T., M.D	Médecin	Comptes rendus	"	
Bethune, Roderick, M.D.	"	"	"	
Lebbutte, F. A., M D.	"	"	Port-Maitland	

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.

McDonald, Rev. J. A	Surint. des sauvages	400 00	Grande-Rivière lot 14	Lennox-Island, réserve Morell.
Arsenault, J. O	Ass. "	200 00	Higgins-Road	
Stewart, J. A., M.D	Médecin	450 00	Tyne-Valley	
Conroy, P., M.D	"	Comptes rendus	Charlottetown	
Toombs, J. G., M.D	"	"	Mount-Stewart	
McDonald, P. J., M.D	"	"	Morel	
Gillis, E. G., M.D	"	50 00	Kensington	
Ledwell, R. J. M.D	"	Comptes rendus	Charlottetown	

MANITOBA.

Grain, O. I., M.D	Inspecteur médical pour Manitoba, Saskatchewan et Alberta	3,500 00	Winnipeg	
Grain, Dorothy	Commis	600 00	"	
	Bureau de Winnipeg.			
Campbell, Glen	Inspecteur en chef des agences des sauvages	3,000 00	"	
Swinford, Sydney	Insp. d'ag. des sauvag. des comptes pour l'Alberta et la Saskatchewan	2,400 00	"	
McKenna, J. A. J	Insp. des écoles cath. rom.	2,600 00	"	
Richardson, H	Commis	1,500 00	"	
Betournay, G. A	"	1,400 00	"	
Campbell, Mary G	"	720 00	"	
Fewtrell, E. L	Gardien	180 00	"	
	Inspectorat du lac Manitoba.			
Jackson, S. J	Inspecteur	2,200 00	Stonewall	
	Agence de Birtle.			
Wheatley, G. H	Agent des sauvages	1,200 00	Birtle	Sioux, Queue-d'Oiseau, n° 57; Keeseekoweenins, n° 61; Waywayseecappo, n° 62; Joueur n° 63; de la rivière Qui-Roule, n° 67; lac Eau-Claire, n° 61A.
Dickinson, S. M	Commis	900 00	"	
Wheeler, R. H., M.D	Médecin	800 00	"	
Evans, J. W., M.D	"	Comptes rendus	Rossburn	
Collins, A.B	"	"	Strachclair	
Cormack, M	Garde-malade	900 00	Birtle	
Bell, Thos	Constable	2 50 p. j. pay. par compte 310	"	
*Foote, F. C	Gard. d'attel. de l'agence.	180 00	"	
Montagne, A. W., M.D	Médecin	Comptes rendus	Minnedosa	

* Démissionné 30 avril 1915.

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1915—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		MANITOBA—*Suite.*		
		$ c.		
	Ecole de Brandon.			
Templeton, C. P., M.D.	Médecin	480 00	Brandon	
	Ecole de Elkhorn.			
Goodwin, R., M.D	Médecin	350 00	Elkhorn	
	Agence de Griswold.			
McDonald, Jas.	Agent des sauvages	1,200 00	Griswold	Rivière du Chêne nº 58, lac du Chêne nº 59.
McDonald, M.	Commis	300 00	"	
Blanchard, D., M.D	Médecin	Comptes rendus	"	
St. John, Fred., M.D.	"	"	Virden	
Blacksmith, Tom	Constable	60 00 payés par compte 310	Griswold	
Wakapa, Chaska	"	60 00 " " "		
Antoine, J, H.	"	60 00 " " "	Griswold	
Zepherin, Sioux.	Interprète	480 00	"	
	Agence de Le-Pas.			
Taylor, W. R	Agent des sauvages	1,200 00	Le-Pas	Chemawawin, lac de l'Orignal, Le-Pas, lac Plat, Terre Rouge et Cumberland.
Taylor, Ruth	Commis	600 00	"	
Orok, R. D., M.D.	Médecin	1,000 00	"	
†Hourie, A.	Interprète	600 00	"	
Jenner, Mabel	Garde-malade	600 00	"	

† Démissionné le 21 avril 1915.

	Agence de Portage-la-Prairie et Manitowapah.			
Logan, Robert	Agent des sauvages	1,200 00	Portage-la-Prairie	Rivière du Roseau, Rapides de Roseau, Longue-Plaine, lac-du-Cygne, Jardins des sauvages, Portage-la-Prairie, Sioux, Baie-des-Sables, lac Manitoba, lacs Flux et Reflux, St-Martin, Fairford, Petite Saskatchewan, rivières Crane de la Poule-d'Eau, Creek-au-Pin et rivière Plate.
Colbert, F	Commis	1,000 00	"	
Hassard, H. J., M.D	Médecin	700 00	"	
Houston, D. B., M.D	"	Comptes rendus	Dominion-City	
Medd, A. E., M.D	"	500 00	Winnipegosis	
Wallace, D., M.D	"	60 00	Swan-Lakes	
Mott, W. A., M.D	"	Comptes rendus	Rathwell	
Rice, Oscar, M.D	"	" "	Minitonas	
Prevost, J. M. E., M.D	"	" "	Ashern	
Campbell, M	Fermier	720 00	Indian-Springs	
Scott, J. C	"	400 00	Dominion-City	
Ross, Peter	Constable	60 00	Portage-la-Prairie	
Hampson, J	Fermier	600 00	" "	
Jackson, T	Gardien	60 00	" "	
	INSPECTORAT DU LAC DES BOIS.			
Semmens, rév. J	Inspecteur des agences des sauvages	2,200 00	Winnipeg	
	Agence de Fort-Frances.			
Wright, J. P	Agent des sauvages	1,400 00	Fort-Frances, Ont	Bandes Hungry-Hall 1 et 2, Long-Sault 1 et 2, Rapides Manitou 1 et 2, Petites Fourchettes, réserv. Terres Sauvages, Couchiching, Strangecoming, Niacatchewenin, Nickickousemenecaming, rivière, Seine, lac La-Croix et lac à l'Eturgeon.
Moore, R., M.D	Médecin	450 00	" "	
Bethune, F. H., M.D	"	Comptes rendus	Emo	
Charlton, R. M., M.D	"	"	Rainy-River	
Lyons, J. H	Interprète	650 00	Fort-Frances, Ont	
Jourdain, P	Constable	120 00 payés par compte 310	" "	
	Agence de Kenora et Savanne.			
McKenzie, R. S	Agent des sauvages	1,400 00	Kenora, Ont	Dalles, Portage-du-Rat, lac Plat, Angle Nord-Ouest, baie Buffalo, Grosse-Ile, Assabaska, baie poisson Blanc, Islington, lac de l'Aigle, Wabigoon, lac des Mille-Lacs, lac Seul, Wabuskang, Grassy-Narrows.
Ferguson, A. D., M.D	Médecin	1,000 00	"	
Hansen, Hans	Constable	780 00 payés par compte 310	"	
	INSPECTORAT DU LAC WINNIPEG.			
Runn, Jonh R	Inspecteur des agences des sauvages	2,200 00	Winnipeg	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1915—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		MANITOBA—*Fin.*		
	Agence de Clandeboye.	$ c.		
Colcleugh, F. W. R.	Agent des sauvages	1,200 00	Selkirk	Rivière Tête-Cassée, Fort-Alexander, rivière Noire et rivière du Trou-d'Eau.
Latulippe, H. O	Commis	1,100 00	"	
Steep, J. R., M. D	Médecin	900 00	Winnipeg	
Kennedy, V. W	Constable	900 00 payés par compte 310.	Selkirk	
	Agence de Fisher-River.			
Carter, Thos. H.	Agent des sauvages	1,200 00	P.B. The-Halfway	Riv. Veine-de-Sang, riv. du Pêcheur, riv. Jackhead, riv. Berens, riv. du Peuplier, Grands-Rapides, Péguis, Petits-Grands-Rapides, Pekangekum et lac au Chevreuil.
White, W. N.	Cultivateur	840 00	"	
Palsson, J. F., M. D.	Médecin	Comptes rendus	Arborg	
	Agence Norway-House.			
Stewart, J. G.	Agent des sauvages	1,100 00	Norway-House	Norway-House, Cross-Lake, Nelson-House, Split-Lake, Oxford-House, lac des Dieux, Island Lake.
Norquay, A., M. D.	Médecin	1,500 00	Transcona	
Settee, Alfred	Interprète	660 00	Norway-House	
		SASKATCHEWAN.		
	INSPECTORAT DE SASKATCHEWAN-NORD.			
Chisholm, W. J.	Inspecteur des agences des sauvages	2,000 00	Prince-Albert	

	Agence de Battleford.			
Rowland, J. A	Agent des sauvages	1,200 00	Battleford	Faisant-Rouge, Sweet-Grass, Poundmaker, Petit-Pin, Stony, Moosomin, Enfant-du-Tonnerre, Kopwayawakenum.
Capstick, H	Commis	900 00	"	
Macadam, S. T., M. D	Médecin	1,000 00	"	
Boudreault, P. J	Cultivateur	600 00	"	
Pink, H	"	600 00	"	
Suffern, A	"	600 00	"	
Taylor, W	"	600 00	"	
Pruden, H	"	600 00	"	
Ballendine, J. W	"	480 00	"	
White, R. G	Ingénienr	600 00	"	
Taggart, John	Charretier et interprète	480 00	"	
Chastellaine, A	Surveillant	240 00	"	
	Agence de Carlton.			
Milligan, Silas	Agent des sauvages	1,300 00	Mistawasis	Sturgeon-Lake, Mistawasis, Petaquakey's, Ahtahkakoop's, Kenemotayoo's, Wm. Charles, Wahpaton.
Rogers, C. W	Commis	900 00	"	
Doxsee, Grace	Sténographe	540 00	"	
Duncan, J. D., M. D	Médecin	900 00 avec logis et rations	"	
McKeen Isaac	Cultivateur	600 00	Alingly	
DuBos, Fred	"	480 00	Mistawasis	
Settee, J. R	Surveillant	60 00	Montreal-Lake via Prince Albert	
Isbister, Geo	Cultivateur	600 00	Starblanket	
Dreaver, John	Interprète	480 00	Mistawasis	
Terrell, E	Journalier	480 00	Shellbrook	
	Ag. du Lac-aux-Canards.			
Schmidt, Chas. P	Agent des sauvages	1,300 00	Lac-aux-Canards	Une-Flèche, Okemassis, Beardy's John Smiths, James Smith's, Lac-aux-Noix, Kinistino.
Campbell, A. J	Commis	900 00	"	
Urton, M. E	Sténographe	600 00	"	
MacRitchie, A. E., M D	Médecin	500 00	"	
Giles, G. M., M.D	"	300 00	Birch-Hills	
Ainley, L. F., M.D	"	Comptes rendus	Wadena	
Baker, M. D., M.D	"	300 00	Melfort	
Stewart, W. A., M.D	"	480 00	Kinistino	
Hamilton, P. J	Fermier	800 00	Perigord	
Kennedy, W	"	600 00	Lac-aux-Canards	
Marion, L	"	300 00	"	
Rothwell, W. F	"	660 00	Fort-à-la-Corne	
Moggev, Wm	"	480 00	Chagoness	
*McCloy, John	Constable	780 00 payés par compte 310	Kinistino	
Robertson, W. E	Fermier	600 00	Chagoness	
Gentleman, P. H	Surveillant	200 00	Puckahn	
Lepine, M	Fermier	720 00	Lac-aux-Canards	
‖Laviolette, M	Interprète	420 00	"	

*Démissionné le 31 mai 1915. ‖ Démissionné le 30 avril 1915.

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1915—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes et réserves dans l'agence.
		SASKATCHEWAN—*Suite.*		
	Agence de Moose-Woods Sioux.	$ c.		
Eagle, C. R.	Surveillant	120 00	Nutana	Moose-Woods.
Stewart, P. D., M.D.	Médecin	Comptes rendus		
	Ag. du Lac-aux-Oignons.			
Sibbald, Wm.	Agent des sauvages	1,300 00	Lac-aux-Oignons	Lac-aux-Oignons, Frog-Lake, Keeheewins', Inland-Lake, Chipewyan.
Turner, Lang	Commis	940 00	"	
Matheson, Mme J. R., M.D.	Médecin	300 00	"	
Hill, J. S., M.D.	"	Comptes rendus	"	
Martineau, A	Fermier	600 00	"	
Dresser, F. J	"	540 00	"	
Bangs, J	Interprète	540 00	"	
Pratt, R.	Sous-interprète	480 00	"	
Taylor, Jos.	Meunier	660 00	"	
	INSPECTORAT DE SASKATCHEWAN-SUD.			
Graham, W. M.	Agences des inspecteurs des sauvages	2,400 00	Balcarres	
	Agence d'Assiniboine.			
Donnelly, Thos. E.	Agent des sauvages	1,200 00	Sintaluta	Carry-the-Kettle, Moosejaw-Sioux.
Grant, Lillian	Commis	660 00	"	
Hewitt, C. D., M.D.	Médecin	Comptes rendus	"	
Bayley, B. M., M.D.	"	" "	Moosejaw	
Blenkin, Thos.	Fermier	720 00	Sintaluta	

	Agence du Lac-Croche.			
Taylor, Ezekiel	Agent des sauvages	1,400 00	Broadview	Bandes des Ochapowace, Kahkewistahaw, Cowessess, Sakimay, et du Petit-Os.
Boyer, Arthur	Commis	900 00	"	
Allingham, A. W., M.D	Médecin	300 00	"	
Craig, G. H., M D	"	300 00	"	
Hillhouse, R. F	Fermier	720 00	"	
*Irvine, R. B	"	600 00	Grenfell	
Sugden, A. A	"	600 00	Broadview	
Cameron, Harry	Interprète	480 00	"	
Sutherland, J. A	Constable	300 00 payés par compte 310	"	
	Agence de Buttes-la-Lime.			
Graham, W. M	Inspecteur en charge		Balcarres	Colonie des Buttes-la-Lime.
Tye, Alice W	Commis	900 00	"	
Knoke, H., M.D	Médecin	Comptes rendus	Lemberg	
Main, Charles	Fermier	600 00	Balcarres	
†Martin, L	Interprète	480 00	"	
Hockley, W. S	Fermier	900 00	"	
Creeley, L	Journalier	420 00	"	
Jackson, P	Courrier de malles	120 00	"	
MacMullen, Emily	Garde-malade	720 00	Lorbi	
Walker, C	Assit. garde-malade	180 00	"	
	Agence de Moose-Mount.			
Cory, Thos	Agent des sauvages	1,000 00	Carlyle	Bande amalgamée de l'Ours-Blanc.
Christie, C. H., M.D	Médecin	450 00	Manor	
Williams, E. O	Fermier	540 00	Carlyle	
	Agence de Qu'Appelle.			
Nichol, H	Agent des sauvages	1,100 00	Edgeley	Piapot, Muscowpetung, Pasquah, et du Bœuf-Debout.
Wilson, R D	Commis	840 00	"	
Hall, W. M.D	Médecin	Comptes rendus	Fort-Qu'appelle	
Hall, W., M.D	" (école)	600 00	"	
Harris, J. H	Fermier	600 00	Edgeley	
Oswald, A. A	"	600 00	"	
Johnson, T. W	Charretier	480 00	"	

*Services dispensés le 10 avril 1915. †Démissionné le 15 avril 1915.

TABLEAU A (2)—Liste des employés du départment des Affaires des Sauvages au 1er avril 1915—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		SASKATCHEWAN—*Fin.*		
	INSPECTORAT DE SASKATCHEWAN-Sud—*Fin.*			
	Agence de Pelly.	$ c.		
* Blewett, W. G	Agent des sauvages	1,300 00	Kamsack	Cote Key, Keeseekoose et rivière Vallée.
Christianson. M	Commis	840 00	"	
Tran, C. E., M.D	Médecin	600 00	"	
McGregor, J. B., M.D	"	Comptes rendus	Roblin	
+ Mills, A. E	Fermier	480 00	Fort-Pelly	
Stanton, G. B	Surveillant	600 00	Grandview	
† Anderson, O. M	Fermier	660 00	Kamsack	
Hamelin, B	Journalier	420 00	"	
	Agence de Touchwood.			
Mu·ison, Wm.	Agent des sauvages	1,400 00	Punnichy	Musc·wequan's, George Gordon, de l'Etoile du jour, du Pauvre-Homme et du lac La-Pêche.
Stanley, E	Commis	900 00	"	
Ainley, L. F., M.D	Médecin	Comptes rendus	Wadena	
‡ Phillips, A. C., M.D	"	" "	Punnichy	
Golden, L. A	Fermier	600 00	Kylemore	
Forsyth, W. H	"	600 00	Punnichy	
McDonald, E. E	"	600 00	"	
Adam, J. C. O	"	600 00	Lestock	
Morris, Fred	Charretier	420 00	Punnichy	
	Agence de Wood-Mount.			
Thomson, J. H	Surveillant	360 00	Wood-Mountain	

*Démissionné le 31 juillet 1915. + Services dispensés le 30 avril 1915. † Démissionné le 28 mai 1915. ‡ District abandonné.

ALBERTA.

	INSPECTORAT D'ALBERTA.			
Markle, J. A.	Insp. d'agence des sauv.	2,400 00	Red-Deer.	
	Agence des Pieds-Noirs.			
Gooderham, J. H.	Agent des sauvages.	1,500 00	Gleichen	Sauvages des Pieds-Noirs.
Gordon, Wm.	Sous-agent des sauvages.	1,000 00—Payés par bande	"	
Jowett, J. W	Comptable	1,000 00	"	
Rose, Wm., M. D	Médecin	700 00	"	
Clark, F. J	Fermier	720 00	"	
Ostrander, J. E.	"	720 00	Cluny	
Jones, A. E	Bouvier	720 00	Gleichen	
Brereton, D. L	"	720 00	"	
Yellow Fly, Teddy	Interprète	420 00	"	
	Ag. des Gens-du-Sang.			
Dilworth, W. J.	Agent des sauvages.	1,200 00	Macleod	Sauvages des Gens-du-Sang.
Yeomans, E. H	Sous-agent des sauvages	1,200 00	"	
McCormack, G. P.	Commis	900 00	"	
Lancaster, A. W.	Assistant-commis.	600 00	"	
†Edwards, O. C., M D.	Médecin	1,500 00	"	
Graham, Thos	Fermier	660 00	"	
Hillier, E. G.	"	780 00	"	
Nash, L. R	"	660 00	"	
Sandgathe, F. J	"	660 00	"	
Baker, H. Y.	Bouvier	660 00	"	
Mountain Horse	Interprète	420 00	"	
Sweet Grass, Leonard	Courrier de malles	180 00	"	
Jones, Evan	Forgeron	900 00—Payés par bande	"	
	Agence d'Edmonton.			
Race, G. H.	Agent des sauvages.	1,200 00	Edmonton	Enoch, Michel, Alexandre, Joseph, Paul.
Pugh, J. E.	Commis	840 00	"	
Anderson, W. E., M.D.	Médecin	Comptes rendus	"	
Ferguson, A. A., M.D.	"	" "	Morinville	
Park, J., M.D	"	" "	Edmonton	
Pattison, A. E	Fermier	600 00	Wabamun	
Hope, H.	"	600 00	Rivière-qui-barre	
White, J	Interprète	540 00	Edmonton	

†Décédé le 4 avril 1915.

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1915—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
	ALBERTA—*Suite.*			
	INSPECTORAT D'ALBERTA—*Suite.*			
	Agence de Hobbema.	$ c.		
Butlin, Jos.	Agent des sauvages	1,200 00	Hobbema	Peau-d'Ermine, Louis Bull, Samson, Montana.
Mann, G. G.	Sous-agent	600 00	"	
Mann, Blanche E.	Commis	720 00	"	
Walker, H. C., M.D	Médecin	700 00	Wetaskiwin	
Butlin, W. C.	Fermier	720 00	Hobbema	
White, John	Interprète	420 00	"	
Ferguson, G. P.	Forgeron	900 00	"	
Baptiste, John	Journalier	240 00	"	
Rattlesnake, A.	"	240 00	"	
	Agence des Piégânes.			
Gunn, H. A.	Agent des sauvages	1,200 00	Brocket	Sauvages Piégânes.
Black, Wm.	Commis	1,000 00	"	
Gillespie, J. J., M.D	Médecin	500 00	Pincher-Creek	
La Grandeur, E.	Fermier	780 00	Brocket	
Clarke, C. H.	Bouvier	840 00	"	
Provest, Chas.	Interprète	420 00	"	
Shingar, F.	Aide-bouvier	360 00 payés par terrains	"	
Provost, Napoléon	" "	420 00 " "	"	
La Grandeur, P.	" "	480 00 " "	"	
Bain, A.	Forgeron	960 00 " "	"	
	Agence du lac La-Selle.			
Hughes, C. E.	Agent des sauvages	1,200 00	Lac La-Selle	Lac La-Selle, James Seenum, Chipewyan et le lac au Castor.
Gullion, W. E.	Commis et cultivateur	780 00	"	
Monkman, H. S., M.D.	Médecin	1,500 00	Vegreville	
Borwick, John	Interprète	480 00	Lac La-Selle	
Borwick, Colin	Journalier	240 00	"	
Makokis, Daniel	Constable	240 00 payés par compte 310		

	Agence de Stony.			
Waddy, J. W.	Agent des sauvages	1,200 00	Morley	Réserve Stony.
Stocken, P. E.	Commis	780 00	"	
Park, A. W., M.D.	Médecin	600 00	Cochrane	
McKenzie, J.	Cultivateur	600 00	Morley	
Wildman, Dan	Interprète	420 00	"	
	Agence des Sarcis.			
Fleetham, T. J.	Agent des sauvages	1,400 00	Calgary	Réserve des Sarcis.
Grant, John	Commis	900 00	"	
McGill, Howard W., M.D.	Médecin	400 00	"	
Hodgson, Geo.	Cultivateur	600 00	"	
Onespot, John	Eclaireur	240 00 payés par bande	"	
Skuce, Hester	Garde-malade	600 00	"	
	Ecole industrielle St-Joseph.			
Ardiel, A. E., M.D.	Médecin	300 00	Okotoks	
	Pensionnat de St-Albert.			
Valery, Chas., M.D.	Médecin	200 00	Edmonton	
	Ecole de Daim-Rouge.			
George, Henry, M.D.	Médecin	480 00	Red-Deer	
	Traité n° 8.			
LaMothe, L. H.	Commis p. insp. Conroy	1,500 00	Ottawa, Ont.	H. A. Conroy, insp des agences des Sauvages et des réserves, ayant son bur.-chef à Ottawa, à la surveillance générale comprise dans le traité n° 8, mais les bandes qui suivent sont sous son administration directe, savoir : Fort-McMurray, Fond-du-Lac, Fort-Chipewyan, débarc. de Smith, Rivière-au-Foin et Fort-Résolution.
Bury, H. J.	Commis	1,200 00	" "	
	Ag. de Fort-Simpson.			
Harris, T. W.	Agent des sauvages	1,400 00	Fort Simpson, T.N.-O.	Fort-Simpson, Fort-Nelson.
Taylor, Gilbert	Ingénieur	1,200 00	" "	
Villeneuve, Jos.	Interprète	540 00	" "	
	Agence de Fort-Smith.			
*Bell, A. J.	Agent des sauvages	1,400 00	Fort Smith, T.N.-O.	Fort-Smith et Smith's-Landing.
McDonald, A. L., M.D.	Médecin	500 00	" "	
Brown, Wm	Interprète	540 00	" "	
Salmon, R. S.	Cultivateur	720 00	" "	

* Démissionné le 30 avril 1915.

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1915—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Bureau.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		ALBERTA—*Fin.*		
	INSPECTORAT D'ALBERTA—*Fin.*			
	Agence du Petit-lac-de-l'Esclave.	$ c.		
Laird, Harold	Sous-agent des sauvages	1.200 00	Grouard	Dunvegan, Fort-Vermilion, Petite-Riv.-Rouge, Gué de la rivière La-Paix, lac à l'Esturgeon, Wabiskaw, lac Poisson-Blanc, Fort-St-Jean, Kinnosayo.
Rimer, F. E., M.D.	Médecin	500 00	"	
Boulanger, J. J., M.D.	"	Comptes rendus	"	
Baldwin, H. G., M.D.	"	"	North-Vermilion, rivière La-Paix, Alberta	
MacNutt, L. W., M.D.	"	"	Peace-River-Crossing	
Delaney, R. E., M.D.	"	"	Grand-Prairie-City	
Thurgood, E. A.	Interprète et charretier	2 00 par jour	Grouard	
	Fort-Résolution.			
Vacant	Médecin	500 00		
	Dist. de la Riv. Mackenzie.			
Doyle, P. E., M.D.	Médecin	500 00	Ft-McPherson, riv. Peel, T.N.O., *via* Edmonton.	
		COLOMBIE-BRITANNIQUE.		
Cairns, R. H.	Insp. école des sauvages	1,500 00	Vancouver	Pour bandes ou réserves dans les agences dans Colombie-Britannique, voir "Recensement des Sauvages, Colombie-Britannique".
Wilson, T.	Insp. des vergers d. sauv.	1,500 00	"	
	INSPECTORAT DU SUD-EST.			
Megraw, A.	Insp. d'agen. d. sauvages	2,200 00	Vernon	

	Agence de Kamloops.			
Smith, John F.	Agent des sauvages	1,300 00	Kamloops	
Bennett, A. E. H., M.D	Médecin	780 00	"	
Sanson, Geo., M.D.	"	420 00	Ashcroft	
Tutill, G. H., M.D.	"	480 00	Nicola-Lake	
Scatchard, W., M.D	"	Comptes rendus	Chase	
	Agence de Kootenay.			
Galbraith, R. L. T.	Agent des sauvages	1,300 00	Fort-Steele	
Green, F. W., M.D.	Médecin	500 00	Cranbrook	
Hannington, D. P., M.D.	"	300 00	Wilmer	
Henderson, G. B., M. D.	"	300 00	Creston	
Bell, J. K. R., M.D.	"	Comptes rendus,	Cranbrook	
Ryckman, F. S.	Constable	900 00	"	
	Agence de Lytton.			
Graham, H.	Agent des sauvages	1,400 00	Lytton	
Burgess, N	Sténographe	600 00	"	
McCaffrey, P. S.	Médecin	750 00	Agassiz	
Ross, S. A., M.D.	"	600 00 + 120 00 pour soins à l'école Lytton	Lytton	
Christie, H. A., M.D.	"	Comptes rendus	Lillooet	
Daunt, H.O N.	Constable	900 00	Lytton	
McLeod, E.	Constable spécial	900 00	"	
	Agence de Okanagan.			
Brown, J. R.	Agent des sauvages	1,400 00	Vernon	
McEwen, M. D , M.D.	Médecin	300 00	Hedley	
Logie, H, B., M. D.	"	300 00	Armstrong	
Arbuckle, J, A., M.D.	"	500 00	Vernon	
White, R. B , M.D.	"	420 00	Fairview	
McNaughton, J. I., M.D.	"	300 00	Kelowna	
Cawston, J.	Constable	420 00	Penticton	
	Agence de Stuart-Lake.			
McAllan, Wm. J,	Agent des sauvages	1,300 00	Fraser-Lake	Pour les bandes ou réserves dans la Colombie-Britannique, *voir* "Recensement des Sauvages, Colombie-Britannique".
Chisholm, H. G., M.D.	Médecin	600 00	Fort-Fraser	
Lazier, D. B., M.D.	"	400 00	South-Fort-George	
Manson, W. F.	Constable	900 00	" "	

TABLEAU A (2).—Liste des employés du départment des Affaires des Sauvages au 1er avril 1915—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*		
	Agence de Williams-Lake.	$ c.		
Ogden, Isaac.	Agent des sauvages	1,400 00	Lac-la-Hache	
Baker, Gerald, M.D.	Médecin	Comptes rendus	Quesnel	
Feare, W. K., M.D.	"	600 00	150-Mile-House, Caribou	
Wright, W. H., M.D.	"	400 00	Alexis-Creek	
†Gentle, E.	Constable	900 00	Lac-la-Hache	
	INSPECTORAT DU SUD-OUEST.			
Ditchburn, W. E.	Inspecteur des agences des sauvages	2,500 00	Victoria	
Whitwell, Alice	Commis	540 00	"	
	Agence de Cowichan.			
Robertson, W. R.	Agent des sauvages	1,400 00	Duncan	
Robertson, Catherine	Commis	600 00	"	
Dykes, Watson, M. D.	Médecin	600 00	"	Pour bandes ou réserves dans la Colombie-Britannique, *voir* "Recensement des Sauvages, Colombie-Britannique".
Cummings, W. G., M. D.	"	300 00	Sydney	
Ewing, W., M. D.	"	300 00	Ladysmith	
Drysdale, W. F., M. D.	"	500 00	Nanaïmo	
Foote, C. E., M. D.	"	240 00	Comox	
Jones, O. M., M. D.	"	500 00	Victoria	
O'Connell, Tom	Constable	1,000 00	Nanaïmo	
Tom, Indian	"	240 00	Duncan	
	Agence de Kwawkewlth.			
Halliday, W. M.	Agent des sauvages	1,300 00	Alert-Bay	
Columbia Coast Mission	Médecin	600 00	"	
Cox, H. P., M. D.	"	240 00	Quatsino	
Jamieson, T. H., M. D.	"	480 00	Campbell-River	
*Wicks, T. P.	Constable	900 00	Alert-Bay	

†Services dispensés le 17 avril 1915. * Services dispensés le 9 avril 1915.

	Agence de New-Westminster.		
Byrne, Peter	Agent des sauvages	1,400 00	New-Westminster.
O'Malley, Winnifred	Commis	700 00	"
Drew, E. M D	Médecin	1,200 00	"
Wilson, T. A., M. D.	"	1,200 00	"
Henderson A., M. D.	"	300 00	Powell-River
Stuart, A. J., M. D.	"	500 00	Mission-City
King, A. A., M. D.	"	300 00	Ladner
Hepworth, W. G., M. D.	"	500 00	Steveston
Henderson, J. C., M. D.	"	400 00	Chilliwack
Inglis, F., M. D.	"	480 00	Gibson's-Landing
Grant, J. S.	Constable	900 00	New-Westminster
	Agence de Côte-Ouest.		
Cox, C. A.	Agent des sauvages	1,400 00	Alberni
Cox, Grace	Commis	600 00	"
McLean, Chas., M.D.	Médecin	510 00	Ucluelet
Morgan, A. D., M.D.	"	540 00	Alberni
Dixon, D.S., M.D	"	510 00	Tofino, Vancouver-Island
Whitehouse, E.C., M.D	"	Comptes rendus	Port-Renfrew
Bartlett, T. H	Ingénieur	900 00	Alberni
	INSPECTORAT DU NORD.		
Tyron, A. M.	Inspecteur des agences des sauvages	2,200 00	Vancouver
	Agence de Babine.		
Loring, R. E.	Agent des sauvages	1,300 00	Hazelton
Wrinch, H. C., M.D	Médecin	1,000 00	"
Wallace, A. H., M.D	"	600 00	Tewlkla, Bulkley-Valley.
Ardah, E. R., M.D.	"	240 00	Kitwanga
Hamblin, H	Constable	900 00	Aldermere
	Agence de Bella-Coola.		
Fougner, Iver	Agent des sauvages	1,300 00	Bella-Coola.
Darby, G. E., M.D.	Médecin	600 00	Bella-Bella
Bavis, W. E., M.D.	"	600 00	Bella-Coola.
Tucker, Chas.	Constable	900 00	"
Sutherland, H	Ingénieur	900 00	"

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er avril 1915—*Fin.*

SERVICE EXTÉRIEUR

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin.*		
	Agence de Nass.	$ cts.		
Perry, Chas. C	Agent des sauvages	1,300 00	Metlakatla	
Perry, Cath. J	Commis	600 00	"	
Large, R. W., M.D	Médecin	1,080 00	Port-Simpson	
McDonald, D. J., M.D	"	900 00	Kibolut	
Code, J. P., M.D	"	400 00	Prince-Rupert	
Traynor, S., M.D	"	Comptes rendus	Terrace	
Phillipson, A. J	Constable	900 00	Port-Simpson	
Watkinson, A. J	"	600 00	"	
	Agence Reine-Charlotte.			
Deasy, Thos	Agent des sauvages	1,300 00	Massett	
Graves, C.A., M.D	Médecin	500 00	"	
†Vacant	"	500 00	Skidegate	
Hughes, O. W. M	Constable	900 00	Massett	
	Agence de Stickine.			
Simpson, W. S	Agent des sauvages	1,300 00	Telegraph-Creek	
*Hughes, W., M.D	Médecin	750 00	"	
Harrison, E. H., M.D	"	Comptes rendus	Atlin	
Cullen, F. E	Constable	900 00	Telegraph-Creek	
		YUKON.		
Hawksley, Rev. John	Surintend. des sauvages	3,000 00	Dawson	
Clarke, W. B., M.D	Médecin	1,200 00	Whitehorse	
La Chapelle, J. O., M.D	"	1,200 00	Dawson	

†Dr J. T. Wright, appointé le 27 avril 1915. *Services dispensés le 27 avril 1915.

PARTIE II

RAPPORTS

DES

AGENTS DES SAUVAGES

ET

RAPPORT

DU

SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION DES SAUVAGES

RAPPORTS DES ACENTS DES SAUVAGES

RAPPORT DE WM McLEOD, AGENT DES SAUVAGES DE L'AGENCE CHAPLEAU, ONTARIO.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: les sauvages du traité Robinson, à Chapleau; les sauvages du traité Robinson, à Missinaibi; les Cris du traité n° 9, à Chapleau; les Ojibbewas du traité n° 9, à Mattagami; les Ojibbewas du traité n° 9, au Poste-Volant, et les Ojibbewas du traité n° 9, à New-Brunswick-House.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne, aucune épidémie n'a sévi pendant l'année. Quelques sauvages sont morts de consomption, et il y en a encore quelques-uns atteints de la même maladie dans le sanatorium. Les conditions sanitaires sont bonnes.

Occupations.—Presque tous les sauvages vivent de chasse et de pêche en hiver, durant l'été ils servent de guides aux touristes, et ils travaillent avec les arpenteurs. Les sauvagesses qui demeurent près de la ville lavent et vont travailler à la journée pour les citadins. Cette année, ils n'ont pu obtenir du travail comme l'an dernier. En conséquence, quelques-uns d'entre eux ont dû être secourus par le département.

Bâtiments.—Les sauvages vivent dans de petites maisons en bois et dans des tentes. Quelques-uns vivent dans des huttes durant l'hiver.

Bétail.—Ils n'ont pas de bétail, à l'exception de quelques poulets.

Instruments aratoires.—Ils s'occupent très peu de jardinage, et naturellement ont très peu d'instruments aratoires à l'exception de houes et de rateaux. Cependant, ils commencent à attacher plus d'intérêt à cette occupation.

Traits caractéristiques et progrès.—La majorité de ces sauvages sont laborieux et progressent un peu chaque année; tandis que d'autres, à certaines époques, sont pauvres et ont besoin d'assistance. Cependant, ils ne sont pas économes.

Tempérance et moralité.—Les sauvages Ojibbewas sont tempérants, mais les Cris boivent des liqueurs enivrantes lorsqu'ils peuvent s'en procurer. Leurs mœurs sont bonnes.

RAPPORT DE A. J. DUNCAN, AGENT DES SAUVAGES DES CHIPPEWAS DE CAP-CROKER, ONTARIO.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette réserve durant l'année écoulée a été aussi bonne que possible. Un bon nombre de sauvages sont atteints de tuberculose, mais ceux qui n'en sont pas atteints peuvent être considérés comme étant en bonne santé. Presque tous les membres résidants de la bande ont été vaccinés avec succès.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la culture et le jardinage, la coupe du bois durant l'hiver, la pêche, la fabrication de paniers, et quelques-uns des jeunes naviguent durant les mois d'été.

Bâtiments.—En général leurs habitations sont bien construites. Elles sont presque toutes en bois de charpente. Il y a amélioration dans cette réserve pour ce qui regarde la construction des bâtiments.

Bétail.—Ils possèdent des chevaux, des bêtes à cornes, des cochons et de la volaille dont ils prennent un grand soin.

Instruments aratoires.—Les sauvages de cette bande sont munis de tous les instruments aratoires nécessaires à la culture et à la récolte de la moisson, mais ils n'en prennent pas un grand soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Quelques-uns des membres de cette bande sont industrieux et font des progrès, mais un grand nombre ne réalisent pas les progrès qu'ils devraient réaliser, si l'on considère les moyens qu'ils ont à leur disposition.

Tempérance et moralité.—En général les membres de cette bande sont tempérants dans leurs mœurs. Cependant, il y en a quelques-uns qui sont adonnés à la boisson enivrante et qui la boiront lorsqu'ils en auront l'occasion.

RAPPORT DE C. J. PICOTTE, AGENT DES CHIPPEWAS DE CHRISTIAN-ISLAND, ONTARIO.

Santé et hygiène.—En général, la santé des sauvages est assez bonne. Il n'y a eu aucune sorte d'épidémie durant l'année écoulée. L'hygiène a été très bien observée, grâce à l'usage gratuit de la chaux pour le blanchissage, sous le rapport de leur propreté personnelle aussi bien que de celle de leurs bâtiments.

Occupations.—Quelques-uns des sauvages sont des cultivateurs assez prospères; d'autres préfèrent travailler dans les scieries durant l'été et s'occuper à l'exploitation forestière durant l'hiver. Un grand nombre d'entre eux réussissent bien dans la pêche, à l'automne, et dans la chasse au piège.

Bâtiments.—La plupart des maisons sont construites avec des arbres taillés et blanchies à la chaux. Quelques bonnes habitations en bois de charpente sont peinturées à l'extérieur et bien finies à l'intérieur. Il y a deux églises en briques—une pour les catholiques romains et l'autre pour les méthodistes.

Bétail.—Les sauvages possèdent douze attelages de chevaux de travail, ainsi qu'un certain nombre de poneys. Le bétail du croisement de Polled Angus et est de très bonne qualité.

Instruments aratoires.—Les sauvages possèdent tous les instruments nécessaires à la semence et à la récolte.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande sont assez laborieux et soumis aux lois. Bien que les progrès de quelques-uns d'entre eux soient très lents, il y a une différence marquée chez ceux qui consacrent leur temps à la culture.

Tempérance et moralité.—En général, les sauvages de cette bande sont assez tempérants; quelques-uns s'abstiennent absolument de boissons enivrantes. Ils ne sont pas querelleurs. Leurs mœurs sont bonnes.

RAPPORT DE J. R. BOURCHIER, AGENT DES CHIPPEWAS DES ILES GEORGINA ET DU SERPENT, ONTARIO.

Santé et hygiène.—Les sauvages de cette réserve ont joui d'une bonne santé durant l'année écoulée, et il n'a pas sévi d'épidémie.

Occupations.—Quelques membres vivent du produit de leurs emplacements. Très peu font la pêche ou la chasse. Beaucoup de jeunes sauvages sont à l'emploi des cultivateurs sur la terre ferme durant l'été. Les femmes font des paniers et des ouvrages de fantaisie qu'elles vendent aux visiteurs l'été.

Bâtiments.—Un grand nombre de sauvages possèdent des maisons confortables et ces maisons sont nettes et propres; mais il y en a encore un grand nombre de vagabonds indésirables; les dépendances sont pauvres.

Bétail.—En général, le bétail est de bonne qualité, et est tenu sur un bon pied.

Instruments aratoires.—Il existe assez d'instruments pour tous les travaux, mais ils ne sont pas entretenus avec soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de cette bande, à l'exception de quelques-uns, semblent bien vivre; ils sont bien vêtus, et sont soumis à la loi; quelques-uns d'entre eux font des progrès sensibles.

Tempérance et moralité.—Je crois pouvoir dire en toute sûreté que l'usage de la boisson enivrante a beaucoup diminué chez les jeunes gens, et le membre âgé de la bande qui était adonné à la boisson s'en est abstenu complètement durant l'année écoulée.

RAPPORT DE HENRY JANES, AGENT DES CHIPPEWAS, MUNSEES ET ONEIDAS DE LA THAMES, ONTARIO.

Bandes et tribus.—Cette agence comprend trois bandes appartenant à trois différentes tribus.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de ces trois bandes a été très bonne, si l'on excepte quelques cas de tuberculose. Les règlements concernant l'hygiène ont été bien observés.

Occupations.—Environ un tiers des sauvages de ces trois bandes cultivent leurs propres terres et possèdent du bétail de très bonne qualité. Les autres gagnent leur vie en travaillant à la journée pour les blancs. Les femmes font des paniers durant l'hiver.

Instruments aratoires.—Ceux qui se livrent à la culture de leur terre prennent un grand soin de leurs instruments aratoires; mais, par suite du manque de hangars pour les abriter, les instruments doivent rester dehors la plus grande partie du temps.

Bâtiments.—La plupart de leurs habitations sont en bois de charpente et quelques-unes sont en billes. Il se rencontre plusieurs maisons en briques et en blocs de ciment.

En général, leurs granges et leurs écuries ne sont pas aussi bonnes qu'elles devraient l'être, mais on y fait de bonnes améliorations.

Traits caractéristiques et progrès.—En général, les sauvages sont laborieux et soumis aux lois, mais ils dépensent leur argent aussitôt qu'ils le gagnent, de sorte qu'ils ne s'enrichissent pas beaucoup.

Tempérance et moralité.—Un grand nombre des sauvages des trois réserves sont absolument tempérants, mais un nombre considérable d'Onéidas et de Chippewas sont adonnés à l'usage de boissons enivrantes. L'immoralité est considérable sur ces réserves par suite du manque de respect de la loi du mariage.

RAPPORT DE CHAS. W. MYERS, AGENT DES CHIPPEWAS DE RAMA, ONTARIO.

Santé et hygiène.—En général, la santé des sauvages a été excellente. Il n'a pas sévi d'épidémie parmi eux. Les mesures sanitaires sont bien observées. Les maisons et les dépendances sont tenues sur un bon pied de propreté.

Occupations.—Les sauvages de cette réserve sont des flotteurs de billes expérimentés et ils reçoivent les plus hauts salaires. Ce sont d'habiles employés de scieries, ils sont vifs et actifs. Comme cette réserve est située à proximité de Longford-Mills, où il y a des scieries importantes, des fabriques de produits chimiques et une carrière, nos jeunes gens, qui sont de bons travailleurs, peuvent toujours y obtenir de l'emploi. Ce sont aussi des canotiers d'expérience et des guides dignes de confiance. Les touristes américains arrêtent avec les sauvages une excursion dans le nord et ils les rétribuent très largement pour ces voyages d'agrément. Les femmes gagnent beaucoup d'argent en confectionnant des ouvrages de fantaisie en plumes et en foin d'odeur. Elles vendent leurs marchandises à bon prix aux touristes américains

Bâtiments.—La plupart des bâtiments sont en bois de charpente et sont assez bien tenus et confortables; en général, ils sont tenus assez proprement.

Bétail.—Ces sauvages ne possèdent pas un nombreux bétail. Ils ont de superbes vaches laitières et des chevaux d'assez bonne qualité qu'ils entretiennent bien durant l'hiver.

Instruments aratoires.—Ces sauvages entretiennent bien leurs instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont polis et contents; ils améliorent leur conditions. Généralement parlant, ils ne font pas d'économie pour les temps de maladie et de vieillesse.

Tempérance et moralité.—La tempérance a accusé un grand progrès. L'ivrognerie est maintenant une chose du passé sur cette réserve. On se fait maintenant une idée plus haute de la moralité de la vie.

RAPPORT DE TIMOTHY MAXWELL, AGENT DES CHIPPEWAS DE SARNIA, ONTARIO.

Santé et hygiène.—Les sauvages ont joui d'une excellente santé durant l'année écoulée, et il n'a pas sévi d'épidémie. Il n'y a eu que quelques décès et ce fut parmi les personnes âgées.

Occupations.—La culture est la principale occupation. Quelques-uns louent leurs propriétés riveraines et retirent de cette manière un revenu. Un grand nombre de jeunes gens trouvent de l'emploi à la raffinerie d'huile, aux docs, sur les chemins de fer et dans les cours à bois. Quelques-unes des femmes confectionnent des articles de fantaisie qu'elles vendent aux résidences d'été, et des paniers qu'elles vendent à la ville.

Instruments aratoires.—La plupart des sauvages qui se livrent à la culture sont munis des instruments aratoires nécessaires à la culture de leur terre, et ils les entretiennent assez bien.

Bâtiments.—La réserve de Sarnia renferme une bonne école en briques, ainsi qu'une église anglicane et une église méthodiste. L'hôtel-de-ville, incendié l'an dernier, a été remplacé par une belle construction en briques.

Pointe-à-la-Marmite possède deux églises en bois, l'une anglicane et l'autre méthodiste, ainsi qu'un hôtel-de-ville.

Stony-Point renferme une école en bois et une église méthodiste. Ces bâtiments sont tous en bon état et bien entretenus.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages sont soumis à la loi. Quelques-uns sont laborieux et par conséquent améliorent leur position, tandis que chez d'autres on ne voit aucun signe de progrès.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns des sauvages de cette agence succombent parfois aux spiritueux; mais en général ils sont tempérants et possèdent d'assez bonnes mœurs.

RAPPORT DE T. A. STOUT, AGENT DES CHIPPEWAS DE SAUGEEN, ONTARIO.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été très bonne durant l'année écoulée, sauf durant les trois ou quatre dernières semaines, où nous avons eu une épidémie de grippe et un très mauvais froid, et, comme un grand nombre d'entre eux ont d'ordinaire les poumons faibles, ils en souffrent beaucoup. Il y a eu plusieurs décès.

On a très bien observé les mesures sanitaires sur la réserve et la plupart des sauvages tiennent leurs maisons bien nettes et bien propres. Quelques-uns des écoliers ont de nouveau été vaccinés cette année.

Occupations.—La majorité des sauvages cultivent dans une certaine mesure leurs terres. Ils travaillent pour le compte des blancs sur les fermes, dans les scieries et dans les fabriques des villes voisines et dans les environs, ils confectionnent des paniers, font la pêche, font des ouvrages rustiques, ramassent des plantes médicinales, cueillent des baies, arrachent le lin, font du sirop d'érable et transportent les arbres morts ou tombés.

Bâtiments.—Les bâtiments publics sont tous bons et en bon état de réparations. Les bâtiments particuliers sont assez bons et même souvent confortables.

Bétail.—Le bétail se compose de chevaux, de bêtes à cornes et de cochons. Les sauvages ne possèdent pas un nombreux bétail parce qu'ils ne semblent pas pouvoir le bien hiverner; mais celui qu'ils possèdent cette année a une bonne apparence et est en assez bon état. Il n'a pas été accusé une forte augmentation, mais un plus grand nombre de sauvages paraissent anxieux de posséder des vaches afin de pouvoir obtenir du lait pour leurs familles.

Instruments aratoires.—Les sauvages possèdent tous les instruments nécessaires à la culture et aux récoltes. Ils les entretiennent très bien.

Traits caractéristiques et progrès.—Bien que quelques-uns soient assez laborieux, la majorité des sauvages sont insouciants et ne semblent avoir aucune ambition de progresser, mais simplement de subsister. Il y en a quelques-uns qui semblent être un peu plus laborieux et essaient de progresser.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns des sauvages sont portés à faire un usage excessif de spiritueux. Beaucoup d'entre eux ont de mauvaises mœurs sous d'autres rapports, mais je suis d'avis que les principes de tempérance et de moralité sont plus en honneur chaque année dans cette réserve.

RAPPORT DE JOHN WRIGHT, L'AGENT DES SAUVAGES DE L'AGENCE FORT-FRANCES, ONTARIO.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Hungry Hall, n°s 1 et 2, Long-Sault, n°s 1 et 2, Rapides-du-Manitou, n°s 1 et 2, Little-Fork Couchiching, Stangecoming, Niacatchewenin, Nickickonsemenecaning, Rivière-Seine, Lac-la-Croix, Lac-de-l'Esturgeon et Baie-au-Bison.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette agence a été assez bonne. Il y a eu un cas de picotte dans la réserve de la Baie-au-Bison, au mois de juin dernier, mais, grâce au prompt établissement de la quarantaine et à la vaccination des autres membres de la bande, cette maladie n'a pu se répandre. Je considère que tous les sauvages de cette agence ont été bien vaccinés. La majorité de ces sauvages tiennent leurs maisons bien propres.

Occupations.—Voici les principales occupations des sauvages de cette agence; la pêche et la chasse; ils travaillent dans les scieries, sur les vapeurs, et pour le compte des colons. Ils font le flottage des billes, remplissent les fonctions de guides et ils ramassent du bois mort et du chablis dans les réserves.

Ils s'occupent bien peu de culture, s'ils s'en occupent.

Bétail.—Les sauvages qui possèdent des bestiaux en prennent bien soin.

Bâtiments.—Durant les quelques dernières années un certain nombre de sauvages ont construit de bonnes maisons en bois de charpente, mais la majorité possèdent de bonnes maisons en billes avec un toit en bardeaux. En général elles sont confortables et bien tenues.

Traits caractéristiques et progrès.—La majorité de ces sauvages sont laborieux et soumis à la loi; mais le progrès est lent. Nous espérons, cependant, pouvoir montrer de meilleurs résultats à l'avenir, puisque les sept bandes de la Rivière-à-la-Pluie ont abandonné au département, pour les vendre, les réserves des Terres Sauvages, les deux réserves de Hungry Hall, les deux du Long-Sault et celle de Little Forks, renfer-

mant environ 44,000 acres de terre, et ont consenti à se fusionner sur les réserves des Rapides-du-Manitou, qui est une terre de première qualité. Il nous faudra construire un bon externat afin que les enfants puissent acquérir une éducation, ce que leur position ne leur permettait pas, puisqu'ils n'étaient pas en assez grand nombre dans chaque bande pour entretenir une école. En les plaçant sous la charge d'un instituteur dans la réserve des Rapides-du-Manitou, nous espérons pouvoir les amener à s'occuper plus activement de la culture et de l'élevage du bétail.

Tempérance et moralité.—La majorité de ces sauvages font usage de spiritueux, mais une amélioration est manifeste chaque année. Sous d'autres rapports, ils possèdent d'assez bonnes mœurs.

RAPPORT DE PATRICK RANKINS, L'AGENT DES SAUVAGES DE L'AGENCE DU LAC GOLDEN, ONTARIO.

Tribu.—Les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Algonquins.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été assez bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie sur la réserve; sauf un cas de rougeole et un bon nombre de cas de tuberculose. Les mesures sanitaires ont été très bien observées. En général, les sauvages tiennent leurs maisons nettes et propres.

Occupations.—Ces sauvages font peu ou point de culture. Ils travaillent dans les camps d'exploitation forestière en hiver, et font le flottage des billes au printemps. Quelques-uns confectionnent des mitaines et des mocassins. Ils se livrent aussi à la chasse et à la chasse au piège, et les sportsmen les emploient comme guides.

Bâtiments.—Leurs habitations sont généralement exigües, mais assez confortables.

Traits caractéristiques et progrès.—La majorité de ces sauvages sont assez laborieux. Ils semblent faire bien peu de progrès. Ils sont dans une certaine mesure soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—Sous ces rapports il y aurait lieu à amélioration, et c'est notre intention de travailler à obtenir ce résultat.

RAPPORT DE F. W. BAXTER, L'AGENT DES SAUVAGES DE L'AGENCE DE LA BAIE GORE, ONTARIO.

Les bandes suivantes sont comprises dans cette agence: la Baie-de-l'Ouest, Sheshegwaning, Obidgewong, et l'île Cockburn.

Santé et hygiène.—Sauf les sauvages de la bande de la Baie-de-l'Ouest les sauvages de cette agence jouissent d'une très bonne santé.

Occupations.—La culture et l'élevage des bestiaux sont les principales occupations. La bande de la Baie-de-l'Ouest possède un nombreux bétail.

Les autres occupations des sauvages sont le chargement du bois et le travail dans les scieries durant les mois d'été, et dans les camps d'exploitation forestière durant l'hiver.

Instruments aratoires.—Toutes les bandes sont bien munies d'instruments aratoires et elles les entretiennent très bien.

Bâtiments.—La plupart des bâtiments sont en billes, sauf quelques jolies maisons et granges modernes construites en bois de charpente. Les bâtiments sont très bien entretenus et sont tenus bien nets et bien propres.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette agence sont laborieux et soumis à la loi. Cependant, de plus grands progrès pourraient être réalisés si les sauvages portaient plus d'intérêt à leurs fermes.

Tempérance et moralité.—La majorité des sauvages de cette agence ne font pas usages de liqueur enivrante, et leur mœurs sont très bonnes.

RAPPORT DE R. S. McKENSIE, L'AGENT DES AGENCES DE KENORA ET DE SAVANNE, ONTARIO.

AGENCE DE KENORA.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Portage-du-Rat, Dallas, Lac-Plat, n[os] 39 et 40, Angle Nord-Ouest, n[os] 33, 34 et 37, Grande-Ile, Assabaska, Baie-au-Poisson-Blanc et Islington.

Santé et hygiène.—La santé de ces bandes a été bonne, bien qu'il y ait eu quelques cas de maladie, telles que la rougeole, la petite vérole et la grippe; mais aucun de ces cas n'a été de nature grave.

La plupart des sauvages ont été vaccinés durant l'année par le Dr Ferguson. En général, ils tiennent leurs maisons sur un bon pied de propreté.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont les suivantes: la chasse et la pêche; ils remplissent les fonctions de guides et de canotiers pour les touristes, et travaillent dans les camps d'exploitation forestière et à bord des navires durant l'été. Un certain nombre de sauvages de la bande de la Baie-au-Poisson-Blanc ont sorti du bois une quantité de billes et de bois de corde durant l'hiver, ce qui leur a procuré de bons moyens de subsistance. Quelques-uns d'entre eux avaient de belles pièces de terre couvertes de pommes de terre. Ils se font aussi un assez joli revenu en cueillant des baies et du riz sauvage.

Instruments aratoires.—Ils sont bien munis de toutes sortes d'instruments aratoires et, en général, ils en prennent bien soin en les tenant à l'abri lorsqu'ils ne s'en servent pas.

Bâtiments.—Leurs bâtiments sont construits en billes; la majorité de ces bâtiments sont petits, mais confortables et généralement propres. Quelques-uns des sauvages possèdent de jolies grandes maisons et des ameublements modernes, et ils se font un point d'orgueil de les tenir sur un bon pied de propreté.

Traits caractéristiques et progrès.—La majorité des sauvages sont laborieux et ils réalisent de bons progrès; tandis que d'autres sont insouciants et préfèrent errer à l'aventure plutôt que de travailler. Ils sont polis et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—La majorité des sauvages font usage de spiritueux, chaque fois qu'ils peuvent s'en procurer de quelque manière; il y en a quelques-uns qui sont absolument tempérants. Comme ils sont surveillés de près on ne rencontre que quelques cas d'ivresse, mais lorsqu'ils sont surpris ils sont sévèrement punis. En général, la moralité des sauvages est assez bonne, et il y a lieu à amélioration.

AGENCE DE SAVANNE.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Lac-à-l'Aigle, Wabigon, Lac-des-Mille-Lacs, Lac-Seul, Wabuskang et Grassey-Narrows.

Santé et hygiène.—Durant l'année, la santé des sauvages a été assez bonne. Il y a eu quelques cas de maladie que le médecin a soignés avec succès. Il y a eu quelques décès chez des personnes atteintes depuis longtemps de consomption et de scrofules et pour lesquelles on ne pouvait rien faire. Les mesures sanitaires ont été bien observées dans presque tous les cas, et les propriétés des sauvages sont tenues sur un bon pied de propreté. Tous les sauvages ont été vaccinés avec succès, et tous les cas de maladies contagieuses ont été isolés et soignés par les personnes malades elles-mêmes. On a pris toutes les mesures nécessaires à l'enraiement de toutes les maladies.

Occupations.—Les principales occupations des sauvages sont les suivantes: ils travaillent dans les camps d'exploitation forestière, sur les chemins de fer, ils font la chasse et la pêche, travaillent à l'emploi de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, servent de canotiers et de guides pour les touristes, tandis que quelques-uns d'entre eux ont de beaux morceaux de terre couverts de pommes de terre et des jardins qui leur rapportent un assez bon profit. Les sauvages qui ont des bêtes à cornes en prennent

un grand soin, mais ils sont peu nombreux ceux qui possèdent du bétail. Cueillir des baies et du riz sauvage est une de leurs principales occupations en été, et ils font ainsi beaucoup d'argent.

Instruments aratoires.—Ils possèdent tous les instruments aratoires nécessaires au peu de culture qu'ils font; ceux qui en possèdent en prennent soin.

Bâtiments.—Leurs maisons sont en billes, bien construites, d'une assez bonne grandeur et dans presque tous les cas bien ventilées et bien propres, sauf quelques exceptions. Presque toutes les maisons sont bien meublées et tenues en bon état.

Traits caractéristiques et progrès.—En général, ces sauvages sont laborieux, tandis que quelques-uns d'entre eux sont plutôt insouciants. Ils sont soumis aux lois et polis, et deviennent plus riches d'année en année. Cependant, il y a encore lieu à plus de travail et d'amélioration.

Tempérance et moralité.—Beaucoup de ces sauvages font un usage excessif de spiritueux, lorsqu'ils peuvent facilement s'en procurer de quelque manière. Quelques-uns d'entre eux ont de bonnes mœurs, tandis qu'un certain nombre n'ont pas de bonnes mœurs sous bien des rapports. Cependant, j'ai constaté une assez bonne amélioration au cours des dernières années.

RAPPORT DE WM McLEOD, L'AGENT DES SAUVAGES DE L'AGENCE DE MANITOWANING, ONTARIO.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Rivière-du-Poisson-Blanc, Lac-du-Poisson-Blanc, Creek-au-Sucet, Sheguiandah, Lac-au-Sucet, Pointe-Grondin, Tahgaiwinini, rivière aux Espagnols, No 3, Baie-du-Sud, et l'île Manitoulin, non cédée.

Santé et hygiène.—La santé des membres de ces bandes est généralement bonne, bien que la coqueluche ait fait mourir quelques enfants durant l'année. La plupart des maisons et des dépendances sont tenues sur un bon pied de propreté.

Occupations.—Ces sauvages font de la culture, du jardinage, ils élèvent des bêtes à cornes, des cochons, des chevaux, des moutons; ils servent de guides aux prospecteurs et aux arpenteurs, ils chassent, font la pêche, travaillent dans les scieries, et chargent des bateaux de bois durant l'été, et travaillent dans les camps d'exploitation forestière durant l'hiver. Les femmes font des ouvrages de fantaisie en écorce et en herbes, des paniers, et elles font la récolte des baies.

Bétail.—Toutes les bandes de cette agence possèdent leurs propres bestiaux, des chevaux, des bêtes à cornes, des cochons, des moutons et de la volaille, dont ils augmentent le nombre graduellement. Ils en prennent un bon soin.

Bâtiments.—La plupart des maisons sont en billes et blanchies à la chaux; il y a aussi quelques maisons en bois de charpente. Toutes sont bien entretenues, propres et confortables.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont presque tous laborieux et soumis aux lois, presque sans exception. Ceux qui restent chez eux pour cultiver leurs fermes font de bons progrès.

Tempérance et moralité.—Les sauvages sont généralement sobres et de bonnes mœurs et appuient tout effort tendant à empêcher l'usage des liqueurs enivrantes dans les réserves. La moralité de ces sauvages a été très satisfaisante.

RAPPORT DE W. R. COYLE, L'AGENT DES MISSISSAGUAS D'ALWICK, ONTARIO.

Santé et hygiène.—La santé des membres de cette bande a été assez bonne durant l'année écoulée. Une petite épidémie de grippe a sévi dans la réserve durant le mois de mars, mais il n'en est résulté aucun désordre sérieux. Le conseil agit comme comité d'hygiène et les mesures sanitaires sont observées.

Occupations.—Quelques membres de cette bande cultivent leurs terres et réussissent assez bien, mais la majorité louent leurs terres aux cultivateurs blancs. Quelques-uns gagnent des salaires rémunérateurs à travailler pour des cultivateurs durant les mois d'été, d'autres servent de guides aux touristes, et un certain nombre de jeunes femmes sont employées comme domestiques chez des blancs. La pêche et la chasse rapportent peu.

Bâtiments.—Presque tous les bâtiments sont en bois de charpente et sont tenus en très bon état. Un certain nombre de sauvages ont réparé leurs maisons en les couvrant de lattes d'acier et de ciment, ce qui ajoute beaucoup à l'apparence.

Bétail.—Leur bétail consiste surtout en chevaux, en bêtes à cornes et en cochons qu'ils gardent dans des granges confortables et dont ils prennent un grand soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Un certain nombre des sauvages de cette bande sont laborieux et intelligents, et sont des citoyens désirables; mais la majorité sont insouciants et ne semblent pas se soucier d'améliorer leur condition.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns des jeunes gens absorberont des spiritueux lorsqu'ils pourront s'en procurer; mais très peu des sauvages âgés en font usage. Par ailleurs, leurs mœurs sont assez satisfaisantes.

RAPPORT DE W. C. VAN LOON, L'AGENT DES MISSISSAGUAS DU CREDIT, ONTARIO.

Santé et hygiène.—La santé des membres de cette bande a été assez bonne durant l'année. Il y a eu un cas de picotte au commencement de l'hiver, mais grâce à la prompte intervention de l'officier du bureau d'hygiène et du comité d'hygiène qui ont mis en quarantaine sévère les maisons des personnes malades, on a empêché cette maladie de se répandre. Presque tous les habitants de cette réserve ont été vaccinés. Les maisons qui en avaient besoin ont été désinfectées. Le comité d'hygiène visite régulièrement les différentes propriétés et voit à ce que les mesures sanitaires soient observées.

Occupations.—La culture mêlée est la principale occupation. Quelques-uns deviennent des cultivateurs très prospères; d'autres, incapables de cultiver leurs terres les louent à des blancs et travaillent comme journaliers sur les fermes durant l'été. Ils reviennent à la réserve avec tout juste de quoi subsister durant l'hiver.

Instruments aratoires.—Ceux qui se livrent à la culture possèdent tous les instruments nécessaires et en prennent généralement bien soin.

Bâtiments.—Il y a une amélioration constante dans la construction des bâtiments de toutes sortes dans cette réserve. Ces bâtiments sont construits au moyen d'emprunts à la caisse de la bande, et dans presque tous les cas cet argent est bien employé.

Traits caractéristiques et progrès.—La grande majorité de ces sauvages sont laborieux et ont un très grand respect des lois. Ils construisent, reconstruisent et améliorent avec succès des bâtiments et des clôtures. En somme, je puis dire que cette bande fait des progrès constants et un bon nombre des membres prospèrent chaque année.

Tempérance et moralité.—La grande majorité de cette bande sont sobres. Il y en a quelques-uns, cependant, qui font usage de boissons enivrantes. On voit rarement maintenant des sauvages ivres dans les rues de Hagersville, bien qu'à une époque ce spectacle nous était souvent offert.

A quelques exceptions près, les mœurs de cette bande sont bonnes.

RAPPORT DE R. J. McCAMUS, L'AGENT DES MISSISSAGUAS DES LACS AU RIZ ET LA VASE, ONTARIO.

Santé et hygiène.—Généralement parlant, les sauvages de cette bande jouissent d'une bonne santé; il y a eu bien peu de maladies durant l'année écoulée. Ils tiennent leurs maisons sur un bon pied de propreté.

Occupations.—Un certain nombre de sauvages cultivent leurs propres terres et réalisent beaucoup de progrès. Quelques-uns travaillent comme ouvriers de fermes où l'on récolte des fruits durant l'été et retournent dans leur réserve l'hiver. Quelques-uns des jeunes gens s'engagent comme ouvriers de ferme durant l'été; d'autres font la chasse et la pêche et servent de guides aux touristes. Quatre des jeunes gens sont partis avec le second contingent.

Bétail.—On prend un grand soin du bétail. Quelques-uns des sauvages possèdent de très bons chevaux et d'autres bestiaux.

Instruments aratoires.—Ceux qui cultivent leurs terres sont bien munis d'instruments modernes, qu'ils entretiennent bien.

Bâtiments.—Les maisons des sauvages sont très confortables. Les cultivateurs ont de bonnes granges et de bonnes écuries.

Traits caractéristiques et progrès.—La majorité de ces sauvages sont laborieux et soumis à la loi. Ceux qui cultivent leurs terres réalisent de bons progrès. Ils manifestent le désir d'améliorer leur conditions et de cultiver une plus grande étendue de terre; mais ils en sont empêchés par le manque de capital nécessaire au début.

Tempérance et moralité.—La majorité des sauvages sont sobres et de bonnes mœurs; il y a bien peu d'exceptions à cette règle.

RAPPORT DE J. W. CROZIER, L'AGENT DES MISSISSAGUAS DE SCUGOG, ONTARIO.

Santé et hygiène.—La santé générale de cette bande est bonne, bien qu'un sauvage, âgé d'environ 29 ans, soit en ce moment au sanatorium King Edward pour les consomptifs, à Weston, Ontario.

Occupations.—Les jeunes sauvages sont laborieux, et ils sont occupés, soit à la culture pour leur propre compte, soit pour le compte des blancs. Les vieux membres de la bande ne sont pas aussi laborieux. Ils font un peu de pêche et de chasse au piège, mais ils n'en retirent pas de grands revenus, puisque le poisson est très rare et la fourrure très bon marché. Les femmes font des paniers, et peuvent confectionner des paniers de fantaisie de la meilleure qualité.

Bâtiments.—Les bâtiments sont presque tous en bois de charpente et généralement bien entretenus.

Bétail.—On ne possède pas un nombreux bétail. Les sauvages possèdent quelques bons chevaux mais ils n'en prennent pas grand soin.

Instruments aratoires.—Les sauvages utilisent un bon nombre d'instruments aratoires et ils les entretiennent mieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande sont soumis aux lois et assez progressifs, mais ils ne se soucient guère de leurs biens terrestres.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont considérés comme ayant de bonnes mœurs et quelques-uns sont sobres, mais un grand nombre d'entre eux font usage de spiritueux lorsqu'ils peuvent s'en procurer.

RAPPORT DE G. M. CAMPBELL, L'AGENT DES MOHAWKS DE LA BAIE-DE-QUINTE, ONTARIO.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été très bonne durant l'année écoulée. Aucune maladie contagieuse n'a sévi dans la réserve, sauf la tuberculose qui a fait un certain nombre de victimes, par suite de la négligence des parents à isoler les personnes malades. Dernièrement, on a désinfecté toutes les maisons où il y a eu un décès et pris toutes les mesures pour enrayer la maladie. La majorité des maisons dans cette réserve sont tenues sur un bon pied de propreté et de salubrité.

Occupations.—Environ la moitié des sauvages de cette bande se livrent à la culture générale. Nous avons le jardin de l'Ontario dans cette réserve, et un grand nombre s'intéressent beaucoup à la culture, et leurs moissons sont égales à celles récoltées par les blancs sur les fermes voisines. Un certain nombre de sauvages et leurs familles travaillent dans des fabriques de conserves dans le comté de Prince-Edouard et à la fabrique de ciment à Pointe-Anne.

Instruments aratoires.—La majorité des sauvages entretiennent mieux leurs instruments et un certain nombre ont des remises pour les abriter.

Bâtiments.—Un grand nombre de sauvages s'intéressent beaucoup à leurs granges et à leurs écuries. Plusieurs granges ont été assises sur des fondations en pierre et en ciment et renferment de belles écuries dans le soubassement; elles soutiennent favorablement la comparaison avec les granges des blancs des cantons voisins.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages améliorent leurs fermes en y faisant des clôtures et en y pratiquant le drainage. Un grand nombre plantent des vergers donnant de gros et de petits fruits. On constate une amélioration sensible dans l'état des chemins dont les travaux sont faits sous la surveillance des surintendants de la voirie nommés par les chefs en conseil.

La majorité des sauvages de cette réserve sont laborieux, soumis aux lois et se conduisent bien; tandis que quelques-uns d'entre eux sont insouciants.

Tempérance et moralité.—Un certain nombre des sauvages sont sobres et de bonnes mœurs, tandis que les sauvages d'une certaine catégorie sont enclins à la boisson qu'ils se procurent lorsqu'ils ont de l'argent, grâce à des moyens que ne connaissent pas encore les agents de la loi.

RAPPORT DE EDWIN BEATTIE, L'AGENT DES MORAVES DE LA THAMES, ONTARIO.

Santé et hygiène.—La santé de la bande a été moyenne durant l'année écoulée La principale maladie a été la tuberculose. Un certain nombre de sauvages ont été vaccinés cette année. Aucune maladie contagieuse de nature grave n'a sévi. Les sauvages s'efforcent de maintenir la santé de la bande en général. Lorsque la chose est nécessaire, les malades sont envoyés à l'hôpital.

Les sauvages sont souvent avertis de tenir leurs propriétés bien propres et de considérer la propreté comme la grande ennemie de la maladie.

Ils tiennent leurs propriétés sur un bon pied de salubrité.

Occupations.—La culture est la principale occupation des membres de cette bande. Un grand nombre travaillent comme aides chez les blancs, dans les districts où il y a des vergers et dans les fabriques de conserves. Quelques-uns travaillent comme charpentiers. Un grand nombre de filles s'engagent comme domestiques. La proximité des fabriques de conserves encourage les sauvages à cultiver des légumes, des fruits et des baies. Durant la saison, on fait un peu de chasse et de pêche.

Instruments aratoires.—Les sauvages sont assez bien munis d'instruments. Ils aiment en posséder et ils en prennent un grand soin.

Bâtiments.—Les bâtiments sont assez bons et il y a une certaine amélioration chaque année, sous ce rapport.

Traits caractéristiques et progrès.—Cette bande s'est occupée à améliorer le drainage dans la réserve durant la dernière saison et on en espère beaucoup. Ces sauvages sont soumis aux lois et ambitieux.

Cette bande dirige une exposition agricole, laquelle est une institution populaire dans le comté de Kent; de partout un grand nombre de personnes s'y rendent. Le représentant agricole du district a visité la réserve et a été bien accueilli par la bande, et il n'y a pas de doute que ses conseils produiront de bons résultats. Les membres de cette bande font eux-mêmes leurs travaux de drainage et leurs travaux de construction en ciment.

Tempérance et moralité.—Sous ces rapports il y a eu récemment amélioration, et nous sommes assurés que cette amélioration se continuera.

RAPPORT DE A. D. McNABB, L'AGENT DES OJIBBEWAS DU LAC SUPERIEUR, DIVISION DE L'EST, ONTARIO.

Cette agence comprend trois bandes: la bande de la Rivière-du-Jardin, habitant sa réserve à moins de neuf milles du Sault-Sainte-Marie; la bande Batchawana, demeurant à la Rivière-au-Jardin, à Gros-Cap, à la Baie Goulais, et à la baie Batchawana, et la bande Michipicoten, habitant la réserve de Michipicoten, près du port de Michipicoten.

Santé et hygiène.—A l'exception de la bande Michipicoten où il y a eu un cas de rougeole, au printemps, les sauvages de cette agence ont joui de leur santé ordinaire. Un certain nombre souffrent de tuberculose.

La rougeole à Michipicoten a été promptement enrayée en prenant toutes les mesures préventives possibles. En général, ces bandes ont joui d'une très bonne santé.

Les bandes de la Rivière-du-Jardin et Batchawana ont grandement amélioré les conditions sanitaires de leurs maisons en blanchissant et en nettoyant leurs dépendances.

Occupations.—Les bandes de la Rivière-du-Jardin et Batchawana font un peu de culture. Les membres de ces bandes travaillent aussi dans les scieries, travaillent au chargement du bois, font la pêche, et travaillent dans les bois durant l'hiver.

Les membres de la bande Michipicoten ont surtout recours à la chasse au piège et à la chasse ordinaire comme moyen d'existence.

Instruments aratoires.—Les instruments aratoires que ces bandes possèdent sont bien entretenus et sont remisés durant l'hiver.

Bétail.—Toutes les bandes de cette agence, à l'exception de la bande Michipicoten, possèdent des chevaux, des bêtes à cornes, des cochons et de la volaille, et elles en prennent bien soin. Elles ont de bonnes écuries et de la nourriture en abondance.

Bâtiments.—Les habitations de ces sauvages sont des maisons en billes et en bois de charpente confortables, et elles sont presque toutes tenues sur un bon pied de propreté.

Traits caractéristiques et progrès.—La majorité des membres de ces bandes sont laborieux et réalisent d'assez bons progrès; quelques-uns sont sans ressources et insouciants. Un certain nombre d'entre eux s'occupent de culture et nous espérons qu'un plus grand nombre s'intérresseront à ce travail l'année prochaine.

Tempérance et moralité.—La majorité de ces sauvages sont sobres. Quelques-uns d'entre eux font usage de spiritueux lorsqu'ils le peuvent, mais en général il y a une amélioration sensible. En général ces sauvages ont de bonnes mœurs. Toute la difficulté que nous avons, est causée par les blancs qui visitent la réserve.

RAPPORT DE W. RUSSELL BROWN, L'AGENT DES OJIBBEWAS DU LAC SUPERIEUR, DIVISION DE L'OUEST, ONTARIO.

Bandes.—Cette agence est la plus considérable du Canada et comprend les bandes suivantes: Fort-William, Lac-Long, Nipigon, Pays-Plat, rivière du Pic, Roche-Rouge, en vertu du traité Robinson, et la bande des Chutes-Martin, en vertu du traité n° 9.

Santé.—Certainement quatre-vingts pour cent des décès durant l'année écoulée ont été causés par la tuberculose. La bande du Pic seule a perdu 26 membres, morts de cette maladie.

Occupations.—Les principales occupations des sauvages dans la partie nord de cette agence sont la chasse et la pêche. Lorsque le gibier est rare ou que le marché de la fourrure est bas, ils ont besoin d'aide. Les sauvages de la Roche-Rouge, près du

village de Nipigon, s'engagent comme guides sur la rivière Nipigon durant la saison de pêche et reçoivent de bons salaires.

Les sauvages de la rivière du Pic ont gagné plus de $25,000 à prendre des renards vivants. Cet argent a été dépensé dans l'espace de quelques mois, et il ne leur reste rien, si ce n'est une demi-douzaine de maisons neuves et un lot de poêles de cuisine dispendieux, des armoires de cuisine, des orgues et des tables de pool.

Instruments aratoires.—Pratiquement, les sauvages d'ici n'ont pas fait de culture, bien que plusieurs des réserves renferment des terres fertiles.

Bâtimnts.—Les maisons sont construites en billes et en bois de charpente, mais un grand nombre de sauvages vivent encore sous des tentes.

Traits caractéristiques et progrès.—Quelques-uns sont laborieux, tandis que d'autres sont sans ressources et paresseux. Il n'y a aucune sorte d'emploi sur les réserves, de sorte qu'ils errent souvent dans les environs en quête d'un emploi quelconque.

Tempérance et moralité.—Ils ne sont sobres que lorsqu'ils ne peuvent pas obtenir de liqueurs; leurs mœurs sont assez bonnes.

A Port-Arthur, Fort-William et Nipigon, ils peuvent toujours obtenir de la boisson lorsqu'ils ont de l'argent. Ils achètent ces liqueurs par l'entremise des marchands licenciés, quelquefois directement et souvent par l'entremise de camarades blancs. Dans les parties les plus reculées de l'agence, ils obtiennent du whisky de marchands non licenciés.

La misère que cause l'intempérance parmi les sauvages est grande. Dans plusieurs cas toute la famille s'enivre, même jusqu'aux petits enfants.

RAPPORT DE ALEXANDER LOGAN, SURINTENDANT DE L'AGENCE DE PARRY-SOUND, ONTARIO.

Tribus.—Les membres de la bande Gibson sont des Mohawks; ceux des autres bandes sont des Ojibbewas.

Bandes.—L'agence de Parry-Sound comprend les bandes suivantes: Parry-Island, Shawanaga, Heney-Inlet, Maganatawan, et Gibson ou Watha.

Santé.—La santé des bandes a été bonne durant l'année écoulée, mais il y a encore un bon nombre de cas de tuberculose parmi ces sauvages. On leur permet de se servir gratuitement de la chaux pour blanchir leurs bâtiments, et ils sont plus particuliers sous le rapport de la propreté personnelle. Ils tiennent aussi leurs écoles sur un bon pied de propreté. Ils améliorent les mesures sanitaires.

Occupation.—Il y a bien peu de cultivateurs parmi les sauvages de cette agence. Ils servent de guides aux touristes durant l'été, et travaillent dans les camps durant l'hiver, mais le moins possible.

Instruments aratoires.—Ils possèdent bien peu d'instruments aratoires, mais ils entretiennent assez bien ceux qu'ils possèdent.

Bâtiments.—La plupart de ces sauvages ont des maisons en billes; il y a quelques maisons en bois de charpente. Leurs maisons en billes ont une apparence de propreté lorsqu'elles sont blanchies à la chaux, comme elles le sont presque toutes.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette agence se conduisent bien, et, à quelques exceptions près, sont sobres et de bonnes mœurs. Deux sauvages, l'un de Parry-Island et l'autre de Gibson, s'en sont allés au feu avec le premier contingent. J'ai reçu des lettres très intéressantes du sauvage de Parry-Island, qui est maintenant en France.

RAPPORT DE GORDON J. SMITH, SURINTENDANT DES SAUVAGES DES SIX-NATIONS, ONTARIO.

Santé et hygiène.—La santé moyenne a été bonne. Malheureusement, un cas grave de picotte s'est déclaré dans cette réserve comme dans les autres parties de

l'ouest de l'Ontario. On a retracé cette maladie jusqu'à une réserve de sauvages dans l'Etat de New-York, et de là, la maladie s'est répandue dans toutes les parties de la réserve, mais, à l'exception de quelques cas, la maladie n'était pas grave; de fait, le peu de gravité de la maladie a été en partie la cause du nombre des cas, parce que les sauvages ont été les plus insouciants et les plus indifférents. Il n'y a eu qu'un seul décès. Au moment où j'écris, il n'y a que cinq cas. Comme tous ceux qui n'ont pas été vaccinés avec succès ont eu cette maladie, il n'est pas probable que cette maladie se déclare avant bien des années. La tuberculose diminue légèrement, et on prend plus de soin en vue d'empêcher la maladie de se propager. Toutes les maisons où il y a eu des malades sont complètement désinfectées.

Un conseil d'hygiène efficace aide le médecin à faire observer les mesures sanitaires. La maison où se réunit le conseil, et où se tiennent de grandes réunions, est régulièrement et entièrement nettoyé après chaque réunion, et l'on fait un usage abondant d'acide carbolique. Le médecin et d'autres personnes ont profité de toutes les occasions qui se sont présentées pour insister sur la nécessité d'améliorer les maisons et de nettoyer les environs, particulièrement en ce qui concerne l'eau potable et l'observance générale des règlements d'hygiène.

Occupations.—La culture générale est le principal moyen d'existence. L'année dernière, les récoltes ont été au-dessus de la moyenne, surtout celle du foin qui a été considérable et s'est vendue à de bons prix. Beaucoup de jeunes sauvages cherchent fréquemment de l'emploi en dehors de la réserve comme garçons de ferme ou domestiques. Ils travaillent aussi dans les fabriques de conserves, et sur les fermes où l'on récolte des petits fruits. Durant l'été, tous les bâtiments de la réserve ont été construits par les sauvages, y compris les deux nouvelles écoles. Les sauvages offrent chaque semaine une grande quantité de petits fruits et légumes et de produits du lait en vente sur les marchés de Brantford et de Hagersville. Les sauvages s'occupent plus de la culture des petits fruits.

Bâtiments.—L'amélioration constante accusée dans les bâtiments se maintient. Les bâtiments construits cette année, avec l'aide du système de prêt sont évalués à plus de $12,000. Le système de prêt a été un bienfait. Les versements sont effectués avec assez de régularité.

Bétail.—On manifeste un grand intérêt dans l'élevage des bestiaux. Une grande quantité de lait est vendue aux fabriques en dehors de la réserve.

Instruments aratoires.—Beaucoup de membres de la bande utilisent tous les instruments, depuis les machines à traire les vaches, et presque toutes les formes sont munies des instruments les plus modernes, et tous, à de très rares exceptions, sont bien entretenus.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont généralement laborieux, progressifs et soumis aux lois. Si les sauvages ne peuvent trouver d'emploi dans la réserve, ils vont en chercher ailleurs. Beaucoup se sont établis sur des terres dans l'ouest, d'autres ont de l'emploi régulier à Brantford, Hamilton et dans d'autres cités et villes.

La société agricole des Six-Nations, dirigée entièrement par des sauvages, a tenu son exposition annuelle de trois jours, et elle a remporté un succès, tant sous le rapport de l'assistance que sous celui de la qualité des articles exposés. Le Farmer's Institute ne s'est pas réuni, par suite de l'épidémie de picotte. Des journaux quotidiens et hebdomadaires et des journaux agricoles ont un grand tirage dans la réserve.

Les chemins et les ponts publics sont tenus en bon état sous la direction des préposés de voirie, nommés par les chefs en conseil à la réunion de janvier.

Beaucoup de sauvages ont un dépôt en banque et font des opérations commerciales au moyen de chèques.

La grande guerre a trouvé les Six-Nations loyales comme d'habitude. Le conseil a voté $1,500 pour des fins patriotiques et plusieurs jeunes gens se sont enrôlés pour faire du service actif, de ce nombre sont trois officiers. Le lieutenant Cameron D. Brant, un arrière petit-fils du capitaine Joseph Brant, le grand chef des Six-Nations

lors de la guerre de révolution et qui a donné son nom à la contrée, a été le premier homme de Brant, dans les rangs des forces expéditionnaires du Canada, à donner sa vie pour son pays.

Tempérance et moralité.—Les sauvages sont généralement sobres dans leurs habitudes, et ils apportent tout leur appui afin d'empêcher l'usage de spiritueux dans la réserve. Il existe plusieurs sociétés de tempérance, qui tiennent des séances régulières. La moralité des sauvages accuse un progrès.

RAPPORT DE GEORGE P. COCKBURN, L'AGENT DE STURGEON-FALLS, ONTARIO.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Nipissing, Dokis, Timagami et Matatchawan.

Santé et hygiène.—La santé moyenne a été bonne et il n'a sévi aucune épidémie parmi les sauvages durant l'année écoulée. La tuberculose, bien que continuant son œuvre de mort, diminue, puisque les sauvages construisent de meilleures habitations, connaissent la nature de la maladie, et prennent les mesures pour l'empêcher de se propager.

La santé des membres des bandes de Nipissing et de Dokis a été exceptionnellement bonne. Ils tiennent leurs maisons sur un bon pied de propreté et ils isolent les personnes atteintes de maladies contagieuses. Ils s'habillent bien et leurs maisons sont confortables. Leurs bâtiments peuvent être favorablement comparés à ceux des colons blancs établis dans le district.

La santé des membres des bandes de Timagami et de Matatchawan a été meilleure que par le passé. Un certain nombre souffrent de scrofules et sont très négligents sous le rapport de l'hygiène, par suite de leur manière de vivre, mais ils montrent de l'amélioration sous ce rapport.

Occupations.—La majorité des sauvages de cette agence suivent la coutume des sauvages et vivent de pêche et de chasse et servent de guides aux touristes et aux arpenteurs. Ils travaillent en outre dans les camps d'exploitation forestière. Durant le présent hiver, par suite du poids du marché des fourrures causé par la guerre européenne, les sauvages de la bande de Nipissing font la coupe du bois de pulpe pour lequel ils ont un marché constant et où ils vendent à bons prix. Quelques-uns d'entre eux fabriquent des canots, des raquettes et des manches de hache qu'ils vendent dans les villes et les villages voisins.

Instruments aratoires.—Ceux qui se livrent à la culture sont bien munis d'instruments et ils en prennent bien soin. Ils sont bien munis d'instruments de jardinage.

Bâtiments.—Les habitations des bandes de Nipissing et de Dokis sont bien construites, propres, chaudes et confortables. La bande de Nipissing possède deux belles églises sur sa réserve, et les bandes de Dokis et de Timagami possèdent chacune une église. La majorité des membres de la bande de Timagami vivent dans des wigwams et dans des tentes. Quelques sauvages de la réserve de Matatchawan ont construit des maisons en billes et d'autres ont promis de suivre leurs traces.

En général, il y a un progrès constant dans la construction des bâtiments, particulièrement dans la protection de leurs bestiaux durant les mois d'hiver.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart de ces sauvages sont industrieux et leur marche vers le progrès est notoire. On remarque cela particulièrement dans leur manière de vivre, dans le soin qu'ils prennent d'eux-mêmes et de leurs enfants et dans les résultats généraux obtenus dans les réserves.

Bétail.—Leur bétail consiste en chevaux et en bestiaux bien entretenus. Les chevaux appartenant à la bande Dokis sont des animaux exceptionnellement bons.

Tempérance et moralité.—La tempérance progresse de plus en plus; cependant, il y a encore une couple de sauvages qui se procurent des boissons alcooliques quand l'occasion se présente. Pendant l'année, un certain nombre de personnes ont été trouvées coupables d'avoir fourni des spiritueux, et la leçon a été salutaire. En général, ces sauvages ont de bonnes mœurs.

RAPPORT DE SAMUEL HAGAN, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE THESSALON, ONTARIO.

Bandes.—L'agence comprend les bandes suivantes: Thessalon, Rivière Mississagi, Rivière-au-Serpent et Rivière-des-Espagnols, première et seconde division.

Tribus.—Tous les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Santé.—La santé des sauvages de cette agence a été très bonne durant l'année dernière. On a remarqué une couple de cas isolés de tuberculose, mais aucune sorte d'épidémie.

Occupations.—En été, ces sauvages s'occupent principalement du chargement du bois sur les navires et travaillent dans les scieries; en hiver, ils sont employés dans les chantiers.

Bâtiments.—Leurs bâtiments sont assez confortables et, à quelques exceptions près, sont tenus proprement et selon les lois de l'hygiène.

Instruments aratoires.—Ces sauvages ont amplement de houes, de rateaux et de haches mais ne possèdent qu'un petit nombre d'instruments lourds.

Bétail.—La bande de la Rivière-des-Espagnols, seconde division, possède de très bons bestiaux dont elle prend grand soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont assez industrieux, excellents dans les chantiers. Ils préfèrent travailler à autre chose qu'à la terre. Ils sont soumis aux lois et leur aisance augmente quelque peu chaque année.

Tempérance et moralité.—L'ivrognerie est la plaie du sauvage pauvre. Je ne pense pas qu'il soit plus immoral que les blancs avec qui il s'associe.

RAPPORT DE THOS. A. McCALLUM, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE L'ILE WALPOLE, ONTARIO.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été bonne durant l'année écoulée. Au mois de janvier 1914, on a surpris un cas de petite vérole, mais le médecin a été très prudent. Quant à l'officier de santé, il s'est occupé très attentivement de la famille et a ainsi empêché la maladie de se propager. Une famille seulement a souffert. Les conditions hygiéniques de cette réserve s'améliorent.

Occupations.—Bon nombre de ces sauvages s'occupent de culture et jouissent d'une honnête aisance; mais la plupart travaillent loin de la réserve chez des fermiers et dans les manufactures.

Instruments aratoires.—Quelques-uns des sauvages prennent assez soin de leurs instruments aratoires; mais un bon nombre sont négligents. Ils n'ont pas beaucoup de ces instruments.

Bâtiments.—Il y a quelque amélioration dans les maisons; un certain nombre de sauvages ont construit des parties additionnelles et d'autres ont érigé d'assez bonnes maisons.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette réserve sont soumis aux lois et assez industrieux. Ils jouissent de plus d'aisance qu'auparavant.

Tempérance et moralité.—On remarque une amélioration sensible de la tempérance; c'est rare de voir maintenant un vieux sauvage en état d'ébriété. Bien qu'il y ait encore des progrès à faire, les sauvages en général sont tempérants et moraux; on peut les comparer avantageusement avec les personnes auxquelles ils s'associent.

RAPPORT DU REV. JOHN SEMMENS, INSPECTORAT DU LAC-DES-BOIS. ONTARIO.

Les quartiers généraux de cette partie de notre travail sont maintenus au n° 210, Chambres de Commerce, Winnipeg.

Le territoire surveillé comprend les agences de Kenora, de Savanne et de Fort-Frances, toutes dans la province d'Ontario, ainsi que la réserve de Baie-du-Bison, située à l'extrémité sud-ouest du Lac-des-Bois, dans le Manitoba.

L'agence de Kenora comprend le Lac-des-Bois, le lac Plat et une partie de la rivière Winnipeg jusqu'aux Dalles et Islington.

L'agence de Savanne s'étend du lac de l'Aigle, vers l'est, le long de la voie du Pacifique-Canadien jusqu'au lac des Mille-Lacs, et de Minaki, vers l'est, le long de la voie du Grand-Tronc, jusqu'à la vigie de Sioux; puis, vers le nord, jusqu'à Tête-du-Français et le Lac-Seul; enfin, par la rivière des Anglais, jusqu'à Wabiskaw et Grassy-Narrows.

L'agence de Fort-Frances comprend la région située le long de la rivière La-Pluie de son embouchure à Fort-Frances. Elle comprend également le lac La-Pluie, la rivière Seine, le lac à l'Esturgeon et le lac La-Croix. Une réserve est située sur le Lac-des-Bois.

Les agences de Kenora et de Savanne sont toutes deux sous la surveillance de M. R. S. McKenzie, qui a son bureau dans la ville de Kenora, Ontario.

M. J. P. Wright, qui demeure à Fort-Frances, Ontario, a la direction de l'agence de Fort-Frances.

On a pensé qu'il serait bien désirable d'avoir un autre agent à la vigie de Sioux; cela favoriserait davantage et protégerait mieux les sauvages de l'agence de Savanne, cette partie étant située à une grande distance de l'agent de Kenora; mais on n'a encore pris aucune détermination à ce sujet.

AGENCE DE KENORA.

Cette agence compte 11 bandes de sauvages qui, tous, parlent la langue Ojibway. Ces peuplades sont composées de chasseurs et de pêcheurs qui aiment la vie sauvage des bois et errent beaucoup à l'aventure; ils vivent selon les us et coutumes de leurs ancêtres païens. Pendant la plus grande partie de l'été, ils habitent sous des tentes; en hiver, ils se réfugient sous des maisons construites avec des billes, sur leurs réserves, ou sous des huttes temporaires construites à proximité de leurs terrains de chasse ou de leurs stations de pêche. Quelques-uns des sauvages ont accompli des progrès marqués en agriculture et dans l'élevage des bestiaux; ces sauvages jouissent d'une honnête aisance. Ils ont de l'argent et un confort appréciable. Leurs maisons ont bonne apparence et leurs familles sont convenablement vêtues. Ils aiment à montrer les résultats de leur économie, et nous les recommandons pour accompagner le conseil du ministère. Les officiers sont fiers de ces personnes malheureusement trop rares. De gaité de cœur et avec persévérance, la majorité n'entreprendra rien qui puisse la retenir à une demeure en particulier.

Après expérience, je ne puis pas conclure que les naturels sont paresseux. Ce sont des travailleurs magnifiques. Ils excellent comme bûcherons, flotteurs de billes, portefaix et voyageurs. La seule faute qu'on puisse leur rapprocher dans le travail réside dans le fait qu'ils n'aiment pas à demeurer longtemps au même endroit ni au même emploi. Lorsqu'ils ont amassé un peu d'argent, ils préfèrent retourner chez eux où ils le dépensent en faisant la noce avec leurs amis. Les patrons détestent cela; ils aiment mieux employer ceux qui, pendant des mois et des mois, ou, si cela est nécessaire, pendant des années, demeureront fidèles à leur devoir. Le sauvage a dans sa vie certaines saisons qui lui offrent un plaisir particulier. Au printemps et à l'automne, c'est pour lui la chasse aux oies et aux canards; en automne, il y a encore la cueillette des baies et la récolte du riz.

Il éprouve une telle joie dans ces occupations, qu'il négligera volontiers son labeur quotidien pour ces travaux plus poétiques particuliers à sa race. Son amour du changement est sa faute, si on peut appeler cela une faute; mais on ne saurait appeler cela de la paresse.

En ce qui concerne la santé en général, l'année a été exceptionnellement bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie et très peu de maladie grave. Certains cas particuliers ont attiré l'attention, et on n'a négligé aucun appel important.

Nous n'avons eu cette année que très peu d'ennuis au sujet de la vente illégale de spiritueux, et cela est consolant. Nous n'avons pas la prétention de croire que nous connaissons tout ce qui se passe dans les endroits secrets. Dans ce vaste territoire, certaines choses ont pu nous échapper, car il est impossible de monter la garde sur chaque point à la fois et tout le temps. Cependant, nous avons raison d'être fiers de l'état de choses qui n'a pas été trop mauvais.

En ce qui concerne l'intempérance chez les sauvages, je puis dire qu'elle n'est pas habituelle mais occasionnelle seulement. Quand il a remporté un grand succès, quand il a un événement à commémorer, quand il a échappé à un grand danger ou quand il rencontre de vieux amis après une longue absence, le sauvage est anxieux de bambocher, et, à l'instar de l'homme blanc, il a recours aux stimulants. S'il a des liqueurs en sa possession, il ne semble pas pouvoir boire modérément; il se gorge comme le ferait un enfant, et la débauche prend fin seulement quand la provision d'eau-de-feu est épuisée. Alors il se maintient sobre jusqu'à ce qu'une autre occasion se présente, dans six mois, dans un an ou plus.

Intimement liée à l'intempérance est la question des mœurs. On suppose assez généralement que le sauvage n'est pas des mieux doués sous le rapport de la pureté morale. En admettant qu'il y ait quelque motif d'en conclure ainsi, je tiens à déclarer que l'imagination a aidé à mettre les choses pires qu'elles ne sont de fait. Plusieurs sauvages qui vivent à proximité de nos centres civilisés, succombent lorsqu'ils sont tentés; mais cet écart ne devrait pas donner lieu à la condamnation générale de la faiblesse des naturels. Des centaines de sauvages vivent proprement, respectent, en toute conscience, leurs vœux conjugaux et se conduisent très bien. Quand le contraire se produit, il faut l'attribuer largement aux influences corruptrices de cette partie sans principe de la race blanche.

AGENCE DE SAVANNE.

Cette agence se compose de huit bandes qui, toutes, parlent la langue Ojibway et vivent selon les enseignements et les usages de leurs ancêtres païens, sauf la bande du Lac Seul, dont quelques-uns des membres sont sous la garde de l'église d'Angleterre. D'autres bandes ont subi déjà les influences des missionnaires; mais le progrès de cette excellente œuvre a décliné, soit à cause du manque de fonds, soit à cause de l'indifférence de la peuplade. On ne peut que regretter cette diminution d'efforts de la part des missionnaires, car là où une œuvre de ce genre est accomplie fidèlement, les convertis sont plus intelligents et plus progressistes que leurs voisins païens.

Ces sauvages ont pour la plupart des habitudes nomades. Les chasseurs et les pêcheurs iront où ils trouveront les meilleurs moyens de subsistance. Ils forment généralement des groupes de cinq ou six familles, afin de jouir des relations sociales. On décide de l'endroit à habiter par la quantité de bois sec qu'on peut obtenir, par l'abri offert contre les vents de l'hiver, par la considération importante de l'approvisionnement des vivres et par l'abondance, aux environs, d'animaux sauvages. Pendant la plus grande partie de l'année, ces groupes de naturels jouissent de la vie. Bien peu de soucis viennent distraire la régularité de leur existence. Ils vivent selon les lois de la nature. L'année qui vient de s'écouler a été extraordinairement dûre pour eux. Le prix des fourrures a subi une baisse telle que la chasse d'hiver n'a rapporté aucun profit. Le prix des marchandises s'est élevé également d'une façon quasi insensée. La compagnie de la Baie-d'Hudson a refusé de faire les avances habi-

tuelles. Les commerçants se sont montrés prudents. A cause de tout cela, les peuplades ont souffert. Quelques bandes ont des balances à leur crédit et ont été aidées par l'intérêt accru sur des fonds placés en fidéicommis et gardés par le ministère. D'autres n'ont pas ces ressources mais elles ont été l'objet de notre attention immédiate. Nous n'avons pas cru sage de distribuer des vivres excepté dans les cas d'extrême détresse; en d'autres cas, nous avons donné de la ficelle, des munitions et du fil à lacet de façon que les sauvages puissent être en position de s'aider. Ce plan de secours a fort bien réussi.

Cette année la prise au piège des animaux à fourrure n'a pas été trop mauvaise; mais les prix étaient si bas qu'ils n'ont laissé aux vendeurs qu'un bien petit profit. Quelques-uns des sauvages se sont découragés et ont employé la majeure partie de leur temps à chercher de la nourriture pour leur famille, faisant ainsi passer la chasse au piège au second plan.

La santé, en général, a été très bonne; on n'a rapporté aucune épidémie. On a parfois requis les services du médecin: il a répondu promptement aux appels et a été d'un grand secours. Aucun agent particulier ne surveille cette partie de territoire sous notre juridiction et jusqu'à ce qu'on en ait nommé un, elle demeurera sous la surveillance de l'agent de Kenora qui, en raison de ses pressantes obligations chez lui et à cause de la dépense qu'entraînent de longs trajets à parcourir, ne peut apporter toute l'attention que les circonstances exigent.

AGENCE DE FORT-FRANCES.

Cette agence se compose de quatorze bandes. Cette peuplade appartient à la grande tribu Ojibway et parle la langue en usage dans la région du lac Supérieur.

Les occupations sont les suivantes: le transport du bois de corde et des traverses pour chemins de fer, le flottage des billes, le travail aux scieries, la coupe et la manœuvre des billes dans les chantiers. En outre, on fait la cueillette des baies, la récolte du riz et le jardinage. Fort-Frances est un marché excellent pour tout ce que les sauvages ont à vendre et, en général, des prix assez satisfaisants prédominent.

L'agent a si complètement et si laborieusement poursuivi ceux qui vendent des spiritueux aux sauvages qu'il a porté un rude échec à ceux qui violent impunément les articles de la loi des Sauvages. Une crainte salutaire de poursuite règne et, depuis quelque temps, les ennuis à ce sujet se font de plus en plus rares.

Les docteurs Moore, Bethune et Charlton, médecins du ministère, soignent leurs malades avec un succès digne de mention.

L'interprète officiel, M. John Lyons, rend les plus grands services à l'agent.

L'agent Wright a réussi, depuis nombre d'années qu'il y travaillait, à amener dans la région des Rapides Manitou, les bandes de sauvages qui habitaient la région de la rivière La-Pluie, à vendre les autres réserves, à construire une école et à installer un fermier instructeur de manière à être ainsi plus utile aux sauvages qu'on pouvait l'être autrement, les bandes étant trop peu nombreuses. C'est le 16 mars que le projet se réalisa, par la reddition des réserves de Hungry-Hall, de Long-Sault et de Little-Forks. Cette opération est des plus avantageuses et tout le crédit de ce magnifique travail revient à l'agent des sauvages, M. J. P. Wright, qui en avait conçu le projet.

La santé, en général, a été bonne durant toute l'année et aucune nécessité de quelque importance ne nous a été signalée.

Remarques générales.

Le signataire de ces lignes a passé le mois de mai 1914 à visiter toutes les réserves de l'agence de Fort-Frances excepté celles du Lac La-Croix et du lac à l'Esturgeon. Les sauvages n'étaient pas encore assemblés aux endroits où on les attendait. On a cru que c'était dépenser inutilement de l'argent que d'aller aussi loin pour, en

définitive, ne pas rencontrer les peuplades. Le bateau à gazoline du ministère fut mis à notre disposition grâce à la courtoisie de l'agent. C'est une petite embarcation coquette et jolie, rapide, puissante et facile à conduire.

Nous avons tenu conseil avec les chefs et les conseillers des diverses bandes que nous avons visitées. Nous nous sommes intéressés à leurs relations sociales, aux questions d'hygiène, à leurs progrès industriels et à la question de santé en général. Nous avons tenu à leur démontrer le fait que le ministère avait à cœur leurs intérêts; en retour, les sauvages nous ont donné des marques de sympathie et nous ont exprimé leur reconnaissance. Nous n'avons eu aucune plainte sérieuse contre le ministère ou contre les fonctionnaires, aux endroits visités. Tout le monde, au contraire, paraissait content et heureux.

Pendant les mois de juin, juillet et une partie d'août, j'ai accompagné le payeur dans les agences de Kenora et de Savanne; j'étais présent lorsqu'on a effectué tous les paiements ainsi qu'aux conseils qu'on a tenus. A cette époque, nous avons visité toutes les réserves; un bon état de choses régnait en général. Le progrès en agriculture se borne à peu de choses. Dans chaque réserve cependant, on s'est occupé de jardinage et de construction de clôtures. J'ai remarqué, dans plusieurs endroits, des maisons nouvelles. On a haussé la vieille maison d'école du Lac Seul; on l'a placée sur de nouvelles fondations puis on a renouvelé entièrement les portes et les fenêtres. Ainsi, on pourra l'utiliser pour tenir les conseils et effectuer les paiements annuels. Le mérite de ce travail revient en grande partie aux sauvages.

Les pensionnats de Fort-Frances, de Kenora et du lac Plat ont été visités. On a fait rapport au ministère des progrès remarquables de ces institutions.

On a visité également les bureaux de Kenora et de Fort-Frances; des rapports nous ont été remis qui prouvent que le travail du ministère est bien exécuté par des agents expérimentés et consciencieux.

Je suis personnellement reconnaissant d'avoir eu l'occasion d'aider les sauvages; j'ai pour ces gens un respect bien sincère, et je suis heureux d'être encore capable de servir un ministère dont le but constant est d'assister, de protéger, d'instruire et d'élever nos naturels. Jamais ils n'ont eu autant besoin de secours, et on peut être assuré que les hommes à qui on a confié le soin de veiller sur les sauvages, accomplissent leur devoir hardiment, consciencieusement et aussi économiquement que possible.

RAPPORT DE DENIS HEBERT, AGENT DES SAUVAGES POUR LES ABENAKIS DE BECANCOUR, QUEBEC.

Hygiène et santé.—La santé des sauvages a été assez bonne pendant l'année. Les conditions hygiéniques s'améliorent chaque année; on les observe assez bien. Il n'y a pas eu de maladie contagieuse.

Occupations.—La plupart de ces sauvages travaillent éloignés de la réserve, dans les chantiers; ils font le flottages des billes, et confectionnent des paniers. Un seul s'occupe de cultiver la terre.

Bétail.—Sauf un homme, les autres ne gardent pas de bestiaux. Celui qui en garde a de bons chevaux, plusieurs vaches laitières, des cochons et des volailles. Il prend un grand soin de son bétail.

Instruments aratoires.—Quelques sauvages s'occupent de jardinage pour leurs besoins personnels. Ils ne possèdent aucun instrument aratoire. Il faut excepter celui qui s'occupe de culture: il a de bons instruments et toutes les voitures nécessaires à son industrie. Il prend grand soin de tous les articles qu'il possède.

Maisons.—Leurs maisons ne sont pas grandes, mais assez confortables et bien tenues. On a procédé à quelques réparations.

Tempérance et moralité.—La tempérance fait des progrès notoires parmi les sauvages de cette réserve; il y a bien certaines faiblesses de la part de quelques-uns;

mais ce sont des exceptions qui ne se produisent qu'à de rares intervalles. Il y a amélioration sous ce rapport.

On respecte assez bien les lois de la moralité.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de cette bande semblent aimer à travailler assez fort; ils paraissent contents des conditions actuelles de leur existence. Le ministère leur fournit un peu de graines qu'ils utilisent avec avantage. Ils adoptent de plus en plus le genre de vie des hommes blancs.

La plupart de ces sauvages semblent faire les mêmes progrès que de coutume. L'homme qui entreprend de s'occuper d'agriculture progresse assez bien et paraît en retirer certains profits parce qu'il est économe et essaie d'atteindre une meilleure condition de vie.

Remarques générales.—Bien peu d'Abénakis sont de pure origine sauvage. Règle générale, ils épousent des femmes blanches et vivent en harmonie parfaite avec leurs voisins.

RAPPORT DE HENRI NIQUET, AGENT DES SAUVAGES POUR LES ABENAKIS DE ST-FRANÇOIS, QUEBEC.

Santé et hygiène.—Les Abénakis en général ont une bonne santé, mais ils ont une faible constitution et plusieurs meurent de tuberculose. Cette année, il n'y a pas eu chez eux de maladies contagieuses.

Ils observent minutieusement les lois de l'hygiène.

Occupations.—La principale occupation des Abénakis consiste dans la confection des paniers de fantaisie avec du frêne et du foin d'odeur; mais cette industrie ne rapporte guère à cause du mauvais état du marché depuis la déclaration de la guerre. Les hommes en état de le faire, s'engagent pour guider les touristes dans les endroits de chasse et de pêche de la province. Quelques-uns des sauvages se livrent à l'agriculture et le nombre va croissant chaque année.

Instruments aratoires.—Les sauvages qui s'occupent d'agriculture ont des instruments en assez grand nombre et en prennent soin.

Bâtiments.—Les Abénakis construisent de très bonnes maisons et les entretiennent très bien. Leur village ne compte que quelques maisons de pauvre apparence.

Traits caractéristiques et progrès.—Les Abénakis sont très industrieux, mais d'une nature inconstante. Comme résultat de l'excellente éducation qu'ils reçoivent, les jeunes gens et les jeunes filles combattent avec succès cette tendance à l'insouciance; aussi remarque-t-on un grand progrès sous ce rapport.

Tempérance et moralité.—Les Abénakis sont plutôt civilisés et ont de bonnes manières. Quelques-uns d'entre eux ont une tendance à l'ivrognerie, mais le nombre diminue sans cesse.

RAPPORT DE E. S. GAUTHIER, AGENT DES SAUVAGES POUR LES ALGONQUINS DE MANIWAKI, QUEBEC.

Santé et hygiène.—Cette année, deux personnes sont mortes de la tuberculose des os.

La petite vérole fut importée, dans la réserve, d'une autre partie du pays. Lorsqu'on découvrit la maladie, trois familles en étaient atteintes; mais on mit soigneusement les malades en quarantaine et l'on procéda à la vaccination de toutes les personnes qui n'avaient pas été vaccinées avec succès auparavant. Cela empêcha l'épidémie de se propager. En général, la santé s'est maintenue assez bonne durant l'année.

D'année en année, on observe de plus en plus strictement les lois de l'hygiène dans les habitations et aux alentours.

Occupations.—Les occupations des sauvages de cette agence sont nombreuses. Elles consistent à chasser, à travailler dans les chantiers, à flotter des billes, à agir comme guides aux touristes, à construire des canots d'écorce, et quelques-uns, à faire de la culture. Les femmes de la tribu travaillent également à fabriquer des raquettes; elles tannent les peaux de renne et de daim, et font des souliers mous et des mitaines.

Bétail.—Quelques sauvages de cette réserve gardent des bestiaux. Ils prennent bien soin des chevaux et des autres animaux.

Instruments aratoires.—Règle générale, on ne prend pas soin des quelques instruments aratoires qui se trouvent dans la réserve. La raison est que les sauvages n'ont pas de bâtiments où ils puissent mettre ces instruments à l'abri.

Bâtiments.—Les bâtiments de la réserve n'ont pas beaucoup de valeur, mais on les maintient en bon état.

Traits caractéristiques.—Plusieurs de ces sauvages sont indolents, en ce qui concerne particulièrement le travail de la ferme. C'est déplorable que tous ne s'efforcent pas d'améliorer leurs fermes de façon que l'agriculture devienne pour eux la principale source de revenus.

Généralement, ils vivent au jour le jour, et l'hiver dernier, la misère a été grande à cause de la baisse dans les salaires et dans le prix des fourrures.

Tempérance et moralité.—Comme presque tous les sauvages, les Algonquins de cette réserve sont portés à boire des spiritueux. On surveille de près les transgresseurs de la loi; on prodigue les bons conseils aux sauvages et, de ces deux manières, l'intempérance est tenue en échec.

Bien que les mœurs ne soient pas aussi pures qu'elles devraient l'être, il y a une amélioration notoire.

RAPPORT DE NARCISSE LEBEL, AGENT DES SAUVAGES POUR LES AMALECITES DE VIGER, QUEBEC.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été bonne durant l'année. Il n'y a eu qu'une mortalité, celle d'un vieillard qui, depuis plus de deux ans, souffrait d'un cancer à l'estomac. Les lois de l'hygiène ont été bien observées.

Occupations.—La plupart des hommes s'occupent d'un peu de chasse en hiver et quelques autres travaillent dans les chantiers. Un grand nombre de femmes confectionnent des paniers qu'elles vendent aux touristes pendant l'été. Plusieurs de ces sauvages sont très pauvres.

Il n'y a rien à relever au sujet de l'agriculture. Les deux petites réserves ne sont pas cultivées.

Bâtiments.—On n'a construit aucun bâtiment nouveau dans le cours de l'année.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart de ces sauvages sont imprévoyants. C'est pourquoi ils demeurent constamment pauvres.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns d'entre eux font usage de spiritueux; cependant, on n'a proféré aucune plainte contre eux durant l'année.

RAPPORT DE JOS. F. X. BOSSE, M.D., AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE BERSIMIS, QUEBEC.

Bandes.—Cette agence comprend deux bandes, l'une à Bersimis, l'autre à Escoumains.

Santé et hygiène.—Dans le cours de l'année dernière la santé des sauvages a été comparativement bonne. Nous n'avons eu aucune épidémie et les naissances ont dépassé, presque de moitié, les mortalités. De sorte que cette année, nous avons une augmentation de population. La tuberculose, bien que n'étant pas complètement enrayée, semble diminuer considérablement. Lorsque des personnes atteintes de

tuberculose meurent l'une après l'autre à la pleine maturité de la maladie il y a moins de danger de contagion et cela, grâce à un meilleur soin hygiénique et à des mesures de précautions meillleures. On attache plus d'attention à la propreté tant dans les habitations que sur la personne. On en est même rendu à rougir de la malpropreté et à l'éviter de plus en plus. Isoler les personnes atteintes de tuberculose est, cependant, impossible ici; les moyens nous manquent pour cela. Dans de tels cas, nous ne pouvons qu'employer les mesures hygiéniques telles que recommandées et mises en pratique dans la famille.

Occupations.—Bien que la chasse et la pêche aient été jusqu'à présent et constituent l'occupation ordinaire de nos sauvages, durant l'été ils ont été forcés de s'occuper autrement afin de gagner de quoi vivre. L'exploitation du bois de pulpe, dans les environs, leur a permis, en diverses occasions, d'être employés au chargement des navires qui transportent ce bois. En ce temps de guerre, comme le commerce des fourrures est presque complètement tombé, ils ont dû trouver un autre moyen de gagner leur subsistance. Comme la réserve de Bersimis est couverte de bois et est à proximité d'une exploitation de bois de pulpe, ils ont pu, grâce au secours apporté par le ministère, trouver dans cette industrie des moyens suffisants de vivre. La vente de ce bois de pulpe coupé par eux sur la réserve de Bersimis leur procurera à l'avenir, c'est-à-dire durant les quelques années de disette qui suivront la guerre, un revenu suffisant pour leurs exigences. A Escoumains, une autre exploitation de bois et un moulin leur fourniront l'opportunité de gagner, comme manœuvres, leur pain et celui de leurs familles. Quant aux autres industries telles que la confection des raquettes, des mocassins, etc., le marché local ne saurait suffire à donner un rendement tel que la fabrication de ces objets en vaille la peine.

Culture et instruments aratoires.—Les sauvages d'Escoumains s'occupent un peu de culture, mais pas suffisamment pour en retirer de quoi vivre. De plus, les conditions de cette réserve ne le leur permettraient point. Ceux de Bersimis ne cultivent guère autre chose que des pommes de terre, mais cette culture n'est que rudimentaire et n'a aucunement le caractère d'une exploitation. Ils n'en retirent d'ailleurs d'autre bénéfice que celui d'avoir une petite quantité de ces légumes pour leur usage personnel.

Ils n'ont aucun bétail ni aucun instrument aratoire; ils ne pourraient pas nourrir le premier et maintenir les autres.

Bâtiments.—On n'a construit aucun bâtiment nouveau dans l'une ou l'autre des deux réserves durant l'année dernière. Déjà l'an dernier la baisse dans le prix de la fourrure avait provoqué le commencement de la misère, et l'état actuel des affaires ne laisse rien prévoir de nouveau cette année sous ce rapport.

Traits caractéristiques et progrès.—Depuis quelques années nous avons constaté chez nos sauvages une légère amélioration d'esprit au sujet de l'observance de la loi et, à dire vrai, on a rapporté peu de contraventions. Ces contraventions sont plutôt le résultat du manque d'empire sur soi-même que de la malice. Le caractère indolent des sauvages ne les incite pas à penser au lendemain et, s'ils n'ont pas été assez sages, pendant les années d'abondance, pour économiser suffisamment, c'est à présumer que pendant des années comme celles que nous traversons ils ne trouveront pas les moyens de devenir plus riches.

Tempérance et moralité.—Les occasions sont si peu nombreuses et la surveillance des sauvages est tellement étroite, qu'il y a certainement un progrès constant à ces deux sujets. C'est à souhaiter que les habitudes de tempérance et de moralité rendront permanents ces traits caractéristiques. Les sauvages eux-mêmes avouent qu'ils sont maintenant plus heureux ainsi; mais on ne doit pas croire que l'expérience des quelques années dernières soit désormais suffisante et qu'il soit temps de se départir de la ligne de conduite suivie jusqu'à présent. Les années, cependant, mèneront à ce résultat tant désiré pour le plus grand bien des sauvages, le bien de la société en général, et la récompense des sacrifices accomplis dans ce but tant par le ministère des Affaires des Sauvages que par tous ceux qui sont intéressés à sa réalisation.

RAPPORT DE A. O. BASTIEN, AGENT DES SAUVAGES POUR LES HURONS DE LORETTE, QUEBEC.

Santé et hygiène.—Dans le cours de l'hiver dernier, ces sauvages ont eu fortement à souffrir de la grippe; mais il n'y a eu aucun résultat fatal. Il n'y a pas eu non plus de maladie contagieuse. Comme résultat, les sauvages sont en bonne santé.

Les lois de l'hygiène sont observées d'une manière très satisfaisante. Au printemps, les rues du village et les alentours des maisons furent nettoyés.

Occupations.—La confection des mocassins et des raquettes a toujours été la principale occupation des Hurons; mais, cette année encore, cette industrie n'a rapporté presque rien. Un bon nombre de sauvages sont employés comme guides, d'autres comme cuisiniers, par les sportsmen américains qui viennent à leur club de chasse et pêche au commencement et à la fin de l'été. La chasse a été fructueuse pour les quatre qui l'ont faite, mais très peu rémunératrice à cause de la baisse dans le prix des fourrures.

Bâtiments.—Plusieurs maisons sont petites, mais elles font l'affaire. Règle générale, elles sont bien tenues et on les améliore chaque année. On n'a construit qu'un seul bâtiment durant l'année.

Traits caractéristiques et progrès.—Les Hurons vivent bien généralement mais font peu de progrès, spécialement depuis la baisse considérable qui s'est produite dans leur industrie particulière de mocassins et de raquettes, et cela dure ainsi depuis trois ans. Ils sont industrieux et bons travailleurs.

Tempérance et moralité.—On a remarqué une grande amélioration dans la réserve au sujet de la sobriété. Maintenant, l'intempérance diminue chaque jour et le progrès, sous ce rapport, est visible et considérable. On n'a commis cette année aucune offense grave et la vie privée des sauvages est bonne.

RAPPORT DE C. F. BERTRAND, AGENT DES SAUVAGES POUR LES IROQUOIS DE CAUGHNAWAGA, QUEBEC.

Santé et hygiène.—En général les sauvages de Caughnawaga sont forts et jouissent d'une bonne santé. Il n'y a pas eu de maladie contagieuse durant l'année. L'hôpital du Sacré-Cœur, sous la direction de Mme A. Perronno, rend de grands services.

Occupations.—La plupart des sauvages travaillent le fer; ils sont employés à la construction des ponts et des édifices. Plusieurs voyagent et vendent leurs travaux de verroterie. Ceux qui se livrent à l'agriculture réussissent assez bien.

Instruments aratoires.—La plupart de nos sauvages qui font de la culture sont pourvus des instruments aratoires modernes et en prennent grand soin. Ils ont de bons chevaux et de belles vaches. Les hommes blancs qui cultivent sur la réserve, offrent un exemple très précieux à nos cultivateurs sauvages.

Bâtiments.—Les maisons sont propres, bien meublées, confortables. Les autres bâtiments sont quelque peu défectueux. Il n'y a pas suffisamment de granges et autres bâtiments de ferme.

Traits caractéristiques et progrès.—Le progrès financier est plutôt lent. Cela est dû à la longueur de l'hiver et aussi à un peu de vanité. Ils sont tous assez industrieux.

Tempérance et moralité.—Il y a un changement marqué en faveur de la tempérance, et j'espère ardemment que cette amélioration s'accentuera.

RAPPORT DE C. E. BERTRAND, AGENT DES SAUVAGES POUR LES IROQUOIS DU LAC DES DEUX-MONTAGNES, QUEBEC.

Tribu.—Cette bande comprend deux races: Les Iroquois et les Algonquins. Les Iroquois sont en majorité.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été excellente durant l'année. Pour des sauvages, ils observent assez bien les lois de l'hygiène.

Occupations.—Ces sauvages ont des occupations multiples. Quelques-uns s'occupent de culture, d'autres fabriquent des manches et des paniers. Quelques-uns avaient l'habitude de travailler à la glacière et dans les chantiers; mais cette année le travail dans ces industries s'est fait rare et, comme résultat, quelques-uns des sauvages sont pauvres.

Bétail.—Pendant la belle saison, les animaux ont bonne apparence; mais au printemps, un fort pourcentage est dans un triste état car les sauvages n'amassent pas suffisamment pour les nourrir et, cette année, ils étaient à court d'argent pour acheter du fourrage.

Bâtiments.—Plusieurs de leurs maisons sont bien réparées. Une couple sont dans un triste état. Lorsqu'il s'agit de la construction de nouveaux bâtiments, on porte beaucoup d'attention à l'emplacement et à la grandeur.

Instruments aratoires.—Ceux qui s'occupent d'agriculture possèdent à peu près tous les instruments nécessaires, mais ils n'en prennent pas soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Plusieurs sauvages sont industrieux, d'autres, paresseux. Quelques-uns refusent de progresser et désirent être gouvernés par des lois édictées il y a cent cinquante ans, mais c'est le petit nombre.

Tempérance et moralité.—Le plus grand nombre est pratiquement tempérant; les autres semblent vouloir s'améliorer, excepté le cas d'une famille. Les mœours sont bonnes.

RAPPORT DE F. E. TAILLON, AGENT DES SAUVAGES POUR LES IROQUOIS DE ST-REGIS, QUEBEC.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages sous ma juridiction a été très bonne durant l'année dernière. Il n'y a pas eu d'épidémie. Les sauvages prennent plus de précaution en ce qui concerne la question de propreté, et plusieurs se font un point d'honneur de tenir leur propriété propre et nette.

Occupations.—Les occupations principales sont la culture, la construction des ponts en fer, la chasse, la pêche, la confection des paniers et des raquettes, la taille et la fabrication des bois de crosse. Un certain nombre s'engagent chez les fermiers. Plusieurs des femmes travaillent dans les filatures de coton et de laine; d'autres se livrent avec succès à la vie domestique.

Bâtiments.—En général, les bâtiments sont bien réparés; lorsqu'il s'agit d'une nouvelle construction, je remarque que les sauvages désirent toujours avoir ce qu'il y a de plus moderne. C'est un bon signe pour l'avenir.

Bétail.—Le bétail de cette réserve a passé un bon hiver et est en bon état. En général, les chevaux ont une belle apparence et font des envieux chez plusieurs des hommes blancs. C'est un fait regrettable que quand les prix élevés sont en vogue les sauvages vendent leurs bestiaux; ils sont alors obligés d'attendre la croissance d'un autre troupeau ce qui, entre temps, entraîne naturellement une perte.

Instruments aratoires.—Règle générale, leurs instruments aratoires sont bien abrités. Les sauvages qui s'occupent de culture en sont assez bien pourvus.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages se soumettent aux lois et sont industrieux; en général, ils sont en faveur du progrès.

Tempérance et moralité.—Je puis dire que cette peuplade est tempérante en général, bien que quelques sauvages aiment à prendre des spiritueux.

Les mœurs sont assez bonnes.

Améliorations.—Depuis que la compagnie de chemin de fer New-York et Ottawa a construit une voie de garage sur l'île Cornwall, on a expédié beaucoup de foin; quelques-uns envoient leur crème à Ottawa et dans d'autres endroits où ils obtiennent de meilleurs prix.

La fromagerie de l'île est pour eux un bienfait et ce serait une bonne chose si un plus grand nombre s'occupait d'industrie laitière.

RAPPORT DU REV. J. D. MORIN, AGENT DES SAUVAGES POUR LES MICMACS DE MARIA, QUEBEC.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne durant toute l'année.

Occupations.—Les sauvages de Maria, comme tous les autres Micmacs au Canada, ont plusieurs manières de gagner leur vie. Ils s'occupent un peu de culture, et aussi de pêche et de chasse. En été les touristes les emploient comme guides et canotiers sur la rivière Grande Cascapédia. Quelques-uns travaillent dans les chantiers et font le flottage du bois au printemps. D'autres sont à l'emploi de cultivateurs ou restent à la maison y fabriquant des raquettes, des pelles et des paniers. Ils tannent des peaux vertes avec lesquelles ils font une quantité de "souliers mous" pour être portés l'hiver. Ces articles leur donnent leur principal revenu.

Bâtiments.—Leurs maisons sont généralement bonnes et confortables; cinq sont spacieuses et bien finies à l'intérieur.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont généralement de bons travailleurs et commandent des gages élevés; mais ils sont toujours pauvres à cause de leur manque d'économie et de leur imprévoyance.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages ont un goût très prononcé pour les spiritueux qu'ils ne peuvent pas d'ailleurs se procurer bien facilement. Ils ont fait des progrès sous le rapport de la tempérance. Leurs mœurs sont généralement bonnes, quand ils sont sobres, et ils observent les principes chrétiens.

RAPPORT DE J. A. PITRE, AGENT DES SAUVAGES POUR LES MICMACS DE RESTIGOUCHE, QUEBEC.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été assez bonne, bien qu'il y ait eu quelques cas de phtisie, Les lois de l'hygiène sont bien observées.

Occupations.—Ces sauvages ont des occupations diverses. Ils font de la culture; en hiver, ils travaillent dans les chantiers, et, au printemps, ils font le flottage du bois. Ils servent de guides aux touristes et, en été, chargent les navires. Les vieillards fabriquent des manches de serpes (peevie) et de haches, des raquettes et des mocassins. Quelques femmes tressent des paniers.

Bâtiments.—La plupart des sauvages ont d'assez bons bâtiments, bien qu'ils soient généralement petits. Ils ont quelques bonnes granges.

Bétail.—Ils ont un assez beau bétail dont ils prennent bien soin.

Traits caractéristiques et progrès.—Règle générale, ces sauvages sont industrieux, respectueux des lois et intelligents. On ne peut pas dire qu'ils progressent très rapidement, mais, chaque année, leurs progrès sont considérables.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages ont un goût très prononcé pour les spiritueux qu'ils se procurent encore trop facilement aux environs, en épit de notre surveillance. Quelques-uns des délinquants ont été poursuivis et la punition semble avoir eu un bon effet. Il observent assez bien les lois de la morale.

RAPPORT DE FRANK DOYLE, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE MINGAN, QUEBEC.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages est assez bonne. Il y a dans la bande quelques cas de tuberculose. Le docteur McDuff prend toutes les mesures pour enrayer la maladie. Tous les ans, on désinfecte leurs maisons, leurs tentes et leurs

vêtements. La maladie ne se propage pas. Ils observent très bien les lois de l'hygiène.

Occupations.—Pendant l'hiver, tous ces sauvages font la chasse aux animaux à fourrure; mais cela ne leur rapporte pas suffisamment pour vivre. Cette année, j'ai peur que la misère soit pire qu'auparavant car le prix de la fourrure est très bas.

Bâtiments.—Leurs maisons sont assez confortables et assez bien tenues. Quelques-uns des sauvages vivent sous des tentes en coton.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns de ces sauvages, comme ceux qui habitent ailleurs, sont adonnés à la boisson; mais l'année dernière ils n'ont pas eu l'occasion de se satisfaire. Leurs mœurs sont assez bonnes.

Remarques générales.—Ces sauvages ne font aucun progrès; ils demeurent toujours dans le même état, c'est-à-dire pauvres.

La chasse, cette année, pour les sauvages sortis des bois au mois de janvier, n'a pas été aussi bonne que les années dernières. Plusieurs familles ont demeuré dans les bois.

RAPPORT DE A. TESSIER, AGENT DES SAUVAGES POUR LES MONTAGNAIS DU LAC SAINT-JEAN, QUEBEC.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Pointe-Bleue, lac Mistassini, Kiskissink et Sainte-Anne.

Santé et hygiène.—Au point de vue physique, le Montagnais est généralement robuste et d'une forte constitution. Il n'y a pas eu d'épidémie dans la bande et la santé a été bonne. Sauf quelques exceptions, les maisons sont tenues proprement et les lois de l'hygiène assez bien observées.

Occupations.—La plupart des sauvages vivent de chasse. Quelques familles, cependant, se livrent à l'agriculture et réussissent bien car la terre est de première qualité et le climat propice à toutes sortes de produits. D'autres sauvages travaillent dans les chantiers et font le flottage des billes, une besogne dans laquelle ils excellent. Quelques-uns servent de guides aux sportsmen. Les vieillards fabriquent des canots et les sauvagesses des raquettes et de mocassins. De ces travaux divers, les sauvages retirent un revenu satisfaisant.

Instruments aratoires.—Ceux qui se livrent à l'agriculture sont bien pourvus de tous les instruments nécessaires au travail de la ferme, et ils s'en servent très habilement.

Bâtiments.—Les bâtiments et les maisons sont généralement tenus proprement et bien réparés.

Traits caractéristiques et progrès.—Le Montagnais, sauf quelques rares exceptions, sont pleins d'énergie, travaillent fort et sont assez prévoyants. Ils sont charitables et s'entr'aident quand la nécessité s'en fait sentir. Les pauvres et les nécessiteux sont peu nombreux; ils reçoivent assistance des autres membres de la bande. Les sauvages de mon agence, certes, ne rétrogradent point; ils font plutôt des progrès réels sous bien des rapports.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages observent les lois, mais ils ne sont pas des plus tempérants. Ils sont moraux dans leurs habitures.

RAPPORT DE C. A. MACDOUGAL, AGENT DES SAUVAGES POUR LES MONTAGNAIS DES SEPT-ILES ET DE MOISIE, QUEBEC.

Santé et hygiène.—Presque tous les sauvages de cette bande souffrent de troubles respiratoires; bronchite, tuberculose et leurs dérivatifs. Il n'y a pas eu d'épidémie pendant les derniers douze mois, Près de la moitié des sauvages ont été vaccinés l'été dernier. Nos sauvages observent bien les lois de l'hygiène quant à leur personne;

mais leurs maisons sont toutes dans un triste état. Ils ne bâtissent pas plus les uns que les autres.

Occupations.—La chasse et la prise au piège des animaux et du gibier à fourrure sont leurs seuls moyens de subsistance. Ici, il n'y a aucune autre occupation pour les sauvages. Les blancs eux-mêmes abandonnent la pêche qui ne rapporte plus. Les sauvages n'ont jamais réalisé grand'chose avec le poisson.

Bâtiments.—Toutes leurs maisons sont dans un état déplorable. Elles ont toutes besoin de réparations pour les empêcher de s'effondrer; mais les sauvages n'ont pas les moyens de les réparer.

Bétail.—Nos sauvages n'ont aucun bétail en leur possession.

Instruments aratoires.—Il n'y a absolument aucune culture dans cette région; les mauvaises herbes elles-mêmes ne poussent pas; par conséquent, les instruments aratoires seraient inutiles et on n'en garde pas.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages valides sont industrieux en général; ils sont bons chasseurs, respectent les lois, et ont de bonnes mœurs; mais, à cause de la diminution constante des animaux à fourrure, à cause de la pauvreté du marché aux pelleteries, spécialement cette saison-ci, ils n'accomplissent aucun progrès. Ils sont plus pauvres cette année que jamais auparavant.

Tempérance et moralité.—Depuis deux ans, nos sauvages n'ont fait aucun usage d'alcool. Avant cela (pendant l'été de 1913) plusieurs furent condamnés à payer de fortes amendes pour avoir vendu des spiritueux aux sauvages. Depuis lors, la vente a discontinué.

RAPPORT DE J. A. RENAUD, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE TEMISCAMINGUE, QUEBEC.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été bien mauvaise durant l'année écoulée. Une épidémie de grippe s'est fait sentir, et plusieurs durent garder le lit pendant assez longtemps. Pendant les mois d'hiver, il y a eu cinq ou six cas de pneumonie et, dans quatre de ces cas, les patients durent être envoyés à l'hôpital.

Occupations.—La majorité des sauvages s'occupent d'agriculture, mais sur une petite échelle, et ne comptent pas sur l'agriculture pour vivre. Durant l'hiver, quelques membres de cette bande coupent du bois de chauffage, qu'ils vendent en ville, d'autres s'engagent dans les chantiers, et en été servent de guides aux touristes et aux prospecteurs. Quelques-uns font encore la chasse au fusil et au piège, mais la majorité n'en fait pas car un bon nombre de colons occupent la région avoisinante et les sauvages sont alors contraints de faire plusieurs milles en arrière dans les bois pour trouver du gibier.

Bâtiments.—Une maison de bois seulement et un chantier ont été construits durant l'année dernière, et on a fait peu d'amélioration aux vieux bâtiments.

Bétail.—Le bétail est à peu près le même que l'année dernière; aucun des sauvages ne garde un grand nombre d'animaux car la majorité doit acheter le fourrage pour hiverner son bétail.

Progrès.—Quelques-uns ont progressé en ce qu'ils ont préparé la terre à la culture; mais un bon nombre ne semblent pas attacher d'importance à cette préparation, parce-qu'ils n'en retirent pas de bénéfices immédiats. La terre est très bonne et on pourrait obtenir de fort belles récoltes si on la préparait; mais quelques-uns des sauvages n'ont pas les moyens de louer des chevaux pour faire le labourage en temps opportun et, par conséquent, le rendement n'est pas ce qu'il devrait être.

Tempérance et moralité.—La majorité de la bande est sobre dans ses habitudes. Il n'y a pas eu de cas grave d'immoralité pendant l'année.

RAPPORT DE GEO. E. HUTCHINSON, AGENT SUPPLEANT DES SAUVAGES POUR LA DIVISION NORD-EST, NOUVEAU-BRUNSWICK.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Rivière-à-l'Anguille, Bathurst, Rive-Rouge, Terre-à-l'Anguille, Eglise-Brûlée, Grande-Baie, Ile des Sauvages, Bouctouche et Fort-Folly.

Santé et hygiène.—Dans le cours de l'hiver dernier, il n'y a eu ni épidémie ni maladie contagieuse dans quelque partie que ce soit de cette agence; la maladie a été plus rare que d'habitude. Naturellement, il faut faire exception pour les cas de tuberculose chronique dont chaque réserve a un nombre beaucoup trop considérable. On remarque une légère amélioration dans l'état des maisons et sur les lieux où vivent ces sauvages; mais il y a encore beaucoup à faire à ce sujet. On attribue aux leçons d'hygiène données dans les écoles les quelques bons résultats obtenus jusqu'ici.

Occupations.—Outre la culture, à laquelle le plus grand nombre des sauvages se livrent plus ou moins, les principales occupations sont la pêche, le travail du bois sous plusieurs formes, le flottage des billes, etc. Dans quelques cas, les sauvages servent de guides aux sportmen. La fabrication des objets sauvages est encore en grande vogue; cependant la difficulté d'obtenir, près des réserves, le matériel nécessaire à cette fabrication a pour effet d'en diminuer assez considérablement le rendement.

Bâtiments.—A quelques exception près, les sauvages appartenant à cette agence

Bâtiments.—A quelques exceptions près, les sauvages appartenant à cette agence plus souvent, elles soient pauvrement meublées et plus ou moins proprement tenues, dans un nombre d'autres, elles sont joliment meublées et étonnamment propres. Il y a maintenant six églises et quatre maisons d'école appartenant à cette agence. Toutes sont en parfait ordre et de belle apparence.

Bétail.—La plupart des bandes gardent du bétail. Elles l'entretiennent bien.

Instruments aratoires.—Les différentes bandes n'ont pas suffisamment d'instruments aratoires pour leur permettre de mener à bonne fin leur culture; mais il semble qu'ils en acquièrent d'autres chaque année et qu'ils prennent un plus grand soin de ceux qu'ils ont en leur possession.

Tempérance et moralité.—Dans cette agence on remarque aucune intempérance grave, bien qu'à de rares intervalles quelques-uns des sauvages font en sorte de se procurer des spiritueux. La moralité des sauvages est bonne et c'est très rare que l'un d'eux soit acccusé de contravention à la loi criminelle.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages plus jeunes sont assez industrieux et gagnent assez bien leur vie. Les plus âgés, dans presque tous les cas, requièrent du secours particulièrement pendant l'hiver. Leur prodigalité générale et leur manque de prévoyance sont les causes principales de la pauvreté qui existe parmi eux, cependant, les plus jeunes sauvages sont mieux que leurs prédécesseurs sous ce rapport.

RAPPORT DE S. P. WAITE, AGENT DES SAUVAGES POUR LA DIVISION NORD, NOUVEAU-BRUNSWICK.

BANDE D'EDMUNDSTON.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Amalécites.

Santé et hygiène.—La santé de la bande a été bonne, sauf quelques rares exceptions. Plusieurs sauvages souffrent des infirmités du vieil âge. Comme les habitations sont éloignées les unes des autres, que les déchets sont ramassés et brûlés, les conditions hygiéniques sont bonnes. On porte attention à la santé et à l'hygiène à l'école.

Occupations.—La plupart des hommes cultivent sur une petite échelle. Les jeunes gens travaillent dans les chantiers, au flottage du bois et dans les scieries Les vieillards, hommes et femmes, confectionnent des paniers, des raquettes et fabriquent des manches de haches. Ils trouvent, à Edmundston, un marché où écouler ces divers articles.

Bâtiments.—Ils sont vieux pour la plupart et exigent des réparations.

Bétail.—Quelques chevaux et des vaches sont gardés en bon état. Il en faudrait un plus grande nombre afin de rendre la terre plus fertile.

Instruments aratoires.—On y fait bien attention.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages ont une nature calme. En général, ils sont industrieux; mais depuis quelques années on n'a guère fait de progrès dans la culture. Les chevaux ne sont pas en nombre suffisant pour permettre d'effectuer le travail de ferme.

Tempérance et moralité.—La plupart des hommes de cette bande sont adonnés à la boisson, et un trop grand nombre sont éloignés du sentier de la vertu.

BANDE TOBIQUE.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Amalécites.

Santé et hygiène.—La santé des membres de cette bande a généralement été bonne si ce n'est que la plupart des enfants ont souffert de la coqueluche dont plusieurs sont morts. Personne n'est mort de vieillesse et il n'y a eu qu'une mortalité par la tuberculose. Des leçons de santé et d'hygiène sont données à l'école et aux cours d'enseignement ménager. On prend soin d'enlever les rebuts autour des maisons; mais ces maisons sont tellement rapprochées les unes des autres qu'il est bien difficile d'obtenir des résultats hygiéniques satisfaisants.

Occupations.—Presque tous les hommes mariés se livrent à la culture sur une petite échelle. L'intérêt augmente pour les travaux de ferme; seulement, les chevaux ne sont pas en assez grand nombre. Les jeunes gens, pendant l'hiver, trouvent du travail dans les chantiers et, au printemps ainsi qu'a l'été, font le flottage des billes. A l'automne, ils travaillent pour les cultivateurs blancs qui leur payent de bons gages. Nombre d'hommes et de femmes confectionnent des paniers et des raquettes et trouvent à les vendre immédiatement aux marchands d'Andover de Perth.

Bâtiments.—Les bâtiments sont vieux, en général, et ont besoin de réparations.

Bétail.—Quelques chevaux et des vaches sont gardés en bon état. Il en faudrait un plus grand nombre.

Instruments aratoires.—On y fait bien attention.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont d'un tempéramment calme, ils sont industrieux et font des progrès dans la culture. Il faut les encourager beaucoup afin de les tenir au travail.

Tempérance et moralité.—La plupart des membres de cette bande ont eu beaucoup à souffrir de l'abus des spiritueux; mais la mise en vigueur de la loi imposant une amende et l'emprisonnement a, dans certains cas, diminué le nombre des ivrognes qui buvaient au vu et au su de tout le monde.

Les mœurs de cette bande, sous d'autres rapports, ne sont pas aussi bonnes qu'on pourrait le souhaiter; mais on accomplit un travail sincère d'où semble résulter quelque amélioration au point de vue moral. Il y a cependant beaucoup à faire encore.

RAPPORT DE N. J. SMITH, AGENT DES SAUVAGES POUR LA DIVISION SUD-OUEST, NOUVEAU-BRUNSWICK.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Woodstock, Kingsclear, Sainte-Marie et Oromocto.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette division a été assez bonne, à l'exception de quelques cas de tuberculose et d'un cas d'ophtalmie contagieuse. Nous

avons fait mettre la maison en quarantaine et la maladie fut ainsi confinée à une famille.

Occupations.—Les sauvages gagnent leur vie en vendant des objets sauvages, en travaillant dans les chantiers, en flottant les billes, en travaillant dans les scieries et chez les fermiers. Quelques-uns font un peu de culture pour eux-mêmes.

Instruments aratoires.—Tous les instruments aratoires que les sauvages ont à leur disposition, appartiennent au gouvernement et les sauvages en prennent bien soin.

Bâtiments.—Les bâtiments sont, pour la plupart de petite dimension, et construits en bois.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont pour la plupart industrieux et respectueux des lois. Ils semblent progresser.

Tempérance et moralité.—La plupart des sauvages sont sobres et respectueux de la loi. Sauf quelques exceptions, tous se conduisent bien.

Remarques générales.—Un nombre de sauvages habite Gagetown, en haut, pendant les mois d'été. En outre, un nombre de sauvages de la tribu Micmac, qui habitent la Nouvelle-Ecosse et l'Ile-du-Prince-Edouard, viennent dans les comtés de Kings et de Queen's pendant les mois d'été. Quelques-uns d'entre eux sont de bons travailleurs et réussissent assez bien. Il y en a d'autres qui s'abstiendront de travailler s'ils peuvent vivre sans cela.

RAPPORT DE GEORGE S. HOYT, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTE D'ANNAPOLIS, N.-E.

Tribu.—Les sauvages de ce comté sont tous des Micmacs.

Santé.—La santé des sauvages a été assez bonne. Il y a eu quelques cas de grippe et de rhumatisme.

Occupations.—Ils s'occupent de la confection des paniers, s'engagent comme manœuvres dans les chantiers, et, au printemps, quelques-uns font le flottage des billes.

Bâtiments.—Ils possèdent de bons bâtiments en bois, dont la plupart sont en excelllent état.

Tempérance et moralité.—La tempérance fait des progrès. Il y a cependant quelques rares exceptions encore. Les mœurs sont bonnes.

RAPPORT DE JOHN CAMERON, AGENT DES SAUVAGES POUR LES COMTES D'ANTIGONISH ET DE GUYSBOROUGH, N.-E.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Micmacs.

Santé.—La santé des sauvages pendant l'année écoulée a été généralement bonne. Il y a quelques cas de tuberculose, mais on enraye petit à petit, cette redoutable maladie. Trois personnes sont mortes de phtisie pulmonaire quand, l'an dernier, dix avaient succombé à cette même maladie. Les mesures énergiques que le ministère a prises produisent le résultat désiré, et il est à souhaiter, on peut même raisonnablement s'y attendre, que la maladie sera entièrement circonvenue. Il n'y a pas eu d'épidémie durant l'année dernière.

Occupations.—Les sauvages de cette agence s'occupent de culture, de pêche, de chasse et de tonnellerie. Pendant les mois d'été, quelques-uns des jeunes gens travaillent dans les centres industriels; d'autres s'engagent chez des fermiers des environs. L'année écoulée a été particulièrement dure pour les sauvages, car ils ont eu beaucoup de mal à obtenir du travail.

Progrès.—Je ne puis pas dire qu'il y a eu grand progrès durant l'année dernière. On peut attribuer cela d'une part au fait que l'année a été très dure et d'autre part

au fait que les sauvages ne sont pas très portés vers le progrès. Ils ne pourraient pas vivre si on ne leur prêtait secours.

Tempérance et moralité.—On remarque une amélioration très sensible de la tempérance chez les sauvages, amélioration qu'on attribue largement au fait que les marchands de spiritueux sont étroitement surveillés.

Sauf quelques rares exceptions, les mœurs des sauvages sont très bonnes.

RAPPORT DE A. R. MACDONALD, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE D'ESKASONI, COMTE DE CAP-BRETON, N.-E.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence sont des Micmacs.

Santé et hygiène.—Durant l'année écoulée, la santé des sauvages a été très bonne. Il n'y a pas eu de maladie contagieuse parmi eux. Les sauvages observent les lois élémentaires de l'hygiène tel que le bon entretien de leurs maisons et du terrain qui les entourent. Deux personnes sont mortes dans le cours de l'année; elles étaient âgées.

Occupations.—Les sauvages se livrent à divers genres d'occupations tels que la culture, la pêche, la tonnellerie, la chasse au piège; ils s'engagent comme manœuvres dans les aciéries de Sydney et dans les houillères pendant l'été.

Instruments aratoires.—Les sauvages prennent grand soin des instruments aratoires dont ils se servent tels que charrues, herses, voitures et cultivateurs.

Bâtiments.—Toutes les maisons sont en bois; elle sont petites, bien tenues et assez confortables.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages en général sont industrieux et respectueux des lois. Un progrès lent s'effectue chez la majorité d'entre eux.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette agence, sauf quelques très rares exceptions, sont absolument tempérants et leurs mœurs sont bonnes.

RAPPORT DE C. J. SPARROW, M.D., AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE SYDNEY, COMTE DE CAP-BRETON, N.-E.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence sont des Micmacs.

Santé et hygiène.—La santé générale des sauvages est bonne. Les conditions hygiéniques sont assez bonnes, les ordures sont enlevées une fois par semaine.

Occupations.—Les hommes et les femmes sont assez industrieux. Les hommes sont employés comme ouvriers dans les diverses industries locales, et font toutes sortes d'ouvrages aux alentours de Sydney; ils travaillent aussi le bois.

Bâtiments.—Les maisons sont presque toutes construites en bois et très confortables.

Tempérance et moralité.—La moralité des sauvages s'est améliorée pendant l'année. L'ivresse est très rare. Il y a quelques sauvages Micmacs de cette agence qui demeurent à Sydney, habitant les propriétés de la *Nova Scotia Coal and Steel Company.*

RAPPORT DE ROBERT H. SMITH, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTE DE COLCHESTER, N.-E.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence sont des Micmacs.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de la réserve Milbrook a été bonne pendant la dernière année, et sauf pour ceux qui souffrent de tuberculose, la santé a été excellente. Il y a eu une petite épidémie de rougeole au printemps. Les mesures hygiéniques sont bien observées et les maisons sont nettes et propres.

Occupations.—Les sauvages font des paniers, des bâtons de hockeys, des manches de haches et de piques. Pendant la saison, ils chassent, pêchent, et servent de guides aux sportsmen, et travaillent comme ouvriers à la coupe du bois en hiver; en été, ils travaillent dans les fermes environnantes, et dans la construction de chemin de fer. Les femmes font de jolis travaux en perles et des couvre-pieds.

Bâtiments.—Presque tous ont de bonnes maisons de bois assises sur des fondations de béton ou de pierre. Elles sont bien réparées et peintes.

Caractéristiques et progrès.—L'année dernière a affecté tristement toutes les classes de la société et les sauvages n'ont pas fait exception.

La diminution du prix des fourrures et la difficulté de disposer des animaux pris vivants ont beaucoup diminué les revenus de ce qui formait jadis une occupation lucrative.

L'augmentation du bois de construction et la demande de main-d'œuvre considérable qui en a résulté est la seule chose qui ait sauvé la situation à l'automne et pendant l'hiver.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont pour la plupart tempérants et moraux. Il leur est difficile de se procurer des liqueurs en dehors de la ville d'Halifax.

RAPPORT DE J. A. JOHNSON, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTE DE CUMBERLAND, N.-E.

Tribu.—Tous les sauvages vivant dans ce comté sont des Micmacs.

Santé et hygiène.—La santé générale des sauvages de cette agence a été normale et il n'y a pas eu d'épidémies, bien que plusieurs souffrent de tuberculose, ce qui est dû à leur genre de vie.

L'hygiène des maisons et de leurs environs s'est bien améliorée au cours des dernières années et les règlements touchant la vaccine et la quarantaine quand elles sont nécessaires ont été strictement observés.

Occupations.—Il n'y a pas de métiers déterminés, chacun travaillant suivant son goût, les uns dans les exploitations forestières, d'autres à l'agriculture et d'autres encore en chassant et pêchant pour gagner leur vie.

Caractéristiques et progrès.—Je suis heureux de dire que ceux qui peuvent travailler sont trop heureux de le faire quand ils trouvent de l'emploi et il semble y avoir de grands progrès dans leurs désirs de gagner. de l'argent comme les blancs. Sauf de très rares exceptions, ils sont respectueux des lois et, au point de vue commercial, ils sont en meilleure position qu'ils n'ont jamais été.

Tempérance et moralité.—La question des liqueurs enivrantes dans cette agence est presque une chose du passé et, de fait, je n'ai pas vu un seul sauvage ivre depuis que j'ai charge de l'agence. Leur morale est élevée ce que j'attribue à leur grande dévotion pour leur église.

RAPPORT DE R. A. HARRIS, AGENT DES SAUVAGES DU COMTE DE DIGBY, N.-E.

Tribu.—Les sauvages de cette agence sont tous des Micmacs.

Santé et hygiène.—A l'exception de la grippe au cours de l'hiver, la santé générale des sauvages de cette agence a été bonne et il n'y a eu ni épidémies ni maladies contagieuses. Les règlements d'hygiène sont bien observés.

Occupations.—Presque tous les sauvages de cette réserve s'adonnent à l'agriculture, ils font aussi le flottage des bois au printemps. En été, ils pêchent et font des travaux de fantaisie, ainsi que des manches de hache et des canots. Durant la saison de chasse, beaucoup s'engagent comme guides.

Bâtiments.—Toutes les maisons sont en bois et bien réparées.

Caractéristiques et progrès. Ces sauvages sont respectueux de la loi et intelligents. Cependant, ils ne semblent pas faire grand progrès et beaucoup doivent être aidés par le gouvernement.

Tempérance et moralité.—Les sauvages âgés sont tempérants et moraux. Dans quelques cas d'intempérants nous avons constaté de sensibles améliorations.

RAPPORT DE DANIEL CHISHOLM, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTE D'HALIFAX, N.-E.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence sont des Micmacs.

Santé.—En général, la santé des sauvages de cette agence fut normale, bien que les mois d'hiver aient été márqués par de nombreux cas de maladie. La tuberculose semble diminuer ce qui est dû à une meilleure ventilation et une meilleure hygiène.

Aide aux sauvages.—Comme d'habitude, il a fallu aider les sauvages en hiver, et dans tous les cas aux vieillards, anx infirmes et aux nécessiteux qui n'ont personne pour prendre soin d'eux. Les malades ont parfois besoin et reçoivent de l'aide pendant leur maladie.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent de culture, de chasse, de coupe de bois, et agissent comme guides, etc.

Bâtiments.—Les maisons sont presque toutes en bois. Plusieurs des sauvages en été reviennent à la cabane et au wigwam.

Bétail.—Ceux qui gardent des chevaux et du bétail en prennent bien soin.

Tempérance.—Ils sont en grande partie tempérants. Il y en a qui prennent de la boisson, mais on le remarque rarement.

Leurs mœurs, à part quelques exceptions sont bonnes.

RAPPORT D'ALONZO WALLACE, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE SHUBENACADIE, COMTE DE HANTS, N.-E.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence sont des Micmacs.

Santé et hygiène.—La santé de la bande pendant l'année fut assez bonne, aucun décès dû à la tuberculose n'a été rapporté.

Occupations.—Les principales occupations sont la culture, la pêche dans les rivières intérieures, la chasse, la fabrication de paniers et articles de sport, comme des bâtons de hockey et des rames.

Caractéristiques et progrès.—Les membres de la bande sont industrieux et observent bien les lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants seulement parce qu'il est presque impossible d'obtenir de la boisson. Ils sont toutefois de bonnes mœurs et religieux.

RAPPORT DE J. W. STEPHENS, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE WINDSOR, COMTE DE HANTS, N.-E.

Tribu.—Tous les sauvages de ce comté sont des Micmacs.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages est assez bonne, l'hygiène est bien observée.

Occupations.—Les occupations de ces sauvages consistent en fabrication de paniers, tonnellerie, fabrication de manches de haches et de piques, et un ou d'eux d'entre eux travaillent au chemin de fer ou à la carrière.

Bâtiments.—Ces sauvages ont des petites maisons de bois, qui sont bien confortables.

Caractéristiques et progrès.—Ils sont assez industrieux, observent les lois, et en général sont bien respectés.

Tempérance et moralité.—Ils sont en grande partie tempérants. Leurs mœurs sont bonnes.

RAPPORT DU REVEREND DONALD MacPHERSON, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTE D'INVERNESS, N.-E.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette agence est bonne et on rejoint les deux bouts avec un léger excès des naissances sur les décès. La tuberculose a fait plus d'une victime au cours de l'année. Les sauvages prennent des précautions pour éviter l'infection. Les précautions sanitaires sont assez bien suivies. On a fait connaître la circulaire du ministre au sujet de la propreté des maisons et cela a eu de bons résultats.

Occupations.—Quelques personnes vivent entièrement de la culture. Presque tous les membres de la bande font de la culture, de la pêche, de la tonnellerie, de la chasse au piège, de la fabrication de manches de haches, de maillets. Un bon nombre d'entre eux passent leur temps à imiter les politiciens blancs et ils obtiennent à peu près autant de résultats. La politique de tribu est, naturellement, l'*onus implendum.* Cette année, à cause de la guerre, les Oegogmagag se sont plaints par l'entremise du Notjginamot qu'ils ne pouvaient pas vendre ce qu'ils fabriquaient. En février je leur ai offert d'acheter tous les ouvrages qu'ils feraient et ne pourraient pas vendre. Il est remarquable que, aujourd'hui 10 avril, sauf dix tinettes de beurre, je n'ai eu à payer que $12 et ceci pour des paniers, ouvrage de trois femmes. Les Sauvages disent: " Le gouvernement ne nous laissera pas mourir de faim."

Machines et instruments agricoles.—Il y a des faucheuses, un rateau ou deux, une demi-douzaine de charrues et d'autres instruments sur la réserve de Whycocomagh. Ces outils sont bien entretenus.

Bâtiments.—Les bâtiments de cette agence sont pour la plupart de bonne qualité et bien entretenus.

Caractéristiques et progrès.—Je crois qu'on peut distinguer des signes de progrès. Parmi ces peuplades, l'ambition est presque nulle mais elle commence à s'éveiller. Si on leur donne un peu des richesses de ce monde, ils s'ornent de bibelots comme ceux dont s'ornent les individus sauvages de toutes les races. Un étalage voyant est simplement merveilleux.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette agence sont presque tous abstèmes et leur moralité est excellente.

RAPPORT DE C. E. BECKWITH, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTE DE KING, N.-E.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette agence a été bonne. Leurs maisons sont tenues propres et tous les rebuts sont détruits.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent de fabrication de paniers, de tonnellerie, de pêche, de chasse, et s'engagent comme guides ou journaliers.

Bâtiments.—Leurs maisons sont en bois et bonnes.

Instruments et machines aratoires.—Ces sauvages entretiennent bien leurs machines et leurs outils de ferme.

Caractéristiques et progrès.—Ces sauvages observent bien les lois, sont industrieux et deviennent plus riches.

Tempérance et moralité—En général, ils sont tempérants. On boit très peu chez eux. La moralité est bonne.

RAPPORT DU REV. R. L. MACDONALD, AGENT DES SAUVAGES POUR LE DE LUNENBURG, N.-E.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence sont des Micmacs.

Santé et hygiène.—La santé générale des sauvages de cette agence a été un peu au-dessus de la moyenne, cette année. Les sauvages sont bien soigneux en ce qui regarde la propreté. Il est cependant difficile de leur faire comprendre l'importance de l'isolement dans les cas de tuberculose et autres maladies contagieuses.

Occupations.—Les sauvages demeurant sur les réserves s'occupent de culture, de coupe de bois, de chasse, de fabrication de paniers et de cercles de mâts. Quelques femmes font des travaux de fantaisie. Ils gagnent leur vie convenablement.

Bâtiments.—Leurs maisons et autres bâtiments sont tous construits en bois, sont très confortables et assez bien meublés.

Bétail.—Plus de la moitié des sauvages ont du bétail et en prennent bien soin.

Instruments aratoires.—Ces gens possèdent quelques charrues, des herses et des instruments plus petits, comme des houes, des fourches, des rateaux, etc.

Caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont bien industrieux, observent bien les lois et sont intelligents.

Tempérance et moralité.—A part quelques exceptions, ils sont de bonnes mœurs et tempérants.

RAPPORT DU REVEREND JOHN D. MACLEOD, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTE DE PICTOU, N.-E.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages pendant l'année a été bonne. Il y a eu un cas de rougeole mais la maladie ne s'est pas répandue. Trois adultes sont morts de consomption. Les précautions hygiéniques ont été bien observées.

Occupations.—Les sauvages de cette agence ont différentes occupations, comme la culture, la pêche, la fabrication des mocassins, des paniers, des tinettes à beurre, des manches de piques et s'engagent comme journaliers.

Au cours de l'an dernier la demande pour les ouvrages en bois s'est trouvée diminuée à cause de la dépression générale dans l'industrie et les sauvages ont du compter sur la pêche des éperlans, en hiver, pour subsister. Les sauvages sont bien placés pour faire la pêche en mer, mais ils n'ont pas d'argent pour s'acheter des bateaux et des agrès. Les femmes aident beaucoup en fabriquants des paniers et des mocassins.

Machines et instruments aratoires.—Les sauvages possèdent quelques machines agricoles qu'ils entretiennent bien.

Bâtiments.—Les maisons sont toutes de petites maisons en bois.

Caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont respectueux des lois et industrieux. Les jeunes gens s'habillent bien et s'adonnent avec ardeur au hockey et au baseball.

Tempérance et moralité.—Cette communauté est paisible et tempérante. La nomination d'un agent de police sur la réserve a eu d'excellents effets.

RAPPORT DE CHARLES HARLOW, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTE DE QUEEN, N.-E.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette agence a été assez bonne. Ils observent les règlements d'hygiène autant qu'on peut l'espérer.

Occupations.—Les sauvages de cette agence gagnent leur vie par la pêche, la chasse, la fabrication des paniers et le travail dans les camps de bûcherons.

Caractéristiques.—Ces sauvages sont industrieux et respectueux des lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et leur morale est bonne.

RAPPORT DU REV. R. L. MACDONALD, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTE DE RICHMOND, N.-E.

Santé et hygiène.—La santé en général a été bonne. On fait plus attention à la propreté des maisons mais il est difficile de leur faire comprendre que la tuberculose est contagieuse ce qui fait qu'ils ne la craignent pas.

Occupations.—Les sauvages font de la culture, de la pêche, de la chasse au piège. Ils s'engagent comme journaliers et font tous les genres d'ouvrages en bois. En général, ils cultivent plus qu'autrefois mais pas encore autant qu'ils pourraient le faire.

Machines et instruments aratoires.—Leurs instruments aratoires sont bien entretenus.

Bâtiments.—Sauf quelques exceptions, tous sont en bois.

Caractéristiques et progrès.—Ces sauvages ne sont pas sans faire des progrès et, en général, ils sont industrieux, quelques-uns le sont même beaucoup. D'aucuns sont enclins à violer le territoire de leurs voisins blancs, c'est une habitude qui date de longtemps et qu'on peut difficilement supprimer.

Tempérance et moralité.—Ils sont tous très tempérants et leur moralité est très bonne.

RAPPORT DE JOHN HIPSON, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTE DE SHELBURNE, N.-E.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Micmacs.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été bonne au cours de l'année. Il n'y eût pas de maladie contagieuse. Ils observent les règlements de l'hygiène, et leurs maisons sont propres et en ordre.

Occupations.—Les sauvages s'occupent de pêche, de fabrication de paniers, de manches de haches et s'engagent comme journaliers.

Instruments aratoires.—Les machines que possèdent les sauvages sont bien entretenues.

Bâtiments.—Les maisons de cette agence sont construites en bois et en billes, et sont tenues en bon ordre.

Caractéristiques et progrès.—Les sauvages observent bien les lois, sont très industrieux, mais font très peu de progrès.

Tempérance et moralité.—Les mœurs des Micmacs sont bonnes, et ils sont tempérants.

RAPPORT DE JOHN E. CAMPBELL, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTE DE VICTORIA, N.-E.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence sont des Micmacs.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette agence au cours de l'année a été assez bonne. Les règlemests d'hygiène sont bien observés et on brûle ou l'on fait disparaître les ordures au printemps et à diverses reprises durant l'année.

Bâtiments.—Les maisons sont en bois et, en général, bien entretenues.

Occupations.—Ces sauvages font de la culture, de la chasse, de la pêche, coupent du bois pour les étais de mines, font des paniers et s'engagent comme journaliers.

Bétail.—Ils ont des chevaux, des bestiaux, des volailles et des porcs qui sont généralement bien soignés en hiver.

Instruments aratoires.—Ils ont quelques charrues, tombereaux, voitures, traîneaux et herses et un cultivateur a une faucheuse, un râteau à cheval et une herse à ressort.

Caractéristiques et progrès.—Ceux des sauvages qui s'en tiennent à la culture sont à l'aise et indépendants. Ils semblent mieux s'attacher à leur terre depuis quelques années. En général, ils sont industrieux et respectueux des lois, les cas de vol étant très rares chez eux.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette réserve sont très tempérants sauf de rares exceptions; et leur moralité est bonne.

RAPPORT DE W. H. WHALEN, AGENT DES SAUVAGES POUR LE COMTE DE YARMOUTH, N.-E.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette réserve est très mauvaise.

Occupations.—Leurs principales occupations sont: la fabrication de paniers, de cercles de mâts et de manches de haches, la pêche, la chasse au piège, et ils agissent comme guides pendant les saisons de pêche et de chasse.

Tempérance.—A part quelques exceptions, ils sont tempérants.

Caractéristiques et progrès.—Leur progrès est très lent.

RAPPORT DE A. J. BOYD, SURINTENDANT DES SAUVAGES POUR LA NOUVELLE-ECOSSE.

Tribu ou nation.—Dans ma surintendance, qui comprend maintenant la province de l'Ile-du-Prince-Edouard et les sept comtés le plus à l'est de la Nouvelle-Ecosse, tous les sauvages sont des Micmacs.

Santé et hygiène.—Les sauvages de l'est de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard ont eu une bonne santé au cours de l'année, car il n'y a eu aucune maladie d'un caractère épidémique. Il y a eu plusieurs décès causés par la tuberculose, bien que cette maladie soit moins répandue qu'elle l'était autrefois et semble se confiner à quelques familles où l'on trouve des sujets présentant l'affection à ses divers degrés. Les sauvages acquièrent peu à peu de meilleures connaissances pratiques sanitaires dont l'application se manifeste de diverses manières avec des résultats satisfaisants.

Bâtiments.—Plusieurs maisons d'habitations et granges ont été érigées par les sauvages au cours de l'année. Dans ce sens, les améliorations, si elles ne sont pas rapides, sont au moins persistantes et elles ont été plus prononcées en 1914-15 qu'au cours des années précédentes. Les sauvages semblent avoir développé un esprit d'émulation qui, le temps venu, aura son effet sur leurs conforts matériels.

Bétail.—Les réserves dont les habitants font de la culture d'une manière assez étendue ont suffisamment de chevaux et de bestiaux mais pas de moutons. On élève fort peu de porcs. Les sauvages sont bons pour leurs animaux et leurs bestiaux sont bien entretenus.

Instruments aratoires.—Les sauvages qui font de la culture sont, règle générale, bien équipés, ayant des instruments correspondant à leurs occupations. On prend bien soin de ces choses.

Progrès.—Les conditions affectant le bien-être des sauvages vont s'améliorant lentement mais sûrement, et je suis heureux de signaler que, dans plusieurs cas les progrès ont été mieux marqués au cours de l'an dernier. Un grand nombre de sauvages font des efforts pour améliorer leur état, mais la minorité semble satisfaite de marquer le pas.

Tempérance et moralité.—Après une fréquentation de sept ans chez les Micmacs de la province de l'Ile-du-Prince-Edouard et de la Nouvelle-Ecosse, je dois dire que peu d'entre eux font usage de liqueurs fortes. Ceux-ci sont considérés comme des brebis galeuses par les autres membres de la tribu, cependant, on devrait mieux les considérer que les voisins blancs qui leur fournissent les liqueurs.

Le caractère moral du Micmac n'est pas au-dessus de tout reproche, cependant, il se compare favorablement avec celui de son voisin de race blanche.

RAPPORT DU REV. JOHN A. MacDONALD, SURINTENDANT DES SAUVAGES POUR L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.

Tribu.—Les sauvages de l'Ile du Prince-Edouard sont des Micmacs.

Santé et hygiène.—Quoiqu'il n'y ait pas eu d'épidémie pendant l'ennée, il y eut beaucoup de maladies et le nombre de décès par la tuberculose fut grand.

Toutefois les maisons ont été tenues propres, et tous les rebuts furent détruits.

Occupations.—En outre de ceux qui font la culture, beaucoup de sauvages font la pêche, des paniers et des ouvrages en perles ainsi que la récolte des petits fruits.

Bâtiments.—Il y a eu quelques améliorations des maisons de la réserve. En général, elles sont bien tenues.

Bétail.—Les sauvages ont bien soin de leurs animaux. Leur seul défaut est de n'en pas augmenter le nombre autant qu'il le faudrait.

Instruments aratoires.—Ils ont bien soin de leurs outils. Un sauvage de cette bande a acheté une lieuse au cours de l'été dernier.

Caractéristiques et progrès.—Bien qu'il soit difficile de constater un grand changement d'année en année, on peut dire que ces sauvages s'améliorent. Un membre de la bande a une forge et il a exécuté des travaux pour les gens du voisinage.

Tempérance et moralité.—Ils sont en général tempérants et moraux, se comparant favorablement avec leurs voisins de race blanche.

RAPPORT DE G. H. WHEATLY, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE BIRTLE, MANITOBA.

Tribus.—Deux tribus seulement sont représentées dans cette agence: les Sioux ou Dakotas, et les Saulteux.

Les Saulteux sont une ramification des Ojibbewas et reçoivent une rente viagère. Les Sioux n'ont pas de rente. Ils font partie d'une bande de Sioux qui sont venus au Canada après le massacre du Minnesota, 1862-3 et ont refusé de retourner aux Etats-Unis. Le gouvernement du Dominion leur a donné une réserve, des bestiaux et des instruments aratoires pour leur permettre de gagner leur vie en cultivant et en élevant des animaux, ce qu'ils font avec beaucoup de succès.

Bandes.—Les bandes suivantes demeurent dans cette agence: les Sioux Queue d'Oiseau n° 57, les Keeseekowenin n° 61, les Waywayseecappo n° 62, la bande du Joueur n° 63 et la bande de la rivière Qui Roule n° 67.

Santé et hygiène.—La santé générale de ces sauvages, à part quelques exceptions, a été très satisfaisante.

Il y a eu les cas habituels de tuberculose et de pneumonie et quelques cas de rougeole, mais aucune épidémie sérieuse à rapporter. Les officiers de santé se sont occupés de ces cas et, règle générale, les sauvages tiennent leurs maisons propres et font de leur mieux pour suivre les instructions du ministère en ce qui regarde les précautions sanitaires. Un grand nombre de sauvages ont été vaccinés l'an dernier. Pendant les mois d'été les sauvages habitent en plein air ou sous des tente, ce qui a pour résultat de les maintenir en bonne santé et leur donne l'occasion de bien nettoyer les maisons et d'en enlever les ordures qui peuvent s'y accumuler durant les mois d'hiver. Le cottage hôpital attenant à l'école Birtle (Dr R. Wheeler, officier de santé et Infirmière Cormack) continue à faire de bon travail. Un grand nombre de malades ont été soignés avec les meilleurs résultats. Un seul décès s'est produit dans cette institution pendant l'année.

Occupations et ressources.—Les sauvages de la réserve des Sioux Queue d'Oiseau n° 57 gagnent leur vie par la culture et l'élevage des bestiaux, chevaux, porcs et volailles. Leur principale récolte en grain est le blé. Ils cultivent aussi le blé d'Inde ainsi que l'avoine et l'orge dont ils se servent pour nourrir le bétail. Tous ont de bons jardins et cultivent les pommes de terre, haricots, carottes, oignons, navets et

autres légumes. Ils gagnent aussi un peu d'argent par la vente du bois de chauffage et le foin. Les femmes font des paniers, des paillassons en paille et en chiffons, des mocassins et des travaux en perles de tous genres. Elles gagnent aussi beaucoup en vendant des racines de serpentaire et des fruits sauvags. Un grand nombre d'hommes utilisent leurs chevaux durant la saison du battage et retirent de bons gages tant que dure le travail. Deux membres de la bande, Charlie Hanska, n° 29, et Willie Kasto, n° 47, ont accepté l'an dernier le contrat pour faire la patrouille contre les incendies le long de la voie du Grand-Tronc-Pacifique à partir de la gare d'Uno, à l'ouest, jusqu'à la réserve, et ont ainsi réalisé $206.80 par un travail qui a complètement satisfait la compagnie.

Les sauvages de la réserve de Keeseekoowenin, n° 61, gagnent leur vie par la culture, l'élevage des chevaux, bestiaux et volailles et vendent leur surplus de foin ainsi que du bois de chauffage; ils ont tous des jardins où poussent des légumes de toutes sortes. Les femmes font des paniers et des paillassons en paille ou en chiffons, des mocassins et des travaux en perles; elles vendent aussi la racine de serpentaire et les fruits sauvages; quelques-unes sont très bonnes couturières et gagnent leur vie en faisant des robes; d'autres sont employées comme domestiques à la grande satisfaction de leurs patrons. Un grand nombre de jeunes gens travaillent comme journaliers de ferme, avec leurs propres chevaux et gagnent les plus hauts salaires durant la saison du battage. Les sauvages de la réserve Waywayseecappo, n° 62, font un peu de culture et élèvent des bestiaux et de la volaille. Leur récolte principale consiste en avoine. Tous ont des jardins où ils cultivent des pommes de terres et des légumes de toutes sortes. Ils gagnent beaucoup en vendant le surplus de leur foin et du bois de chauffage. Un grand nombre de jeunes gens se louent comme ouvriers de ferme, surtout vers l'époque des récoltes et du battage; quelques-uns chassent et posent des trappes surtout pour le rat musqué, le loup et le vison. On n'a pas posé autant de trappes cette année que d'habitude, car les prix des fourrures sont peu élevés. Les femmes font des paniers, des paillassons de paille et de chiffons, des mocassins et des travaux en perles de tous genres et quelques-unes travaillent dans les maisons de cultivateurs voisins de la réserve. Quelques-unes des élèves des écoles travaillent comme domestiques et donnent satisfaction à ceux qui les emploient.

Les sauvages de la réserve du Joueur n° 63 sont des cultivateurs modernes qui cultivent le blé, l'avoine et l'orge et élèvent des bestiaux, chevaux, porcs et volailles. Ils ont de bons bâtiments et tous les instruments aratoires exigés dans une ferme. Ils vivent bien et vont de mieux en mieux tous les ans.

Les sauvages de la réserve de la rivière Qui-Roule, n° 67, gagnent leur vie à la culture et à l'élevage des bestiaux, chevaux, porcs et volailles. Leur principale récolte est en avoine et ils cultivent aussi le blé et l'orge. Leur surplus de foin et leur bois de chauffage leur donnent de beaux rvenus tous les ans. Plusieurs chassent et posent des trappes pour les loups, rats musqués et visons. Ils font aussi un peu de pêche. Un grand nombre de sauvages travaillent en dehors à la saison du battage et, ayant leurs chevaux, ils gagnent de bons salaires. Les femmes font des paniers et des paillassons qu'elles vendent à bon compte; elles retirent aussi des revenus de la vente des fruits sauvages et des racines de serpentaire.

Instruments aratoires.—En général, les sauvages ont bien soin de leurs instruments aratoires. Comme les sauvages achètent leurs machines eux-mêmes et qu'elles coûtent cher, ce qui les force à sacrifier sur d'autres choses, ils comprennent la nécessité de les bien entretenir. Il y a deux batteuses à vapeur, l'une appartenant aux Sioux Queue d'Oiseau et l'autre aux sauvages de la bande Keeseekoowenin.

Bâtiments.—Des progrès constants ont été réalisés dans la construction des maisons d'habitation, la plupart ayant des coins mortaisés et des toits en bardeaux avec des cuisines en appentis, toutes bien construites et bien finies à l'intérieur. Les maisons de bois sont bien entretenues et peintes en dehors. Les étables sont en billes avec quelques-unes en madriers et sont aussi bien entretenues. Les magasins et greniers sont en billes, mais il y en a en madriers et ils sont bien entretenus. Il

y a un grand nombre de maisons en billes avec toits en bardeaux qui ont été construites l'an dernier.

Caractéristiques et progrès.—Les membres des diverses bandes progressent lentement mais sûrement, étant en général industrieux et sobres et ils font chaque année des efforts pour améliorer leur condition par plus de travail sur leurs terres et leurs bâtiments, etc. Il est regrettable qu'ils ne s'intéressent pas plus à l'élevage, mais ils n'ont pas le courage d'en prendre la responsabilité ou de prendre le temps nécessaire pour soigner les animaux au cours de l'hiver et au printemps. Un certain nombre d'anciens élèves ont commencé la culture à leur propre compte et ils ont été aidés par le ministère qui leur a procuré des bœufs de labour, des harnais et des outils.

Il y a un certain nombre de sauvages qui chassent et ne veulent pas se fixer et c'est chez la jeune génération que nous devrons nous attendre à de meilleurs résultats.

Je dois dire un mot de Walter Longclaws, de la réserve Waywayseecappo, un ex-élève, actuellement marié, qui fait preuve d'un excellent avancement. Il a clôturé son quart de section, défriché environ 40 acres qui sont en culture, s'est construit une poulaillller. Il a quatre chevaux de travail, cinq têtes de bétail et trente-huit volaillles. Sa ferme est très bien tenue et est un honneur pour toute la réserve. Plusieurs des anciens élèves reçoivent les hebdomadaires de Winnipeg et les journaux agricoles et se tiennent au courant des nouvelles de tous les jours.

Tempérance et moralité.—En général, ces sauvages sont tempérants, bien qu'il y en ait qui s'oublient quand l'occasion se présente. Il y a un agent spécial chargé de surveiller le trafic des liqueurs mais, les preuves étant difficiles à trouver, il y a eu peu de condamnations.

En général et tenant compte des conditions dans lesquelles ils vivent, la moralité des sauvages est très bonne.

Récoltes.—Les semences ont été en retard, ne commençant qu'à la fin d'avril. Les conditions de température ont été bonnes mais la fin de mai a été très humide. Les semences ont été terminées au commencement de juin. Alors, les conditions étaient excellentes mais juillet a été chaud et très sec et les récoltes de grains et de racines ont beaucoup souffert. La récolte s'est faite de bonne heure et la coupe des grains a été terminée au commencement de septembre. Le battage a commencé en septembre et les rapports de toutes les réserves, sauf celle de la rivière Qui Roule ont été décourageants. Les pommes de terre et autres racines n'ont donné qu'un mince rendement. Une quantité de labours d'été ont été faits et la terre a été préparée pour la saison prochaine.

Remarques générales.—Les sauvages qui cultivent ont l'intention de faire de plus grands efforts et d'augmenter leurs étendues en culture pour 1915. Un grand nombre feront des semences en blé plus grandes et le ministère doit fournir les semences cette année à cause de lal sécheresse de l'an dernier. Ceci leur permettra d'avoir la meilleure semence et ils devraient en obtenir de bons résultats.

RAPPORT DE F. W. R. COLCLEUGH, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE CLANDEBOYE, MANITOBA.

Bandes.—Les bandes suivantes demeurent dans cette réserve: Vieux St. Pierre, les Têtes-Cassées, les bandes de la rivière Noire, du Fort-Alexandre et de la rivière du Trou-d'Eau.

Tribus.—On trouve les tribus suivantes: Ies Ojibbewas, les Saulteux, et quelques Cris des Marais et des métis français; la plus grande partie vît au Fort-St-Alexandre.

Santé et hygiène.—Une épidémie de petite vérole a éclaté sur la réserve du Vieux Saint-Pierre en décembre dernier mais il n'y a pas eu de décès et la maladie ne s'est pas propagée aux autres bandes. Chez celles-ci, la santé a été très bonne en général.

Occupations.—La chasse et la pêche sont les principales industries de ces bandes. Les membres de la bande du Fort-Alexandre élèvent aussi des animaux et quelques membres de toutes les bandes louent aussi leur travail comme journaliers.

Bétail.—Presque toutes les bandes ont quelques chevaux et bestiaux et celle du Fort-Alexandre a beaucoup de chevaux, des bestiaux et des porcs.

Instruments aratoires.—Les sauvages de cette réserve n'ont pas de machines agricoles et il n'en ont pas besoin ne faisant pas de culture.

Bâtiments.—Les maisons sont faites de billots avec toits en bardeaux; mais les sauvages vivent ordinairement dans des tentes en été. Dans presque tous les cas, les maisons sont chaudes et confortables, et propres et nettes.

Caractéristiques et progrès.—Les membres de la bande des Têtes-Cassées sont païens et ne sont guère prospères. Ceux de la baude de la rivière du Trou-d'Eau sont errants mais semblent assez contents de leur sort. Les sauvages de la rivière Noire sont industrieux et travaillent quand ils en ont l'occasion.

Tempérance et moralité.—La plupart des sauvages de cette agence sont tempérants mais leur moralité n'est guère élevée.

RAPPORT DE C. H. CARTER, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE LA RIVIERE-AU-PECHEUR, MANITOBA.

Bandes.—Les bandes suivantes demeurent dans cette agence: Péguis, Rivière-au-Pêcheur, les Jackhead, les Grands-Rapides, les Veines-du-Sang, Rivière-au-Tremble, Rivière-Berens, les Petits-Grands-Rapides, les Pekangekum et la bande du Lac-au-Daim.

Occupations.—Les Peguis sont à la tête de l'agence pour la culture et l'élevage. Les bandes qui sont sur le bord du lac Winnipeg font surtout la chasse et la pêche, pour leurs besoins et pour revendre. Les sauvages des trois réserves à l'est du lac Winnipeg sont des chasseurs.

Instruments et machines aratoires.—Les sauvages de cette agence reçoivent de bons outils du gouvernement et ils les tiennent en bon état.

Bâtiments.—Ils sont en très bonne condition sur la réserve Péguis, bien construits et confortables. Ils sont assez bons dans les autres réserves.

Santé et hygiène.—Nous avons eu de la petite vérole au cours de l'hiver, dans la partie sud du lac Winnipeg. Trois des réserves de l'agence de la Rivière-au-Pêcheur sont constamment sous les soins des officiers de santé de la Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest qui empêchent la maladie de s'étendre et soignent les sauvages affectés. A part cela, la santé a été bonne.

Tempérance et moralité.—Sous ces rapports, les sauvages de l'agence de la Rivière-au-Pêcheur se comparent bien avec les autres. Il y a encore moyen de faire bien des progrès mais, tout bien considéré, il est satisfaisant de savoir qu'ils sont assez tempérants et moraux.

Caractéristiques et progrès.—Les sauvages ne font que de lents progrès. La conduite de certains est excellente. S'il n'en est pas de même des autres c'est surtout parce qu'ils viennent en contact avec des blancs.

RAPPORT DE JAMES McDONALD, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE GRISWOLD, MANITOBA.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes de la rivière du Chêne, n° 58, et du lac du Chêne, n° 59.

Santé et hygiène.—La santé générale de ces bandes va s'améliorant. La plupart des sauvages ont été vaccinés cette année. Il n'y a pas eu d'épidémie. Il y a 26 mai-

sons avec toits à pignon à la réserve de la rivière au Chêne, maisons avec deux ou trois pièces et il y en a 12 du même genre dans l'autre réserve. La santé des sauvages est meilleure à cause des conditions plus hygiéniques. Les jeunes gens mariés laissent leurs vieux parents et vont habiter leur propre maison. Toutes les ordures qui se sont accumulées autour des maisons pendant l'hiver ont été enlevées et brûlées. Les sauvages commencent à comprendre que la propreté est tout à l'avantage de leur santé. Quand des cas de tuberculose se présentent les malades sont pratiquement isolés et les ordres du médecin observés.

Occupations.—La culture est la principale occupation de ces sauvages et leurs méthodes sont bien améliorées. Ils cultivent mieux et travaillent plus activement. Je leur ai dit qu'il valait mieux ne cultiver qu'un petit lopin que d'ensemencer une grande superficie et ne finir le travail qu'à moitié. Ils ont suivi cet avis et comprennent que c'est à leur avantage. Les trappeurs n'ont pas été aussi heureux cette année, la demande des fourrures ayant considérablement baissé. Quelques sauvages travaillent pour les cultivateurs du voisinage et retirent de bons gages.

Bétail.—Les sauvages de cette réserve ne font pas d'élevage, mais plusieurs se sont procuré des vaches laitières. Les chevaux des deux réserves sont bien améliorés.

Machines et instruments aratoires.—Ils prennent bien soin de leurs outils et plusieurs construisent des hangars pour les machines. Plusieurs machines agricoles nouvelles ont été achetées ainsi qu'une nouvelle batteuse.

Bâtiments.—Les maisons sont bien entretenues et tenues plus propres au dedans comme au dehors. Quelques maisons ont été peintes, ce qui constitue un grand progrès.

Caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages sont industrieux et travailleurs. Ils vivent mieux et s'habillent mieux tous les ans. Ils sont respectueux des lois. Les sauvages de la bande du lac au Chêne se sont considérablement améliorés.

Tempérance et moralité.—La majorité des sauvages sont tempérants et leur conduite morale mérite des éloges.

RAPPORT DE J. G. STEWART, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE NORWAY-HOUSE, MANITOBA.

Bandes.—Les bandes suivantes vivent dans cette agence: Norway-House, lac La-Croix, Nelson-House, Oxford-House, lac de Dieu, lac de l'Ile.

Tribus.—Presque tous les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Cris de Marais; les autres sont des Saulteux.

Occupations.—La pêche, la chasse, la chasse au piège, le transport et les voyages sont les principales occupations de ces sauvages. Ils font la pêche pour leur propre usage.

Bétail.—Jusqu'à présent, on a gardé très peu de bétail dans cette agence. Dans presque toutes les réserves il n'y a pas de bétail du tout.

Instruments aratoires.—Comme on ne fait pas de culture dans cette agence, on ne se sert que d'instruments de jardinage.

Bâtiments.—On a complété très peu de bâtisses cette année. Presque toutes les maisons sont de très pauvres bâtisses.

Santé et hygiène.—En général, pendant l'année la santé de ces sauvages a été bonne. Cependant, une forte épidémie de grippe a visité toutes les réserves mais sans causer beaucoup de décès. Les précautions sanitaires sont mieux comprises qu'autrefois dans beaucoup de réserves.

Tempérance et moralité.—Règle générale, les sauvages de cette agence sont tempérants; ils ont peu de chance de s'adonner à la boisson.

Les mœurs sont bonnes, mais pourraient être meilleures.

Caractéristiques et progrès.—Presque tous ces sauvages sont de bons travailleurs et sont industrieux. Malheureusement, toutefois ils sont extravagants et dépensiers.

La seule exception se trouve dans la bande de Norway-House. Les sauvages de cette réserve connaissent l'avantage de mettre leur argent à la banque et plusieurs ont de bons comptes d'épargne. Ceci poussera les autres à en faire autant. On ne constate pas de progrès dans la réserve au point de vue de la civilisation.

RAPPORT DE R. LOGAN, AGENT DES SAUVAGES POUR LES AGENCES DE PORTAGE-LA-PRAIRIE ET DE MANITOWAPAH, MANITOBA.

AGENCE DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Bandes.—Les bandes suivantes vivent dans cette agence: Rivière-du-Roseau, Rapides-du-Roseau, Lac-du-Cygne, Jardins-Sauvages, Longue-Plaine et les Sioux du Portage-la-Prairie.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette agence a été assez bonne durant les mois d'été à l'exception de quelques cas de tuberculose. Les mois d'hiver n'ont pas été aussi bons car il y a eu beaucoup de bronchites et d'amygdalites, surtout chez les enfants. Les sauvages de la réserve du Roseau souffrent d'une affection des yeux. Cette maladie est soignée avec succès et son développement arrêté par un hôpital temporaire où tous les cas sont isolés jusqu'à complète guérison. Les règlements sanitaires sont assez bien observés et les maisons sont tenues propres et en ordre.

Occupations.—La culture du grain est l'industrie prédominante de cette réserve. Les plus vieux sauvages font beaucoup de chasse et posent des trappes, mais les jeunes préfèrent le travail de la ferme et ils se louent aux cultivateurs blancs. On n'élève que très peu de bestiaux, car il semble trop long aux sauvages d'en retirer le prix. Cependant les facilités pour l'élevage sont des meilleures.

Machines et instruments aratoires.—Ces sauvages ont tout ce qu'il faut en fait de machines dont une grande partie a été achetée par eux. La plupart en prennent grand soin, mais il s'en trouve aussi de négligents.

Bâtiments.—La plupart des maisons sont en billes avec des toits de terre, mais les membres les plus avancés des diverses bandes se construisent de petites maisons d'un étage et demi avec des chambres à coucher en haut et une petite cave pour emmagasiner les légumes. Les écuries et étables se construisent aussi différemment ,de fait, certaines sont égales à celles des cultivateurs blancs.

Caractéristiques et progrès.—Ces sauvages vivent heureux et sont industrieux. Ils vivent bien en travaillant, chassant et trappant. Quand ceux qui cultivent ne travaillent pas chez eux, ils se louent avec leurs chevaux aux cultivateurs blancs et, de cette manière, gagnent assez pour vivre toute l'année. Un trait particulier de ces sauvages c'est qu'il travaillent avec plus de persistance pour les autres que pour eux-mêmes.

Tempérance et moralité.—Le whisky est la malédiction et la chute d'une grande majorité des sauvages de cette agence. Ils boivent quand ils peuvent s'en procurer et feront n'importe quoi pour en trouver. Sous l'influence de la boisson, la conduite des femmes comme celle des hommes est déplorable. Bien que la loi soit excessivement stricte, il se trouve des blancs disposés à risquer de la violer pour l'argent que rapportent ces délits, car ils savent que les sauvages refuseront de dire où ils se sont procuré le whisky.

SIOUX DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Ces sauvages sont propriétaires d'un terrain en dedans des limites de la ville. Leur santé est semblable à celle des sauvages des réserves. Ce sont de bons travailleurs et ils gagnent leur vie en travaillant pour les fermiers des environs tandis que, durant l'hiver, ils transportent du bois au marché de la ville. Ils chassent aussi durant la saison.

Leurs maisons sont en billes avec des planchers en bois et des toits en bardeaux. Ils ont de bons jardins et cultivent beaucoup de légumes. La majorité de ces sauvages sont adonnés à l'usage des liqueurs enivrantes quand ils peuvent se les procurer et, souvent, ils doivent subir les rigueur de la loi pour avoir été ivre et tapageurs. Il est très rare qu'un sauvage avoue où il s'est procuré le whisky.

AGENCE DE MANITOWAPAH.

Bandes.—Les bandes suivantes vivent dans cette agence: la baie au Sable, le lac Manitoba, le Flux et Reflux, Fairford, lac Saint-Martin, la Petite-Saskatchewan, la rivière au Héron, le Creek-du-Pin, la rivière de la Poule-d'Eau, et la rivière Plate.

Santé et hygiène.—Pendant l'année écoulée la santé de ces sauvages a été tout juste bonne. Pendant l'automne une épidémie de coqueluche a éclaté aux réserves du Lac Manitoba, de Fairford et de la Petite-Saskatchewan, ayant pour résultat la mort de plusieurs enfants. A la même époque, la fièvre typhoïde éclata dans la réserve Lac-Manitoba.. L'épidémie fut rapidement enrayée par le fait que le ministère changea l'église de la réserve en hôpital temporaire. Pendant les mois d'hiver la rougeole a sévi dans les réserves de la Rivière Poule-d'Eau et Creek-du-Pin. Dans tous les cas on a fait tout ce qu'il était possible de faire pour soulager les malheureux. Il y a eu aussi des cas de bronchites, de pneumonies et d'amygdalites, ces cas ayant été causés par l'hiver très doux de l'an dernier. Les médecins ont soigné ces cas immédiatement.

Les règlements sanitaires sont assez bien observés bien que beaucoup de sauvages manquent de propreté sur leur personne.

Occupations.—La chasse et la pêche selon la saison constituent la principale occupation de ces sauvages. Les femmes tannent des peaux, font des mocassins et autres articles qu'on peut faire avec la peau. La culture ne se pratique pas beaucoup et est encore à son enfance dans cette agence. Pendant les mois d'été les sauvages vont travailler aux récoltes ou autres travaux. L'élevage ne se fait pas avec succès dans cette agence, bien que les conditions requises y soient très avantageuses, les pâturages étant abondants, l'eau fraîche et bonne et le foin en quantité pour l'hivernage.

Machines et instruments aratoires.—Ces sauvages possèdent de bonnes machines comme des faucheuses, râteaux à cheval, voitures pour le foin et les récoltes et charrues. Dans plusieurs des réserves il y a des hangars pour serrer les outils quand on ne s'en sert pas.

Bâtiments.—Presque toutes les nouvelles maisons de cette agence ont des toits en bardeaux et des planchers en bois. On construit un grand nombre de maisons d'un étage et demi. On fait plus attention à la ventilation et les maisons sont mieux tenues et plus facilement tenues propres que par le passé. Un des sauvages de la Baie au Sable s'est construit une maison d'un étage et demi en bois et c'est la première du genre dans l'agence. Il y a beaucoup de progrès dans la construction comme dans le clôturage des terres.

Caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont en général satisfaits ainsi qu'industrieux et progressifs. Ils sont toujours disposés à travailler du moment que la rémunération est proche. Ils augmentent leurs possessions et les conforts de leurs chez soi. Ils sont très respectueux des lois. Sur plusieurs des réserves la plupart parlent l'anglais et s'habillent de vêtements de la civilisation.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont plus ou moins adonnés à la boisson et au jeu et les amendes ou la prison ne diminuent en rien le mal. Il y en a quelques-uns qui sont strictement abstêmes et ceux-là font leur affaire. Le chemin de fer passe tout près de toutes ces réserves et de nouvelles villes surgissent tous les jours ce qui fait qu'il est facile pour les sauvages de trouver des liqueurs. Les facilités qui existent aujourd'hui pour éviter d'être pris rendent la tâche de suppression difficile, mais tous les efforts possibles seront faits pour enrayer le commerce illicite.

RAPPORT DE S. J. JACKSON, INSPECTEUR DE L'INSPECTORAT DU LAC MANITOBA, MAN.

J'ai visité la réserve du Roseau le 6, 7 et le 8 avril en compagnie de M. Logan, l'agent et, en même temps j'ai terminé une enquête commencée en mars au sujet des affaires matérielles de la bande, ainsi que j'en avais reçu l'ordre du ministère. Après avoir reçu une réponse du ministère sur le rapport envoyé j'ai de nouveau visité les sauvages des deux réserves, le 20 mai pour leur exposer une proposition à leur avantage que j'avais recommandée au ministère et qui avait été acceptée. La proposition était de défricher 500 acres de terre, y mettre du blé la première année et ensuite donner cette terre à vingt des plus jeunes sauvages, leur fournissant en même temps des bœufs de labour et des outils. La somme nécessaire pour ces améliorations devait sortir de leur fonds de capital et être remboursée par ceux qui bénéficieraient de la terre et cela pendant un certain nombre d'années. Je proposais aussi de donner $5 par mois à seize des membres de la bande, soit $60 par année, leur vie durant. Tous les sauvages recevant cette rente viagère avaient plus de 60 ans.

Après une longue discussion, la proposition a été refusée et les choses sont exactement au même point que lors de mon rapport précédent. Les sauvages vivent mais ils ne font aucun progrès. Cette bande possède un fonds important à Ottawa et ils reçoivent chacun environ $12 par année.

Il n'y avait qu'une seule vache dans la réserve du Roseau lors de ma visite et les sauvages ne semblent pas voir les avantages qui existent à élever des bestiaux. La terre de la réserve est une des plus belles au Manitoba et ces sauvages seraient à l'aise s'ils voulaient faire de la culture mixte. La grande difficulté c'est qu'une grande quantité de liqueurs arrive à la réserve des villes de Dominion City et Latellier et ceci a un effet démoralisant sur la bande. Au cours de l'année dernière une affection de la vue a éclaté chez ces sauvages et un hôpital temporaire a été établi pour avoir raison de cette maladie.

J'ai visité la réserve de Longue-Plaine le 1er juin en compagnie de M. Hendry et j'ai constaté que cette bande avait fait peu ou point de progrès depuis ma dernière visite. L'agent, M. Logan, me dit qu'il semble impossible de garder ces sauvages sur la terre; ils passent leur temps à voyager et à visiter d'autres villes et d'autres réserves et, à cause de cela, ils découvrent une quantité de whisky et se démoralisent en conséquence. Il n'y a que deux ou trois cultivateurs de la réserve qui cultivent autre chose que des pommes de terre et quelques légumes. On a récemment nommé, sous les ordres de l'agent Logan, un instructeur pour cette réserve et l'intention est d'engager ces sauvages à faire de la culture mixte et à demeurer sur la réserve.

J'ai visité la réserve du Lac-au-Cygne le 17 et le 18 avril et j'ai fait une enquête complète sur les conditions des sauvages de cette bande. J'ai trouvé que tous gagnent leur vie par la culture du grain et qu'ils mettent leur foin en réserve. Ceci avec l'argent du traité et l'intérêt sur leur argent qui vient des sommes confiées au ministère et qui provient de la vente d'une partie de leur réserve, leur permet de vivre ainsi que leurs familles. A cause de la sécheresse, la récolte a été mauvaise dans la réserve. J'ai de nouveau visité cette réserve le 31 juillet et le 1er août.

A l'époque de ma première visite, la bande avait soulevé la question d'acheter une machine à battre et il a été décidé de demander au ministère l'autorisation d'acheter cette machine à même leurs intérêts. Cette requête a été accordée, mais, lors de ma seconde visite, j'ai trouvé la récolte si mauvaise que je leur ai conseillé d'attendre une autre année, ce qui a été décidé. La plupart des terres de cette réserve sont de bonne qualité et, bien cultivées, elles devraient donner de bonnes récoltes. Beaucoup des membres de cette bande ne prennent que peu d'intérêt à la culture du sol et il leur est difficile de leur faire cultiver des pommes de terre pour leur propre usage. L'instructeur agricole actuel, M. Campbell, a presque perdu l'espoir de voir cette bande vivre de la culture des terres.

Cette bande a reçu $29.50 par tête de ses intérêts en novembre 1914. Cette somme a permis aux sauvages de payer la plupart de leurs dettes, s'approvisionner pour l'hiver et passer un joyeux Noël.

Il n'y a pas eu de maladies sérieuses dans l'agence au cours de l'an dernier et la guerre ne semble avoir eu aucune influence sur ces sauvages.

Il y a cinq réserves dans cette agence, toutes au Manitoba: Rivière-au-Roseau, près de Dominion City; Rapides-du-Roseau, à 12 milles de ce point; Lac-au-Cygne, à 2 mille de la ville de ce nom; Longue-Plaine, à 13 milles au sud-ouest de Portage-la-Prairie, et Jardins Sauvages, toute petite réserve près de Rathwell.

AGENCE DE BIRTLE.

J'ai inspecté une partie de cette agence en mai au moment où l'agent G. H. Wheatley faisait les paiements annuels.

Un temps pluvieux et de mauvaises routes m'ont empêché d'aller à la réserve Waywayseecappo, mais j'ai rejoint ceux qui portaient l'argent de traité à Elphinstone, inspectant ensuite les réserves au moment du paiement.

Prise dans son entier, cette agence a donné une récolte de grain 50 pour 100 moindre que celle de 1913. La sécheresse de juillet a causé cette diminution qui a été générale dans tout le nord-ouest.

Dans la saison de 1913 toutes les bandes de l'agence ont fait des labours d'automne, plus de 600 acres étant prêtes pour ensemencer, et il est nécessaire de fournir les semences à la grande majorité des sauvages qui font de la culture. On a fait aussi beaucoup de labours d'été dans cette agence. Les sauvages de cette agence, en général, trouvent de grandes quantités de fourrures et chassent le gros gibier durant la saison. A cause de la guerre, le prix de la fourrure a considérablement diminué et ceci a causé une diminution de revenu considérable pour les diverses bandes. C'est pourquoi il a fallu donner de l'aide sous forme de rations. D'après les rapports reçus jusqu'ici, les sauvages de toute l'agence ont bien passé l'hiver et n'ont pas souffert du manque de nourriture. Ils comptent sur une bonne récolte pour la prochaine saison, une grande superficie de terre étant déjà prête pour les semences, y compris les labours d'été et d'automne.

La santé des sauvages a été bonne en général et il n'y a pas eu de maladies sérieuses. La santé des sauvages se compare bien avec celle des colons qui habitent près des réserves.

J'ai visité le cottage hôpital qui est situé à Birtle, près du pensionnat sauvage de Birtle, plusieurs fois au cours de l'année. Tout est en parfait ordre dans l'institution et les malades qui s'y trouvent semblent heureux de leur sort. L'infirmière est soigneuse de son travail et le médecin, le docteur Wheeler, visite l'hôpital tous les jours.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Deux des réserves n'ont pas été visitées par moi au cours de l'année, mais l'agent, M. Wheatley, me rapporte que les conditions générales sont bonnes dans toute l'agence.

AGENCE DE MANITOWAPAH.

J'ai visité la réserve de la Baie au Sable trois fois dans le cours de l'année, le 6 juin, le 24 septembre et le 21 janvier. Il s'est fait quelque progrès au cours de l'année. Il y a environ 200 acres de terres labourées sur la réserve et les récoltes ont été bonnes. Le bétail est en bon état et il a suffisamment de foin. Le pensionnat catholique romain de la réserve a eu une excellente récolte, le rendement étant de 750 boisseaux d'avoine, 1,300 d'orge et 1,000 de pommes de terre sur 72 acres. La terre de cette réserve est bonne et les sauvages seraient à l'aise s'ils voulaient un peu plus cultiver leurs terres.

A l'époque de ma dernière visite, le chef, Michel Levasseur, me disait qu'il avait 40 boisseaux de blé pour lesquels on lui avait offert $60, soit $1.50 du boisseau.

Le sentiment général de la réserve est que le moment est venu pour la bande de se fixer et de cultiver. Le montant de provisions que le pensionnat sauvage de la réserve a cultivé pour l'école montre aux sauvages ce qu'ils peuvent faire de leur sol s'ils veulent seulement le cultiver.

J'ai inspecté la réserve du Creek au Chien le 8 juin et le 28 septembre. Les choses sont bien lentes dans cette réserve et je saurais rapporter aucun progrès. La nourriture n'a pas manqué à cause de l'abondance du poisson. En octobre, la réserve a eu beaucoup de maladie, coqueluche, fièvre typhoïde et pneumonie. Vingt sauvages ont été frappés et huit sont morts. Le ministère a autorisé l'établissement d'un hôpital temporaire dans l'église et deux infirmières ont été placées là.

Jusqu'à cette année il n'y a pas eu de terres cultivées sur cette réserve, en dehors du terrain du jardin, mais au cours de l'été, environ trente acres ont été défrichées et seront mises en culture cette année.

Jai visité la réserve du Flux et du Reflux le 9 juin et j'ai vu que les sauvages y gagnent leur vie en chassant, pêchant et en se louant comme journaliers.

En compagnie du chef je me suis rendu sur la réserve et j'y ai constaté bieu peu d'améliorations, la plus notable consistant en un pont nouveau sur le creek du Sucet. Les jardins étaient ensemencés et les pommes de terre étaient plantées à l'époque de ma visite, mais rien ne sortait de la terre.

Le nouveau professeur, un fils de l'ancien professeur, M. Martell, va voir ce qu'il peut faire en essayant d'induire ces sauvages à faire de la culture mixte. A une certaine époque ils eurent un lot de bestiaux, mais les prix élevés pendant les dernières années les ont déterminés à les vendre, laissant bien peu de chose sur la réserve.

J'ai visité la réserve du lac Saint-Martin le 11 juin, et j'y ai trouvé les choses tout à fait semblables, comme d'ordinaire, rien d'important n'y est survenu pendant l'année. Ils n'ont pas manqué de provisions sur cette réserve pendant l'année, ayant en abondance le plus beau poisson blanc de la province.

J'ai visité la réserve Petite-Saskatchewan deux fois pendant l'année, le 12 juin et le 22 octobre, et j'y ai tenu une assemblée de la bande dans l'après-midi du 12 juin, après le paiement du traité, et j'ai constaté que la bande n'avait pas manqué de nourriture pendant l'hiver.

A ma visite d'octobre j'ai inspecté la nouvelle maison qui a été construite pour le professeur de l'externat au coût d'environ $200.

J'ai visité la réserve Fairford trois fois pendant l'année, du 13 au 16 juin, octobre 22 et 23, et le 1er janvier. On constate bien peu de changement sur cette réserve. Les sauvages vivent de chasse et de pêche. Le seul terrain qu'ils cultivent est un petit lopin de terre pour faire un jardin et semer des pommes de terre.

Le prix des fourrures a été très bas cette saison—les rats musqués environ 10 cents chacun et pour démontrer quelle est la dépression dans le marché des fourrures, un sauvage digne de croyance m'a dit qu'il avait porté des peaux de rats musqués au poste de la compagnie de la Baie-d'Hudson et qu'ils avaient refusé de les acheter à aucun prix; mais sur cette réserve, la principale nourriture est le poisson, et ils en ont en abondance, ainsi les sauvages ne se plaignent pas trop.

J'ai visité la réserve de la rivière La-Grue deux fois pendant l'année, le 17 juin et le 26 septembre. Il n'y a rien de nouveau à dire de cette petite réserve, sauf qu'à ma première visite ils ont demandé que les $600 qu'ils avaient à Ottawa fussent affectés à l'achat de génisses, et après ma dernière visite nous leur avons procuré 11 vaches, de 4 à 6 ans, portant leur veau, et vers le premier octobre les vaches atteignirent la réserve en parfaite condition après avoir fait le trajet depuis le détroit du lac Manitoba.

Les sauvages de cette réserve ont, en général, de très bons jardins, et des pommes de terre en quantité, et, comme il y a beaucoup de poisson, ils vivent bien en vérité.

J'ai visité la réserve Poule-d'Eau les 19 et 20 juin, et j'y ai constaté que la bande avait eu une très bonne année. Le poisson et le gibier y abondent, et ils avaient des

pommes de terre. Ils avaient du foin en quantité pour leurs bestiaux durant l'hiver. Ils ont vendu un lot de poisson à bons prix et ils ont bien vécu pendant l'année. Il y a toujours plus ou moins de whisky qui entre dans cette réserve, venant de Winnipigosis, et il semble presque impossible d'obtenir aucune condamnation contre les délinquants qui apportent ce poison aux sauvages.

J'ai visité la réserve du creek du Pin les 22 et 23 juin, et les 9 et 10 mars, et j'ai constaté que les sauvages de la réserve vivaient dans une condition raisonnable de prospérité; quoique les prix de la fourrure soient très bas à cause de la guerre. Le gros gibier y abonde pendant la saison. Les sauvages de cette réserve dépendent beaucoup de la pêche, et les conditions n'ont pas été bonnes pour cette dernière saison. Au commencement de la saison le prix était à peu près normal, ensuite, au commencement de février, le prix a été réduit de cinquante pour cent, et à la fin du mois les acheteurs ont cessé leurs achats, donnant pour raison que le brochet, le poisson principal à cet endroit, et qui d'ordinaire rapporte autant que le poisson blanc, n'avait pas cours sur le marché. Il appert que ce poisson était envoyé sur le marché de New-York pendant les autres années, où il était dressé de quelque façon et ensuite expédié en Allemagne, où se trouve le grand marché pour ce poisson. Le prix ordinaire du brochet est de 4½ cents la livre au creek du Pin, et le prix de février de cette année était de 2½ cents.

La santé de cette bande a été bonne pendant l'année.

J'ai visité la réserve de la rivière Plate les 25 et 26 juin, j'ai versé aux sauvages leur argent du traité, et j'ai ensuite examiné la réserve. Les jardins sont propres et exempts de mauvaises herbes, et les pommes de terre semblent vouloir bien venir. Ils ont eu une année passablement bonne, en ce qui concerne la pêche. Un rapport qui m'est parvenu dans le mois de février comporte que le crédit des sauvages est bon aux magasins de l'endroit, et qu'un sauvage avait acheté et payé pour une valeur de $140 de provisions qu'il avait mises de côté pour utiliser plus tard. La santé de la bande a été très bonne pendant l'année dernière.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Les sauvages de cette agence vivent en grande partie du produit de la vente du poisson et du bois, et pendant l'hiver dernier la pêche a été très bonne, quoique les acheteurs cessèrent leurs achats en février, encore à cette date les sauvages vivaient très bien. Dans toutes les parties de l'agence les bandes peuvent toujours compter pouvoir se procurer du poisson en abondance pour leur nourriture.

Nous avons fait un effort spécial dans cette agence, vu que les réserves sont dispersées, pour induire tous les sauvages qui n'avaient pas été vaccinés depuis trois ans à se faire vacciner, et il me fait plaisir de dire que près de soixante-quinze pour cent des sauvages ont été vaccinés par les trois docteurs qui nous accompagnaient dans les districts dont ils avaient charge. Je recommanderais que tous les sauvages qui ne sont pas vaccinés le soient à la saison prochaine, quoiqu'il n'y ait pas eu de petite vérole dans cette agence, il en existait cependant des cas aux alentours.

Les réserves de la Baie-au-Sable, Flux et Reflux, creek du Chien et rivière La-Grue sont situées sur le lac Manitoba; les réserves Lac Saint-Martin, Petite Saskatchewan et Fairfofrd sont contiguës au lac Saint-Martin. La réserve Poule-d'Eau est située sur la rivière du même nom, laquelle raccorde les lacs Winnipigosis et Manitoba. Les réserv,es creek du Pin et lac Plat sont situées, la première mentionnée sur le lac Winnipigosis, et celle en dernier lieu nommée sur la baie Dawson laquelle se trouve être la décharge du même lac.

Le bétail et les chevaux dans cette agence comptaient, en juin dernier, 1,585 têtes, contre 2,019 têtes en juin 1913, une diminution de 434 têtes pendant l'année. Cela s'explique par la manière dont les acheteurs locaux, ainsi que les Américains parcouraient le pays pour acheter le bétail, et des prix très élevés furent payés.

La population de cette agence compte 1,594 habitants contre 1,553 en juin 1913, une augmentation de 41 habitants, ce qui est très normal. Les sauvages de cette

agence sont maintenant sous les soins des trois médecins et un sauvage malade a maintenant la chance d'en réchapper. Il pourra en coûter un peu plus au département, mais la dépense en vaut la peine.

AGENCE GRISWOLD.

J'ai inspecté cette agence plusieurs fois pendant l'année, une de ces inspections étant spécialement ordonnée par le département, les 2 et 3 février. Le 16 mars j'ai aussi visité la réserve Pipestone au sujet d'un travail spécial concernant les graines de semence.

Cette agence consiste en deux réserves, rivière du Chêne et lac du Chêne. La réserve de la rivière du Chêne est située environ sept milles au nord de Griswold, sur la voie principale du chemin de fer Pacifique-Canadien, embranchement sud-est. Ces deux réserves comptent maintenant en grande partie sur la production du sol pour leur subsistance, et elles auront à récolter sur une étendue de terrain assez considérable, un effort tout spécial ayant été fait l'automne dernier pour labourer la terre.

La réserve près de Griswold fait très bien et s'améliore grandement dans la culture depuis que le nouvel agent, James McDonald, en a pris charge. C'est un homme pratique et de grande utilité aux sauvages, étant capable de leur montrer comment arranger leurs machines et leurs instruments aratoires.

Madame McDonald, qui remplit les fonctions de commis de l'agence, aide beaucoup aux bandes, prenant un intérêt actif et progressif à tous leurs travaux physiques et intellectuels.

Pendant la dernière saison les deux bandes ont récolté, pour le marché, 850 boisseaux de maïs, 21,458 de blé, 6,422 d'avoine, 721 d'orge et 1,467 de pommes de terre. Ils ont aussi récolté 1,429 tonnes de foin et de fourrage vert, desquelles ils purent en vendre environ 800 tonnes à $5 la tonne.

Ceci est très remarquable pour ces réserves, considérant la sécheresse pendant la récolte de l'année et la médiocrité de la récolte chez les fermiers de race blanche. La diminution dans la récolte du blé sur l'année précédente était de 321 boisseaux, 2,575 d'avoine et 954 de pommes de terre, les augmentations consistant en 48 boisseaux de maïs, 501 d'orge et 328 tonnes de foin et de fourrage vert.

La santé des bandes a été très bonne durant l'année. Les médecins en charge font tout ce qui est possible pour conserver les sauvages en bonne santé.

AGENCE DU PAS.

J'ai inspecté la réserve du Pas les 6 et 7 juillet, aussi les 23 et 26 février. J'ai constaté que pendant l'année il y avait eu bien peu de changement dans la condition des sauvages sur cette réserve. Ils font beaucoup de chasse pour la fourrure et, quoique les prix soient bas, de cette source ils ont fait beaucoup d'argent pendant l'année. Ils se procurent en quantité des viandes d'animaux sauvages et de gibier, et comme le poisson abonde dans les lacs et les rivières aux alentours de la réserve, ils ne manquent jamais de nourriture.

Cette bande était primitivement propriétaire du terrain où la ville du Pas est située, et une grosse somme d'argent est déposée à leur crédit au département, à Ottawa, provenant des ventes de lots qui se font de temps à autre. Par exemple, en mai dernier, j'ai fait une vente de lots de ville à du Pas, j'en ai vendu pour un montant de $77,355, et j'ai remis au département une somme de $15,467, étant le premier versement d'un cinquième du prix effectué lors de la vente. Les autres quatre-cinquièmes portent intérêt au taux de 5 pour 100. Si la ville de du Pas continue à progresser, ces sauvages seront riches dans quelques années.

J'ai visité la bande Chemawawin les 8 et 9 juillet. Cette réserve est située à environ 100 milles au sud-est de du Pas, sur la rivière Saskatchewan, où elle se jette dans le lac des Cèdres.

Ces sauvages comptent sur le produit de la chasse et de la pêche pour leur subsistance, et font bien peu de progrès dans aucun sens. Il y a quelques anciens élèves du pensionnat qui essaient d'améliorer les choses. Ils ont de bons jardins sur cette réserve; les pommes de terres mûrissent et sont une bonne récolte.

Les sauvages pourraient garder des bestiaux avec succès, s'ils avaient un bon point de départ, vu qu'il y a beaucoup de terre à foin dans le voisinage de la réserve.

J'ai inspecté la réserve du lac à l'Orignal les 10 et 11 juillet, et j'y ai trouvé les choses à peu près comme d'habitude, aucune plainte des sauvages quant au manque de quoique ce soit pendant l'hiver. Cette réserve est située sur le lac à l'Orignal, environ soixante milles au nord-ouest de la réserve Chemawawin, et à peu près à la même distance de du Pas. Le chemin de fer de la Baie-d'Hudson passe près de la réserve (environ 20 milles), et lorsqu'il sera en exploitation il sera très utile aux sauvages en rapprochant du marché le produit de leur pêche. Les jardins de pommes de terre sont toujours bons sur cette réserve, et le chef et ses conseillers aiment à attirer l'attention sur leur propreté.

J'ai visité la réserve Cumberland les 16 et 17 juillet, j'ai versé l'argent du traité et tenu une assemblée de bande. Quelques-uns des membres de cette bande demeurent à un endroit distant de 30 milles de la réserve principale sur le lac Cumberland, et prétendent avoir de bien meilleure terre pour les jardins que sur la réserve principale. C'est à l'endroit où, il y a quelques années, le département a octroyé 640 acres additionnelles à leur réserve.

La réserve Cumberland est située sur le lae Cumberland, près de la rivière Saskatchewan-Nord, et à environ 100 milles de du Pas. Les sauvages de cette bande vivent de chasse et de pêche et travaillent pour le compte de la compagnie de la Baie-d'Hudson et de Révillon Frères, des arpenteurs, des prospecteurs, etc. Cette réserve est sise sur la ligne qui longe la route conduisant aux mines d'or de cette partie de la Saskatchewan, et les sauvages peuvent se procurer beaucoup de travail des prospecteurs. La santé de ces sauvages a été très bonne durant l'année.

Le 22 juillet j'ai visité la réserve du lac Plat et j'ai constaté que les sauvages avaient eu une année raisonnablement prospère. D'après un rapport fait en mars, leurs bestiaux et leurs chevaux étaient en bonne condition, ils avaient bien hiverné, ayant du foin en abondance. Les sauvages vivent, pour la plus grande partie, du produit de la chasse et de ce qu'ils prennent dans les pièges, et ils ont toujours de la viande d'orignal à leur portée.

L'automne dernier le gouvernement a émis un règlement défendant à ces sauvages de faire la chasse dans les montagnes de Le-Pas, ce territoire étant maintenant une réserve giboyeuse. Ce règlement est sévère pour cette réserve, étant dans le district giboyeux où il n'est pas permis de tirer un coup de feu.

La santé de cette bande a été bonne durant l'année. Cette réserve est située à environ 100 milles à l'Ouest de Le-Pas, sur le lác Plat, près de la rivière Carotte, dans la province de la Saskatchewan.

J'ai visité la réserve Terre-Rouge le 23 juillet. Cette réserve est située sur la rivière Carotte, à environ 100 milles de Le-Pas, et possède le plus beau sol de toutes les réserves dans cette agence, tel que le démontre la qualité des pommes de terre qu'on y récolte.

Les sauvages font la chasse, tendent des pièges et abattent le gibier pour leur subsistance, et, comme ceux du lac Plat, trouvent très pénible d'être exclus de tout le territoire au sud de la rivière Carotte. Leurs pères chassaient avant eux dans les montagnes de Le-Pas, et le même privilège leur avait été promis, sujet à une saison limitée.

Un barrage de la rivière Carotte, par des billes, près de cette réserve, a coupé les communication directes de la bande avec les autres endroits sur la rivière, mais il me fait plaisir de dire que ce barrage a été enlevé au cours de l'hiver par le gouvernement du Dominion, et la bande peut maintenant se rendre à Le-Pas dans ses bateaux.

La santé de ces sauvages a été bonne durant l'année.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Dispersés parmi les bandes de cette agence on compte 72 chevaux et 210 têtes de bétail; tous ont bien hiverné, l'hiver a été très doux, et les sauvages avaient du foin de bonne qualité en abondance.

RAPPORT DE JOHN R. BUNN, INSPECTEUR DE L'INSPECTORAT DU LAC WINNIPEG.

Le bureau de cet inspectorat est situé dans la ville de Winnipeg; son territoire comprend les agences de Clandeboye, rivière du Pêcheur et Norway-House.

Le bureau et les quartiers-généraux de l'agence Clandeboye sont situés dans la ville de Selkirk. Les réserves comprises dans cette agence, à l'exception de Saint-Pierre, sont situées le long de la rive est du lac Winnipeg et s'étendent vers le nord jusqu'à une distance de 100 milles du bureau de l'agence de Selkirk. Elles sont isolément établies au déversement des cours d'eau suivants, dans le lac Winnipeg: La réserve Tête-Cassée sur la rivière Tête-Cassée, réserve Rivière-Noire sur la rivière Noire, réserve Trou-d'Eau sur la rivière Wannipigan et la réserve du creek du Plongeon sur le creek Plongeon. Le territoire de cette agence se trouve entièrement dans les limites de la province du Manitoba.

Le bureau et les quartiers-généraux de l'agence de la rivière du Pêcheur sont situés sur la réserve Péguis. Sur l'emplacement de l'agence, situé sur la réserve Péguis, et mis de côté par une résolution de la bande à cet effet, en 1913, on a érigé pendant l'année dernière une bonne bâtisse qui fournit le logement à l'agent ainsi que le local nécessaire pour les fins du bureau.

L'érection de cette bâtisse, avec celles déjà érigées sur le même emplacement, fournit maintenant tout ce qui est nécessaire pour les besoins actuels d'une agence bien établie. Le territoire de cette agence est assez vaste, s'étendant depuis Tête-de-Chien sur le lac Winnipeg, vers le nord, le long de toute la partie est des rives ouest de ce lac, et pénétrant dans l'intérieur des terres depuis l'embouchure de la rivière Berens, dans la direction de l'est de manière à renfermer les réserves Petits-Grands-Rapides, lac du Chevreuil et Pekangekum, une distance d'environ 300 milles; la réserve de Peguis est située en amont de la rivière du Pêcheur qui traverse la réserve. Tout le territoire de cette agence se trouve dans la province du Manitoba, à l'exception des réserves au lac du Chevreuil et à Pekangekum qui sont dans le Nouvel-Ontario.

La maison, le bureau et les quartiers-généraux de l'agence Norway-House sont établis sur la réserve des sauvages à Norway-House près du terrain de la mission méthodiste, à Rossville. La superficie du terrain renfermé dans les limites de cette agence est très considérable et s'étend au nord et vers le nord-est à partir de l'extrémité septentrionale du lac Winnipeg. Sises le long de la rivière Nelson se trouvent les réserves Norway-House, du lac La-Croix et du Lac-Fendu; dans la direction de l'ouest, en remontant la rivière du Bois-Brûlé, se trouve la réserve Nelson-House sur le lac Impression-de-Pied; à l'est, sur le lac Oxford-House, plus à l'est et au sud se trouve la réserve du Lac-de-Dieu, sur le lac du même nom, et plus au sud la réserve du lac de l'Ile, sur le lac de l'Ile. L'agence se trouve dans les limites de la province du Manitoba.

Les sauvages de l'Inspectorat sont établis par bandes, dans les agences suivantes:

Agence de Clandeboye......	5 bandes,	F. W. R. Colcleugh,	agent.
Rivière-du-Pêcheur.........	10 "	Thomas H. Carter,	"
Agence de Norway-House...	7 "	James G. Stewart,	"
	22 bandes.		

La population totale montre une certaine augmentation et est tout à fait dispersée sur l'étendue comprise dans les limites de l'inspectorat du lac Winnipeg. On atteint cette vaste région par des moyens de locomotion qui entraînent toujours beaucoup de fatigue et de la misère; il y a un manque presque absolu de facilités de transport par voie ferrée; pendant une courte période, durant la saison d'été, on peut voyager par vapeurs sur le lac Winnipeg. Dans ces conditions, les frais de transport encourus au cours des visites et des inspections, malgré toute l'économie qu'on puisse y apporter, sont nécessairement très élevés.

Pendant la saison de 1914, du 2 au 16 juin, j'ai accompagné l'agent Colcleugh, de l'agence Clandeboye, lorsqu'il a fait le paiement des rentes annuelles; le 23 juin j'ai rejoint l'agent Carter, de l'agence de la rivière du Pêcheur, et je l'ai accompagné dans toutes les réserves sur le lac Winnipeg, dans cette agence, et dans la réserve Péguis; j'étais présent et j'ai été témoin du paiement de toutes les rentes annuelles à ces endroits. J'ai quitté l'agent Carter et son parti à la rivière Berens, ils ont continué vers les réserves Petits-Grands-Rapides, lac du Chevreuil et Pekangekum pour compléter les paiements de l'agence, et je suis retourné à Selkirk et à mon bureau, à Winnipeg, le 20 juillet. Le 23 juillet j'ai quitté Winnipeg pour me rendre dans le nord, j'ai pris le vapeur à Selkirk, le même jour, et j'ai continué vers Norway-House pour rejoindre l'agent Stewart, de l'agence Norway-House. Je suis arrivé à cet endroit le 25, et le même jour le personnel préposé au paiement du traité est parti pour le nord afin de verser les rentes annuelles pour l'année. J'ai accompagné l'agent Stewart pendant toute la durée du voyage dans toutes les réserves et chez toutes les bandes dans son agence, étant de retour aux quartiers-généraux de l'agence Norway-House le 5 septembre, le voyage ayant duré exactement six semaines.

Ces voyages m'ont fourni toute l'opportunité de rencontrer les gens aux endroits visités, dans les trois agences de Clandeboye, rivière du Pêcheur et Norway-House; de causer avec eux de leur manière de vivre et de leurs mœurs, de visiter un grand nombre de leurs maisons et jardins, de me renseigner sur leurs moyens de subsistance, et de noter les conditions et ressources des diverses réserves. Pendant ces voyages j'ai remarqué que les rapports entre les officiers et les gardiens du département ne méritaient pas de mention défavorable d'aucune sorte, et que la tâche confiée à ces divers officiers était remplie d'une manière satisfaisante; on a pu constater qu'ils étaient tous compétents dans l'exécution de leurs devoirs respectifs, et cela aussi à la satisfaction des sauvages sur lesquels ils sont appelés à exercer leur autorité à titre de représentants officiels du ministère.

AGENCE CLANDEBOYE.

Les sauvages de cette agence font partie de la grande tribu des Ojibbewas pour la plupart, quelques Cris des Marais ayant pénétré dans leurs rangs, soit par admission ou alliance; ils parlent l'Ojibway, langue connue quelquefois sous le nom de Saulteux; le Cri des Marais est assez communément parlé. Beaucoup de ces gens parlent assez couramment l'anglais.

La santé générale de ces gens a été raisonnablement satisfaisante durant l'année dernière; les épidémies ne se sont pas répandues. Parmi ces gens il y a toujours plusieurs cas de tuberculose et d'inflammation des glandes, un nombre de cas comparativement restreint qui se sont montrés sérieux ont été rapportés ainsi que quelques décès. Pendant l'hiver dernier une épidémie de petite vérole s'est répandue dans les limites de la vieillle réserve à Saint-Pierre, parmi les membres de la bande de la réserve Saint-Pierre qui y résident encore; elle n'était pas maligne et il n'y a eu aucun décès. Il y avait un assez bon nombre de gens qui en ont été affectés et mis en quarantaine pendant la durée de l'épidémie. Les médicaments fournis par le département aux divers distributeurs établis dans les réserves les plus éloignées ont été d'un grand secours aux sauvages, ayant été administrés avec effets et résultats pour soulager les

malades. Les sauvages observent assez bien les principes élémentaires de l'hygiène. Le docteur R. J. Steep est le médécin attaché à cette agence. Il fait des visites périodiques et répond avec diligence à tous les appels.

L'hôpital établi à Dynevor depuis plusieurs années, sous les auspices des Dames Auxiliaires de l'Eglise d'Angleterre, dans la vieille réserve Saint-Pierre, est une institution réservée exclusivement pour les soins à donner aux sauvages. L'administration est très au courant des besoins particuliers à ce travail, le résultat étant qu'un secours efficace et pratique est donné à plusieurs qui sont malades, et à plusieurs personnes âgées et indigentes, hommes, femmes et enfants qui, vu leur condition ou leur malheur, requièrent les soins et le traitement qu'ils reçoivent dans cette institution. Le département contribue généreusement à cette œuvre, et je ne saurais trop appuyer sur le fait que cette institution rend des services réels et donne les secours et l'aide les plus importants aux sauvages, au moment le plus opportun.

Le mouvement d'exode des gens de Saint-Pierre vers la nouvelle réserve, à Péguis, s'est poursuivi pendant l'année dernière. Il n'a pas été aussi rapide qu'on s'y attendait. Les sauvages ont été parfaitement avisés, de temps à autre, quant aux termes de la cession réglementant l'aide promise par le gouvernement, et que cela leur causerait une perte sérieuse s'ils négligeaient de profiter de l'avantage de l'entente conclue au sujet de la construction et du transport, et on les a pressés de profiter de ces avantages. Je puis dire maintenant que les arrangements nécessaires ont été faits pour rencontrer toutes les demandes d'aide pour la construction, attendu que le matériel se trouve sur le terrain à Péguis.

Les personnes âgées et indigentes, les veuves et les orphelins ont tous été entourés de bons soins de la part de l'agent qui a distribué les provisions fournies par le département pour cette fin à ceux qui méritaient pareil secours, dans une proportion équitable, et la meilleure possible.

Pendant l'année dernière les conditions ont été quelque peu dures, étant donné l'insuccès partiel de la culture maraîchère, vu la sécheresse, et la situation créée par la terrible guerre européenne; ces circonstances ont beaucoup affecté les moyens de subsistance à la diposition des sauvages. Il me fait plaisir, cependant, d'être en état de dire que la dernière saison hibernale n'a pas été aussi sévère qu'on s'y attendait. La température durant l'hiver a été assez douce en général, de sorte que les sauvages ont pu supporter cette dure période sans aucun cas sérieux d'indigence, et sans avoir à recourir à beaucoup de secours. Le gibier a été assez abondant, avec une assez bonne provision de poisson et de lapins; la chasse aux animaux à fourrure a été suffisamment bonne, les prix étant très bas à cause des effets de la guerre sur le cours des marchés.

AGENCE DE LA RIVIÈRE DU PÊCHEUR.

Les sauvages de cette agence sont membres des tribus des Ojibbewas et des Cris du Marais, dans une proportion de deux tiers d'Ojibbewas et un tiers de Cris du Marais. Les langues parlées sont l'Ojibway ou le Saulteux et le Cri du Marais.

Beaucoup de ces gens parlent assez couramment l'anglais. La santé et les conditions des sauvages de cette agence ont été satisfaisantes durant l'année dernière; les rapports reçus des réserves situées à des endroits très éloignés dans les terres ont été favorables, et les sources de renseignements sont, sous ce rapport, absolument dignes de foi. L'épidémie de petite vérole qui s'est fait sentir à Saint-Pierre pendant l'hiver dernier s'est répandue à un endroit sur le lac Winnipeg, près de Tête-de-Chien, et de cet endroit elle s'est propagée dans les réserves des Gens-du-Sang, Jackhead et rivière du Pêcheur. Une quarantaine fut établie aux divers endroits mentionnés, l'épidémie qui s'était répandue n'était pas très sérieuse, il n'y a eu aucun décès. Peu après l'apparition de l'épidémie, le pays a été parcouru par des médecins pourvus du nécessaire pour vacciner et donner un traitement convenable aux malades, ils étaient aidés dans ce

travail par plusieurs constables de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest. Avec ces mesures vigoureuses l'épidémie fut vite contrôlée et confinée. Pour les sauvages en général, des médicaments en quantité suffisante furent fournis par le département à plusieurs distributeurs dans l'agence. Ils les ont employés avec intelligence et succès dans une certaine mesure pour le soulagement des sauvages.

Les sauvages de cette agence ont eu une saison de chasse assez fructueuse; le gibier, le poisson et les lapins y étaient en assez abondante quantité et ont fourni un approvisionnement raisonnable. Les jardins ont souffert de la chaleur et de la sécheresse de l'été 1914, de sorte que les récoltes ont été de peu d'importance. Cela a été malheureux. Etant donné l'état défavorable des marchés pour les fourrures, résultat causé par les conditions de la guerre européenne, les sauvages n'ont pas pu réaliser de très bons prix pour leurs fourrures. Cependant, on leur a dit de continuer leur chasse, vu que le revenu de cette source leur aiderait à subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles. Ayant réalisé la chose, ils se sont rangés à cet avis. Il n'y a eu rapport d'aucun cas de dénument sérieux; il y a eu de la misère, mais pas plus, comparativement, qu'au cours d'une saison hibernale ordinaire.

AGENCE DE NORWAY-HOUSE.

Les sauvages de cette agence sont, pour un grand nombre, membres de la tribu des Cris du Marais, une petite proportion appartiennent aux Ojibbewas. Le langage principalement parlé est le Cri du Marais; nombre de ces gens comprennent et parlent l'anglais assez bien.

Les rapports concernant la santé des sauvages de cette agence ont été assez satisfaisants pour l'année dernière. Le docteur Norquay est l'officier de santé qui a charge des sauvages de cette agence. Il a avec lui une infirmière qualifiée. L'hôpital qui a été construit à Norway-House a été terminé et occupé en octobre 1914. Il a été entièrement pourvu et muni d'une manière parfaite de toutes les provisions de bouche requises, d'un personnel compétent pour faire le travail et de toutes les fournitures médicales et chirurgicales nécessaires, de sorte que cette institution se trouve dans une position splendide pour satisfaire tous les besoins de ce district. Aucune épidémie ne m'a été rapportée. Le docteur Norway a accompagné le parti préposé au paiement du traité dans l'été de 1914. Il a fait rapport qu'il avait constaté que la santé des sauvages était assez satisfaisante, en général. Au cours de ce voyage il a vacciné un grand nombre de sauvages, hommes, femmes et enfants; c'était suivant les désirs du département. Il me fait plaisir de dire que les sauvages ont répondu très volontiers à ce devoir.

Pendant l'hiver dernier, j'ai reçu des rapports, de temps à autre, touchant la condition des sauvages dans ce district éloigné, et il me fait plaisir de pouvoir dire que les sauvages ont passé un hiver assez bon. La chasse aux animaux à fourrure a été assez fructueuse quant aux quantités; cependant, les prix réalisés ont été beaucoup plus bas que ceux qui ont prévalu pendant les dernières années, grandement à cause des conditions des marchés des fourrures dans le monde entier, conditions créées par la guerre européenne. Le gibier, le poisson et les lapins abondaient, de sorte que de ces sources ils ont eu des provisions de bouche en quantité suffisante. Avec le parti préposé au paiement du traité, j'ai visité les sauvages de cette agence dans l'été de 1914. J'ai été si favorablement frappé des conditions, telles que je les ai constatées, que j'étais convaincu que les sauvages hiverneraient bien, et il me fait plaisir de dire maintenant que l'avis que j'ai exprimé après mon voyage était correct, les sauvages ont passé l'hiver très bien. Tous les cas d'indigence qui ont été rapportés, et il y en a eu quelques-uns, ont été soulagés d'une manière heureuse.

Dans cette agence se présente une nouvelle source de développement pour cette partie du pays; je veux parler du chemin de fer de la Baie-d'Hudson, de la construction et de l'érection de ce grand travail qui se poursuit actuellement. D'un côté les

sauvages en ont tiré profit, vu que, pendant les premières phases du choix de l'emplacement et de la construction, plusieurs sauvages y ont trouvé de l'emploi pour lequel ils furent bien payés; d'un autre côté la réalisation de ce développement sera accompagnée de conditions d'un profit douteux pour les sauvages; lorsque les travaux de construction de ce chemin de fer seront terminés, il y aura sans doute exode de colons et de chasseurs de race blanche dans le pays, et alors le problème de prendre soin des sauvages présentera un aspect plus compliqué.

AGENCE DE LA BAIE-D'HUDSON.

Il y a deux réserves dans cette agence, savoir, la réserve de York Factory et celle du Fort-Churchill, situées toutes deux sur la rive occidentale de la Baie d'Hudson.

A la date de ce rapport, aucun agent régulier n'aurait encore été nommé pour surveiller ces sauvages. Le travail s'est accompli sous la surveillance de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest. Le rapport du travail donnera sans aucun doute tous les détails, comprenant toutes les conditions dans ce district.

Des rapports reçus de sources certaines disent que l'état de santé des gens de ce district est satisfaisant. Les sauvages vivent exclusivement de chasse et de pêche, et ils vivent dans des conditions que l'on ne saurait guère améliorer.

La population de York Factory appartient principalement à la tribu des Cris du Marais; les sauvages de Fort-Churchill sont des Chippewyans.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Sous ce titre de remarques générales, je n'ai rien de spécial à ajouter comme renseignement. Pendant l'année dernière j'ai visité tout l'Inspectorat du lac Winnipeg, à l'exception des réserves Petits-Grands-Rapides, lac du Chevreuil et Pekangekum. Le commerce des liqueurs enivrantes parmi les sauvages continue encore à être la source féconde des troubles qui surviennent dans le problème du soin à prendre de la population sauvage; l'énergie des officiers du département apportée au règlement de cette question vexante et vexatoire pendant l'année écoulée a été des plus actives et de plus inlassables; par leur efforts plusieurs délinquants ont été condamnés à l'amende et à l'emprisonnement; nous les avons surpris dans des endroits insoupçonnabes et d'une façon qui leur a sans aucun doute démontré que la loi est vigilante dans ses recherches des personnes qui se lancent dans ce commerce odieux; et je suis certain qu'une considération salutaire de la loi a été établie. Dans l'agence Clandeboye, les endroits licenciés pour la vente des liqueurs enivrantes sont nombreux, et ils fonctionnent toute l'année, de sorte qu'il est relativement facile pour les sauvages de s'en procurer en tout temps. Tous les cas ou plaintes d'infraction aux règlements qui régissent ce commerce reçoivent l'attention immédiate et énergique de l'officier dont le devoir est d'empêcher ce trafic, lorsqu'ils lui sont rapportés. Dans l'agence de la rivière du Pêcheur on ne peut pas se procurer aussi facilement les liqueurs enivrantes, attendu qu'il n'y a pas d'endroits licenciés pour la vente des spiritueux dans cette agence; cependant, pendant l'été, le trouble provient des bateaux qui font le service sur le lac Winnipeg, ils sont surveillés étroitement et tous les soins sont pris pour empêcher le trafic illicite. Dans l'agence de Norway-House nous avons peu de trouble de cette source actuellement, à l'exception de ce qui se passe à Warren's-Landing pendant la saison de la navigation. Une patrouille de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest est portée en permanence à Norway-House, et instructions ont été données d'exercer une surveillance rigoureuse sur ce trafic à Warren's-Landing, de sorte que la saison 1915 devrait démontrer amélioration des conditions du passé.

Il me fait plaisir de pouvoir attester de la patience et de la loyauté des officiers du ministère dans l'exécution de leurs importants devoirs, dans l'administration des affaires officielles qui leur sont confiées.

Les sauvages ont toujours montré leur appréciation du traitement que le département leur accorde, et ils sont reconnaissants de la manière fidèle avec laquelle toutes les promesses sont remplies, suivant les conditions du traité, et pour le soin et la protection qu'il leur donne.

RAPPORT DE THOS. W. HARRIS, AGENT DES SAUVAGES A L'AGENCE DE FORT-SIMPSON, TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Cette agence renferme tout le bassin du fleuve Mackenzie, et comprend neuf postes de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Les sauvages sont ainsi divisés en neuf bandes quant à leur habitat, et en quatre tribus quant à leur origine. Ces quatre tribus sont: Esclaves, Peaux-de-Lièvre, Loucheux et Siccannies, et toutes font partie de la nation Chipewyan ou Dene, parlant toutes un dialect plus ou moins corrompu de la langue Chipewyan. A l'exception des sauvages qui fréquentent Fort-Nelson, la population indigène de cette agence ne fait pas encore partie du traité, et subvient à son existence comme dans les temps primitifs, par la chasse et la pêche.

Santé et hygiène.—En général tous les sauvages de cette partie du pays sont sujets aux maladies des poumons et aux affections scrofuleuses. Un manque d'air pur suffisant est probablement cause dans une large mesure de cette faiblesse des poumons, tandis que la coutume des mariages entre parents, laquelle est commune chez la nation des Chipewyans les a rendus tous plus ou moins scrofuleux. Ils sont très passionnés pour l'emploi des médecines lorsqu'ils peuvent s'en procurer, croyant qu'ils se renforcissent en se bourrant des médicaments sur lesquels ils peuvent mettre les mains, et cette inclination ne tend certainement pas à améliorer leur état de santé général.

Occupations.—Tous les sauvages de cette agence sont chasseurs et trappeurs, et ils vivent quelquefois dans l'abondance et d'autres fois ils sont dans un besoin absolu. Les sauvages qui fréquentent les postes de Wrigley, Norman et Good-Hope, ont généralement accès au terrain aride du caribou, qu'ils abattent facilement vu qu'on les trouve toujours en grande nombre, et qu'il est très facile des les approcher. Dans d'autres parties les orignaux sont en assez grand nombre, quoique, comparé aux temps anciens, leur nombre ait grandement diminué d'après les registres des compagnies faisant la traite, et deviennent moins nombreux chaque année. Quelques sauvages de Laird, Simpson et Norman font la chasse aux chèvres dans le Nahannis, une branche des montagnes basses de la chaîne des Montagnes-Rocheuses; mais, comme il est très difficile de traverser ce pays, seuls les hommes dans la pleine vigueur de l'âge font la chasse à ces animaux, et ceux-ci sont exempts des attaques des êtres chétifs. On trouve du poisson dans tous les petits lacs de cette contrée, et ils fournissent la nourriture aux habitants. Dans le lac Grand-Oours les poissons abondent et ils sont d'un goût excellent et de qualité nutritive.

Les animaux à fourrure, y compris l'ours, le castor, l'hermine, le renard rouge, le renard croisé, le renard argenté, le renard blanc, le loup-cervier, le vison, la martre, le rat musqué, la loutre, le putois d'Amérique, le loup et la volverenne et on les rencontre en quantité suffisante sur tous les points de l'agence. Aux prix que les fourrures se vendaient avant la déclaration de la guerre européenne actuelle les sauvages pouvaient retirer assez du produit de leurs chasses pour se procurer des vêtements et des épiceries ainsi que tous leurs menus besoins; mais, dans le moment, les prix de la fourrure sont tellement bas que, seuls les chasseurs les plus habiles, peuvent gagner assez pour fournir du thé et du tabac à leurs familles.

Bâtiments.—Presque tous les sauvages construisent eux-mêmes des petites huttes ou des cabanes aux alentours de leurs forts respectifs, et aussi sur leur terrain de chasse d'hiver. Ces cabanes sont construites avec des billes, les toits faits avec des perches et recouverts de terre, ou, dans quelques cas, avec de l'écorce, les fenêtres sont

en coton. Ces cabanes sont petites et basses, et, en général, ne fournissent pas une quantité d'air suffisante pour le nombre de personnes qui y vivent. Elles sont chauffées au moyen d'un foyer fait avec des pierres recouvertes d'argile, ou, dans quelques cas, par un poêle. Elles offrent une bonne protection contre la sévérité des hivers du nord, et sont très acceptables comme abri pour les voyageurs pendant la tempête. Depuis que le gouvernement a établi une scierie mécanique à Fort-Simpson, plusieurs sauvages de l'endroit construisent de nouvelles maisons avec l'intention de les couvrir en bardeaux, ce qui sera une amélioration de l'ancienne coutume.

Bétail.—Les seuls bestiaux que les sauvages possèdent ou gardent dans le nord sont des chiens domptés, qu'ils emploient l'hiver pour tirer leurs traîneaux, et en été pour transporter leurs articles de ménage lorsqu'ils sont obligés de faire des portages. Ces chiens obtiennent de la nourriture lorsque leurs maîtres en ont en abondance et en d'autres temps ils sont obligés de se tirer d'affaire eux-mêmes. Lorsque les lapins sont nombreux les chiens sont généralement en bon état, vu qu'ils sont capables de se procurer la nourriture eux-mêmes, sans l'aide de leur maître; mais lorsqu'il n'y a pas de lapin, ils sont quelquefois sans nourriture d'aucune sorte pendant plusieurs jours.

Instruments aratoires.—Les sauvages ne possèdent pas d'instruments aratoires, excepté, peut-être, une bêche dont ils se servent pour planter des pommes de terre.

Caractéristiques et progrès.—D'une manière générale, les sauvages de cette agence sont paisibles et respectueux des lois, et on peut les amener à la raison, en autant que la raison ne vient pas en conflit avec leurs superstitions. Ils manquent d'énergie et de prévoyance, et cela est dû, sans aucun doute, à la vie qu'ils ont toujours menée, c'est-à-dire vivre au jour le jour. Leur intelligence semble être à peu près égale à celle des autres tribus parmi lesquelles je suis allé, et leurs facultés de recevoir sont bonnes. Lorsqu'ils sont engagés dans aucune occupation régulière, ils paraissent donner satisfaction, et ne manifestent pas de mécontentement pour leur travail, ceci est prouvé par le fait qu'ayant trouvé de l'emploi ils le conservent aussi longtemps que leurs services sont requis. Ils ne semblent pas être aussi susceptibles d'émotion que quelques-unes des autres tribus sauvages, ni ressentir aussi profondément les afflictions causées par la maladie ou par la mort de leurs parents, mais ils semblent plus stoïques que les tribus qui habitent les plaines. Ils font quelque peu de progrès quant à leur adoption du mode de vie des blancs de plus en plus chaque année. Ceux qui ont des maisons sèment une petite quantité de pommes de terre chaque printemps, lorsqu'ils peuvent se procurer les graines, et, dans quelques cas, ils sèment aussi des graines de jardins.

Tempérance et moralité.—Il y a quelques cas isolés d'ivresse survenant parmi les sauvages lorsque l'occasion s'en présente, mais, en général, l'ivresse est inconnue. Leurs mœurs sont comparativement bonnes. Il n'est pratiquement pas question de vol; l'infidélité conjugale est rare; la chicane est une affaire entre femmes, et elle se poursuit en général plutôt avec la langue qu'avec les poings; et l'exagération est plus commune que les mensonges. Ils ne semblent pas avoir encore acquis les instincts commerciaux que possèdent les tribus qui sont venues plus souvent en contact avec les blancs, et ils sont plus raisonnables dans leurs demandes pour les produits qu'ils ont à échanger. Ils acceptent avec bon sens la baisse dans les prix des fourrures, et attendent avec impatience l'époque où les prix de la fourrure seront plus élevés que jamais ils ne le furent. Pendant le présent hiver ils s'occupent plutôt de la chasse aux animaux qui leur fourniront la viande que de la chasse aux animaux à fourrure, et en cela je les crois sages, vu qu'un répit de quelques années donnerait l'avantage aux animaux à fourrure d'accroître en nombre.

RAPPORT DE THOMAS E. DONNELLY, AGENT DES SAUVAGES A L'AGENCE DE L'ASSINIBOINE, SASKATCHEWAN.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été assez bonne en général. Il y a eu beaucoup de rhumes et quelques cas de tuberculose sous ses diverses formes. Plusieurs ont été vaccinés pendant l'été. Ils sont très particuliers sur la propreté de leurs maisons et ils font brûler tous les déchets. Leurs maisons sont toutes blanchies à la chaux. A part quelques exceptions ils entretiennent leurs maisons proprement.

Occupations.—La culture et l'élevage des bestiaux sont leur occupation principale, la plupart cultivent. Ils vendent aussi du bois, du foin et des piquets de clôture. Quelques-uns des vieillards passent une partie de leur temps à la chasse. Les femmes tannent des peaux, fabriquent des colliers, et font du jardinage.

Bétail.—Ces sauvages ont un bon troupeau, mais pas en aussi grand nombre qu'ils devraient avoir. Ils en prennent un meilleur soin. Plusieurs des jeunes fermiers sont anxieux d'essayer cette industrie aussitôt qu'ils en seront capables. Plusieurs ont des chevaux; ils ont des animaux engendrés par l'étalon que leur a donné le département. Dans quelques années ils auront une belle classe de chevaux de trait, lesquels ne leur coûteront pratiquement rien.

Instruments aratoires.—Cette bande est assez bien pourvue d'instruments aratoires, et ils en prennent un assez bon soin. Quelques-uns ont des bâtisses pour y mettre leurs véhicules et leurs machines lorsqu'ils ne s'en servent pas.

Bâtiments.—Il y a une amélioration générale dans la qualité des maisons qu'on construit maintenant. L'ancien style disparaît et est remplacé par une meilleure classe de maison, finie avec un toit en bardeaux, chambres séparées et de grandes fenêtres. Il y a une légère amélioration quant aux écuries.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tempérants. Il y a un des membres de la bande qui fait abus de liqueurs enivrantes chaque fois qu'il en a l'occasion.

Leurs mœurs sont bonnes.

Caractéristiques et progrès.—Ces sauvages progressent lentement, mais sûrement. Je prévois un grand avancement dans l'avenir, vu que plusieurs d'entre eux ont déjà un bon commencement. Ils acquièrent les habitudes de l'homme blanc dans lelur manière de vivre et de se vêtir. Plusieurs des jeunes gens désirent augmenter ce qu'ils ont déjà, et prévoient le jour où ils seront riches; mais les vieux n'ont aucune ambition dans ce sens.

SIOUX DE MOOSEJAW.

Les sauvages de cette bande ne font pas partie du traité, ils habitent le pays compris entre la Montagne-Boisée et Moosejaw; la plupart vivent à la Montagne-Boisée.

Santé et hygiène.—Ils vivent dans des tentes pendant toute l'année. Etant des nomades, ils peuvent déménager des endroits malsains.

Occupations.—Plusieurs d'entre eux se procurent du travail dans les villes; d'autres comptent sur la chasse pour vivre; quelques-uns travaillent pour les fermiers et les éleveurs de bestiaux. Quelques-unes des femmes fabriquent des mocassins et d'autres les objets originaux que confectionnent d'habitude les sauvages.

Bétail.—Ils ont un bon nombre de chevaux et en prennent bien soin.

Tempérance et moralité.—On peut considérer ces sauvages comme tempérants d'habitude.

Leurs mœurs sont bonnes.

Caractéristiques et progrès.—Ces sauvages ne font pas les progrès qu'ils devraient faire. Les choses seraient peut-être différentes s'ils étaient établis sur une réserve qui leur appartiendrait. Ces sauvages sont laborieux et bons travailleurs. La manière de se vêtir pour les hommes est semblable à celle de l'homme blanc; mais les femmes s'en tiennent encore à la couverture de laine. Quelques-uns d'entre eux peuvent parler l'anglais, mais bien peu possèdent quelque éducation.

RAPPORT DE J. A. ROWLAND, AGENT DES SAUVAGES A L'AGENCE DE BATTLEFORD, SASKATCHEWAN.

Cette agence comprend huit bandes: les Faisans-Rouges, les Stonies, les Foin-d'Odeur, les Faiseurs-de-Corail, les Petit-Pin, les Moosomin, les Enfants-du-Tonnerre et les Kopwayawakenum (ou lac Prairie). En plus de ces bandes il y a quelques bandes de Saulteux qui ne font pas partie du traité.

Tribus.—Les membres de la tribu du Faisan-Rouge, du Foin-d'Odeur, des Faiseurs-de-Corail, du Petit-Pin et de Kopwayawakenum, sont des Cris. Les membres des autres tribus sont aussi des Cris avec quelques Saulteux parmi eux à l'exception des Stonies qui sont tous des Stonies de l'Assiniboine.

Santé et hygiène.—A l'exception de quelques cas de petite vérole volante sur les réserves des Faiseurs-de-Corail et des Petit-Pin, il n'y a pas eu d'épidémie pendant l'année. Il y a eu une grande amélioration dans la santé des sauvages en général, grâce aux efforts de nos matrones qui parcourent ce territoire. Les pires maux sont le mal des yeux et les affections scrofuleuses.

Les propriétés sont beaucoup plus propres et mieux aérées qu'elles l'ont été dans le passé, et je remarque que dans les demeures récemment construites on considère la nécessité d'une ventilation convenable avec l'adoption d'un foyer ouvert, Les maisons sont aussi tenues plus propres et plus nettes.

Occupations.—La plupart des bandes dans cette agence font de la culture. Pendant l'année dernière il y a eu une étendue plus considérable de terrain défriché et on a fait plus de labour d'été que dans le passé. La plupart des sauvages s'occupent de l'élevage du bétail, de chasse et de pêche, et ils vendent du bois de chauffage. Quelques-uns gagnent leur vie en travaillant pour les colons.

Bétail.—Toutes les réserves dans l'agence conviennent à l'élevage du bétail. Nous les avisons et nous les encourageons continuellement à augmenter leurs troupeaux.

Instruments aratoires.—A l'exception de la bande du Lac Prairie les sauvages de cette agence sont bien pourvus d'instruments aratoires. Ils les ont achetés eux-mêmes, et ils en prennent bon soin.

Bâtiments.—La plupart des bâtisses dans cette agence sont construites avec des billes et les toits sont recouverts en chaume ou en bardeaux. Pendant l'année dernière un certain nombre de bâtisses nouvelles ont été érigées, particulièrement sur la réserve des Enfants-du-Tonnerre. La plupart des maisons sont bien meublées et presque toutes sont confortables.

Caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette agence sont paisibles et respectueux des lois. Ils font preuve d'amélioration et progressent. Ils ont manifesté dernièrement plus de désire de se mettre à l'œuvre et s'intéressent plus à leur culture et au confort de leurs demeures. Les bandes Moosomin et Enfants-du-Tonnerre possèdent en commun une scierie, un tour, une machine à raboter et l'outillage pour fabriquer le bardeau. La bande en dernier lieu nommée a scié 60,000 pieds de bois de charpente dans le cours de l'année dernière, et elle a utilisé ce bois en grande partie pour la construction de nouvelles maisons.

Les dettes des sauvages ont grandement diminué dans le cours de cette dernière année, et dans quelques cas des comptes en suspens depuis des années ont été acquittés.

Quoique l'étendue de terrain ensemencé ne soit pas aussi grande que les années précédentes, tout de même ce qui est mis en culture l'est convenablement et non pas saboté comme cela est arrivé plusieurs fois. Il y a une bien plus grande étendue de terrain préparé pour la prochaine saison, et les résultats devraient être bons.

Tempérance et moralité.—Sauf quelques exceptions les sauvages sont tempérants. Ils sont surveillés de près et les délinquants sont sévèrement punis.

La moralité des sauvages n'est pas tout ce qu'on peut désirer de mieux, mais ils font preuve d'amélioration. On a fait récemment des démarches pour leur faire discontinuer la coutume de faire l'échange des femmes, coutume si en vogue parmi les sauvages.

RAPPORT DE S. A. MILLIGAN, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE CARLTON, SASKATCHEWAN.

Bandes.—Les bandes suivantes sont comprises dans cette agence: William Twatts, Petaquakey, Mistawasis, Ahtahkakoop, Kenemotayo, Lac-Pélican, Lac-Montréal et Sioux Wahpaton.

Santé et hygiène.—Un certain nombre des sauvages appartenant aux bandes ci-dessus mentionnées souffrent de tuberculose et d'affections scrofuleuses. Des troubles bronchiaux et digestifs ont aussi causé beaucoup de souffrance dans toute l'agence. En même temps, une des plus grandes difficultés dont le médecin en charge ait eu à combattre c'est le manque de propreté chez les sauvages et leur immoralité. Par exemple, une maladie chronique et repréhensible, qui a suivi son cours parmi la majeure partie des tribus Ahtahkakoops et Mistawasis, se retrace chez deux jeunes gens qui l'ont répandue parmi les deux bandes. Des femmes mariées et des jeunes filles en ont été les victimes. Le médecin en charge conseille fortement qu'à l'avenir des mesues soient prises pour punir tout individu qui, sciemment, est la cause de tant de souffrances inutiles et indescriptibles. Pendant le mois de février il y a eu plusieurs cas de pneumonie sur la réserve Ahtahkakoop, tous sont maintenant convalescents. D'une manière générale, à l'exception de ce qui est dit plus haut, la santé des sauvages, dans toute l'agence, peut être considérée comme était assez bonne, attendu qu'il n'y a pas eu de maladie d'un caractère sérieux dans le cours de l'année. Des efforts ont été tentés pour induire les sauvages à tenir leurs propriétés dans un état de propreté, mais il en est résulté bien peu de succès.

Occupations.—La majorité des membres des bandes Lac-à-l'Esturgeon, Petaquakey, Mistawasis et Ahtahkoop se livrent à la culture, et un certain nombre sont lancés sur une grande échelle dans cette industrie. Ces sauvages appartiennent aux bandes Lac-Pélican et William Charles et ils subviennent eux-mêmes à leur existence principalement en faisant la chasse et en tendant des pièges. Les femmes, sur les différentes réserves, aident matériellement en arrachant des racines, cueillant des baies et en faisant la besogne générale de leurs maisons respectives. On peut aussi faire remarquer que les sauvages de cette agence qui s'occupent de culture prennent en même temps un intérêt exceptionnel dans l'élevage du bétail.

Machines et instruments aratoires.—Toutes les bandes, à l'exception de celles qui font la chasse et tendent des pièges pour subvenir à leur existence, sont bien pourvues des instruments aratoires nécessaires, et tous ces instruments sont plus ou moins bien entretenus. A l'exception des instruments achetés par le département pour le bénéfice des anciens élèves, les sauvages trouvent généralement ce qu'il leur faut pour se procurer ce dont ils ont besoin.

Bâtiments.—Il y a amélioration générale dans la qualité des maisons qu'on construit maintenant dans cette agence. En général les vieilles demeures étaient de petits bâtiments faits de billes avec toits en bardeaux, lesquels étaient complètement insalubres si l'on considère les familles nombreuses qui les habitent. Les résidences sur la réserve William Charles au lac Montréal sont, sans exception, les plus pauvres que j'aie vues, cependant, jusqu'à un certain point, cela peut s'expliquer par le fait que les membres de cette bande vivent sous tente pendant la plus grande partie de l'année. Cependant, un encouragement pour cette bande, sous forme d'une scierie mécanique, existe maintenant sur cette réserve, et il est à espérer que, dans un avenir rapproché, les bâtiments à cet endroit montreront une amélioration considérable.

Caractéristiques et progrès.—La majorité des membres de cette agence sont assez laborieux, cependant on ne constate que bien peu d'amélioration dans leur condition générale, si amélioration il y a. Quelques-uns augmentent leurs opérations de culture, mais il n'y a aucune doute que tous pourraient faire mieux. La plupart tendent à adopter des coutumes trop faciles, avec le résultat que, à moins que du secours ne leur soit donné par le département ou par d'autres personnes, leur avancement est destiné à être lent.

Tempérance et moralité.—Malgré qu'un certain nombre de ces sauvages soient tempérants dans leurs coutumes, d'autres font usage de liqueurs enivrantes en toute occasion. Néanmoins, les condamnations sont rares, vu les facilités qu'ils ont d'éviter d'être découverts, ce qui rend la tâche de supprimer le trafic extrêmement difficile.

La moralité des sauvages de cette agence est probablement égale à celle de toute autre agence.

RAPPORT DE E. TAYLOR, AGENT DES SAUVAGES A L'AGENCE DU LAC-CROCHE, SASKATCHEWAN.

Cette agence comprend les bandes suivantes: Ochapowace, Kakewistahaw, Cowesses, Sakimany et Petit-Os.

Santé et hygiène.—Sauf quelques exceptions, la santé des sauvages a été bonne pendant l'année. Sur la réserve Kakewistahaw quelques familles souffrent d'affections scrofuleuses et il y a quelques cas de maladie d'yeux. En général on observe assez bien les règles de l'hygiène.

Occupations.—Les occupations principales de ces sauvages consistent à cultiver, faire l'élevage du bétail, tendre des pièges et faire la pêche, vendre du bois de chauffage, des piquets de clôture et de la racine de polygale.

Caractéristiques et progrès.—Sauf quelques rares exceptions les sauvages de cette agence ne sont pas laborieux et, conséquemment, progressent avec lenteur, les coutumes de la tribu étant le principal obstacle à leur avancement. Ceux qui cultivent et qui élèvent des bestiaux prennent, cependant, plus d'intérêt dans ces industries.

Tempérance et moralité.—La plupart des sauvages de cette agence sont tempérants; quelques-uns se procureront des liqueurs enivrantes lorsqu'il leur est possible; il y a eu bien peu de poursuites pendant l'année, et il y a eu une amélioration prononcée parmi ceux qui s'étaient déjà livrés aux abus alcooliques; conséquemment, il y a eu amélioration dans la moralité, sous d'autres rapports.

Remarques générales.—La saison des semences a été favorable et assez hâtive. La récolte, ou rendement, a été très médiocre à cause de la sécheresse et de la destructivité des gophers. L'hiver a été exceptionnellement beau.

Malgré qu'il y ait eu augmentation sur les années précédentes dans l'étendue de terrain ensemencé, le rendement a été désappointant. La sécheresse a rendu très difficile la préparation d'une grande étendue de terrain pour l'an prochain.

Les bestiaux des sauvages ont hiverné sans perte extraordinaire, mais on a dû porter attention à plusieurs des propriétaires vu qu'ils ne prennent pas les soins convenables pour leurs bestiaux. Bien peu de sauvages manifestent le désir d'augmenter le nombre de leurs troupeaux, ce qui est très regrettable, vu que l'élevage des bestiaux dans cette agence est plus profitable que la culture du grain. La valeur du bétail vendu et utilisé pendant l'année a été de $3,368.

Un bon nombre de résidences sont solidement construites sur ces réserves, avec un intérieur confortable. Un changement plaisant est survenu, maintenant que la plupart des sauvages construisent des maisons plus spacieuses et plus à la mode.

Trois des quatre bandes ont reçu le paiement des intérêts du compte de leur rente foncière. Ces versements sont particulièrement utiles aux vieillards qui, autrement, ne retireraient que peu de profit de la terre.

Les vieillards, les infirmes et les indigents reçoivent du secours; pendant les mois d'hiver et en d'autres temps durant l'année un certain nombre de ces gens reçoivent des rations.

RAPPORT DE CHAS. P. SCHMIDT, AGENT DES SAUVAGES A L'AGENCE DU LAC-AU-CANARD, SASKATCHEWAN.

Bandes.—Les bandes suivantes se trouvent dans cette agence: Lac-la-Noix et Kinistino, Une-Flèche, Okemasis, et du Barbu, John Smits, James Smith.

Tribus.—Les sauvages de cette agence sont soit des Saulteux, ou des Cris des Plaines ou des Marais. Il y a plusieurs métis.

Occupations.—Sur les réserves, Une-Flèche, du Barbu et Okemasis, John Smith et James Smith la culture est la principale occupation. Les membres des bandes du Lac-la-Noix et Kinistino sont trop éloignés du marché pour faire un succès de la culture. Les autres industries consistent à faire la chasse et la pêche, travailler pour les colons, transporter les marchandises pour les commerçants, cueillir des baies et de la racine de polygale, couper du bois de chauffage et faire des piquets de clôture.

Bétail.—Toutes les bandes de cette agence ont des troupeaux de bestiaux et des chevaux; quelques-uns ont des cochons, des moutons et des volailles. Dans la plupart des cas ils sont bien soignés.

Instruments aratoires.—Tous ceux qui font la culture ont les instruments aratoires nécessaires, et ils ne prennent assez bon soin.

Bâtiments.—Sur toutes les réserves les maisons sont construites avec des billes, et les toits recouverts de boue sont graduellement remplacés par les toits couverts en bardeaux.

Santé et hygiène.—Dans toutes les bandes la santé a été assez bonne, quoique trois hommes sur la réserve James Smith et trois femmes sur la réserve Une-Flèche soient morts de consomption. Dans la plupart des cas les mesures hygiéniques sont observées, quoique l'on considère encore dangereuse la ventilation en hiver. Pratiquement, tous les sauvages de l'agence ont été vaccinés pendant l'hiver.

Tempérance et moralité.—Un grand nombre des sauvages de cette agence se livrent aux abus alcooliques lorsqu'ils peuvent se procurer les spiritueux, mais le grand nombre de condamnations pendant l'année a eu un résultat marquant.

La majorité de ces sauvages sont moraux.

Caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont respectueux des lois. Plusieurs d'entre eux sont laborieux et un certain nombre sont progressifs, pendant que d'autres sont indolents et n'avancent pas.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR W. M. GRAHAM SUR L'AGENCE DE BUTTES-LA-LIME, SASKATCHEWAN.

Réserves.—Cette agence comprend quatre réserves connues sous les noms et numéros suivants: Peepeekesis, 81; Okanees, 82; Couverture-Etoilée, 83, et Petit-Ours-Noir, 84.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Cris.

Sur la réserve Peepeekesis environ 24,000 acres de terre ont été mises de côté comme colonie agricole pour les gradués des écoles sauvages, et un rapport séparé, traitant du travail de cette colonie, sera envoyé.

L'année dernière, ces sauvages, comparativement parlant, ont été heureux dans leurs opérations de culture, ayant récolté 51,101 boisseaux de grains. C'était à peu près la moitié de la quantité qu'ils avaient récoltée en 1913; mais, comme le prix était presque le double, les résultats nets ont été à peu près les mêmes que dans les années

précédentes. L'année dernière, cette diminution dans le rendement est due entièrement aux conditions défavorables de la température, et si la mise en culture n'avait pas été bonne les résultats auraient été beaucoup plus considérables. Une quantité de grain récolté était de qualité excellente, si on considère la saison, et une bonne quantité de ce grain a été vendue pour des graines de semences.

L'été et l'automne derniers une étendue considérable de terrain a été préparé pour la saison 1915. Il y avait en tout 2,330 acres, et de celles-ci on défrichait 1,331 acres et on les mettait en jachère. Presque chaque acre en jachère a été labourée et hersée deux fois, de sorte que le terrain est maintenant prêt à recevoir la semence.

Nous avons deux catégories de sauvages dans cette agence. Il y a les vieillards et quelques jeunes gens qui ne fréquentent jamais l'école, et il y a les gradués de l'école. La première catégorie ne cultive que très peu le grain, mais s'intéresse beaucoup à l'élevage du bétail qui leur permet de vivre avec assez d'aisance, vu que le prix du bœuf a été exceptionnellement élevé pendant les dernières années. Ces gens gagnent aussi de l'argent en vendant du foin, du bois, des piquets, etc. Un travail de ce genre n'est pas avantageux pour la construction des maisons parce qu'il comporte que les sauvages sont soit sur la route ou en ville pendant une partie du temps. Cependant, il me fait plaisir de dire que chaque année je constate un désir plus manifeste de la part de ces sauvages pour la construction de maisons confortables et pour la culture du sol, et, avant plusieurs années, tous feront de la culture. L'autre catégorie est composée de sauvages qui comptent entièrement sur la culture et l'élevage du bétail pour leur subsistance, et il y a une amélioration marquée dans leur manière de vivre. Leurs maisons sont meilleures et contiennent plus d'articles de ménage. Ils ont des vaches laitières, des poules, des cochons, des veaux et autres bestiaux, ce qui veut dire qu'ils peuvent gagner de l'argent sans être obligés de s'absenter de la maison. Quelques individus qui appartiennent à cette catégorie ont jusqu'à 280 acres de terre en culture, et la majorité en ont au-delà de 100 acres. Lorsqu'un homme s'occupe d'une telle étendue de terrain il n'a pas beaucoup de temps à disposer pour courir les campagnes afin d'assister aux récréations sportives qui se tiennent dans presque chaque ville dans un rayon de soixante-dix milles; c'est un défaut commun chez les sauvages qui ne cultivent pas.

Les sauvages, en général, améliorent leurs demeures, et il ne s'écoulera pas beaucoup de temps avant que les huttes basses, faites avec des billes et dont les toits sont recouverts avec de la boue, soient une chose du passé. Chaque année un nombre de constructions avec toits en charpente modernes remplacent ces huttes. Pendant l'année dernière deux maisons en charpente, assez considérables, ayant cinq chambres chacune et coûtant environ $1,800, ont été construites. Des granges en charpente remplacent, dans plusieurs cas, les vieilles granges faites avec des billes.

L'année dernière une quantité considérable de travail de chemin a été faite sur ces réserves. Les sauvages se formèrent en deux équipes, et chaque équipe entreprenait de faire tant de travail, et, comme résultat, une quantité considérable en a été faite. Ils est maintenant beaucoup plus facile de voyager sur la réserve qu'il ne l'était antérieurement. Je m'attends à ce qu'on consacre un certain temps à ce travail chaque année.

Je n'ai pas eu à m'occuper d'aucune contravention de la part des sauvages pendant l'année.

L'hôpital établi sur la réserve Peepeekesis a été ouvert toute l'année, et un nombre de cas critiques y furent traités, et de bons résultats s'en suivirent. Mademoiselle MacMullen, l'infirmière en charge, est très désireuse de faire tout ce qu'elle peut pour obtenir de bons résultats. Lorsqu'il n'y a pas de malades à l'hôpital, elle consacre la plupart de son temps à visiter les sauvages à leurs résidences, leur donnant des instructions relatives à la manière de tenir leur maison et leur enseignant la propreté. Considérant la quantité de gens, il y a eu très peu de maladies pendant l'année. Dans plusieurs cas les sauvages paient leurs propres comptes de médecin et usent leur propre jugement quant à la nécessité d'appeler le médecin.

Ici, les sauvages se sont beaucoup intéressés à la guerre. Plusieurs se sont abonnés aux journaux et sont profondément intéressés à tout ce qui se passe. Deux de leurs membres, gradués de l'école industrielle de Brandon, se sont enrôlés dans le 28e Bataillon, actuellement à Winnipeg, et quatre ou cinq autres sont très désireux de s'y rendre; ils s'enrôleront probablement. Plusieurs ont contribué libéralement au Fonds Patriotique; et lorsqu'une section de la Société de la Croix-Rouge s'est formée, les vieux sauvages, aussi bien que les jeunes, étaient très désireux d'en faire partie.

Les statistiques pour l'année donneront au ministère plusieurs renseignements quant aux récoltes, culture, bestiaux, possessions, etc.

RAPPORT DE THOMAS CORY, AGENT DES SAUVAGES A LA RESERVE DE LA MONTAGNE-A-L'ORIGNAL.

Tribus ou nations.—Les sauvages de cette agence appartiennent aux races mélangées de Cris, Assiniboines et Saulteux.

Santé et hygiène.—Leur santé a été assez bonne, rien à combattre qui vaille la peine, sauf la tuberculose; leurs propriétés sont tenues proprement; tous les sauvages ont été vaccinés l'été dernier.

Occupations.—Quelques sauvages cultivent; d'autres font l'élevage du bétail, et d'autres travaillent à n'importe quel emploi, du produit duquel ils peuvent subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

Machines aratoires et instruments aratoires.—Ces sauvages sont bien pourvus de machines aratoires, mais ils n'en prennent pas le meilleur des soin.

Bâtiments.—Ils améliorent leurs bâtiments chaque année.

Caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont assez laborieux et respectueux des lois. Ils deviennent meilleurs chaque année.

Tempérance et moralité.—Ils sont très tempérants et vivent sur un pied de haute moralité.

RAPPORT DE W. SIBBALD, AGENT DE SAUVAGES A LA RESERVE DU LAC-AUX-OIGNONS, SASKATCHEWAN.

Les bandes suivantes sont comprises dans l'agence du Lac-aux-Oignons: Lac-aux-Oignons, Lac-la-Grenouille, Keeheewins, Lac de l'Ile (Ministikwan), Joseph Grosse-Tête, Lac-Plongeon et Chipewyan.

Santé et hygiène.—En général la santé des bandes a été bonne, sauf chez la bande du lac de l'Ile, où il y a eu une épidémie de fièvre typhoïde plutôt légère, à laquelle, cependant, on n'attribue qu'un seul décès.

L'état sanitaire de quelques-unes des maisons n'est pas bon; dans d'autres, on remarque un grand progrès, particulièrement dans celles des réserves du Lac-la-Grenouille et de Keeheewin. L'exemple que donnent les sauvages de ces réserves produit de bons résultats. Ainsi, au Lac-aux-Oignons, plusieurs propriétaires de maisons mal tenues ont charroyé des billes, pendant l'hiver dernier, dans le but de construire de nouvelles maisons durant l'état prochain. On procède toujours à l'enlèvement des déchets et des ordures qui s'accumulent autour des maisons des sauvages durant l'hiver et l'on brûle les rebuts.

Occupations.—La principale industrie des trois premières bandes mentionnées est l'élevage; celles des trois suivantes, la chasse et le pêche seulement. La bande Chipewyan, outre qu'elle fait la chasse sur une plus grande échelle que toutes les autres bandes, s'occupe également d'élevage et active son agriculture. Les trois premières bandes cultivent sur une petite échelle, mais sont en frais d'augmenter cette industrie. La qualité des bestiaux appartenant aux bandes qui s'occupent d'élevage

est excellente. On attribue cela au fait qu'on attache une attention toute particulière au choix des taureaux et qu'on les tient pas trop longtemps avec le même troupeau. Pendant l'hiver dernier toutes les bandes ont eu du fourrage en quantité suffisante.

Travailler au service des colons et des arpenteurs sont aussi des occupations auxquelles se livrent plusieurs de nos jeunes gens.

Instruments aratoires.—Les sauvages ont en mains suffisamment d'instruments aratoires pour les besoins actuels; mais s'ils réalisent le désir qu'ils exprimaient récemment de mettre en culture, l'été prochain, un plus grand nombre d'acres de terre, ils auront besoin de charrues et de herses aditionnelles qu'ils seront en mesure, j'espère, d'acheter avec leurs propres économies. Ils sont bien outillés quant aux moissonneuses, aux râteaux, aux voitures et aux traîneaux.

Bâtiments.—Dans toute l'agence on remarque une amélioration sensible des maisons des sauvages, particulièrement dans les réserves du Lac-la-Grenouille et de Chipewyan. Les nouvelles maisons, en cours de construction l'année dernière, ont été terminées et sont supérieures à bien des maisons de colons. On remarque également une amélioration appréciable dans plusieurs des étables à bestiaux.

Traits caractéristiques et progrès.—Dès le commencement de l'hiver dernier, on a dû procurer plus d'assistance à ces sauvages à cause de la baisse dans la demande des fourrures et de la réduction de valeur qui s'en est suivie. Cela en a fait réfléchir quelques-uns sur la nécessité d'être plus prévoyants à l'avenir, d'avoir à profiter davantage des occasions en faisant de la culture sur une plus haute échelle et, au lieu d'être toujours prêts à tuer ou à vendre leurs bestiaux, d'en augmenter le nombre. La bande Chipewyan a fait plus de progrès que chacune des autres bandes; on peut dire qu'elle marche réellement de l'avant.

Tempérance et moralité.—Dans toute l'agence, durant l'année, l'intempérance a causé moins d'ennuis que pendant bien des années dernières. Cela indique que les sauvages s'améliorent sous ce rapport. Les mœurs sont assez bonnes et n'ont guère changé.

RAPPORT DE W. R. TAYLOR, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DU PAS, SASKATCHEWAN.

Cette agence se compose des six réserves suivantes: Le-Pas, Chemawawin, lac de l'Orignal, Cumberland, lac Plat et Terre-Rouge. Comme les conditions de vie sont semblables dans chacune de ces réserves, je me bornerai à faire un rapport général de l'agence.

Santé et hygiène.—En général, les sauvages ont joui d'une bonne santé durant l'année écoulée. Il n'y a pas eu d'épidémie. On n'a dû soigner que quelques maladies peu graves. A l'école de Le-Pas, il y a eu quelques cas de picote volante; mais le médecin a eu tôt fait d'enrayer cette maladie avant qu'elle ait pu se propager bien loin. Les sauvages de cette agence sont très prompts à enlever les déchets et les rebuts et à les brûler au printemps. On accomplit tous les efforts afin d'encourager les sauvages à observer les lois de l'hygiène; mais c'est difficile de les engager à ventiler leurs maisons en hiver. En général, l'agence a répondu favorablement au désir du ministère concernant la vaccination. On a utilisé tout le vaccin commandé. Aucun moyen n'existe sur les réserves d'isoler les personnes atteintes de maladies contagieuses; cependant, on a réussi à isoler ces cas dans des quartiers spéciaux de l'hôpital des sauvages. On a fait en sorte de conduire tous ces cas à l'hôpital où ils reçoivent de bons soins.

Occupations.—La chasse est l'occupation principale de tous les sauvages de cette agence. Ils vivent des produits de leur chasse. En hiver, ils tendent des pièges aux animaux à fourrure. Ils préparent les peaux et les vendent aux nombreux acheteurs. Avec l'argent, ils se procurent des vêtements et des provisions. Un petit nombre d'entre eux font la pêche dans un but commercial; mais tous pêchent pour leur usage

personnel. En été, les canards et les oies sont très nombreux dans cette région du nord. Aussi, les vieillards s'occupent-ils d'en tuer pour avoir la chair à manger. Plusieurs des jeunes gens servent de guides et de canotiers, ce en quoi ils excellent; d'autres sont employés par des partis d'arpenteurs. On s'occupe peu d'élevage. On garde quelques bestiaux dont le nombre augmente très lentement. On ne cultive rien autre chose que des pommes de terre et des légumes, cette région septentrionale n'étant pas propice à la culture du grain.

Instruments aratoires.—Les sauvages sont portés à négliger d'entretenir leurs instruments aratoires; mais ils paraissent faire du progrès sous ce rapport.

Bâtiments.—Les maisons de ces sauvages sont en grande partie construites avec des billes équarries à la hache et joliment taillées aux angles en queue-d'aronde. Les toits sont généralement en bardeaux ou en feutre goudronné. Le toit de chaume est maintenant une chose du passé. On a érigé quelques bâtiments bien coquets en bois dans la réserve du Pas; ils sont peinturés et surpassent de beaucoup les bâtiments en billes.

Traits caractéristiques et progrès.—Bien que quelques-uns de ces sauvages soient indolents, la plupart sont industrieux et contents de travailler. Ils excellent dans un genre de travail qui est le leur: faire du canot et de la chaloupe. Ils travaillent également fort à la chasse et à la prise au piège. Ils éprouvent un grand respect pour la loi et l'autorité. Quoique la civilisation soit chez eux lente à pénétrer, on remarque cependant un léger progrès. Les sauvages prennent du temps à se conformer à la manière de vivre de l'homme blanc et on ne saurait s'attendre à un avancement rapide. Financièrement parlant, ils sont plus pauvres cette année qu'ils ne l'ont jamais été depuis nombre d'années. La cause première de cela est la baisse déconcertante du marché à fourrures. Comme, dans cette partie du pays, ils dépendent du succès de la chasse aux animaux à pelleterie, leurs revenus augmentent ou décroissent selon les fluctuations du marché. Cette année, leurs recettes ne seront pas le tiers de ce qu'elles étaient l'année dernière. La bande de Le-Pas est en meilleure posture financière que les autres bandes de cette agence, car on a fait là la vente de quelques-unes des réserves.

Tempérance et moralité.—Si on laisse le sauvage seul, il est tempérant. L'ivrognerie cause bien peu d'ennuis dans les réserves excentriques. De fait, dans l'espace de deux ans, je n'ai pas eu un seul cas dans aucune de ces réserves. Ici, dans la réserve de Le-Pas, nous avons eu quelques délits; mais, invariablement, on finit par découvrir que l'infamie est imputable à quelques blancs sans vergogne qui ont fourni des spiritueux avec des intentions criminelles. On a réglé en conséquence le cas de ces hommes. Considérant la proximité de la ville de Le-Pas de cette réserve et la facilité qu'ont les sauvages de se procurer de l'alcool s'ils veulent en avoir, je pense que la bande de Le-Pas mérite des éloges sur la manière dont elle s'éloigne de l'ivrognerie. Dans le cours de l'année dernière, on n'a jugé que dix cas d'ivrognerie dans toute l'agence. Dans chaque cas, il y eut condamnation et la peine suivit. Au point de vue des mœurs, on peut les comparer avec avantage aux autres sauvages. Comme les blancs ne fréquentent que rarement les réserves excentriques, on n'a aucun ennui au sujet des mœurs. Comme la réserve de Le-Pas est très rapprochée de la ville et que des blancs nombreux, de basse condition, circulent, la question des mœurs est difficile à régler. Quelques-unes des femmes de la réserve vont à la ville le soir et, bien que nous soyons certains du but qui les y conduit, il semble impossible de porter quelque plainte contre elles. Dernièrement j'ai été heureux de constater qu'on avait réussi à entraver quelque peu ce noctambulisme pernicieux.

Bétail.—Les animaux de cette agence ont passé un bon hiver. A ma tournée d'inspection en janvier et en février, je les ai trouvés en bon état. Il y avait du foin en abondance à l'usage des bestiaux et, en certains cas, pour vendre. Les sauvages prennent beaucoup plus de soin de leurs animaux qu'autrefois.

Récolte.—Dans toute l'agence la récolte des pommes de terre a été très petite; au lac de l'Orignal, elle a été pratiquement un insuccès. Les vignes ont très bien

poussé; mais les pommes de terre n'ont pas muri. Dans nos jardins qui entourent les quartiers-généraux de l'agence, nous n'avons pas eu de meilleurs résultats.

Remarques générales.—Ces sauvages, on peut le remarquer, avancent lentement mais sûrement dans la voie de la civilisation. Le sauvage est un penseur lent; mais lorsqu'il découvre un avantage quelque part, il fait en sorte de l'atteindre. Comme il progresse au point de vue de l'éducation, ses habitudes sociales en bénéficieront. Je tiens également à mentionner l'hôpital qui est un bienfait pour ces sauvages. Ils peuvent aller là faire soigner convenablement leurs maladies, ce qu'ils ne pourraient pas faire chez eux. Déjà on a traité plusieurs cas, parfois des cas graves tous avec de bons résultats.

En terminant je tiens à mentionner de nouveau l'excellent travail accompli par la Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest au sujet des questions qui intéressent les sauvages. Ces soldats sont très diligents et accomplissent tous les efforts afin de faire punir les transgresseurs de la Loi des Sauvages. A cette diligence nous devons beaucoup de la paix dont nous jouissons.

RAPPORT DE W. B. BLEWETT, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE PELLY, SASKATCHEWAN.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Côté, La-Clé, Keeseekoose et Rivière-la-Vallée. Comme elles sont identiquement situées et qu'on y travaille en général dans les mêmes conditions, j'en fais ci-après un rapport collectif.

Santé et hygiène.—Cette année aucune maladie contagieuse grave ne s'est déclarée dans les réserves. Dans celle de Rivière-la-Vallée, on a souffert d'une légère attaque de rougeole et dans la réserve Côté, d'une très légère attaque de diphtérie. Il y a bien eu les cas ordinaires de tuberculose, de bronchite et de pneumonie; mais la douceur de l'hiver a permis aux sauvages de vivre beaucoup plus au grand air ce qui, sans aucun doute, a diminué le pourcentage des maladies. On a pris les mêmes précautions que d'habitude concernant la vaccination, le blanchissage des maisons, l'enlèvement et l'incinération des déchets. Le Dr Tran a soigné avec grand succès toutes les maladies qui se sont déclarées durant l'année.

Occupations.—Un fort pourcentage de ces sauvages mènent encore la vieille vie de chasse, de prise au piège des animaux à fourrure et de pêche. En automne, bon nombre d'entre eux sont employés au chargement des marchandises, au flottage des billes et au travail de ferme alors qu'ils battent en grange et font la récolte.

Quelques-uns essayent encore de progresser en se livrant à la culture et à l'élevage; mais ils n'ont pas beaucoup de succès. Ils réussissent cependant aussi bien que les blancs. Ceux qui n'ont reçu aucun secours du gouvernement ont prospéré le plus.

Bétail.—Généralement parlant, ces sauvages ne valent pas grand chose comme éleveurs. La plupart d'entre eux pensent aux bestiaux quand ils sont désireux de les vendre ou de les tuer. Quelques-uns cependant augmentent graduellement leurs troupeaux. La plupart ont des chevaux en nombre suffisant pour travailler; mais, cette année, plusieurs chevaux sont morts des fièvres paludéennes et des souffrances qu'elles entraînent. Ces fièvres ont fortement sévi dans ce district.

Instruments aratoires.—Presque tous les sauvages de cette agence ont les outils, instruments et machineries nécessaires à la culture et à l'élevage. Dans la plupart des cas, ces instruments sont gardés avec autant de soin que ceux des blancs qui habitent le district. Quelques sauvages cependant sont très négligents en ce qui concerne les instruments aratoires de même qu'en ce qui a trait aux bestiaux.

Bâtiments.—On a bâti cette année un bien plus grand nombre de maisons nouvelles; elles sont plus jolies, plus grandes, mieux construites, mieux éclairées et les plafonds sont plus élevés. Quelques-unes ont des fondations en ciment. Comme

les sauvages de la bande de Rivière-la-Vallée ont du très bon bois de construction, ils s'en servent à ériger des bâtiments nombreux de la meilleure qualité.

Traits caractéristiques et progrès.—Dans chaque bande on remarque une couple de sauvages anxieux d'avoir de bonnes fermes et de bons bâtiments; ils désirent devenir citoyens du pays comme les blancs; aussi, ces sauvages réussissent bien dans les circonstances. L'influence des paresseux empêchent ceux qui travaillent d'avancer. Plusieurs ne semblent penser qu'au présent et à la manière de vivre sans se faire mourir. Pendant la saison, on a labouré un grand nombre d'acres de terre neuve et, si l'on obtient une bonne récolte de cette terre, cela encouragera les sauvages à intensifier la culture.

Tempérance et moralité.—L'intempérance est la plaie de cette agence car un très grand nombre de ces sauvages sont adonnés à la boisson. Cependant, l'année dernière, les cas d'ivrognerie ont été beaucoup moins nombreux que d'habitude. On doit attribuer ce bienfait à la surveillance étroite de mes gens et de la police.

RAPPORT DE H. NICHOL, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE QU'APPELLE, SASKATCHEWAN.

Tribus.—Quatre tribus sont représentées dans cette agence: les Sioux, les Cris, les Saulteux et l'Assiniboine.

Bandes.—Cette agence se compose des bandes suivantes: Bœuf-Debout, n° 78; Pasqua, n° 79; Muscowpetung, n° 80, et Piapot, n° 75.

Santé et hygiène.—Bien qu'en général la santé des sauvages ait été bonne, il y a eu cependant un grand nombre de cas de maladies plus ou moins graves. On a remarqué surtout de forts rhumes et la pneumonie. Il ne s'en est suivi cependant aucun résultat grave. L'hiver dernier a été très doux et très clair; c'est à peine s'il est tombé suffisamment de neige pour permettre aux traîneaux de sortir. C'est notoire que pendant ces hivers doux, il y a plus de maladies que pendant les hivers rigoureux. Remarquons aussi que les sauvages prennent bien plus soin de leurs propriétés. Un grand nombre d'entre eux les tiennent propres et en bon ordre.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent principalement de culture et d'élevage. A cause du manque de pâturage dans la réserve du Bœuf-Debout, l'élevage a diminué. Dans les autres réserves, cette industrie est très prospère. On n'a pas de difficulté à engager les sauvages à avoir soin de leurs bestiaux et c'est à ce fait que j'attribue le si petit nombre de nos pertes. Toutes les bandes, excepté celle du Bœuf-Debout, possèdent de nombreux troupeaux. Dans toutes, chaque éleveur s'occupe de ses animaux, pourvoit aux étables, au fourrage, etc. On trouve maintenant de bien meilleurs chevaux dans toutes les réserves. Les chevaux bons pour tous les travaux et les chevaux lourds sont les seuls qui puissent maintenant rendre service aux sauvages. Sauf quelques rares exceptions, ils prennent bien soin de leurs chevaux.

Instruments aratoires.—Toutes les bandes sont bien pourvues d'instruments aratoires, la bande du Bœuf-Debout en particulier. Généralement parlant, les sauvages prennent peu de soin de leurs instruments. Ils possèdent en commun une batteuse.

Bâtiments.—Sauf quelques rares exceptions, toutes les maisons sont construites avec des billes, ont des toits en bardeaux ou entièrement en bois. Quelques maisons seulement à toiture en boue demeurent.

Traits caractéristiques et progrès.—Dans toute l'agence on remarque un bien plus fort courant qu'auparavant en faveur de l'industrie. Un grand nombre de vieilles méthodes d'existence sont maintenant abandonnées par le fait que la région avoisinante se peuple de plus en plus.

Les sauvages doivent, pour la plupart, trouver leur subsistance dans les limites de leurs réserves respectives. Aussi, se tournent-ils naturellement vers l'agriculture et l'élevage. Ils donnent beaucoup moins d'ennuis et deviennent de plus en plus

respectueux des lois. Ils améliorent leurs conditions de vie et sont beaucoup plus prospères.

Tempérance et moralité.—On remarque une grande amélioration au sujet de la tempérance chez les sauvages. Durant l'année dernière, on n'a rapporté qu'un seul cas d'ivrognerie. Sauf quelques rares exceptions, les mœurs de ces sauvages ont toujours été très bonnes. Ils s'améliorent d'année en année.

RAPPORT DE W. J. CHISHOLM, INSPECTEUR DE LA SASKATCHEWAN-NORD.

Cet inspectorat comprend les agences du Lac-aux-Canards, de Carleton, de Battleford, du Lac-aux-Oignons et de l'Ile-la-Crosse, ains qiue la réserve des Bois-de-l'Orignal.

AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS.

C'est en novembre et décembre qu'eut lieu l'inspection de cette agence.

Dans la partie méridionale, la dernière saison a été absolument décourageante au point de vue agricole et, naturellement, les résultats ont été analogues. Au contraire, dans la réserve de James Smith, à Fort-à-la-Corne, il est tombé suffisamment de pluie et le climat s'est montré favorable. Le rendement du blé fut de 18 boisseaux par acre et celui de l'avoine, de 22 boisseaux.

Dans toute l'agence, une assez grande étendue de terre fut défrichée pendant l'été de sorte que, à l'exemple des colonies peuplées de blancs, on fit, sur une surface considérable, des labours d'automne. Aussi, les sauvages de cette agence sont-ils, cette saison-ci, dans une position exceptionnellement favorable concernant les semences.

Le nombre des bestiaux dans les réserves de cette agence s'est accrue légèrement durant les douze mois qui ont précédé l'inspection. On a vendu jusqu'à concurrence de 240 bêtes, ce qui rapporta aux sauvages un profit très substanciel. De plus, on a dépêché 108 bêtes qui ont servi à nourrir leurs propriétaires.

On a réussi, non sans des difficultés causées par les pluies torrentielles des mois de septembre et octobre, à engranger une quantité suffisante de foin pour hiverner les bestiaux. La saison d'engrais a été très propice et les animaux morts pendant l'hiver étaient peu nombreux.

Pendant l'été, les bestiaux ont engraissé d'une façon remarquable et, comme le marché a été bon, on a touché des prix extraordinaires pour le bœuf, spécialement à Fort-à-la-Corne, où les prix pour les jeunes bœufs de trois ans ont atteint de $75 à $90.

Les sauvages des réserves du Barbu, d'Une-Flèche et de John Smith ont, durant l'année dernière, retiré leur revenu en grande partie de la vente des bestiaux, des produits de la ferme, du foin et du bois; et bien que les autres réserves de l'agence aient retiré un revenu considérable des mêmes ressources, ils ont encore gagné une bonne partie de leur subsistance en faisant la chasse, en dépit de la baisse qui s'est produite durant l'automne dans le prix des fourrures. Ils n'ont pour la plupart aucune dette et jouissent d'une vie assez aisée.

AGENCE DU LAC-AUX-OIGNONS.

J'ai inspecté cette agence durant les mois de février et mars. J'ai toujours trouvé que c'était la saison la plus propice de l'année pour s'assurer des conditions normales de vie des sauvages. Dans quelques-unes des réserves de cette agence, j'ai remarqué un grand progrès, accompli durant l'année, dans le genre d'habitations des sauvages, tant au sujet de la construction des bâtiments qu'à la manière dont ils sont tenus à l'intérieur. On note cela particulièrement dans la réserve du Lac-la-Grenouille où

l'on ne peut guère trouver une de ces antiques maisons de chantier recouverte d'un toit en gazon. Deux des nouveaux bâtiments construits dans cette réserve méritent une mention spéciale. Ils mesurent respectivement 18 x 22 pieds et 20 x 24; le plafond est de 9 pieds de hauteur avec étage au-dessus; il y a aussi une cave de 10 x 10 pieds avec des murs en bois. Les murs de ces maisons à l'extérieur sont finis d'un lambrissage vertical; une plate-forme et une vérandah garnissent le devant. Ces maisons sont bien éclairées et le travail, en général, est proprement et solidement fait.

On doit ces améliorations en grande partie au fait que les sauvages, en retour de leur travail, ont pu obtenir une quantité considérable de bois à une scierie située dans la réserve.

Dans la réserve du Lac-Froid, on a également accompli un bon travail de construction de maisons; mais là, les sauvages ont dû acheter tout leur bois, leurs bardeaux et autre matériel, et le transporter d'une distance de 25 à 40 milles. Comme, pour la première fois, dans cette réserve, une scierie est en opération cette saison-ci, on peut dire, sans crainte de se tromper, que pendant les douze mois à venir l'amélioration des habitations sera considérable.

Dans certains cas, j'ai trouvé des maisons mal tenues, mal ventilées et pleines de monde, notamment dans la réserve de Ministiquan. J'ai noté aussi un cas dans la réserve du Lac-aux-Oignons. Heureusement, c'est la seule exception.

Les récoltes de la saison ont consisté principalement en avoine, dont le rendement total a été de 15,000 boisseaux, soit à peu près 30 boisseaux par acre. Les réserves du Lac-Froid et du Lac-Long ont produit les rendements les plus considérables. Ces réserves sont les plus éloignées des régions des prairies. Leur sol est très fertile et le climat de la dernière saison a été tout ce qu'on pouvait désirer de meilleur.

Pendant l'année on a fait de la terre neuve sur une étendue de 250 acres. La moitié de cette surface est stiuée dans la réserve du Lac-aux-Oignons. Dans la réserve du Lac-Froid, on a labouré 75 acres et défriché 25 acres pendant l'été.

Pendant l'année il y a eu une légère diminution des bestiaux. On en a dépêché et vendu un grand nombre. Quelques animaux seulement sont morts; mais quantité d'autres sont allés on ne sait où. L'industrie ne saurait devenir florissante à moins qu'on ne réussisse à empêcher cet exode.

L'élevage des chevaux offre un intérêt croissant. Il y a une augmentation d'à peu près vingt têtes dans toute l'agence. Dans quelques-unes des réserves, les sauvages commencent à élever des cochons et des volailles. Cela les incite à cultiver le grain, car ils s'aperçoivent que ces animaux ne seront élevés avantageusement qu'autant que le grain leur sera donné en abondance.

Les saurces de revenu des sauvages varient selon l'endroit où la réserve est située. Les sauvages du Lac-la-Grenouille, du Lac-aux-Oignons et du Lac-Long retirent peu de chose de la chasse; mais ils retirent des profits considérables de leurs troupeaux et gagnent abondamment au chargement des marchandises et au travail de jour. Les sauvages du Lac-Froid, bien qu'ils commencent à retirer des profits satisfaisants de l'agriculture et de l'élevage, gagnent encore en grande partie leur vie avec la chasse et la pêche. On évalue à $16,000 les recettes de ces deux sources pendant une saison. Les sauvages de la bande Ministiquan dépendent exclusivement de la chasse et de la pêche, et ils sont actuellement dans la position la plus précaire qu'on puisse voir. Ils peuvent toujours obtenir une provision suffisante de nourriture, mais guère de variété; quant aux autres nécessités de la vie, ils manquent de moyens de se les procurer.

Les sauvages de cette agence ont l'exceptionnel avantage d'avoir fort peu de dettes et cela est dû à la sage administration de leurs affaires.

AGENCE DE BATTLEFORD.

J'ai fait une inspection partielle de cette agence pendant le mois de décembre.

Les résultats de l'agriculture ont causé un désappointement, d'une part à cause du temps qui ne fut pas favorable et d'autre part à cause de l'intérêt décroissant des sau-

vages. L'étendue de terre cultivée était petite et le rendement fut pauvre, même pour une saison mauvaise.

On s'est constamment efforcé d'empêcher la diminution des bestiaux des sauvages, diminution qui se faisait sentir depuis quelques années. Cet effort a été en quelque sorte fructueux.

On s'est heurté à un grand nombre de difficultés par le fait que les rangs où sont les bestiaux sont mal clôturés. Le clôturage de toutes les réserves est une question qu'on devrait étudier sans retard.

Sur la réserve de l'Enfant-du-Tonnerre on a construit plusieurs bâtiments modernes, c'est la résultante de la coupe d'une quantité considérable de bois sur la réserve. Cependant, en ce qui concerne le genre de bâtiments et les conditions hygiéniques qui y président, ce sont les bandes du Faisan-Rouge et de Moosomin qui sont les plus progressifs de l'agence.

Les efforts de l'agent pour réduire les dettes des sauvages ont été couronnés de succès. Une fois débarrassés de ces fardeaux, les sauvages jouiront de nouveau d'une pleine prospérité.

Quelques-uns des jeunes gens de l'agence, anciens élèves des écoles résidentielles et d'externats, se sont construit des maisons, sont industrieux et économes; un certain nombre d'autres errent à l'aventure.

AGENCE DE CARLTON.

Je n'ai fait aucune inspection régulière de cette agence durant l'année; mais j'en ai visité une partie au mois de juillet.

La saison agricole a été plus favorable ici que plus au sud et à l'ouest; le battage en grange a été assez satisfaisant, spécialement dans les réserves du Lac-au-Sable et du Lac-Muskeg.

Pendant l'été, on a fait un défrichage considérable des vieux champs, on a labouré de nouvelles terres et les perspectives de l'été à venir sont plus riantes que depuis bien des années.

Il y a une diminution considérable de bestiaux appartenant aux sauvages; cela est dû apparemment aux ventes qui ont été plus nombreuses que les troupeaux ne le permettaient.

Plusieurs des sauvages de cette agence étaient découragés par le fardeau de leurs dettes, car ils ne voyaient pas le moyen de les payer. Dernièrement, les cas les plus pressés ont été réglés, en vertu de certaines conditions, à même les fonds de la bande.

Les sauvages des réserves du Lac-Muskeg, du Lac-au-Sable et du Lac-à-l'Esturgeon retirent de quoi vivre convenablement des produits de leurs fermes et de leur élevage. Ceux de la réserve Mistawasis, qui, pendant un certain temps, ont négligé l'agriculture, travaillent à la journée de même que font les Sioux de la réserve Wahpaton. Quant aux bandes de la Grande-Rivière et du Lac-Montréal, elles vivent en grande partie de chasse et de pêche.

AGENCE DE L'ILE-À-LA-CROSSE.

Les paiements annuels de l'agence ont été effectués par M. F. W. Armitage, qui avait comme commis M. Fred Manville. Le Dr N. W. Strong s'est occupé de soigner les malades.

Le parti a quitté Prince-Albert le 10 juin. Il était de retour le 24 septembre.

A l'exception de la bande qui habite à Pukittawagan, les sauvages Cris, du nord, ont joui de leur bonne santé habituelle durant l'année qui a précédé les paiements. Dans le cas de cette bande, le taux des mortalités a été extrêmement élevé, dépassant 60 par 1,000. Le taux des mortalités dans les bandes Chipewyan a été également assez élevé, comme il l'a été d'ailleurs presque toujours depuis leur admission au traité il y a près de dix ans.

Ces sauvages gagnent leur vie exclusivement en faisant la chasse et en frétant les navires pour les compagnies de transport. Bien que leur gagne-pain ait été gravement affecté par la baisse dans le prix des fourrures, c'est notoire que la misère se fait sentir surtout chez les plus capables de l'endurer, notamment chez les chasseurs les plus hardis et les plus chanceux. En conséquence, on n'a rapporté de ces régions l'hiver dernier que quelques cas de sérieuse privation et on y a pourvu promptement.

RÉSERVE DES BOIS-DE-L'ORIGNAL.

On a inspecté cette réserve en janvier dernier; mais on y a fait d'autres visites à divers intervalles durant l'année.

Charles R. Eagle, un membre de la bande, continue d'agir comme surveillant.

Les habitants de cette réserve appartiennent à la tribu des Sioux et sont au nombre de soixante-six personnes.

On remarque d'autres améliorations concernant les habitations des sauvages: deux vieilles mansardes ont été remplacées par des maisons neuves bien finies. Dans cette réserve, on est obligé d'acheter tout le matériel de construction sauf les billes.

La saison dernière on a semé en avoine à peu près cinquante acres de terre; mais à cause de la sécheresse du mois de juillet, la pousse a été très courte et légère; on l'a coupée avec la faucheuse pour la faire manger telle quelle.

On a ensemencé d'autres terres, et cette année on se propose d'en ensemencer davantage.

L'élevage continue à rendre beaucoup; les sauvages ont réalisé, la saison dernière, $3,600 par la vente d'un surplus de bétail engraissé, et cela après avoir retenu leur propre provision. Les animaux sont de bonne race. Les jeunes bœufs se sont vendus de $77 à $85 par tête.

La quantité de foin qui pousse sur la réserve est suffisante pour nourrir les bestiaux actuels; mais, maintenant que la colonisation a atteint les extrémités de la réserve, l'étendue affectée à la culture pendant l'été est trop restreinte. On fait actuellement des démarches afin d'obvier à cet inconvénient en obtenant un permis de pâturage dans une réserve forestière adjacente.

Les jardins des sauvages de cette réserve, qui sont généralement abondants, n'ont pour ainsi dire rien produit la saison dernière.

RAPPORT DE J. H. THOMPSON, SURVEILLANT DE L'AGENCE DE LA MONTAGNE DU BOIS, SASKATCHEWAN.

Les sauvages qui vivent dans cette réserve appartiennent à la tribu des Sioux.

L'année dernière ces sauvages ont fait quelques améliorations et ont augmenté l'étendue de leur terre cultivée en y semant du grain. Jusqu'à présent on n'avait semé que du maïs et des plantes ou végétaux de jardin.

On a construit une clôture en fil métallique autour d'une surface d'un demi-mille carré; on utilisera cet espace comme pâturage à l'usage des animaux susceptibles de s'écarter.

On a trouvé du lignite sur la réserve et les sauvages ont commencé à miner et à vendre aux colons ce qu'ils peuvent retirer de la terre.

La santé des naturels a été florissante; il n'y a eu que très peu de maladie.

Leur conduite a été excellente; il n'y a eu ni plainte, ni accusation portées contre eux.

Leurs mœurs sont très bonnes.

RAPPORT DE WILLIAM MURISON, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DES BUTTES-DE-TONDRE, SASKATCHEWAN.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Muscowekwan, George Gordon, L'Etoile-du-Jour, Pauvre-Homme et Lac-la-Pêche.

Occupations.—La culture, l'élevage, la chasse, la chasse au piège, l'extraction de la racine de senega et la coupe du bois de chauffage pour la vente sont les principales occupations de ces sauvages. Ils travaillent aussi dans les colonies voisines, faisant les récoltes et battant en grange. Les femmes confectionnent des vêtements en peaux de lapins, de la verroterie et tannent des peaux.

Bétail.—Ils ont une bonne race d'animaux sur la réserve auxquels ils procurent, dans la plupart des cas, une quantité suffisante de foin. Il y a eu peu de pertes durant l'hiver. Chaque année ils en subissent par le fait des animaux qui manquent; mais c'est de la faute des sauvages qui négligent de les rassembler à l'automne.

Instruments aratoires.—Ils ont suffisamment d'instruments aratoires pour leurs besoins. Trois bandes possèdent et exploitent leurs propres batteuses.

Bâtiments.—Leurs bâtiments sont, en général, confortables et propres. D'année en année on remarque un progrès dans la manière de tenir la maison. On peut attribuer cela en grande partie à l'influence des anciens élèves dont plusieurs possèdent des maisons très confortables qu'ils se sont construites.

Santé et hygiène.—Durant l'année dernière la santé des sauvages a été assez bonne en général. Aucune maladie infectieuse n'a prévalu au milieu d'eux. Le taux des mortalités a été plus bas que d'habitude et la cause principale de la maladie paraît être la tuberculose. Celle-ci semble diminuer et cela est dû sans aucun doute à une plus grande propreté, à une meilleure nourriture et à plus d'attention aux soins de l'hygiène.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette agence sont policés et se conforment aux lois. Quelques-uns sont adonnés à la boisson; mais on a exercé une surveillance tellement étroite du trafic des liqueurs que le mal n'a pas fait de progrès sérieux. On ne néglige aucune infraction de la loi et on a été assez heureux de faire avouer les coupables.

La conduite des sauvages est plutôt bonne; mais j'ai remarqué que là où une colonie métisse adhérait à la réserve, il y a un plus grand nombre d'infractions aux lois de la morale.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette agence sont assez industrieux et sont consentants à faire des travaux rémunérateurs qui leur conviennent. Naturellement, ce sont des chasseurs, et comme leur réserve est en grande partie boisée, ils ont trouvé en abondance le gibier, les animaux à fourrure et le bois de chauffage ce qui leur a procuré les moyens de vivre dans une certaine aisance. Cela a provoqué un certain désintéressement des occupations plus stables et exigeant une plus grande responsabilité telles que la culture et l'élevage. L'automne dernier ils ont reçu une fière leçon sur l'instabilité de la chasse comme occupation première lorsque le marché à fourrures leur fut fermé par suite du mauvais état des affaires provoqué par la guerre. Ils ont, à l'automne, labouré une certaine étendue de terre se proposant de l'ensemencer, et ont accompli ce travail mieux qu'auparavant.

Durant l'hiver, aux séances de leur conseil, je leur ai fait des causeries sur l'importance d'une bonne culture de leurs terres et sur les soins à donner au bétail. J'espère, par un effort continu dans cette direction, stimuler leur intérêt pour ces occupations.

RAPPORT DE W. M. GRAHAM, INSPECTEUR DE LA SASKATCHEWAN-SUD.

Cet inspectorat comprend les agences suivantes: Buttes-la-Lime, Buttes-de-Tondre, Assiniboine, Montagne-de-l'Orignal, Lacs-Croches, Pelly et Qu'Appelle.

Excepté Qu'Appelle, je les ai toutes visitées une fois durant l'année et même deux fois pour la plupart.

AGENCE DE LA MONTAGNE-DE-L'ORIGNAL.

A la Montagne-de-l'Orignal les sauvages ont eu jusqu'ici leur plus belle récolte. La partie de la province dans laquelle cette agence est située a été favorisée d'une pluie abondante pendant la saison de la pousse. Les sauvages ont touché un bon prix pour leur récolte.

Les naturels de cette petite agence ont progressé en ce qui concerne l'exploitation fermière. Durant l'année dernière, ils ont agrandi considérablement la surface cultivée. Leur travail en ce sens est bien meilleur qu'auparavant.

On remarque également une amélioration dans le genre des habitations. Un certain nombre de sauvages ont construit des maisons plus grandes et plus solides que celles qu'ils avaient, et je n'ai aucun doute qu'avec le temps le progrès continuera en ce sens car ces peuplades commencent à réaliser que si elles cultivent sagement, elles peuvent acquérir une propriété et gagner de l'argent plus facilement que de n'importe quelle autre manière et se construire ainsi des foyers meilleurs et plus confortables.

L'élevage des bestiaux n'a pas rapporté le profit qu'on en attendait. Il y a eu négligence de la part des sauvages qui ont tué des animaux trop jeunes, de sorte que le troupeau a diminué. J'espère qu'il se produira un changement de façon que ce troupeau soit au moins ce qu'il était il y a une couple d'années. Plusieurs sauvages ont de bons chevaux de trait, et le nécessaire de ferme est tout ce qu'on peut désirer pour le nombre des fermiers.

AGENCE D'ASSINIBOINE.

J'ai fait l'inspection de l'agence d'Assiniboine en septembre. L'état des récoltes ici était absolument déconcertant car il n'y avait pas eu de pluie de tout l'été. Le rendement a été très affecté et on n'a battu en grange que le tiers de ce qu'on attendait. Les sauvages ont été grandement désappointés car plusieurs d'entre eux avaient ensemencé des étendues considérables de terrain et avaient soigneusement accompli leur travail.

Cette petite bande progresse remarquablement. Règle générale, les maisons sont propres. Il y a aussi progrès dans le genre d'habitations nouvelles. J'ai vu deux bungalows qui doivent coûter au moins $1,500 chacun.

Cette peuplade s'occupe beaucoup de ses bestiaux et le troupeau va toujours en augmentant.

Les sauvages d'Assiniboine se conforment très bien aux lois et c'est rare qu'il y ait infraction à la loi des sauvages.

En général, les femmes de cette tribu entretiennent beaucoup mieux leurs maisons que ne le font les femmes de la tribu des Cris. De fait, elles nettoyent elles-mêmes les cours et c'est rare que je trouve une propriété malpropre quand je visite cette réserve. L'été dernier ce petit groupe a défriché 585 acres de terre et en a labouré 75. Je crois que cela mérite considération. Les sauvages ont tout ce qui leur est nécessaire en fait d'instruments aratoires et ce sont eux qui les achètent. Ils ont de beaux chevaux et s'en occupent beaucoup. Ils sont propriétaires d'une batteuse à mécanique, qu'ils dirigent personnellement, quelques-uns d'entre eux étant des mécaniciens qualifiés.

AGENCE DE PELLY.

Durant l'année j'ai fait deux inspections de l'agence de Pelly: en septembre 1914 et en mars 1915.

Depuis mon dernier rapport je n'ai remarqué aucun progrès chez ces sauvages. L'intérêt qu'ils portent à la culture semble diminuer chaque année et, à moins qu'ils ne changent leur manière d'agir, ils retourneront bientôt à leur état primitif.

L'élevage est également en bien mauvais état. Je n'ai jamais rencontré de sauvages pour attacher aussi peu d'importance aux animaux ou à ce qui leur appartient. Ces années dernières ils ont touché à un fort montant d'intérêts sur un argent pour lequel ils n'ont pas eu à travailler et ceci explique leur indifférence au travail et au soin à porter aux animaux. La diminution du nombre de bestiaux est due au fait qu'ils ont tué les bêtes sans discernement et qu'ils ont disposé des animaux de race.

Cette peuplade a des avantages que bien d'autres sauvages de la province n'ont pas. Ils ont une région superbe pour la culture de l'avoine; ils ont le bois en abondance et, presque tous les ans, une grande quantité de foin. Ils sont à proximité du marché et possèdent une magnifique terre à pâturage.

Un certain nombre de sauvages ont construit des maisons neuves durant l'année dernière. Ces maisons sont bien supérieures à celles qu'ils ont quittées sur cette partie de la réserve à laquelle ils ont renoncée.

A la réserve de la Rivière-de-la-Vallée qui est sous la surveillance de l'agent de Pelly, il n'y a eu qu'un progrès insignifiant; mais je suis certain qu'il y en aura un bien plus considérable durant les prochains douze mois.

Les sauvages s'intéressent davantage à leur bétail et M. Geo. Stanton, le surveillant, fait bien attention à ce qu'on ne dispose pas des animaux reproducteurs ou trop jeunes.

Ils ne font que commencer à cultiver et s'ils continuent comme ils ont commencé, je n'ai aucun doute qu'ils réussiront assez bien. La réserve est petite et l'étendue susceptible d'être cultivée est limitée; mais cependant on peut labourer pas mal de terrain.

Cette peuplade possède d'assez bonnes maisons. J'ai remarqué qu'on en avait construit deux ou trois nouvelles durant l'année.

AGENCE DU LAC-CROCHE.

J'ai visité l'agence du Lac-Croche en janvier et en février de cette année.

La manière de cultiver dans ces réserves n'est pas bonne, excepté dans le cas d'une couple d'individus qui font un essai véritable. On porte peu d'attention à la vraie culture du sol; aussi quand une sécheresse comme celle que nous avons eue se produit, on souffre beaucoup plus qu'on se le devrait si la terre était en bon état de culture. Quoiqu'il en soit, on a changé les instructeurs agricoles dans deux réserves et je crois qu'avec une surveillance étroite des sauvages, le progrès s'ensuivra.

Les sauvages de cette agence, spécialement ceux de la réserve Cowessess, habitent d'assez bonnes maisons dont plusieurs confortablement aménagées.

L'industrie de l'élevage a souffert beaucoup par négligence; on devra surveiller étroitement les sauvages car, dans le passé, il y a eu par trop d'insouciance dans le choix des animaux à abattre.

AGENCE DES BUTTES-DE-TONDRE.

J'ai visité l'agence des Buttes-de-Tondre au mois de juillet dernier, et j'ai passé douze jours à inspecter les différentes réserves.

Ce district, comme la plupart de ceux de la province, à souffert de la sécheresse; de sorte que les résultats de l'agriculture pour 1914 ont été très désappointants. Cette récolte manquée n'est pas seulement due à l'absence de pluie; mais, jusqu'à un certain point, à une culture défectueuse. Ces peuplades ont besoin qu'on les surveille étroitement et constamment car elles devront changer leurs méthodes de culture si elles veulent vivre de la production du sol.

L'industrie de l'élevage a souffert considérablement; les bestiaux ont diminué au lieu d'augmenter.

Ces sauvages ont à peu près tout ce qu'il faut en fait d'instruments aratoires, de chevaux et de bœufs. Ils peuvent, par conséquent, réaliser beaucoup plus qu'ls n'ont fait dans le passé. On a changé la gérance dans trois des réserves et j'espère qu'avec une surveillance meilleure et plus étroite, de meilleurs résultats s'ensuivront.

En général, les sauvages de cette agence respectent les lois.

Dans la réserve Gordon les sauvages ont de bonnes maisons et dans la plupart d'entre elles on trouvera tout ce qu'on est habitué de trouver dans la maison d'un blanc. La plupart des femmes trayent les vaches et gardent des poules. Dans les autres réserves on n'est pas aussi avancé.

Depuis mon dernier rapport annuel sur cette agence, les quartiers généraux ont été transportés dans de nouveaux édifices situés à un demi-mille de la ville de Punnichy sur la voie du Grand-Tronc-Pacifique.

J'ai fait un rapport séparé sur l'agence de Buttes-la-Lime.

RAPPORT DE J. H. GOODERHAM, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DES PIEDS-NOIRS, ALBERTA.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la nation des Pieds-Noirs, laquelle se compose des Pieds-Noirs, Gens-du-Sang et Piégans dans l'Alberta, et des Piégans du Sud dans le Montana, E.-U. d'A.

Santé et hygiène.—Je crois qu'on peut dire sans crainte que la santé de ces sauvages s'est améliorée considérablement depuis deux ou trois ans. Cela est attribuable en partie au fait qu'ils ont reçu leurs rations régulières de farine, de bœuf et de thé (payées à même les fonds de la bande) et au fait que plusieurs d'entre eux ayant été pourvus de cottages confortables ont modifié, pour le mieux, leur genre de vie.

Il y a un hôpital à ce qu'on appelle le camp nord sous la surveillance du rév. chanoine Stocken. Quelqu'un tient cet hôpital où il y a également un gardien.

Les religieuses dirigeant le pensionnat du Pied-de-Corbeau, au camp sud, près de Cluny, s'occupent de donner aux sauvages qui habitent cette partie de la réserve tout ce qui leur est nécessaire en cas de maladie.

Le Dr W. Rose soigne les sauvages malades dans toute la réserve.

Occupations.—Elles sont variées: culture, élevage, coupe du foin pour usage domestique et pour la vente, emploi chez les fermiers blancs, travail dans les houillères, transport, dans les villes, du charbon et du gravier pour la vente. Quelques-uns n'ont aucune occupation et n'en veulent pas.

De soixante-dix à quatre-vingts hommes cultivent leurs quarts de section qui sont clôturés; la plupart de ces quarts contiennent des cottages de quatre chambres. Ainsi, ces hommes vivent sur leur propre ferme et à proximité de leur travail.

Vu la sécheresse, la dernière récolte a été assez bonne, soit la moitié de la moyenne de l'année précédente; il y a eu compensation en ce que les sauvages ont vendu le blé près du double du prix, de façon que leurs profits bruts n'étaient guère plus considérables qu'en 1913.

Nos éleveurs et leurs aides ont rassemblé pendant l'hiver tous les animaux faibles de santé, vaches, veaux et génisses d'un an, et les ont engraissés jusqu'au printemps. Il y avait 580 bêtes en tout. Cela a entraîné un fort travail; mais nos pertes furent ainsi réduites au minimum.

Bâtiments.—En général, on peut dire que tous les bâtiments de la réserve sont en bon état.

Les deux pensionnats sont neufs, les maisons des sauvages sont neuves, c'est-à-dire celles construites depuis trois ans, et les édifices de l'agence sont bien réparés et bien tenus.

Tous les champs sont clôturés. Ces clôtures consistent en de solides poteaux de cèdre auxquels on a fixé des ronces artificielles; les chemins et les sentiers sont assez bien entretenus et réparés quand il y a lieu.

Tempérance et moralité.—Cette année les poursuites pour ivrognerie ont été moindres que l'année dernière et je crois qu'il y a eu réduction proportionnelle dans la consommation de l'alcool sur la réserve. Ces résultats sont provoqués moins par le fait que les sauvages ont désiré moins boire que parce qu'ils ont eu plus de difficultés à se procurer des spiritueux. Il y en a eu tellement de condamnés à l'amende et d'emprisonnés en 1913 et 1914, que ces personnes qui avaient entrepris de vendre illicitement de la boisson ont eu peur de continuer leur commerce, car les risques étaient plus grands et les profits moindres.

Leurs mœurs ne sont pas des meilleures, mais on peut les comparer avec la moyenne de celles des autres sauvages. Ils sont généralement honnêtes; cependant, je ne puis pas dire que les jeunes gens surtout, cherchent à se perfectionner dans la vérité. Je ne pense pas qu'on puisse se fier à la parole d'un sauvage comme on pouvait le faire il y a vingt-cinq ans. Ils acquièrent plusieurs des défauts de la basse classe des blancs avec qui ils viennent en contact dans les villes bâties le long de la voie du chemin de fer.

La fermeture des salles de pool et des allées de quilles à tous les sauvages a fait du bien autant à leurs mœurs qu'à leur bourse.

Remarques générales.—Pour le temps, nous avons eu une année affairée et prospère. Chaque fonctionnaire de l'agence a accompli fidèlement son travail et m'a été très utile.

Qu'on me permette également de mentionner que l'automne dernier, après la déclaration de la guerre, les sauvages ont tenu une assemblée au cours de laquelle ils ont voté la somme de $1,200 à être remise au gouvernement afin d'aider au succès de la guerre. Certains membres ont souscrit des montants personnels, formant une somme de $80, au bénéfice de la Société de la Croix-Rouge.

RAPPORT DE W. J. DILWORTH, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DES GENS-DU-SANG, ALBERTA.

Santé et hygiène.—En général, la santé de ces sauvages a été comparativement bonne bien que, comme de coutume, il y a eu des mortalités nombreuses causées par la tuberculose, chez les adultes, et par des maladies des bronches et des intestins chez les enfants et les bêtes.

Un médecin qui réside ici s'occupe de la santé de la bande. Les Sœurs de la Charité tiennent un hôpital très bien conduit et administré.

Tous les sauvages sont obligés de nettoyer leurs propriétés et de brûler les déchets. D'année en année ils deviennent plus particuliers sous le rapport de l'hygiène. Tous reçoivent leur eau des sources qui viennent de la montagne et qui entourent la réserve; c'est dire qu'il n'y a pas de fièvre typhoïde.

Occupations.—Près d'un cinquième de ces sauvages s'engagent chez des cultivateurs; la moitié sont des éleveurs et presque tous les hommes valides cultivent et vendent chaque année une grande quantité de foin. Durant l'année on a engagé près de 200 familles à semer des pommes de terre ou à avoir soin d'un jardin.

Culture.—On n'a labouré aucune terre nouvelle durant l'année; on s'est appliqué à mettre la terre déjà labourée en meilleur état. Tous les fermiers sauvages ont travaillé ardument à la préparation et à l'entretien de leurs champs qui, dans la première partie de la saison, promettaient de produire une bonne récolte; mais une sécheresse continue et excessive a brûlé tout le grain planté à la basse extrémité de la réserve; à la partie élevée, où le sol est plus lourd, on a eu une assez bonne récolte. Le blé d'hiver, cette année comme l'année dernière, n'était pas beau; on croit qu'il souffrait d'une maladie. Il semble que le blé semé au printemps veuille remplacer celui qu'on a semé

l'hiver. Il y a une tendance de plus en plus accentuée chez les sauvages à augmenter l'étendue de culture, ce qui est un signe évident de progrès.

Elevage.—Les Gens-du-Sang sont propriétaires de l'un des plus beaux troupeaux de bœuf du Nord-Ouest. Durant l'année on a vendu 105 bêtes de trois, quatre et cinq ans à un prix moyen de $104 l'unité. Ces jeunes bœufs, à l'endroit de débarquement, pesaient, avant qu'on les eut fait manger ou boire, 1,550 livres. Il faut ajouter à cela que tout le bœuf dont on a eu besoin dans la réserve avait été élevé sur place.

On a changé, durant l'hiver, le troupeau de terrain. Le camp d'hiver qui était situé d'abord dans les vallées exposées de la rivière Sainte-Marie a été transporté dans la vallée ombreuse, claire et bien arrosée de la rivière du Ventre adjacente aux fermes situées dans la partie élevée de la réserve. Tous les animaux entretenus dans cette cour ont passé l'hiver dans un bon état et il n'y a eu aucune perte. Le bétail laissé dans le rang a également bien passé l'hiver; mais il a maigri.

Fenaison.—Depuis quinze ans, l'industrie du foin a été importante pour les sauvages et leur a rapporté des bénéfices—de fait c'est à cause de la végétation abondante sur la réserve que ces sauvages ont accompli leurs premiers efforts en faveur de l'industrie. L'année dernière, l'industrie a établi un record. Les sauvages ont récolté, en parfait état, plus de trois fois la quantité de foin récoltée dans aucune année précédente. Du 15 juillet au 15 septembre on a récolté 10,000 tonnes de foin et, comme résultat, les sauvages étaient plus riches de $30,000, ce qui donne une idée du travail quotidien auquel sont astreints ceux qui font les foins. Comme il n'y avait pas de foin à l'extrémité de la réserve où se trouvent les quartiers-généraux de l'agence, je ne suis rendu aux champs de foin et ai demandé à tous ceux qui travaillaient à la fenaison de transporter un voyage chacun aux quartiers-généraux de l'agence, à dix-huit milles de distance. Ce jour-là on a livré 105 tonnes de foin parfaitement mis en balles, le plus gros voyage pésant 7,940 livres.

Bâtiments.—Près de 90 pour 100 de ces sauvages vivent pendant l'hiver dans des maisons assez confortables construites en billes et à peu près 5 pour 100 dans de bonnes maisons spacieuses construites en bois; pendant l'été, presque tout le monde vit sous la tente. Chaque année on remarque la construction d'un nombre toujours plus considérable de maisons plus grandes et mieux ventilées. Maintenant, pendant les nuits froides d'hiver, on se sent quelque peu à l'étroit dans les maisons mal ventilées.

Traits caractéristiques et progrès.—Cette tribu est l'une des rares tribus sauvages qui n'aient pas été subjuguées par l'épée. Ses membres sont de loyaux sujets de la Couronne. De fait, leurs offres de secours au "Petit-fils de la Grande Reine Blanche" pendant cette guerre rendraient honteux bien des blancs.

Ils sont naturellement fiers et dignes. Ils travaillent bien quand ils savent qu'ils seront bien payés. De fait, le problême le plus difficile que nous ayons à résoudre est de trouver de l'ouvrage pour tous ces sauvages qui en demandent. Ils sont très superstitieux et difficiles à sevrer de leurs pratiques et de leurs croyances païennes. Le grand problême à résoudre, pour la génération actuelle, est de leur enseigner à travailler. Le travail manuel fera plus pour les civiliser et les guérir de leurs habitudes nomades et de leur amour du plaisir que n'importe quelle action particulière; il en fera des créateurs de foyers plutôt que des transplanteurs de camp.

En général, je crois qu'il y a lieu d'être satisfait du progrès accompli pendant l'année. Les affaires commerciales des sauvages sont dans un meilleur état; il y a moins de paupérisme; on leur enseigne que la maison où l'on distribue les rations ne doit pas être la borne de leurs aspirations. Chacun semble maintenant vouloir créer son foyer particulier, chaque famille vivant séparée des autres parents. Il devient également notoire qu'on cherche plus à faire instruire les enfants.

Tempérance et moralité.—Les condamnations pour ivrognerie ont été d'un tiers moins nombreuses que l'année dernière. On peut attribuer cela largement au fait qu'on a gardé les sauvages chez eux sur leur réserve et qu'on les a tenus occupés la majeure partie du temps. On remarque quelque amélioration dans les mœurs; il y a

moins de séparation chez les gens mariés; mais leur développement moral et intellectuel n'a pas encore atteint le point où ces naturels puissent distinguer entre le bien et le mal. La peur d'être découverts et la crainte d'un châtiment sévère, pour avoir commis le mal, sont les deux idées qui maîtrisent ces gens.

RAPPORT DE GEO. H. RACE, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE D'EDMONTON, ALBERTA.

Tribus.—Ceux qui font partie des bandes d'Enoch et d'Alexandre.

Bandes.—Cette agence comprend cinq bandes: Enoch, Michel, Alexandre, Joseph et Paul sont tous de la tribu des Cris; ceux qui font partie de la bande de Michel sont également des Cris mais appartiennent originairement à la tribu des Iroquois. La bande de Paul se compose de Stonies de même que quelques-uns de la bande de Joseph, le reste appartenant à la tribu des Cris.

Santé et hygiène.—Durant la plus grande partie de l'année, les sauvages de l'agence entière ont joui d'une bonne santé; cependant, pendant ces derniers mois, il y a eu quelques cas de maladie, principalement de la pneumonie et de la grippe. Une couple de sauvages qui souffraient de pneumonie ont succombé à la maladie. Dans la réserve d'Enoch, il y a eu une épidémie de rougeole qui, à force de soins et par l'isolement des cas, fut vite enrayée. On prend toutes les précautions hygiéniques habituelles, telles que l'enlèvement des ordures, l'usage, en abondance, de la chaux pour le blanshissage intérieur et extérieur de toutes les maisons.

Occupations.—La culture et l'élévage sont les occupations principales de tous les sauvages excepté de ceux de la bande de Joseph qui jusqu'à récemment n'avaient pas fait grand'chose en ce sens car ils vivaient du produit de leurs chasses.

Bâtiments.—Tous les sauvages de cette agence sont bien logés. Leurs maisons sont presque toutes construites en billes et couvertes en bardeaux. Ces années dernières, on a construit de meilleures granges et, sous ce rapport, les membres de la bande de Michel ont des étables et des granges magnifiques.

Bétail.—Je suis heureux d'avoir à faire rapport que le bétail des diverses réserves a passé un bon hiver et que le nombre n'a pas diminué. On a vendu, pour un bon prix, quarante-trois bœufs.

Traits caractéristiques et progrès.—L'année dernière on a fait un progrès considérable en culture. On a labouré en tout 800 acres de terre neuve, la bande d'Enoch ayant labouré approximativement 300 acres dans sa réserve. L'automne dernier, on a battu en grange, dans toute l'agence, à peu près 51,000 boisseaux de grain. Là-dessus, la bande d'Enoch en a battu 21,000 boisseaux.

Tempérance et moralité.—En général, ces sauvages ne sont pas trop ivrognes. De fait, ils font du progrès du côté de la tempérance.

Leurs mœurs sont comparables à celles d'autres bandes.

Remarques générales.—L'adoption d'un amendement à la Loi des Sauvages au sujet de la disposition, sans permission, du bétail a été d'un grand secours pour contrôler les sauvages qui possèdent des chevaux et des bestiaux. C'est maintenant possible aux troupeaux d'augmenter et de procurer ainsi un plus grand profit aux propriétaires.

RAPPORT DE J. BUTLIN, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE D'HOBBEMA, ALBERTA.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Peau-d'Hermine, Louis Bull, Samson, Montana et Lac-au-Chevreuil.

Santé et hygiène.—En général, la santé des sauvages de cette agence peut être considérée comme étant assez bonne. Bien qu'il y ait eu beaucoup de maladies dans

les réserves, que la tuberculose sous ses formes diverses ait prévalu, il n'y a pas eu d'épidémie. A l'exception des enfants d'école, ces sauvages ont refusé de se faire vacciner.

Les lois de l'hygiène sont bien observées. A l'automne, on remet de la boue dans les lézardes de toutes les maisons et on les blanchit à la chaux. Au printemps, on nettoie les propriétés. Pendant l'été, presque tous les sauvages vivent sous des tentes.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont à la fois de cultiver, de vendre du foin et du bois de chauffage, de faire la chasse et de travailler pour les colons. Durant les mois d'été ils cultivent une grande quantité de foin tant pour se nourrir que pour vendre. Ils réalisent aujourd'hui la valeur de leurs prés à foin. Cet hiver les sauvages de quatre réserves ont obtenu un grand nombre de billes et les ont placées à la scierie de l'agence pour les faire couper un peu plus tard. La bande de Peau-d'Hermine a également obtenu une quantité de poteaux de tamarack qu'elle utilisera pour clôturer la réserve l'été prochain. Quelques-uns profitent de l'avantage de la pêche dans le lac Pigeon. Durant la saison, cette pêche a été bonne. On n'a pas fait la chasse avec l'enthousiasme des années dernières à cause du peu de demandes et de la baisse dans le prix des fourrures.

Instruments aratoires.—Les diverses bandes de cette agence sont bien pourvues d'instruments aratoires et de machines modernes. Elles en prennent bien soin.

Bâtiments.—Les bâtiments sont pour la plupart construits en billes, ils sont propres et recouverts en bardeaux. Les maisons sont assez bien meublées et bien tenues.

Bétail.—Toutes les bandes de cette agence possèdent des bestiaux et des chevaux. Les troupeaux ont passé un bon hiver et sont un peu plus nombreux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont paisibles, respectueux des lois, assez industrieux. En général, leur condition de vie progresse. Le succès de la récolte du grain de la dernière saison et les prix élevés qu'ils ont obtenus, ont grandement encouragé ces sauvages. Ils ont labouré une étendue plus considérable de terre et, le printemps prochain, ils se proposent d'augmenter leur exploitation agricole. On accomplit tous les efforts afin de les aider à progresser.

Tempérance et moralité.—Sauf quelques rares exceptions, les bandes de ces agences sont adonnées à la boisson. Les mœurs, dans toutes les réserves, sont assez bonnes.

RAPPORT DE HAROLD LAIRD, SOUS-AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DU PETIT-LAC-DE-L'ESCLAVE, ALBERTA.

Tribus et bandes.—Cette agence comprend les bandes et tribus suivantes: Des Cris à Wabiskaw, au lac du Poisson-Blanc, au lac à l'Esturgeon, à la traverse de la rivière La-Paix, à la Petite-Rivière-Rouge, au creek à la Carpe, à la rivière Driftpile, à la rivière du Cygne, et à Sawbridge; des Castors à Fort-St-Jean, à Dunvegan et à Hudson's Hope; des Cris et des Castors à Fort-Vermillon; de l'Esclave à la rivière du Foin-Haut; et des Saulteux au lac Moberly.

Santé.—Durant l'année dernière la santé de presque toutes les bandes de cette agence a été bonne. Il faut cependant excepter les bandes des Castors à Fort-Vermillon et à Fort-St-Jean, et la bande des Cris au lac à l'Esturgeon. Dans le cas de cette dernière, la santé a été défectueuse à cause des maisons malsaines. Dans les trois bandes il y a un bon nombre de cas de tuberculose, notamment dans la bande des Castors, à Fort-St-Jean, qui en est infestée ainsi que de scrofules.

Occupations.—La chasse, la chasse au piège et la pêche sont les principales occupations des sauvages. Ils s'occupent aussi d'un peu de culture et quelques-uns d'entre eux ont de petits jardins.

Bétail.—Il y a des chevaux dans toutes les réserves, plusieurs même dans certains cas. On compte des bestiaux dans huit d'entre elles, des cochons dans une. La plupart des chevaux sont d'assez bonne race.

Instruments aratoires.—A l'exception de quelques faucheuses et de quelques râteaux, il n'y a pas d'instruments aratoires dans cette agence; on en trouve dans moins de la moitié des réserves; mais ces sauvages en ont suffisamment pour leurs besoins. la culture n'étant pas l'une de leurs principales occupations.

Bâtiments.—Dans onze des réserves sont des maisons construites en billes, la plupart propres et confortables; dans quelques-unes des réserves on voit aussi des étables en billes et des abris.

Traits caractéristiques et progrès.—Presque tous les sauvages dans cette agence sont habiles dans leur métier favori, ils sont persévérants et respectueux des lois; cependant on remarque bien peu de progrès.

Tempérance et moralité.—A l'exception de la bande du Creek-à-la-Carpe, dont les mœurs ne sont pas aussi bonnes qu'elles pourraient l'être, et de la bande de Sawridge, qui n'est ni très tempérante, ni très morale, on peut dire que les bandes de cette agence sont tempérantes et morales.

RAPPORT DE H. A. GUNN, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE DE PEIGAN, ALBERTA.

Santé et hygiène.—En général, la santé de cette bande a été bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie d'aucune sorte dans cette réserve. Les sauvages ont tous été vaccinés l'été dernier.

Pendant les mois d'hiver, ils tiennent proprement les alentours de leurs maisons, et, au printemps, de très bonne heure, ils enlèvent et brûlent tous les déchets. Ils ont une tendance à vivre en trop grand nombre dans une seule maison.

A l'hôpital, on a expérimenté le traitement contre la tuberculose sur les enfants d'école, et les résultats ont été très satisfaisants.

Occupations.—Les sauvages s'occupent de culture et d'élevage. Cette saison-ci, la culture n'a pas été un succès à cause de la sécheresse qui s'est fait sentir dans cette partie de la province. Quelques-uns ont eu une petite récolte mais, pour la majorité, ce fut un insuccès complet.

Bétail.—Le bétail augmente graduellement. Il y a eu peu de pertes les deux hivers derniers.

Il semble qu'on pourrait faire de cette réserve une station de remontes. Comme les chevaux ne sont pas difficiles d'entretien, les sauvages pourraient s'en occuper: car ils ne sont pas friands du travail stable de la culture.

Instruments aratoires.—Les instruments aratoires ne sauraient être mis en de pires mains qu'en celles des sauvages, car ils n'en prennent aucun soin.

Bâtiments.—Par suite de la pénurie d'ouvrage les membres de cette bande ont été embarrassés au point de vue financier et ils n'ont construit aucun bâtiment nouveau l'année dernière, bien qu'ils semblent portés à améliorer leurs habitations mais non leurs étables.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages sont assez industrieux et respectueux des lois. Ils ne sont pas inférieurs à ce qu'ils étaient et deviendront meilleurs pourvu qu'ils aient une ou deux autres bonnes récoltes.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns de ces sauvages sont adonnés à la boisson, mais la plupart sont tempérants.

Leur moralité n'est pas d'un ordre très élevé.

RAPPORT DE M. CHARLES E. HUGHES, CHEF DE L'AGENCE DES SAUVAGES DU LAC-LA-SELLE, ALBERTA.

Bandes.—Les bandes suivantes font partie de cette agence: celle du Lac-la-Selle, celle de James Seenum, celle de Chipewyan et celle du Lac-au-Castor.

Tribu.—A l'exception de la bande de Chipewyan, tous les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Cris.

Santé et hygiène.—Les sauvages de cette agence ont été très exempts de maladie cette année. Il y a eu quelques cas de tuberculose et il en est résulté un ou deux décès. Il y a eu des rhumes et autres légères indispositions, mais la santé générale des sauvages a été bonne. On a observé les règlements ordonnant de ramasser et de brûler les déchets.

Occupations.—Sur les réserves du Lac-la-Selle et du lac du Poisson-Blanc, on a fait beaucoup de culture et l'on a récolté une grande quantité de foin. On a aussi récolté une quantité assez considérable de foin sur la réserve du Lac-au-Castor, mais on n'y a pas fait de culture. Il y avait là quelques petits jardins. Les sauvages n'ont pas eu beaucoup de travail en dehors de leurs réserves cette année. Les membres de la bande du Lac-la-Selle ont fait une quantité de billes et ils se préparent maintenant à les cier.

Bâtiments.—La plupart des sauvages des bandes du Lac-la-Selle et de James Seenum ont des bâtiments en bois rond couverts en bardeaux. Leurs étables sont assez chaudes. Au Lac-au-Castor, il y a deux ou trois bonnes maisons d'habitation. Le reste est composé de cahutes à toitures de gazon. Dans cette réserve les étables ne sont pas aussi bonnes qu'elles devraient l'être.

Bétail.—Tout le bétail appartenant à ces sauvages est en bon état et abondamment pourvu de fourrage.

Instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages sont assez bien pourvus d'instruments aratoires, mais ils n'en prennent pas autant de soin qu'ils le devraient.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont assez tempérants. J'ai obtenu deux condamnations contre des gens coupables de leur avoir fourni de la boisson enivrante, et depuis lors je n'ai pas entendu dire qu'il y ait eu des cas d'ivresse. Leur moralité n'est pas très bonne.

Caractéristiques et progrès.—Quelques-uns de ces sauvages sont assez industrieux, mais il y en a un grand nombre parmi eux qui ne semblent faire aucun progrès.

RAPPORT DE T. J. FLEETHAM, CHEF DE L'AGENCE DES SAUVAGES DE LA RESERVE DES SARCIS, ALBERTA.

Santé et hygiène.—En somme, la santé de ces sauvages a été assez bonne, à l'exception de quelques cas de scrofules et de consomption, lesquels sont sous les soins réguliers de l'officier de santé. Toutes les habitations sont entretenues dans un assez bon état de propreté.

Occupations.—Les principales industries sont la culture, l'élevage des animaux, la coupe, le transport et la vente du bois, du foin et des fourrages, et le travail pour les cultivateurs du voisinage. Ces industries leur rapportent des sommes assez considérables, et ils pourraient gagner plus s'ils le désiraient.

Bâtiments.—Toutes les maisons et étables sont neuves et chaque famille est très confortable. Les maisons sont bien aérées. Il y a dans chaque maison une cheminée qui donne une bonne ventilation. Elles sont pour la plupart proprement entretenues, et bon nombre d'entre elles sont bien meublées.

Bétail.—Les bêtes à cornes et les chevaux ont été bien hivernés et bien nourris. Il y a une assez bonne proportion de veaux et de poulains. Bien que l'hiver ait été long et rigoureux, il y a eu très peu de pertes d'animaux jusqu'à cette date.

Instruments aratoires.—Jusqu'à ces derniers temps, ces sauvages ne prenaient pas beaucoup de soin de leurs instruments aratoires, mais ils s'améliorent sous ce rapport. Ils ont construit une grande remise, où la majeure partie de ces instruments sont emmagasinés durant l'hiver.

Caractéristiques et progrès.—Il y en a quelques-uns qui sont assez industrieux. Les autres s'améliorent graduellement. Si nous avons une bonne récolte cette année, cela les stimulera à l'avenir.

Tempérance et moralité.—La proximité de la réserve à la ville de Calgary permet trop souvent aux Sarcis de satisfaire leur penchant pour la boisson, qu'ils se procurent par l'entremise des métis. On fait tous les efforts possibles pour restreindre ce désordre. Les mœurs sont assez bonnes.

RAPPORT DE J. W. WADDY, CHEF DE L'AGENCE DES SAUVAGES DES ASSINIBOINES DANS L'ALBERTA.

Bandes.—Cette agence comprend trois bandes, savoir: la Patte-d'Ours, Wesley et Chiniquay.

Santé et hygiène.—Durant l'année dernière, ces sauvages ont joui d'une assez bonne santé, mais la tuberculose sévit encore parmi eux. Leurs maisons sont propres, mais durant l'hiver ils en encombrent quelques-unes et laissent les autres vides. Un grand nombre se marient avec des consanguins très rapprochés.

Occupations.—La plupart de ces sauvages gagnent leur vie comme bûcherons. Tous élèvent quelques chevaux et un peu de bétail. Durant la belle saison, ils font la chasse pour le gibier et les fourrures.

Bâtiments.—Leurs maisons sont petites, presque toutes d'une seule pièce, bien que quelques-uns aient des maisons à deux étages. Leurs étables ne sont que des remises fermées, faites en bois rond, avec toiture de gazon.

Caractéristiques et progrès.—Ils n'épargnent jamais un dollar pour les jours sombres. Les recettes étant diminuées de 50 pour 100, vu la dureté des temps et le manque de marché pour le bois cette année, ils ont pu difficilement gagner de quoi vivre. Il y a peu de sauvages amis du progrès parmi eux.

Tempérance et moralité.—Ce sont des gens très tempérants, mais leurs mœurs sont un peu relâchées en ce qui concerne le mariage.

RAPPORT DE J. A. MARKLE, INSPECTEUR DES AGENCES ET DES RESERVES DES SAUVAGES POUR L'ALBERTA.

Les agences suivantes font partie de cette division d'inspection: Gens-du-Sang, Piégannes, Sarcis, Assiniboines, Pieds-Noirs, Hobbema, Edmonto et Lac-la-Selle.

Les cinq première agences sont dans la partie sud et les trois dernières agences dans la partie nord de la division d'inspection.

Il est tombé très peu de pluie durant la saison de croissance dans la partie sud de la division d'inspection, et en conséquence, le rendement du grain sur les terres qui n'avaient pas été récemment labourées ou mises en jachère d'été a été médiocre. Là où le terrain avait été dûment mis en jachère d'été et ensemencé en blé de printemps, le rendement a été, à peu d'exceptions près, de 15 boisseaux et plus par acre. L'avoine a été en majeure partie semée sur des labours d'automne et de printemps et, dans la plupart des cas, elle a manqué complètement dans l'Alberta méridional.

Il y a eu suffisamment de pluie dans la partie nord de la division d'inspection, et les sauvages dont les réserves sont situées dans cette région ont eu une abondante récolte d'avoine, d'orge, de pommes de terre et de foin. On n'a cultivé que très peu de blé, mais le peu de terrain ensemencé en blé a donné une récolte bien mûrie et nullement endommagée par la gelée.

On n'a vendu que très peu de blé à moins d'un dollar et la majeure partie a été vendue à un prix plus élevé. L'avoine s'est vendue de 40 à 60 cents et les pommes de terre, 50 cents et plus par boisseau. Les prix obtenus pour les produits de la ferme durant cette saison ont fortement encouragé les sauvages à cultiver plus en grand, surtout ceux qui sont sur les réserves du nord. Les sauvages des réserves du sud ont aussi appris qu'une saison de sécheresse peut être fortement améliorée par une bonne culture du sol et un ameublissement fréquent de jachère d'été. Il y a maintenant une étendue plus considérable de terrain prêt à être ensemencé le printemps prochain qu'il n'y en a jamais eu jusqu'à présent, et la perspective de récoltes abondantes n'a jamais été meilleure dans toute l'étendue de la division d'inspection.

Durant la dernière saison la sécheresse s'est fait surtout sentir sur la réserve des Piéganes et, d'ailleurs un orage de grêle a passé sur la partie de la réserve où les sauvages avaient les champs de grain qui donnaient les plus belles espérances. Il n'y a eu que très peu de paille. Le trop grand nombre d'animaux dans les pâturages et le manque de pluie ont été cause qu'il a été impossible de se procurer une quantité suffisante de foin pour nourrir le bétail durant l'hiver dans les limites de la réserve. Pour ces raisons, il a été nécessaire d'acheter du fourrage et de nourrir environ 600 des chevaux et bêtes à cornes des sauvages en dehors des limites de la réserve.

Au cours de la première semaine de décembre, il est tombé assez de neige pour faire de bons chemins d'hiver durant plus de trois mois sur la majeure partie de toutes les réserves de la division d'inspection, à l'exception de la réserve des Assiniboines, sur la rivière de l'Arc et près de Morley. Dans ces conditions, il a été nécessaire de se procurer du fourrage pour le bétail durant cette longue période. Bien que cela ait eu pour effet de diminuer l'approvisionnement de fourrage, j'ai l'espoir que les pertes de bétail causées par le manque de nourriture seront légères dans toutes les réserves.

Je suis convaincu que les amendements faits en 1914 aux articles 115 et 149 de la Loi des Sauvages seront avantageux pour les sauvages. Avant l'adoption de ces amendements, on abattait fréquemment des animaux trop jeunes et des animaux femelles, dans quelques-unes des réserves, et il arrivait souvent que des sauvages étaient embauchés pour faire partie de ce que l'on nomme les *Wild West Shows.* L'abatage des animaux par les sauvages est maintenant punissable si cela se fait sans le consentement de l'agent, et le fait de figurer dans une exposition en costume indigène est maintenant une offense de la part des sauvages. Le sauvage qui participe à un spectacle et l'individu qui l'induit à y participer sont l'un et l'autre en contravention à la loi telle qu'amendée. J'ai de nouveau l'espoir que le nombre des animaux va augmenter sur les réserves où ce nombre diminuait d'année en année, et que le relèvement moral et matériel des sauvages résultera de ces amendements.

Je regrette d'être obligé d'admettre que l'usage des boissons enivrantes n'a pas diminué parmi les sauvages durant l'exercice financier. Un autre fait regrettable c'est que l'on accorde trop de sympathie à quelques-uns de ceux qui ont fourni de l'alcool aux sauvages, et pas assez à l'officier qui a contribué à faire poursuivre celui qui a livré la boisson.

RAPPORT DE HENRY A. CONROY, INSPECTEUR POUR LE TRAITE N° 8.

Parti d'Ottawa le 29 avril, je suis arrivé à Edmonton le 4 mai. J'y ai été rejoint plus tard par M. H. J. Bury.

Après quelques retards dus à la nécessité d'attendre le départ des transports de la compagnie de la Baie-d'Hudson, nous sommes partis pour Athabaska-Landing où nous sommes arrivés le 16 mai.

Là, nous nous sommes procurés les vivres et l'équipement nécessaires, et nous nous sommes embarqués à bord du chalan de transport le 23 mai. Ce chalan, n° 41 du transport de la compagnie de la Baie-d'Hudson, faisait partie d'une flotille de 27, tous sous la direction du capitaine Haight.

Nous avons descendu la rivière jusqu'à l'île du Grand-Rapide, l'eau étant raisonnablement base jusque-là; mais après notre arrivée à cet endroit, la rivière Athabaska s'est trouvée grossie à une hauteur sans précédent, par les fortes pluies et l'inondation de juin dans les montagnes.

Entre le Grand-Rapide et McMurray, l'eau était devenue très haute sur les rapides et nous avons eu beaucoup de difficultés à les franchir sans chavirer. Sauf quelques paquets d'eau embarqués par les vagues qui se brisaient sur la chalan, le voyage a été sans incidents jusqu'à notre arrivée au Rapide-Rocheux le 11 juin.

Ici nous avons eu le malheur d'être submergés par un volume d'eau tel qu'en passant sur la proue, il a virtuellement cassé le chalan, l'arrière retombant dans le rapide et le bagage flottant au milieu de la rivière. C'est avec beaucoup de difficultés que l'équipage et les passagers, huit en tout, ont pu atteindre le rivage dans un canot, avant que l'épave du chalan plongeât par-dessus la Grande-Cascade, chavira et déposa tout son contenu dans la rivière. Tout notre équipement a été perdu, sauf les fonds du traité qui avaient été pris dans le canot en quittant le chalan.

Par suite de la perte des bordereaux de paie et autres documents officiels, on a éprouvé beaucoup de difficultés à faire les paiements des annuités.

A notre arrivée à McMurray, nous nous sommes ravitaillés et nous avons expédié à Ottawa le rapport de notre accident.

A cet endroit, les paiements ont été faits à 131 sauvages des bandes Cree-Chipewans.

Les sauvages d'ici désirent être établis sur des réserves et, tel qu'indiqué dans mon rapport de l'année dernière, il serait opportun de les y établir le plus tôt possible. A la dernière saison, ils n'avaient pu en arriver à une décision quant à la situation exacte de l'endroit qu'ils désiraient occuper, mais cette année la bande Cree avait choisi une pièce de terrain dans le voisinage du lac du Saule. Il y avait division entre les Chipewayans, 30 d'entre eux désirant se fixer au ruisseau Janvier, sur la rivière Pembina, et le reste au lac de l'Orignal.

Je recommanderais fortement de faire l'arpentage de ces terrains aussi tôt que possible, car des squatters blancs sont récemment venus en grand nombre dans la region, et plus l'on retardera, plus on aura de difficultés à mettre à part des réserves sans qu'il y ait beaucoup de froissements et de tracas.

Lors du paiement en vertu du traité, les sauvages ont demandé avec instances des secours sous forme d'une allocation d'instruments aratoires tels que bêches, houes, faulx, etc., et vu les efforts qu'ils font actuellement pour cultiver le sol, et la richesse comparative du terrain, je recommanderais que l'on envoyât l'année prochaine à la bande chipewanne les outils suivants: 2 douzaines de bêches, 2 douzaines de houes et une douzaine chacune de pioches, de fourches à foin, de faulx et de râteaux à foin, et à la bande cree, la moitié des quantités précitées.

Partis de McMurray le 17 juin à bord du vapeur Grahame, nous sommes arrivés au Fort-Chipewyan le 21 juin.

Ici des paiements ont été faits à 230 sauvages de la bande cree. Trois cent quarante-trois sauvages de la bande chipewane ont reçu leurs paiements.

Partis de Chipewyan le 24 juin, à bord du vapeur *Keewatin,* nous sommes arrivés à Fond-du-Lac le 26 juin, et nous y avons payé le traité à 367 membres de la bande Maurice.

Il y a eu à ce poste d'assez nombreux cas de misère au cours de l'année dernière. Cependant, ces cas ont été en majeure partie limités aux vieillards et aux infirmes de la tribu.

Le chef, parlant au nom de toute la tribu, a demandé de l'aide sous forme d'outils de menuiserie. Un grand nombre de leurs maisons ont grand besoin de réparations. Plusieurs des membres de la bande étant de bons charpentiers, je recommanderais qu'on leur envoyât l'année prochaine un coffre d'outils.

Retournés à Chipewyan le 1er juillet, nous sommes repartis le même jour pour Smith-Landing à bord du vapeur *Primrose.* Nous y sommes arrivés le 2 juillet.

Le traité a été payé à 247 sauvages de la tribu des Chipewyans.

La scierie a été inspectée et le rapport de cette inspection a été soumis le 22 septembre sous un autre pli.

Arrivés au fort Smith le 6 juillet, nous avons fait une enquête sur les opérations agricoles faites par le département. Un rapport à ce sujet a été expédié le 22 septembre. L'agent Bell et l'instructeur d'agriculture Salmon méritent beaucoup d'éloges pour l'habile et intelligente manière dont ils se sont acquittés de leurs devoirs relatifs à l'agence. Depuis l'année dernière le nombre des bâtiments de l'agence a été augmenté d'une maison pour l'interprète officiel.

Partis de Fort-Smith le 6 juillet à bord du vapeur *Mackenzie River,* nous sommes arrivés à Résolution le 8 juillet à 1.30 a.m. M. Bury et le brigadier D. La Nauze sont débarqués là pour payer le traité à cet endroit et à la rivière au Foin. Le vapeur est parti à 3 h. a.m. pour le nord.

Le traité a été payé à 140 sauvages de la bande Chipewyane, 195 sauvages de la bande du Couteau-Jaune ont reçu leur paiement ainsi que 188 sauvages de la tribu de la Côte-de-Chien.

Le chef Vital Lameule de la bande Chipewyane désirait avoir pour sa bande une augmentation de l'allocation de ficelle, vu que le nombre des gens de sa tribu a été considérablement augmenté par l'arrivée de traînards venus du voisinage de la rivière au Bison.

Je recommanderais que l'allocation fut augmentée de 20 livres, et que l'on augmentât aussi de 200 livres l'allocation de balles et de plomb de chasse.

Parti de Résolution le 11 juillet, M. Bury est arrivé à la rivière au Foin le 13 juillet, voyageant à bord d'un bateau à voile prêté par l'inspecteur Field de la Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest.

Le traité a été payé à 101 sauvages de la bande de l'Esclave.

Le chef Lever-du-Soleil a demandé qu'on lui envoie l'année prochaine une plus forte provision de ficelle, vu que sa bande subsiste en grande partie grâce au poisson pris dans le Grand Lac de l'Esclave, et que l'allocation actuelle est insuffisante pour en fournir à tous ceux qui en ont besoin. Je recommanderais que l'allocation soit augmentée de 20 livres, et que cette augmentation entre en vigueur l'année prochaine.

Après avoir payé le traité à la rivière au Foin, et en attendant le retour du vapeur, du nord, M. Bury, accompagné du brigadier La Nauze, de la Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest, a remonté la rivière au Foin sur un parcours de près de 100 milles, afin d'explorer la région dans l'intérêt du ministère de l'Intérieur.

A Providence, sur le fleuve MacKenzie, j'ai été très frappé de l'apparence des jardins car, en dépit de la sécheresse du printemps, les racines, grains et légumes croissaient merveilleusement.

A Simpson, où le docteur Von der Osten est débarqué pour entrer en fonctions comme instructeur d'agriculture dans cette agence, j'ai constaté que les perspectives de progrès paraissaient excellentes sous la direction de l'agent Harris.

On avait assaini et mis en culture encore deux acres de terre qui produisaient une splendide récolte d'avoine. Outre cela, les récoltes de blé, orge et racines, bien qu'elles ne fussent pas aussi avancées qu'on aurait pu l'espérer, vu la sécheresse du printemps et le retard apporté aux semailles, avaient une très belle apparence.

A la scierie, la qualité du bois débité est très bonne, et l'on en a fourni de temps à autres à la Royale Gendarmerie à Cheval et aux missions. La scierie est en bon état de fonctionnement et est d'un grand avantage pour la région.

A Wrigley, j'ai constaté qu'il n'y avait pas eu de maladie, mais un peu de misère, principalement parmi les vieillards.

A Norman, cependant, j'ai constaté qu'il y avait eu beaucoup de maladie depuis l'année dernière et que plusieurs décès en étaient résultés. Ces maladies étaient en majeure partie dues à l'influenza et à la pneumonie.

A Good-Hope, la mortalité avait été encore plus prononcée que l'année dernière, bien qu'il n'y eut rien eu qui ressemblât à une épidémie. Les prises de fourrures avaient été assez bonnes.

En arrivant à la rivière Rouge Arctique, j'ai constaté qu'il y avait eu une épidémie de fièvre typhoïde. Le docteur Wilson m'a informé qu'il avait lui-même traité trois cas, dont deux avaient été mortels. La cause de cette épidémie est attribuables au fait que les campements des sauvages étaient devenus insalubres, les sauvages ayant pour habitude de n'enterrer leurs morts qu'à quelques pouces de la suface. Dans nombre de cas, les chiens avaient déterré les cadavres et l'air en avait été pollué.

J'ai constaté des conditions identiques au Fort-McPherson, où des décès avaient été le résultat des mêmes causes.

J'ai eu une entrevue avec le prêtre-misionnaire local et j'ai insisté sur la nécessité d'enterrer tous les cadavres à au moins cinq pieds de profondeur.

J'ai donné aux membres de la Royale Gendarmerie à cheval au fort McPherson, instruction de surveiller avec soin les inhumations. J'ai aussi fait des arrangements avec la compagnie de la Baie-d'Hudson à Good-Hope, pour l'envoi de trente sacs de chaux à ces postes. Cette chaux devra être répandue sur l'emplacement des camps des sauvages et servira à blanchir à la chaux leurs cahutes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. J'ai ausi parlé de cela à plusieurs des sauvages et j'espère qu'à l'avenir il n'y aura plus d'épidémie.

A tous les postes du nord, les sauvages se sont adressés à moi pour me demander de devenir parties au traité, et je suggérerais que des mesures fussent prises pour les admettre le plus tôt possible. Ils disent qu'ils veulent être traité comme les autres sauvages.

Durant tout le voyage l'équipe du traité a été accompagnée par le brigadier C. D. LeNauze de la patrouille de McMurray, et sa longue expérience des conditions qui existent dans le nord ainsi que sa bonne volonté et ses aptitudes pour le travail ont rendu inestimables ses services relativement au paiement du traité.

Le voyage de retour du Nord a été sans incident, sauf plusieurs retards sur la rivière Athabaska et nous sommes arrivée à Athabaska Landing le 29 août. Nous en sommes repartis immédiatement pour Ottawa.

RAPPORT DE DONALD F. ROBERTSON SUR LES ARPENTAGES.

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les arpentages complétés par moi durant la saison de 1914.

Conformément aux instructions reçues, j'ai quitté Ottawa le 1er juin 1914 et je me suis rendu au Bloc de la Rivière La-Paix, arrivant au lac Moberly le 9 juillet. Conformément aux conditions du traité n° 8, j'ai arpenté un bloc de la réserve pour la bande d'Hudson-Hope des sauvages Castor, à l'extrémité est du lac Moberly, délimitant une étendue de 5,025 acres à cet endroit.

A l'extrémité est du lac Moberly, une superficie de 7,656 acres a été choisie et arpentée pour les sauvages Sauteux et un certain nombre de sauvages Castors de la bande de Saint-Jean qui désiraient avoir là leurs terrains.

Ces deux réserves sont propres au pâturage et le bétail a été hiverné là avec succès. Une partie de chacune des réserves est bien adaptée au jardinage et à la culture mixte. Le lac Moberly est suffisamment pourvu de poisson blanc et de truite pour suppléer aux besoins des sauvages. Le gibier est abondant dans cette localité. Il y a dans chaque réserve un approvisionnement abondant de bois de construction. Le foin est abondant sur les deux réserves.

Ces sauvages vivent de chasse et de pêche. A l'extrémité est du lac plusieurs d'entre eux ont de petits jardins.

Ces réserves une fois terminées, je me suis rendu à la rivière Halfway, à la limite ouest du bloc de la rivière de la Paix, où le sous-agent Laird s'était entendu avec les sauvages d'Hudson Hope pour délimiter le reste de leur réserve.

M. Laird m'a recontré à la rivière Halfway et m'a accompagné au fort Saint-Jean, afin qu'il n'y eut pas d'erreur à propos des terres à cet endroit, les sauvages s'étant dispersés avant mon arrivée à l'un et à l'autre de ces endroits.

A Halfway-River, une réserve de 9,893 acres a été délimitée, étant le reste du terrain auquel les sauvages de la bande d'Hudson-Hope avaient droit.

Cette réserve convient surtout au pâturage. La chasse est bonne dans les montagnes avoisinantes, et durant certaines saisons la truite abonde dans la rivière Halfway. Ces sauvages vivent de chasse et de pêche.

Je me suis ensuite rendu au fort Saint-Jean et dans le township 85, rang 18, à l'ouest du 6ième, et dans le township 85, rang 19, à l'ouest du 6ième, et j'ai arpenté une réserve de 28 milles carrés pour la bande Saint-Jean des sauvages Castors.

Cette réserve est excellement adoptée au pâturage et le sol y est propre à la culture mixte.

Une réserve de 4,032 acres a été ensuite choisie dans le township 73, rang 12, à l'ouest du 6ième, et dans le township 73, rang 11, à l'ouest du 6ième, pour ceux des sauvages Castors de la bande de Dunvegan qui ont demeuré dans la région située à l'ouest de la Grande-Prairie. Ceci complète l'étendue à laquelle la bande de Dunvegan a droit.

Le terrain choisi est très propre au pâturage et à la culture mixte.

Ceci ayant complété mes travaux dans la région de la rivière La-Paix, je suis retourné à Edmonton et je me suis rendu au lac Ministikwan et j'y ai ajusté les limite de la réserve des sauvages n° 161.

J'ai alors congédié mon équipe, et je suis arrivé à Ottawa le 17 octobre.

RAPPORT DE R. E. LORING, AGENT DES SAUVAGES POUR L'AGENCE BABINE ET SKEENA SUPERIEURE, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Bandes.—Les bandes de sauvages comprises dans cette agence sont les suivantes: Kitselas, (Tsimpian), Kitwanga, Kitwankool, Andimaul, Kitsegukla, Getanmax, (Hazelton), Glen Vewell, Kiispiax, Kisgegas, Kuldoe, Rocher Déboulé, Moricetown, Fort-Babine et Vieux Fort-Babine.

Occupations.—La principale occupation est la pêche; depuis quelques années l'on a recours à la chasse au tir et au piège. Bon nombre travaillent aux maufactures de conserves sur la côte. Quelques-uns s'occupent au partage et au transport des marchandises. D'autres travaillent dans les scieries, font beaucoup de jardinage et augmentent constamment leurs défrichements.

Bétail.—Toutes les bandes à l'exception de deux entretiennent un nombre plus ou moins grand d'animaux. Tout le bétail ayant été mieux soigné, les animaux ont été bien hiverné.

Instruments aratoires.—Sauf quelques charrues, faucheuses, herses, râteaux à cheval et wagons, l'on ne se sert généralement que des outils ordinaires du jardinage. Les sauvages ont bien soin de leurs instruments aratoires.

Bâtiments.—Sur quelques-unes des réserves on a remarqué une amélioration considérable dans le mode de construction des maisons et des granges depuis un certain nombre d'années. Ces maisons sont spacieuses, bien éclairées et invariablement construites sur un bon sol sec.

Santé et hygiène.—La santé générale de presque toutes les bandes a continué d'être très bonne.

Sur toutes les réserves les précautions sanitaires sont bien observées. Grâce à la vaccination une partie considérable de la population devrait être immunisée contre la maladie.

Tempérance et moralité.—La plupart des bandes de cette agence sont tempérantes et de bonne mœurs.

Caractéristiques et progrès.—En somme, les membres de toutes les bandes de cette agence sont intelligents et, en général, ils font des progrès constants.

RAPPORT D'IVER FOUGNER, CHEF DE L'AGENCE DES SAUVAGES DE BELLA COOLA, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Bandes.—Cette agence comprend les bandes suivantes: Rivers Inlet, Bella-Coola et Taillie, Kimsquit, Bella-Bella, Chapeau-Chinois, Kitlope, Kitimat, Hartley Bay, Kitkatla et Ulkatcho.

A l'exception d'Ulkatcho, dont le village est situé à 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, tous ces endroits sont adjacents aux eaux de marée.

Santé et hygiène.—La santé des indigènes a été bonne. Il n'y a pas eu d'épidémies. Quant aux autres maladies auxquelles les sauvages sont particulièrement sujets, savoir: la tuberculose et les maladies vénériennes, les conditions ont été normales.

Les conditions climatériques ont été favorables.

Les conditions sanitaires pourraient être améliorées, et il semble y avoir amélioration graduelle. L'agence a un hôpital pour les sauvages, deux médecins et deux infirmières de campagne.

Occupations.—A l'exception des gens d'Ulkatcho, tous les sauvages de l'agence sont employés de la même manière. Les principales occupations sont: la pêche, la chasse au tir et au piège, la coupe des billes, la menuiserie et le travail comme journaliers. Sur certaines réserves, particulièrement à Bella-Coola, on tente de faire un peu de culture.

Machines et instruments aratoires.—En dehors de Bella Coola et d'Ulkatcho, il n'y a guère de machines de ferme. Celles que l'on a sont bien entretenues.

Bateaux et engins de pêche.—Depuis quelques années, les bateaux ont été de beaucoup améliorés. Les canots et bateaux à rames ont été mis de côté et remplacés par des bateaux à moteur. Une bande, celle de Bella-Bella a plus de trente bateaux de ce genre.

Les sauavages ont des engins de pêche pour la consommation domestique. Lorsqu'ils font la pêche pour des fins commerciales, leurs engins de pêche leur sont en général fournis par leurs patrons de race blanche.

Bâtiments.—Presque tous demeurent dans des maisons en charpente construites sur le modèle des maisons habitées par les blancs. On remarque d'année en année une amélioration en ce qui concerne les bâtiments. Les gens d'Ulkatcho habitent des cabanes en bois rond.

Caractéristiques et progrès.—Comparés aux blancs, aux Chinois et aux Japonais, les sauvages sont indolents. Comparés aux indigènes des autres parties du monde, ils sont industrieux. Ils travaillent durant certaines saisons avec des intervalles de repos.

Très peu font des économies d'argent, mais la plupart d'entre eux acquièrent d'année en année des biens personnels.

Tempérance et moralité.—Règle générale, les sauvages aiment la boisson. Cependant on ne voit pas souvent un sauvage en état d'ivresse. Sous ce rapport, l'année dernière a été une amélioration sur les années précédentes.

Les relations sexuelles entre les indigènes sont quelque peu relâchées; à part cela leurs mœurs sont bonnes. Ils sont paisibles et respectent la loi.

RAPPORT DE W. R. ROBERTSON, CHEF DE L'AGENCE DES SAUVAGES DE COWICHAN, COLOMBIE-ANGLAISE.

Bandes.—Les principales bandes de cette agence sont celles de Sooke, Cheerno (Beecher Bay), Songhees, District de Saanich, District de Cowichan, Hellelt, Siccameen et Kulleets, Lyackson, Penelakut, Nanaïmo, Snonowas (Nanoose), Qualicum, Comox, Galiano, île Mayne et lac Cowichan.

Santé et hygiène.—La santé de la plupart des sauvages de cette agence a été bonne. Durant l'hiver, il y a eu une épidémie de coqueluche parmi les enfants à Nanaimo et de Cowichan, et cette maladie a causé plusieurs décès. Les conditions sanitaires, dans presque tous les villages, ont été très bonnes. Les villages sont presque tous situés sur l'eau salée, le long de quelque rivière, et presque sans exception dans le voisinage immédiat de bonnes sources.

Occupations.—Les sauvages de cette agence s'occupent de pêche, de culture, de chasse, de cueillette du houblon, de construction de canots et de bateaux, de travail aux fabriques de conserves, d'arrimage et de travail comme journaliers. En fait de travail le sauvage aime toujours ce qui peut lui rapporter un profit immédiat. Il est difficile de leur faire comprendre l'avantage qu'ils retireraient de la culture de leurs terres. Cela ne leur procure pas un rendement assez prompt pour satisfaire leur ambition. Mais depuis que les temps sont plus durs et qu'il leur est devenu difficile d'avoir du travail à d'aussi bons salaires, ils semblent comprendre mieux la véritable valeur de leurs propres terrains.

Instruments aratoires.—Sur les réserves où l'on fait de la culture, les sauvages sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Bâtiments.—Les bâtiments sur la plupart des réserves sont d'une très bonne classe, étant en bois et en charpente. Sur quelque-unes des réserves on se sert encore des anciens chantiers d'élevage.

Caractéristiqus et progrès.—Les sauvages continuent à progresser lentement mais sûrement. Ils font plus de culture et s'efforcent d'améliorer leurs fermes et de profiter des nombreux avantages qui leur sont offerts.

Tempérance et moralité.—La plupart de ces sauvages sont, en somme, tempérants et de bonnes mœurs; mais il y en a quelques-uns qui se procurent de la boisson chaque fois qu'ils en ont l'occasion.

RAPPORT DE JOHN F. SMITH, CHEF DE L'AGENCE DES SAUVAGES DE KAMLOOPS, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette agence appartiennent à la nation Salish. On les nomme les sauvages Chinook. Il y en a trois tribus comprenant les bandes suivantes qui forment partie de cette agence: Lac Adams, Neskainlith, ou Halaut, Kamloops, Petit lac Shuswap, Thompson Nord ou Chuckuqualk, Crique de l'Homme Mort, et la tribu Bonaparte, de la tribu Shuswap; Ashcroft, Oregon Jack. Cook's Ferry, Nicomin, Nicola Inférieur et Eau-Claire, de la tribu Thompson; Nicola Supérieur, de la tribu d'Okanagan.

Occupations.—Les principales occupations des sauvages de cette agence sont la culture, l'élevage du bétail, la chasse au tir et au piège, le camionnage, le transport des marchandises et le travail comme journaliers.

Bétail.—Chacune des bandes de sauvages dans cette agence a des chevaux et du bétail; quelques-uns ont de grands troupeaux de chevaux et de bêtes à cornes, particulièrement la bande du Nicola Supérieur au lac Douglas, où quelques membres de la bande, et notamment le chef, ont de grands troupeaux de chevaux et de bêtes à cornes. Parmi sa bande choisie de chevaux se trouvent quelques-uns des plus beaux pur-sang de la province. Le colonel McRae, l'officier de remonte qui a récemment visité cette région pour y acheter des remontes destinées à l'armée, a déclaré publi-

quement que le plus beau spécimen de cheval acheté à l'intérieur se trouvait parmi ceux qui ont été achetés du chef de la bande du lac Douglas, qui l'avait élevé lui-même.

Instruments aratoires.—Presque toutes les bandes sont bien pourvues des instruments aratoires qui leur sont nécessaires, et quelques-unes d'entre elles, surtout la bande du lac Douglas, Nicola Supérieur, sont pourvues des instruments aratoires les plus récemment améliorés.

Tempérance et moralité.—Les membres de la plupart des bandes de cette agence peuvent être considérés comme passabllement tempérants. Dans la plupart des cas leur moralité est bonne.

Bâtiments.—Une forte proportion des maisons de cette agence est composée de maisons en billes, bien qu'il y ait un certain nombre de maisons en charpente, notamment à Cook's-Ferry, Nicola-Mameet-Nol ou Shulus, ces villages étant composés surtout de jolies maisons en charpente, dont quelques-unes sont bien peinturées.

Santé et hygiène.—La grande majorité des sauvages de cette agence ont joui d'une bonne santé durant l'année dernière. Il y a eu une épidémie de fièvre typhoïde parmi la bande de Cook's-Ferry au cours de l'été dernier. Il en est résulté un décès. Tous les autres cas ont été traités avec succès à l'hôpital de Kamloops, et toutes les précautions ont été prises, non seulement afin de prévenir sa propagation, mais pour faire disparaître la maladie. Tous les sauvages de la bande ont été vaccinés, et toutes les maisons ont été fumigées, nettoyées et mises en état de salubrité.

Dass la plupart des villages, les conditions hygiéniques peuvent être considérées comme bonnes. Il y en a quelques-uns cependant où ces conditions ne sont que passables.

Observations générales.—Pris dans leur ensemble, les sauvages de cette agence respectent les lois et sont industrieux. Tous, sauf quelques rares exceptions, font des progrès suffisants dans la culture de leurs terres, appréciant généralement l'importance de compter sur leurs propres efforts pour la conduite de leurs fermes. Quelques-uns d'entre eux réussissent très bien. Ils s'intéressent davantage d'année en année à la qualité et à la quantité de la production de chaque individu, et l'on fait tous les efforts possibles pour encourager et stimuler l'intérêt que les sauvages ont pris depuis quelques années, dass cette agence, à l'amélioration des fermes sur leurs réserves, en entretenant entre eux une émulation amicale, tant pour la quantité que pour la qualité de leur production. La plupart d'entre eux sont toujours proprement vêtus. Comme presque tous sont propriétaires de quelques chevaux et de quelques têtes de bétail, quelques-uns d'entre eux ont de belles voitures et de beaux harnais. Les jeunes gens s'intéressent beaucoup aux sports athlétiques, et figurent ordinairement dans les concours sportifs et athlétiques des expositions agricoles.

RAPPORT DE R. L. T. GALBRAITH, CHEF DE L'AGENCE DE KOOTENAY, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Bandes.—Les bandes suivantes sont comprises dans cette agence: Sainte-Marie, n° 1; Tobacco-Plains, n° 2; Colombie-Inférieure, n° 3; Kootenay-Inférieur, n° 4; Shuswap ou Kinbasket, n° 5; et Lac-La-Flèche, n° 6.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été bonne durant l'année. Sur toutes les réserves, les précautions sanitaires ont été observées. Il n'y a pas eu d'épidémies parmi les sauvages, et il y a eu très peu de maladie.

Occupations.—Les principales occupations des sauvages de cette agence sont la culture, l'élevage du bétail, le transport des marchandises, la chasse, la pêche et la chasse au piège. Quelques-uns sont employés comme garçons de ferme et comme jardiniers. A Creston, les sauvages sont recherchés par les fructiculteurs pour la cueillette et l'emballage des fruits.

Machines et instruments aratoires.—La plupart des sauvages sont bien pourvus d'instruments aratoires dont ils ont bien soin et qu'ils mettent à l'abri lorsqu'ils ne s'en servent pas.

Bâtiments.—La plupart des bâtiments sont en billes. Cependant, on les remplace graduellement par des constructions en charpente. Celles qui ont été récemment construites sont bien éclairées et bien aérées.

Caractéristiques et progrès.—Les sauvages, dans toute cette agence, sont industrieux et font des progrès constants. Ils cultivent d'une façon intelligente, et ils entretiennent leurs propriétés en assez bon état de culture. L'année dernière, un certain nombre ont fait des améliorations en défrichant la terre, en construisant de bonnes clôtures neuves et en entretenant convenablement les vieilles clôtures. Ils ont bien soin de leur bétail et amélorent notablement leurs troupeaux en se servant de taureaux et d'étalons de bonne qualité.

Tempérance et moralité.—Règle générale, les sauvages de cette agence sont tempérants et opposés à l'usage des boissons enivrantes. Quelques-uns des jeunes gens se sont montrés enclins à boire, mais des mesures ont été promptement prises, et il est à espérer que les punitions infligées aux contrevenants auront un effet salutaire.

Les Kootenays ont la réputation d'être une race très morale et ils maintiennent leur réputation.

Observations générales.—L'hiver de 1914-1915 a été l'un des plus doux que l'on ait eus, et dans toute l'agence, les chevaux et le bétail ont hiverné en bon état. Il y a eu très peu de pertes. L'industrie des fourrures a souffert par suite de la guerre en Europe qui a réduit la demande et fait baisser les prix. L'industrie est stagnante dans la région, et le manque d'occasions offertes aux sauvages pour gagner des salaires a sérieusement affecté leur condition. On espère cependant que, grâce à de bonnes récoltes dans le Nord-Ouest, il y aura reprise des affaires et amélioration des conditions.

RAPPORT DE W. M. HALLIDAY, CHEF DE L'AGENCE DES SAUVAGES DE KWAWKEWLT, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette agence appartiennent à la nation des Kwawkewlt et Lackwiltack ou Yucartaw, mais la langue est virtuellement la même.

Bandes.—Les bandes suivantes sont comprises dans cette agence: Kwashela, Nakwato, Nuwitti, Kwawkewlt, Koskemo, Kwawsino, Klaskino, Nimkish, Tsawataineuk ou Anse-Kingcome, Tanakteuk ou Anse-Knight, Mamalillikulla, Klawatsis, Matilpi, Wawlitsum ou Rivière-au-Saumon, Wewaikum ou Rivière-Campbell, Wewaikai ou Cap-Mudge et Kwiahkah.

Santé et hygiène.—Durant l'année dernière il n'y a pas eu d'épidémie. Le nombre des décès a été proportionné aux naissances. La tuberculose, sous un forme ou l'autre, est la principale cause des décès.

On recommande aux sauvages de tenir leurs habitations en bon état de propreté, et principalement de jeter à la mer leurs déchets de poisson au lieu de les jeter à terre autour de leurs maisons. Il y a partout de l'eau en abondance et il n'y a là aucune cause de contamination.

Occupations.—La pêche est la principale occupation des sauvages de cette agence. Presque tous vont à l'une des fabriques de conserves durant la saison de la pêche au saumon et préparent aussi de grandes quantités de poisson pour leur propre nourriture. Jadis un certain nombre d'entre eux étaient occupés à la coupe des billes, mais la stagnation des affaires l'année dernière a diminué de beaucoup leurs gains provenant de cette source.

Bâtiments.—Presque tous les bâtiments dans cette agence sont très médiocres. Les maisons sont grandes et spacieuses, mais sombres et médiocrement aérées. Le foyer étant au centre et sur le sol, la fumée s'échappe par toutes les fentes ou crevasses.

Quelques-uns des sauvages sont maintenant à construire des maisons modernes, mais elles sont mal construites, bien que quelques-unes aient une assez belle apparence au dehors.

Caractéristiques et progrès.—Comme défauts les sauvages sont enclins à l'indolence. Ils vont d'un extrême à l'autre, mais ne persistent pas longtemps à faire le même genre de travail. Ceux qui emploient des sauvages se plaignent de ne pouvoir jamais compter sur eux pour se rendre au travail. Ils travaillent bien lorsqu'ils sont à l'œuvre, mais ils n'aiment pas à y rester de jour en jour.

En somme, ils respectent les lois. Ils ne sont pas querelleurs, et une bataille entre eux est presque chose d'inouï. En général ils se bornent à se chamailler verbalement. Il y a très peu de progrès et, au point de vue pécuniaire, il y a peu d'amélioration.

Tempérance et moralité.—Dans un grand nombre de villages, il y a eu une amélioration notable en ce qui concerne l'usage des boissons, et cela est dû au fait qu'il est plus difficile de s'en procurer. Deux maisons de gros ont été condamnées pour avoir expédié de la boisson aux sauveges sur réception d'une commande par la poste. Durant la saison de la mise en conserves, ou plus exactement, à la clôture de cette saison, ils se procurent des quantités considérables de boisson, et un grand nombre d'entre eux en sont très friands; mais à tout prendre, ils ne sont pas pires qu'un grand nombre de blancs.

Ils ont l'habitude d'échanger leurs femmes et leur sens de la morale diffère considérablement du nôtre. Il y a beaucoup de prostitution. Cependant, les jeunes gens commencent à comprendre la nécessité de la pureté et de la vertu, et l'on remarque une lente amélioration sous ce rapport.

RAPPORT DE H. GRAHAM, CHEF DE L'AGENCE DE LYTTON, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

TRIBU OU NATION SALISH.

Bandes.—Les bandes suivantes appartiennent à cette tribu: Cheam, Squawtits, Ohamil, Popcum, Union-Bar, Shawahlook, Hope et Yale, Ile Maria.

Réserves.—Elles sont toutes disséminées le long des deux rives de la rivière Fraser, sous un climat humide où l'irrigation n'est pas nécessaire.

Santé et hygiène.—En somme, la santé de ces sauvages a été assez bonne, sauf durant une courte période de l'automne dernier, alors qu'ils étaient tous employés dans les champs de houblon. Les pluies ont été alors si abondantes qu'un grand nombre sont tombés malades, mais ils ont promptement recouvré la santé à leur retour des champs de houblon et des fabriques de conserves.

Les conditions sanitaires s'améliorent graduellement, mais il faut du temps pour apprendre aux sauvages à être propres et à entretenir leurs maisons en bon état de salubrité.

Au point de vue de l'hygiène et de la salubrité, les sauvages aiment trop à vivre et à dormir dans une même chambre, souvent en très grand nombre; mais nous réussissons graduellement à leur faire construire des chambres à coucher séparées des autres pièces.

Occupations.—L'occupation générale est la culture mixte sur une petite échelle. En général, ils sont plutôt pêcheurs, mais récemment, ils ont fait moins de pêche, sauf pour leur propre consommation. Ils font en outre beaucoup de chasse au piège, mais cela a été surfait de sorte que cela ne donne que très peu de profits.

Bâtiments.—Je regrette de dire que les bâtiments ne sont pas bons, sauf ceux des bandes Squawtits et Hope; les autres vieillissent et en conséquence il est plus difficile de les entretenir en état de réparations.

Bétail.—Ces sauvages n'ont pas beaucoup de bétail, mais le nombre de leurs animaux augmente graduellement en proportion de la nourriture qu'ils peuvent leur donner.

Instruments aratoires.—Ils n'ont pas un grand nombre d'outils, mais ils s'en procurent graduellement à mesure qu'ils améliorent leurs terres.

Tempérance et moralité.—En somme, ils sont assez tempérants et leurs mœurs sont bonnes.

Il y en aura toujours quelques-uns qui se procureront de la boisson tant qu'il y aura un fournisseur; mais les chefs et les gardiens s'intéressent beaucoup plus qu'autrefois au bien-être de leurs bandes, et en conséquence ils ont plus d'influence auprès des autres.

Les sauvages boivent beaucoup plus d'alcool lorsqu'ils sont à la pêche ou à la cueillette du houblon que durant tout le reste de l'année.

Caractéristiques et progrès.—Prises dans leur ensemble, ces bandes peuvent être considérées comme industrieuses et soumises aux lois. Elles comprennent de mieux en mieux l'importance d'une bonne culture de leurs terres. Les membres de ces bandes sont très désavantageusement placés pour faire des progrès rapides en fait d'agriculture, vu l'épaisseur des bois et le coût élevé du défrichement, de la mise en culture, leurs moyens sont limités et il arrive fréquemment qu'ils ont de nombreuses familles à faire vivre.

TRIBUS DE THOMPSON, LILLOŒT ET SHUSWAP.

Bandes.—Ces tribus comprennent les bandes suivantes: Spuzzum, Boston-Bar, Boothroyd, Kanaha-Bar, Siska, Skuppah, Lytton, Lac Anderson, Lac Seton, creek Cayoose n° 1, creek Cayoose n° 2, Lillooœt, Rivière du Pont, Fontaine, Pavillon, High-Bar et Clinton.

Occupations.—Les sauvages de ces bandes s'occupent généralement de culture mixte. Les sauvages de Lytton récoltent beaucoup de fèves et de fruits, et les sauvages de Lilloœt se livrent davantage à l'élevage des animaux.

Un grand nombre de sauvages ont eu l'habitude de travailler comme journaliers, vu la rareté des terres arables disponibles; mais depuis que la région se colonise, le travail se fait rare et les sauvages sont forcés de retourner à la culture. Quelques-un d'entre eux ont beaucoup de difficultés à y gagner leur vie.

Santé et hygiène.—En somme, la santé des sauvages a été assez bonne durant l'année dernière. Naturellement, il y a eu le nombre de décès ordinaires, mais il n'y a pas eu d'épidémies.

Les conditions sanitaires sont à peu près les mêmes; bien que nous fassions tous nos efforts pour que les sauvages entretiennent leurs maisons dans un état de propreté et de salubrité.

Bâtiments.—Les bâtiments s'améliorent d'année en année; de temps à autre on voit démolir une vieille maison en billes, laquelle est remplacée par une maison plus moderne, en charpente, avec chambres séparées, ce qui fait disparaître l'ancienne coutume de vivre et de dormir tous dans la même chambre.

Bétail.—Je suis heureux de dire qu'il y a une grande amélioration sous ce rapport. Les sauvages commencent à comprendre que l'ancien Cayoose ne donne guère de profits. Ils s'efforcent d'améliorer leurs races d'animaux, ce qui leur donne de meilleurs résultats.

Instruments aratoires.—Je suis heureux de faire rapport que les sauvages s'en procurent de plus en plus chaque année, et commencent à comprendre la nécessité d'en prendre soin lorsqu'ils ne s'en servent pas, au lieu de suivre leur ancienne coutume qui consistait à les laisser dans le champ où ils s'en étaient servis en dernier lieu.

Santé et Hygiène.—La santé a été bonne, et les sauvages comprennent maintenant la nécessité d'entretenir leurs maisons en bon état de salubrité.

Tempérance et Moralité.—Je crois pouvoir dire qu'en somme l'usage des boissons enivrantes a diminué. Cela est dû principalement aux mesures actives qui ont été prises par le constable fédéral pour réprimer ce trafic, et aussi à l'aide qui lui a été donnée par les chefs et gardiens.

Les tentations ont été grandes durant les trois dernières années par suite de la construction du chemin de fer, qui a amené un grand nombre d'hommes, lesquels

semblent trop disposés à donner de la boisson aux sauvages, même en contravention à la loi. Dans bien des cas, on fait cela pour gagner 25 ou 50 cents. Durant les derniers six mois, j'ai eu connaissane que des hommes ont acheté une bouteille de boisson pour un sauvage, dans l'unique but de me fournir l'occasion de les emprisonner, vu qu'ils n'avaient aucun moyen de subsistance.

Je crois que les mœurs s'améliorent graduellement. La sévérité dont on a fait preuve envers eux au sujet de la question de mariage est cause qu'ils abandonnent leur ancienne coutume sauvage de vivre ensemble sans se marier.

Caractéristique et progrès.—Les sauvages sont très industrieux et très soumis aux lois. Depuis qu'ils ont constaté qu'il leur faut gagner leur vie sur leurs terres, ils ont commencé à cultiver tout le terrain arable disponible, et sur bon nombre de réserves on constate que cette classe de terrain ne suffit pas aux besoins des sauvages, vu la rareté de l'eau.

Un certain nombre d'hommes qui avaient gagné leur vie en transportant des marchandises et en travaillant sur le chemin de fer, etc., ont été obligés de chercher à gagner leur vie sur les terres, et il leur est en conséquence difficile de trouver des pièces de terre disponibles.

Un grand nombre d'entre eux s'occupent de la culture des fruits et obtiennent de bons résultats.

Les restrictions apportées à la chasse et à la pêche contribuent aussi à retenir les sauvages sur leurs terres, et je considère que les progrès qu'ils ont faits sur leurs terres depuis quelques années leur fait grand honneur, si l'on considère les médiocres exemples qui leur sont donnés par les cultivateurs blancs.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Je crois pouvoir dire que dans toute l'étendue de l'agence les sauvages ont fait de grands progrès au cours de l'année dernière.

L'année dernière, j'ai eu l'honneur et le plaisir d'accompagner la Commission Royale sur les affaires des sauvages lors de sa visite aux diverses réserves dans cette agence.

Les sauvages se sont fortement intéressés aux travaux qu'ils avaient à faire, et dans bien des cas ils ont demandé des terrains supplémentaires que, à mon sens, ils méritent d'avoir.

Je regrette que le temps n'ait pas été très beau durant la visite de la Commission Royale des Affaires des sauvages, de sorte que tout ce qu'elle a vu a paru sous son plus mauvais jour.

RAPPORT DE C. C. PERRY, CHEF DE L'AGENCE DES SAUVAGES NASS, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Bandes ou groupes.—Les sauvages de cette agence se partagent entre les divers groupes et bandes suivants: Sauvages de la rivière Nass (nation des Neishgas), et Port-Simpson, Metlakatla, Port-Essington et Kitsumkalum (nation de Tsimpsheam).

SAUVAGES DE LA RIVIÈRE NASS.

Santé et Hygiène.—Il y a beaucoup de consomption parmi les sauvages. La fabrication des alcools et l'intempérance ont dans bien des cas causé des décès prématurés. L'inspecteur et moi nous avons fait l'automne dernier dans les villages de l'intérieur une visite inattendue, au cours de laquelle des perquisitions ont été faites dans la réserve de Gitlakdamiks où l'on a trouvé et détruit une grande quantité de boisson. Les sauvages coupables ont été condamnés à un emprisonnement de six mois chacun.

Le docteur D. J. McDonald, officier salarié du Ministère, fait tout son possible pour accomplir la tâche difficile qui consiste à enrayer la maladie.

Le Ministère a eu la complaisance de me fournir une bonne lanterne magique avec des vues relatives à la tuberculose et aux maladies vénériennes. Je me propose de m'en servir pour faire des conférences aux sauvages des divers villages.

Occupations.—Parmi les principales occupations des sauvages figurent la pêche et la chasse au tir et au piège. Quelques-uns s'occupent à la construction des chemins, et d'autres travaillent au portage.

Machines et instruments aratoires.—Les sauvages n'en ont pas, car ils ne font aucune culture, ne récoltant qu'un peu de foin et de racines.

Bâtiments.—Il y a eu récemment beaucoup d'amélioration en ce qui concerne les bâtiments. Les maisons que l'on construit maintenant sont du genre bungalow moderne et sont généralement très confortables.

Caractéristiques et progrès.—Leurs progrès ont été de beaucoup retardés par suite d'une agitation à, propos des titres des terres de la province. Toutefois, ils se suffisent à eux-mêmes, en dépit de la stagnation résultant de la dépression du marché aux fourrures et de la guerre.

Tempérance et Moralité.—Les sauvages Nass sont adonnés à la fabrication et à l'usage de liqueurs fermentées chez eux. Je ne saurais dire qu'ils sont en général tempérants et moraux, bien qu'il y ait un bon nombre de sauvages consciencieux et rangés sur la rivière Nass.

Leur vie nomade dans les camps, avec ses promiscuités intimes et primitives, ne se prête guère au relèvement moral des tribus.

BANDES DE TSIMPSHEAN.

BANDES DE METLAKATLA ET DE PORT SIMPSON.

Santé et Hygiène.—Grâce à la présence du docteur Large à Port Simpson et du docteur Cade à Metlakatla, la santé des sauvages est surveillée avec soin. Bien que l'on ait constaté de nombreux cas de tuberculose au premier degré, ou dans un état plus avancé, les médecins font tout leur possible pour combattre le mal.

Les sauvages n'aiment pas du tout à laisser isoler les patients tuberculeux. Ils ont de vagues notions de méfiance et de soupçons contre les médecins et le gouvernement, et n'ont pas encore compris le but réel de l'isolement des patients. Les conférences à la lanterne magique devraient leur inculquer des opinions différentes de celles qu'ils ont eues jusqu'à présent.

Ils amènent parfois leurs malades, qui sont déjà à un degré avancé de consomption, aux fabriques de conserves où ils meurent. Les fabricants ne font pas d'effort spécial pour éviter cela, car des familles entières quitteraient peut-être la fabrique au détriment de l'industrie.

Il y a eu de temps à autres quelques épidémies telles que la gale, la bronchite, l'influenza, etc., mais elles n'ont pas été sérieuses.

Bien que les conditions sanitaires soient surveillées avec soin, l'on remarque souvent que les sauvages se montrent négligents en ce qui concerne l'enlèvement des détritus et déchets qu'ils jettent souvent près de leurs portes, particulièrement aux fabriques de conserves.

Occupations.—La mécanique maritime, la pêche, la coupe des billes, la chasse au tir et au piège sont les principales occupations de ces sauvages. Quelques-uns sont dans le commerce, et la plupart de ceux-ci ont grand soin de tenir leurs magasins dans un scrupuleux état de propreté. Bon nombre d'entre eux peuvent servir de modèles à certains commerçants de race blanche.

Machines et instruments aratoires.—Ils n'en ont point. Ils ne font qu'un peu de jardinage.

Bâtiments.—Les bâtiments sont en très bonne condition moderne, sauf quelques exceptions, dans les deux villages. Les maisons sont ordinairement comfortables et bien meublées. On a construit durant l'année de très bonnes maisons.

Caractéristiques et progrès.—Ces sauvages, étant les plus intelligents et les plus progressifs de toutes les tribus de la côte, pourvoient à leur propre subsistance. Un grand nombre d'entre eux sont instruits, ayant reçu un bon enseignement dans les diverses institutions entretenues par le ministère sous la surveillance des églises.

Bon nombre d'entre eux, dont quelques anciens élèves, manquent à la fois d'ambition et d'occasions de réussir. Parfois, même lorsqu'on a de l'ambition, il n'y a guère d'occasions pour faire des progrès. Cela se voit surtout chez les jeunes gens qui, bien qu'ils soient instruits, sont rejetés sur la réserve parce qu'il ne leur est pas possible de se procurer un emploi rémunérateur. Il y a dans les réserves un grand nombre de jeunes gens qui n'ont aucune occasion de s'occuper avec profit. Quelques-uns vivotent dans les villes plutôt que de retourner vivre parmi leurs gens sur les réserves.

Ces sauvages sont ordinairement paisibles et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—Les gens de Port-Simpson et de Metlakatla sont pour la plupart tempérants et moraux. Beaucoup de femmes, cependant ont des habitudes de prodigalité. Un constable fédéral a été nommé l'année dernière sur cette réserve qui est très grande. Je suis certain que cette mesure donnera des résultats très satisfaisants.

BANDE DE PORT-ESSINGTON ET DE KITSUMKALUM.

Santé et hygiène.—Sous ce double titre, les conditions sont assez satisfaisantes. Il n'y a pas de docteur en médecine à Port-Essington; mais à Kitsumkalum le docteur Seymour Traynor donne ses soins aux sauvages en vertu d'un arrangement avec le ministère.

Occupations.—Les sauvages font la pêche, la chasse au tir et au piège, la coupe des billes, le transport des marchandises et, à quelques exceptions près, ils pourvoient à leur propre subsistance.

Bâtiments.—La dureté des temps a été cause que l'on n'a pas construit de bâtiments cette année. Les maisons maintenant habitées sont commodes et confortables.

Caractéristiques et progrès.—A peu d'exceptions près, ils pourvoient à leur propre subsistance. Ils font des progrès satisfaisants.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont assez tempérants. Quant à leur moralité, je ne saurais en parler beaucoup. Ils sont nomades et souvent absents de leurs villages. Ils causent peu de difficultés, cependant.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

J'ai visité toutes les réserves de l'agence durant l'année. Je constate que les sauvages suivent intelligemment les conseils qui leur sont donnés de temps à autres.

L'automne dernier, ils ont fait de bonnes provisions de poisson séché pour l'hiver, et ont gardé leur résolte de pommes de terre au lieu de la vendre.

Ils ont fait un meilleur usage de leurs gains cette année, et ils ne gaspillent plus d'argent pour l'achat de vêtements extravagants et de bijouteries sans valeur.

Il y a eu très peu d'ivrognerie durant l'année, et nul crime sérieux n'a été commis dans l'agence.

RAPPORT DE PETER BYRNE, CHEF DE L'AGENCE DE NEWWESMINSTER, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Tribu ou nation.—Tous les sauvages de cette agence appartiennent à la nation Salish. La plupart d'entre eux parlent le Chinook, ainsi que leur propre dialecte particulier. Ils parlent aussi bon anglais.

Bandes.—Les bandes suivantes sont comprises dans cette agence. Celles de la région de Chilliwack, sur le détroit Howe, Anse Burrard, et rivière Squamish; Chehalis et Scowlitz, Coquitlam, Douglas, Skookum Chuck, Samahquam et Pemberton Meadows; Homalco et Klahoose, Katzie Langley et Whonnock; Musqueam, Matsqui, New-Westminster, Nicomen et Skucaham, Semiamu, Sechelt, Sumas, Sliamon et Tsawassen.

Santé et hygiène.—A peu d'exception près, la santé de ces sauvages a été bonne. Une épidémie de petite vérole d'une nature très bénigne s'est déclarée à la réserve de la mission Squamish, mais grâce aux soins prompts et efficaces donnés par l'afficier de santé, la maladie a été enrayée sans qu'il y ait eu un seul décès.

Plus de 150 membres de cette bande ont été vaccinés durant l'année. Les conditions hygiéniques sont bonnes.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la pêche, la cueillette du houblon, la culture et le jardinage. Un grand nombre d'entre eux travaillent aussi dans les fabriques de conserves durant la saison de travail et d'autres travaillent comme garçons de ferme chez leurs voisins de race blanche. Un grand nombre de femmes sont très habiles dans la confection des paniers, et ce travail leur rapporte des recettes considérables.

Habitations.—Les sauvages de cette agence commencent à être fiers de leurs maisons. Un grand nombre des anciennes cabanes sont rapidement remplacées par de bonnes constructions en charpente, et un nombre très considérable de maison modernes ont été érigées au cours de l'année dernière.

Bétail.—La plupart des sauvages élèvent du bétail et en général, ils ont bien soin de leurs animaux.

Instruments aratoires.—Les sauvages de cette agence sont bien munis des instruments aratoires qui leur sont nécessaires. Ils en ont bien soin et les tiennent à l'abri lorsqu'ils ne s'en servent pas.

Caractéritiques et progrès.—La plupart des sauvages sont intelligents et industrieux. Ils font de bons progrès dans le sens de la civilisation. Ils respectent les lois.

Tempérance et moralité.—Bien qu'un grand nombre de sauvages s'efforcent de réprimer le trafic des boissons enivrantes, et d'abolir leur danse indigène ou potlatch, il y en a cependant quelques-uns qui boivent de l'alcool chaque fois qu'ils peuvent s'en procurer, mais en somme, ils sont tempérants et de bonnes mœurs.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

A mesures que le temps s'écoule, les sauvages comprennent de mieux en mieux la nécessité de compter davantage sur le rendement du sol pour leur subsistance, ainsi que les avantages qui résultent d'une culture convenable. On consacre aussi plus de temps et d'attention à la culture des fruits. Les graines et les arbres fruitiers fournis par le ministère ont beaucoup encouragé les sauvages à persister dans cette voie.

En tenant compte du temps et du travail qu'il faut pour mettre les terres incultes en état de culture, je n'hésite pas à dire que les sauvages font des progrès rapides en fait d'agriculture. Dans la plupart des cas, leurs récoltes peuvent être avantageusement comparées à celles de leurs voisins de race blanche.

RAPPORT DE J. ROBERT BROWN, CHEF DE L'AGENCE D'OKANAGAN, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Bandes.—Les bandes suivantes sont comprises dans cette agence: Spallumcheen, Okanagan ou Nkamaplix, Penticton, Osoyoos (Inkameep) et Similkameen Supérieur et Inférieur.

Tribu ou nation.—Il semble probable que les sauvages compris dans cette agence appartiennent à des branches de la nation Salish. Dans la région, on les nomme des sauvages Chinooks. Ils parlent deux dialectes indigènes connus sous les noms de Shuswap et d'Okanagan.

Santé et hygiène.—Règle générale, la santé des sauvages de cette agence a été bonne durant l'année dernière. Il y a quelques cas de cécité parmi les bandes de Similkameen.

Occupations.—L'agriculture est la besogne maîtresse des sauvages de l'agence. Quelques bande font de l'élevage. D'autres font la chasse et la pêche, cultivent des fruits ou travaillent au dehors.

Instruments aratoires.—Les bandes ont pour la plupart les instruments voulus. Celle de Penticton possède aussi une arroseuse mécanique.

Bâtiments.—Quelques-uns des sauvages ont de jolies maisons en charpente, avec bonnes dépendances. La construction accuse dans quelques cas d'importants perfectionnements.

Caractéristiques et progrès.—Quelques sauvages sont changeants, travaillant par à-coups. La plupart d'entre eux sont cependant industrieux et font des progrès; d'aucuns accusent un avancement, surtout dans la culture mixte et la fructiculture. Tous sont paisibles et policés.

Tempérance et morale. Les sauvages de la réserve Okanagan ne se comparent pas très bien aux autres quant à la morale, mais ils s'améliorent. Les autres bandes sont à la fois morales et tempérantes, sauf exceptions rares.

Remarques générales.—La rareté de l'argent a rendu l'année difficile pour le plus grand nombre des sauvages de l'intérieur, surtout chez ceux qui comptaient sur leur travail au service des blancs pour gagner leur vie; même ceux qui avaient des produits à vendre trouvaient des prix inférieurs et le recouvrement difficile. Dans plusieurs cas il a fallu donner du grain aussi bien que les nécessités ordinaires. Cela ne sera toutefois pas un mal s'il peut en résulter chez les sauvages une plus grande attention à la culture mixte. Les sauvages possèdent quelques-unes des meilleures terres, et tout ce que ces dernières réclament pour produire d'immenses récoltes, consiste dans une culture soignée.

La culture mixte est et devrait être le revenu principal des sauvages et je suis heureux de constater que la demande actuelle et la hausse des cotes les amènent sensiblement à vendre leur bétail. Ils comprennent de mieux en mieux la valeur de leurs prairies à foin comme moyen d'hiverner avantageusement les bestiaux, et j'ai remarqué que bon nombre de sauvages demandaient des lopins de terre pour l'élevage d'été. La situation actuelle, dans la production des fruits, pourrait calmer toute tentative de spécialiser les plantations augmentées d'arbres fruitiers.

Je dois ajouter que les sauvages ont grand mérite de faire des efforts honnêtes pour améliorer leur condition, malgré leurs faiblesses ataviques et les tentations nombreuses qui les enserrent.

RAPPORT DE THOMAS DEASY, AGENT DES SAUVAGES DE L'AGENCE DE LA REINE-CHARLOTTE, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

BANDE DE MASSETT.

Santé et hygiène.—Cette bande nombreuse a peu souffert de maladies quelconques, ces années dernières, sauf de tuberculose; et il fait plaisir de constater qu'au

cours du dernier exercice le nombre des naissances a dépassé celui des décès. Les statistiques prouvent que la bande s'accroît, bien que la proportion des morts soit ici supérieure à celle qu'on signale dans toute la province chez les groupes blancs de même population. La tuberculose semble exister de trente pour cent au moins chez les sauvages. Les Haïdas devraient former une race vigoureuse, les ancêtres ayant cru à la survivance du plus fort afin d'amener les jeunes à devenir bons guerriers. Les épreuves imposées aux enfants surprendraient l'athlète le plus parfait. L'introduction de maladies et d'intoxicants qui leur étaient jusqu'alors inconnus a produit des résultats épouvantables, et souvent la mort. Le sauvage intelligent cherche maintenant à observer l'hygiène, et le grand nombre comprend les mauvais effets des spiritueux. Le conseil sauvage dirigé par les règlements de son gouvernement, s'occupe activement d'enseigner les lois d'hygiène, et force les gens à les observer. Il ne faut pas oublier que le sauvage connaît ordinairement peu et s'occupe encore moins d'observer la propreté. Dans une maison simple de la grève, les sauvages jettent d'habitude leurs rebuts de poisson à la porte, laissant à la mer ou aux oiseaux le soin de tout nettoyer. Comme ils vivent actuellement par groupes, il leur est absolument nécessaire de suivre une méthode différente. Ils n'ont pas d'égouts et la rareté de l'eau douce est un empêchement, si l'on considère que le terrain est plat. Il est difficile de leur faire comprendre que les portes closes et les fenêtres fermées ne donnent pas la santé. Nous cherchons à amener cette bande à se répandre dans la vaste réserve sur des lopins d'un ou deux acres donnant sur la grève, et là où ils pourraient établir des drains et où ils courraient moins de danger d'infection. D'après mes observations personnelles il semble que la forme de tuberculose dont les sauvages sont atteints rend difficile un traitement efficace. Hommes, femmes et enfants se mêlent au foyer, dans la salle de conseil et à l'école. Le trente pour cent de la population, au moins, est infecté. Les enfants ne peuvent pas échapper, car ils sont toujours là où la maladie se manifeste sous sa forme la plus virulente. Le seul espoir que je vois de détruire le mal est d'enlever les enfants vigoureux et de les placer dans un pensionnat, où ils seront à l'abri des germes et instruits par des personnes qui pourront leur enseigner à éviter tout ce qui pourrait les contaminer. On peut faire très peu de chose avec les anciens. S'il y a quelque espoir pour l'aborigène,—et nous comptons en faire tout ce que nous voudrons—c'est en éloignant la jeunesse de l'atmosphère familiale et en lui enseignant à prendre tout autant soin du corps que de l'âme. Notre médecin fait bien son devoir, mais la médecine n'est pas l'unique moyen d'affronter et de vaincre la maladie. Si nous avons de la tuberculose dans trente pour cent des familles, cela comporte un danger important pour les autres. Si nous pouvions seulement abattre la tuberculose, la bande Massett aurait peu de chose à craindre. L'année dernière accuse une amélioration si sensible que nous commençons à espérer; mais il fait pitié de pénétrer dans certaines habitations et de constater les ravages causés par cette maladie, qui est devenue un fléau chez les sauvages.

Occupations.—Les pêcheurs, qui comprenaient tous les hommes de la bande, n'ont pas eu grand succès dans l'année. Les deux fabriques des îles de la Reine-Charlotte ont dû fermer aux débuts de l'été, et les sauvages ont émigré aux conserveries des rivières et de l'Alaska. Les meilleurs pêcheurs ont fait quelques dollars qui leur ont permis de passer l'hiver, mais tous ont senti la dureté des temps, et leur occupation, cette année, est problématique. Quelques-uns ont construit des chaloupes et de gros yachts, mais ils ne peuvent pas acheter les machines à gazoline avant de gagner plus d'argent. Nous avons dû secourir un nombre d'indigents plus grand que d'habitude. Les femmes ont eu peu de travail dans les fabriques. Quelques-unes ont établi des jardins, pris du poisson pour leur nourriture d'hiver et ont vendu quelque poisson et quelque gibier aux blancs. On tente de former une coopérative poissonière pour pêcher les grands bancs de saumon et de flétan des îles de la Reine-Charlotte. Il est possible de lancer une grande industrie avec l'aide du ministère; cela libérerait les sauvages de tout secours étranger.

Bâtiments.—Les Massetts n'ont pas beaucoup construit d'habitations durant l'année. Plusieurs possèdent de bonnes maisons en charpente, mais l'aspect extérieur serait mieux goûté si l'intérieur y correspondait quant à la peinture et à la propreté. Il serait mieux pour les sauvages de ne pas avoir dans leurs réserves extérieures de masures vétustes qu'ils habitent lorsqu'ils vont aux rivières chercher leur provision de poisson pour l'hiver. Ces vieilleries sont vides tout l'hiver, et elles sont humides et malpropres. Il vaudrait mieux pour les sauvages vivre sous des tentes et ne pas habiter ces taudis, où ils auront plus chaud, mais aussi où ils trouveront les germes de maladie.

Bétail.—Les Massetts ont des chevaux et des bestiaux. Les animaux errent à cœur d'année et causent peu d'ennuis ou de dépenses à leurs propriétaires. Deux familles seulement rentrent leurs vaches laitières, sans cependant s'intéresser à l'industrie laitière. Lorsque les propriétaires de bestiaux ont besoin de viande, ils fusillent une des bêtes. Je cherche à implanter le marquage chez les propriétaires de bestiaux.

Instruments aratoires.—Les Massetts ne sont pas cultivateurs. Ils pêchent et ont de peits jardins. Nous avons alotti la réserve, et nous avons donné des lopins d'un de petits jardins. Nous avons alotti la réserve, et nous avons donné des lopins d'une cuperont activement du jardinage commercial.

Caractéristiques et progrès.—Les Haïdas ont été habitués à travailler pendant l'été et à faire peu ou rien du tout l'hiver venu pour gagner de l'argent. Ils dépensent dans une saison ce qu'ils ont gagné dans la précédente. Ils ne sont pas accoutumés de thésauriser pour les " jours sombres ". L'hiver venu, ils se réunissent tous dans la réserve principale, où ils construisent des bateaux, tiennent des assemblées et permettent à leurs enfants de fréquenter l'externat. Il n'existe pas, dans l'île, d'industrie où ils peuvent trouver du travail. Les habitants blancs qui emploient la main-d'œuvre ont assez de leurs compatriotes pour faire la besogne requise, et peu d'entre eux emploient des sauvages. Nous cherchons à faire défricher la réserve par ses habitants, en hiver, pour établir des jardins d'été. Les anciens conservent encore plusieurs coutume ancestrales. Si la " coutume sauvage " fait leur affaire, ils tâchent de l'adopter. Si la même " coutume sauvage " est contraire à leurs intérêts, la " loi du blanc " est " assez bonne pour eux ". La génération plus jeune, formée d'hommes qui viennent des pensionnats—comprend qu'il n'y a qu'une loi pour tous, mais "l'intérêt communal" dominant entraîne des conflits entre les cadets et les aînés sur les intérêts moraux, financiers et individuels de gens qui ne sont pas entièrement satisfaits des exigences de la civilisation; et les difficultés que doit affronter un agent des sauvages dans le règlement des disputes et des frictions embarrasseraient un saint Yves. On considère que les Haïdas sont en général plus avancés que les sauvages ordinaires, mais ils ont les caractéristiques d'une race qui gouverna toujours la région et ne craignit jamais d'ennemi. Par leur éducation, plusieurs d'entre eux comprennent les subtilités de la loi et ce qui se passe autour d'eux. Ils lisent, écrivent, et peuvent se mieux conduire qu'un bon nombre d'étrangers qui s'établissent sur nos côtes. Comme pupilles du gouvernement, ils attendent beaucoup plus de leur tuteur que ne le feraient des hommes et des femmes qui doivent compter sur eux-mêmes. S'ils obtiennent des conseils du dehors, ou s'ils trouvent qu'on leur en impose, ils consultent l'agent des sauvages, lequel doit régler leurs difficultés, qu'il s'agisse d'une querelle domestique ou d'une transaction qui comporte des centaines de dollars. Les caractéristiques et les progrès des sauvages ne s'amélioreront pas sensiblement tant que ces gens ne comprendront pas qu'ils doivent davantage compter sur leurs propres ressources. En les traitant comme des enfants et en subvenant à tous leurs besoins, on les habitue à faire peu pour eux-mêmes ou pour ceux qui dépendent d'eux. Par l'éducation, par l'instruction spirituelle et l'habitation dans un pays où les hommes sains devraient pouvoir gagner leur subsistance, le sauvage devrait être capable de percer comme tout autre individu. A l'époque que nous appelons les jours du " sauvage à

couverte", il était utile de protéger le peau-rouge contre l'oppression et les duplicités de personnes qui traversaient la frontière, trafiquaient de l'ignorance des aborigènes, dégradaient les sauvages avec des spiritueux et nous laissaient sur les bras bon nombre de métis qu'il nous fallait nourrir et protéger; mais ces jours sont passés. On peut dire en toute certitude que les Haïdas peuvent se conduire eux-mêmes, et le temps devrait être prochain où l'on pourrait faire comprendre à ceux qui peuvent jouir de leur affranchissement et d'assumer eux-mêmes leurs responsabilités de sujets britanniques, qu'ils ont cessé d'être des pupilles.

Tempérance et morale.—Si les sauvages de la bande Massett font usage de spiritueux, les autorités l'ignorent. Deux ans se sont passés sans la moindre apparence d'vrognerie, et nous avons deux gendarmes blancs dans le voisinage. La vague de morale qui déferle sur l'île devrait améliorer de beaucoup la situation des années antérieures. Des anciens ennemis des Haïdas, venant du Port-Simpson, ont envahi les îles de la Reine-Charlotte, apportant des paroles de "paix sur la terre et de bonne volonté envers les hommes", au lieu de semer la mort et la destruction comme ils le faisaient aux anciens jours. C'était la première fois que les Haïdas et les Port-Simpsons se rencontraient amicalement dans ces îles, et il en est réculté une amitié qui assurera de grands bienfaits aux deux nations. Il se fait aussi du travail missionnaire chez les Massetts, et il y a tendance vers la meilleure observance des lois de l'Eglise et de l'Etat. Le nouveau conseil a discuté l'amélioration de la situation morale et sociale des sauvages, et tout fait prévoir que les Haïdas avanceront mieux que par le passé. Le révérend W. Creary fait beaucoup dans ce sens.

BANDE SKIDEGATE.

Higiène et santé.—Les remarques qui s'appliquent aux Massetts peuvent aussi s'appliquer à la bande Skidegate, l'autre branche de la nation haïdienne, et nous devrions atteindre notre but dans notre lutte contre la tuberculose. Les Skidegates sont supérieurs aux Massetts sous un rapport, et cela vient des enseignemens constants de l'ancien médecin et missionnaire, le docteur Spencer. Il vivait dans la réserve, étudiait les défauts indigènes et la nécessité des bonnes lois sur l'hygiène. Ses visites quotidiennes dans les habitations et ses insistances sur la propreté ont eu de bons résultats Les Skidegates construisent des maisons qui feraient honneur à toute la ville rurale occupée par des blancs. Ils ont un régime complet d'égouts, et deux vastes cours d'eau traversent leur village. Les sauvagesses lavent chaque semaine la lingerie du foyer; il est défendu de cracher dans la rue ou dans la maison. Les habitations sont isolées, et chaque sauvage possède un lopin clôturé. La présence de la consomption chez quelques-uns constitue une menace pour les autres; mais il n'est aucun autre moyen de prévenir ce danger qu'en séparant les sains des infectés. La population n'a pas augmenté dans l'année, mais il est consolant de constater que la moyenne des décès et des naissances se compense d'année en année. Dans une région où l'humidité et les vents froids usent l'organisme humain, et où les sauvages sont si souvent dans l'eau salée à cause de leur métier de pêcheurs, le nombre des décès provenant de toutes causes est faible. Si nous pouvions éliminer la tuberculose, les autres causes de décès seraient de beaucoup inférieures en nombre aux chiffres accusés dans les autres établissements.

Occupations.—Les Skidegates sont eux aussi pêcheurs. Ils font de l'huile de chien de mer dans une ancienne huilerie de la réserve et ils travaillent dans les fabriques riveraines. L'année dernière n'a pas été bonne. Ils prévoient, toutefois, une meilleure saison cette année.

Bétail.—Les Skidgates ont un certain nombre de bestiaux et quelques chevaux. Ils marquent le bétail et ont quelques difficultés avec les colons blancs quant à la propriété des bêtes. Blancs et sauvages laissaient autrefois pâturer leurs animaux dans les mêmes lieux, sans marquage, et maintenant que les sauvages attroupent leurs

bêtes et les marquent, les blancs en réclament quelques-unes. Nous cherchont à régler cette question de propriété à l'amiable.

Instruments aratoires.—Comme pêcheurs, les sauvages s'intéressent peu à l'agriculture. Ils ont de petits jardins dans les îles, mais on n'y voit pas de bestiaux. Nous cherchons à leur faire cultiver les terres de leurs réserves.

Bâtiments.—Les Skidgates ont un certain nombre de belles habitations et s'enorgueillissent d'en construire. Ils les garnissent bien et ils sont propres dans leurs habitudes. Plusieurs maisons nouvelles ont été construites en 1914. Les sauvages campent dehors à l'automne quand ils s'approvisionnent pour l'hiver.

Caractéristiques et progrès.—Ces sauvages, étant de la même famille et parlant la même langue que les Massetts, ont aussi le même caractère. Les jeunes gens ne thésaurisent pas, et ils vivent du résultat de leur pêche estivale. L'hiver est un temps de paresse pour plusieurs, et il serait avantageux de leur trouver une occupation chez eux pour les tenir en haleine pendant la froide saison. Les jeunes sont bons musiciens et possèdent la meilleure musique du nord. Les cadets, pour la plupart, s'habillent bien, et parlent l'anglais. Comme les Massetts, ils ont leur externat, leur église et leur missionnaire dans la réserve.

Tempérance et morale.—D'aucuns obtiennent des spiritueux, mais ils sont sobres, pour la plupart; la tendance dominante est d'en faire des sauvages supérieurs, bien qu'ils aient l'honneur de former groupe à part chez les aborigènes. Plusieurs métis, qui peuvent se conduire eux-mêmes sous tous rapports, vivent avec eux. Quelques femmes vont s'échouer dans les villes du continent, mais hommes et femmes sont d'ordinaires de braves gens qui s'occupent de leur maison et des enfants d'une façon qui leur fait honneur. Ceux qui n'ont pas cinquante ans sont prêts à adopter les coutumes et les lois des blancs, mais les anciens sont encore imbus de superstitions et d'habitudes indigènes. Ils sont tous policés, méprisent les mœurs de ceux qui enfreignent les lois sociales ou civiles, et leur conseil, formé des meilleurs hommes du village, travaille au bien de tous. Le révérend John Gibson, missionnaire, et l'instituteur, J. H. Young, travaillent tous deux consciencieusement, connaissent les sauvages de la côte, et nous devons à leur zèle l'assistance rendue à tous.

RAPPORT DE W. SCOTT SIMPSON, AGENT DES SAUVAGES DANS L'AGENCE STIKINE, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

L'agence Stikine comprend toute cette partie du district Cassiar de la Colombie-Britannique au nord d'une ligne tirée à l'est de l'intersection de la frontière et de la rivière Stikine.

BANDE TAHLTAN.

Santé et hygiène.—Il y a eu beaucoup de maladie dans la tribu, bien qu'aucune maladie sérieuse ou épidémique ne se soit déclarée. Les décès venaient pour la plupart de maladies de la vieillesse. L'état sanitaire du village s'est fortement amélioré, car nous avons fait le possible pour faire comprendre la nécessité de prévenir l'expansion de la tuberculose.

Occupations.—Les aînés de la bande vivent de chasse et de trappe, et les cadets complètent cette subsistance par d'autres travaux, soit comme guides des chasseurs de gros gibier, comme fardiers de trains de bât, comme bûcherons, ou comme voituriers d'attelages de chiens; d'autres s'emploient à la construction d'habitations ou dans les mines à *placer*. Les jeunes gens font d'ordinaire de bonnes prises de fourrures et en obtiennent de bons prix, touchant les mêmes salaires que les blancs pour leur besogne. Leur prospérité n'a pas été aussi grande cette année, la demande en fourrure ayant été arrêtée sur le marché d'Europe par la déclaration de guerre.

Habitations.—Les bâtiments de la réserve sont assez bien construits, mais pour la plupart anciens. On a construit l'an dernier une ou deux habitations nouvelles,

mais depuis quelques années certains membres de la bande ont acheté des lots à bâtir dans le village de Telegraph Creek, et se sont construit de bonnes maisons, surtout en billes, bien finies à l'intérieur en boiseries, et plusieurs d'entre eux ont des fourneaux modernes, des machines à coudre, des laveuses mécaniques et des meubles importés.

Bétail.—Ces sauvages ont peu d'animaux. Les quelques chevaux qu'ils possèdent sont employés pendant l'été par les marchands qui ont de grands appareils de bât, ou sont loués aux chasseurs de gros gibier pendant la saison ouverte. A l'automne, on les lâche en pâturage jusqu'à la fin de décembre, alors qu'on leur donne chaque jour un peu de foin en attendant la fonte des neiges en avril.

Instruments aratoires.—Il n'y a pas d'agriculture ici.

Caractéristiques et progrès.—Les Tahltans sont assez industrieux et policés, et sont, à tout prendre en meilleure posture qu'antérieurement. Les cadets sont des dépensiers innés, s'adonnant à tous les luxes et ne s'occupant pas du tout du lendemain. Ils s'habillent bien d'ordinaire et sont fiers de bien paraître.

Tempérance et morale.—A juger du dehors, la bande s'est perfectionnée sous ces deux rapports durant les années dernières, un peu à cause d'une modification dans leur voisinage. Le désir des spiritueux persiste toujours, et leur plus grande ambition est d'être affranchis de façon à pouvoir obtenir tous les alcools qu'ils pourront acheter; ou, pour parler leur langage, ils désirent être blancs afin de boire et de "traiter" quand cela leur plaira.

BANDE ATLIN.

Cette bande gagne sa vie à peu près comme les Tahltans, mais elle n'a que quelques maisons et n'est pas d'ordinaire aussi prospère que les précédents. Elle n'a ni réserve ni bétail, et ne cultive pas. Moralement, la bande est au niveau des Tahltans.

Les tribus intérieures sont les Cascas, les Liards, les nomades Grahames, et les nomades du Fort-Nelson. Tous ces sauvages habitent le pays à l'est du lac Dease, et ne vivent que de chasse et de trappe. Ils ont quelques maisons utilisées surtout comme magasin de vivres et de meubles, les gens vivant pour la plupart sous la tente et dans les camps ouverts, à cœur d'année, et demeurant fort peu de temps au même endroit. Ils sont moins prospères que les Tahltans, et sont d'ordinaire mal vêtus.

Morale.—Leur conduite est d'ordinaire inférieure à la moyenne.

Tempérance.—Il n'y a pas de buvettes au nord ou à l'est de Telegraph-Creek; il n'y a donc pas de tentation.

RAPPORT DE W. J. McALLAN, AGENT DES SAUVAGES DE L'AGENCE DU LAC STUART, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Bandes.—Les bandes comprises dans l'agence sont les suivantes: Yacutci, Tatci, Pinti, Tsislaindi des Grands Rapides, lac Stuart, Stella, lac François, Cheslatta, lac Fraser, Creek-aux-Roches, Eau-Noire, Kluskus, Fort-George, lac McLeod, Fort-Graham, Fort-Connelly, et Naani.

Santé et hygiène.—Les maladies ordinaires ont été fréquentes, et s'il n'y a pas eu d'épidémie, les sauvages septentrionaux, surtout ceux de Fort-Graham, ont gravement souffert d'un trouble intestinal qui s'attaquait aux jeunes et aux vieux indifféremment, et plusieurs décès se sont produits. Plusieurs bandes souffrent beaucoup d'affections tuberculeuses.

Il y a encore lieu de perfectionner l'hygiène générale et la propreté corporelle.

Occupations.—Les bandes du sud et du centre de l'agence commencent à s'intéresser à l'agriculture et à l'élevage, surtout la bande du Creek-aux-Roches, qui tient encore l'avance sous ce rapport. La ressource maîtresse du plus grand nombre est toujours la chasse et la pêche, cependant.

Instruments aratoires.—On commence à employer les modèles les plus communs d'instruments aratoires. Le chef du Creek-aux-Roches a apporté une lieuse pour la dernière récolte et l'a payée lui-même. On emploie aussi largement les outils de jardinage. Tous sont bien entretenus.

Bâtiments.—On a construit cette année une ou deux belles maisons modernes, mais la plupart des habitations sont du modèle à pièce simple ou double en billes, et souvent mal aérées. Les granges, étables et bâtiments suffisent la plupart du temps aux besoins.

Caractéristiques et progrès.—A tout prendre, ces sauvages sont industrieux. Plusieurs sont toutefois très imprévoyants et gaspillent rapidement ce qu'ils ont gagné. On peut signaler un assez bon progrès chez les débutants en agriculture et en élevage. Ce sont encore pour la plupart des chasseurs qui vivent au jour le jour, se nourrissant d'année en année des produits de leur prises. On signale peu de progrès chez ceux-ci. Tous sont traitables et policés.

Tempérance et morale.—Bien qu'il y ait eu quelques cas d'ivrognerie, surtout vers le Fort-George, on peut classer ces gens parmi les sobres. Sauf quelques cas isolés, la conduite et les mœurs ont été bonnes.

BANDES DE LAC MCLEOD, DU FORT-GRAHAM ET DU FORT-ONNELLY.

On peut qualifier séparément ces bandes de sémi-nomades. Exclusivement chasseurs, ces gens courent le bois la plupart du temps. Ils ont tenté quelque peu de cultiver des pommes de terre et des navets, de temps à autre, mais sans grand succès, sauf au lac McLeod; car ils ne peuvent pas enlever à la chasse le temps de surveiller un jardin potager. Leur sort n'est pas enviable vu que le prix des fourrures est très bas à l'heure actuelle. Leur nombre baisse graduellement à cause des migrations et de la forte proportion des décès.

LES NOMADES NAANIS (DEUX BANDES).

Comme d'habitude, j'ai très peu à dire sur ces errants. Tout indique qu'ils se fusionnent peu à peu avec les bandes voisines du nord et que dans peu d'années ils auront perdu leur identité et leur status comme bandes.

Remarques générales.—Au point de vue sauvage, l'année qui vient de finir a été très pauvre. La cote des fourrures a subi une baisse étonnante, affectant très durement les chasseurs et les trappeurs. L'argent gagné par le travail au dehors et qui constituent d'ordinaire un appoint important dans les ressources indigènes, a été cette année à peu près nul.

Ces mauvaises conditions ont toutefois prouvé clairement que le sauvage cultivateur est encore le plus riche. Il a des récoltes ou du bétail à vendre, des pommes de terre dans son caveau, et il n'est pas exposé aux intempéries ou aux privations, comme le chasseur, en hiver. J'ai les meilleures raisons de croire que ces faits sont compris par les sauvages de la région sud de la réserve.

J'ai de nouveau le plaisir de montrer page blanche en fait de délits criminels ou sérieux.

RAPPORT DE CHAS. A. COX, AGENT DES SAUVAGES DE L'AGENCE DE LA COTE OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Bandes.—L'agence de la Côte Ouest comprend les dix-huit bandes suivantes: Ahousaht, Clayoquot, Chaicclesaht, Ehattisaht, Ucluelet, Hesquiat, Howchucklesit, Kilsemaht, Kyuquot, Matchilaht, Mouchaht, Nitinaht, Noochatlaht, Ohiaht, Opitchesaht, Pacheenaht, Toquaht et Tseshaht.

Santé et hygiène.—A tout prendre, la santé des sauvages a été bonne durant l'année. Il n'y a eu ni épidémie ni contagion. La plupart des bandes s'occupent plus activement de l'aspect et de la propreté de leur domicile. Plusieurs patients sauvages ont été traités avec succès dans l'année à l'hôpital général de la Côte-Ouest.

Occupations.—Tous les sauvages de cette agence sont pêcheurs. Ils trouvent dans la pêche leur gagne pain et leur plus grande source de revenus. Vers le mois de juin, ils se rendent aux diverses fabriques de conserves et travaillent jusqu'en septembre ou octobre, alors que plusieurs traversent la frontière américaine pour la récolte du houblon. Ils pêchent pour la consommation domestique, l'hiver venu, et font un peu de trappe. Vers avril ou mai, plusieurs pêchent le phoque au large. Les principaux pêcheurs au phoque sont les Clayoquots, Kilsemahts, Ahousahts et Hesquiats. Quelques-uns de la bande kyuquote trouvent de l'emploi dans la station baleinière kyuquote, et aussi dans les argilières du voisinage. Au cours de l'hiver dernier plusieurs Ohiahts ont été employés à la coupe du bois pour la station câblographique du Pacifique, à Banfield, et ont gagné une forte somme.

Instruments aratoires.—Ces sauvages ne s'occupent pas de culture. Ils entretiennent assez bien les quelques instruments simples qu'ils emploient.

Bâtiments.—L'ancien modèle d'habitation sauvage est virtuellement disparu. Il en existe encore une ou deux dans quelque village. Les maisons sont toutes en charpente, comprenant ordinairement deux pièces. Quelques intérieurs sont très coquettement finis. Une maison surtout, dans la réserve des Numumakus, construite par un Ohiaht, accuse une menuiserie expérimentée. La cuisine est très moderne avec ses dépenses et étagères encaissées, etc. Il y a encore bon nombre de taudis et de maisons de fumage d'un aspect plutôt repoussant. Je suis heureux de pouvoir dire que j'amène peu à peu les sauvages à enlever ces repoussoirs. Je crois que dans deux ou trois ans tout sera élagué.

Caractéristiques et progrès.—Les sauvages subissent l'effet des temps durs tout comme les blancs. A vrai dire, je n'ai jamais vu les sauvages dans des circonstances aussi précaires que l'hiver dernier. Ils ont eu de maigres saisons aux conserveries et aux cueillettes de houblon l'an passé. Ils ne sont pas très industrieux, mais on ne saurait les taxer d'indolence. Ils sont tous policés. Plusieurs ont été poursuivis l'hiver dernier pour leur festin sauvage. Ils ont tout d'abord considéré les procédures comme un grand fléau, mais bon nombre d'entre eux manifestent aujourd'hui leur volonté d'abandonner cette antique coutume.

Tempérance et morale.—Je considère que ces sauvages pourraient être classés avec les tempérés, bien qu'il s'en trouve toujours à l'affût de l'alcool. Il y a chaque année une diminution graduelle du nombre des poursuites touchant les spiritueux.

Quelques femmes sont enclines à l'immoralité.

Remarques générales.—En mai de l'an dernier, nous avons mis en service le yacht *Wekeninnish* pour les besoins de l'agence. Il a été impossible de l'employer beaucoup dans l'hiver, car le temps est fort mauvais et très incertain sur le littoral à cette saison. Le bateau sera très utile et très commode pour la majeure partie de l'année.

RAPPORT D'ISAAC OGDEN, AGENT DES SAUVAGES DE L'AGENCE DU LAC WILLIAMS, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Bandes.—Les bandes suivantes sont comprises dans l'agence: lac Alkali, Alexandria, Anaham, Creek-au-Canot, lac Canim, Creek-au-Chien, vallée Nemiah, Creek Riskey ou Toosey, Pierre Rouge, Pierre, Quesnel, creek Soda et lac William ou de la Canne à Sucre.

Tribus.—Ces sauvages appartiennent aux tribus Shuswap, Chilcotine et Carrier.

Occupations.—Les principales occupations comportent l'agriculture, l'élevage, la chasse, la trappe et le portage.

Bétail.—Ils prennent bien soin de leurs bestiaux.

Instruments aratoires.—Leurs instruments sont bien entretenus.

Bâtiments.—Ces sauvages ont des habitations passables.

Hygiène et santé.—La santé est assez bonne. Plusieurs jeunes enfants ont succombé à la coqueluche dans certaines réserves. L'hygiène s'améliore d'année en année.

Caractéristiques et progrès.—Les sauvages deviennent plus industrieux et font des progrès en agriculture.

Tempérance et morale.—Peu d'entre ces sauvages boivent. Leur morale est bonne.

RAPPORT DE A. M. TYSON, INSPECTEUR DE L'INSPECTORAT SEPTENTRIONAL, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

AGENCE DE BELLA-COOLA.

L'agence de Bella-Coola va de Rivers-Inlet, au sud, aux agences Nass et Babine au nord, où elle est bornée par le 54° de latitude nord. Elle comprend environ deux cents milles de ligne côtière et d'îles adjacentes, courant à l'intérieur et embrassant les sources des rivières Bella-Coola et du Saumon. Elle est dirigée par l'agent des sauvages Fougner, et comporte les villages suivants: Coolo, Bella-Bella, Kimsquit, China-Hat, Oweekayno, Hartley-Bay, Kitlofe, Ulkatcho et Kitimat.

Les industries maîtresses des sauvages de cette agence sont la pêche, la trappe, la chasse, le flottage du bois et l'agriculture. D'aucuns ont un fort commerce et possèdent de bonnes boutiques qu'ils administrent dans les divers villages. Dans la saison de pêche, plusieurs hommes et femmes trouvent un travail rémunérateur dans les diverses fabriques de conserves. Plusieurs ont aussi de beaux bateaux à gazoline dans lesquels ils voyagent entre les diverses réserves riveraines; ces embarcations leur sont très utiles dans la saison de pêche.

Là où le sol est convenable, nos gens ont commencé à s'intéresser à l'agriculture et plusieurs très beaux jardins sont en marche. On a beaucoup construit dans les différents villages visités, soit pour des habitations nouvelles ou pour des réfections. On a établi un nouveau quai à Bella-Bella et l'on a installé un excellent système d'égouts. A Bella-Coola, les sauvages se proposent de construire un nouveau chemin et un nouveau trottoir, ce qui donnera une grande amélioration au village. Le nouvel hôpital a été ouvert au public et le docteur Bavis et son personnel font de bon travail. Les sauvages s'intéressent beaucoup à l'institution; ils l'ont prouvé en donnant quelque vingt-huit jours de travail gratuit pour niveler le terrain.

Le nouveau yacht à gazoline *Charles Todd* est fort utile, et il a de beaucoup facilité la besogne lors de ma visite récente dans l'agence; car nous avons pu visiter les diverses réserves et fabriques de conserves sans perdre autant de temps que par le passé.

Nous avons trouvé, dans les diverses fabriques de conserves, que les commodités offertes aux sauvages étaient pour la plupart satisfaisantes. Les maisons sont vieilles et lézardées à la fabrique de conserves de Rivers-Inlet, mais l'administrateur, M. Carter, m'a assuré qu'il chercherait à amener la compagnie à reconstruire avant la prochaine saison de pêche. L'aqueduc et l'hygiène sont assez satisfaisants.

La situation s'est fortement améliorée dans cette agence depuis ma dernière visite, tant au point de vue de l'avancement général que dans l'aspect des divers villages. Le gendarme Tucker fait une bonne surveillance étroite sous tous les rapports qui découlent de ses devoirs.

Les sauvages ne sont peut-être pas aussi prospères que par le passé à cause de la fermeture des camps d'exploitation forestière et du mauvais état du commerce des pelleteries; mais la saison de pêche a été bonne, et comme on a accordé plus d'atten-

tion à l'agriculture, ce qui a donné une bonne récolte de pommes de terre et de légumes, nous ne croyons pas que les sauvages aient beaucoup de misère cette année.

On s'est plus occupé d'hygiène et, comme résultat direct, la santé des sauvages s'est de beaucoup améliorée; je suis heureux de signaler qu'il y a eu peu de maladie chez nos gens l'an dernier.

AGENCE STIKINE.

Cette agence se trouve dans la région Cassiar, au nord des agences Naas et Babine; elle est dirigée par M. W. S. Simpson. Les principaux villages sont Tahltan, Drytown, Casca et Atlin.

Les occupations maîtresses des sauvages comprennent la chasse, la trappe, la pêche, le portage et le travail comme guides des chasseurs de gros gibier; cette dernière besogne leur rapporte de gros revenus. Plusiurs sauvages ont eu bonne saison cette année pour la prise de jeunes renards, qu'ils vendent dans les divers magasins. L'agence ne se prête pas à l'agriculture à cause des longs hivers, des gelées hâtives et de la stérilité du sol; nous ne pouvons donc pas prévoir grand succès dans cette direction cette année.

Les conditions, dans l'agence, sont très satisfaisantes, et j'ai constaté une forte amélioration depuis ma dernière visite. Les sauvages sont tous bien logés; ils s'intéressent beaucoup au bon entretien de leurs bâtiments et à la propreté et à l'hygiène de leurs habitations. On rapporte que la conduite a été bonne, ainsi que la santé.

Le gendame Cullen fait bien son devoir; depuis la nomination de ce policier on a constaté un progrès sensible dans la conduite des sauvages, et l'on a fait beaucoup pour abattre le trafic des spiritueux.

AGENCE NAAS.

L'agence Naas s'étend de la rive sud de la rivière Skeena jusqu'aux sources de la Naas, au nord et le long de la ligne de traverse allant à Port-Essington, rivière Skeena. Les principaux villages suivants sont compris dans ses limites: Essington, Metlakatla, Kincolith, Port-Simpson, Gitlakdamiks, Gwinoha, Aiyanish et Lakalsap. M. C. C. Perry est l'agent d'ici.

Les occupations maîtresses sont la pêche, la chasse, la trappe et l'abatage du bois. Plusieurs sauvages possèdent des yachts à gazoline; d'autres sont employés sur des bateaux qui naviguent les divers cours d'eau. Les sauvages d'ici sont des constructeurs maritimes experts, et plusieurs se livrent à ce travail. Là où le sol le permet, on tente d'intéresser les indigènes à l'agriculture; et dans quelques villages, surtout à Metlakatla, Alyanish et Gitlakdamiks, les sauvages ont d'excellents jardins en marche. Il y a beaucoup de bétail à Aiyanish, et on le soigne très bien.

Lors de ma visite dans cette agence, les sauvages étaient empressés à sécher leur poisson; nous les avons encouragés à leur travail en prévision du mauvais état du commerce des fourrures.

La nomination du gendarme Watkinson, dont les bureaux chefs sont à Port-Simpson, a donné grande satisfaction, et l'agence est bien surveillée par les soins du gendarme Phillipson; l'on fait beaucoup pour abattre le trafic des spiritueux.

Les conditions de l'agence Naas se sont merveilleusement perfectionnées. Les sauvages ont plusieurs belles constructions, surtout des habitations, et tout est proprement et hygiéniquement entretenu. On dit que ces gens sont assez moraux et policés et qu'ils désirent beaucoup avancer.

Les sauvages de l'agence Naas semblent avoir profondément calmé leur antipathie envers le colon blanc. Ceci constitue un progrès marquant, car jusqu'ici les gens gardaient une attitude hostile. J'ai été très content de l'agence, comme entité; les rues y étaient propres et saines et les sauvages eux-mêmes étaient coquets et nets dans leur maintieu.

AGENCE BABINE.

L'agence Babine est au nord-est de l'agence Bella-Coola, et à l'est de la Naas. L'agent R. E. Loring la dirige, ayant ses bureaux à Hazelton, aux sources de la rivière Skeena. Les villages principaux sont Hazelton, Kitchelas (nouvelle ville rurale), Kitwangar, Andimaul, Glen-Vowel, Kispaiax, Kitseguecla, Meanskinisht, Hagalgate, Morris-Town, Kitsegas, Kildoe et Babine.

Les sauvages s'occupent pour la plupart de chasse, de pêche et de trappe. Plusieurs ont des jardins. Quelques-uns s'occupent de charroyage . Plusieurs villages ont des scieries; mais les sauvages, pour une raison ou pour une autre, ne semblent pas exploiter leurs scieries avec grand succès. L'agriculture intéresse plus qu'auparavant et les arbres fruitiers fournis par le ministère ont reçu une attention soigneuse. Ces gens possèdent un nombreux bétail et semblent le bien soigner.

Le gendarme Hamblin fait de bon travail et surveille étroitement le trafic des spiritueux.

Les sauvages ont fait double provision de poisson séché, et avec les jardinages, pommes de terre, etc., qu'ils ont cultivés cette année, je crois qu'ils pourront passer l'hiver sans trop de misère.

Les conditions de l'agence sont très satisfaisantes. La santé a été bonne, ainsi que la conduite. Les maisons sont confortables et assez bien tenues. L'hygiène progresse beaucoup et les différents villages visités accusent bon progrès depuis ma visite précédente.

AGENCE DE LA REINE-CHARLOTTE.

Cette agence est dans le groupe des îles de la Reine-Charlotte et comprend deux villages, Massett et Skidegate. Le premier seul a été visité cette année.

L'agent Thocas Deasy est ici installé; il fait de bon travail parmi les sauvages, qui lui sont très attachés et qui ont toute confiance dans ses aptitudes à administrer leurs affaires. Ils s'occupent pour la plupart de pêche et possèdent plusieurs beaux yachts qui accusent un fignolage remarquable. A vrai dire les sauvages de l'agence sont d'excellent charpentiers et, en plus de la construction maritime, ils ont érigé des habitations splendides qui sont bien entretenues.

Le conseil administre très bien le village, et comme il y a eu beaucoup de pluie dans l'hiver, les rues ont été bien lavées. Le gendarme Hughes accomplit bien son devoir et tient bien en main le trafic des spiritueux.

La santé des sauvages a été bonne et bien que la pêche ait été plus faible l'an dernier que par le passé, tous sont assez prospères et ont passé l'hiver sans trop de misère.

Les progrès ont été remarquables depuis ma dernière visite; et grâce à la nouvelle compagnie poissonnière établie dernièrement et dirigée par une bonne administration, je prévois de meilleurs résultats à venir, car les sauvages pourront alors demeurer chez eux, en été.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Les sauvages de l'inspectorat septentrional sont pour la plupart industrieux. Ils apprennent très vite et désirent beaucoup avancer pour être au pair des colons blancs. Ils sont très propres sur eux et très fiers de leur maintien. Les cadets portent l'habit moderne et imitent les blancs sous tous rapports.

On a constaté de grands progrès dans leurs foyers, qui sont pour la plupart propres et sains. Plusieurs sauvages possèdent de belles habitations, solidement construites et bien garnies.

On s'occupe plus d'agriculture que par le passé et il s'ensuit que les sauvages sont bien approvisionnés de jardinages. On cherche à intéresser ces gens à cultiver

de petits fruits, et dans plusieurs cas nos efforts obtiennent du succès. De nombreux sauvages ont de beaux bateaux et des yachts et deviennent experts à les conduire. Ces bateaux sont fort utiles dans la saison de pêche.

La traite des spiritueux a fortement entravé le progrès et a provoqué beaucoup de crimes. Les divers gendarmes des agences font de bonne besogne dans leur tentative de supprimer ce fléau, et tous les délinquants de ce chef sont promptement traduits en justice.

Les sauvages traitent les arrivants avec la plus grande courtoisie, et j'ai été reçu avec grande bonté dans chacune de mes visites. Les assemblées ont toujours été bien conduites et les requêtes ou plaintes différentes ont toujours été proposées courtoisement. Ces gens font des progrès sous presque tous les rapports, et bien que l'année n'ait pas été si prospère que les précédentes, les conditions sont encore favorables, et je ne prévois pas grande privation dans l'inspectorat cette année. A mesure qu'ils se perfectionnent en propreté et quils tiennent leurs habitations et leurs rues saines, leur santé s'améliore, et il me fait plaisir d'avoir à signaler fort peu de maladie pour l'année dernière.

Les sauvages de l'inspectorat aiment beaucoup la musique et presque tous les villages ont leur fanfare, quelques particuliers accusant de belles aptitudes.

Au cours de l'année actuelle, la Commission royale visitera les agences Naas, Babine et Stikine, et les sauvages anticipent avec grand plaisir cette visite prochaine.

RAPPORT DE A. E. MEGRAW, INSPECTEUR DE L'INSPECTORAT SUD-EST, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Cet inspectorat comprend six agences: Kootenay, Okanagan, Kamloops, Lytton, lac Williams et lac Stuart.

Chacune a été visitée dans l'année, et quelques-unes plusieurs fois. J'ai eu de plus le privilège d'accompagner la Commission royale sur les affaires des sauvages en Colombie-Britannique, lors de la visite dans des parties de cinq agences.

AGENCE KOOTENAY.

J'ai visité cette agence en juillet, septembre et novembre. M. R. L. T. Galbraith, qui habite la région et connaît les sauvages depuis quarante ans environ, et qui a été leur agent pendant plus de vingt ans, dirige encore l'agence. Sa forte personnalité, et sa bonté sympathique le rendaient éminemment apte à remplir les devoirs de sa charge et à aider efficacement aux sauvages.

La majeure partie des terres détenues par les sauvages de l'agence ne s'adapte pas si bien à l'agriculture que d'autres régions de l'inspectorat. Une bonne partie ne vaut que comme pâturage, et les sauvages cherchent à en tirer le meilleur profit en gardant tout le bétail possible.

La malheureuse situation du commerce du bois dans la région, industrie maîtresse qui employait plus de main-d'œuvre que toute autre, a plutôt affecté les sauvages en réduisant les perspectives d'occupation.

L'une des bandes les plus avancées de l'agence est celle du Kootenay inférieur, à Creston. Malheureusement, les terres qui lui sont confiées sont inondées par la Kootenay et ne lui servent de rien, sauf comme pâturage d'automne et d'hiver. Ces sauvages de Creston ont une conduite exemplaire et sont renommés pour leur industrie. Plusieurs grands fructiculteurs de la région auraient de la difficulté à placer leurs rendements sans l'aide des sauvages, qui font la majeure partie de la cueillette.

Les bons résultats de l'école industrielle de Kootenay sont très visibles dans l'agence.

AGENCE DE KAMLOOPS.

Cette vaste agence, qui couvre le bassin des rivières Thomson-nord et sud et le lac Shuswap, a été récemment agrandie par l'adjonction des réserves du district Nichola.

A tout prendre, l'année a été prospère. Dans quelques-unes des réserves, tout l'acrage obtenu est en culture, ce qui est un résultat excellent; et quelques terres sont dans un état fort honorable. Des sauvages de l'agence ont envoyé d'année en année des produits à l'exposition de New-Westminster.

M. John F. Smith est ici l'agent; nous avons visité ses bureaux en avril et en juin. Nous avons constaté que le travail allait bien. L'année accuse un progrès moral et industriel sensible dans l'agence.

AGENCE LYTTON.

Nous avons visité cette agence cinq fois dans l'année. En plus d'être très vaste, elle est très difficile à administrer à cause du grand nombre des réserves disséminées de chaque côté du Fraser, et l'agent, M. Harry Graham, a dure besogne à les atteindre.

La sécheresse a nui aux récoltes et, de plus, une peste a attaqué les fèves, qui avaient toujours donné jusqu'ici de bons revenus aux cultivateurs sauvages qui longent le Fraser. La difficulté de se procurer l'approvisionnement ordinaire de saumon a été une autre cause de misère. Ces contre-temps n'ont pas été sans bons résultats, toutefois, car ils ont attiré une meilleure attention sur l'irrigation. Quelques sauvages ont aussi été forcés de tenter fortune dans les mines à placer des vieux barrages de la rivière, et quelques-uns ont bien réussi.

Sauf quelques ponts et quelque raillage sur le Canadian-Northern, il y a eu peu de travail extraordinaire, et conséquemment moins de ces crimes qui semblent être inséparablement liés aux travaux de chemin de fer dans le voisinage des réserves.

AGENCE DU LAC WILIAMS.

Cette agence a été visitée en juillet et en octobre, mais l'agent était absent lors de la dernière visite, ayant été appelé à Victoria par la Commission royale sur les affaires des sauvages.

Les sauvages de l'agence ont assez bien réussi dans l'année, car ils ont eu leur part de la prospérité générale dont ont profité les cultivateurs établis le long du chemin Caribou, pendant la construction du Pacific-Great-Eastern; il faudra toutefois renouveler complètement les méthodes de culture dans cette partie de la province. Jusqu'ici, le marché local du foin et de l'avoine fournis aux transporteurs a toujours été bon sur le parcours du chemin Caribou. L'avoine rapportait de six à onze cents la livre, mais le transport des grains venant des prairies par le Grand-Tronc-Pacifique a déjà réduit ces prix de plus de moitié. De plus les sauvages ont fait beaucoup de transports, d'Ashcroft, pour leur propre compte, et ont ainsi gagné de bons salaires. On devrait s'intéresser davantage à l'élevage, auquel la région semble bien préparée, et il faudra que les agents donnent plus d'attention aux sauvages et leur prêtent assistance et conseil durant la période difficile du renouvellement.

AGENCE DU LAC STUART.

Cette agence, la plus septentrionale des agences de l'inspectorat sud-est, est la plus vaste et la plus difficile à parcourir, bien que la construction du Grand-Tronc-Pacifique ait amélioré la situation quant au transport.

L'agent est M. W.-J. McAllan, de Fort-Fraser, et malgré l'immense étendue de son territoire et l'éloignement des réserves, il trouve moyen de rester en contact avec

ses gens. La réaction qui a suivi la prospérité des constructions en chemin de fer s'est fait gravement sentir chez les sauvages, et cette situation s'est encore aggravée par la modicité des prix de la fourrure.

Au cours de la construction, l'agent a trouvé du travail pour plusieurs sauvages dans le défrichement du tracé pour les entrepreneurs. Non seulement ceci a fait gagner de l'argent aux sauvages, mais leur santé s'en est améliorée. Le but de l'agent est maintenant de diriger leurs travaux vers l'exploitation de leurs propres terres. Plusieurs des bandes de cette agence n'avaient pas reçu de concessions territoriales, mais ce mal a été atténué en partie par une décision de la Commission royale sur les affaires des sauvages en Colombie-Britannique, qui a adjugé des réserves au cours de l'an dernier; elle adjugera de nouvelles terres au cours de l'année présente aux bandes qui n'en ont pas encore reçues.

L'organisation d'une école au lac Stuart a commencé cette année l'éducation des petits sauvages; cette école a été bien conduite depuis le mois de mai 1914.

AGENCE OKANAGAN.

Autant qu'il s'agit de la superficie et de la valeur des réserves, cette agence est peut-être la plus importante de l'inspectorat; seulement, si quelques sauvages ont compris les avantages qu'ils possèdent et manifesté quelque initiative, il sont toutefois restés bien en deçà des prévisions en certains lieux.

L'agent est M. J.-R. Brown. J'ai constaté durant l'année son zèle et sa patience. L'agence est vaste et quelques-unes des plus importantes réserves avoisinent les villes, ce qui augmente le besogne de l'agent et du gardien de la paix.

On accuse néanmoins des progrès. L'agence n'avait pas jusqu'ici d'école sauvage. mais il est évident que l'opposition à l'école s'atténue, et il est probable qu'une ou deux seront établies cette année. La ferme modèle fédérale, en voie d'établissement près de Summerland, devrait aussi être avantageuse aux sauvages en leur offrant des leçons de choses sur ce qu'on peut faire des terres laissées incultes.

On ne saurait trop féliciter le chef des constables Fraser, et son personnel de Vernon et d'autres endroits de la région, des efforts qu'ils font pour abolir le trafic des spiritueux chez les sauvages. Le chef Clarke, de la police municipale de Vernon, a rendu de grands service dans ce sens.

REMARQUES GÉNÉRALES.

L'éloignement des réserves dans toutes les parties de la provinces fait comprendre la difficulté d'employer les instructeurs agricoles. Il faut toutefois plus d'attention et d'instruction individuelle aux sauvages, et l'on devrait trouver un moyen de mettre cette attention personnelle à porté de l'agent.

La décision du ministère à l'effet de donner un prix annuel au sauvage qui possède la ferme la mieux administrée, est bien de nature à créer l'émulation et devrait entraîner de grands bienfaits. Les agents font leur possible pour en tirer tout l'avantage logique.

RAPPORT DE W. E. DITCHBURN, INSPESTEUR DE L'INSPECTORAT DU SUD-OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

L'inspectorat comprend les agences Cowichan, Kwawkewlth, New-Westminster et Côte-Ouest.

AGENCE COWICHAN.

Les conditions de 1913-14 ont peu changé dans l'agence au cours de l'année. Les sauvages vivent de pêche, d'agriculture, de la cueillette du houblon et du varech, d'ar-

rimage et de travail journalier. Depuis quatre ou cinq ans, les sauvages ont été très employés comme tâcherons, à de bons salaires Depuis la déclaration de guerre en août dernier, le sauvage, comme le blanc, affronte des temps durs et trouve peu de travail à l'extérieur. Il lui faudra maintenant s'occuper des belles terres agricoles qu'il possède dans toute l'agence.

Bien qu'un bon nombre des sauvages se soient occupés de leurs fermes l'an dernier, la récolte a été inférieure, surtout à cause de la sécheresse. Peu d'entre les sauvages qui sont allés dans les conserveries ou les houblonnages, l'été dernier, sont revenus dans une meilleure condition financière. La saison de pêche a été faible aux conserveries, et dans les houblonnages, le personnel était trois fois plus nombreux que d'habitude; le temps a été très humide pendant tout le mois de septembre. Heureusement, l'hiver dernier a été très doux, et le bétail des sauvages l'a bien enduré; parce qu'il a fallu peu de fourrage d'hiver.

On a beaucoup défriché, et pluseurs maisons nouvelles ont été construites dans la réserve Malahat par les Saanich. Les sauvages fréquentaient peu cette réserve depuis quelques années, mais depuis l'établissement, de la promenade Malahat, sur le chemin de l'île, et qui traverse la réserve même, les sauvages se sont davantage intéressés à la région, et plusieurs familles s'y sont établies.

Les Songhees améliorent chaque année leur terrain de la réserve d'Esquimault. On a planté bon nombre d'arbres fruitiers et de baies, et toute la réserve accuse une culture intelligente. Un étranger ne s'imaginerait pas, en traversant la réserve, qu'elle appartient à des sauvages.

Il s'est produit une épidémie de coqueluche à Cowichan et ailleurs durant l'hiver, et cette cause, alliée à la consomption, a produit plusieurs décès, chez les enfants surtout.

La conduite des sauvages de l'agence a été bonne; on remarque à vrai dire quelque progrès sur le passé. Il est toutefois malheureux qu'ils prennent des spiritueux chaque fois qu'ils peuvent s'en procurer; et les occasions sont nombreuses, car il y a toujours des crapules prêtes à tous les expédients pour arracher l'argent des sauvages.

Il est toutefois consolant de constater que le nombre des poursuites intentées par le constable O'Connell aux sauvages et pourvoyeurs de spiritueux a été très inférieur à celui de l'année précédente. L'année dernière aussi, le constable O'Connell a fait revenir aux pensionnats et aux écoles industrielles bon nombre d'élèves qui avaient prolongé leur congé.

Au commencement de l'été dernier il s'est produit une épidémie de rage chez les chiens du district Cowichan, et une ordonnance de muselage général a été appliquée par le Ministère de l'Agriculture; tout d'abord l'ordonnance a été très mal vue de tous. Les sauvages ont cependant vite compris l'importance de cette mesure préventive, et ils s'y sont vite conformés soit en tuant soit en muselant leurs chiens. Les fonctionnaires du Ministère ont donné toute l'assistance voulue à l'inspecteur Maconachie sur ce point.

Les nouveaux bureaux de l'agence ont été achevés l'été dernier, et l'agent s'y est installé en juin.

AGENCE KWAWKEWLTH.

J'ai moi-même visité l'an dernier chaque village de l'agence Kwawkewlth, en compagnie des commissaires royaux sur les affaires sauvages.

Les sauvages de l'agence vivent surtout de pêche, de chasse et d'industrie forestière. Quelques-uns travaillent dans les scieries d'Alert-Bay. Ceux qui pêchent pour les conserveries ont eu assez de succès, car on a employé de fortes quantités de poisson d'été et d'automne à Rivers-Inlet et Alert-Bay. Les trappeurs et chasseurs ont fait peu d'argent, vu surtout la très forte baisse du prix des fourrures. Comme presque tous les chantiers forestiers ont été fermés durant l'année, les sauvages ont

eu peu d'ouvrage de ce chef. Le marché du bois était en mauvaise posture, et il n'était pas utile de faire de l'abatage manuel sur une grande échelle.

On a constaté quelque perfectionnement dans les habitations sauvages des diverses réserves, et plusieurs maisons nouvelles ont remplacé des anciennes.

Il y a très peu de terre arable dans les réserves de l'agence; les Kwawkewlth ne peuvent donc jamais escompter une grande production de comestible sur leurs fermes. On remarque quelques petits jardins par endroits, surtout au cap Mudge, où les sauvages ont défriché quelque plateau en arrière du village.

La conduite des sauvages s'est peu améliorée. Plusieurs ont été convaincus de "festin à tout donner", mais d'ordinaire les punitions ont été légères et les condamnations suspendues. La disette actuelle et la rareté de l'argent chez les sauvages les forcera sans doute à abandonner cette coutume gaspilleuse.

M. T. P. Wicks a été nommé constable fédéral de l'agence en mai. S'il manifeste la vigueur et le tact exigés dans une besogne de cette nature, il devrait être capable de faire beaucoup de bon travail pour supprimer le trafic clandestin des spiritueux chez les sauvages.

La santé a été d'ordinaire assez bonne chez les sauvages. Malgré cela, il y a eu plusieurs décès, provenant surtout de tuberculose.

AGENCE DE NEW-WESTMINSTER.

Les sauvages de l'agence de New-Westminster ont divers gagne-pains: agriculture, chasse, pêche, trappe, arrimage et fabrication des paniers. Ceux qui ont cultivé intelligemment ont obtenu bon succès; mais ceux qui cherchaient des tâches journalières ont peu travaillé. Les pêcheurs ont gagné peu dans le Fraser, et ceux qui sont allés dans les houblonnages ne s'en sont pas mieux trouvés. La somme gagnée par les femmes dans la vente des paniers sauvages a été faible, les touristes s'étant fait rares durant l'été.

J'ai distribué en août à plusieurs Squamishs une somme de $81,089, la moitié du prix de vente des réserves de Howe-Sound qui avaient été cédées à la *Pacific Great Eastern Development Company*. Comme les Squamishs établis à Burrard-Inlet gagnent ordinairement leur vie dans les scieries ou comme débardeurs, etc., la répartition entre eux de cet argent devrait leur permettre de bien passer les périodes de chomage.

Il y a eu progrès constant chez les sauvages, en général, mais plus particulièrement chez ceux de la vallée du Fraser. Les Chilliwacks ont produit plus de 4,500 caisses de pommes, 1,400 caisses de poires, 1,110 caisses de prunes et 3,600 caisses de cerises. Ils ont aussi produit en grandes quantité et vendu à bon prix des framboises et des mures. En fait de jardinages, ils ont produit 316 tonnes de pommes de terre, 35 tonnes de navets et 70 tonnes de carottes, les autres récoltes tenant la même proportion. On a cultivé assez de foin pour la consommation domestique et pour la vente. Les sauvages ont été avantagés par la douceur de l'hiver, car il n'y a pas eu de neige dans la vallée Chillimack. Ils ont donc pu hiverner leur bétail à l'extérieur. La cote des fruits a baissé, et blancs et sauvages en ont également subi le contre-coup. Une bonne partie des pommes et poires hâtives ont été vendues aux houblonniers, mais ceux qui ont gardé leurs pommes plus longtemps et qui les ont bien empaquetées, ont obtenu de bons prix de détail.

On a établi une école d'empaquetage à Chilliwack, l'hiver venu, et l'institution a encore eu bon succès. Il y avait seize élèves sauvages. Les sauvages semblent aussi avoir donné plus d'attention aux mauvaises herbes dans leurs réserves.

En janvier dernier, il s'est produit une épidémie de choléra des porcs dans les porcheries des colons blancs du district Sumas, et cinquante-sept porcs appartenant aux savages de la réserve Sumas ont été détruits par les fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture; car on savait que les porcs des sauvages étaient venus en contact avec les bêtes malades.

Les sauvages ont compris qu'ils ne peuvent trouver à présent autant de travail sur les routes, aux scieries et aux camps de bûcherons à cause des temps difficiles et ceci les porte à s'intéresser davantage à la terre. M. Thos. Wilson, inspecteur des vergers des sauvages, donne aux sauvages de cette agence qui se sentent poussés vers l'agriculture, toute l'aide et toute l'attention possibles, leur montrant comment tailler et arroser leurs arbres comme la manière de tenir leurs fermes en bon état. Le résultat de ses efforts est très apparent.

Des améliorations considérables ont été observées dans diverses réserves par la manière dont les sauvages réparent leurs maisons et leurs clôtures tout en érigeant des maisons nouvelles. Une aide considérable a été donnée aux sauvages de cette agence par le gouvernement durant le cours de l'an dernier. On a donné des fils à clôture, des machines agricoles, des graines de semences et des arbres fruitiers.

La conduite des sauvages a été bonne durant l'année. M. John Grant a été nommé agent de police en mai dernier et il sera à même de faire beaucoup pour supprimer le traffic des liqueurs de New-Westminster et de Vancouver où les sauvages semblent toujours pouvoir s'approvisionner. Une épidémie de petite vérole a éclaté sur la réserve de la rivière Squamish, en décembre dernier. Une quarantaine sévère a été établie et le résultat c'est que la maladie ne s'est pas propagée. Cette petite épidémie n'a pas causé de décès. Il y a eu aussi une épidémie de rougeole à Tsawwassen pendant l'automne et elle est disparue sans résultats fâcheux. En dehors de ces épidémies, la santé des sauvages a été bonne durant l'année.

AGENCE DE LA CÔTE OCCIDENTALE.

Les conditions existantes sur la côte occidentale de l'Ile Vancouver ont été favorables aux sauvages durant toute l'année, et dans chaque cas. Pendant l'été les sauvages quittent leurs demeures pour aller aux diverses usines de conserves et aux champs de houblon. Durant l'hiver, ils chassent à la trappe et un certain nombre chassent le phoque au large de la côte tandis que d'autres moins nombreux travaillent aux scieries. Comme les bancs de poisson de la Fraser ont été très dépeuplés l'an dernier, ils n'ont gagné que peu. Les cueilleurs de houblons n'ont pas fait grand chose à cause de la température défavorable et du grand nombre d'ouvriers engagés au cours du mois de septembre. On a fait très peu ou pas du tout de chasse au phoque et les trappes n'ont pas donné à cause de la diminution des fourrures. Cependant, il est heureux de voir que les besoins des sauvages de cette agence sont modestes et, en conséquence, il ne faut pas beaucoup pour leur permettre de vivre.

Pendant toute l'année la santé des sauvages de la côte occidentale a été très bonne et aucune épidémie ne s'est déclarée.

On n'a fait que très peu de travaux agricoles. On voit de petits jardins dans presque toutes les réserves et il y pousse des pommes de terre, carottes, navets et oignons. Quelques-uns des sauvages d'Alberni, propriétaires de chevaux et de vaches, font un peu de foin.

L'année a été marquée par une amélioration considérable des bâtiments et fermes des sauvages, surtout dans les villages Clayoquot et Nootka. On rapporte aussi une amélioration de la moralité des sauvages.

Depuis que des sauvages ont été poursuivis, au cours de l'hiver dernier, pour avoir donné de grandes fêtes et orgies, les tribus ont abandonné cette coutume surtout à présent que les fonds sont si rares chez eux. En dehors de quelques vieillards, tous sont prêts à abandonner cette coutume et comprennent quels avantages il retireront de cet abandon.

Le nouveau bateau automobile *Wekenninish* a été mis en service au cours d'avril et M. T. T. H. Bartlett a été nommé ingénieur et surveillant. Ce bateau a été très utile à l'agent pour visiter les diverses réserves de l'agence et lui a permis des visites aux villages plus fréquentes et plus longues que celles qu'il pouvait faire dans

le passé alors qu'il fallait attendre le steamer ou voyager dans des bateaux de louage, ce qui coûtait en général passablement cher.

Au cours du mois de mai, tous les villages ont été visités par la Commission Royale des Affaires des Sauvages. Les sauvages ont exprimé leur appréciation et leur confiance dans la commission qui s'occupe de leurs intérêts et, dans quelques cas, ont demandé de plus grandes réserves, surtout aux postes de pêche. Quand cela était possible, ces réserves ont été données et les terres ont été arpentées par M. Ashdown Green, arpenteur fédéral.

RAPPORT DE TOM WILSON, INSPECTEUR DES VERGERS DES SAUVAGES.

FERME EXPÉRIMENTALE CENTRALE,
OTTAWA, 10 mai 1915.

M. DUNCAN C. SCOTT,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint le rapport de M. Tom Wilson sur les travaux accomplis dans les vergers des sauvages de la Colombie-Britannique au cours de l'exercice finissant le 31 mars 1915.

Comme je l'ai fait remarquer en de précédentes occasions, le travail que nous accomplissons pour le ministère a pris un caractère de plus d'importance qu'il n'en avait dans le commencement, alors qu'il était confiné, pour employer les termes du crédit "au nettoyage des vergers des sauvages". Les vergers ayant beaucoup augmenté en valeur pour les sauvages il a été jugé nécessaire d'étendre les travaux et, avec la sanction du ministère, la superficie des vergers a été augmentée en y plantant de nouveaux arbres. Au cours des deux dernières années M. Wilson a réussi à obtenir un bon élan dans son enseignement aux sauvages sur la manière de mettre les fruits en boîtes comme les méthodes modernes l'exigent et les sauvages profitent de cette occasion pour trouver un marché plus avantageux pour leurs fruits.

Pendant un grand nombre d'années on s'est attaché a montrer aux élèves des écoles industrielles et pensionnats pour les sauvages les principes de l'arboriculture. Dans le but d'étendre plus encore ce travail éducationnel vous avez permis l'établissement de vergers de démonstration à cinq des écoles de sauvages et ce qui nous avons fait jusqu'ici est rapporté par M. Wilson.

M. Wilson a aussi aidé vos inspecteurs dans diverses questions agricoles dans lesquelles ses connaissances lui permettent de donner une opinion compétente. Il a poussé une campagne continuelle pour la disparition des mauvaises herbes dans les vergers des réserves sauvages.

Le rapport fait voir des progrès continus en pomologie chez les sauvages et aussi qu'on leur a donné les moyens de produire de beaux fruits et de les placer sur le marché dans des conditions qui leur permettent la concurrence avec leurs voisins les blancs; choses qui n'ont pas demandé qu'un peu de conseils.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre dévoué serviteur,

G. GORDON HEWITT,
Entomologiste du gouvernement.

Docteur C. GORDON HEWITT,
Entomologiste du Gouvernement,
Ministère de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon huitième rapport annuel sur les travaux accomplis dans les vergers des sauvages de la Colombie-Britannique. Je suis très heureux de signaler un grand progrès en agriculture chez les sauvages en général. Des terres laissées en jachère pendant dix ans et plus ont été labourées et mises en état de recevoir les semences cette saison, tandis que de grandes superficies ont été défrichées et seront aussi, je l'espère, mises en culture. L'intérêt qu'on apporte dans l'enseignement est très encourageant pour nous.

Il est possible que les difficultés financières actuelles qui ont produit la clôture de tant de scieries, camps d'exploitation forestière et autres travaux publics et ainsi diminué la demande de main-d'œuvre ait eu pour effet de faire revenir les sauvages à la terre.

Au cours de l'an dernier nous n'avons eu que peu d'ennuis dans la vallée du Fraser inférieur à cause les insectes attaquant les arbres fruitiers si l'on excepte les papillons à boutons et les charançons des feuilles. Ceux-ci, cependant, n'ont eu pas grand effet sur la quantité des fruits et bien moins qu'une forte gelée qui est arrivée au moment de la floraison. Néanmoins, nous avons eu une remarquable invasion de larves de ce beau papillon nocturne qu'on nomme plusïde de Californie (plusia californica). Ellles sont apparues par milliers dans diverses parties de la province et, bien qu'elles ne fassent que de légers dommagese aux arbres fruitiers, elles ont dévasté les récoltes de terre comme les choux, haricots, laitues et autres. Plusieurs sauvages de l'agence Lytton qui récoltent surtout des haricots ont subi de lourdes pertes. Une pompe-arrosoir et un approvisionnement d'arséniate de plomb ont été envoyés mais trop tard car le dommage était fait quand le rapport nous est parvenu. Des sections du pays des Okanagan ont aussi souffert. Le trèfle a été quelque peu endommagé mais ceci ne pouvait être arrosé à l'arséniate car un préjugé existe contre son usage.

Une dangereuse attaque de nodulle noir s'est signalée dans un district éloigné de la réserve Musqueam, sur une quantité de pruniers. Bien que cette maladie se soit développée sur des arbres importés de l'est et qui étaient affectés, je ne crois pas qu'on l'eut jamais vue se communiquer aux autres arbres. C'est la première fois que cette maladie se signale en Colombie-Britannique où elle avait pris du terrain et s'était étendue aux autres variétés domestiques. Elle s'était répandue sur une superficie d'environ une demi-acre. J'ai fait couper et détruire les arbres. Depuis, il n'y a pas eu d'autres manifestations de la maladie. L'origine de cette attaque est inconnue. Comme l'endroit était très isolé et loin de tout verger exploité par des blancs aucun danger d'infection ne pouvait survenir. La nielle rouge a de nouveau fait de grands dommages dans les vergers du pays d'Okanagan, mais, nos vergers sauvages qui se trouvaient tout près, n'ont presque pas été attaqués. J'attribue ceci au fait que les sauvages sont un peu indolent et, ne faisant pas autant de culture que les blancs, la même quantité de bois mou ne se trouve pas produite. Nous avions des arbres qui poussaient à moins de deux cents verges des endroits les plus infestés qui ne montraient pas une trace de la maladie et ont donné d'abondantes récoltes.

L'attaque de nielle rouge des arbres à l'école industrielle de Kootenay a été surveillée attentivement et, quand le moindre signe de rouille se faisait voir, les parties affectées étaient coupées et brûlées. Plusieurs arbres, trop attaqués pour être sauvés, ont été détruits.

Les pegomyies des racines ont existé sur les choux et navets, mais ces larves sont difficiles à combattre sur la terre des sauvages, ceux-ci ne voulant pas se donner la peine d'employer les petits disques de papier goudronné.

On a continué chez les sauvages la campagne active contre les mauvaises herbes comme la bardane, le chardon canadien et autres. Je suis heureux de dire que nos efforts ont été couronnés de succès, du moins dans une bonne mesure. Ceci s'applique

surtout aux réserves de la vallée du Fraser. Il y a, dans chaque réserve, des lopins de terre qui sont réclamés par des absents ou des sauvages vivant sur d'autres réserves. Ces gens ne peuvent pas s'occuper de ces terres et ne veulent pas non plus permettre à d'autres de s'en occuper ou de les tenir propres. Ceci retarde beaucoup et empêche le développement. Les habitudes nomades de beaucoup de sauvages militent aussi fortement contre une bonne culture.

Nous avons ouvert une autre classe sur l'emballage des fruits à Chilliwack. Elle est dans le même genre que celle ouverte l'an dernier à Sirdis mais plus important. Seize élèves sauvages y ont assisté au lieu de huit comme l'an dernier. M. Loveday, qui faisait encore cette classe, a été très satisfait de la manière dont les élèves ont reçu l'instruction et j'ai reçu maintenant des demandes d'autres bandes pour y tenir des classes à leur avantage.

La récolte de fruits, dans la vallée inférieure du Fraser a été en général en dessous de la moyenne et, en même temps, les prix ont été moins élevés sur le tout ce qui fait que beaucoup n'ont pas été vendus. Cependant, les fruits hâtifs se sont bien vendus à l'époque de la cueillette du houblon car les sauvages sont grands mangeurs de fruits quand ils peuvent s'en procurer. Ceux qui avaient des fruits dans le voisinage des champs de houblon les ont vendus à un prix rémunérateur—les poires, pommes hâtives, cerises tardives et prunes se sont vendues facilement.

Il me fait peine de dire qu'un grand nombre de petits fruits ont été perdus à cause de la fermeture des usines de conserves. Cependant, j'ai pu en faire vendre à Vancouver. Un individu avait neuf cents livres de framboises et mille livres de mûres pour lesquelles il a eu de bons prix. D'autres sauvages avaient des fruits en proportion. Une grande quantité d'arbres ont été de nouveau distribués aux sauvages des diverses bandes à Sardis, Lytton, Shuswap, et Okanagan. Ils ont été plantés dans une terre préparée d'avance. J'ai fait ma distribution en présence des agents des diverses bandes ce qui fait qu'aucun n'a pu recevoir d'arbres si sa terre n'avait pas été parfaitement préparée. Nous avons vu ces arbres de temps en temps et, sauf à Shuswap, tous se portent bien. A Shuswap, ils ont souffert du manque d'eau d'irrigation et, par le fait que l'approvisionnement d'eau a été coupé par une compagnie d'exploitation forestière qui en avait besoin pour flotter ses billes, 3 pour 100 des arbustes n'ont pas repris. Il y a peu de temps, j'ai vu des arbustes qui ont été donnés à la bande Katsee il y a environ trois ans et quelques-uns portent déjà des fruits. Nous pourrions avoir un échantillon de pommes cet été.

Le ministère a donné la permission de planter des vergers de démonstration d'une acre chacun, près de plusieurs écoles industrielles et pensionnats des sauvages. Ceci a pour but d'instruire les élèves sur la meilleure méthode de manier les jeunes arbustes et d'obtenir les meilleurs résultats durant les années suivantes. Ces vergers ont été placés comme suit:

1. Institut Coqualeetza.—Les arbres consistaient en quelques pommiers, cerisiers et poiriers. On n'a pas envoyé de pruniers qui sont trop nombreux dans ce district et trop difficiles à produire parfaitement. Le sol est de marne argileuse dure, presque plat avec un assez bon drainage et bien clôturé. Les arbustes ont bien pris et aucun n'a été perdu. Nous les avons vus à diverses reprises et ils ont été bien soignés.

2. Mission Ste-Marie.—On a planté des cerisiers, des poiriers et des pruniers; on n'a pas envoyé de pommiers car il y en a déjà un grand verger qui a été établi par moi l'an dernier à la demande du R. P. Rohr.

Le sol est en bonne marne sabloneuse avec peu de pierres, facilement travaillé, bien clôturé et en pente vers le sud. Tous les arbres ont admirablement réussi et pas un n'a fait défaut. Ils ont été bien entretenus et poussent bien.

3. Pensionnat de Sechelt.—Nous y avons planté des pommiers, poiriers, pruniers et poiriers. Le sol est sablonneux et très léger, a environ deux pieds de profondeur sur un sous sol de gravier. On a fumé le sol considérablement et on y met encore du fumier. L'endroit est bien clôturé et à l'épreuve des bestiaux. Nous avons perdu, 4

pour 100 de ces arbres à cause de la sécheresse qui a régné l'été dernier et la faute n'en est nullement au manque de soins. Nous remédierons à ceci avec une plus abondante provision d'eau.

4. Saint-Georges.—Le verger a été planté en pommiers, poiriers, cerisiers et pruniers. Le sol est formé d'un dépôt glaciaire riche, facilement travaillé et portant de la luzerne depuis six ans. Cette plante avait été labourée et bien hersée. C'est le seul verger scolaire qui dépende seulement de l'irrigation pour son approvisionnement d'eau et, par le fait que nous avons eu l'eau trop tard, il me fait peine de dire que nous avons perdu 5 pour 100 des arbres. L'endroit est bien clôturé, à l'épreuve des bestiaux et possède sa pente vers l'ouest.

5. Ile Kuper.—Les arbres fournis à cette école consistent en pommiers, poiriers, cerisiers et pruniers. Lors de ma visite à l'école je me suis aperçu qu'il y avait encore beaucoup de travail à faire pour enlever les souches et que le verger n'était pas clôturé. En conséquence j'ai placé mes arbres en forme de pépinière pour attendre la fin des travaux. L'endroit choisi est un lopin de terre long et étroit, fait d'excellent sol et faisant face à l'ouest. Sa profondeur est de deux à quatre pieds sur une fondation de roc et de rocaille. Il y a environ un mois, j'ai visité l'école et constaté que tout était prêt et j'ai en conséquence jalonné le verger et transporté les arbustes de la pépinière pour les planter. Tous les travaux ont été faits par les élèves qui semblent prendre le plus grand intérêt aux diverses opérations. Je commençais généralement à leur expliquer les fonctions des diverses parties d'un arbre en leur donnant les raisons pour lesquelles on faisait ceci ou cela et ensuite, je posais des questions sur ce qu'ils ne comprenaient pas. Les arbustes choisis étaient sains et forts et les meilleurs que j'aie pu trouver.

Des instructions sur la taille et l'arrosage ont été données dans les diverses écoles quand c'était possible et plusieurs des jeunes sauvages font déjà d'excellents ouvriers en culture. Des terrains de concours ont été installés à la mission Sainte-Marie et placés entre les mains des divers élèves pour le cours de la saison. Le directeur, le rév. P. Rohr, donnera un prix à celui qui montrera les meilleurs résultats. Les élèves ont le choix de cultiver les légumes qu'ils désirent.

On a fait des tentatives pour amener les professeurs des écoles de sauvages à tenter quelque chose pour embellir les terrains scolaires, mais nous n'avons pas obtenu grand succès jusqu'ici. Sur les instances du major Megraw, inspecteur des agences pour l'inspectorat de l'est, un boni a été offert par le ministère pour la ferme la mieux tenue des diverses agences, ce boni devant être donné sur la recommandation du major et du soussigné. Il sera accordé de la manière suivante: tant de points pour la bonne culture générale et maraichère, tant de points pour l'absence de mauvaises herbes, tant de points pour l'absence de tas de fumier permanents, tant de points pour la propreté et l'ordre autour des bâtiments.

Un grand nombre de sauvages ont manifesté leur désir de concourir et j'ai saisi toutes les occasions possibles de leur faire comprendre l'importance du concours. Je crois que nous pourrons susciter une forte et saine émulation chez ces sauvages.

A cause de la situation financière déplorable, Victoria et Westminster n'ont pas eu d'exposition. Plusieurs des bandes ont été désappointées, car elle se préparaient à concourir. Un seul groupe de sauvages a pris part à une exposition locale, ceux du lac Okanagan. A l'exposition d'Armstrong ils avaient une belle exposition de fruits, grains et légumes. Nous espérons que les expositions locales susciteront plus d'intérêt et des efforts seront accomplis dans ce sens.

En terminant, je remercie les divers inspecteurs des agences et aussi les agents qui ont si bien coopéré à mon travail parmi les sauvages, travail ayant pour but de les avancer en agriculture et en horticulture.

Votre obéissant serviteur,

TOM WILSON,

Inspecteur des vergers des sauvages.

RAPPORT DE J. HAWKSLEY, SURINTENDANT DES AFFAIRES DES SAUVAGES DANS LE TERRITOIRE DU YUKON.

Pendant l'année j'ai rendu visite aux diverses bandes de sauvages dispersées dans tout le territoire. Quelques-unes sont éloignées des routes de voyage et difficiles à atteindre. Je me suis tenu en contact intime avec toutes les bandes durant l'hiver, surtout par la correspondance.

Quand la nouvelle de la déclaration de la guerre est arrivée au Yukon, les traitants en fourrures ont baissé leurs prix. Ceci est de la plus grande importance pour les sauvages qui comptent sur la chasse et le piégeage pour vivre. On craignait que cette baisse dans le marché des fourrures n'eut pour conséquence de causer beaucoup de misère chez les sauvages, cet hiver. Je suis heureux de vous dire que nous n'avons pas eu à déplorer de cas de misère grave. Apparemment, la renne et le caribou ont été en abondance et la chasse a été heureuse, toutes les bandes ayant assez pour vivre et un surplus pour vendre aux blancs, ce qui leur a permis d'acheter des vêtements et autres objets nécessaires.

Il existe quelques vieillards et quelques aveugles qui sont entretenus à même les fonds envoyés dans ce but par le ministère. Il me semble qu'une institution dans laquelle on pourrait placer les vieillards et les aveugles est nécessaire. Plusieurs que j'ai vus dans mes visites à divers endroits, vivent dans des conditions misérables. Il y a environ 10 sauvages aveugles, tous d'un âge avancé, qui habitent le territoire. Tous ont eu des rations, mais ils dépendent des autres pour les soins ordinaires de la vie.

Santé et hygiène.—La santé générale des diverses bandes a été assez bonne pendant toute l'année, la mortalité étant remarquablement peu élevée.

Un membre de la bande de Lancing-Creek s'est tué au cours d'une chasse au renne. Il a mis le pied sur un faux pont de neige et est tombé au fond d'un précipice.

Il n'y a pas eu d'épidémie chez les indigènes au cours de l'an dernier. La tuberculose est cependant fréquente et plusieurs manifestent des glandes tuberculeuses, surtout dans la région du cou. Pendant l'année, les officiers de santé ont opéré sept enfants pour faire disparaître ces glandes et cinq des cas ont été couronnés de succès. Un sixième a récidivé et le septième (une petite fille) a été fatal.

Il y a beaucoup à faire pour améliorer les conditions sanitaires de la vie des sauvages. Ils ne semblent pas du tout comprendre la valeur de la propreté sur leurs personnes, dans leurs maisons ou aux alentours. Grâce à la coopération des missionnaires, on a fait nettoyer les villages des sauvages et j'ai constaté beaucoup de progrès quand je les ai visités. Nous avons envoyé des avis aux sauvages pour leur dire de nettoyer leurs maisons et villages et nous avons demandé l'aide des missionnaires pour faire mettre cet ordre en vigueur. Dans quelques cas, nous avons fourni des râteaux et je suis heureux de dire que cet effort a été couronné d'un assez bon succès. Quand je me suis trouvé chez les sauvages, j'en ai profité pour leur faire comprendre l'utilité de la propreté personnelle et je leur ai montré les avantages qui existent à tenir une maison propre et bien ventillée. Il faudra du temps pour les séparer de leurs vieilles habitudes, mais la persévérance devra finalement conquérir.

Occupations.—La plupart des sauvages sont assez industrieux, leurs occupations principales étant la chasse et le piégeage, bien que les jeunes gens travaillent parfois comme guides ou matelots sur les steamers. Etant données les circonstances, ils gagnent assez bien leur vie. Ils ne sont pas aussi laborieux qu'on le pourrait désirer pas plus qu'ils ne sont aussi réguliers dans leurs habitudes qu'ils pourraient l'être. Ils ne semblent pas comprendre les avantages d'un travail constant et régulier. Par exemple, s'ils font une bonne excursion de chasse et s'ils réalisent un peu d'argent, ils croient mériter un congé qui dure en général juste autant que l'argent gagné. Il y a quelques exceptions à cette règle et un ou deux ont compris les avantages de mettre de l'argent de côté. Nous espérons voir grandir ce sentiment que nous encourageons de tous nos efforts.

A cause des conditions climatériques d'une part et, de l'autre à cause de la nature de leurs moyens d'existence, les sauvages ne font rien en fait de culture ou de jardinage. A quelques-uns des endroits où les sauvages ont établi leurs quartiers généraux, quelques-uns ont essayé un peu de jardinage et cultivent un peu de navets et de pommes de terre avec un peu de succès. Avec le temps nous espérons voir se multiplier ces exceptions.

Tempérance et moralité.—Comme toutes les races primitives les sauvages du Yukon ont une tendance vers l'intempérance et des blancs sans scrupule en profitent pour leur fournir des liqueurs. Nous faisons des efforts pour supprimer ce néfaste trafic; plusieurs blancs ont été arrêtés et condamnés à la prison et plusieurs sauvages ont été emprisonnés pour ivresse. Les membres de la bande de Moosehide sont les plus fautifs sous ce rapport car ils se trouvent plus près de Dawson où ils se procurent l'alcool. Le Royale Gendarmerie à cheval fait de son mieux pour arrêter le trafic et les traficants mais c'est une tâche difficile dans une ville comme Dawson.

Je regrette d'avoir à dire que la moralité des sauvages n'est pas élevée. Cet état de choses peut s'attribuer aux influences extérieures, les tentations dont sont entourées les jeunes femmes de la tribu étant nombreuses et, quand on refléchit au milieu qui les entoure on se surprend à s'étonner que cette moralité ne soit pas pire. Le temps et des efforts constants pourront sans doute vaincre cela et nous espérons voir les sauvages s'améliorer à mesure qu'ils seront plus éclairés.

Il n'y a pas de doute qu'une amélioration graduelle se fait chez les sauvages; ils s'habillent mieux, sont plus soigneux de leurs personnes et, en beaucoup de choses, tentent d'imiter le blanc par leur conduite mais on préférerait les voir imiter moins de ses vices et plus de ses qualités.

Attitude vis-à-vis des blancs.—Les relations entre sauvages et blancs sont, en général, cordiales. Ils se mêlent librement, peu de disputes s'élèvent et les marchés entre les deux races sont justes et honnêtes.

Les remarques qui précèdent s'appliquent à toutes les bandes du territoire du Yukon.

RAPPORT

DU

SURINTENDANT DE L'ÉDUCATION DES SAUVAGES

ET

RAPPORTS DES INSPECTEURS

POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 1915

OTTAWA, 1er juin 1915.

DUNCAN C. SCOTT,
Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel sur l'éducation des sauvages pour l'exercice se terminant le 31 mars 1915.

Les dépenses de l'année, selon les actions des différentes législatures, sont données dans le tableau suivant:—

Provinces.	Externats.	Pensionnats.	Ecoles industrielles.	Aide aux anciens élèves.	Frais de voyage et appointements.	Pension.	Transport de marchandises.	Divers.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Ontario......	24,058 74	41,456 44	52,332 88	....	7 30	1,362 57	579 49	3,656 38	....
Québec.......	17,647 65	....	....	....	2,425 07	6,717 80	23 35	3,625 43	....
Nouv.-Ecosse.	7,855 02	....	....	....	....	136 50	4 60	754 17	....
N.-Brunswick.	8,100 92	....	....	....	510 65	551 50	2 91	676 75	....
Ile-du-P.-E...	512 50	....	....	....	....	76 52	....	66 32	....
Manitoba .. .	15,605 07	267,825 21	52,380 42	1,602 31	175 80	430 43	370 51	2,311 49	....
Saskatchewan.	24.896 51	70,055 25	35,172 11	3,579 10	....	....	1,287 94	1,436 27	....
Alberta	2,982 67	81,784 61	19,352 85	186 35	....	199 75	1,317 67	1,248 90	....
Territoires du Nord-Ouest.	100 00	12,145 63	....	219 40	....	......	18 50	92 72	....
Colomb.-Brit..	29,119 53	36,391 66	131,406 36	369 07	76 95	165 34	359 24	2,055 05	....
Yukon.......	2,520 80	11,417 64	....	75 00	....	45 00	35 43	74 58	....
	133,399 41	521,076 44	290,644 62	6,031 23	3,195 77	9,685 41	3,999 64	15,998 06	984,030 58

On doit ajouter à ce total les montants chargés au fonds en fidéicommis des Sauvages.

Plusieurs bandes de sauvages, dont les fonds suffisent aux déboursés, aident volontiers à la cause de l'éducation. Les montants ainsi donnés, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1915, sont représentés dans le tableau suivant:—

Comptes.	Bande.	Intérêt.	Capital.
No.		$ c.	$ c.
1	Les Ojibbewas de Batchawana	667 25	
2	Les Chippewas de Beausoleil	312 00	
3	Les Chippewas de Nawash	1,231 85	5,725 00
4	Les Chippewas de Rama	521 88	
5	Les Chippewas de Sarnia	1,212 93	
6	Les Chippewas de Saugeen	1,499 78	
7	Les Chippewas de l'île aux Serpent	112 50	
8	Les Chippewas de Thames	673 80	
9	Les Chippewas de l'île Walpole	246 15	
10	Les Chippewas de Fort-William	336 00	
12	Les Ojibbewas de la rivière au Jardin	601 99	
13	Les Ojibbewas de l'anse Henvey	91 00	
14	Les Ojibbewas du Nipissing	325 38	
17	Les Mississaguas de Alnwick	498 58	
18	Les Mississaguas de Crédit	498 15	
19	Les Mississaguas de lac du Riz	225 00	
20	Les Mississaguas du lac La-Vase	225 00	
21	Les Mississaguas de Scugog	23 53	
22	Les Mohawks de la baie de Quinté	2,192 50	
23	Les Moraviens de Thames	500 43	
28	Les Ojibbewas de la rivière Mississagua	9 00	
30	Les Chippewas de Parry-Sound	246 30	
31	Les Pottawattamies de l'ile Walpole	48 60	
33	Les Six-Nations de la Grande-Rivière	8,643 05	
36	Les Chippewas de la rivière Thessalon	3 00	
40	Les Abénakis de St-François	6 40	
44	Les Hurons de Lorette	6 00	
45	Les Iroquois de Caughnawaga	....	804 91
50	Les Algonquins de la rivière du Désert	427 94	
79	L'Institut Mont-Elgin	379 05	
82	Les Ojibbewas du lac au Poisson-Blanc	339 45	
246	Les Ojibbewas de Sheguiandah	82 00	
247	Les Ojibbewas de Sheshegwaning	244 50	
248	Les Ojibbewas de la baie du Sud	150 00	
249	Les Ojibbewas de creek à la Carpe	9 26	
251	Les Ojibbewas de la baie de l'Ouest	429 25	
		23,019 50	6,529 91
	Total	....	29,549 41

Les montants dépensés à même le capital représentent les dépenses faites pour de nouveaux édifices et leur outillage, alors que les dépenses du compte d'intérêts représentent les frais courants.

En outre des dépenses ci-dessous les dénominations religieuses qui s'occupent de l'éducation des sauvages ont dépensé des sommes considérables à même leurs propres fonds, sommes dont le montant exact ne saurait être déterminé.

Les statistiques donnant le nombre d'enfants qui sont inscrits au registre de l'école, avec leur moyenne d'assistance aux classes et celui des élèves des pensionnats qui est inséré en préface dans chaque rapport de l'agence, nous montrent bien jusqu'à quel point le succès d'une maison d'éducation dépend du nombre des élèves qui assistent aux cours. Les bulletins du recensement publiés dans le rapport annuel pour l'année 1914, nous ont guidés dans cette compilation, et les enfants en âge d'aller à l'école y sont énumérés comme ayant entre 6 et 15 ans.

Dans quelques cas le nombre des enfants inscrits aux cours des externats et des pensionnats est plus élevé que celui des enfants en âge d'aller à l'école.

Cette contradiction apparente vient du fait que quelques enfants entrent à l'école avant l'âge de six ans et y demeurent après quinze ans, mais la principale raison est que la limiete d'âge est de dix-huit ans.

Une compilation de statistiques très complète est publiée avec d'autres tableaux de statistiques dans la première partie du rapport annuel et montre l'inscription et l'assistance aux cours de toutes les écoles; et aussi un tableau a été préparé donnant tous les renseignements quant à l'emplacement et à la disposition de chaque pensionnat.

Les progrès faits l'an dernier dans l'œuvre éducationnelle ont été des plus encourageants; l'inscription et la moyenne de l'assistance ont augmenté d'une manière appréciable.

EXTERNATS.

Les efforts tentés par le département dans le but de perfectionner les externats ont eu beaucoup de succès. Comme on accorde maintenant des salaires plus élevés, on ne rencontre pas comme par le passé les mêmes difficultés à se procurer des instituteurs compétents. Les nouveaux édifices construits et les améliorations et les réparations que l'on a faites aux anciens ont donné aux environs un aspect plus congénial. Sur certaines réserves isolées, le département a fourni le logement aux instituteurs, ce qui a ajouté beaucoup à leur confort et à leur efficacité. Il me fait plaisir de dire que, sauf de rares exceptions, les instituteurs ont fait preuve de beaucoup de zèle dans leur travail, qui ne se limite pas à la classe seulement mais qui comprend l'enseignement de la science domestique, de l'économie ménagère, de l'hygiène et des règlements sanitaires, avec ce résultat que l'amélioration des conditions est évidentes dans les maisons et sur les réserves. Depuis l'inauguration des jardins scolaires une impulsion a été donnée à l'agriculture, et les élèves de quelques-unes des écoles où l'on a entretenu ces jardins ont reçu des prix aux expositions locales contre leurs voisins de race blanche.

PENSIONNATS.

Il y a un certain nombre d'enfants orphelins ou d'enfants négligés desquels les directeurs et instituteurs prennent le plus grand soin, et s'occupent de leur bien-être moral et religieux. Le résultat est que les progrès sont continus et sont reconnus par les parents sauvages qui désirent vivement voir leurs enfants profiter des bienfaits qu'accordent ces pensionnats.

L'assistance aux anciens élèves se continue encore, et l'an dernier on a accordé cette assistance à 39 garçons et à 30 filles pour un montant d'environ $6,467.23. Des anciens élèves ont remis sur prêt pendant le dernier exercice la somme de $1,499.45. Les rapports des agents touchant l'assistance aux anciens élèves sont encourageants. Le montant des sommes remises n'a pas été aussi grand qu'on l'attendait, mais peut être considéré comme satisfaisant à cause de la dépression causée par la guerre actuelle.

Il y a un certain nombre d'enfants orphelins ou d'enfants négligés par leurs parents dans la province de Québec, où il n'y a pas d'écoles de ce genre; on les a placés dans des institutions établies pour les blancs, pour le maintien desquelles le département accorde un octroi par tête. La formation donnée dans ces institutions est excellente, et les enfants sauvages profitent du contact avec les enfants blancs. Le nombre des enfants qui ont fréquenté ces institutions pendant l'année est de soixante.

AGENCE DE L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD.

Enfants en âge d'aller à l'école.	42
Elèves sur le registre de l'école	37
Assistance moyenne aux classes	23

Le révérend John A. McDonald, surintendant des sauvages, fait sur l'école de cette agence le rapport suivant:—

L'école de l'île Lennox est la seule école sauvage de cette réserve. Elle occupe un emplacement magnifique sur l'île Lennox dominant la baie de Richmond ou Malpèque. L'an dernier, on y a placé de nouveau pupitres ce qui, non seulement embellit l'école mais permet aux élèves de réaliser de plus grand progrès, surtout en écriture. L'école est sous la direction de Jacob Stark, fils du chef Stark qui a commencé ses études sur l'école de la réserve et les a terminées au collège de St. Dunstan. Bien qu'il enseigne depuis septembre dernier seulement, il a beaucoup de succès et inspire ses élèves de son enthousiasme. Quelques jeunes sauvages suivent les classes aux écoles de blancs de Richmond, Freeland et Miscouche. Les élèves sont en général brillants et désireux de suivre les cours assiduement. Les sauvages de Rocky-Point n'ont pas le droit d'envoyer leurs enfants à l'école des blancs et ceux-ci sont ainsi privés des avantages de l'instruction. Des efforts pour les faire admettre ont été tentés auprès du surintendant de l'Instruction Publique mais sans succès. L'objection est basée sur le fait que les parents de ces élèves seraient tuberculeux.

John J. Stark, l'ancien instituteur, est parti pour le front et fait partie d'un régiment d'artillerie à Frédéricton où il a déjà le grade de bombardier.

Parmi les heureux résultats de l'éducation donnée dans cette école on doit faire mention des habitudes de propreté et d'ordre qui ont déjà eu leur effet sur la vie de toute la réserve. Plusieurs des anciens élèves reçoivent les journaux quotidiens et en outre, étudient la musique vocale pour laquelle ils possèdent d'heureuses dispositions. Ils ont une fanfare de quatorze instruments et jouent passablement bien.

NOUVELLE-ECOSSE.

COMTÉ D'ANNAPOLIS.

M. G. Hoyt, agent des sauvages, fait sur l'éducation des sauvages de son agence, le rapport suivant:—

Il y a six enfants sauvages suivant les cours de l'école des blancs à Lequille. Cette école est conduite par Mlle L. B. Harris.

Un petit sauvage suit les cours de l'école McDonald, à Middleton.

Tous les enfants font de bons progrès. Ils se conduisent bien et leurs parents les tiennent très proprement.

COMTÉS D'ANTIGONISH ET DE GUYSBORO.

Enfants en âge d'aller à l'école	35
Elèves sur le registre de l'école	40
Assistance moyenne	20

Voici ce que rapporte, M. John Cameron, agent des sauvages, sur l'école de cette agence:—

L'école Afton est la seule école de sauvages de l'agence.

L'instituteur, M. W. J. Rogers, a donné de bons résultats toute l'année.

Les élèves font des progrès et sont enthousiastes pour l'étude.

Les sauvages du comté de Guysboro qui demeurent à Cook's-Cove ne peuvent pas bénéficier de l'école d'Afton. Les enfants suivent l'école des blancs et font de bons progrès.

L'instruction est encore à son enfance dans cette agence mais je crois qu'on peut prédire qu'elle s'améliorera beaucoup dans peu d'années.

COMTÉ DE COLCHESTER.

Enfants en âge d'aller à l'école	15
Elèves sur le registre de l'école	17
Assistance moyenne aux classes	8

Dans son rapport sur cette école, M. Smith, l'agent local, dit:—

Externat de Millbrook.

Cette école a été fréquentée régulièrement l'an dernier et les élèves ont fait des progrès dans leurs études.

L'institutrice, Mlle J. Scott, travaille consciencieusement.

Durant la belle saison, des sorties sont organisées et, en hiver, des distractions d'intérieur où se distribuent des fruits et des bonbons, de manière à stimuler l'assiduité et les travaux scolaires.

Pour montrer les effets de l'instruction dans la réserve, il suffit de dire que les journaux sont lus dans presque chaque maison.

Les sauvages sont aussi au courant des progrès de la guerre que leurs voisins de race blanche et, avec ceux-ci, ils ont offert leur contribution au Fonds patriotique.

COMTÉ DE CUMBERLAND.

Enfants en âge d'aller à l'école	21
Elèves sur le registre de l'école	9
Assistance moyenne aux classes	6

M. A. J. Johnson, agent des sauvages, fait sur l'éducation dans son agence, le rapport suivant:—

A cause du petit nombre d'enfants qui suivent l'école, mon rapport est forcément très court.

Trois enfants vont à l'école des blancs, à la rivière Hébert. Deux sont en seconde forme et un en troisième. Ils sont très brillants, assidus et font de bons progrès.

Il y en a aussi qui suivent l'école de la rivière Halfway. Leurs progrès se comparent facilement à ceux des petits blancs. Je suis heureux de dire que leur conduite est exemplaire.

COMTÉ DE DIGBY.

Enfants en âge d'aller à l'école	15
Elèves sur le registre de l'école	14
Assistance moyenne aux classes	9

M. R. A. Harris, agent des sauvages, dans son rapport sur l'instruction dans cette réserve, s'exprime ainsi:—

Ecole de la Rivière-à-l'Ours.

L'école de la Rivière-à-l'Ours est située d'une manière centrale et est bien pourvue d'accessoires. Pendant l'année, le terrain de l'école a été bien nivelé et les bâtiments peints, ce qui ajoute beaucoup au coup d'œil. Cette école a été dirigée depuis plusieurs années par Mlle Agatha McGinthy, institutrice diplomée. Elle insiste sur la propreté, l'ordre et la conduite chez ses élèves. La moyenne d'assistance aux classes s'est améliorée.

Remarques générales.

L'instruction et l'éducation ont un excellent effet sur les sauvages. Ils ont de meilleures habitudes de propreté et leurs maisons sont bien tenues. Presque tous peuvent parler, lire et écrire l'anglais.

AGENCE D'ESKASONI.

Enfants en âge d'aller à l'école	19
Elèves sur le registre de l'école	18
Assistance moyenne aux classes	10

L'agent, le révérend A. R. McDonald, fait le rapport suivant sur l'école d'Eskasoni :—

James D. McNeil, qui a dirigé cette école depuis trois ans, continue son bon travail. Les élèves sont brillants et intelligents et, quand ils suivent les cours régulièrement, ils font de bons progrès. L'assistance a été meilleure que durant les années précédentes et le résultat s'est vu dans l'amélioration des résultats.

Le progrès des anciens élèves de l'école montre qu'il ont profité de l'entrainement et de l'instruction qu'il ont reçus en classe. Ils sont plus brillants et intelligents que ceux qui n'ont pas eu les avantages de l'école ou qui n'ont pas su en profiter. L'éducation a d'excellents effets sur la vie dans la réserve, et ceci à tous les points de vue.

COMTÉ D'HALIFAX.

Enfants en âge d'aller à l'école	40
Elèves sur le registre de l'école	21
Assistance moyenne aux classes	11

M. D. Chisholm, agent des sauvages, fait le rapport suivant sur l'éducation des sauvages de son agence :—

Externat de Tuft's-Cove.

L'institutrice, est Mlle Richardson. L'assistance est bonne et tous les élèves font des progrès réels. Les sauvages sont fiers d'envoyer leurs enfants à l'école régulièrement.

Remarques générales.

Quelques enfants sauvages suivent les classes à Sheet-Harbour, Elmsdale et Wellington, mais l'assiduité est si mauvaise qu'ils font peu de progrès.

COMTÉ DE HANTS.

Enfants en âge d'aller à l'école	19
Elèves sur le registre de l'école	17
Assistance moyenne aux classes	7

M. A. Wallace, agent des sauvages, dit ce qui suit touchant l'éducation de ces derniers dans son agence :—

Externat de Shubenacadie.

Cette école a été bien conduite au cours de l'an dernier par Mlle Mary Short; qui s'est montrée à la hauteur de sa tâche.

Les élèves des différents cours ont fait de bons progrès et l'assiduité a été excellente. Les élèves de cette école se comparent bien à ceux qui fréquentent les écoles des blancs.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

On constate, chez les jeunes sauvages, les bienfaits de l'éducation qu'ils ont reçue. Dans leurs habits, leurs manières et leur langage, ils sont à l'égal de leurs frères de race blanche.

Tous les jeunes gens de la jeune génération parlent couramment l'anglais.

COMTÉ D'INVERNESS.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	34
Nombre d'élèves inscrits	40
Assistance moyenne	15

Le révérend D. McPherson, agent des sauvages, dit ce qui suit des écoles de cette agence :—

EXTERNAT DE WHYCOCOMOGH.

Cette école est encore sous la direction de M. J. A. Gillis. A cause de certaines circonstances défavorables, on ne constate que peu de progrès.

Un jeune sauvage de la réserve de Whycocomogh, qui autrefois enseignait à Malagawatch, suit maintenant les cours du collège Saint-Joseph, de Memramcook, et il réussit très bien dans ses études.

EXTERNAT DE MALAGAWATCH.

Melle Annie MacNeil a commencé à enseigner à cette école en janvier. L'assistance y est nécessairement peu considérable.

A l'occasion de ma visite à cette école, les enfants ont fait du fort beau chant. La lecture était assez bonne.

COMTÉ DE KINGS.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	23
Nombre d'élèves inscrits	9

L'agent des sauvages, M. C. E. Beckwith, dit ce qui suit de l'enseignement dans cette agence :—

Il n'y a pas d'école pour les sauvages dans cette agence, les enfants des sauvages y fréquentant l'école des blancs du district où ils demeurent.

A Berwick ils fréquentent l'école dirigée par Melle F. Crawford. Les enfants, qui sont très intelligents, sont très assidus et font d'excellents progrès.

A Cambridge, ils fréquentent l'école que dirige Melle Marchant. La plupart des enfants, à cause de leur bas âge, ne fréquentent pas les classes régulièrement, mais ils font cependant assez de progrès.

A Brooklyn-Corner, l'école est sous la direction de Melle Turner. Les enfants des sauvages fréquentent l'école assez régulièrement en été, mais ils ne sont pas très avancés dans leurs études.

A Bishopville, ils vont à l'école que dirige Melle Coldwell. Comme le grand nombre des enfants habitent loin de l'école, ils ne peuvent suivre les classes régulièrement, mais ils font des progrès passables.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

A mesure que les enfants avancent dans leurs études, ils deviennent plus soigneux de leurs habits et plus propres en famille. Même ceux qui n'ont reçu que peu d'éducation sont supérieurs, sous plusieurs rapports, à ceux qui n'ont pu bénéficier d'un passage à l'école.

COMTÉ DE LUNENBURG.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	14
Nombre d'élèves inscrits	11
Assistance moyenne	8

M. N. P. Freeman, agent des sauvages, dit ce qui suit de l'enseignement dans cette agence:—

La situation à l'école de New-Germany est très satisfaisante. Melle E. B. Julian, l'institutrice, s'intéresse beaucoup à ses élèves et dit qu'ils font passablement de progrès. L'assistance est la même que l'an dernier. Les édifices sont confortables et au cours de ma dernière visite j'ai constaté avec plaisir la propreté générale de l'intérieur de l'école.

La réserve de Gold-River n'a pas d'école, mais quelques-uns des enfants de cette réserve fréquentent l'école des blancs.

COMTÉ DE PICTOU.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	45
Nombre d'élèves inscrits	32
Assistance moyenne	19

Le révérend J. D. McLeod, l'agent des sauvages, dit ce qui suit de l'enseignement dans cette agence:—

EXTERNAT D'INDIAN-COVE.

Cette école se trouve sur la réserve de Fisher's-Grant. L'institutrice, Melle G. McGirr, a beaucoup d'expérience dans l'enseignement des sauvages.

L'école est très confortable et tenue fort propre.

Le grand obstacle à l'enseignement des enfants de cette école provient de ce que les enfants ignorent l'anglais, parce que dans leurs familles ils parlent exclusivement le Micmac.

Toutefois, malgré cet inconvénient les enfants font raisonnablement du progrès. Ils sont dociles et se conduisent bien.

COMTÉ DE QUEENS.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	16

Le rapport de l'agent des sauvages, M. C. Harlow, sur l'enseignement dans cette agence se lit comme suit:

Il n'y a pas d'école pour les sauvages dans cette agence.

Un certain nombre des enfants fréquentent l'école des blancs, mais les parents ne manifestent guère d'intérêt pour l'éducation de leurs enfants.

COMTÉ DE RICHOND.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	29
Nombre d'élèves inscrits à l'externat	36
Assistance moyenne	14

L'agent des sauvages, le révérend R. L. MacDonald, dit ce qui suit de l'enseignement dans cette agence:—

Ecole de la Rivière-au-Saumon.

Au cours du dernier exercice cette école a fait des progrès remarquables. En décembre 1913, le plus haut grade de l'école était le quatrième alors que cette année 4 élèves y poursuivaient leurs études de cinquième.

L'assistance a été bonne. L'été, un grand nombre de familles quittent la réserve et le nombre des élèves présents diminue, mais pendant le reste de l'année l'assistance est excellente.

Le professeur, M. E. L. McNeil, s'intéresse beaucoup à son travail et c'est ce qui explique son succès.

L'an dernier j'ai établi un jardin scolaire qui n'a pas répondu à mes prévisions mais je compte mieux réussir cette année.

COMTÉ DE SHELBURNE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	8
Nombre d'enfant fréquentant l'école	4

L'agent des sauvages, M. J. Hipson, dit ce qui suit de l'enseignement dans cette agence:—

Il n'y a pas d'école pour les sauvages dans cette agence, mais les enfants des sauvages vont à l'école des blancs où il sont l'objet des mêmes égards que les enfants de race blanche.

Les jeunes sauvages ont l'intelligence lente, mais ils réussissent assez bien.

AGENCE DE SYDNEY.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	27
Nombre d'enfants inscrits	22
Assistance moyenne	12

L'agent des sauvages, le docteur J. C. Sparrow, dit ce qui suit de l'école de Sydney:—

Le professeur enseignant à cette école est Melle E. Boyle, qui a remplacé Melle Gough, et je suis convaincu qu'elle saura diriger l'école avec succès.

L'édifice scolaire, qui est en bois, est en bon état et les élèves y font de réels progrès.

COMTÉ DE VICTORIA.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	15
Nombre d'élèves inscrits	23
Assistance moyenne	11

M. J. E. Campbell, l'agent des sauvages, dit ce qui suit de l'école de cette agence:—

ÉCOLE DE LA RIVIÈRE-DU-MILIEU.

Cette école est construite sur une colline qui domine la baie Nyanza et, au point de vue hygiènique, ce site est idéal.

L'édifice sccolaire et les dépendances sont en bon état et l'école est pourvue de tout ce qu'il lui faut.

Le professeur, M. J. A. MacRae est un instituteur compétent de plusieurs années d'expérience. Il a su capter la confiance des parents, et l'assistance est des plus encourageantes.

M. MacRae est un garde-malade diplomé ne perd jamais de vue l'importance de l'hygiène, ce qui fait que les élèves ont tous joui d'une excellente santé.

Je constate que les élèves sont très intelligents et apprennent facilement, surtout la lecture, l'écriture, le dessin et l'arithmétique. Leur tenue, leur conduite, de même que leur toilette, ne laissent rien à désirer.

Le contraste frappant qui existe entre le degré d'intelligence de la jeune génération et celui de leurs parents fait ressortir la sagesse dont fait preuve le gouvernement en procurant aux sauvages les moyens de s'instruire. Sauf quelques exceptions, les anciens élèves font bien. Ils sont industrieux, intelligents et respectueux des lois, et de plus, saisissent mieux l'enseignement que leur donne l'instructeur agricole.

COMTÉ DE YARMOUTH.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école..	10
Nombre d'élèves fréquentant l'école..	3

L'agent des sauvages, M. W. H. Whelan, dit ce qui suit de l'enseignement dans cette agence:—

Trois enfants de cette agence vont à l'école et ils font des progrès satisfaisants.

Les sauvages de cette agence ont une excellente occasion de faire instruire leurs enfants.

On a reçu des rapports flatteurs sur les heureux effets de l'enseignement parmi les sauvages.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

DIVISION NORD-EST.

M. Geo. A. Hutchinson, agent suppléant des sauvages, dit ce qui suit de l'enseignement dans cette agence:—

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école..	170
Nombre d'élèves inscrits..	140
Assistance moyenne..	78

ÉCOLE DE BIG-COVE, COMTÉ DE KENT.

Cette école occupe un emplacement idéal sur la réserve de Big-Cove. Mlle Alice McLaughlin qui enseigne à cette école depuis deux ans possède un certificat d'institutrice de deuxième classe, et son succès est tout ce que l'on est en droit d'attendre dans les circonstances. L'édifice scolaire et les dépendances sont en bon état. Les élèves qui fréquentent cette école régulièrement font d'excellents progrès.

ÉCOLE DE EEL-RIVER, COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

Cette réserve possède un nouvel édifice scolaire qui convient parfaitement au but visé en la construisant. Mlle Mary LeBlanc, qui en a la direction, mérite des éloges pour le travail qu'elle y a accompli. La discipline est exceptionnellement bonne et entre professeur et élèves règne une harmonie qui soutient avantageusement la comparaison avec ce que l'on peut voir dans n'importe quelle école de la province. L'assistance moyenne est bonne.

ÉCOLE DE RED-BANK, COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

Cette école a été ouverte l'an dernier dans un édifice que possède Henry Cloud et que l'on a aménagé à cette fin. L'assistance y est régulière et l'institutrice, Mlle Cormier, fait de l'excellente besogne. Les élèves comme les membres plus âgés de la bande s'intéressent beaucoup aux choses de l'éducation et apprécient les mesures prises par le gouvernement pour l'établissement de cette école sur la réserve.

ÉCOLE D'EEL-GROUND, COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

Cette école se trouve au centre de la réserve; l'édifice scolaire et ses dépendances sont en bon état. Mlle Margaret Isaacs, l'institutrice, qui parle le micmac et qui a reçu une excellente éducation, s'acquitte remarquablement bien de sa tâche. L'assistance est nombreuse et les élèves manifestent beaucoup d'intérêt à leurs études; plusieurs d'entre eux sont très avancés, surtout en lecture et en arithmétique. Melle Isaacs enseigne également la couture et les travaux de fantaisie aux enfants, ainsi que la cuisine et les travaux du ménage en général aux femmes de la bande. Pour la tenue, cette école occupe le premier rang parmi celles de cette agence.

RÉSERVE DE L'ÉGLISE-BRÛLÉE.

Cette réserve possède un bon édifice scolaire, lequel est bien entretenu. Mlle Harriet E. Keating, qui possède un certificat d'institutrice de deuxième classe de la province du Nouveau-Brunswick, en est l'institutrice. Elle apprend aussi aux enfants à faire la cuisine et le travail de fantaisie. L'assistance est très bonne et les élèves font des progrès soutenus. L'an dernier on a dirigé un jardin scolaire conjointement avec l'école et ce, avec d'excellents résultats.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Il n'y a pas d'externat pour les sauvages sur les autres réserves, mais on permet aux enfants des sauvages de fréquenter les écoles des blancs dans le voisinage, moyennant une faible contribution. A Dorchester, comté de Northumberland, plusieurs enfants de la réserve voisine vont aux écoles de la ville et font de bons progrès; l'un d'eux notamment, un jeune garçon d'environ quinze ans, fils d'Israël Coote, est parmi les premiers de sa classe et mérite d'être encouragé. Les élèves des écoles ont une bonne tenue, et les professeurs, sans exception, s'intéressent vivement à leur tâche. Les parents aussi manifestent de plus en plus d'intérêt pour l'enseignement. Passionnés pour les nouvelles de la guerre actuelle les gens de la réserve apprécient beaucoup plus que jamais l'avantage de pouvoir lire et, tout temporaire que soit cette manière de voir, je crois que cela contribuera beaucoup à leur faire comprendre la valeur de l'instruction.

Les anciens élèves de ces écoles, sauf de rares exceptions, font plus de progrès et avancent plus rapidement que ceux qui, se trouvant dans les mêmes conditions sous plusieurs autres rapports, n'ont cependant pas l'avantage d'être instruits. Tout en

se faisant sentir partout dans la vie de la réserve, les bienfaits de l'instruction sont surtout notables parmi les plus jeunes sauvages chez qui on voit immédiatement des traces de l'influence qu'a exercé sur eux le contact des institutrices des écoles, toutes des jeunes filles de bonne éducation et d'excellentes manières.

DIVISION DU NORD.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école..	55
Nombre d'élèves inscrits..	51
Assistance moyenne..	36

M. S. P. Waite, l'agent des sauvages, dit ce qui suit des écoles de cette agence:—

Il y a deux externats de sauvages dans cette agence, l'un sur la réserve d'Edmundston, dans le comté de Madawaska, et l'autre sur la réserve Tobique, dans le comté de Victoria.

EXTERNAT D'EDMUNDSTON.

Cette école est ouverte depuis quatre ans, Mlle V. Dionne, l'ancienne institutrice ayant démissionné à la fin du trimestre de septembre a été remplacée par Mlle A. Michaud.

En sus du programme régulier des études, on enseigne aussi le français et la couture aux enfants de cette école. Ces derniers font des progrès très satisfaisants.

La salle de classe, qui est très grande et bien aménagée, ainsi que les vastes terrains de jeux, sont fort appréciés de l'institutrice et des élèves.

EXTERNAT DE TOBIQUE.

Mlle E. F. McGrand est l'institutrice de cette école depuis quatre ans. On y enseigne le français aussi bien que l'anglais et les élèves y suivent aussi un cours de science ménagère.

Deux fois la semaine il y a une classe du soir où l'on enseigne la science ménagère et les parents suivent ces cours en grand nombre.

Deux anciens élèves de cette école suivent les cours du collège Saint-Joseph.

DIVISION SUD-OUEST.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école..	81
Nombre d'élèves inscrits aux externats..	81
Assistance moyenne aux externats..	57

M. N. J. Smith, l'agent des sauvages, dit ce qui suit de l'enseignement dans cette agence:—

EXTERNAT DE WOODSTOCK.

Melle G. Brophy est institutrice à cette école où j'ai constaté plus de progrès cette année que l'an dernier.

On a fait l'acquisition de nouveau terrain et l'on compte pouvoir avoir un jardin scolaire cette année.

EXTERNAT DE KINGSCLEAR.

Melle R. A. Donahue, l'institutrice, se donne beaucoup de peine et voit ses efforts couronnés d'un grand succès.

La nouvelle école a été ouverte en février dernier.

EXTERNAT DE SAINTE-MARIE.

L'institutrice de cette école est Melle Mary Hughes. Les élèves suivent les classes très régulièrement et l'institutrice exige d'eux qu'ils se tiennent proprement et soient bien mis.

EXTERNAT D'OROMOCTO.

Melle B. McCaffrey est l'institutrice de cette école. A cause du caractère nomade des sauvages, l'assistance est très irrégulière et les élèves font en conséquence peu de progrès.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Dans toutes les écoles on enseigne la gymnastique et les élèves font l'exercice comme les soldats.

QUEBEC.

AGENCE DE BERSIMIS.

Nombre d'élèves en âge d'aller à l'école	114
Nombre d'élèves inscrits	92
Assistance moyenne	50

L'agent, le docteur Jos. F. X. Bossé, dit ce qui suit des écoles de cette agence:—

EXTERNAT DE BERSIMIS.

Cette école est dirigée par les révérendes sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, de Chicoutimi. Deux des professeurs s'occupent de l'enseignement. L'école se divise en deux classes selon le degré d'instruction des enfants qui la fréquentent; l'une est sous la direction de sœur Saint-François-Xavier et l'autre est dirigée par sœur Marie du Carmel.

Sur 104 enfants âgés de six à quinze ans dans la réserve, 84 sont inscrits et l'assistance moyenne, en tenant compte des absences rendues nécessaires par le départ des parents pour la chasse d'hiver, a été de 70 pour l'an dernier.

L'édifice scolaire, qui comprend la résidence des institutrices, est suffisamment vaste pour les deux classes; il est bien aéré et bien éclairé. Les sièges fournis par le gouvernement sont très confortables, et au cours de l'hiver le chauffage est bien régulier et tout à fait suffisant.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

On voit facilement les effets salutaires de l'éducation sur cette réserve. Bien que cette école ne soit ouverte qu depuis quatorze ans, la plupart des élèves qui l'ont fréquentée et qui y vont actuellement sont en état de se faire comprendre en français. Un grand nombre d'entre eux parlent cette langue avec une grande facilité.

RÉSERVE SAUVAGE D'ESCOUMAINS.

Les enfants des sauvages de cette réserve fréquentent l'école du village des Escoumains.

Sur un nombre de dix enfants âgés de six à quinze ans, tous fréquentent l'école. On ne leur enseigne que le français.

A cause du petit nombre de ceux qui habitent cette petite réserve, les sauvages viennent de plus en plus en relations avec les blancs dont ils sont forcés de parler la langue. A l'exception de deux ou trois sauvages de cette réserve qui ne parlent que le sauvage, tous les jeunes gens de la jeune génération parlent français, et plusieurs d'entre-eux ne parlent que cette langue. Ces sauvages se civilisent plus rapidement que ceux de Bersimis.

AGENCE DE CAUGHNAWAGA.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	494
Nombre d'élèves inscrits aux externats	370
Assistance moyenne aux externats	264
Nombre d'élèves fréquentant l'école industrielle de Mont-Elgin	2
Nombre d'élèves à l'école industrielle de Spanish-River	52
Nombre d'élèves au refuge Shingwauk	2
Nombre d'élèves à l'orphelinat Saint-Joseph, Ottawa	28
Nombre d'élèves à l'orphelinat Saint-Patrice, Ottawa	10

L'agent des sauvages, M. J. W. Brosseau dit ce qui suit de l'enseignement dans cette agence:—

Ecoles du village Caughnawaga.

Il y a actuellement cinq écoles dans cette agence, trois dans le village et deux à la campagne. Pendant quelques années l'école a été sous la direction de M. J. P. Delisle, assisté par M. Peter Williams. Celle des filles a été dirigée pendant plusieurs années par Mlle Mary E. Burke, assistée par Mlle Sadie Burke. Ces deux écoles sont de très vastes édifices en briques, et un autre édifice a été aménagé pour servir de résidence aux Sœurs.

L'école protestante du village de Caughnawaga est aussi confortable. Bien que moins vaste que l'autre école, elle est assez grande pour recevoir tous les élèves qui la fréquentent. Mlle Margaret Matthews enseigne à cette école.

Ecole du chemin Saint-Isidore.

Cette école est une nouvelle bâtisse en bois très vaste et bien éclairée. Mlle E. E. Gallagher en est l'institutrice.

Ecole Bush.

Cette école est sous la direction de Mme A. Beauvais, une sauvagesse, qui, selon les apparences, réussit très bien.

L'édifice est très bien éclairé et assez grand pour le nombre d'élèves qui fréquentent cette école.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Grâce aux efforts de l'officier de surveillance, l'assistance a été très satisfaisante pendant le dernier exercice.

Les sauvages attachent beaucoup d'importance à l'instruction et on commence à en percevoir les bons effets.

En grand nombre d'anciens élèves réussissent bien.

AGENCE DE LORETTE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	101
Nombre d'élèves inscrits	66
Assistance moyenne	57

L'agent des sauvages, M. A. O. Bastien, dit ce qui suit de l'école de cette agence:—

Il y a deux classes à l'école de Lorette. Sœur Sainte-Jeanne de Chantal dirige la classe des plus vieux et Sœurs Sainte-Agathe enseigne à la classe des jeunes.

Dans quelques semaines les élèves de la première division du cours intermédiaire doivent apprendre les règles de syntaxe. Les Sœurs s'efforcent de leur développer l'imagination et de leur former le jugement en leur faisant composer de petites lettres.

En arithmétique ils commencent la règle de trois, et en sus, ils apprennent la comptabilité, l'histoire et la géographie. On leur donne tous les jours des leçons de tenue, d'hygiène, d'agriculture et de dessin.

Les élèves de la première classe apprennent aussi l'anglais avec une facilité remarquable, et leur prononciation est excellente.

Sept garçons et trois filles ont quitté l'école de Lorette dernièrement. Les garçons vont à l'école des Frères des Ecoles Chrétiennes à Loretteville, et les filles au couvent du même endroit. On parle de leur progrès en termes élogieux. Leurs frais d'entretien à ces écoles sont à la charge de leurs parents.

J'ai remarqué, avec les Sœurs, que la conduite des élèves est meillleure que par les années antérieures. Il y plus d'émulation et plus de progrès sous tous les rapports.

Pour encourager les enfants, on leur donne des notes de classe tous les mois.

AGENCE DE MANIWAKI.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école.	70
Nombre d'élèves inscrits.	44
Assistance moyenne.	22

L'agent des sauvages, M. E. S. Gauthier dit ce qui suit de l'enseignement dans cette agence:—

Ecole du Pont-du-Congo.

Cette école se trouve à cinq milles de Maniwaki et Mlle J. White, institutrice de longue expérience, en a la direction.

Ecole de Maniwaki.

Cette école est sous la direction de Mlle M. McCaffrey. Comme par le passé son expérience de plusieurs années a largement contribué au succès de ses élèves.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Au cours du dernier exercice on a peinturé les deux écoles. Elles sont pourvues de tout l'outillage nécessaire. Il y a amélioration sensible sous le rapport de l'assistance. Il me fait plaisir de dire que les élèves font les progrès les plus satisfaisants dans leurs études.

On a décidé de tenir un examen public à la fin de l'année scolaire et de décerner des prix aux élèves méritants. On espère que cela aura pour effet de susciter chez les enfants une nouvelle ardeur au travail.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance au département pour l'aide qu'il nous a fournie en nous donnant le repas du midi ainsi que des matériaux pour la classe de couture.

Pour ma part, je dois aussi des remerciements aux professeurs pour leur zèle dans l'accomplissement de leurs devoirs.

AGENCE MARIA.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	30
Nombre d'élèves inscrits	29
Assistance moenne	22

Le révérend J. D. Morin, agent des sauvages fait le rapport suivant sur l'école de cette agence:—

Externat de Maria.

Cette réserve possède une école depuis trente ans et depuis cinq ou six ans on y constate des progrès marqués.

Mlle Joséphine Audet enseigne depuis cinq ans et jouit d'une grande faveur auprès des parents comme des élèves. L'assistance actuelle est des plus satisfaisantes.

Tous les élèves peuvent parler l'anglais ainsi que le français et le micmac. On leur donnne également des leçons de musique.

Avec l'aide de ce département, il n'y a pas de doute que ces excellents résultats se maintiendront. Deux filles de cette agence sont élèves au couvent de Carleton. Grâce à l'instruction plus répandue, il y a amélioration sensible dans la vie sociale de la réserve.

AGENCE D'OKA.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	99
Nombre d'élèves inscrits aux externats	90
Assistance moyenne aux externats	73
Nombre d'enfants au refuge Shingwauk	18

M. F. C. Bertrand, l'agent des sauvages dit ce qui suit de l'enseignement dans cette agence:—

Ecole du village d'Oka.

Cette école a été fermée durant l'hiver, vu qu'il n'y avait que 4 enfants en âge d'y aller. Ces enfants vont maintenant à l'école de campagne d'Oka.

L'institutrice de cette école est Mlle L. E. Dickinson qui fait d'excellent travail.

Les enfants n'avancent guère dans leurs études parce que leurs parents ne savent pas apprécier les avantages de l'instruction.

L'édifice est en bon état. Au cours de l'année on a construit un nouveau hangar à bois.

L'école est dirigée sous les auspices de l'église méthodiste.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

En sus de ceux qui vont à l'école de campagne d'Oka, un certain nombre d'enfants sauvages vont aux écoles du dehors d'où viennent d'excellents rapports sur les progrès qu'ils font: 5 sont à l'école de Sainte-Philomène; 11 à l'école des Frères des Ecoles chrétiennes; 8 à la Congrégation de Notre-Dame; 3 au couvent de Saint-Benoit; 1 au collège Saint-Laurent; 1 au couvent des Sœurs Grises, à Saint-Laurent; 1 au couvent des Sœurs-Grises à Montréal; 1 au collège Bourget et 2 à l'Institut Feller.

AGENCE DE PIERREVILLE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	66
Nombre d'élèves inscrits	62
Assistance moyenne	62

M. H. Niquet, agent des sauvages, fait le rapport suivant sur les écoles de cette agence:—

Académie Saint-Joseph (catholique romaine).

Cette école est sous la direction des Sœurs Grises qui font preuve d'un zèle admirable pour le grand bien de leurs élèves. L'enseignement se donne en français et en anglais et comprend un cours commercial complet. Les Sœurs enseignent aussi la musique aux élèves les mieux doués et cette année dix-sept profitent de ces leçons. Depuis deux ans on enseigne la couture aux jeunes filles.

Ecole protestante.

Cette école est sous la direction de M. H. Masta, membre de la bande. M. Masta qui a reçu une excellente instruction et compte plusieurs années d'expérience dans l'enseignement, a de plus l'avantage de pouvoir expliquer ses leçons à ses élèves dans leur langue maternelle, ce qui leur permet de les comprendre plus facilement. On enseigne aussi l'anglais et le français et les enfants qui fréquentent cette école font des progrès satisfaisants.

AGENCE DE LA POINTE-BLEUE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école.	126
Nombre d'élèves inscrits à l'externat.	94
Assistance moyenne.	66

M. A. Tessier, agent des sauvages, fait le rapport suivant sur l'enseignement dans cette agence:—

L'édifice scolaire de la Pointe-Bleue est confortable, bien éclairé, bien aéré et pourvu d'un mobilier moderne.

Sœur Marie-Antoinette et Sœur Saint-Louis, de l'ordre du Bon-Conseil, sont fort zélées. Elles enseignent aux élèves tout ce qui peut leur être utile et leur inculquent des principes susceptibles d'en faire de bons citoyens.

L'an dernier, une jeune montagnaise, Melle Kate Simpson, a subi ses examens pour le diplôme d'école élémentaire. Une autre est à préparer son examen d'admission à l'école normale. Lors de la dernière visite de l'inspecteur d'écoles du comté, notre école a reçu une fois de plus la mention "excellente".

On aperçoit déjà dans les familles les bons résultats de l'éducation des enfants. Les parents se rendent compte des avantages de l'instruction pour leurs enfants et ils les envoient régulièrement à l'école. L'assistance a été tout ce que l'on pouvait souhaiter. Certains des enfants s'appliquent à leurs études d'une manière qui mérite d'être signalée. Ceux des élèves qui habitent au bout de la réserve ne manquent pas leurs classes, même à cause des tempêtes ou des mauvais chemins.

AGENCE DE RISTIGOUCHE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école.	106
Nombre d'élèves inscrits.	80
Assistance moyenne.	45

M. J. A. Pitre, l'agent des sauvages, dit ce qui suit de l'enseignement dans cette agence:—

Sœur Marie du Saint-Rosaire et sœur Saint-Joseph ont la direction de l'externat de cette agence. Elles s'acquittent très bien de leur tâche et les enfants viennent à l'école régulièrement.

En outre du programme des études régulier, on donne aussi aux enfants des leçons de tricot, de couture, de confection, de cuisine et d'art ménager en général. Les élèves font du progrès dans toutes leurs études.

En été on cultive un jardin scolaire.

Les classes sont bien chauffées, aérées et tenues en parfait état.

Près de l'école il y a un grand terrain de jeux.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Aux progrès accomplis dans leur mode de vie, on voit de suite à quel point les sauvages profitent de l'instruction qu'ils reçoivent. Trois des anciens élèves de cette école possèdent des certificats de troisième classe. Deux autres étudient à l'académie.

AGENCE DE SAINT-RÉGIS.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	304
Nombre d'élèves inscrits aux externats	218
Assistance moyenne aux externats	129
Nombre d'élèves à l'institut Mont-Elgin	4
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Spanish-River	8
Nombre d'élèves à l'orphelinat St. Patrick, Ottawa	2

L'agent des sauvages, M. A. E. Taillon, fait le rapport suivant sur l'enseignement dans cette agence:—

Ecole Chenail.

Cette école est sous la direction de Mme S. Back qui y enseigne depuis plusieurs années.

A la fin de l'exercice scolaire il y a distribution de prix aux élèves méritants.

Ecole Chetlain.

Mlle M. Gallagher, l'institutrice de cette école, réussit fort bien aves ses élèves.

A Noël et à la fin de l'année scolaire on distribue des prix aux élèves méritants.

A la représentation qu'ils ont donnée à Noël, les élèves ont exécuté un fort joli programme.

Ecole de l'île de Cornwall.

Mme F. Armstrong a la direction de cette école et fait beaucoup de bien pour ses élèves.

A Noël il y a eu distribution de prix.

Ecole de l'île Saint-Régis.

Melle E. Burke a eu la direction de cette école. Elle y a fait du bon travail, mais pour des raisons de santé, elle a dû démissionner.

Ecole du village Saint-Régis.

Melle N. Keon, l'institutrice, est très bien vue des sauvages et l'assistance à cette école est des plus encourageantes.

L'inspecteur parle en termes élogieux du travail accompli par les élèves.

A la représentation de Noël les élèves ont exécuté un magnifique programme, et les parents sauvages se sont déclarés enchantés du travail accompli à cette école.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Il est encourageant de savoir que les sauvages coopèrent avec nous lorsqu'il s'agit d'éducation. Ils se rendent compte de la nécessité qu'il y a d'apprendre l'anglais et ils s'empressent d'envoyer leurs enfants à l'école. Chose remarquable, lorsque les parents ont eux-mêmes reçu de l'instruction, leurs enfants sont plus intelligents, plus propres et plus désireux de s'instruire.

Du fait de l'éducation, on a une meilleure classe de sauvages, plus aptes à gérer leurs propres affaires et plus susceptibles d'avancement.

Un des principaux obstacles à l'assistance régulière provient de ce qu'un certain nombre de sauvages ne sont que de passage sur la réserve, et lorsqu'ils s'en vont ils emmènent leurs enfants avec eux et cela a pour effet de diminuer l'assistance.

Je m'efforce continuellement de faire ressortir aux yeux des sauvages la valeur de l'instruction. Les professeurs ont droit à des remerciements pour l'intérêt soutenu qu'ils portent à leurs élèves.

AGENCE DE TÉMISCAMINGUE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	56
Nombre d'élèves inscrits	131
Assistance moyenne	82

L'agent des sauvages, M. J. A. Renaud, dit ce qui suit de l'enseignement dans cette réserve:—

Externat de Témiscamingue.

L'institutrice de cette école est la sœur Monique, de l'ordre du Bon-Pasteur; cette congrégation a une maison à Témiscamingue-nord.

Les élèves, qui sont polis et dociles, ont beaucoup de déférence pour leur institutrice et, par conséquent, avancent rapidement dans leurs études.

Ecoles d'été.

Pendant les mois de juin, juillet et août, des écoles d'été sont ouvertes, à Abitibi, sous la direction de Mlle M. A. McDonald; à Longue-Pointe, sous la direction de Mlle Emily Wabie et au lac Wolf sous la direction de Mlle Agnès Robinson. J'ai eu le plaisir de visiter ces écoles au cours de l'été dernier et je suis heureux de dire que les élèves y font beaucoup de progrès. On s'occupe tout spécialement d'habituer les enfants à la propreté, ce qui contribue dans une grande mesure à le maintenir en bonne santé.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les sauvages se rendent compte des avantages de l'instruction et sont désireux d'envoyer leurs enfants à l'école.

Les mœurs des sauvages se sont sensiblement améliorées du fait de l'éducation qu'ils reçoivent.

ONTARIO.

AGENCE D'ALNWICK.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	50
Nombre d'élèves inscrits à l'externat	45
Assistance moyenne à l'externat	23
Nombre d'élèves inscrits à l'institut Mont-Elgin	6

L'agent des sauvages, M. W. R. Coyle, fait le rapport suivant sur l'enseignement dans cette agence:—

Externat d'Alnwick.

Le rez-de-chaussée de la salle du conseil sert de salle d'école. Le professeur, M. F. J. Jobin, en a la direction depuis sept ans. Il est très dévoué et se donne beaucoup de peine. Les enfants font du progrès dans leurs études. L'école et ses environs sont tenus en bon état de propreté.

A cause de l'indifférence des parents qui ne s'occupaient guère d'envoyer leurs enfants à l'école, on a nommé un officier de surveillance, l'an dernier, et comme résultat les élèves sont beaucoup plus assidus.

On a fait l'acquisition d'un morceau de terre pour un jardin scolaire et l'on est à faire les préparations nécessaires pour enseigner aux élèves la culture des légumes et des petits fruits.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

L'enseignement exerce une influence des plus heureuses sur cette réserve et les enfants sauvages soutiennent avantageusement la comparaison avec leurs voisins de race blanche. Presque tous les enfants parlent l'anglais. Les anciens élèves causent intelligemment et nombre d'entre eux occupent des postes de confiance.

AGENCE DU CAP-CROKER.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école.	63
Nombre d'enfants inscrits aux externats.	83
Assistance moyenne aux externats.	55
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Spanish-River. .	5
Nombre d'enfants à l'institut de MontéElgin.	3

M. A. J. Duncan, l'agent des sauvages, fait le rapport suivant sur l'enseignement dans cette agence:—

Cette réserve compte trois externats et à deux de ces écoles les professeurs y ont leur résidence.

Externat n° 1 de Cap-Croker.

Cette école est sous la direction de Mlle Mary Moffit. Les enfants de cette section font des progrès soutenus dans leurs études régulières, notamment en anglais. Nous en avons la preuve par le fait qu'ils comprennent plus facilement ce qu'ils lisent et par l'intérêt qu'ils prennent à entendre des récits de toutes sortes ainsi qu'à recueillir des nouvelles de la guerre. Sauf quelques exceptions tous les enfants âgés de plus de huit ans sont capables d'écrire une lettre convenable.

On constate également qu'ils font du progrès dans leurs études spécialisées. Les filles apprennent à coudre et les garçons à travailler le bois.

Toutefois c'est du côté de l'agriculture que les élèves font le plus de progrès, et c'est ce qui leur profite le plus. Depuis deux ans, le professeur encourage le jardinage à domicile conjointement avec la culture des jardins scolaires. On distribue des graines de semence aux élèves les plus âgés et deux fois par saison le professeur et les élèves visitent les jardins domestiques. Les enfants s'intéressent beaucoup à ces travaux et de cette façon y intéressent aussi leurs parents. A l'exposition d'automne, l'an dernier, on leur a assigné une table et leur exhibit leur a valu de nombreux éloges. On apprend aussi aux filles la cuisson des légumes qu'elles cultivent dans leurs jardins. L'an dernier, on a fourni à cette section des plants de tomates cultivés par les élèves et à l'automne on a fait une distribution de racines de rhubarbe. Ce printemps on a cul-

tivé dans les jardins des graines de différents légumes et de fleurs et ces racines, mises en paquets par les élèves, seront distribuées à chaque famille. Cinq des anciens élèves, sous la direction du professeur, doivent cultiver de la graine de maïs. On se propose d'organiser peu à peu une association locale de cultivateurs de graines de semence car c'est ce qui semble le besoin le plus pressant de la réserve. Pour peu que notre projet se réalise on en retirera certes de grands avantages. En effet, grâce à ce moyen, les élèves continueront, une fois sortis, les travaux qu'ils auront commencés à l'école.

Le professeur et le missionnaire résident, le révérend père J. C. Cadot, S.J., s'intéressent beaucoup aux anciens élèves, et ce dernier met tout en œuvre pour améliorer la situation des sauvages. Il dirige personnellement la société des jeunes gens et afin de les retenir sur la réserve, il n'épargne rien pour leur procurer des amusements. L'hiver, ils consacrent une grande partie de leur temps libre au hockey, et l'été, au ballon et à la balle au but. Des joutes ont été organisées entre les équipes des villages du voisinage et les garçons sauvages, et en rencontrant ainsi leurs frères de la race blanche sur un même pied, ils apprennent à se conduire en homme et acquièrent de la dignité. On consacre plusieurs veillées chaque semaine à la musique et la fanfare du Cap-Croker s'est fait une réputation par sa bonne conduite et la jolie musique qu'elle exécute. Ce corps de musique contribue à rehausser l'éclat des fêtes qu'organisent nos frères de race blanche.

Externat n° 2, Baie de Sydney.

Cette école est sous la direction de Mlle I. McIvor qui compte plusieurs années d'expérience dans l'enseignement.

L'édifice scolaire, construction moderne en pierre, est très confortable. Chaque élève a son pupitre et elle possède une excellente bibliothèque.

Les élèves font des progrès signalés dans les études ordinaires prescrites par le département.

Le jardin scolaire, établi depuis plusieurs années donne d'excellents résultats.

On enseigne aussi la couture et le tricot aux filles.

Externat n° 3, Port-Elgin.

Cette école est située à Port-Elgin et a pour instituteur M. Thos. Jones, qui fait partie de la bande. C'est une bâtisse nouvellement construite et pourvue de pupîtres pour chaque éllèves ainsi que d'une bibliothèque.

On y cultivera un jardin scolaire cette année.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les sauvages commencent à se rendre compte des avantages de l'instruction et s'intéressent de près au bien-être de leurs enfants. Il n'est pas sans intérêt de mentionner que les anciens élèves parlent maintenant l'anglais couramment et un grand nombre reçoivent les journaux quotidiens.

AGENCE DE CARADOC.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	240
Nombre d'élèves inscrits aux externats	177
Assistance moyenne aux externats	89
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Mont-Elgin	130
Nombre d'enfants à l'institut Mohawk	8

L'agent des sauvages, M. H. Janes, dit ce qui suit de l'enseignementt dans cette agence:—

Il y a cinq externats dans cette agence: deux sur la réserve Oneida et trois sur la réserve Chippewa.

Ecole de Back-Settlement.

Cette école est située près du centre de la réserve Chippewa. C'est une bâtisse en bois, construite depuis quatre ans. Le professeur est M. L. W. Fisher, un sauvage de Chippewa.

Ecole du Creek-à-l'Ours.

Cette école est située sur la réserve Chippewa, près de la limite de la ville, entre les townships de Caradoc et d'Ekfrid. Mlle Annie McDougall en a la direction.

L'édifice scolaire est en bon état.

Ecole de River-Settlement.

Cette école est située sur le côté sud de la réserve Chippewa. L'édifice est en bon état.

L'institutrice est Mlle Vining qui possède un certificat de deuxième classe.

Ecole n° 2, Oneida.

Cette école se trouve sur la réserve Onéida et a pour professeur, M. H. C. Jamieson, qui possède un certificat de troisième classe.

L'assistance est satisfaisante, et le professeur y fait de l'excellent travail.

Ecole n° 3, Oneida.

Cette école est en briques et de construction relativement récente; elle est située à peu près au centre de la réserve. Le professeur, M. Levi Williams en a la direction depuis deux ans et fait de la bonne besogne.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les cinq externats de cette agence rendent de grands services à la jeune génération. Les trois professeurs de la réserve Chippewa exercent une influence des plus heureuses sur leurs élèves. Le professeur comme les élèves s'intéressent beaucoup aux jardins scolaires. L'an dernier les jardins scolaires avaient un très joli exhibit aux expositions agricoles.

Tous les jeunes sauvages savent lire et écrire et ils sont en état de voir à leurs propres affaires.

AGENCE DE CHAPLEAU.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	44
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat Chapleau	40
Nombre d'élèves au refuge Shingwauk	12

M. W. McLeod, agent des sauvages, fait le rapport suivant sur l'enseignement dans cette agence:—

Il n'y a pas d'externat dans cette agence, mais un certain nombre d'enfants sauvages qui habitent les villages de Bisco et de Chapleau fréquentent les écoles publiques de ces villages et y font des progrès satisfaisants. Pendant les mois d'été, un professeur a été envoyé à Missinaibi, sous les auspices de l'église anglicane.

PENSIONNAT DE CHAPLEAU.

Cette institution est sous la direction du révérend Geo. Prewer, directeur, qui est assisté d'un personnel de trois personnes.

M. Prewer se donnne beaucoup de peine pour apprendre l'anglais aux enfants. Tous les élèves font beaucoup de progrès dans les études portées au programme prescrit par le département.

Mme Prewer donne aux filles des leçons spéciales de cuisine, de couture et de ravaudage. Les garçons aident à cultiver le jardin et à l'entretien des animaux. Tous les enfants s'amusent beaucoup aux récréations.

Un ou deux des anciens élèves sont mariés et habitent sur la réserve. Tout indique, chez ces derniers, qu'ils ont su profiter de l'éducation qu'ils ont reçue.

Dans son rapport annuel, le directeur, le révérend G. Prewer, dit: "On constate un progrès signalé dans les études des enfants. Les anciens élèves exercent une bonne influence sur leurs concitoyens de la réserve".

AGENCE DE L'ÎLE DU CHRÉTIEN.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école..	50
Nombre d'élèves inscrits..	36
Assistance moyenne..	16

L'agent des sauvages, M. C. J. Picotte, dit ce qui suit de l'enseignement dans cette agence:—

Sous la direction de leur professeur, M. James Oliver, M.A., les élèves font beaucoup de progrès étant donné leur plus grande assiduité aux classes. Je crois aussi que la distribution de prix à Noël et les vacances d'été ont un bon effet sur les élèves comme sur leurs parents.

Il y a des jeunes gens de la réserve qui possèdent une assez bonne instruction et certains d'entre eux feraient même bonne figure dans les affaires en dehors de la réserve, s'ils le voulaient. On constate aisément les résultats d'une bonne éducation en comparant les bonnes manières de certains d'entre eux avec la timidité et la gaucherie d'autres.

A l'exception de quelques-uns des plus âgés de la bande, tout le monde, sur la réserve, comprend et parle l'anglais.

AGENCE DE FORT-FRANCES.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école..	177
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Fort-Frances..	58
Nombre d'élèves à l'école industrielle d'Elkhorn..	3

M. J. P. Wright, l'agent des sauvages, dit ce qui suit de l'enseignement dans cette agence:—

Pensionnat de Fort-Frances.

Cette école, la seule de cette agence, se trouve à l'extrémité nord-est de la réserve. Elle se trouve à trois milles et demi de la ville de Fort-Frances.

Le directeur, le révérend Ph. Vales, O.M.I., a pour aides M. A. Léger, cultivateur, et cinq sœurs.

Tous les élèves font des progrès sensibles.

En soumettant son rapport, le révérend père Ph. Vales, mentionne tout spécialement l'installation, au cours de l'an dernier ,d'une buanderie complète. Il dit égale-

ment que l'assistance est des plus satisfaisantes et que les élèves font du progrès sensible dans leurs études. La conduite des anciens élèves est digne d'éloges.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Je considère que l'instruction est d'un bon effet sur la vie sociale de la réserve. Les anciens élèves semblent désireux d'améliorer leur sort. Ils sont plus intelligents, s'habillent mieux, se tiennent plus proprement et jouissent d'une meilleure santé. L'instruction soignée et les conseils qu'ils ont reçus à l'école les encouragent à vivre honnêtement. Je compte encore sur des progrès dans cette voie à l'avenir.

AGENCE DE FORT-WILLIAM.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école.	295
Nombre d'élèves inscrits aux externats.	112
Assistance moyenne aux externats.	50
Nombres d'élèves inscrits à l'orphelinat de Fort-William. . . .	10
Nombre d'enfants au refuge Shingwauk.	3
Nombre d'élèves à l'école industrielle de Spanish-River.	1

L'agent des sauvages, M. W. R. Brown, fait le rapport suivant sur l'enseignement dans cette agence:—

Il y a quatre externats dans cette agence et l'on s'attend à ce que deux autres soient ouverts cette année.

Ecole du village de la Montagne.

L'institutrice de cette école est Mlle Annie O'Brien. L'assistance va s'accroissant et les enfants font des progrès satisfaisants.

Ecole de la baie Mission.

Cette école est située sur la réserve de Fort-William et Mlle Rose Chaput en est l'institutrice.

L'assistance a été meilleure durant l'année dernière. Les enfants ont de jolies manières et ils sont tranquilles. Ils font des progrès continus.

Ecole du lac Hélène.

Cette école est pour la bande de la Roche-Rouge. Mlle Carrie Harrison y donne un bon enseignement. Les enfants qui la fréquentent régulièrement font de grands progrès.

Ecole de Pic.

On a réouvert cette école en septembre 1914. Elle est située au centre du village et l'assistance est très satisfaisante.

Orphelinat de Fort-William.

Il y a une grande école moderne dirigée par les sœurs de Saint-Joseph, à Fort-William. On enseigne aux enfants la couture, la boulangerie et le lavage du linge en plus du cours régulier des études.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

C'est ma première année en qualité d'agent. Lorsque j'ai visité l'école, l'air intelligent des enfants m'a frappé. On peut les comparer avec avantage à la moyenne des enfants blancs.

Le bon effet de l'éducation est très remarquable dans cette région. Les enfants des sauvages qui demeurent dans les forêts sont généralement malpropres et leurs vêtements sont en désordre, mais les enfants qui fréquentent l'école sont dans un été contraire.

ÎLE GEORGINA.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	20
Nombre d'élèves inscrits à l'externat	25
Moyenne de l'assistance à l'externat	16
Nombre d'élèves fréquentant l'asile de Shingwauk	3
Nombre d'élèves fréquentant l'école industrielle de Mount-Elgin	2

L'agent des sauvages, M. J. R. Bourchier, fait rapport en ce qui concerne les questions d'enseignement dans cette agence, comme suit:—

La maison d'école est un bâtiment en bois sur une fondation en ciment. Les sièges et les pupitres sont confortables. On la tient propre et on la chauffe bien. M. George Cork, le professeur, a un certificat provincial de première classe et il s'intéresse beaucoup à ses élèves. La fréquentation moyenne continue à être satisfaisante.

Un grand nombre des anciens élèves lisent et écrivent et parlent l'anglais correctement. Ils semblent plus désireux que les anciens membres de la bande que leurs enfants aillent à l'école régulièrement.

AGENCE DE LAC-DORÉ.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	39
Nombre d'élèves inscrits	32
Assistance moyenne	16

M. P. Rankin; l'agent des sauvage, fait rapport sur l'école dans son agence, comme suit:—

Externat de Lac-Doré.

Depuis les vacances de Noël, Mlle Catherine M. Goulet a été l'institutrice de cette école. Elle s'est révélée comme une institutrice satisfaisante. Elle s'intéresse beaucoup à son travail, et elle semble faire tout en son pouvoir pour le bien-être de ses élèves.

Comme l'assistance irrégulière a causé quelques difficultés dans le passé, on a nommé un surveillant de l'assiduité récemment.

En plus des matières régulières, on enseigne la gymnastique et les sciences domestiques.

La majorité des élèves sont assez industrieux.

AGENCE DE LA BAIE GORE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	98
Nombre d'élèves inscrits aux externats	94
Moyenne de l'assistance aux externats	58
Nombre d'élèves qui fréquentent l'asile de Shingwauk	5

L'agent des sauvages, M. F. W. Baxter, fait rapport sur les écoles de son agence comme suit:—

Externat catholique de la Baie-de-Ouest.

Cette école est bâtie en bois avec de grands terrains de jeu y attenant. Il y a un très beau petit parc en arrière des bâtiments.

Cette école a un jardinet où on fait du jardinage sous la direction de l'institutrice, Mlle Clotilde Laferrière, qui a terminé son cours d'étude au collège d'agriculture de Guelph. Les élèves portent beaucoup d'intérêt à ce travail.

On donne aussi des leçons de cuisine et de couture en outre des matières ordinaires de l'école. Les enfants s'y intéressent beaucoup à ces leçons qui leur profitent énormément.

L'un des anciens élèves de cette école est maintenant maître de poste et marchand général sur la réserve, et il réussit bien.

Externat catholique de Sheshegwaning.

Cette école est construite en ciment. C'est une des plus belles maisons d'école sur l'île Manitoulin.

Mlle Elizabeth Leusch a la direction de cette école et elle s'en acquitte bien.

L'institutrice a commencé le jardinage à cette école l'année dernière. Elle a terminé son cours au collège d'agriculture de Guelph. Les élèves se sont beaucoup intéressés à cet enseignement et ils ont eu un bien beau jardin.

On donne des leçons de couture et de cuisine en outre du cours habituel, et les élèves tirent un grand profit de ces leçons.

Un des anciens élèves de cette école est maintenant maître de poste sur la réserve.

Externat anglican de Sheshegwaning.

Cette école est un petit bâtiment en bois.

M. W. C. Dunn est le professeur, et il s'acquitte bien de ses fonctions.

On donne aussi à part le cours ordinaire d'études, des leçons de cuisine et de couture, qui sont d'une grande aide aux enfants.

On a commencé le jardinage l'année dernière. Les élèves ont exposé à la foire tenue par les écoles, où ils ont rivalisé avec les élèves de six écoles des blancs. Les enfants sauvages ont réussi à obtenir 46 prix pour leurs produits.

AGENCE DE KENORA ET DE SAVANNE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école..	529
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Cedilia Jeffrey....	54
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Kenora..	59
Nombre d'élèves qui fréquentent l'école industrielle de Elkhorn.	19
Nombre d'élèves fréquentant le pensionnat du Creek du Pin..	1

L'agent des sauvages, M. R. S. McKenzie, fait rapport comme suit sur les écoles de cette agence:—

Pensionnat de Cecilia Jeffrey.

Cette école est située sur le lac Plat, à quarante-cinq milles environ de la ville de Kenora, et elle est dirigée sous les auspices de l'église presbytérienne. Le personnel est le suivant: Rév. F. T. Dodds, directeur; M. Glenn, professeur de l'extérieur;

Mme C. C. Kay, directrice; Mlle C. E. Brodie, professeur; Mme Glenn, cuisinière; Mlle Lyla Stratton, garde, et une blanchisseuse, qui donnent tous satisfaction.

On a effectué un grand nombre de réparations pendant l'année. On a construit une nouvelle vérandah et une nouvelle échelle de sauvetage. On a donné une nouvelle couche de peinture à tous les bâtiments. Toute la bâtisse a été munie des commodités modernes, y compris des appareils modernes contre les incendies. On pratique régulièrement l'exercice en cas d'incendie, et tous les locaux sont en très bon ordre.

La classe est à tous égards très bien. Elle est bien ventilée, propre et en bon ordre.

L'institutrice, Mlle Brodie, qui détient un certificat de deuxième classe, s'intéresse beaucoup à son travail, et les élèves font de grands progrès sous sa direction. On enseigne régulièrement la gymnastique et l'exercice militaire.

Mlle Lyla Stratton qui est une garde expérimentée se dévoue beaucoup à son travail, et elle donne la plus entière satisfaction.

On donne chaque jour des leçons d'agriculture aux garçons et on leur enseigne les soins à donner aux bestiaux, tandis que les filles apprennent la cuisine, la couture et les travaux de la maison en général. Tous font de grands progrès.

Les dortoirs sont bien aérés et les lits très propres.

Le directeur et le personnel portent un grand intérêt au travail de l'institution et l'administration toute entière est excellente.

Le directeur, le rév. F. T. Dodds, dit dans son rapport annuel: "On a fait de grands progrès dans toutes les branches des travaux scolaires. Les garçons apprennent l'agriculture, et les filles les travaux domestiques. La majorité des anciens élèves réussissent bien. Ils sont industrieux et soumis aux lois".

Pensionnat de Kenora.

Cette école est située à environ deux milles et demi de la ville de Kenora, sur la rive du lac des Bois. Elle est dirigée sous les auspices de l'église catholique. Le personnel est composé comme suit: Le révérend C. Brouillet, directeur, une directrice, la sœur Gilbert et la sœur Octave, institutrice, qui détiennent des certificats de deuxième et de troisième classes, une cuisinière et une blanchisseuse, et un frère laïque pour les leçons au dehors. Cette école est munie de commodités les plus modernes: il y a l'eau chaude et l'eau froide dans chaque chambre, la lumière électrique et un appareil de chauffage excellent.

Les dortoirs et les classes sont bien tenus. Ils sont tenus propres et bien aérés. Les réfectoires sont aussi très beaux et la nourriture est la meilleure. Le bâtiment est muni d'appareils contre les incendies et d'échelles de sauvetage. On pratique régulièrement l'exercice en cas d'incendie. Les éllèves se livrent à la gymnastique et aux jeux. On enseigne aux garçons les soins à donner aux bestiaux et l'agriculture, tandis que les filles apprennent la couture et les travaux domestiques en général.

Tout le personnel se dévoue à ses travaux. On ne néglige rien afin d'assurer le succès de l'école. Les progrès sont très marqués à tous égards. Le médecin est le docteur Ferguson et tous les élèves sont bien actuellement. La direction de l'école est tout ce qu'on pourrait désirer.

Le révérend C. Brouillet, O.M.I., dit dans son rapport annuel: "Il y a eu des progrès marqués dans les travaux scolaires. Les élèves ont aussi porté un grand intérêt à la musique vocale. Tous les enfants ont joui d'une bonne santé".

Anciens élèves.

La majorité des anciens élèves qui vivent sur les réserves ont assez bien réussi pendant l'année; les bénéfices qu'ils ont retirés de leur éducation à l'école sont apparents chez eux. Ils vivent mieux et ils donnent le bon exemple aux sauvages plus âgés.

Leurs maisons sont propres et elles ressemblent plutôt à celles des blancs. Les sauvages suivent les exemples que leur ont donnés les anciens élèves, et l'effet général de l'enseignement produit de bons résultats dans les réserves.

AGENCE DE MANITOWANING.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	430
Nombre d'élèves inscrits aux externats	213
Assistance moyenne aux externats	105
Nombre d'élèves qui fréquentent l'asile Shingwauk	3
Nombre d'élèves qui fréquentent l'école industrielle de Spanish-River	33

L'agent des sauvages, M. W. McLeod, fait rapport comme suit sur l'enseignement dans cette agence:—

Il y a six externats dans cette agence: Wikwemikong, Mlle A. Duhamel, directrice, et Mlle A. Kelly, sous-directrice, Baie-du-Sud, Mlle R. Fagan, institurice; Busway, Mlle Lila A. Dodd, institutrice; Lac Poisson-Blanc, Mme J. Jalbert, jr, institutrice; Sheguiandah, M. R. S. Ferguson, instituteur; Creek-Sucet, Mlle M. E. Schultz, professeur.

Ces écoles sont sous la direction de bons professeurs, dont quelques-uns ont eu une expérience pratique en qualité d'instituteurs dans les écoles sauvages pendant quelques années. Les écoles de Creek Sucet et de Sheguiandah sont sous la direction de l'église anglicaane. Les quatre autres sont sous celle de l'église catholique.

L'assistance à l'école de Wikwemikong a augmenté dans une telle proportion qu'il a fallu requérir les services d'un professeur adjoint.

Les professeurs aux écoles de Baie-du-Sud et de Wikwemiking enseignent aux filles la cuisine, la couture et le tricotage. Ils enseignent le jardinage aux garçons. Un certain nombre de filles sont capables de se confectionner leurs propres robes.

Le département fournit les étoffes pour la classe de couture, de même que les graines et les outils pour le jardinage.

L'école de Buswah est située à environ un mille de Manitowaning. L'assistance est bonne, les élèves étant jeunes pour la plupart. L'école du lac Poisson-Blanc est située sur la réserve du lac du même nom, à environ quatre millles de Naughton, sur l'embranchement du Sault du chemin de fer Pacifique-Canadien. L'assistance est bonne.

L'école de Creek Sucet est dans le township de Howland, à environ trois milles et demi de Little-Current. L'assistance est bonne, et les élèves font de grands progrès.

L'école de Sheguiandah est située sur un terrain de la ville de Sheguiandah. L'assistance est satisfaisante.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

On a transporté à Spanish l'école industrielle qui se trouvait anciennement à Wikwemikong. On a admis quinze élèves venant de cette école durant le terme actuel. Un grand nombre des anciens élèves montrent par leurs succès en agriculture les bons résultats qu'a produits leur enseignement. Les maisons sont bien tenues et leurs entourages sont en bonne condition. Leurs maisons sont meublées avec le souci du confort. A part ceux qui se livrent à l'agriculture, un certain nombre parmi eux travaillent sur les bateaux à vapeur. Quelques-uns sont dans le commerce. Tous font un bon usage de leur enseignement.

MISSISSAUGAS DE L'AGENCE DE CRÉDIT.

Nombre d'élèves en âge d'aller à l'école.	45
Nombre d'élèves inscrits à l'école de New-Credit.	29
Moyenne de l'assistance.	17
Nombre d'élèves qui fréquentent l'institut de Mohawk.	9
Nombre de ceux qui fréquentent l'institut de Mount-Elgin. . . .	11

M. W. C. Van Loon, l'agent des sauvages, fait rapport comme suit sur l'école de son agence:—

Il y a une école sur cette réserve. Elle est lambrissée en briques. Elle est bien munie de sièges modernes, de tableaux en ardoise, et de tout ce qui est nécessaire aux travaux scolaires.

On a construit pendant la dernière saison des allées, des marches et des plates-formes en béton, ainsi qu'un nouveau plancher dans l'école et des nouvelles dépendances. Tous ces travaux ajoutent dans une grande mesure à l'apparence des locaux aussi bien qu'à la commodité des élèves.

On enseigne la gymnastique et l'hygiène régulièrement. Les élèves assidus font de grands progrès. Il y en a très peu sur cette réserve, s'il y en a, qui ont atteint l'âge de 12 ou 14 ans, et qui ne savent pas encore lire et écrire.

AGENCE DE MORAVIANTOWN.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école.	83
Nombre d'élèves inscrits à l'externat.	65
Assistance moyenne à l'externat.	31
Nombre de ceux qui fréquentent l'institut de Mount-Elgin. . . .	3

L'agent des sauvages, M. E. Beattie, fait rapport comme suit sur les questions d'enseignement:—

L'école de Moraviantown est une construction moderne en briques. Une fournaise la chauffe.

Elle est située dans le centre de la réserve. Il y a de grands terrains autour de l'école, que des plantes vivaces sont venues embellir.

La bibliothèque qu'on a placée récemment est très populaire chez les enfants et ils la fréquentent beaucoup.

L'assistance a augmenté depuis peu, et les enfants font de bons progrès. Leur apparence et leurs manières s'améliorent aussi.

Un certain nombre des anciens élèves demeurent à Chatham, au Sault-Sainte-Marie, à Toronto et à Winnipeg. Tous s'occupent de travaux mécaniques.

SURINTENDANCE DE PARRY-SOUND.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école.	118
Nombre d'élèves aux externats.	93
Assistance mayenne aux externats.	46
Nombre de ceux qui fréquentent l'école industrielle de Spanish-River.	4
Nombre de ceux qui fréquentent l'institut de Mount-Elgin. . . .	2

Le surintendant des sauvages, M. Alex. Logan, fait rapport comme suit sur les écoles de cette surintendance:—

Il y a quatre écoles dans cette surintendance: celles de l'île Parry, de Shawanaga, de l'anse Henvey et de la réserve Gibson. Nous avons actuellement des professeurs très compétents qui s'intéressent beaucoup à leurs élèves sauvages.

Ecole Ryerson, île Parry.

Cette école est sous la direction de Mlle Francis Munt. C'est une bonne institutrice et elle aime sa profession. Bien qu'il y ait un grand nombre d'élèves qui ne suivent pas les classes avec autant de régularité qu'ils le devraient, il y en a un certain nombre qui n'ont pas manqué un jour de classe pendant toute l'année.

Ecole de Shawanaga.

Mlle Alberta Creator dirige cete école, mademoiselle Tutt ayant démissionné à la fin du mois de janvier dernier, après l'avoir dirigée pendant ces deux dernières années.

Les enfants ont fait de grands progrès sous sa direction et ils regrettent son départ. La nouvelle institutrice a un certificat de troisième classe, et quatre ans d'expérience dans l'enseignement. Nous espérons qu'elle pourra marcher sur les traces de sa devancière.

Ecole de l'anse Henvey.

Cette école est éloignée de quatre milles de la voie du chemin de fer du Pacifique. Elle est à 50 millles de Perry-Sound. Elle est sous la direction d'un professeur sauvage, Joseph Partridge, membre de la bande de Parry-Sound. Il deumeure à l'anse Henvey avec sa femme, qui est une sauvagesse, dans un chalet près de l'école, bâti et meublé par le département. Ils ont une très belle école moderne, mais il semble qu'il soit difficile d'amener les enfants à la fréquenter régulièrement.

Ecole Gibson.

Cette école se trouve à environ neuf milles de Bala, sur le chemin de fer Pacifique-Canadien, et elle est sous la direction d'une institutrice capable, Mlle Sarah Stephenson, qui a plusieurs années d'expérience et qui s'acquitte bien de ses fonctions. Les commissaires, nommés par le conseil des sauvages encouragent l'assiduité des élèves. Ces enfants peuvent être comparés avantageusement sous le rapport de l'intelligence avec ceux des écoles des blancs.

Bande de Maganatawan.

Il y a quelque huit ou dix enfants dans cette bande qui sont en âge d'aller à l'école. Il n'y a jamais eu d'école sur cette réserve de sorte que les enfants vont à l'école de l'anse Byng, éloignée d'environ trois milles. Le petit nombre de ceux qui la fréquentent régulièrement réussissent bien.

AGENCE DE RAMA.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	65
Nombre d'élèves inscrits	52
Assistance moyenne	34

L'agent des sauvages, M. C. W. Myers, fait rapport comme suit sur l'école de cette agence:

L'école de Rama et la demeure du professeur sont un bâtiment considérable en brique avec une fondation en pierre de carrière, ce qui lui donne un air de solidité.

Les terrains de l'école renferment deux acres entourées par une clôture de 6 pieds de hauteur en fil de fer.

Il y a des semis de fleurs près de l'entrée et des deux côtés de l'école. Le jardin de l'école est situé en arrière du bâtiment.

Les élèves ont fait de grands progrès dans leurs études depuis l'ouverture de cette nouvelle école, il y a onze mois. Mlle McBain, institutrice des commençants, leur porte un grand intérêt, et ceux-ci progressent très favorablement dans leurs études. Mlle Waite, institutrice des grands, fait des merveilles avec ses élèves.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les enfants des sauvages ont un talent naturel pour l'écriture, le dessin, le chant et la musique. Il est évident que l'enseignement améliore la vie de la réserve et qu'elle a un effet profitable sur leur genre de vie. Les parents portent beaucoup d'intérêt à l'éducation de leurs enfants.

Malgdé de nombreuses difficultés, le jardin de l'école a été un succès cette année. Notre première exposition annuelle tenue dernièrement a augmenté l'intérêt des enfants aussi bien que de leurs parents, et je m'attends à voir un certain nombre de jardins sur la réserve l'été prochain.

AGENCE DE RICE LAKE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école..	63
Nombre d'élèves inscrits..	59
Assistance moyenne..	35

L'agent des sauvages, M. R. J. McCamus, fait rapport comme suit sur les écoles de cette agence:—

Ecole de Rice Lake.

C'est une école fréquentée par les enfants sauvages et par les enfants blancs. Les enfants sauvages semblent être aussi intelligents que les enfants des blancs. L'institutrice est Mlle Throop, et sous sa direction les enfants font de grands progrès.

Trois enfants n'ont pas manqué un seul jour de classe l'année dernière. Le jardin de l'école est un des meilleurs du comté.

Ecole du Lac-La-Vase.

On a remodelé la vieille église sur la réserve et elle fait une école très commode. L'institutrice est mademoiselle H. C. Buffam, qui s'acquitte bien de ses fonctions. Les enfants de cette école sont particulièrement intelligents.

AGENCE DE SARNIA.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école..	88
Nombre d'élèves inscrits aux externats..	79
Assistance moyenne aux externats..	40
Nombre de ceux qui fréquentent l'institut de Mount-Elgin..	18

L'agent des sauvages, M. T. Maxwell fait rapport sur les travaux en matière d'éducation dans cette agence comme suit:—

Il y a trois écoles dans cette agence: celle de St-Clair, dont l'institutrice est Mlle A. Matthews; celle de Kettle-Point, dont l'institutrice est Mme A. George; et celle de Stony-Point, dont l'institutrice est Mlle A. Weaver.

On a fait plusieurs améliorations l'année dernière. On a fourni un outillage supplémentaire aux écoles de St-Clair et de Stony-Point. On a drainé par des tuyaux sous terre le terrain de jeu à l'école de St-Clair.

Toutes les écoles ont été dirigées d'une manière satisfaisante l'année dernière. On a enseigné aux enfants le jardinage d'école.

On remarque l'effet général de l'enseignement par le fait que les sauvages s'intéressent beaucoup aux affaires du pays et qu'ils lisent les journaux quotidiens et hebdomadaires.

AGENCE DE SAUGEEN.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	95
Nombre d'enfants inscrits	90
Assistance moyenne	78
Nombre des inscrits à l'institut de Mount-Elgin	8
Nombre des inscrits à l'asile de Shingwauk	2

L'agent des sauvages, M. T. A. Stout, fait rapport comme suit:—

Il y a trois écoles en brique sur cette réserve et deux maisons pour les professeurs. Toutes sont en bon état et sont bien meublées.

Ecole de Saugeen.

C'est un bâtiment exceptionnellement bon et il est en bon état. Elle est munie de toutes les améliorations modernes. Une bonne bibliothèque est la source de lectures intéressantes pour les enfants. Mlle Isabel Ruxton est encore l'institutrice de cette école et elle s'acquitte très bien de ses fonctions.

On enseigne la couture aux filles à part leurs travaux scolaires réguliers.

Ecole de French-Bay.

Cette école est aussi en bon état et elle est bien équipée. Un élève a passé l'examen d'entrée l'année dernière et il suit maintenant les cours du collège d'affaires à Owen-Sound. M. T. J. Wallace, le professeur, s'acquitte très bien de ses fonctions. L'assistance est satisfaisante et les élèves font des progrès.

Ecole de Scotch Settlement.

Cette école est en bon état et elle est bien munie de tout l'équipement nécessaire. Il y a une bibliothèque très complète. L'institutrice, Mme B. Robb, prend à cœur l'intérêt de ses élèves. Les élèves ont donné une séance très bien réussie à Noël, et le chant et la déclamation ont été excellents, si l'on tient compte du temps court qu'ils ont eu pour se préparer. Les filles apprennent la couture à part les matières régulières.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les anciens élèves commencent à montrer la valeur de leur enseignement, et un bon nombre d'entre eux expriment le désir de l'enseignement supérieur. Un ancien élève suit les cours du collège d'affaires d'Owen-Sound. Un certain nombre de filles font des progrès dans les sciences domestiques, et elles observent davantage l'hygiène dans leurs maisons. Les parents désirent vivement que leurs enfants fréquentent l'école.

Presque tous reçoivent un journal hebdomadaire, et se tiennent ainsi en contact avec les événements du monde. Ils lisent particulièrement les nouvelles de la guerre.

AGENCE DU SAULT-SAINTE-MARIE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	192
Nombre d'élèves inscrits aux externats	149
Assistance moyenne aux externats	81
Nombre d'élèves inscrits à l'asile de Shingwauk	82
Nombre de ceux qui fréquentent l'école industrielle de Spanish-River	15

L'agent des sauvages, M. A. D. McNabb, fait rapport comme suit sur les qusetions d'enseignement dans cette agence:—

Ecole anglicane de la Rivière-du-Jardin.

Cette école est tous la direction de Lucien F. Hardyman, un professeur du département depuis une longue date, ayant enseigné depuis onze ans. C'est un professeur très zélé, et il se dévoue de toutes ses forces à l'enseignement et au bien-être des élèves. Je vois une amélioration très marquée à l'école au cours de l'année dernière. On a réparé l'école l'été dernier de laquelle M. Hardyman prend un grand plaisir à embellir les terrains et il enseigne aux enfants le jardinage et la culture des fleurs. L'assistance est bonne.

Ecole catholique de la Rivière-du-Jardin.

Mlle Catherine Tackney a été l'institutrice de cette école depuis les vacances d'été. Avant cela, elle était sous la direction de Mlle Ida Ryan. Cette dernière était une bonne institutrice et les élèves ont fait des progrès très satisfasants sous sa direction. Mlle Tackney démontre qu'elle est une institutrice compétente et je m'attends à des résultats splendides en 1915. L'assistance l'hiver n'est pas aussi considérable qu'elle devrait l'être, à cause de la longue distance que certains élèves ont à parcourir pour se rendre à l'école, mais elle est très considérable en été. On a peinturé l'école pendant l'été.

Ecole de la Baie-du-Goulais.

L'école catholique de la Baie-du-Goulais est sous la direction de Mlle Annie Kehoe, professeur de longue date du département. Elle agit aussi en qualité de directrice de propagande et elle s'acquitte très bien de ses fonctions dans ces deux emplois. L'assistance à cette école est bonne. On a réparé ce bâtiment l'été dernier.

Ecole de Batchawana.

Mlle Florence Mercier est l'institutrice de l'école catholique de Batchawana. L'assistance est bonne pendant l'été, mais elle n'est pas satisfaisante l'hiver. L'école est dans l'église catholique, qui est éloignée de la partie résidentielle du village et il faut que certains élèves marchent deux milles pour y arriver. Le département a acheté deux acres de terrain dans le voisinage immédiat du village pour une nouvelle école, que nous espérons construire en 1915.

Les élèves de cette école ont fait d'excellents progrès depuis les deux ans qu'elle a été ouverte.

Ecole de Michipicoten.

L'école catholique de Michipicoten est sous la direction de Mlle Annie O'Connor. Les quelques élèves qui la fréquentent font de bons progrès. Mlle Annie O'Connor est une institutrice très compétente et très zélée.

Asile de Shingwauk.

J'ai visité l'école industrielle de l'asile Shingwak chaque mois, et je suis très satisfait des progrès que les élèves de cette institution font, aussi bien que de la manière efficace avec laquelle M. Fuller et ses aides la dirigent. Tout est en très bon état à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur de l'asile.

Les enfants sont propres, proprement mis, et ils ont l'air content, ce qui indique que M. Fuller et son personnel n'épargnent rien pour veiller au confort et au bien-être de leurs élèves.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

La plupart des jeunes gens et des jeunes filles font voir les bienfaits qu'ils ont retirés de leur assiduité à l'école, et je pense que leur conduite et leur genre de vie induisent la génération plus jeune à s'instruire. Les parents qui n'ont pas fréquenté les écoles quand ils étaient jeunes, sont très indifférents à y envoyer leurs enfants tandis que ceux qui ont fréquenté les écoles sont très désireux de les faire instruire. J'ai insisté pour que tous les enfants la fréquentent régulièrement.

AGENCE DE SCUGOG.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	6
Nombre d'élèves inscrits	6
Assistance moyenne	4

M. J. W. Crozier, agent des sauvages, fait rapport comme suit sur les écoles de cette agence:—

C'est une école fréquentée par les enfants blancs et sauvages.

Mlle C. G. Hays en a eu la direction depuis le nouvel an, et elle semble faire son possible. Nous trouvons qu'il est plutôt difficile que les enfants la fréquentent régulièrement, vu que les parents ne s'intéressent pas à l'école comme ils le devraient.

Ceux qui la fréquentent apprennent facilement et ils font de bons progrès.

AGENCE DE SIX-NATIONS.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	729
Nombre d'élèves inscrits aux externats	556
Assistance moyenne aux externats	241
Nombre des inscrits à l'institut Mohawk	128
Nombre de ceux qui fréquentent l'asile Shingwauk	4
Nombre de ceux qui fréquentent l'institut de Mount-Elgin	8

M. Gordon J. Smith, le surintendant des sauvages, fait rapport comme suit sur les matières d'enseignement dans cette agence:—

Commissaires.—Les écoles sont sous la direction d'une commission scolaire composée de trois blancs représentant respectivement la compagnie New-England, les missions anglicane et méthodiste, de cinq sauvages nommés par le conseil, et du surintendant qui est président d'office. On a tenu des réunions régulières l'année dernière à la maison du conseil et au bureau des sauvages alternativement. Le conseil donne une subvention annuelle de $8,000 pour le paiement des salaires des professeurs, des surveillants de l'assiduité, et de l'inspecteur. Le conseil paie tous les autres comptes.

T. W. Standing, B.A., inspecteur des écoles publiques du comté de Brant, est engagé en qualité d'inspecteur. Les commissaires sauvages agissent comme surveillants de l'assiduité pour les écoles placées sous leur direction.

Ecole N° 1.

L'institutrice, Mary Jamieson est une sauvagesse. Elle est une garde graduée et était anciennement professeur à cette école. Elle est entrée en fonctions le premier janvier dernier. L'école est un nouveau bâtiment en bois, muni d'un système d'aération spécial.

Ecole N° 2.

L'instituteur est Elmer Jamieson, B.A., sauvage, et gradué de l'université McMaster, Toronto, et d'une école normale dans l'Alberta. M. Jamieson était un ancien professeur à l'école n° 1, et après un an d'absence dans l'ouest, il est revenu à la réserve et il a assumé la direction de la division la plus avancée à l'école n° 2.

Mlle Ethel Alexander est l'institutrice des commençants. Elle est entrée en fonctions depuis a peu près neuf mois et elle s'en acquitte bien. Le bâtiment est une maison à deux chambres en brique, avec une base en ciment et elle est située dans le village d'Ohsweken.

Ecole N° 3.

L'institutrice, Mme C. E. Scragg, possède un certificat de première classe de l'école de l'armée anglaise. Elle a l'intention d'écrire afin d'obtenir un certificat d'école normale ici. L'école est un nouveau bâtiment en bois avec un système d'aération spécial.

Ecole N° 4.

L'instituteur est Sam A. Anderson, un sauvage, qui possède un certificat du collège d'agriculture de l'Ontario. L'école est un nouveau bâtiment en bois avec un système spécial d'aération. Les terrains sont vastes et bien ombragés.

Ecole N° 5.

L'instituteur, James D. Moses, un sauvage, n'a pas de qualifications professionnelles, mais il a quelques années d'expérience dans l'enseignement. On a condamné l'ancien bâtiment et on est à en construire un nouveau en bois muni d'un système d'aération spécial, sur un lot d'école plus grand que l'ancien.

Ecole N° 6.

Le professeur, John R. Lickers, un sauvage, a une expérience de 25 ans, mais il n'a pas de qualifications professionnelle. Le bâtiment est vieux et démodé. C'est une partie du pays peu propice à l'enseignement, vu qu'il y a un si grand nombre des parents qui travaillent à la cueilette des baies et qui partent de la réserve avec leurs familles au printemps.

Ecole N° 7.

Le professeur actuel est M. Garland Churchill qui n'a pas de qualifications. Il a succédé à Mlle N. M. Alexander après Noël. C'est la plus grande école de la réserve.

L'assistance moyenne est faible à cause du changement de professeur. L'école est un nouveau bâtiment en bois avec un système d'aération spécial et de vastes terrains.

Ecole N° 8.

Le professeur est M. H. T. Parker. L'école est en bois avec un système spécial d'aération.

Ecole N° 9.

Le professeur est Jesse Willard, un sauvage. Cette division scolaire est dans une partie progressive de la réserve. Le bâtiment est en brique.

Ecole N° 10.

L'instituteur est Julia L. Jamieson, un sauvage qui a passé son examen d'entrée à l'école normale. Elle est en brique, elle est située dans des terrains bien ombragés et vastes. Il y a beaucoup de déistes dans ce voisinage et il arrive que les fêtes tenues à Long-House et la cueillette des baies nuisent sérieusement à l'assiduité.

Ecole N° 11.

L'instituteur, Victor A. Ellis possède un certificat normal de deuxième classe. On a condamné l'ancien bâtiment de l'école et on est à en construire un autre. On a acheté une autre étendue de terrain de sorte que le lot de l'école va mesurer un acre et demi.

Les anciens élèves gradués des écoles de réserve, obtiennent l'enseignement supérieur comme suit: Six au Caledonia High School, trois au Brantford Collegiate, un au Hamilton Collegiate, un au Ontario Agriculture College de Guelph, et un à l'université McGill dans la Faculté de Medecine. Les occupations des autres gradués sont les suivantes: un est professeur sur la réserve des Mississaugas de New-Credit; sept, sont professeurs sur la réserve de Six-Nations; quatre, sont des gardes graduées, dont l'une est garde en chef dans la division de la chirurgie à l'hôpital de Sandusky, Ohio; une est dans un hôpital de New-York; deux soignent des malades à domicile; deux sont sténographes à Brantford; trois pratiquent la médecine aux Etats-Unis; une est secrétaire du conseil des Six-Nations, et une est commis dans un bureau de sauvages. Trois sauvages ont passé l'examen d'entrée en juin dernier, dont deux ont obtenu leur préparation dans les écoles de la réserve et un dans une école publique rurale.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Le conseil a porté une grande attention à la question de l'enseignement l'année dernière. On a augmenté la subvention annuelle pour le paiement des salaires de $5,450 à $8,000 par année. On a construit des bâtiments aux écoles n[os] 5 et 11.

Une épidémie de petite vérole durant l'hiver, qui a nécessité la fermeture de toutes les écoles pour différentes périodes, a nui très sérieusement au progrès de l'enseignement; mais il me fait plaisir de déclarer qu'un grand nombre des parents se sont plaints de la fermeture des écoles, vu qu'eux et leurs enfants étaient désireux de les faire ouvrir. Quelques-uns des déistes résistent encore à l'assistance obligatoire aux écoles, mais on triomphe graduellement de leur opposition même. On rencontre rarement des illettrés parmi la génération qui grandit, et presque tous les enfants parlent et comprennent l'anglais.

Je considère que généralement parlant, les écoles de la réserve font du bon travail. Le personnel de professeurs actuel, est rempli d'enthousiasme et si on peut le concerver assez longtemps, son influence va se faire sentir. Il est encore difficile de trouver des professeurs sauvages qualifiés.

AGENCE DE STURGEON-FALLS.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	101
Nombre d'élèves inscrits	125
Assistance moyenne	77

L'agent des sauvages, M. G. P. Cockburn, fait rapport comme suit sur les questions d'enseignement dans cette agence:—

Ecole de Garden-Village.

Il y a à cet endroit une grande école avec des terrains convenables où les élèves qui la fréquentent peuvent tous jouer ensemble. Mlle Mary V. Mercier, l'institutrice, en a eu la direction depuis les vacances d'été, et elle porte un grand intérêt à son travail.

L'école est remarquable par l'assiduité des élèves. Le nombre de ceux-ci a été augmenté par des enfants venant de Beaucage, où ils fréquentaient anciennement l'école de Nipissing.

Les parents qui demeurent dans le voisinage de cette école s'intéressent grandement à l'enseignement de leurs enfants, ce qui aide beaucoup à conserver une bonne assistance.

On garde l'école propre et confortable et on la meuble bien. Les terrains sont bien clôturés et on les garde en bon état.

On a ajouté la gymnastique et l'hygiène aux cours d'études réguliers, et les jeunes filles apprennent la couture et le tricotage. Les élèves ont l'air propre et soigné et ils sont bien vêtus.

Ils prennent grand soin du matériel scolaire. Ils font des progrès rapides.

Ecole de l'Ile-à-l'Ours.

L'école n'est ouverte que pendant l'été, parce que les sauvages partent pour leur chasse annuelle chaque automne et ne reviennent pas avant le printemps.

Mlle Mary G. Honan, l'institutrice prend très à cœur le bien-être des enfants. On suit la routine générale des études. Les enfants sont intelligents et ils semblent apprendre vite. L'assistance a été bonne l'été dernier. L'école est propre et elle est meublée avec le souci du confort.

Ecole séparée de Mattawa.

Le département paie $250 à l'école séparée de Mattawa en plus des subventions aux écoles nommées ci-dessus. Un certain nombre de familles sauvages appartenant à la bande de Nipissing demeurent à cet endroit, et leurs enfants fréquentent cette école. L'assistance est bonne, et les enfants font des progrès.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

L'enseignement des enfants sauvages dans cette agence donne de bons résultats. L'effet général sur la vie de la réserve est montré à un degré marqué non seulement sur les élèves fréquentant les écoles, mais aussi bien sur les autres.

Les gens d'âge mûr réalisent la valeur de l'éducation et ils sont désireux d'envoyer leurs enfants à l'école. Une particularité remarquable est que tous les enfants comprennent l'anglais. Ils en sont arrivés là par la fréquentation des écoles. Les enfants sont en général intelligents, propres, et ils sont plutôt forts en écriture, lecture et en arithmétique.

Les progrès des anciens élèves des écoles ont été encourageants à plusieurs égards. On remarque ceci dans leurs maisons, dans leur genre de vie et dans le désir d'amélio-

rer leur situation. Les élèves qui fréquentaient anciennement l'école semblent réussir beaucoup mieux dans divers emplois. Les sauvages ont besoin de méthodes d'affaires, et plus ils seront instruits, plus ils pourront s'occuper de leurs intérêts et rivaliser avec leurs voisins blancs.

Les sauvages commencent à réaliser qu'à mesure que la chasse et la pêche diminue, il faut qu'ils tirent leur subsistance d'autres sources.

AGENCE DE THESSALON.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	96
Nombre d'élèves inscrits aux externats..	72
Assistance moyenne aux externats..	47
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Spanish-River	193

M. S. Hagan, l'agent des sauvages, fait rapport sur les écoles de cette agence comme suit:—

Externat de Thessalon.

Mlle L. C. Shaddeau, qui a eu la direction de cette école pendant les trois dernières années continue encore son enseignement et elle donne la satisfaction la plus complète. Elle a suivi le cours du *Ontario Agricultural College* à Guelph, pendant l'été de 1913, y passant son examen avec distinction.

L'école est équipée d'une manière moderne, et elle convient très bien à ses besoins.

Il y a maintenant cinq enfants sur la réserve. Tous fréquentent l'école, et on leur enseigne les matières usuelles, de même que le tricotage, la couture, la cuisine, l'horticulture, l'agriculture et la botanique. Deux enfants appartenant à cette réserve ont été transférés l'année dernière à l'école industrielle de Spanish-River.

Externat de Mississagi.

Mlle Lillian McGoey est encore institutrice à cette école. Elle continue à être très énergique et elle est des plus compétentes.

Les enfants suivent les classes avec régularité. Ils font des progrès favorables, et ils semblent s'intéresser à leurs études. On leur enseigne les matières habituelles, et aussi le tricotage, la couture et la cuisine.

L'école est très confortable, et elle a deux chambres supplémentaires au rez-de-chaussée, pour l'usage de l'institutrice.

Externat de la Rivière-au-Serpent.

On a fermé cette école.

Externat de Spanish-River.

Le révérend T. H. Young a encore la direction de cette école. Elle est située du côté nord de la réserve de Spanish-River. C'est un bîtiment construit en billes, mais on le conserve en bon état, et il est très confortable.

Ecole industrielle de Spanish River.

C'est une grande école avec plusieurs divisions.

Le personnel des professeurs est excellent et l'école est un bienfait pour la région et pour les autres écoles de cette agence. Elle est sous les auspices de l'église catholique. Le révérend L. N. Dugas dit en soumettant son rapport annuel: "Les

deux édifices sont maintenant entièrement terminés et ils sont munis des commodités les plus modernes. On a défriché environ 200 acres de terrain. La principale industrie enseignée aux garçons est la culture, mais on donne aussi des leçons de menuiserie et de cordonnerie. Les filles apprennent les sciences domestiques. Les conditions sanitaires sont excellentes à cause du système complet d'aération qu'on y a installé."

Observations générales.

L'enseignement élève sans aucun doute le moral du sauvage, vu qu'il développe son intelligence. Cependant, à cause de leurs fréquentations, les carrières des anciens élèves ne sont pas aussi satisfaisantes qu'on pourrait le désirer.

AGENCE DE TYENDINAGA.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	277
Nombre d'élèves inscrits aux externats	150
Assistance moyenne aux externats	56
Nombre de ceux qui fréquentent l'institut Mohawk	19
Nombre de ceux qui fréquentent l'école industrielle de Mont-Elgin	5

L'agent des sauvages, M. G. E. Campbell, fait rapport comme suit sur les écoles de son agence:

Ecole de l'Ouest.

Cette école est située à un mille de Shannonville et son institutrice est Mlle Picard, qui s'acquitte bien de ses fonctions.

J'ai visité cette école un certain nombre de fois et je trouve que les élèves font des progrès continus.

L'institutrice donne des leçons de couture à part les matières régulières et quelques écoliers font leurs propres habillements. J'ai vu une chemise fabriquée par un des garçons, et il l'avait certainement bien réussie.

Ecole Centrale.

Mlle Fletcher est l'institutrice de cette école. L'assistance a été plutôt médiocre l'année dernière.

On donne des leçons de tricotage et les élèves tricotent des bas pour les élèves pauvres.

Ecole de Mission.

Cette école est située du côté nord de la réserve et son professeur est un sauvage, M. Leween. Il s'acquitte bien de ses fonctions et je peux voir qu'il y a amélioration depuis que j'ai visité l'école pour la première fois.

Ecole de l'Est.

L'institutrice de cette école est Mlle Hall, qui a succédé à M. I. Brant, le premier de l'an. C'est la plus grande école de l'agence, et les trois quarts des élèves sont dans l'abécédaire et dans le premier livre.

Observations générales.

Toutes les écoles sont bien entretenues et peuvent soutenir avec avantage la comparaison avec les écoles des blancs du township de Tyendinaga.

RÉSERVE DE L'ÎLE WALPOLE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école..	120
Nombre d'élèves inscrits aux externats..	86
Assistance moyenne aux externats..	48
Nombre de ceux qui fréquentent l'école industrielle de Qu'Appelle..	3
Nombre de ceux qui fréquentent l'asile Shingwauk..	4

L'agent des sauvages, M. T. A. McCallum, fait rapport comme suit sur les écoles de cette agence:

Ecole n° 1 de l'île Walpole.

Cette école est située du côté-ouest de la réserve et près de la rivière Saint-Clair. Mlle O. Stewart, institutrice qualifiée en est l'institutrice. Il y a eu une amélioration sensible dans l'assistance et le progrès des élèves cette année.

Ecole n° 2 de l'île Walpole.

Cette école est située sur le sud-est de la réserve et son professeur est un sauvage, Joseph Sampson. L'assistance est satisfaisante et les élèves font de grands progrès. L'école est bien entretenue.

Observations générales.

Les anciens élèves font de très bons citoyens. L'enseignement améliore leur genre de vie et les rend soumis aux lois.

A part deux qui fréquentent l'institut Mount-Elgin et l'asile Shingwauk, il y en a un certain nombre à l'école sauvage, à Mount-Pleasant, Mich.

MANITOBA.

AGENCE DE BIRTLE..

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école..	106
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Birtle..	57
Nombre de ceux qui fréquentent le pensionnat de Baie-au-Sable..	3
Nombre de ceux qui fréquentent l'école industrielle de Qu'Appelle..	3

L'agent des sauvages, M. G. H. Wheatley fait rapport comme suit sur les questions d'enseignement dans cette agence.

Pensionnat de Birtle.

Cette école est située dans la ville de Birtle, Manitoba. Il y a 30 acres cultivées à cette école. La ferme appartenant à l'école est éloignée de deux milles, et les élèves en cultivent à peu près 70 acres actuellement, sous la surveillance du directeur et du professeur d'agriculture.

On a complété les améliorations faites aux bâtiments par les autorités de l'église presbytérienne, et le bâtiment est maintenant en bon état. Les chambres sont bien chauffées et éclairées, et l'aération et les lavabos, etc., sont tels que requis par le département.

Les travaux scolaires se continuent sans interruption sous l'institutrice, Mlle Elizabeth R. McCurdy, et les progrès sont satisfaisants dans les classes inférieures. Il y a toutefois peu de progrès dans les classes supérieures, vu que les élèves sont indifférents et semblent manquer d'ambition. Les jeunes élèves, particulièrement les filles sont très intelligentes et font leur possible pour se perfecionner dans la lecture, l'écriture, l'arithmétique et dans leur manière de paler l'anglais.

L'hôpital dans le chalet, uni à cette école sous la direction du directeur, le révérend D. Iverach, du docteur R. Wheeler, le médecin, et de Mlle Cormanck, est indispensable aux élèves, et leur santé en retire de grands bénéfices. Les filles les plus âgés reçoivent aussi des leçons sur les premiers soins à donner aux malades, et elles aident la garde de service à tour de rôle.

La routine des devoirs scolaires est comme suit: Les élèves qui passent une demi-journée dans la salle de classe travaillent l'autre demi-journée, les filles dans la salle de couture, à la buanderie et à la cuisine; et les garçons sur la ferme, ils soignent les bestiaux, coupent le bois et font les petits travaux nécessaires de l'école,

La maison d'école est la propriété de l'église presbytérienne qui a des missionnaires sur les différentes réserves. Ces missionnaires portent un grand intérêt à l'école et ils aident à lui trouver des élèves. Ils s'intéressent aussi aux élèves qui graduent, et ils donnent de bons conseils et ils exercent la surveillance lorsque c'est nécessaire, et on aide à ceux qui se marient à tenir leurs maisons dans un état convenable. Il y a des services religieux réguliers chaque dimanche et les sauvages eux-mêmes tiennent un service hebdomadaire sur la réserve des Sioux " Queue d'Oiseau", chaque dimanche, de même qu'une classe du dimanche.

Il n'y a pas de doute que l'éducation des enfants sauvages est pour le bien de la race, et que l'exemple des anciens élèves a dans la plupart des cas un bon effet sur les gens des réserves. Il y a naturellement quelques anciens élèves qui ne vivent pas selon la formation reçue à l'école, mais il est à remarquer qu'après qu'ils se sont mariés et qu'ils mènent une vie rangée, il s'ensuit de meilleurs résultats.

Les sauvages de la réserve sont, somme toute, en faveur de faire instruire leurs enfants. Tous les membres du personnel sont très capables et ils semblent dévoués à leur profession, et ils font tout leur possible en vue de faire du bien aux élèves. Ils sont vigilants et ils exercent une surveillance sévère afin d'empêcher les élèves plus âgés de maltraiter les plus jeunes. Je m'attends à de meilleurs résultats l'année prochaine, et à ce que les élèves soient plus nombreux aux cours, vu que le sauvage qui est très précautionneux, veut être sûr que le personnel de l'école va être bon envers ses enfants.

Le directeur, le révérend D. Iverach, B.A., dit dans son rapport annuel: "On a enseigné avec soin, les matières requises par le cours d'études. Les plus jeunes élèves ont fait des progrès rapides. Les élèves plus âgés qui consacrent une partie de leur temps à des travaux industriels, n'ont pas fait des progrès aussi rapides. Les élèves s'intéressent davantage aux travaux de la ferme et ils sont fiers de bien faire leur travail".

Anciens élèves.

Les progrès réalisés par les élèves qui travaillent pour leur propre compte sur les réserves, ont été assez satisfaisants. Ils ont ensemencé l'année dernière 13 acres de blé, 2 acres d'orge, et 268 acres d'avoine. Les récoltes ont été au-dessous de la moyenne à l'exception de la réserve de Rolling River et les rendements ont été comme suit: blé, 76 boisseaux, orge, 4 boisseaux; et avoine, 5,218 boisseaux. On a défriché dix-sept acres de nouvelles terres, on a jachéré 35 acres en été, et on a labouré 112 acres cet automne, pour le printemps.

Les anciens élèves qui se marient après avoir quitté l'école, et qui se livrent à la culture pour leur propre compte, avec la résolution de persévérer, font des progrès continus, en dépit du fait que la récolte a été manquée l'année dernière.

Je pourrais mentionner quelques élèves qui réussissent très bien. Walter Longclaws, de la réserve de Waywayseecappo est maintenant marié. Il a clôturé son quart de section, et il a défriché 33 acres de terrain. Il a une maison construite en billes avec un toît en bardeaux bâtie l'été dernier. Elle a deux étages, de bons planchers, portes et fenêtres. La charpenterie a été bien exécutée, et sa femme qui est une ancienne élève, tient la maison sur un bon pied. Il a des écuries construites en billes, un entrepôt, un poulailler et aussi quatre chevaux de trait, six têtes de bétail et 50 volailles.

Frank Seaton un autre ancien élève a clôturé son quart de section. Il a défriché 70 acres et il a une bonne maison en billes avec un toît en bardeaux. Cette maison qui a été bien finie a été construite l'été dernier. Il a aussi de bonnes écuries en billes, un entrepôt et des écuries pour les bestiaux. Il a quatre bons chevaux, 6 têtes de bétail et il pourvoit facilement aux besoins de sa famille.

Evan Bird, autre ancien élève de la réserve de la Rivière-Qui-Roule s'est marié. Il a clôturé son quart de section et défriché 40 acres. Il a mis en culture 36 acres qui lui ont donné 2,293 boisseaux d'avoine (cette réserve a eu une récolte excellente la dernière saison), il a construit une bonne maison de billes avec toît en bardeaux, cuisine détachée, de bonnes écuries, une grange et un poulailler. Il possède aussi trois chevaux, un attelage de bœufs, 22 cochons et 44 volailles. C'est un des conseillers de la bande, d'esprit progressif et il est abonné à un journal quotidien et au *London Graphic*.

Les anciennes élèves qui ont été employées comme servantes ont donné satisfaction en général mais, dans l'avenir, il faudrait encourager leur mariage avec des gens de leur race et les faire demeurer sur la réserve.

AGENCE CLANDEBOYE.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école	138
Nombre des enfants inscrits à l'externat	144
Assistance moyenne	59
Nombre des enfants inscrits au pensionnat de Fort-Alexandre.	71
Nombre des enfants inscrits à l'école industrielle d'Elkhorn	23

Cette institution est excellente et fait le plus grand honneur au directeur et à ses aides capables.

Il y a un pensionnat, cinq externats et une école municipale dans cette agence. Le pensionnat est dirigé par l'église catholique romaine et est situé sur la réserve Saint-Alexandre. Les externats se trouvent sur les réserves de Saint-Pierre nord, Tête-Cassée, Fort-Alexandre, Rivière-Noire et Poule-d'Eau.

L'école municipale de Patapun est sur la vieille réserve Saint-Pierre, dans la municipalité de Saint-Clément. Un grand nombre de jeunes sauvages fréquentent cette école et le gouvernement paye un octroi de tant pour chacun.

Pensionnat de Saint-Alexandre.

Cette institution est de première classe et fait le plus grand honneur au directeur et à ses aides.

Au cours de son rapport annuel le R. P. Geelen, O.M.I., dit: "Nous avons installé une nouvelle buanderie l'an dernier. En outre du travail en classe où nos élèves ont fait des progrès satisfaisants, on enseigne aux garçons l'agriculture et la cordonnerie tandis qu'on enseigne aux filles les travaux de maison et la couture. Leur santé a été excellente".

Externat de Saint-Pierre-Nord.

Cette école est tenue par Peter Harper, sauvage de la bande Saint-Pierre. Jusqu'à la date de clôture de l'école, il faisait d'excellent travail. Cette école est fermée depuis le 18 décembre à cause d'un commencement d'épidémie de petite vérole dans la réserve.

Externat de Tête-Cassée.

Cette école est dirigée par John Sinclair. Il obtient de bons résultats et l'on tient compte de la catégorie d'élèves qu'il doit instruire.

Externat de Fort-Alexandre en haut.

Cette école est sous la direction du révérend C. H. Fryer, ministre anglican. C'est un professeur compétent qui fait beaucoup de bien chez les sauvages.

Externat de la Rivière-Noire.

Le travail de M. George Slater, professeur attitré, est satisfaisant. La fréquentation moyenne des classes a été bonne.

Externat de la Rivière-Trou-d'Eau.

Le révérend Geo. Smith, ministre anglican, dirige cette école et son travail chez les sauvages est très satisfaisant.

Externat de Patapun.

Cette école, située dans la municipalité de Saint-Clément, est dirigée par R. D. Askin. Les jeunes sauvages qui la fréquentent viennent de la vieille réserve Saint-Pierre.

AGENCE DE LA RIVIÈRE-AU PÊCHEUR.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école..........	534
Nombre d'enfants inscrits aux externats..............	275
Assistance moyenne aux externats..................	106
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Brandon	44
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Elkhorn	6
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Fort-Alexandre.....	1

L'agent des sauvages, M. T. H. Carter, fait le rapport suivant sur les travaux d'enseignement dans cette agence:—

Externat de Peguis-sud (Anglican).

Cette école est toujours dirigée avec succès par M. H. J. Francis. La fréquentation est meilleure et les élèves font de favorables progrès.

Externat de Peguis-nord (Anglican).

Le directeur, M. L. Francis, a obtenu un congé et fait maintenant le coup de feu au front dans le premier contingent.

Mlle H. White a dirigé l'école pendant le trimestre de décembre. Aujourd'hui, l'école est dirigée par M. Ayres. La fréquentation est bonne.

Externat de la Rivière-au-Pêcheur (méthodiste).

Cette école, dirigée par Mlle E. N. Royan, est en excellente condition. Les élèves sont brillants, joyeux et d'excellente conduite. Leur fréquentation étant régulière, ils sont très avancés dans leurs études.

Externat de Grands-Rapids (anglican).

Le révérend C. Morris a quitté grand-Rapids l'été dernier et l'école a été fermée jusqu'à l'automne, alors que M. M. N. Settee en a pris charge.

Externat de Veine-de-Sang (méthodiste).

J'ai visité cette école le 22 février et j'y ai trouvé le directeur temporaire, le révérend J. H. Lowes, qui attend la nomination d'un professeur permanent. J'ai passé l'examen des 34 élèves présents et j'ai trouvé que la lecture, l'écriture, l'ortographe et le chant étaient très bons, de même que la gymnastique et la discipline.

On sert un repas aux élèves le midi.

Externat de Veine-de-Sang (Méthodiste).

Cette école n'a été ouverte que durant les mois d'été. Le professeur, M. J. Everett, a obtenu de bons résultats.

Remarques générales.

Les parents qui n'ont eu que peu ou pas d'instruction sont toujours indifférents en ce qui regarde l'instruction de leurs enfants. Nous devions nous attendre à cela mais, d'un autre côté, les parents qui ont fréquenté l'école veulent faire instruire leurs enfants. Ceux qui ont eu les avantages de l'éducation et de l'instruction améliorent la vie des réserves.

AGENCE GRISWOLD.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école..	75
Nombre d'enfants inscrits à l'externat..	29
Assistance moyenne à l'externat..	19
Nombre d'enfants fréquentant l'école industrielle d'Elkhorn ..	13
Nombre d'enfants fréquentant l'école industrielle de Brandon..	5
Nombre d'enfants fréquentant l'école industrielle de Qu'Appelle..	8
Nombre d'enfants fréquentant le pensionnat de Birtle..	3

L'agent des sauvages, M. Jas. McDonald, fait le rapport suivant sur les questions d'enseignement dans son agence:—

Externat de la Rivière-au-Chêne.

Mlle R. Havard enseigne dans cette école.

L'école a été ouverte depuis un an et huit mois et les élèves font de bons progrès.

Il y a maintenant trois classes. Les élèves de la seconde classe et de la troisième classes lisent à haute voix en assez bon anglais.

Les élèves ont fait des progrès marqués en dessins, lecture, écriture et chant.

La troisième classe est arrivée en arithmétique jusqu'à la multiplication et fait des progrès sur les autres sujets.

L'école est bien meublée d'une manière moderne. La directrice prépare un repas chaud pour les élèves le midi et tient l'école propre. L'institutrice est très intéressée dans son travail et l'assistance des élèves est bonne.

Remarques générales.

Depuis que cette école a été ouverte dans la réserve les autres sauvages sont plus ambitieux. Plusieurs apprennent l'anglais et essayent d'écrire. Les anciens élèves changent leur mode de vie. Quand ils se marient, je les pousse à se construire des maisons et à se séparer des anciens. Ils font bien leur vie et l'éducation est d'un grand avantage pour la réserve.

AGENCE DE NORWAY-HOUSE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école.	736
Nombre d'élèves inscrits aux externats.	272
Assistance moyenne.	110
Nombre d'enfants inscrits à l'école industrielle d'Elkhorn. . . .	2
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Brandon. . . .	19
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de la Norway-House. .	92
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat catholique de Lac-la-Croix.	22

L'agent des sauvages M. J. G. Stewart, fait le rapport suivant sur les écoles de l'agence.

Il y a cette année cinq externats qui fonctionnent dans l'agence de Norway-House. Il y en a deux à Norway-House, un méthodiste et un anglican; deux au Lac-la-Croix, un méthodiste et un catholique et un autre méthodiste à Nelson-House. L'externat d'Oxford House n'a pas été ouvert régulièrement au cours de l'an dernier.

Les progrès des élèves des externats sont satisfaisants. Les élèves apprennent facilement, mais ils ne semblent pas comprendre l'utilité de retenir ce qu'ils apprennent.

Pensionnat méthodiste de Norway-House.

On a terminé en septembre dernier le nouveau pensionnat méthodiste de Norway-House et il a été ouvert aux élèves le 15 octobre.

Pensionnat catholique de Lac-la-Croix.

Le nouveau pensionnat catholique est encore en voie de construction et sera probablement terminé l'hiver prochain. Actuellement, l'ancienne mission catholique a été transformée en résidence temporaire pour les 22 élèves qui fréquentent le pensionnat.

Au cours de son rapport annuel, le révérend Père Lecoq, O.M.I., dit: "Tous les élèves apprennent l'anglais et suivent le programme régulier d'études. L'édifice actuellement utilisé est tout à fait confortable. La santé des élèves a été excellente".

AGENCE DU PAS.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école.	175
Nombre des enfants inscrits à l'externat.	188
Assistance moyenne.	80
Nombre d'enfants inscrits au pensionnat du Pas.	82

L'agent des sauvages, M. W. R. Taylor, fait le rapport qui suit sur les questions d'enseignement dans son agence:—

Il y a sept externats et un pensionnat dans cette agence.

Pensionnat du Pas.

Cette école est située sur la réserve du Pas, six milles à l'ouest de Le-Pas. Le révérend Père Laronde en est le directeur et il est aidé de deux professeurs, Mlles Willis et Hopsdell.

Le nouvel édifice a été ouvert le 1er octobre 1914. L'édifice principal est en bois lambrissé à trois étages avec fondation de béton. Il est chauffé à la vapeur et éclairé à l'acétylène. Des dépendances solides ont été construites.

Les élèves sont recrutés dans les diverses réserves de l'agence et actuellement, la liste en est de 79. Les classes ont commencé le 1er octobre 1914 et, malgré le peu de temps écoulé, les progrès ont été satisfaisants.

Dans son rapport annuel, le directeur dit: " On a fait de splendides progrès dans les travaux de classe. On enseigne l'agriculture aux garçons et la science ménagère aux filles. Tout fait présager le succès ".

Gros-Remous.

Cette école a été fermée peu de temps après l'ouverture de celle du Pas. Jusqu'à sa clôture, ses progrès ont été bons.

Le-Pas.

Cet externat est ouvert pour les plus jeunes enfants de la partie est de la réserve du Pas qui ne sont pas admis au pensionnat. Mlle Chambers fait un excellent professeur et ses élèves progressent.

Chemawawin.

Cette école est sous la direction de M. R. G. V. Cooper, professeur très capable et soucieux de ses devoirs. Il donne tout son temps à l'école et les progrès de l'école s'en ressentent. Lors de ma visite, en février, j'ai été heureux de remarquer l'amélioration qui s'est produit chez les élèves tant dans leur conduite que dans leurs études.

Lac L'Orignal.

M. J. G. Kennedy enseigne la classe depuis son déplacement de Terre-Rouge ici, alors que M. Mitchell a démissionné. Lors de ma visite de février il y avait dans l'école dix élèves brillants et se conduisant bien.

Lac Plat.

Louis Young, ancien élève de l'école industrielle de Saint-Paul, dirige cette école. Les enfants sont brillants, intelligents et les progrès des cours primaires sont sensibles. Sept des élèves de cette école ont été envoyés au pensionnat du Pas.

Terre Rouge.

Le professeur de cette école est Fred Young, ancien élève de l'école industrielle de Saint-Paul. On remarque beaucoup d'amélioration dans la fréquentation des élèves et leurs études.

Cumberland.

Joseph Chamberlain a été envoyé de Gros-Remous à Cumberland quand l'école de Grand-Remous a été fermée et Nathan Settee a été envoyé à Grands-Rapides. Il

y a maintenant sept élèves dans cette école, le reste ayant été envoyé au pensionnat du Pas.

Remarques générales.

Bien que les progrès des sauvages soient lents, ils sont assurés et nous pouvons les attribuer à l'influence de l'éducation.

Bien que quelques-uns des anciens élèves soient indolents, je suis heureux de dire que la majorité sont industrieux, surtout les filles, qui cherchent, autant qu'elles le peuvent, à tenir leurs maisons en bon ordre. Il est à remarquer que les femmes sauvages suivent cet exemple. On ne doit pas oublier, cependant, que les hommes ont peu d'occasion d'utiliser pratiquement leur éducation, car leur vie dépend surtout de la chasse dans ce pays septentrional.

AGENCE DU PORTAGE LA PRAIRIE ET DU MANITOWAPAH.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école..	431
Nombre d'élèves inscrits..	254
Assistance moyenne..	122
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat du Portage La Prairie.	42
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Baie-au-Sable.. ..	51
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Creek-du-Pin.. ..	80
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle d'Elkhorn.. ..	23

M. R. Logan, agent des sauvages, a soumis un rapport élaboré de ces deux agences, dont ci-suit un résumé:—

Il y a trois externats et un pensionnat dans l'agence de Portage-la-Prairie. Celle de Manitowapah contient neuf externats et deux pensionnats.

AGENCE DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Externat du Lac-au-Cygne (presbytérien).

Cette école est tenue par Mlle Jessie G. Bruce qui possède plusieurs années d'expérience, ayant enseigné dans les écoles provincials avant de travailler pour les sauvages. Elle est excessivement capable et les enfants l'aiment beaucoup.

Mlle Bruce prépare un repas du midi, aidée de sa sœur et des élèves. Cette idée est excellente car elle encourage la fréquentation régulière et enseigne aux enfants à faire la cuisine.

Externat de Rivière-au-Roseau (catholique).

L'école est sous la direction de Mlle Emma Godon, qui la dirige d'une manière très satisfaisante. Mlle Godon a pris charge de cette école en août dernier et, bien que ne possédant pas de certificat, elle fait le cours élémentaire et ses élèves font des progrès marqués.

Externat de Rapide-au-Roscau (sans dénomination).

Cette école est sous la direction de Mlle Olive Leslie depuis juin 1914, et les élèves font de sensibles progrès.

On enseigne la couture aux fillettes et, en été, les garçons et les filles cultivent un jardin. Les produits du jardin sont vendus pour acheter des cadeaux de Noël aux élèves.

Ces deux industries, la culture et le jardinage, sont excellentes et aident à rendre les enfants actifs et industrieux.

Pensionnat de Portage-la-Prairie.

Cette école est placée sous les auspices de l'Eglise presbytérienne. Le directeur en est M. W. A. Hendry, B.A., dont les capacités comme professeur ne sauraient être surpassées. M. Hendry est tout dévoué à son travail et je ne connais personne comprenant mieux que lui le caractère des sauvages. Il fait tout en son pouvoir pour le bien-être de ses élèves.

Madame Hendry fait les offices de directrice et il y a un professeur assistant, Mlle Henderson, qui possède beaucoup d'influence sur les enfants.

Cette école fait un excellent travail chez les sauvages et son influence aide à les améliorer.

Dans son rapport annue, le directeur, M. Hendry, dit: "Les élèves ont fait de réels progrès en classe, surtout les plus jeunes. On ne parle que l'anglais dans l'école. Les garçons apprennent l'agriculture, la menuiserie et la peinture en bâtiments tandis que les filles apprennent la science ménagère et la couture. Nos anciens élèves se conduisent bien".

AGENCE MANITOWAPAH.

Externat du Lac Manitoba (catholique).

Cette école est situé sur la réserve du Lac Manitoba et est dirigée par M. R. A. Martel. C'est un jeune homme brillant, intelligent et qui fait de bon travail comme instituteur des sauvages.

A l'époque de ma visite à cette école, tout était en excellent ordre. Les élèves paraissaient brillants et bien tenus et leurs progrès en études sont satisfaisants.

Externat de Fairford-en-haut (anglican).

Cette école est dirigée par M. R. Bruce qui a eu plusieurs années d'expérience chez les sauvages. M. Bruce n'a pas de certificat, mais je considère qu'il est tout à fait capable de conduire les cours élémentaires et ses élèves font des progrès.

Externat de Fairford-en-bas (anglican).

Cette école est dirigée par Colin Anderson, sauvage de traité. Il mérite des éloges pour le travail accompli.

Dans mon district, c'est le seul professeur enseignant la quatrième forme. Tout est parfaitement tenu dans l'école et la discipline est bonne.

Externat de la petite Saskatchewan (anglican).

M. James Clark a pris la direction de cette école en mars 1914. Quand j'ai visité l'école, tout y était en excellent ordre et les élèves paraissaient brillants et intelligents.

Externat du Lac Saint-Martin (anglican).

Cette école est dirigée par M. J. E. Favel qui l'a eu sous ses ordres depuis plusieurs années. Il y maintient une bonne discipline.

Externat de Poule-d'Eau (catholique).

M. Inglott a pris la direction de cette école en avril 1914. Il la dirige bien et tout s'y trouvait en excellentt ordre quand je l'ai visitée.

On cultive un petit jardin ce qui aide à instruire en agriculture les garçons et les fillettes.

Externat du Creek-du-Pin (catholique).

Cette école est dirigée par une des sœurs du pensionnat. Les élèves y font de bons progrès.

Externat de Rivière-Plate (anglican).

M. Conlin a pris la direction de cette école au jour de l'An et, comme il est bien recommandé, j'en attends de sérieux progrès. A l'époque de ma visite, les élèves paraissaient brillants et intelligents, et, avec un peu d'encouragement, l'avancement ne peut manquer.

Pensionnat de Baie-au-Sable (catholique).

Le directeur, le révérend père O. Chagnon, O.M.I., est aidé de deux sœurs comme professeur et d'un frère comme instructeur agricole.

En outre du programme ordinaire, on enseigne aux filles la couture, le tricotage, la science ménagère, tandis que les garçons apprennent l'agriculture et le soin des animaux.

L'instruction donnée aux enfants devrait leur permettre de se faire une place parmi les blancs des environs.

Dans son rapport annuel le R. P. Chagnon dit que 80 acres de terre ont été mises en culture l'an dernier. Il exprime sa reconnaissance au ministère pour l'établissement d'une buanderie nouvelle. Les ex-élèves se conduisent bien.

Pensionnat du Creek-du-Pin (catholique).

Cette école est dans la réserve de Creek-du-Pin. Le directeur est le R.P. G. Léonard, O.M.I., et il est aidé par plusieurs sœurs et un frère qui enseigne l'agriculture.

En outre du programme ordinaire, on enseigne les soins de la maison aux filles et l'agriculture aux garçons. Quelques-unes des élèves font de la calligraphie artistique. Dans son rapport, le directeur dit: "Nous avons fait de bons progrès dans les études. Nos anciens élèves se conduisent bien et plusieurs ont fondé des fermes".

Remarques générales.

Pendant les dix dernières années, l'instruction a eu d'excellents résultats dans les réserves de Portage-la-Prairie et Manitowapah. On peut maintenant causer avec les jeunes gens de la jeune génération et, en outre, ils s'habillent mieux, sont plus propres et en meilleure santé. Quand les parents ont reçu une bonne éducation, la vie du foyer s'améliore. Les externats offrent d'excellents avantages d'éducation et je considère que leurs résultats ont été excellents dans le passé et que les résultats futurs devront être les meilleurs qu'on puisse désirer.

L'influence des anciens élèves du pensionnat tend à avancer ceux qui n'ont pas eu l'occasion de fréquenter les classes.

Ces élèves prennent plus de soin de leurs personnes et sont plus judicieux dans le choix de leurs camarades. Plusieurs des anciens élèves sont mariés. Ils construisent de meilleures maisons et celles-ci sont mieux tenues que celles de leurs parents.

SASKATCHEWAN.

AGENCE ASSINIBOINE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école..	29
Nombre d'élèves inscrits à l'externat..	25
Nombre d'élèves à l'école industrielle de Qu'Appelle..	15

Le rapport de M. T. E. Donnelly, l'agent des sauvages est comme suit:—

Externat Assiniboine.

Cette école est située près des bâtiments de l'agence. Autour de l'école on trouve les cours de récréation et les jardins, bien clôturés. La demeure de la directrice est près de l'école. Les élèves qui demeurent loin sont amenés et reconduits en voiture. Un dîner chaud est préparé par les élèves les plus avancées sous la direction de la directrice.

Ceci leur donne une idée de la tenue de maison d'une manière plus moderne que ce qu'elles pourraient apprendre chez elles.

En outre de leurs études, les élèves donnent une partie de leur temps au jardinage pendant l'été. On enseigne aux filles la couture, les travaux d'aiguille, la lingerie et le chant.

La directrice, Mlle Lawrence, prend beaucoup d'intérêt à son travail et l'école fait des progrès. Les enfants des anciens élèves sont plus avancés que les autres qui viennent de parents sans instruction. Leur entraînement est aussi supérieur.

Anciens élèves.

Les progrès réalisés par les anciens élèves du pensionnat et des écoles industrielles sont bons. Beaucoup de ces anciens élèves sont aujourd'hui mariés et possèdent un foyer à eux. Les femmes sont bonnes ménagères et travaillantes tandis que les hommes sont en général industrieux. Quelques-uns ont besoin de conseils constants et on doit les surveiller de près. Dans cette réserve, l'ancien élève, ou sauvage instruit, a toujours été le plus progressif.

Remarques générales.

Il n'y a pas de doute que l'éducation améliore la moralité sauvage et le mode de vie des sauvages. Tous les ans on remarque plus leur ambition et leur tendance vers le progrès moderne. Les anciens désirent faire instruire leurs enfants et font leur possible pour qu'ils fréquentent l'école assidûment.

AGENCE DE BATTLEFORD.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école..	172
Nombre d'élèves inscrits à l'externat..	104
Assistance moyenne..	54
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle d'Elkhorn.. ..	11
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat du Lac-aux-Canards..	1
Nomb. d'élèves inscrits au pensionnat de l'Enfant-du-Tonnerre.	35

L'agent des sauvages, M. J. A. Rowland, donne le rapport suivant au sujet de l'éducation:—

Externat de Faisan-Rouge et de Stony.

Cet externat est placé sous le patronage de l'église anglicane. L'école est tout à fait moderne comme aussi la maison du directeur et elle est placée de manière à servir aux enfants des deux bandes. Les enfants sont amenés et reconduits de l'école par des sauvages employés dans ce but et ceci assure une fréquentation constante. Le midi, un bon dîner, très apprécié, est servi aux enfants. Pendant l'an dernier, l'école a fait de bons progrès et ceci est dû au directeur et à sa femme. Une classe du soir a été aussi tenue au cours de l'année pour les sauvages plus âgés et ceci a donné de bons résultats.

Externat du Petit-Pin.

Cette école est placée sous les auspices de l'Eglise anglicane. L'école et la maison du directeur sont tout à fait modernes. On sert un bon repas aux enfants. Comme beaucoup doivent venir de très loin, le nombre des élèves n'est pas aussi grand qu'on pourrait le désirer. On a fait de bons progrès au cours de l'année. La femme du directeur, qui remplit les fonctions de directrice a fait beaucoup pour améliorer les intérieurs sauvages et montrer à ces sauvages comment vivre d'une manière plus hygiénique.

Externat des Faiseurs de Corrals.

Cette école est placée sous la direction de l'Eglise catholique. Le directeur jouit de l'usage de l'église pour ses classes et du presbytère pour son habitation. Il a fait faire d'excellents progrès aux élèves. On donne un repas le midi. Le directeur aide aussi les sauvages en leur enseignant comment diriger leurs enfants et leurs maisons.

Externat de Moosomin.

Cette école est placée sous les auspices de l'église catholique. Les classes se font dans l'église. Pendant l'année, M. Rotsey, le directeur, nous a quitté et un nouveau professeur a été nommé. L'école a fait des progrès constants durant l'année. Une matrone a été récemment nommée sur cette réserve et elle fait preuve d'énergie dans ses travaux. En outre du programme ordinaire on enseigne aux jeunes filles la couture et le tricotage.

Externat de Lac-la-Prairie.

Cette école est sous la direction de l'église catholique. La fréquentation est très faible. La plupart des sauvages sont à la chasse la plus grande partie de l'année et ceci diminue le nombre des élèves.

Pensionnat de l'Enfant-du-Tonnerre.

Ce pensionnat est situé à Delmas sur la ligne principale du Canadian-Northern. Il y a là une école moderne, bien outillée pour recevoir les élèves. L'école est sous la direction des Sœurs de l'Assomption qui font un travail très consciencieux. Les progrès sont satisfaisants et les enfants prouvent que le travail des professeurs n'est pas en vain. En outre du programme ordinaire, les filles apprennent l'économie ménagère et les garçons le jardinage et un peu de culture.

Au cours de son rapport annuel, le directeur, le R. P. A. Watelle, O.M.I., dit: "On a fait beaucoup d'améliorations aux édifices durant l'année. Notre jardin a donné une bonne récolte et aussi une quantité d'autres légumes. Les enfants s'inté-

ressent beaucoup au progrès de la guerre. Cette année, nous avons organisé un orchestre de mandolines pour les filles.

Anciens élèves.

Bande du Faisan-Rouge.—Il y a dans cette bande, 15 garçons et 20 filles qui sont des ex-élèves des pensionnats et écoles industrielles. La plupart des filles sont maintenant mariées et sont de bonnes ménagères. Les jeunes gens ne sont pas aussi industrieux et forment continuellement des projets qu'ils ne conduisent pas à bonne fin. Trois d'entre eux sont bons menuisiers mais ne persévèrent pas dans leur métier. Tous font de la culture mais les résultats qu'ils obtiennent sont minces, la terre étant mal cultivée. Ils ont été encouragés de toutes les manières possibles par l'instructeur agricole, mais leur nature est naturellement indolente et ils préfèrent l'existence au jour le jour au travail continu.

Bande des Stony.—Cette bande contient 8 anciens élèves, 3 hommes et 5 femmes. Ils ne sont pas industrieux et, plutôt que de cultiver la terre, ils gagnent leur vie à transporter du foin et du bois. Ils sont sans doute retardés par les anciens sauvages ennemis du progrès et ils se trouveraient bien mieux éloignés de leur bande.

Bande des Faiseurs de Corrals.—Il y a ici environ le même nombre d'anciens élèves que l'an dernier, c'est-à-dire 6 hommes et 4 femmes. Les hommes qui font preuve de progrès font de la culture ou de l'élevage. Les femmes sont mariées et bonnes ménagères.

Bande du Petit-Pin.—Les anciens élèves de cette bande font preuve de progrès et tentent de s'améliorer. Leur culture leur a donné de bons résultats.

Bande du Foin-d'Odeur.—Les anciens élèves de cette bande sont 4 hommes et 3 femmes. Un de ces jeunes gens vit en dehors de la réserve et travaille la menuiserie. Il a toujours de l'ouvrage dans son métier. Les autres progressent assez bien. Les filles sont mariées et font de bonnes ménagères.

Bande de Moosemin.—Il y a dans cette bande 9 hommes et 12 femmes qui sont d'anciens élèves. Les jeunes gens sont industrieux et tentent de s'améliorer. L'un est maître d'école et les autres cultivent, pêchent et chassent.

Remarques générales.

Dans cette agence, l'instruction est donnée sous les auspices des Eglises catholique et anglicane. Je suis heureux de dire que les externats ont montré des progrès marqués sur les années précédentes. En dépit de l'opposition dont les anciens sauvages ont fait preuve nous avons eu une meilleure fréquentation que jadis. Ceci est dû sans doute à l'établissement du système amélioré de classes conduites par des professeurs qualifiés et compétents. Les professeurs, aidés des directrices ont travaillé pour l'avancement et ont obtenu pour la plupart d'excellents résultats. Il y a encore beaucoup de champs pour les améliorations et celles-ci se feront dans les années à venir. L'influence du foyer se trouve contrecarrée par l'entraînement que les élèves reçoivent à l'école et ceci devra éventuellement avoir son effet sur les plus vieux sauvages. On doit remarquer que les sauvages qui ont bénéficié de l'instruction sont les plus ardents à faire instruire leurs enfants.

Au cours de l'an dernier, l'école industrielle de Battleford a été fermée et les enfants, pour la plupart, fréquentent les externats. Le pensionnat de l'Enfant-du-Tonnerre, dirigé par les Sœurs de l'Assomption, fait toujours d'excellent travail. Dans quelques cas, les jeunes gens de cette agence ont bien prospéré. Deux enseignent aux enfants et trois sont menuisiers. Le directeur actuel du nouveau pensionnat sauvage de Le-Pas est un diplômé de Battleford. Un autre est professeur d'une école de blancs au Pas.

La moralité des anciens élèves peut être considérée comme bonne. La plupart sont honnêtes et tempérants. Une seule condamnation pour ivresse a été enregistrée au cours de l'an dernier.

AGENCE DE CARLTON.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école..	195
Nombre d'enfants inscrits aux externats..	168
Assistance moyenne..	92
Nombre d'enfants inscrits au pensionnat de Buttes-la-Lime..	4
Nombre d'enfants inscrits à l'école industrielle de Elkhorn..	1
Nombre d'enfants inscrits au pensionnat de Lac-au-Canard..	44

L'agent des sauvages, M. S. A. Milligan, donne le rapport suivant sur les écoles de cette agence:—

Externat du Lac à l'Esturgeon.

Sous la direction de M. George Swift, un sous-gradué de l'Université de la Saskatchewan, les travaux de cette école ont été poursuivis heureusement depuis la retraite de M. Godfrey qui a eu lieu en mai 1914. Depuis qu'il a pris charge de l'école, au commencement de septembre, M. Swift a non seulement montré de l'énergie mais a fait voir qu'il prend un intérêt exceptionnel dans le travail qu'il conduit.

En outre du programme ordinaire de routine, on enseigne aux enfants la gymnastique, l'exercice et divers exercices manuels attrayants, comme la boxe pour les jeunes garçons.

Une ou deux fois par semaine, la directrice, Mlle Charlotte Swift, donne des leçons de couture et d'économie domestique aux filles et ses efforts dans ce sens sont couronnés de succès. De fait, sous sa direction, les élèves des deux sexes ont déjà fabriqué des vêtements de laine.

Les élèves chantent assez bien et font des progrès continus en arithmétique. Leur dessin montre un mérite individuel et ils en possèdent de bonnes notions.

L'assistance a été bonne bien que, parfois, je comprends que le directeur trouve que "la nécessité de demeurer à la maison et une certaine indifférence" sont la cause d'apparitions espacées. Cependant, dans ce dernier cas, un peu de persuasion change l'aspect de la situation même si l'élève n'apprécie pas à ce moment la méthode qu'on doit nécessairement employer.

Externat de Mistawasis.

Le rév. J. E. Smith, missionnaire résident, dirige les travaux de cette école qui était sous la direction du rév. C. W. Bryden jusqu'au 21 septembre 1914. Le directeur est diplôté de l'Université Queen's, de Kingston et est aussi licencié en théologie de la même institution. Il a eu trois ans d'expérience comme professeur dans la province d'Ontario.

En dépit des difficultés qu'il éprouve à cause de la langue, la plupart des élèves montrent de réels progrès dans la plupart des sujets au programme. Je suis heureux de faire remarquer que, depuis que M. Smith est chargé des classes, la majorité des élèves montrent plus d'intérêt dans les travaux scolaires et ceci s'applique surtout aux mathématiques, à l'écriture et la lecture. Les autres matières ne suscitent pas moins qu'un degré moyen d'intérêt.

En général, l'assistance a été bonne et très satisfaisante. Les élèves qui demeurent à moins de trois milles ont été à l'école presque tous les jours. Les élèves fréquentant cette école reçoivent un habillement pour l'hiver et un autre pour l'été par

l'Association des Missionnaires Presbytériens du Canada, mais les professeurs doivent exercer la plus grande vigilance pour que les enfants aient soin de ces habits.

La conduite morale générale des parents et des enfants se compare favorablement à celle de la moyenne des blancs. En général, la conduite des enfants est aussi bonne qu'on peut le désirer.

On peut dire ici que le professeur a beaucoup apprécié le don du ministère qui lui a accordé des tableaux noirs et les objets nécessaires au cours primaire ce qui a beaucoup contribué au succès du travail.

Externat Ahtahkakoops.

Le travail de l'année dans cette école a été d'une catégorie tout à fait élevée et le professur, M. Hutchinson, doit en être complimenté.

Le programme des études autorisé par le département est bien suivi. L'assistance moyenne de l'année a montré une augmentation satisfaisante.

Mme Hutchinson, la directrice, obtient des succès chez ses élèves du sexe féminin, ses devoirs étant semblables à ceux que remplissent les directrices des écoles de Lac à l'Esturgeon et de Mistawasis.

Externats de Grosse-Rivière et du Lac-Montréal.

Bien que ceux qui dirigent cette école fassent de leur mieux on ne peut espérer dans ces écoles le même succès que dans celles dont nous avons fait rapport pour la raison que les professeurs eux-mêmes n'ont pas encore l'expérience et l'instruction nécessaires. Cependant, à part cela, et du fait que les professeurs sont aussi des sauvages, les efforts faits sont considérables. L'enseignement est un travail ingrat, même dans les meilleures conditions, et sans doute plus encore quand il s'agit d'enseigner aux enfants de sauvages non civilisés.

Remarques générales.

On ne doit jamais oublier que les effets de l'enseignement, non seulement sur les élèves eux-mêmes, mais sur leurs parents, dépendent en grande partie sur la nature de cet enseignement.

Une école où toute l'attention voulue est donnée aux trois "R" (lecture, écriture, arithmétique) même si l'ouvrage est vivement poussé, aura comme résultante, une instruction imparfaite et une éducation qui, continuée jusqu'au bout, envoie le garçon ou la fillette mal armés dans la lutte pour la vie (et ceci s'applique dans un sens limité à la vie des réserves sauvages). Si, d'un autre côté, le but des professeurs consiste non seulement à entraîner l'intelligence mais aussi à former le caractère, l'élève se trouve alors doublement armé et possède la perspective d'une carrière plus heureuse dans le monde et—ce qui importe plus encore—fera probablement un meilleur citoyen que celui qui n'est que partiellement équipé.

Ce but devrait se présenter à tous les professeurs et il se présentera si le professeur tient réellement compte du bien-être de ses élèves.

Ceci, autant que possible, semble être le but des professeurs de la majorité des écoles dont j'ai parlé, bien que la fin soit parfois difficile à atteindre à cause des conditions existantes sur les diverses réserves. Il n'y a pas de doute que les enfants emportent à la maison et repètent aux parents beaucoup de ce qui leur a été enseigné à l'école, tant au point de vue intellectuel que moral. Ici nous trouvons donc une occasion d'améliorer non seulement les élèves mais aussi les parents et la communauté en général. Alors qu'il est difficile, et peut-être impossible, de mettre la main sur les résultats réels, nous savons qu'un mieux sensible doit résulter.

AGENCE DU LAC CROCHE.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école..	182
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Cowessess..	49
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat du Lac-Rond..	45
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Qu'Appelle..	17
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle d'Elkhorn.. ..	1
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Brandon.. ..	1

M. E. Taylor, agent des sauvages, fait le rapport suivant sur le travail d'éducation dans cette agence:—

Pensionnat du Lac-Rond.

Ce pensionnat est un vieil établissement dont le directeur est le rév. Hugh McKay, D.D., qui est aidé dans son travail par un professeur et Mlle Munro, la directrice. Celle-ci est fort compétente et prend à cœur le bien-être de ses élèves. Le professeur, Freddie Ahetapew, est un ancien élève de ce pensionnat et possède un certificat de troisième classe. L'assistance des élèves n'est pas aussi bonne qu'on pourrait le désirer mais je compte que les conditions dans ce sens s'amélioreront. Nous n'avons pas de difficultés à garder le nombre d'élèves autorisé.

Dans son rapport annuel, le rév. McKay dit: " Le programme d'études recommandé par le département a été suivi et on a fait de bons progrès. Les filles sont intéressées dans la science ménagère et on enseigne la culture aux garçons. La santé des élèves a été excellente. Un grand nombre de nos anciens élèves vivent confortablement ".

Pensionnat catholique de Cowesses.

Le R. P. J. B. Beys, O.M.I., dirige ce pensionnat et se dévoue de tout cœur à l'éducation de ses élèves. Il est bien assisté dans ses travaux par des aides loyaux et dévoués et, de temps en temps, on opère des améliorations générales. Les enfants, garçons et filles, sont brillants et, individuellement ou collectivement, prennent plaisir à prouver leurs progrès aux visiteurs. Ce qui frappe en visitant cette école est de voir comment les garçons et les fillettes ont la plus grande confiance en eux-mêmes. L'assistance des élèves est régulière, il est rare de voir une absence se produire sans permission et la Sœur St-Augustin, professeur, tient à cœur la bonne éducation de ses élèves. Les bâtiments attenant à l'école sont bien construits. La grange et les autres bâtiments sont très bien tenus ce qui est d'un excellent exemple.

Dans son rapport annuel, le R. P. Beys dit: " L'assistance des élèves a été régulière. Les enfants font voir tous les signes d'une instruction soignée. Notre ferme et notre jardin sont bien tenus et pourraient servir de modèle tant pour les élèves que les anciens élèves. La santé des enfants a été excellente. En général, nos anciens élèves vivent bien sans secours ".

Anciens élèves.

Pratiquement, tous nos anciens élèves sont capables de montrer de meilleurs résultats que ceux qu'ils font voir, mais plusieurs ont des tendances à faire mieux que par le passé et je sens que le changement tant espéré s'approche.

Les récoltes ont été faibles cette année à cause de la sécheresse de juin et juillet et les dures gelées du commencement d'août ont été la cause de la mauvaise qualité du grain. La superficie de terre nouvellement défrichée et l'étendue des labours d'été n'ont pas été aussi fortes qu'on l'espérait, mais cependant meilleures que l'an dernier. A cause de la belle température de l'automne nous avons fait beaucoup de labour d'automne et cette superficie s'augmentera encore l'an prochain.

Je puis faire mention d'un homme que nous avons aidé en lui prêtant trois bœufs. Il a ensemencé 40 acres de blé et 3 d'avoine, mis en jachère 50 acres et labouré en automne 40 acres, ce qui lui donne encore 90 acres prêtes à ensemencer en blé. En outre, il s'est construit une maison de deux étages en billes, avec toit en bardeaux. En tout, nos sauvages ont construit cinq nouvelles maisons en billes, toutes de deux étages avec toits en bardeaux et enduits de chaux et de sable. Comme elles sont bien blanchies, ces maisons ont bonne apparence et sont à la fois confortables et hygiéniques.

Il n'y a aucun doute que l'instruction exerce la plus heureuse influence sur nos sauvages. Nous avons sur la réserve quelques jeunes gens qui ont grandi sans fréquenter l'école et il existe une énorme différence entre eux et ceux qui ont reçu de l'instruction. Bien que quelques-uns ne sachent pas appliquer au bien l'éducation reçue, la majorité en retire de grands avantages.

Remarques générales.

Comme au cours des années précédentes plusieurs anciens élèves ont été aidés par le bureau, surtout pour les grains de semences et des objets nécessaires qui leur permettent de continuer leur culture. Dans la plupart des cas, quand l'échéance arrivait, les avances étaient strictement remboursées. Je suis heureux de dire que l'attitude des parents vis-à-vis de l'éducation de leurs enfants ne nous cause que peu d'ennuis bien que, parfois, au cours de l'année, des parents retirent les enfants de l'école sous un prétexte quelconque et les gardent à la maison aussi longtemps que possible. Cependant, un changement marqué s'opère dans ce sens, graduellement et, dans quelques années, alors qu'on aura étudié la bonne direction de l'école, ce qui est absolument nécessaire, ces cas deviendront certainement très rares.

Durant l'année, la santé des élèves a été satisfaisante et, sauf deux ou trois enfants atteints de maladies infantiles, il n'y a pas eu de cas à citer.

AGENCE DU LAC-AUX-CANARDS.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école................	221
Nombre d'élèves inscrits à l'externat..................	93
Assistance moyenne..........................	57
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Qu'Appelle....	1
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Brandon....	4
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat du Lac-aux-Canards..	108

L'agent des sauvages, M. C. P. Schmidt, fait le rapport suivant sur les travaux scolaires:—

Pensionnat du Lac-aux-Canards.

Le directeur de ce pensionnat est le révérend Père H. Delmas. Les classes sont faites par les révérendes sœurs de la Présentation qui se dévouent corps et âme aux intérêt de leurs élèves. On enseigne soigneusement les soins du ménage aux fillettes. Les garçons apprennent à cultiver sous les ordres d'hommes pratiques et compétents. Le jardin de l'école et sa ferme font honneur à l'institution.

Les travaux des classes sont de la catégorie réglementaire et rien n'est négligé pour amener l'avancement de l'élève. Les bâtiments sont lambrissés à deux étages avec fondations en béton. L'aqueduc et le système d'égout récemment installés, sont bien construits. L'approvisionnement d'eau est pompé par un moteur à l'huile d'un puits artésien dans un réservoir à pression. On trouve des boyaux à incendie et des lavabos aux deux étages. Les édifices sont éclairés au carbure de calcium (acytélène).

Les dépendances comprennent trois grandes granges, un poulailler, une buanderie et un atelier où se trouve des outils de menuiserie du dernier modèle comme le sont aussi

les outils de forgeron et de plombier. Dans son rapport annuel, le révérend Père Delmas, O.M.I., dit: "L'assistance a été maintenue d'une manière satisfaisante toute l'année. Nous employons des professeurs qualifiés et au courant des méthodes les plus modernes qui sont employées. Ils n'épargnent rien pour bien enseigner la langue anglaise aux enfants. La santé des élèves a été excellente toute l'année et l'école est dans une situation prospère".

Externat de John-Smith.

Le directeur de cette école est M. P.H. Gentleman, et sa femme remplit les fonctionc de directrice. Avec une aide, elle sert un repas aux enfants tous les jours. L'assistance est bonne et les progrès marqués. La majorité des parents demeurant dans cette réserve sont des anciens élèves du collège Emmanuel et des écoles industrielles de Battleford et Régina. Conséquemment, on prend un plus grand intérêt dans l'éducation des enfants que sur les réserves où les parents sont illettrés.

Externat de John-Smith-nord.

Le professeur de cette école est M. Henry W. Shaw. Mme Shaw remplit les fonctions de directrice et, avec une aide, sert un repas aux enfants tous les midis. Une grande partie des légumes utilisés poussent dans le jardin de l'école.

Les enfants qui fréquentent cette école viennent du nord de la réserve. L'assistance est bonne mais irrégulière parce que beaucoup de parents quittent la réserve en emmenant leurs enfants.

Externat de John-Smith-sud.

M. J. J. Lowe, professeur, et Mme Lowe, ont la direction de cette école. On sert un repas aux élèves tous les midis. Les enfants qui fréquentent cette école viennent du sud de la réserve. L'assistance est bonne et les progrès encourageants.

Remarques générales.

L'éducation possède un effet marqué sur les manières et coutumes des anciens élèves sauvages, surtout sur ceux qui viennent des pensionnats ou écoles industrielles. Beaucoup de ces sauvages ont de confortables foyers et gagnent bien leur vie en cultivant. Les grandes améliorations apportées par les anciennes élèves dans le confort des maisons sont pour beaucoup dans ce succès.

Sauf quelques exceptions, les élèves actuels sont les enfants d'anciens élèves et les parents s'intéressent beaucoup à leur instruction.

AGENCE DE LA MONTAGNE-À-L'ORIGNAL.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	27
Nombre d'élèves inscrits à l'externat	28
Assistance moyenne	17
Nombre d'enfants assistant à l'école industrielle de Qu'Appelle.	4

Le rapport des écoles fait par M. Thomas Cory, agent des sauvages, est ce qui suit:—

L'école est très bien située non loin de la mission presbytérienne et à une courte distance des bâtiments de l'agence. Elle est sous les auspices de l'église presbytérienne. L'édifice est en bois sur fondations de pierre et peut asseoir confortablement 30 élèves. Annexée à l'école se trouve une cuisine bien montée où s'enseigne la science domes-

tique et où l'on prépare le repas du midi. Dans le jardin de l'école poussent quantité de légumes qui servent aux repas des élèves, chaque jour.

Il y a des améliorations marquées dans les maisons des sauvages et les sauvages eux-mêmes et ces améliorations peuvent directement s'attribuer aux travaux faits dans les écoles.

Nous devons montrer de la patience, travailler et faire de notre mieux. Il n'est pas de poste plus difficile à remplir chez les sauvages que celui de maître d'école. L'attitude des parents et des enfants vis-à-vis de l'école est actuellement très favorable. Nous n'avons pas d'officier de discipline et personne ne force les enfants à fréquenter l'école, cependant, dans les temps les plus rigoureux, l'assistance des élèves est bonne. Des enfants font trois milles pour venir en classe par une température de 30 degrés de froid.

Remarques générales.

Plusieurs des anciens élèves ont des maisons confortables et prospèrent dans l'agriculture. D'autres ne font pas grand chose et ne semblent pas se soucier de faire quoi que ce soit.

Malgré tous nos désappointements je crois que l'espoir pour l'avenir des sauvages dépend de l'école. La principale force morale n'est pas chez les missionnaires mais dans la salle de classe. Notre plus grande difficulté consiste à trouver des maîtres compétents.

AGENCE DU LAC-AUX-OIGNONS.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école.	267
Nombre d'enfants inscrits à l'externat.	8
Nombre d'enfants inscrits au pensionnat du Lac-aux-Oignons (E. d'A.)	27
Nombre d'enfants inscrits au pensionnat du Lac-aux-Oignons (C.R.)	55

Voici le rapport de M. Sibbald, agent des sauvages, sur les écoles de cette agence:—

Il y a deux pensionnats dans cette agence, l'un sous les auspices de l'église d'Angleterre et l'autre sous ceux de l'église catholique.

Pensionnat anglican du Lac-aux-Oignons.

A cause de la maladie du directeur, la direction de ce pensionnat a été confiée durant l'année à sa femme, Mme E. B. Matheson, M.D., qui est particulièrement capable.

Les classes sont faites par Mlle A. Cunningham et, sous sa direction, les progrès des élèves ont été remarquables.

On donne une attention particulière aux exercices de calisthénie.

En général, les progrès sont bons et favorables.

Dans son rapport annuel, le révérend J. R. Matheson dit: "On a donné toute l'attention voulue aux classes et il s'est accompli des progrès marqués. On enseigne aussi la calisthénie et la musique. La santé des enfants a été particulièrement bonne".

Pensionnat catholique du Lac-aux-Oignons.

Le principal de cette école est le révérend Père E. J. Cunningham.

Les classes se font sous la direction des sœurs Ste-Isabelle et Ste-Marie. Toutes les deux sont énergiques et leurs élèves font des progrès sensibles. On eneigne aussi la calisthénie et les filles apprennent à jouer la mandoline. Les enfants paraissent heureux et sont confortablement vêtus.

Cette école a été exceptionnellement bien conduite depuis des années et il est difficile de choisir un sujet qui mérite une mention spéciale pour son excellence.

Au cours de son rapport annuel, le révérend Père Cunningham dit: " Les garçons apprennent la culture et les filles sont instruites en science ménagère.

La santé des élèves a été excellente durant toute l'année. Nous avons creusé un nouveau puits et il y a maintenant un ample approvisionnement d'eau ".

Externat du Lac-la-Grenouille.

Cette école a été inaugurée récemment et devra rendre service aux enfants dont les parents ne songeraient probablement pas à les envoyer à un pensionnat. Le professeur est M. Chas. Quinny, sauvage gradué du collège Emmanuel, de Prince-Albert. Il tient beaucoup à faire un travail sérieux à cette école, et j'espère pouvoir signaler de bons progrès dans mon prochain rapport.

Les anciens élèves masculins s'appliquent peu à leurs travaux, et il s'en suit qu'ils ne réussissent pas aussi bien qu'on pourrait le désirer.

Les anciennes écolières semblent profiter de l'instruction qu'elles ont reçue.

L'effet de l'éducation chez les anciennes élèves se remarque surtout dans le soin qu'elles ont de leur tenue et dans la propreté de leurs maisons.

AGENCE DE PELLEY.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école..	146
Nombre d'élèves inscrits aux externats..	40
Assistance moyenne aux externats..	25
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Crowstand..	47
Nombre d'élèves suivant les cours au pensionnat de Birtle..	21
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Elkhorn..	1
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Qu'Appelle..	8

M. W. G. Blewett, agent des sauvages, s'exprime ainsi, dans son rapport, au sujet des travaux éducationnels dans l'agence de Pelley:—

Pensionnat de Crowstand.

Cette école est sous les auspices de l'église presbytérienne. Le revérend M. McWhinney en est le directeur; il est secondé dans ses efforts par un personnel de cinq membres. La première institutrice est Mlle McLaren. Elle a éprouvé au début quelque difficulté à faire parler les enfants clairement, mais, avec une patience persévérante, elle a obtenu certains succès.

Les élèves sont assez avancés dans leurs études. On donne aux filles des cours spéciaux dans l'art ménager. Cette école possède une vaste ferme et les garçons y reçoivent de l'instruction agricole pratique.

La plupart des élèves qui fréquentent cette école viennent de la réserve de la Côte.

Dans son rapport annuel, le directeur, le révérend M. McWhinney, s'exprime ainsi: " L'intérêt apporté aux travaux de la classe s'est accru considérablement. On donne aux garçons des cours d'enseignement agricole pratique. L'art ménager est enseigné aux filles. Nos anciens élèves, aussi bien que nos élèves actuels, ont fait preuve d'un zèle louable en aidant dans la perception des argents et effets destinés au fonds de secours belge et à la Croix-Rouge ".

Externat de Keesekouse (St-Philippe).

L'an dernier le pensionnat de Keesekouse a été fermé et on a ouvert, à la place, un externat. Cette institution est sous les auspices de l'église catholique et les cours

qui y sont donnés se tiennent dans l'édifice de l'ancien pensionnat. Le révérend Père Ruelle, homme de plusieurs années d'expérience comme instituteur dans les écoles sauvages, a enseigné dans l'externat depuis le départ de Mlle Guertin.

L'assistance aux classes a été très satisfaisante, et il n'y a pas de doute qu'elle le sera davantage pendant les mois d'été. Les progrès qui y ont été faits dépassent de beaucoup l'espérance et l'année qui commence sera riche en bons résultats.

Externat de St-Andrews.

Cette école est située sur la réserve de La-Clef, et est sous la direction de l'église anglicane. L'instituteur, M. A. J. Lowes, est un jeune homme très actif et il y fait un beau travail.

La moyenne de l'assistance aux cours a été bonne, et les parents semblent porter plus d'intérêt aux études de leurs enfants.

On espère avoir un jardin scolaire cette année.

Externat de la Rivière La-Vallée.

L'institutrice de cette école est Mlle Haines, graduée avec distinction du pensionnat de Birtle. L'assistance aux classes est régulière et les progrès sont tout à fait encourageants.

Les parents sont beaucoup intéressés aux travaux de cette école. Les élèves sont toujours proprement vêtus et semblent être désireux de ne pas manquer d'assister aux cours.

Remarques générales.

Les garçons de la réserve de la Côte ont été envoyés à l'école des blancs située près de leurs foyers. Les parents de ces garçons ont payé les honoraires requis, et les progrès accomplis par ces nouveaux élèves sont très satisfaisants.

L'effet de l'éducation chez les enfants sauvages est à peu près le même que chez les enfants des blancs; quelques-uns d'entre eux en profitent, tandis que d'autres ne savent pas la mettre à profit. En général, les anciens élèves du sexe féminin sont mieux vêtus et plus propres, et les anciens élèves du sexe masculin semblent être plus hommes qu'avant leur entrée à l'ecole. De fait, il faut avouer qu'ils sont mieux préparés à profiter de leur éducation, surtout lorsqu'on connaît le genre d'association auquel ils sont soumis pendant les vacances parmi leurs compatriotes nomades de la réserve.

AGENCE DE QU'APPELLE.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école..	93
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Qu'Appelle..	237
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Buttes-la-Lime..	11

L'agent, M. H. Nichol, s'exprime ainsi dans son rapport touchant les affaires éducationnelles de cette agence:—

Il n'y a pas d'école à l'intérieur de cette agence mais il y en a deux tout près des limites; ces deux institutions sont l'école industrielle de Qu'Appelle et le pensionnat de Buttes-la-Lime.

Ces écoles existent depuis plusieurs années et ont été fréquentées par tous les enfants de cette agence.

Pendant un certain nombre d'années on a éprouvé une assez grande difficulté à retenir les enfants à l'école. Cette difficulté a été graduellement surmontée par les efforts constants de ceux qui avaient charge des écoles et par les officiers en charge de l'agence.

A l'heure actuelle il n'est pas difficile de décider les parents à envoyer leurs enfants à l'école. Dans la plupart des cas les parents conduisent eux-mêmes leurs enfants à l'école, et très souvent il suffit d'envoyer un mot aux parents leur disant que leurs enfants sont en âge de fréquenter l'école. Les vieux membres de la tribu sont tout à fait opposés à l'éducation et à l'abandon de leurs coutumes, mais en général ils n'exposent pas ouvertement leur opinion à cet effet, de sorte que dans bien des cas ils assistent à la mise en vigueur de toutes les mesures qui tendent à améliorer leur situation au point de vue de l'instruction, car ils comprennent maintenant qu'il importe à leurs enfants de posséder un certain degré d'instruction s'ils veulent faire leur chemin dans la vie.

La vie du foyer sauvage présente de sérieuses objections au développement des anciens écoliers sur la réserve. C'est l'enfant, et non les parents, qui est maître du foyer. Depuis l'enfance jusqu'à l'adolescence le jeune sauvage est libre de suivre un peu ses propres inclinations et de faire un peu comme il l'entend. Toutefois, les anciens élèves seront bientôt en majorité dans la réserve. Le grand nombre des enfants est actuellement à l'école, et l'on remarque qu'il y a plus de discipline dans le foyer où se trouve l'ancien élève.

S'il y a amélioration dans la vie de la réserve, c'est également à cause du fait que l'ancien élève, après avoir passé un certain nombre d'années à l'école, est incapable de gagner sa vie en suivant les anciennes méthodes de vie sauvages.

Il n'y a pas très longtemps les sauvages avaient à lutter constamment pour la distribution gratuite de provisions, tels que la farine, le thé, le jambon et le bœuf, leur permettant de pourvoir à leurs entreprises agricoles. Aujourd'hui la plupart des requêtes de ce genre viennent des anciens élèves et tendent à améliorer l'état général de la réserve.

AGENCE DE BUTTES-DU-TONDRE.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école	155
Nombre d'élèves inscrits à l'externat	11
Assistance moyenne aux classes de l'externat	8
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Muscowekwans	52
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Gordon	36
Nombre d'élèves à l'école industrielle de Qu'Appelle	19
Nombre d'élèves à l'école industrielle de Elkhorn	12

Au sujet des écoles de cette agence, M. W. Murison, agent des sauvages, s'exprime ainsi dans son rapport:—

Pensionnat de Muscowekwans.

Cette école est située sur la frontière nord de la réserve de Muscowekwans et est dirigée par les autorités locales de l'église catholique.

Le personnel se compose du révérend Père Dugas comme directeur, d'un prêtre sous-directeur, d'un frère-lai et de cinq Sœurs de Charité dont une est institutrice.

Les progrès de cette institution sont de plus en plus remarquables. Les plus anciens élèves passent une demi-journée à la classe et le reste du temps est consacré à l'étude pratique des sciences agricoles et domestiques.

Tous les cours qui se rapportent à l'enseignement agricole et à l'élevage du bétail sont suivis par les garçons. Les filles font elles-mêmes tous leurs vêtements et ceux des garçons. On leur donne aussi des cours dans l'art culinaire et ménager. Les filles, aussi bien que les garçons, sont enseignés la manière de traire les vaches.

Dans son rapport annuel, le directeur, le révérend A. J. Dugas, O.M.I., s'exprime ainsi: " L'assistance aux cours durant l'année a été très satisfaisantse. On donne

aux garçons des cours pratiques d'enseignement agricole, et aux filles en enseigne l'art ménager. La plupart de nos anciens élèves font de l'agriculture sur la réserve".

Pensionnat de Gordon.

Cette école est située presqu'au centre de la réserve de George Gordon et est dirigée par les autorités locales de l'Eglise anglicane.

Le personnel est composé du révérend H. W. Atwater, directeur, et de ses deux filles qui sont des institutrices graduées.

La santé et la conduite des élèves pendant l'année ont été très satisfaisantes. A la classe il y a eu des progrès notables.

On enseigne aux élèves les sciences agricoles et l'art ménager. Cette intitution est renommée pour former de bonnes ménagères.

On augmente continuellement le nombre d'acres en culture et la ferme contituera prochainement une partie importante de l'institution.

La somme des produits de la ferme et du jardin a été de beaucuop diminuée cette année à cause de la sécheresse de la saison.

L'édifice où se tiennent les classes est en pierre. Il est chauffé au moyen de poêles et éclairé par des lampes à pétrole.

On y a installé des systèmes de protection contre le feu et on donne régulièrement aux élèves des exercices de sauvetage. Ils ont acquis l'habitude de répondre très rapidement à l'alarme.

L'an dernier la récolte se composait de 100 âcres de céréales et de 7 âcres de pommes de terre; ces dernières ont peu rendu à cause de la sécheresse excessive.

Il y a sur la ferme 90 têtes de bétail, 6 truies et environ 150 volailles. L'année dernière, cette ferme a fourni l'institution de viande, de beurre et d'œufs, et, en plus, on a vendu 6 têtes de bétail et 1,500 livres de viande de porc.

On y trouve des dépendances très convenables, une grande étable, une vacherie, une porcherie, un poulailler, un grenier, une buanderie et un hangar pour instruments aratoires.

L'enseignement qu'on donne aux élèves qui suivent les cours de cette école est de nature à en faire de bons cultivateurs ou de bonnes ménagères.

Dans son rapport annuel le directeur, le révérend H. W. Atwater, s'exprime ainsi: Le travail accompli à l'école au cours de cette année est des plus encouragents. Un certain nombre d'élèves ont suivi les cours de musique. Les garçons montrent beaucoup de connaissances en agriculture, tandis que les filles deviennent de bonnes ménagères.

Anciens élèves.

Presqu'invariablement les anciens élèves s'adonnant à la culture des terres sùr la réserve et l'effet de l'éducation qu'ils ont reçue est évident dans tous les foyers.

Externat de l'Etoile-du-Jour.

Cette institution est située sur la réserve de l'Etoile-du--Jour. Elle est sous les auspices des autorités locales de l'Eglise anglicane.

L'édifice est en bois et offre suffisamment de commodité pour le nombre actuel des élèves. On donne à l'instituteur un petit logis de quatre pièces.

Les élèves font beaucoup de progrès dans l'étude de la langue anglaise ainsi que dans d'autres matières. L'instituteur est M. W. H. Brookfield-Scharpe.

Un jardin est à l'usage des élèves et chacun d'eux est tenu d'y cultiver un petit morceau de terre. Les produits de ce jardin servent aux repas du midi.

L'assistance aux classes est très régulière à cause de l'intérêt que portent à cette école les sauvages de la réserve.

Anciens élèves.

Les anciens élèves possèdent tous une connaisance pratique de la langue anglaise. Ils s'adonnent presque tous à l'agriculture et sont bons et obéissants.

Ils tiennent leurs habitations assez propres, mais ils les tiennent encore à la façon sauvage.

ALBERTA.

AGENCE DES PIEDS-NOIRS.

Nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école	113
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat catholique du Pied-de-Corbeau	45
Nombre d'élèves inscrits à la vieille école anglicane de Vieux-Soleil	39
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle de Saint-Joseph	6

M. J. H. Gooderham, agent des sauvages, s'exprime ainsi au sujet de la situation scolaire dans son rapport annuel:—

Pensionnat du Vieux-Soleil.

Cette école, qui est sous les auspices de l'Eglise anglicane, est située à environ un mille au sud de Gleichen; on peut la voir de la ville et de la voie principale du chemin de fer du Pacifique-Canadien. Les édifices sont en bois et ont été terminés en 1912. L'édifice principal a de 73 pieds par 54 pieds, avec deux étages et un sous-sol; il y a deux ailes, chacune de 33 pieds par 36 pieds, à un étage et un sous-sol. La salle des classes et la buanderie sont séparées. Parmi les dépendances il y a une écurie, une vacherie, un hangar pour instruments aratoires et un poulailler.

Sur le côté ¼ N.E. de la section 1, township 22, à l'ouest du 4ème méridien, il y a une clôture; le morceau de terre que comprend cette limite est mis de côté pour fins scolaires; de ce terrain 28 acres sont défrichées et presque toutes ensemencées cette année.

Le directeur et son personnel donnent tout leur temps à l'instruction et à l'avancement intellectuel des élèves.

Anciens élèves.

Il y a un grand nombre d'anciens élèves sur cette réserve. Des 72 hommes qui se sont adonnés à l'agriculture, il y en a 26 qui sont des anciens élèves. Tout en étant pas très peu nombreux, il est intéressant à noter qu'un ancien élève a récolté le plus grand nombre de boisseaux de blé, un autre le plus grand nombre de boisseaux d'avoine, un autre avait obtenu le plus fort rendement de blé par acre et un autre était le second dans la haute moyenne d'avoine par acre. La moyenne totale de blé et d'avoine récoltée par les anciens élèves était aussi plus élevée que celle atteinte par les plus vieux sauvages. Il est facile à conclure par là qu'ils sont meilleurs cultivateurs que les plus vieux de la réserve. Il est plus facile de leur faire comprendre l'importance qu'il y a pour eux de suivre les meilleures méthodes agricoles possibles, et de leur faire voir l'association qui existe entre une culture mal faite et une récolte pauvre. Ils apprennent facilement le fonctionnement des instruments aratoires dont ils ont bien soin; les chevaux sont bien traités et, en général, ils tiennent à vivre dans leurs foyers devenus plus propres. Quelques-uns d'entre eux cultivent de jolis jardins qui devraient produire considérablement après quelques années de culture.

Quelques autres des anciens élèves travaillent à la fenaison, aux récoltes et dans les mines; d'autres, enfin, travaillent à tout genre d'occupations et vivent à l'aise.

Dans son rapport annuel le principal, le révérend M. C. Grandier, s'exprime ainsi: "Le programme des études du département a été suivi pendant l'année et les élèves ont progressé d'une manière satisfaisante. On donne aux filles des leçons spéciales dans l'art ménager et la couture, tandis que les garçons suivent les cours d'enseignement agricole. Pendant l'été les garçons se sont organisés en un corps de cadets".

Pensionnat du Pied-de-Corbeau.

Cette école, qui est sous les auspices de l'église catholique, est située à environ un demi-mille de Cluny et du chemin de fer Pacifique-Canadien. L'édifice est en bois et a été terminé en 1914. L'édifice principal, dans lequel se trouvent les salles d'étude et la buanderie, est construit en bois, à deux étages et avec un sous-sol, et mesure 145 pieds par 67 pieds. Les dépendances consistent en une étable en bois de 38 pieds par 60 pieds, hangar pour instruments aratoires, remises à légumes, poulailler, glacière avec système frigorifique.

La partie ¼ N.-E. de la section 32, township 21, rang 21, à l'ouest du quatrième méridien, est clôturée et divisée en pâturages et en champs de grain. Dans les pâturages on trouve un bon approvisionnement d'eau, et déjà on a défriché environ 25 acres pour la semence et 4 acres destinées au jardinage et à la plantation des arbres. Au printemps dernier, on y a planté environ 600 arbres, mais, à cause de la sécheresse, 200 de ceux-ci environ sont morts. Ces derniers ont été remplacés à l'automne et d'autres seront plantés au printemps.

Le directeur et son personnel portent beaucoup d'intérêt à la santé, l'instruction et le bien-être des élèves, et de bons progrès sont réalisés.

Dans son rapport annuel, le directeur, le révérend J. Levern, O.M.I., dit: "On se sert actuellement des nouveaux édifices qui donnent beaucoup de satisfaction. En plus des études régulières données à la classe, on enseigne aux élèves les industries habituelles. Pendant l'année les élèves ont joui d'une excellente santé".

AGENCE DES GENS-DU-SANG.

Enfants en âge d'aller à l'école..........................	206
Enfants inscrits au pensionnat catholique des Gens-du-Sang..	58
Elèves inscrits au pensionnat anglican des Gens-du-Sang.. ..	56
Elèves inscrits à l'école industrielle de Saint-Joseph........	9

M. W. J. Dilworth, agent des sauvages, fait rapport comme suit au sujet de la situation scolaire de cette agence:—

Pensionnat anglican des Gens-du-Sang.

Les progrès accomplis dans cette école pendant l'année ont été très satisfaisants. Le personnel est des plus compétents.

Les inscriptions ont augmenté et l'assistance aux cours a été très régulière.

Le travail de l'année a surpassé celui des années précédentes.

Cette institution est encouragée par les sauvages.

Dans son rapport annuel, le directeur, le révérend S. Middleton, dit: "L'assistance aux classes a été satisfaisante et les élèves ont beaucoup progressé. On enseigne aux garçons les sciences agricoles, la peinture et le travail du bois, et on montre aux filles la manière de confectionner des vêtements et on les perfectionne dans l'art ménager. Le corps des cadets a gagné deux coupes en argent ainsi que d'autres prix au camp provincial des cadets à Calgary au mois de juillet dernier".

Pensionnat anglican des Gens-du-Sang.

L'assistance aux classes et les inscriptions ont été plus satisfaisantes cette année que par les années passées.

Le niveau de l'enseignement a été maintenu à cette école.

Dans son rapport annuel, le directeur, le révérend E. Ruaux, O.M.I., dit: "Les enfants ont fait des progrès notables à la classe pendant l'année. On enseigne aux garçons les sciences agricoles, et aux filles la couture et l'art ménager ".

Remarques générales.

Il y a eu un changement notable dans l'attitude des sauvages envers l'école, et maintenant le recrutement des élèves se fait assez facilement. Il devient de plus en plus manifeste que l'effet de l'éducation est salutaire chez les habitants de la réserve. Les anciens élèves de la réserve progressent et contribuent à relever moralement et physiquement leurs compatriotes.

AGENCE DE EDMONTON.

Enfants en âge de fréquenter l'école.	118
Elèves inscrits au pensionnat de Saint-Albert.	89
Elèves inscrits au pensionnat de Peau-d'Ermine.	6
Elèves à l'école industrielle de Red-Deer.	20
Elèves à l'école industrielle de Saint-Joseph.	4

L'agent des sauvages, M. G. H. Race, fait rapport comme suit au sujet du travail éducationnel fait dans cette agence:—

Pensionnat de Saint-Albert.

Celle-ci est la seule école de cette agence et elle est sous les auspices des autorités locales de l'église catholique; les Sœurs de Charité en ont la charge.

Le personnel et les élèves y exploitent une grande ferme; ici les garçons d'âge avancé peuvent étudier tout ce qui se rapporte à l'agriculture.

Des institutrices compétentes enseignent les sciences domestiques aux jeunes filles. Celles-ci étudient aussi la musique et quelques-unes d'entre elles jouent très bien la mandoline.

L'éducation chez ces gens a fait disparaître certains caractères grossiers de la vie sauvage, mais les instincts naturels de l'enfant sauvage se retrouvent encore dans ces districts.

Dans son rapport annuel, la directrice, la révérende sœur M. Leduc, dit: "Les élèves ont fait des progrès pendant l'année qui vient de s'écouler. On a cultivé 280 acres de terre. On donne aux garçons des cours spéciaux en agriculture. Les filles suivent les cours d'art ménager. Le parterre était très joli l'an dernier, à tel point qu'il a mérité un premier prix à l'exposition.

Remarques générales.

En repassant l'histoire d'un certain nombre des anciens élèves, je dois dire que l'éducation a eu le meilleur effet sur les coutumes et les mœurs des habitants de la réserve Les habits et les modes de vie des sauvages ont été beaucoup améliorés et il n'y a pas de doute que cet effet s'étendra prochainement au relèvement de la morale chez eux.

AGENCE DE HOBBEMA.

Enfants en âge de fréquenter l'école	160
Elèves inscrits à l'externat	23
Assistance moyenne à l'externat	11
Inscrits au pensionnat de Peau-d'Hermine	52
Inscrits à l'école industrielle de Daim-Rouge	26

M. J. Butlin, agent des sauvages, fait rapport comme suit sur la situation scolaire de cette agence:—

Pensionnat de Peau-d'Hermine.

Cette école est située sur la réserve de Peau-d'Hermine, à environ un mille de Hobbema-Siding. Elle est dirigée par la mission catholique et a comme directeur le révérend Père Moulin et la révérende Sœur St-Jean-Baptiste comme supérieure.

Il y a deux salles de classe distinctes; la division des grands est sous la direction de la révérende Sœur St-Jean l'Hermite et celle des petits sous la direction de la révérente Sœur Ste-Emilienne. Le programme des études est suivi à la lettre, et pendant l'année qui vient de se terminer les élèves ont fait des progrès; il y a eu aussi progrès dans les différentes classes d'enseignement industriel. On y enseigne le chant aux élèves et environ seize fillettes jouent la mandoline avec facilité.

Pendant l'année on a ajouté une nouvelle salle d'étude à l'école. On a aussi installé un moteur à gazoline. L'édifice est en bois avec une fondation en béton et est chauffé par la vapeur. Il y a deux appareils de sauvetage et quelques extincteurs chimiques et on donne aux élèves des pratiques de sauvetage.

Les connaissances acquises à l'école par les anciens élèves a eu un effet très remarquable sur les coutumes habituelles des sauvages; cette influence se fait également sentir chez les autres habitants de la réserve.

Dans son rapport annuel, le directeur, le révérend Père Moulin, O.M.I., s'exprime ainsi: "On enseigne aux garçons le jardinage et le soin à donner aux bestiaux; aux filles on donne des cours d'art ménager et de couture. On consacre une demi-heure par jour aux exercices physiques. Pendant l'année les enfants ont joui d'une excellente santé. Les anciens élèves se conduisent d'une façon remarquable".

Externat de Samson.

Cette école est située vers le centre de la réserve de Samson; elle est sous la direction de la mission méthodiste. La maison d'école est confortable et bien outillée.

En plus des travaux de la classe, Mlle Aylwin, l'institutrice, enseigne la couture et le tricotage. Les étoffes sont fournies par le département et lorsque les vêtements sont terminés ils sont distribués aux élèves.

Un grand nombre des plus grands élèves de cette école ont été envoyés à l'école industrielle de Daim-Rouge. Ceux des élèves qui ont assisté aux classes régulièrement ont fait des progrès. On conduit les élèves à l'école et au retour et le repas du midi est fourni.

AGENCE DE PEIGAN.

Enfants en âge de fréquenter l'école	84
Elèves inscrits au pensionnat anglican de Peigan	29
Elèves inscrits au pensionnat catholique de Peigan	27

M. H. A. Gunn, agent des sauvages, fait rapport comme suit au sujet des écoles de cette agence:—

Pensionnat catholique de Peigan.

Cette école est située vers le centre de la réserve. La maison d'école est vieille mais en bon état. La salle d'étude, les dortoirs et les salles de jeu sont toujours propres et en bon état.

Les enfants font des progrès dans leurs études et ont joui d'une excellente santé. Leur conduite est exemplaire et ils paraissent contents.

Le révérend Père Rioux, qui en est le directeur, est secondé dans ses efforts par la Sœur Lewis et un personnel compétent.

Le terrain sur lequel l'école est construite n'est guère propre à la culture mais on y cultive un grand jardin.

Dans son rapport annuel le directeur dit: "Le programme des études régulier est suivi. La plupart des anciens élèves cultivent la terre et vivent à l'aise".

Pensionnat anglican de Peigan.

Cette école est située un peu à l'extérieur de la frontière ouest de la réserve. Les édifices sont propres et bien tenus.

Le révérend W. R. Haynes, missionnaire, en est le directeur. M. Owens, sous-directeur, demeure dans la maison d'école et commande un personnel compétent. L'institutrice est Mlle Ball et les élèves font des progrès sous sa direction.

Dans son rapport annuel, le directeur s'exprime ainsi: "L'assistance aux classes a été satisfaisante. On a constaté qu'il y avait eu progrès dans toutes les divisions. Les enfants ont joui d'une bonne santé. Les anciens élèves vivent à l'aise".

Remarques générales.

Dans ces deux écoles j'ai toujours remarqué que tout allait bien. L'éducation a eu un effet salutaire sur la vie des habitants de cette réserve et les progrès faits par les anciens élèves sont encourageants.

AGENCE DU LAC-LA-SELLE.

Enfants en âge de fréquenter l'école	165
Elèves inscrits aux externats	45
Assistance moyenne aux classes des externats	25
Elèves inscrits au pensionnat des Plumes-Bleues	45
Elèves inscrits à l'école industrielle de Daim-Rouge	32

M. Charles Hughes, agent des sauvages, fait rapport comme suit au sujet des écoles de cette agence:—

Pensionnat des Plumes-Bleues.

Cette école est située dans la partie ouest de la réserve du Lac-la-Selle. Elle est dirigée par les autorités locales de l'église catholique, ayant comme directeur le révérend Père Husson qui est assisté par le rév. Père Balter, la Sœur Supérieure et un personnel.

Cette école est dirigée d'une manière compétente. A chaque fois qu'il m'a été donné de visiter cette institution j'ai toujours remarqué que le meilleur ordre et la plus grande discipline y régnaient. Les différentes salles d'étude, les dortoirs, les salles à manger et autres pièces de l'école, sont bien outillés et très propres.

Dans son rapport annuel, le révérend Père Husson, O.M.I., s'exprime ainsi: "L'assistance aux classes a été très régulière. On récolte dans le jardin assez de

légumes pour les besoins de l'institution. On enseigne les sciences agricoles aux garçons et les filles suivent les cours d'art ménager et de couture. Nos anciens élèves font assez bien".

Externat du Lac-la-Selle.

Cette école est située vers le centre de la réserve. Elle a été fermée pendant quelque temps, mais elle a été ouverte par le révérend J. A. Seller en octobre dernier. Depuis cette date la moyenne de l'assistance aux classes a été raisonnable. La maison réservée à la mission méthodiste sert de maison d'école qui est sous la direction du révérend M. Seller.

Externat du Bon-Poisson.

Cette école est située sur le côté est du lac du Bon-Poisson et dans la partie sud de la réserve du Lac-du-Poisson-Blanc. Elle est sous la direction de madame Watters. On a ajouté des galeries couvertes à la résidence de l'institutrice; on a clôturé le terrain d'école et on y a creusé un puits qui fournit toute l'eau nécessaire à l'institution. Ces travaux ont contribué à embellir le lieu. Le repas du midi est donné aux élèves à l'école. On a donné aux filles une certaine quantité de matériaux pour confection de vêtements et les garçons ont été fournis d'une étoffe devant servir à leur confectionner des chemises.

Externat du Poisson-Blanc.

Cette école est située à l'extrémité nord de la réserve; elle a été fermée depuis 1910 à cause du trop petit nombre des élèves.

Remarques générales.

Bien que l'éducation ne semble avoir profité à la génération actuelle, il y a tout lieu de croire que son influence ne manquera pas d'atteindre la génération future.

AGENCE DES SARCIS.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école..	27
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat des Sarcis..	37

Voici le rapport de l'agent des sauvages, M. T. J. Fleetham, en matière d'éducation:—

Pensionnat des Sarcis (église anglicane.)

Cette école qui est en très bon état est sous la direction de l'archidiacre Tims qui en est le directeur. Le personnel est ainsi composé: Sydney Tims, sous-directeur; Mlle Tims, institutrice, portant un certificat d'enseignement de seconde classe; Mde Mowers, directrice; Mlle Bowller, directrice des garçons; Mlle Quiglley, cuisinière.

La plupart des élèves sont jeunes; treize nouveaux ont été admis cette année, et, par conséquent, les progrès dans ces cas sont lents. Les plus avancés progressent d'une manière satisfaisante et parlent bien l'anglais. Il n'y en a pas d'assez avancés pour abandonner la classe.

Dans son rapport annuel le révérend archidiacre Tims, directeur, s'exprime ainsi: "Durant l'année il y a eu une augmentation de 18 à 37 parmi les inscrits. Le jardin a produit assez de légumes pour le besoin de l'institution. On enseigne le jardinage

à tous les garçons; les filles apprennent à tenir les maisons. Tous les membres du personnel sont intéressés au bien-être des enfants et se dévouent à la tâche qui leur est confiée".

Les anciens élèves.

Tous les anciens élèves vivent actuellement dans leurs nouvelles maisons; ils sont très confortables; les femmes portent beaucoup d'intérêt à leurs foyers et quelques-unes d'entre elles les gardent très proprement et s'y font installer des meubles, y couvrent les planchers de tapis et ornent les fenêtres de rideaux.

A part quelques exceptions, les jeunes hommes se conduisent mieux que par le passé, et j'espère qu'ils deviendront très prospères comme agriculteurs. Quelques-uns d'entre eux se livrent encore à l'ivrognerie, mais beaucoup moins que par le passé.

La liste des anciens élèves est exactement la même que celle de l'an dernier.

Traité n° 8.

District de M. Harold Laird:—

Nombre d'élèves inscrits au pensionnat anglican du Petit-Lac-de-l'Esclave	8
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Saint-Bruno	41
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat catholique du Petit-Lac-de-l'Esclave	16
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat anglican du Lac-du-Poisson-Blanc	14
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat du Lac-à-l'Esturgeon Blanc (E. d'A.)	31
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Wabiskaw (C.R.)	13
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Wabiskaw (E. d'A.)	24
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Fort-Vermillon	16

District de l'inspecteur H. A. Conroy:—

Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Fort-Chipewyan	25
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Fort-Résolution	56
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de la Rivière-au-Foin	38
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Fort-Providence	51

Le large district régi par le traité n° 8 est divisé en trois agences:—(1) L'agence du Petit-lac-de-l'Esclave, dont l'agent est M. Harold Laird; (2) L'agence de Fort-Smith, ayant comme agent M. A. J. Bell; (3) L'agence de Fort-Simpson dont la direction est confiée à M. T. W. Harris.

Les affaires éducationnelles de ce vaste district sont discutées au long dans les rapports de ces agents et dans celui de l'inspecteur H. A. Conroy.

Agence du Petit-Lac-de-l'Esclave.

M. Harold Laird, agent intérimaire, fait rapport comme suit:—

Pensionnnat anglican du Petit-lac-de-l'Esclave.

Cette école est située de manière à dominer la vallée de la rivière du Cœur, à environ cinq milles à l'ouest de la ville de Grouard.

Les élèves de cette école, sous la direction intelligente de M. Kent, font beaucoup de progrès dans leurs études. Leur contentement apparent et leur tenue réflète tout le soin qui leur est donné par la directrice de l'école.

En plus de leur enseignement régulier en lecture, écriture, arithmétique, épellation, géographie et grammaire, les garçons reçoivent une solide instruction en matière d'agriculture et d'élevage du bétail. On donne aux fillettes des leçons pratiques d'art ménager et de couture.

Partout dans ce pays l'influence de l'éducation est manifeste chez les enfants et chez les parents. Les enfants sont la preuve vivante de l'instruction et de l'éducation soignées qu'ils reçoivent dans cette institution.

Pensionnat de Saint-Bruno.

Cette école est comparativement nouvelle, n'ayant été ouverte qu'en septembre 1913.

Elle est située dans un endroit idéal, sur un point dominant de la côte sud du Petit-lac-de-l'Esclave, à quatorze milles de Grouard.

Il est difficile à dire dès maintenant quel effet cette école aura sur les enfants sauvages qui la fréquentent, mais si l'on peut juger des résultats obtenus dans d'autres écoles de cette agence, on peut anticiper les meilleurs résulats. A l'heure actuelle les élèves progressent beaucoup dans leurs études qui comprennent l'anglais élémentaire, la lecture, l'écriture, l'épellation, la grammaire, l'arithmétique et la géographie.

La maison d'école est grande, bien éclairée, chauffée et propre. Les enfants semblent être bien nourris, heureux et contents.

L'école est dirigée par la mission catholique de l'endroit.

Dans son rapport annuel, le révérend C. Batie, O.M.I., s'exprime ainsi: "Les progrès accomplis dans les études ont été satisfaisants. On enseigne aussi aux garçons le jardinage; les filles y apprennent à tenir les maisons. Les élèves y ont joui d'une santé excellente. Les anciens élèves réussissent bien".

Pensionnat catholique du Petit-lac-de-l'Esclave.

L'école catholique du Petit-lac-de-l'Esclave est située à Grouard, sur la côte nord de la baie du Bison, à l'extrémité ouest du Petit-lac-de-l'Esclave et dans un centre vraiment idéal. Cette école est renommée par le fait qu'elle est la plus grande de cette agence; les résultats obtenus dans cette école ont été vraiment remarquables. Ceux qui en on la direction n'ont cessé de faire le bien et de répandre les bienfaits de l'éducation non seulement à l'école mais sur toute la population du district. Les anciens élèves de cette institution ont apporté avec eux, chacun dans la voie qu'il s'est choisie, l'influence de l'instruction qu'ils avaient reçue dans cette école.

Quatre édifices servent à des fins scolaires.

Dans un édifice en bois mesurant 72 par 28 pieds il y a trois dortoirs pour les fillettes. Ces dortoirs sont bien éclairés, chauffés, outillés et propres.

Les garçons occupent un édifice mesurant 61 par 25 pieds et contenant une salle d'étude de bonne dimension, une salle de récréation de 24 par 30 pieds, et une salle à manger. Au premier étage de cet édifice il y a un dortoir de 61 par 24 pieds.

Un autre édifice spacieux contient deux dortoirs de bonnes dimensions et mesurant 27 par 16 pieds.

Le quatrième édifice est construit en bois et porte deux étages; on y trouve une salle d'étude de 30 par 16 pieds sur chaque plancher.

Les élèves qui semblent être entourés de soins sont heureux et contents. On leur enseigne les éléments d'une saine éducation anglaise; ils apprennent la lecture, l'écriture, l'épellation, la grammaire et la géographie. Aux filles on enseigne l'art ménager ainsi que la couture. Les garçons ont l'avantage d'étudier les sciences agricoles; les fillettes peuvent aussi apprendre à cultiver les jardins et les fleurs.

Dans son rapport annuel touchant les affaires de cette école, Mgr C. Joussard dit: "Le programme des études de cette institution est suivi à la lettre. On a donné

récemment une séance publique et en cette occasion les élèves ont prouvé qu'ils possédaient la maîtrise de la langue anglaise".

Pensionnat du Lac du Poisson-Blanc.

Cette école est sous la direction des autorités locales de l'église anglicane. Elle est très bien située sur les côtes du lac du Poisson-Blanc.

Les élèves sont sous les soins personnels de M. et Mme C. D. White, et font des progrès. Ils prouvent de toutes les manières les bons soins qu'ils reçoivent de madame White. L'instruction donnée aux enfants dans cette école se compose des éléments de l'écriture, la lecture, l'épellation, l'arithmétique et la géographie. On donne aux garçons des leçons pratiques d'agriculture. Les filles apprennent aussi à tenir les maisons.

La nourriture est aussi nourrissante qu'appétissante; le poisson blanc du lac est de qualité supérieure.

L'approvisionnement d'eau est excellent.

Pensionnat du Lac-à-l'Esturgeon.

Cette école est située sur les bords du lac-à-l'Esturgeon et offre un joli point de vue.

La maison d'école est assez grande, bien éclairée, chauffée, aérée et propre.

Les élèves qui semblent être heureux et contents font beaucoup de progrès dans leurs études anglaises.

L'influence de cette institution se répand sur une partie considérable de ce district. On y enseigne aux enfants les matières anglaises élémentaires habituelles, y compris la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la géographie.

Elle est sous les auspices de l'église catholique.

Dans son rapport annuel, le directeur, le révérend J. Habay, O.M.I., s'exprime ainsi: "Les progrès accomplis par les élèves ont été des plus encourageants. Les garçons font tout le travail qu'il y a à faire autour de l'école; on enseigne aux fillettes la couture et l'art culinaire".

Pensionnat de Wabiskaw (St-Jean).

Cette école qui est dirigée par M. Philpotts et sous les auspices de l'église anglicane fait beaucoup de bien aux habitants de ce district.

La maison d'école est assez vaste, ayant un étage et demi et une aile de 22 par 16 pieds. Elle est bien éclairée et chauffée. La salle d'étude se trouve dans un autre édifice.

Les enfants semblent être heureux et dénotent tout le soin qu'ils reçoivent de la part de leurs maîtres. Ils progressent beaucoup dans leurs études qui comprennent l'épellation, la lecture, l'écriture, la grammaire et la géographie. Les garçons y apprennent la culture et le soin à donner aux bestiaux. Les fillettes apprennent à coudre, à repriser et à tenir la maison.

Dans son rapport annuel, le directeur, M. J. P. Morgan, dit: "L'assistance aux classes a été exceptionnellement encourageante et les élèves ont fait des progrès notables. Les anciens élèves connaissent bien la langue anglaise".

Pensionnat de Wabiskaw (St-Martin).

Cette école est toute nouvelle; elle n'a été construite que récemment. C'est un édifice plutôt imposant pour cette partie du pays; il est à trois étages, et a 42 par 32 pieds avec une aile de 24 par 30 pieds.

Les élèves y reçoivent une instruction soignée en lecture, écriture, arithmétique, épellation et géographie. En plus de ces études, on y enseigne aussi le chant et la musique. Les filettes apprennent à tenir les maisons et les garçons sont instruits dans les sciences agricoles. Les enfants semblent heureux et contents.

Cette école est sous les auspices de l'église catholique.

Dans so nrapport annuel, la directrice, Sœur Catherine Aurélie, s'exprime ainsi: "Les élèves ont fait beaucoup de progrès dans leurs études. Les anciens élèves de cette école se conduisent très convenablement".

Pensionnat du Fort-Vermillon.

Cette école est d'une structure assez forte; elle mesure 80 par 35 pieds; elle est bien éclairée, chauffée, aérée et propre. Elle est située à Fort-Vermillon sur les bords de la rivière La-Paix.

Depuis quelques années on a surtout insisté sur l'enseignement de l'anglais, et comme résultat, les élèves ont fait de bons progrès dans toutes leurs études. Celles-ci comprennent la lecture, l'écriture, l'épellation, l'arithmétique, la grammaire et la géographie.

Cette école exerce une influence bienfaisante sur les habitants de ce district, et les enfants qui en ont suivi les cours témoignent bien de l'éducation soignée qu'ils y ont reçue. Les anciens élèves du sexe masculin se sont donnés à l'agriculture avec succès et les filles qui ont laissé l'école mettent en pratique ce qu'elles ont appris dans l'art ménager à cette école.

Une ferme de soixante acres entoure l'école. L'école est sous la surveillance de Mgr Joussard qui est secondé dans ses efforts par les Sœurs de la Providence.

AGENCE DE FORT-SMITH.

M. A. J. Bell, agent des Sauvages, fait rapport comme suit:—

L'éducation des enfants sauvages de cette agence est confiée aux missions catholique et anglicane. La mission anglicane a un pensionnat à la Rivière-au-Foin sur le Grand lac de l'Esclave, et la mission catholique a une école à Fort-Résolution, une autre sur le Grand lac de l'Esclave, à Fort-Chipewyan et sur le lac Athabaska. Il n'y a pas de petit externat à Chipewyan ni à Fort-Smith, T. du N.-O. A l'externat anglican de Chipewyan il n'y a que les enfants des naturels du pays, et les enfants dont les parents ne sont pas soumis aux règlements d'aucun traité. A Fort-Smith la mission catholique est à construire une école dont les classes seront probablement suivies par les enfants dont les parents seront ou non soumis au traité.

Pensionnat anglican de la Rivière-au-Foin.

Le directeur qui est le révérend A. J. Vale a un personnel composé de trois femmes et un homme.

Les classes de cette institution remarquable sont suivies par les enfants sauvages des différentes tribus qui occupent tout le terrain à partir des côtes du Grand lac de l'Esclave à l'océan Arctique et jusqu'à l'embouchure du fleuve Mackenzie. Bien que les édifices ne soient pas de ceux qu'exige le département, toutefois, ceux que nous occupons sont confortables et la bonne santé dont jouissent les élèves semble indiquer que ces bâtisses sont aussi très salubres.

On y cultive un vaste jardin où croissent des légumes de toutes sortes. Il y a aussi un jardinet pour les fleurs dont les élèves sont très fiers. En été le coup d'œil est magnifique, et assurément que toutes ces belles choses doivent avoir une certaine influence salutaire sur les enfants qui font tant de progrès.

Il y a aussi un foyer où les enfants apprennent à traire les vaches et à soigner les bestiaux.

L'écriture des élèves de cette école est très bonne, et si l'on considère que la plupart ne savent pas parler la langue anglaise lorsqu'ils viennent à la Rivière-au-Foin, leur manière d'écrire cette langue est tout à fait admirable.

Les anciens élèves de la Rivière-au-Foin sont tous éparpillés dans le nord. Il y en a deux à Fort-Smith à l'heure actuelle. Ce sont le frère et la sœur qui se sont faits une excellente réputation par leur honnêteté, leur propreté et leur goût du travail.

On est actuellement à faire des préparatifs pour l'agrandissement et la reconstruction de ce pensionnat. Je comprends qu'il serait encore possible d'y amener un certain nombre d'enfants nouveaux, s'il y avait assez de place. Lorsque cette nouvelle institution sera terminée, je suis certain que le pensionnat anglican de la Rivière-au-Foin sera un des plus beaux et des plus compétents du Canada.

Pensionnat de Fort-Résolution (catholique.)

La directrice, la révérende Sœur McQuillan, est assistée des autres sœurs. Les édifices et l'emplacement de cette école laissent peu à désirer. Uns structure en bois de belle apparence domine la baie Résolution; son élévation au-dssus du lac lui assure un drainage naturel parfait. Entre l'édifice et la rive du lac, il y a des parterres, tandis que sur le versant est l'on trouve des champs bien cultivés et arrachés à la forêt épaisse qui couronne la plus grande partie de la frontière sud du Grand-lac de-l'Esclave. En arrivière de cette maison d'école nous trouvons la ferme appartenant à cette institution. On y garde les vaches et les bœufs de halage comme ceux qui sont destinés à la boucherie; il est à espérer que les jeunes sauvags éduqués à cette école soient poussés par ces influences environnantes à devenir des fermiers ou des éleveurs de bétail. Le pays qui s'étend entre Résolution et Fort-Smith se prête bien à ce genre d'industrie.

J'ai été frappé de la belle écriture des élèves. Les petits, arrachés à peine depuis deux ou trois ans à la vie primitive des Côtes-de-Chien nomades, écrivent bien, et d'autres qui ont passé cinq ou six ans dans un pensionnat écrivent d'une manière excellente. Aussi, ils savent composer et écrire une lettre bien mieux que la moyenne des enfants de nos écoles canadiennes.

Dans bien des cas les parents de ces enfants n'ont jamais respecté aucun règlement de l'eugénisme, et si l'on considère les nombreux dangers de la consanguinité et le fait qu'il est resté chez ces peuplades les reliques du plus barbare des systèmes par lesquels on traite les femmes en couches, on est surpris de remarquer chez ces enfants un physique bon et une bonne santé. Il n'y a pas de doute que ces heureux résultats sont obtenus par les soins que leur donnent les bonnes sœurs qui dirigent cette école.

Les travaux d'aiguille qui sont faits à cette école par les filles sont considérés par des experts comme étant ce qu'il y a de plus artistique dans cette région du pays. Les filles confectionnent également leurs propres vêtements et ceux des garçons.

Les élèves pensionnaires de cette institution ont joui pendant l'année d'une bonne santé.

Pensionnat de Fort-Chipewyan.

Cette école est sous les auspices de l'église catholique, ayant sœur Laverty comme directrice. Les enfants qui vont à cette école sortent des tribus des Chipewyans et des Cris qui habitent les côtes du lac Athabaska dans les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Les édifices sont vastes et bien situés sur un rocher dominant le lac. On y cultive un magnifique jardin, et les pommes de terre et les légumes qu'on y récolte sont probablement les meilleurs que l'on puisse trouver dans la région du nord.

Les élèves de cette institution surpassent en progrès dans l'écriture tous les élèves des autres écoles de ce district, et un grand nombre d'entre eux sont très forts en arithmétique, surtout pour le calcul " au tableau noir " et dans le calcul mental.

J'ai souvent été impressionné du talent musical des fillettes, et il y a dans cette école une classe de chant qui fait des progrès. La révérende Sœur Default, qui a charge de cette classe, mérite les plus chaleureuses félicitations pour le succès obtenu.

Bien que les enfants apprennent ordinairement la langue française le premier, à l'exception de la leur, on donne à cette école une attention spéciale à l'étude de l'anglais. Le résultat est que la plupart d'entre eux parlent trois langues.

Il y a aussi une belle ferme attachée à l'école. On y garde un beau troupeau de bestiaux, et bien que le sol soit trop rocaillleux ils semblent y trouver les aliments nécessaires.

Remarques générales.

Tous ces pensionnats possèdent des bateaux à vapeur dont on se sert pour la pêche au poisson blanc qui sert de nourriture aux enfants. Plusieurs farçons assistent à ces travaux, et quelques-uns d'entre eux deviennent de bons mécaniciens en travaillant sur ces bateaux.

Les fermes qui alimentent ces pensionnats sont presqu'entièrement cultivées par les élèves. Par ce moyen on leur enseigne le soin à donner aux animaux et les différentes méthodes de culture.

Toutes les écoles enseignent les travaux de fantaisie, ce qui comprend la coupe et la confection des mocassins, des mitaines, et la routine générale que toutes les femmes doivent comprendre.

Il a été dit que l'envoi d'un enfant sauvage à l'un de ces pensionnats "rend l'enfant incapable de retourner à la manière de vivre des sauvages". Si cela est vrai dans une faible mesure, en autant qu'il s'agit de la formation des enfants comme chasseurs d'orignal, on peut soutenir que plusieurs sauvages qui sont allés dans les pensionnats sont des trappeurs aussi habiles que les blancs. Quant aux jeunes filles, elles apprennent beaucoup de choses qui leur sont utiles en laissant l'école, et elles connaissent le travail du cuir, etc., ce qui est essentiel à la femme sauvage.

AGENCE DE FORT-SIMPSON.

L'agent des sauvages, M. T. W. Harris, fait rapport comme suit:—

Il y a maintenant trois écoles qui fonctionnent sur cette agence; un pensionnat à Fort-Providence, sous la direction de la mission catholique de cet endroit, et deux externats à Fort-Simpson et à Fort-Norman, toutes deux sous le contrôle des missions de l'Eglise d'Angleterre.

Pensionnat catholique de Fort-Providence.

J'ai inspecté cette école deux fois au cours de l'année dernière, le 18 juin et le 24 décembre. Chaque fois j'ai trouvé l'école dans le meilleur état possible, le cours d'étude et les exercices prescrits par le département suivis à la lettre. Tous les enfants étaient en bonne santé lors de mes visites et semblaient parfaitement heureux du milieu où ils se trouvaient.

On s'occupe particulièrement de les faire parler anglais. Les élèves n'ont pas la permission de parler leur langue même dans les récréations, s'ils peuvent s'exprimer en anglais ou en français. On appuie beaucoup sur la nécessité de la propreté du corps et des vêtements. L'été, les élèves prennent un bain tous les jours, dans une salle de bain enclose et couverte, construite spécialement pour l'usage de l'école, tandis qu'en hiver ils prennent des bains dans les baignoires. Les grandes filles apprennent la cuisine et les travaux domestiques et se rendent aptes à introduire chez les sauvages une meilleure méthode de tenir une maison, quand elles retournent chez elles. Les garçons apprennent les éléments de l'agriculture et ils aident au jardinage et font les commissions autour de l'école.

Externat anglican de Fort-Simpson.

Cette école a été réouverte l'été dernier, ayant été fermée l'année précédente, parce qu'il n'y avait personne en charge de la mission et par conséquent personne pour enseigner. Comme les enfants qui vont à cette école sont complètement à la charge de leurs parents, et ne reçoivent rien du gouvernement, l'assistance en hiver est petite, car les sauvages se dispersent dans les différents endroits où il y a de la chasse et sont obligés d'emmener leurs enfants avec eux. Le nombre total des inscriptions est de 25. L'assistance moyenne pour le trimestre qui finit le 30 septembre a été de 12, et la moyenne pour le trimestre qui finit le 31 décembre a été de 4. Les heures de classe sont de 1.30 heures p.m. à 4 heures, tous les jours. J'ai visité l'école en décembre et en janvier et j'ai tout trouvé en bon ordre, bien que j'aie trouvé l'assistance très minime chaque fois.

Externat anglican de Fort-Norman.

Cette école s'est ouverte au cours de l'été dernier, mais je n'ai pas encore eu occasion de la visiter. C'est le chef de la mission qui y enseigne et je présume que l'école est conduite comme celle de Fort-Simpson.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR H. A. CONROY.

Pensionnat du Fort-Chipewyan (Saints-Anges).

Cette école est à l'extrémité ouest du lac Athabaska, et est à 347 milles d'Athabaska-Landing, la station de chemin de fer la plus proche.

Tout, dans l'école démontre que l'administration est efficace et est à l'honneur de la directrice, Sœur Laverty. La salle de classe, les dortoirs et les salles de récréation sont très propres et ont bonne apparence. Les enfants appartiennent pour la plupart aux tribus des Cris et des Chipewyan, et bien que les sauvages au début aient eu de l'aversion à envoyer leurs enfants à l'école, à l'heure actuelle leur attitude est amicale et le nombre des élèves n'est limité que par l'espace.

Les travaux scolaires suivent de très près les règlements du département et le talent des élèves en même temps que le bon enseignement donnent les meilleurs résultats.

Les garçons s'instruisent dans certains arts et métiers tels que la charpenterie, le soin des animaux, et l'agriculture, ce qui les aide beaucoup quand ils quittent l'école. Les fillettes apprennent l'art ménager autant qu'il peut s'appliquer aux conditions de vie de cette partie du pays.

La santé est bonne et le système sanitaire est excellent. On prend des précautions élaborées pour empêcher les incendies et il y a un bon nombre d'extincteurs, de seaux, d'échelles et d'autres instruments de prévention.

Pensionnat de Fort-Résolution.

Cette école est située sur la rive sud du grand lac de l'Esclave, à quelques milles à l'ouest de l'estuaire de la rivière de l'Esclave. L'édifice est solide et l'addition d'une aile maintenant occupée, contribue grandement à l'apparence de l'école, tout en résolvant la question de l'accommodement qui embarrassait le personnel, ces dernières années.

Il y a maintenant place pour cent élèves et Sœur McQuillan est d'avis que la place sera bientôt toute prise.

Les élèves de cette école appartiennent aux différentes tribus qui demeurent dans le voisinage de Fort-Résolution, comme les Couteau-Jaune, les Côtes-de-Chien, les

Esclaves et les Chipewyans, mais tous montrent beaucoup d'aptitude pour l'étude et sont toujours propres et rangés. La directrice, Sœur McQuillan, mérite des félicitations sur les résultats de son administration.

Les élèves, comme à Fort-Chipewyan, apprennent des matières qui sont en dehors du programme régulier, tel que la charpenterie pour les garçons et l'art ménager pour les filles, ce qui améliorera leurs conditions de vie une fois sortis de l'école.

La santé des élèves est excellente et le système de drainage et de sanitation est bien entretenu.

On a pris des mesures pour prévenir les incendies, et les différentes sorties de l'école suffisent à vider la bâtisse en peu de temps.

Pensionnat de la Rivière-au-Foin.

Cette école est à l'embouchure de la rivière au Foin, à environ un quart de mille de la rive du lac. La bâtisse de l'école n'est pas suffisante mais on a commencé à en construire une autre à l'été de 1914 qui s'achève tout probablement. Le rév. A. J. Vale (anglican), directeur, s'intéresse personnellement à chaque écolier et la discipline est remarquable.

Les écoliers sont des enfants appartenant aux différentes tribus du nord, comme les Esclaves, les Loucheux, les Lièvres et aussi les Esquimaux. Tous semblent heureux et contents et montrent beaucoup d'intelligence.

Quant au système d'éducation en vigueur, il suit de très près celui que préconisent les règlements du ministère, mais à cette école on appuie surtout sur les matières dont la connaissance sera avantageuse aux élèves, une fois dans la vie. Les garçons s'instruisent sur la pêche, la conduite des chiens, le soin des bestiaux, le piégeage et la chasse, tandis que les fillettes apprennent à coudre, à faire des mocassins et d'autres objets utiles, à faire la cuisine et le ménage ou ce qui équivaut à cela dans le nord.

La santé des enfants est bonne, et tous ont l'air propre et rangé.

L'école est pourvue d'un appareil de sauvetage primitif mais efficace.

Pensionnat de Fort-Providence.

Cette école est située sur la rive droite du fleuve Mackenzie, à environ 30 milles de sa sortie du grand lac de l'Esclave. Elle est à environ 1,000 milles de la station de chemin de fer la plus proche.

Les bâtiments de l'école sont en très bon état de réparation et peuvent loger 80 enfants. Les élèves s'instruisent suivant le programme indiqué dans les règlements du département et ils apprennent, en outre, l'horticulture, la charpenterie et l'économie domestique.

La santé des enfants est excellente et ils sont bien outillés pour la récréation.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

AGENCE DE BABINE.

Nombre d'enfants d'âge scolaire..........................	389
Nombre d'élèves inscrit saux écoles du jour..............	318
Assistance moyenne aux écoles du jour....................	143
Nombre de ceux qui assistent au cours industriel de Coqualeetza.	4

L'agent des sauvages, M. R. E. Loring, fait rapport comme suit sur le travail éducatif de cette agence:—

Ecole de Nouvelle-Ville (Kitselas).

Cette école est assez centrale, étant située dans le village de Nouvelle-Ville, sur la rive droite de la Skeena, à environ 4 milles en aval du cañon Kitselas. Le professeur, M. Franklin Van Gorder, s'intéresse beaucoup à son travail. Grâce à ses efforts, le travail de cette école obtient de bons résultats.

Ecole de Meanskinisht.

Cette école est située au centre du village. L'institutrice, Mlle S. Z. Richardson, est une travailleuse énergique. Elle agit aussi comme directrice de la propagande et son influence pour le bien de la communauté est très sensible.

Ecole de Kitwanga.

Cette école, située au centre du village, fait des progrès sûrs et soutenus. L'institutrice est Mlle Florence B. Kemp. L'assistance se maintient au maximum et les résultats sont très satisfaisants.

Ecole d'Andimaul.

Cette école est située au centre du village. L'institutrice est Mlle Jennie Halpenny. A cause des conditions locales, c'est-à-dire parce que les enfants accompagnent leurs parents dans les chantiers d'abatage, l'assistance a été petite parfois, mais les résultats peuvent être considérés comme bons, surtout quant à l'effet sur la population en général. Les écolières apprennent aussi à coudre et à tricoter.

Ecole de Kitsegukla.

Cette école est au centre du village de Kitsegukla. L'institutrice était Mlle Susanne J. Edgar, maintenant devenue Mme J. V. Preston. Le progrès est bon. Il est grandement dû à l'influence de six anciens élèves qui ont été aidés par le département

Ecole de Hazelton.

Cette école est sur la limite nord de l'emplacement de la ville de Hazelton et voisine du village. L'institutrice est Mlle E. J. Soal. Le travail accompli est des meilleurs et les résultats sont très satisfaisants. Les écolières apprennent à coudre, à tricoter et à faire les travaux utiles d'une maison. L'assistance se maintient généralement à une haute proportion.

Ecole de Glen-Vowell.

Cette école est au centre de la réserve de Sikedach. L'institutrice, Mlle Pearl Jackson, se donne beaucoup de peine. L'assistance régulière et ponctuelle de tous les élèves en âge d'aller à l'école se maintient. Les fiillettes apprennent à coudre et à tricoter. Les résultats généraux sont très bons.

Ecole de Kispiax.

Le département a construit et outillé un édifice spacieux et commode avec dépendances. Il est bien éclairé, bien ventilé et parfait sous tous les rapports. Il est situé sur un terrain élevé où il reste encore assez de place pour un jardin et une cour de récréation. L'institutrice est Mlle Gertrude Martin. L'assistance se maintient nombreuse régulièrement et les résultats sont très satisfaisants.

Ecole de Kisgegas.

Cette école est la plus au nord de l'agence. Elle termine la liste des écoles du district. Le professeur est M. Joshua J. Harvey, un apôtre excessivement bon et intelligent. A cause de la mauvaise santé de Mme Harvey, le professeur a dû s'absenter plusieurs mois, et durant ce temps, l'école est restée fermée. Mais il est entendu qu'il va bientôt revenir prendre son ouvrage.

Ecole du Rocher-Déboulé.

Cette école est sur la réserve de Tsitsk, à environ 4 milles au sud-est de Hazelton. L'instituteur est M. Sydney Browning. Il s'est fait beaucoup de progrès au cours de l'année. Les écolières apprennent la couture, le tricotage et l'économie domestique, dans la salle de classe, d'une manière qui devra profiter aux femmes de la réserve et à leurs intérieurs.

Ecole de Fort-Babine.

Cette école fait un excellent travail. L'assistance y est nombreuse et ponctuelle. Le professeur est M. Joseph F. Morrissey, un homme pratique, et les bons résultats de cette école se font sentir même au dehors.

AGENCE DE BELLA COOLA.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	299
Nombre d'élèves inscrits aux externats	255
Assistance moyenne aux externats	94
Inscrits au pensionnat de Kitimat	31
Assistant aux cours industriels de Coqualeetza	6

L'agent des sauvages, M. I. Fougner, fait rapport comme suit sur les questions éducatives de cette agence:—

Externat de Bella-Coola (méthodiste).

Cette école est agréablement située dans le village sauvage. Il y a de vastes terrains, bien clôturés et semés d'herbe à gazon. La maison d'école et l'ameublement sont relativement neufs et modernes.

L'institutrice, Mlle Adeline Gibson, travaille fidèlement et l'assistance accuse une amélioration sur celle de l'année dernière.

Externat de Bella-Bella (méthodiste).

Mlle Tranter, institutrice de valeur et de beaucoup d'expérience, enseigne à cette école. L'assistance a augmenté au cours de l'année et cela peut être considéré comme un indice de ce que les sauvages s'intéressent davantage à l'instruction. A part les matières de classe régulières, on enseigne la couture aux fillettes.

On a fait, récemment, un nouveau toit à la maison d'école et on se propose de repeinturer toute la bâtisse, de donner de nouveau pupitres et de faire d'autres améliorations.

Ecole du Chapeau-Chinois (méthodiste).

Mlle Harriet Read, qui enseigne à cette école à la place de son père, travaille bien.

La maison d'école, qui appartient à l'Eglise, a reçu une nouvelle couche de peinture au cours de l'année, ce qui a grandement amélioré son apparence.

Externat de Kitimat (méthodiste).

L'externat de Kitimat est entre les mains de Mlle Isabella Clark, une institutrice très énergique et très écoutée. Il y a eu une augmentation sensible dans l'assistance, surtout pendant le troisième trimestre. Les élèves du pensionnat vont aussi à cette école, ce qui en fait l'école de l'agence la plus heureuse dans ses résultats.

Pensionnat de Kitimat (méthodiste.)

Cette institution, qui est la seule de son espèce dans cette agence, a une assistance d'environ 30 fillettes. La directrice, Mlle I. M. Clarke, qui maîtrise bien son travail, est bien secondée par un personnel d'institutrices. Les fillettes apprennent l'art ménager, en outre des matières de classe ordinaires.

La bâtisse est agréablement située, commode et bien tenue.

Dans son rapport annuel, la directrice dit: "Il s'est fait un bon progrès, au cours de l'année, dans le travail d'instruction. Les enfants aident à cultiver un jardin scolaire. Les maisons des anciennes élèves sont confortables et montrent les avantages de l'instruction que ces élèves ont reçue".

Ecole de la Baie de Hartley (méthodiste.)

Le révérend J. H. Matthews enseigne à cette école, tout en gardant sa charge de missionnaire. Il est aidé de sa femme, et il a réussi à faire de cette petite école la plus assidûment fréquentée de l'agence, proportion gardée. La bâtisse et l'ameublement sont neufs.

Externat de Kitkatla (anglican.)

Dans le village isolé de Kitkatla, il y a une école du jour dans laquelle un sauvage enseigne: M. Henry Haldane. La bâtisse et l'ameublement sont neufs et en bon état. Quand j'ai visité Kitkatla, en septembre dernier, l'école n'était pas encore ouverte.

Remarques générales.

Au moins 80 pour 100 des sauvages de cette agence demeurent à moins d'un mille d'un externat ou d'un pensionnat. L'assistance s'est augmentée au cours de l'année. Parmi ceux qui ont à travailler parmi les sauvages, personne n'a une tâche plus dure que celui qui enseigne à un externat ou dans un pensionnat. L'agence a été heureuse d'avoir des professeurs qui s'intéressent à leur travail. Dans une école sauvage, plus encore que dans d'autres écoles, cela est de première importance, parce que le dévouement peut accomplir bien des choses que le savoir seul n'accomplirait pas.

En somme l'année a été bonne pour les écoles sauvages de l'agence de Bella-Coola.

AGENCE DE COWICHAN.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	316
Inscrits aux externats	84
Assistance moyenne aux externats	34
Inscrits à l'école industrielle de l'île Kuper	64
Assistance à l'école industrielle de Coqualeetza	16

L'agent des sauvages, M. W. R. Robertson, fait rapport comme suit sur les questions éducatives de cette agence:—

Ecole industrielle de l'île Kuper.

Le principal de cette école est le révérend W. Lemmens, que seconde un personnel dévoué.

A part leurs études régulières, les fillettes apprennent la couture, la cuisine, et les autres travaux de la maison. Les garçons apprennent la culture, la charpenterie et la cordonnerie.

Plusieurs des anciens élèves montrent les bons résultats de l'instruction qu'ils ont, et leur influence a un bon effet sur les autres membres de la bande.

Au cours de l'an dernier, le travail du personnel a été entravé par le mauvais état des bâtiments scolaires, mais la nouvelle école, construite par le département sera bientôt terminée. Les nouveaux bâtiments sont situés sur une colline qui domine le chenal Stuart et ils seront pourvus de toutes les commodités modernes.

Dans son rapport annuel, le directeur dit: "Le progrès des élèves de la classe a été très satisfaisant. La santé générale des élèves a été excellente. Le 9 juin 1915, nous fêterons le 25e anniversaire de la fondation de cette école".

Externat de Nanaïmo.

M. W. J. Knott enseigne à cette école. Il prend beaucoup d'intérêt au progrès des sauvages et les élèves avancent d'une manière satisfaisante.

Presque tous les sauvages reconnaissent les avantages qu'il y a à faire instruire leurs enfants, mais quelques-uns ne semblent pas se rendre compte des avantages qu'il y a à faire fréquenter l'école assidûment par leurs enfants.

Externat de Koksilah.

Cette école est entre les mains de M. C. A. Dockstader, qui s'intéresse beaucoup à son travail. Depuis que la nouvelle école est construite. L'assistance est beaucoup meilleure.

M. Dockstader donne des cours du soir depuis quelque temps. Il donne ses services gratuitement pour ces cours. Plusieurs sauvages d'un certain âge profitent de cette chance, assistent régulièrement et s'en trouvent très bien.

Externat de Quimichan (catholique).

Cette école est entre les mains de Mlles C. Ordano et M. Frumento.

Comme cette école est centrale, l'assistance moyenne a été très bonne et les élèves font des progrès satisfaisants.

Externat de Songhees.

Mlle R. A. Quigley enseigne à cette école depuis quelques années et fait du bon travail. Elle essaye actuellement à intéresser les sauvages au jardinage et à l'amélioration des terrains de l'école.

Externat de Tsartlip.

Mlle L. H. Hagan est en charge de cette bande. L'assistance moyenne n'est pas aussi considérable qu'elle le devrait être mais les élèves qui sont assidus ont fait beaucoup de progrès.

AGENCE DE KAMLOOPS

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école.	412
Inscrits à l'école industrielle de Kamloops.	66

M. J. F. Smith, l'agent des sauvages, fait rapport comme suit sur les écoles de cette agence:—

Ecole industrielle de Kamloops.

Cette école est à environ trois mille et demie au nord-est de la cité de Kamloops.

Les bâtiments, quoique en bois, sont confortables et maintenus en bon état de réparation. Leur organisation sanitaire s'est beaucoup améliorée par le nouvel aqueduc et le système d'égouts qui ont été installés.

Un réservoir élevé, d'une capacité de 1,000 gallons, placé entre les deux principaux bâtiments, fournit l'eau dans toutes les parties de l'établissement. L'eau de ce réservoir est aspirée de la rivière Thomson-Sud au moyen d'un moteur à essence, et le réservoir est suffisamment élevé pour donner la pression nécessaire aux boyaux d'incendie des bâtiments. Il y a des chambres de toilette et des chambres de bain aux deux étages, et le système d'égout fonctionne bien. Les bâtiments sont éclairés à l'électricité. Le courant est fourni par la cité de Kamloops.

Le révérend Père A. M. Carion, O.M.I., directeur, est secondé par deux instructeurs pour les garçons tandis que la section des filles est sous l'habile direction de quatre sœurs de Sainte-Anne dont Sr M. Monica est la supérieure.

M. R. W. Colderwood, qui est un professeur expérimenté, est maintenant en charge de la classe des garçons, tandis que M. Edmond LaCasse remplit l'office de chef de pratique.

La classe des filles est sous la direction de Sœur M. Rogatien, et les Sœurs M. A. D'Awray et M. Lucine ont charge du département culinaire.

Les garçons passent la matinée en classe et la plupart font des progrès satisfaisants dans leurs études, surtout ceux qui apprennent l'anglais en peu de temps. Leurs après-midi sont consacrés aux travaux extérieurs. Dans la matinée, les fillettes apprennent la cuisine, la couture, le tricotage et les travaux d'économie domestique en général. Les après-midi sont consacrés au travail de classe, sous la direction de Sr M. Rogatien, qui enseigne aux enfants sauvages avec un succès remarquable.

Dans son rapport annuel, le directeur dit: " L'état sanitaire des bâtiments et des terrains est bon. Les élèves ont fait des progrès tant dans leurs études que dans les différents métiers qui s'enseignent. La conduite de la plupart des anciens élèves est excellente ".

Extérnat de Shulus.

M. F. B. Eteson est le directeur de cette école et Mlle Ruby M. Williams y enseigne. Ils font rapport que l'assistance a été bonne pendant le dernier trimestre et que les élèves font des progrès marquants dans leurs études, auxquelles ils s'intéressent beaucoup.

Mme Eteson donne des cours de couture aux femmes de la bande, pendant l'hiver. Elle y enseigne les éléments de la confection. Ce cours est bien suivi et très apprécié.

AGENCE DE KOOTENAY.

Enfants en âge d'aller à l'école	110
Inscrits à l'école industrielle de Kootenay	80

L'agent des Sauvages, M. R. L. T. Galbraith, fait rapport comme suit sur le travail éducatif de cette agence:—

Ecole industrielle de Kootenay.

Le travail de cette institution s'est fait, au cours de l'année, d'une manière très satisfaisante, sous la direction attentive de Sœur Justinian que secondait un personnel capable.

Pendant mes visites, qui ont été fréquentes, j'ai trouvé la bâtisse et les terrains nets, propres, bien tenus, et j'ai constaté des progrès dans toutes les branches.

Le travail industriel, surtout la culture, s'est fait sous la surveillance de M. Smith, le chef instructeur agricole. Les garçons les plus âgés apprennent à prendre soin des animaux, tandis que les plus jeunes sarclent le jardin et font la cueillette des fruits, en saison.

Tous les légumes qui se consomment à l'école se cultivent sur la ferme. On l'a agrandie récemment en achetant 50 acres de terre. Cela permettra de cultiver plus de foin et de grain pour le bétail.

Les fillettes apprennent l'art ménager, la couture et le tricotage, et font tous les vêtements des élèves. Elles font le beurre dont l'école a besoin. Il y a une petite cuisine, à part la grande, dans laquelle les fillettes reçoivent des leçons de cuisine, individuellement.

La santé des élèves a été très bonne et le Dr Green leur a fait une visite tous les mois.

Le rév. M. Cairns, inspecteur du département, a examiné les élèves, récemment, et s'est montré satisfait de leurs progrès. Les membres de la commission royale des affaires sauvages ont visité l'école pendant leur séjour à cette agence et M. White a exprimé le plaisir qu'il éprouvait à trouver la bâtisse en aussi bon état, à voir les progrès que font les élèves et la grande influence pour le bien que l'école exerce sur les sauvages en général d'un bout à l'autre de l'agence.

Dans son rapport annuel, la directrice, Sœur Justinian, dit: "Les élèves ont fait des progrès très satisfaisants dans leurs études. Les garçons apprennent la culture, le plombage, la cordonnerie et la charpenterie. Les fillettes font un apprentissage pratique dans l'art ménager, l'industrie laitière et la couture".

Remarques générales.

Au Lac-La-Flèche, il y a deux garçons de la réserve qui vont à l'école publique, et au cours de ma visite à cet endroit, je suis allé à l'école et j'ai conversé avec l'instituteur. Il m'a dit que ces garçons étaient intelligents et bien doués et qu'ils faisaient honneur à leurs parents, lesquels s'intéressaient beaucoup à leurs progrès.

Les anciens élèves, dans cette agence, s'efforcent d'améliorer la condition des différentes bandes et quand ils sont tenaces et industrieux ils exercent une bonne influence. S'il faut admettre que quelques-uns ne sont pas ce qu'on attendait d'eux, on constate cependant que l'entraînement et l'influence de l'école les rend beaucoup plus aptes à se trouver des moyens de vivre et d'aider à ceux qui dépendent d'eux.

AGENCE DE KWAWKEWLTH.

Enfants en âge d'aller à l'école	198
Elèves inscrits aux externats	47
Assistance moyenne aux externats	19
Inscrits à l'école industrielle de la Baie-Alerte	34
Ecolières inscrites à la Maison des jeunes filles de la Baie-Alerte	23
Elèves inscrits à l'école industrielle de Coqualeetza	2

L'agent des sauvages, M. W. M. Halliday, fait rapport comme suit sur le travail éducatif de cette agence:—

Il est très agréable de constater que les sauvages prennent chaque année plus d'intérêt aux choses de l'instruction et qu'ils font des progrès considérables.

Il n'y a actuellement que deux externats dans cette agence.

Externat de la Baie-Alerte.

Cette école est dirigée par Mlle E. W. Ferryman, qui s'est formée à l'enseignement en Angleterre et qui est à la fois renseignée et écoutée. L'assistance a été bonne mais pas autant que l'an dernier. Cela est en partie dû au fait qu'un certain nombre d'élèves sont partis de cette école pour aller, les garçons à l'école industrielle et les fillettes au pensionnat. Le travail de l'école est entremêlé d'exercices physiques et de travaux de jardins de l'enfance qui le rendent plus agréable. On n'y néglige pas non plus la lecture ni la calligraphie. L'école est vaste et bien éclairée.

Externat du Cap-Mudge.

L'instituteur de cette école est encore M. J. Edward Rendle, le missionnaire méthodiste de la bande du Cap-Mudge. C'est un professeur dévoué et il a fait beaucoup plus de progrès l'an dernier qu'auparavant. M. Rendle voit ses efforts paralysés, comme tous les autres instituteurs des externats, par le fait que les sauvages ne sont pas ponctuels et ne se rendent pas bien compte de leur devoir d'envoyer leurs enfants régulièrement à l'école.

Ecole industrielle de la Baie-Alerte.

L'école industrielle de la Baie-Alerte continue à faire de bon travail. Elle est restée remplie au cours de l'an dernier et pratiquement tous les élèves appartiennent à cette agence. Auparavant, une grand partie venaient des autres agences mais il n'en est plus ainsi. Le révérend A. W. Corker, directeur, a charge de cette école depuis sa fondation, il y a environ trente ans. Il parle la langue des indigènes et a un bon procédé pour enseigner aux garçons. La discipline est telle qu'on peut la désirer. Jusqu'à la fin de décembre, M. Geo. M. Luther, ancien élève de l'école, a été aide-professeur et ses efforts ont été inlassables. Il a toujours eu une bonne emprise sur les élèves et, étant lui-même un sauvage, il comprend parfaitement le caractère de ses gens. Il a démissionné et M. C. M. Parrott, qui avait enseigné à Terre-Neuve, a été nommé à sa place. L'école est sous la direction de l'église anglicane et Sa Seigneurie l'évêque Roper, du diocèse de Columbia, s'intéresse beaucoup à ses travaux. Mme Corker, directrice honoraire, est bien secondée par Mlle A. M. Warrener. M. Eli Hunt, instructeur technique, a une longue expérience. Le programme journalier comprend des leçons de bible et les garçons apprennent à être moraux et virils. On leur enseigne aussi les éléments de la charpenterie, du jardinage et d'autres connaissances utiles.

Dans son rapport annuel, le directeur dit: " Chaque garçon a un petit jardin et prend un intérêt très vif à la culture des légumes. La santé générale des élèves a été bonne. En tenant compte du milieu, on peut dire que les anciens élèves sont assez industrieux et se comportent bien. Ils sont propres et bien vêtus ".

Maison des jeunes filles de la Baie-Alerte.

La Maison des jeunes filles de la Baie-Alerte, qui est un pensionnat pour les jeunes filles sauvages, est aussi sous le contrôle du diocèse de Columbia. Le révérend A. W. Corker en est le directeur et il est bien secondé par un personnel de femmes. Mlle Neville, la directrice, est une bonne ménagère et a beaucoup d'autorité sur les fillettes. Son but est d'en faire de bonnes femmes de ménage.

Mlle Roper, sœur de l'évêque Roper, est sous-directrice et s'occupe du département de la couture et du raccommodage. La classe est faite par Mlle Nixon, institutrice, qui possède beaucoup de tact et de jugement.

L'assistance n'a pas été aussi considérable que l'an dernier, parce qu'il n'est pas venu de fillettes des agences du nord comme auparavant.

La question d'un bon approvisionnement d'eau a été un gros problème, mais au cours de l'an dernier un puits artésien a été creusé et on a trouvé de la bonne eau en abondance. Il faut la pomper par la force motrice et lui faire parcourir une longue distance, ce qui la rend un peu dispendieuse.

A part leurs études de classe, les filettes apprennent la musique, la couture, et l'art ménager en général, y compris la manière de faire du pain.

Dans son rapport annuel, le directeur, le révérend A. W. Corker dit: " Il s'est fait de bons progrès dans toutes les matières qui s'enseignent. Un jardinet a été cultivé avec grand succès. La santé des élèves a été satisfaisante ".

Anciens élèves.

A propos des anciens élèves, il est à regretter que les résultats soient un peu déconcertants. S'il y a une différence marquée entre les anciens élèves et les jeunes gens qui n'ont pas fréquenté les classes, dans la manière de se tenir, il y a un manque d'ambition. Ils semblent retomber trop facilement dans les vieilles habitudes de leurs ancêtres. Le potlache, dans cette agence, est une grosse difficulté. On a pris des mesures pour supprimer ce mal, et on en prend encore mais les vieilles idées de potlache sont si fermement ancrées dans les esprits qu'il faudra beaucoup de temps pour les faire disparaître. Les écoles sont un grand facteur, sinon le principal, sous ce rapport, mais à l'heure actuelle les résultats ont été en partie un fiasco. Un ancien élève a presque fini un cours d'étude à bord du *Conway,* S.S.M., vaisseau-école dirigé par la *Mercantile Marine Service Association,* de Londres. Son cours devra être fini à Pâques alors qu'il sera éligible au grade de cadet soit dans la marine marchande ou la marine royale.

Une grande difficulté réside dans le fait qu'il y a très peu d'occupations pour les sauvages, sauf à la Baie Alerte où ils pourraient travailler dans une scierie. Cette difficulté disparaîtra cependant en son temps.

Remarques générales.

Pour conclure, on peut dire que d'année en année, les parents s'intéressent davantage à l'éducation de leurs enfants. Plusieurs sont fiers des succès de leurs enfants et chaque année il devient plus aisé d'obtenir une assiduité aussi près de la normale qu'il faudrait. Les pleins résultats de la politique libérale adoptée par le département des affaires des sauvages en ce qui concerne l'éducation des enfants sauvages ne peuvent pas se voir dans une génération, mais les signes de progrès, chaque année donnent des espérances.

AGENCE DE LYTTON.

Enfants en âge d'aller à l'école	414
Inscrits aux externats	36
Inscrits à l'école industrielle de Lytton	28
Inscrits au pensionnat de All-Hallows'	24

M. H. Graham, l'agent des sauvages, fait rapport sur le travail éducatif de cette agence comme suit:—

Cette école est dans la réserve de Lytton, n° 18, à Klickkumcheen, près de la ville de Lytton.

Mlle B. Hobden qui y enseigne actuellement, semble être une institutrice dévouée et compétente qui s'intéresse à ses élèves.

Le programme préparé par le département est suivi, autant que possible, et les progrès accomplis au cours de l'année, quoique lents, sont assez bons, si l'on considère que les enfants sont jeunes et qu'ils ont beaucoup de temps pour avancer.

L'an dernier, je considère qu'il y a eu une amélioration constante chez les enfants sauvages, tant dans les manières que dans la connaissance de l'anglais, et dans leurs études.

Ecole industrielle de Lytton.

Cette école est à environ deux milles de la ville de Lytton, sur une grande ferme, ce qui permet d'enseigner aux enfants les éléments de la culture.

Les bâtiments sont en bon état.

L'assistance est satisfaisante.

Les travaux de la classe ont été très satisfaisants et il s'est fait beaucoup de progrès sous l'impulsion du maître d'école, M. Ballard, qui est un professeur qualifié. Depuis le 31 juillet 1914, il y a eu une institutrice adjointe qui enseignait aux petits garçons et aux nouveaux élèves, l'anglais, la lecture, la calligraphie, et l'arithmétique par la méthode Froebel. Elle les entraîne aussi jusqu'à ce qu'ils puissent rejoindre les élèves plus avancés. La sous-maîtresse enseigne aussi à tous les enfants le dessin et le solfège. Mlle Burgess, qui est maintenant à mon bureau, a rempli cette position quatre mois.

Mme Christie a agi comme sous-maîtresse à partir du 1er décembre 1914.

Tous les garçons apprennent l'agriculture, la charpenterie, la réparation des chaussures et la forge. Chaque garçon change d'office tous les mois de façon à apprendre autant que possible toutes les branches de l'industrie agricole. Alternativement, chaque écolière travaille à l'école et a une certaine quantité d'ouvrage de maison à faire. On lui enseigne aussi à laver et à réparer les vêtements.

Dans son rapport annuel, le principal, le Rév. L. Dawson, dit: "Les élèves ont fait de bons progrès dans leurs études. On a fait plusieurs améliorations à la bâtisse. Tous les garçons ont été en bonne santé".

Pensionnat de All-Hallows'.

Cette école est située à un demi-mille à l'ouest de la ville de Yale. Il y a quatre acres de terre en jardin où on cultive une grande quantité de fruits et de légumes. Sauf les pommes de terre, on cultive assez de légumes pour l'usage de l'école d'un bout à l'autre de l'année. Chaque fillette a son parterre auquel elle s'intéresse.

La salle de classe a été faite tel que désiré par le département, sous la surveillance de deux institutrices expérimentées. Au cours de l'an dernier, les fillettes les plus âgées ont fait beaucoup de progrès.

On donne un cours de premiers soins aux blessés, aux jeunes filles. Toutes y prennent un vif intérêt surtout depuis que la guerre est commencée et elles expriment souvent le désir d'être plus vieilles et plus avancées pour offrir leurs services au roi et au pays.

Chaque fillette apprend à fond l'art ménager y compris les travaux d'aiguille, le tricotage et le blanchissage. Les plus avancées sont devenues très habiles à faire la cuisine et le pain entr'autres choses.

Dans son rapport annuel la supérieure, Sœur Constance, dit: "Le jardin a produit une abondante récolte de légumes l'an dernier. La santé des élèves a été excellente. La plupart des anciennes élèves se sont établies parmi leurs gens. Quelques-unes ont été placées en service dans de bonnes familles du pays d'en haut et elles semblent donner satisfaction.

AGENCE DE NASS.

Enfants en âge d'aller à l'école	461
Elèves inscrits aux externats	205
Assistance moyenne aux externats	75
Inscrits à la maison des jeunes filles de Port-Simpson	27

M. C. C. Perry, l'agent des Sauvages, fait rapport comme suit sur le travail éducatif de cette agence:—

Pensionnat des fillettes de Port-Simpson.

Sur le rapport de l'organisation et de la conduite des élèves, cette école est un des meilleurs pensionnats du Dominion. On porte une attention toute spéciale à l'enseignement des sciences domestiques.

Mlle L. M. Deacon est une directrice d'expérience et des plus compétentes. Mlle Fanny Gray est la surintendante à la classe. Mlle Powell a charge de la salle de couture; Mlle Miles enseigne les sciences domestiques.

Tous ces départements sont bien dirigés. Une bonne discipline y est maintenue.

Je suis heureux de faire rapport au sujet des progrès réalisés par Mlle Gray dans la préparation des élèves aux concours avec les élèves des écoles de la ville de Prince-Rupert. A l'exposition industrielle de Prince-Rupert, tenue en octobre dernier, un grand nombre de prix de premier et second rang y ont été gagnés pour la calligraphie, le dessin et autres travaux. Les exhibits furent placés côte à côte avec ceux des écoles de la ville de Prince-Rupert et furent jugés par des hommes compétents et choisis parmi les autorités éducationnelles de la ville.

Mlle Gray est actuellement à préparer quelques-uns de ses élèves qui doivent concourir dans les examens d'admission.

Dans son rapport annuel la surintendante, Mlle L. M. Deacon, dit: "Le programme des études est le même que celui prescrit pour les écoles publiques de la Colombie-Britannique. Les élèves ont fait beaucoup de progrès. A l'exposition tenue à Prince-Rupert l'an dernier plusieurs prix y ont été gagnés pour la caligraphie et le dessin, et un diplôme a été accordé par le directeur. La santé des élèves a été bonne. Les anciens élèves sont tous bien placés".

Externat de Port-Essington.

Cette école est sous la direction de Mlle Fanny Noble, une institutrice dévouée et persévérante. L'assistance aux classes n'est pas très considérable, à cause du caractère nomade de la population.

L'édifice est assez vaste et convenable et très bien outillé.

Externat de Metlakatla.

Mlle S. Klippert a dirigée cette école avec beaucoup de succès depuis deux ans.

Je suis heureux de dire qu'un grand nombre de prix ont été accordés à ses élèves au cours de l'exposition de Prince-Rupert, d'après un octroi accordé par le département à titre de contribution aux fonds destinés à la distribution des prix de cette association. Ces prix furent accordés pour la calligraphie et pour le dessin. L'assistance a été plus nombreuse que par le passé.

L'édifice qui a été peint récemment est en très bon état; il est aussi bien outillé et meublé.

La discipline est bien maintenue. Les salles de classe sont tenues très proprement. Les meubles sont de bonne qualité et bien disposés. L'horaire est arrangé de manière à donner satisfaction à tout le monde.

Externat de Port-Simpson.

Sous la direction de M. George H. Hamilton cette école s'est beaucoup améliorée. Toutefois, il est à espérer que par la mise en vigueur des règlements obligeant les parents à envoyer leurs enfants à l'école l'assistance aux cours sera plus régulière et partant plus satisfaisante.

L'édifice a été peint à l'intérieur, comme à l'extérieur. Les réparations qui y ont été faites tendront à y amener les enfants en plus grand nombre. L'école est très bien outillée. On y a installé récemment quarante nouveaux pupitres.

On est actuellement à prendre des mesures en vue de rendre cette institution plus compétente. Ces mesures étaient nécessaires à la suite de la fermeture du pensionnat pour garçons.

Externat de Kincolith.

Mlle Alice Collinson dirige cette école. La maison d'école est en bon état et très bien outillée.

Le conseil local a accepté récemment la mise en vigueur des règlements concernant les externats pour sauvages.

Externat de Lakkalzap.

Cette école est située à environ vingt-cinq milles en remontant la rivière Nass; il n'y a pas eu d'instituteur depuis le printemps, alors que le révérend Wm Crarey quittait la réserve.

Le département a nommé Mlle Sturges et Mlle Capper pour prendre charge du village et de l'école à titre d'institutrice et directrice de propagande.

Malheureusement, à cause du mauvais état dans lequel se trouve la rivière Nass à cette époque de l'année, ces dames ne peuvent se rendre sur les lieux mais elles s'y rendront dès que la rivière le permettra.

Remarques générales.

Je tiens à remercier le département pour l'aide continuelle qu'il a fournie, ce qui a permis à ces institutions de faire un travail plus compétent.

J'ai tout lieu de croire que l'augmentation des salaires dans certains cas, la nomination d'instituteurs compétents, la distribution des prix pour concours dans les travaux de classe, le paiement des honoraires au gardien, les réparations nécessaires aux vieux édifices et l'outillage complet de plusieurs écoles, non seulement tendront à encourager les instituteurs mais contribueront à rendre le travail qui s'y fait plus compétent dans cette partie de la province.

J'étais heureux de constater que pendant l'année et au moyen d'une entente entre le département et les autorités de l'église méthodiste, le pensionnat pour garçons à Port-Simpson a été fermé. Je suis certain aussi que le fait d'avoir transféré dix des garçons les plus âgés à l'école industrielle de Chilliwack sera un premier pas dans la bonne voie.

Il est très satisfaisant de constater que les instituteurs sans exception consacrent tout leur temps à l'avancement de l'éducation dans ce district.

En terminant je tiens à remercier Mlle Klippert, de l'externat sauvage de Metlakatla, d'avoir compris toute la portée de la remise de cadeaux de toute sorte aux enfants comme aux parents à l'occasion de l'ouverture des vacances de Noël.

AGENCE DE NEW-WESTMINSTER.

Enfants en âge d'aller à l'école	480
Elèves inscrits aux externats	143
Assistance moyenne	75
Elèves inscrits à l'école industrielle de Coqualeetza	117
Elèves inscrits au pensionnat de Squamish	50
Elèves inscrits au pensionnat de Sechelt	41
Elèves inscrits au pensionnat de St. Mary's	79

M. Peter Byrne, agent des sauvages, s'exprime ainsi au sujet de la situation scolaire de cette agence:—

Ecole industrielle de Coqualeetza.

Cette école est située dans la vallée de Chilliwack. Les enfants y reçoivent une bonne éducation sous la direction du révérend G. H. Raley, successeur de M. R. H. Cairns, qui, avec ses aides compétents, se donne tout entier à l'avancement des enfants en matière de civilisation moderne.

Une ferme est exploitée par le personnel et les élèves de cette école; on enseigne aux garçons les méthodes agricoles modernes et l'élevage du bétail. A quelques-uns on enseigne la cordonnerie, la pâtisserie, la charpenterie, le jardinage et culture des fruits. Aux filles on enseigne tous les travaux du foyer, l'art culinaire et le lavage; dans toutes ces branches elles font du progrès. Quelques-unes des plus anciennes filles savent tailler et confectionner leurs propres vêtements ainsi que ceux des plus jeunes.

Dans son rapport annuel, le directeur, le révérend G. H. Raley, s'exprime ainsi: " La santé des élèves a été très bonne pendant toute l'année. Les élèves sont encouragés et participent à tous les sports propres à les développer. On a organisé un corps de cadets. Les édifices sont des plus confortables ".

Pensionnat de la Mission de St-Mary's.

Cette école se compose de deux édifices éloignés l'un de l'autre d'environ trois cents pieds; un de ces édifices sert aux filles et l'autre aux garçons. Elle est située à un mille à l'est de Mission-City. Le directeur, le révérend V. Rohr, O.M.I., avec ses aides, donne aux enfants une saine éducation.

Une grande ferme est exploitée par le personnel et les enfants; les garçons y trouvent de l'enseignement dans toutes les branches de l'agriculture ainsi que dans l'élevage du bétail. On leur enseigne également le fonctionnement et l'entretien des instruments aratoires.

Les fillettes font un bon cours d'art ménager et apprennent à faire leurs habits, à les raccommoder et à les laver.

Pensionnat de la mission Squamish.

Cette école est située dans la cité de Vancouver-Nord.

A part l'excellent entraînement que les élèves reçoivent dans toutes les matières autorisées par le ministère, les garçons apprennent l'horticulture, le soin des animaux et la manière de traire les vaches. Ils traient les vaches à l'école. Les fillettes apprennent tous les travaux domestiques, sous la surveillance de la révérende Sœur Mary Amy et de son habile personnel. On s'intéresse activement à tous les enfants de cette école et ils progressent beaucoup dans le sens de la civilisation.

Dans son rapport annuel, la directrice, Sœur Mary Amy dit: "La plupart des élèves ont fait des progrès constants dans leurs études. Tous les élèves ont eu bonne santé. La conduite des anciens élèves est très satisfaisante ".

Pensionnat sauvage de Schelt.

Cette école est située sur la réserve sauvage de Sechelt, à une courte distance du bord de la baie de Trail.

Les élèves ont fait de bons progrès dans les études ordinaires autorisées par le département. Les garçons apprennent le jardinage et comment prendre soin des animaux que possède l'école. Quelques-uns sont très habiles à manier les outils de charpenterie, d'autres sont capables de raccommoder leurs chaussures et celles de leurs compagnons.

Les fillettes apprennent à tenir une maison à tous les points de vue et à faire du beurre. Quelques-unes sont très habiles à manier l'aiguille; elles coupent et font leurs vêtements et ceux des autres élèves.

Cette école est sous la direction de la révérende Sœur Marie-Thérèse et d'un personnel compétent qui ne se contente pas d'enseigner mais visite les famillles du village de temps en temps, aide et instruit les mères sur la manière de tenir leurs maisons et d'avoir soin de leurs enfants.

Dans son rapport annuel, la directrice, la révérende Sœur Marie-Thérèse dit: "Les enfants cultivent un jardin sous la surveillance des Sœurs. Chaque fillette a semé une planche de fleurs. Les anciens élèves se conduisent très bien et réussissent bien dans leurs travaux".

Externat de Homalco.

Cette école, est située sur la réserve Aupe, près de l'anse Bute. Les parents de ces enfants sont obligés de sortir de leur village pour vaquer à diverses occupations pendant la majeure partie de l'année et durant leur absence leurs enfants résident à l'école. Les parents leur donnent la nourriture et les vêtements dont ils ont besoin tandis qu'ils sont là. Par cet arrangement, une meilleure assistance moyenne est maintenue. La nouvelle maison d'école récemment construite sur la réserve par les sauvage et pour laquelle le département a fourni les matériaux et l'équipement, donne le même service que celle qui a été récemment détruite par le feu et donne satisfaction.

M. J. J. Moroney et sa femme ont succédé à Mme Petznick et à son mari comme instituteurs de l'école. Les enfants font d'excellents progrès dans leurs études ordinaires. Les prix accordés par le département, sont distribués à Noël, et ont déjà eu pour effet d'augmenter l'assistance quotidienne et l'intérêt aux études.

Comme il y a peu de terre cultivable sur la réserve, les élèves n'ont pas été instruits d'une façon pratique dans les spécialités agricoles, mais ils apprennent à jardiner en petit.

Externat de Sliammon.

Cette école est située sur la réserve de Sliammon, près du village. M. Basil Nicholson qui demeure dans la maison d'école avec sa femme et son enfant, continue à faire un bon travail. Il éduque les enfants dans toutes les matières autorisées par le département. Les élèves font de bons progrès.

Madame Nicholson visite les maisons des sauvages de la réserve et instruit les femmes sur la manière d'avoir soin de leurs maisons et de leurs enfants, surtout en cas de maladie.

Externat de Tsawassen.

Cette école est située sur la réserve sauvage de Tsawassen qui domine le golfe de Georgie, à un mille au nord de la frontière internationale. Le révérend Wm Chaput y a enseigné jusqu'à la fin du trimestre de décembre. Tous les enfants de la réserve ont assisté régulièrement et font de bons progrès. Mais à cause de la maladie qui sévissait parmi eux et du très mauvais état des chemins, l'école a été fermée au commencement de cette année. Je m'attends à ce qu'elle s'ouvre de nouveau prochainement.

Externat de Skwah.

Cette école peut accommoder 40 élèves et est située sur la réserve sauvage de Skwah. M. Grimshaw, le professeur qui, avec sa femme, réside sur la réserve, fait de bon travail. Les parents prennent plus d'intérêt à l'éducation de leurs enfants à me-

sure que ceux-ci avancent dans leurs études et deviennent capables de leur lire les journaux et de leur écrire des lettres.

Externat sauvage de Katzie.

Cette école, située sur la réserve de Katzie, qui est le quartier général de la bande des Katzie, est un édifice que les sauvages ont fourni. Elle a 27 pieds par 18 et la salle de classe, qui a 10 pieds de haut peut loger tous les enfants en âge d'aller à l'école de la réserve.

M. John J. Murphy, l'instituteur, a commencé à enseigner ici le 1er septembre 1914 et fait un excellent travail. Il s'attend à ce que quelques-uns de ses élèves, qui sont allés à l'école des blancs dans le voisinage, avant l'ouverture de l'école de la réserve, soient candidats aux examens d'entrée à l'école supérieure cet été.

Remarques générales.

Les anciens élèves, en général, garçons et filles, sont plus progressifs que les autres et ont beaucoup amélioré leur entourage, leurs maisons, leurs vêtements, leurs manières de vivre. Quelques-uns, il est vrai, dépensent leur argent en gaspillages extravagants, mais la plupart semblent être dans l'aisance et s'approchent beaucoup du degré d'ordre domestique qu'on trouve dans les maisons des blancs respectables de la classe ouvrière. Même dans les cas où les jeunes gens sont obligés, une fois mariés, d'aller demeurer avec leurs parents, parce qu'ils n'ont pas d'argent pour acheter les matériaux nécessaires à la construction d'une habitation pour eux-mêmes, l'amélioration des intérieurs se fait sentir.

AGENCE D'OKANAGAN.

Nombre des enfants en âge d'aller à l'école..	186
Sauvages inscrits aux écoles des blancs..	24

M. J. R. Brown, agent des sauvages, fait rapport comme suit sur les questions éducatives de cette agence:—

Comme il n'y a pas d'écoles des sauvages sur mon agence, les parents qui désirent faire instruire leurs enfants les envoient aux écoles publiques. Dans certains cas, à Similkameen-Sud, par exemple, les enfants font de trois à six milles pour aller à l'école.

L'école publique du Lac-des-Bois est dirigée par Mlle M. Smith. Il y a cinq enfants sauvages qui assistent à cette école et l'institutrice fait rapport qu'ils font de bons progrès.

A l'école publique de Similkameen, où enseigne Mlle A. M. Easton, il y a huit enfants sauvages qui suivent les classes. L'institutrice fait rapport qu'ils progressent assez bien.

Huit enfants sauvages vont à l'école publique de Hedley, où enseigne Mlle N. Walker. Elle rapporte qu'ils font de bons progrès.

Mlle K. Lawrence, institutrice de l'école publique de Larkin, fait rapport qu'il y a deux enfants sauvages qui vont à cette école et qu'ils avancent bien.

A part cela, il y a un garçon sauvage qui va à l'école supérieure de Armstrong. Ce garçon est dans la "classe d'immatriculation" et l'on s'attend à ce qu'il réussisse à ses examens de l'été prochain.

AGENCE DE LA REINE-CHARLOTTE.

Enfants en âge d'aller à l'école..	146
Elèves inscrits aux externats..	130
Assistance moyenne aux externats..	43
Inscrits à l'école industrielle de Coqualeetza..	25

L'agent des sauvages, M. Thos. Deasy, fait rapport comme suit sur le travail éducatif de cette agence:—

Externat de Massett.

Cette école est au centre de la réserve sauvage n° 1 de Massett. C'est une bonne bâtisse de bois où il y a deux salles de classe. Une institutrice y enseigne toute l'année est sous la direction du département. Parce que l'assistance est considérable, pendant les mois d'hiver, on a l'habitude d'engager une institutrice adjointe. L'assistance est bonne de novembre à mars. Parfois il y a soixante élèves de tous âges qui répondent à l'appel nominal. L'institutrice a l'habitude d'aller à Naden Harbour avec les sauvages pendant l'été, à 28 milles de distance. Quoique le département et les institutrices fassent de leur mieux pour induire les sauvages à envoyer leurs enfants à l'école, il est très difficile de leur faire comprendre que l'externat offre de grands avantages, et les enfants s'absentent dès que leurs parents s'en vont chercher du bois de chauffage ou du poisson pour la consommation domestique. A certains jours, l'école est remplie d'enfants. D'autres fois, pendant les beaux temps, ils s'en vont à leurs bateaux et les classes ne font pas les progrès qu'elles devraient faire. Les enfants sont propres, en général, mais il y a des exceptions, et ce n'est pas le fort des sauvages d'enseigner l'hygiène à leurs enfants. La majorité des élèves des externats sont jeunes et il est difficille de les amener à se baigner et à changer de vêtements. M. et Mme F. Trainer, qui enseignent, font de leur mieux, et le fait que quelques-uns des parents sont des gradués du pensionnat aide beaucoup à l'avancement des meilleurs enfants. Depuis quelque temps, l'église anglicane a abandonné le contrôle de la direction de cette école et les institutrices sont maintenant engagées par le département et payées à même les deniers du gouvernement. Ce mode semble satisfaire les chefs de l'Eglise et le département.

Nous avons quatre-vingts enfants en âge d'aller à l'école et les classes sont vastes et bien aérées. On a donné de nouveaux pupitres aux élèves et les vieux ont été transportés à Naden Harbour.

Externat de Skidegate.

Cette école est la propriété du département. Elle est sur le plateau qui domine le quartier des résidences de la réserve. Quarante enfants vont à la classe. Le professeur, M. J. H. Young, fait un bon travail. Les enfants sont propres dans leurs habits et dans leurs manières et font des progrès qui sont tout à l'honneur de leur professeur et d'eux-mêmes. Les sauvages de Skidegate sont nomades et partent pour leurs camps de pêche au commencement de l'année. Les mêmes remarques concernant la courte durée de l'assistance des sauvages de Massett à l'école s'applique aux membres de cette bande.

Remarques générales.

La situation a beaucoup changé sur l'île depuis quelques années. Ce qui était bon pour les sauvages il y a des années ne vaut plus rien maintenant. Cette nation ne ressemble pas aux autres groupes sauvages. Elle pense et agit comme les blancs et veut avoir les mêmes privilèges. Dans toutes leurs transactions d'affaires, les Haidas sont aussi perspicaces que les blancs. Un certain nombre d'hommes et de femmes savent lire et écrire. Ils ont des magasins et des maisons qui peuvent se comparer avantageusement à ceux des blancs qui résident sur l'île.

Il est généralement admis que les Haidas constituent une des tribus sauvages les plus progressives de la province. Il y a un bon nombre d'années, les missionnaires et le département induisirent les bandes de Massett et de Skidegate à continuer à construire des maisons sur deux des principales réserves et à y demeurer en permanence

plutôt que de se disséminer par petits groupes le long de la côte et des anses. On y construisit des églises et des écoles, on nomma des professeurs, on plaça des missionnaires à Massett et à Skidegate et les enfant sauvages se trouvèrent sous le contrôle de ceux qui s'intéressaient à leur bien-être. La grande difficulté était de trouver des moyens de subsistance et pendant une partie de l'année il fallait que tous les sauvages émigrent vers les fabriques de conserves et les camps de pêche en laissant les deux villles sans habitants et les écoles sans enfants. Malheureusement, c'est encore ce que font les sauvages. Au cours du mois de mars, chaque année, les sauvages prennent leurs biens et effets et s'en vont vers les rivières et les cours d'eau où ils font la pêche au saumon pour les fabriques de conserves. Ils partent ensuite pour l'île, vont à la rivière Skeena et à Alaska, reviennent vers septembre avec plus d'argent mais en arrière dans tout ce qui pourrait tendre à les rendre plus utiles à eux-mêmes et aux autres.

Nous avons essayé de trouver un moyen de garder les sauvages de cette agence chez eux pendant toute l'année et nous croyons réussir avant longtemps. Le charroyage des produits maraîchers et la pêche au large des îles, où ils peuvent prendre le printemps le saumon et le flétan, constituent actuellement leurs principales occupations. Dans les deux bandes nous avons 600 sauvages et 120 enfants en âge d'aller à l'école. L'hiver, de novembre à mars, plus de 100 enfants vont aux externats. De mars à novembre l'assistance diminue jusqu'à ce qu'il en reste peu ou point. D'après ma longue expérience des sauvages de cette province, et surtout des Haidas, je puis dire avec sûreté qu'en instruisant les sauvages on peut en faire des sujets capables de vivre par eux-mêmes et fiables.

Agence de Stickine.

Enfants en âge d'aller à l'école	153
Elèves inscrits	35
Assistance moyenne	12

M. W. S. Simpson, agent des sauvages, fait rapport comme suit sur les écoles de cette agence:

Cette agence renferme six bandes distinctes de sauvages réparties sur une immense étendue et dont la plus grande partie est située loin de tout centre de civilisation.

Les plus jeunes membres de la bande Tahltan parlent l'anglais et ceux qui ont fréquenté l'école font du progrès.

Il y a actuellement deux externats dans ce district.

L'école de la réserve est sous les auspices de l'église anglicane; le révérend F. P. Thorman en a la direction. Il est assisté de son frère.

Depuis le commencement de la guerre, les sauvages n'ont pu obtenir de crédit chez les négociants; aussi, ont-ils été obligés de se rendre dans des endroits où la chasse est abondante. Ils ont emmené leurs enfants avec eux et l'assistance à l'école a été très médiocre. A cause des habitudes nomades de ces sauvages, les enfants ne fréquentent que très irrégulièrement l'école et, de cette manière, leurs progrès sont lents.

L'école de Telegraph-Creek est soutenue et par le gouvernement fédéral et par le gouvernement provincial. Quatorze enfants sauvages la fréquentent. M. W. T. Pax en est l'instituteur.

AGENCE DU LAC STUART.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	287
Nombre d'élèves inscrits	51
Moyenne d'assistance	30

M. W. J. McAllan, agent des sauvages, soumet le rapport suivant au sujet de l'école de cette agence:—

Jusqu'ici on ne compte qu'une seule école pour les sauvages (externat) dans l'agence. Elle est située sur la propriété de la mission des RR. PP. Oblats au lac Stuart, près de la réserve n° 1 de Necoslie. On a ouvert cette école le 1er avril de l'année dernière et, depuis cette date, on n'a cessé d'y faire la classe. La maison est très confortable. L'instituteur y a ses appartements; on remarque aussi une salle de classe et une grande salle à manger à l'usage des enfants. La salle de classe peut contenir environ une quarantaine d'élèves assis.

Comme les parents quittent très fréquemment les réserves pour aller à la pêche et à la chasse, on a jugé nécessaire de servir les repas aux enfants qui fréquentent l'école. Ceci a eu un heureux effet sur l'assistance, car, sur 40 élèves susceptibles d'aller à l'école, une moyenne quotidienne de 30 enfants est maintenue. L'intérêt continu manifesté tant par les parents que par les enfants procure la plus grande satisfaction et on doit l'attribuer à quelque cause plus profonde que celle de la nouveauté qui, depuis longtemps, n'existe plus.

Le premier instituteur fut M. T. Van Dyk, un homme vraiment très capable; malheureusement il dut, à cause d'une santé débile, abandonner son poste. L'instituteur actuel est M. A. Okon Ockonly. Il est, de toute manière, bien qualifié et prend son travail très à cœur. Sa femme lui rend de grands services car c'est elle qui prépare tous les repas pour les enfants.

Un pourcentage satisfaisant d'élèves font un progrès notoire dans l'étude de leurs leçons et dans le travail de classe en général. Naturellement l'enseignement est totalement élémentaire et, si l'on tient compte que les élèves ont le désavantage de ne pas parler l'anglais chez eux, la majorité d'entre eux réussissent parfaitement bien. Outre l'enseignement ordinaire, la musique est aussi en honneur. Les sauvages, jeunes et vieux, aiment beaucoup le chant et plusieurs ont une très belle voix.

Avec des résultats encourageants, on insiste auprès des enfants sur l'importance de la propreté sur la personne et les vêtements; cependant, je suis peiné d'avoir à le dire, on ne peut pas toujours compter sur la coopération des parents à ce sujet. La discipline et la conduite générale sont très bonnes.

Les hommse ont acquis maintenant le goût de l'étude et M. OcKoniy a ouvert une école du soir à leur intention. Dans les dernières nouvelles qu'il donne, il déclare que 15 ou 18 hommes suivaient les classes aussi régulièrement que les circonstances le leur permettaient. Chaque individu verse une somme mensuelle pour défrayer le coût du matériel scolaire, du luminaire, etc., ce qui indique un vif intérêt. On n'a pas l'intention de continuer l'école du soir durant les mois d'été.

Bref, je puis dire, sans crainte de me tromper, que jusqu'ici l'établissement de notre première école a été couronné de succès. Le ministère a largement contribué à cet heureux résultat par sa générosité à répondre favorablement à toute requête qui lui fut adressée. Je ne puis non plus laisser passer l'occasion qui m'est offerte de rendre hommage au travail constant et intelligent des instituteurs. En dernier lieu, mais non le moindre, est la précieuse coopération du révérend Père Coccola, O.M.I., qui a eu la tâche de choisir les professeurs. Son intérêt dans le travail a été extraordinaire et, en tout temps, il porte à l'école une attention soutenue.

AGENCE DE LA CÔTE-OUEST.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école	308
Nombre d'élèves aux pensionnats	89
Moyenne d'assistance aux pensionnats	39
Nombre inscrit à l'école industrielle de Clayoquot	61
Nombre inscrit au pensionnat d'Ahousaht	37
Nombre inscrit au pensionnat d'Alberni	49

M. C. A. Cox, agent des sauvages, soumet le rapport suivant concernant les questions d'éducation dans cette agence:—

Ecole industrielle de Clayoquot.

Cette école est à Kakwis. Elle est sous la direction et les auspices de l'église catholique romaine.

Le révérend F. Epper en est le directeur. Il est secondé par un personnel compétent.

Le corps principal de la maison, dans lequel se trouve la salle de classe, est magnifiquement situé. Dans le cours de l'année on a fait plusieurs améliorations à la bâtisse.

Les anciens élèves de cette école sont intelligents et polis.

Dans son rapport annuel, le directeur, le révérend F. Epper, dit: "Les garçons apprennent la charpenterie, la peinture, la réparation des chaussures, l'industrie laitière et le jardinage. On enseigne aux filles les travaux domestiques et la couture. L'automne dernier, à l'exposition d'Alberni, une fille de dix ans a gagné le premier prix de rentraiture".

Pensionnat d'Ahousaht.

Cette école est dans la réserve de Mahktosi et est sous la direction et les auspices de l'église presbytérienne.

Le directeur, le révérend J. T. Ross, est secondé par un personnel actif.

La bâtisse est avantageusement située et est en bon ordre. Le changement d'instituteur a quelque peu retardé le progrès en classe; mais avec la nouvelle institutrice, Mlle Arbuthnot, je suis certain que les élèves accompliront de rapides progrès.

M. Ross a enseigné la mécanique aux garçons. L'école est très bien dirigée.

Dans son rapport annuel, le directeur, le révérend J. T. Ross, dit: "On enseigne aux garçons la charpenterie et la peinture; les filles apprennent les travaux domestiques et la couture. Presque tous les anciens élèves sont polis et assez industrieux."

Pensionnat d'Alberni.

Le directeur, M. H. B. Currie, est secondé par un personnel de quatre.

La bâtisse a subi des réparations d'un ordre secondaire dans le cours de l'an dernier. Le travail de classe a été très satisfaisant.

A l'exposition locale d'automne cette école a remporté plusieurs prix pour la culture des végétaux et l'élevage des volailles.

Dans son rapport annuel, le directeur dit: "On enseigne tout spécialement aux garçons l'agriculture, la peinture, la charpenterie et la réparation des chaussures; aux filles, on enseigne les travaux domestique et la manière de tenir une maison. Les élèves ont joui d'une très bonne santé. Les anciens élèves sont industrieux et gagnent très bien leur vie.

Externat de Clayoquot.

Cet externat est situé dans la réserve d'Opitsat. L'instituteur, le révérend J. Schindler, est très bien secondé par sa sœur, Mlle V. Schindler.

Dans le cours de l'année cette école à fait des progrès satisfaisants, tant en ce qui concerne l'avancement des élèves dans leurs études qu'en ce qui a trait à l'assistance régulière.

Externat d'Ucluelet.

Cette école est sous la direction et les auspices de l'église presbytérienne. M. H. W. VanderVeen en est l'instituteur. Comme la classe a été très peu suivie, le progrès laisse beaucoup à désirer.

Externat de Wyah.

Cette école est sous la direction et les auspices de l'église méthodiste. M. G. Plumb, missionnaire de la réserve, est l'instituteur. Il est très consciencieux dans son travail.

Remarques générales.

L'externat de Clo-oose a été ouvert pendant quelques mois l'année dernière; mais comme les sauvages ont déménagé, on a dû fermer l'école.

On remarque chez la majorité des anciens élèves les bienfaits de l'instruction qu'ils ont reçue.

AGENCE DU LAC WILLIAMS.

Nombre d'enfants en âge d'aller à l'école.. 168
Nombre d'élèves inscrits à l'école industrielle du lac Williams. . 53

M. I. Ogden, agent des sauvages, soumet le rapport suivant concernant l'école de cette agence:—

Ecole industrielle du lac Williams.

Le directeur de cette école est le R. P. Maillard. Il est assisté des RR. SS. Gabriel, Alex. Séraphine, Béatrice et Stanislas.

Le directeur, homme d'une grande expérience, dirige l'école d'une manière très satisfaisante. Les institutrices sont aussi très intéressées dans leur travail.

Dans son rapport annuel, le directeur, le R. P. E. Maillard, O.M.I., dit: "On remarque un progrès constant dans toutes les branches du travail scolaire. On a enseigné l'agriculture, la charpenterie et la cordonnerie aux garçons. Les filles deviennent habiles aux travaux domestiques et à la couture. Les anciens élèves sont établis sur les réserves et font honneur à l'école."

Les anciens élèves.

Les anciens élèves réussissent bien. Leurs demeures sont mieux tenues que celles des sauvages qui n'ont jamais fréquenté l'école. Les anciens élèves qui se sont mariés habilllent très confortablement leurs enfants. Je considère que l'éducation est un grand bienfait pour les sauvages.

YUKON.

Nombre d'élèves inscrits aux externats.. 143
Nombre d'élèves inscrits au pensionnat de Carcross.. 29

Le révérend John Hawkesley, surintendant des sauvages, soumet le rapport suivant concernant le travail scolaire au Yukon:—

Externat de Moosehide.

Cette école est située approximativement à trois milles en aval de Dawson sur la réserve spéciale des sauvages. Le révérend B. Totty est l'instituteur. L'assistance est assez régulière. Les élèves paraissent intelligents et propres et désireux d'étudier. Leur conduite, en général, est bonne.

La classe se fait dans une jolie bâtisse construite avec des billes. Cette bâtisse est en bon ordre, bien éclairée et bien ventilée. Les murs sont ornés de cartes et d'images.

La propriété du ministère, qui consiste principalement dans le mobilier scolaire, est en bon ordre et on y fait bien attention.

Externat de Selkirk.

L'instituteur, M. A. C. Field, fait la classe dans une grande chambre de sa résidence. Tout auprès, il y a une bâtisse en billes dont on s'est naguère servi comme école; mais pour des raisons d'économie, on ne s'en sert pas en hiver. La chambre en question est bien éclairée et ventilée; on y remarque des bureaux et des siéges pour les élèves. Le progrès s'accomplit très lentement. On attribue cela au fait que les élèves suivent les classes très irrégulièrement. Il semble que les parents n'apprécient pas la valeur de l'étude. L'instituteur est capable et intelligent; mais, malheureusement, il n'attire pas les élèves. Il peut se faire qu'on change cet instituteur l'été prochain.

L'école est bien meublée et tout ce qui appartient au ministère est en bon ordre.

Un grand nombre d'enfants habitent à proximité de l'école et on se propose de faire un effort sérieux afin d'induire les parents à envoyer régulièrement leurs enfants à la classe.

Externat de Petit-Saumon.

Ce n'est que l'an dernier que l'on a ouvert cette école confiée au révérend C. Swanson. Dès l'ouverture, on eut à souffrir du manque de matériel scolaire. Cette école n'est ouverte que durant les mois d'été car, durant l'hiver, les sauvages sont partis à la chasse. J'ai constaté que les élèves étaient désireux d'apprendre à lire et à écrire. Les progrès de quelques-uns d'entre eux sont remarquables et, maintenant que l'école est bien pourvue du nécessaire, nous pouvons, je crois, nous attendre à un progrès notoire. Si nous prenons en considération le peu de temps écoulé depuis l'ouverture de l'école, il est incontestable qu'on y a accompli un bon travail.

Externat du Cheval-Blanc.

Bien que la salle de classe soit petite, l'école est bien construite, bien éclairée et ventilée. La dernière fois que je l'ai visitée, j'ai constaté que le plafond était défectueux. Depuis, on a remédié à cela; on a enlevé le canevas et on l'a remplacé par du feutre. Les élèves réussissent assez bien dans leurs études. Bien que les progrès de la plupart d'entre eux soient lents, ils sont néanmoins notoires et dénotent un travail constant de la part de l'instituteur, le révérend W. G. Blackwell. Les meubles sont de bonne qualité, solides, et l'appartement est propre et bien entretenu. L'assistance est assez régulière. On prend grand soin du mobilier de l'école.

Externat de Champagne-Landing.

Comme on a manqué d'instituteur l'école est demeurée fermée durant l'année dernière. On espère la réouvrir pourvu qu'on obtienne les services d'un instituteur-missionnaire. C'est regrettable qu'on ait été forcé de fermer l'école, car plusieurs des élèves faisaient des progrès très satisfaisants et étaient désireux d'apprendre.

Pensionnat du lac Teslin.

Cette école est ouverte durant les mois d'été alors que les sauvages sont réunis à la station commerciale sur les bords du lac. Malheureusement je n'ai pas pu visiter l'en-

droit à cause des difficultés de transport. L'instituteur, le révérend C. C. Brett, rapporte un progrès assez satisfaisant; mais par le fait que l'école demeure fermée aussi longtemps chaque année, on ne saurait s'attendre à un progrès rapide. La bâtisse de l'école est solidement construite en billes; elle est bien pourvue de meubles. J'espère faire une visite d'inspection de l'endroit durant l'été.

Pensionnat de Carcross.

Dans cette école on accomplit un travail excellent en enseignant aux sauvages non seulement l'art de lire et d'écrire mais aussi le travail manuel, les habitudes de régularité et de propreté ainsi que les bonnes manières. Outre le travail de classe, on enseigne aux garçons l'agriculture, le jardinage, la peinture, la charpenterie, le forgeage, le soin du bétail, la chasse, la pêche et la fabrication des filets. En sus du travail de classe, on enseigne aux filles les travaux domestiques, le tricotage et le soin général d'une maison d'après les lois de l'hygiène. Deux fois par semaine, garçons et fillettes font des exercices de gymnastique. Le progrès des élèves est beaucoup plus rapide que celui des enfants qui vont aux externats et ce, parce que l'assistance est régulière pendant toute l'année. Le directeur, le révérend W. T. Townsend, administre bien l'école et voit à ce qu'elle soit maintenue en bon ordre. Tout autour de l'école, la propreté règne. La discipline est excellente et le travail du personnel—six personnes—efficace. On a fait parvenir récemment au ministère un rapport concernant les occupations et les salaires du personnel.

Il n'y a pas le moindre doute qu'au fur et à mesure que les élèves sortiront de l'école pour rentrer de nouveau dans leurs bandes, l'éducation qu'ils auront reçue au pensionnat contribuera pour beaucoup à améliorer les choses dans les différentes bandes. Une démonstration pratique est plus convaincante pour les sauvages que n'importe quelle théorie, et ainsi, quand ils auront constaté le grand bien que l'école a fait à ceux qui l'ont fréquentée, ils verront l'avantage d'avoir des habitudes de régularité et de propreté.

Je crois fermement que cette école sera un agent puissant qui améliorera les conditions actuelles de vie chez les sauvages.

Remarques générales.

En ce qui concerne les externats dans les différents endroits, je tiens à faire remarquer que c'est la vie nomade menée par les sauvages du Yukon qui empêche le progrès rapide de s'effectuer et est la cause de l'irrigularité de l'assistance. Dans l'état actuel des choses, les sauvages ne peuvent pas rsster toute l'année durant à la bourgade car ils sont obligés de faire la chasse pour gagner leur vie. Dans la plupart des cas, quand un sauvage part pour la chasse, il emmène sa famille avec lui et ainsi, les enfants sont privés de l'avantage d'aller à l'école. Nous ne pouvons pas ordonner aux enfants de demeurer à la bourgade à moins que nous ne soyons préparés à les nourrir et à en prendre soin.

Je maintiens, cependant, que c'est une bonne chose d'avoir les externats à ces endroits afin que les enfants puissent y aller lorsqu'ils sont auprès. Dans la plupart des endroits, ils savent bénéficier de cet avantage.

Les informations contenues dans ce rapport seront, je l'espère, de quelque utilité à ceux qui s'intéressent à l'éducation des sauvages, et serviront à indiquer la marche du progrès.

MARTIN BENSON,

Pour le surintendant de l'éducation des sauvages.

RAPPORT DE A. J. BOYD, INSPECTEUR DES ECOLES A L'USAGE DES SAUVAGES DANS LA PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

ÉCOLES.

J'ai actuellement neuf écoles sous ma surveillance: une dans la réserve de l'île Lennox, Ile-du-Prince-Edouard, et huit dans l'est de la Nouvelle-Ecosse. Je les ai toutes visitées et inspectées durant l'année, sauf l'école située dans l'île Lennox que je m'étais proposé d'inspecter alors que je faisais une visite officielle dans l'Ile-du-Prince-Edouard, au mois d'octobre dernier. Je n'ai pu malheureusement m'y rendre à çause de certaines circonstances incontrôlables et j'ai été bien désappointé.

Bâtisses.

Les maisons d'école à l'usage des sauvages dans la Nouvelle-Ecosse et qui sont sous ma surveillance, sont toutes en très bon ordre. On peut dire la même chose des autres maisons situés auprès des écoles, une ou deux d'entre elles faisant exception.

Je ne puis pas dire dans quel état sont les bâtisses de l'école située sur l'île Lennox car, comme je l'ai déclaré plus haut, je n'ai pas pu me rendre à cette réserve.

Assistance.

Basant mon relevé sur des statistiques obtenues en visitant les différentes écoles à l'est de la Nouvelle-Ecosse, du mois de novembre au 1er avril, je puis dire que le nombre d'élèves inscrits durant l'année était approximativement de 190, avec une assistance moyenne d'à peu près 105, ou un pourcentage de 58, ce qui est considéré comme étant très satisfaisant. Les statistiques plus exactes que vous possédez démontrent les chiffres justes dans chaque cas; mais je pense que ceux que je viens de citer ne sont pas très éloignés de l'exactitude.

En hiver, dans presque toutes les réserves, le manque de vêtements chauds est un empêchement considérable à l'assistance régulière des élèves à l'école; et n'était le secours porté, dans plusieurs cas, par le ministère lorsqu'il fournit aux enfants des chaussures et autres articles nécessaires à l'habillement, l'assistance, en hiver, serait de beaucoup moins grande encore.

Progrès.

Je suis heureux d'avoir à rapporter progrès dans le travail scolaire sous ma surveillance dans la Nouvelle-Ecosse. Ce progrès est fortement accusé dans certains cas; il démontre que les professeurs font un effort intelligent et persévérant afin d'accomplir leurs devoirs d'une manière satisfaisante pour tous les intéressés. Un trait saillant du progrès est surtout remarquable en ce qui concerne la question de discipline.

Les instituteurs.

Les instituteurs que le ministère a nommés pour enseigner dans ces écoles sont bien qualifié; ils prennent un vif intérêt dans leur travail sans lequel il n'y aurait aucun progrès. Un ou deux d'entre eux manquent peut-être d'énergie et ne sont peut-être pas au courant des meilleures méthodes d'instruction à inculquer aux enfants; mais la perfection n'existe pas plus chez les instituteurs que chez les autres individus.

RAPPORT DU REVEREND JOHN J. RYAN, SURINTENDANT DES ECOLES A L'USAGE DES SAUVAGES AU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Dans la province du Nouveau-Brunswick on compte dix écoles à l'usage des sauvages. Elles sont situées comme suit: Rivière-à-l'Anguille, dans le comté de Restigouche; Eglise-Brûlée et Terre-à-l'Anguille, dans Northumberland; Grande-Baie, dans Kent; Sainte-Marie et Kingsclear, dans York; Oromocto, dans Sunbury; Woodstock, dans le comté de Carleton; Baie-du-Sauvage, dans Victoria et Edmundston, dans le comté de Madawaska.

Ecole de l'Eglise-Brûlée.

J'ai commencé mon inspection le 23 octobre 1914, alors qu'accompagné du révérend S. J. Crumley, j'ai visité l'école de l'Eglise-Brûlée.

Dix-sept élèves étaient en classe. Ce nombre ne représentait pas la moyenne car plusieurs des enfants étaient retenus à la maison afin d'aider leurs parents à cueillir des baies.

J'ai examiné ceux qui étaient présents et les ai trouvés assez avancés en lecture, en épellation, en géographie et en arithmétique. J'ai remarqué que tous les élèves étaient très attentifs, ce qui est une preuve que la discipline est bien observée.

Ils paraissent confortablement vêtus et propres.

L'institutrice, Mlle H. Keating, compte maintenant deux ans d'expérience. Elle a pris récemment la direction de cette école et, comme les sauvages sont bien disposés, il devrait en résulter un progrès notoire.

Ecole de Grande-Baie.

Le 23 octobre j'ai visité l'école de Grande Baie qui est sous la direction de Mlle A. McLaughlin. J'y ai trouvé un plus grand nombre d'élèves présents que d'habitude.

J'ai examiné les élèves en question, au nombre de 17, et j'ai constaté un progrès dans la lecture, l'épellation et l'arithmétique.

Les enfants étaient très propres. L'institutrice a l'intention de donner des leçons de couture qui, sans aucun doute, feront un grand bien.

Ecole de Kingsclear.

Le 29 octobre j'ai visité l'école de Kingsclear, dans le comté de York.

Sur une inscription de 22 enfants, 6 garçons et 8 filles étaient présents. La moyenne d'assistance pendant les deux mois précédents fut de 19; c'est un nombre très appréciable.

Sur tous les sujets traités, les enfants ont démontré un progrès marqué depuis ma dernière visite et, institutrice et élèves furent chaudement félicités par le R. P. Crumley qui, de nouveau, avait bien voulu m'accompagner dans ma visite.

Les enfants étaient proprement et confortablement vêtus, ce qui démontre qu'on y fait attention tant à la maison qu'à l'école.

Mlle R. Donohue réussit très bien et par sa persévérance et son zèle elle a fait de son école l'une des meilleures de ma surintendance.

Ecole de Baie-du-Sauvage.

Le 12 novembre j'ai visité l'école de Baie-du-Sauvage où j'ai trouvé 27 élèves présents sur une inscription de 35.

J'ai examiné ceux qui étaient là et suis heureux de dire qu'ils ont progressé dans toutes les branches d'étude et plus spécialement dans la lecture, la géographie et l'arithmétique.

Tous les enfants étaient chaudement et proprement vêtus et avaient l'air respectables. La discipline était excellente.

La maîtresse, Mlle Ethel McGrand, est exceptionnellement capable. Depuis qu'elle a pris la direction de l'école, elle a accompli un magnifique travail d'où il résulte que ses élèves sont au nombre des plus avancés de la province. Quelques-uns de ses anciens élèves sont actuellement à faire des études plus avancées au collège et réussissent bien.

Ecole d'Edmundston.

A cette école 13 enfants étaient présents le jour de l'inspection. La moyenne d'assistance, durant les deux derniers mois, fut de 11.

Au cours de l'examen, les élèves ont assez bien réussi en lecture et en épellation. Ils ne sont pas aussi avancés en arithmétique et en géographie.

Ils étaient assez bien vêtus et avaient bonne apparence. L'institutrice actuelle, Mlle A. Michaud, qui remplace Mlle Dionne, jouit d'une très bonne réputation comme professeur; elle a déjà six ans d'expérience et on s'attend à ce qu'elle fasse de la bonne besogne.

Ecole de Terre-à-l'Anguille.

Accompagné du révérend Père Dixon, j'ai fait l'inspection de cette école le 9 décembre. J'y ai trouvé six garçons et treize filles présents. La moyenne d'assistance, durant les derniers trois mois, fut de dix-neuf. Le désir augmente graduellement chez les parents de voir leurs enfants suivre la classe fidèlement.

J'ai examiné les enfants présents sur tous les sujets. Ils ont particulièrement bien réussi en lecture, en composition et en arithmétique.

L'institutrice, Mlle M. Isaacs, est porteuse d'un diplôme élémentaire de la province de Québec. Elle prend beaucoup d'intérêt dans son travail et réussit admirablement. Elle est aimée des parents et des élèves.

Ecole de la Rivière-à-l'Anguille.

J'ai visité cette école le 10 décembre. J'y ai trouvé 17 garçons et 9 filles. L'assistance moyenne, durant les derniers trois mois, fut de 18.

Depuis l'ouverture de l'école les enfants de cette réserve ont été très assidus.

Au cours de l'examen que j'ai fait subir aux enfants présents, j'ai constaté qu'ils avaient fait, depuis ma dernière visite, du progrès en lecture et en épellation. Ils ont un bon commencement en géographie et en arithmétique.

Mlle M. Leblanc a la direction de l'école depuis l'ouverture il y a deux ans. Elle mérite des éloges pour la manière heureuse et intelligente avec laquelle elle accomplit son travail. Elle a conquis la bonne volonté de ses élèves et ainsi le progrès est assuré pour l'avenir.

Ecole Sainte-Marie.

Quand j'ai visité cette école, 19 élèves étaient présents sur une inscription de 25. L'assistance moyenne durant les derniers quatre mois fut de 20.

Les enfants ont très bien répondu à toutes les questions que je leur ai posées sur différents sujets; ils sont forts en lecture, en épellation, en géographie, en composition, en arithmétique et surtout en calcul mental.

Mlle Marie Hughes, l'institutrice, a eu quelque expérience et fait un professeur exceptionnellement bon. Son intérêt dans le travail est profond et sincère. Elle fait un bien considérable aux enfants de la réserve qu'elle a sous sa direction.

Ecole de Woodstock.

Le 23 février j'ai visité cette école où j'ai trouvé onze élèves présents sur une inscription de douze. L'assistance moyenne durant les derniers cinq mois fut de neuf.

J'ai examiné les élèves présents et suis heureux de dire que les élèves les plus avancés ont fait un grand progrès depuis ma dernière visite. Ils ont surtout progressé en lecture et en arithmétique.

Comme les enfants de cette réserve ont toujours été plus ou moins laissés à eux-mêmes, je considère que Mlle Brophy réussit fort bien dans les circonstances. Sous sa surveillance les enfants acquièrent de bonnes manières et font de bonnes études.

Ecole d'Oromocto.

Accompagné du révérend Père Grumley, j'ai visité cette école le 28 octobre. J'y ai trouvé quatre garçons et quatre filles. L'assistance moyenne depuis le commencement du terme fut de neuf.

En épellation et en géographie, les enfants que j'ai examinés ont très bien réussi. Ils sont également assez forts en arithmétique et excellents pour le dessin.

L'institutrice, Mlle B. McCafferty, est porteuse d'un diplôme provincial de seconde classe. Elle est zélée et intelligente dans l'accomplissement de son travail et je considère que le progrès est excellent.

Collège Saint-Joseph.

Durant l'année j'ai fait une visite à cette institution située à Memramcook, dans le comté de Westmorland.

Pierre Tremblay et Gabriel Perley, deux jeunes sauvages de la réserve Pointe-au-Sauvage, étudient là. C'est un plaisir pour moi d'avoir à dire au ministère que ces deux garçons réussissent admirablement dans leurs études.

Aux examens de Noël, ils ont conservé une moyenne de 85 points sur un total possible de 100. Pour les bonnes manières, la conduite et la discipline, ils ont conservé également un grand nombre de points. Ils sont bien vus de leurs compagnons d'étude et sont très aimés de leurs professeurs.

Remarques générales.

Dans toutes les écoles sous ma surveillance, on fait faire des exercices de gymnastique aux enfants; on leur donne aussi des leçons d'hygiène appropriées à leur âge et à leur entendement.

Je trouve que ces exercices et ces causeries sur l'hygiène ont été et sont d'un bénéfice incalculable aux enfants et à leurs parents. C'est un fait qu'avant l'introduction de ces sujets dans les écoles à l'usage des sauvages, on ne savait pas ce que c'était que de ventiler les maisons et la propreté sur la personne était chose rare. Actuellement, ces questions reçoivent une attention de plus en plus grande et en conséquence, il y a bien moins de maladies dans ces réserves.

Les nouvelles écoles modernes construites par le ministère ont aussi contribué à procurer ces avantages. Les sauvages ont remarqué la bonne manière de chauffer et de ventiler les écoles, cela leur a ouvert les yeux, et plusieurs d'entre eux essayent maintenant de faire à la maison ce qu'ils ont vu faire à l'école. Les splendides terrains de jeux autour des écoles contribuent à rendre les enfants heureux et contents.

Dans les écoles de cette province, on consacre quelques heures chaque semaine à l'enseignement de la couture et du tricotage aux filles. Il me fait plaisir d'avoir à dire que dans toutes les réserves où l'on a enseigné ces branches de la science domestique depuis quelques années, on remarque une grande amélioration dans les vêtements des élèves.

Le savoir-vivre des enfants s'est aussi amélioré et on peut attribuer cela aux bons soins et à l'attention des maîtres. De fait, c'est au zèle et au dévouement des instituteurs que le ministère doit particulièrement la bonne tenue actuelle des écoles du Nouveau-Brunswick.

RAPPORT DE JOHN R. BUNN, INSPECTEUR DES AGENCES ET DES RESERVES DES SAUVAGES, SUR LES ECOLES A L'USAGE DES SAUVAGES SITUEES DANS L'INSPECTORAT DU LAC WINNIPEG.

Externat Norway-House (méthodiste).

J'ai visité cette école le 7 septembre 1914. 28 élèves étaient présents.

La discipline était bonne. Les examens que j'ai fait subir aux enfants ont donné les résultats suivants: écriture et lecture, bien; épellation, bien; arithmétique élémentaire, assez bien. Les enfants étaient proprement vêtus, et avaient bonne apparence. Quelques spécimens de modelage et de cartographie étaient joliment réussis; il est évident que les élèves ont des aptitudes pour ce genre de travail.

La bâtisse est commode, chaude, bien éclairée et proprement tenue. Le mobilier est amplement suffisant et en bon ordre.

La maîtresse, Mlle De Wolff, est intelligente et attentive à son travail. Elle réussit fort bien. Elle a conquis le respect et l'affection des enfants et exerce sur eux une autorité bienfaisante.

Externat du Lac-la-Croix (catholique romain).

J'ai visité cette école qui est sous la direction et les auspices de l'église catholique romaine. Cette école est actuellement à la fois un pensionnat et une école de demi-journée. J'y ai trouvé neuf enfants présents, huit filles et un garçon. Ils paraissaient propres et bien tenus. Ils ont fait avec succès devant moi quelques exercices élémentaires. La population catholique romaine est, dit-on, assez considérable à cet endroit, et quand l'école est ouverte, le nombre d'enfants est plus grand. On enseigne aux filles à tricoter, à coudre, à faire la cuisine et les autres travaux domestiques. Aux garçons, on apprend des métiers qui leur seront utiles quand ils seront devenus des hommes. Les bâtisses de l'école sont spacieuses et confortables.

Externat du Lac-la-Croix (méthodiste).

Depuis quelque temps les classes dans cette école sont très irrégulières. J'ai trouvé la bâtisse de l'école dans un état déplorable. Les murs s'effritent et font pitié. Le mobilier n'est pas suffisant et est en bien mauvais ordre. J'ai appris avec plaisir qu'on se proposait de remédier à cet état de choses et qu'on avait conclu des arrangements à cet effet. M. H. Wright sera l'instituteur. Si j'ai bien compris, c'est un homme recommandable pour ce travail. On a retenu un endroit proprice afin d'y réunir les classes et ainsi les travaux scolaires commenceront aussitôt les vacances terminées. Le nombre de méthodistes est ici assez considérable. Aussi tout nous promet une excellente école.

Externat de Nelson-House (méthodiste).

Le travail scolaire dans cet endroit est sous la direction de M. Hutty, un homme actif et intéressé, qui est anxieux de réussir. Il a une bonne bande de sauvages; mais la gente écolière, bien que considérable, a des goûts nomades et elle est disséminée. Il est donc difficile de réunir les enfants et de leur faire faire un travail fructueux.

Les classes ont lieu dans une grande chambre de la mission. Dans les circonstances, c'est le meilleur arrangement qu'on puisse faire. On économise ainsi le combustible.

Externat d'Oxford-House (méthodiste).

En cet endroit, c'est le missionnaire, le révérend John Niddrie, qui enseigne à l'externat. C'est l'homme qu'il faut pour ce travail. Il exerce une magnifique influence sur les sauvages. Son école est satisfaisante et le travail s'effectue avec succès. On m'a dit que ses devoirs de missionnaire ayant augmenté, on lui avait donné une aide dans la personne de Mlle Campbell qui, à l'avenir, prendra la direction entière de l'école. A cause des habitudes nomades des sauvages, le travail scolaire aura toujours plus ou moins à souffrir.

Externat de la Rivière-du-Pêcheur (méthodiste).

Durant l'année dernière les résultats ont été excellents à cet externat. Les enfants en âge de fréquenter l'école sont au nombre de 84 et l'inscription est de 77. L'assistance est bonne.

La lecture, l'épellation et l'écriture sont satisfaisantes; l'arithmétique élémentaire est également enseignée avec succès. Tous les jours les enfants font des exercices de gymnastique, ce qui leur fait le plus grand bien.

La maîtresse, Mlle Emily N. Royan, est porteuse d'un diplôme d'enseignement de seconde classe, qu'elle a eu à Manchester, Angleterre. Pendant trois mois elle a enseigné à l'école industrielle des sauvages, à Brandon, et est à la Rivière-du-Pêcheur depuis plus de deux ans. Elle accomplit bien et fidèlement son travail.

La bâtisse de l'école est plutôt petite.

Externat de Peguis-nord (anglican).

Le travail scolaire, durant l'année dernière, fut interrompu par la démission de l'instituteur, M. L. G. Francis, qui obtint son congé afin d'aller faire son service militaire dans la guerre actuelle. C'est une grande perte pour l'école car il avait conquis à ce point la confiance des enfants et de leurs parents, que son travail fut des plus satisfaisants. Il a été remplacé temporairement par Mlle White, qui s'est bien acquittée de sa tâche mais n'a pas voulu continuer. On a donc nommé un instituteur permanent dans la personne de M. H. J. Ayres; mais on a dû le remercier de ses services car il ne faisait pas l'affaire.

La discipline, sous M. Francis et Mlle White, était bonne. Sous M. Ayers, elle se relâcha.

La bâtisse est commode, chaude, bien éclairée et proprement tenue.

Le mobilier est suffisant et en bon ordre.

Externat de St-Pierre-nord (anglican).

Cette école est bonne et le travail reçoit toute l'attention désirée.

La discipline est bonne. La bâtisse est commode, bien éclairée, chaude, propre et bien tenue. Le mobilier est suffisant et en bon ordre.

L'instituteur, M. H. F. Francis, conduit bien son travail, maintient le bon ordre et son travail scolaire a d'assez bons résultats. Il a conquis le respect de ses élèves et la confiance des parents. Il a fait son éducation dans les écoles publiques et de marine de Portsmouth, Angleterre.

Externat de St-Pierre-sud (anglican).

Cette école est fermée depuis le 18 décembre 1914 à cause d'une épidémie de variole qui s'est déclarée dans les environs. Le médecin, en charge de la quarantaine, a ordonné de maintenir l'école fermée jusqu'à nouvel ordre.

L'instituteur, M. Pierre Harper, fait partie de la bande St-Pierre; il est particulier et plein de précautions dans son tavail, patient avec ses élèves. Ceux-ci font des progrès. La lecture, l'écriture, l'épellation démontrent que les enfants comprennent très bien leur travail. On enseigne également l'arithmétique élémentaire.

La bâtisse de l'école est construite en billes; les murs sont en plâtre et le toit en bardeaux. Elle est confortable, chaude et bien tenue. Le mobillier est amplement suffisant.

Externat de St-Pierre-sud (anglican).

On a fermé cet externat et les enfants suivent l'école municipale. La bâtisse est en assez bon ordre.

Externat du Grand-Rapide (anglican).

J'ai visité cette école le 15 juillet 1914. Les élèves étaient en congé d'été. J'ai parcouru le registre du travail quotidien. J'ai remarqué qu'il y avait eu progrès. Les élèves écrivent et épellent assez bien, ils sont également assez habiles en arithmétique élémentaire.

La bâtisse a subi des réparations; elle est en bon état et très propre. Le mobilier est amplement suffisant.

Externat de la Rivière-du-Peuplier (méthodiste).

Actuellement cet externat est fermé car on trouve que la population ne supporte pas l'effort accompli afin de faire de l'école un agent puissant d'amélioration et de développement. L'instituteur qui en avait la direction était dévoué, capable et bon; il a tenté autant que possible de gagner la population. Malheureusement, à cause de certaines divergences d'opinions, il n'a pas réussi, et on a jugé que le moyen le plus sage pour le moment était de fermer l'école.

Externat de la Rivière-Berens (méthodiste).

J'ai visité cet externat le 7 juillet 1914. Les paiements de traité s'effectuaient à cette époque et les enfants n'allaient pas en classe. J'ai examiné les livres et les cahiers dont se servent tous les jours les enfants; j'ai remarqué des résultats satisfaisants. L'écriture est bonne, l'épellation assez correcte, et l'arithmétique élémentaire bien comprise.

La bâtisse de l'école est en bon état et bien tenue. Le mobilier est suffisant.

L'institutrice est Mme Henriette Lowes, femme du missionnaire, le révérend J. H. Lowes. Elle possède son diplôme de troisième classe du Manitoba. Comme professeur, elle s'est acquittée de sa tâche admirablement.

Externat de Fort-Alexandre (anglican).

J'ai visité cette école à l'époque des paiements de traité. J'ai trouvé la maison propre et en bon ordre. Le mobilier est suffisant et également en bon ordre.

J'ai examiné les travaux des élèves et j'ai remarqué des résultats assez bons en écriture, en épellation et en arithmétique élémentaire.

Le nombre des enfants en âge d'aller à l'école, et qui demeurent auprès, est de 23. Tous sont inscrits.

L'instituteur, le révérend C. H. Fryer, est actif et intéressé dans son travail. Il jouit de la confiance des enfants et de leurs parents. Il s'ensuit que le travail est satisfaisant.

Externat de la Rivière-Noire (anglican).

J'ai visité cette école le 13 juin 1914. Les élèves sont au nombre de dix-neuf. Durant l'année dernière, le travail scolaire a été interrompu par la difficulté qu'on a eue de retenir l'instituteur. Le travail s'est donc effectué par périodes. Un homme capable est maintenant à la tête de l'école. Son nom est George Slater. Il a déjà enseigné ici il y a quelque temps et, sous sa direction, le travail a prospéré. Aussi pouvons-nous attendre de bons résultats de ses efforts.

Toutes les classes sont élémentaires; mais j'ai trouvé, dans les livres et les cahiers dont les élèves se servent chaque jour, un travail satisfaisant en fait d'écriture, d'épellation et d'arithmétique élémentaire.

La maison d'école est construite en billes; le toit est recouvert en bardeaux. Elle est commode, chaude et bien tenue. Le mobilier est suffisant et en bon ordre.

Externat du Trou-d'Eau (anglican).

J'ai visité cet externat le 15 juin 1914. Toutes les classes sont élémentaires et, dans les cahiers des élèves, j'ai constaté une bonne écriture, une épellation assez juste, et de bons éléments d'arithmétique.

L'instituteur, le révérend George Smith, est un homme capable de mener à bien le travail. C'est le missionnaire de l'endroit.

La bande est divisée. Aussi le nombre des enfants demeurant près de l'école est-il restreint; il est seulement de treize.

La maison d'école est en assez bon état, propre et bien tenue. Le mobilier est amplement suffisant.

Externat de Tête-Cassée (anglican).

J'ai visité cette école le 8 juin 1914. La maison est vieille mais de récentes réparations l'ont mise en assez bon ordre. Elle est bien tenue, propre et en bon état. Le mobilier est amplement suffisant et est en bon ordre.

Les classes sont élémentaires. L'écriture et l'épellation sont bonnes et les élèves travaillent à l'arithmétique avec intelligence.

L'instituteur, John Sinclair, fait partie de la bande Saint-Pierre. Il a plusieurs années d'expérience comme instituteur chez les sauvages. Il est âgé mais assez vigoureux, et est capable d'accomplir sa tâche assez bien. Il est bon pour les élèves et leur est dévoué.

Remarques générales.

Les externats sous l'inspectorat du Lac-Winnipeg sont élémentaires. Cependant, par les travaux qu'on y enseigne, les sauvages peuvent se rendre compte des bénéfices et des avantages à retirer de l'éducation. On ne cesse de leur faire remarquer qu'ils devraient reconnaître plus sérieusement les bontés dont le ministère ne cesse de les combler gratuitement. Je crois que les résultats obtenus sont un témoignage de la constance de l'effort. Ceux qui sont activement engagés dans ce travail ont droit à tous les encouragements. Les devoirs qu'entraîne le travail sont ardus et parfois décourageants.

RAPPORT DU REVEREND JOHN SEMMENS, INSPECTEUR DES AGENCES ET RESERVES DES SAUVAGES, SUR LES ECOLES SITUEES DANS L'INSPECTORAT DU LAC-DES-BOIS.

Il n'y a actuellement aucun externat d'ouvert dans les limites de mon district. Pour plusieurs raisons, on a jugé impossible d'en ouvrir. Les parents ou gardiens des enfants ont manifesté une indifférence opiniâtre et continue aux avantages de l'éducation. La plupart des sauvages sont païens de croyances et ils s'objectent fortement à l'introduction de l'enseignement religieux dans les écoles. Presque tous sont des chasseurs; ils émigrent très souvent, emmenant leurs enfants avec eux, ce qui rend l'assistance aux écoles très irrégulière. Selon la coutume, nous avons demandé à la bande de fournir le bois à l'usage de l'école et cela a provoqué quelque ressentiment et beaucoup d'ennuis de la part des intéressés. La difficulté que nous avons rencontrée lorsqu'il s'est agi de trouver des maisons convenables pour les instituteurs, nous a rendue impossible la faculté d'obtenir les services d'hommes compétents. Les salaires offerts dans les centres civilisés sont les mêmes que ceux que le gouvernement paye et d'autres avantages ont été cause que les instituteurs ont préféré exercer leur ministère là où ils avaient été élevés. Après plusieurs années d'un effort persévérant pour maintenir le système des externats, le ministère a, bien à contre cœur, abandonné la partie.

PENSIONNATS.

On accomplit un magnifique travail dans les pensionnats et l'objet de ce rapport est d'en faire connaître trois d'entre eux.

Pensionnat de Kenora.

Durant l'année j'ai fait deux inspections de cette école. La première, du 16 au 18 février 1914, et la seconde, le 12 novembre 1914.

Cette institution est située approximativement à deux milles de la ville de Kenora, Ontario, sur le Lac-des-Bois. Elle est bâtie sur le versant d'une côte au pied de laquelle est le lac. Le site est magnifique et fait l'admiration des voyageurs et des visiteurs.

Le révérend Père C. Brouillet, O.M.I., est le directeur. Il est secondé par le Frère A. D'Amour, maître de discipline des garçons. Sœur Gérard est la directrice et les sœurs Glibert et Octave enseignent ainsi que trois autres religieuses.

L'installation du pensionnat est des plus modernes; il est éclairé à l'électricité et l'appareil de chauffage est de premier ordre.

Les dortoirs sont spacieux, bien ventilés et on y remarque des lits de très bonne qualité. Les bassins, serviettes de toilette, bains et planchers sont très propres, et tout annonce une surveillance étroite et minutieuse.

Dans les salles de classes, propres et bien éclairées, on remarque des bureaux dernier modèle. Les élèves ont en mains tous les livres et autres accessoires dont ils peuvent avoir besoin. Les instituteurs sont bien qualifiés et réussissent très bien dans leur travail. Le progrès des élèves est des plus satisfaisants.

Dernièrement on a effectué certains changements nécessaires au système d'égout. C'est ainsi qu'à présent, tout est parfait à ce sujet.

On a changé l'emplacement des granges et des écuries. C'est un grand bienfait car maintenant tous les déchets s'écoulent du corps principal de la ferme et ainsi les odeurs se trouvent plus éloignées des cours de récréation.

Les élèves obéissent bien à leurs supérieurs, ils sont polis pour les étrangers et font preuve d'une connaissance assez étendue de la langue anglaise. On dit que plusieurs des anciens élèves réussissent fort bien depuis leur retour à la réserve à laquelle ils appartiennent.

Tout le personnel a droit aux plus grands éloges pour son dévouement aux meilleurs intérêts des élèves, tant au point de vue intellectuel, social et moral.

Je suis bien convaincu que la bonne influence exercée sur ces intelligences en formation aura pour effet d'agir pour le mieux sur la vie de la réserve dans un avenir prochain et que le but du ministère se réalisera sous forme d'une vie domestique d'un type élevé et purifié.

Pensionnat de Cecilia Jeffrey.

J'ai fait trois inspections de cette école durant l'année: la première, les 12, 13 et 14 février 1914; la seconde, les 5 et 6 juillet 1914, et la troisième le 22 septebmre 1914.

Cette école est située sur le bord du lac Plat, Ontario, qui touche aux réserves nos 39 et 40, et approximativement à quarante-cinq milles de la ville de Kenora, dans la direction sud-est.

Le directeur de l'institution est le révérend F. T. Dodds, pasteur presbytérien. Mme C. C. Kay est la directrice, M. A. D. Glen est l'instructeur de la ferme, Mlle C. Brodie enseigne et Mlle Lila Stratton est garde-malade. Mlle Cormie et Mme Glen assistent la directrice.

Cinquante élèves fréquentent l'école. Tous sont bien portants, gais et actifs.

Depuis ma dernière visite, on a ajouté des appareils de sauvetage et on enseigne régulièrement aux enfants comment s'en servir. Ainsi ils peuvent sans crainte avoir recours à ce moyen de se sauver dans le cas où un incendie éclaterait.

La salle de classe est tout particulièrement belle; elle est haute, bien éclairée, bien ventilée et bien aménagée. Mlle Brodie, l'institutrice, est une enthousiaste et elle réussit fort bien dans son travail. Le progrès des élèves est des plus encourageants.

L'école est propre de la cave au grenier. Tous les robinets et les tuyaux sont bien reliés au système d'aqueduc et fonctionnent admirablement. Le réservoir de compression est en parfait ordre. On y fait souvent les exercices de sauvetage en cas d'incendie.

La véranda construite l'automne dernier ajoute beaucoup à l'apparence de l'édifice. Elle est construite de manière à fournir un balcon à chaque étage et elle est munie de poteaux-glissoires du haut en bas dans le but d'assurer une évasion rapide. J'espère qu'on mettra un toit au-dessus du balcon supérieur afin que la pluie ne détruise pas le bois et rende le poteau rugueux.

Les dépendances sont en bon ordre et le bétail y est bien hiverné. L'approvisionnement de foin et de fourrage est abondant.

Depuis l'automne dernier on s'est procuré de nouveaux sommiers; les lits sont tous munis de nouvelles couvertures et la literie est propre et en bon état. Sous ce rapport il y a eu une amélioration digne d'éloges. Les dortoirs sont propres et bien ventilés.

La nourriture est abondante et variée et les élèves font amplement honneur aux mets qu'on leur sert. La santé est généralement bonne. Mlle Stratton, la garde-malade, mérite de grands éloges.

On a peinturé de nouveau les bâtisses, ce qui ajoute beaucoup à l'aspect général de l'ensemble. Tous les membres du personnel méritent de grands éloges. Un air de progrès marqué y a été inauguré et on se plait à le reconnaître hautement.

Pensionnat du Fort-Francis (catholique romain).

J'ai fait deux inspections de cette école pendant l'année, la première le 12 mai 1914, et l'autre le 11 février 1915. Chaque fois un rapport spécial vous a été envoyé.

Le directeur qui administre cette école est le R. P. Valis, O.M.I., secondé par les Frères Schumaker, Léger et Debye. Il y a aussi cinq religieuses qui remplissent différentes fonctions sous la surveillance du directeur.

L'école est construite sur le bord du Lac à la Pluie et de cette école on a une vue magnifique de cette étendue d'eau. Située à environ trois milles de la ville de Fort-Frances, Ontario, elle touche immédiatement à la réserve de Couchiching.

Les 58 enfants présents sont en parfaite santé. Ce sont des enfants contents et heureux qu'il fait bon de rencontrer. L'examen de cette école m'a procuré beaucoup de plaisir et m'a fait constater un progrès très marqué. Il faut féliciter les instituteurs du succès des classes supérieures. Les élèves des classes inférieures donnent aussi un témoignage de l'enseignement soigné et complet qu'ils reçoivent chaque jour. Les inspecteurs se rendent compte que c'est ici que s'accomplit véritablement le gros du travail. Nous avons remarqué en particulier les dortoirs, les salles de récréation et les salles à manger et nous n'avons pu raisonnablement y trouver un défaut, car il était partout évident qu'on s'était appliqué à faire chaque chose de la bonne manière et au moment voulu. La propreté régnait partout.

On a ajouté de nouvelles bouilloires durant l'année et on a augmenté les fournaises de sorte que sous ce rapport, rien ne laissera à désirer à l'avenir.

On a complété avec soin l'installation de la buanderie à laquelle on a ajouté une chambre à sécher, réduisant ainsi la somme de travail qui auparavant retombait lourdement sur les filles qui fréquentent l'école.

On se sert encore du gaz acétylène comme éclairage; mais c'est à souhaiter qu'on se servira bientôt de l'électricité, tant au point de vue de l'utilité et de la sécurité.

Dernièrement on a arrangé de nouveau les boutiques de machinerie et les ateliers généraux; cette amélioration est remarquable et sera d'un grand avantage tant pour les élèves que pour les instituteurs. Tous ces endroits sont chauffés à la vapeur provenant du corps de logis principal et on a mis de côté les poêles dont on se servait autrefois, diminuant ainsi le danger de feu.

On utilise encore le gaz acétylène comme moyen d'éclairage; mais c'est à souhaiter qu'on se servira bientôt d'électricité dans cette école. Le zèle inlassable des instituteurs ne saurait manquer de rendre les élèves meilleurs et sera d'un grand bénéfice à ceux avec qui ils s'associeront plus tard.

RAPPORT DE S. J. JACKSON, INSPECTEUR DES AGENCES ET RESERVES DES SAUVAGES, SUR LES ECOLES SITUEES DANS L'INSPECTORAT DU LAC MANITOBA.

Externat du Creek-du-Chien (catholique romain).

Lors de mon inspection, trois garçons et six filles étaient présents à l'école, six dans le premier cours, six dans le deuxième. L'instituteur, R. A. Martel, a reçu son éducation à l'école commune de Somerset et de Lorette. Il a suivi un cours commercial à Port-Arthur pour lequel il possède un diplôme d'anglais et de tenue des livres.

Externat du Flux et Reflux (catholique romain).

Cette école était fermée lors de ma visite, à cause du départ de l'instituteur, et parce qu'on ne lui avait pas encore nommé de remplaçant. Les maisons de l'école sont en bon ordre. Le chef et ses conseillers se sont occupés de l'installation.

Externat du Lac St-Martin (anglican).

J'ai fait l'inspection de cette école le jeudi 11 juin et j'y ai trouvé 11 filles et 13 garçons.

L'assistance moyenne, durant le dernier trimestre a été de 17.

La salle de classe est en bon ordre, propre et bien entretenue. Toutes les vitres des fenêtres sont intactes; on y a posé des moustiquaires. Tout le matériel de l'école est en bon ordre, le nécessaire est complet, sauf les alphabets pour lesquels on a fait une requisition. Les élèves du troisième cours lisent bien dans le second livre et font des calculs jusqu'à la division simple. Les élèves du deuxième cours lisent assez bien dans le premier livre. Ceux du premier cours savent l'A. B, C, peuvent compter jusqu'à cinquante et apprennent bien d'autre choses, les jours de la semaine, les mois, les années, etc. Tous font des exercices de gymnastique. L'instituteur apprend aussi aux enfants à chanter la" Maple Leaf", le "Dieu sauve le roi", etc. L'instituteur, M. Favelle, enseigne depuis vingt-huit ans; il est depuis cinq ans à cette école.

Externat de la Petite-Saskatchewan (anglican).

J'ai fait l'inspection de cette école le 12 juin et j'y ai trouvé 17 filles et 7 garçons tous dans les deux cours inférieurs. L'inscription comporte 12 garçons et 22 filles. Tous les enfants qui assistent à cette école étaient très arriérés. Ils savent l'A, B, C, et quelques petits mots et peuvent compter un peu. Un petit nombre peuvent lire lentement.

M. Clair en était à son premier jour d'enseignement dans cette école. Il a reçu son éducation dans une école particulière d'Angleterre. Il occupait le poste d'instructeur en chef des éclaireurs (scouts) et pendant douze ans il fut instituteur en chef d'une école du dimanche à Portsmouth.

L'an dernier, le ministère a construit une petite maison très confortable dans cette réserve. J'ai aussi visité l'école le 22 octobre, et l'ai trouvé fermée à cause de la maladie qui sévissait dans la réserve. Je regrette d'apprendre au ministère que M. Clair est mort récemment à l'Hôpital Général de Winnipeg.

Externat de Fairford, en-bas (église d'Angleterre).

J'ai visité cette école le 20 juin et j'y ai trouvé une assistance de vingt-et-un élèves, neuf garçons et douze filles. Il y avait seize garçons et vingt filles inscrits sur le registre.

L'assistance moyenne pour le trimestre précédent a été de 9.05. Le seul garçon du quatrième cours peut bien lire et bien épeler, il sait les leçons et peut les expliquer. Ce garçon récite bien, écrit bien et peut calculer jusqu'aux fractions. Les élèves du troisième et du quatrième degrés lisent très bien dans le second livre, comprennent les leçons et peuvent expliquer l'histoire. Ils épellent bien aussi, écrivent bien, et peuvent faire des calculs simples jusqu'à la multiplication. Les élèves de ces cours peuvent très bien réciter.

Les élèves du deuxième cours lisent assez bien dans le premier livre, peuvent très bien expliquer les leçons et écrivent leurs noms.

Les élèves de la première division du premier cours peuvent lire la leçon du tableau n° 6. Les petits de la classe A, B, C, peuvent réciter l'alphabet et nommer séparément n'importe quelle lettre sur le tableau. L'instituteur est M. Colin Sanderson.

Externat de Fairford, en-haut.

Lorsque j'ai visité Fairford, en haut, les 15 et 16 juin, l'école était fermée parce que les sauvages étaient allés à Fairford, en bas, pour assister aux paiements du traité. Lors de ma seconde visite, le 22 octobre, j'ai constaté que l'école avait été fermée depuis le 5 octobre par suite d'une épidémie de coqueluche.

Cinq garçons et dix filles ont été inscrits sur le registre et l'assistance moyenne pour le dernier trimestre a été de cinq élèves.

Quinze enfants non compris dans le traité fréquentent aussi cette école et ils suivent tous le troisième et le quatrième cours. L'assistance moyenne de ces enfants pour l'année a été de onze. L'instituteur est M. R. Bruce.

Externat de Poule-d'Eau.

J'ai trouvé quatorze garçons et dix filles dans cette école. Vingt-cinq élèves étaient inscrits sur le registre, dix filles et quinze garçons.

Huit des enfants inscrits sur le régistre ne sont pas compris dans le traité. Les élèves du deuxième cours lisent très bien dans la seconde partie du premier livre, font des calculs jusqu'à la division de chiffres assez longs et peuvent écrire très bien. M. Inglott, l'instituteur, a été formé au collège des Jésuites de Stoneyhurst, Angleterre, au collège de philosophie des Jésuites de Palerme, et dans un collège de Malte. Il possède un certificat d'études professionnelles de troisième classe, mais il ne possède aucun certificat d'école normale.

Externat de Rivière-Plate.

J'ai visité cette école le 26 juin et ai trouvé une assistance de 8 filles et 13 garçons.

Quinze garçons et sept filles étaient inscrits sur le registre.

L'assistance moyenne pour le trimestre finissant le 31 mars a été de 12.64.

Les deux élèves du deuxième cours lisent très bien dans le second livre de lecture, et peuvent épeler tous les mots qu'ils rencontrent dans leurs leçons. Le premier cours est formé de deux divisions, la division A, B, C, et ceux qui peuvent lire dans le second livre primaire n° 5.

Les élèves de la seconde division peuvent réciter les tables de multiplication jusqu'à celle de 12 fois 12, et peuvent faire de petits calculs de multiplication. J'ai trouvé les noms de quatre enfants métis sur le régistre.

L'instituteur, M. Dobbs, est maintenant âgé de 73 ans. Il a envoyé sa démission à l'époque de ma visite.

Externat de Chemawawin.

J'ai visité cette école le 9 juillet et il y avait 15 garçons et 14 filles inscrits sur le registre.

L'assistance moyenne pour le trimestre clos le 30 juin a été de 14·95.

Il s'y trouvait 14 garçons et 13 filles, tous dans le cours I. Dans la division A.B.C., 10 garçons et sept filles savent les lettres et les chiffres, peuvent compter et épeler de petits mots. Quatre garçons et six filles lisent dans le premier livre primaire.

Les élèves de cette division commencent tout juste à lire. Ils peuvent écrire un peu et faire de petits calculs d'addition. Lorsque cet instituteur est arrivé, les élèves de la division A.B.C. ne savaient rien.

L'instituteur, R. S. Cooper, est âgé de quarante-cinq ans et possède un permis d'un an du ministère de l'Education du Manitoba. Il a été formé en Angleterre dans une école de grammaire et a enseigné dans des écoles de sauvages pendant environ quatre ans.

Ecole du Lac-l'Orignal.

J'ai visité cette école le 10 juillet. Six filles et sept garçons formaient l'assistance.

Sept garçons et dix filles étaient inscrits sur le registre.

L'assistance moyenne pour le trimestre finissant le 30 juin a été de 8·18. On constate qu'il y a eu certains progrès durant l'année. Les élèves du premier cours apprennent très bien l'A.B.C., peuvent compter jusqu'à 25 et savent les chiffres. Les élèves du deuxième cours peuvent lire passablement dans le premier livre, et peuvent faire des

calculs simples d'addition. Depuis cinq ans la grande difficulté, dans cette école comme dans les autres écoles, vient de ce que, presque chaque année, les plus jeunes enfants de la réserve seulement sont présents le jour de l'inspection. Dès que les enfants atteignent leur dixième année, ils ne viennent plus à l'école. L'instituteur est M. J. G. Kennedy.

Externat de Cumberland.

J'ai visité cette école le 17 juillet. Dix-neuf filles et 5 garçons étaient inscrits sur le registre.

L'assistance moyenne pour le trimestre finissant le 30 juin a été de 6·5.

Le jour de ma visite il y avait 6 filles et 1 garçon, tous dans le cours I, sauf une fille dans le cours II. La fille du cours II lit très bien aux pages 52 et 53 du deuxième livre de lecture de l'Ontario, et peut épeler tous les mots qui se trouvent dans la leçon contenue dans ces pages. Une des filles du cours I lit bien à la première page de notre premier livre et peut épeler très bien. Les autres qui étaient présents savent l'A.B.C. Ils peuvent compter et savent les chiffres. Deux peuvent écrire leurs noms.

M. Settee, l'instituteur, a été formé au collège Emmanuel, de Prince-Albert, et enseigne depuis environ quinze ans.

Externat du Lac-Plat.

J'ai visité cette école le 22 juillet. Huit garçons et sept filles étaient inscrits sur le registre. L'instituteur est M. Louis Young. Huit garçons et sept filles formaient l'assistance. L'assistance moyenne pour le trimestre finissant le 30 juin a été de 9·24. Ces élèves réussissent bien dans leurs différents cours, peuvent lire très bien, faire des règles jusqu'à la division simple et peuvent écrire un peu. Les trois cours sont pareils. Les billes pour la nouvelle école, mesurant 18 pieds par 22, ont été mises en place jusqu'à une hauteur de 11 billes. On y enverra le bois de construction durant l'été.

Externat de la Rivière-La-Grue (église d'Angleterre).

Cette école n'était pas ouverte à l'époque de ma visite.

Externat d'Okanase (église presbytérienne).

Cette école n'a pas été ouverte du tout durant l'année.

Externat des Rapides-du-Roseau (non-confessionnel).

Je n'ai pas visité cette école durant l'année.

Externat de Roseau (église catholique romaine).

Cette école n'était pas ouverte lors de mes deux visites au mois de mai.

Externat de Le-Pas.

J'ai visité cette école deux fois durant l'année, le 27 juillet et le 26 février. Lors de ma première visite, 44 élèves étaient inscrits sur le registre. Dix garçons et 9 filles étaient présents, tous dans le cours I. L'élève le plus vieux était âgé de 11 ans, et le plus jeune de 3. Cette école se trouvait dans un état très arriéré, tous les meilleurs élèves se trouvant absents. Lors de ma seconde visite, après l'ouverture du pensionnat de Le-Pas, 19 élèves étaient inscrits sur le registre, 9 garçons et 10 filles, tous dans le cours I. Dix élèves assistaient à l'examen, 5 garçons et 5 filles, âgés de 4 à 7 ans. Quelques-uns d'entre eux peuvent écrire, faire de petites régles, lire dans le premier livre. On

leur fait aussi faire des exercices de gymnastique et on leur apprend à chanter. L'école actuelle est une petite maison en billes annexée à une maison d'habitation. Elle mesure 15 pieds par 16, a deux petites fenêtres de 8 carreaux chacune et dont les vitres mesurent 8 pouces par 10. La pièce où l'on fait la classe mesure 9 pieds de hauteur.

L'institutrice est Mlle Chambers.

Externat du Gros-Remous.

Lors de ma première visite au mois de juillet, l'école était fermée à l'occasion des vacances, et à ma seconde visite à la réserve, au mois de février, j'ai constaté que cette école avait été fermée et que la plupart des élèves fréquentaient le pensionnat de Le-Pas.

Externat de la Rivière-au-Chêne.

J'ai visité cette école deux fois, et le 4 novembre il y avait une assistance de 22 élèves, 10 garçons et 12 filles, et 13 garçons et 14 filles étaient inscrits sur le registre.

Mlle Havard a commencé à enseigner à cette école au mois de mai 1913, et aucun de ses élèves avait fréquenté une école avant cette date. Neuf lisent maintenant passablement bien dans le second livre de lecture, ils font de petites règles d'addition, de soustraction et de multiplication. La sous-maîtresse qui fait cuire le repas du midi donne satisfaction, et cette école semble être un grand succès.

Externat de la Terre-Rouge (église d'Angleterre).

Lors de ma visite au mois de juillet, l'instituteur, M. Fred Young, était absent en vacances, mais les sauvages m'ont dit qu'il faisait un travail très satisfaisant. M. Young appartient à la bande de Le-Pas et est un ancien élève de l'école sauvage de Middlechurch.

Externat de Roseau (église catholique romaine).

Lors de ma visite au mois de mai dernier cette école était fermée.

Externat du Lac-au-Cygne.

J'ai visité cette école le 17 avril et le 31 juillet. Les demoiselles Bruce donnent une grande satisfaction à cette école et je crois que les sauvages apprécient beaucoup le repas chaud du midi qu'elles servent à leurs élèves.

On a de la difficulté à obtenir une assistance régulière des élèves. Un si grand nombre des sauvages de cette réserve errent ici et là qu'il est bien difficile pour les enfants de réaliser des progrès constants dans leur éducation.

Tous les élèves lisent bien, font de petites règles et écrivent lisiblement.

Pensionnat du Creek-du-Pin.

J'ai visité cette institution deux fois durant l'année.

La classe des plus vieux, sous la direction de Sœur Laurence, comprend 33 élèves qui lisent bien et commencent à comprendre l'anglais. Ils écrivent aussi joliment. Chaque élève du cinquième cours m'a écrit une lettre sur l'examen de l'an dernier. On apprend aux enfants à chanter des chants patriotiques et les filles les apprennent très rapidement.

La classe des plus jeunes est sous la direction de Sœur Francis. Il y avait 57 élèves dans cette classe. Elle fait du bon travail et les élèves feront de rapides progrès. Les élèves lisent bien et peuvent faire de petites règles d'addition.

Les dortoirs des garçons et des filles sont propres et bien entretenus.

Cette école est sous les auspices de l'église catholique romaine.

Ecole industrielle de Brandon.

Cette école est sous la direction de l'église méthodiste et le révérend T. Ferrier en est le directeur. J'ai visité cette école trois fois durant l'année; au mois d'avril 1914, une fois dans le mois de janvier et une fois dans le mois de février 1915. Lors de ma visite au mois d'avril, il y avait 48 élèves inscrits sur le registre de la classe des jeunes, sous la direction de Mlle M. Follett. Dans la classe des grands, sous la direction de Mlle J. C. McKenzie, il y avait 37 élèves inscrits sur le registre. Il y avait alors 90 élèves inscrits sur le registre de l'école et 85 étaient présents. Lors de ma visite au mois de février il y avait 53 élèves inscrits sur le registre de la classe des jeunes, sous la direction de Mlle Follett, et 47 inscrits sur le registre de la classe des grands, donnant un total de 100 élèves pour cette école. Au cours de cette visite j'ai constaté que tous les élèves des différents cours étaient bien avancés dans leurs études, et les connaissances de ces élèves peuvent être comparées aux connaissances des élèves des mêmes cours dans les écoles des blancs. Ils lisent bien, épellent bien, savent lire et calculer.

Pensionnat de la Baie-au-Sable.

J'ai visité cette école trois fois durant l'année; le 6 juin, le 24 septembre et le 22 janvier. J'ai visité la nouvelle grande salle de classe le matin du 22 janvier et ai trouvé les élèves des deux classes, ainsi que les deux professeurs, présents.

Seize garçons et 25 filles assistaient à l'examen, soit un total de 41 élèves.

Vingt-deux garçons et 25 filles étaient inscrits sur le registre de l'école.

Les élèves de tous les cours donnent satisfaction. Les deux-tiers des élèves du cours I sont dans la division de l'A B C, et peuvent lire des mots faciles. Tous peuvent écrire et compter jusqu'à 50. Les élèves formant l'autre tiers de ce cours lisent bien dans le premier livre, font de petites additions, et quelques-uns d'entre eux écrivent leurs noms. Les élèves du cours II lisent bien dans le second livre, font des règles d'addition, et écrivent leurs noms sur le tableau noir. Les élèves des troisième, quatrième et cinquième cours lisent tous bien dans les livres de leurs cours et épellent tous les mots qu'ils rencontrent dans leurs leçons. Tous écrivent bien, savent une bonne partie de la grammaire, et font des règles jusqu'aux longues divisions, y compris les longues divisions. Ils réussissent bien dans les exercices de gymnastique, et ils chantent bien un certain nombre de chants nationaux. Dans l'après-midi seize élèves, huit garçons et huit filles, étaient présents dans la classe des grands, tous appartenant aux troisième, quatrième et cinquième cours.

M. R. Alida Robichaud (Sœur St-Léon) est l'institutrice de la classe des grands. Elle possède un certificat d'études professionnelles de deuxième classe du Manitoba, et aussi un de Québec, elle connaît l'enseignement des écoles normales des deux provinces et enseigne depuis vingt ans.

Dans l'après-midi les élèves présents dans la classe des jeunes étaient au nombre de 28, tous dans les cours I et II, à l'exception de quatre qui sont dans le cours III. Outre la lecture, l'écriture et l'arithmétique, ils dessinent bien des objets et des animaux. Sœur Calixte, l'institutrice de la classe des jeunes, possède un certificat d'enseignement de seconde classe de la province de Québec, connaît l'enseignement des écoles normales et enseigne depuis deux ans.

Les institutrices des deux classes s'efforcent tout particulièrement de faire parler l'anglais aux enfants.

Ecole industrielle d'Elkhorn.

J'ai visité cette école en différentes occasions durant l'année, mais j'ai fait deux inspections spéciales le 21 avril et le 24 novembre. Lors de ma dernière visite, 53 élèves étaient inscrits sur le registre de la classe des jeunes, dont 51 étaient présents, deux étant malades à l'hôpital. Le directeur est M. A. E. Wilson.

Mlle Winnifred Wilson enseignait dans la classe des vieux lors de ma première visite et faisait du très bon travail. Elle a depuis été remplacée par sa sœur, Mlle Melita Wilson, qui réussit très bien dans tous les cours. Les élèves de toutes les classes réussissent bien, lisent d'une voix forte, écrivent bien, et sont aussi avancés que les élèves de nos écoles de blancs en arithmétique et dans les autres matières d'étude des différents cours.

Mlle McDonald enseigne dans la classe des grands comprenant 48 élèves.

Tous les élèves des cours de cette classe font de bons progrès et je puis constater un avancement notable. Lors de ma visite 99 élèves étaient présents dans la classe. Deux étaient malades à l'hôpital et trois étaient en promenade chez des parents de la réserve de la Rivière-au-Chêne. Cela fait 104 élèves inscrits sur le registre de cette école le 24 novembre 1914. Un certain nombre d'améliorations ont été faites à cette école durant l'année. On y a construit une petite maison pour le fermier, une porcherie et un poulailler, et on a creusé un nouveau puits pour l'écoulement des matières fécales.

Tous les élèves de cette école ne suivent la classe que durant une demi-journée, pendant le reste du temps on leur enseigne le travail de différents métiers qui pourront leur être utiles dans l'avenir. On apprend aux garçons le métier de charpentier, la construction en général, l'emploi du ciment, la culture générale, l'élevage des chevaux, du bétail, des cochons et de la volaille. Lorsqu'ils quittent cette école, tous les garçons peuvent entretenir un jardin de première classe, ce qui représenterait la moitié de leur existence s'ils mettaient leurs connaissances à profit dans la réserve lorsqu'ils quittent l'école. On apprend aux filles le travail général de la maison, le soin à prendre du lait et de la crème, la fabrication du beurre et la préparation des viandes pour la conservation. Elles suivent aussi un cours dans la buanderie et dans la salle de couture, et peuvent faire leurs propres vêtements lorsqu'elles obtiennent leur diplôme.

Pensionnat de Birtle.

J'ai visité cette école deux fois durant l'année, et lors de ma dernière visite j'ai constaté que Mlle Elizabeth McCurdy était encore la seule institutrice. Le directeur est le révérend D. Iverach. Le nombre des élèves inscrits sur le registre était de 60, et 55 étaient présents. Mlle McCurdy réussit très bien avec les jeunes élèves, mais elle ne peut se faire obéir par les grands élèves, et on devrait prendre des mesures pour y envoyer un instituteur auquel ces derniers obéiraient. Ses jeunes élèves réalisent des progrès notables. Les maisons d'école et le terrain sont dans le même état que celui dans lequel ils étaient lors de mon rapport de l'an dernier. Aucun changement n'a encore été fait sur la ferme. Il sera difficile de trouver de la bonne terre pour la culture près de cette école.

Pensionnat du Portage-la-Prairie.

J'ai visité cette école au mois d'août et au mois de mars. Lors de ma dernière visite le personnel de cette école était le suivant: directeur, W. A. Hendrie; directrice, Mme W. A. Hendrie; sous-directrice, Mlle Georgina McIntyre; institutrice, Mlle W. Henderson. Trente-trois élèves étaient présents dans la classe.

J'ai trouvé les noms de 22 garçons et de 22 filles inscrits sur le registre, donnant un total de 44, et M. Hendrie m'a dit que 53 élèves avaient donné leurs noms et n'attendaient que l'ouverture de la nouvelle école. Les élèves présents lors de ma visite au

mois de mars réussissent bien dans leurs classes. Tous lisent bien, écrivent bien, et peuvent farie habilement des règles sur le tableau noir jusqu'aux fractions y comprises. Mlle Henderson, l'institutrice, a fait une année complète d'études des arts, elle possède un certificat d'études de seconde classe non-professionnelles, et un certificat de troisième classe d'études normales. Lors de ma dernière visite, en compagnie du directeur, je suis allé visiter la nouvelle école que vient de terminer le ministère et qui n'attend plus que l'inauguration. Je dois dire que cette école est la maison la plus complète et la mieux finie de mon inspectorat et fait honneur au ministère. L'église presbytérienne devrait être fière de cette maison d'école.

Pensionnat de Le-Pas (église d'Angleterre).

J'ai visité cette école le 25 février et ai constaté que dans la classe que Mlle K. S. S. Upsdell, institutrice de la classe des jeunes, il y avait 28 garçons et 21 filles, formant un total de 49 élèves, tous dans le cours I. On apprend à tous les élèves de cette classe à prononcer les lettres et ils peuvent lire de petits mots sur le tableau noir. Les plus vieux élèves de cette classe lisent bien des phrases sur le tableau noir. On enseigne la lecture et l'épellation avant la récréation. Après la récréation, cette institutrice réunit les élèves des deux classes dans une classe et leur enseigne les chiffres, la manière de les faire, et aussi plusieurs règles sur le tableau noir. Dans le cours I se trouvent toutes les divisions, depuis ceux qui ne savent pratiquement rien jusqu'à ceux qui lisent assez bien.

Mlle Upsdell possède une expérience de deux ans au *Goldsmith's Training College,* de l'Université de Londres, et enseigne depuis quatre ans. Elle possède des connaissances dans la couture et le travail à l'aiguille. Elle a enseigné cinq ans en Angleterre, douze mois à Coblentz, Sask., et deux mois à l'école de Le-Pas. Elle possède un certificat du *Federal Institute,* de Londres, Angleterre.

Dans la classe de Mlle M. G. Willis, institutrice de la classe des grands, il y avait 16 garçons et 9 filles.

Les élèves du cours II lisent très bien dans le premier livre de lecture canadien. Ils peuvent écrire très bien, mais sont très arriérés en arithmétique.

Les élèves du cours III lisent assez bien dans le second livre.

Les élèves du cours IV lisent bien dans le troisième livre, mais sont très arriérés en arithmétique.

Les élèves du cours V lisent très bien dans le troisième livre de lecture de l'Ontario, mais devraient être remis dans le cours III.

Tous ces élèves viennent de l'externat de l'agence et on constate qu'ils possèdent très peu de connaissances.

Mlle Margaret G. Willis s'est formée au *Owen's College,* de Manchester, où elle a obtenu un diplôme de bachelière ès arts. Elle a enseigné durant quatre ans en Angleterre et en Allemagne, dans des écoles particulières, et elle enseigne depuis deux ans et demi dans la Saskatchewan. Ele a aussi fréquenté pendant un an le *St. Alban's College,* de Prince-Albert. Elle a aussi suivi des cours d'études normales dans la Saskatchewan pendant quatre mois, et possède un certificat de première classe.

Quarante-sept garçons et 34 filles, soit un total de 81, étaient inscrits sur le registre.

De ce nombre deux étaient en promenade, trois travaillaient sur le terrain de l'école, et deux étaient à l'hôpital, laissant 74 élèves présents dans la classe lors de ma visite.

L personnel complet de cette école est le suivant: directeur, le révérend L. Laronde; directeur de la ferme et aide, M. Demerse; charpentier et ingénieur, F. J. Walls; aide-fermier, Robt. McGillivray; directrice, Mme M. C. Laronde; sous-directrice, Mlle Helen Hays; institutrice des grands, Mlle M. G. Willis; institutrice des jeunes, Mlle K. S. S. Upsdell; couturière, Mlle Norma Moody; cuisinière, Mlle Olive Hitchcox; blanchisseuse et boulangère, Mme M. Metcalf.

RAPPORT DE M. W. M. GRAHAM, INSPECTEUR DES AGENCES DES SAUVAGES, SUR LES ECOLES DE L'INSPECTORAT DU SUD DE LA SASKATCHEWAN.

Externat de Montagne-à-l'Orignal.

J'ai visité cette école deux fois durant l'année—au mois d'avril 1914, et au mois de mars, 1915. Lors de ma visite l'école était sous la direction de Mlle Porter et je n'ai pas trouvé cette école dans l'état où j'aurais aimé la trouver, de fait on était loin d'y faire des progrès. Lors de ma seconde visite il y avait eu un changement et l'école était sous la direction de madame Ferny, une ancienne institutrice. J'ai constaté que les élèves étaient propres, que la classe était en bon ordre, et, bien que les élèves n'y fussent pas bien avancés, on y faisait des progrès.

On sert aux élèves de cette école, le midi, un repas que prépare l'institutrice assistée des plus grandes filles. Lors de ma visite, 17 enfants étaient présents et 26 étaient inscrits sur le régistre.

Pensionnat de Muscowekuan.

Lors de ma visite à cette école, au mois de juillet, les élèves étaient en vacances, de sorte que je ne les ai pas vues. J'ai cependant fait l'inspection de la maison d'école et ai trouvé toute chose en très bon état. J'y ai fait une seconde visite au mois de novembre en compagnie de M. Abbott, secrétaire du Bureau des Commissaires des Sauvages des Etats-Unis qui visitait les différentes réserves et les écoles de cet inspectorat.

Pensionnat de Gordon.

J'ai visité cette école au mois de juillet, lorsque je visitais l'agence du Tondre, mais malheureusement les élèves étaient en vacances. J'y ai fait une autre visite au mois de septembre et j'ai trouvé la maison dans l'ordre le plus parfait. Les élèves étaient propres et bien habillés.

Cette école est sous les auspices de l'église d'Angleterre et sous la direction du directeur, le révérend H. W. Arwater, qui y fait du bon travail.

Externat d'Assiniboine.

J'ai visité cette école le 18 septembre dernier. Mlle Gertrude Laurence en est l'institutrice et y fait du bon travail.

Les élèves étaient bien avancés dans leurs études. Ils étaient bien habillés et propres. La classe, bien qu'on s'en serve depuis trois ans, semble n'avoir été occupée que tout récemment. Les meubles et les accessoires étaient dans un très bon état.

On apprend aux enfants à jardiner et presque tous les enfants sont chargés de l'entretien d'un jardinet. Le repas du midi est servi à l'école et préparé par les plus grandes filles dans une coquette petite cuisine située au sous-sol de l'école.

L'assistance y a été assez régulière, quelques-uns des enfants s'y rendant d'une distance assez éloignée.

Pensionnat du Lac-Rond.

J'ai visité cette école le 8 février. Elle est sous les auspices de l'église presbytérienne et sous la direction du révérend Hugh McKay assisté d'un personnel de cinq personnes.

Lors de ma visite, 42 enfants étaient inscrits sur le régistre.

En dépit de la température inclémente de l'an dernier on a eu à cette école une belle récolte de blé, laquelle n'était pas encore vendue lors de ma visite. L'état financier est bon.

Pensionnat de Cowessess.

Cette école est sous les auspices de l'église catholique romaine et sous la direction du révérend Père Beys, assisté de cinq sœurs et de deux frères séculiers.

J'ai constaté que les élèves étaient bien avancés dans l'étude de leurs matières de classe. Ils étaient propres et bien habillés.

Les dortoirs étaient dans le meilleur ordre et tout se trouvait sur un pied moderne et soigné. Cette école possède aussi une bonne ferme.

Pensionnat de Crowstand.

J'ai fait deux visites à cette école durant l'année. J'ai trouvé les enfants propres et bien habillés. Le travail de classe est bon et l'institutrice, Mlle McLaren, s'intéresse beaucoup à son travail.

Cette école possède une bonne ferme qui rapporte un bon revenu. L'état financier de l'école est excellent.

Externat de la réserve de La-Clef.

J'ai visité cette petite école le 28 août dernier. Lors de ma visite 9 enfants étaient présents. Le travail de classe n'y était qu'à l'état primaire. M. Guy Markham, l'instituteur, s'intéressait beaucoup à ses devoirs et je regrette de dire qu'il a donné sa démission, parce qu'il a l'intention de choisir un autre genre de travail.

Externat de Keeseekoonse.

J'ai fait une visite à cette petite école au mois de mars de cette année. M. William Monaghan en était l'instituteur temporaire. Treize enfants sont inscrits sur le régistre de cette école et lors de ma visite 9 étaient présents. La plupart de ces enfants demeurant à une bonne distance de l'école, quelques-uns viennent même d'une distance de deux milles.

Externat de Rivière-La-Vallée.

J'ai visité cette petite école deux fois durant l'année. Lors de ma première visite, l'institutrice était Mlle Annie Claire, une sauvagesse. Elle a été remplacée par Mlle Haines qui faisait du bon travail lors de ma seconde visite. La classe était propre et bien en ordre, et les élèves étaient propres. L'assistance a été assez régulière durant l'année.

Pensionnat de Buttes-La-Lime.

Cette école est située à Buttes-La-Lime et est sous les auspices de l'église presbytérienne. Cette école ne laisse à désirer sous aucun rapport et actuellement l'assistance y est de 51 élèves.

Durant l'année le personnel a été presque complètement changé et l'école est maintenant sous la direction de M. W. W. Gibson, assisté d'un personnel de quatre personnes. Le travail de classe y est très bon, et on s'intéresse tout particulièrement à la culture et au travail domestique en général. Les enfants sont bien habillés et en bonne santé.

Ecole industrielle de Qu'Appelle.

Durant l'année j'ai fait des visites périodiques à cette école et ai toujours trouvé les enfants dans un état soigné et l'intérieur de la maison dans un état parfait.

Le directeur, le révérend J. Hugonard, qui dirige cette école depuis trente ans, a été bien malade et a dû aller passer quatre ou cinq mois dans le sud. Il est revenu il y a peu de temps, un peu mieux, mais non complètement rétabli.

RAPPORT DE W. J. CHISHOLM, INSPECTEUR DES AGENCES DES SAUVAGES, SUR LES ECOLES DE L'INSPECTORAT DU NORD DE LA SASKATCHEWAN.

Pensionnat du Lac-au-Canard.

Le directeur, le révérend H. Delmas, O.M.I., est assisté d'un personnel de dix-sept personnes, y compris treize Sœurs de la Présentation.

Cent-quatre élèves sont inscrits sur le régistre; il y a aussi quelques enfants sur le point d'atteindre leur septième année qui y demeurent et suivent les cours dans l'école, mais qui n'ont encore droit à aucun octroi. La plupart des élèves qui fréquentent cette école viennent des bandes Beardy, Okemassis, Muskeg Lake et One Arrow. Le grand nombre d'élèves venant de ces bandes vient du fait que la population de ces bandes est composée en grande partie d'anciens élèves de cette école ou d'autres pensionnats.

Durant les trois dernières années finissant le 31 décembre 1914, on a admis 48 élèves et on en a congédié honorablement 24 qui avaient terminé le cours régulier des études.

Durant les dernières annees, la santé des élèves s'est beaucoup améliorée. Durant les trois dernières années il y a eu trois décès, et neuf élèves ont été renvoyés à cause de leur mauvaise santé, ce qui est un état de choses avantageux comparé à celui des des débuts de cette école. Actuellement il n'y a qu'un élève dont la santé est délicate, et en général les enfants semblent être robustes.

L'aqueduc et le système d'égout, installés il y a environ deux ans, fonctionnent bien, et on tire un excellent approvisionnement d'eau d'un puits très commode situé dans la bâtisse principale. Cette eau est pompée par un moteur à essence de trois chevaux-vapeur dans un grand réservoir en acier situé au sous-sol et, au moyen de l'air comprimé venant de la même force motrice, poussée dans toutes les parties de la bâtisse.

En cas d'incendie, il y a des appareils de sauvetage pour les occupants dans toutes les parties de la bâtisse.

Le revenu de la ferme pour la dernière saison, par suite de la température inclémente, est considérablement plus bas que celui de l'année précédente.

Pensionnat de l'Enfant-du-Tonnerre.

Cette école est située dans l'agence de Battleford.

Le directeur, le révérend A. Watelle, est assisté d'une personnel de 9 personnes.

L'assistance à cette école est de 32 élèves, en plus d'une fille et d'un garçon qui y demeurent, mais qui ne sont pas encore admis régulièrement. On a admis sept élèves durant l'année, et on en a congédié deux.

L'examen du travail accompli en classe a prouvé qu'il y avait eu une amélioration plus que satisfaisante.

Pensionnat du Lac-à-l'Oignon.

Cette école est située dans l'agence du Lac-à-l'Oignon.

Le révérend J. R. Matheson, le directeur, est assisté d'un personnel compétent.

L'assistance à cette école comprend 19 enfants du traité et 4 non compris dans le traité, en plus des deux élèves du traité et des 11 non compris dans le traité qui y assistent comme externes, faisant une assistance totale de 36 élèves lors de l'examen.

Les élèves montrent qu'ils ont accompli de bons progrès dans leurs études.

La classe est bien éclairée, bien ventilée et confortablement chauffée.

Pensionnat du Lac-à-l'Oignon (église catholique romaine).

Cette école est située dans l'agence du Lac-à-l'Oignon et se trouve à environ 35 milles au nord de Lloydminster.

Il n'y a eu aucun changement dans le personnel depuis la dernière inspection. Le directeur est toujours le révérend E. J. Cunningham.

L'assistance actuelle est de 55 élèves. Durant l'année on a admis 20 élèves, on en a congédié trois pour cause de mauvaise santé, un dont les études étaient terminées, et quatre à la demande des parents, ces quatre derniers n'ayant fait qu'une partie de leurs études. Beaucoup plus de la moitié des élèves se trouvent dans le cours I; cela est dû au nombre d'élèves congédiés et aux grand nombre de nouveaux élèves, ce qui porte maintenant l'assistance de 44 à 55.

On a installé des appareils de sauvetage et de nouvelles échelles sur le toit de la bâtisse.

Externat de John Smith.

Le directeur de cette école est M. P. H. Gentleman.

Le nombre des élèves inscrits sur le régistre s'élève à 25.

Dans tous les cours les élèves accusent des progrès notables dans les différentes matières.

On s'occupe régulièrement des exercices de gymnastique et de l'hygiène.

Externat de James Smith.

L'instituteur de cette école est M. Henry W. Shaw, qui possède une expérience de quatre ans d'enseignement dans les écoles publiques des Etats-Unis et de six ans dans les écoles sauvages des Etats-Unis. Les élèves inscrits sur le registre sont au nombre de 26.

Les élèves y font des progrès assez notables dans leurs études; ils reçoivent de bons conseils de Mme Shaw qui remplit l'office de directrice de la réserve.

Externat du Fort-à-la-Corne (Sud).

L'instituteur est M. J. L. Lowe.

Les élèves y sont au nombre de 26, tous dans les cours I et II, ce qui est causé par la cessation des travaux par suite du changement des instituteurs et de la fermeture temporaire de l'école.

Externat du Lac-la-Noix.

Cette école est située dans l'agence du Lac-au-Canard.

Cette école a été ouverte pendant 39 jours au cours de l'été. Dix élèves ont été inscrits sur le registre sur 64 enfants en âge d'aller à l'école et appartenant à la bande. Il n'y en avait que deux de présents le jour de ma visite.

Cette école était sous la direction de M. Walter G. Challis.

Il n'y a pas de maison d'école ni de maison pour l'instituteur sur cette réserve. On a fait la classe dans la maison d'un des sauvages. Les élèves semblent être intelligents et, dans des conditions favorables, retireraient beaucoup de profit d'une instruction de ce genre.

Externat de Moosomin.

Cette école est située dans la réserve de Moosomin, et se trouve à trente milles au nord de Battleford.

Le nombre des élèves inscrits sur le registre est de 23. Les élèves accusent des progrès notables dans leurs études.

L'institutrice est Mlle Rosanna L'Heureux.

Pendant un certain temps on s'est servi du système de transportation sur cette réserve.

Le ministère loue la maison d'école qui appartient à l'église catholique romaine. Elle a été agrandie depuis la dernière inspection.

Externat du Lac-la-Grenouille.

Le nombre des élèves qui fréquentent cette école est de 8. Il y a aussi 3 enfants hors traité qui fréquentent cette école, les enfants de l'instituteur.

L'instituteur de cette école est M. Charles Quinney qui possède une expérience de cinq ans dans les écoles de l'agence de Le-Pas.

Tous les élèves sont dans le cours I, bien qu'il y ait une division pour les jeunes et une division pour les grands, et dans chacune se trouve environ la moitié du nombre des élèves.

Externat du Bois-de-l'Orignal.

Cette école est située à peu près au centre de la réserve des Bois-de-l'Orignal. Elle se trouve à dix-huit milles directement au sud de Saskatoon et à douze milles au nord-ouest de Dundurn.

Le nombre des élèves inscrits sur le registre est de 14. Ils sont tous dans les cours I et II, mais les progrès qu'ils ont réalisés sont très satisfaits si l'on tient compte du peu de temps écoulé depuis l'ouverture de l'école, c'est-à-dire six mois et demi.

L'instituteur est le révérend R. H. Sanderson qui est entré en fonction le 1er octobre 1914, et qui a succédé à M. Donald McLeod qui a dirigé l'école depuis son ouverture, le 7 juillet, jusqu'au 25 septembre.

RAPPORT DE J. A. MARKLE, INSPECTEUR DES AGENCES ET DES RESERVES DES SAUVAGES, SUR LES ECOLES DE L'INSPECTORAT DE L'ALBERTA.

Pensionnat de Peigan (église d'Angleterre).

Cette école est connue sous le nom de "Victoria Home". Elle est située sur la limite ouest de la réserve de Peigan et sur le terrain appartenant à l'église d'Angleterre.

Le personnel se composait du révérend W. R. Haynes, directeur, et de quatre instituteurs.

Dix-sept garçons et 12 filles étaient inscrits sur le registre lors de l'inspection—le 18 août 1914.

Mlle Ball occupe encore la position d'institutrice. Elle est très habile et énergique.

Sept acres de terre étaient en culture. On a manqué de pluie dans cette région et on ne s'attend pas à obtenir une bonne récolte.

Pensionnat de la Plume-Bleue (église catholique romaine).

Cette école est aussi connue sous le nom de " Sacré-Cœur ", de même que le bureau de poste situé dans la mission qui y est adjacente.

Quarante-sept élèves étaient inscrits sur le registre au mois de septembre et lorsque l'inspection a été faite.

Le révérend Père Husson en est le directeur et huit religieuses remplissent les différentes positions du personnel.

Environ 17 acres de terre sont en culture et les différentes variétés de grain, les plantes et les légumes y croissent bien. Le jardin de fleurs et de légumes aurait fait honneur à n'importe quelle institution.

Cette école se trouvait dans un état désavantageux par suite du manque d'approvisionnement d'eau nécessaire. On a maintenant remédié à cet inconvénient en creusant un nouveau puits qui fournit l'eau en abondance.

Deux sœurs très dévouées s'occupent avec soin de l'enseignement.

Externat de Bon-Poisson (église méthodiste).

Cette école était fermée lorsque j'ai visité cette région au mois de septembre dernier.

Les rapports montrent que 26 élèves étaient inscrits sur le registre à la fin du trimestre de juin.

On a transporté les élèves de leurs maisons à l'école et de l'école à leurs maisons et on leur a aussi servi un repas le midi.

Cette école est encore sous la direction de madame Watters.

Pensionnat des Gens-du-Sang (église catholique romaine).

Cette école est située dans la réserve des Gens-du-Sang et près du bureau de poste de Stand-off.

Le révérend Père Ruaux, directeur, est assisté d'un personnel de 8 sœurs.

Vingt-huit garçons étaient sous la garde de Sœur Saint-Patrice et 22 filles sous la garde de Sœur Sainte-Gertrude.

On n'a pas fait de culture ni de jardinage à cette école durant cet exercice.

Pensionnat des Gens-du-Sang (église d'Angleterre).

Cette école est située sur le terrain appartenant à l'église d'Angleterre et se trouve à environ un mille à l'ouest de l'agence des Gens-du-Sang dont elle est séparée par une rivière.

Le directeur, le révérend S. Middleton, est assisté d'un personnel de 5 personnes. Mlle Glover, l'institutrice, possède un certificat d'enseignement de première classe.

Quarante-huit élèves étaient présents lorsque j'ai fait l'inspection au mois de novembre dernier.

On a ensemencé quarante acres de terre d'avoine, de pommes de terre et de plantes potagères, mais, par suite du manque de pluie, on a obtenu de pauvres résultats.

Pensionnat de Peau-d'Hermine (église catholique romaine).

Le directeur de cette institution est le révérend père Moulin.

On emploie 9 Sœurs et un homme à cette institution.

Cinquante élèves ont été inscrits sur le registre et les deux classes sont confiées à des instituteurs compétents.

Les autorités de l'Eglise ont fait réparer les bâtisses et cette institution est maintenant conforme aux exigences de la clause " A ". Six élèves ont été honorablement congédiés durant l'exercice.

On y a récolté un bon approvisionnement de plantes et de légumes servant à l'usage du personnel et des élèves.

Externat de Samson (église méthodiste).

Cette école est située sur la rive nord de la rivière Bataille dans la réserve Samson, et dans les limtes de l'agence Hobbema.

On transporte gratuitement les élèves de leurs maisons à l'école et de l'école à leurs maisons et on leur sert un goûter.

L'institutrice est Mlle Abbie Aylwin.

Quinze élèves étaient présents le jour de l'inspection, le 23 novembre, et 22 élèves étaient inscrits sur le régistre.

Sept élèves ont été récemment transférés de cette école à l'école industrielle de Daim-Rouge.

Ecole industrielle Saint-Joseph (église catholique romaine).

Le révérend père Normand, le directeur, est assisté d'un personnel de 13 personnes qui remplissent diverses fonctions. Il y a deux bâtisses principales séparées, l'une occupée entièrement par les garçons, et l'autre par les filles.

On y entretient deux classes. La classe des garçons est sous la direction de M. J. J. McDougall qui possède un certificat d'enseignement de seconde classe, et la classe des filles est sous la direction de la révérende Sœur Cormpigne.

Cinquante élèves étaient présents et 55 étaient inscrits sur le registre.

Cette institution possède environ 2,600 acres de terre. De cette étendue, environ 366 acres sont en culture. Le reste sert de pâturage et de prairies pour le foin.

La récolte des grains et des plantes a été très pauvre, par suite de la grande sécheresse.

Les élèves les plus âgés consacrent la moitié de la journée aux travaux industriels et l'autre moitié aux matières de classe.

Durant les dernières années on a eu de la difficulté à trouver des élèves pour cette institution. Il y a amplement de la place pour 80 élèves.

Pensionnat de Sarcis (église d'Angleterre).

Le vénérable archidiacre Timms est le directeur de cette école et est assisté d'un personnel de six personnes. Mlle Timms, qui possède un certificat d'enseignement de seconde classe, dirige la classe. Les bâtisses sont nouvelles et modernes.

Trente-deux élèves étaient présents, et 33 étaient inscrits sur le registre le jour de l'inspection, le 10 décembre 1914.

On y a cultivé un petit jardin mais on n'y a pas fait de culture.

Ecole industrielle de Daim-Rouge (église méthodiste).

Le révérend J. F. Woodsworth, assisté d'un personnel de six personnes, dirige cette institution.

La clalssé est encore sous la direction de M. F. F. Dodson qui possède un certificat d'enseignement de seconde classe. Lorsque j'ai visité cette école, au mois de décembre dernier, 77 élèves étaient présents et 84 étaient inscrits sur le registre.

Près de 250 acres de terre sont en culture ici. Quarante-cinq acres étaient en jachère d'été. On a battu environ 5,500 boisseaux de grain et on a récolté plus de 800 boisseaux de pommes de terre.

Le système de la demi-journée est en honneur dans cette école. Les plus vieux garçons consacrent une partie de chaque jour à un travail quelconque et les plus vieillles filles font de même.

On a trait vingt-six vaches durant la saison d'été, et lorsque j'ai fait l'inspection, 15 des vaches donnaient environ dix-huit gallons de lait par jour.

Pensionnat de Saint-Albert (église catholique romaine).

La révérende Sœur Leduc est la directrice de cette école.

Outre la directrice, il y avait sept religieuses et cinq hommes remplissant les différentes fonctions.

Quatre-vingts élèves étaient présents lorsque j'ai visité cette institution le 18 janvier dernier. Ces élèves étaient sous la direction de trois institutrices.

Plus de 200 acres de terre sont en culture et le blé, l'avoine, l'orge, les pommes de terre et les plantes potagères y rapportent bien. J'ai appris qu'environ trois mille boisseaux de pommes de terre avaient été récoltés durant la dernière saison. On a trait soixantes vaches durant l'été et lors de ma visite 20 de ces vaches donnaient en moyenne cinq pintes de lait chacune.

Les élèves les plus âgés prennent part aux travaux de tous genres que l'on fait à l'école. L'enseignement industriel qu'on donne ici aux élèves semble devoir être d'un grand secours à ces jeunes enfants lorsqu'ils se trouveront dans l'obligation de gagner leur vie eux-mêmes.

La bâtisse principale est construite en brique et est tout à fait moderne.

Pensionnat du Vieux-Soleil (église d'Angleterre).

Cette école est située sur la réserve des Pieds-Noirs. Le terrain dont se sert cette école mesure cent-soixante acres.

Le révérend M. C. Gandier est le directeur et Mlle Gill, M. A., est l'institutrice. Quatre autres personnes font partie du personnel.

Trente-quatre acres de terre sont en culture. Environ onze acres de terre ont rapporté des récoltes durant la dernière saison. L'avoine, le blé d'Inde, les pommes de terre et les plantes potagères ont rapporté assez bien, si l'on tient compte du peu de pluie. Les navets et les carottes n'ont pas rapporté du tout, et la terre ainsi ensemencée a finalement été comprise dans les 23 acres en jachère d'été.

Ici, les bâtisses sont pratiquement nouvelles et sont de construction moderne.

J'ai fait l'inspection de cette école le 28 janvier, et 37 élèves étaient présents, et 39 étaient inscrits sur le registre.

Pensionnat du Pied-de-Corbeau (église catholique romaine).

Cette école est située sur la partie est de la réserve des Pieds-Noirs.

Le révérend Père LeVern en est le directeur, et la révérende Sœur Adrian en est la supérieure. Sept autres sœurs remplissent les différentes positions du personnel et on y emploie aussi deux hommes. On a l'intention de ne retenir les services que d'un seul homme durant le printemps, l'été et l'automne. M. Davenport s'occupait du chauffage et de l'usine d'éclairage durant l'hiver.

La révérende Sœur Ignatius dirigeait les classes. On attendait une autre sœur qui devait prendre soin d'une autre classe.

Toutes les bâtisses, ici, sont nouvelles et de construction moderne.

On a fait de considérables travaux durant la dernière saison pour l'embellissement du terrain qui entoure cette institution. Environ 600 arbres ont été plantés, mais, par suite de la sécheresse, 400 seulement semblent devoir vivre.

Lorsque j'ai fait l'inspection, le 2 février, 52 élèves étaient présents.

Pensionnat de Peigan (église catholique romaine).

Le révérend Père Riou en est le directeur et la révérende Sœur Marguerite en est la supérieure.

Deux religieuses dirigent les classes et, outre ces deux religieuses, cinq autre font partie du personnel.

Vingt-huit élèves sont inscrits sur le registre, et, de ce nombre, un garçon est dans sa famille en congé de maladie.

Deux garçons ont été transférés à l'école industrielle Saint-Joseph durant l'exercice.

Remarques générales.

Les frais d'entretien des pensionnats se sont accrus considérablement durant ces dernières années. L'octroi individuel accordé par le ministère a été augmenté il y a environ quatre ans, mais les corporations religieuses, sous les auspices desquelles se trouvent ces écoles, trouvent que l'octroi ne suffit pas à rencontrer les frais élevés de la nourriture de chaque jour employée dans ces écoles. Bien plus, on dit que les contributions pour venir en aide à ces institutions ont été diminuées, par suite surtout de la crise financière causée par la guerre européenne. Le nombre des membres du personnel dans quelques-unes des écoles n'est pas assez considérable pour accomplir efficacement tout le travail. Bien qu'il y ait un progrès notable chez les élèves qui fréquentent toutes les écoles de cet inspectorat, je suis d'avis qu'on pourrait faire plus dans quelques-unes de ces institutions si les finances leur permettaient d'avoir à leur service un personnel plus nombreux et mieux rémunéré.

RAPPORT DU REVEREND R. H. CAIRNS, INSPECTEUR DES ECOLES, SUR LES ECOLES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Durant l'année, cinquante-huit écoles ont donné des cours et ont requis les services de 160 instituteurs et professeurs. Le nombre des élèves inscrits sur les registres a été d'environ 2,250.

Ces écoles ont été classées comme suit: Ecoles industrielles, 8; pensionnats, 10, externats, 40. Soixante et quinze visites d'inspection ont été faites durant l'année et un certain nombre d'écoles ont été visitées deux fois.

Ecoles industrielles.

Plus de 500 élèves sont inscrits sur les registres des écoles industrielles. Ces élèves reçoivent une excellente éducation dans des conditions très favorables.

Avant d'être inscrit sur le registre, chaque élève doit subir un examen médical sévère et on n'y admet que ceux dont la santé est jugée satisfaisante. Dans presque toutes ces écoles on entoure les élèves d'une surveillance médicale très soignée, et, dans presque tous les cas, il y a un hôpital tout près de l'école.

A plusieurs points de vue, le sujet le plus important du cours d'études de l'école est celui qui a pour but de rendre la santé du corps plus parfaite et la vie plus vigoureuse. La santé précède les progrès. L'élève dont la santé est bonne est celui qui réussit le mieux. On y enseigne avec soin les lois de l'hygiène.

On y a fait les exercices de gymnastique avec soin et d'une manière systématique. La question de la ventilation reçoit une attention marquée.

On s'occupe tout particulièrement des conditions sanitaires des propriétés. Comme résultat de cette ligne de conduite soignée, les élèves deviennent plus vigoureux et sont moins sujets aux maladies. Dans quelques-unes des écoles le nombre des élèves atteints de maladie est remarquablement petit.

Comme la discipline et les bons résultats dépendent généralement du confort et de la satisfaction, on s'occupe avec soin de la question des amusements pour les élèves. On trouve dans quelques-unes des écoles de très jolies lanternes magiques ainsi qu'un grand nombre de verres de lanterne. De cette manière, on passe plus d'une soirée agréable et utile. Dans chacune de ces écoles la règle veut que les terrains de jeux soient surveillés.

On donne une attention toute particulière à l'instruction religieuse. Le sens moral naturel de l'enfant doit être soumis à une éducation soignée et constante afin de développer chez l'enfant la constance et la force de caractère. Je puis affirmer bien sincèrement que dans chaque école industrielle la morale est excellente. En lui faisant chanter les hymnes, en lui faisant lire et étudier l'Ecriture, on apprend à l'enfant à connaître ses devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers lui-même.

Le système d'une demi-journée est en honneur dans ces écoles; chaque élève suit les cours de la classe pendant une demi-journée, et pendant l'autre demi-journée il s'occupe de travaux manuels.

Le travail manuel et le travail domestique tiennent une place importante dans le cours d'études. Les industries que l'on enseigne sont la culture, le jardinage, la charpenterie, la cordonnerie, l'élevage des bestiaux, la couture, l'art culinaire, la fabrication du pain, et l'économie domestique en général. On a déjà fait beaucoup, mais on est à prendre des mesures pour développer d'avantage le travail manuel.

Quant au travail accompli en classe, il est excellent dans presque toutes les écoles. On y obtient des résultats excellents. Afin d'accomplir un travail efficace, il nous faut des instituteurs d'expérience, une bonne installation, et des surveillants intelligents et sympathiques.

Le choix des instituteurs se fait avec beaucoup de soin, et, sans aucune exception, on fait un travail soigné et consciencieux dans les écoles industrielles.

Le ministère s'est montré très généreux en fournissant à chaque classe tout l'aménagement nécessaire.

En 1914, un élève a subi avec succès l'examen d'admission à une école supérieure et suit maintenant les cours d'une école supérieure. Un autre a subi avec succès l'examen d'immatriculation de McGill, et est arrivé vingt-sixième sur un groupe de cinq cents élèves qui ont subi ces examens avec succès dans les provinces de l'ouest.

Cette fille a fréquenté une école normale jusqu'au Jour de Noël et attend maintenant une place dans une de nos écoles afin de pouvoir enseigner aux enfants de sa nationalité.

Le travail manuel des élèves est très satisfaisant. On obtient des résultats splendides en écriture et en dessin.

On y enseigne bien la lecture, l'épellation et la composition, et on y obtient de bons résultats. Un grand nombre d'élèves lisent avec facilité et mettent de la vie et de l'expression dans leur lecture. Les leçons d'épellation sont d'excellentes leçons de choses; cet exercice a pour but de développer l'observation et la mémoire. On a fait subir aux élèves des examens très difficiles et les résultats ont été merveilleux. Deux garçons ont écrit sous la dictée un paragraphe du quatrième livre de lecture et dix mots difficiles sans faire une erreur.

L'arithmétique, la géographie et l'histoire ne sont pas à la hauteur du cours. Ces sujets offrent des difficultés toutes particulières aux esprits peu ouverts des élèves sauvages.

On a exhorté toutes les écoles à suivre le cours d'études reconnu dans les écoles publiques et à se servir des livres de classe autorisés.

Dans l'étude de ces matières, l'uniformité serait sans doute une grande amélioration. On s'est servi de livres de classe venant de presque toutes les provinces du Canada dans les écoles sauvages de la Colombie-Britannique.

Pensionnats.

Il y a dix pensionnats dans la province où environ 400 élèves sont inscrits et dont le personnel est de 50 instituteurs. Quatre de ces écoles n'admettent que des jeunes filles, une n'admet que des garçons, et les cinq autres admettent des garçons et des filles.

L'école des garçons de Port-Simpson a été fermée durant le mois d'août. Dix des élèves ont été transférés à l'école industrielle de Coqualeetza, à Chilliwack. Les autres ont été congédiés. L'école n'était plus sanitaire et avait besoin de beaucoup de réparations. Comme on ne pouvait s'entendre avec les sauvages sur l'emplacement d'une nouvelle école, on a décidé de fermer l'école.

Dans quelques-uns de ces pensionnats on y fait le même travail que dans les écoles industrielles; ils possèdent des fermes et entretiennent un professeur d'expérience pour les garçons.

Les sauvages font une vie nomade bien marquée. Etant donné ce trait caractéristique des sauvages, les pensionnats sont absolument nécessaires. Lorsque l'on veut donner une éducation à un enfant, dans bien des cas le seul moyen d'y arriver est de l'éloigner de ses parents et de le placer dans un pensionnat où il pourra être toujours présent. Dans ces écoles il reçoit l'éducation et les soins de ceux qui ont acquis de l'expérience dans ce genre de travail.

En peu de temps ces enfants subissent une transformation merveilleuse.

A la fin de la première année les élèves possèdent une connaissance de l'anglais suffisante pour être en état d'écrire une lettre très convenable à leurs parents.

En classe on suit le cours d'études régulier des écoles publiques.

Aux jeunes filles on apprend la couture, le jardinage, l'art culinaire et l'économie domestique en général.

L'hygiène et les exercices physiques sont l'objet d'une attention constante et particulière.

En résumé, l'année qui vient de finir a été une année de succès pour tous nos pensionnats. Les élèves ont répondu au travail consciencieux et efficace des instituteurs et nous avons des preuves évidentes que l'éducation des sauvages est possible. La vraie science consiste à pouvoir faire quelque chose.

Externats.

Il y a quarante externats situés un peu partout dans cette province, et le nombre des élèves inscrits dans ces externats est d'environ treize cent. Deux seulement de ces écoles possèdent plus d'un instituteur.

Une liaison étroite unit les instituteurs de ces externats aux missionnaires. Dans presque tous les cas les élèves apportent à la maison des idées apprises à l'école, lesquelles apprennent souvent aux parents à mieux vivre.

Il y a eu amélioration continuelle dans le caractère des édifices de l'école.

Actuellement presque tous nos externats sont dans des édifices confortables, bien meublés et attrayants. Dans plusieurs cas, on a installé des pupitres simples. Les livres, les ardoises, les mappemondes, les tableaux noirs, la craie et tous les effets nécessaires ont été libéralement fournis par le département.

Un grand nombre des instituteurs ont des années d'expérience, et travaillent bien et fidèlement. Néanmoins, le temps est venu de faire tout en notre pouvoir pour obtenir des instituteurs entraînés. Pour arriver à cette fin, il se peut qu'il soit nécessaire d'augmenter les salaires quelque peu.

L'enseignement dans un externat de sauvages demande du tact, de la persévérance, de la piété, de la patience, de l'habileté dans l'enseignement, de la versatilité, de la sympathie pour un peuple aux portes de la civilisation, et une capacité illimitée pour le travail dur.

Les élèves font du progrès quand la fréquentation est régulière. L'anglais enseigné à l'école n'est pas parlé à la maison, et quand vous ajoutez à cela que les élèves sont absents de l'école des mois consécutifs, on comprendra facilement que le progrès dans nos externats est nécessairement bien lent.

Pendant mon inspection de ces écoles, j'ai conseillé aux instituteurs d'enseigner dans le menu. Un peu, bien su, donne à l'enfant une capacité d'apprendre de nouvelles choses qu'il ne pourrait obtenir en apprenant d'une manière superficielle plusieurs sujets.

On s'aperçoit maintenant que l'agriculture a une valeur éducationnelle considérable pour tous les enfants, et que cette valeur n'est pas du tout limitée aux points économiques. A mesure qu'on s'aperçoit de ce fait, ce sujet attire graduellement l'attention des écoles rurales et de village.

Pendant l'année dernière, j'ai porté une attention spéciale aux jardins scolaires, et l'été prochain, on verra quelques morceaux de terre autour de l'externat produisant des légumes et des fleurs.

Une bonne proportion des anciens élèves réussissent bien. Quelques cas particuliers peuvent être cités. L'un est menuisier compétent et réussit bien à Vancouver-nord. Un autre est en troisième année au collège de Columbia, en théologie. Un autre enseigne dans une école industrielle. Un quatrième est en France avec le premier contingent d'outremer. Un cinquième cultive sa terre et améliore graduellement sa condition; il est diligent et économe. Un autre travail comme graçon de table sur un vaisseau du Grand-Tronc-Pacifique; il y est depuis six ans; il est tranquille et constant. Ces exemples sont suffisants pour faire voir les résultats de l'éducation chez les sauvages. Les résultats justifient amplement les frais.

Observations générales.

Dans mes voyages dans la province, j'ai été reçu avec la plus grande bonté et ai obtenu la coopération la plus cordiale des agents des sauvages et des missionnaires. Tous s'intéressent beaucoup au développement physique, mental et moral de la race primitive.

Les instituteurs se sont montrés très confiants et ont fait preuve d'un grand désir d'obtenir des renseignements ou des conseils pouvant les aider à rendre leurs travaux plus efficaces.

Les chefs et le peuple sauvages en général ont montré qu'ils apprécient le travail qui est fait pour leurs enfants. Il me semble que c'est bon signe.

Je m'attends à un développement rapide de nos travaux éducationnels pour les sauvages dans un avenir rapproché. Les débuts ont été accomplis fidèlement. Le sauvage est maintenant assez civilisé pour comprendre ce que c'est pour ses enfants d'avoir l'avantage d'une éducation. Nous n'aurons plus de difficulté à remplir à leur capacité toutes nos écoles industrielles et tous nos pensionnats.

RAPPORT DE M. A. E. MEGRAW, INSPECTEUR DES AGENCES DES SAUVAGES, CONCERNANT LES ECOLES DE L'INSPECTORAT SUD-EST, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Ecole industrielle de Kamloops (catholique romaine).

Cette école a été visitée le 9 avril 1914. Elle est située sur la rive nord de la rivière Thompson-sud, à environ trois milles à l'est de Kamloops.

C'est une des plus anciennes écoles de mission en Colombie-Britannique, elle est dirigée par le directeur actuel, le révérend Père Alph. M. Carion, O.M.I., depuis vingt-deux ans. Les bâtisses sont démodées et ont été agrandies de temps à autre, à mesure qu'augmentaient les travaux de l'école et que le permettaient les finances, avec le résultat qu'elles sont devenues plutôt anciennes, si l'on considère les besoins de l'éducation moderne. Néanmoins, l'école a accompli un travail splendide pour les sauvages de cette agence, et fait toujours du bien en dépit des obstacles qu'elle rencontre.

Le personnel enseignant sous la direction du directeur, se compose d'un instituteur et de quatre religieuses, et les travaux des élèves indiquent un enseignement attentif. La fréquentation atteint environ 70, se divisant à peu près également entre garçons et filles. Quand j'ai fait ma visite, une des religieuses enseignait à une classe de filles, et les garçons s'exerçaient au travail manuel sous la direction d'un des instituteurs. Les classes, les dortoirs et les cuisines sont tenus exceptionnellement propres, et l'on fait ce qu'il est possible pour le confort et l'avancement des élèves.

Le manque d'approvisionnement d'eau suffisant pour l'irrigation a toujours été un obstacle et a empêché de faire de cette école une école industrielle pour ce qui concerne l'enseignement de la culture. Mais en dépit des obstacles le directeur et son personnel arrivent à d'excellents résultats.

Externat de Shulus (anglican).

Cette école est située à environ quatre milles à l'ouest de Merritt, sur la réserve Nicola Mameet, qui a été récemment transférée de l'agence de Lytton à l'agence de Kamloops. L'école a été visitée le 10 février 1915. Il y a 19 noms inscrits, et 11 élèves étaient présents, dans trois classes. Le révérend F. B. Eteson, le prêtre qui a charge de la mission, est directeur, et l'institutrice, Mlle Williams, est diligente et arrive à de bons résultats. La culture physique pratiquée ici et à l'externat de Lytton ne peut être trop recommandée.

AGENCE DE LYTTON.

Ecole industrielle de Lytton (anglicane).

Cette école, située sur la route de Lillooet, deux milles et demi au nord de Lytton, a été visitée le 15 avril 1914.

Cette institution appartient à et est dirigée par la *New England Company,* une société de missionnaires anglicans en Angleterre, qui s'est intéressée activement à l'éducation des sauvages au Canada.

En plus de l'école, la société possède une excellente ferme de 650 acres sur laquelle on enseigne la culture et qui produit une partie considérable des provisions de bouche de l'institution.

Le rév. Leonard Dawson est directeur; madame Dawson s'occupe de la santé des élèves, et le personnel se compose d'un instructeur agricole, d'un sous-instructeur agricole, d'un horticulturiste, d'un instituteur, d'un menuisier, de la directrice, de la cuisinière et de l'instructeur en buanderie.

Le jour de ma visite, il y avait 39 élèves, tous des garçons, car c'est une école exclusivement pour les garçons, mais quelques-uns étaient absents, et le directeur s'est plaint du manque d'intérêt chez les parents sauvages. Ceux qui étaient présents étaient intelligents et semblaient en bonne santé, et la discipline paraissait stricte et complète. Le travail des élèves était propre et les cahiers d'exercices indiquaient une habileté remarquable et du soin. La fréquentation a matériellement augmenté depuis ma visite, et le nombre est maintenant de 50.

Sur la ferme, on garde des chevaux, du bétail, des moutons, des cochons et des volailles, et les élèves, en plus de la culture de la ferme et des jardins, apprennent à nourrir et à prendre soin des animaux.

Pensionnat de filles de All-Hallows (anglican).

Cette école pour le soin et l'éducation des filles sauvages, est située à Yale, C.-B. Contrairement à l'école industrielle St-George pour les garçons à Lytton, qui est aussi une institution anglicane et est supportée par une riche société philanthropique, cette école est supportée entièrement par l'église, aidée naturellement par les allocations ordinaires du département pour les entreprises de ce genre. Elle est très bien dirigée par les femmes dévouées qui sont à la tête.

L'école a été visitée le 15 avril 1914, et il y avait une présence de 17 filles. La directrice de l'école est Sœur Supérieure Constance et Sœur Althea est directrice de l'école sauvage.

En classe, les filles étaient sous la tutelle de mademoiselle Holtorff, qui est une institutrice bien instruite, et ayant un entraînement professionnel accompli, et on fait un beau travail. Les élèves sont divisés en six cours ou classes. Les livres de classe sont ceux de la Colombie-Britannique, et le programme suivi est celui qui est recommandé par le département provincial d'éducation. Deux filles étaient dans la classe la plus avancée, et se préparaient aux examens d'entrée au high school.

Dans toutes les classes, les travaux des élèves étaient très bons. L'étude de la nature reçoit une bonne part de l'attention, et les élèves montrent beaucoup d'aptitude et de goût pour cette matière. La salle de couture et la buanderie montrent que l'économie domestique est bien enseignée, et les filles reçoivent un entraînement qui doit nécessairement avoir une influence remarquable chez elles. On enseigne aussi le soin des malades à la maison.

Externat de Lytton (anglican).

Le 15 avril 1914, j'ai visité cette école, qui était sous la direction de mademoiselle Lily Blachford. Elle est située dans le village sauvage près de Lytton, et il y avait ce jour-là douze enfants semblant intelligents et sages, dont la plupart à peine au-dessus de l'âge scolaire de six ans.

Mademoiselle Blanchford est éminemment formée pour ce travail. Elle parle le dialecte des sauvages de Thompson, et a un contrôle excellent de l'école, étant arrivée au juste milieu entre l'indulgence et la discipline trop sévère. Une discipline trop sévère ne sied pas aux enfants sauvages, surtout dans les externats, car il faut gagner et conserver leur affection pour qu'ils y viennent.

L'école a été visitée une seconde fois le 11 février 1915, alors que mademoiselle Hobden en avait la charge, en remplacement de mademoiselle Blachford qui avait donné sa démission. Mademoiselle Hobden accomplit un travail consciencieux, et si elle fait erreur, c'est en étant trop bonne. Les cahiers d'exercices indiquent un aptitude remarquable chez les enfants si jeunes. L'externat de Lytton rend un grand service en préparant les enfants pour l'école industrielle St-George à Lytton, et pour celle de All-Hallows à Yale.

AGENCE DE KOOTENAY.

Ecole industrielle de Kootenay (catholique romaine).

Cette école, qui est sous tous rapports une institution modèle, est située à la mission de St-Eugène, à environ six milles de Cranbrook.

J'ai visité l'école à trois reprises pendant l'année, dans les mois de juillet, septembre et novembre, et j'ai eu l'avantage de remarquer le caractère supérieur de l'édifice et de ses dépendances, et la manière excellente dont l'institution est dirigée par sa directrice éminemment capable, Sœur Supérieure Justinien.

Le nombre des enfants en âge d'aller à l'école dans l'agence est de 110, et de ce nombre il y a une fréquentation moyenne à l'école de 40 garçons et de 40 filles.

Le personnel enseignant se compose de sept religieuses de la mission, et d'un instructeur agricole, M. J. M. Smith. Il y avait aussi le commis des travaux, M. John MacDonald, qui avait la surintendance des travaux de construction importants pendant l'année, alors qu'on installait un canal et un aqueduc venant de la rivière Sainte-Marie.

Les classes, les salles de récréation, les dortoirs, la laiterie, la cuisine, la buanderie et les salles de toilette sont des modèles de propreté, et l'on fait tout ce qui est possible pour le confort et le bien-être des enfants. Le programme comprend un grand nombre de sujets, et dans la salle de couture, la buanderie, la laiterie et la cuisine, on enseigne aux filles, ce qui promet d'en faire des ménagères accomplies; on enseigne aux garçons la culture, le jardinage, la menuiserie et le soin des animaux.

Il y a chez les élèves et les anciens élèves un esprit apparent de loyauté à l'institution, qui augure bien de son succès, et le bien déjà accompli justifie tout ce qui a été fait pour y arriver.

C'est la seule école de l'agence, mais deux enfants de la bande n° 6 du lac à l'Arc fréquentent l'école publique de Burton.

AGENCE DU LAC WILLIAMS.

Ecole industrielle du Lac Williams (catholique romaine).

Cette école est située dans la vallée de San José, à environ quatre milles à l'ouest de la Maison du 144ème mille, sur la route de Cariboo.

Je l'ai visitée le 27 octobre 1914, et il y avait là 26 garçons et 25 filles.

Un nouveau directeur, le rév. Père Maillard, a pris la direction en juillet dernier, et il semble bien réunir en lui la sympathie et le tact nécessaires pour gagner la confiance des élèves et des parents, qui étaient enclins à être mécontents de la discipline sévère qui, paraît-il, était autrefois en vigueur et au sujet de laquelle plainte a été portée à la Commission Royale des Affaires des Sauvages dans la Colombie-Britannique. Il est possible que les raisons de la plainte aient été exagérées, mais heureusement, s'il y en avait, c'est maintenant chose du passé, et tout va bien—les élèves sont heureux, rangés, contents et intéressés à leur travail.

J'ai examiné le travail des élèves les ai entendus à l'exercice, et suis convaincu qu'on fait un bon travail et que les matières du programme sont enseignées attentivement et avec succès.

Le personnel enseignant se compose des sœurs Gabriel, Alexis, Séraphin, Béatrice et Stanislas. La sœur Gabriel est directrice et tout à fait au courant du travail de l'institution. Sur la ferme dont 500 acres sont en culture il y a un grand nombre de bêtes à cornes, de chevaux, de cochons et de volailles. Le frère Joseph est contremaître, et il y a aussi un instructeur agricole et un menuisier, et les élèves ont l'avantage de bien apprendre la culture et le travail manuel. Ils ont chaque jour cinq heures d'étude et quatre heures de travail manuel.

Les bâtiments sont modernes et très bien arrangés, et tout est tenu scrupuleusement net et propre.

AGENCE DU LAC STUART.

Pendant l'année dernière, on a entrepris dans cette agence un travail éducationnel bien encourageant. Un externat a été ouvert au lac Stuart en mai 1914, avec 35 élèves. Le premier instituteur était M. Vandike, mais il a été remplacé par M. A. K. J. Okon Okony. Malgré que ce soit un externat, les élèves reçoivent chaque jour un repas se composant de soupe aux fèves épaisse, de biscuits et d'une tasse de thé. Je n'ai pas encore visité l'école, mais l'agent des sauvages, M. W. J. McAllan, m'informe qu'on y fait des progrès.

AGENCE D'OKANAGAN.

J'ai le regret de dire que c'est une agence dans mon inspectorat où il n'y a pas d'école pour les sauvages, et tout ce qui a été fait pour l'éducation des enfants sauvages pendant lannée, l'a été dans les écoles des blancs de la vallée Similkameen, que fréquentent certains des enfants sauvages, et à Larkin sur la réserve n° 3 de la bande de la tête du lac, d'où Harry Harris a fréquenté le *high school* d'Armstrong.

Dans la Similkameen inférieure, Mlle A. M. Easton, l'institutrice, a quelquefois douze enfants fréquentant l'école, et elle est satisfaite de leur conduite et de leur aptitude. Certains enfants sauvages fréquentent aussi l'école publique d'Hedley, que j'ai visitée le 16 juin. Neuf élèves sauvages étaient présents dans la classe inférieure, et l'institutrice, Mlle Walker, en était bien satisfaite. Ils étaient âgés de 10 à 17 ans, et leurs cahiers d'écriture et de dessin indiquaient une aptitude remarquable.

A Inkameep, dans l'Okanagan inférieure, les sauvages ont formulé le désir d'avoir un externat, et nous espérons qu'ils l'auront l'été prochain. Il est peut-être possible aussi de convaincre les sauvages à Enderby et à Penticton de leurs besoins, mais il semble difficile de combattre le préjugé et l'esprit réactionnaire qui existent dans beaucoup de bandes qui ont beaucoup d'enfants en âge d'aller à l'école et possèdent de grandes étendues de terre de valeur.

RAPPORT DE W. E. DITCHBURN, INSPECTEUR DES AGENCES DES SAUVAGES, CONCERNANT LES ECOLES SAUVAGES DE L'INSPECTORAT SUD-OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

AGENCE DE COWICHAN.

Ecole industrielle de l'île Kuper (catholique romaine).

Les conditions à l'école industrielle de l'île Kuper, dont le directeur est le révérend W. Lemmens, ont été très favorables l'année dernière.

Il y a eu une moyenne de 63 élèves, 30 garçons et 33 filles. L'école reçoit une allocation pour 60 élèves. Les enfants ont fait beaucoup de progrès dans leurs études pendant l'année, et ont été en très bonne santé. On ne signale aucune mortalité.

En plus des études régulières de classe, les garçons apprennent la culture, la menuiserie et le travail manuel en général, et les filles apprennent la couture simple et de fantaisie, la cuisine et le travail de maison.

La ferme est de 70 acres de terre de première classe, d'où l'on tire tous les légumes requis pour l'école.

On est actuellement à construire une nouvelle école moderne devant remplacer l'ancien édifice, qui a été érigé en 1892. Le nouvel édifice doit être terminé vers le 1er

juin prochain, et pourra loger 100 élèves. Lorsqu'il sera terminé, le directeur croit qu'on n'aura pas de difficulté à obtenir le nombre d'élèves que peut loger l'édifice.

Externat de Nanaïmo (méthodiste).

Cette école est encore sous la direction de W. J. Knott comme instituteur, qui est revenu en juin dernier, après une longue maladie.

Il y a 13 élèves sur la liste, comprenant tous les enfants en âge d'aller à l'école sur la réserve. Le registre indique qu'il y a ordinairement une bonne moyenne de fréquentation quand les sauvages sont chez eux, et ils progressent bien dans leurs études.

Huit élèves de cette école ont été transférés aux écoles industrielles pendant l'année, quatre à l'institut de Coqualeetza, à Chilliwack, et quatre à l'école industrielle de l'île Kuper.

On rapporte que la santé des écoliers pendant l'année a été bonne. Malgré qu'il y ait eu une épidémie de coqueluche chez les enfants de la réserve, ceux qui étaient en âge d'aller à l'école l'ont traversée avec succès.

Externat de Koksilah (méthodiste).

L'instituteur de cette école est C. A. Dockstader. Le nombre d'élèves inscrits est de douze, et tous viennent régulièrement quand les sauvages sont chez eux. Comme l'église méthodiste est à construire une école sur un terrain lui appartenant, plus près des maisons des sauvages Koksilah, on s'attend à ce que lorsque cet édifice sera terminé, la fréquentation sera beaucoup plus grande sur cette réserve.

La santé générale des élèves pendant l'année a été bonne, et les progrès dans les études ont été satisfaisants.

Externat de Quamichan (catholique romain).

Cette école est sur la réserve de Clemclemaluts, et est dirigée par Mlle Maud Frumento. Il y a vingt-cinq élèves inscrits, dont la plupart assistent régulièrement. Les élèves semblent porter intérêt à leurs leçons et aimer leur institutrice.

La santé des élèves a été très bonne pendant l'année.

Externat de Songhees (catholique romain).

Cette école est située sur la réserve des sauvages de Songhees à Esquimalt, et Mlle Rose Quigley y est institutrice.

Il y a 10 élèves inscrits, et en décembre, la moyenne a été de 6·15. On s'attend à ce qu'il y ait une meilleure moyenne en mars.

La santé des enfants a été bonne pendant l'année et ils ont fait du progrès. Un des élèves est presque prêt à passer ses examens d'entrée.

La bâtisse est en bon état, ayant été construite il y a seulement deux ans. Elle est bien aérée et est chauffée à l'air chaud.

AGENCE DE KWAWKWEWLTH.

Ecole industrielle de la Baie-Alerte (anglicane).

Cette école a été visitée le 3 juin et le 20 novembre 1914. Le directeur est le rév. A. W. Corker. Cette école reçoit une allocation pour trente-cinq élèves, et les registres montrent que ce nombre est maintenu. Pendant l'année, cinq élèves ont été honorablement renvoyés, et cinq nouveaux ont été admis.

Considérant l'âge de l'édifice, il est tenu en bon état.

Les élèves ont fait beaucoup de progrès dans leurs études pendant l'année dernière. En juin dernier, quatre élèves étaient prêts à tenter les examens du *high school*. M. Eli Hunt enseigne très bien aux élèves la menuiserie et le travail manuel en général.

Il n'y a pas eu de mortalité chez les élèves pendant l'année, et leur santé a été aussi bonne qu'il est possible de souhaiter.

L'école est située sur la réserve de l'école industrielle, consistant en 400 acres environ, mais très peu de cette terre a été défriché. On se sert d'environ deux acres et demi pour le jardinage. Une acre a été défrichée l'année dernière. Il y a maintenant un ample approvisionnement d'eau pure pour l'école, car on a bien réussi avec le puits qu'on a creusé pendant l'été.

Refuge des filles de la Baie-Alerte (anglican).

Le rév. A. W. Corker est aussi directeur de cette école, mais elle est sous la surveillance directe de mademoiselle A. R. Neville, la directrice. L'école peut loger trente élèves, mais jusqu'ici on n'a pu obtenir ce nombre, et l'on devrait faire tout en son possible pour obtenir le nombre requis d'élèves dans l'agence de Kawkewlth seulement.

Les enfants reçoivent aussi une bonne éducation sous la direction de mademoiselle Nixon, l'institutrice. Elles apprennent également la couture simple et de fantaisie, le tricotage, la cuisine et le travail de maison en général.

En général, à l'exception de quelques petites maladies, les enfants ont été en bonne santé.

Il y a maintenant un système d'égouts direct de l'école à la mer, et l'on a cessé d'employer le réservoir septique, qui a été installé quand l'école a été construite il y a trois ans.

Il y a deux acres de terre pour le jardinage, mais elle est plutôt sablonneuse. En se servant d'une grande quantité d'engrais, on est arrivé à produire une quantité considérable de légumes pour l'école.

Externat de la Baie-Alerte (anglican).

Mademoiselle E. B. Ferryman est institutrice à cette école et elle a eu du succès avec les élèves qui sont sous ses soins. Quand les sauvages sont à la Baie-Alerte, il y a toujours une fréquentation de première classe. Les enfants sont presque tous dans la classe primaire, mais ont fait du progrès. Toutes les filles les plus âgées ont été placées au Refuge des Filles Sauvages.

L'édifice est en bon état et tenu très propre.

Externat du Cap-Mudge (méthodiste).

Le rév. J. E. Rendle, le missionnaire, est l'instituteur à cette école, qui est située sur la réserve du Cap-Mudge. Durant l'année, la fréquentation moyenne a été bonne surtout quand les sauvages étaient sur la réserve.

Les enfants ont fait du progrès dans leurs études quand ils ont assisté à l'école régulièrement.

Il y a eu une épidémie de rougeole chez les enfants pendant l'été et l'école a été fermée pendant une semaine; à part cela, la santé a été bonne.

L'édifice de l'école est en bon état et bien sanitaire.

AGENCE DE NEW-WESTMINSTER.

Ecole industrielle de Coqualeetza (méthodiste).

Cette école, qui est située au bureau de poste de Sardis, à trois milles de Chilliwack, est maintenant dirigée par le rév. G. H. Raley, autrefois de Port-Simpson, qui a succédé au rév. R. H. Cairns, quand celui-ci a été nommé inspecteur des écoles sauvages de la Colombie-Britannique.

L'allocation à cette école a été augmentée de 90 à 110 élèves. L'école a eu depuis quelque temps 120 élèves, car l'édifice peut amplement loger ce nombre. L'édifice principal est vieux, et montre bien l'usure de ses vingt-cinq années d'existence. Il est aéré et chauffé par le système Smead-Dowd. L'eau de la ville de Chilliwack est fournie aux bâtiments. Durant l'année, les progrès accomplis par les élèves ont été bien satisfaisants, et leur santé a été excellente.

Les garçons reçoivent une instruction de première classe en agriculture, et les filles apprennent la couture simple et de fantaisie et l'économie domestique. Le directeur essaye d'avoir les services d'un instructeur de première classe en travaux manuels, qui pourra porter toute son attention à ceux des garçons qui viennent de parties de la province où les sauvages ne font pas de culture.

Il y a dix acres de terre pour le jardinage et quatre-vingts acres de ferme, qui produisent un ample approvisionnement de légumes pour l'école et de nourriture pour les animaux. Pendant l'année, on a construit un nouveau dortoir extérieur pour loger 20 élèves. On a aussi placé sur l'édifice principal, deux échelles de sauvetage, fournies par le département. On se propose aussi de construire un gymnase extérieur, dans lequel les élèves pourront prendre de l'exercice et se récréer pendant la saison de pluie.

Pensionnat de la Mission Ste-Marie (catholique romain).

Cette école est située à environ un mille de Mission City, sur un terrain élevé ayant une vue de la rivière Fraser et de la vallée Matsqui.

Le rév. V. Rohr est directeur et a sous sa direction un personnel compétent.

L'école reçoit une allocation pour 60 élèves, et est toujours maintenue à sa capacité.

Les bâtiments, quoique vieux, sont en bon état. Ils sont chauffés à l'eau chaude et éclairée à l'électricité. Il y a aussi un approvisionnement satisfaisant d'eau pure sur les lieux.

Les progrès accomplis dans leurs études par les élèves pendant l'année sont tout ce qu'on peut désirer.

Pendant l'année, il n'y a pas eu d'épidémie chez les élèves, et très peu de maladie.

Il y a 391 acres de terre de ferme appartenant à l'école, dont 120 acres sont défrichées. Huit acres ont été défrichées pendant l'année. Tous les légumes requis à l'école et la nourriture des animaux sont produits sur la ferme.

Il y a 7 chevaux, 45 têtes de bétail, 15 cochons et 250 poulets.

En plus de l'instruction que les élèves reçoivent en classe, les garçons apprennent la culture et le travail manuel en général, et les filles apprennent la couture simple et de fantaisie, la cuisine et le travail de maison.

Pendant l'année, une grande quantité de nouveaux travaux ont été accomplis à cette école, à savoir, l'enlèvement des souches, le clôturage, la construction de nouvelles granges, d'une nouvelle chambre de chauffe, l'augmentation de la grosseur du tuyau d'eau de 4 pouces à 6 pouces pour augmenter le pouvoir pour l'usine de lumière électrique, la machine à scier le bois, l'arracheur de racines et la nettoyeuse de grains.

Pour le plaisir des élèves, on a aussi ajouté à l'école une machine de cinématographie, et on donne toutes les semaines des représentations qui intéressent beaucoup les élèves et le personnel, surtout les pellicules éducationnelles.

Pensionnat de la Mission de Squamish (catholique romain).

Cette école est située à Vancouver-nord, près de la réserve des sauvages de la Mission. La révérende Sœur Mary Amy est supérieure. L'école reçoit une allocation pour 50 élèves, et ce nombre y est généralement.

L'édifice est en excellent état, et les arrangements sanitaires sont de première classe. Il y a sur les lieux un ample approvisionnement d'eau pure, et un bon système d'égouts.

Les élèves ont bien progressé dans leurs études pendant l'année.

En plus de leurs études de classe, les garçons apprennent le jardinage et la cordonnerie, et les filles la couture simple et de fantaisie et l'économie domestique.

Pendant l'année, les enfants ont eu une santé excellente, et il n'y a eu aucune mort jusqu'au milieu de septembre, quand j'ai visité l'école pour la dernière fois.

Il y a 15 acres de terre de première classe pour le jardinage, d'où l'on tire de bonnes récoltes de fruits et de légumes pour l'école.

A l'exposition de Vancouver, cette école a reçu quinze prix spéciaux pour différents travaux exécutés par les filles.

Pensionnat de Sechelt (catholique romain).

Cette école est située sur la réserve de Sechelt, et appartient en partie aux sauvages eux-mêmes et en partie au département. La directrice est la révérende Sœur Thérésine.

L'école peut loger cinquante élèves et reçoit une allocation pour ce nombre.

Les bâtiments sont en bon état et bien aérés.

Tous les élèves semblent faire du progrès dans leurs études, malgré qu'ils soient timides au moment des examens.

Aux quatre acres servant actuellement à l'école pour le jardinage, on doit bientôt ajouter 15 acres, les sauvages, à une assemblée récente, ayant signé un document donnant ce terrain à l'école.

Tous les enfants ont été en bonne santé pendant l'année.

Les animaux sont quatre vaches laitières, deux génisses et un veau.

L'approvisionnement d'eau, dans dans les dernières années a été bien bas pendant l'été à cause des bris dans les canaux de bois, sera amélioré cette année. Les sauvages demandent actuellement au département de dépenser un partie de leur fonds en fiducie pour l'installation d'une ligne de tuyaux.

Externat de Chilliwack (catholique romain).

Cette école est située sur la réserve de Skwah à Chilliwack. W. H. Grimshaw y est instituteur.

Cette école est maintenant en opération depuis un an, ayant été ouverte le 5 mars 1914, avec 51 élèves. Ce nombre a été augmenté à 58, et les registres montrent qu'il y a eu une bonne moyenne de fréquentation pendant toute l'année.

La grandeur de la classe est de 20 pieds par 40. Elle est claire et aérée, et est sous tous rapports une école de première classe. Les conditions sanitaires sont aussi telles que requises.

Pendant l'année, le progrès des enfants a été bien satisfaisant.

Avec cette école, on a construit un joli chalet où demeurent l'instituteur et sa femme.

L'ouverture de cet externat à Chilliwack a été un tel succès que les sauvages des autres réserves de Chilliwack, qui sont à plus de trois milles, ont demandé qu'on construise pour eux une autre école, et ont garanti la fréquentation de tous les enfants dans cette section de la vallée Chilliwack.

Externat d'Homalco (catholique romain).

M. J. J. Moroney est l'instituteur à cette école. Il y a 34 élèves inscrits et ils font du progrès. Mme Moroney est directrice, et donne de bonnes leçons aux mères et aux élèves.

Externat de Sliammon (catholique romain).

Il y a 30 élèves inscrits à cette école, et une fréquentation moyenne quotidienne de 12·39 pendant le dernier trimestre. M. Basil Nicholson, l'instituteur, enseigne aux élèves toutes les matières autorisées.

Mme Nicholson, sa femme, visite les maisons des élèves et aide aux mères à s'occuper de leurs études.

Les élèves font du progrès et paraissent propres et bien habillés.

Externat de Tsawwassen (catholique romain).

Les enfants de cette école qui sont au nombre de 15 ont fait du progrès. Le rapport du dernier trimestre montre une moyenne quotidienne de neuf.

Le révérend William Chaput est l'instituteur, mais à cause de la maladie chez les élèves et des conditions mauvaises des routes, cette école a été fermée vers le commencement de cette année.

Externat sauvage de Katzie (catholique romain).

Les élèves de cette école sous la direction de M. J. J. Murphy font du progrès. Il y a 18 élèves inscrits, et une moyenne de fréquentation quotidienne de 15.

AGENCE DE LA CÔTE-OUEST.

Pensionnat d'Alberni (presbytérien).

M. H. B. Currie est directeur, avec M. Frank Knight comme instituteur. Il y a 57 élèves sur la liste, 29 garçons et 28 filles, et l'allocation est pour 50. On a renvoyé cinq élèves durant l'année, et huit nouveaux ont été reçus.

Les bâtiments sont en bonne condition. La bâtisse principale a des ventilateurs dans les murs.

Il y a des cabinets de terre séchée avec un drainage naturel vers la rivière Sumas.

Les progrès accomplis par les élèves ont été bien satisfaisants.

La santé des enfants en général a été bonne.

En plus de leurs études régulières de classe, les garçons apprennent la culture, l'emballage et la menuiserie, et les filles toutes les parties d'économie domestique.

Il y a 17 acres de terre pour le jardinage, d'où, à l'exception des quelques pommes de terre, sont tirés tous les légumes requis pour l'école. Les animaux sont quatre chevaux, 14 vaches, 15 cochons et 150 poulets.

On a construit pendant l'année un hangar et un caveau combinés avec des planchers et des murs en béton, et une superstructure de bois. On a aussi fait des nouveaux planchers dans les étables et des murs en béton sur trois côtés de la grange. L'intérieur de la classe a été repeint, et on a fait une quantité considérable de peinture et de décoration au refuge.

A l'exposition d'Alberni, l'école a gagné 42 prix pour la pâtisserie simple et de fantaisie, la couture et les produits de jardin et de ferme, les animaux et les poulets.

Le téléphone de la ville a été installé à l'école, ce qui donne une communication rapide avec le médecin en cas de hâte.

La conduite des élèves a été égale à la moyenne, et 16 sont entrés à l'église pendant l'année.

Pensionnat d'Ahousaht (presbytérien).

Cette école est située sur un terrain appartenant à l'église presbytérienne, près de la réserve de Marktosis, sur l'île Flores, dans la baie de Clayoquot, sur la côte ouest de l'île Vancouver. Le directeur est J. T. Ross et mademoiselle O. Arbuthnot est l'institutrice. Il y a 36 élèves inscrits, 18 garçons et 18 filles, l'allocation est pour 35. On a renvoyé pendant l'année quatre élèves, et huit nouveaux ont été reçus.

Les bâtiments sont en bon état et bien aérés.

Les enfants reçoivent une éducation splendide à cette école et font du progrès. Pour le travail industriel, les garçons apprennent le jardinage, la menuiserie et la charpenterie, et les filles apprennent l'économie domestique, la couture simple et de fantaisie.

Les élèves ont eu une bonne santé pendant l'année.

Il y a très peu de terre arable à cette école. Il y a un champ de 17 acres en arrière de l'école, qui était autrefois le fond d'un lac, qui a été séché; la terre elle-même est de très mauvaise qualité. On s'est servi d'une acre pour le jardinage au moyen d'une grande quantité d'engrais, et sur ce petit terrain on cultive des légumes pour l'école. Sur le reste de la terre, on a pris une tonne de foin et des canneberges sauvages.

Les animaux sont un bœuf, deux vaches, un veau, deux cochons et environ 20 poulets.

La façade de l'édifice a été recouverte de bardeaux pendant l'année, et on a mis une nouvelle fondation en ciment. On a aussi construit un trottoir en planches d'un tiers de mille, de l'école au village sauvage; le travail a été fait par les élèves de l'école, avec l'aide de quelques sauvages de la réserve, sous la surveillance de M. Ross, lui-même.

Ecole industrielle de Clayoquot (catholique romaine).

Cette école est située sur l'île Meares, dans la baie de Clayoquot, et le directeur est le rév. Père Epper, O.S.B.

Il y a 62 élèves sur le registre, 37 garçons et 25 filles, et l'allocation est pour 60. Quinze élèves ont été reçus pendant l'année et cinq ont été renvoyés.

Les bâtiments sont en très bon état, et bien aérés. Ils sont chauffés à l'eau chaude et les cabinets d'aisance avec chasse-d'eau. Il y a un excellent approvisionnement d'eau.

Les progrès accomplis par les élèves pendant l'année ont été très bons, et leur écriture et dessin de cartes peut se comparer favorablement avec le travail de n'importe quelle école de blancs. On a remarqué les progrès en arithmétique dans les classes inférieures.

A part quelques-uns, les élèves ont joui d'une bonne santé.

Pour le travail industriel, les garçons apprennent le jardinage, la menuiserie, la cordonnerie et la peinture; et les filles apprennent l'économie domestique et la couture.

On se sert maintenant de cinq acres de terre pour le jardin. Pendant la dernière année, 10 acres ont été défrichées et cette terre a été en partie nettoyée, le travail étant fait par des blancs. On a tiré du jardin quatre tonnes de pommes de terre, et une quantité considérable de choux, de navets, de carottes et d'autres légumes.

Les animaux sont un taureau, cinq vaches, un bœuf, deux génisses et trois veaux.

La nouvelle grange a été peinte cette année, et on a fait des trottoirs en béton. On a commencé le printemps une nouvelle embarcation de 25 pieds, et elle est maintenant terminée. On a construit de nouvelles clôtures, ainsi que des trottoirs en planches. On a aussi réparé les toits des bâtiments.

L'école a gagné plusieurs premiers et seconds prix à l'exposition d'Alberni à l'automne pour l'écriture et les travaux à l'aiguille. On a bien remarqué les progrès en arithmétique dans les classes inférieures.

Externat de Clayoquot (catholique romain).

L'instituteur de cette école est le rév. Joseph Schindler, O.S.B.

Les sessions ont lieu pendant l'hiver sur la réserve Opitsat et pendant l'été à Echachis.

Le nombre d'élèves sur la liste est de 30 à 35 avec une fréquentation moyenne de 17 pendant les huit mois que l'école est ouverte.

La santé des enfants a été assez bonne pendant l'année et leurs progrès en étude peuvent être considérés satisfaisants. La sœur de l'instituteur a été engagée à l'école, et son influence sur les enfants a eu un bon effet.

L'édifice de l'école est en bon état, et est tenu confortable pendant le temps des classes.

Externat de Ucluelet (presbytérien).

Cette école est située sur la réserve d'Ittatsoo, et M. H. W. Vanderveen est l'instituteur. Il y a 22 élèves sur le registre et il y a eu une bonne moyenne de fréquentasi l'on considère ceux qui sont hors de la réserve pour une grande partie de l'année.

Les enfants ont eu une bonne santé et ont fait beaucoup de progrès dans leurs études.

L'école est en bon état, et est bien aérée en tenant les portes et les fenêtres ouvertes.

Externat de Cla-oose (méthodiste).

Cette école a été fermée depuis juin 1914, à cause du nombre insuffisant de sauvages à la maison pour garantir l'ouverture. M. Gordon Ede était l'instituteur jusqu'à la fin du trimestre de juin. Il y avait alors neuf élèves sur le régistre, mais la moyenne de fréquentation était bien basse.

Externat de sauvages de Wyah (méthodiste).

George F. Plumb est l'instituteur de cette école. Il y a 10 élèves sur le régistre, et pendant le trimestre de décembre, il y a eu une moyenne de fréquentation de 7.9. Le progrès a été bon.

RAPPORT DE A. M. TYSON, INSPECTEUR DES AGENCES DE SAUVAGES, CONCERNANT LES ECOLES DE L'INSPECTORAT NORD DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

AGENCE DE BELLA-COOLA.

Externat de Bella-Coola (méthodiste).

L'école a été visitée le 8 mai. Mademoiselle Gibson, l'institutrice, accomplit un bon travail, malgré que la fréquentatoin soit bien pauvre, les enfants étant la plupart du temps employés par leurs parents pour le jardinage. L'édifice de l'école est en bon état et bien outillé. Les terrains ont été clôturés et ont bonne apparence.

Externat de Bella-Bella (métrodiste).

Cette école a été visitée le 11 mai. Mademoiselle Tranter, l'institutrice, a eu une grande expérience dans ce travail, et les enfants font beaucoup de progrès sous sa

direction. La bâtisse paraîtra beaucoup mieux quand le toit aura été réparé, et que le tout sera repeint comme il a été décidé.

Externat du Chapeau-Chinois (méthodiste).

Cette école a été visitée le 12 mai. M. Reid en avait la direction. La fréquentation pendant l'année a été assez bonne. On a pris des dispositions pour repeindre la bâtisse en dehors et en dedans, ce qui ajoutera beaucoup à son apparence.

Externat de Kitimat (méthodiste).

Cette école a été visitée le 13 mai et est sous la direction de Mademoiselle Clark. La fréquentation a été bonne, en vue du fait qu'un grand nombre des élèves du pensionnat y suivent les cours. Tous semblent faire du progrès et m'ont laissé une bonne impression. La bâtisse est bonne et bien outillée. Les conditions sanitaires sont bonnes ainsi que la ventilation.

Pensionnat de filles de Kitimat (méthodiste).

Cette école a aussi été visitée le 13. La directrice était absente lors de ma visite, mais j'ai tout trouvé en bon état. On a construit une fondation et un plancher de béton, et la bâtisse est de première classe sous tout rapport. Les conditions sanitaires et l'approvisionnement d'eau sont bons. La santé des enfants a été bonne.

Externat de la baie Hartley (méthodiste).

Cette école a été visitée le 14 mai. M. Mathews, le missionnaire qui en a la direction, était absent, ainsi que presque tous les sauvages. La bâtisse est en bon état et bien outillée.

Externat de Kitkatla (anglican).

Cette école a été fermée, faute d'instituteur, mais a été réouverte dernièrement sous la direction de M. Henry Haldane. La bâtisse est bonne et bien outillée.

AGENCE DE STICKINE.

Externat du Creek Télégraphe (neutre).

Cette école a été visitée le 11 mai. La bâtisse est bien outillée. Cette école a été fermée à l'époque de ma visite, en attendant la nomination d'un instituteur.

Externat de Tahltn (anglican).

Cette école a été visitée le 11 mai, mais a été fermée à cause de l'absence du révérend F. P. Thorman, qui est à Prince-Rupert.

AGENCE DE NASS.

Externat de Metlakatla (anglican).

Cette école a été visitée le 13 octobre. Mademoiselle Klipert en a la direction. La bâtisse a été dernièrement repeinte, et parait bien en dedans et en dehors. Il y avait là 10 garçons et 11 filles et tous semblaient faire du progrès sous l'institutrice qui fait un bon travail et est aimée des enfants.

Externat de Kincolith (anglican).

Cette école a été visitée le 17 octobre, et comme c'était un samedi, l'école était fermée. Mademoiselle Collison, l'institutrice, était, à l'époque de ma visite, remplacée par son père, l'archidiacre Collinson. Accompagné de l'archidiacre, j'ai visité la bâtisse, et ai tout trouvé en bon état. La bâtisse est de première classe et bien outillée. M. Collison rapporte que la fréquentation n'est pas bien grande, mais le progrès en général est satisfaisant.

Aiyansh et Gitlakdamiks.

A Aiyansh et Gitlakdamiks, les conditions sont bien satisfaisantes. Les écoles qui devaient être érigées à ces endroits ne l'ont pas encore été, en vue du fait que les sauvages veulent des écoles industrielles au lieu d'externats ordinaires, et malgré que le bois et les matériaux ont été fournis pour les nouvelles écoles, les travaux ne sont pas encore commencés.

GWINOHA.

Ce village a été visité le 23 octobre, et les conditions sont à peu près les mêmes qu'à Aiyansh et à Gitlakdamiks.

Externat de Lakalzap, Grenville (anglican).

Cette école a été visitée le 24 octobre, mais elle était fermée, faute d'instituteur. Mademoiselle Sturgess a été nommée depuis. La bâtisse est en bonne condition et est tenue en bon état.

Externat de Port-Simpson (méthodiste).

Cette école a été visitée le 28 octobre. La bâtisse est assez bonne et a été peinte en dedans et en dehors. Quand les nouveaux bancs seront placés, et quand on aura terminé certaines petites réparations, elle sera satisfaisante. M. Hamilton et madame Dudoward ont la direction de l'école et accomplissent un bon travail. Ils rapportent que la fréquentation est grande et que les enfants font du progrès.

Pensionnat de filles de Port-Simpson (méthodiste).

Cette école a été visitée le 28 octobre. Mademoiselle Deacon en est la directrice. Tout semblait satisfaisant. La bâtisse est tenue en excellent état. Les conditions sanitaires sont bonnes ainsi que la ventilation. Les élèves semblaient en santé et propres et semblent porter beaucoup d'intérêt à leur travail. Mademoiselle Deacon dit qu'elles font bien du progrès, mais qu'on pourrait recevoir encore des filles.

Pensionnat de garçons de Port-Simpson (méthodiste).

Le pensionnat pour les garçons de Port-Simpson a été fermé et la majorité des élèves fréquentent l'école industrielle de Coqualleetza à Chilliwack.

Externat de Port-Essington (méthodiste).

J'ai visité cette école le 7 novembre. La bâtisse est de première classe et bien outillée. Mademoiselle Noble est l'institutrice et dit que la fréquentation est bonne et que les enfants font un progrès satisfaisant.

AGENCE DE BABINE.

Externat d'Hazelton (anglican).

Cette école a été visitée le 17 décembre, et tout semblait en bon état. Mademoiselle Stoal est l'institutrice, et s'intéresse beaucoup aux enfants, qui font un progrès satisfaisant. Les nouveaux pupitres ont été installés, et sont une amélioration. Les conditions sanitaires sont bonnes, ainsi que la ventilation.

Externat de Hagwilget (catholique romain).

Cette école a été visitée le 19 décembre. M. Browning en a la direction et accomplit un bon travail. Il dit la fréquentation bonne et le progrès des enfants satisfaisants.

Externat de Kispiax (méthodiste).

Cette école a été visitée lundi, le 21 décembre. Mademoiselle Martin a la direction de cette école, et les conditions sont très satisfaisantes. La bâtisse est en bon état, et les conditions sanitaires et la ventilation sont aussi bonnes. Il y a beaucoup de terrain autour de l'école pour un jardin et un terrain de jeux pour les enfants.

Glen-Vowell (Armée du Salut).

Cette école a été visitée le 21 décembre. Mlle Jackson, l'institutrice, dit que la fréquentation est bonne et que les enfants font du progrès.

Andimaul (Armée du Salut).

Cette école a été visitée le 22 décembre, mais avait été fermée sur l'ordre du département par l'entremise de M. Loring. Les enfants de ce village se sont beaucoup intéressés au travail de l'école et font un progrès satisfaisant. Sur 46 enfants dans le village, 27 ont été inscrits, et la moyenne de fréquentation augmentait régulièrement. Il me plaît de rapporter que depuis ma visite, ordre a été donné de réouvrir l'école.

AGENCE DE REINE-CHARLOTTE.

Externat de Masset (anglican).

M. et Mme Traynor ont la direction de cette école, qui comprend deux divisions, Mme Traynor ayant la direction des plus jeunes élèves. La fréquentation est remarquablement bonne, et à l'époque de ma visite, il y avait 50 élèves. Ils ont tous semblé être en bonne santé et propres et s'intéresser au travail.

Observations générales.

Les enfants qui fréquentent les différentes écoles pour les sauvages semblent très propres et en bonne santé, et la plupart s'intéressent beaucoup aux travaux de l'école, et font du progrès dans les différentes matières.

Les bâtisses dans les différents villages sont des structures substantielles, tenues en bon état, et sont un honneur pour le département.

Dans l'agence de Nass, l'église anglicane semble avoir beaucoup de difficulté à fournir des instituteurs, avec le résultat qu'à certains endroits que j'ai visités, il n'y a pas d'école.

Dans les différents pensionnats, j'ai remarqué que les appareils pour combattre les incendies sont tenus à leur place pour servir en cas de nécessité.

RAPPORT DE W. H. GRAHAM, INSPECTEUR DES AGENCES DES SAUVAGES, CONCERNANT LA COLONIE D'ANCIENS ELEVES AUX BUTTES-LA-LIME, SASKATCHEWAN.

Cette colonie a maintenant une population de 149, se composant de 38 hommes, 28 femmes, 83 enfants. Il y a 36 sauvages cultivateurs (un certain nombre commençant) et l'an dernier ils ont eu 2,707 acres de moisson. Le total en culture était de 3,988, dont 1,099 ont été jachérées l'été dernier. Cette terre a été hersée deux fois et est maintenant prête à être ensemencée.

Dans cette colonie, il y a un certain nombre de jeunes gens cultivant ce qu'on considèrerait des fermes de bonne grandeur dans n'importe quelle colonie de blancs, et je suis heureux de dire qu'en général, le travail qu'ils accomplissent est très bon. Cela a été bien démontré la saison dernière par le fait qu'il ont eu une assez bonne récolte, malgré l'extrême chaleur, et leur succès est dû entièrement au fait que leurs champs étaient bien cultivés.

Une grande quantité de grain de semence a été envoyée au printemps par ces sauvages à différentes agences dans la province. Ils ont aussi vendu des graines aux colons blancs, et au printemps, ils avaient, nettoyées et prêtes à la semence, environ 9,000 boisseaux de graines.

Il n'y a presque pas une maison dans toute la colonie qui n'ait pas un bon jardin, des vaches laitières, des poules, des cochons, etc., et j'ai remarqué à plusieurs endroits des fleurs et des arbres. Dans presque toutes les maisons, vous trouverez presque tout ce qu'on trouve dans celle d'un colon blanc dans les mêmes circonstances. J'ai vu souvent des machines à coudre.

Au commencement de cette expérience, une des difficultés était de décider les jeunes gens de gagner leur nourriture pendant les mois d'été. D'ordinaire, ils devaient acheter du bœuf, du bacon, du beurre, etc., et une grande partie de leurs recettes disparaissait de cette manière. Maintenant, c'est là chose du passé. Presque tous ont des cochons, qu'ils convertissent en porc salé devant servir pendant les chaleurs, et des vaches et des poules, qui les fournissent de lait, de beurre et d'œufs.

Comme ces colons sont des gradués des pensionnats et des écoles industrielles, la langue anglaise est presque toujours parlée, et dans plusieurs cas, les enfants ne disent pas un mot en sauvage. L'atmosphère de toutes ces maisons est tout ce qu'on peut désirer, et ordinairement les enfants sont tenus propres et bien habillés. L'entraînement donné aux jeunes mères à l'école est mis en pratique dans leurs maisons ici.

Je découvre que quand ils commencent à acquérir de la propriété, ils désirent en acquérir plus, et ils améliorent généralement leurs fermes et leurs animaux. On peut voir dans cette colonie, certains des plus beaux chevaux, et des mieux tenus, dans cette partie du pays, et c'est une satisfaction de dire que l'argent que ces gens gagnent avec la culture du grain est dépensé avec jugement.

Ces gens se conduisent bien et cause très rarement de la difficulté. La colonie, en général, a une bonne connaissance de la loi, et désire s'y conformer.

Individuellement, les membres de cette colonie sont bien outillés de toutes sortes de machines aratoires nécessaires pour faire le travail. Ils possèdent conjointement deux batteuses à vapeur. Toutes leurs machines ont été achetées avec le fruit de leur travail.

Les parents désirent beaucoup faire instruire leurs enfants, et il n'y a pas besoin de les rechercher, car ils sont envoyés à l'école à l'âge requis sans être demandés.

Cela ne prendra pas de temps avant de voir disparaître les maisons et les granges de glaise. Chaque année, de nouvelles maisons de planches remplacent les vieilles maisons de billes. Certaines de ces maisons sont de belles bâtisses coûtant jusqu'à $1,800. Cette amélioration dans les bâtisses continuera, car un grand nombre qui ont commencé avec des maisons de billes veulent en construire en planches.

Beaucoup de travaux ont été exécutés dans cette colonie l'an dernier par les sauvages, qui se sont organisés en deux équipes de construction de route, chacune entreprenant certains travaux, avec le résultat que nous avons maintenant d'assez bonnes routes.

Presque tous les sauvages de cette colonie payent leurs propres honoraires de médecin.

Au centre de la colonie, nous avons un hôpital bien outillé et moderne, et pendant l'année, un certain nombre de cas y ont été traités. Quand elle n'a pas de patients, la matrone visite les maisons des colons, leur donnant des conseils sur le soin de leurs enfants, et l'économie domestique en général.

Ce rapport ne serait pas complet si je ne parlais de l'attitude des sauvages pendant cette guerre. Depuis le premier combat, ils se sont vivement intéressés à tout ce qui arrivait. Dans presque toutes les maisons, on trouve des journaux. A une assemblée dans la colonie en octobre dernier, on a commencé une liste de souscription et on a ramassé ici et là $502, certains individus contribuant jusqu'à $40, et seulement quelques-uns moins de $10. De plus, la bande de la colonie a donné une série de concerts dans les endroits environnants au profit du Fonds de secours Belge, auquel ils ont donné environ $300.

On a organisé dans cette colonie et agence un groupe de la Société Canadienne de la Croix Rouge, qui a fourni un lit à l'hôpital de Cliveden. Les femmes ont fait beaucoup de tricotage, qui a été envoyé au centre provincial de la société. Le travail qu'elles ont fait était de première classe, et se comparait avec avantage avec les travaux venant de n'importe où ailleurs. Quand on convoque des assemblées, il y a toujours une grande assistance d'hommes et de femmes, jeunes et vieux.

Au moment où j'écris, deux des colons sont avec le 28e bataillon, qui doit partir pour le front bientôt. Une demi-douzaine de jeunes gens sont venus à mon bureau, désirant s'enrôler, ce que sans doute ils feront aussitôt qu'on recommencera le recrutement.

Les statistiques que j'envoie donnent tous les renseignements en détail concernant cette colonie.

RAPPORT

DE LA

ROYALE GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST

1915

(Traduit de l'anglais)

IMPRIME PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR J. DE L. TACHÉ, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1915

[N° 28—1916]

Au Feld-Maréchal, Son Altesse Royale le duc de Connaught et de Strathearn, C.G., C.T., C.P., etc., etc., Gouverneur général et généralissime du Canada.

PLAISE À VOTRE ALTESSE ROYALE,—

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Altesse Royale le rapport annuel de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest pour l'année 1915.

Respectueusement soumis,

R. L. BORDEN,

Président du Conseil.

17 novembre 1915.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I.

PARTIE II.

PARTIE III.

PARTIE IV.

BAIE D'HUDSON.

RAPPORTS DES PATROUILLES.

RAPPORT

DE LA

ROYALE GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST

REGINA, SASKATCHEWAN, 1er novembre 1915.

Au Très Honorable
Sir ROBERT LAIRD BORDEN, C.P., G.C.M.G., etc.,
Président du Conseil Privé,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, à titre de renseignement, le rapport annuel de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, pour l'année expirée le 30 septembre 1915.

NOMBRE ET REPARTITION DE L'EFFECTIF.

Le 30 septembre 1915, l'effectif comptait 60 officiers, 869 sous-officiers et gendarmes et 987 chevaux.

Comparativement à l'année dernière, il y a une augmentation de 5 officiers et 152 chevaux, et une diminution de 344 sous-officiers et gendarmes.

Le tableau suivant indique la répartition dans les divers territoires et provinces:—

—	Commissaire.	Sous-commissaire.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins ou médecins auxiliaires.	Vétérinaires.	Maréchaux des logis 1ère classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes spéciaux.	Total.	Chevaux.	Chiens.
Alberta	....	1	5	15	1	....	17	25	56	212	40	372	406	11
Saskatchewan	1	1	6	18	2	1	24	34	51	277	33	448	559	16
Territoires du Nord-Ouest	....	....	....	3	....	...	1	1	3	10	4	22	2	44
Territoire du Yukon	....	....	1	3	....	....	3	6	3	39	2	57	20	32
Nouveau Manitoba	...	....	1	1	....	....	....	3	4	17	4	30	...	53
Total	1	2	13	40	3	1	45	69	117	555	83	929	987	156

L'effectif dans les diverses provinces a été augmenté comme suit:—

Alberta	68
Nouveau-Manitoba	4
Territoires du Nord-Ouest	7
Territoire du Yukon	4

tandis que l'effectif dans la province de la Saskatchewan a été diminué de 422.

Le 30 septembre la répartition était comme suit:—

—	Postes divisionnaires.	Détachés.
Alberta	5	108
Saskatchewan	5	121
Territoire du Yukon	1	11
Territoires du Nord-Ouest	.....	7
Nouveau Manitoba	1	6
Total	12	253

La diminution de l'effectif est due au fait que peu de temps après la déclaration de la guerre, on a reçu l'autorisation d'augmenter l'effectif de cinq cents hommes pour un an, et que presque tous les hommes engagés en vertu de cette autorisation ont pris leur congé afin de s'enrôler dans l'armée pour le service au front. Bon nombre d'entre eux s'étaient engagés parce qu'ils avaient cru qu'un contingent serait choisi pour le service actif. Cela n'ayant pas été fait, ils ont profité de la première occasion pour mettre à exécution leur désir très louable et très patriotique.

Lors de la déclaration de la guerre, on a naturellement éprouvé quelque crainte pour la paix et le bon ordre des provinces de l'Ouest, vu qu'une forte proportion de la population est de nationalité ennemie, et, en conséquence, on a décidé d'augmenter l'effectif de la Gendarmerie à cheval. La paix publique n'a pas été troublée, et durant les derniers douze mois les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta ont été singulièrement paisibles et tranquilles. Cet heureux état de choses est dû à des causes diverses: à de sages précautions, à un traitement juste et impartial de la part des autorités, à une admirable attitude de modération de la part de la population loyale envers les aubains ennemis, et au fait que ces nationalités ont reconnu qu'elles ne seraient pas molestées tant qu'elles poursuivraient leur train de vie ordinaire et s'abstiendraient de tout acte hostile.

De temps à autre nous avons reçu des rapports inquiétants, et des rumeurs alarmantes se sont répandues. Des enquêtes ont eu lieu dans chaque cas, quelque improbables ou insignifiants qu'ils aient paru, et l'on a constaté que tous étaient dénués de fondement. Cependant il y a eu des cas d'actes et de paroles séditieuses de la part d'individus, et quelques-uns d'entre eux ont donné lieu à des poursuites et à des convictions.

Les nationalités ennemies sont principalement occupées à la culture du sol. Ces gens sont propriétaires de leurs terrains; ils ont des propriétés considérables, et ils n'ont pas l'intention de les mettre en péril, ni de compromettre leur propre sécurité. Ils sont disséminés sur de vastes étendues de ces provinces, et il est tout à fait apparent qu'aucune action concertée ne pourrait se produire sans être préparée et organisée, faute de quoi, tout soulèvement serait sporadique et voué à l'insuccès.

Les conditions pour la suppression de semblables soulèvements se sont beaucoup améliorées. Des corps de troupes nombreux s'exercent maintenant à chaque centre de population.

Pour les raisons ci-dessus, je vous ai récemment fait rapport que je ne considérais pas qu'il fut nécessaire de maintenir l'effectif à plus de 900, et vous avez approuvé cette recommandation.

L'effectif exerce sa juridiction dans les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, et dans la partie nord du Manitoba, en vertu d'un arrangement spécial avec ces provinces. La convention actuelle avec les gouvernements de l'Alberta et de la Saskatchewan expire le 31 mars prochain, mais à la suite de négociations entre le gouvernement fédéral et ces gouvernements, des arrangements ont été faits pour une période indéfinie, chacune des parties pouvant y mettre fin en donnant, un an d'avance, avis de son intention de les abroger, laquelle abrogation aurait force et effet un an après le 30 juin suivant. La convention avec le Manitoba n'expire qu'en 1919. Dans le territoire du Yukon et dans les territoires du Nord-Ouest, l'effectif est sur un pied différent, vu que le gouvernement du Canada est directement responsable du maintien de l'ordre dans ces territoires.

Dans l'Alberta, le développement rapide de la région de la rivière La-Paix a nécessité une augmentation de l'effectif et l'établissement d'un certain nombre de nouveaux postes avancés. Les nouveaux chemins de fer ont modifié les routes de parcours, et nous constatons maintenant qu'il est très incommode d'avoir le quartier général de ce district à Athabaska. Dans les prévisions budgétaires on a pourvu à l'établissement d'un nouveau poste, lequel sera érigé à un point qui n'a pas encore été choisi.

Dans la Saskatchewan, il n'y a pas eu de changements importants dans la répartition. Un certain nombre de nouveaux postes avancés ont été établis, mais on est loin d'avoir fait droit à toutes les requêtes. Plusieurs endroits constitués en corporation, qui jusqu'alors avaient entretenu leur propre police, ont fortement insisté pour que la Gendarmerie à cheval les relève de ce devoir et de cette dépense. On ne s'est pas conformé à leur demande, vu qu'il est de règle que les villes et villages constitués en corporation se chargent de leur propre police.

Dans le nord du Manitoba, la construction du chemin de fer de la baie d'Hudson a nécessité le remaniement des postes avancés et une légère augmentation de l'effectif. On a fait des arrangements pour avoir des postes détachés à des intervalles de 50 milles à partir du rapide Manitou, à l'extrémité de la voie et à Port-Nelson.

Dans les territoires du Nord-Ouest, un important poste détaché a été établi au lac Baker, et un autre sera ouvert au Grand lac de l'Ours, ces deux endroits étant très isolés et conséquemment difficiles et dispendieux à entretenir. La répartition n'a subi aucun changement dans le territoire du Yukon.

CRIMINALITE.

J'annexe au présent rapport des tableaux statistiques de la criminalité dans notre juridiction, mais en les examinant il faut se rappeler que ces statistiques ne comprennent pas les cas survenus dans les endroits constitués en corporation, lesquels sont du ressort de la police municipale.

Il n'y a pas de changement frappant depuis l'année dernière.

Les crimes de violence n'augmentent pas, mais diminuent plutôt. Il y a eu 32 meurtres, et sauf en un seul cas tous les accusés ont subi leurs procès. Les mobiles ont variés, mais il s'est agi surtout de sordides querelles de famille ou de différends entre hommes au tempérament irascible et violent. Le vol des chevaux, qui est encore plus ou moins fréquent, a été l'objet d'un frein salutaire, surtout dans le district de Calgary où, grâce aux efforts du surintendant Horrigan et des membres de la division "E", des bandes bien organisées ont été dispersées et un grand nombre de coupables ont été condamnés et punis. Ceci a été reconnu par la *Western Stock Growers' Association,* laquelle, à son assemblée générale tenue à Medicine-Hat le 13 mai dernier, a adopté la résolution suivante:

> "En ce qui concerne les causes récentes de vols de chevaux et d'animaux, cette association, réunie en assemblée, désire enregistrer et transmettre au commissaire de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest sa cordiale appréciation de la coopération donnée dans les dites causes, et assurer au département que les membres de cette association considéreront comme un devoir d'aider en tout temps et de toutes les manières possibles, la gendarmerie dans ses efforts pour régulariser et protéger l'industrie à laquelle ils se livrent, et le secrétaire est par la présente prié de communiquer avec le département à cet effet."

Vous avez eu la bonté d'exprimer votre approbation et de complimenter à ce sujet le surintendant Horrigan et sa division.

La division du service secret a été étendue et améliorée comme résultat de la solde et des allocations libérales maintenant accordées à ses membres. Elle compte maintenant 22 hommes énergiques, compétents et dignes de confiance, lesquels sont à la hauteur des meilleures traditions du service. Il est presque odieux, lorsqu'un si grand nombre ont fait un bon service, de citer des faits, mais, comme résultat d'une occasion spéciale, je me permets d'attirer votre attention sur les noms suivants: le maréchal-des-logis, 1ère classe, Prime, division "F"; le maréchal-des-logis Mundy, division du Dépôt; et l'agent de sûreté Reid, division "E".

CORPS DE GARDE.

Le service des prisons emploie encore un grand nombre des membres de l'effectif. Les corps de garde suivants sont utilisés comme prisons communes:—

Alberta.—Lethbridge, Macleod, Calgary, Edmonton, Athabaska, Grouard.

Saskatchewan.—Régina, Maple-Creek, Battleford, Yorkton.

Yukon.—Dawson, Whitehorse.

Manitoba.—Port-Nelson.

Le 30 septembre 1915, 212 prisonniers étaient détenus et 5,099 ont été reçus durant l'année.

Je dois faire observer de nouveau que nos corps de garde ne conviennent qu'à la détention provisoire et n'ont pas été construits pour être employés comme prisons. Au début de la colonisation, il était nécessaire de s'en servir, et il en est encore ainsi dans les régions reculées, mais dans les parties colonisées des provinces on devrait

avoir recours à de meilleurs moyens de loger les prisonniers. La nouvelle et spacieuse prison de Regina a été occupée, et une autre excellente maison de détention a été ouverte au Fort-Saskatchewan, mais elles ne peuvent suffire à toutes les exigences.

LISTE des prisonniers internés et libérés aux corps de garde de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest entre le 1er octobre 1914 et le 30 septembre 1915.

—	Saskatchewan.					Alberta.						Territoire du Yukon.			
	Corps-de-garde de Régina.	Yorkton.	Maple-Creek.	Battleford.	Total.	Macleod.	Calgary.	Edmonton.	Lethbridge.	Athabaska.	Total.	Dawson.	Whitehorse.	Total.	Grand total.
Nombre total de prison. purgeant des peines en attendant leur procès le 1er oct. 1914...	37	9	17	5	68	84	20	22	21	2	149	3	3	6	223
Nombre total de prisonniers reçus durant l'année	1,025	211	182	259	1,677	736	653	1,140	651	106	3,286	102	34	136	5,099
Nombre total de prisonniers libérés durant l'année	1,019	211	189	257	1,676	768	644	1,149	644	101	3,306	95	33	128	5,110
Nombre total de prisonniers purgeant des peines ou attendant leurs procès le 30 septembre 1915.	43	9	10	7	69	52	29	13	28	7	129	10	4	14	212

ETAT COMPARATIF des prisonniers reçus dans les corps de garde de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, entre les années 1900 et 1915.

Année.	Nombre total de prisonniers reçus.	Année.	Nombre total de prisonniers reçus.
1900..............................	54	1908..............................	2,105
1901..............................	759	1909*.............................	1,940
1902..............................	779	1910..............................	2,437
1903..............................	1,039	1911..............................	2,710
1904..............................	1,505	1912..............................	3,935
1905..............................	1,467	1913..............................	5,626
1906*.............................	1,515	1914..............................	6,284
1907..............................	1,676	1915..............................	5,099

ois.

REQUETES AU SUJET DES AUBAINS ENNEMIS.

Ci-suit un sommaire des enquêtes faites au sujet de la conduite d'aubains ennemis:—

Division.	Causes étudiées.	Internés.			Élargis sur parole			Armes saisies en la possession de	En cours d'enquête ou renvoyés	Grand Total.
		Allemands.	Autrichiens.	Autres.	Allemands.	Autrichiens.	Autres.			
District de Regina..	1,058	34	168		33	83	1	155	584	1,058
"A"	48		3					2	43	48
"B"	5	1			1			1	2	5
"C"	159	1	10		1			49	98	159
"D"	70	2	7		6	6		12	37	70
"E"	128	5		2	26	10		8	77	128
"F"	253	10	11		22	39		24	147	253
"G"	182		1		17	11		32	121	182
"K"	341	30	110	1	10	20		49	121	341
"N"	65				10	30		18	7	65
Totaux	2,309	83	310	*3	126	199	†1	350	1,237	2,309

* Deux Bulgares, 1 Turc. † un Bulgare.

2,309 causes ont été instruites, 396 ont été internés et 326 élargis sur parole.

DISTRICT DE LA BAIE D'HUDSON.

Durant l'été j'ai visité Port-Nelson et j'ai inspecté les quartiers généraux de la Division "M" à cet endroit. L'année dernière, on avait envoyé, par un navire, des maisons démontables qui avaient été érigées à la hâte tard en automne. Ces constructions n'ont pas été très chaudes et en conséquence les officiers et les gendarmes n'ont pas été très confortablement logés. Cette année, on a envoyé des matériaux pour les améliorer, et il n'y a aucun doute qu'elles ne soient maintenant très confortables.

J'ai été très frappé des difficultés du service de la baie d'Hudson. Durant l'été, les seules voies de communication sont par eau. La côte de la baie est très peu profonde et manque d'abris en certains endroits. Elle est sujette aux tempêtes et aux brouillards subits. Il est dangereux d'y voyager en petits bateaux et en canots. Pour diminuer ce danger on aurait besoin d'un puissant bateau à moteur capable de tenir la mer.

En hiver, on ne peut se servir que des attelages de chiens. C'est une manière de voyager assez confortable là où il y a du bois, mais il n'y en a pas le long de la côte depuis Port-Nelson vers le nord jusqu'à l'anse Chesterfield.

Le chemin de fer de la baie d'Hudson est terminé jusqu'aux rapides du Manitou, à environ 225 milles de Nelson. Des postes avancés ont été établis à des intervalles d'environ 50 milles entre les endroits ci-dessus, et cet hiver les communications seront rapides et fréquentes.

Le parti sous le commandement de l'inspecteur Beyts, qui est chargé de s'enquérir de la mort de Radford et Street, a hiverné à l'embouchure de l'anse Chesterfield,

où l'a débarqué la goélette *Village Belle,* qui l'avait amené de Halifax. L'inspecteur Beyts a fait la patrouille jusqu'à Port-Nelson durant l'hiver afin d'apporter son rapport et de prendre des mesures pour la continuation de son travail. Il a parcouru 1,333 milles en 56½ jours.

La goélette a été mise à la côte à Port-Nelson, où elle est restée en sûreté jusqu'au 27 juin, alors qu'elle a été renflouée et ancrée dans le cours d'eau. Deux fois l'on a tenté de lui faire reprendre la mer, mais elle a été repoussé chaque fois par des glaces épaisses. La deuxième fois le volant de la machine à pétrole a sauté, mettant la machine hors de service et blessant le mécanicien, le gendarme Chinn. Cet accident a eu des conséquences sérieuses, car, plus tard, cela a nui beaucoup à la navigation des eaux de l'anse Chesterfield et du lac Baker. Enfin, le navire a pu repartir le 8 août et a atteint l'anse Chesterfield le 19 août. Toutes les provisions ont été chargées et le 30 août le navire, sans beaucoup de difficulté, a remonté l'anse à la voile. Le 8 septembre, on atteignit l'extrémité est du lac Baker et le parti expéditionnaire a été débarqué. On a trouvé en général une profondeur suffisante et des hauts-fonds à deux endroits seulement. Si ces derniers sont convenablement indiqués par des bouées, la navigation jusqu'au lac Baker durant la bonne saison est tout à fait possible. Si la machine n'eût pas été brisée, il est très certain que le vapeur aurait pu se rendre à l'extrémité ouest du lac.

L'inspecteur Beyts fait rapport qu'il établira sa base principale à l'extrémité est du lac, et qu'il a été établi un poste avancé aussi loin à l'ouest que possible avant la clôture de la navigation. La goélette est retournée à Port-Nelson où elle a été mise en hivernement.

A moins qu'il ne surgisse quelque chose d'imprévu, l'expédition devra se rendre à l'anse Bathurst, et terminer tout le voyage l'été prochain.

PATROUILLE DU GRAND LAC DE L'OURS.

Pendant que l'inspecteur Beyts et sa patrouille se rendent du lac Baker à l'anse Bathurst en allant de l'est à l'ouest pour s'enquérir des meurtres que l'on prétend avoir été commis par les Esquimaux, l'inspecteur La Nauze, avec une patrouille peu nombreuse, se rend du Grand Lac de l'Ours vers les régions arctiques pour s'enquérir du sort du révérend Père Rouvière et du révérend Père Leroux, qui depuis quelques années exerçaient leur ministère parmi les sauvages du Grand lac de l'Ours. Les dernières nouvelles qu'on en avait reçues remontaient à septembre 1913, alors qu'ils ont informé leur supérieur qu'ils avaient l'intention de passer l'hiver avec les Esquimaux et qu'ils s'attendaient à être absents durant deux ans. Ils devaient les suivre dans la mer Arctique, vivre avec eux et s'accoutumer à leur manière de vivre. Depuis lors aucune nouvelle n'a été reçue de leur part. Leurs supérieurs se sont alarmés et en mars dernier Sa Grandeur Mgr Breynaut a fait rapport de leur absence et a demandé qu'un parti fut envoyé à leur recherche. Plus tard, on a reçu d'autres sources, des rapports à l'effet que les révérends pères avaient été assassinés et des détails circonstanciés tendaient à confirmer leur triste sort.

L'inspecteur La Nauze, un jeune officier ayant quelque expérience en fait de voyages dans le nord, a été choisi pour commander une patrouille chargée de faire des recherches.

Ce parti comprend les gendarmes Withers et Wight, le gendarme spécial Arden et un interprète esquimau avec sa famille. Le prti a quitté le fort Norman sur le fleuve Mackenzie vers le mi-juillet et a été accompagné par le révérend père Frapance, qui est un bon voyageur.

L'intention de l'inspecteur La Nauze était de se rendre à l'emplacement du vieux fort Confidence, à l'embouchure de la rivière Dease, laquelle se décharge dans l'extrémité est du Grand lac de l'Ours. Il devait construire là ses quartiers d'hiver et commencer la recherche des missionnaires absents. Les inspecteurs Beyts et La Nauze sont réciproquement au courant de leurs plans respectifs, et il est fort possible qu'ils viennent en contact. Vu les déréglements apparents des Esquimaux de la région arctique, je prévois qu'il faudra établir des postes permanents au lac Baker et au Grand lac de l'Ours.

SOUS-DISTRICT DU FORT McPHERSON.

Rien d'inusité ne s'est produit. Les patrouilles ordinaires ont été faites entre l'île Herschell et le fort McPherson et entre le fort McPherson et Dawson.

Le navire de la Baie d'Hudson qui a apporté nos vivres à l'île Herschell l'an dernier a été pris dans les glaces et n'a atteint sa destiniation que durant la saison actuelle. Par bonheur, il n'en est pas résulté de privations, vu que l'on garde toujours dans l'île des provisions pour deux ans.

Le médecin auxiliaire Doyle a été envoyé au fort McPherson durant cette saison, de sorte qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter de la santé des hommes dans ce poste, le plus septentrional que nous ayons.

AIDE AUX AUTRES DEPARTEMENTS.

Douanes.—Les patrouilles de la frontière ont donné toute l'aide possible à la protection du revenu, et à plusieurs endroits nos hommes agissent comme percepteurs.

Intérieur.—Durat l'année dernière, le travail du service de l'immigration a été particulièrement onéreux, vu le manque absolu de récolte en certaines régions en 1914. On a étudié des milliers de requêtes demandant des secours et des rapports ont été fournis. Lorsqu'il y avait urgence, les secours ont été immédiatement fournis par nous. Notre travail a secondé les énormes efforts faits par les fonctionnaires de l'Immigration pour suppléer aux nombreuses demandes de secours si généreusement fournis par le gouvernement du Canada à tous les concessionnaires de terres non-patentées. Au commencement de l'hiver de 1914-15, l'état d'un grand nombre de colons était très alarmant et créait beaucoup d'anxiété.

La coopération des gouvernements fédéral et provinciaux a été à la hauteur de la situation et en conséquence, il n'y a eu ni souffrance ni détresse.

Sauvages.—Comme à l'ordinaire on a fourni des escortes lors des paiements des traités. Dans le district de la baie d'Hudson, le surintendant Howard remplit les fonctions d'agent des sauvages.

Une épidémie très grave et très étendue de petite vérole qui a éclaté sur la réserve des Sauvages au lac Winnipeg, Manitoba, a été cause que le département des

Affaires des Sauvages a demandé à l'effectif d'établir une quarantaine efficace. Un sous-officier et quatre hommes ont été chargés de cette besogne, laquelle n'a pris fin que le 10 mai.

Le docteur Grain, l'officier médical en charge, parlant de ce travail, dit: "Je désire les complimenter sur le bon travail qu'ils font pour maîtriser l'épidémie. Ils font un travail que nul homme bourgeois ne voudrait entreprendre."

ENROLEMENTS, CONGES, ETC.

Enrôlements—	
Gendarmes enrôlés (3 ans)	74
Gendarmes enrôlés (1 an)	88
Gendarmes spéciaux enrôlés	95
Réengagés après libération	26
Arrêtés après désertion	3
Augmentation totale	286
Congés, décès, etc.—	
Libération gratuite accordée à des réservistes impériaux, etc.	61
Transféré au service civil à Ottawa	1
Temps expiré	305
Congés achetés	27
Pensionné	1
Décédés	4
Désertés	34
Renvoyés pour mauvaise conduite	85
Renvoyés pour incompétence	9
Invalides mis à la retraite	7
Nommés inspecteurs	10
Gendarmes spéciaux congédiés	86
Diminution totale	630
Diminution totale pour l'année 1915	344

Décédés—

N° matricule	5655,	gendarme	Eagleton, F.
"	5998	"	Paddison, O.
"	6270	"	Sandever, L. C.
"	6345	"	Parsonage, A. D.

Pensionné—

N° matricule 2846, gendarme Quinn, D.G.

OFFICIERS.

Promu sous-commissaire—

Surintendant, J. O. Wilson.

Promus surintendants—
Inspecteur G. S. Worsley.
" R. S. Knight.
" P. W. Pennefather.

Promus inspecteurs—
N° matricule 4268, maréchal-des-logis-chef Humby, F.
" 4322, maréchal-des-logis, King, C. H.
" 4160, sergent Ryan, D.
" 4726 " Cadiz, R. L.
" 4766 " La Nauze, C. D.
" 4975 " Vernon, M. H.
" 4323 " Chaney, F. W.
" 4132 " Townsend, H.
" 3247, maréchal-des-logis-chef Bell, A. L.
" 2353 " Anderson, K. F.

Promu médecin auxiliaire—
Docteur J. F. Duncan.

Décédé—
Sous-commissaire Z. T. Wood, C.M.G.

Mis à la retraite—
Surintendant R. B. Deane.
" P. C. H. Primrose.
Inspecteur J. H. Hefferman.

Démissionnés—
Inspecteur R. L. Cadiz.
" M. H. Vernon.

CHEVAUX.

Chevaux achetés	240
Réformés et vendus	47
Morts	17
Abattus	20
Gain total—chevaux	156

Ponies de bât—

Réformés et vendus	2
Morts	2
Perte totale—ponies	4

L'effectif est maintenant bien pourvu de chevaux vu la réduction du nombre des gendarmes. Peu de chevaux de remonte seront requis l'année prochaine.

BATIMENTS.

Il ne s'est construit aucun nouvel édifice durant l'année. On a fait les réparations nécessaires.

On a besoin d'un poste convenable au quartier général de la division "N" et on a demandé un crédit à cette fin dans le budget de cette année.

Les quartiers généraux de subdivisions ont besoin de nouveaux bâtiments, mais dans les circonstances actuelles je n'ai pas cru devoir demander les crédits nécessaires.

ENTRAINEMENT.

Selon que les circonstances le permettait, l'exercice des recrues s'est fait régulièrement. La division de réserve a atteint un haut degré de valeur et il est fort regrettable de la voir se démembrer.

VIVRES, VETEMENTS, ETC.

Les vivres fournis à l'entreprise ont été d'excellente qualité et sauf quelques exceptions les contrats ont été exécutés conformément aux stipulations.

On nous a fourni des vêtements en quantité et il y a amélioration sensible sous le rapport de la coupe et de la main-d'œuvre des diverses pièces d'habillement.

La fourniture du fourrage s'est faite à l'entreprise et, d'après le rapport du médecin vétérinaire, le fourrage a été d'excellente qualité.

OBSERVATIONS GENERALES.

Son Altesse royale, le field-maréchal, duc de Connaught, gouverneur général, a passé en revue un petit détachement de la Gendarmerie à Calgary et un escadron du service de campagne à Régina.

C'est avec regret que je dois signaler la mort d'un officier et de quatre gendarmes.

Le sous-commissaire Z. T. Wood, chevalier de Saint-Michel et de Saint-Georges, est mort le 15 janvier dernier à Ashville, Caroline du Nord, où il était allé dans le but de recouvrer la santé. Sa mort est une grande perte pour la gendarmerie et a été regrettée de tous. Il était de service depuis au delà de trente ans, et pendant toute sa carrière s'est fait remarquer par sa fidélité dans l'accomplissement de son devoir, sa loyauté au service et sa droiture de caractère.

La Gendarmerie a également perdu trois officiers de longue expérience qui ont pris leur retraite, savoir: le surintendant Deane, le surintendant Primrose et l'inspecteur Heffernan.

Je me permettrai de porter à votre attention le fait que les membres de la Gendarmerie ont, au cours des douze mois se terminant le 30 septembre dernier, contribué $17,098.12 au Fonds patriotique du Canada.

En terminant mon rapport je dois de nouveau témoigner de l'appui cordial que j'ai reçu de tous sans distinction de grade.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. BOWEN PERRY,

Commissaire.

ENUMÉRATION PAR CATÉGORIES des causes inscrites et des

—	Saskatchewan.					Alberta.				
	Causes instruites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Total.	Causes instruites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Total.
Offenses contre la personne—										
Meurtre	12	4	5	3	12	19	1	14	4	19
Tentative de meurtre	12	4	5	3	12	11	6	4	1	11
Complice de meurtre	2	....	1	1	2	....	....	....	....	....
Homicide	15	4	6	5	15	1	....	1	....	1
Coups de feu intentionnels	3	....	1	2	3	5	2	3	....	5
Blessures	7	5	2	....	7	13	6	4	3	13
Voies de fait ordinaires	1,059	934	121	4	1,059	773	590	183	....	773
Voies de fait graves	9	7	1	1	9	3	1	....	2	3
Voies de fait causant lésions corpor.	32	18	9	5	32	41	24	11	6	41
Attentat à la pudeur	27	13	8	6	27	20	8	9	3	20
Viol et tentative de viol	30	4	17	9	30	21	5	14	2	21
Suicide et tentative de suicide	4	4	....	....	4	5	3	2	....	5
Conn. charn. d'une fille de m. 12 ans	17	6	3	8	17	5	1	2	2	5
Attentat sur une fille de moins de 14 ans	....	....	....	....	....	1	....	....	1	1
Conn. charn. d'une fille de m. 16 ans	13	7	4	2	13	16	10	3	3	16
Connaissance charnelle et attentat	4	2	1	1	4	2	2	....	....	2
Menaces de tuer	8	6	2	....	8	2	2	....	....	2
Avortement	4	....	3	1	4	2	2	....	....	2
Bigamie	8	6	1	1	8	1	....	1	....	1
Enlèvement et complicité	6	3	3	....	6	2	....	2	....	2
Suppression de part	1	....	1	....	1	....	....	....	....	....
Mariage célébré illégalement	2	1	1	....	2	....	....	....	....	....
Refus de pourvoir à sa famille	28	20	7	1	28	33	22	11	....	33
Epouse abandonnée	5	3	2	....	5	2	....	2	....	2
Cruauté envers les enfants	2	2	....	....	2	....	....	....	....	....
Abandon d'un enfant	2	2	....	....	2	1	1	....	....	1
Voies de fait sur épouse	3	2	1	....	3	....	....	....	....	....
Négligence coupable	5	....	3	2	5	2	1	1	....	2
Intimidation et menaces	26	16	9	1	26	17	13	3	1	17
Libelle diffamatoire	3	....	3	....	3	6	....	3	3	6
Extortion et tentative d'extortion	7	....	6	1	7	1	....	1	....	1
Laisser une excavation à l'abandon	65	64	1	....	65	38	36	2	....	38
Cohabitation	4	1	3	....	4	....	....	....	....	....
Mariage simulé	2	....	2	....	2	....	....	....	....	....
Divers	1	....	1	....	1	....	....	....	....	....
Offenses contre la propriété—										
Vol et tentative de vol	1,230	869	332	29	1,230	774	523	223	28	774
Vol sur la personne	17	8	5	4	17	11	5	6	....	11
Vol commis par jeunes gens	8	5	3	....	8	....	....	....	....	....
Conversion frauduleuse	14	2	5	7	14	4	3	1	....	4
Vol dans une maison d'habitation	16	12	4	....	16	5	....	....	5	5
Vol des malles de Sa Majesté	2	....	2	....	2	3	3	....	....	3
Vol de chevaux	42	7	23	12	42	89	45	18	26	89
Vol de bestiaux	46	20	21	5	46	66	18	26	22	66
Tirer sur des bestiaux ou les blesser	35	16	14	5	35	24	7	11	6	24
Tuer des bestiaux	2	1	1	....	2	6	5	1	....	6
Blesser d'autres animaux	3	3	....	....	3	....	....	....	....	....
Avoir fraudul. des best. en sa posses	3	....	1	2	3	2	....	1	1	2
Suppression des bestiaux	4	....	3	1	4	....	....	....	....	....
Bris de maison et de magasin	49	35	11	3	49	25	9	13	3	25
Effraction et tentative d'effraction	18	15	3	....	18	43	28	7	8	43
Fraude et intention de frauder	69	43	12	14	69	27	8	18	1	27
Fausses représentations	175	101	65	9	175	138	81	50	7	138
Faux et mise en circulation	44	24	7	13	44	36	21	12	3	36
Vol	12	11	1	....	12	1	....	1	....	1
Vol avec violence	2	2	....	....	2	6	2	3	1	6
Recel	18	11	4	3	18	38	27	7	4	38
En possession d'objets volés	8	7	1	....	8	9	7	2	....	9

condamnations prononcées du 1er octobre 1914 au 30 septembre 1915.

Yukon.					T. N.-O.					Manitoba.					
Causes instruites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Total.	Causes instruites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Total.	Causes instruites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Total.	Grand total.
1	1	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	32
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	23
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	16
1	....	1	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	9
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	20
16	12	4	....	16	2	2	....	....	2	19	18	1	....	19	1,869
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	12
4	4	....	....	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	77
....	....	....	....	....	1	1	....	....	1	1	1	....	....	1	49
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	51
3	3	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	12
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	22
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	29
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	6
....	....	....	....	....	1	....	1	....	1	....	....	....	....	....	11
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	6
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	9
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	8
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	61
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	7
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	7
2	1	1	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	45
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	9
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	8
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	103
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
20	11	9	....	20	8	7	....	1	8	10	8	2	....	10	2,042
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	28
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	8
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	18
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	21
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	131
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	112
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	59
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	8
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4
2	1	1	....	2	1	1	....	....	1	....	....	....	....	....	77
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	61
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	96
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	3	....	....	3	316
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	80
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	13
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	8
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	2	....	....	2	58
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	71

ÉNUMÉRATION PAR CATÉGORIES des causes inscrites et des condamnations

—	Saskatchewan.					Alberta.				
	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Total.	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Total.
Offenses contre la propriété—*Suite.*										
Dommages malicieux	56	49	7	....	56	33	26	7	......	33
Méfaits	77	57	18	2	77	86	72	13	1	86
Icend. volont. et tent. de met. le feu	21	3	11	7	21	4	1	2	1	4
Tuer et blesser des chiens	10	6	4	....	10	11	9	2	......	11
Garder des chiens sauvages	6	5	1	....	6	2	2	......	......	2
Lancer d. chiens à la pours. d. besti	3	3	.....	....	3	5	5	......	......	5
Violation de propriété	14	12	2	....	14	1	1	......	......	1
Cruauté aux animaux	170	145	25	....	170	109	93	16	......	109
Abus de confiance	2	.....	2	....	2	.....	......	......	......	.....
Détérioration de marque	1	......	1	....	1	.....	......	......	......	.....
Extorsion	......	.....	.....	....	......	1	.....	1	......	1
Divers	....	......	.....	....	......	1	.....	1	....	1
	7	4	3	....	7	38	26	10	2	38
Délits contre l'ordre public—										
Port illégal d'armes	69	67	2	....	69	40	35	5	.....	40
Pointer armes à feu sur personnes	37	29	8	....	37	23	16	7	......	23
Décharger armes à feu	8	7	1	....	8	2	1	1	.....	2
Port. armes à feu lors de l'arrestation	3	3	.....	....	3	1	1	......	....	1
Ayant en sa poss. des mat. explosiv	3	3	....	....	3	......	.....	......	......	....
Ventes d'armes à feu sans permis	2	2	.....	....	2	2	2	......	......	2
Portant un revolver sans permis	....	......	.....	....	....	5	4	1	......	5
Sédition et délits séditieux	9		6	3	9	22	2	9	11	22
Divers	4	4	.....	....	4	1	1	.....	....	1
Délits contre la religion et la morale—										
Vagabondage	683	645	38	....	683	679	617	62	.....	679
Ivresse et désordre	420	412	8	...	420	577	564	13	......	577
Fauteurs de troubles	169	157	12	....	169	173	165	8	.....	173
Blasphèmes, menaces et langage obsène	33	30	3	....	33	35	27	8	......	35
Acte indéc. et tentative d'en commet.	18	15	2	1	18	8	5	3	......	8
Exposition indécente de son corps	9	9	......	...	9	13	12	1	......	13
Sodomie et tentative	4	.....	2	2	4	3	1	1	1	3
Inceste	4	1	3	....	4	3	.....	3	.....	3
Séduction	14	1	9	4	14	14	3	9	2	14
" avec promesse de mariage.	5	2	1	2	5	1	......	1	......	1
" d'une pupile	1	1	....	....	1	.....	......	......	......	....
Tenir une maison malfamée	27	25	2	....	27	48	44	4	..	48
Pensionnaires	17	17	.....		17	43	39	4	......	43
Habitués	9	8	1	....	9	21	19	2	......	21
Prostitution	11	11	.....	....	11	11	10	1	......	11
Souteneur	....	......	.....	...	......	4	2	1	1	4
Traite des blanches	7	2	4	1	7	1	......	1	......	1
Tenir maison de jeu	3	2	1	..	3	9	8	1	......	9
Habitués de maison de jeu	10	10	.....	....	10	31	29	2	.....	31
Jeu de hasard	12	6	6	....	12	9	9	......	.....	9
Perturbation de la paix	16	16	......	....	16	6	6	......	......	6
Perturbation des céromonies relig	3	2	1	...	3	1	1	......	......	1
Sodomie	......	......	......	...	......	1	....	1	......	1
Divers	4	4	....	....	4	9	4	3	2	9
Induire la justice en erreur—										
Parjure	25	2	20	3	25	15	3	7	5	15
Divers	2	.....	1	1	2	2	1	......	1	2
Corruption et refus d'obéir—										
Refus d'obéir à mandat de compar	4	4	......	....	4	.....	.....	.....	......	0
Mépris de cour	7	6	1	...	7	4	4	......	.....	4
Evasion et tentative d'évasion	9	9	.....	....	9	13	11	1	1	13

prononcées du 1er octobre 1914 au 30 septembre 1915—*Suite.*

Yukon.					T. N.-O.					Nouveau-Manitoba.					Grand total.
Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Total.	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Total.	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Total.	
1		1		1	3	3			3						93
															163
															25
					1	1			1						22
															8
															8
															15
										2	2			2	281
															2
															1
															1
															1
															45
										7	7			7	116
															60
															10
															4
															3
															4
															5
															31
										14	11	3		14	19
3	3			3	2	2			2	18	18			18	1,385
60	45	15		60	5	5			5	117	117			117	1,179
5	5			5											347
															68
															26
										9	9			9	31
															7
															7
															28
															6
															1
										1	1			1	76
										1	1			1	61
															30
															22
															4
															8
					1	1			1	3	1	2		3	16
										4	4			4	45
															21
															22
															4
1		1		1											2
															13
															40
															4
															4
															11
															22

ÉNUMÉRATION PAR CATÉGORIES des causes inscrites et des condamnations

—	Saskatchewan.					Alberta.				
	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Total.	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Total.
Corruption et refus d'obéir—*Suite.*										
Évasion et aide à évasion	5	4	1	....	5	.....	.....	....	.....	0
Nuire aux agents de police	27	21	6	...	27	16	12	4	.....	16
Voies de fait sur agents de police	22	21	1	....	22	8	5	1	2	8
Se faire passer pour agents de police	1	1	...	....	1	1	1	.....	.....	1
Corruption et tentative	1	.....	....	1	1	2	1	1	.....	2
Résistance à l'arrestation	3	3	...	....	3	3	2	1	....	3
Divers	1	1	.....	...	1	1	1	.....	.....	1
Infractions à la loi des chemins de fer—										
Voyager sans payer	395	375	20	....	395	282	255	27	...	282
Empiètement sur propriété	141	126	15	...	141	101	89	12	.....	101
Méfaits sur le chemin de fer	.....	.....	.....	..	.....	1	1	.....	.....	1
Manier illégalement une aiguille	.....	...	.....	....	....	3	3	.....	.....	3
Divers	.....	.....	.....	....	.....	7	7	.....	.....	7
Infractions à la loi des douanes—										
Contrebande	3	3	....	....	3	4	3	1	....	4
Divers	1	1	.....	....	1	....	.....	.....	.....	.....
Infractions à la loi des sauvages—										
Fournir des liqueurs aux sauvages	33	31	2	....	33	63	52	11	.....	63
Sauvages ivres	13	11	2	....	13	28	27	1	....	28
Ivres sur réserve	43	38	5	....	43	63	53	10	....	63
Empiètement sur une réserve	14	3	11	...	14	5	5	.....	....	5
Avoir des liqueurs en sa possession	.....	....	.....	.....	.....	19	16	3	...	19
" sur sa réserve	2	2	.....	....	2	1	1	.....	.....	1
Faire l'école buissonnière	2	2	.....	...	2	.....	...	....	.....	.....
Prostitution, femmes sauvages	3	3	...	....	3	2	2	.....	....	2
Jeu de hasard, sur réserve	.....	.....	.....	....	.....	4	4	....	....	4
Divers	19	13	6	....	19	7	7	....	....	7
Infraction à la—										
Loi du dimanche	10	9	1	....	10	..	.....	.....	....	....
Loi des pêcheries	41	39	2	....	41	58	54	4	.....	58
Loi des mines	..	.....	....	....	...	34	33	1	.....	34
Loi conc. le parc d. Montagnes Roch.	.....	.....	....	....	.....	89	81	8	.....	89
Loi sur l'immigration	.....	....	.....	.....	.....	8	7	1	.....	8
Loi sur l'opium	6	6	.....	...	6	25	20	5	.....	25
Loi sur la milice	1	1	....	....	1	....	.....	.....	.....	.....
Loi de libération conditionnelle	.....	....	.....	....	....	1	1	....	...	1
Loi des Territoires du Nord-Ouest	.....	...	.....	.....	.....	6	6	.....	.....	6
Loi concernant les expéditions	....	.....	.....	....	....	.....	.....	...	.....	.....
Loi conc. les anim. attein. de mal. cont.	1	1	.....	....	1	....	.....	....	....	....
Loi en prévision de la guerre	66	59	.....	7	66	34	29	5	.....	34
Loi des postes	....	.....	.....	....	.....	1	1	.....	.....	1
Loi sur les grains du Canada	7	7	....	....	7	.....	.....	.....	.....	.....
Loi concernant la sylviculture	.....	.....	.....	...	.....	6	6	.....	....	6
Trahison	5	....	2	3	5	1	...	1	.....	1
Loi des terres fédérales	1	1	.....	....	1	1	....	....	1	1
Loi concernant la taxe de guerre	1	1	.....	....	1	....	...	.....	.....	.....
Ordonnance du Yukon	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Divers	6	4	2	....	6	.....	.....	.....	.....	.....
Infractions aux lois provinciales et aux ordonnances—										
Maîtres et serviteurs	973	840	133	....	973	564	488	76	.....	564
Gibier	285	249	36	....	285	174	157	14	3	174
Peaux et marques	8	7	1	....	8	24	21	3	...	24
Feu de prairie et de forêt	296	243	53	....	296	56	51	5	.....	56
Licences pour vente de liqueurs	141	121	23	....	144	295	248	47	.....	295

prononcées du 1er octobre 1914 au 30 septembre 1915—*Suite.*

Yukon.					T. N.-O.					Nouveau-Manitoba.					Grand total.
Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Total.	Attendant procès.	Radiation de la cause.	Condamnations.	Causes inscrites.	Total.	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Attendant procès.	Total.	
															5
															43
										1	1			1	31
															2
															3
															6
															2
										16	16			16	693
															242
															1
															3
															7
															7
															1
13	12	1		13	3	3			3	12	11		1	12	124
12	12			12	3	3			3	9	9			9	65
										2	2			2	108
										10	10			10	29
4	4			4											23
										1	1			1	4
															2
															5
															4
															26
															10
															99
															34
															89
1	1			1											9
															31
															1
															1
					150	114	36		150						156
3	3			3						2	1	1		2	5
															1
										4		4		4	104
															1
															7
															6
															6
															2
															1
23	17	5	1	23											23
															6
										9	9			9	1,546
										9	9			9	468
															32
										2	2			2	354
										17	13	4		17	456

ENUMÉRATION PAR CATÉGORIES des causes inscrites et des condamnations

—	Saskatchewan.					Alberta.				
	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvoyées.	Attendant jugement.	Total.	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvoyées.	Attendant jugement.	Total.
Infractions aux lois provinciales et aux ordonnances—*Suite.*										
Ventes de liqueur	111	101	10	...	111	...	....	.....	......	......
Démence	205	191	14	....	205	159	150	9	......	159
Eleveurs de chevaux	49	46	3	...	49	5	5	...	....	5
Fourrière	85	63	22	....	85	18	13	5	......	18
Salle de billard	5	5	...	....	5	24	22	2	......	24
Ordonnances des villages	1	1	......	....	1	....	....	...	......	...
Ecuries de louage	29	29	.....	....	29	.....	.....	.....	......	....
Travaux publics	9	6	3	...	9	3	3	..	......	3
Profession médicale	11	10	1	....	11	2	......	2	....	2
Médecins vétérinaires	3	3	....	....	3	1	1	......	....	1
Pharmaciens	4	3	1	...	4	1	1	....	.....	1
Hygiène publique	18	17	1	....	18	10	8	2	......	10
Ecole	14	9	5	...	14	3	3	....	......	3
Crieurs et colporteurs	33	29	4	....	33	10	10	.....	...	10
Mauvaises herbes	16	15	1	....	16	21	15	6	....	21
Pollution de cours d'eau	1	1	.....	....	1	1	1	....	.....	1
Chaudières à vapeur	53	49	4	...	53	17	16	1	.....	17
Voitures et automobiles	138	131	7	...	138	91	86	5	.....	91
Protection des enfants	73	70	3	...	73	32	29	3	......	32
Reproducteurs	5	5	.	...	5	4	3	1	...	4
Voie publique	2	1	1	...	2	42	40	2	......	42
Inspection des troupeaux	8	7	1	....	8	2	1	1	...	2
Vente aux enchères	1	1	...	...	1	....	....	.....	......	......
Théâtre	7	5	2	...	7	1	1	......	......	1
Hôteliers	.....	....	....	....	....	6	5	1	.....	6
Statistiques	7	6	1	....	7	1	1	.....	...	1
Maison de pension	3	1	2	....	3	22	19	3	......	22
Animaux malfaisants et dangereux	.....	....	.....	....	.	70	54	16	...	70
Loi concernant les dr. des batt. de gr.	1	......	1	....	1	1	1	......	....	1
Loi des Mines	.....	....	....	....	....	5	5	.....	......	5
Profession légale	1	1	......	....	1	.	....	......	..	......
Règlements de ville (Dawson, Yukon)	.....	......	....	....	....	......	......	.....	......	...
Divers	23	21	2	....	23	9	8	1	......	9
Animaux errants	57	46	11	....	57	60	47	13	....	60
	8,826	7,246	1,379	201	8,826	7,090	5,707	1,203	180	7,090

prononcées du 1er octobre 1914 au 30 septembre 1915—*Suite.*

Yukon.					T. N.-O.					Manitoba.					Grand total.
Causes inscrites.	Condamnations.	Renvoyées.	Attendant jugement.	Total.	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvoyées.	Attendant jugement.	Total.	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvoyées.	Attendant jugement.	Total.	
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	111
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	364
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	54
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	103
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	29
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	29
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	12
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	13
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	28
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	17
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	43
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	37
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	70
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	229
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	105
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	9
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	44
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	10
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	8
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	6
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	8
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	25
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	70
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
5	5	....	....	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	32
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	117
180	140	39	1	180	181	143	37	1	181	305	287	17	1	305	16,582

RÉCAPITULATION des causes inscrites et des condamnations prononcées du 1er octobre 1914 au 30 septembre 1915.

Province.	Cause inscrite.	Condamnations.	Causes renvoyées ou retirées.	Attendant jugement
Province de Saskatchewan	8,826	7,246	1,379	201
Province d'Alberta	7,090	5,707	1,203	180
Territoires du Yukon	180	140	39	1
Territoires du Nord-Ouest	181	143	37	1
Province du Nouveau-Manitoba	305	287	17	1
Grands totaux	16,582	13,523	2,675	384

ANNEXE A.

RAPPORT DU SURINTENDANT J. A. McGIBBON, COMMANDANT DU DISTRICT DE REGINA.

RÉGINA, 27 octobre 1915.

Le Commissaire,
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du district de Régina pour l'exercice se terminant le 30 septembre 1915.

ETAT GENERAL DU DISTRICT.

Suit un rapport de l'état général du district, par subdivisions:

SUBDIVISION WEYBURN.

Cette subdivision s'étend au nord à partir de la frontière internationale jusqu'au township 11 et à l'ouest à partir de la frontière du Manitoba jusqu'au rang 20, à l'ouest du 2e méridien en allant au nord jusqu'au township 5, alors qu'elle s'étend à l'ouest jusqu'au rang 25, à l'ouest du 2e méridien, pour continuer ensuite au nord jusqu'au township 11, comprenant ainsi le sud-est de la province de Saskatchewan.

Dans la plus grande partie de cette subdivision la situation semble s'améliorer, la seule exception étant celle du district de Radville, région rocheuse habitée en grande partie par des colons d'origine étrangère. La récolte de cette année a été d'une qualité exceptionnelle et règle générale les récoltes sont excellentes. Nous avons eu le printemps de bonne heure avec beaucoup de sécheresse et du vent; aussi au début le grain paraissait mal, mais après d'abondantes pluies en juillet et pendant les premiers jours du mois d'août nous avons eu une excellente récolte. Maintenant que toute la récolte est fauchée et qu'une grande partie est battue, elle semble devoir être d'un bon rendement moyen et ce, notamment dans les districts de Carnduff et d'Arcola.

Le pourcentage de la superficie ensemencée est d'environ 60 pour 100 et l'augmentation de l'étendue sous culture est d'environ 20 pour 100 sur celle de l'an dernier, ce qui est dû à l'expansion qu'a prise l'agriculture dans l'extrémité occidentale du district.

Il n'est pas surgi de villes nouvelles et il y a eu très peu d'immigration.

Le district est maintenant assez bien colonisé et la gendarmerie a beaucoup à faire vu la proximité de la frontière internationale; la classe de colons établis au sud et au nord de la frontière est telle qu'elle nécessite une surveillance continuelle; la plupart sont de très pauvres gens; jusqu'à présent il n'y a pas eu de désordre parmi la population d'origine étrangère. L'eau semble être rare dans ce district et pour cette raison les équipes accompagnées d'animaux ont beaucoup de difficultés; il en est de même pour le battage des grains, maints groupes étant obligés d'aller chercher l'eau au loin.

La moyenne du rendement du blé dans ce district est d'environ 25 boisseaux à l'acre, ce qui est mieux que l'an dernier, et la qualité moyenne est du n° 1 Nord. L'avoine rapporte une moyenne de 40 boisseaux à l'acre; on n'a pas battu de lin cette année, à ce que l'on sait du moins. L'orge a donné également une récolte moyenne cette année.

La subdivision de Weyburn se compose des postes suivants: Weyburn, Ogema, Ceylon, Radville, Tribune, Estevan, Portal-nord, Northgate, Carnduff, Arcola, Lampman, Fillomore et Yellowgrass. Depuis la déclaration de la guerre on a augmenté l'effectif de tous les postes.

Parlant du service de la gendarmerie en général dans cette subdivision, l'inspecteur Lea s'exprime ainsi:—

> "Je ferai observer que l'on a obtenu d'excellents résultats; nous n'avons pu faire d'exercice à cheval à cause du surcroît de travail, ni de tir au fusil ou au revolver. Ce district est exceptionnellement bien pourvu de service de chemin de fer et l'on peut atteindre tous les postes par voie ferrée. La fermeture des buvettes a eu, à n'en pas douter, un bon effet et l'on s'aperçoit que, dans le voisinage des hôtels, le public en général se conduit beaucoup mieux. La gendarmerie de ce district se tient constamment en éveil pour découvrir toute infraction à la loi concernant les spiritueux."

SUBDIVISION DE STRASBOURG.

Pendant le dernier exercice, la situation, dans ce district, a été fort satisfaisante, et elle a débuté avec des perspectives excellentes pour la récolte. L'ensemencement s'est effectué avec rapidité et peu de temps après on put constater que le rendement des récoltes dépasserait les espérances des plus optimistes mêmes.

Cette division étant un ancien district bien colonisé, l'étendue des terres en culture reste à peu de chose près ce qu'elle était l'an dernier, soit 50 pour 100, et il s'est fait très peu de défrichage, environ 20 pour 100 de plus que l'an dernier. Le blé rend bien et la moyenne sera d'environ 30 boisseaux à l'acre; pour l'avoine, le rendement sera d'environ 60 boisseaux. On cultive très peu de lin ou d'orge dans ce district, mais ce que l'on y récolte est de bonne qualité, avec un rendement d'environ 40 boisseaux à l'acre pour l'orge et de 15 boisseaux pour le lin.

La culture mixte est plus en faveur dans ce district que par le passé, et d'un bout à l'autre de l'année on fait, de divers endroits du district, l'expédition d'un nombre considérable des bœufs de boucherie.

Il n'a pas été fondé de nouvelles villes dans le district et il s'y est construit très peu d'édifices, les constructions nouvelles consistant en plusieurs petits magasins et habitations particulières dans les grandes villes. Il n'y a pas eu d'immigration pour ainsi dire, car comme on l'a déjà dit, ce district est bien peuplé et il n'y a pas de homesteads disponibles.

On constate que les rangs des jeunes gens du district s'éclaircissent. Un grand nombre d'entre eux se sont engagés dans les divers contingents formés pour vaincre l'ennemi commun des alliés.

On a eu très peu de désordre à réprimer parmi l'élément étranger par tout le district, et à l'aide d'une patrouille bien organisée on a surveillé de près leurs agissements.

SUBDIVISION DE FRANCIS.

Pendant les derniers huit mois, le district de Francis a fait des progrès soutenus. Tous les cultivateurs qui y sont établis semblent être prospères. Les récoltes de ce district sont de très bonne qualité, la moyenne du rendement étant de 25 boisseaux à l'acre. La proportion de la superficie ensemencée a été de 60 pour 100. L'augmentation de la superficie en culture est très faible, ce qui s'explique sans doute par le fait que ce district est de colonisation ancienne et que le reste des terres non cultivées est réservé pour la spéculation.

La construction a été suspendue complètement pendant l'année. Il n'y a eu aucune ville nouvelle dans le district. Au cours des derniers huit mois, il n'est arrivé aucun nouvel immigrant dans ces régions.

SUBDIVISION DE MOOSEJAW.

Suit le rapport de l'inspecteur Spalding sur la situation générale dans la subdivision de Moosejaw:—

Pour certains individus, qui, il y a quelques années, faisaient de fructueuses et faciles opérations dans les biens-fonds de village et de ville, en subdivisant en lots de résidence et en centres industriels jusqu'aux fermes en culture, y ajoutant au besoin quelques parcs d'agrément, pour ces gens, de même que pour leurs amis avertis d'une bonne affaire, la région n'est pas un endroit à rechercher et les affaires y sont dans le marasme depuis que tout s'est effondré.

Toutefois, c'est une bonne chose pour le pays que l'affolement de la spéculation soit ainsi parvenue à sa limite et l'ait même dépassée et que les choses soient revenues à leur état normal. Avec l'affaissement des valeurs immobilières des villes et des citées, les loyers, dans les grands centres, sont baissés à un taux raisonnable, et sous certains repports, le coût de la vie s'est relâché, bien que le coût des aliments et d'autres articles de première nécessité accuse encore quelque augmentation.

L'automne et l'hiver derniers le travail a été très rare, la construction ayant cessé presque complètement. En conséquence, les classes ouvrières et ceux qui se sont trouvés sans emploi ont beaucoup souffert. Dans les grandes villes on a fait ce que demandait la situation, et là où il le fallait on est venu en aide aux nécessiteux. A Moosejaw, les autorités municipales n'ont rien épargné pour procurer du travail de temps à autre à ceux qui étaient prêts et consentaient à travailler. Il y a eu également beaucoup de gêne dans les parties du district où la récolte de 1914 avait manqué presque, et dans certains cas particuliers, complètement. La région la plus affectée se trouvait entre Avonlea et Expanse, district presque entièrement habité par des Autrichiens, des Roumains et des Allemands. Les demandes de secours provenaient surtout des colons de cette catégorie, mais d'un bout à l'autre des districts d'Avonlea, Expanse, Gravelbourg et Mortlach, avec quelques-uns au sud et à l'ouest de Coude, un certain nombre de colons de langue anglaise ont aussi demandé du secours sous forme de provisions et de combustible, et dans une ou deux circonstances, il a fallu recourir au service de médecins sous l'autorisation du gouvernement provincial.

Le gouvernement fédéral s'est chargé de subvenir aux besoins du propriétaire de homestead dont la récolte avait été un insuccès, et cette tâche s'est trouvée beaucoup plus lourde qu'on ne l'avait cru tout d'abord; aussi a-t-il fallu nommer des agents par tout le district pour recevoir les demandes et distribuer du secours. Ces mêmes agents se sont aussi occupés de la distribution des graines de semence, et pour être ainsi venu en aide aux deux tiers des colons des districts où les récoltes avaient manqué complètement, le gouvernement s'est vu récompensé par les efforts des cultivateurs en vue d'accroître la superficie de la culture ce printemps, et nous sommes heureux de pouvoir annoncer que cette augmentation est en moyenne de 10 pour 100. Ce résultat est, à mon avis, fort beau, étant donnée la rareté du foin et de l'avoine, tous deux à un prix très élevé et, en effet, hors de la portée des petits cultivateurs. De plus, les districts plus anciens n'accusent qu'une très faible augmentation, pour ne pas dire aucune, dans la superficie ensemencée qui, autant que j'ai pu l'estimer, est d'environ 65 pour 100. Pendant les six dernières, ou depuis le commencement de la moisson, j'ai visité presque toutes les parties de mon district, et tout au courant que vous soyez de la chose, je suis heureux de pouvoir dire que la récolte de 1915, dans ce district, est l'une des plus abondantes et des meilleures que l'on ait jamais vues dans cette région. Pendant le mois d'août, la température a été idéale pour la maturation des grains, et maintenant que ces travaux ont été exécutés les cultivateurs comme les hommes d'affaires voient les choses sous un aspect beaucoup plus encourageant qu'à la même époque il y a un an. L'avantage de la jachère d'été a été reconnu par le fait que, jusqu'à présent, on ne connait pas de blé ayant rapporté moins de 40 boisseaux à l'acre, et dans le district de Tugaske, on a eu du blé de 53 boisseaux. Je viens d'entendre dire d'un individu qui prétend avoir récolté 6,500 boisseaux de blé

n° 1 sur 100 acres. Jusqu'à présent la qualité du blé, expédié, est excellente, et de tout le blé parti du district, un seul wagon n'a pas été classifié n° 1.

Pour résumer, l'étendue en culture est de 65 pour 100.

Rendement moyen du blé, 25 boisseaux à l'acre.

Rendement moyen de l'avoine, 60 boisseaux à l'acre.

Rendement moyen de l'acre, 45 boisseaux à l'acre.

La superficie de l'orge n'est pas très vaste alors que celle du lin l'est encore moins, car on n'ensemence que très peu de ces grains.

Je crois que l'on a quelque difficulté à se procurer la main-d'œuvre suffisante pour le battage, mais aujourd'hui que l'on a terminé le fauchage, il est probable que l'on a surmonté cet obstacle. L'énorme récolte des céréales laisse loin derrière elle celle de tous les autres produits de la ferme, à tel point qu'on perd presque de vue ces autres produits. Cependant il ne manque pas d'indication d'autres sources de revenus dans certaines branches d'agriculture et certains cultivateurs accusent des progrès remarquables dans la culture mixte, surtout dans les districts de colonisation plus ancienne. En vue d'augmenter son revenu, et par ce moyen, ajoutant au bien-être du pays, le cultivateur s'occupe peu à peu d'industrie laitière, de l'élevage des bestiaux, des porcs, des moutons, des volailles. Ce sont là, je crois, des raisons suffisantes qui nous portent à croire que le pays est plus prospère qu'il ne l'était il y a quelques années, alors que la prospérité n'était que le résultat de la superfétation de l'immeuble des villes et des villages ou des terres du voisinage.

Sans doute à cause de la guerre qui se poursuit en Europe, l'immigration, pour le moment, est presque nulle; cependant il arrive toujours quelques immigrants des vieux pays qui s'en viennent retrouver des amis établis ici. Quelques cultivateurs des Etats-Unis et un certain nombre de Canadiens-français de Québec se sont établis à Gravelbourg et dans les environs.

Pour la construction, il se fait très peu de chose, s'il s'en fait, et c'est ce que l'on constate dans les villes, sauf le long du prolongement du Pacifique-Canadien et du chemin de fer *Canadian-Northern* entre Avonlea et Gravelbourg.

Au cours de l'été dernier, une nouvelle ville, du nom de Vantage, a été construite sur le Pacifique-Canadien; elle est située au sud et à l'ouest d'Expanse, et il y a des élévateurs, une église, des magasins, une forge, un bureau de poste, etc.

Mossbank, sur le Canadian-Northern, se construit aussi peu à peu. Aucun de ces deux endroits ne compte plus de 100 de population.

Plusieurs nouveaux élévateurs ont été construits dans le district et les cultivateurs ont fait beaucoup de construction, les uns érigeant de nouvelles habitations ou construisant de nouvelles granges. En parcourant les plus vieux districts on aperçoit plusieurs fermes d'apparence prospère et confortables, à en juger par les solides bâtiments, les cours et les clôtures bien entretenues, avec de jolies allées de jeunes arbres y conduisant.

Subdivision Impérial.

Comparé à l'an dernier, l'état des récoltes est très encourageant. Environ 60 pour 100 des terres sont en culture et de cette superficie on récoltera sur environ 40 pour 100 cette année.

L'augmentation des terres en culture est d'environ 3 pour 100 sur l'an dernier.

A l'exception de plusieurs granges, il ne s'est pas fait de nouvelles constructions cette année.

On n'a jeté les bases d'aucune nouvelle ville, et il arrive très peu d'immigrants dans le district.

Subdivision de Balconie.

On prévoit que la récolte de cette année sera d'un fort bon rendement. Dans cette subdivision, le blé sera en moyenne de 20 boisseaux à l'acre, et l'avoine de 45

boisseaux. Environ 65 pour 100 de la superficie de ce district est en culture, le reste étant boisé en broussailles. L'augmentation en culture est de 10 pour 100 sur l'an dernier.

De temps à autre on a construit de nouveaux bâtiments, des granges la plupart du temps, sur l'une des fermes les plus anciennes, ce district étant l'un des premiers ouverts à la colonisation.

Le prix des terres est très élevé et très peu d'immigrants viennent s'établir comme colons.

Subdivision Montmartre.

De tout le district, il y a environ 60 pour 100 des terres en culture. Cette année, il y a plusieurs fermes inoccupées, mais, en tenant compte des terres convenablement défrichées, la moyenne en culture est à peu près la même que l'an dernier. Le grand nombre de vastes creeks qui se trouvent à différents endroits du district constituent une grande étendue de terrain inutilisable; ceci laisse environ 60 pour 100 en culture, 20 pour 100 en pâturage et environ 20 pour 100 de terres non encore défrichées.

La grêle et la gelée, venues de bonne heure, ont légèrement endommagé les récoltes cette année. Par tout le district, les récoltes sont excellentes, et dans l'ensemble, le rendement est d'environ 20 boisseaux à l'acre. Il s'est fait très peu de construction dans le district au cours de l'an dernier, et il n'y a pas eu d'immigration non plus.

La population se compose en grande partie d'étrangers de toutes nationalités.

SOUS-DISTRICT DE MOOSOMIN.

La dernière saison a été prospère pour les cultivateurs de cette région. Les récoltes, en somme, ont été très bonnes; le rendement est abondant, et les gelées, accompagnées de grêle, qui ont visité ce district récemment, ont causé peu de dommages. Conséquemment, les producteurs de grain sont très optimistes quant au résultat définitif. Le blé et l'avoine constituent les principales récoltes, en plus d'une petite proportion d'orge et de lin. Le sol de ce district est considéré très fertile; cette année, il y a environ 30 pour 100 du terrain en culture, ce qui accuse une augmentation d'environ 6½ pour 100 sur l'étendue cultivée l'an dernier.

A cause de la guerre européenne, la construction est pratiquement restée dans le *statu quo,* bien que certains cultivateurs du district soient actuellement à construire des granges, des maisons, etc.; de fait, il semble que seuls les cultivateurs sont capables de construire à l'heure actuelle.

On a construit un pont en béton à travers le lac Elcapo, au sud de Broadview, au coût de $40,000. Ce pont constitue une amélioration considérable sur le vieux pont en bois qu'on vient de démolir.

Il n'a surgi aucune ville nouvelle pendant l'exercice qui vient de se terminer; dans les petites villes, les affaires ont de beaucoup diminué et plusieurs marchands ont failli et fait cession de leurs biens.

L'immigration a été très peu considérable cette année.

SOUS-DISTRICT DE CRAIK.

Les conditions générales dans ce district sont satisfaisantes. Les cultivateurs ont de bonnes récoltes et il n'y a pas de cas de pauvreté. Les récoltes couvrent environ 300,000 acres, cette année, ce qui représente une augmentation d'environ 10 pour 100 sur celles de l'an dernier.

Il n'y a pas eu de construction au cours du dernier exercice.

Il n'y a pas eu non plus d'immigration.

Il n'a surgi aucune ville nouvelle dans ce district.

SOUS-DISTRICT DE MONTAGNE-BOISÉE.

A la suite de la faillite presque totale dans les récoltes de l'année dernière, celles de cette année sont très bonnes et sèment partout un nouvel encouragement. La saison a été des plus belles, jusqu'après la coupe des grains, lorsque la tempête empêcha le battage pendant plusieurs semaines, sans toutefois causer beaucoup de dommages.

Le blé constitue la plus forte partie des récoltes sur pied, avec une bonne proportion d'avoine et de lin; on a semé très peu d'orge.

Il y a environ 40 pour 100 de la superficie couverte par les homesteads en récolte cette année, et le rendement représentera environ 25 boisseaux de blé, 30 boisseaux d'avoine et 15 boisseaux de lin par acre. Les plus anciens colons dont les terres sont mieux cultivées ont récolté plus abondamment.

Ces chiffres représentent une augmentation d'environ 50 pour 100 sur ceux de l'année dernière.

Jusqu'à récemment, les affaires, tant à la campagne qu'en ville, ont été tranquilles et l'argent est rare. A Assiniboïa, il y a eu beaucoup de construction, mais dans les autres petites villes, la situation n'a pas changé depuis assez longtemps.

Une nouvelle ville du nom de Vantage a surgi à environ 12 milles à l'est de Assiniboïa; elle constitue le terminus de la ligne Moosejaw-Assiniboïa.

Cette année les immigrants ont été moins nombreux que par les années passées. Ceci est partiellement dû à l'embargo placé récemment sur les bestiaux venant des Etats-Unis et aussi à cause du fait que les meilleures terres agricoles ont été prises.

Dans le district de Montagne-Boisée, on s'est occupé depuis environ cinq ans, d'élevage sur ranche, et cette région se développe rapidement en un centre agricole. A moins d'avoir des terrains loués, l'éleveur ne peut actuellement trouver de pâturages pour ses bestiaux.

SOUS-DISTRICT DE YORKTON.

Les récoltes sont bonnes partout, malgré le fait qu'elles ont été un peu atteintes par les gelées. Dans les districts de Wynyard et Melville, la grêle a fait beaucoup de dommages, détruisant environ 3,000 acres; heureusement ces récoltes étaient assurées. La plus grande partie des récoltes dans le district de Kamsack est de l'avoine; dans le reste du district, on trouve un peu de blé et d'orge. On en a semé autant de l'un que de l'autre. Bien qu'on n'ait fait encore que peu de battage, on croit que le rendement donnera les proportions suivantes: le blé, environ 30 boisseaux; l'avoine, environ 50 boisseaux, et l'orge, environ 25 boisseaux à l'acre. On a semé très peu de lin. L'augmentation dans le nombre d'acres en culture est d'environ 16 pour 100 sur celui de l'an dernier. En somme, les récoltes sont excellentes et devraient contribuer à remettre les cultivateurs sur pied.

On a construit très peu cette année, à cause sans doute de la rareté de l'argent et du fait que le besoin de nouvelles maisons ne se fait pas sentir; il y a même plusieurs maisons à louer. Dans le district de Wynyard, on a consacré environ $60,000 à la construction de nouveaux édifices et en améliorations; à Melville, on a érigé un magasin et plusieurs maisons privées; dans Kamsack, six nouvelles maisons et une maison d'école ont été construites—l'école n'étant pas assez grande pour contenir le nombre d'enfants inscrits. On a aussi dépensé la somme de $120,000 en améliorations, y compris un trottoir en ciment, des égouts et un aqueduc. A Canora, le système des conduites d'eau est presque terminé; je ne saurais dire quel est le coût de cette entreprise. Aucune ville nouvelle n'a surgi; de fait, il y a eu une diminution dans la population de celles qui existent actuellement. Il n'y a pas eu de nouveaux colons récemment. Toutes les terres situées près des villes ou chemins de fer ont été prises depuis longtemps et il n'y a plus de terrains libres pour de nouveaux colons, si ce n'est qu'à une grande distance de ces centres. A Pelly, la réserve des Doukhobors a été ouverte au mois de juin dernier et 100 lots ont été pris; mais jusqu'à ce jour il n'y a que six familles qui s'y soient installées. Dans l'élevage des bestiaux, il y a eu des

progrès. Les centres de Kelly et Kamsack ont expédié pendant l'année 140 wagons de bêtes à cornes, 20 wagons de pourceaux et 500 chevaux, tandis que les centres de Shedo, Théodore et Canora réunis ont expédié 70 wagons de bestiaux. Les cultivateurs se lancent tranquillement dans l'agriculture mixte et font mieux que dans la culture des céréales seulement. A part quelques exceptions, la plus grande partie des cultivateurs n'ont pas l'habitude de marquer leurs bestiaux et facilitent ainsi la tâche des voleurs de bestiaux. Dans Yorkton, la population n'a pas augmenté. Pendant l'année une magnifique église catholique, ainsi qu'une mission, a été construite; on a aussi fait un allonge au bureau des inscriptions des terres et on a construit un grand nombre de nouvelles maisons. La compagnie du C.-N. est à construire une magnifique gare dans le centre de la ville, et la rumeur veut faire croire qu'elle se propose d'y construire également des ateliers de réparations et des usines.

Je vous inclus le rapport annuel du corps de garde de Yorkton que m'a transmis l'inspecteur T. S. Belcher, commandant du sous-district de Yorkton.

YORKTON, le 30 septembre 1915.

A l'Officier Commandant,
la R. G. à cheval du N.-O.,
Yorkton.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint le rapport annuel du corps de garde de Yorkton pour les douze mois se terminant le 30 septembre 1915:—

Prisonniers incarcérés, à minuit, 30 septembre 1915	9
Prisonniers reçus pendant les douze mois se terminant le 30 septembre 1915	211
Total	220
Prisonniers renvoyés pendant les douze mois se terminant le 30 septembre 1915	211
En cellules, à minuit, le 30 septembre 1915	9
Total	220

Voici le tableau classifié des prisonniers reçus au corps de garde:—

Hommes—	
Canadiens	39
Autrichiens	124
Américains	5
Allemands	12
Russes	8
Turcs	2
Suédois	7
Sauvages	7
Norvégiens	2
Nègres	1
Hollandais	1
Total	208
Femmes—	
Autrichiennes	2
Allemandes	1
Total	3

Nous avons disposé des 221 prisonniers du corps de garde de la manière suivante:—

Hommes—	
Renvoyés, la peine étant expirée	63
Envoyés aux diverses prisons pour procès	8
Transférés, à la prison de Regina	62
Renvoyés sous caution	10
Envoyés à l'asile des aliénés de Battleford	4
Renvoyés, accusation sur déboutement	16
Renvoyés sur parole	5
A l'école industrielle de Portage-la-Prairie	2
Au corps de garde de Regina	11
Condamnés à l'amende et relâchés	18
Relâchés sur sentence suspendue	1
Au camp d'internement de Brandon	1
Au Refuge du Dr Bernardo	1
Transmis aux autorités de l'immigration	1
Au surintendant des enfants nécessiteux et abandonnés	3
A l'école du département des Affaires des Sauvages	2
Total	208
Femmes—	
A l'asile de Battleford	1
Au soin des parents	1
A la prison de Prince-Albert	1
Total	3
Hommes	208
Grand total	211
La moyenne quotidienne de prisonniers	9·05
Le nombre maximum par jour	21
Le nombre minimum par jour	5
Le maximum reçu dans un mois	31
Le minimum reçu dans un mois	7

PRISONNIERS DE GUERRE.

Nombre total reçu	20

CLASSIFICATION.

Hommes—	
Allemands	7
Autrichiens	13
Total	20
Disposés de la manière suivante—	
Incarcérés	6
Relâchés sur parole	9
Relâchés sur expiration de la sentence imposée pour insulte de l'arrêté en conseil *re* étrangers ennemis trouvés en possession d'armes à feu	4
Attendant la décision de l'officier-command du district de Regina	1
Total	20

La santé des prisonniers incarcérés au corps de garde pendant l'année a été bonne.

Les maladies ordinaires survenues ont été soignées par le médecin auxiliaire Henry.

La discipline a été maintenue comme l'indique l'état comparatif des chiffres de cette année et ceux de l'année dernière. Il y a eu une augmentation de près de 35 pour 100 dans le nombre de prisonniers soumis à notre discipline; cette tâche a été accomplie avec satisfaction et sans augmenter le nombre d'hommes postés ici.

On n'a pas fait d'amélioration dans le local accommodant les prisonniers. L'édifice que nous occupons appartient au gouvernement local de la Saskatchewan et les con-

ditions désavantageuses qui y prévalent et dont on a fait rapport depuis quelques années restent les mêmes.

Parmi les accusations les plus sérieuses pour lesquelles on a détenu les prisonniers pendant l'année, deux cas ont été pour rapt et pour commerce charnel, six pour vol de bestiaux, quatre pour cambriolage et deux pour sédition.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. W. KEMPSTON, *maréchal des logis,*

Rég. n° 5109, prévôt.

A l'O.C. le district de Regina,
Envoyé.
T. S. BELCHER, insp.,
Commandant le sous-district de Yorkton. 1-10-15.

SOUS-DISTRICT DE INDIAN-HEAD.

Considérant la crise financière générale dans laquelle s'est trouvée cette partie du pays depuis la déclaration de la guerre, les conditions qui ont prévalu dans ce sous-district depuis douze mois ont été satisfaisantes. Malgré le coût élevé de la vie, les nombreux appels au peuple pour fins patriotiques ont reçu une réponse généreuse.

L'automne de 1914 a été très favorable pour le battage des grains qui a été terminé plus tôt que d'habitude, et on en a profité pour faire beaucoup de labourage. Ceci a donné une augmentation considérable dans le nombre d'acres en culture, soit environ 5 pour 100 de plus que l'année dernière. La récolte qui vient d'être cueillie est aussi bonne que n'importe laquelle des années précédentes. Les récoltes n'ont pas eu à souffrir de la gelée, le soir du 2 août, comme on le craignait d'abord, et la plupart du blé récolté est considéré dans la classe du n° 1. A cause de la mauvaise température du mois de septembre, à peine un-dixième de la récolte sur pied de ce district n'a encore été battue, mais elle n'a pas l'air de souffrir dans son état actuel. Le blé semé couvre environ 70 pour 100 de la terre en culture; 25 pour 100 est semé en avoine et 5 pour 100 en orge, lin et seigle. La récolte de trèfle et de racines a été très bonne, et il y a des cas où elle atteint la moyenne de 40 boisseaux à l'acre. Les glanages d'automne n'ont pas été très considérables à cause de la sécheresse de la première partie de l'été, et ne donneront pas plus de 10 à 12 boisseaux à l'acre. La moyenne générale sera d'environ 18 boisseaux.

Le soir du 22 juillet 1915, après quelques jours de chaleur intense, une tempête de grêle, accompagnée de vent, visitait la partie nord de ce district. La tempête commença dans les collines MacDonald au nord de Dysart, et se dirigea vers le sud-est en frappant Lipton, Blacarres, Abernethy et Ellisboro dans la vallée de Qu'Appelle. Les récoltes ont souffert considérablement surtout dans les districts de Blacarres et de Abernethy où les pertes sont estimées à environ 50 pour 100.

Les bestiaux dans ce district sont en très bon état et il n'ont pas eu à souffrir de maladies contagieuses pendant l'année.

Il n'y a pas de nouvelles villes à enregistrer, et la construction a été très lente. On vient de terminer une nouvelle école supérieure à Indian-Head qui a coûté $18,000 et on a dépensé environ $16,000 en améliorations sur l'école de Cupar. Quelques maisons d'été ont été construites le long des lacs de Qu'Appelle Valley à Katepwe, Lebret et Fort-Qu'Appelle. On n'a pas encore terminé la sanatorium qui se construit près de Fort-Qu'Appelle.

Il n'y a pas eu d'immigration dans ce district cette année.

SOUS-DISTRICT DE NORWAY-HOUSE.

Ci-suit une copie d'un rapport du brigadier Rose, en charge du sous-district de Norway-House:—

SOUS-DISTRICT DE NORWAY-HOUSE, le 31 août 1915.

A l'officier commandant,
Royale Gendarmerie à cheval du N.-O.,
District de Regina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel pour l'exercice 1914-15:

ETAT GENERAL DU DISTRICT.

Il n'y a pas de terre en culture dans ce district, si ce n'est qu'un certain nombre de petits jardins que les colons et les sauvages cultivent près de leurs maisons, et dont les produits sont surtout des pommes de terre et des petits légumes.

Une nouvelle maison d'école a été construite à Norway-House pour la mission des Méthodistes, et on est à y installer actuellement un nouveau système d'égouts; le rév. M. Marshall, de l'église anglicane, est aussi à construire une résidence au Lac-La-Croix. On a construit une nouvelle maison d'école pour les enfants catholiques et on s'attend à ce qu'elle sera terminée cet automne. Une nouvelle maison, ainsi qu'un hangar, est en voie de construction pour les services de M. Arthur Mercer, commerçant de fourrures, et à l'exception de quelques maisons de billes construites par les sauvages pendant l'année, ce sont tous les édifices qui ont été construits dans ce district.

CONSTRUCTION DE CHEMIN DE FER ET POSAGE DE LIGNES TÉLÉPHONIQUES.

Le chemin de fer de la Baie-d'Hudson est le seul qui soit encore en voie de construction; il s'étend de Le-Pas à Port-Nelson. Il n'y en a pas d'autre et le seul réseau téléphonique qu'il y ait dans cette région est celui qui relie le bureau des ingénieurs sur la ligne avec leur bureau chef à Le-Pas.

FEUX DE PRAIRIES.

On a vu quelques petits feux de sous-bois cette année mais il n'y a pas eu de conflagration dans les prairies. Ces petits incendies ont été allumés par des sauvages qui n'avaient pas eu la précaution d'éteindre leurs feux, d'ailleurs ces petits feux n'ont eu que peu de résultats. Il y a eu un grand feu au Lac-La-Croix, allumé de la même manière et qui a sévi pendant cinq jours avant qu'on ait pu le maîtriser complètement. Des dommages considérables en ont été le résultat, détruisant trois cabanes de billes qui appartenaient aux sauvages et aussi une grande quantité de bois. Jusqu'ici, M. Blackford, garde-forestier en chef, n'a pas été capable de déterminer l'étendue du désastre.

ASSISTANCE AUX AUTRES SERVICES DU GOUVERNEMENT.

La seule assistance qu'on ait prêtée aux autres départements a été donnée à la division de l'Industrie forestière au Lac-La-Croix, alors que M. Blackford, garde-forestier en chef du district, me demanda de prendre la direction d'une équipe chargée de contrôler le feu au Lac-La-Croix.

SAUVAGES.

Nombre de réserves et des sauvages établis sur chacune:—

Réserves—	Population.
Norway-House	700
Lac-La-Croix	400
Nelson-House	350
Oxford-House	300
Lac des Dieux	300
Lac-Intérieur	550

Ces chiffres sont extraits du dernier recensement des sauvages, étant donné que l'agent des Sauvages n'est pas encore de retour de son voyage relativement au Traité.

L'état des Sauvages en somme est satisfaisant et ceux-ci augmentent en nombre.

La maladie qui fait le plus de ravages chez ces peuplaples est la tuberculose. Ceci est dû je crois au manque d'air pur dans leurs maisons et au trop grand nombre d'individus par foyer.

MALADIES CONTAGIEUSES.

Il y a eu le printemps dernier, à Nelson-House, une assez mauvaise épidémie de la grippe, mais cet état de choses a été surveillé par la garde-malade Jackson, l'infirmière du gouvernement à cet endroit. En général les cas de maladie n'ont pas été aussi nombreux que par les années passées.

Il y a eu deux cas de mortalité à Nelson-House en septembre 1914; James Budd, métis, et Alfred Hart, sauvage sous traité, se sont noyés.

CAS CRIMINELS.

Il y a eu six cas criminels dans le district; ceux-ci sont indiqués dans le tableau suivant. Un de ces cas était l'enlèvement par force, mais le prévenu a été libéré sous promesse de marier la personne ainsi traitée. Il y en a eu un autre pour mauvais traitement d'une mère et deux autres dans le même genre pour épouse.

Il y a eu aussi deux délits contre la propriété consistant dans l'incendie prémédité.

PRISONNIERS DE GUERRE.

Il n'y a pas eu de prisonniers de guerre entre les mains des officiers postés à cet endroit.

ARMES À FEU.

Aucune arme à feu n'a été remise ou saisie, et, par suite, aucune condamnation n'a été enregistrée cette année.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Les étrangers ennemis sont assez rares dans le district. Le révérend Père Le Coq a environ vingt hommes travaillant à la nouvelle maison d'école; ce sont des Français et des Belges, et il y a aussi quelques Italiens qui construisent la maçonnerie de l'édifice. Il y a deux étrangers qui travaillent pour les Pères McMillan comme cochers sur le Portage Whisky. Ce sont des Suédois et ont travaillé là pendant tout l'été; sur la rivière Sipiwesk, ils emploient comme cuisinier un Autrichien qui a passé tout l'été dernier. Je puis aussi ajouter que les Frères McMillan emploient très peu d'hommes dans cette région à cause du fait qu'ils n'ont pas eu à faire beaucoup de

trafic dans cette direction cette année; ils n'ont pas non plus amené un grand nombre d'hommes, et ceux qui y sont venus ont été employés sur la partie supérieure de la ligne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

PERCY ROSE,

Brigadier préposé à la garde du sous-district.

ETAT SOMMAIRE des cas enregistrés et réglés dans le district de Regina durant les douze mois expirant le 30 septembre 1913.

Classification.	Causes enregistrées.	Condamnations.	Remis en liberté ou causes retirées	Attendant jugement.
Offenses sur la personne—				
Meurtre	5	2	2	1
Meurtre, tentative de	2		2	
Meurtre, complot de	2		1	1
Homicide	7	3	4	
Menaces de meurtre	8	6	2	
Menaces d'arme à feu	1			1
Blessures	3	2	1	
Voies de fait simples	559	531	28	
" " graves	8	6	1	1
" " " accompagnées de bless corp.	10	5	4	1
Attentat à la pudeur	12	6	4	2
Viol et tentative de viol	8	1	4	3
Avortement	2		2	
Usage de drogues en vue d'avortement	1			1
Bigamie	7	5	1	1
Cohabitation	1		1	
Enlèvement et induction	2	1	1	
Rapport charnel avec fille au-dessous de 14 ans	10	5	3	2
" " " " " " " 16 "	7	5	1	1
" " et attentat	4	2	1	1
Dissimulation de naissance d'enfant	1		1	
Refus de pourvoir à son épouse	17	14	3	
Désertion de femme	3	2	1	
" " enfant	2	2		
Voies de fait sur femme	3	2	1	
Négligence criminelle	4		3	1
Intimidation et menaces	8	5	3	
Libelle	1		1	
Suicide, attentat de	2	2		
Négligence de garder des endroits dangereux	17	16	1	
Offenses contre la propriété				
Vols	735	556	173	6
Vols de marchandises saisies	3		3	
Vol sur la personne	8	6	2	
Vol par échange	13	2	5	6
Vol commis par des enfants	8	5	3	
Vol à la maison	16	12	4	
Vol des postes de Sa Majesté	2		2	
Vol de chevaux	20	3	10	7
Vol de bestiaux	19	10	7	2
Tir sur bestiaux et blessures	11	6	3	2
Cruauté envers les animaux	60	53	7	
Vol avec effraction	27	22	5	
Cambriolage et attentat de	10	9	1	
Fraude et attentat de	13	9	4	
Faux prétextes	68	40	27	1
Possession illégale	3	2	1	
Négligence de payer la pension	32	28	4	
Falsification et médisance	25	16	4	5

ETAT SOMMAIRE des cas enregistrés et réglés dans le district de Regina durant les douze mois expirant le 30 septembre 1915—*Suite.*

Classification.	Causes enregistrées.	Condamnations.	Remis en liberté ou causes retirées.	Attendant jugement.
Offenses contre la propriété—*Suite.*				
Vol de grand chemins	1	1		
Vol de grand chemin et violence	12	11	1	
En reçu de marchandises volées	8	7		1
En possession de marchandises volées	7	6	1	
Dommages causés sur préméditation	23	21	2	
Méfaits	65	51	14	
Incendie volontaire et attentat à	13	1	9	3
" " conspiration d'	3			3
Pour avoir tué et blessé des chiens	6	3	3	
Pour avoir gardé des chiens féroces	1		1	
Pour avoir lancé des chiens sur les bestiaux	2	2		
Empiètement sur propriété privée	6	5	1	
Divers	2	2		
Offenses contre l'ordre public.—				
Sédition	5		3	2
Trahison	5		2	3
Port d'armes	45	44	1	
Menaces d'armes à feu	15	12	3	
Usage d'armes à feu	1	1		
Port d'armes à l'arrestation	2	2		
Port d'explosifs	1	1		
Vente d'armes à feu sans autorisation	2	2		
Offenses contre la religion et la morale.—				
Vagabondage	368	342	26	
Ivresse et désordre	266	263	3	
Interruption de la paix publique	124	112	12	
Jurements et paroles grossières	22	21	1	
Actes indécents et attentat d'	7	5	2	
Indécence	8	8		
Sodomie	1			1
Séduction de personnes sous 16 ans	7		5	2
Séduction avec promesses	2		1	1
Séduction d'enfant adopté	1	1		
Inceste	2		2	
Tenanciers de maisons malfamées	20	20		
Habitués de maisons malfamées	13	13		
Visiteurs des dites maisons	7	6	1	
Prostitution	3	3		
Procuration	1	1		
Maison de jeu	12	6	6	
Pour embarras public	15	15		
Rapports illicites	1	1		
Interruption du culte public	1	1		
Divers	2	2		
Pour avoir tromper la justice.—				
Parjure	13	2	11	
Corruption et désobéissance.—				
Mépris de sommation	2	2		
Mépris de la cour	4	4		
Evasion de prison	7	7		
Nuisance à un gardien de paix	11	11		
Voies de fait sur un gardien de la paix	15	14	1	
Résistance à l'arrestation	2	2		
Offenses à la loi des chemins de fer.—				
Transport frauduleux sur train	334	316	18	
Passage sur chemin de fer	139	124		
Offenses à la loi des douanes.—				
Contrebande	3	3	15	

ETAT SOMMAIRE des cas enregistrés et réglés dans le district de Regina durant les douze mois expirant le 30 septembre 1915—*Fin.*

Classification.	Causes enregistrées.	Condamnations.	Remis en liberté ou causes retirées.	Attendant jugement.
Offenses à la Loi des Sauvages—				
Fourniture de spiritueux aux Sauvages	23	22	1	
Sauvages ivres	6	5	1	
Cas d'ivresse sur la réserve	23	23		
Passage non autorisé sur la réserve	3	3		
En possession de spiritueux sur la réserve	2	2		
Prostitution de femmes sauvages	3	3		
Achat non autorisé des Sauvages	6	5	1	
Offenses à la—				
Loi du dimanche	7	7		
Loi des pêcheries	26	25	1	
Loi du contrôle de l'opium	5	5		
Loi des mesures militaires	8	8		
Ennemis en possession d'armes	18	18		
Vente d'armes aux ennemis	1	1		
Loi des revenus de guerre	1	1		
Assistance aux prisonniers de guerre pour évasion	5	4	1	
Loi des céréales du Canada	7	7		
Offenses aux lois provinciales—				
Maîtres et serviteurs	544	486	58	
Ordonnances de chasse	178	155	23	
Peaux et marques	1	1		
Ordonnances pour feux de prairie	200	165	35	
Loi des permis de vente de spiritueux	66	56	10	
Vente de spiritueux, loi de	38	37	1	
Insanité	102	96	6	
Loi touchant les éleveurs de chevaux	21	20	1	
Loi touchant les bestiaux perdus	18	14	4	
Loi des fourrières	41	28	13	
Salle de billard	2	2		
Ecuries de louage	18	18		
Travaux publics	9	6	3	
Profession médicale	6	6		
Médecins vétérinaires	2	2		
Pureté des produits alimentaires	2	1	1	
Puits ouverts				
Loi touchant la santé publique	3	3		
Loi des écoles	11	7	4	
Colporteurs et vendeurs de rue	25	25		
Herbes nuisibles	10	9	1	
Chaudières à vapeur	31	30	1	
Véhicules à moteur	71	68	3	
Loi touchant la protection des enfants	39	38	1	
Inspection des bestiaux	1	1		
Loi touchant les cinémas	6	4	2	
Statistiques vitales	3	2	1	
Maladies contagieuses sur les animaux	2	2		
Divers	14	13	1	
Grand total	5,036	4,313	661	62

Ces chiffres accusent une diminution de 381 cas en comparaison du rapport pour l'année 1914. Ils ne comprennent pas les 283 prisonniers de guerre dont on a eu à disposer; ce rapport est donné plus loin.

Le tableau suivant fournit un relevé comparatif des crimes dans le district de Regina dans la période comprise entre 1910 et le 30 septembre 1915:—

—	1910.	1911.	1912.	1913.	1914.	1915.
Causes inscrites	3,462	2,745	4,349	5,086	5,417	5,636
Condamnations	3,090	2,403	3,749	4,324	4,782	4,313
Renvoyées ou retirées	355	327	527	700	558	661
Attendant procès	14	15	73	62	77	62

Les observations suivantes relatives à quelques-unes des causes les plus importantes jugées dans le district de Regina peuvent offrir quelque intérêt. Je formule ces observations pour chaque subdivision, dans le but de montrer la catégorie de crimes commis dans les différentes localités:

J. S. Powers—Vol de cheval le 1er mai 1915.—Le 1er mai, M. W. E. Powley a porté plainte qu'une jument de prix avait été volée dans sa grange, à Weyburn, et ses soupçons se sont portés sur la personne susmentionnée. M. Powley a fait plusieurs voyages à Plentwood, Mont., et il a réussi à retracer la jument à Dooley, Mont., une petite ville située à une faible distance au nord. En définitive, à la suite d'un renseignement donné au shérif par un garçon de comptoir, Powers a été arrêté et ramené par le brigadier Morren à Weyburn, où il a choisi un procès par voie sommaire. Il a plaidé coupable et été condamné à quatre ans de réclusion au pénitencier de Prince-Albert. Ce vol a occasionné beaucoup de déplacement à la gendarmerie dans le Montana, Powers ayant été retracé dans un ranche situé juste de l'autre côté de la frontière, où il avait pensionné tout l'hiver en compagnie d'un Suédois, quittant cet endroit pour Weyburn, manifestement avec l'intention fixe de voler l'animal en question. Après son procès et sa condamnation, il a fait cet aveu au gendarme Smith.

J. C. Clark—Vol de chevaux.—Cet homme a été arrêté par le shérif américain, à Crosby, Mont., sur une accusation de vol d'un attelage de juments. Le maréchal des logis a été dépêché et il a découvert que l'attelage était la propriété d'un nommé George Woods, d'Assiniboine. Dans l'intervalle, les fonctionnaires américains ont permis à Clark de s'enfuir. Jusqu'ici il n'a pas encore été réarrêté. On a porté contre lui une accusation de contrebande.

Alec Lavitt—Aliénation frauduleuse de marchandises.—Cet homme était établi à Vibank, Sask., où il tenait un magasin général. Il a acheté d'un nommé Leveten une consignation de mercerie, donnant en garantie une hypothèque sur des immeubles. Il a emballé ces effets et il les a expédiés à Regina comme meubles, de Regina à Teulon comme papeterie, puis de cet endroit à Horizon comme papeterie. Accompagné du gendarme Robbins du détachement de Weyburn, le dénonciateur, muni d'un mandat de perquisition, s'est rendu au magasin, à Horizon, et il a découvert presque toutes ses marchandises, évaluées à environ $3,000. L'accusé a comparu pour subir son procès à Regina, et, à cause de son jeune âge, il a reçu une légère condamnation de quatre mois aux travaux forcés dans la prison provinciale de Regina.

SUBDIVISION DE MOOSOMIN.

Arthur Lohn—Vol de grain.—Cet homme est un juif résidant dans la colonie juive au nord de Wapella. Lui et son frère faisaient de la culture sur une échelle plutôt grande. Lorsque le blé se vendait à $1.50 le boisseau, l'hiver dernier, Athur Lohn a conduit un voyage de blé à l'élévateur et il l'a vendu. En retournant à son domicile tard le même soir, il s'est introduit dans le grenier de son voisin et il a volé une charge

de blé qu'il a conduite à sa demeure et placée dans son propre grenier. Peu de temps après, la perte de ce grain a été découverte et le vol a été porté à la connaissance du gendarme G. S. Weight. En arrivant à l'endroit où le grain avait été volé, quelque temps après le vol, il a trouvé de vagues traces de sabots, dont il a avec soin pris les mesures et des ébauches. A l'aide de ces seules traces de sabots, le gendarme Weight a travaillé avec une énergie inlassable jusqu'à ce qu'il eût établi une si forte preuve circonstancielle contre Arthur Lohn que ce dernier a été reconnu coupable et condamné à un an d'emprisonnement dans la prison de Moosomin. Le gendarme Weight a été récompensé de son bon travail et on lui a donné une gratification prélevée à même la caisse des amendes.

J'attache une importance considérable à cette affaire, car il est très facile de voler du grain dans cette région boisée dans le voisinage du Moosomin, et à moins de prendre la personne sur le fait, il est très difficile d'établir une preuve.

SUBDIVISION DE STRASBOURG.

Hill vs Curtin—Vol avec effraction.—Le 25 septembre, le maréchal des logis Mulhall a reçu à Strasburg une plainte portée par Edwin A. Hill, un colon demeurant près de Hatfield. La plainte énonçait qu'on avait pénétré avec effraction dans la demeure de M. Hill. Le sous-officier a fait une enquête et retracé les effets volés, qui comprenaient un baril de vinaigre, un fusil de chasse et un violon, dans une ferme située à plusieurs milles de la scène du vol. Le baril de vinaigre avait ingénieusement été caché au centre d'un gros amoncellement de paille, et le fusil et le violon avaient été cachés dans l'espace compris entre le toit et le plafond de la maison d'un colon du nom de Tim Curtin, dont le casier judiciaire n'est pas des meilleurs. Le 30 septembre, Curtin a été accusé de vol avec effraction en présence de deux juges, à Govan, et bien que le vol imputé eût été prouvé hors de tout doute, les juges ont décidé de se montrer aussi cléments que possible envers l'accusé et ils lui ont imposé une amende de $10 et ils l'ont condamné à payer les frais, puis ils ont ordonné au coupable de restituer les biens volés.

Rex vs Albert Pirie—Vol.—Le 4 août 1914, un harnais a été volé à Elmers Sellers, un colon demeurant près de Strasburg. On n'a pas découvert de trace du harnais avant le mois de juillet 1915, un an après la perpétration du vol. On a en fin de compte retracé le harnais en la possession d'un colon nommé Henderson, à 35 milles au nord de Herbert, ce qui se trouve à 130 milles de distance de l'endroit du vol.. On a constaté que Henderson avait acheté le harnais de George Essen, et ce dernier l'avait obtenu de l'accusé, Albert Pirie, de Strasbourg. Pirie a été arrêté en vertu d'un mandat à Strasbourg, le 24 juillet 1915, par le maréchal des logis Mulhall, et une accusation de vol a été portée contre lui. L'enquête préliminaire a eu lieu, et l'accusé a été condamné à subir son procès. Il a comparu devant le juge Farrell, à Regina, le 31 août, été trouvé coupable et libéré moyennant suspension de sentence.

SUBDIVISION DE YORKTON.

Rex vs Darisczuk—Escroquerie.—Ce délit a eu lieu près de Théodore, en mars 1914. L'accusé a vendu un attelage de chevaux à un nommé Alec Wasyloicz, pour $435, en lui disant que les chevaux lui appartenaient en propre et qu'il n'y avait aucune réclamation contre eux, tandis que, lors de la vente, un nommé J. G. Hall avait un gage sur eux et s'est emparé des chevaux peu de temps après. Darisczuk a disparu pendant quelque temps, mais, en surveillant les mouvements de sa femme, nous l'avons enfin retracé à Edmonton, où il a été arrêté. Il a comparu devant le juge Elwood et devant le jury à Yorkton, le 4 décembre 1914. Il a été trouvé coupable et condamné à neuf mois de travaux forcés.

G. Bilyk—Parjure.—Cette affaire est survenue à la suite d'une accusation portée contre le voleur de grain susmentionné, vol pour lequel il a été trouvé coupable et condamné le 23 avril 1915, à Yorktown, devant Son Honneur le juge Gordon. En rendant témoignage en sa faveur, il s'est parjuré si manifestement qu'une autre accusation a été portée contre lui. Il a de nouveau comparu devant le juge Gordon à Yorktown, le 11 mai 1915, sous l'accusation de parjure, il a plaidé "coupable" et il a été condamné à trois mois de travaux forcés, cette dernière sentence devant être purgée à l'expiration de sa première.

John Billows—Vol de bestiaux.—Le vol a eu lieu à Veregin, le 12 avril 1915. L'accusé a volé une paire de bœufs à son père, et il les a vendus à un nommé Steven Peropolkin pour la somme de $115, puis il a disparu. Après une poursuite assez longue, il a été retracé à Swan-Plains par le gendarme Addison, de Pelly, et il a été arrêté. Il a comparu devant Son Honneur le juge Gordon, à Yorktown, le 28 juin 1915. Il a plaidé coupable et été condamné à 60 jours de travaux forcés dans la prison commune de Regina.

George Anaka, Alex. Bergkowinea et F. Tomka—Vol avec effraction dans une boutique—Ces hommes ont été accusés d'avoir pénétré avec effraction dans le bureau de poste de Gorlitz, en février 1914. Le maître de poste n'a pas porté plainte auprès de nous avant que nous eussions institué une enquête à ce sujet. Un nommé George Anaka a été arrêté pour vol de grain en février 1915, et il a avoué s'être introduit avec effraction dans le bureau de poste de Gorlitz, et il a impliqué les deux autres hommes ci-dessus mentionnés. Des enquêtes ont été faites et le maître de poste de Gorlitz a été averti. Ce dernier a dénoncé ces hommes, qui ont comparu pour l'enquête préliminaire, à Yorkton, le 5 février, et deux des accusés ont déposé contre le troisième. De plus, chacun a rendu un témoignage équivalent à un aveu de culpabilité, et ils ont été condamnés à subir leur procès devant Son Honneur le juge Gordon, le 6 février, et ils ont plaidé coupable. Ils ont reçu les sentences suivantes:

George Anaka, un an de travaux forcés.
Alex. Bergkowinea, trois mois de travaux forcés.
Fred Tomka, six mois de travaux forcés.

SUBDIVISION DE MONTAGNE-BOISÉE.

James Knowlen—Meurtre.—Cette affaire a été consignée dans notre dernier rapport annuel. L'accusé était alors interné à l'hôpital des aliénés à North-Battleford. On se rappellera que Knowlen a été accusé du meurtre d'un colon du nom d'Edward Kerry. Le crime a été commis le 9 mars 1914. On a retracé Knowlen aux Etats-Unis, à Humbolt, Iowa, et il a été ramené au Canada par le maréchal des logis détective Hall, le 20 avril 1914.

Comme Knowlen savait évidemment que son cas était désespéré, il a feint la folie, et il a été interné à l'asile, mais il a été libéré comme sain d'esprit en septembre 1914.

Dans l'intervalle, on a retrouvé le corps de la victime et établi une forte preuve circonstancielle.

Knowlen a comparu pour subir l'enquête préliminaire à Montagne-Boisée, le 10 septembre. L'enquête a duré deux jours, et une très forte preuve a été établie contre l'accusé, qui a été condamné à subir son procès.

Le procès a eu lieu devant Son Honneur le juge Brown, le 2 octobre 1914.

Dans son résumé, le juge a émis des observations sur l'établissement de l'accusation et il a hautement loué la gendarmerie de son travail.

Le jury a délibéré durant six heures, et il a rendu un verdict de "culpabilité d'homicide".

En prononçant la sentence, le juge Brown a déclaré que le jury avait accordé au prisonnier le bénéfice de tout doute qui pouvait exister, et il ne voyait pas de raisons d'user de clémence.

Il a alors condamné l'accusé à 15 ans de travaux forcés au pénitencier de Prince-Albert, dans la Saskatchewan.

Le résultat de cette affaire est très satisfaisant, étant donné que la plupart des témoins étaient des citoyens américains et que Knowlen, qui est certainement un dégénéré, avait été assez rusé pour faire disparaître toute trace du crime.

Il semblerait que le seul motif du crime ait été la possession d'un attelage et d'une voiture pour conduire le meurtrier et sa famille aux Etats-Unis.

George Ball—Meurtre.—Le premier avis de ce crime a été la réception par l'inspecteur Tupper à Montagne-Boisée, de la dépêche suivante du shérif Shaw de Saco, Montana, E.-U., d'A.:—

"George Ball tué Bill Long au ranch de Ball. Je l'ai sous garde. Rencontrez-moi demain au ranche de Ball."

L'inspecteur Tupper a reçu cette dépêche dans l'après-midi du 12 mai 1915. Il a immédiatement télégraphié au coroner de le suivre et il est aussitôt parti pour le ranche de Ball, à une distance de 75 milles de Montagne-Boisée.

Confiant au gendarme Turner la garde du corps de Long, l'inspecteur s'est rendu à Saco, Montana, où il a trouvé Ball sous garde. Ce dernier a consenti à ne pas s'opposer à l'extradition, et il a été escorté à Montagne-Boisée, où il est arrivé le 17 mai.

Le maréchal des logis détective Mundy, qui se trouvait dans le sud, a reçu instruction d'instituer une enquête sur cette affaire. Il est arrivé au ranche de Ball à temps pour assister à l'enquête du coroner, le verdict du jury du coroner étant que "William Long était mort à la suite de deux coups de feu tirés par George M. Ball."

L'enquête de Ball a eu lieu à Montagne-Boisée, le 11 juin 1915, et l'accusé a été condamné à subir son procès.

Voici un bref récit du crime:—

George Ball et William Long étaient de vieilles connaissances, ayant été voisins pendant des années à Saco, Montana, E.-U. d'A. Ils ont été amis pendant quelque temps, puis ils se sont querellés, et Ball a quitté Saco et immigré au Canada, emportant avec lui 14 têtes de bétail. Il s'est établi sur les mauvaises terres du creek du Français, à un mille de ce côté de la ligne.

Un de ses premiers actes a été de prendre pour sa marque de bétail canadienne la marque de bétail américaine de William Long. Comme Bill Long possède un vaste troupeau de bestiaux du côté américain juste au sud de Ball, il a vu cette action d'un mauvais œil. Quelques-uns de ses bestiaux ont disparu et il a cru avec raison que Ball volait ses bœufs.

Cette action, ainsi que d'autres causes, ont eu pour effet de tendre les relations entre les deux hommes, et lorsqu'un certain jour William s'est promené à cheval dans le pâturage de Ball, à la recherche de ses bestiaux perdus, Ball, de son propre aveu, a pris son fusil et a tué William.

Ball s'est ensuite rendu à Saco, Montana, et il s'est livré. Il avait beaucoup d'amis dans cette ville. D'un autre côté, la victime était cordialement détestée. Parmi une certaine classe de gens de cette ville, Ball était considéré comme une sorte de héros, et on semblait certain que ce dernier subirait son procès aux Etats-Unis.

Dans cette affaire, le seul plaidoyer de défense était que Ball avait agi en défense personnelle. On fera comparaître des témoins des Etats-Unis et de la frontière pour prouver ce point. Néanmoins, le maréchal des logis détective Mundy a recueilli beaucoup de renseignements pour réfuter cette allégation, et il résulterait de ses recherches que ce semblait être un cas de meurtre délibéré. Ce point ne pourra être décidé qu'au procès. Il est certain que l'affaire sera chaudement disputée des deux côtés, et elle est bien plus compliquée que le meurtre ordinaire.

Des brefs d'assignation ont été émis pour le procès de cette cause aux séances de la Cour Suprême à Swift-Current, Sask. le 12 octobre 1915. Le résultat sera consigné dans le prochain rapport annuel.

Glen Long—Prétendu meurtre de William Long—Cet homme a été arrêté par le maréchal des logis détective Mundy après l'enquête préliminaire de George Ball, et il a été accusé du même crime que Ball, savoir, meurtre de William Long.

Son enquête a eu lieu le jour de son arrestation, le 11 juin 1915, mais à défaut de preuve, l'affaire a été renvoyée.

Glen Long a aussitôt été arrêté de nouveau, et un mandat de dépôt a été demandé afin de recueillir de plus amples témoignages. Ce mandat a été accordé. Le 25 juin, Long a comparu à l'enquête, et le maréchal des logis détective Mundy avait assez de témoignages pour le faire condamner à subir son procès.

Voici comment Glen Long se trouve lié au crime: Lors de la venue de Ball au Canada, Glen Long l'a accompagné, et bien qu'il possédât un homestead près de Ball, il vivait chez ce dernier. Il a été témoin de toutes les péripéties du crime, et d'après sa propre version, il n'a fait aucun effort pour arrêter ni rapporter l'acte.

En outre, Ball a déclaré sous serment que Glen Long s'est procuré un fusil qu'il a placé auprès du corps de la victime; il a cependant nié la chose dans la suite, lorsqu'il a été assigné comme témoin contre Long.

Il est douteux qu'une déclaration de culpabilité puisse être obtenue dans cette affaire. Il est heureux qu'on ait pu recueillir assez de témoignages pour le faire condamner à subir son procès, et comme il est le principal témoin contre Ball, il aurait probablement pris la poudre d'escampette, car ce pays a peu d'attrait pour lui.

William Buzzard—Meurtre—Complicité après coup. Cet homme a été arrêté par le maréchal des logis détective Mundy, à la suite de la déclaration assermentée de Ball, lorsque ce dernier a été assigné comme témoin à l'enquête de Glen Long.

Ball a affirmé qu'après avoir tué Bill Long il est allé trouver Buzzard et il lui a avoué son acte. Buzzard lui a présenté un fusil avec instructions de le placer auprès du corps de la victime, de manière à ce que le crime parût avoir été commis en défense personnelle.

Lorsqu'il a été assigné comme témoin, Buzzard Ball a déclaré sous serment que ses affirmations antérieures étaient fausses.

Il a été rendu très peu d'autres témoignages contre Buzzard, et comme Ball a déjà prouvé son parfait mépris de la vérité, le juge de paix a décidé qu'il n'y avait pas assez de preuve pour le condamner à subir son procès et l'affaire a été renvoyée.

Arsène Chartrand, Fred. Gosselin, Jules Beston, Napoléon Hamlyn et Louis Gaudry—Vol de blé.—Le 9 février 1915, Zachary Chartrand, de Willow-Bunch, a porté plainte, auprès du brigadier Taylor, du vol de 130 boisseaux de blé dans son grenier.

La population de Willow-Bunch se compose en grande partie de métis français.

Le brigadier Taylor a attribué le vol à une bande de ces personnes, dont la plupart avaient déjà eu maille à partir avec la justice. Il avait à faire face à de grandes difficultés. Néanmoins, en surveillant nuit et jour les maisons des métis, le grigadier Taylor a enfin réussi à citer toute la bande en justice. Les personnes susmentionnées ont reçu des sentences variant entre deux, trois et quatre ans.

K. Cummings et G. Sinclair—Vol de chevaux.—Dans cette affaire, les personnes mentionnées ci-dessus, qui vivaient dans le voisinage de Truax, ont commencé à se révéler de véritables "vilains garnements". Ils se sont rendus à la ferme de J. Hamilton, qui demeure dans le district de Milly, au sud et à l'est de Gravelbourg, puis, dans la nuit du 21 juin, ils ont volé dans le pâturage une des juments de M. Hamilton. Le lendemain matin, la jument n'était plus là, et la chose a été portée à la connaissance du brigardier Tomlinson à Gravelbourg. Le gendarme Brice a aussitôt été

dépêché pour instituer une enquête. En obtenant le signalement des deux jeunes gens vus dans les environs le jour précédent, il a suivi leur piste, et, au moyen de recherches persévérantes, il a réussi à suivre la paire à Hinsdale, Montana. Il a retracé la jument volée, ainsi qu'un autre cheval volé du côté canadien avant de franchir la frontière. Vers le même temps qu'il a retracé ces hommes, les fonctionnaires américains ont arrêté Cummings, l'ont mis en accusation, puis condamné à 18 mois d'emprisonnement pour le vol d'une montre, peu de temps après son arrivé aux Etats-Unis. Il nous faut donc attendre sa sortie de la prison américaine. Cependant, Sinclair n'a pas résisté à l'extradition; il a été ramené à Montagne-Boisée, et condamné à subir son procès. Il a comparu devant Son Honneur le juge Hammon, à Regina, le 16 septembre, et il a plaidé coupable. L'accusé n'avait que 16 ans. En raison de son jeune âge, de sa bonne moralité antérieure, et de la bonne position de sa famille, étant donné, de plus, que son associé était un peu son chef, le juge s'est montré très clément, et il l'a élargi en suspendant sa sentence. Le gendarme Price, qui est nouvellement entré dans la gendarmerie, mérite beaucoup d'éloges pour le travail qu'il a accompli dans cette affaire. La jument a été volée le 21 juin, il s'est emparé de l'affaire le jour suivant et le 3 juillet, il a arrêté son homme dans le Montana et recouvré les biens volés. Au moment de la rédaction de mon rapport, je reçois un chèque de $25, à titre de gratification, prélevée en sa faveur à même la caisse des amendes.

Rex vs. Fergus—L'accusé s'est introduit, au mois d'octobre 1913, sur la ferme d'un nommé John McLaren, qui vit sur un homestead, à 6 milles au sud de Caron. McLaren est un homme d'un âge moyen et plutôt simple, et il vivait sur la ferme avec sa femme et sa fille. L'accusé a commencé à s'occuper de la fille, qui est âgée de 18 ans. Il était âgé de 26 ans, et il avait bonne apparence. Il est devenu très ami avec McLaren, et il en a profité pour le faire entrer dans confidences et pour lui montrer des titres de propriété d'une demi-section de terre, qu'il a affirmé posséder dans l'Alberta. Il s'est longuement entretenu avec McLaren au sujet des intérêts considérables dans les biens qui lui appartenaient, et il a écrit à la Fergus Bank, Lewiston, Mont., une lettre faisant part au gérant que lui, Fergus, à cause de sa mauvaise santé, donnait sa démission de directeur de ladite banque, et il a donné des instructions concernant l'aliénation de sommes d'argent considérables. L'accusé a montré cette lettre à McLaren et il la lui a confiée pour la mettre à la poste. Dans la suite, il a été prouvé que ces renseignements étaient erronés. McLaren a été grandement impressionné et entièrement conquis par les actions de l'accusé, et il a facilement consenti au mariage de sa fille avec ce dernier, puis l'accusé a négocié avec McLaren une transaction en vertu de laquelle il a vendu la demi-section de terre qu'il était supposé posséder dans l'Alberta, et un chèque de $2,000, tiré sur une banque de l'Alberta pour le homestead et le transport a été fait à Moosejaw en octobre 1914. L'accusé a épousé la fille de McLaren le même mois, puis, le même mois aussi, il a vendu le homestead de McLaren, dont il avait acquis possession, et il en a obtenu de l'argent comptant. Lorsque McLaren a essayé d'entrer en possession de la terre dans l'Alberta, il a constaté que les titres étaient des faux et que l'accusé n'y avait jamais acquis de droit. Il a, en outre, constaté que l'accusé n'avait pas de compte ouvert à la banque sur laquelle il avait tiré. L'accusé fut accusé d'escroquerie, le 29 octobre 1914, et un mandat a été émis pour son arrestation, qui a été exécutée par la police de la ville à Regina, le 31 octobre 1914. L'enquête préliminaire a eu lieu à Moosejaw, le 6 novembre, et l'accusé a été condamné à subir son procès. Il a choisi un procès par voie sommaire, et il a été jugé par son honneur le juge Ouseley aux séances de la cour de district à Moosejaw, le 25 février 1915. Il nia sa culpabilité, mais il a été déclaré coupable de l'accusation, et condamné à trois ans au pénitencier de Prince-Albert.

Philippe Côté—Vol de blé et vol d'un attelage de chevaux—Le 29 décembre, 1914, un cultivateur du nom de Mynott, du district d'Expanse, a rapporté à ce détachement qu'environ 50 boisseaux de blé avaient été volés dans son grenier. On a

trouvé que Côté avait vendu du grain à Assiniboia. Sous le coup d'une autre accusation, il était tombé entre les mains du détachement à cet endroit. Il a aussi été accusé du vol d'un attelage, dont il s'est servi pour transporter le grain à Assiniboia. Des mandats ont été délivrés et, le 10 juillet, lors de sa sortie de prison, après avoir purgé sa peine à Assiniboia, il a de nouveau été arrêté. Il a eu à subir son procès sous ces deux chefs d'accusation. Le 24 juillet, il a comparu devant Son Honneur le juge Ouseley. Il a choisi un procès par voie sommaire et plaidé " coupable ".

Il a été condamné à une amende de $75 à être versée à la cour au crédit de A. Mynott, le ou avant le 31 décembre 1913, à défaut de quoi, il devait purger trois ans d'emprisonnement. Il a aussi dû donner caution de garder la paix pendant un an.

L'amende n'a pas encore été payée.

Rex vs. Wm. Haworth, John B. Seager et Eli Dodge—Vol de grain—Le 7 décembre 1914, W. R. Fitch, cultivateur près de Dunkirk, a porté plainte au détachement d'Expanse qu'il avait perdu une charge d'avoine placée dans un coffre sur sa ferme. Le Crearer s'est chargé de l'affaire, et l'avoine a été retracée à l'élévateur de North Star à Mitchelton, où W. Hayworth l'a vendue.

Hayworth a été trouvé sur une ferme de John B. Seager, où il travaillait en compagnie d'Eli Dodge. Une dénonciation a été faite et un mandat a été émis en vue de l'arrestation de Hayworth, qui avait, dans l'intervalle, pris peur et quitté la ferme de Seager. Il a été retracé et arrêté près de Gravelbourg, le 9 décembre 1914, alors qu'il s'enfuyait vers les Etats-Unis d'Amérique. Il a été révélé qu'outre la charge incriminée une charge de blé, ainsi qu'une charge d'avoine avaient aussi été au même élévateur.

On a déterminé que ces charges avaient été volées à un nommé Joe Limacher, un cultivateur du même district, et des accusations ont été portées au sujet de ces vols. Hayworth a fait un aveu impliquant Seager et Dodge dans ces vols, et ces deux hommes ont aussi été mis en accusation, Seager et Dodge ont quitté le pays, mais ils ont plus tard été arrêtés, à leur retour dans le district, le 20 décembre 1914. L'enquête préliminaire de Hayworth a eu lieu, et ce dernier a été condamné à subir son procès. Il a choisi un procès sommaire et il a subi son procès devant son honneur le juge Ouseley, à la cour de district, à Moosejaw, le 14 décembre 1914. Il a plaidé "coupable" aux trois accusations de vol, et il a été condamné à sept mois de détention dans la prison commune de Regina. Le 22 décembre 1914, l'enquête préliminaire a été tenue à Expanse *re* Seager et Dodge. Ce dernier a été condamné à subir son procès, mais les accusations portées contre Seager ont été renvoyées. De nouvelles dénonciations ont été faites contre Seager par Lemicher et Fitch sur les mêmes accusations, le 14 janvier 1915, et Seager a de nouveau été arrêté le même jour. Il a été condamné à subir son procès. Seager et Dodge ont tous deux choisi un procès par voie sommaire et ils ont subi leur procès devant Son Honneur le juge Ouseley à Moosejaw. Dodge a subi son procès le 26 décembre 1914, et il a plaidé "coupable" à l'accusation de vol d'avoine de Fitch. Il a été condamné à trois mois d'emprisonnement dans la prison commune de Regina. Seager a subi son procès le 28 janvier 1915, et il plaidé coupable aux trois chefs d'accusation de vol. Il a été condamné à quatre mois de détention dans la prison commune de Regina. En outre il a été condamné à payer $102 aux fins de remboursement et pour acquitter les frais de poursuite, à être versés le 1er décembre, à défaut de quoi, à six autres mois de prison.

Nick Briggs, Alex. Tronack et Michael Koolneuck—Tentative de vol avec violence.—Le soir du 2 octobre 1914, le gendarme Lougheed, du détachement de Milestone, a été averti qu'un cultivateur du nom de Thompson, avait été arrêté, pendant qu'il se rendait à son domicile en boghei, à un endroit isolé de la route, par trois hommes masqués qui lui ont demandé de l'argent à la pointe de deux revolvers. M. Thompson a eu la présence d'esprit de fouetter ses chevaux et de s'enfuir, donnant

l'alarme par téléphone à la ferme voisine. Comme M. Thompson s'enfuyait, un des bandits a tiré deux coups de feu, mais sans résultat. Le gendarme Lougheed est aussitôt parti, et il a fait des recherches minutieuses dans la région avoisinante. Trois hommes répondant au signalement des bandits ont été arrêtés le lendemain matin à Rouleau, à une distance d'environ 30 milles. Ces hommes ont été condamnés à subir leur procès et ils ont comparu devant Son Honneur le juge Hannon, à Regina, après avoir choisi un procès sommaire et plaidé "coupable". Tronack a été condamné à six mois, Kolleneuck à cinq mois et Briggs à quatre mois. Ces hommes ont aussi été condamnés par voie sommaire à deux mois chacun pour port d'armes cachées.

Rex vs Arthur LaFrance et Pete Allison—Vol avec effraction et vol.—Ce vol avec effraction a été perpétré dans un magasin de Gravelbourg, et les voleurs se sont enfuis avec une faible quantité de marchandises. Cette affaire a été rapportée au maréchal des logis 1ère classe, aujourd'hui inspecteur, dans le dernier rapport annuel. LaFrance avait alors été condamné à six mois d'emprisonnement. Allison a subi son procès plus tard, le 29 octobre 1914. Il a aussi été trouvé coupable et condamné à six mois.

Claude E. Johnston.—Vol et faux. Cette affaire est pour la première fois venue à la connaissance de la gendarmerie en avril 1914, à Regina, alors que le surintendant général de la Saskatchewan Co-operative Company a rapporté que, dans le mois de janvier 1914, deux billets de grain avaient été volés du carnet de billets à l'élévateur de la compagnie, à Stony-Beach, et que le montant d'un des billets volés avait été touché à la succursale de la banque de Hamilton à Belle-Plain, le 10 janvier 1914, supposé avoir été émis par l'agent acheteur de la compagnie à Stony-Beach, en faveur d'un nommé T. S. Casey, pour la somme de $42. La signature de l'agent acheteur, Thomas D. Kemp, a été forgée sur le billet. Après enquête, on n'a pu trouver d'homme du nom de T. S. Casey, et le gérant de la banque ne pouvait se rappeler les faits du paiement du billet. L'agent de la compagnie à Stony-Beach ne pouvait fournir de renseignements utiles. Cette affaire faisait encore l'objet d'une enquête en janvier 1915, alors qu'un autre cas a été rapporté à Darmody, Sask., et on a trouvé que les circonstances étaient les mêmes que celles de Stony-Beach. Deux billets ont été volés du carnet de billets à l'élévateur de Darmody, en novembre ou décembre 1914, et le montant en a été touché, l'un à Parkbeg, Sask., et l'autre à Darmody, Sask.

La signature de l'acheteur de la compagnie, D. Reekie, a été contrefaite sur ces billets dans le cas du billet remboursé à Parkbeg; on ne peut pas se rappeler les circonstances du remboursement de ce billet. Les circonstances se rapportant au remboursement du billet à Darmody révélèrent certains détails qui permirent d'appréhender l'auteur de tous ces délits. L'accusé avait travaillé au même élevateur à Darmody en qualité d'acheteur de grain au cours de l'automne 1914 et quitta cet emploi en décembre 1914 pour se rendre aux Etats-Unis. Au cours du mois de décembre 1914, il présenta le chèque volé émis en paiement d'une certaine quantité de grain au marchand de Darmody, C. O. Moen, et en toucha la valeur. Ce chèque avait été émis en faveur d'un nommé E. Hansen pour achat de blé, au montant de $49.75. L'accusé déclara qu'il toucha le chèque pour Hansen, et endossa son nom, C. O. Johnson, sur le dos du billet en présence de M. Moen. Les trois billets furent remis à M. Mendels, expert en écriture, à Moosejaw, afin qu'il les comparât: Celui-ci fit rapport que les trois billets avait été faits par la personne qui avait signé le nom de C. Johnson au dos de celui de $49.75. On apprit que l'accusé avait souvent visité l'élevateur de la compagnie pendant son séjour à Darmody et que D. Reekie le surprit un jour à copier sa signature sur un morceau de papier. On apprit également que l'accusé avait visité l'élevateur de la compagnie à Stony Beach au cours du mois de décembre 1913, et qu'il se fit passer auprès de l'agent comme employé de la compagnie préposé aux réparages, c'est ainsi qu'il put s'emparer des billets servant à payer les achats de grain dans le bureau de la compagnie. On porta plainte contre lui l'accusant de ces délits. On émit un mandat contre lui et on se mit aussitôt à sa recherche. Le maréchal des logis détective Mundy réussit

à retracer les mouvements de l'accusé du moment de son départ de Darmody, au mois de décembre 1914, à Louiseville, Kentucky, E.-U. A., et de nouveau à Moosejaw, au printemps de 1915, et de cet endroit à Tuxford le sept avril 1915, où il alla chercher son courrier. On continua les recherches jusqu'à ce que l'accusé soit arrêté le 22 mai 1915, sur une ferme près de Keeler, Sask., par le gendarme Dudfield. Le retracement de l'accusé demanda beaucoup de temps car il voyageait continuellement et se servait de différents noms. L'accusé a subi son procès devant Son Honneur le juge Ouseley à Moosejaw, le 12 juillet 1915. Il a été trouvé coupable de faux et d'escroquerie à Stony-Beach, à Parkleg et à Darmody, et condamné dans chaque cas à deux ans de pénitencier, ces peines devant être purgées concurremment.

Le Roi vs. M. Todoruk, A. Ostafyczuk, W. Hryhorczuk et J. Gawlyluk.—Accusés d'avoir aidé à des prisonniers de guerre à se sauver du Canada—Le 4 juin 1915 un nommé Petropetryk, un sujet autrichien, fut arrêté par le gendarme Chard, au sud de Radville, Sask., il essayait de s'enfuir aux Etats-Unis. Petryk était accompagné de deux autres Autrichiens qui furent également arrêtés. Le gendarme Chard quitta Radville le 8 juin par le C.-N., pour conduire ses hommes à Regina en passant par Moosejaw. Le prisonnier Petryk, prétendant qu'il allait au cabinet de toilette sur le train, quitta son siège et en arrivant à l'extrémité de la voiture sauta en bas du train et s'échappa à environ deux milles de Moosejaw. On fit rapport de cette évasion dès l'arrivée du train à Moosejaw, environ une demi-heure plus tard. On se mit aussitôt à faire des recherches, mais on ne trouva aucune trace de l'individu avant le 10 juin, à 10.30 a.m., lorsque le maréchal des logis détective Pass fut averti qu'un homme répondant à la description de Petryk était arrivé à une maison de South-Hill, Moosejaw, n° 74 rue Home-est, le soir de l'évasion. Accompagné du gendarme Fryett, le maréchal des logis détective Pass fit des recherches dans cette maison et y trouva un homme répondant à la description de l'accusé. On trouva également dans la maison trois des accusés dont les noms sont donnés plus haut, tous des Autrichiens. On demanda à l'homme qui répondait à la description de Petryk quel était son nom et il répondit qu'il se nommait Stark; aussi qu'il habitait cette maison depuis deux mois. Il se mit à parler aux autres hommes dans une langue étrangère. On questionna les autres Autrichiens en anglais sur l'accusé, mais ils refusèrent de nous renseigner, bien qu'ils répondirent à plusieurs des questions qu'on leur posa, ce qui prouvait qu'ils parlaient et comprenaient l'anglais. On arrêta les quatre hommes dans la maison les soupçonnant d'être des ennemis et d'avoir commis des actes hostiles contre le pays et on les amena devant l'inspecteur Spalding à Moosejaw. Todoruk, Ostafyczuk et Hryhorczuk refusèrent de nouveau de donner des renseignements sur le quatrième individu. Tous les quatre furent conduits dans des cellules et un peu plus tard le gendarme Chard identifia le quatrième comme l'individu qui s'était échappé, c'est-à-dire Petryk. On fit de nouvelles recherches dans la maison au cours de l'après-midi même et on y trouva quatre hommes qui furent arrêtés. Deux étaient des Autrichiens nommés John Gawryluk et John Battrynczuk et les deux autres étaient des Russes nommés Vincent Tomasgovitz et M. Kosach. Ces deux Autrichiens tout comme les trois autres refusèrent de nous renseigner sur Petryk. D'un autre coté les deux Russes nous donnèrent des renseignements importants sur cet individu, de fait, c'est Tomasgovitz qui nous donna les renseignements qui nous permirent d'arrêter Petryk dans la maison en question, et on arrêta les deux Russes afin qu'on ne les soupçonnât pas d'avoir été les dénonciateurs. Il ressort de la preuve que Tomasgovitz est allé dans la maison portant le n° 74 de la rue Home-est et y trouva Petryk et les quatre accusés causant entre eux. Ceci était vers 8 p.m., le juin 1915. Il entendit Petryk raconter son évasion de la police sur le train. Ces individus logaient Petryk chez eux sachant qu'il s'était échappé de la police. Petryk avait déjà logé dans cette maison à deux reprises différentes, pendant deux semaines et pendant six semaines, et connaissait très bien son nom. Kosach

corrobora entièrement le témoignage de Tomasgovitz. Après avoir été détenus pendant un certain temps les deux Russes furent relâchés, mais ils demeurèrent en ville pour servir de témoins. Batrynczuk et Gawryluk furent détenus avec les trois autres individus arrêtés le matin et tous les cinq furent accusés en vertu du paragraphe 186 du Code Criminel du Canada, d'avoir sciemment et volontairement aidé un ennemi à s'échapper. L'accusation contre Batrynczuk fut renvoyée, mais les quatre autres furent condamnés à subir leur procès. Ils demandèrent qu'on leur fasse un procès sommaire et ils comparurent devant Son Honneur le juge Ouseley à Moosejaw le 9 août 1915. Trois des accusés, Ostafyczuk, Todoruk et Hryhorczuk, furent trouvés coupables. Hryhorczuk fut condamné à quatre mois de prison, et Todoruk et Ostafyczuk à chacun deux mois. L'accusé Gawryluk fut libéré parce qu'il n'était pas présent dans la maison lorsque Petryk fut arrêté et en conséquence il n'avait aucunement essayé d'induire la police en erreur en refusant de la renseigner. On l'interna comme prisonnier de guerre.

Le Roi vs Arthur Buckmaster — Accusé d'avoir vendu des graines de semences du gouvernement. — Dans cette cause Buckmaster, un fermier du district de Gilroy, demanda des graines de semence au gouvernement le printemps dernier. Il reçut sur demande 250 boisseaux de blé, qu'il vendit à l'élévateur de Gilroy; mais la banque refusa de payer ce chèque, ayant eu vent de la transaction. On le conduisit à Tugaske pour l'enquête préliminaire le 12 mai, et il fut condamné à subir son procès. L'agent de A.G., Moosejaw, m'avertit que la Couronne n'avait pas l'intention de le poursuivre. Pendant ce temps-là on ajouta le paragraphe 14 au Chapitre 33 des Statuts de la Saskatchewan, ce paragraphe couvrait les délits de ce genre et était rétroactif. On commença de nouvelles poursuites contre l'accusé en vertu de ce paragraphe le 10 septembre 1915, et l'accusé comparut devant un juge de paix de Tugaske et plaida " Non Coupable ". La preuve faite par les témoins et ses propres déclarations démontrèrent clairement qu'il avait obtenu des graines de semence du gouvernement et qu'au lieu de les employer pour ensemencer sa terre il les avaient vendues. Il fut trouvé coupable et condamné à payer $25 d'amende et les frais. Cette cause intéressa vivement les gens du district, car c'était la première cause de ce genre dans la Saskatchewan.

SOUS-DISTRICT DE INDIAN-HEAD.

Manuel Hannah — Vol d'un attelage de chevaux, de harnais et d'une voiture. — Cet individu, un étranger dans le district, travaillait avec l'équipe municipale à la construction d'une route à Avonhurst au mois de juillet 1914. Le 24 juillet au matin George Schick s'aperçut que deux chevaux hongres n'étaient plus dans son enclos, mais il pensa que les chevaux étaient simplement sortis, et il se contenta d'avertir ses voisins de la chose. Le 27 juillet au matin un autre fermier du district nommé Mackenzie constata qu'il lui manquait une voiture et un paire de harnais double. La voiture était disparue de la ferme de W. L. Rogers. Ces fermiers commencèrent à se douter alors qu'il y avait quelque chose de louche, surtout vu que Hannah, qui vivait sous une tente, avait plié bagage dans la nuit et était parti sans en dire un mot à qui que ce soit. On en vint donc à la conclusion qu'il était l'auteur de ces délits. Lorsqu'on avertit la police Hannah était déjà parti depuis une nuit et une journée, et comme il était impossible de savoir de quel côté il s'était dirigé. On l'arrêta plus tard dans la province de l'Ontario et on le ramena pour lui faire subir son procès. Il demanda qu'on lui fît subir un procès sommaire devant Son Honneur le juge Hannon à Régina. Il avoua sa culpabilité et fut condamné à deux ans de détention dans le pénitencier de Prince-Albert avec travaux forcés.

John Polkau et William Fosokesh — Vol de blé. — Au mois d'octobre dernier ces deux individus volèrent une charge de blé dans un entrepôt à grain et allèrent le vendre à l'élévateur Maple-Leaf. Le propriétaire s'aperçut de sa perte le lendemain matin. On réussit à établir une forte preuve circonstancielle contre les accusés. Ils comparu-

rent devant Son Honneur le juge Hannon le 13 novembre, et ils furent trouvés coupables tous les deux. Polkau fut condamné à neuf mois et Fosokesh à cinq mois de prison à Regina avec travaux forcés.

John Ellerman — Bris avec effraction et vol, Neudorf. — Vol de billets de chemin de fer du P.-C. à Frobisher. — Le 23 mars, au cours de la nuit, cet individu pénétra dans le magasin de Dan à Neudorf et s'empara de vêtements, etc. Le 29 mars au soir le brigadier Mercer arrêta l'accusé à Balcarres au moment où celui-ci s'apprêtait à monter à bord d'un train. On trouva une partie de la marchandise volée en sa possession, et trois billets du P.-C., qu'il avait volés à la gare de Frobisher. Il comparut devant Son Honneur le juge Farrell à Melville pour la première accusation; il plaida coupable et fut condamné à douze mois de prison à Régina avec travaux forcés. Quant à la deuxième accusation il fut condamné à trois mois de prison avec travaux forcés par le magistrat Heffernan de Régina. Cet individu est un mauvais sujet, et lorsqu'il aura complété son terme de prison on le remettra à la Police provinciale du Manitoba qui l'accuse d'effraction et de vol à Kirkella durant la nuit du 20 novembre 1914.

Fred Hanson — Vol avec effraction à Edgeley — Vol à Balcarres, Sask. — Le dimanche soir, le 6 décembre 1914, M. et Mme Allen, d'Edgeley, retournèrent chez eux après avoir été à l'église et trouvèrent un voleur dans la maison. Il descendit comme ils entraient, et couvrit Allen avec un revolver qu'il avait volé dans la chambre à coucher et ainsi réussit à se sauver. Il avait également volé certaines autres choses. Allen et sa femme accusèrent sous serment un nommé Frank Roman, cantonnier à l'emploi de G.T.P., à Edgeley, et cet individu fut arrêté et condamné à subir son procès. Deux jours plus tard, le 8 décembre, Hanson était arrêté à Balcarres pour vol. Au cours de la course à la suite de laquelle il fut arrêté il jeta son revolver, que l'on ne retrouve pas, mais on trouva sur lui des cartouches de calibre 38 et quelques pièces d'or. On pensa que cet individu pouvait être mêlé au vol d'Edgeley, on le conduisit à cet endroit dans le but de le faire identifier. Il admit sa culpabilité au cours du voyage. On s'aperçut alors que M. et Mme Allen s'étaient trompés, et on remit Roman en liberté. Hanson avoua sa culpabilité lorsqu'il comparut devant Son Honneur le juge Hanson, le 6 décembre, et il fut condamné à neuf mois de détention dans la prison de Regina avec travaux forcés. Il fut également condamné à six mois de prison avec travaux forcés sur deux accusations de vol à Balcarres et pour tentative d'évasion. Hannon s'échappa au mois de mai dernier de la prison commune de Regina et est encore en liberté.

Feux de forêts et de prairie. — Voici un rapport des feux de forêts et des feux de prairies qui ont eu lieu dans le district au cours de l'année; sous les entêtes des sous-districts:—

SOUS-DISTRICT DE INDIAN-HEAD.

Au mois d'avril dernier le terrain était très sec et nous avons eu plusieurs commencements d'incendies. Ils étaient causés surtout par le peu de soin que prenaient les gens qui faisaient brûler du chaume ou qui défrichaient du terrain. On intenta quatorze poursuites pour infraction à la Loi des Feux de Prairies et il résulta dix condamnations. Ces feux n'ont pas causé de gros dommages.

SOUS-DISTRICT DE MOOSEJAW.

On a enregistré 25 feux de prairies dans ce district. Dans dix-neuf cas on intenta des poursuites et il en est résulté 17 condamnations.

Dans la plupart des cas il a fallu payer des amendes de $10 à $25, et dans un ou deux cas les amendes ont été beaucoup moins élevées.

La plupart de ces feux ont été causés par des fermiers qui faisaient brûler du chaume ou des débris sans avoir de bons gardes-feux. La superficie parcourue par le feu

est d'environ 16,000 acres. Il y a eu de gros dommages dans le cas de trois de ces feux. Au cours du mois d'avril 1915, il y eut un feu de prairie près de Parkbeg. Ce feu consuma un entrepôt à grain, une grange et causa la mort d'un taureau, le tout évalué à environ $500. Il y eut poursuites et condamnation de la partie coupable. Dans le même district et le même mois un autre feu éclata, brûlant les bâtiments de fermes évalués à $2,000. Poursuites et condamnations s'ensuivirent. Il y eut un autre feu dans le même mois dans la vallée de Qu'Appelle au nord de Moosejaw. Ce feu détruisit un entrepôt à grain, un poulailler, une grange et 45 boisseaux d'avoine de semence, le tout évalué à $600. On fit de nombreuses recherches dans le but de découvrir les auteurs de ce feu, et les doutes se portèrent sur deux individus qui étaient passés à cet endroit en automobile, mais il nous fut impossible de les retrouver bien que nos patrouilles les cherchèrent pendant un certain temps.

SOUS-DISTRICT DE WEYBURN.

Il y a eu plusieurs feux dans la partie sud-ouest du district au cours du printemps, heureusement ils ne causèrent pas beaucoup de dommages. On n'a pas rapporté de pertes de vie chez les personnes ou chez les animaux, ce sont les pâturages qui ont le plus souffert. 44 personnes ont été condamnées au cours de l'année pour avoir laissé courir le feu et avoir fait brûler du chaume, des tas de paille, etc., sans construire des gardes-feux comme l'exige la loi.

SOUS-DISTRICT DE LA MONTAGNE-BOISÉE.

Il y a eu 21 feux de prairies dans ce district au cours de l'année. Dix-huit personnes responsables de ces feux ont été condamnées. On peut tous les attribuer à la négligence; trois ont été causés par des individus qui ont jeté des bouts de cigarettes allumés dans la prairie, deux par des étincelles de locomotive, un par une cheminée en mauvais état, et les autres en faisant brûler des tas de paille ou du chaume sans prendre les précautions nécessaires pour empêcher le feu de se répandre dans la prairie.

Dans dix-neuf cas les dommages n'ont consisté que dans la perte de l'herbe sur 25 sections.

Les deux autres ont été plus graves: l'un ravagea plus de 200 milles de pâturage, détruisit toutes les propriétés d'un homme, ses cinq chevaux, ses porcs et même ses poulets. Ce feu consuma deux autres petites bâtisses, l'une une grange et l'autre une maison en tourbe; le toit de la première et le toit et presque tout le contenu de l'autre furent brûlés. Le total des dommages est estimé à pas moins de $1,500 à $2,000. Ce feu est attribué aux étincelles d'une cheminée et commença par un jour de grand vent. La police poursuivit l'individu en question, mais la cause fut renvoyée.

L'autre feu assez grave commença dans une grange qui fut brûlée ainsi qu'un cheval de selle et une selle qui s'y trouvaient. Le feu atteignit la forêt et la prairie, mais il fut éteint sans trop de difficulté, et ne parcourut qu'une section. Les dommages s'élevèrent à la somme de $400.

Total des feux, 21. Total des dommages à la propriété, $1,900 à $2,000. Herbe brûlée, environ six townships.

SOUS-DISTRICT DE BALGONIE.

Le 13 avril, il y eut un feu de prairie sur la ferme de Mme M. King, section 23-18-16, à l'ouest du deuxième méridien, parcourant une superficie de 400 acres de prairie. Il n'y a pas eu dommages; cause du feu, des étincelles provenant d'une locomotive du Pacifique-Canadien.

Il y eut un autre feu ce même jour sur la section 24-19-17, à l'ouest du deuxième méridien. Ce feu a été causé par Charles Craik en faisant brûler des herbes de marais et fit pour plus de $100 de dommages à la forêt; et parcourut aussi une grande étendue de prairie.

Le 17 avril, il y eut un feu de prairie sur la ferme de Sidney Woods, section 7-19-16, à l'ouest du troisième méridien. La cause est inconnue; il y eut de gros dommages sur la prairie boisée de la terre de M. J. Bocz.

Le 29 avril il y eut un feu, causé par M. John Koch qui faisait brûler des broussailles; les dommages furent insignifiants.

SOUS-DISTRICT DE YORKTON.

La police eut connaissance de 47 feux de prairies survenus au cours de l'année et réussit à faire condamner les auteurs dans 28 de ces cas. Dans les autres cas nous ne pûmes découvrir par qui ou comment ils furent causés. Dans tous les cas où nous avons trouvé les coupables, on a constaté que ces feux avaient été causés par des fermiers qui défrichaient du terrain sans prendre les mesures nécessaires pour empêcher le feu de se répandre.

Ces feux causèrent très peu de dommages, ils ne parcoururent qu'une grande étendue de prairie; et cela fit plus de bien que de mal car ils nettoyèrent le terrain de la vieille herbe séchée et permirent à la jeune de pousser.

Une étable en billes, une grange, deux voitures, trois harnais, plusieurs meules de foin, et pour environ $100 d'avoine furent brûlés. A Kamsack, un enfant qui se rendait à l'église, fut atteint par un feu de prairie et brûlé à mort.

Il n'y a pas de doute que des étincelles de locomotives causèrent un ou deux feux.

SOUS-DISTRICT DE MOOSOMIN.

Il y a eu sept feux de prairies dans ce sous-district au cours de l'année. On peut en attribuer six de ceux-ci à des fermiers qui défrichaient du terrain. Ils furent tous poursuivis et trouvés coupables. On les condamna à une amende variant de $5 à $25. On peut probablement attribuer le septième feu à la négligence d'un voyageur. On n'a pas pu en découvrir l'origine. Ces feux ont causé très peu de dommages, mais ils incommodèrent les gens en brûlant de grandes étendues de pâturage.

SOUS-DISTRICT DE CRAIK.

Il y a eu quatre feux de prairies au cours de l'année; on peut en attribuer trois à la négligence de fermiers et l'autre à des étincelles de locomotives du Pacifique-Canadien. Les dommages sont insignifiants car les feux ne détruisirent que du foin.

SOUS-DISTRICT DE STRASSBURG.

Des fermiers faisant brûler du chaume ont causé huit feux de prairies. Environ 20 sections de bonne terre à foin furent ravagés par le feu; quatre granges furent détruites, et un cheval et un taureau y perdirent la vie. Quatre personnes responsables de ces incendies furent poursuivies et trouvées coupables.

SOUS-DISTRICT DE MONTMARTRE.

Il y a eu neuf feux de prairies; tous causés par des fermiers qui faisaient brûler du chaume, et permettaient au feu de leur échapper. Huit des neuf personnes responsables de ces feux furent trouvées coupables. Ces feux ne firent que très peu de dommages.

SOUS-DISTRICT D'IMPÉRIAL.

Il y eut deux feux; dont l'un fut causé par un fermier qui mit le feu à une meule de paille par un jour de grand vent, il en résultat environ $1,000 de dommages car les dépendances de trois fermiers furent presqu'entièrement détruites. On attribue l'autre

à une locomotive du Pacifique-Canadien, et il causa environ $40 de dommages sur des terres à foin.

STATION DE LA VILLE DE RÉGINA.

Il y eut deux personnes condamnées à ce poste pour infraction à la Loi des Feux de Prairie. Ces feux furent causés par le négligence de ces fermiers qui n'avaient pas entouré leurs chaumes de bons garde-feux. Les dommages n'ont pas été considérables.

DÉTACHEMENT DE FRANCIS.

Il n'y a eu qu'un feu causé par un fermier qui fit brûler du chaume et il en est résulté environ $75 de dommages à un pont.

AIDE AUX AUTRES MINISTÈRES.

Ministère de l'Intérieur — Immigration. — Nous fournissons toute l'aide en notre pouvoir, aux fonctionnaires de l'immigration. L'on expédie de temps à autre, des rapports au commissaire de l'Immigration à Winnipeg concernant les sujets indésirables dans ce pays et dont plusieurs ont été déportés durant l'année.

Ministère des Douanes.—L'on surveille étroitement les infractions à la loi des douanes. Dans un cas: *re* les Frères Howard, qui essayèrent de tromper les officiers des douanes. Ce sont des Américains qui vinrent au Canada des Etats-Unis avec des effets de colons et une quantité de marchandises, et ils ne firent pas les déclarations voulues. Plusieurs patrouilles allèrent à leur recherche dans le district d'Outlook et firent des enquêtes par tout le district pour essayer de les localiser, on les trouva finalement dans le district de Hanley.

On saisit une automobile, un attelage de chevaux, des harnais et un boghei qui étaient entrés au Canada venant du Montana sans que l'on ait fait de déclaration à cet effet. Dans les deux cas ces effets furent remis aux officiers des douanes qui devaient agir en conséquence.

La police n'a plus la direction du bureau des douanes dans le district de Montagne-Boisée sur la frontière internationale, mais elle rend toute l'aide possible à l'officier qui en a maintenant la direction. On rapporta à l'officier quatre cas d'infraction à la loi des douanes dans ce district, et il put à l'aide des renseignements obtenus par la police faire condamner les quatre coupables. On rapporta également un cas de contrebande d'animaux, et on transporta l'officier des douanes sur les lieux et on lui procura tous les renseignements possibles.

Département des Affaires des Sauvages.—Nos détachements font la patrouille des différentes réserves. Nous donnons ailleurs des détails sur ces gens.

Agriculture.—Nos détachements font rapport de tous les cas de maladies contagieuses chez les animaux qui sont sans délai expédiés pour être traités chez le vétérinaire le plus rapproché. On a fait des enquêtes sur plusieurs cas d'infraction à la loi des Eleveurs de chevaux et les coupables ont été punis. On a rapporté tous ces cas au commissaire de l'industrie animale.

Justice.—Toutes les cours Suprêmes et de district ont eu l'aide de gendarmes durant les procédures entières. L'on a aussi donné l'aide requise aux coroners et aux juges locaux. Les prisonniers furent escortés en allant aux audiences des cours et en revenant de même qu'entre les différentes prisons et institutions pénales dans la province. L'on a ramené des prisonniers des Etats-Unis et des autres provinces du Canada pour être jugés dans la Saskatchewan.

Ministère des Postes.—L'on a fait des enquêtes au cours de l'année au sujet des vols commis dans les bureaux de postes et l'on a envoyé les rapports à l'inspecteur du district

LOIS PROVINCIALES.

L'hygiène publique.—On a fait rapport au commissaire de ce département, demeurant à Régina, de tous les cas de maladies contagieuses dont nos détachements ont eu connaissance. Nous avons aidé à faire observer les règlements de la quarantaine.

Enfants abandonnés et indigents.—Un grand nombre d'enfants ont été arrêtés en vertu de la loi de protection des enfants, traduits devant deux juges de paix, confiés au soin du surintendant du département, et envoyés là où il lui semblait bon. On a fondé un nouveau refuge pour les garçons de la Saskatchewan à Wolseley.

Division des permis de vente de liqueurs enivrantes.—Tous les rapports d'infractions à la loi des licences, reçus des détachements, sont envoyés au département du procureur général, qui fera une enquête par les inspecteurs de permis de vente de liqueurs.

Division du bétail.—On a fait plusieurs enquêtes au cours de l'année au sujet des infractions à la loi concernant les Eleveurs de chevaux, et les coupables furent punis

Enquêtes concernant les décès.—La police a fait des enquêtes sur les décès suivants, assistée d'un coroner, sauf dans les cas où il n'était pas possible de se procurer les services de ce dernier :

Morts subites accidentelles	147
Suicides	21
Total	168

Ceci est une diminution de six sur le nombre de l'an dernier.

Aliénés.—On a conduit un grand nombre d'aliénés du district au nouvel hôpital pour les aliénés à North-Battleford, Saskatchewan.

PRISONNIERS DE GUERRE.

J'ai l'honneur de vous faire rapport que nous avons eu à disposer de 283 prisonniers de guerre dans le district de Régina au cours de l'année. Voici ce que nous en avons fait :—

Internés	176
Internés (échappés en route)	2
Internés (purgeant de la prison)	2
Libérés	71
En liberté sur parole	32
Total	283

ARMES A FEU.

151 personnes ennemis se sont fait confisquer ou nous ont remis leurs armes à feu.

On en a confisqué 195 en tout ; c'était des carabines, des carabines et des fusils combinés, des fusils et des revolvers.

Je recommanderais qu'on ne remît pas ces armes à leurs anciens propriétaires après la guerre, lorsque ceux-ci ne les ont pas remis volontairement et qu'il nous a fallu les confisquer.

Les étrangers en liberté sur parole sont obligés de se présenter à des époques déterminées.

Il y a 786 étrangers qui se présentent périodiquement aux détachements du district de Régina; de ceux-ci 735 sont Autrichiens et 51 Allemands. Lorsqu'un homme ne se présente pas au temps convenu, on envoie sa description à tous les membres de la gendarmerie et on essaie de le trouver. S'il n'a pas une bonne raison pour expliquer son absence il est interné et envoyé au camp de détention de Brandon.

Je désire faire remarquer que les membres de mon personnel ont fait un travail considérable en s'occupant des prisonniers de guerre, de la préparation de rapports nécessaires devant être transmis au commissaire et de la surveillance des étrangers en liberté sur parole.

Afin de donner une faible idée de la somme de travail qu'ont exécuté les membres du district de Régina, je dirai que la distance parcourue est, approximativement, de 25,000 milles, dont environ 15,000 milles par chemin de fer et la balance par les sentiers.

Ceci ne comprend pas le nombre de milles parcourus par des escortes conduisant des prisonniers de guerre, au nombre de 176, de la salle de détention de Régina aux camps de détention de Brandon et de Winnipeg; cela n'inclut pas, non plus, la distance parcourue par des agents spéciaux de la police s'occupant d'enquêtes secrètes.

Dans la subdivision de district Yorkton, on rapporte que les étrangers se comportent bien; la plupart sont des Autrichiens, vu que les Allemands ont été assez intelligents pour se faire naturaliser avant le commencement de la guerre. Au cours de l'année, on a fait plusieurs enquêtes dans ce district sur des actes prétendus suspects de personnes de nationalité étrangère, mais, sauf dans un très petit nombre de cas, on a trouvé que ce n'était que des bavardages. L'inspecteur Belcher déclare, d'après ses observations, que les Autrichiens ne se préoccupent pas de la guerre et sont très heureux de se trouver là où ils n'ont pas à se battre. Naturellement, dans chaque localité, se trouvent quelques agitateurs qui, bien qu'ils ne se battent pas, font d'excellents soldats de coin de rue. Les Allemands, en corps, sont sans doute très agressifs, et si ce n'était du fait qu'ils sont surveillés de près et qu'ils savent qu'au premier mouvement ils auraient des difficultés, ils essayeraient certainement de faire quelque chose. Les plus coupables sont les Allemands américains, qui sans doute considèrent le fait qu'ils sont sujets américains comme une raison suffisante pour parler ouvertement. On a aussi remarqué que depuis que les débits de boisson ont été fermés, ces gens sont beaucoup moins portés à se rassembler et à discuter la guerre.

Il y a un point très faible dans le district du Yukon, c'est le manque de protection des élévateurs; pas un seul n'a un gardien de nuit, et ce serait chose très simple d'y mettre le feu ou de les détruire au moyen de dynamite. La police ne peut les surveiller tous. C'est là un point que l'on devrait étudier avec soin, maintenant que la nouvelle récolte arrive afin qu'une couple d'étrangers entrant en ville prétendant y chercher du travail ne causent pas de soupçons.

Dans le district de Moosomin il y a peu d'étrangers; la plupart sont des Autrichiens employés comme cantonniers. Aucun ne cause de trouble et tous se rapportent au temps fixé. On exerce une surveillance étroite sur tous les étrangers du district. Lorsque les récoltes ont commencé cette année, un grand nombre d'étrangers enregistrés dans des endroits de l'est et qui avaient obtenu la permission de chercher du travail au Manitoba ont parcouru cette province à la recherche de travail. On a réglé ce point et il fut décidé de leur permettre de demeurer dans la Saskatchewan.

Environ 50 pour 100 des colons du district Francis, au sud de Régina, sont Allemands ou Autrichiens; ils n'ont pas causé de trouble au cours de l'année.

Une très grande proportion des étrangers de la subdivision de district de Montagne-Boisée sont d'extraction slave et il n'y a pas lieu de craindre des troubles de leur part. La plupart des Allemands et des Autrichiens de ce district sont naturalisés sujets britanniques et nous ne craignons pas de troubles.

La conduite des étrangers de la subdivision de district de Weyburn a été bonne et il ne s'est commis aucun acte hostile. Il y a eu un grand nombre de plaintes portées par les résidents des petites villes et des villages touchant des actes suspects d'étrangers; une enquête complète a été faite dans chaque cas par des membres de la police et toujours on a trouvé que la plainte n'était pas justifiée ou bien que les choses avaient été beaucoup exagérées. Un grand nombre d'étrangers ont été arrêtés à Estevan et à North-Portal parce qu'ils essayaient de passer aux Etats-Unis et dans presque chaque cas les coupables ont été internés. Au commencement des récoltes, un grand nombre d'étrangers vinrent dans cette division de district pour travailler dans les champs. Ils en avaient obtenu la permission du régistraire des étrangers à Winnipeg, lequel avertissait le détachement de la police le plus rapproché de l'endroit où ils se rendaient. Dans la plupart des cas les hommes se sont rapportés suivant les ordres et ceux qui ne l'ont pas fait ont été recherchés par notre police et on les a avertis de se rapporter comme on le leur a ordonné. Les étrangers semblent être de bons ouvriers et les fermiers paraissent satisfaits de leurs services. Quelques-uns demandaient des salaires excessifs mais ont fini par accepter ce qui leur était offert.

Dans le sous-district de Indian-Head la conduite des habitants étrangers a été complètement satisfaisante depuis les débuts de la guerre. On n'a signalé aucun acte d'hostilité. Les gens sont à tout prendre en bonne posture et semblent se croire heureux de se trouver dans notre pays où les conditions sont si différentes de celles qui écrasent aujourd'hui l'Europe.

Les remarques précédentes s'appliqueront au district de Régina entier. Des patrouilles surveillent constamment tout sujet de suspicion et toute plainte reçue, quelle qu'en soit la trivialité, est étudiée à fond.

Peut-être qu'après la moisson un grand nombre d'étrangers retourneront à leurs domiciles de Winnipeg et de l'Est. Il est toutefois presque certain que bon nombre d'entre eux se disperseront dans les villes de la Saskatchewan; et s'ils ne trouvent pas de travail on leur en procurera peut-être durant l'hiver pour les empêcher de mourir de froid ou de faim.

SANTÉ.

La santé des agents du district de Régina a été assez satisfaisante durant l'exercice.

CHEVAUX.

Les chevaux du détachement sont maintenant en bon état. On a fait plusieurs échanges durant l'année.

TRANSPORTS, HARNAIS ET SELLERIE.

Ces articles sont en bon état, ayant été fournis selon les exigences, et les petites réparations ont été faites sur place. Les selles usées ont été rapportées au poste et échangées.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Je dirai que le dernier exercice a été très dur pour tous les hommes de mon commandement. Il a fallu faire beaucoup d'écritures surtout au sujet des enquêtes sur les étrangers et sur l'internement et la libération des prisonniers de guerre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

J. A. McGIBBON,

Surintendant commandant du district de Régina.

ANNEXE B.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT W. H. ROUTLEDGE, COMMANDANT LA DIVISION "F", PRINCE-ALBERT.

PRINCE-ALBERT, Saskatchewan, 1er octobre 1915.

Au Commissaire,
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-contre le rapport de la division et du district confiés à mon commandement, pour l'exercice terminé le 30 septembre 1915.

ETAT GENERAL DU DISTRICT.

PRINCE-ALBERT.

Le district de Prince-Albert a fait de bons progrès durant l'année, malgré la dépression générale des affaires qui s'est manifestée dans tout le pays.

Le voisinnage immédiat de la ville, dans un rayon d'environ vingt milles, est bien avancé sous le rapport de l'agriculture, et l'on a fait beaucoup de culture mixte. Comme le bois est épais aux environs de Prince-Albert, la culture du grain ne peut pas être poursuivie exclusivement, et quelques cultivateurs accordent plus d'attention à l'élevage des bestiaux. Presque tous les cultivateurs ont un troupeau, et la qualité du bétail s'améliore par la présence de meilleurs étalons et taureaux.

L'état général du bétail, du porc et du mouton est bon, les bêtes à cornes et les cochons étant nombreux. Le prix des animaux est élevé et le cultivateur touche virtuellement ce qu'il en demande. La maison *Russel-Baker-Packing,* de Prince-Albert, saleurs en gros du bœuf et du porc, abat en moyenne par mois cinquante têtes de bétail, soixante-quinze porcs et trente moutons.

Une autre industrie payante du district de Prince-Albert est celle du bois. De vastes forêts d'épinette et de tamarac s'étendent sur des milles au nord de la ville, et bien que les temps soient durs en général et qu'on ne puisse lancer en conséquence aucune entreprise considérable, les compagnies d'abatage signalent toutes une excellente année.

La coupe totale de l'année, pour la *Prince Albert Lumber Company,* sera d'environ trente-cinq ou quarante millions de pieds de bois. La moyenne ordinaire de cette compagnie est de cinquante millions de pieds, ce qui représente une diminution de vingt à trente pour cent. Cette diminution n'est pas aussi forte qu'on le prévoyait tout d'abord. L'établissement compte employer de huit cents à mille hommes durant l'hiver prochain dans plusieurs camps qui seront ouverts.

La coupe totale de la saison sera de 30 à 35 millions de pieds à la scierie de Big River.

Cette industrie s'est fortement améliorée depuis les perspectives d'une bonne récoltes.

L'industrie de la pêche n'a pas fait grands progrès cette année, ni l'industrie pelletière. Le prix des fourrures est tombé, ce qui a privé les colons du nord de leurs moyens ordinaires d'existence hivernale.

Le travail a avancé au quai de Prince-Albert, construit sur la rive sud de la Saskatchewan. La construction de la digue d'énergie des cataractes La-Colle, qu'on croyait devoir être financièrement très avantageuse pour les habitants de la ville, a été arrêtée pour le présent, et l'interruption a provoqué une forte protestation municipale.

Il y a au sud de la ville une fort belle région faiblement peuplée malgré ses avantages naturels. Le sol est parfait et l'eau est abondante. Cette région s'étend entre les rivières Saskatchewan nord et sud, immédiatement à l'est des Fourches. Si cette terre était peuplée par de bons cultivateurs ayant quelques moyens raisonnables et quelque expérience en culture mixte, elle offrirait un bon arrière-plan financier et commercial à la ville de Prince-Albert. Naturellement, l'une des causes de la situation actuelle est qu'une vaste partie de la région est détenue par des spéculateurs, ce qui empêche évidemment la mise en valeur du sol.

Dès l'ouverture du chemin de fer de la Baie d'Hudson, la partie septentrionale de la province aura un fort mouvement commercial, et je prévois que le terrain sera pris par des cultivateurs plus ou moins riches. Les tarifs d'expédition du grain seront fortement réduits et de plus les cultivateurs de l'ouest pourront expédier leur grain directement sur les marchés d'Europe, sans l'intervention couteuse des acheteurs de grain de l'est canadien.

DUCK LAKE.

On a fait bon progrès agricole dans la région. Les habitants sont tous de vieux cultivateurs et n'ont pas éprouvé les difficultés des débutants dans le lancement d'une ferme. La population n'a pas augmenté durant l'année.

Tous les cultivateurs de la région s'occupent de culture mixte, et plusieurs améliorent la qualité de leur bétail par l'importation d'une meilleure race bovine.

Le mauvais temps subi au printemps par suite des fortes gelées et de la rareté de la pluie, laissait croire que la récolte serait mauvaise à l'automne, mais contrairement à ces prévisions la récolte est bonne.

La municipalité du Lac-au-Canard a fait beaucoup de voirie, et la plupart des chemins ruraux sont en bon état.

Deux nouveaux élévateurs ont été construits dans le district et les cultivateurs du lieu les emploient beaucoup. Une ville nouvelle vient de débuter à Carlton, à quinze milles au sud-est du Lac-au-Canard.

La récole de foin sera faible dans la région cette année à cause de la rareté des pluies de printemps.

MELFORT.

Le progrès a été régulier dans toute la région, mais pas aussi rapide que par le passé; mais la prospérité s'est uniformément accentuée.

La population a augmenté. La tendance vers la culture mixte s'accentue. Les cultivateurs commencent à savoir que le bétail et les porcs constituent l'un des meilleurs apports de la vie agricole et un revenu superbe sur lequel on peut s'appuyer. Le fourrage et la bonne eau abondent.

Les oeufs et le beurre donnent aussi de bons revenus.

De rares colons sont venus dans la région, mais ceux-là sont recommandables.

La région a exporté beaucoup de porc; il y a eu à vrai dire des consignations hebdomadaires. On n'a pas exporté de chevaux, mais par contre il y a eu exportation de cinq à six cents têtes de bétail.

Les moissons sont en bonne venue et si la grêle et la gelée ne causent pas trop de dommages, la récolte devrait être abondante. On prévoit que la récolte en pommes de terre sera bonne, aussi.

TISDALE.

Les progrès de la région n'ont pas été marqués, par suite de la dépression financière, naturellement.

La population s'est augmentée d'environ 250 personnes, et 144 particuliers ont pris des homesteads à la sous-agence locale. Les nouveaux colons sont d'un type mêlé, quelques-uns venant de la Grande-Bretagne, d'autres des Etats-Unis et quelques-uns de l'étranger.

Peu des cultivateurs de la région s'occupent exclusivement de la culture du grain. La culture mixte est généralisée.

On a expédié de la région à Winnipeg dans l'année 2,300 porcs, et environ 700 bêtes à cornes. Les centres d'expédition de cette exportation sont Tisdale, Star City et Valparaiso. Les récoltes sont en bon état et les cultivateurs disent n'avoir jamais vu de conditions agricoles aussi promettantes. On n'a pas fait de construction de chemins de fer dans la région jusqu'ici cette année. On a construit un téléphone rural entre Tisdale et New-Osgoode, vingt milles environ au nord de cette première localité. Il y a là une bonne minoterie qui établit bien son utilité pour les cultivateurs.

SELLBROOK.

Les progrès ont été ici marqués durant l'exercice dernier, la population s'étant augmentée dans la campagne aussi bien que dans la ville. L'augmentation de population est conservativement estimée à cinq cents.

Il y a eu 215 inscriptions pour les homesteads dans la région du 1er septembre 1914 à l'heure actuelle. La classe des colons est bonne. La culture mixte est généralisée dans la région. On a expédié de Shellbrook 452 bêtes à cornes, 3,379 porcs et 40 chevaux, et de Parkside, 125 bêtes à cornes et 495 porcs.

Les moissons de toute la région sont excellentes et promettent une bonne récolte. Environ 80 pour 100 des terres sont en culture.

Il n'y a pas eu de construction de chemin de fer. On doit installer un téléphone rural dans la région Wild Rose. On a posé environ cent pieds de trottoir en bois dans la ville de Shellbrook et l'on a fait des réfections à la salle municipale, y compris l'érection d'un escalier coupe-feu.

La crèmerie locale fait une bonne année et reçoit un généreux appui de toute la région.

Plusieurs habitations particulières ont été construites dans le village et deux vastes magasins en brique ont été construits dans la rue principale.

Un restaurant et deux magasins à rayons ont aussi été construits.

LEASK.

Les colons britanniques de la région font bon progrès, mais l'élément étranger n'est pas si avancé. Il y a peu de nouveaux colons. Tous les homesteads disponibles sont pris et les terres libres sont trop chères pour permettre au cultivateur ordinaire d'acheter à l'heure actuelle. La tendance vers la culture mixte est très prononcée dans la région, et en moyenne trois chargements de wagons de porcs et de bétail sont expédiés chaque mois. En ce moment, les récoltes promettent bien; on s'attend à tirer de vingt à trente boisseaux à l'acre en blé. Une amélioration marquée se fait sentir dans l'état meilleur des routes. Les autorités municipales ont travaillé dans cette sphère des progrès, et il en est résulté des voies bien meilleures. Il y a plusieurs étalons et taureaux de race dans la région, et le rendement en jeune bétail en est amélioré.

WAKAW.

La région, comme la plupart des milieux ruraux, n'accuse pas grand progrès pour l'année, surtout à cause de la guerre et de ses désavantages.

La ville de Wakaw a vivement grandi et plusieurs édifices ont été construits.

La population estimée de la région est de 7,250 personnes, soit une augmentation de 220 sur l'année précédente, le tiers environ étant de langue anglaise, les autres étant Allemands, Hongrois et Galiciens.

Le district s'adapte éminemment bien à la culture mixte, et presque tous les cultivateurs ont du bétail. L'élevage du mouton semble très profitable et est vivement encouragé. L'élément étranger a fait bien peu pour améliorer le bétail, car il ne semble pas comprendre l'importance de cette phase de ces travaux. On a exporté 600 bêtes à cornes et 1,000 porcs durant l'année.

LE PAS.

La région s'adapte mal à la culture du grain, le voisinage étant principalement en forêt. C'est toutefois le débouché d'une forte région minérale, et des découvertes d'or sont signalées dans deux ou trois districts de la division du Pas. On ne développe pas beaucoup ces gisements à cause de la dépression financière, mais les essais officiels accusent la présence de l'or en bonne quantité.

La ville du Pas a progressé durant l'année, et l'on exploite actuellement un bon régime d'éclairage électrique. On a commencé l'achèvement de l'égout. On construit une école de $30,000, ainsi qu'un édifice de banque et une église. La population du Pas et de la division est très cosmopolite. Cela vient surtout de la construction du chemin de fer de la baie d'Hudson, qui emploie des hommes représentant de nombreuses nations.

La construction de ce réseau marche régulièrement et l'acier est maintenant posé jusqu'au mille 235. Par suite de l'effrondement du pont, au lac Armstrong, le posage des rails a été retardé. Un nouveau pont est en voie, et dès son achèvement l'on reprendra le posage des rails.

Il s'est produit un incident malheureux en juin et juillet. Des nombreux travailleurs, la plupart étrangers, s'étaient rendus aux chantiers du réseau de la baie d'Hudson pour y trouver un gagne-pain. Ils découvrirent à leur arrivée qu'il n'y avait rien à faire. Cette question sera traitée plus à fond sous le titre "Miséreux."

Un bon système de radiotélégraphie est exploité entre Le-Pas et Port-Nelson, et prouve son utilité très grande pour les habitants des deux endroits.

Un gendarme a visité tous les trains du réseau de la Baie d'Hudson durant l'été, et je suis heureux de pouvoir dire que le trafic des spiritueux a été en grande partie supprimé.

SASKATOON.

La ville est l'un des plus vastes centres des provinces de l'ouest, mais ses progrès ont été faibles à cause de la dépression financière.

L'affluence des colons n'a pas été forte dans la région, mais elle a été satisfaisante. L'intérêt est prononcé envers la culture mixte. L'élevage s'est remarquablement accentué, bien que les porcs aient diminué de quarante pour cent, probablement à cause de la disette de fourrage l'an dernier. Les bêtes à cornes accusent une forte augmentation et ont bien rapporté à leurs propriétaires. Les chiffres suivants indiquent le commerce: chevaux, environ 2,000; bêtes à cornes, environ 18; porcs, environ 400; le tout a été expédié de Saskatoon durant l'année.

Les cultivateurs de la région admettent tous que les récoltes de l'année sont les meilleures qu'ils aient eues.

Le pont de la 25e rue, à Saskatoon, est en construction et son achèvement est poussé. Il est possible qu'il soit ouvert au trafic à l'automne, mais il ne sera pas prêt pour les tramways à cette époque.

Les fournisseurs d'instruments aratoires de la région disent qu'ils ont grande difficulté à satisfaire la demande en moisonneuses, car les cultivateurs achètent beaucoup plus que par le passé.

ASQUITH.

La région a peu progressé durant l'année, mais les anciens ont pu améliorer leurs bâtiments de ferme.

De rares colons nouveaux sont venus, car le district est déjà bien peuplé.

Il y a eu tendance marquée vers la culture mixte, l'augmentaion en foin ayant été de 80 pour 100. La rareté du fourrage avait fortement nui l'an dernier à l'élevage.

On a expédié environ 1,810,554 boisseaux de blé du district au cours de la saison dernière. L'avoine et l'orge expédiées étaient négligeables. L'exportation en bétail a atteint cinquante wagons dont quarante en porcs et dix en bovidés.

Il y a eu certaine augmentation dans les récoltes, mais pas aussi forte que dans d'autres régions plus heureuses.

Il n'y a eu dans le district ni construction de chemin de fer, ni de téléphone ni de télégraphe peu d'améliorations municipales ont été entreprises.

HUMBOLDT.

La région a fait bon progrès, mais pas autant que l'année dernière. Les villes et les villages des environs ont assez bien avancé, mais les établissements ruraux se sont développés d'une façon remarquable. On estime la population de la ville de Humboldt à 2,000 âmes environ. Environ cent nouveaux colons, la plupart Américains, se sont installés dans la région.

On estime à 600 bêtes à cornes et 2,000 porcs les expéditions de la région dans l'année. Les récoltes sont en état superbe et l'on prévoit à l'heure actuelle un rendement excellent. La ville elle-même fait des améliorations municipales remarquables, surtout en égout et en aqueduc.

La région s'adapte bien à la culture mixte et cet aspect de la vie agricole n'est pas négligé par les cultivateurs.

WATSON.

La région n'a pas fait de progrès spécial l'an dernier, et la population ne s'est pas augmentée d'une façon sensible. On a cultivé environ 10 pour 100 de plus en conséquence des cotes supérieures du grain. On signale une augmentation d'environ trois cents personnes dans la population du district. Watson a exporté environ 1500 bêtes à cornes et 1250 porcs durant l'année. On signale l'excellence des récoltes dans la région du lac La-Plume, et l'on y prévoit un rendement de quarante boisseaux l'acre. L'orge donnera probablement de quarante à quarante-cinq boisseaux l'acre, et l'avoine atteindra peut-être soixante boisseaux.

On prolonge dans la région les lignes téléphoniques en même temps qu'on perfectionne le régime municipal de Watson.

HANLEY.

A cause de la guerre, les progrès du district ont été très faibles, mais les cultivateurs ont bonne confiance en une situation prochaine meilleure. La population est restée normale depuis l'an dernier, bien qu'on ait cru que la sécheresse la ferait diminuer.

Il y a tendance modérée vers la culture mixte, ce qui s'explique peut-être par la meilleure adaptation du sol à la culture du grain.

Les habitants des villes dans cette région se sont mis à la culture des plantes potagères avec plus de zèle qu'en aucun temps jusqu'à présent. Comme résultat, les cultivateurs ont eu de la difficulté à disposer de leurs végétaux sur les marchés.

Dans le district de Dundurn, on a expédié approximativement 3,000 cochons et environ 150 têtes de bétail au cours de l'année dernière. Dans le district d'Hanley, on fait également des envois considérables chaque mois, on ne peut donner les chiffres exacts, mais le montant en est environ 2,000 pour l'année dernière.

On a enregistré une augmentation d'environ 20 pour 100 cette année, dans la récolte de blé, et la qualité est bonne. L'avoine et le foin sont aussi très abondants.

DINSMORE.

Ce district a fait des progrès considérables depuis l'an dernier, les cultivateurs s'étant mis au travail avec beaucoup plus de zèle que l'année dernière, surtout à cause du piteux état de choses qui a sévi il y a douze mois.

On y fait la culture mixte sur une petite échelle, étant donnée la rareté des pâturages. Il y a trois grands ranches au sud de Dinsmore, lesquels, d'après les rapports, ont fait du bon travail et sur lesquels on espère faire, sous peu, des envois considérables.

Bien peu de colons émigrent dans cette section, mais ceux qui le font sont d'une bonne catégorie.

On pousse activement les travaux de construction du réseau du chemin de fer *Canadian-Northern* qui conduit de Dinsmore à Elrose.

Durant l'année, on a expédié le blé comme suit: 29 fourgons de Dinsmore, 40 de Wiseton, 48 d'Hughton et 208 d'Elrose.

Le bétail a été expédié comme suit: 2 fourgons de Dinsmore, 1 d'Hughton et 16 d'Elrose.

VONDA.

Très peu de progrès a été réalisé dans ce district, mais la population a quelque peu augmenté et on a pris possession de nouveaux homesteads.

Les cultivateurs du district de Vonda se livrent en grand nombre à la culture mixte et presque tous possèdent du bétail et des cochons.

Quatre fourgons de chevaux, 14 de bêtes à cornes, 24 de cochons et 5 de moutons ont été expédiés de Vonda, d'Aberdeen et d'Howell durant l'année. Les grains sur pied sont en bon état et on s'attend à ce que le rendement soit de 20 boisseaux à l'acre.

Le district d'Aberdeen est presque entièrement sillonné de lignes de chemins de fer ruraux. Ces lignes rendent de grands services, non seulement aux colons, mais aussi à la gendarmerie.

ALLAN.

Très peu de progrès a été réalisé dans le district au cours de l'année dernière et peu de colons sont venus s'y établir. C'est une vieille section et on ne peut y obtenir que très peu de homesteads vacants.

La population permanente n'a pas beaucoup augmenté, bien que, sans exception, les familles russo-allemandes dont se compose en grande partie la population, possèdent toutes de très nombreuses familles.

On fait un peu de culture mixte dans ce district, mais, en général, on est porté à récolter du blé à l'exclusion de toute autre chose. On a expédié bien peu de bêtes à cornes ou de chevaux. On exporte en moyenne trois fourgons de cochons chaque mois.

On a posé environ quatre-vingts milles de ligne téléphonique durant les trois derniers mois, et l'on a relié à la ligne de longue distance Blucher et Clavet, et l'on reliera bientôt aussi Bradwell.

On a fait très peu de construction, mais l'on espère que, si la récolte est bonne cet automne, ce à quoi l'on s'attend, les conditions seront améliorées.

ETAT SOMMAIRE des causes dont on a disposé durant l'exercice clos le 30 septembre 1915.

Délits.	Causes inscrites.	Condamnations.	Acquittements.	Causes pas encore entendues.
Saskatchewan:—				
Crimes contre la personne :—				
Meurtre	3	....	2	1
Tentative de meurtre	3	2	1	
Homicide	5	1	1	3
Coup de feu avec intention	1	....	1	
Blessures avec intention	1	1		
Voies de faits simples	220	181	36	3
Voies de faits et blessures corporelles	4	1	2	1
Attentat à la pudeur	4	3	....	1
Rapt et tentative	7	1	6	
Bigamie	1	1		
Enlèvement et complicité	4	2	2	
Rapport charnel avec fille au dessous de 16 ans	1	1		
Solennisation illégale du mariage	1	1		
Refus de pourvoir à épouse et famille	4	4		
Abandon de son épouse	2	1	1	
Cruauté envers les enfants	2	2		
Intimidation et menaces	7	4	3	
Extorsion et tentative	3		3	
Tentative de suicide	1	1		
Avoir laissé une excavation non gardée	3	3		
Crimes contre la propriété :—				
Vol	182	129	50	3
Vol par conversion	1			1
Vol de chevaux	4	1	3	
Vol de bestiaux	12	8	4	
Coup de feu ou blessures sur bestiaux	5	3	2	
Cruauté envers les animaux	51	47	4	
Effraction de maison et de magasin	4	1	3	
Vol avec effraction et tentative	5	3	2	
Fraude	1			1
Escroquerie	22	14	6	2
Faux et mis en circulation	5	5		
Vol à main armée et tentative	1	1		
Avoir reçu des objets volés	3	1	2	
Avoir en sa possession des objets volés	1	1		
Dommages volontaires	26	24	2	
Méfaits	2	1	1	
Incendie criminel et tentative d'incendie	2	1		1
Tuer et blesser des chiens	2	1	1	
Bestiaux harrassés par chiens	1	1		
Empiétement	3	2	1	
Divers	2	....	2	
Crimes contre l'ordre public :—				
Port d'armes prohibées	16	15	1	
Diriger armes à feu contre quelqu'un	12	8	4	
Coups de feu	7	6	1	
Port d'explosifs	2	2		
Sédition	3	....	2	
Crimes contre la religion et les mœurs :—				
Vagabondage	129	128	1	
Ivresse et désordre	95	92	3	
Conduite tapageuse	20	20		
Blasphème et langage obscène	11	9	2	
Indécence et tentative d'indécence	7	7		
Inceste	1	....	1	
Séduction	2	....	2	
Tenir une maison de prostitution	4	3	1	
Habitués de maison de prostitution	1	1		
Fréquenter une maison de prostitution	1	1		
Prostitution	5	5		
Proxénétisme	3	1	2	
Tenir maison de jeu	3	2	1	
Fréquenter maison de jeu	10	10		
Divers	1	1		

ETAT SOMMAIRE des causes dont on a disposé durant l'exercice clos le 30 septembre 1915—*Suite.*

Délits.	Causes inscrites.	Condamnations.	Acquittements.	Causes pas encore entendues.
Saskatchewan :—Suite.				
Tromper la justice :—				
Parjure	2	... .	2	
Corruption et refus d'obéir :—				
Evasion de prison	1	1		
Nuire à un agent de police	8	3	5	
Voies de faits sur un agent de police	4	4		
Résister à arrestation	1	1		
Divers	1	1		
Contravention à la loi des chemins de fer :—				
Voyager sans payer	3	3		
Contrevention à la loi des sauvages :—				
Fournir de la boisson aux sauvages	8	7	1	
Sauvages ivres	4	3	1	
Sauvages ivres sur réserve	20	15	5	
Divers	3	3		
Contravention à la loi du dimanche	1	....	1	
Contravention à la loi des pêcheries	10	10		
Contravention à la loi défendant la vente de l'opium	1	1		
Contravention à la loi conce. les maladies contagieu.	1	1		
Loi concernant les mesures à prend. en t. de guerre.	2	2		
Divers	6	4	2	
Contravention aux lois provinciales et aux ordonnances :—				
Maîtres et serviteurs	160	122	38	
Loi de la chasse	63	55	8	
Feux de prairie et de forêt	39	29	10	
Permis de vente de boissons	49	38	11	
Vente de boissons	26	24	2	
Aliénation mentale	45	42	3	
Animaux errants	2	2		
Fourrière	17	15	2	
Salles de jeu de pool	1	1		
Ecurie de louage	5	5		
Loi concernant les médecins	4	3		
Médecins vétérinaires	1	1		
Pharmaciens	2	2		
Hygiène publique	3	3		
Ecole	3	2	1	
Colporteurs	4	2	2	
Mauvaises herbes	2	2		
Chaudières à vapeur	2	2		
Voitures automobiles	39	36	3	
Protection des enfants	22	22		
Animaux producteurs	4	4		
Statistiques vitales	4	4		
Eleveurs de chevaux	20	19	1	
Divers	2	2		
Total	1,540	1,261	261	18
Manitoba :—				
Crimes contre la personne :—				
Voies de faits simples	19	18	1	
Attentat à la pudeur	1	1		
Crimes contre la propriété :—				
Vol	10	8	2	
Cruauté envers les animaux	2	2		
Fausses représentations	3	3		
Avoir reçu des objets volés	2	2		
Crimes contre l'ordre public :—				
Port d'armes prohibées	7	7		
Vendre de la boisson près des édifices publics	14	11	3	
Crimes contre la religion et les moeurs :—				
Vagabondage	18	18		
Ivresse et désordre	117	117		

ETAT SOMMAIRE des causes dont on a disposé durant l'exercice clos le 30 septembre 1915—*Suite.*

Délits.	Causes inscrites.	Condamnations.	Acquittements.	Causes pas encore entendues.
Manitoba:—Suite.				
Crimes contre la religion et les mœurs—*Suite.*				
Exposer sa personne	9	9		
Tenir des maisons de désordres	1	1		
Fréquenter des maisons de désordres	1	1		
Tenir maison de jeu	3	1	2	
Fréquenter maison de jeu	4	4		
Corruption et refus d'obéir :—				
Voies de faits sur agent de police	1	1		
Contravention à la loi des chemins de fer:—				
Voyager sans payer	16	16		
Contravention à la Loi des sauvages:—				
Procurer des spiritueux aux sauvages	12	11	1	
Sauvages ivres	9	9		
Sauvages ivres sur réserves	2	2		
Possession de spiritueux sur la réserve	1	1		
Empiètement sur réserve sauvage	10	10		
Contravention à la loi concernant l'expédition	2	1	1	
Contravention à la loi concer. les mesures à prendre en temps de guerre	4	.....	4	
Contravention aux lois prov. et aux ordonnances:—				
Maître et serviteurs	9	9		
Gibier	9	9		
Feux de prairie	2	2		
Loi concernant les permis de vente de liqueurs	17	13	4	
Total	305	287	18	

—	Saskatchewan.	Manitoba.	Grand Total.
Causes inscrites	1,540	305	1,845
Condamnations	1,261	287	1,548
Acquittements	261	18	279
Causes pas encore entendues	18	.....	18

Le tableau suivant établit la comparaison de la criminalité dans le district de Prince-Albert, pour les onze dernières années, d'après les relevés de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest:—

—	1905.	1906.	1907.	1908.	1909.	1910.	1911.	1912.	1913.	1914.	1915.
Causes inscrites	331	380	570	800	621	900	844	1,168	1,518	1,638	1,845
Condamnations	242	286	467	585	490	771	711	980	1,292	1,333	1,548
Acquittements	89	78	95	115	117	109	118	165	188	288	279
Causes pas encore entendues	.....	16	8	10	14	20	15	23	38	17	18

Suit un résumé des crimes les plus importants qui ont été commis dans le district au cours des douze derniers mois:

Herbert Gonard Hinkley—Meurtre—Le 15 mai, le brigadier Southwell, commandant du détachement de Watson, a reçu un message téléphonique d'Englefield lui apprenant qu'Hinkley avait fait feu sur son beau-frère, John Lockwood.

A son arrivée à Englefield, le brigadier Southwell apprit que l'auteur du crime se trouvait dans une hôtellerie. En s'y rendant, le brigadier Southwell aperçu Hingley assis sur une chaise, sa figure était couverte de sang, considérablement coupée et contusionnée. Hingley a tout de suite manifesté le désir de se remettre entre les mains de la justice et, là et alors, a fait au brigadier la courte déclaration suivante: "Je suis un cultivateur demeurant près d'Englefield. Le mari de ma sœur, John Lockwood, demeure dans une maison située tout près de la mienne. Nous sommes en société et nous travaillons la terre conjointement. Le 15 mai 1915, je suis allé à Englefield par affaires et suis revenu chez moi dans la soirée. Pendant que je m'occupais de mon attelage, j'ai entendu frapper la porte de la maison de John Lockwood et, en jetant un coup d'œil circulaire, je le vis s'avancer vers moi. Il n'a pas dit un mot. Je me suis penché sur l'eau pour régler la chute, lorsque j'ai reçu un coup en arrière de l'oreille. Je tombai par terre et je reçus alors plusieurs soufflets dans la figure et sur la tête. Lorsque je me relevai, je ne pouvais me souvenir de ce qui s'était passé, mais je me rappelle que Madame Lockwood se tenait à mes côtés. J'étais alors assis dans une chaise, il se mit de nouveau à me frapper, de sorte que je sortis un révolver de ma poche et fis feu sur lui. Je l'ai fait pour me protéger, car autrement, il m'aurait tué. Puis, j'ai aidé à le transporter dans la maison et m'en suis venu à la ville pour me remettre entre les mains de la justice."

Rendu à la résidence de Lockwood, le brigadier Southwell a trouvé Lockwood dans un très grave état et a reçu sa déclaration de mourant, laquelle se lit comme suit:

"Lorsque Hinkley revint à la maison il attacha son cheval et vint au puits, où nous avons eu une discussion. Je l'ai frappé de la main et l'ai jeté par terre, je l'ai ensuite frappé à la figure lorsqu'il a essayé de se relever. Madame Lockwood est venue et l'a assis dans une chaise. Il s'est alors levé et est venu au puits où la discussion a continué, et je l'ai appelé du nom "d'enfant de chienne." Il a alors sorti un revolver et a fait feu sur moi, alors que j'essayais de l'atteindre, et m'a frappé dans le côté; puis, il a essayé de faire feu sur moi une deuxième fois, et il a tiré un deuxième coup. Quelques minutes après je tombai sur la terre et je fus transporté à la maison."

A la suite d'un enquête minutieuse sur cette affaire, il appert que Lockwood est marié à la sœur d'Hinkley. Les deux familles sont venues des Etats-Unis au Canada, en 1913, et se sont établies sur une terre près d'Englefield, laquelle terre elles devaient cultiver conjointement. Les deux familles habitaient sur la terre dans des maisons séparées qui n'étaient distantes que d'environ 20 pieds l'une de l'autre. Petit à petit, des différents surgirent entre les deux hommes, l'un alléguant que l'autre retirait plus que sa part des produits de la ferme. Plus tard, les relations devinrent de plus en plus tendues, Lockwood allant jusqu'à accuser Hinkley de voler des objets sur la ferme lorsque lui, Lockwood, se trouvait absent.

Le 15 mai, jour de la tragédie, Lockwood et sa femme étaient allés faire une visite. Pendant qu'ils se trouvaient dans la maison d'un ami, ils virent passer Hinkley dans une wagon qu'il conduisait dans la direction de la ville. Aussitôt, Lockwood devint très énervé et dit à sa femme: "Il emporte des objets pendant que je suis absent. J'ai envie de le suivre". Empêché par sa femme, Lockwood ne rencontra pas Hinkley à ce moment, mais il dit: "Je ne supporterai pas cela plus longtemps, il se passera quelque chose lorsque je serai rendu à la maison".

Lockwood et sa femme retournèrent à la maison, et Lockwood, apparemment, attendait le retour d'Hinkley. Peu après l'arrivée d'Hinkley dans la cour, avec son attelage, Lockwood sortit et alla le rejoindre. Ils en vinrent aux gros mots, et Lockwood terrassa Hinkley. Madame Lockwood sépara les deux hommes et fit asseoir Hinkley sur une chaise. Il perdait alors du sang quelque part de la figure. Les deux hommes recommencèrent à discuter et Lockwood accusa Hinkley de le voler, sur quoi ce dernier sortit un revolver et fit feu sur Lockwood, l'atteignant au côté.

Lockwood mourut dans la nuit du 16 mai, à l'hôpital d'Humboldt.

Une enquête fut tenue le 17 mai et le jury rendit un verdict déclarant que "John Lockwood était mort des suites d'une blessure causée par une balle tirée à l'aide d'un revolver".

Hinkley fut accusé du meurtre de John Lockwood et, le 18 mai, fut condamné à subir son procès pour ce crime.

L'accusé subira son procès cet automne, aux assises de la cour Suprême, à Humboldt, Saskatchewan.

Andreas Neuman—Meurtre.—Le 14 janvier 1915, on apprenait au détachement de Rosthern que deux hommes, Henry Jeskie et Andreas Neuman, étaient absents de leur maison située près de Laird, et que l'on ne pouvait les retracer. Le gendarme Kirk se rendit à Laird pour faire des recherches et, à son arrivée, il apprit les faits suivants:—

Henry Jeskie, un russe vivant avec sa femme à 4 milles au sud de Laird et Andreas Neuman, un russe aussi, pensionnant chez Jeskie, avaient quitté leur maison dans la matinée du 13 janvier 1915, conduisant un attelage de traîneau, dans le but d'acheter des cochons pour quelques cultivateurs du district. Le matin suivant, vers cinq heures, Michel Penno, qui occupait aussi la maison avec Jeskie, entendit le chien gratter à la porte. Il se leva, fit entrer le chien, et, regardant par la fenêtre, vit l'attelage attaché au traîneau, en dehors de la porte de l'étable. Penno remarque que Jeskie et Neuman étaient absents. Plus tard, en examinant le traîneau, il le trouva couvert de sang.

Des équipes de recherches furent organisées par le gendarme Kirk, et le 16 janvier, on trouva les restes carbonisés d'un corps humain dans les cendres d'une meule de foin brulée à 16 milles de Laird. Jusqu'à alors aucun motif apparent pouvait porter à croire que l'un ou l'autre de ces deux hommes absents avaient des raisons pour tuer l'autre. Heureusement, l'humidité du corps avait empêché quelques morceaux des vêtements d'être entièrement détruits par le feu, et, grâce à cela, les restes furent finalement identifiés comme étant les restes d'Henry Jeskie, l'un des hommes absents. Jusqu'alors, on n'avait pu trouver aucune trace d'Andreas Neuman.

On commence une enquête très fouillée, et une autopsie faite sur les restes révéla que le défunt avait été frappé d'une balle dans l'oeil gauche, à bout portant, avec un fusil. Un certain nombre de balles furent trouvées dans l'os à l'arrière du crâne, de même que deux bourres de fusil furent trouvées dans la tête.

On trouva un pardessus considérablement souillé de sang et un certain nombre d'objets dans les poches du pardessus que l'on identifia comme appartenant au défunt. Ce pardessus fut identifié d'une manière certaine comme appartenant à Neuman et le même qu'il portait lorsqu'il quitta la maison le matin, en compagnie du défunt.

Le coroner tint une enquête à Rosthern et le jury du coroner rendit un verdict déclarant que le défunt était mort des suites d'une blessure dans la tête causée par une balle de fusil tirée par Andreas Neuman.

Neuman fut finalement découvert à un endroit appelé Lemberg, dans la partie sud-ouest de la province et fut arrêté sur une ferme près de cet endroit, le 31 janvier. Neuman s'était coupé la moustache et avait changé son nom en celui d'Henschke.

Notre enquête a révélé le fait que le défunt et sa femme ne s'entendaient pas très bien et on a prouvé que Neuman qui pensionnait chez les Jeskie connaissait

madame Jeskie en Russie, avant son mariage avec le défunt. Lorsque madame Jeskie et Neuman se rencontrèrent de nouveau en Canada, leurs relations reprirent et il semble que Neuman s'occupait beaucoup de madame Jeskie.

Le 23 février, l'accusé fut condamné à subir un procès sous l'accusation de meurtre.

Le 14 avril, l'accusé, Andreas Neuman, comparut devant l'honorable juge Newlands et le jury à Prince-Albert. La Couronne apporta des preuves circonstancielles très fortes contre l'accusé et allégua que le motif du crime était l'engouement de l'accusé pour la femme du défunt.

L'accusé se présenta à la barre de sa propre initiative et fit en peu de mots le récit suivant:

"Le matin, Jeskie et moi quittâmes la maison, nous allions visiter les cultivateurs pour acheter des cochons. Comme nous allions le long du chemin, nous aperçumes des poules de prairie juchées dans un arbre. Jeskie me dit de faire feu sur elles et qu'il conduirait l'attelage afin que je puisse atteindre deux poules du même coup. Je m'agenouillai dans le fond du traîneau et épaulai mon fusil, et, avant que j'aie pu me rendre compte de ce qui s'était passé, le coup partit et Jeskie tomba à la renverse dans la boîte du traîneau, frappé à la tête. Je le tâtai et constatai qu'il était mort. Je fus effrayé et je ne savais que faire, je me dirigeai à environ 6 milles vers une meule de foin, y enfouis le corps et mis le feu à la meule. Je vidai complètement les poches de Jeskie de tous les objets qui s'y trouvaient, afin que, si on trouvait le corps, on ne put l'identifier. Je conduisis l'attelage dans la direction de la maison, le laissai aller seul et m'enfuis de la région."

En faisant cette déclaration, l'accusé pleura à chaudes larmes et il n'y a pas de doute que cela produisit son effet; l'avocat de l'accusé appuya aussi beaucoup sur le fait que le fusil en question, lequel fut produit pour l'examen, ne repoussait pas beaucoup.

Dans ses remarques au jury, Son Honneur appuya sur le fait que l'accusé admettait être coupable d'homicide et qu'il commettait en même temps une contrevention à la loi puisqu'en tuant le défunt il faisait aussi feu sur des poules de prairie dans un temps prohibé. Le juré accepta apparemment la déclaration de l'accusé relativement au coup de feu, de même que ses explications concernant la crémation des restes de l'infortuné défunt. Après avoir délibéré pendant deux heures, le jury rendit un verdict le déclarant innocent et l'accusé fut en conséquence remis en liberté.

Le Roi vs Nick Duna—Tentative de meurtre.—Le 24 novembre 1914 le brigadier Fowell du détachement de Bruno apprenait par téléphone qu'on avait fait feu sur un homme à Dana.

A son arrivée à Dana, le brigadier Fowell apprit d'un certain George Pristupa que, de bonne heure ce matin-là, il avait vu sortir de la fumée de la cheminée d'une maison dont il était le surveillant pendant l'absence du propriétaire. Pristupa se rendit pour voir ce qui s'y passait et trouva un homme dans la maison dans laquelle il était entré par la fenêtre. Pristupa ordonna à cet homme de sortir, mais il refusa. Pristupa alla alors chercher la clef et, comme il ouvrait la porte, l'homme qui se trouvait à l'intérieur fit feu deux fois sur lui avec un fusil. Le coup dévia quelque peu, déchirant un morceau du côté de son gilet et brisant le magasin d'un fusil que Pristupa tenait à la main.

La maison fut gardée et lorsque le brigadier Powell arriva, il fit des recherches dans cette maison et trouva enfin l'accusé dans la cave, tenant son fusil, et le mit en état d'arrestation.

Le 25 novembre, l'accusé fut condamné à subir son procès à Bruno.

Au mois de janvier 1915, l'accusé comparut devant le juge Brown et je jury à Saskatoon, fut trouvé coupable, et condamné à purger deux ans de réclusion dans le pénitencier de la Saskatchewan.

Le Roi vs W. C. G. R. J. Grant—Bigamie.—Le 11 mai, 1914, on reçut une lettre de Mme Ethel May Grant, datée d'Enfield, Middlessex, Angleterre, demandant des nouvelles de son mari qui était employé dans une hôtellerie dans cette ville, et de qui elle n'avait pas eu de nouvelles depuis deux ans. Après avoir fait des recherches, on constata qu'un homme portant le nom de W. C. Grant et répondant à la description de l'homme dont on demandait des nouvelles, travaillait dans cette ville, et était aussi marié de nouveau à une jeune femme de cette cité.

Comme il nous fallait échanger une correspondance entre ce pays et l'Angleterre, l'enquête fut par conséquent lente. On se mit en relation avec la première femme en Angleterre et l'on apprit qu'elle avait un oncle en ce pays qui serait en position d'identifier sûrement cet homme suspect, puisqu'il connaissait très bien Grant. On s'occupa alors de la question d'identification et l'oncle en question vint à Prince-Albert et eut la permission de voir Grant sans être observé. A sa vue, il déclara qu'il était certain que cet homme était le mari de la femme de qui nous avions reçu la lettre demandant de faire des recherches.

On fit venir une copie du certificat du mariage d'Angleterre et l'on jugea qu'il était temps de présenter ce cas à l'enquête préliminaire.

Après avoir été arrêté et légalement assigné, Grant admit son identité. L'enquête préliminaire fut tenue le 17 mai, 1915, lorsque l'accusé déclara qu'il désirait se reconnaître coupable et essaya de donner des explications de sa position. Le 19 du même mois, l'accusé comparut devant Son Honneur le juge Doak, choisit un procès sommaire, plaida coupable et fut condamné à purger un terme de deux ans, aux travaux forcés, au pénitencier de la Saskatchewan.

L'accusé était un citoyen influent et son arrestation et son procès causèrent toute une sensation.

James Bryce Gray—Sédition.—Dans cette cause, l'accusé était un étudiant missionnaire de l'église presbytérienne et avait charge du district au nord de Prince-Albert, sur un rayon d'environ 18 milles.

Plusieurs plaintes furent portées par des citoyens demeurant dans les limites de sa paroisse au sujet de ses idées fortement en faveur des Allemands, et, par conséquent, cette affaire fit le sujet d'une enquête.

L'attitude des colons du district d'Alingly (celui que dessert l'accusé) était évidemment hostile et les témoignages ne manquèrent pas pour prouver que l'accusé avait passé les remarques suivantes:

> Que l'Allemagne avait raison et qu'elle remporterait certainement la victoire.
>
> Que les Allemands étaient justifiables d'avoir fait couler le *Lusitania.*
>
> Que les mœurs des troupes canadiennes n'étaient pas du tout ce qu'elles devraient être.
>
> Que les déclarations faites dans la presse britannique n'étaient que vantardises et mensonges. Il demanda aussi à un témoin ce que le Canada perdrait si l'Allemagne était victorieuse.

Le 24 juin l'accusé comparut, pour répondre à l'enquête préliminaire, devant l'inspecteur R. Y. Douglas, juge de paix, et fut, le même jour, condamné à subir un procès. Jusqu'ici, l'accusé attend encore son procès.

Gray est un Ecossais et, à ce qu'on peut découvrir, n'est attaché à l'Allemagne par aucun sentiment patriotique et son attitude en faveur de l'Allemagne ne peut être attribuée qu'à une haine contre l'Empire britannique plutôt qu'à son affection pour l'Allemagne.

FEUX DE PRAIRIE ET DE FORÊT.

Le nombre des feux de prairie va évidemment en diminuant. Bien que probablement autant de feux se soient déclarés que par le passé, cependant l'étendue de

la surface brûlée n'est pas aussi considérable. Cela est sans doute dû au fait que, tandis qu'autrefois de vastes étendues de terre n'étaient pas traversées par des chemins ou n'étaient pas protégées par des gardes-feux, la région est maintenant subdivisée de telle sorte qu'un feu s'arrête bientôt de lui-même lorsqu'il atteint le chemin ou un obstacle semblable.

Des feux de buissons considérables se sont déclarés dans le nord de la province, bien que le dommage causé au bois marchand soit de peu d'importance. Cette région est fortement boisée, surtout de peupliers et de bouleaux. Un garde-forestier fédéral surveille ce district.

Des feux de buissons considérables se sont déclarés dans le nord de la province, d'Hudson au commencement de l'été et un grand nombre d'hommes furent engagés et firent tout leur possible pour le maîtriser. Ce feu s'est répandu dans toutes les directions à partir de la jonction de la Baie d'Hudson. On n'a pu découvrir la cause de cet incendie, mais il fut probablement dû à la négligence d'un voyageur ou de quelques voyageurs dans ce district.

Durant la saison des récoltes, les membres de la division en devoir dans le détachement reçurent l'ordre de faire des patrouilles de nuit dans le but d'empêcher que les récoltes soient brûlées par des ennemis étrangers. On avertit les colons de se tenir prêts à faire face à des tentatives de ce genre, mais, à ce qu'on sait jusqu'ici, il ne s'est rien produit.

SERVICES RENDUS AUX AUTRES DÉPARTEMENTS.

Sauvages.—Plusieurs condamnations ont été faites sous l'autorisation de la Loi des sauvages dans ce district, surtout à Le-Pas, Manitoba. Il y a une réserve considérable tout près de cette ville, et cette proximité a eu pour effet que plusieurs sauvages ont essayé de se procurer des spiritueux.

Bureau de santé provincial.—Chaque fois que nous avons appris qu'une maladie contagieuse sévissait, nous avons pris immédiatement des mesures pour faire observer les règlements de la quarantaine.

Département des enfants abandonnés et indigents.—Plusieurs cas nous ont été rapportés et nous avons fait des enquêtes. Nous avons envoyé l'avis réglementaire au surintendant de ce département.

Département provincial des spiritueux.—Depuis l'introduction des nouvelles heures de vente sous l'autorisation de la Loi des spiritueux dans la province de la Saskatchewan, tous les membres de la division se sont efforcés de faire observer les statuts et un bon nombre de condamnations ont été faites, grâce à nos efforts.

A mon avis, le seul fait de savoir que la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest prend une part active dans la mise en vigueur de la nouvelle Loi a, en lui-même, un effet terrifiant sur ceux qui pourraient autrement enfreindre la loi par leur commerce illégal.

SERVICE DE TÉLÉPHONE PROVINCIAL.

Le 1er février, 1915, fut ouvert le nouveau service de téléphone automatique dans la cité de Prince-Albert, et c'est une grande amélioration sur l'ancienne méthode dont on se servait autrefois. On emploie aussi ce genre de téléphone à Saskatoon.

Le service téléphonique de longue distance a été prolongé dans quelques districts et cela nous rend de grands services dans nos travaux.

CASERNES ET BÂTIMENTS.

Les bâtiments du poste sont dans un très bon état. Durant l'été, ils ont tous été repeints avec une peinture de couleur grise et offrent maintenant un très bon aspect.

Je suis très heureux de vous annoncer qu'on a signé le contrat concernant le raccordement des casernes au système d'égout de la cité et que les travaux seront bientôt commencés. Cela satisfera un besoin que nous sentons depuis longtemps.

Les trottoirs ont été réparés et une porte-cochère a été érigée à l'entrée des casernes.

Par suite de la venue d'un grand nombre d'hommes à la division, l'automne dernier, 1914, il a fallu ouvrir deux salles de caserne pour les loger.

ARMES ET MUNITIONS.

Les membres de la division ont des carabines Lee-Enfield 303; ce sont de bonnes armes.

Le revolver Colt 455 est distribué à tous les membres de la division et, comme il a été dit dans les rapports antérieurs, donne satisfaction.

CHEVAUX.

Les chevaux de la division sont tous en bonne santé et en bon état. On pourrait convenablement se défaire de quelques-uns de ces chevaux, et un rapport recommandant de les mettre de côté et de les vendre a été soumis à votre approbation.

La brosse et la tondeuse électriques fonctionnent très bien et nous ont rendu des services incalculables.

Le ferrage des chevaux est très satisfaisant.

Au cours de l'année deux chevaux sont morts de la fièvre paludéenne; un à Big-River et l'autre à Prince-Albert. Ce dernier avait été réformé et on devait le vendre quelques jours après, mais il a succombé avant la vente.

RATIONS.

Durant toute l'année les rations ont été très satisfaisantes. Toutes les provisions sont fournies d'après contrat.

FOURRAGE.

MM. Speers, Mighton & Co., de Saskatoon, ont fourni d'une manière satisfaisante l'approvisionnement de foin.

L'avoine était de bonne qualité, mais plus dispendieuse que l'année dernière à cause de la pauvre récolte de 1914.

LUMIÈRE ET COMBUSTIBLE.

Le système d'éclairage des casernes continue d'être très satisfaisant et l'emploi des ampoules tungsten a réduit de beaucoup la consommation mensuelle.

On brûle seulement du charbon au poste et l'on s'est débarrassé des vieux poêles à bois.

VÊTEMENT ET FOURNIMENT.

Le fourniment remis aux hommes pendant l'année était satisfaisant. Tel qu'on l'a demandé, on a requisitionné le vêtement et les fourniments nécessaires.

SALLE DE LECTURE ET DE RÉCRÉATION.

Il y a au poste, à l'usage des hommes, une salle de lecture très confortable avec une belle table de billard. Cette salle est très fréquentée; on y trouve des magazines illustrés et des périodiques en assez grande quantité.

SANTÉ.

En général, la santé de la division a été bonne durant l'année. Le rapport médical mensuel indique qu'il y a eu quelques cas de maladie, mais sauf un ou deux de ces cas, les maladies ne furent pas graves.

EXERCICE ANNUEL DE TIR AU REVOLVER.

On n'a tenu aucun exercice annuel de revolver cette année; mais durant l'hiver, le printemps et l'été tous les divisionnaires se sont exercés au tir au revolver.

On s'est aussi exercé au tir à la carabine durant l'hiver.

INSPECTION.

Vous avez visité le poste de Prince-Albert le 26 novembre 1914, ainsi que le 21 juin 1915.

L'officier commandant et le médecin auxiliaire font la visite du poste chaque semaine.

L'officier d'ordonnance et l'officier commandant font également tous les jours l'inspection du poste.

Quand la chose est possible on fait l'inspection mensuelle des détachements, mais il n'est guère praticable de visiter fréquemment les avant-postes reculés, tels que celui de l'Ile-La-Croix.

MISÈRE.

Je regrette d'avoir à dire que la misère a été plus grande que de coutume l'hiver dernier, spécialement au sein de l'élément étranger. Ces étrangers élèvent tous de grandes familles et n'ont aucun moyen de les supporter; mais ils réussissent à vivre à des conditions auxquelles un Anglais mourrait de faim.

Cent cinquante-six hommes se sont présentés à ce poste seulement, afin d'avoir des provisions; chaque individu représentait une famille de quatre enfants ou plus. Nous avons fait une enquête minutieuse dans chaque cas et avons expédié nos rapports au bureau intéressé recommandant ou non le secours à porter.

Au Pas, les conditions ont été plutôt extraordinaires. Il appert qu'un nombre de journaliers (à peu près cinq cents) attirés par des annonces parues dans les journaux de Winnipeg, se sont rendus à l'endroit où l'on construit le chemin de fer de la baie d'Hudson afin d'obtenir du travail; mais en arrivant à destination, ils n'en ont pas trouvé. Ces hommes qui étaient presque tous des Russes ou des Autrichiens sont revenus à Pas mourant de faim; ils demandaient du travail ou de la nourriture. Pendant un temps, la question parut grave; mais on conclut une entente en vertu de laquelle chacun de ces malheureux recevrait deux pains par jour. Sept cent neuf de ces hommes sans emploi ont été secourus et l'on a distribué 20,082 pains. La distribution du pain s'effectua par l'entremise de notre détachement stationné à Pas.

C'est à espérer qu'avec la belle récolte qui est maintenant assurée, pareil état de chose ne se renouvellera pas durant l'hiver prochain.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Durant l'année, le district de Prince-Albert, qui comprend le territoire environnant Saskatoon, a démontré qu'il n'était pas le moins patriote du Dominion, et partout sont venus des hommes anxieux de servir leur Roi et leur pays au front. On remarquait des gens de toutes les catégories: hommes de finances et de bureaux, hommes de fermes et de magasins, etc., etc.

Un magnifique ensemble d'hommes, composant le 53e bataillon, a quitté Prince Albert durant l'été pour aller suivre l'entraînement au camp de Sewell; le 65e bataillon les a remplacés à Prince-Albert. On a construit un magnifique arsenal dans la ville; c'est un bâtiment en briques, chauffé à la vapeur et éclairé à l'électricité, avec plomberie moderne pour l'eau. C'est, nous en avons la preuve, un endroit idéal pour préparer un bataillon embryonnaire. Il est consolant de voir le nombre des anciens membres de la Gendarmerie qui s'enrôlent sous les drapeaux. Vingt-trois N.C.O. et gendarmes ont été démis de leurs fonctions durant les mois d'août et septembre et, aussitôt renvoyés, ils ont tous manifesté leur intention de se joindre aux contingents d'outre-mer.

L'élément étranger n'a perpétré aucun acte ouvert d'hostilité. Cela est dû probablement au fait qu'on a pris des mesures énergiques de précaution, afin d'empêcher quoique ce soit de fâcheux de se produire. Cette division a incarcéré durant l'année dix-huit ennemis étrangers au pays.

A la fin du mois de juin et au commencement du mois d'août, la rivière Saskatchewan a débordé dans le district. Un volume d'eau considérable a descendu et on a enregistré une profondeur approximative de 18 pieds au-dessus de la moyenne ordinaire. Peu de dommages ont été causés ici; mais la situation a paru grave pendant la durée de l'inondation.

Avant de terminer ce rapport, je tiens à attirer votre attention sur l'aide loyale que j'ai reçue des officiers commandant les sous-districts, du sergent-major de la division, du personnel de la salle d'ordonnance et aussi de tous les membres de la division qui sont sous mes ordres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. H. ROUTLEDGE,

Surintendant, Commandant la division "F".

ANNEXE C.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT C. STARNES, COMMANDANT LA DIVISION "D" DE MACLEOD.

MACLEOD, 1er octobre 1915.

Au commissaire de la R.G.C.,
Régina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ci-dessous le rapport annuel de la division "D" pour l'exercice clos le 30 septembre 1915.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

La dépression financière de l'an dernier a continué durant 1914-15 et elle s'est même aggravée en raison de la pénurie des récoltes de 1914. Il y a eu assez de misère durant l'hiver. Les gouvernements fédéral et provincial du pays de même que les institutions charitables des villes ont apporté des secours. Nous les avons aidés en faisant connaître les nécessiteux et en procédant à la distribution des secours autorisés par les départements responsables. Cependant grâce aux pluies abondantes tombées durant les mois de mai, juin et juillet les récoltes ont été splendides dans tout le district en général; on a procédé à la coupe avant les gelées et maintenant le battage en grange s'effectue partout. Les fermiers et les hommes d'affaire sont remplis d'espoir.

L'activité dans le domaine de l'immeuble a été nulle, spécialement dans les villes où aucune vente ne s'est faite. Je traite plus au long de ces questions dans mon rapport sur les sous-districts.

SOUS-DISTRICT DE CLARESHOLM.

Ce sous-district comprend le territoire situé entre les townships 11 et 17 (ceux-ci inclus) et à l'ouest du rang 23 jusqu'à la frontière de la Colombie-Britannique, c'est-à-dire 91 townships. Le travail de la gendarmerie dans le district est sous les ordres d'un officier et de dix sous-officiers, et les gendarmes forment cinq détachements, savoir: Claresholm et Nanton, sur la voie C. & E., Vulcan, Champion et Carmangay, sur l'embranchement d'Aldersyde.

Malheureusement, durant les quatre saisons dernières, les fermiers n'ont produit aucun bon résultat; on attribue cela au manque de pluie, à la gelée ou à la baisse des prix; il s'en est suivi que, dans la plupart des cas, les fermiers se sont trouvés gênés financièrement; mais je ne crois pas me tromper en disant que cette année les remettra à flot et que plusieurs d'entre eux encaisseront à la banque de jolies sommes. En ce qui concerne l'expédition de céréales mentionnée dans ce rapport, il s'agit de celle de 1914. Elle ne représentera qu'un petit pourcentage seulement des envois de cette année, car la récolte de l'an dernier a été presque nulle.

Le bétail du district est en excellent état et le fourrage en abondance.

Je crois que dans son entier, le sous-district de Claresholm est l'un des meilleurs de la province pour l'élevage du bétail et la culture.

Le gibier est abondant cette année; tous les marécages et les lacs de la région sont remplis de canards. Il y a aussi beaucoup de poules de prairie. La truite abonde dans les creeks et les rivières des coteaux, il y aura abondance de moutons et de daims dans les montagnes et les coteaux de l'ouest. Pour un sportsman, ce district est certainement idéal.

Vous trouverez ci-après un état des céréales et du bétail expédiés au cours de l'année dernière:—

Blé	boisseaux.	1,684,866
Avoine et autres grains	"	503,454
Chevaux		706
Bêtes à cornes		5,904
Cochons		19,076
Moutons		1,737

Claresholm, ville constituée en corporation, est située sur l'embranchement Calgary-Macleod de la voie du Pacifique-Canadien. C'est là que se trouvent nos quartiers-généraux pour le sous-district. La population de la ville est approximativement de 950 âmes. Il n'y a eu ni augmentation ni diminution importantes depuis l'année dernière.

Cette année la culture mixte a été très fructueuse. Les fermiers qui, les années précédentes, n'étaient que des ranchers, ont entrepris de faire de la culture mixte et il s'en est suivi des résultats les plus satisfaisants. Il y a toujours du fourrage vert en abondance quand le reste manque. La vente des cochons rapporte beaucoup et en peu de temps; le marché est toujours ouvert à cette vente et les prix sont élevés.

La majeure partie du commerce exercé sur les ranches du district s'effectue principalement dans les coteaux de Porcupine, à l'ouest de la ville de Claresholm. Les ranches couvrent une vaste étendue de terre magnifique, la plus propice qui soit à l'élevage des chevaux et des bestiaux; il y a des pâturages en abondance, de même qu'un approvisionnement considérable d'eau.

Durant l'année dernière la misère s'est fait peu sentir dans Claresholm et les environs; on n'a enregistré que 14 cas auxquels on a porté secours sous forme de grains de semence et de provisions.

Staveley, ville constituée en corporation, est située sur l'embranchement Calgary-Macleod de la voie du Pacifique-Canadien. La population est approximativement de 300 âmes. La récolte du blé cette année a été bonne, la moyenne du rendement ayant varié considérablement à cause des fortes tempêtes de grêle qui ont sévi dans diverses localités. Cette récolte sera en moyenne de 25 boisseaux par acre. La récolte de l'avoine est bonne; mais en quelques endroits elle a été endommagée par la grêle. Le bétail élevé sur le ranche est beau.

Granum, ville constituée en corporation, est située sur l'embranchement Calgary-Macleod de la voie du Pacifique-Canadien. La population est approximativement de 300 habitants. Dans cet endroit on a ensemencé 18 pour 100 d'acres de terre de plus que l'année dernière et les récoltes sont bonnes. Tout le bétail élevé sur le ranche est magnifique par le fait que les pâturages sont abondants.

Nanton, ville constituée en corporation dont la population est de 650 habitants, située sur l'embranchement Calgary-Macleod de la voie du Pacifique-Canadien, est le centre d'une région où l'on fait beaucoup de culture et d'élevage. Les fermiers ont été très heureux et la récolte des céréales de tous genres dans ce district est très bonne. Cette année l'ensemencement est un peu plus considérable; on a ouvert un assez grand nombre de terres qui ne produisaient rien depuis nombre d'années. Le district à l'ouest est l'un des meilleurs de l'Alberta pour l'élevage; il y a de l'eau et du fourrage et abondance et les deux sont de bonne qualité. Le bétail est beau. Dans les collines situées à l'ouest de la ville on a creusé trois puits à pétrole, mais rien n'a pratiquement été fait; on en a commencé l'exploitation en 1914 et le sondage a continué tard en hiver, puis on a discontinué l'ouvrage.

Goodhouse, Cayley et Parkland sont des villages plus petits situés sur la même voie ferrée que la ville précitée. Ils ont eu leur part de succès en agriculture.

Sur la voie de Calgary et de Lethbridge, comme étant l'embranchement d'Aldersyde du Pacifique-Canadien, sont les endroits suivants:

Vulcan, village d'à peu près 400 habitants. Le village en lui-même a peu progressé, mais les récoltes ont été splendides dans le district. Les fermiers semblent assez à l'aise et sont très actifs.

Champion, est un village d'à peu près la même superficie que Vulcan. Sa population, y compris les fermiers qui en dépendent, est approximativement de 2,000 habitants. Le district est très propice à la culture du grain et cette année la récolte est abondante. C'est également une région excellente pour l'élevage.

Carmangay, ville constituée en corporation, a une population de 400 habitants. Elle est située sur la petite rivière à l'Arc. Elle a une usine de lumière électrique et un bon système d'aqueduc. Ce dernier sert aux usages domestiques et en cas de feu. La région environnante est très propice à l'agriculture et les récoltes cette année sont aussi belles que celles de Vulcan et de Champion. Barons, Kirkcaldy et Ensign sont de petits villages situés sur le même embranchement de chemin de fer et sont des centres également bons pour la culture.

SOUS-DISTRICT DE PINCHER.

Le sous-district entier est une région tantôt ondulée, tantôt escarpée et tantôt montagneuse et par conséquent les industries y sont très variées. Elles consistent principalement dans la culture et l'exploitation des mines de houille; on y fait un élevage considérable et de plus on y compte des fabriques de ciment et des briqueteries.

L'élément étranger y est particulièrement fort, plus spécialement dans les villes de la Passe du Nid-de-Corbeau.

Les parties agricoles du district ne comprennent que les régions situées autour de Pincher Creek, de Cowley et celle qui environne Lundbreck. Comme la saison a été exceptionnellement pluvieuse, la récolte sera plus tardive cette année que l'année dernière; mais si l'on en juge par les rapports qui nous viennent d'experts, le rendement du blé d'hiver devrait être de 30 à 35 boisseaux à l'acre, le blé du printemps la même chose, alors que le rendement de l'avoine sera approximativement de 60 boisseaux l'acre, ce qui est une grande augmentation sur l'an dernier. En ce qui concerne les bestiaux, les prix qu'on obtient sont plus élevés que ceux de l'année dernière et les troupeaux de bœufs du district sont plus nombreux cette année qu'ils ne l'ont jamais été auparavant.

L'industrie minière dans toute la Passe du Nid-de-Corbeau a décliné l'an dernier d'une façon alarmante. Elle a été particulièrement médiocre l'hiver dernier; la plupart des mines n'ont presque rien rendu et il s'en est suivi une grande désolation. Nos détachements ont accompli dans la Passe un travail considérable en allant à la recherche des cas de détresse et en les signalant aux autorités provinciales qui portaient secours. Nombre de camps ont actuellement fermé leurs portes et rien n'indique qu'elles s'ouvriront de nouveau bientôt. Ces camps sont ceux de Beaver Mines (où nous avions un détachement, lequel a dû déménager à Hillcrest), Burmiss Passburg, et Maple Leaf. Sous la rubrique des différentes villes, j'énumérerai le rendement des houillères et je donnerai le nombre d'hommes employés dans chacune.

Quant aux ennemis étrangers, cette question a attiré notre attention dans ce sous-district plus que n'importe quelle autre affaire durant l'année dernière. Nous avons un grand nombre de ces gens dans les camps de la Passe; nos détachements tiennent un registre particulier de tous et chacun d'entre eux, de même qu'ils surveillent étroitement les prisonniers sur parole qui viennent d'ailleurs.

La grève qui s'est déclarée à Hillcrest et la menace de grève à Coleman par les mineurs de langue anglaise, a déjà été relatée très fidèlement et nous a causé, dans le temps, beaucoup de tracas.

La ville de Pincher Creek n'a fait aucun progrès durant l'année dernière; mais si le projet de construction d'un embranchement de la voie du Pacifique-Canadien de

la Passe du Nid-de-Corbeau jusqu'à la ville aboutit, cela devrait provoquer un regain d'activité dans cette ville. On évalue la population de Pincher Creek à 1,000 habitants.

Le village de Pincher Creek, situé sur la voie du Pacifique-Canadien, est le centre d'expédition de Pincher Creek et du district, et on compte une population d'environ 100 habitants. La *South Alberta Hay Growers, Ltd.,* a là de grands hangars d'où elle a expédié jusqu'à ce jour 3,500 tonnes de foin laquelle quantité sera de beaucoup plus considérable encore d'ici à la fin de la saison.

Cowley est la ville suivante à l'ouest de l'embranchement du Nid-de-Corbeau. Sa population est d'environ 150 habitants. La ville est située au centre d'une région extrêmement fertile. On n'a pratiquement construit là aucune nouvelle maison.

Lundbreck est un village dont la population est d'environ 85 habitants. Près de Lundbreck est une petite mine d'où l'on a retiré 1,800 tonnes de houille qu'on a utilisée dans l'endroit.

Burmis est la station suivante à l'ouest de Lundbreck. La *Davenport Coal Co.* y possède une petite mine qu'on a fermée. La population de Burmis n'est que de 55 habitants.

A *Passburg,* la mine appartient à la *Leith Collieries Co., Ltd.;* elle a été fermée indéfiniment au commencement de cette année. Aussi le rendement n'a-t-il été que de 3,000 tonnes depuis mon dernier rapport annuel.

A *Maple Leaf,* il y a également une petite mine appartenant à une compagnie du même nom; elle est fermée depuis le commencement de l'année. Le rendement n'a donc été seulement que de 1,950 tonnes. Par conséquent, aucun homme ne travaille actuellement dans les mines de Burmis, de Passburg ou de Maple Leaf.

A *Bellevue,* deux mines de houille appartiennent à la *West Canadian Collieries, Ltd.,* dont le bureau principal est à Paris, France. Ces deux mines sont les seules qui, dans cette partie de la région, ont, peut-on dire, été sans cesse en opération. Le nombre d'hommes employés présentement dans les mines de Bellevue est de 380 et le rendement de houille a été de 293,662 tonnes. Ce chiffre est cependant moindre de 50 pour 100, depuis le dernier rapport annuel, tant sous le rapport du nombre d'hommes employés que sous celui du rendement de la houille. A Bellevue, durant l'année, la seule construction de quelque importance a été celle de l'église catholique romaine.

La population des camps miniers de Bellevue est approximativement la suivante:

Bellevue, y compris Maple-Leaf et Bushtown	1,420
Passburg	100
Burmis	56

A *Hillcrest,* où nous avons dernièrement réinstallé un détachement, là population est de 900 habitants. La mine appartient à la *Hillcrest Coal Co., Ltd.,* qui l'exploite. Le nombre d'employés est de 375. Le rendement de houille l'année dernière a été de 186,000 tonnes, soit à peu près un tiers de moins que l'année précédente. Les travaux de mine ne se sont pas effectués sans interruption.

A *Frank,* de toutes les mines appartenant à la *Franco-Canadian Collieries, Ltd.,* une seule a été en opération durant l'année dernière et encore ne l'a-t-elle été que périodiquement. Le nombre d'employés est de 140 et le rendement jusqu'à date de 65,000 tonnes de houille. La Frank Lime Co., y possède un four à chaux sur la descente ; il n'a fonctionné que pendant trois mois l'année dernière et le rendement total de ce four a été de 1,440 tonnes. On évalue la population de Frank à 650 habitants.

A *Blairmore,* où la population est de 800 habitants contre 1,800 qu'elle apparaissait dans le rapport de l'an dernier, les conditions générales n'ont pas été bonnes du tout au point de vue financier. A cause de la difficulté d'obtenir de l'emploi à cet en-

droit, un grand nombre de familles l'ont quitté pour toujours, ce qui a eu pour résultat la fermeture d'un fort pourcentage d'habitations. A Blaimore on compte les industrie suivantes : usines à ciment, scieries, brasserie et mines de houille. Toutes ces industries sont actuellement paralysées, sauf la mine de Greenhill. Les *Rocky Mountain Cement Works* n'ont été en opération que pendant à peu près trois mois de l'année. Durant ce laps de temps on a employé une moyenne de 100 hommes et le rendement a été de 36,000 tonneaux. On en a vendu là-dessus à peu près 21,000 tonneaux. Au cours de l'année dernière, la *Maclaren Lumber Co.,* n'a fait ni billes, ni bois de construction ; mais elle a expédié, sur le stock qu'elle avait en mains, 1,239,655 pieds de bois. La *West Canadian Colliery Co.,* possède deux mines à Blairmore, mais elle n'exploite seulement que la mine de Greenhill d'où elle retire ce que l'on croit être la meilleure houille de la Passe. On a miné peu de houille cependant, car la compagnie s'est employée à faire des améliorations; elle a construit, par exemple, plusieurs voies de garage et a amélioré le plan incliné de déversement. Le rendement du charbon a été d'à peu près 14,000 tonnes et la moyenne d'hommes sur la liste de paye a été de 50; mais la compagnie est prête à en employer bien davantage, quand la nécessité s'en fera sentir.

A *Coleman,* où la population est à peu près la même que celle de l'an dernier, c'est à dire 2,250 habitants, on a fait peu de progrès au cours de l'année. On n'y voit que des industries minières; la *International Coal and Coke Co.,* et la *McGillivray Coal Co.* La première de ces deux compagnies a employé jusqu'à 300 hommes, mais ce nombre a également diminué jusqu'à 50 hommes durant les derniers huit mois. La moyenne d'employés a été de 150, alors que le rendement a été de 82,000 tonnes de houille. La seconde compagnie a employé en moyenne 240 hommes et le rendement a été de 140,228 tonnes. La *Pelletier Lumber Co.,* exploita une scierie; on remarque également deux chantiers de construction et la *Summit Line Works* avec tonnellerie adjacente. Le rendement des fours à chaux a été médiocre, bien qu'on ait expédié 3,000 barils de chaux à la Colombie-Britannique et une grande quantité de barils destinés à d'autres usages.

SOUS-DISTRICT DE MACLEOD.

Ce sous-district comprend trente townships qui environnent immédiatement Macleod; il comprend également la réserve des Gens du Sang au sud et celle des Peignans à l'ouest. Ceux-là sont surveillés par le détachement de Stand-off et ceux-ci par le détachement appelé "Peignan" caserné à Broket sur la voie du Nid-de-Corbeau.

Stand-off.—Le territoire surveillé par ce détachement est pratiquement compris dans la réserve des Gens du Sang et les districts colonisés qui la bordent le long des rivières Sainte-Marie et du Ventre, excepté l'extrémité nord qui est sous la surveillance du détachement de Monarque et la partie extrême sud qui se trouve dans le sous-district de Cardston. La plus grande partie du travail se fait sur la réserve où des patrouilles constantes sont nécessaires. Le district colonisé est aussi bien patrouillé que possible.

La récolte dans ce district, excepté les céréales semées par les sauvages, promet d'être très bonne. Les statistiques suivantes donnent le nombre approximatif d'acres ensemencés et l'évaluation du rendement par acre :—

Blé—

Nombre d'acres ensemencées		14,563
Estimation du rendement par acre	boisseaux.	30
Rendement total probable	"	436,890

Avoine—

Nombre d'acres ensemencées		3,927
Estimation du rendement par acre	boisseaux.	55
Rendement total probable	"	166,485

Orge—

Nombre d'acres ensemencées		360
Estimation du rendement par acre	boisseaux.	30
Rendement total probable	"	10,800

La réserve des Gens du Sang occupe 350,000 acres de terre dans ce district. La récolte des sauvages est approximativement la suivante:—

Nombre d'acres de blé		1,700
Estimation du rendement par acre	boisseaux.	30
Rendement total	"	51,000
Nombre d'acres d'avoine		600
Estimation du rendement par acre	boisseaux.	60
Rendement total	"	36,000
Nombre d'acres d'orge		300
Estimation du rendement par acre	boisseaux.	30
Rendement total	"	9,000

Cette année il y eu sur la réserve 3,200 bêtes à cornes et 400 veaux sont nés.

Peigan—Ce détachement est cantonné dans un petit village appelé Brocket, sur l'embranchement du Nid-de-Corbeau, du P.-C. Le détachement exerce la surveillance de la réserve de Peigan et dans les townships 9 et 10, directement au nord de cette réserve. Dans cette partie du pays, les moissons ont été exceptionnellement bonnes cette année. On peut compter les récoltes des sauvages parmi les meilleures de la réserve. Ils ont récolté environ 2,000 acres de blé et 600 acres d'avoine. Les seules industries de cette partie du pays sont l'élevage du bétail et l'agriculture. Cette année a été exceptionnellement favorable aux bestiaux et c'est une exception de rencontrer du bétail maigre.

Porcupine—Ce détachement est situé sur le quart de section nord-ouest du 31-9-20. On se livre presque exclusivement à l'élevage du bétail dans cette région. On ne sème que peu de graine et la plus grande partie est employée pour le fourrage. Les bestiaux ont profité d'une manière remarquable cette année. Le fourrage est abondant et la température est fraîche. Il n'y a ni villages ni hameaux dans cette région. On a ensemencé à peu près deux mille acres en graine, la plupart en avoine. A peu près cinq cents acres ont été détruites par la grêle, 500 acres de fléole ont donné un rendement de deux tonnes l'acre. La population de ce détachement est composée en grande partie d'Américains, de trois Anglais, de trois Allemands naturalisés, et de quatre autres familles distinctes des autres Américains, ce sont des mormons.

Monarque—Ce détachement s'occupe des townships 9, 10 et 11, rangs 23 et 24, et il est situé dans le village de Monarque. Deux embranchements de chemin de fer traversent cette région, l'embranchement du Nid-de-Corbeau et l'embranchement d'Aldersyde du P.-C. On m'a appris que la population de la ville a diminué de moitié au cours de l'année dernière. La population de cette région est formée en grande partie de Canadiens de l'Ontario, avec beaucoup d'Américains, d'origine ou de naissance européenne. On a ensemencé à peu près 120,690 acres cette année. A l'exception de deux colons qui ont de petits troupeaux de moutons, il n'y a pas de colons qui fassent de l'élevage des bestiaux ou des chevaux une industrie. Ils possèdent simplement ce qui leur est nécessaire à leur usage personnel.

SOUS-RÉGION DE CARDSTON.

Cette sous-région comprend les townships 1, 2, 3 et 4, entre le rang 23 et la ligne frontière de la Colombie-Britannique. Des détachements cantonnés à Cardston,

Big-Bend, Twin-Lakes et une patrouille volante dans le pays du creek Frontière, s'occupent des travaux de la police. Ces deux derniers sont rapprochés de la ligne frontière des Etats-Unis.

Cardston—Toutes les récoltes de cette région sont bien venues et tout indique que l'année va être très bonne. La position financière d'un grand nombre de cultivateurs est difficile. Si cette récolte est prospère, elle va leur permettre de faire encore une fois face à leurs obligations. Voici une estimation approximative du nombre d'acres ensemencés; blé, 40,000 acres;. avoine, 200,000 acres; orge, 5,000 acres. A être fauchés: 1,200,000 boisseaux de blé; avoine, 1,400,000 boisseaux; orge, 200,000 boisseaux. Le chemin de fer Pacifique-Canadien à Cardston a expédié 125,000 boisseaux de blé depuis le 30 septembre dernier. La récolte de cette année est presque toute venue sur des terres labourées au printemps. On ne fait que peu de labours d'été dans cette région. Les affaires ont été bonnes pendant l'année, et les commerçants s'attendent à une période de prospériété continue, à cause des moissons excellentes et de la bonne apparence des affaires en général pour les cultivateurs et les éleveurs de bestiaux. La *Cardston Creamery Association Limited* fait de grosses affaires. Elle a expédié, au cours de l'année terminée le 6 septembre 1915. 234,876 livres de beurre. L'escadron "C" des fusilliers canadiens à cheval ayant été cantonnés ici quatre mois a fait fructifier le commerce dans une grande mesure. Tous les bestiaux du pays présentent la meilleure apparence, les pluies très fréquentes du printemps et de l'été ont fait pousser une abondance de fourrage. Les pâturages ont été excellents, les cultivateurs et les sauvages ont fait provision d'une grande quantité de foin. Suit un état des bestiaux expédiés de cette région, pour l'année expirée jusqu'à date; bestiaux, 2,240; chevaux, 151; porcs, 2,400; moutons. 275.

La grande majorité des habitants de cette région sont de croyance mormonne. Ils se livrent à la culture mixte et ils récoltent de grandes quantités de grains, principalement du blé et de l'avoine. Ils élèvent des chevaux, des bestiaux et des porcs. Somme toute, ils paraissent être sobres et industrieux. Ils subissent beaucoup l'influence de leur autorité religieuse. Ils sont guidés par elle dans les affaires civiles aussi bien que religieuses. La population de la ville de Cardston est entre quatorze et seize mille. On est en train de construire un grand temple connu sous le nom de "l'Alberta Stake on Zion." On avait estimé originairement que cet édifice coûterait $250,000. On réalise maintenant qu'il va coûter presque le double de cette somme avant son achèvement. C'est une région "d'option locale" et il n'y a pas d'endroits qui aient un permis pour la vente de spiritueux. Il y a un certain nombre de sauvages sur la réserve du Sang, au nord de la ville, qui s'occupent de couper le foin et de le transporter à Cardston pour le vendre.

Big-Bend—L'attitude des parties sud et ouest de cette région rend la culture du blé incertaine et on n'a pas cultivé la partie est qui comprend la réserve du Sang (sauvage). Ceci forme le nombre d'acres en petite culture, quand on le compare à l'étendue de la région. On a récolté environ 60,000 acres de blé, 25,000 acres d'avoine, et 7,000 acres d'orge cette année, ce qui indique une augmentation d'à peu près 20 pour 100 sur le nombre d'acres ensemencés l'année dernière. On a vendu environ 2,000 têtes de bétail, venant de cette région au cours de l'année dernière, à un prix moyen de $80 par tête. On n'a pas signalé de cas de renvoi cette année et on n'a pas envoyé de demandes de secours.

On fait bonne garde autour des "aubains". On a apprébendé, pendant le mois de juillet, deux aubains que la patrouille avait aperçus. On les a internés dans le camp de Lethbridge.

Twin-Lakes—L'estimation du nombre d'acres ensemencés ce printemps dans la région est comme suit: blé, 7,000 acres; avoine, 2,000 acres; orge, 1,000 acres. Le rendement moyen par acre est estimé comme suit: blé, 30 boisseaux; avoine, 60 boisseaux; orge, 25,000 boisseaux. La récolte de foin est exceptionnellement bonne et il va y avoir du fourrage en abondance au cours de l'hiver prochain. Les pommes de terre et les produits de la ferme en général ont été très abondants cette année dans le district. La terre de cette région est très ondulée et elle convient à la culture mixte. Le sol est une marne riche et noire. Il y a de l'eau en abondance. Deux rivières et deux creeks le traversent. Les pâturage sont bons aussi.

Le ministère des Douanes n'a eu que fort peu à faire, vu qu'aucun bétail n'a traversé la frontière, à cause de la maladie du pied et de la bouche aux Etats-Unis. Il n'y a qu'un très petit nombre de nouveaux colons qui ont traversé la frontière. Par suite de la construction du fossé d'irrigation sur la "ligne", un grand nombre des cultivateurs de la région ont été employés pendant la plus grande partie de l'été à transporter du charbon et des marchandises en général dans la région. Mais les porcs ne sont pas aussi nombreux, à cause du prix élevé du grain l'automne dernier.

Creek Frontière. — Une patrouille a quitté Macleod le 6 juin dernier, avec instruction de parcourir la frontière internationale, de surveiller ce district en général, et d'empêcher les "aubains ennemis" de traverser aux Etats-Unis. C'est une région à culture mixte et le plus grand nombre des fermiers récoltent une assez grande quantité de grain. On estime qu'il y a 2,000 acres ensemencés, on n'en a labouré que très peu en été, c'étaient pratiquement tous des labours de printemps. Voici un état des différents grains et une estimation du rendement:

Blé, 1,200 acres à 25 boisseaux par acre..	boisseaux.	30,000
Avoine, 500 acres à 70 boisseaux par acre..	"	35,000
Orge, 300 acres à 30 boisseaux par acre..	"	9,000

Tous les bestiaux ont bonne apparence à cause des bons pâturages. Le fourrage est abondant et la récolte de foin n'a jamais été égalée.

CRIMINALITÉ.

J'ai à signaler une légère augmentation dans le nombre total des cas inscrits, mais cette augmentation s'explique pour la plus grande partie par le plus grand nombre des ivrognes et des tapageurs. Toutefois, il y a une diminution dans les crimes les plus importants. Dans les cas de délits contre la personne, on n'a eu à consigner qu'un cas de meurtre. Il n'y a pas de cas de blessures et le nombre des cas de voies de faits ordinaires est diminué d'un, étant de 151.

Dans les cas de délits contre la propriété, il y a une grande diminution dans le nombre des vols. Ils n'ont été que de 64 contre 115 l'année dernière. Il y a aussi une diminution de 5 dans les cas de vols de chevaux; sur les 13 enregistrés, on a obtenu six condamnations; un attend son procès, six ont été renvoyés ou retirés. Deux de ceux-ci ont été impliqués avec un dans lequel on a obtenu une condamnation. Le tribunal a décidé que, bien que les chevaux fussent la propriété de différents propriétaires les vols avaient été commis à une heure et à un endroit unique et constituaient un délit. Deux autres avaient trait au vol supposé de chevaux hypothéqués. On les a renvoyés à cause d'irrégularités dans l'hypothèque.

Dans les cas de bestiaux renvoyés, deux, ceux de Neville et de Houston ont été renvoyés, étant des cas de vente de bestiaux hypothéqués. Le juge a décidé que le cas appartenait en fait aux tribunaux civils, le témoignage soumis au procès montrant

des faits très différents de ceux exposés à l'enquête préliminaire. L'un, celui de Bell, avait trait à la vente de porcs hypothéqués, et, comme dans le cas des chevaux, on a découvert que l'hypothèque était irrégulière. Les trois autres, se rapportant au seul et même délit ont été renvoyés par le magistrat à l'enquête préliminaire.

Dans les délits contre la religion et la morale il y a une diminution du nombre des vagabonds, mais il a été accusé une augmentation plus considérable dans le nombre des ivrognes et des tapageurs, et de ceux qui troublent la paix publique. Ceux-ci se rencontrent surtout dans les petites villes, et principalement dans les centres miniers de la passe du Nid-de-Corbeau, parmi l'élément étranger. Il y a eu beaucoup d'oisiveté forcée parmi eux, laquelle conduit à l'usage excessif de spiritueux. Il est cependant remarquable qu'il y ait eu un si petit nombre de crimes d'une nature grave dans la région minière.

Il me fait plaisir de faire rapport qu'il y a eu un plus petit nombre de cas d'ivresse parmis les sauvages et que nous avons réussi à condamner un certain nombre de ceux qui leur fournissaient des boissons enivrantes, particulièrement un homme qui en avait fait un commerce régulier. On l'a d'abord condamné à cinq mois d'emprisonnement. Après avoir été relâché, on l'a arrêté de nouveau et on l'a condamné à six mois. En vertu des statuts provinciaux, on a enregistré un plus petit nombre de cas de salaires non payés, comme le montrera l'état détaillé suivant. On a obtenu le même nombre de condamnations sous l'autorité des autres statuts provinciaux.

J'attirerai de nouveau l'attention sur le nombre de cas tombés sous le coup de la Loi de protection des enfants et sur les voies de faits plus graves sur des jeunes filles. Dans la pluspart de ces cas, les parents sont à blâmer. Ils ne semblent pas se rendre compte de leur responsabilité, ni à quoi ils exposent leurs enfants en les laissant agir à leur guise. Dans tous les cas que nous avons découverts, nous avons fait rapport et coopéré avec le directeur des enfants dépendants et négligés et l'action la plus convenable a été exercée dans les intérêts des enfants.

Dans un cas, un homme a été poursuivi devant les tribunaux criminels sur une très grave accusation. Malheureusement, bien qu'au procès le juge ait déclaré à l'inculpé qu'il était un misérable et qu'il méritait un châtiment sévère, il a dû le libérer, car aucun des articles du Code ne pouvait s'appliquer.

En tenant compte du nombreux élément étranger et ignorant du district et du nombre de nouveaux colons non habitués à nos coutumes et à nos idées, je pense que la criminalité est loin d'être excessive et que le résultat est satisfaisant.

Je soumets les statistiques des causes inscrites au cours de l'année, ainsi qu'un résumé des causes plus graves jugées.

Total des causes jugées devant la cour Suprême et les cours de District:

Causes jugées	46
Condamnations	27
Amendes	5
Emprisonnement	26
Pénitencier	3
Sentence suspendue	1
Acquittements	18

RÉSUMÉ des causes jugées pendant l'année.

Accusations.	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvoyées ou retirées.	Attendant procès.
Contre la personne—				
Meurtre	1	1		
Blessures illégales	3	3		
Voies de faits ordinaires	151	112	39	
Voies de faits	2	1	1	
Viol	2	....	2	
Tentative d'aliénation	1	....	1	
Défaut de soutien de femme	3	1	2	
Envoi de lettre de menace	1	....	1	
Fourniture de munitions à mineur	1		1	
Contre la propriété—				
Vol	64	45	16	3
Vol sous le coup de saisie	1	....	1	
Vol de chevaux	13	6	6	1
" " par jeune délinquant	1	....	1	
Vol de bestiaux	7	....	6	1
Acquisition frauduleuse de bestiaux	2	....	1	1
Cruauté envers les animaux	29	25	4	
Vol avec effraction	2	2		
Loi	11	11		
Fraude	3	1	2	
Fausse représentations	9	8	1	
Dommages volontaires	17	13	4	
Vol avec effraction	2	2		
" " par jeune déliquant	1	1		
Emploi frauduleux des lettres	1	....	1	
Vol de lettres par jeune délinquant	1	1		
Détournement illégal	1	....	1	
Garde de chien enragé	1	1		
Contre l'ordre public—				
Port d'armes cachées	9	9		
Pointer des armes à feux	2	2		
Usages d'armes à feu	2	1	1	
Laisser excavation sans protection	4	4		
Religion et les moeurs—				
Vagabondage	65	57	8	
Ivresse et désordre	245	243	2	
Causer des troubles	63	60	3	
Blasphème et langage obscène	3	3		
Exposition indécente	7	7		
Prostitution	1	1		
Langage insultant	7	3	4	
Tenir une maison de désordre	1	1		
" " " jeu	3	2	1	
Jouer dans maison de jeu ordinaire	8	6	2	
Séduction	1	....	1	
Tromper la justice—				
Faux renseignements	1	1		
Corruption et désobéissance—				
Nuir à un agent de la paix	6	5	1	
Fuite sous garde	1	....	1	
Loi des Sauvages—				
Sauvages enivrés	3	3		
Fournir des spiritueux à des sauvages	8	7	1	
Ivres dans la réserve	16	12	4	
En possession de spiritueux	9	6	3	
Assister à danse sans permission	2	2		
Empiètement sur réserve	1	1		
Contravention à la—				
Loi des pêcheries	22	22		
" des mines	28	27	1	
" de la libération conditionnelle	1	1		
" d'immigration	1	1		
des mesures de guerre	13	12	1	

Résumé des causes jugées pendant l'année—*Suite.*

Accusations.	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvoyées ou retirées.	Attendant procès.
Contre la loi des chemins de fer—				
Voyager sans billet	21	21		
Empiètements	7	7		
Contraventions aux lois provinciales—				
Maîtres et serviteurs	74	60	14	
Loi de chasse	14	14		
Licence de spiritueux	70	58	12	
Loi de folie	8	8		
Animaux errants	1	1		
Loi des chimistes et des drogues	1	1		
Herbes nuisibles	5	3	2	
Pollution des cours d'eau	1	1		
Chaudières à vapeur	6	6		
Véhicules automobiles	38	35	3	
Loi de la protection des enfants	13	12	1	
Grandes routes	12	12		
Travaux publics	1	1		
Loi des salles de pool	4	3	1	
Loi des colporteurs	2	2		
Loi d'inspection des marchandises	1	1		
Santé publique	2	2		
Animaux nuisibles	22	17	5	
Ordonnance concernant les animaux errants	3	3		
Total	1,170	1,002	162	6

D. F. Coxon — Meurtre. — Le 5 mai, à un petit endroit appelé Pearce, près de Macleod, le professeur convoqua une réunion des commissaires d'écoles afin de régler un différend concernant la conduite des enfants des commissaires. D. F. Coxon était à l'assemblée, et immédiatement après celle-ci, il s'éleva une querelle entre Coxon et un autre commissaire appelé John Zoeteman, cultivateur hollandais à l'aise et jouissant d'une bonne réputation. La querelle eut pour résultat que Coxon défia Zoeteman de le rencontrer à un endroit isolé appelé " Barnaby's Corner ", à 7 heures le même soir afin de régler l'affaire. Zoeteman ne voulut pas passer pour lâche, se rendit à l'endroit convenu, attacha son cheval et attendit Coxon. Il a été prouvé qu'il s'y est rendu sans armes. D'un autre côté, Coxon était venu de chez lui armé d'un fusil. On les a vus tous les deux au loin se diriger vers une dépression du chemin, Zoeteman à pieds Coxon à cheval. On a entendu une détonation et on a vu Coxon s'enfuir à cheval à toute vitessse dans la direction de sa ferme. On a trouvé Zoeteman inconscient. Il avait un certain nombre de blessures causées par les plombs à la tête. On l'a transporté en toute hâte à l'hôpital de Macleod. Des médecins lui prodiguèrent leurs soins, mais il mourut le lendemain.

L'enquête préliminaire eut lieu le 13 mai. Le 17 du même mois, à une séance spéciale de la cour Suprême, présidée par l'honorable juge Walsh, Coxon a subi son procès. Celui-ci s'est continué le 18. Après un peu plus d'une heure de délibération, le jury a rendu un verdict d'homicide involontaire. Son Honneur a condamné l'accusé à un emprisonnement à vie dans le pénitencier d'Edmonton.

John Glasgow et W. McGaw — Vol avec effraction. — Le 11 janvier 1915, deux hommes entrèrent dans l'hôtel Union à Frank, la nuit, et y volèrent une certaine quantité de provisions. Les soupçons se portèrent sur les deux hommes nommés ci-dessus. On fit des recherches dans leur cabane, et on découvrit les marchandises dans une malle. Tous deux ont été condamnés à subir leur procès le 16 février. Tous deux comparurent devant le juge de la cour de district pour choisir le genre de procès. L'avocat de la défense a déclaré que si on retirait l'accusation de vol avec effraction, ses clients s'avoueraient coupables de l'accusation de vol. La Couronne ayant consenti,

John Glasgow a avoué sa culpabilité et a été condamné à trois mois d'emprisonnement aux travaux forcés. Cependant Wm McGraw a changé d'idée et il nia sa culpabilité. Il a comparu de nouveau le 18 février, il a été reconnu coupable, et il a été condamné à un an d'emprisonnement aux travaux forcés.

Crow Eagle — Vol d'un cheval. — Le 13 janvier, C. A. Dixon, de Spring-Ride a porté plainte qu'il avait perdu une jument environ deux ans auparavant, et que son beau-frère l'avait trouvée le 8 du même mois sur la réserve de chemin, et qu'un M. Hoyle l'a réclamée comme sa propriété. Le gendarme Stevens se rendit sur les lieux et il se convainquit que la marque sur la jument était celle de M. Dixon, mais qu'elle avait en plus une marque 91, qui est le numéro de la marque de Crow-Eagle. M. Hoyle a déclaré, dans l'interrogatoire qu'on lui a fait subir, qu'il avait acheté la jument de M. A. E. Marshall. M. Marshall a déclaré qu'il l'avait achetée de Crow-Eagle, et il produit un compte de vente signé par Crow-Eagle. On a arrêté ce sauvage, et on l'a condamné a subir son procès devant moi le 20 janvier. Le 28, il a choisi de subir son procès devant le juge de la cour de district, et il a nié sa culpabilité. Le 16 février, il a subi son procès devant Son Honneur le juge McNeill. La poursuite a présenté les faits précités. A peu près quinze témoins sauvages ont comparu pour la défense, mais ils se sont tous contredits les uns les autres. L'accusé a été trouvé coupable et condamné à 18 mois d'emprisonnement aux travaux forcés, à une amende de $200, ou, à défaut de paiement, à un autre terme ne dépassant pas cinq mois.

Foster B. Moore — Vol de chevaux. — Le 26 mars, Charles Grier, de la réserve de Peigan, s'est plaint à notre détachement qu'il avait perdu dix poulains à la mamelle, qu'on avait laissés errer avec leurs mères. On les avait vus pour la dernière fois le 21 mars dans la coulée de Scott. Ils disparurent le 23 mars. Grier se mit à leur recherche en dehors de la réserve, ayant vu des pistes dans la boue à la barrière. Il rencontra éventuellement les juments s'en revenant vers l'écurie, mais sans les poulains. Le gendarme Stevens et autres gendarmes du poste commencèrent une recherche systématique pour les trouver. Le 4 avril, le gendarme D. Wilson découvrit qu'un nommé Otto Steele, demeurant à l'ouest de la rivière du Vieillard, avait acheté quelque temps auparavant sept poulains de F. B. Moore aux parcs à bestiaux, et qu'alors il y en avait dix dans l'enclos, et d'après la description donnée, ils concordaient avec ceux de Grier qui manquaient. On a découvert après une enquête que, le 19 mars, Moore avait rencontré Steele qui est un acheteur de chevaux, et qu'il lui avait déclaré, après que celui-ci lui eut appris qu'il était prêt à acheter des poulains, qu'il en aurait un certain nombre le 22. Ce jour-là, More amena Steele au parc, où il choisit sept têtes. Il donna $5 pour le marché, et les autres $100, le lendemain, alors que Moore marqua sept poulains avec une marque supposée lui appartenir, mais l'un d'eux étant tombé, mourut. On trouva plus tard un autre des dix poulains mort près de l'enclos. On vendit les deux autres à différentes personnes. Sur les dix poulains, huit seulement appartenaient à Grier, l'un appartenaient à Wolf Talk, et l'autre à Johnny Crow Eagle, mais ils s'étaient évadés ensemble. Une dénonciation fut faite du vol des huit appartenant à Grier, et une distincte pour chacun des autres poulains. Le 7 avril, F. B. Moore a été condamné à subir son procès sur ces trois chefs d'accusation. Le 13 mai, l'accusé a comparu devant Son Honneur le juge McNeill, il a choisi un procès sommaire, et il s'avoua coupable à la première accusation. Il a été condamné à deux ans moins une journée d'emprisonnement aux travaux forcés. La Couronne n'a pas fourni d'autres preuves dans les deux autres cas.

Bob Steele—Vol de cheval.—Le 10 mai, le détachement de Stand-Off a été informé que Bob Steele, un sauvage, avait vendu un cheval marqué J sur la mâchoire droite (cette marque étant celle de M. H. Jenkins), à Lethbridge. La police de Lethbridge a institué une enquête et constaté que le cheval avait été vendu $15. Plus tard, M. Jenkins a vu le cheval et il l'a identifié comme le sien, après avoir perdu un temps considérable. Steel' a été condamné à subir son procès le 29 juin;

il a choisi un procès sommaire le 3 août, il avoua sa culpabilité et a été condamné à six mois d'emprisonnement aux travaux forcés par Son Honneur le juge Jackson.

George Hamilton—Vol de chevaux.—Le 26 avril, M. C. Criland a rapporté la perte d'une jument portant la marque T W sur l'épaule gauche. Le 27, le détachement de Porcupine a rapporté au détachement de Peigan que la jument avait été vue dans la région du lac Mud. Une enquête faite par le constable Stevens a révélé que la jument avait été amenée chez M. Wright par l'accusé, afin que ce dernier la gardât, et que la jument avait été vendue à Otto Steele, près de Macleod. D'après le témoignage de Steele, il a été constaté qu'il avait acheté la jument de Hamilton et qu'il avait reçu une facture de vente, sur laquelle la marque était indiquée comme étant 7W. Steele avait vendu la jument à M. McGowan, et on a trouvé que la marque était TW et non pas 7W ainsi qu'énoncé sur la facture de vente. L'accusé a été arrêté le 28 et condamné à subir son procès le 2 juin. Le 4, il a croisi un procès sommaire et il a comparu devant Son Honneur le juge McNeill le 14 juin. Il a été déclaré coupable et condamné à trois années d'emprisonnement au pénitencier d'Edmonton.

En 1913, cet homme avait été condamné à trois ans de pénitencier pour vol de cheveaux, et, lors de son arrestation, il bénéficiait d'une libération conditionnelle. La partie non purgée de sa sentence devra l'être concurremment avec sa sentence actuelle.

Verne Currence—Vol de chevaux.—En octobre 1914, M. Ries Thomas, demeurant près de Claresholm, a porté plainte qu'il avait perdu deux poulains dans le cours de juillet précédent, et que, la veille, il avait vu un des poulains chez M. W. Barry. On a constaté que M. Barry avait échangé quelques porcs contre ce poulain avec l'accusé, qui avait prétendu que ce poulain lui appartenait. Sur information, un mandat a été délivré, et le signalement de Verne Currence a été donné. On a cependant déterminé que ce dernier était parti aux Etats-Unis. On a surveillé son retour, et, le 30 juillet, il a été arrêté à Nobleford par le gendarme Mackenzie du détachement de Monarch. L'accusé a été condamné à subir son procès à Claresholm le 2 août. Le 5, il a choisi un procès sommaire. Le 16 août, il a subi son procès devant Son Honneur le juge McNeill, et il a été condamné à deux ans moins un jour d'emprisonnement. Le juge a déclaré que la jeunesse du coupable l'empêchait de l'envoyer au pénitencier.

Calling First—Vol de cheval.—Le 2 juin, Cecil Tallow a rapporté qu'un de ses chevaux avait disparu. Après enquête, on a découvert que le cheval avait été vu dans la réserve des Pieds-Noirs, et qu'il avait été vendu à un M. Jones par un sauvage de la réserve des Gens-du-Sang, appelé Calling First. On avait montré à M. Jones une autorisation de vendre ce cheval, mais la marque était de 188 et non pas de 133. On avait contrefait le 133 et marqué 188. Ce sauvage a été arrêté et amené de la réserve des Pieds-Noirs. Il a été préventivement incarcéré le 14 juillet, il a subi son procès devant Son Honneur le juge Jackson le 4 août, et été déclaré coupable. Il a été condamné à un an d'emprisonnement aux travaux forcés.

FEUX DE PRAIRIE.

Cette année, nous avons été très heureux de ne pas éprouver de feux de prairie à cause de l'abondante chute de pluie.

AIDE AUX AUTRES MINISTÈRES.

Comme d'habitude, nous avons délivré les ordonnances pour les séances de la cour Suprême et des cours de Districts, ainsi que pour les tribunaux de police et de coroner, chaque fois qu'il en a été tenu.

Nous avons escorté les prisonniers en prison lors de leur arrestation, au tribunal pour subir leur procès, puis nous les avons reconduits en prison, et aux pénitenciers après la sentence. Nous avons escorté toutes les personnes aliénées aux lieux de détention, où à l'hôpital de Ponoka.

Nous avons surveillé les prisonniers libérés par anticipation, et nous avons transmis des rapports à leur sujet au commissaire en chef de la police fédérale.

Nous avons aidé le ministère de l'Immigration à faire des enquêtes sur les personnes peu désirables en vue de les déporter, sur les cas de misère régnant parmi les colons, et nous avons aidé au gouvernement provincial dans les cas de misère parmi ceux qui ne tombent sous le coup des réglements d'immigration. Nous avons aidé au département des enfants dépendants et négligés dans tous les cas de jeunes délinquants, ou d'enfants négligés qui sont venus à notre connaissance.

En outre, nous avons aidé à ce que les aubains ennemis libérés sur parole fissent rapport, ainsi qu'au transport de ceux internés par les registraires ou par moi-même.

PRISONNIERS DE GUERRE.

J'ai à signaler les arrestations suivantes d'Allemands et d'Autrichiens, d'après le décret de l'Exécutif daté du 15 août 1915.

Prisonniers internés	15
Libérés sur parole	11
Total	26

Tous les prisonniers internés ont été escortés à Lethbridge et confiés au ministère de la Milice.

MORTS ACCIDENTELLES ET SUBITES.

Plusieurs morts accidentelles et subites se sont produites dans la région au cours de l'année. Toutes ont fait le sujet d'une enquête. En plus de rechercher la cause de la mort, les officiers en charge prennent inventaire de tous les effets du défunt, et en envoient copie au commandant.

L'inspecteur R. E. Tucker, a agi selon son titre officiel de coroner dans plusieurs cas.

Ci-suit une liste des morts subites, accidentelles, et des suicides sur lesquels les hommes de la division ont fait enquête au cours de l'année.

Causes naturelles	11
Accidentelles	6
Suicides	4
Meurtres	1
Total	22

ROYALE GENDARMERIE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

MACLEOD, 1er octobre 1915.

Au commandant,
Division "D",
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du corps de garde de la division "D" pour l'exercice terminé le 30 septembre 1915.

Quatre-vingt-huit prisonniers étaient détenus dans les cellules au commencement de l'année, 74 ont été condamnés, sept attendent leur procès, un est prisonnier de guerre, un attend sa déportation et un aliéné attend les ordres du procureur général.

Au cours de l'année, 736 prisonniers ont été admis, portant le total à 820 internés pour l'année. Ces derniers étaient classés comme suit:—

—	Hommes.	Femmes.
Sauvages	37	7
Métis	7	11
Nègres	6	28
Chinois	28	
Aliénés	7	7
Blancs	551	131
Total	636	184
Grand total		820

Les entrées au registre d'écrou, chaque mois, ont été comme suit:—

Octobre	76
Novembre	59
Décembre	106
Janvier	45
Février	56
Mars	80
Avril	48
Mai	76
Juin	47
Juillet	55
Août	59
Septembre	29
Total	736

Moyenne de prisonniers par jour	91·91
Maximum d'un jour quelconque (8 janvier 1915)	140
Minimum d'un jour quelconque (19 septembre 1915)	46
Maximum d'un mois quelconque (décembre 1914)	106
Minimum d'un mois quelconque (septembre 1915)	29

On a disposé des prisonniers comme suit:—

En cellule le 30 septembre 1914	84
En cellule le 30 septembre 1915	52
Amendes payées, causes rayées, ou sous caution	47
Détention terminée	558
Envoyés au pénitencier de l'Alberta	9
Envoyés à la prison de Lethbridge	14
Envoyés ailleurs pour leur procès	7
Envoyés à l'asile de Ponoka	13
Envoyés aux écoles industrielles	2
Remis au surintendant de la Société d'aide aux enfants	1
Libérés sur parole	6
Déportés	4
Echappés	1
Libérés sur parole (prisonniers de guerre)	8
Envoyés à l'école des sauvages	2
Envoyés au camp d'internement (prisonniers de guerre)	12
Total	820

Accusations.	Total des personnes condamnées.	Durée moyenne.	
		Mois.	Jours.
Voies de faits simples	19	1	20
Voies de faits graves	6	1	14
Assaut indécent	1	2	
Menaces de mort	1	3	
Cambriolage	2	1	
Connaissance charnelle d'une fille en dessous de 14 ans	1	5	
Vol	98	2	13
Vol sur la personne	2	4	
Vol de chevaux	2	6	
Cruauté aux animaux	1	....	30
Cambriolage	1	6	
Cambriolage (tentative de)	1	6	
Fraude	7	2	13
Escroquerie	7	1	25
Recel	5	3	9
Dommages à la propriété	5	1	11
Tentative de vol	3	1	20
Port d'armes cachées	5	1	12
Menaces avec arme à feu	1	....	30
Tirer des coups de feu	1	2	
Transport frauduleux de biens	2	3	
Vagabondage	192	1	14
Ivresse, tapage	6	....	28
Causes du désordre	23	1	4
Acte indécent	5	1	9
Tenir une maison de désordre	33	2	5
Habiter " " "	7	2	29
Fréquenter " "	2	1	
Demeurer dans une maison de jeu	14	....	15
Empêcher un agent de faire son devoir	1	2	
Voies de faits sur un agent	1	2	
Escroquerie en frais de pension	2	1	
Vol avec effraction	1	1	
Mendicité	2	1	15
Fumer de l'opium	4	1	26
Demeurer où se vend l'opium	2	1	
Vente des liqueurs sans permis	10	4	24
Avoir des liqueurs étant interdit	8	1	
Vente de liqueur à un interdit	5	1	24
Possession d'un auto sans permis	2	....	30
Voyager sans payer	76	....	29
Bigamie	1	6	
Avoir des drogues en sa possession	3	2	10
Pêche sans permis	1	....	14
Retour au Canada une fois déporté	2		
Loi des Sauvages			
Fournir des liqueurs aux sauvages	15	1	19
Envahir une réserve	3	....	18
Sauvages ivres	5	1	24
Sauvages ivres dans la réserve	5	....	28
Liqueur en possession dans la réserve	4	1	
Tentative de fournir des liqueurs aux sauvages	2	4	

A la suite d'une épidémie dans la prison provinciale de Fort-Saskatchewan 10 prisonniers ont été dirigés sur Edmonton le 4 décembre 1914 et 8 le 10 décembre de la même année. Deux femmes prisonnières se sont échappées au cours de l'année mais ont été reprises quelques heures plus tard. Un prisonnier comdamné à six mois de prison pour vol s'est échappé pendant qu'il travaillait à la cuisine sous la surveillance du cuisinier.

Deux hommes condamnés au fouet pour avoir battu leurs femmes ont subi leur punition ici.

Deux femmes et un homme ont été détenus ici en attendant leur procès pour meurtre. Une des deux femmes a été acquitté à Edmonton et l'autre est encore ici.

Le prisonnier a été déclaré coupable d'homicide, condamné à perpétuité et dirigé sur le pénitencier d'Edmonton. On refait la salle du garde n° 1 où se trouvent les bureaux du prévot, on a remplacé les vieilles cellules de bois par des cellules d'acier. A cause du petit nombre de prisonniers reçus depuis quelque temps il y a eu assez de place dans la salle n° 2 pour tous les prisonniers pendant qu'on réparait la salle n° 1.

Pendant l'année on a ajouté un grand atelier à la salle n° 3 (prison des fermes) on a installé un égout et construit une buanderie.

La discipline a été assez bonne chez les prisonniers et la santé bonne; il n'y a pas eu d'épidémies d'aucune sorte.

On a fabriqué une grande quantité de vêtements pour l'usage des prisonniers.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) Sergent W. F. W. HANCOCK, prévot.

SAUVAGES ET ÉTAT DES SAUVAGES.

Les sauvages ne nous ont donné comparativement que peu de mal; il y a une légère diminution des cas d'ivresse chez eux et, en général, en tenant compte des occasions qu'ils ont de se procurer l'alcool, je crois que le nombre des cas est restreint. Quelques-uns des jeunes gens sont enclins à voler des chevaux quand ils ont besoin d'argent mais le nombre de ces cas est aussi relativement peu élevé. La population ne fait preuve d'aucun changement sur les deux réserves.

Nous en employons encore quelques-uns comme éclaireurs et interprètes, leurs services ont été assez bons pour un certain genre de travail mais ils ne nous servent guère quand il s'agit d'avoir des renseignements sur une cause criminelle.

Le nombre de sauvages qui gagnent leur vie augmente et ceux qui ont fait la culture du grain ont été récompensés par de bonnes récoltes.

DISTRIBUTION ET FORCE.

Peu après le commencement de la guerre l'effectif de la division a été porté à environ 100 hommes de tous les rangs et ceci m'a permis de placer quelques détachements nouveaux où l'on en avait le plus besoin, détachements qui ne sont pas de moins que deux hommes. Ceci a beaucoup facilité notre travail car il a été augmenté par des patrouilles plus fréquentes et une surveillance plus étroite du grand nombre d'étrangers éparpillés dans le district, surtout dans la région minière de la Passe du Nid du Corbeau. La division de la force en quatre groupes, chacun sous les ordres d'un officier, a donné de bons résultats. Cependant, si l'on pouvait s'arranger pour que l'officier commandant le sous-district de Pincher-Creek ait ses quartiers généraux à Blairmore, qui se trouve réellement au centre du district, cela augmenterait l'efficacité de sa troupe et causerait à la longue des économies. La même chose s'applique à l'officier commandant le sous-district de Cardston qui devrait demeurer là au lieu d'habiter Macleod. Jusqu'ici, la difficulté a été de trouver des locaux convenables.

EXERCICE ET ENTRAÎNEMENT.

A cause de la grande quantité de travail de police, on n'a rien pu faire de bien étendu en fait d'exercices, mais toutes les recrues ont fait l'exercice d'escouade et

l'exercice avec armes. Pendant toute l'année on a fait des conférences sur le travail de la police et tous les hommes disponibles sont sortis à cheval tous les jours.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

Sauf de rares exceptions, la conduite des hommes de la division a été excellente. Trois gendarmes ont cependant été renvoyés pour intempérance, un autre pour un acte déshonnête et un autre encore pour avoir dormi alors qu'il devait surveiller des prisonniers.

SANTÉ.

La santé de tous les membres de la troupe a été bonne, quelques légers cas de maladie seulement étant relevés.

L'état sanitaire des casernes est très bonne.

CHEVAUX.

Le nombre des chevaux a été suffisant pour notre travail, le nombre total de milles parcourus dans l'année a été 256,495, soit une moyenne de 2,328 milles par cheval.

Dix chevaux ont été réformés et vendus à un prix moyen de $44.70. Un a été abattu pour cause de vieillesse, c'était une vieille jument gardée pour la reproduction.

Deux ont été brûlés vifs dans l'incendie d'une écurie de louage à Beaver-Mines.

Vingt-neuf ont été achetés au prix moyen de $145.

Tous les chevaux de la division sont en bonne condition; trois ont été mis au vert pour leur donner du repos.

CANTINE.

Au cours de l'année, la cantine a fait de bonnes affaires sur une petite échelle. Elle possède son propre stock et a un certain montant en caisse à part cela.

SALLE DE LECTURE.

La salle de lecture a été rendue aussi confortable que possible. On a ajouté un certain nombre de volumes à la bibliothèque qui a été assiduement fréquentée. Les journaux illustrés achetés à même le fonds des amendes sont très appréciés.

PROVISIONS.

Les provisions obtenues par contrat ont été de bonne qualité. Les provisions générales ne sont pas gardées en grande quantité mais s'achètent au fur et à mesure sur le marché local.

Les habits et les équipements fournis ont été d'assez bonne qualité et en quantité suffisante.

ÉDIFICES.

Tous les édifices du poste ont été repeints et ceci donne une bien meilleure apparence au poste. On a ajouté deux chambres pour célibataires au mess des maréchaux des logis, le plancher de la salle à manger a été renouvellé ainsi que celui de la cuisine et de la chambre du chef et ce mess est à présent fort confortable. Les quartiers du maréchal des logis en chef ont été agrandis de deux chambres évacuées par les maréchaux des logis et on a refait les divisions pour donner plus de place, le plancher a été en partie refait, on a posé du papier et la maison est très confortable.

Dans la grande salle des hommes, le lavabo, le plâtre, qui tombait constamment, sont soutenus par des pièces en V, peintes.

Un bâtiment utilisé autre fois comme ferblanterie a été transporté à la salle de garde n° 3 et transformé en buanderie pour les prisonnières.

Des cuves fixes, une chaudière et un chauffoir ont été posés. Ceci ajoute beaucoup à la commodité et l'efficacité de la prison des femmes, les lavages devant être faits autrefois dans la salle de bains. Les femmes font tout le lavage et les racommodages pour les prisonniers. C'est beaucoup plus économique que de faire faire le lavage par les prisonniers. Ceci empêche la salle de détention des hommes de devenir en désordre et les vêtements durent deux fois plus longtemps.

Les vieilles cellules de la salle n° 1 que nous avions déclaré être pleines de punaises ont été détruites et remplacées par des cages d'acier. Cela fera une excellente prison. On fait aussi des réparations nécessaires à l'infirmerie.

Les édifices des casernes vieillissent et exigeront des réparations tous les ans. Si on fait ces réparations, le poste peut être maintenu en bon état pendant longtemps et à un coût relativement peu élevé.

A Stand-Off, les bâtiments du détachement ont été repeints par nos hommes, les cheminées ont été réparées ainsi que le toit en bardeaux.

A Cardston, on a lambrissé l'écurie en bois, on a posé un toit de bardeaux et le tout a été peint.

Les bâtiments des détachements à Twin-Lakes, Bing-Bend et Pincher-Creek ont été peints en dehors.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Un pénible accident s'est produit à la patrouille de Boundary-Creek alors que le gendarme O. Paddison, numéro matricule 5998, s'est noyé en se baignant dans un lac, près du camp. Le cadavre a été ramené à McLeod et enterré avec les honneurs militaires. C'était un soldat plein de promesses et il a été vivement regretté de ses officiers et de ses compagnons d'armes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CORTLAND STARNES, surintendant,

Commandant la division "D"

APPENDICE "D"

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT T. A. WROUGHTON, COMMANDANT A EDMONTON.

EDMONTON, le 30 septembre 1915.

Le Commissaire,
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina, Saskatchewan.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel touchant les affaires de ma division, pour l'exercice clos le 30 septembre 1915.

Depuis mon dernier rapport annuel l'inspecteur Hefferman a pris sa retraite et il a été remplacé par l'inspecteur Townsend qui a maintenant charge du sous-district de Stettler.

Le district est divisé en quatre sous-districts. L'inspecteur Jennings a la direction du sous-district d'Edmonton; l'inspecteur Raven est chargé du sous-district d'Edson, et l'inspecteur Wood, de celui de Fort-Saskatchewan.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

Il s'est fait peu de construction dans la ville d'Edmonton au cours des douze derniers mois et ceci à cause de la crise financière, mais heureusement, les excellentes récoltes et le prix élevé du grain ont été cause d'une bonne prospérité chez les cultivateurs. Il n'y a que peu d'indigence dans les districts colonisés depuis longtemps.

Au nord et au nord-ouest, cependant parmi les colons des régions boisées de broussailles, il s'est produit des cas de destitution parce que beaucoup de ces colons n'ont pas encore assez de terres en culture et se sont fiés à du travail à salaire qu'ils n'ont pu trouver durant l'année, toujours à cause du mauvais état des finances.

Sauf de rares exceptions, les villes et villages du district sont dans un état florissant et les commerçants rapportent de bonnes affaires.

Le marché de la rue Rice à Edmonton, a été ouvert de nouveau et c'est d'une grande aide aux cultivateurs comme aux consommateurs, car les cultivateurs peuvent vendre directement aux clients à l'avantage mutuel de tous. Ce marché, qui se trouve sous le contrôle des autorités municipales répond à un besoin qui se faisait vivement sentir.

IMMIGRATION.

Il y a eu une diminution très marquée dans le nombre des colons venant dans le district depuis le commencement de la guerre.

BESTIAUX.

Il y a aussi une diminution sensible dans le nombre de bestiaux d'élevage. Les acheteurs disent qu'ils ont toutes les peines du monde à se procurer ce dont ils ont besoin, et, en conséquence, les prix ont baissé parce qu'un grand nombre d'animaux inférieurs ont été mis sur le marché.

PORCS.

La hausse du prix du grain l'an dernier a forcé un grand nombre de cultivateurs à se défaire de leurs cochons et à cesser l'élevage. En conséquence, ces animaux sont rares cette année et les prix ont monté à 8½ cents et 9 cents la livre.

CHEVAUX.

Un nombre considérable de chevaux ont été expédiés de ce district, tant pour l'armée canadienne que l'armée impériale. Ils ont rapporté un bon prix.

CHEMINS DE FER.

Le district est bien desservi sous ce rapport; il y a trois lignes en voie de construction qui sont: le *Edmonton, Dunvegan & British Columbia Ry.*, qui est complété jusqu'à la rivière de l'Esprit; le *Alberta & Great Waterways Ry.*, qui aura ses voies jusqu'à Fort-Murray en avril 1916 et le "Edmonton St-Paul-des-Métis" qui sera terminé jusqu'à St-Paul-des-Métis au commencement de 1916. Ces nouvelles lignes ouvrent considérablement des districts nouveaux. C'est surtout le cas pour la ligne de St-Paul-des-Métis qui ouvrent une section admirable pour la culture mixte.

En dépit du grand nombre d'hommes qui ont quitté ce district pour aller à la guerre, on n'a pas eu de difficulté à trouver de la main-d'œuvre pour la construction des chemins de fer, l'offre étant supérieur à la demande.

INONDATIONS.

A cause de la crue énorme de la Saskatchewan, le 27 juin 1915, nous avons eu à Edmonton la pire inondation qu'on ait vue depuis vingt-trois ans. Un grand nombre de maisons dans la partie basse de la ville ont été inondées et plusieurs ont été entraînées à la dérive, ce qui a mis dans la misère des centaines de personnes.

Un comité de secours a été organisé dans la ville et il s'est occupé de secourir ces malheureux, les écoles et autres édifices publics servant de refuge temporaire pour les sinistrés.

Cette inondation a aussi causé de graves dommages aux colons du bord de la rivière, les récoltes étant inondées plusieurs jours.

RECRUTEMENT POUR LE SERVICE ACTIF.

Le recrutement a été très vif dans ce district. On y a levé cinq régiments complets, les 49e, 51e, 63e, 66e et 101e d'infanterie ainsi que deux escadrons de cavalerie, le 19e dragons de l'Alberta et un escadron d'infanterie canadienne à cheval. On a aussi fourni un grand nombre de recrues au régiment Princess Patricia et un grand nombre de réservistes de l'armée anglaise ont rejoint leurs régiments. Le nombre total d'hommes donnés à l'armée dans ce district dépasse sept mille.

SENTIERS.

En général les sentiers de ce district sont en bon état. On a fait un travail considérable sur les routes tant sous les ordres des autorités provinciales que municipales.

ÉTRANGERS.

Il y a un grand nombre de colons autrichiens ou austro-hongrois dans ce district, mais ils nous ont causé comparativement peu de mal. Nous avons reçu des communi-

cations au sujet de fortifications, d'armes cachées, d'espions, etc., mais l'enquête faisait voir que ces rumeurs étaient fausses.

CRIMINALITÉ.

Il y a une légère augmentation, dans le nombre d'infractions aux lois, sur celui de l'année dernière.

ETAT SOMMAIRE des causes inscrites au cours de l'année terminée le 30 septembre 1915.

Accusations.	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause.	Causes renvoyées.	Attendant jugement.
Offences contre la personne—					
Meurtre	15	...	8	4	3
" tentative de	7	4	2	...	1
Homicide involontaire	1	...	1	...	
Meurtre, menaces de	2	2	...	...	
Usage d'armes à feu, avec tentative de meurtre	2	1	1	...	
Blessures	1	...	...	1	
Voies de faits ordinaires	298	229	58	11	
" accompagnées de blessures corpor.	29	19	6	2	2
" graves	1	1	...	...	
Attentat à la pudeur	8	2	4	1	1
Viol et tentative de viol	10	5	3	2	
Tentative de suicide	3	2	...	1	
Connaissance charnelle, en dessous 14 ans	1	1	...	...	
" " " 16 ans	14	8	3	...	3
" " tentative	2	2	...	...	
Refus de pourvoir	22	18	...	4	
Négligence criminelle	1	1	...	...	
Intimidation et menaces	7	5	2	...	
Libelle	2	...	1	...	1
Offences contre la propriété—					
Vol	345	239	64	29	13
Vol sur la personne	7	4	2	1	
Vol de chevaux	16	8	4	...	4
Vol de bestiaux	27	10	10	2	5
Tuer des bestiaux	3	2	1	...	
Blesser des bestiaux	10	5	4	...	1
Cruauté aux animaux	30	28	2	...	
Cambriolage ou tentative de	26	20	4	...	2
Fraude et tentative de fraude	11	4	3	3	1
Escroquerie	78	51	14	10	3
Conspiration	4	2	2	...	
Faux et mise en circulation de faux	27	16	9	...	2
Vol	2	2	...	...	
Vol avec violence	1	...	1	...	
Recel	7	6	...	1	
Trouvé en possession d'objets recelés	4	3	1	...	
Dommages causés volontairement	13	11	1	1	
Incendie et tentative d'incendie	2	...	1	1	
Abatage de chiens et blessures	3	3	...	...	
Pour avoir gardé des chiens enragés	1	1	...	...	
Chasser des bestiaux avec des chiens	3	2	...	...	
Divers crimes	7	6	1	...	
Légères infractions aux lois établies	46	39	3	4	
Offences contre l'ordre public—					
Port d'armes dangereuses	15	14	1	...	
Menaces d'armes à feu	9	7	1	1	
En possession d'armes à feu à l'arrestation	1	1	...	...	
Vente d'armes à feu sans permis	1	1	...	...	
Offences contre la religion, la morale et l'ordre public—					
Vagabondage	298	280	14	4	
Ivresse et désordres	100	99	1	...	
Cause de désordre	94	93	...	1	
Jurons et langage obscène	12	10	1	1	

ETAT SOMMAIRE des causes inscrites au cours de l'année terminée le 30 sept. 1915—*Suite.*

Accusations.	Causes inscrites.	Condamnations.	Radiation de la cause	Causes renvoyées.	Attendant jugement.
Offenses contre la religion, la morale et l'ordre public—*Suite.*					
Actions indécentes	7	5	2	......	
Indécence grossière	3	3	......	......	
Sodomie et tentative de sodomie	1	......	1	......	
Inceste	1	......	......	1	
Séduction	9	3	4	1	1
Tenanciers de maisons malfamées	34	30	4	......	
Habitants des maisons malfamées	29	25	3	1	
Fréquentation de maisons malfamées	14	12	2	......	
Subsist. sur la pratique de la traite des blanches.	3	2	1	......	
Tenanciers de maisons de jeu	5	5	......	......	
Jeu de hasard	7	7	......	......	
Langage insultant et menaçant	5	5	......	......	
Attentat à la pudeur	4	1	2	......	1
Induction en erreur de la justice—					
Parjure	7	2	3	1	1
Corruption et désobéissance—					
Insulte au tribunal	3	3	......	......	
Evasion et tentative d'évasion	6	6	......	......	
Nuisance à un gardien de paix	4	3	1	......	
Voies de fait à un gardien de paix	6	5	......	1	
Subornation et tentative	2	1	1	......	
Résistance aux autorités	3	2	......	1	
Offenses contre la loi des chemins de fer—					
Passage volé sur convoi	123	101	14	8	
Employés ivres	1	1	......	......	
Méfait sur chemin de fer	4	4	......	......	
Offenses contre la loi des sauvages—					
Pour avoir fourni des spiritueux aux sauvages	31	26	4	1	
Sauvages enivrés	18	18	......	......	
Sauvages enivrés sur la réserve	12	12	......	......	
Sauvages en possession de spiritueux	9	9	......	......	
Diverses offenses	3	3	......	......	
Offenses contre—					
La loi des pêcheries	17	17	......	......	
Les règl. conc. les parcs Montagnes-Rocheuses	14	14	......	......	
La loi concernant l'usage de l'opium	12	9	3	......	
Offenses contre la loi des Territoires du N.-O—					
Vente spiritueux sur territoire prohibé	6	6	......	......	
Offenses contre les lois provinciales—					
Au sujet des maîtres et des serviteurs	174	163	8	3	
Loi de chasse	74	72	1	1	
Au sujet des marques	4	4	......	......	
Au sujet des feux de prairies et de forêts	16	15	1	......	
Au sujet des licences de spiritueux	145	122	18	5	
Acte concernant les cas de folie	96	93	3	......	
Animaux égarés	13	11	1	1	
Mise des bestiaux en enclos	3	2	1	......	
Loi des salles de pool	5	4	......	1	
Loi des travaux publics	2	2	......	......	
Loi concernant la santé publique	4	4	......	......	
Loi des écoles	1	1	......	......	
Loi concernant les fauconniers et les colporteurs	5	5	......	......	
Loi concernant les bouilloires	4	3	1	......	
Loi des véhicules à moteur	18	18	......	......	
Loi des routes publiques	2	2	......	......	
Loi concernant les hôteliers	6	5	1	......	
Offenses diverses	8	7	1	......	
Total	2,612	2,141	315	111	45

TABLEAU des causes inscrites et jugées pendant l'année finissant le 30 sept. 1915—*Fin.*

Tableau des causes renvoyées à un tribunal supérieur avec juridiction compétente :—

Nombre de causes inscrites	355
" convictions	227
" causes renvoyées et acquittements	75
" causes retirées	8
" causes attendant procès	45

Condamnations—

Emprisonnements	98
Envoyés au pénitencier	68
Sur sentence suspendue	49
Condamnés à l'amende	7
Envoyés à l'école industrielle, Portage-la-Prairie	5
Total	227
Nombre de suicides pendant l'année	13
Morts subites et accidentelles	83

Ci-suivent les détails des cas importants qui se sont présentés pendant l'année dernière:

A. G. Cook, meurtre.—Cet homme a été condamné à subir son procès pour le meurtre de W. B. Crawford, à Wainright, le 10 septembre, 1900. Son procès commença à Edmonton le 19 octobre 1914, devant le juge Ives, et un jury, et dura cinq jours. Vingt-cinq témoins de la couronne furent entendus, et le juge conseilla aux jurés de rendre un verdict de "non coupable", ce qu'ils firent sans quitter la salle d'audience. On n'appela aucun témoin pour la défense.

Le juge, au cours de ses remarques, félicita la conduite de la couronne dans cette cause et fit l'observation qu'elle avait utilisé dans la mesure du possible tous les points des témoignages rendus.

Meurtre de J. B. Chivas, à Amisk.— Cet homme qui était juge de paix, alors qu'il s'efforçait d'arrêter trois vagabonds, a été assassiné par l'un d'entre eux.

Depuis le rapport de l'année dernière nous avons appris que ces trois hommes étaient J. McKewon, Bob Bennett et A. McGill. Ce dernier a été arrêté par le maréchal de logis de première classe MacBrayne, à Toronto. Bien qu'il ait reconnu qu'il était l'un de ces trois hommes (mais non le meurtrier) des témoins oculaires du meurtre n'ont pas pu l'identifier. Afin d'aider les témoins à le reconnaître on lui fit mettre les habits qu'il portait le jour du meurtre. Comme il était impossible de l'identifier on a dû le relâcher sur les instructions reçues du procureur général.

Des recherches continues ont été faites dans le but de retrouver les autres à Vancouver, Seattle, Tacoma et New-York, mais on n'en trouva aucune trace.

Même dans le cas où nous pourrions nous assurer de la personne de J. McKewon que McGill accuse du meurtre, il existe de grand doutes qu'il pourrait être identifié.

Re Nick Volhopf—Tentative de meurtre—Cet homme a subi son procès au mois d'octobre 1914, devant le juge Hyndman, à Edmonton, et fut acquitté.

Fred Wasylik—tentative de meurtre et de suicide.—Cet homme a subi son procès devant le juge Simmons au mois d'octobre 1914, à Edmonton, et il a été trouvé coupable des deux accusations, et condamné à dix années d'emprisonnement au pénitencier de l'Alberta sur chaque chef d'accusation, les deux peines devant être purgées concurremment.

Ci-suit un résumé des cas les plus importants qui se sont présentés dans la division "G" pendant l'année:

Meurtre de F. Saulnier, Fawcett.—Le 25 décembre 1914, le gendarme Ashwort, de la division "N" arriva à Edmonton avec le cadavre du susnommé qu'il avait trouvé à Fawcett. Le gendarme Ashwort était venu à la conclusion que ceci était un cas de

suicide et ramena le corps à Edmonton. Ce ne fut que le dimanche suivant, le 27 décembre, après que le corps fut dégelé, qu'on s'aperçut qu'il était impossible que la victime ait pu s'infliger elle-même ces blessures. Il n'y avait pas de train allant à Fawcett avant le 29 suivant, lorsque l'inspecteur Wood et le maréchal des logis de première classe MacBrayne reçurent l'ordre de partir. Ils constatèrent que les manœuvres du train et les gens des environs avaient couché dans le magasin, et tout bouleversé, de manière à faire disparaître toute trace du crime. Il n'y existait absolument aucun motif pour ce meurtre, et bien qu'on ait interrogé tous les résidents du district dans un rayon de plusieurs milles, il a été impossible de trouver une piste ou une raison pour motiver ce crime.

On poursuit encore les recherches, mais bien que l'on soupçonne fort quelques personnes, nous n'avons pu trouver de preuves contre elles.

Henri Mayer, Conrad Mayer et Mme Henri Mayer—Meurtre.—Le 30 avril 1915, un M. Schimpf informa le maréchal des logis MacGillicuddy, du détachement de Stony-Plain que l'un des fils de Henri Mayer qui était décédé le 23 décembre 1914, avait dit qu'il avait été pendu, et que le crime avait été commis par les trois personnes susnommées. Bien qu'il se fût écoulé un peu plus de quatre mois depuis la date de ce meurtre supposé, l'autorisation d'exhumer le cadavre, et d'en faire l'examen post-mortem, a été obtenue. Une très forte preuve fut obtenue à l'enquête préliminaire des trois plus jeunes frères du défunt, et les accusés furent condamnés à subir leur procès.

Le procès eut lieu à Edmonton devant le juge Walsh, de la cour Suprême, et un jury. Les déclarations des trois témoins, Jake, Gottlieb et Henri Mayer, étaient très contradictoires, et le juge le fit remarquer en disant qu'on ne pouvait pas se fier à cette preuve. Les accusés furent acquittés.

Les trois fils du défunt qui avaient rendu témoignage pour la Couronne semblaient avoir une intelligence peu développée et avoir subi l'influence de la femme de Henri Mayer, l'un des accusés. Ceci probablement était la raison de leurs déclarations contradictoires au procès, vu que la preuve médicale semblait confirmer ce qu'ils avaient dit à l'instruction préliminaire.

Stanley Woollard—Meurtre.—Le 18 juin 1915, George Fowlie, de Stranger, rapporta au brigadier Rawson, du détachement du lac Ste-Anne, que le soir du 17 juin, il reçut une petite boîte par la poste. Il l'apporta au ranch de Cavanaugh où il l'ouvrit et constata qu'elle contenait des chocolats. Un nommé Ralph Fowlie en mangea quelques-uns et mourut.

A l'enquête il fût prouvé que Fowlie avait succombé à un empoisonnement par la strichnine, ce poison ayant été trouvé dans l'estomac de la victime, et aussi dans les chocolats.

Stanley Woollard fut arrêté sur l'accusation précitée. La preuve donnée contre lui à l'enquête préliminaire a été très forte, et il a été condamné à subir son procès au Lac Ste-Anne, le 14 juillet 1915.

Nikola Kindrat et Mike Wyrbiski—Meurtre.—Le 9 novembre 1914, le maréchal des logis Davies, du détachement de Fort-Saskatchewan, apprit qu'un nommé Nikola Kutt avait été assassiné le soir précédent à Bruderheim.

Au cours de son enquête, le maréchal Davies apprit qu'une noce galicienne avait eu lieu en cet endroit le dimanche précédent, et que Kutt avait été tué pendant une querelle.

On arrêta six Galiciens sur soupçons, et ils furent condamnés à subir leur procès.

La cause parut devant le juge Ives, de la cour Suprême, à Edmonton, le 14 janvier 1914. Seuls les deux accusés nommés plus haut eurent à se défendre, l'accusation contre les quatre autres ayant été retirée par M. Cogswell, représentant le procureur général.

Le juge en faisant la revue de la preuve, remarque que les déclarations de plusieurs des témoins touchant l'endroit où la victime est morte, et comment elle est morte, sont très contradictoires. En conclusion, le juge conseilla aux jurés que s'ils entretenaient le moindre doute, d'en donner le bénéfice aux prisonniers. Les jurés se retirèrent et après une séance de près de trois heures, ils rapportèrent un verdict de "non coupable".

Mme Jennie Hawk—Meurtre.—Le 15 mars 1915, le maréchal des logis Michel, de Wetaskiwin, apprit que cette femme avait tiré un coup de feu sur une dame Stowley, à Lewisville, Alta, la victime expirait l'après-midi même à l'hôpital.

Il semble que le motif de ce crime ait été la jalousie. Mme Hawk vivait séparée de son mari et elle aurait cru que Mme Stowley lui avait aliéné l'affection de son mari.

Le 28 mars, elle comparut devant A. S. Rosenroll, à Wetaskiwin, et fut condamnée à subir son procès.

Thomis Urda—Tentative de meurtre—Le 7 octobre 1914, l'on répéta à Edmonton que Thomas Urda avait tiré et blessé un nommé Geo. McFarquhar, avec intention de tuer. Il semblerait qu'il y avait entre ces deux hommes une certaine animosité et Urda avait proféré des menaces contre McFarquhar. Le 6 octobre, au moment où McFarquhar retournait à sa ferme un coup de feu fut tiré de sa grange, le blessant à la main. Ceci se passait près de Telfordville, Alta.

Un mandat fut émis contre Urda dont on retrouva le corps bientôt après sur un cap à 25 milles de Stony-Plain, où il se suicida, ou déchargea son arme à feu par accident.

Daniel Henri Callahan—Meurtre—Le 12 novembre 1914, D. H. Callahan arrivait à Vegreville et se livrait aux autorités policières de l'endroit, disant qu'il avait tiré sur son père et l'avait tué.

De la preuve obtenue, il ressort qu'il y avait entre les deux une hostilité prononcée et que père et fils se querellaient depuis les quinze dernières années, et que la victime du meurtre, Dennis Joseph Callahan, faisait un usage immodéré de spiritueux. Dans la nuit du 11, il était revenu à la maison en état d'ivresse et avait commencé à se quereller avec sa femme et ses enfants. Il coucha dans la grange, et vers 12.30 a.m. il vint à la maison pour réveiller les occupants en disant qu'il était temps de se mettre au travail. Le père commença à se battre avec un autre de ses fils, Eugène Callahan, et l'accusé sortit pour chercher un fusil, rentra et fit feu sur son père à la tête. La mort a été instantanée.

L'enquête préliminaire eut lieu le 18 novembre 1914, et l'accusé fut condamné à subir son procès.

Il comparut devant Sa Seigneurie le juge Ives et un jury, le 12 janvier 1915, et fut acquitté.

George Porozni—Meurtre—Dans la matinée du 16 août 1915, M. McIntyre, J. P., de Vègreville, nous téléphona que la personne nommée plus haut venait de lui dire qu'elle avait tiré avec une arme à feu son gendre, George Enatiuk, dimanche, le 15 août. Le maréchal des logis de première classe Fyffe étant absent, c'est le brigadier Warrior que nous avons envoyé sur les lieux pour s'enquérir des faits.

En résumé voici ce dont il s'agit:—

George Enatiuk, le défunt, ne vivait pas en bonne intelligence avec sa femme qui, à cette époque, demeurait chez son père, l'accusé. Le 15 août, il se rendit à la demeure de Porozni et commença à se quereller avec ce dernier, et, paraît-il, sortit un couteau et menaça de le tuer. Porozni saisit un fusil et donna l'ordre à Enatiuk de quitter les lieux, et comme ce dernier ne bougea pas il fit feu sur lui. Porozni alla quérir un voisin, un nommé Nikoli Halkow qui vint regarder le cadavre. Ils se rendirent ensuite à Vègreville où ils allèrent raconter le chose à M. J. P. McIntyre.

On tint une enquête préliminaire le 18 août 1915, à Vègreville, et l'accusé fut condamné à subir un procès.

Alley Taha—Tentative de meurtre—Le 30 novembre 1914, la rumeur courut à Edmonton qu'un nommé Mike Lodar, un colon hongrois, avait été tiré et blessé, près du 80ième mille sur le chemin de fer E. D. & C.-B.

Le brigadier Henrichsen, du détachement de Clyde, fut chargé de l'enquête. Voici les faits:—

Lodar et Taha partirent ensemble pour la chasse, Lodar portant un fusil, et Taha un revolver Colt 44. Rendu à un creek, Lodar se penche pour boire. Taha tira sur lui deux coups de revolver dont l'un le blessa au bras gauche et l'autre au côté gauche. Il n'y avait pas eu de querelle ni de motif apparent du crime. Taha a été retrouvé à Dakota-Nord, E.-U., et ramené. Son procès eut lieu le 10 février 1915, à Edmonton, devant Sa Seigneurie le juge Walsh, et l'accusé fut acquitté.

James O'Brien—Tentative de meurtre—Cet homme tua un commis de buvette d'un coup d'arme à feu, à Edmonton, le 4 juin 1913. Condamné à subir son procès il fut envoyé à Fort-Saskatchewan. Il s'évada le 5 octobre, 1913, et fut en liberté jusqu'au 26 avril 1915, lorsqu'il fut arrêté par le brigadier Wilson, à Wainwright.

Son procès eut lieu devant le juge Hyndman, de la cour Suprême, le 8 juin 1915, et il fut condamné à faire cinq ans au pénitencier de l'Alberta; mais vu le fait qu'il avait à purger une autre peine d'un an dans la prison de Fort-Saskatchewan pour évasion, la sentence a été réduite à quatre années, laquelle devra commencer après l'expiration de sa première peine.

Bert Graumau—Vol de bestiaux.—Nous avons appris que plusieurs cultivateurs, demeurant au sud-est d'Edmonton, se plaignaient de la disparition de leurs bestiaux. Le maréchal des logis Howell et le brigadier Whitley furent chargés de faire une enquête au sujet de ces plaintes, avec le résultat qu'un certain nombre des animaux volés ont été retrouvés dans les pâturages de P. Burns & Company, d'Edmonton sud. La personne nommée plus haut fut accusée du vol de trois têtes de L. Schiever, et de quatorze têtes de F. Fushrop, le 14 novembre 1914. Dans la suite Graumau disparut. On découvrit ses traces à Saskatoon, et pendant qu'on le cherchait à ce dernier endroit il apparut de nouveau à Edmonton où il fut arrêté par le brigadier Whitley. Il fut condamné à subir un procès.

La cause fut entendue le 15 février, 1915, par le juge Ives, de la cour Suprême, à Edmonton, et le prévenu trouvé coupable et condamné à trois ans d'emprisonnement.

Fred et Emil Sorge—Vol de bestiaux.—Il n'y a aucun doute que ces deux hommes étaient associés à Graumau dans les vols qu'il commettait, mais il nous a été impossible de rassembler une preuve assez forte contre eux dans ces cas de vols.

Nous avons, cependant, obtenu assez de preuves pour les accuser du vol de sept têtes de John Redman, un propriétaire de ranche de Bartleville. Les animaux, dans ce cas-ci, avaient été abattus, et la viande apportée à Edmonton et vendue.

Les Sorge furent arrêtés et condamnés à subir leur procès le 4 décembre 1914.

La cause fut entendue par Son Honneur le juge Walsh, à Wetaskiwin, le 1er mars 1915. Fred Sorge fut trouvé coupable et condamné à deux ans d'emprisonnement au pénitencier de l'Alberta. Emile Sorge a été déclaré innocent et relâché.

Son Honneur, dans ses remarques, déclara qu'en l'acquittant il craignait beaucoup d'être dans le tort, et il lui enjoignit de faire bien attention à sa conduite future.

Ces condamnations brisèrent une bande de voleurs qui avait dirigé, avec persistance et depuis longtemps, leurs opérations dans le district du lac Saint-Joseph, et le brigadier Whitley mérite beaucoup d'éloges pour le succès qu'il a obtenu dans ces causes.

Henri Walden—Vol de bestiaux.—Nous avions reçu des plaintes des districts de Saint-Albert et de Morinville, au sujet de la perte de chevaux qui disparaissaient, règle générale, les uns après les autres, et que l'on avait pu retracer dans la direction d'Edmonton. Félix Larocque retrouva une jument couleur bai-clair qui avait été volée sur sa ferme à Edmonton, en possession de Alex. Ross, de l'écurie de louage O. K. qui l'avait achetée ce matin-là d'un nommé J. Caplin. On fit circuler le signalement de cet homme dans toutes les écuries de louage ou de vente de la cité.

Le 29 mars 1915, de l'écurie de louage de Wainwright et Jackson, nous arriva un message téléphonique nous informant qu'un étranger répondant au signalement contenu dans la circulaire s'était présenté là pour vendre une jument et deux vaches. Le brigadier Warrior arrêta cet homme qui ne put expliquer d'une manière satisfaisante comment il était venu en possession de ces animaux qui furent reconnus plus tard comme étant la propriété d'Angus McDonald, de Saint-Albert. Il déclara s'appeler Henri Walden.

Walden, identifié aussi sous le nom de J. Caplin, a été condamné à subir son procès sur l'accusation de vol de bestiaux et de chevaux le 30 mars 1915.

Son procès eut lieu devant le juge Crawford, il fut condamné à un an d'emprisonnement pour chaque offense, les deux peines purgées concurremment.

William Farden et Elmer Sharpe—Vol de chevaux.—Le 5 juillet 1915, on nous informait que deux chevaux avec leurs selles et leurs brides, appartenant à Elton Merner et Thomas Ward, de Wetaskiwin, avaient été volés. Les hommes susmentionnés ont été arrêtés par le gendarme Conrad, du détachement de Hardisty, dans le village du Czar. Ils avaient en leur possession les chevaux, les selles et les brides volés. On les ramena à Wetaskiwin et ils furent condamnés à subir leur procès. Par la suite Forden fut identifié comme la personne recherchée relativement au vol d'une paire de chevaux appartenant à Bud Brougham.

Ils comparurent devant Son Honneur le juge Lees, le 19 juillet 1915, à la cour du district, à Wetaskiwin. Sharpe plaida coupable à deux accusations de vol de chevaux, et il fut condamné à deux ans d'emprisonnement pour chaque offense, les deux peines purgées concurremment.

Forden plaida coupable à trois accusations de vol de chevaux, et il fut condamné à trois ans d'emprisonnement pour chaque offense, les deux peines purgées concurremment.

William Newell—Vol de chevaux.—Le dimanche, le 29 août 1915, W. J. Horner se plaignit qu'on lui avait volé un cheval sur sa ferme d'élevage à huit milles au nord d'Edmonton. On envoya une description du cheval à tous les détachements de la division, et jeudi, le 2 septembre 1915, le gendarme Conrad, du détachement de Hardisty, nous informa qu'il avait arrêté William Newell ayant le cheval en sa possession, à Hughenden.

Le gendarme Conrad avait remarqué cet homme en faisant son service de patrouille à Sedgewick le mardi précédent, et à son retour à son détachement il trouva la description qui y avait été envoyée, et le retraça jusqu'à Hughenden où il l'arrêta.

Newell avoua avoir volé le cheval, et il fut condamné à subir son procès.

La cause fut entendue par le juge Lees, à Wetaskiwin, le 28 septembre, et le prévenu fut trouvé coupable et condamné à trois ans d'emprisonnement au pénitencier de l'Alberta.

Lorn Lowrie et Sévérin Jacobsen—Vol de bestiaux.—Ceci est le vol de bestiaux le plus considérable qui soit survenu dans le district depuis plusieurs années, comprenant environ quatre-vingts têtes appartenant à C. A. Carlson, un propriétaire de ranche du district de Holden.

Le premier groupe, comprenant environ cinquante têtes, fut écarté vers le 8 mai 1915, et conduit à moins de six milles de Strome. Des arrangements avaient été pris auparavant avec un acheteur de Calgary, mais grâce à un oubli, cet acheteur

était absent de la ville, et le boucher de l'endroit ne pouvait pas disposer d'un troupeau aussi considérable. Ils abandonnèrent donc ces animaux.

Le 14 mai, ils écartèrent trente autres têtes d'animaux gras et les conduisirent vers le nord à Vègreville et les vendirent à Tom Cadzow. Lowrie se faisait passer pour C. A. Carlson. Ils retournèrent à Holden où Lowrie prit le train pour Edmonton et de là gagna les Etats-Unis. On le trouva plus tard dans l'état de Washington, E.-U., d'où il fut ramené.

Pendant ce temps, Jacobsen se tenait bien à l'ombre, ayant l'intention de demeurer en Canada.

Les deux hommes ont été condamnés à subir leur procès, et Lowrie sera probablement accusé de faux.

L'arrestation et la conviction de ces deux hommes devront produire un effet considérable sur les gens de ce district, vu que la cause a été suivie avec beaucoup d'intérêt par toute la population.

Frank Kostiw et John Truczenski—Vol de chevaux.—Ces hommes exerçaient leurs vols dans le district de Pakan. Leur méthode consistait de voler les chevaux pour les conduire à Edmonton où ils annonçaient leurs ventes et en disposaient par encan. Ceci avait pour effet de rendre plus difficile la tâche de les découvrir, mais comme dans l'histoire de la cruche, ils allèrent trop souvent au puits.

Des accusations furent portées par H. Anerson, d'Edward, et Harry Thompson, de Creek du Pin, entre les mains de G. L. Jennings, M. de P., et le 5 mars 1915, ils furent condamnés à subir leur procès.

Ils comparurent le 10 juin devant le juge Hyndman, à Edmonton. Truczenki fut trouvé coupable sur deux chefs d'accusations et condamné à cinq ans d'emprisonnement au pénitencier de l'Alberta. Kostiw fut trouvé coupable sur un chef et condamné à deux ans de détention au pénitencier.

Depuis la fin de ce procès, Tom Nicolas, un autre Galicien, a été condamné à subir son procès, vu que les preuves que nous avons en mains l'impliquent dans ces vols. Sa cause est encore pendante.

Daniel Zilke—Bris de maisons et évasion.—Cet homme purgeait une condamnation dans la prison provinciale de Fort-Saskatchewan, mais il s'évada le 16 janvier 1915, et entre cette date et le 18 janvier, il pénétra par effraction dans quatre magasins. Le maréchal des logis Davies opéra son arrestation et il fut condamné à subir son procès.

Son procès eut lieu le 26 janvier devant le juge Taylor et il fut trouvé coupable sur toutes les accusations d'effraction et condamné à quatre ans d'emprisonnement pour chaque offense, les sentences se purgeant concurremment.

Sur l'accusation d'évasion, il fut trouvé coupable et condamné à six mois d'emprisonnement.

James Roselle—Evasion.—Cet homme, de très mauvaise réputation, s'évada de la prison provinciale de Fort-Saskatchewan où il purgeait une condamnation de six mois, le 2 juin 1914.

Le gendarme Colton, du détachement de Stettler, l'arrêta à Alix le 13 juin, 1915. Roselle avait souvent dit qu'on ne le prendrait jamais et au moment de son arrestation il répéta qu'il s'échapperait encore très aisément, et qu'il n'avait pas peur d'un fusil. Le gendarme Colton, cependant, le ramena en toute sécurité, et il fut reconduit à Fort-Saskatchewan, où le 22 juin 1915, il fut condamné à subir son procès sur cette accusation.

Il comparut le même jour devant le juge Taylor, à la cour de District, avoua sa culpabilité et fut condamné à deux autres mois d'emprisonnement à dater de l'expiration de sa peine actuelle.

Sylvester Zehentmerer—Vol.—Ce dernier qui demeurait sur un homestead, près de Waugh, arriva dans le district il y a environ deux ans, et depuis ce temps l'on

rapporta un nombre considérable de petits vols survenus dans le district. Cependant, la gendarmerie ne reçut de plaintes directes que dans quelques cas, et il fut impossible de découvrir la moindre trace du voleur.

La première fois que nous avons pu découvrir une trace de l'auteur de ces vols a été au moment que M. J. Potry, de Waugh, informa le gendarme Tingley, du détachement de Clyde qu'il avait trouvé une scie de travers qui lui avait été volée au mois de mai 1914. Il amena le gendarme chez Zehentmerer et identifia la scie. Mais ce dernier prétendit l'avoir achetée d'un magasin de bric à brac à Edmonton, et le gendarme Tingley le persuada d'aller à Edmonton avec Potry et lui désigner le magasin. Il y alla et désigna à Potry un magasin, mais le propriétaire ne put identifier la scie, et la vente n'apparaissait pas dans son registre.

Le 11 avril, A. Lewis, de Bon Accord, informa notre détachement à Fort-Saskatchewan qu'un cheval lui avait été volé ce soir là dans son écurie. Le gendarme Tingley a pu retracer ce cheval jusqu'à la demeure de Zehentmerer, et l'animal fut retrouvé dans le voisinage. Les empreintes de chaussures du prévenu correspondaient aux empreintes laissées par le voleur. Zehentmerer fut effectivement arrêté et condamné à subir son procès.

Le 18 mai, tandis qu'il cherchait le collier et les bourrelets volés, le gendarme trouva la moitié d'un attelage volé à Louis McDonald, de Waugh, au mois de décembre 1913, et une charrue volée à Peter Dowanyuk au mois de décembre 1914, et une paire de timons doubles volés à Nicola Albertowitch, de Waugh, au mois de janvier 1914. Ces personnes déposèrent des plaintes contre Zehentmerer, à Clyde, le 21 mai 1915. J. Potry déposa aussi en même temps une plainte pour le vol d'une scie de travers et des épiceries au mois de mai 1914. L'accusé fut condamné à subir son procès sur ces quatre accusations.

Le 9 juillet 1915, il comparut devant le juge Taylor, à la cour de District, à Saint-Albert et il fut trouvé coupable des quatre offenses et condamné à trois ans d'emprisonnement au pénitencier d'Alberta, les condamnations devant être purgées concurremment.

Le 4 août 1915, on découvrit une quantité très considérable de marchandises volées que Zehentmerer avait cachées chez lui, y compris un collier d'attelage, deux bourrelets et un licou qui étaient disparus en même temps que le cheval d'Alex Lewis. La plus grande partie des marchandises ont été identifiées et remises à leurs propriétaires.

Le gendarme Tingley mérite beaucoup d'éloges pour les bons résultats qu'il a obtenus dans ces cas-ci, qui embrassent à peu près tous les vols de peu d'importance commis dans le district pendant les deux dernières années.

AIDES À D'AUTRES MINISTÈRES.

Ministères de la Justice.—Nous avons fourni les officiers de service à toutes les sessions des différentes cours de districts pour les causes criminelles, et à toutes les enquêtes des coroners en dehors des limites des cités,

Presque tous les jours nos hommes escortent les prisonniers qui sont conduits à la cour, aux prisons ou dans les asiles, ou qui en sortent, aussi dans les causes entendues devant les juges de paix.

Nous sommes chargés de délivrer tous les brefs de subpœna et d'assignation dans les causes criminelles.

Nous faisons les recherches pour connaître l'endroit et faire l'inventaire des propriétés des personnes mourant sans testament, ou de mort violente, et nous remettons les biens entre les mains des administrateurs publics nommés pour chacun des trois districts judiciaires respectivement. Ceci exige beaucoup de travail et de correspondance, vu que pendant l'année plusieurs successions nous passent par les mains

Ministère de la santé publique.—Nous aidons ce ministère en faisant le service de quarantaine dans les cas de maladies infectieuses et contagieuses, et aussi dans les secours à donner aux personnes pauvres.

Ministère des enfants pauvres et criminels.—Quand nous en sommes requis nous aidons ce ministère dans ses rapports avec les jeunes délinquants selon les prévisions de la Loi Provinciale.

Division des Patentes.—Toute violation ou contravention aux ordonnances touchant les permis pour vente de spiritueux qui nous est rapportée, ou découverte au cours des procédures criminelles, est immédiatement portée à la connaissance de la division des patentes pour vente de spiritueux afin qu'il se charge de la cause et nous accordons toute l'aide que nous pouvons dans les procédures de poursuite selon la loi.

Sauvages.—Nous avons fourni des escortes, comme à l'ordinaire, et rempli nos devoirs accoutumés relativement aux paiements à faire selon les traités.

Nous aidons les agents, quand la chose est nécessaire, à faire respecter la loi et maintenir l'ordre, mais à part l'ivrognerie qui n'est pas générale, tant s'en faut, les sauvages des différentes réserves nous ont causé bien peu de troubles et respectent les lois.

Ministère de l'Intérieur.—Depuis le commencement de l'année nous avons aidé la division de l'Immigration de ce ministère dans les enquêtes qu'il avait à faire au sujet des demandes de secours qui étaient faites par les colons de certaines parties du district. Ceci nous a imposé une somme considérable de travail vu que les demandes étaient nombreuses et que plusieurs des colons demeuraient dans des régions éloignées qu'il fallait atteindre après de longs voyages et par des sentiers difficiles et en certains cas presqu'impraticables.

Les services de cette entreprise ont cependant été rendus promptement et avec satisfaction.

Nombre de demandes de secours reçues entre le 19 janvier et le 1er juillet		1,307
Etudiées et rapportées à l'agent d'immigration à Edmonton, qui a donné du secours où c'était nécessaire.		
Nombre de demandes reçues du 1er juillet au 30 septembre		105
Secours autorisé	51	
" refusé	45	
Pas encore de rapport	9	
Nombre total des demandes depuis le 19 janvier 1915		1,412

Depuis juillet, nous avons rapporté ces cas directement au Commissaire d'Immigration à Winnpeg, qui nous a autorisé de donner du secours où c'est nécessaire.

PRISONNIERS.

Ci-suit le rapport du prévot de la salle de garde et de la prison ainsi qu'un état sommaire des prisonniers confiés à nos soins au cours des douze derniers mois.

CORPS DE GARDE, EDMONTON, 30 septembre 1915.

A l'officier commandant,
Division "G" de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre des statistiques au sujet du corps de garde d'Edmonton, pour les douze mois expirés le 30 septembre 1915.

Nombre total de prisonniers dans le corps de garde, le 30 septembre 1915	22
Nombre total de prisonniers reçus durant les douze mois terminés le 30 septembre 1915. (Hommes, 1,010; femmes, 130)	1,140
Nombre de prisonniers remis en liberté durant les douze mois expirés le 30 septembre 1915	1,149
Nombre de prisonniers en cellules, à minuit, le 30 septembre 1915. (Hommes, 11; femmes, 2)	13
La moyenne quotidienne de prisonniers a été de	19·5
Nombre maximum de prisonniers par jour	45
Nombre minimum quotidien de prisonniers	8
Statistiques au sujet des aliénés—	
Nombre d'aliénés reçus pendant l'année. (Hommes, 67; femmes, 29)	96
Envoyés à l'asile des aliénés, à Ponoka. (Hommes, 65; femmes, 28)	93
Remis en liberté après guérison. (Hommes, 2; femme, 1)	3

Ces jeunes délinquants ont été condamnés et escortés de cette salle de garde à Portage-la-Prairie.

La santé des prisonniers a été bonne.

Le système d'impression des doigts et des photographies a été mis à effet d'après les ordres du Commissaire en chef de Police, à Ottawa.

Durant l'année, un certain nombre de prisonniers de guerre ont été relâchés sur parole, et quatre ont été escortés jusqu'à Lethbridge et placés au camp d'internement à cet endroit.

Le nombre de prisonniers passant au corps de garde depuis quelque temps a été peu élevé, ce qui vient en grande partie du fait qu'il y a plus de travail, et que la police de la ville envoie les prisonniers à de courts termes à la ferme de la ville.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. NELSON, Maréchal des logis.
Prévôt.

DÉTACHEMENTS.

Vu l'augmentation de l'effectif à cause de la guerre, tous les détachements, où la chose était possible, ont été doublés, et on en a établi de nouveaux, à Barrhead et à Westerose. Le vieux détachement à Viking a aussi été rétabli, après avoir été fermé pendant quelque temps. Les deux nouveaux détachements sont placés dans les districts moins colonisés, et ont tous deux accompli un bon travail.

Un certain nombre d'hommes qui s'étaient enrôlés pour un an n'ont pris leur congé que récemment, et je pense que nous devrons rappeler certains de nos détachements, et nous avons déjà dû réduire le personnel.

SANTÉ.

La santé dans la division a été en général très bonne.

Trois opérations pour l'appendicite et une pour la hernie ont été faites par le chirurgien honoraire Braithwaite, et toutes avec succès. Trois autres membres de la division ont été admis à l'hopital.

CHEVAUX.

Durant l'année, nous avons reçu trente-neuf chevaux. Douze ont été rejetés et vendus, et deux détruits. Les chevaux reçus étaient dans une excellente condition et bien domptés, et ils ont été placés en service immédiatement, à cause de l'augmentation du travail dans la division.

Les chevaux rejetés et vendus étaient surtout vieux et fatigués, mais en bonne condition, et conséquemment nous en avons obtenu un meilleur prix qu'on en eut pu attendre s'ils eussent été autrement. Les deux chevaux détruits étaient tellement blessés par les ronces artificielles qu'on ne pouvait espérer les rétablir, et on les a tués.

Le nombre de milles des chevaux de la division "G" dans les douze mois a été de 294,504. C'est plus que le double de l'an dernier, et cela est dû à l'augmentation de l'effectif, et à la grande quantité de travail additionnel causé par l'étude de cas rapportés de denûment et au rapport de soulèvement chez les étrangers. Le nombre comparativement grand de remontes a rendu ce travail possible.

HARNAIS ET SELLES.

Tous les harnais dont nous avons eu besoin ont été fournis par le magasin d'approvisionnement, et notre outillage est complet et en bon état de service.

TRANSPORT.

Nous sommes bien outillés de voitures de transport, ce qui suffit aux besoins actuels. Nous avons l'autorisation d'acheter deux nouveaux tapeculs pour les détachements.

BÂTIMENTS.

On n'a pas érigé de nouveaux bâtiments durant l'année.

On a fait un soubassement sous les quartiers de l'inspecteur, ce dont on avait grandement besoin, et on a construit un foyer.

L'extérieur de l'édifice des bureaux a été peint et on y a fait un nouveau toit. Cela a matériellement amélioré l'aspect de l'édifice.

CANTINE.

J'ai le regret de dire qu'il a été nécessaire de fermer la cantine. Elle était dans un état florissant, mais pour diverses raisons, on a pensé qu'il était mieux de la fermer, et elle n'a pas encore été réouverte.

Un piano et une table de billard offrent beaucoup de plaisir, et la salle de lecture contient des journaux et des magazines, en plus des livres de la bibliothèque.

MAGASINS.

Les approvisionnements et les vivres ont été suffisants et de bonne qualité.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Cette année a été plutôt dure pour tous les grades. Notre travail a beaucoup augmenté, et nous avons été tout le temps sur le qui-vive, à cause de rapports de toute sorte au sujet des étrangers ennemis, et d'autres conditions. Malheureusement, un grand nombre de personnes ont essayé d'employer des moyens de se venger de leurs voisins, et un grand nombre de rapports de sédition supposée et d'autres crimes semblables ont été faits. Je suis content de déclarer que ces plaintes ont été justifiées dans très peu de cas. La conduite générale de l'élément étranger dans le pays a été excellente.

En terminant ce rapport, je tiens à exprimer mon appréciation de l'appui cordial que j'ai reçu de toutes les classes de la division "G" dans l'accomplissement de leurs devoirs, qui ont été multipliés et exigeants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. A. WROUGHTON,

Surintendant, Commandant la division "G".

ANNEXE E.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT F. J. A. DEMERS, COMMANDANT LA DIVISION "A", MAPLE-CREEK.

MAPLE-CREEK, 1er octobre 1915.

Le Commissaire,
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Régina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la division "A" pour l'exercice clos le 30 septembre 1915.

J'ai pris la charge de la division "A", le 4 janvier.

Il y a actuellement dix-sept détachements dans le district, dont trois établis durant l'année.

Officiers de la division:—

Surintendant F. J. A. Demers, commandant.
Inspecteur J. C. Richards, commandant le sous-district de Swif-Current.
Inspecteur G. W. Currier.

ETAT GENERAL DU DISTRICT.

L'année dernière, qui au début ne promettait pas beaucoup, a été prospère pour le cultivateur et le rancher. Grâce à la grande précipitation dans le district et à la température généralement favorable, il y a eu une croissance rapide d'herbe au printemps, qui a donné beaucoup de fourrage pour les bestiaux, qui ont progressé en conséquence.

Les pertes de bestiaux pendant l'hiver ont été comparativement minimes, malgré qu'un grand nombre aient été faibles au commencement du printemps, à cause du manque du fourrage pendant l'hiver, dû à la sécheresse l'an dernier.

La grande précipitation au printemps et pendant l'été a rendu de grands services aux terres cultivées, et les récoltes ont été abondantes dans tout le district. Il y a eu quelques orages de grêle, mais ils ont causé très peu de dommages et très peu en ont souffert.

Au début des récoltes, la température est devenue quelque peu changeante, et a retardé en quelque sorte les travaux, mais si la température s'améliore suffisamment pour permettre que les récoltes soient battues, le rendement de grain sera, je crois, sans précédent.

La terre dans tout le district s'adapte généralement bien à la culture, mais elle est plus propre à l'élevage ou à la culture mixte, qu'à la culture du grain seulement.

Il est arrivé un bon nombre de colons désirables durant l'année, et une grande étendue de terre a été prise en homesteads.

L'hiver dernier eût été très malheureux pour un grand nombre de colons dans ce district, qui, à cause du manque complet de récoltes l'an dernier, se sont trouvés sans aucun moyen de vivre pendant les mois d'hiver, si le gouvernement n'eût pas pris des mesures pour les secourir. A cause de la détresse générale, des officiers spéciaux ont été nommés par le ministère de l'Intérieur à différents endroits dans l'étendue souffrant

de la sécheresse, dont le travail consistait à fournir du secours sous forme de provisions, de combustible et de fourrage pour les animaux à tous ceux qui en avaient besoin. Des graines de semence ont aussi été distribuées au printemps par le gouvernement, pratiquement à tous les cultivateurs dans le district.

Le service de secours a été si bien fait que seulement deux cas de pauvreté extrême m'ont été rapportés durant l'année, et du secours a été donné immédiatement dans ces deux cas.

Le 15 juin, les officiers spéciaux du ministère de l'Intérieur ont été rappelés, et leur travail a dû être continué par nous. Pendant quelque temps, nous avons été si occupés que nous avons eu de la difficulté à faire face à cette augmentation de nos travaux. Nous n'avons pas reçu moins de 101 requêtes et nous avons donné du secours dans presque tous ces cas.

Malgré que l'année dernière ait été prospère pour le cultivateur et le rancher, les affaires en général ont été tranquilles. On a construit très peu de bâtiments dans les villes de ce district. Swift-Current est la plus grande ville du district, mais ses industries ne fonctionnent pas sur une haute échelle, et sa population, qui l'an dernier était d'environ 5,000, a diminué d'environ 800 dans les derniers douze mois.

Il n'y a eu que peu ou pas de changement dans les petites villes sur la voie principale du chemin de fer Pacifique-Canadien, de même que dans les nouvelles villes qui ont été établies dans les dernières années sur la ligne Weyburn-Lethbridge. Aucune de ces villes ne possède une industrie particulière, et elles dépendent entièrement pour leur existence de la culture et de l'élevage aux environs.

CRIMINALITÉ.

Les statistiques suivantes accusent une diminution de la criminalité l'an dernier, ce qui fait bien plaisir. Cette année, nous n'avons enregistré que 850 cas, contre 1,121 l'an dernier. Cela fait 271 cas de moins que l'an dernier.

Cette réduction ne se remarque pas autant dans les délits plus sérieux que dans les cas de vol sans importance, les infractions à la loi concernant le vagabondage et aux statuts et ordonnances provinciaux.

Les chiffres suivants indiquent clairement cette diminution dans le nombre de ces causes dont nous avons dû nous occuper pendant l'année:—

Délits.	Causes inscrites.	Causes inscrites.
	1915.	1914.
Vol	109	163
Vagabondage	43	122
Ivresse et désordre	16	55
Feux de prairie	14	59
Licence de spiritueux	12	45
Aliénation mentale	18	30

Les plaintes au sujet des vols de chevaux ont été moins nombreuses que l'an dernier, mais le nombre de vols de bestiaux est le même.

Le pourcentage des condamnations est meilleur cette année et eût été meilleur encore, car un certain nombre de causes dans lesquelles des accusations n'auraient jamais dû être portées, ont ensuite été retirées.

TABLEAU sommaire des causes inscrites et entendues au cours de l'année dernière.

Délit.	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées et retirées.	Attendant procès.
Contre la personne—				
* Meurtre	1	1		
Tentative de meurtre	3	1	1	1
Homicide	3	...	1	2
Coup de feu intentionnel	1	...	...	1
Blessures	3	2	1	
Voies de faits simples	119	98	21	
" " avec circonstances aggravantes	1	1		
" " causant lésions corporelles	6	1	2	3
Attentats à la pudeur	4	1	2	1
Viol et tentative de viol	10	...	6	4
Tentative de suicide	1	1		
Rapport charnel avec fille de moins de 14 ans	7	1	...	6
Refus de pourv. aux besoins de sa femme et famille	5	1	3	1
Intimidation et menaces	5	4	...	1
Célébration illégale du mariage	1	...	1	...
Mariage feint	2	...	2	
Libelle	1	...	1	
Contre la propriété—				
Vol	109	71	32	6
Vol sur la personne	6	2	1	3
Vol de chevaux	11	2	5	4
Vol de bestiaux	7	2	4	1
Tuer des bestiaux	1	...	1	
Tuer ou blesser des bestiaux	11	3	7	1
Blesser d'autres animaux	1	1		
Avoir en sa possession des bestiaux volés	3	...	1	2
Recel des bestiaux	4	...	3	1
Cruauté envers les animaux	17	10	7	
Vol avec effraction dans une maison et un magasin	9	6	1	2
Cambriolage	2	2		
Fausses représentations	31	8	19	4
Faux et mise en circulation	9	1	1	7
Dommages	4	...	2	2
Conspiration	9	...	1	8
Recel	3	1	...	2
Disposition frauduleuse de la propriété	2	...	2	
Abus de confiance criminel	1	...	1	
Dommages volontaires	4	2	2	
Incendie criminel	2	...	2	
Avoir en sa possession des chiens mauvais	1	1		
Contre l'ordre public—				
Porter des armes cachées	5	5		
Diriger contre quelqu'un une arme à feu	2	1	1	
Avoir des armes à feu en sa possession lors de l'arr.	1	1		
Sédition et offenses séditieuses	1	...	1	
Contre la religion et les mœurs—				
Vagabondage	43	42	1	
Ivresse et désordre	16	16		
Conduite tapageuse	25	25		
Indécence grossière	1	1		
Conduite indécente	1	...	...	1
Sodomie et tentative de	2	...	2	
Inceste	1	1		
Séduction avec promesse de mariage	3	2	...	1
Séduction	1	...	...	1
Tenir une maison de prostitution	1	1		
Habiter " "	3	3		
Fréquenter " "	1	1		
Tromper le tribunal—				
Parjure	8	...	6	2

* On a douté de l'état mental de l'accusé lorsqu'il a commis ce crime, et le jury l'a trouvé coupable d'homicide.

TABLEAU sommaire des causes inscrites et entendues au cours de l'année dernière—*Fin.*

Délit.	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées et retirées.	Attendant procès.
Corruption et refus d'obéir—				
Insulte au tribunal	2	1	1	
Evasion	1	1		
Nuire à agent de police	4	3	1	
Voies de faits sur agent de police	2	2		
Personnifier agent de police	1	1		
Contravention à la loi des chemins de fer—				
Voyager sans payer	40	40		
Empiétement	2	2		
Contravention à la loi des sauvages—				
Refus d'aller à l'école	2	2		
Contravention à la loi des pêcheries	1	1		
Contravention à la loi des douanes	1	1		
Contraventions aux lois et ordonnances provinciales—				
Maîtres et serviteurs	67	55	12	
Gibier	18	16	2	
Cuir et marque	1	....	1	
Prairies et forêts	14	12	2	
Permis pour la vente de spiritueux	12	12		
Aliénation mentale	18	15	3	
Animaux égarés	31	26	5	
Salle de pool	1	1		
Ecurie de louage	1	1		
Hygiène publique	10	9	1	
Colporteurs	1	1		
Plantes nuisibles	1	1		
Pollution des eaux courantes	1	1		
Automobiles	12	12		
Loi de la protection des enfants	4	2	2	
Inspection des animaux	7	6	1	
Loi concernant la vente des spiritueux	18	15	3	
Bouilloires	10	8	2	
Loi du dimanche	2	2		
Propriétaires de maison de pension	2	1	1	
Puits ouverts, dangereux pour les animaux	22	22		
Mesures de guerre—				
Manque de s'en tenir à ses arrangements	3	3		
Aider l'ennemi	1	....	....	1
Commerce avec l'ennemi	2	....	....	2
Total	850	598	181	71

Le tableau suivant indique le nombre de causes entendues par la cour Suprême ou par les cours de District, le nombre de condamnations, le nombre d'amendes imposées, le nombre d'emprisonnements, le nombre de ceux qui ont été envoyés au pénitencier, les peines différées et le nombre de causes non encore entendues le 30 septembre 1915:—

Nombre de causes entendues en cour Suprême ou de District	54
Nombre de condamnations	29
Nombre d'amendes imposées	2
Nombre d'accusés envoyés en prison	18
Nombre d'accusés envoyés au pénitencier	3
Nombre de restitutions ordonnées	1
Nombre de causes retirées	5
Nombre d'accusés acquittés	10
Nombre de peines différées	18
Nombre de causes non entendues le 30 septembre 1915	68
Nombre total des causes devant les cours Suprême ou de District	122
Nombre total des causes expédiées	54
Nombre total des causes non encore entendues	68

On remarquera que le nombre total des causes indiquées dans ce tableau comme attendant procès est de 68, tandis que le nombre des causes attendant procès dans le tableau des causes inscrites dans l'année est de 71. Cette différence existe en vue du fait qu'il y a deux causes dans lesquelles les personnes sont accusées d'avoir commercé avec l'ennemi et qui ont été renvoyées pour procès en attendant pour poursuivre l'autorisation du procureur général.

L'autre cause est celle de John Lapierre, accusé d'avoir frauduleusement caché des bestiaux. Dans cette cause, on a commencé une enquête préliminaire, qu'on a ajournée à huit jours, l'accusé étant sous caution de $500, mais il est parti et on l'a retrouvé dans le Montana. Aussitôt que les preuves seront assez fortes, on prendra des mesures pour son arrestation et son extradition, si c'est nécessaire.

O. Lethiecq—Meurtre.—Cette cause a été rapportée en détail dans le rapport annuel de l'an dernier. Cet homme a tué un cultivateur du nom de E. Ordeneau, en le tirant alors qu'il était à travailler dans un champ à environ 8 milles de Neville. Le procès a été entendu à Swift-Current le 7 et le 8 octobre dernier, par Son Honneur le juge Haultain et un jury. Deux confessions de l'accusé ont été acceptées comme preuves contre lui, et d'autres témoignages ont corroboré ces aveux. On a plaidé comme défense l'aliénation mentale et un témoignage expert médical a été apporté pour prouver que l'accusé souffrait de paranoia. Un autre témoignage expert a été rendu à l'encontre par quatre médecins, qui ont été d'avis que l'accusé était sain d'esprit à cette époque, et devait connaître la nature et la gravité de l'acte, s'il a commis ce crime. Le jury trouva le prévenu coupable d'homicide et Son Honneur le condamna à douze ans de travaux forcés au pénitencier de Prince-Albert.

John Riemers—Tentative de meurtre.—Les faits de cette cause sont les suivants: Le dimanche soir, 29 août dernier, vers 8 heures, G. Possin, qui travaillait pour l'accusé, qui demeure sur la section 25, township 18, rang 8, à l'ouest du 3ème méridien, au nord de Morse, revenait à la maison, après être allé rendre visite à des amis dans les environs. A son arrivée à la maison, il a frappé à la porte, mais sans obtenir de réponse. Il a appelé le nom de l'accusé, mais n'a pas eu plus de réponse et il est parti vers son propre homestead, qui est tout près. Il n'était qu'à peu de distance, lorsqu'il entendit du bruit en arrière de lui et demanda: "Où êtes-vous, John?" L'accusé répondit: "Est-ce vous, Gust?" et dirigea un fusil de son côté et tira deux coups, qui atteignirent leur but. La cause a été étudiée par le brigadier P. W. Christensen, du détachement d'Herbert, qui a arrêté l'accusé qui a admis être celui qui avait tiré sur Possin. D'après l'enquête faite par le brigadier Christensen et les témoignages entendus à l'enquête préliminaire, qui a été tenue le 30 août dernier, il semble que l'accusé souffrait depuis quelque temps d'hallucinations et qu'il était sans doute aliéné au moment du crime. Il est actuellement sous observation au corps de garde de Maple-Creek. Il est probable qu'il sera prochainement transféré à un asile d'aliénés.

Tena Martins—Homicide.—Le 3 juillet dernier, le docteur K. C. Cairns, coroner, a rapporté au détachement de Swift-Current la mort de madame Henry C. Nickel, de Wymark. Une enquête a été tenue par le docteur Cairns et le jury a rendu le verdict suivant: "Que madame Nickel est morte à la suite d'un empoisonnement du sang, après accouchement, causé par des soins médicaux mauvais. Nous voyons que les soins médicaux ont été administrés par une dame T. F. Martins, de Wymark, comme c'est la coutume chez les Mennonites". A cause du verdict du jury du coroner, madame Martins a été arrêtée le 3 juillet sous une accusation d'homicide. L'enquête préliminaire a été tenue deux jours après à Swift-Current, devant l'inspecteur J. C. Richards, et elle a été condamnée à subir son procès. Les témoignages ont montré que l'accusée avait eu sous ses soins madame Henry C. Nickel, alors qu'elle était enceinte, et qu'aucun médecin qualifié n'était présent, aussi que l'accusée n'avait aucune connaissance de la médecine, mais avait pris sur elle d'administrer des drogues dangereuse, et s'était servi d'instrument impropres, sur la victime, qui est morte quel-

ques jours après de fièvre puerpérale, causée sans doute par l'emploi de ces instruments par une personne sans expérience.

Ernest Bice—Tentative de meurtre.—Cette cause est le résultat d'une querelle entre l'accusé et son frère, au sujet d'une vache, que l'accusé avait placée dans l'étable de son frère. Les homesteads des deux frères étaient voisins, et le 28 décembre dernier, Edwin Bice afficha un avis sur son étable, enjoignant à son frère Ernest de sortir sa vache. En lisant cet avis, l'accusé fut très fâché, et rencontrant son frère sur la route un peu plus tard, le conduisit dans la maison de leur père, qui était tout près, et tenta de le tuer avec un fusil qu'il avait en sa possession. Heureusement pour Edwin Bice, sa mère saisit le canon du fusil au moment où l'accusé tira, et la décharge ne causa de dommage qu'au seau à charbon. Edwin Bice se retira ensuite derrière son frère, l'accusé, et le frappa sur la tête avec une hache, lui infligeant une blessure qui fut presque fatale, et a rendu nécessaire son transport à l'hôpital de Swift-Current, où il est resté pendant quelques semaines. Dès qu'il sortit de l'hôpital, il fut arrêté et il y eut enquête préliminaire à Chaplin, qui se trouve dans le district où le crime a été commis, et le 25 janvier, il a été condamné à subir son procès.

Cette cause a été entendue devant la cour Suprême le 13 février, par le juge Elwood et un jury, qui le déclara innocent.

En rendant ce verdict, le jury a sans douté considéré le fait que l'accusé avait été sévèrement puni par les blessures infligées par son frère.

Constable E. S. Buck—Homicide.—Les circonstances de cette cause sont les suivantes:—Le 17 décembre 1914, l'accusé, qui est membre de cet effectif, avait alors la direction du détachement de Vanguard. Ce matin-là, il est allé jusqu'à Aneroid, où il est arrêté pour dîner à l'hôtel Pinto. Après le dîner, il est allé dans la buvette, et a conversé avec le commis, nommé Bertram Gossett, qui a remarqué que le constable Buck portait un revolver automatique dans une gaîne suspendue à sa taille. Il a aussi remarqué que le canon du revolver perçait au fond de la gaîne, qui était vieille et usée, et il a dit à Buck: "Vous seriez mieux de sortir votre revolver ou vous vous tirerez dans le pied". Buck a sorti son arme et a dit: "Ce revolver ne peut partir, parce qu'il est en sûreté", voulant dire que le frein de fonctionnement était en place. Il a alors sorti le revolver de la gaîne, et à ce moment, il y a eu une détonation et Bertram Gossett est tombé derrière le comptoir, avec une balle dans la tête qui a causé la mort instantanément. Une enquête a été tenue, et voici le verdict du jury: "Que Bernard Gossett est mort le 17 décembre 1914, dans l'hôtel Pinto, par la décharge accidentelle d'un fusil aux mains du constable Buck". Une accusation d'homicide a été portée contre l'accusé, et l'enquête préliminaire a été tenue à Aneroid le 27 janvier, alors que l'accusé a été condamné à subir son procès.

La cause a été entendue le 17 février à la session de la cour Suprême à Swift-Current devant le juge Elwood et un jury. Le jury, après quelques minutes seulement, a proclamé l'innocence du prévenu.

W. M. Angus—Homicide.—C'est une autre cause dans laquelle l'accusé est un membre de l'effectif. Le 8 janvier dernier, le constable Angus était stationné au détachement de Shaunavon, et ce matin-là il a reçu l'ordre d'exécuter un mandat d'arrestation reçu d'Assiniboia, et de saisir H. G. Murphy, accusé d'escroquerie.

En compagnie du gendarme J. H. Birks, il trouva Murphy, le mit en état d'arrestation et l'amena au détachement où il demeura avec lui pendant que le gendarme Birks se rendait au bureau de télégraphe pour avertir Assiniboia de l'arrestation de Murphy. Murphy demanda à l'accusé de l'amener à une certaine écurie de louage afin de voir un ami qui pourrait peut-être le cautionner. L'accusé le conduisit à cet endroit et, à peine rendu, Murphy faussa subitement compagnie à l'accusé, se réfugia dans une cabane qui se trouvait à quelque distance de là, et dont les occupants étaient sortis en ce moment, et se cacha dans une armoire à linge. L'accusé le trouva

en cet endroit et l'en fit sortir en même temps que de la cabane, mais Murphy refusa de suivre de nouveau l'accusé au détachement à moins qu'il lui permît au préalable de se rendre à l'hôtel pour y voir un autre homme. En arrivant à l'hôtel, ils furent rejoints par le gendarme Birks, et les deux représentants de la justice se mirent en devoir de ramener leur prisonnier au détachement. En franchissant la porte de l'hôtel, Murphy prit de nouveau le large et se sauva par la rue, suivi de près par les deux gendarmes qui lui donnèrent la chasse pendant quelque temps, mais ne purent réussirent à l'atteindre; en ce moment le gendarme Angus, voyant que Murphy les distançait et allait réussir à se faire perdre de vue, tira un premier coup de feu sur le fugitif pour le sommer d'arrêter, puis lui tira trois autres coups de revolver. Deux des balles atteignirent leur but et le prisonnier fut appréhendé de nouveau. On fit venir immédiatement un médecin et l'on fit l'impossible pour permettre à Murphy de revenir à la santé, mais sa constitution se trouvait très affaiblie à la suite de l'abus des boissons alcooliques, et cet état de choses eut pour effet d'empêcher toute guérison, et, six jours plus tard il succombait à ses blessures.

On fit une enquête et le verdict du jury fut celui-ci: " Nous, jurés, appelés à faire une enquête sur la mort de H. G. Murphy, trouvons que le susdit H. G. Murphy est mort le 14e jour de janvier 1915, dans la ville de Shaunavon par suite de l'existence d'un caillot de sang qui s'est logé dans le cœur à la suite d'une hémorragie facilitée par l'état de sa constitution minée par les boissons alcooliques, cette hémorragie ayant été causée par une blessure de balle infligée par le gendarme Angus alors que ce dernier empêchait légalement le défunt d'échapper aux étreintes de la loi. Nous trouvons que le gendarme Angus a eu raison de faire ce qu'il a fait."

La nouvelle arriva que le gendarme Angus était accusé d'homicide et, après une enquête préliminaire, ce dernier fut condamné à subir un procès.

Cette affaire sera jugée lors de la session de la cour Suprême, à Swift-Current, au cours de ce mois.

D. N. Overton—Tentative de meurtre.—Un résumé de cette cause a paru au cours du rapport annuel de l'année dernière. L'accusé a subi un procès à la cour Suprême, à Swift-Current, le 13 octobre, devant Sa Seigneurie le juge en chef Haultain et le jury. Il a été reconnu coupable par le jury après audition de la cause, et l'accusé fut averti d'avoir à observer la paix pendant douze mois.

Melvin, alias " Skinny " McDonald, vol de bestiaux.—Voici un autre cas rapporté de l'année dernière et au sujet duquel le rapport de l'année dernière donnait une idée d'ensemble. Cette affaire a été appelée lors de la session de la cour Suprême à Swift-Current, le 10 octobre, devant Sa Seigneurie le juge en chef Haultain et un jury. Il a été trouvé coupable et condamné à trois ans de travaux forcés au pénitencier de Prince-Albert.

Cette affaire excita un intérêt considérable parmi les éleveurs de troupeaux dans toute l'étendue de ce district, vu que l'accusé avait été mêlé à l'élevage des troupeaux pendant quelques années, et que l'accusé s'était vanté de ce qu'il était impossible de lui mettre le grappin dessus et de le trouver coupable.

Vol de $817.60 à Gull-Lake.—Dans la nuit du 18 décembre, A. J. Cameron, paie-maître adjoint du gouvernement provincial de la Saskatchewan, déclara qu'on lui avait dérobé $817.60 à l'hôtel de Lake-View à Gull-Lake. Au commencement de la soirée, M. Cameron avait laissé l'argent et les feuilles de paie du gouvernement dans un sac dans sa chambre à coucher dont la porte avait été mise sous clef au moment où il en était sorti. A son retour, quelques heures plus tard, le sac avait disparu. Les soupçons tombèrent sur une femme galante connue sous le nom de Madore du Texas, au sujet de laquelle on obtint la certitude qu'elle était descendue à l'hôtel sous le nom de Madame Madore et avait quitté Gull-Lake après être montée sur le train qui gagnait l'est peu de temps après la découverte du vol. Des recherches révélèrent que cette femme avait envoyé un télégramme de Maple-Creek dans la nuit du 11

décembre à A. R. Madore, à Swift-Current, ce télégramme se lisant comme suit: "Les gens sont ici, venez." A la suite de cette trouvaille on supposa qu'il y avait eu complot entre Madore du Texas et d'autres personnes et que le vol avait été prémédité quelques jours avant qu'il ne s'accomplit.

D'autres recherches confirmèrent les soupçons que l'on avait au sujet de Madore du Texas, C. H. Brown, Albert Metz et le dernier, mais non pas le moindre, A. R. Madore, alias Campbell, alias "Blackie" et autres faux noms. On émit des mandats d'arrestation pour la capture de ce quatuor et le lendemain Brown fut arrêté à Gull-Lake.

Les lignes télégraphiques furent mises à contribution pendant les vingt-quatre heures qui suivirent pour obtenir une description prompte des personnes suspectes avec le résultat que A. R. Madore et Madore du Texas furent rejoints et mis en état d'arrestation à Moose-Jaw, le 21 décembre, tandis qu'Albert Metz fut retrouvé à Medicine-Hat où il fut appréhendé le même jour par le maréchal des logis J. J. Wilson.

Quelques jours plus tard, les quatre prisonniers subirent une enquête préliminaire à Gull-Lake et furent condamnés à subir leur procès.

Ces causes furent entendues à la session de la cour Suprême tenue à Swift-Current, dans le mois de février dernier. Les trois accusés furent trouvés coupables. A. R. Madore fut condamné à cinq ans de travaux forcés au pénitencier de Prince-Albert. Albert Metz et C. H. Brown furent condamnés à un an et six mois, respectivement, de séjour à la prison de Régina.

Les jurés ne purent s'entendre dans la cause de Madame Madore et cette dernière dut subir le 31 mars un autre procès à Moosejaw, où elle fut acquittée.

D'après les déclarations de Madore du Texas et d'Albert Metz faites après leur arrestation, le vol fut conçu par Madore et Brown et leur premier plan pour entrer en possession du sac qui contenait l'argent était de se saisir de la personne du paie-maître adjoint, mais on résolut dans la suite de se procurer une clef de sa chambre à coucher et de se saisir du sac en l'absence de son propriétaire. Ce dernier plan fut mis à exécution et n'eût été le travail expéditif de la police et la prudence de ses démarches, il eût eu des chances de réussir pleinement.

Elco Kosek—Vol avec effraction.—Le 14 janvier, George Hahn, magasinier à Forres, déclara au gendarme du détachement de Forres, que son magasin avait été cambriolé dans la nuit précédente et qu'on lui avait volé une quantité de marchandises parmi lesquelles se trouvaient deux revolvers, une carabine Winchester et une certaine quantité de munitions.

Les gendarmes Hammond et Dyer commencèrent leurs recherches et découvrirent des traces de pas dans la neige; ils suivirent ces traces sur une longueur de plusieurs milles et ils furent ainsi amenés jusqu'à une cabane inhabitée dont la cave servait de refuge à Elco Kosek qu'ils trouvèrent armé d'un revolver chargé et la carabine Winchester également chargée. Heureusement les deux gendarmes portaient aussi des armes et le menacèrent immédiatement de leurs revolvers en lui intimant l'ordre de lever les mains et de sortir de la cave, ce que Kosek fit.

En le fouillant on trouva en sa possession quantité d'autres marchandises volées au magasin de Hahn. On l'arrêta et on le ramena à Forres où on lui fit subir un premier interrogatoire à la suite duquel il fut conduit au corps de garde de Maple-Creek pour y attendre son procès.

Outre les marchandises volées au magasin de Hahn, cet homme fut trouvé en possession de quantité d'anneaux et d'un pardessus neuf. Ces bijoux et le pardessus qu'il portait servirent à l'identifier quelques jours plus tard, comme étant celui que l'on recherchait pour vols avec effraction commis à Grassy-Lake et à Taber, Alberta.

On prit l'empreinte de ses doigts pendant qu'il était au corps de garde et ces empreintes prouvèrent que cet homme était le même que Scotty Hood qui avait été condamné à Wetaskiwin, Alberta, le 3 mars 1913, à deux ans de séjour au pénitencier d'Alberta pour vol. Il fut aussi accusé à Vancouver, C.-B., d'avoir en sa possession des

outils de cambrioleur. le 12 janvier 1912, et on lui avait permis de reprendre sa liberté la peine étant différée.

Cette cause fut entendue le 10 février à la cour Suprême à Swift-Current devant le juge Elwood et un jury. On le trouva coupable et il fut condamné à six mois de travaux forcés à la prison de Régina.

A l'expiration de sa peine, on l'arrêta de nouveau pour les accusations portées contre lui à Grassy-Lake et à Taber, Alberta.

Roy Smith et autres—Vol de chevaux et conspiration pour fraude.—Le 12 mars dernier, Roy Smith fut arrêté à Havre, Montana, sur accusation de vol de 17 chevaux à J. T. Bell et Fils, de Medicine-Hat, et de mise en circulation de faux documents. Il renonça aux procédures d'extradition et fut ramené à Swift-Current pour y subir son procès par l'inspecteur J. C. Richards.

Après son arrestation, Smith fit des révélations intéressantes au sujet d'une conspiration systématique faite dans le but de frauder un certain nombre de propriétaires de troupeaux en leur enlevant leurs chevaux et du bétail; cette conspiration impliquait huit autres personnes qui furent toutes mises sous arrêt quelques jours après le retour de Smith et qui attendent actuellement leur procès

Deux d'entres elles, Fred Hill et Jack Kelle, furent arrêtés à Malta, Montana, le 21 mars. Tous les deux renoncèrent aux formalités d'extradition et furent ramenés à Swift-Current par l'inspecteur Richards, qui s'était rendu au Montana pour les mettre en état d'arrestation.

Les noms des six autres personnes sont Thomas A. Barney, Ernest E. Lackey, George Murphy, Tom Moore, William Peeler et William Smith. Les circonstances qui permirent leur arrestation sont les suivantes:—

En novembre 1913, Roy Smith entra à l'emploi de J. T. Bell et Fils en qualité d'agent pour la vente de chevaux leur appartenant. On lui confia 17 juments et 10 poulins qu'il devait vendre. Quelque temps après, Smith déclara à J. T. Bell et Fils qu'il avait vendu trois chevaux à un certain Robert McKay qui demeurait sur la section 5, canton 3, rang 15, à l'ouest du troisième méridien. Il fit parvenir à J. T. Bell les billets de garantie et l'hypothèque sur mobilier à J. T. Bell qui lui donna $50 de commission pour la vente de ces chevaux. Environ trois mois après cette date, J. H. Bell se rendit à Swift-Current et y apprit que, au lieu d'être vendus à Robert McKay, les chevaux en question avaient réellement été expédiés à W. 5. Peller, à Morse. J. H. Bell se rendit alors sur la section 5, township 3, rang 15, où Robert McKay devait demeurer, et se rendit compte que personne ne demeurait sur la terre désignée et que Robert McKay n'existait que dans l'imagination de Roy Smith et de Thomas Barney. Les billets de garantie et l'hypothèque sur mobilier avaient été forgés par Thomas A. Barney au nom de Robert McKay, et ne valaient pas le papier sur lequel ils étaient écrits. Les chevaux furent donc vendus par Peeler, Barney et Smith à leur bénéfice personnel.

Deux autres des chevaux de Bell entrèrent en possession de George Murphy du fait qu'ils avaient été vendus, comme le laissait entendre Roy Smith à Bell et Fils, à un certain Munson qui avait donné des billets de garantie et une hypothèque sur mobilier comme gage. Ces effets furent envoyés à Bell et Fils et on suppose que les chevaux furent vendus par le Munson imaginaire à George Murphy. Naturellement Bell et Fils dûrent se mettre à la recherche de Munson pour se faire payer mais, par malheur, pour Bell et Fils, il n'existait personne du nom de Munson si ce n'est dans l'imagination de Roy Smith et de George Murphy qui avaient sans aucun doute forgé les billets et l'hypothèque dans cette affaire comme dans l'autre.

Tom Moore entra également en possession de deux des chevaux de Bell dans les mêmes conditions, Smith ayant vendu ces bêtes à un acheteur introuvable du nom de J. A. Martins qui avait donné des billets et une hypothèque sur mobilier en paiement. Ces billets furent naturellement forgés par Tom Moore ou Roy Smith.

Sept autres chevaux de Bell furent obtenus de Roy Smith par Jack Kellar et Ernest Lackey. L'achat se fit à crédit et des billets de garantie de même que des hypothèques furent fournis sur lesquels Ernest Lackey écrit le nom de Jansen qui, à cette époque, avait quitté le pays depuis plus d'un an. Les chevaux furent, dans la suite, vendus par Kellar et Lackey qui se partagèrent les bénéfices de la vente.

Roy Smith vendit aussi quatre chevaux, pour le compte de W. A. Dafoe, pour la somme de $900 à un autre acheteur imaginaire Robert Stewart, qui donna des billets de garantie et des hypothèques sur mobilier; cette vente s'était faite à crédit comme dans les autres cas. William Smith forgea les documents qui furent remis à Dafoe. Les chevaux furent mis entre les mains de Fred Hill qui était le compère de William Smith dans cette affaire et qui amena les chevaux dans le Montana et les y vendit.

C'est là une conspiration de fraude de quelque ampleur.

MORTS ACCIDENTELLES ET SUBITES.

Je suis aise de pouvoir déclarer qu'il s'est produit une diminution dans le nombre des morts accidentelles et subites d'après ce que l'on a rapporté au cours de cette année.

Cette année 32 décès ont été déclarés et vérifiés par des membres de cette division contre 54 l'année dernière et 52 il y a deux ans. Ce qui fait 22 décès de moins que l'année dernière.

Ci-suit la liste des décès subits, accidentels et survenus par le suicide dont on a fait rapport au cours de l'année dernière:—

Causes naturelles	10
Accidentelles	17
Suicides	3
Au moyen d'armes à feu	1
Dûs à de mauvais soins médicaux	1

Le cas de mort au moyen d'arme à feu dont il est question dans cette liste est celui de H. G. Murphy qui fut tué par le gendarme Angus alors qu'il essayait de fuir les représentants de la loi. Cette cause est signalée au chapitre de la criminalité.

Le décès survenu à la suite de mauvais soins médicaux est celui de madame Henry C. Nickel dont il a aussi été question au cours de ce rapport.

Quant aux trois cas de suicide, l'empoisonnement par la strychnine a été la cause des décès dans chaque cas.

FEUX DE PRAIRIES.

On n'a rapporté au cours de l'année que 14 cas de feux de prairies et de contraventions à la Loi des feux de prairies. Cela fait 61 cas de moins que l'année dernière. Aucun de ces feux n'a été de nature sérieuse et ils n'ont causé que très peu de dommages. Les personnes responsables de ces accidents ont toutes été poursuivies, ce qui a amené 12 condamnations et 2 renvois.

La diminution du nombre des feux cette année est, sans nul doute, due aux abondantes chutes de pluie sur toute l'étendue du district.

SECOURS RENDUS AUX AUTRES DÉPARTEMENTS.

Douane.—Les membres du détachement de creek du Saule font l'office d'officiers des douanes au petit port de creek du Saule.

Affaires des sauvages.—Nous avons secouru ce département en envoyant de la nourriture à des sauvages sans pain durant les mois d'hiver, et nous avons trouvé des enfants qui faisaient l'école buissonnière.

Enfants négligés.—Nous avons rendu beaucoup de services au sujet de ces derniers au cours de l'année.

Justice.—Des ordonnances de cour ont été servies pour les sessions des cours Suprême et de District. On a fourni des escortes pour accompagner les prisonniers au pénitencier de Prince-Albert et à la prison de Régina.

CORPS DE GARDE ET PRISONS COMMUNES.

MAPLE-CREEK, Sask., le 3 octobre 1915.

A l'officier commandant,
R.G.C. du N.-O.,
Maple-Creek.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre par les présentes le rapport annuel du Corps de garde de la division "A" pour les douze mois qui se sont terminés au 30 septembre 1915:—

Nombre de prisonniers condamnés et qui attendent leur procès le 1er octobre 1914	17
Nombre de prisonniers reçus au cours de l'année	182
Nombre de prisonniers remis en liberté au cours de l'année	189
Nombre de prisonniers qui purgent leur condamnation ou qui attendent leur procès le 30 septembre 1915	10

La classification est la suivante:—

Hommes—	
Blancs	170
Métis	4
Noirs	1
Fous	7
Total	182

Les admissions mensuelles sont les suivantes:—

Octobre	8
Novembre	23
Décembre	10
Janvier	19
Février	9
Mars	8
Avril	14
Mai	10
Juin	7
Juillet	47
Août	16
Septembre	11
Total	182
Nombre de prisonniers au corps de garde le 30 septembre 1914	17
Total	199
Nombre moyen mensuel de prisonniers reçus	15·2
Nombre moyen quotidien des prisonniers au corps de garde	17
Nombre maximum chaque jour (le 27 juillet 1915)	38
Nombre minimum chaque jour (le 19 septembre 1915)	7
Nombre de prisonniers attendant leur procès le 30 septembre 1915	5
Nombre de prisonniers purgeant leur condamnation le 30 septembre 1915	5

On a disposé de ces prisonniers comme suit:—

Termes expirés	118
Mis en liberté sous caution	27
Causes renvoyées	7
Amendes payées	8
Prisonniers de guerre. Trois conduits sous escorte au camp d'internement de Brandon, un remis en liberté sous caution	4
Remis en liberté sous remise de jugement	1
Conduits sous escorte au pénitencier de Prince-Albert	1
Conduits sous escorte à la prison commune de Regina	9
Fous conduits sous escorte à l'asile de Battleford	5
Fous remis en liberté comme sains d'esprit	2
Conduits sous escorte à l'école industrielle de Portage-la-Prairie	1
Conduits sous escorte à l'école industrielle de Wolseley	2
Accusations retirées (accusés libérés)	3
Conduits sous escorte au sous-district de Saskatoon	1
Total des prisonniers remis en liberté	189

Les offenses ci-dessous mentionnées sont réparties comme suit:—

Vol	27
Vagabondage	14
Ivrognerie, etc	2
Voyager sans payer	43
Voies de fait	12
Attentat à la pudeur	2
Cambriolage et vol	6
Viol	6
Tentative de viol	1
Connaissance charnelle d'une fille au-dessous de 14 ans	7
Tentative de meurtre	2
Homicide	1
Port d'armes cachées	1
Usage de liqueurs enivrantes pendant la durée de l'interdiction	4
Escroquerie	7
Faux	2
Loi des patrons et des employés	1
Blessures corporelles graves	2
Auteurs de feux de prairies	3
Vol de chevaux	2
Mutilation de troupeaux	2
Cause de désordres	1
Tentative de suicide	1
Actes de folie	7
Vente illégale d'un bœuf	1
Séduction	2
Usurpation des fonctions d'un agent de police	1
Parjure	1
Offenses commises par enfants	3
Mise en circulation, par la poste, d'imprimés obscènes	1
Abatage de troupeaux	2
Inceste	1
Désobéissance à la loi de protection des animaux	1
Contravention à la loi des permis de vente de liqueurs enivrantes (1915)	9
Prisonniers de guerre	4
Recel	1
Total	182

Le nombre de prisonniers qui ont purgé ou qui sont à purger leurs termes d'emprisonnement au corps de garde, est le suivant:—

Crime.	Nombre de condamnations.	Durée moyenne.	
		Mois.	Jours.
Vol	16	2	8
Ivresse	2	1	15
Vagabondage	12	2	2
Voyager sans payer	42	....	11·23
Voies de fait	8	1	4
Attentat à la pudeur	1	6	
Port d'armes cachées	1	1	
Ivresse en temps d'interdiction	5	1	
Escroquerie	3	....	63·3
Loi des patrons et des employés	1	2	
Loi des feux de prairies	1	1	
Cause de désordres	1	1	
Tentative de suicide	1	....	14
Usurpation des fonctions d'agent de police	1	1	
Parjure	1	3	
Contravention à la loi de protection des animaux	1	....	3
Cont. à la loi des permis de vente de liqueurs eniv.(1915)	9	....	28·1
Recel	1	1	

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. G. BALSDON, *maréchal des logis,*
Prévôt.

EXERCICES ET ENTRAÎNEMENT.

Les hommes ont fait de fréquents exercices à cheval et à pied au cours de l'année. Les membres de la division appartenant au détachement ont fait des exercices sous la direction des officiers inspecteurs. On a commencé le tir annuel au revolver, mais on l'a discontinué à la suite d'instructions reçues des quartiers généraux.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

La conduite générale de la division a été satisfaisante.

SANTÉ.

La santé de la division a été très bonne dans son ensemble et il n'y a pas de cas sérieux de maladie à rapporter.

CHEVAUX.

Les chevaux de la division sont en bon état et ils sont assez nombreux pour nos besoins. Les deux jeunes chevaux issus des juments, numéros enregistrés 2499 et 523, ont commencé à servir pour le travail de la police avec les numéros enregistrés 1124 et 1125; le numéro 1124 a fait des travaux légers durant près de douze mois; il n'a que quatre ans et il pèse déjà 1,230 livres. Le numéro enregistré 1125 n'a pas encore servi vu qu'il n'a que trois ans.

Au cours de l'année on a fait l'achat de treize chevaux.

Nos pertes se montent à dix chevaux pour les raisons suivantes: trois sont morts, deux ont été tués et cinq ont été mis de côté et vendus.

Le nombre de milles parcourus durant l'année est le suivant:—

Octobre	19,941
Novembre	25,304
Décembre	24,780
Janvier	25,063
Février	21,566
Mars	25,960
Avril	27,438
Mai	27,587
Juin	27,698
Juillet	26,501
Août	25,252
Septembre	20,340
Total	297,430

BÂTISSES.

Les bâtisses sont toutes en bon état. On a fait un nouveau plancher dans la salle des officiers. Les casernes ont été peintes et on a fait les réparations d'usage pour la conservation des bâtiments du poste.

AMUSEMENT.

On a commencé à établir un fonds pour la bibliothèque durant l'année et on a fait l'achat de quelques livres. La table de billard a été presque remise à neuf grâce à l'acquisition d'un nouveau tapis.

On reçoit régulièrement d'Ottawa des journaux illustrés, et nos hommes en font un grand cas.

INSPECTIONS.

Le commissaire a fait une inspection du poste le 3 décembre 1914, et le commissaire adjoint Cuthbert a, de son côté, visité le poste le 5 août dernier.

J'ai fait moi-même des visites d'inspection toutes les semaines, et tous les détachements ont été inspectés aussi souvent qu'il a été possible de le faire.

SANTÉ PUBLIQUE.

La santé de la population du district a été généralement très bonne. On a fait rapport de l'existence d'un commencement d'épidémie de diphtérie, en mars, dans le district du lac du Gros-Bâton, mais on a pris les mesures nécessaires pour empêcher que cette maladie ne se répandît.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Le travail de la police dans ce district a été grandement facilité au cours de l'année dernière par l'achèvement de la ligne de téléphone de grande distance, et nous pouvons maintenant communiquer avec la plupart de nos postes éloignés soit par le téléphone, soit par le télégraphe.

Pour conclure, je désire exprimer tout le cas que je fais de l'aide loyale que j'ai reçue de tous depuis que j'ai pris le commandement de cette division.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. J. A. DEMERS, *surintendant,*

Commandant de la division "A".

ANNEXE F.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT F. J. HORRIGAN, COMMANDANT DE LA DIVISION "E", CALGARY.

CALGARY, le 1er octobre 1915.

Le commissaire,
R.G.C. du N.-O.,
Régina, Saskatchewan.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la division "B" pour l'exercice se terminant le 30 septembre 1915.

J'ai pris le commandement de la division "E" des mains du surintendant Worsley le 8 novembre 1914.

Officiers de la division.—Surintendant F. J. Horrigan.
Inspecteur W. J. Lindsay, commandant du sous-district de Daim-Rouge.
Inspecteurs H. M. Newson et C. H. King.

ETAT GENERAL DU DISTRICT.

Je suis aise de faire rapport que la saison a été favorable à la fois pour les travaux de la ferme et pour ceux des ranches. L'été a été pluvieux plus que l'on ne peut s'en faire une idée, et les inondations ont causé des dommages sérieux du fait que les bacs ont été importés de même que les ponts, etc., et quelques pertes de vie ont été enregistrées. A une certaine période de l'été, vu les pluies excessives et le manque de chaleur et de soleil, on a fortement craint que les grains ne pussent pas mûrir avant l'arrivée des gelées. Toutefois les pluies ont occasionné une pousse extraordinaire des grains, et par bonheur le soleil et la chaleur, et pour tout dire, une température favorable à la maturité vint à point pour permettre d'engranger les récoltes avant les premières gelées. Les récoltes toutefois ont été excellentes sur tous les points du district, et dans quelques endroits, où la terre était légère et sablonneuse et n'avait pas rendu suffisamment jusqu'à cette année les récoltes sont particulièrement bonnes. La saison a aussi été extraordinairement favorable à l'herbe et au foin. Les mouches ne nous ont pas causé d'ennuis et les chevaux de même que les bestiaux ont admirablement bien fait sur les ranches.

L'exploitation des ranches et la culture sont les deux principales industries de ce district. Les détachements de la partie est du district sont installés dans la zone d'irrigation du Pacifique-Canadien. Une bonne partie des terrains qui sont la propriété de la compagnie du Pacifique-Canadien sur cette zone d'irrigation, n'a pas encore été cédée et on peut dire qu'il ne s'en est pas vendu cette année. Les terrains vacants de la zone d'irrigation sont mis largement à contribution par les propriétaires de ranches et les éleveurs pour des fins de pâturage. Dans les autres parties du district on trouve de grands espaces de pays où foisonnent les accidents de terrain et les collines; cela est vrai surtout sur les rives des rivières et sur le flanc des collines des montagnes Rocheuses qui servent, pour des fins de pâturage, aux éleveurs de chevaux et de bestiaux. On trouve de vastes étendues de très bonne terre mises en culture sur tous les points du district, exception faite des montagnes. La culture mixte est adoptée sur une grande échelle et les fermiers en tirent de bons bénéfices. On peut

dire que la terre de ce district est à peu près partagée en deux parties égales par le pâturage et la culture.

On y trouve cependant un certain nombre d'autres industries, et celle des mines de charbon est celle qui, entre toutes, occupe le plus grand nombre de personnes. Les mines les plus importantes se trouvent à Canmore, Bankhead et Drumheller, et la population de ces endroits vit presque exclusivement de cette industrie. On trouve d'autres mines de moindre importance sur certains points du district.

Le marché du charbon a été très mauvais durant l'année passée, à cause de la dépression générale, et la plupart des mines non seulement ont employé moins d'ouvriers, mais aussi n'ont eu que deux ou trois jours d'activité par semaine. A Exshaw il y a une grande usine à ciment qui, lorsqu'elle marche à plein emploie entre 600 à 700 hommes. Cette usine est entièrement fermée. Il y a également de grandes briqueteries dans différentes parties du district, dont les plus considérables sont dans le district de Cochrane. A l'exception de quelques expéditions d'occasions puisées dans la grande quantité de marchandise déjà emmagasinée, pratiquement tous ces établissements sont fermés. Les nombreuses carrières du district ne sont pas beaucoup exploitées non plus. Il y a aussi de nombreuses petites industries, scieries, crèmeries et manufactures, dont aucune, toutefois, n'est à même d'employer un grand nombre de personnes. Beaucoup de capital a été placé dans le forage à la recherche de l'huile dans les différentes parties du district, mais cette entreprise est quasi arrêtée, soit, apparemment, à cause du manque de capital pour la continuation du travail, ou à cause d'une manifestation insuffisante d'huile pour intéresser d'autre capital. Le travail des détachements de Banff et du lac Louise consiste presqu'entièrement à donner une protection efficace aux milliers de visiteurs dans le parc des Montagnes-Rocheuses, et à faire observer les règlements du parc. La municipalité de Banff s'est accrue et améliorée; elle compte aujourd'hui une population permanente d'environ 1,000 qui subsistent des profits réalisés sur le commerce avec les visiteurs au parc. Le lac Louise jouit d'une popularité grandissante; cet été il a eu plus de visiteurs que jamais. Le nombre de visiteurs aux endroits de villégiature des Montagnes-Rocheuses a excédé beaucoup cette année celui de l'année passée. On attribue ceci beaucoup au fait que la guerre empêche les touristes de visiter l'Europe et aussi à celui que le grand nombre des touristes qui allaient à l'exposition Panama-Pacifique ou en revenaient se sont arrêtés pour visiter les Rocheuses. Il y a eu une grande diminution dans le nombre des visiteurs européens, mais une grande augmentation dans celui des visiteurs de ce continent, surtout des Etats-Unis. La plupart sont simplement des touristes et ne demeurent que peu de temps à chaque endroit.

L'immigration des colons a beaucoup diminué cette année. La moyenne des terres en culture a haussé quelque peu; mais il faut attribuer cette hausse au fait que les colons ont entamé de nouvelles étendues sur leurs propriétés.

Dans les districts de culture et d'élevage, la grande majorité des colons, anciens et nouveaux, sont des gens de langue anglaise, une bonne classe de colons. Un grand pourcentage de ces colons, toutefois, nous viennent des Etats-Unis.

Durant l'hiver dernier il y a eu beaucoup de pauvreté et d'indigence, surtout dans les districts agricoles où le sol est léger et sableux; et les récoltes ont souffert fortement de la sécheresse de 1914. Le département de l'Immigration, par la distribution de vivres et de semences à ces pauvres familles indigentes a soulagé leur détresse presqu'entièrement; nos hommes ont été fort occupés durant les mois d'hiver, et même jusque dans le printemps, à venir en aide au département de l'Immigration dans l'administration du secours. Je suis heureux de vous dire que le retour d'une pareille indigence est très peu probable durant l'hiver prochain.

Durant l'hiver et au commencement de l'été un grand nombre d'hommes étaient sans emploi; mais le recrutement pour l'armée canadienne d'outre-mer a fort allégé le marché du travail; bien que dans les cités et les villes il y ait eu une grande diminution dans le travail, pour ce qui concerne certaines industries que j'ai déjà mentionnées, les excellentes conditions de la récolte ont donné du travail à un grand nombre dans

les campagnes; et à présent il n'y a pratiquement pas de sans-travail, et il n'y en a pas eu depuis quelque temps.

L'industrie de l'élevage des chevaux a beaucoup bénéficié par l'achat de chevaux pour l'armée et pour la gendarmerie à cheval; dans ce district il s'est vendu un grand nombre de bons chevaux. Le bœuf obtient des prix très satisfaisants, et il s'est fait des expéditions considérables de bestiaux en Grande-Bretagne et en France, surtout par la compagnie P. Burns.

Les prix du grain sont à peu près moyens, mais une hausse est probable. On me dit qu'un nombre surprenant de fermiers essaient de détenir au moins une partie de leurs récoltes dans l'espoir d'une hausse dans les prix; et, en fait, les récoltes ont été si bonnes qu'un grand nombre de fermiers pourront faire cela.

Il s'est fait des ventes phénoménales d'instruments aratoires, tels que les lieuses et les batteuses; ainsi que de greniers et d'automobiles (achetés par les cultivateurs). et à plusieurs endroits les marchands ont eu beaucoup de difficulté pour suffire à la demande pour les lieuses, de la ficelle d'engerbage et des réparations aux lieuses. De toute part nous arrivent des rapports de rendements phénoménaux de grain, le blé donnant de 55 à 60 boisseaux l'acre, l'avoine de 100 à 110 boisseaux; et partout les récoltes ont été bien au-dessus de la moyenne, et la qualité du grain très bonne. Toutes les récoltes de pommes de terre et de légumes ont été excellentes.

CRIMINALITÉ.

Le crime le plus sérieux que nous ayons rencontré est le vol de chevaux et de bestiaux. Tel qu'il appert dans le bulletin, nous avons 44 causes pour vol de chevaux et 24 pour vol de bestiaux, ce qui fait un total de 68 causes de cette nature inscrites pour procès.

De ce nombre 28 causes pour vol de chevaux ont été entendues en cour Suprême; résultats: 23 condamnations et 5 causes renvoyées ou retirées.

La cour Suprême a entendu également 11 causes pour vol de bestiaux, avec 7 condamnations et 4 renvois.

Vous comprendrez facilement quelle somme de travail demandaient l'inscription pour procès de 68 causes de vol de chevaux et de bestiaux, lorsque je vous dis que dans la seule cause Donovan trois détectives ont passé cinq semaines à la recherche de leurs preuves, etc., trois jours à l'audition préliminaire et cinq jours au procès de la cour Suprême.

Suit un résumé des plus importantes causes dont nous avons disposé au cours de l'année:—

Martin L. Brigham—Vol de chevaux.—Dans cette cause l'accusé, vers la fin d'octobre 1914, expédia un wagon de chevaux de Munston, Alta, à Govan, Sask., où ils arrivèrent, à ses soins, dans la première semaine de novembre 1914. Le 7 novembre 1914 ils furent vendus à l'encan dans Govan. Brigham a réalisé à peu près $1,400 sur cette transaction et a quitté le pays pour l'Angleterre.

Nous étions à peu près certains que ces chevaux étaient volés; nous avons notifié le commandant du district de Régina. En conséquence le détective Dubuque, maréchal des logis, 1ère classe, a retracé les chevaux vendus par Brigham, le 7 novembre, à Govan. La plupart de ces chevaux portaient des marques enregistrées au nom d'éleveurs qui vivent dans le district de Calgary. On a averti ces propriétaires et plusieurs d'entre eux se sont rendus dans la Saskatchewan où ils ont identifié leurs chevaux; et dans la plupart des cas, mais non sans quelque difficulté, ils ont réussi à obtenir possession des animaux.

Le maréchal des logis 1ère classe Goodrich qui travaillait l'affaire de ce côté, partit pour l'Angleterre sous les ordres du sous-commissaire Cuthbert, pour ramener au Canada, en vertu de la loi concernant les fugitifs de la justice, le coupable Brigham qui avait été arrêté par les agents de Scotland Yard et était détenu en Angleterre.

Le maréchal de logis 1ère classe Goodrich est encore en Angleterre, mais tous les jours j'attends la nouvelle de son retour avec le prisonnier.

James McKeage et Dennis Donovan—Vol de bestiaux.—L'enquête sur cette cause a commencé le soir du 10 décembre 1914 lorsque le détachement de Gleichen fut notifié par un éleveur important, demeurant sur la rivière à l'Arc que six peaux gelées avaient été trouvées dans un tas de paille par un de ses cavaliers.

Il y avait très peu de preuve, outre le fait que ces peaux portaient la marque de la *Horse Track Cattle Company,* et qu'un nombre de bestiaux ainsi marqués était au pâturage tout près de l'endroit où ces peaux furent trouvés.

Puisque les agents du détachement de Gleichen étaient bien connus dans le district j'ai envoyé le détective Waugh à Gleichen pour faire une enquête secrète sur l'affaire. M. Adaman, le gérant de la *Horse Track Cattle Company* envoya son contremaître avec le détective Waugh pour examiner les peaux; en arrivant au camp McHugh ils ont trouvé que chacune de ces peaux avait été placée dans un sac, et dans un de ses sacs était une carte adressée à J. W. Evans, hôtel King George, Blackie. Cette carte a relié toutes les preuves dans la cause, car nous avons découvert plus tard que J. W. Evans, propriétaire de l'hôtel King George, à Blackie, avait donné un nombre de sacs à un certain James McKeage qui avait colporté du bœuf dans le district.

Le détective Waugh a appris en plus que McKeage avait mis en vente à Calgary une quantité de bœuf. A ce point la cause semblait traîner et, afin d'en finir plus vite, si possible, j'ai envoyé le détective Goodrich, maréchal des logis, et le maréchal des logis Waugh pour se consulter avec le maréchal des logis Irvine. Après cette conférence avec le maréchal des logis Irvine ils ont décidé de piquer jusqu'au ranche de la *Horse Track Company*—une course de quelque 40 milles—et discuter la cause avec quelques-uns des cavaliers. Le soir de leur arrivée ils ont parlé longuement de l'affaire, jusqu'aux petites heures du matin, et le maréchal des logis Goodrich a hasardé la théorie que si on pouvait seulement retrouver les pieds et les têtes on pourrait reconnaître les peaux des mêmes bêtes.

Le lendemain ils ont décidé de porter une plainte et d'obtenir l'autorisation de fouiller les bâtiments sur la ferme de McKeage. Ils m'ont téléphoné leur intention et je les ai encouragés. Le même soir ils ont fait route jusqu'à Carsland où ils obtinrent, d'un juge de paix, un mandat de perquisition. Ils ont aussi communiqué avec les détachements de Strathmore et de Gleichen, d'où quatre gendarmes sont venus se joindre à eux. De bonne heure le lendemain matin ils ont piqué jusqu'au ranche McKeage où ils ont trouvé un abattoir fort moderne. Ils n'avaient été là que depuis quelques minutes lorsque M. Adaman reconnut quatre ou cinq têtes de bestiaux qui gisaient près de l'abattoir; on a découvert également quelques pieds de bestiaux qui étaient gelées dans la masse des entrailles des animaux tués. Après un travail ardu ils ont réussi à dégager ces pieds au moyen d'une pique et d'une pelle. A mesure que chaque pied sortait le propriétaire l'identifiait sur-le-champ; à un moment ils ont retiré des pieds qui paraissaient venir d'animaux déjà tués depuis longtemps; cette trouvaille les intriguait. Plus tard, toutefois, on les a reconnus comme étant les pieds de quelques vieilles vaches que McKeage avait achetées d'un fermier voisin dans l'espoir de couvrir l'abatage illégal des animaux volés.

Les têtes et les pieds d'animaux qu'ils avaient trouvés ont été chargés sur les traîneaux de la police et envoyés au ranche Horse Track sur la rivière à l'Arc.

Le fait d'avoir trouvé ces têtes et ces pieds semble donner à nos hommes un nouveau zèle; et nuit après nuit, bien que la température fût exceptionnellement froide, ils ne revenaient jamais au ranche Horse Track avant les petites heures du matin.

Vers ce temps ils ont appris que James McKeage et Dennis Donovan étaient partis pour Calgary avec un chargement de bœufs. Donc, immédiatement après la découverte des têtes et des pieds de vache, le maréchal des logis Waugh est parti également pour Calgary, et le matin suivant il a fait l'arrestation de McKeage qui montait

dans un convoi à la gare du Pacifique-Canadien. Plus tard il a arrêté Donovan qui quittait Calgary avec une voiture en route pour le ranche de McKeage.

Ayant vaqué à cette affaire jusqu'à la veille de Noël, ils ont résolu de retourner chez eux pour la Noël, mais ils reprirent leurs investigations immédiatement après la fête. A leur retour au ranche, le maréchal des logis Goodrich, ancien éleveur de bestiaux, a pris en main les têtes, les pieds et les peaux; après un dur labeur de trois jours à dégeler et préparer les peaux, il a reconnu les têtes les pieds de la même bête.

C'est alors que le maréchal des logis Irvine a pris la cause en main, le détective Waugh ayant bien d'autres affaires à occuper son temps. On a obtenu une déclaration d'un dénommé George Cassidy, neveu de McKeage, qui vivait avec ce dernier lorsque les animaux furent tués; il a dit qu'il était présent lorsque McKeage et Donovan ont tué les bestiaux; et que lui, Cassidy, avait aidé dans le chargement du bœuf lorsque Donovan l'a transporté à Calgary. Son oncle, James McKeage, s'était rendu de Beachie à Calgary en chemin de fer.

Dennis Donovan fut détenu pour procès le 8 janvier et James McKeage le 5 janvier. Ceci fait, on n'a pas perdu une minute dans la poursuite de l'enquête: on a découvert la destination de chaque once du bœuf, ainsi que le prix qu'on l'avait payé. Pendant l'incarcération de Donovan son avocat a tout fait pour le faire libérer sous caution, mais il n'a réussi en cela que quelques jours avant le procès.

McKeage et Donavan ont subi leur procès devant un jury, à la cour suprême de Calgary durant le mois de janvier 1915. Le procès de chacun était distinct: McKeage devant le juge Ives et Donovan devant le juge Simmons. Les témoins et les preuves étaient pratiquement identiques dans les deux causes, et dans chacune le jury a déclaré le prévenu coupable du vol de bestiaux. Le 30 janvier 1915 McKeage fut condamné par le juge Ives à 23 mois dans la geôle de Lethbridge; et le 21 janvier 1915, le juge Simmons a condamné Donovan à sept ans dans le pénitencier d'Edmonton.

Donovan a obtenu de subir un nouveau procès parce que l'accusation contre lui aurait dû être "Recel de propriété volée" plutôt que "Vol"; le nouveau procès aura lieu le 5 octobre 1915. En attendant, sur l'ordre de M. le juge Walsh, Donavan a été libéré sous caution de $10,000. Le travail accompli dans cette affaire par les maréchaux des logis Goodrich, Waugh et Irvine était très brillant.

Hugh McKinnon—Vol de cheval; James McKinnon—Recel de cheval volé.—Hugh McKinnon vivait dans la partie est de cette province où les homesteaders n'avaient pas coutume de marquer leurs chevaux. James McKinnon tenait une écurie de louage à Keoma, près Calgary. Nous savions que nous avions à combattre, dans cette cause, contre un système bien organisé pour le grand vol des chevaux, qui les dérobait dans la partie est de la province, les transportait quelque 200 milles vers Calgary, et les passait à certains complices qui en disposaient. Ce système semble dater d'il y a six ans, alors que Hugh McKinnon était juge de paix à Langdoon, Alta.

En février 1915 six têtes de poulains, âgés d'un an jusqu'à six ans, furent trouvés dans un pâturage près de Calgary, portant la marque de James McKinnon. Une enquête a découvert les propriétaires des poulains, et les deux McKinnon furent arrêtés. Hugh et James McKinnon ont subi leur procès devant le juge Simmons dans la cour Suprême de Calgary; les accusations étaient respectivement "vol de cheval" et "recel d'un cheval volé". Ils ont été condamnés—Hugh à 7 ans, et James à 5 ans, au pénitencier d'Edmonton.

Le travail brillant du gendarme surnuméraire J. H. Reid dans cette affaire mérite une mention spéciale.

Fred. P. Magee—Loi concernant les animaux perdus.—Une jument, portant des marques qui sont dûment enregistrées fut trouvée sur la propriété de Magee; elle y avait été depuis plusieurs années. Il est dit que Magee a vendu deux poulains, issus de cette jument, mais jusqu'ici nous n'avons pas obtenu assez de preuves pour aller plus loin dans l'affaire.

Toutefois Magee fut accusé d'infraction à la loi sur les animaux perdus et avoua sa culpabilité. Il a payé l'amende de $100.

Magee était secrétaire-trésorier de la municipalité Carbon, et passait pour une des personnes les plus responsables de la communauté.

Cette affaire, avec celle de J. K. Hazlett devrait produire d'heureux effets par toute la région.

Le Roi vs Tony Ambrose—Supposé avoir tiré avec l'intention de faire une injure physique.—Le 9 novembre 1914 plusieurs mineurs, de nationalité diverse, ont pris part à une orgie à Nordegg, Alberta; certains des mineurs en voulaient à Tony Ambrose qui était dans la maison de James Ballero. Environ quarante d'entre eux firent le siège de la maison, jetant des roches dans les fenêtres. etc.; un coup fut tiré du dehors, il blessa Mme Ballero qui était dans la maison. Tony Ambrose a également tiré un coup de dedans la maison; il n'a pas porté. Tony Ambrose et James Murphy furent arrêtés.

Le procès d'Ambrose eut lieu à Red-Deer le 3 février 1914 devant le juge Hyndman. L'accusé fut acquitté, le juge déclarant que: "en vue de la démonstration qui se faisait au dehors, et du fait qu'on avait déchargé un pistolet contre lui, l'accusé avait raison de craindre pour sa sûreté. Il semble qu'il a tiré le coup dans l'obscurité sans viser rien ni personne en particulier.

James Murphy était soupconné d'avoir tiré le coup qui blessa Mme Ballero, mais nous n'en pouvions obtenir la preuve, car les autres mineurs, complices de Murphy, ont refusé de renseigner la police. Néanmoins, Murphy fut accusé d'avoir troublé la paix publique en vertu du paragraphe (*b*) de l'article 238 du code Criminel; il fut condamné à payer $50 d'amende et les frais.

John Patterson—Vol d'un veau.—Vers la fin de décembre 1914, John Patterson a volé un veau de son ancien patron John Graham; il tua le veau, brûla la peau dans le poêle, et de la tête fit du fromage de veau. On a dit qu'il ne resta que les pieds du veau, mais on n'a jamais découvert ces restes; il est tout probable qu'ils furent jetés dans la neige profonde sur la prairie. Le même jour Patterson tua une vielle vache qui lui appartenait.

On a trouvé que Patterson avait vendu du bœuf à plusieurs restaurants de Calgary, dont les propriétaires toutefois, déclarèrent que ce qu'ils avaient reçu était du veau, et le poids des quartiers corroborait leur assertion. Patterson, au contraire, déclarait que ce qu'il leur avait vendu était la viande de sa vielle vache. La police a retracé la vente des quatre quartiers, et une semaine plus tard l'officier de santé a condamné un quartier que Patterson apportait à la ville dans l'intention de le vendre; ce quartier apparemment venait d'une vache âgée. Patterson a dit à l'inspecteur qu'il avait tué sa vielle vache et que le reste de la viande était chez lui. Cette viande n'a jamais été trouvée; elle a dû être cachée, ou disparaître de quelque manière, avant l'enquête.

Jenkins, un garçon qui vivait avec Patterson, déposa un témoignage inculpant au sujet du vol et de l'abatage du veau.

Patterson fut condamné à un an dans la prison de Lethbridge par le juge Hyndman, le 12 avril 1915, à Calgary.

Jerôme Harrington—Vol de chevaux.—Jerôme Harrington était un fermier qui vivait près de Hanna, Alta. Un de nos détectives a trouvé que Harrington avait été associé au vol de cinq chevaux appartenant à J. H. Brown—vers le 1er octobre 1914.

Harrington savait qu'une enquête se poursuivait, mais il ignorait quelle était notre information contre lui. Cela lui causait beaucoup d'anxiété, finalement il a fait une confession au gendarme Rigby, déclarant qu'un des McKinnon l'avait payé pour transporter ces chevaux, qu'il les avait gardés dans son pâturage durant un certain temps et qu'il savait que c'était des chevaux volés.

Harrington a comparu devant le juge Simmons dans la cour Suprême, à Calgary, le 2 avril 1915; il avoua sa culpabilité et fut condamné à six mois de travaux forcés dans la prison de Lethbridge.

Harington semble avoir été la dupe des McKinnon; il n'a pas profité de ce vol, paraît-il.

Les développements de cette cause nous ont permis de remettre à leurs propriétaires dix chevaux volés.

Earle Hackett et Clem Griffith—Recel d'un cheval volé.—Dans cette cause le cheval volé, qui appartenait à un nommé Dick Neil, avait été perdu près de Calgary au mois de juin 1914, et mis en fourrière comme animal perdu, dans l'enclos de W. E. Richmond, quatorze milles à l'ouest de High-River, en août 1914. Le 15 décembre 1914 les deux accusés sont venus à la fourrière et ont montré un papier prétendant que le cheval appartenait à Earle Hackett; ils obtinrent ainsi possession du cheval, et l'amenèrent.

Earle Hackett fut trouvé au *Rocky Mountain House,* ou près de là, avec le cheval volé en sa possession. Il fut arrêté le 19 février 1915. Clem Griffith fut arrêté à Calgary le 27 février 1915.

Earle Hackett et Clem Griffith ont comparu tous deux sous accusation d'avoir volé un cheval, dans la cour Suprême à Calgary, devant M. le juge Hyndman, le 4 avril 1915. Earle Hackett a avoué sa culpabilité; Clem Griffith a protesté de son innocence mais il fut condamné quand même, Griffith à trois ans et Hackett à deux ans et demi de détention dans le pénitencier d'Edmonton. Il appert que Hackett avait été l'instrument de Griffith.

Edward Swift—Vol de chevaux.—En novembre 1914, un groupe de chevaux fut volé près de Calgary et mené à cent milles au nord-est. Dans ce groupe était une jument enregistrée valant $300, qui était trop lourde pour exécuter la course rapide des voleurs de chevaux; on la cacha sur une ferme, à 35 milles de Calgary. Au mois de mars cette année, après l'arrestation des frères McKinnon, Swift a fait 200 milles à cheval, dans la neige, pour mettre cette jument encore plus éloignée de chez elle. Lorsqu'il l'eut amenée aussi loin qu'elle pouvait aller, il l'a cachée de nouveau, puis il est revenu dans la portée est centrale de la province. Il a été arrêté à Sedgewick, sept jours après avoir transporté la jument; il fut amené à Calgary et retenu pour procès. Le 15 avril, il subit son procès devant un jury qui le trouva coupable de vol de chevaux; puis Son Honneur le juge Henderson l'a libéré, la peine étant différée.

L. M. A. Thomason—Tentative de meurtre.—Stafford Wilson et L. W. A. Thomason étaient voisins sur des homesteads près d'Oyen, Alta. Le 18 avril 1914 il eut une querelle violente entre les deux hommes. Aucune autre personne n'était présente. Wilson était quelque peu pugiliste. Thomason a d'abord pris un marteau, puis il a tiré cinq coups d'un revolver de calibre 38; une des balles frappa Wilson sur l'avant-bras droit et une autre traversa son corps. La bataille a continué apparemment. Wilson a enlevé le marteau et le pistolet de Thomason qu'il a battu jusqu'à ce qu'il perdit connaissance. Thomason était bien contusionné. Vers la fin il paraîtrait que Wilson devint faible de ses blessures et tomba par terre, puis sur les mains et les genoux il s'est traîné jusqu'à la place où était son cheval. A trente verges de la maison son chien est venu lui lécher le visage. En ce moment, selon l'allégation de Wilson, Thomason qui avait repris connaissance, s'est posé dans la porte de sa maison et a tiré un coup de fusil; la balle a tué le chien, sans nuire à Wilson. Mais Wilson s'est jeté à la renverse comme s'il avait été tué; Thomason, emportant son fusil, s'est rendu chez un voisin où il a raconté ce qui venait de se passer. Wilson a réussi à rejoindre son cheval et en se tenant par l'étrier, il s'est rendu à une autre maison où ses blessures furent soignées; ces dernières étaient graves, mais Wilson s'est rétabli.

Thomason fut accusé de tentative de meurtre et subit son procès devant le juge Simmons dans la cour Suprême, à Calgary, le 12 juin 1915. Le jury a rendu un

verdict de coupable et le juge a condamné Thomason à deux ans au pénitencier d'Edmonton.

Richard Oakes—Vol de marchandises dans un fourgon.—Tandis que le brigadier Angermann faisait enquête sur un vol de bestiaux et exécutait un mandat de perquisition sur la propriété d'un certain Richard Oakes, il a découvert quelques articles d'épicerie apparemment cachés dans les broussailles près des bâtiments. Des recherches nous ont révélé que ces divers articles avaient disparu d'un fourgon du Pacifique-Canadien dans la cour d'Innisfail; on avait trouvé le sceau du fourgon, et l'inspecteur du convoi en avait fait rapport. Ces articles faisaient partie d'un envoi destiné à un épicier de l'endroit.

L'accusé fut trouvé coupable par le juge Hyndman qui l'a condamné à deux ans dans le pénitencier d'Edmonton, la peine devant se purger concurremment avec une peine de cinq ans imposée sur Oakes pour vol de bestiaux.

Richard Oakes, F. King et P. Hansen—Vol de bestiaux.—M. T. W. Sarchett de Milnerton, notifia le brigadier Angermann, à Innisfail, que la peau, la tête et les pattes d'un taureau qui lui appartenait avaient été trouvés dans un marécage dans le district de Milnerton.

Une enquête nous apprit qu'un homme du nom de M. Walton avait vu la tête d'un bœuf sous une mince couche de glace dans un marécage. Walton fit part de sa trouvaille à T. Dobson, un éleveur, qui se rendit à l'endroit où Walton avait vu la tête, et retira du marécage la tête, la peau et trois pattes d'un taureau, dont la peau portait la marque de M. Sarchett.

Richard Oakes fut soupçonné et un mandat de perquisition fut obtenu par le brigadier Angerman, qui trouva les quartiers de bœufs tout taillés: ils étaient cachés sous la neige dans des buissons à côté de la hutte où vivait Oakes. Les pattes avaient été sciées et s'adaptaient exactement aux parties de pattes retirées du marécage.

Oakes fut arrêté et averti après quoi il confessa qu'il avait volé et tué l'animal. Il a jeté le blâme également sur deux autres, King et Hansen, qui déposèrent l'un contre l'autre.

Le 18 décembre 1914 King et Hansen choisirent un procès sommaire et furent condamnés par Son Honneur le juge Lees à cinq ans de détention dans le pénitencier d'Edmonton.

Oakes a choisi un procès devant la cour Suprême. Son procès eut lieu à Red-Deer, le 9 février 1915, devant M. le juge Hyndman. L'accusé a nié sa culpabilité, mais il fut trouvé coupable par Son Honneur sur la preuve déposée; il fut condamné à cinq ans de détention dans le pénitencier d'Edmonton.

Fritz W. Thaden—Trahison.—Cette affaire a commencé au mois d'août 1914. Il y avait à Hussor une colonie d'Allemands connue sous le nom de la *German-Canadian Farming Company.* Quelques-uns de ces Allemands, avons-nous appris, étaient partis pour l'Allemagne au commencement, et immédiatement avant le commencement de la guerre; mais la plupart furent arrêtés en route et internés à Gibraltar ou ailleurs. Cet événement a causé l'arrestation de plusieurs autres Allemands de la colonie parce qu'on soupçonnait qu'ils tentaient de partir pour aider aux ennemis de Sa Majesté. Fritz Thaden était secrétaire de la compagnie, ayant son bureau à Calgary. Il fut arrêté et l'on a trouvé en sa possession des lettres qui prouvaient qu'il avait envoyé des sommes d'argent à certains des Allemands qui avaient quitté Hussor pour l'Allemagne.

Thaden expédia l'argent à ces Allemands de New-York et leur procura aussi des lettres de présentation à des amis de là-bas. Des recherches plus actives firent constater qu'il avait aussi expédié des caisses contenant des vêtements et une arme à feu (fusil à plomb) à l'un des Allemands de la colonie, lequel était officier de l'armée allemande.

Thaden comparut devant le juge Walsh en cour Suprême à Calgary, le 3 mai 1915. La défense principale comportait que l'argent envoyé par Thaden aux Allemands, lorsqu'ils arrivèrent à New-York, était tout simplement un acquittement de dettes dues par le prévenu.

Le juge remit sa décision au 10 mai, alors qu'il convainquit Thaden de trahison. Sa Seigneurie différa la condamnation au 21 mai et, ce jour venu, déclara que Thaden n'était coupable du délit que techniquement et lui imposa un cautionnement personnel de mille piastres pour garder la paix durant douze mois.

Thaden et plusieurs autres Allemands de la colonie Hussor ont été internés comme prisonniers de guerre.

Le brigadier G. S. Akrigg a reçu une gratification de $25 à même le fonds des amendes pour l'excellence de son travail en l'espèce.

A. F. Trainor—Paroles séditieuses.—Trainor était employé de la division provinciale des téléphones de l'Alberta. Il était né en l'Ile du Prince-Edouard et semblait avoir des idées politiques révolutionnaires. Alors qu'il était à Strathmore au commencement de mai 1915, il provoqua fortement l'indignation publique par différentes affirmations qui ridiculisaient supposément Sa Majesté, par des expressions de sympathie envers les ennemis de Sa Majesté et par des paroles particulièrement offensantes touchant le torpillage du vapeur *Lusitania.*

Trainor fut arrêté et subit finalement son procès devant le juge Simmons à la cour Suprême de Calgary, le 11 juin 1915, fut trouvé coupable de sédition et condamné à $250 d'amende.

W. R. Newbolt—Marquage illégal d'un taureau.—Alors qu'un de nos agents instruisait une autre cause, il apprit qu'il y avait deux têtes de bétail au ranche de W. R. Newbolt, et qui portait une marque en plus de celle de Newbolt.

Sur enquête on constata que l'une des bêtes portait la marque de John B. Sim, qui avait perdu dans l'automne de 1913 trois veaux qui pâturaient en liberté près du bétail de Newbolt.

M. Sim se rendit chez Newbolt et reconnut pleinement l'une des bêtes comme étant un taureau qu'il avait perdu, et porta plainte accusant Newbolt de marquage illégal. La cause fut instruite et l'accusé fut convaincu et condamné à $125 d'amende et aux frais.

J. K. Hazlett—Règlement sur les animaux errants.—Lors de l'arrestation de l'accusé sous prévention de vol d'un cheval, on constata qu'il employait un cheval errant recherché par la police. On prouva que le prévenu avait eu ce cheval en sa possession et l'avait fait travailler durant trois ans.

Après des difficultés nombreuses on retrouva le propriétaire et l'on réclama le cheval. Le prévenu fut accusé d'avoir séquestré un cheval errant sur sa propriété et avoua sa culpabilité. Il fut condamné à $100 d'amende, qu'il paya.

Le prévenu était un notable du district de Caribou et possédait l'estime générale de la région. Le maximum de peine infligée à Hazlett préviendra fortement à mon avis l'hébergement et l'emploi des errants. Je dois dire que le prévenu attend son procès sous deux chefs d'accusation pour vol de cheval.

Nous avons eu du succès quant au nombre des causes inscrites pour procès dans les cours Suprême et de District. A la séance de juin de ces tribunaux, nous avons réussi à gagner toutes les causes inscrites, soit douze en cour Suprême et trois en cour de District. Des convictions, huit comportaient des vols de chevaux, et une un vol de bétail.

Il me fait plaisir de vous dire qu'au cours des dix derniers mois nous avons réussi à disperser l'une des plus audacieuses bandes de voleurs de chevaux qui aient jamais infesté la province, et le district est assez bien débarrassé de cette confrérie à l'heure actuelle. Ceux qui restent ont cessé leur maraude, ou en d'autres termes se cachent en attendant les événements, peut-être dans l'espoir que la police calmera son zèle. Plusieurs de la bande ont quitté la région et sont maintenant fugitifs de la justice.

Au sujet de ces vols de chevaux, je suis heureux de vous dire que nous avons réussi à rendre aux propriétaires plus de 118 chevaux. Dans la cause McKinnon seulement, nous avons rendu trente-quatre bêtes. Ceci vous donnera une idée de l'immense système de vol de chevaux contre lequel il nous a fallu lutter.

En plus des chevaux que nous avons remis aux propriétaires à la suite directe des causes instruites, nous avons rendu plus de 139 bêtes. Plusieurs d'entre elles avaient été volées, puis relâchées par les voleurs lorsque ces derniers constatèrent que notre poursuite se rapprochait. D'autres étaient retenues dans des coulées le long du Daim-Rouge et à d'autres endroits en attendant une chance de les mettre en vente. D'aucuns de ces chevaux étaient disparus trois ou cinq ans auparavant.

Le mérite du grand succès que nous avons obtenu dans l'arrestation et la conviction des voleurs de bestiaux et de chevaux de la région revient au maréchal des logis première classe, détective Goodrich, au maréchal des logis première classe, détective Waugh, au maréchal des logis première classe, détective Irvine et au constable spécial J. H. Reid. Le travail exceptionnellement habile de ces hommes les place au premier rang des limiers du service. Je dois ajouter que leur initiative a été habilement secondée par les sous-officiers et les hommes. Je n'ai jamais eu collaboration plus loyale et plus unie depuis mon entrée au service; notre succès vient de là.

CALGARY, ALTA, 30 septembre 1915.

Au commandant de la division " E ",
R.G.C. du N.-O.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du corps de garde de la division " E " pour l'exercice terminé le 30 septembre 1915.

Nous avons reçu 653 prisonniers, soit une diminution de 221 sur l'année précédente. La conduite de ces derniers a été très satisfaisante, nulle infraction disciplinaire sérieuse ne s'étant produite. Le corps de garde a été visité quotidiennement par le médecin de la prison, bien que ce dernier n'ait eu à traiter durant l'année que des indispositions légères.

Des leviers ont été placés dans les trois galeries de cellules. Le levier centre était devenu faible, et les parties défectueuses exigeaient un remplacement par un matériel de qualité meilleure et de travail supérieur.

On a renforcé la clôture de la cour de la prison avec des contreforts et elle se trouve maintenant assez forte. Avant ces réparations, elle était à la veille de s'effondrer.

A cause du grand nombre des sujets qu'il a fallu détenir, des assises du printemps à celles de l'été, et ensuite des assises d'été à celles d'automne, le corps de garde a été encombré en mai et juillet. Dans chaque cas des décrets de l'exécutif autorisant le transfert à Lethbridge de six et de douze prisonniers respectivement, ont été adoptés. Ces transferts ont été immédiatement effectués dès l'arrivée des autorisations voulues, et l'encombrement du corps de garde en a été fortement soulagé.

Richard Lyons, *alias* " Shorty " Lyons, que la police particulière du Pacifique-Canadien recherchait depuis trois ans, a été ramené du pénitencier de Walla-Walla, Washington, E.-U.-A. Il a été condamné à subir son procès sous accusation de meurtre en cour de police de Calgary, reçu dans notre corps de garde après son internement, et détenu jusqu'à son procès deux semaines plus tard. Il fut convaincu et condamné à être pendu à la prison provinciale de Lethbridge, et escorté à la prison de Lethbridge le lendemain de son procès, le 5 mai 1915. La peine capitale fut plus tard commuée en emprisonnement perpétuel, et ce prisonnier passait au corps de garde le 13 juillet 1915, en route pour le pénitencier de l'Alberta.

Le prisonnier Joe Macdonald, qui attendait son procès pour vol de cheval, s'est évadé du corps de garde dans la nuit du 30 août, en sciant les verrous du levier et les grilles de la fenêtre avec des scies remises par J. P. Wood. On a découvert plus tard que les préparatifs soigneusement cachés de cette évasion duraient depuis quelque temps, et que la nuit de la fuite il ne restait plus à scier qu'une très petite partie du levier, les barres de la grille ayant été soulevées, sciées et replacées dans leurs mortaises; il était donc impossible de voir qu'on les avait manipulées. Macdonald n'a pas été retrouvé jusqu'ici. On a toutefois arrêté Wood, et il a avoué sa culpabilité en cour de police à Calgary à l'accusation d'avoir aidé le bris de prison de Joe Macdonald. Il a été condamné par le magistrat G. E. Sanders à dix-huit mois d'emprisonnement aux travaux forcés à la prison provinciale, Lethbridge.

Le prisonnier Earl Herber, qui purgeait une condamnation de six mois aux travaux forcés pour vagabondage, s'échappait le 4 juin à son gardien. On l'a toutefois repris à Banff le 9 juin, et il attend aujourd'hui son procès au corps de garde de Macleod pour ce délit.

Le prisonnier John Grant qui attendait son procès pour tentative de viol, est devenu fou furieux et a été envoyé à l'asile de Ponoka le 27 avril.

Byron G. Newcombe, un adolescent de dix-sept ans, qui attendait son procès sous accusation de vol de cheval, et qui bénéficiait d'une remise sous accusation de cambriolage, a été envoyé à l'asile de Ponoka le 1er juin, étant devenu fou.

Cinquante-trois prisonniers de guerre ont été admis durant l'année et on en a disposé comme mes statistiques l'expliquent.

L'empreinte des doigts et des photographies de toutes les personnes détenues au corps de garde et accusées de délits justiciables, ont été prises et adressées au commissaire en chef de la police fédérale, à Ottawa.

Cinquante aliénés et trois aliénées ont été admis, mais ils n'ont donné que de rares ennuis. La division du procureur général continue à disposer rapidement de ces infortunés, la police et les patients s'en trouvant mutuellement soulagés.

J'ajoute ci-contre les statistiques de l'exercice terminé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. RICHARDSON, *sergent,*
Prévôt.

Les sujets ci-dessous, qui attendaient leur procès à la fin de l'exercice dernier, ont été jugés comme suit:—

Race.	Non.	Crime.	Date.	Procès subi à	Jugement.
Blanche..	Nolan, Michael......	Indécence...	8 oct., 1914	Calgary	Libéré.
"	Machuk, Mike.......	Vol.................	7 " 1914	"	6 mois, travaux forcés.
"	Bishop, Thos.	Tentative de meurtre	9 " 1914	"	1 an, travaux forcés.
" ...	Coomes, Wm.........	" " ..	8 " 1914	"	Libéré.
"	Mathews, Frank.....	Vol de cheval.......	22 " 1914	"	2 ans, trav. forcés.
"	Smith, Ernest........	" "	16 " 1914	"	6 ms. trav. forcés.
"	McClain, Jack.......	"	23 " 1914	"	3 ans, trav. forcés.
"	Roughead, Geo	Tentative d'extorsion	14 " 1914	"	Libéré.
"	Allan, Robert	Escroquerie.......	6 " 1914	"	Peine différée.
"	Lorruzzo, C..........	Voies de fait comportant blessures.....	13 " 1914	"	6 ms, trav. forcés
"	Duval, Sam.	Escroquerie.........	16 " 1914	"	Libéré.
" ...	Gwartney, Henry....	Escroquerie.........	15 " 1914	"	"
"	Jolicœur, Louis	Vol.................	26 " 1014	Red-Deer	1 an, trav. forcés.

STATISTIQUES DU CORPS DE GARDE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 1915.

Admis.

Hommes—	
Blancs..	530
Métis..	12
Indiens..	31
Nègres..	1
Chinois..	11
Indous..	1
Police..	3
Garçonnets..	4
Aliénés..	50
Total..	643
Femmes—	
Blanches..	5
Négresses..	2
Aliénées..	3
Total..	10

NOMBRE DES ADMISSIONS DURANT LES DIFFÉRENTS MOIS.

Octobre 1914..	68
Novembre 1914..	69
Décembre 1914..	69
Janvier 1915..	69
Février 1915..	44
Mars 1915..	51
Avril 1915..	40
Mai 1915..	59
Juin 1915..	45
Juillet 1915..	52
Août 1915..	41
Septembre 1915..	46
Total..	653

Nombre des prisonniers au corps de garde le 1er octobre 1914..	20
Nombre des prisonniers au corps de garde le 30 septembre 1915..	29
Moyenne quotidienne..	20·6
Chiffre maximum (12 et 13 juillet)..	39
Chiffre minimum (27 octobre 1914)..	8
Hommes attendant procès..	13
Remis..	2
Attend le transfert au pénitencier d'Edmonton..	1
En route pour Edmonton, pour procès..	1

Prisonniers de guerre en route de Lethbridge au camp de détention de Castle	5
En route pour le corps de garde de McLeod	6
Purgeant leur peine	1
Aliénés	

DISPOSITION DES PRISONNIERS DE GUERRE.

Au camp de détention de Lethbridge	32
Au bureau du registraire des ennemis étrangers	5
Relâchés sur parole	16
Total	53

PRISONNIERS ESCORTÉS À D'AUTRES PRISONS.

Hommes.

Du corps de garde de Calgary:—

29 forçats au pénitencier de l'Alberta, Edmonton.
83 prisonniers à la prison provinciale, Lethbridge.
220 prisonniers au corps de garde de la gendarmerie à cheval, Macleod.

De la caserne de police municipale, Calgary:—

2 forçats au pénitencier de l'Alberta, Edmonton.
19 prisonniers à la prison provinciale, Lethbridge.
67 prisonniers au corps de garde de la gendarmerie, Macleod.

Femmes.

Du corps de garde de Calgary:—

1 détenue au pénitencier de l'Alberta, Edmonton.
5 prisonnières au corps de garde de la gendarmerie, Macleod.

Du poste de la police municipale:—

58 prisonnières au corps de garde de la gendarmerie, Macleod.

ALIÉNÉS ADMIS DURANT L'ANNÉE.

Hommes	50
Femmes	3

DISPOSITION DES ALIÉNÉS.

Hommes—	
Conduits à l'asile de Ponoka	48
A l'hôpital de Medicine-Hat	1
Libérés, sains	1
Total	50
Femmes—	
Conduites à l'asile de Ponoka	2
Conduites au corps de garde de Macleod	1
Total	3

SOMMAIRE des crimes pour l'exercice terminé le 30 septembre 1915.

Délits.	Causes.	Convictions.	Libérations.	Attendant procès.
Délits contre l'ordre public—				
Porter arme dangereuse	10	8	2	
Donner pistolet à un mineur	1	1	....	
Pointer armes à feu	7	4	3	
Vente d'armes offensives	1	1	....	
Sédition	13	2	2	9
Délits contre l'administration de la loi et la justice—				
Insulte au tribunal	1	1	....	
Evasion	2	1	....	1
Parjure	5	....	2	3
Subornation de jury, parjure	1	....	....	1
Délits contre la religion et les moeurs—				
Mendier	2	2	....	
Nuisance	1	1	....	
Ivresse et désordre	161	153	8	
Maison de prostitution, tenir	6	6	....	
" " habituée	14	14	....	
" " fréquenter	3	3	....	
" " permettre d'exploiter	1	1	....	
Jeu	2	2	....	
Exposition indécente	3	2	1	
Indécence	1	....	1	
Lettre obscène, envoyer	2	1	....	1
Sodomie	1	....	1	
Vagabondage	137	118	19	
Délits contre la personne—				
Voies de fait, ordinaires	184	141	43	
" " et blessures	5	3	2	
" " attentat à la pudeur	5	2	1	2*
" " entraver un officier du justice	3	3	....	
Bigamie	1	....	1	
Commerce charnel et attentat	2	....	2	
" " en dessous de seize ans	1	1	....	
Négligence criminelle	1	....	1	
Abandon d'enfant	1	1	....	
Libelle diffamatoire	1	....	1	
Intimidation	4	4	....	
Excavation non entourée	12	11	1	
Meurtre	1	....	1	
" tentative	3	2	1	
Négliger ses enfants	2	2	....	
Refus de pourvoir	6	3	3	
Viol	4	....	2	2*
" tentative	1	....	1	
Séduction	2	....	1	1
Attentat avec arme à feu	2	....	2	
Tentative de suicide	1	1	....	
Menaces par lettre	1	....	....	1
Blessures	3	2	1	
Abandonner sa femme	1	....	1	
Délit contre la propriété—				
Incendie	1	1	....	
Cambriolage	12	6	3	3
Vol de bétail	24	7	4	13
Cruauté envers les animaux	32	26	6	
Conspiration pour frauder	3	....	3	
Cacher une hypothèque	1	....	1	
Poursuite du bétail avec chiens	2	2	....	
Effacer une marque	1	....	1	
Tentative d'extorsion	1	....	1	
Escroquerie	29	9	18	
Faux	6	4	2	
Vol de chevaux	44	23	5	16

* Un accusé aliéné expédié à l'asile de Ponoka.

SOMMAIRE des délits, crimes pour l'exercice terminé le 30 septembre 1915—*Fin.*

Délits.	Causes.	Convictions.	Libérations.	Attendant procès
Délits contre la propriété—				
Bris de maison	10	4	3	3
Donner chèques sans valeur	1	1	....	
Déprédations	30	26	4	
Malversation	1	1	....	
Divers	11	6	5	
Recel	8	3	3	2
Vol	4	....	3	1
Tuer des chiens	3	1	2	
Posséder objets volés	5	4	1	
Vol	166	114	50	2
" sur la personne	4	1	3	
" tentative de	1	1	....	
" par conversion	1	1	....	
" de grain	5	3	2	
" dans une habitation	5	....	....	5
" de lettres	2	2	....	
Empiètement	1	1	....	
Blesser bétail et chevaux	5	2	3	
Délits contre les lois fédérales.				
Etrangers ennemis possédant armes	8	7	1	
Loi de pêche	10	10	....	
Loi forestière	6	6	....	
Loi d'immigration	1	1	....	
Loi sur les sauvages				
Tenter de fournir des spiritueux aux sauvages	7	6	1	
Ivre dans la réserve	35	29	6	
Jeu dans la réserve	4	4	....	
Distribuer de l'argent dans une danse sauvage	1	1	....	
Fournir des spiritueux aux sauvages	11	10	1	
Empiètement sur la réserve	4	4	....	
Loi des mines	6	6	....	
Loi sur l'opium et les drogues	13	11	2	
Loi sur les bureaux de poste	1	1	....	
Loi sur des chemins de fer	101	97	4	
Loi du parc des Montagnes-Rocheuses	75	67	8	
Délits contre les lois provinciales				
Loi concernant sur les chaudières	7	7	....	
Loi " les marques	15	12	3	
Loi " les animaux entiers	1	1	....	
Loi de clôturage	3	3	....	
Loi concernant le gibier	68	57	8	3
Loi " la voirie	20	18	2	
Loi " les éleveurs de chevaux	3	3	....	
Loi " les hôtels et pensions	22	19	3	
Loi " les peaux	3	3	....	
Loi " la folie	28	25	3	
Loi " les patentes pour spiritueux	38	31	7	
Loi " maîtres et serviteurs	178	151	27	
Loi " les animaux dangereux et malfaisants	23	18	5	
Loi " la profession médicale	2	....	2	
Loi " les voitures automobiles	29	28	1	
Loi " les théâtres de cinématographie	1	1	....	
Loi " les salles de pool	12	12	....	
Loi " les feux de prairie	26	23	3	
Loi " les colporteurs	2	2	....	
Loi " l'hygiène publique	4	2	2	
Loi " les animaux errants	28	21	7	
Loi " l'inspection des animaux	1	....	1	
Loi " les batteuses	1	1	....	
Loi vétérinaire	1	1	....	
Loi concernant l'état civil	1	1	....	
Loi " l'inspection des herbes nuisibles	3	2	1	
Total pour l'année	1,844	1,448	325	71

DÉCÈS—SUBITS, ACCIDENTELS, ETC.

Voici un relevé sommaire des morts subites, accidentelles, etc., qui ont donné lieu à des enquêtes de la part de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, dans ce district:—

Empoisonnement par la cocaïne	1
Empoisonnement alcoolique	2
Noyés	27
Suffoqués	4
Frappés par la foudre	2
Frappé par la chute de pièce de bois	1
Tué par un ours gris	1
Tué par un taureau	1
Accident de chemin de fer	5
Accident de mine	5
Accident de scierie	2
Accident d'arme à feu	3
Brûlé ou échaudé	2
Chute de wagon ou de cheval	4
Causes naturelles	19
Suicides	10
Total	89

AUBAINS ENNEMIS.

Il y a maintenant 64 aubains ennemis qui font rapport aux postes détachés de cette division, dont 14 ont été élargis sur parole par l'officier commandant de la division.

En octobre 1914, le surintendant Pennefeather a été nommé registraire des aubains ennemis pour la ville de Calgary et le voisinage dans un rayon de vingt milles, avec un bureau dans la ville de Calgary. Le 1er avril 1915, le maréchal des logis Irvine, de cette division, a remplacé, pour ce travail, le surintendant Pennefeather et a continué à remplir ces fonctions jusqu'au 31 juillet 1915, alors que le bureau a été fermé, et le travail qui restait à faire a été confié au chef constable de la ville de Calgary. Jusqu'à la fermeture de ce bureau, nous nous sommes occupés de tous les aubains ennemis en dehors de Calgary dans un rayon de vingt milles, ainsi que des autres, ce qui a nécessité beaucoup de travail. Le nombre d'aubains ennemis internés par le registraire des aubains ennemis à Calgary s'est élevé à 124, et le nombre de ceux qui ont été élargis sur parole a été de 1,350.

Nous avons aussi eu beaucoup de travail à faire pour mettre en vigueur le décret de l'exécutif du 3 septembre 1914 au sujet de la remise des armes et des munitions par les aubains ennemis. La majeure partie du travail fait par la division au sujet des aubains ennemis a été les enquêtes sur les nombreuses plaintes et soupçons. Toutes ces enquêtes ont été faites promptement, et nos hommes ont fait beaucoup de bon travail pour élucider ces questions.

Il y a eu un certain nombre de poursuites pour trahison et pour sédition, et elles seront traitées sous des rubriques différentes. La plupart des Allemands et des Autrichiens du district sont naturalisés. Les sympathies de la plupart de ces gens sont en faveur de l'ennemi et il faut qu'ils soient surveillés de près; mais dans les cas où ils ont ouvertement exprimé leurs sympathies, nous les avons traités avec fermeté, et il en est résulté qu'ils sont moins disposés à s'exprimer en public, et que maintenant nous recevons peu de plaintes contre eux.

FEUX DE PRAIRIE.

Les cas de feux de prairie inscrits au cours de l'année close le 30 septembre 1915 ont atteint le nombre de 26, contre 38 durant l'année précédente.

Les dommages causés ont été légers—principalement l'herbe, les broussailles, etc., la valeur totale des matériaux détruits ne s'élevant qu'à $1,035 durant les douze mois.

Une cause a été portée en appel devant Son Honneur le juge Winter, lequel a maintenu l'appel pour la raison que, pour obtenir une conviction en vertu de l'ordonnance des feux de prairie, il est absolument nécessaire de prouver qu'il y a eu négligence, et que dans le cas qui lui était soumis, il constatait qu'il n'y avait pas eu de négligence.

Outre les 26 causes inscrites, il y a eu enquête sur 11 feux, mais sans que l'on ait accusé personne d'avoir mis ces feux durant les douze derniers mois. Le petit nombre de feux qui se sont produits dans ce district est sans aucun doute attribuable à la saison humide que nous avons eue, et aux précautions supplémentaires prises par les cultivateurs et par les membres de l'effectif lorsqu'ils étaient en service de patrouille afin de prévenir les incendies. Nul doute que bon nombre de cultivateurs ont constaté que ces feux étaient coûteux, non seulement à cause du châtiment mais par suite des pertes de foin, d'animaux, de chevaux, etc.

SAUVAGES.

Il y a dans ce district trois réserves des sauvages: Les Pieds-Noirs, les Sarcis et les Assiniboines, et je suis heureux de faire rapport qu'ils ne nous ont causé que très peu de difficultés durant l'année.

Les Indiens Pieds-Noirs.—Ces Indiens appartiennent à la nation des Pieds-Noirs, laquelle comprend les Pieds-Noirs, les Gens-du-Sang et les Piégânes, dans l'Alberta, et les Piégânes du Sud, dans le Montana, E.-U. d'A.

La santé de ces sauvages a été très bonne durant l'année dernière. Il n'y a eu que fort peu d'épidémies d'aucune sorte, et je crois que cela est dû surtout au fait que les sauvages sont aujourd'hui bien logés, et qu'ils se tiennent occupés sur leurs terres.

La superficie primitive de la réserve des Pieds-Noirs était de 300,800 acres, mais en 1911, les sauvages ont rétrocédé, à certaines conditions spéciales, 175,580 acres, de sorte que la superficie actuelle est de 125,220 acres.

En 1915, la superficie en culture a été comme suit:—

	Acres.
Blé	1,826
Avoine	1,038
Premier labour	90
Jachère d'été	1,100
Total	4,054

En 1915, les Pieds-Noirs ont les animaux suivants:—

Bétail	environ	1,300 têtes
Chevaux	"	1,600 "

Ces sauvages réussissent bien comme cultivateurs, et ils ont eu la chance d'avoir une bonne récolte chaque année depuis qu'ils ont commencé à cultiver; cette année encore, tout fait prévoir que la récolte sera exceptionnellement abondante.

Ils ont un fort outillage de labour à vapeur et deux batteuses mécaniques—l'une à l'extrémité ouest et l'autre à l'extrémité est de la réserve. A chaque extrémité de la réserve il y a un instructeur d'agriculture pour leur enseigner l'art agricole.

En 1914, les produits de la ferme leur ont rapporté	$34,500
Gravier, chevaux, exploitation des mines, etc., 1914	25,000
Bœuf, 1914	8,800
Total	$68,300

Outre cela ils ont leur argent du traité et leurs rations régulières, lesquelles leur sont distribuées chaque semaine.

La population des Pieds-Noirs est de 734. Comme la plupart des sauvages, ils sont tempérants lorsqu'ils ne peuvent pas se procurer de quoi boire. Dans presque tous les cas d'ivresse parmi les sauvages, nous avons réussi à appréhender et à amener devant la justice les gens qui leur avaient fourni de la boisson. Cependant, il n'y a eu que très peu de poursuites pour ivresse durant l'année.

Les Assiniboines.—La réserve des Assiniboines, à Morley, comprend environ 80 milles carrés, et contient une population de 645. On ne cultive pas beaucoup sur la réserve, 70 acres seulement étant en culture. Les sauvages gagnent leur vie surtout en travaillant pour les cultivateurs et les éleveurs, en coupant du bois, etc., mais durant l'hiver ils font beaucoup de chasse sur les collines. Ces sauvages sont intelligents et industrieux, et il n'y a guère eu de crime d'aucune sorte qui leur ait été reproché durant l'année.

Les Sarcis.—La réserve des Sarcis est située à environ six milles au sud-ouest de Calgary, et a une population de 190 hommes, femmes et enfants. Leur santé durant l'année a été en somme assez satisfaisante. Il y a eu quelques cas de phtisie et de scrofule. On fait passablement de culture sur la réserve, et les sauvages gagnent de $3,000 à $4,000 par année à vendre du bois, du foin, des arbres, etc. Cette année ils ont ensemencé le nombre d'acres suivant:—

Avoine	400
Blé d'automne	75
Blé de printemps	143
Seigle	17
Pommes de terre et menues graines	5

Le temps ayant été constamment humide, le foin a mûri tardivement, mais on en a récolté environ 600 tonnes.

La conduite morale des sauvages durant l'année a été assez bonne. Tous les sauvages trouvés ivres sur la réserve sont ordinairement jugés par l'agent des sauvages qui les condamne à trois mois de travaux forcés sur la réserve. Ce mode de punition, me dit l'agent des sauvages, est plus satisfaisant que de les envoyer en prison, où ils sont en contact avec de méchants prisonniers blancs.

POSTES DÉTACHÉS.

A la fin de l'année	27
Ouverts durant l'année—	
Blackie, Oyen, Hutton, Lac Louise	4
Total	31
Fermés durant l'année—	
Nateby, lac Louis	2
Total à la fin de l'année 1915	29
Exshaw, fermé temporairement	1
Actuellement ouverts	28

AIDE AUX AUTRES DÉPARTEMENTS.

On a fourni des plantons pour les séances de la cour Suprême et des cours de District qui ont eu lieu à Calgary et à Red-Deer. On a fourni des escortes presque tous les jours pour les prisonniers et les aliénés envoyés aux corps de garde de Macleod et de Lethbridge, à la prison commune de Lethbridge, au pénitencier d'Edmonton et à l'asile de Ponoka.

Nous avons fourni des plantons à toutes les séances des cours criminelles, et à toutes les enquêtes des coroners en dehors de la ville. On a surveillé la conduite des forçats libérés conditionnellement, et des rapports à leur sujet ont été envoyés au commissaire de la police fédérale.

Les parents des gens morts intestats, ou de mort violente, ont été retrouvés, et les inventaires des effets ont été remis à l'administrateur public, à qui l'on fournit aussi des copies de tous les rapports de crimes au sujet des nombreux cas de morts accidentelles ou subites. Ceci nécessite beaucoup de travail, et je dois dire que 89 successions sont passées par nos mains durant l'année. Nos hommes ont entrepris ce travail de la manière la plus courageuse et la plus pratique, et l'on est très heureux de pouvoir se rendre utile aux parents éplorés des malheureux ayant trouvé la mort dans un accident ou autrement.

AIDE AU SURINTENDANT DES ENFANTS ABANDONNÉS ET À LA CHARGE DU PUBLIC.

On lui est venu en aide en appelant son attention sur tous les cas relevant de son département; en faisant des enquêtes et en faisant des rapports sur de semblables cas à la demande du surintendant, et en fournissant des escortes.

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE PROVINCIAL.

Le service téléphonique provincial à longue distance, nous est d'une valeur spéciale pour le travail de police, et je suis heureux de faire rapport que nous avons été traités avec la plus grande courtoisie par les employés de la division. Je dois mentionner spécialement le personnel à Calgary, qui s'est efforcé de nous aider de toutes les manières possibles.

DÉPARTEMENT DES LICENCES.

Lorsque l'on reçoit des postes détachés des rapports dévoilant quelque contravention à l'ordonnance relative aux licences de vente de boisson, ces rapports sont envoyés à l'inspecteur en chef des licences. Il nous arrive souvent d'aider le département, lorsque nous en sommes requis, dans des poursuites intentées en vertu de l'ordonnance.

DÉPARTEMENT DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE.

Nous aidons au département à maintenir la quarantaine, et dans les cas de maladies infectieuses ou contagieuses. Nous fournissons aussi des secours aux personnes du dehors de toute autre manière lorsque nous sommes appelés à agir.

CHEVAUX ET PARCOURS.

Le 1er octobre 1914, il y avait 85 chevaux dans la division; depuis lors 17 remontes ont été reçues. Deux remontes (n^os^ matricules 698 et 988) ont été transférées à Régina; une (n° matricule 1138) est morte d'entérite à la suite d'une attaque de colique, laissant maintenant dans la division 99 chevaux, presque tous en bon état.

VOITURES ET HARNAIS.

Voitures.—Les voitures dans cette division sont en bon état. On a acheté un wagon *démocrate,* pour le sous-district de Red-Deer, un surrey et une barouche simple pour le poste, les matériaux et la construction de ces voitures étant de première classe.

Harnachement.—Le harnachement de cette division est en bon état de service. Nous avons reçu un harnais durant l'année.

HABILLEMENT ET ÉQUIPEMENT.

Les effets d'habillement et d'équipement reçus cette année ont été de bonne qualité, fournis d'après le contrat.

CANTINE.

On tient un petit assortiment de tabac, cigares et cigarettes, qui est fort apprécié. La condition financière est satisfaisante, et durant l'année des dons ont été faits s'élevant au total de plus de $483, y compris un don de $120 pour des fleurs destinées à embellir les casernes, dont l'apparence extérieure a été beaucoup admirée.

RÉCRÉATION.

Vu l'encombrement du travail, nous n'avons eu que très peu de temps à consacrer au sport durant l'été, à l'exception du jeu de paume. Les deux excellents jeux de paume sur le terrain des casernes sont très fréquentés par les officiers, les sous-officiers et les gendarmes, et ils ont eu pour effet de retenir les hommes à la caserne durant l'été, et de leur offrir de la récréation et des exercices.

SANTÉ.

La santé générale des membres de la division durant l'année close le 30 septembre 1915 a été bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie de maladies infectieuses, et l'état sanitaire des casernes a été excellent.

L'espace disponible à la prison n'a pas toujours été suffisant, et je dois dire qu'il n'y a pas d'arrangements convenables pour les prisonnières ici, dans le moment.

EXERCICES ET ENTRAÎNEMENT.

Durant l'année dernière, des exercices et des conférences ont eu lieu au quartier-général, au moins trois jours par semaine, excepté durant le mois d'août alors que l'encombrement du travail les a fait supprimer. Au cours des exercices, les hommes ont pratiqué l'entraînement manuel, l'entraînement physique et la marche. A certains intervalles durant la saison, il y a eu aussi des exercices à cheval, lorsque le temps l'a permis. Aux conférences, les hommes ont été instruits des devoirs du gendarme à la caserne et en service de postes détachés.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

A quelques exceptions près, la conduite et la discipline des hommes de la division "E" durant l'année a été très bonne.

MATÉRIEL.

Les fournitures et le matériel ont été suffisants et de bonne qualité.

SALLE DE RÉCRÉATION AUX CASERNES.

Il y a nécessité urgente d'une salle de récréation où il y aurait une table de billard et d'autres amusements pour les membres de la division. Durant les longs mois d'hiver, les hommes n'ont virtuellement pas d'endroit où ils puissent passer leurs soirées en dehors des chambres des casernes.

Lorsque la discipline est maintenue durant le jour, il est très nécessaire, afin de maintenir le contentement chez les hommes, de leur fournir un peu de relaxation en fait d'amusements durant la soirée. Je crois que cette question devrait être immédiatement abordée par le département.

La division a été inspectée par le contrôleur le 4 mai 1915, et par vous-même le 14 juillet 1915 et le 3 octobre 1915.

Son Altesse Royale le duc de Connaught, gouverneur général du Canada, a visité Calgary le 13 septembre 1915, et dans l'après-midi du même jour, il a inspecté un détachement de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest au parc Victoria. Vu l'encombrement du travail de police régulier, il n'a été possible de mettre en rangs que 15 sous-officiers et gendarmes à cheval pour parader devant Son Altesse Royale, qui a complimenté les hommes sur leur belle apparence.

Durant la tournée au Canada de Son Altesse le Maharajah de Kapurthala, il a été accompagné du gendarme Shervill de la division "E." Son Altesse est arrivée à Calgary le soir du 31 juillet, et durant son séjour dans la ville, elle a été l'objet de tout l'empressement possible de la part de la police. Son Altesse a quitté Calgary le soir du 22 pour une tournée de dix jours dans les montagnes; elle est ensuite partie pour l'est à destination de Québec, et je suis heureux de dire qu'aucune mésaventure n'a troublé le voyage de Son Altesse à travers le Dominion.

Il y a eu parfois quelque agitation parmi les officiers, sous-officiers et gendarmes au sujet de l'enrôlement pour le service au front; mais, ils ont ensuite songé, comme l'a dit le premier ministre, qu'ils font leur part ici. Cependant, je suis convaincu que si notre présence est requise sur la ligne de combat, on demandera des volontaires et que nos hommes seront unanimes à répondre à l'appel.

Les amendements à la loi concernant l'inspection des animaux, suggérés par la police et adoptés à la dernière session de la législature de l'Alberta, ont eu pour effet d'empêcher les voleurs de chevaux de conduire aux parcs de vente par encan des chevaux volés et d'en disposer à ces parcs de vente.

La lettre suivante, adressée par le contrôleur au commissaire, a été transmise à la division "E"

R. G. à Ch. du N.-O.,
Bureau du contrôleur,
Ottawa, 28 mai 1915.

Monsieur,—J'ai reçu du très honorable premier ministre l'ordre de vous demander de vouloir bien transmettre au surintendant Horrigan et aux officiers. sous-officiers et gendarmes servant dans le district de Calgary, sa haute appréciation des excellents services rendus par eux récemment par l'arrestation et la conviction de voleurs de chevaux et d'animaux dans le district, services qui ont reçu les plus grands éloges de la part des propriétaires d'animaux du voisinage, et qui font grand honneur à tous ceux qui y ont pris part.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

(Signé) LAURENCE FORTESCUE,
Contrôleur.

En terminant, je désire déclarer que j'ai reçu toute l'aide possible de la part des officiers, sous-officiers et gendarmes de la division.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. J. HORRIGAN,
Surintendant commandant la Division "E".
R. G. à Ch. du N.-O.

ANNEXE G.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT A. E. C. McDONELL, COMMANDANT LA DIVISION "N", ATHABASKA LANDING.

Athabaska, Alberta, 1er octobre 1915.

Au commissaire,
R. G. à Ch. du N.-O.,
Régina.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le rapport annuel de la division "N" pour l'année close le 30 septembre 1915.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

L'année qui vient de se terminer peut être considérée comme étant une année de grand développement pour l'ensemble de ce district. Il y a eu beaucoup de progrès.

L'année a été comparativement tranquille à Athabaska. Les inscriptions de homesteads à Athabaska depuis le 1er octobre 1914 jusqu'au 30 septembre 1915, s'élèvent à 167, soit une diminution de 280 comparativement à la même période de l'année dernière.

Ce district est l'un des meilleurs de la province pour la culture mixte. Les étalages de produits agricoles de ce district, surtout les légumes de jardin, ont dépassé les espérances des plus optimistes.

Dans tous les cas où des secours ont été jugés nécessaires, ils ont été donnés, et cet acte de la part du gouvernement a permis à un grand nombre de cultivateurs qui se trouvaient à la gêne de rester sur leurs homesteads et de faire de bonnes semailles. La somme de $4,361 a été distribuée aux nécessiteux.

Nous avons maintenant des communications télégraphiques avec le fort McMurray, le lac Labiche, le fort Saint-Jean, C.-A., la Grande Prairie, le Passage de la rivière de la Paix et Grouard. Ceci facilite beaucoup notre travail ainsi que l'ouverture du chemin de fer Edmonton, Dunvegan et Colombie-Anglaise, pour le trafic jusqu'au passage de la rivière La-Boucane, et sur l'embranchement du Canada-Central vers le passage de la rivière de la Paix.,

Les progrès faits en ce qui concerne le développement du pays ont amené une transformation soudaine et remarquable de l'état primitif à l'état moderne, en matière de transport, ainsi qu'un exploit remarquable en fait de construction de voies ferrées. Dans quelques semaines, cette entreprise aura atteint son but principal: le raccordement du chemin de fer avec les voies navigables de la rivière de la Paix et de ses affluents.

On s'attend à ce que des trains arrivent régulièrement à la ville du Passage de la rivière de la Paix à partir du 1er novembre 1915.

Cette même compagnie a aussi fait des travaux de construction sur le chemin de fer A. et G. O., lequel est ouvert au trafic jusqu'au lac Labiche, et dont les rails sont posés jusqu'au poteau milliaire 135, à 20 milles au nord-ouest du lac Labiche. On s'attend à ce que cette voie ferrée soit construite jusqu'au fort McMurray durant la saison de 1916. Cette ligne se raccorde aux eaux navigables de la rivière Athabaska inférieure et de ses affluents.

La *Northern Transportation Company* a réussi à faire franchir les grands rapides par deux de ses bateaux à vapeur, et elle a l'intention d'entretenir une ligne de bateaux à vapeur allant du fort McMurray vers le nord, à la prochaine saison.

La ville de Grouard a diminué considérablement. Il n'y a plus là qu'environ 200 personnes au lieu des 1,000 qu'il y avait l'année précédente.

Cinq cent quarante-huit homesteads ont été accordés dont deux à des sauvages de la rivière Rouge et trois à des métis, soit 252 de moins que pendant la même période l'an dernier.

La station de chemin de fer la plus proche de Grouard est Tomkins Crossing qui est à 15 milles. Des voitures attendent les trains à cet endroit et amènent les voyageurs et les messageries à Grouard, bien que le courrier soit encore apporté à Haute-Prairie qui est à 25 milles de Grouard. Haute-Prairie est dans le cœur du meilleur district agricole de cette section.

Il s'expédie de là beaucoup de grain et de produits.

Aucun bateau n'a sillonné le petit lac de l'Esclave cette saison et la plupart des autres industries, autour de Grouard, sont dans le *statu quo*. On parle de peupler le lac de poisson blanc et de cultiver ce poisson pour le commerce d'exportation.

Le passage de la rivière de la Paix a une population de 700. Il a été le point de distribution du nord et a été bien desservi par la navigation intérieure.

A l'ouverture de la navigation, le vapeur "Peace River", de la compagnie de la Baie d'Hudson a commencé à circuler des Chutes à Hudsons-Hope et plus tard l'"Athabaska", gros vapeur de la compagnie qui, l'an dernier faisait le service sur l'"Athabaska" à Athabaska a descendu les rapides pour se rendre à Fort-McMurray pendant les hautes eaux de 1914, a plus tard traversé les chutes de Vermilion sur la glace, à l'aide de patins, a été toué dans les rapides Vermilion pendant les hautes eaux de cette année et a fait le parcours entre Vermilion et Hudsons-Hope, sur la rivière de la Paix, à la place du *Peace River* qui a été mis à sec à Vermilion.

Le vapeur de compagnie de navigation de la rivière de la Paix a aussi circulé dans le haut de la rivière de la Paix. En outre, un yacht automobile, le *Lily of the Lake* qui pendant la saison de 1914 sillonnait le petit lac de l'Esclave, a été en service sur la rivière de la Paix. Deux autres bateaux automobiles à fond plat ont circulé régulièrement depuis le passage de la rivière La-Boucane à environ 45 milles de l'embouchure de la rivière, jusqu'au passage de la rivière de la Paix et ont transporté beaucoup de passagers et de marchandises jusqu'au 10 août, alors que la rivière La-Boucane est devenue trop basse pour permettre aux bateaux de cette grosseur de passer les rapides sans danger. Ils ont alors discontinué le service. Tous ces bateaux sont des bateaux de tunnels pour naviguer dans les eaux peu profondes, car la rivière La-Boucane est pleine de roches et de bancs de sable.

On pourrait beaucoup améliorer cette rivière pendant les basses eaux, l'automne, immédiatement avant la gelée, alors qu'on pourrait enlever les roches.

A part ces bateaux, nombre de petites chaloupes automobiles transportent sur la rivière de la Paix les gens qui n'ont pas de temps à perdre.

Le bac qu'entretient le gouvernement provincial prend beaucoup de temps à faire la traversée surtout quand le courant est lent.

La Compagnie de la Baie d'Hudson a toute une série de vapeurs qui relie le passage de la rivière de la Paix au Fort-McPherson.

Dans la région de la rivière de la Paix, les récoltes ont été exceptionnellement abondantes. Il y a eu de grosses pluies pendant la première partie de l'été et la température exceptionnellement chaude qui a prévalu à partir de juillet a beaucoup contribué aux bons résultats obtenus.

Au cours de l'année, la sous-agence des terres fédérales, établie au passage de la rivière La-Paix, est devenue une véritable agence et a accordé quatre cents homesteads au cours de l'exercice.

Plusieurs scieries ont fonctionné dans le district, mais on a fait venir beaucoup de bois fini d'Edmonton parce que les scieries locales n'offrent que du bois non séché.

On appelle la Grande-Prairie le "Jardin de l'Alberta".

Dans cette région, la situation économique s'est beaucoup améliorée au cours de l'an dernier par suite de la construction des chemins de fer. Les entrepreneurs de chemins de fer de la Colombie-Britannique ont acheté de grandes quantités d'avoine et de foin des cultivateurs et ont employé les hommes et leurs chevaux aux travaux de construction. Cette année a aussi été une des meilleures au point de vue des

récoltes dans les prairies et les cultivateurs ont maintenant un marché pour leurs produits.

Du 1er octobre 1914 au 30 septembre 1915, 792 homesteads ont été inscrits, 16 permis de pacage ont été accordés et 314 permis de coupe de bois ont été émis.

Trois compagnies d'exploitation forestière ont des scieries dans le district. Il y a deux moulins à farine, l'un au lac Saskatoon, l'autre à Grande-Prairie.

Un petit établissement pour la salaison du lard construit et exploité par les cultivateurs a commencé à faire des affaires à Grande-Prairie.

La *Peace River Trading Company* est à construire un moulin à farine d'une capacité de 60 barils par jour à Bezanson, sur la rivière Boucane.

CRIMINALITÉ.

Délits.	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées et retirées.	Attendant procès.
Contre la personne—				
Meurtre	1			1
Voies de fait ordinaires	44	36	8	
" causant des blessures	6	2	1	3
" indécentes	3	3		
Avortement	2	2		
Enlèvement	1		1	
Tentative de viol d'une fillette de moins de 14 ans	1			1
Tentative de suicide	1		1	
Blessure intentionnelle	6	1	2	3
Libelle diffamatoire	1			1
Refus de soutien de famille	2		2	
Contre la propriété—				
Incendie prémédité	1			1
Vol	79	45	27	7
Vol de bestiaux	6		3	3
Abatage de bestiaux	1	1		
Blessures aux bestiaux	6		2	4
Dommages	5	2	2	1
Fraude	8	2	6	
Bris de maisons	6	1	5	
Escroquerie	8	2	4	2
Cambriolage	1			1
Récel d'objets volés	5	2	1	2
Altération des livres du gouvernement	1	1		
Cruauté aux animaux	3	2	1	
Encouragement au vol d'animaux	1			1
Entrée avec préméditation	1			1
Contre l'ordre public—				
Port d'armes cachées	5	3	2	
Pointage d'armes à feu	2	1	1	
Contre la religion et la morale—				
Ivresse et désordre	40	38	2	
Langage obscène	2	2		
Vagabondage	45	38	7	
Désordre	2	1	1	
Tenue d'une maison de désordre	3	3		
Fréquentation d'une maison de désordre	3	3		
Tenue d'une maison de jeu	1	1		
Fréquentation d'une maison de jeu	23	23		
Séduction	1		1	
Prostitution	10	9	1	
Vie aux dépens de la prostitution	1			1
Trouble d'un office religieux	1	1		
Corruption et désobéissance—				
Nuisance à un gendarme	3	1	2	
Contre la loi des douanes—				
Contrebande de whisky	1	1		

CRIMINALITÉ—*Suite.*

Délits.	Causes inscrites.	Condamnations.	Retirées ou déboutées.	Attendant procès.
Contre la loi des sauvages—				
Sauvages ivres et turbulents	1	....	1	
Fournir des liqueurs aux sauvages	1	1	....	
Possession de boisson sur réserve	1	1	....	
Prostitution	2	2	....	
Cohabitation	1	1	....	
Contre les lois provinciales—				
Colporteurs et solliciteurs	1	1	....	
Maîtres et serviteurs	44	35	9	
Gibier	12	11	1	
Animaux errants	4	1	3	
Permis de vente de boissons	5	5	....	
Démence	8	8	....	
Animaux malfaisants	2	1	1	
Feux de prairies	2	2	....	
Contrôle de l'assiduité scolaire	1	1	....	
Refus de combattre les feux de prairie	5	5	....	
Chiens vicieux	2	1	1	
Salles de pool	1	1	....	
Pêcheries	2	1	1	
Animaux morts	1	1	....	
Contre la loi du Territoires du N.-O.—				
Possession de boisson en territoire prohibé	117	87	30	
Importation de boisson	1	1	....	
Vente de boissons	28	22	6	
Possession de drogues	1	1	....	
Total	586	417	136	33

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Délits.	Causes inscrites.	Condamnations.	Retirées ou déboutées.	Attendant procès.
Contre la personne—				
Voies de fait ordinaires	2	2	....	
" " indécentes	1	1	....	
Menace de tuer	1	....	1	
Contre la propriété—				
Vol	7	6	....	1
Bris de maisons	1	1	....	
Chiens blessés	1	1	....	
Dommage à la propriété	3	3	....	
Tentative de vol	1	1	....	
Contre la loi des sauvages—				
Sauvages enivrés	3	3	....	
Fourniture de boisson aux sauvages	3	3	....	
Contre la religion et les bonnes moeurs—				
Ivresse et désordre	5	5	....	
Vagabondage	2	2	....	
Tenue d'une maison de jeu	1	1	....	
Vente d'essences	1	1	....	
Possession de boisson	1	1	....	
Commencement d'empoisonnement	1	1	....	
Total	34	32	1	1

Edward New—Coup de poignard.—Cet homme eut une querelle avec un voisin du nom de Joe Anderson, à l'établissement de la rivière au Cygne, petit lac de l'Esclave, et l'a dardé huit fois avec un canif. L'accusé a été amené devant G. Butler, juge de paix, à Grouard, où a eu lieu l'enquête préliminaire. Il a été condamné à subir son procès et libéré sous caution. Son procès a eu lieu à Grouard, le 12 février, devant Son Honneur le juge Noël, et il a été condamné à six mois d'emprisonnement aux travaux forcés à la prison de Fort-Saskatchewan.

Cause du meurtre de Johnson—Lac la Biche.—Le 8 juillet 1914, James Rowen est venu aux casernes de la gendarmerie du Nord-Ouest, à Athabaska, et a déclaré que lui et un compagnon, E. W. Barrett, avaient trouvé le cadavre de Franklin Hiram Johnson dans sa cabane, au lac la Biche, le 5 juillet 1914. Tous les trois appartenaient à la "I.W.W." On fit enquête immédiatement sur cette histoire qui fut trouvée exacte. Rowan et Barrett furent arrêtés comme vagabonds. Une enquête eut lieu le 28 juillet 1914, et l'on rendit un verdict d'après lequel Johnson était mort des blessures qui lui avaient été faites à la tête avec une hache.

Jusqu'ici le meurtrier n'a pas été arrêté. Le sergent détective Egan s'est occupé de cette cause tout l'été sans résultats. Nous continuons les recherches et nous les continuerons tant que le meurtrier n'aura pas été arrêté.

Pat Rioden—Coup de feu intentionnel.—Le 6 mai 1915, George Amelky est arrêté aux quartiers du détachement du passage de la rivière La-Boucane saignant de l'oreille droite et déclarant que Pat Rioden l'avait tiré avec une carabine 22. Il appert que Rioden est allé demander à Amelky $60 que celui-ci était sensé lui devoir et que sur son refus il l'a tiré avec une carabine 22. L'enquête préliminaire a eu lieu devant l'inspecteur Field, J. P., au passage de la rivière La-Boucane, le 17 mai 1915 et l'accusé a été condamné à subir son procès. La cause est venue devant le juge Noël, à Grouard, le 14 juin 1915, et il a été condamné à un an de détention à la prison de Fort-Saskatchewan.

John Leith—Vente illégale de spiritueux et vol de chevaux.—Cet homme a volé deux chevaux à un propriétaire de homestead, près d'Athabaska, et est parti d'Athabaska pour la contrée de la rivière de la Paix avec une charge de boisson. Il engagea Albert Drager, propriétaire de homestead, d'Athabaska, à raison de $5 par jour, mais Drager le quitta juste avant que Leith n'arrivât à Mirror-Landing. Au lieu de faire rapport à la police au sujet de Leith (Drager savait que les chevaux avaient été volés) il est retourné à son homestead et y est demeuré. Il a aussi déclaré au propriétaire des chevaux perdus qu'il ne les avait pas vus. Leith fut arrêté par le caporal Rider et le gendarme Stoes près de Smith et lors de son arrestation Leith a fait remarquer qu'il aurait tué la police s'il l'avait aperçu le premier. Il a été amené devant A. E. C. McDonell et condamné à six mois de travaux forcés à la prison de Fort-Saskatchewan, vu qu'il ne pouvait pas payer l'amende de $200 pour vente illégale de spiritueux. Il a été condamné le 9 juillet à subir son procès pour vol de chevaux et la cause sera entendue en octobre.

Albert Drager—Vente illégale de spiritueux et vol de chevaux.—Cet homme était avec John Leith et savait tout au sujet de la boisson et des chevaux volés. Le 9 juillet il a été amené devant A. E. C. McDonell, J.P., et condamné à $200 d'amende ou six mois de travaux forcés à la prison de Fort-Saskatchewan. Il est allé en prison.

Albert Drager—Aide et encouragement à voler des chevaux.—Cet homme accompagnait John Leith en allant à Mirror-Landing et alors semble avoir eu peur de Leith et l'a quitté pour retourner à son homestead à Athabaska-Sud. Il n'a pas rapporté le vol des chevaux à la police et a déclaré au propriétaire des chevaux qu'il ne les avait pas vus. Il a été arrêté le 29 juin par le sergent F. J. Mead et le 9 juillet il a comparu devant A. E. C. McDonell, J.P., et a été condamné à subir son procès. Cette cause viendra en même temps que celle de Leith en octobre.

Ralph Bradley—Meurtre.—Vers janvier 1915, arrivait au passage de la rivière de la Paix un jeune couple nouvellement marié, déserté de Colorado, E.-U. A. Ils louèrent une petite maison du côté nord de la rivière. La femme, qui a dix-sept ans, a bonne apparence et l'on dit qu'elle possède une fortune d'environ $45,000. Le mari, Ralph Bradley, est un jeune homme d'environ 24 ans et sans ressources. Mme Bradley loua la maison et Bradley ouvrit une boutique de barbier, mais ne fit pas grand'chose. M. et Mme Bradley ne s'accordaient pas bien et se querellaient fréquemment. En effet, peu après le mariage, Mme Bradley quitta son époux mais le rejoignit ensuite. Bradley travaillait dans un magasin du Passage de la rivière de la Paix depuis peu lorsque Mme Bradley le quitta de nouveau et s'en alla demeurer avec une famille du nom de Smith qui venait aussi des Etats-Unis. Smith avait un fils, Harold, que Bradley semblait accuser d'être la cause du départ de sa femme. Bradley essaya plusieurs fois de persuader sa femme de retourner chez lui, mais elle disait qu'elle le haïssait et ne voulait pas s'en retourner. Peu après, Bradley partit pour Edmonton.

Le 24 juillet, il revint de Smoky et se rendit immédiatement à la demeure de Smith où il vit sa femme qui refusa de nouveau de retourner vivre avec lui. Il demanda alors où se trouvait Harold et Mme Bradley lui dit qu'il était au Passage.

Bradley partit alors pour le Passage de la rivière de la Paix et rencontra Smith et son fils, chemin faisant, à environ un mille du Passage, dans le buisson de cyprès, et sans aucun préambule sortit un révolver et tira sur Harold Smith à quatre reprises. Il vint alors aux casernes en compagnie d'un autre homme et se livra sans aucune difficulté.

Le 30 août son procès eut lieu à la cour Suprême du Passage de la rivière le Paix devant Son Honneur le juge Beck et un jury. La défense allégua qu'il avait été à son corps défendant et l'on interrogea le prisonnier dans sa propre cause.

Dans son allocution au jury, Sa Seigneurie se montra favorable à l'acquittement et après 15 minutes de délibération seulement le jury le déclara innocent.

Disparition des RR. Pères Rouvière et Leroux.—Au cours de l'été de 1913, les Pères susmentionnés quittaient Fort-Norman, rivière Mackenzie, pour se rendre au rivage nord-est du Grand lac de l'Ours à une mission chez les Esquimaux de ce district. Ils s'attendaient de faire un voyage de un ou deux ans. On leur avait donné carte blanche quant au chemin à parcourir, et avant de partir ils avaient déclaré que si c'était nécessaire ils traverseraient le golfe du Couronnement. Depuis qu'ils sont partis, on n'en a plus entendu parler, et des rumeurs circulent, le long du fleuve Mackenzie, que ces deux hommes sont morts et sont censés avoir été tués par les Esquimaux. On dit que des Esquimaux ont été vus vêtus des soutanes des missionnaires.

Le 10 mai, l'inspecteur C. D. Lanauze et les gendarmes Withers et Wight ont quitté le Passage de la rivière la Paix avec des fournitures et des vivres pour deux ans et se sont rendus à Fort-Norman pour faire enquête sur la disparition des deux prêtres. L'inspecteur doit faire de Fort-Norman sa base d'opération et de là il fera des perquisitions dans la contrée de la rivière Dease. Il est très bien pourvu en fait d'outillage pour voyager l'hiver comme l'été. Après son arrivée à Fort-Norman, il s'est rendu à Fort-McPherson où il a eu la bonne fortune de trouver un interprète qui pouvait pratiquement parler tous les dialectes esquimaux. Il a aussi engagé M. D'Arcy Arden, un blanc, qui était dans le pays où sont ces Esquimaux et qui a vu l'Esquimau qui portait une soutane de prêtre et celui qui avait une carabine moderne à longue portée, laquelle était aussi supposée avoir appartenue aux missionnaires.

C'est tandis que M. Arden explorait la rivière Dease qu'il est passé par les cabanes des missionnaires et qu'il a rejoint la bande d'Esquimaux chez laquelle se trouvaient les soutanes des prêtres et plusieurs autres articles qu'ils devaient avoir volés dans les deux cabanes. Les portes étaient enfoncées et toutes les fenêtres cassées. Le plancher était en morceaux. Les sauvages qui étaient avec M. Arden à cette époque avaient peur des Esquimaux, car quelques Esquimaux n'étaient pas en bons termes avec M. Arden. Sans compter qu'ils avaient les soutanes des prêtres et les carabines qui avaient été en leur possession, M. Arden remarqua que l'un des Esquimaux qu'il qualifie de

mauvais garnement avait une paire de verres prismatiques et ne savait pas comment s'en servir. Il voulait changer avec Arden, et celui-ci eut quelque difficulté à l'éloigner. Les prêtres n'avaient pas de lunettes, et l'on suppose que celles-ci peuvent avoir été volées au groupe Radford, vu surtout que les Huskies disaient venir de l'Est.

Les pères de Fort-Norman croient encore que les prêtres reviendront, et M. Arden est d'avis que ces derniers ont probablement quitté leurs masures et sont morts de faim ou de froid quelque part sur la rivière Coppermine.

L'inspecteur Rheault dit dans son rapport qu'il a eu une entrevue avec un Côte-de-Chien, lequel prétendait que dans l'été de 1914 des gens de sa race s'étaient rendus à Fort-Rae, puis dans la région de la rivière Dease et enfin étaient arrivés à la mission catholique où ils rencontraient des Esquimaux. Ce sauvage, nommé La Moëlle, a vu, aussi, les masures saccagées à l'intérieur, et rejoignant plus tard une bande de Huskies, il avait l'occasion de chasser une femme du groupe hors de sa tente; comme la femme tombait, une patène et un pallium croisé s'échappèrent de ses vêtements. Il ajoute que le mari de la sauvagesse portait la soutane d'un des prêtres et que cette soutane était trouée du côté gauche, à la hauteur du cœur, le trou ayant la largeur d'un couteau; il était entouré de taches de sang.

L'inspecteur Rheault a remis une copie de son rapport à l'inspecteur La Nauze, et ce dernier agira probablement d'après ces renseignements.

Le rapport de M. Arden ne dit rien de la présence d'un trou dans la soutane à l'endroit du cœur; M. Arden a peut-être oublié ce détail, qui encore peut avoir été inventé par le sauvage.

L'inspecteur Rheault veut voir les sauvages Côte-de-Chien cet hiver pendant sa patrouille et tenter d'obtenir de nouveaux renseignements.

FEUX DE PRAIRIE ET DE FORÊT.

Nous avons eu deux feux en août entre Sawridge et Mirror-Landing; ils ont été éteints avant d'avoir causé de fort dommages. Nous avons eu aussi de mauvais incendies dans la région nord du district.

Le gouvernement a un personnel de gardes-feux qui surveillent constamment le pays.

AIDE AUX AUTRES SERVICES.

On n'a perçu aucun droit de douane dans la région du fleuve Mackenzie au cours de la saison dernière. Aucun bateau n'a hiverné dans l'Arctique.

DIVISION DES AFFAIRES INDIENNES.

Nous avons toujours, sur demande, aidé ce service dans la distribution des secours, et nous avons fourni des escortes pour la remise des deniers du Traité.

JUSTICE.

Notre besogne est forte et s'accentue quant à l'administration de la justice sous la direction du procureur général.

SAUVAGES.

Les sauvages du Nord ont à tout prendre beaucoup souffert depuis mon dernier rapport.

La compagnie de la baie d'Hudson et d'autres maisons de commerce ont cessé, dès la déclaration de guerre en Europe, la pratique ancienne de donner à chaque chasseur

une certaine somme de crédit ou de " dette ", comme on l'appelle dans le Nord, qui lui permettait de passer la saison maigre en attendant la saison des fourrures.

Les sauvages ont été pris par surprises par ce changement et plusieurs ont été en conséquence réduits à une vie d'expédients.

Dans la région nord de mon district, sauf dans le sous-district arctique, les sauvages sont presque tous de la nation Chipewane, qui a plusieurs ramifications, dont les Apaches, dans l'Arizona, et les Sarcis dans l'Alberta-sud.

Ces sauvages sont supérieurs aux Cris et sont de bons chasseurs.

Ils ont plusieurs rameaux dans le nord, Esclaves, Couteaux-Jaunes, Côte-de-Chien, Peau-de-Lapin, Nahannis et Loucheux, qui tous accusent quelques légères différences de langage, mais appartiennent par l'origine à la nation Chippewane, retrouvée dans toute la partie septentrionale du continent, jusqu'à la baie d'Hudson.

Naturellement, tous les sauvages mènent une vie purement nomade, comptant complètement sur leur habileté comme chasseur pour arracher leur existence du septentrion rigoureux. Heureusement pour eux toutefois, ils ont un approvisionnement presque illimité de poisson et de volaille, et grande abondance d'orignal, de caribou et d'autre gibier. A vrai dire, le sauvage mangera virtuellement tous les animaux qu'il pourra tuer, même des renards et des loutres, qu'il trouve acceptables en tout temps.

Lorsque les lapins abondent, les animaux à fourrure, renards, lynx, loups et autres abondent. Lorsque les lapins commencent à disparaître, comme cela arrive tous les sept ans, les animaux à fourrure se raréfient graduellement. Quelque étrange que cela paraisse, on est fortement redevable au lapin de la prospérité ou de la pauvreté du Nord.

Les sauvages ne sont pas prévoyants et peut-être que les conditions inexorables dans lesquelles ils sont aujourd'hui forcés de négocier, " rien pour rien ", les amènera à thésauriser pour les mauvais jours.

Si jamais on leur fait comprendre, ce principe, je ne vois pas comment il pourrait exister des pauvres parmi eux, car les ressources de la région sont virtuellement inépuisables.

Des détachements distribuent dans le nord les provisions aux malades et aux miséreux pour la division des Affaires des Sauvages, et je suis heureux de dire que la distribution se fait à la satisfaction du service, des malades et des nécessiteux.

Chaque cas supposé de misère est soigneusement étudié et des secours sont donnés au besoin.

La division des Affaires des Sauvages attendait unue forte facture l'an dernier et a été agréablement surprise de constater avec quelle économie les secours avaient été répartis.

Dans le delta du Mackenzie, l'inspecteur Phillips et ses hommes n'ont virtuellement que des Esquimaux. Ces sauvages, si l'on peut raisonnablement les appeler ainsi, sont de beaucoup les plus intelligents et industrieux du Septentrion, et tous les rapports de police, ou des missionnaires et des commerçants, en parlent hautement.

Les temps durs les ont aussi beaucoup affectés, mais ils ne courent pas danger d'extinction, et tuent beaucoup de gibier.

CORPS DE GARDE ET PRISONS COMMUNES.

La division ne possède pas de corps de garde régulier, mais la plupart des détachements ont été munis d'une ou deux cellules dans lesquelles on détient les prisonniers. Ces derniers sont toutefois internés temporairement seulement, sauf au Passage de la Rivière-la-Paix et au Petit-Lac-de-l'Esclave, où il faut garder les prévenus en attendant les procès ou les détenus qui purgent de faibles condamnations.

Classification des prisonniers.

Prisonniers en cellule le 1er octobre 1914	2
Reçus durant l'année	106
Elargis durant l'année	101
Restant en cellules le 1er septembre 1915	7
Blancs	51
Sauvages	7
Métis	40
Aliénés (blancs)	6
Sauvages et métis (aliénés)	2

Disposition des prisonniers.

Internement purgé	86
Asile de Ponoka	8
Prison du Fort-Saskatchewan	3
Prison du Fort-Saskatchewan attendant procès	4

Sommaire des procès en cours Suprême et de District.

Inscrit pour procès	33
Convaincus	18
Acquittés	10
En instance	5

DISTRIBUTION ET EFFECTIF.

Il y a un quartier général, cinq sous-districts, et vingt-un détachements. Trois nouveaux détachements ont été ouverts durant l'année: McLennan, rivière La-Boucane et rivière du Fantôme.

Notre besogne augmente et la division devrait avoir au moins dix nouveaux gendarmes.

EXERCICE ET ENTRAÎNEMENT.

Vu la dispersion des détachements comportant un ou deux hommes seulement, il a été impossible de faire un exercice quelconque.

Les instructions et l'entraînement ont été toutefois donnés autant que les circonstances le permettaient.

MOUSQUETTERIE ET ARMES.

La division est armée de la carabine Lee-Enfield; il n'y a pas de tir disponible pour la carabine à l'heure actuelle. L'exercice au révolver a été interrompu sur reçu des instructions venant des bureaux-chefs.

PATROUILLES.

Les rapports de toutes les patrouilles vous ont été transmis tels qu'ils nous venaient, mais les suivants peuvent être particulièrement intéressants:

Le 3 décembre, le brigadier H. Thorne, n° matricule 4290, a patrouillé de Fort-McMurray à Athabaska avec un trappeur nommé Harry Sykes, qui était grièvement gelé. Il n'y avait ni médecin ni médicaments à McMurray, mais comme les orteils et le pied droit de Sykes étaient fortement gelés, le brigadier Thorne décida de venir à Athabaska, où il existe un hôpital; soit une distance de 250 milles.

Il appert que le 10 novembre Sykes, qui campait avec d'autres hommes, vit un orignal, le poursuivit, et s'égara. Il revint enfin au camp après six jours de randonnée et fortement gelé. Il se reposa huit jours pour recouvrer ses forces, et vint à Fort-McMurray, une distance de 112 milles, dans l'espoir de trouver un médecin, mais il n'en trouva pas.

Le brigadier Thorne dut panser les pieds de cet homme au mieux de sa connaissance pendant tout le trajet à Athabaska, changeant les pansements chaque jour et prenant soin de ne pas trop serrer les bandelettes. Il arrivait à Athabaska le 12 décembre 1914, et son action rapide sauva sûrement la vie de Sykes.

Le 7 septembre 1914, le gendarme L. M. L. Walters, n° matricule 4741, a patrouillé au Fort-Chipewyan venant de Smith's-Landing, une distance de 224 milles.

Le 6 octobre 1914, le brigadier C. H. Cuthbertson, n° matricule 4699, voyageait du Fort-Résolution au Fort-Smith, et revenait en canot, une distance de 400 milles voyage d'onze jours.

Le maréchal des logis R. W. McLeod n° matricule 3238, allait du Fort-Vermillon à la rivière au Foin pour assister aux payments du Traité. Il dit que les lapins étaient rares, n'en ayant vu que très peu pendant tout le trajet. Cette traite a été fournie à cheval, la distance étant de 224 milles.

Le 17 décembre 1914, le gendarme Thorne patrouillait d'Athabaska au Fort-McMurray, revenant à son détachement après avoir conduit le trappeur gelé Sykes en train de chiens. Distance, 250 millles.

Le 4 janvier 1915, le brigadier F. Lukey, n° matricule 2857 allait de Wabasca au lac La Truite, accompagné du gérant de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il distribua des secours à des sauvages nécessiteux et revint à son détachement. Distance, 74 milles, quatre jours.

Le 11 janvier 1915, le gendarme C. Stephens, n° matricule 4252, patrouillait du Fort-McMurray au Portage Pélican en train de chiens, accompagné du gendarme surnuméraire P. Round, et revenait à son détachement. Distance, 330 milles, 11 jours.

Le 6 janvier 1915, le maréchal de logis A. H. L. Mellor, n° matricule 3970, allait du Fort-Chipewyan à Fond du Lac par train de chiens accompagné du gendarme surnuméraire McDonald et un éclaireur. Distance, 300 milles, 15 jours.

Le 31 janvier, le maréchal des logis, le chef C. S. Harper allait du lac Saskatoon à Grouard et retour en attelage double, n°s 345 et 421. Distance 362 milles, 18 jours.

Le 12 janvier 1915, le maréchal de logis A. H. L. Mellor allait du Fort-Chipewyan à Smith's-Landing, et en train de chiens au Fort-Fitzgerald puis revenait à son détachement. Distance, 232 milles, 8 jours.

Le 1er février 1915, le brigadier H. Thorne patrouillait du Fort-McMurray au Fort-Chipewyan avec le gendarme C. Stephens, qui se rendait à son détachement de Fort-Résolution, au Fort-Fitzgerald, et revenait à son détachement. Distance, 232 milles, 6 jours.

Le 20 janvier 1915, le maréchal de logis R. W. McLeod allait de Vermilion à la rivière Keg, avec le cheval de selle n° 95, et visitait les sauvages. Il rapportait que les sauvages étaient plutôt embarrassés, la compagnie de la baie d'Hudson les ayant délaissés à cause de la guerre. Les Frères Révillon avaient fermé leurs magasins et la compagnie de la baie d'Hudson prévoyait aussi la fermeture des siens, car elle ne vendait pas assez pour compenser les frais. Distance, 80 milles, 4 jours.

Le 12 mars, le maréchal de logis H. H. Cochrane, n° matricule 4776, voyageait d'Athabaska à Grouard avec l'attelage n°s 734 et 743, en compagnie du gendarme W. J. Blockside, n° matricule 6166. Le 15 mars il remettait le détachement de Sawridge au gendarme Blockside et le 17 mars il arrivait à Grouard, où il remisait son équipage pour revenir à Athabaska en chemin de fer. Distance, 488 milles, 10 jours.

Le 10 mars 1915, le gendarme D. H. Middleburg, n° matricule 5784, voyageait du lac Rond au Passage de la Rivière La Paix avec le cheval de selle 851. Il visitait tous les travaux de régalage et revenait à son détachement. Distance, 80 milles, 3 jours.

En février 1915, le brigadier C. H. Cuthbertson patrouillait du Fort Résolution au lac Buffalo, rivière au Foin avec l'éclaireur Noël Black, en train de chiens, pour instruire une plainte portée contre des trappeurs blancs qui appâtaient avec du poison. Il fit son enquête et revint au détachement. Distance, 320 milles, 12 jours.

Le 11 novembre 1914, l'inspecteur Phillips et le gendarme J. Parsons, n° matricule 4848, patrouillaient de l'île Herschel à Kitigakagoit avec neuf chiens et un traineau de Nome, pour découvrir si le docteur Anderson, de l'expédition canadienne vers l'Arctique, avait été pris dans les glaces comme on le disait. Il découvrit que le docteur Anderson avait fait voile vers l'est et que la glace n'était pas visible aux environs le jour du départ. Distance, 370 milles, 15 jours.

Le 3 août 1914, le brigadier A. H. Joy et M. T.-W. Harris, agent des sauvages à Fort-Simpson, patrouillaient au Fort-Nelson pour payer le "traité". Il rapporte que tous les sauvages étaient à la chasse et avaient laissé un mot disant qu'ils voulaient leur argent du traité cette année même.

Les loups abondaient. Il en vit une centaine en route, et plusieurs bandes. Distance, 360 milles. 25 jours.

Le 18 décembre 1914, le brigadier A. H. Joy se rendait au Fort-Providence avec des chiens, accompagné du gendarme surnuméraire Berrault et un éclaireur. Il rapporte que les sauvages se préparaient à l'hiver avec une bonne provision de poisson, et aussi que la mission catholique avait pu distribuer aux sauvages environ 175 sacs de pommes de terre. Les loups abondaient. Distance, 340 milles. 10 jours.

Le 1er janvier 1915, l'inspecteur Rhéault et le gendarme L. M. L. Walters, numéro matricule 4741, patrouillaient au Fort-Simpson et revenaient, accompagnés du gendarme surnuméraire Daniels et deux trains de chiens. Distance, 1,200 milles. 37 jours.

Le 7 juin, le brigadier F. Lukey allait de Wabasca au lac du Poisson Blanc avec deux ponies de bât, constatant que la situation des sauvages était bonne et revenait à son détachement. Distance, 173 milles. 13 jours.

Le 2 février 1915, le gendarme C. Stephens patrouillait du Fort-McMurray au Fort-Résolution pour prendre charge du détachement. On l'a fait permuter du Fort-McMurray au Fort-Chipewyan, du Fort-Chipewyan au Fort-Fitzgerald et d'ici au Fort-Résolution, soit une distance d'environ 500 milles. 19 jours.

En février 1915, le gendarme D. Churchill, n° matricule 5336, se rendait en train de chiens au Fort-Wrigley, venant du Fort-Simpson, et retournait à son détachement, une distance de 360 milles, en 13 jours.

Le 17 février, le maréchal de logis A. H. L. Mellor patrouillait du Fort-Chipewyan à Fond du Lac, en train de chiens, et de Fond du Lac à l'extrémité du lac, soit une distance de cinquante milles. C'est ici l'endroit où l'on suppose l'existence du nickel et d'autres minéraux précieux, et Mellor dit qu'il y a déjà environ trois cents claims adjugés. Il est revenu à son détachement. Distance, 300 milles. 15 jours.

Le 27 février, l'inspecteur Rhéault patrouillait du Fort-Fitzgerald au Fort-Chipewyan et au Fort-McMurray et retour, en train de chiens, distance de 560 milles.

Le 12 juillet, le gendarme Keep patrouillait du Fort-McMurray à la rivière Christina sur le tracé du chemin de fer A. et G. W., une distance de 202 milles, à pied, en 10 jours.

Le 5 juin le brigadier Thorne patrouillait du Fort-McMurray au Fort-Chipewyan, accompagnant M. H. A. Conroy, du service des Affaires des sauvages, et revenait à son détachement. Distance, 220 milles.

Le 15 juin 1915, le sergent Mellor patrouillait du Fort-Chipewyan à Fond du Lac sur le vapeur *Keewatin,* accompagnant M. H. A. Conroy, du service des Affaires des sauvages,—qui allait faire des payements du Traité—et revenait à son détachement. Distance, 560 milles.

Le 26 juin, l'inspecteur Rhéault accompagnait M. H. A. Conroy, du service des Affaires des sauvages au Fort-Simpson et retour en vapeur. Distance 1,002 milles.

Le 10 février, l'inspecteur Phillips patrouillait du Fort-McPherson à l'île Herschel en train de chiens, distance de 250 milles.

Le 7 mai 1915, l'inspecteur Phillips et le gendarme J. Parsons patrouillaient de l'île Herschel au Fort McPherson en baleinière, distance, 250 milles.

Le 7 juillet, le maréchal de logis McLeod patrouillait du Fort-Vermilion à Upper Bay pour accompagner l'agent des sauvages qui allait payer le Traité.

Le 27 juillet, le brigadier Lukey patrouillait de Wabasca aux rapides du Pélican et revenait à son détachement. Distance, 218 milles. 7 jours de canot.

MORTS ACCIDENTELLES.

Mlle Alma Firth, tuée par une arme à feu.—Le 2 novembre 1914 j'apprenais par message téléphonique de Lewiston que Mlle Alma Firth, dix-huit ans, avait été tuée d'un coup d'arme à feu, accidentellement, par son frère Fred, âgé de douze ans. Cette affaire a été instruite par le gendarme T. H. Bowler, numéro matricule 4147, qui a conclu à un accident. Sur instruction du coroner, le docteur Florin, la dépouille a été transportée à Edmonton pour y être inhumée.

M. A. W. Hamilton, brûlé par accident.—Le 27 novembre 1914, une vaste grange de louage appartenant à M. A. W. Hamilton, à Grande-Prairie, était rasée par le feu. Le propriétaire perdit la vie dans l'incendie, dont personne ne savait l'origine. On croit que Hamilton, sujet à l'épilepsie, soignait ses chevaux lorsqu'il eut une crise et alluma l'incendie. Le feu éclata à sept heures du matin et Hamilton périt avec douze chevaux et quarante poulets.

Le docteur Shaw, coroner, jugea qu'une enquête était inutile, et tous les biens furent confiés à la *Standard Trust Co.*

M. Albert Duraw, tué par une arme à feu.—Le 12 décembre 1914, le docteur McDonald rapportait qu'un nommé Albert Duraw avait été tué accidentellement par la décharge d'un fusil à plomb. Il appert que le docteur McDonald avait été, le 1er décembre, appelé à Tawatinaw pour soigner Albert Duraw, qui avait été atteint dans la cuisse droite. La blessure pansée, Duraw fut conduit à l'hôpital Royal Alexandra, Edmonton, où il mourut. C'était un accident. Duraw voulait prendre de la viande dans le grenier, et il frappa de son pied sou fusil accroché au mur. Le fusil partit et le coup porta dans la cuisse.

John J. Brown, noyé.—Le 15 mai 1915, M. J. J. Brown se noyait à la mission Saint-Bruno, Petit-lac-de-l'Esclave, à vingt-cinq milles du détachement du Petit-lac-de-l'Esclave. Brown conduisait trois autres hommes en canot vers un yacht ancré dans le lac; le vent était fort et la vague vigoureuse. Il avait attaché un cable à la grève et tirait sur ce câble pour atteindre le yacht au lieu d'avironner. Le canot contenait quelque marchandise et des sacs à mains. Pour une raison quelconque le canot chavira et Brown s'emmêla dans le cable. Il portait de grandes bottes en caoutchouc et de lourds vêtements. Il coula et se noya.

Le corps fut recouvré et inhumé, et un fonctionnaire de la *Standard Trust Co.* arriva à Grouard pour liquider la succession du noyé.

Sylvestre Basarbe, noyé.—Le 15 juin, cet enfant, âgé de deux ans et demi, se noya en tombant dans une barrique d'eau. Le coroner, le docteur Boissonneault, ne jugea pas une enquête utile et l'enfant fut inhumé.

Mygarmet Gamesoff, noyé.—Le 26 juin 1915, Mygarmet Gamesoff se noya par accident dans la rivière Eau-Claire.

Il nageait lorsque des crampes le saisirent et il coula. Deux autres hommes étaient avec lui dans l'eau et il leur cria "Je vais nager de l'autre côté", mais il s'enfonça à mi-chemin. Son corps a été retrouvé et inhumé, et le coroner n'a pas jugé utile d'enquêter, car l'accident avait eu cent témoins.

Re Alexander Dickey, noyé par accident.—Le 26 juillet Alexander Dickey se noyait par accident dans la rivière du Cœur. Il traversait avec quatre autres hommes et trois chevaux sur un radeau; le courant rapide saisit le radeau vers le milieu de la rivière et le renversa. Les autres hommes réussirent à regagner le radeau, mais Dickey s'accrocha à la bride d'un cheval. Ses compagnons lui crièrent de lâcher prise et qu'ils allaient le sauver, mais il persista et se noya avec le cheval. Le corps a été retrouvé et le coroner n'a pas jugé une enquête utile.

Mme Esther Freeman McCabe, noyée par accident.—Le 3 juillet, M. T. T. McCabe avertissait la police de Fort-Vermilion que sa femme s'était noyée dans les chutes de la rivière La-Paix. M. et Mme McCabe étaient en voyage de noces. Le mari est professeur à l'université d'Yale et recueillait des spécimens pour l'institution. Mme McCabe était bien connue dans la société de Boston.

Ils ont chaviré en tentant de sauter les rapides dans un canot chargé. Une lettre de M. McCabe à la police dit:—

> "Nous avons dérivé dans les rapides supérieurs et nous nous sommes engagés dans le courant parce que j'ignorais les directions. Dans l'eau tranquille d'aval, nous nous sommes déshabillés, mais mon pantalon une fois enlevé resta attaché à mes chevilles par des fermoirs brisés de mocassin; comme je voyais que je ne parviendrais pas à me dégager, je dis à ma femme, bonne nageuse, de partir pour la rive, éloignée seulement d'environ trente-cinq verges. En entrant dans l'eau tourmentée en amont des chutes, je vis deux fois ma femme près de la grève, et bien plus haut; et la dernière fois que je l'aperçus, elle se levait sur le fond. Je traversai les chutes et fus longtemps immergé, presque noyé. Lorsque je surgis et que je montai sur la grève, ma femme avait disparu. Elle a certainement été entraînée et jetée dans les chutes près de la rive droite, le pire endroit. Tout le débris, sauf un seul article flottant, fut déposé sur la grève beaucoup plus bas, où le courant lèche de près la rive droite. J'ai plongé et j'ai nagé le long de la rive, mais n'ai rien trouvé."

Le corps n'a pas encore été recouvré.

McRae, noyé par accident.—Ritchie H. McRae a rapporté à la police du détachement du Passage de la rivière La Paix que son frère s'était noyé en voulant traverser le creek Pouce Coupé le 12 juillet 1915. Le corps n'a pas encore été retrouvé.

Frederick J. McBryan, noyé par accident.—Le 13 août 1915, Frederick J. McBryan se noyait dans la rivière West-Prairie. Il appert que McBryan et deux autres hommes se baignaient. Le premier nageait d'une batture de sable à la grève, l'eau ayant une profondeur d'environ douze pieds, lorsqu'il disparut pour ne pas reparaître. L'un des hommes se porta incessamment à son secours et l'attrappa par l'oreille, mais fut forcé de lâcher prise et de remonter à la surface. Il plongea encore et sentit une faible prise sur son pied et partit vers la grève, mais il sentit la pression céder. Bien que les deux hommes aient plongé plusieurs fois, ils n'ont pas retrouvé le corps.

On a recouvré le cadavre plus tard, et le coroner, le docteur Boissonnault, n'a pas jugé une enquête utile.

Cadavre trouvé dans la rivière au Fort-McMurray.—Le 14 juillet 1915, le brigadier Thorne, du détachement du Fort--McMurray, trouva un cadavre dans la rivière Athabaska au Fort-McMurray. Rien ne pouvait le faire reconnaître et il avait séjourné au moins deux mois dans l'eau. Le cadavre a été soigneusement examiné, mais aucune marque de violence n'a été constatée. Il n'y a pas de médecin à Fort-McMurray et le cadavre a été inhumé.

On n'a pas jusqu'ici reconnu le noyé.

Frank Cyra, noyé par accident.—Le 15 août 1915, Frank Cyra s'est noyé dans la rivière La-Paix en se baignant avec des compagnons. Il atteignit l'eau profonde et,

ne sachant pas nager, enfonça avant qu'on pût lui porter secours. Le corps, relevé, fut remis aux parents qui habitent le Passage de la rivière La-Paix. Le docteur Donald, coroner, n'a pas jugé l'enquête utile.

James Carson, tué par accident.—Le 16 août 1915, James Carson a été écrasé à mort sous une régaleuse qu'il conduisait. Il fut projeté de son siège en traversant un ponceau en bois, et tomba en avant d'une roue qui l'écrasa avant que les chevaux pussent être arrêtés. Il mourut avant l'arrivée du médecin. Le corps fut remis à un cousin qui le transporta à Edmonton.

John Savoyard, noyé par accident.—Le 19 août, John Savoyard se noyait par accident dans les Grands-Rapides, rivière Athabaska. Il avait, en compagnie d'un nommé Hodgeson, quitté l'île des Grands-Rapides en canot pour atteindre un chaland amarré un peu en aval; en passant les Petits-Rapides le canot s'échoua, Savoyard s'effraya et se dressa dans le canot qui chavira. Les deux occupants tombèrent à l'eau. Hodgeson s'agrippa au canot qu'il poussa vers Savoyard pour lui donner soutien. Savoyard se cramponna au canot pendant quelque temps, mais l'abandonna et se noya. Hodgeson descendit la rivière en se tenant au canot et fut sauvé. On a recouvré et inhumé le corps du noyé. On n'a pas jugé utile de faire enquête.

Capitaine John Gullion, mort subite.—Le 16 septembre 1915, le capitaine John Gullion, du bateau *Beaver,* rivière La-Boucane, mourait subitement d'affection cardiaque. Il semblait ce matin-là jouir de sa bonne santé coutumière, mais se plaignit d'un rhume. A deux heures quarante il empirait et l'on faisait venir le médecin à onze heures. Le patient se plaignit d'une douleur à l'estomac et mourut peu après en présence du médecin et de deux autres personnes. Le docteur J. D. Hanna a déclaré que la mort venait d'une dilatation aigüe du cœur. Le corps a été remis à la veuve et à la famille, au Passage de la rivière La-Paix.

Cadavre trouvé près de la rivière du Gros-Castor.—Le 17 septembre 1915, on signalait au détachement du lac La-Biche la découverte par un métis nommé Dion Desjardins, d'un cadavre d'homme sur la berge de la rivière du Gros-Castor. Le cadavre était fortement décomposée et reposait dans la brousse près de la rivière. Rien ne faisait reconnaître la dépouille; les vêtements étaient remplis de larves et de boue et quelques-uns des membres étaient dispersés partout, accusant la venue des coyotes. Une montre Waltham, n° 11684577, était dans un gousset ainsi qu'une bourse contenant quelques papiers, lesquels étaient trop décomposés pour qu'on en pût lire la teneur. Les vêtements étaient probablement ceux d'un tâcheron qui peut-être se dirigeait vers le terrassement de chemin de fer pour chercher du travail, et qui s'égara ou mourut de froid. La maison la plus rapprochée était à vingt milles. Le corps a été inhumé sur place et n'a jamais été reconnu.

PRIMES SUR LES LOUPS.

La prime fédérale sur les loups est payée aux postes suivants dans les Territoires du Nord-Ouest:—

Fort-Vermilion, six loups	$120
Fort-Fitzgerald, neuf loups	180
Fort-Chipewyan, onze loups	220
Fort-Résolution, dix loups	200

BUFFLE DES FORÊTS.

Il est difficile de se renseigner exactement sur le nombre des buffles de forêts qui pâturent dans le district du Grand lac de l'Esclave. J'apprends toutefois que le troupeau augmente.

SANTÉ.

Le gendarme Clément Smith, n° matricule 5619, a été tenu à l'hôpital d'Edmonton, souffrant de la grippe et d'empoisonnement à la ptomaïne; sauf ce cas, la division a été assez immunisée contre les maladies sérieuses.

CASERNES ET DÉTACHEMENTS.

Aux quartiers généraux de la division Athabaska, nous avons trouvé un bon logement à loyer très raisonnable pour la caserne et le logis des officiers.

Au Petit-lac-de-l'Esclave, on a un peu amélioré le logis des officiers, mais le toit exige encore des réfections.

Nos hommes ont érigé de nouveaux bâtiments à Fort-Simpson, ce qui leur donne maintenant bon logement.

CHEVAUX.

La division compte quarante et un chevaux.

Le cheval n° 812 est mort au lac de l'Esturgeon.

Le cheval n° 230 a été réformé et vendu. Les chevaux n°s 203 et 539 ont été réformés et seront vendus.

Trois chevaux n^{os} matricules 1165, 1166 et 1167, ont été achetés à Athabaska, et nous avons reçu six chevaux, n^{os} matricules 1193, 1194, 1195, 1196, 1198 et 1202.

Ces chevaux donnent tous satisfaction et nous suffiront pour notre travail cet hiver.

TRANSPORT.

Je désire renouveler ma demande pour un auto-yacht pour le service traversier de la rivière La-Paix, le sous-district du fleuve Mackenzie et le district du Grand-Lac-de-l'Esclave.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

C'est à l'inspecteur C. D. La Nauze que nous avons décerné le commandement de la patrouille du Grand-Lac-de-l'Ours; il a été transféré de la division "Depot" au mois de mai. Il s'est approvisionné à Edmonton, prenant un outillage et des fournitures pour deux ans.

Le n° matricule 2353, maréchal des logis, 1re classe, Anderson, K. F., a été promu au poste d'inspecteur le 1er juillet 1915 après 26 ans de loyaux services.

Un grand nombre des hommes de notre district se sont enrôlés pour le service actif; les gendarmes de tous les rangs dans ma division veulent partir pour le front, et le maréchal des logis Harper, qui a fait seize ans de service, a demandé un congé provisoire en attendant la permission de partir pour la guerre.

L'inspecteur J. W. Philips, chef du district du fleuve Mackenzie a fait ses rapports d'une manière très satisfaisante; à mesure que nous les recevions nous les avons envoyés.

J'ai eu l'appui cordial de tous les officiers et sous-officiers ainsi que des hommes à la tête des détachements dans l'accomplissement de leur besogne; j'ai été fort aidé également par mon personnel actuel; je désire mentionner tout spécialement le n° matricule 5117, maréchal des logis, Mead, F. J., qui a donné beaucoup de satisfaction comme maréchal des logis, chef intérimaire, le numéro matricule 4611, brigadier Spurgeon, P, m'a été d'une aide très importante.

Le n° matricule 3970, maréchal des logis Mellor, A.-H.-L. a été appelé de Fort-Chipewyan pour servir de maréchal des logis-fourrier; cet officier non breveté donne une entière satisfaction dans cette position.

Les quartiers généraux ont été inspectés par le sous-commissaire Wilson le 16 septembre 1915, ainsi que les détachements de Smith, McLennan, Petit-Lac-de-l'Esclave et Passage de la rivière La-Paix, à différentes dates.

Les quartiers généraux de la division ont été inspectés également par le sous-commissaire Cuthbert au cours de l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. E. C. McDONELL.
Surintendant commandant la division "N"

ANNEXE H.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT C. H. WEST, COMMANDANT LA DIVISION "C", BATTLEFORD.

BATTLEFORD, le 30 septembre 1915.

Au Commissaire,
S.R.C.N.-O.,
Regina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre sous ce pli le rapport suivant pour l'année terminée le 30 septembre 1915.

CONDITIONS GENERALES DU PAYS.

L'année 1914-15, pour ce qui concerne le progrès dans ce district n'a été témoin d'aucune amélioration importante. Ceci a pour cause la faillite de la récolte l'année dernière et, dans une grande mesure, la dépression financière occasionnée par la guerre. La construction de voies ferrées est à un arrêt pratiquement absolu, la seule extension était celle sur la rampe du Canadian-Northern au sud de Kindersley; l'on s'attend à ce que l'acier soit posé sur cette rampe, depuis Elrose jusqu'à Esten, cet automne.

On a relié au moyen du télégraphe Battleford et Ile-à-la-Crosse, 200 milles à notre nord; ceci comble une lacune de vieille date dans le district de l'Ile-à-la-Crosse. Somme toute, les colons dans ce district sont progressifs; des téléphones ruraux sont en exploitation ou en voie d'installation dans les districts de Wilkie, Unity, Cutknife, Radisson, Great-Deer et Kindersley. Nos fermiers apprécient pleinement les avantages de la culture mixte et la région semble s'y adapter de façon particulière. Des bestiaux et des porcs, en nombres considérables, sont expédiés chaque mois de divers endroits dans la division "C", et dans plusieurs cas les colons importent des animaux de race supérieure pour améliorer celle de leur troupeau.

Les nouveaux colons n'atteignent pas le chiffre de l'an dernier, ce qui se comprend facilement, vu les conditions existantes. Depuis septembre 1914, il s'est pris approximativement 950 homesteads; 65 préemptions se sont faites et 17 achats.

Le gibier dans notre district, pour ce qui est des oiseaux, a beaucoup diminué durant l'année passée; j'attribue ceci, en grande partie, au peu de soin avec lequel les cultivateurs se servent du poison à gophers. De nombreuses poules des prairies ont été trouvées, dit-on, le long des sentiers, mortes d'avoir dévoré du grain empoisonné; si l'on tient compte de cela, tout en se rappelant les pluies et les gelées dans une période critique, au commencement de l'année, qui ont sûri les œufs tellement qu'ils n'ont pas été couvés, l'on s'explique assez cette diminution. Le gros gibier abonde, dit-on, dans la partie nord du district. Il y a du poisson en très grande quantité; il s'en est expédié du district de Meota l'hiver dernier plus de quinze chargements de wagons dans toutes les parties de la province. Au cours du mois d'août dernier des milliers de poissons ont été déposés par les eaux sur la grève du lac Jackfish; l'opinion générale est que cet événement eut pour cause indirecte, la chaleur excessive de la température. En général la santé dans ce district a été très bonne, si l'on fait exception du typhus qui s'est déclaré parmi les sauvages sur la réserve du Lac-de-la-Petite-Ile. L'an dernier on n'a pas vu d'entreprise de construction. Au mois de juillet la Saskatchewan s'est haussée à 12½ pieds au-dessus de son niveau normal. Les maisons situées dans la plaine au nord de

la ville ont été quittées précipitamment par leurs habitants, l'eau s'y étant élevée à une hauteur de plusieurs pieds; il y a eu beaucoup de destruction de propriété, mais aucune mortalité. Durant cette inondation on a utilisé des chaloupes pour faire le transport des passagers entre les deux ponts qui traversent la Saskatchewan. En conséquence de l'inondation des hordes de moustiques ont crû sur les plaines, au grand regret de tous ceux qui y demeurent; toutefois nous n'avons souffert rien de pire. La condition des récoltes par tout le district est la meilleure qu'on ait vue depuis un grand nombre d'années. Ceci s'applique particulièrement à Kindersley. Là les récoltes sont excellentes, grâce, sans doute, à la manière énergique dont les colons ont préparé leurs terres. Le grain a été expédié de différents endroits et jusqu'à présent on n'a rapporté aucun manque de wagons. Les légumes ont été gâtés en grande mesure par les gelées du commencement de l'année. La récolte du foin est très belle et il paraît que la qualité en est la meilleure obtenue depuis de nombreuses saisons. Pour ce qui regarde les étrangers dans ce district, je suis heureux de dire que nous n'avons eu aucun ennui sérieux; parce que nous sommes constamment en contact avec les colons, et que la surveillance que font nos hommes est continuelle, tout ce qui tend à causer quelque anxiété à nos résidents fait l'objet d'un examen aussitôt qu'avis nous en est donné. Toutefois, ces alarmes ne sont pas fondées, règle générale; néanmoins notre enquête ne laisse pas d'avoir un heureux effet sur le moral. Dans notre district nous comptons plusieurs étrangers de pays en guerre; c'est vraiment remarquable de voir l'entente qu'il y a entre deux ou trois de ces derniers, de souche diverse, lorsqu'ils sont voisins. Parfois on rencontre un exemple de rancœur, ce qui est tout naturel, mais en fin fond ces affaires sont bien hors de proportion avec le grand émoi qu'elles causent sur le moment. Nonobstant le calme apparent qui règne dans ce district nous ne cessons de maintenir une stricte surveillance.

Depuis la mise en vigueur de la nouvelle loi sur les spiritueux il s'est opéré un changement notable dans les différentes municipalités. Les gens arrivaient de la campagne, et aussitôt leurs transactions terminées, retournent chez eux; pratiquement il n'y a plus de chômeurs; l'ivrognerie a disparu et les municipalités rapportent que, régle générale, il s'est payé 95 pour 100 plus de taxes. La loi est strictement appliquée et plusieurs condamnations ont été obtenues.

RÉSUMÉ DES DÉLITS

Délits.	Saskatchewan.				Alberta.				
	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvois.	Attendant procès.	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvois.	Attendant procès.	Total.
Offenses contre la personne—									
Meurtre	3	1	1	1	1	....	1	....	4
" tentative de	4	1	1	2	....	....	....	....	4
" complice dans	1	....	1	....	....	....	....	....	1
Voies de fait ordinaires	161	124	36	1	7	6	1	....	168
Attentat à la pudeur	7	3	2	2	1	....	1	....	8
Voies de fait et blessures	12	11	1	....	....	....	....	....	12
Viol et tent. de viol	5	2	1	2	....	....	....	....	5
Abortion, fournir des drogues pour	1	....	1	....	....	....	....	....	1
Cohabitation	3	1	2	....	....	....	....	....	3
Séduction	4	1	2	1	....	....	....	....	4
Connaissance charnelle	5	1	3	1	....	....	....	....	5
Conn. char. de fillette âgée de m. de 14 ans	....	....	....	....	2	....	....	2	2
Refus de soutenir femmes et enfants	2	1	1	....	....	....	....	....	2
Libelle	1	....	1	....	....	....	....	....	1
Négligence criminelle	1	....	....	1	1	....	....	1	2
Intimidation et menaces	6	3	3	....	....	....	....	....	6
Excavation non entourée	23	23	....	....	....	....	....	....	23
Extorsion	4	....	3	1	....	....	....	....	4
Offenses contre la propriété—									
Vol	200	113	74	13	7	6	1	....	207
Offenses similaires au vol	1	....	....	1	....	....	....	....	1
Vol sur la personne	3	....	2	1	....	....	....	....	3
Malversation	....	....	....	....	1	1	....	....	1
Vol de chevaux	7	1	5	1	....	....	....	....	7
Vol de bestiaux	8	....	6	2	....	....	....	....	8
Abatage de bestiaux	1	1	....	....	....	....	....	....	1
Blesser des animaux	8	4	2	2	....	....	....	....	8
Garder chien enragé	4	4	....	....	....	....	....	....	4
Cruauté aux animaux	42	35	7	....	....	....	....	....	42
Cambriolage	1	1	....	....	2	....	....	2	3
Effraction	9	6	2	1	....	....	....	....	9
Escroquerie	54	39	13	2	4	3	1	....	58
Fraudes, tent. de fraude	14	6	3	5	....	....	....	....	14
Majoration et faux	5	2	2	1	....	....	....	....	5
Empiètement	5	5	....	....	....	....	....	....	5
Recel d'objets volés	4	2	2	..	1	1	....	....	5
Dommage volontaire	3	2	1	....	....	....	....	....	3
Incendiarisme et tent. de,	1	1	....	....	....	....	....	....	1
Méfaits	6	5	1	....	1	1	....	....	7
Blesser ou tuer des chiens	2	2	....	....	....	....	....	....	2
" " bestiaux et autres animanx	2	2	....	....	....	....	....	....	2
Offenses contre l'ordre public—									
Vente de munitions à un mineur	1	1	....	....	....	....	....	....	1
Port d'armes cachées	3	3	....	....	....	....	....	....	3
Menaces avec arme à feu	8	8	....	....	....	....	....	....	8
Entrer avec effraction	3	3	....	....	....	....	....	....	3
Offenses contre la religion et les moeurs—									
Vagabondage	143	133	10	....	....	....	....	....	143
Ivresse et désordre	43	41	2	....	....	....	....	....	43
Conduite indécente	3	3	....	....	....	....	....	....	3
Sodomie et tent. de	1	....	....	1	....	....	....	....	1
Tenir maison malfamée	2	1	1	....	....	....	....	....	2
Prostitution	3	3	....	....	....	....	....	....	3
Nuisance	1	1	....	....	1	1	....	....	2
Troubler le culte publique	2	1	1	....	....	....	....	....	2
Procureur-souteneur	3	....	2	1	....	....	....	....	3
Corruption et désobéissance—									
Insulte au tribunal	1	1	....	....	....	....	....	....	1
Obstruction à un gendarme	4	4	....	....	....	....	....	....	4
Voies de fait contre agent de sureté	1	1	....	....	....	....	....	....	1
Désobéissance à mandat de comparution	2	2	....	....	....	....	....	....	2
Subornation	1	....	....	1	....	....	....	....	1

RÉSUMÉ DES DÉBITS—*Suite.*

Délit.	Saskatchewan.				Alberta.				Total.
	Causes consignées.	Condamnations.	Renvois.	Attendant procès.	Causes consignées.	Condamnations.	Renvois.	Attendant procès.	
Induire la justice en erreur—									
Parjure	2	...	1	1	...	...	...	...	2
Aggraver action criminelle	1	...	...	1	...	...	...	...	1
Divers	1	...	1	...	...	...	...	...	1
Offences contre la loi des chemins de fer—									
Voyager sans payer	18	16	2	...	...	...	...	...	18
Offences contre la loi des sauvages—									
Fournir des spiritueux	2	2	...	...	...	...	...	...	2
Sauvages enivrés	3	3	...	...	...	...	...	...	3
Empiètement sur la réserve	11	...	11	...	...	...	...	...	11
Participer à la danse du soleil	5	5	...	...	...	...	...	...	5
Assister à cette danse	5	...	5	...	...	...	...	...	5
Offences contre—									
La loi de la milice	1	1	...	...	...	...	...	...	1
La loi des pêcheries	4	3	1	...	...	...	...	...	4
La loi des terres fédérales	1	1	...	...	1	...	...	1	2
Offences contre les statuts provinciaux—									
Loi concernant les batteuses	1	...	1	...	...	...	...	...	1
Patrons et serviteurs	202	177	25	...	7	6	1	...	209
Loi de chasse	26	23	3	...	...	...	...	...	26
Feux de prairies et de forêts	43	37	6	...	5	4	1	...	48
Loi des spiritueux	17	15	2	...	1	1	...	...	18
Vente de spiritueux, 1915	29	25	4	...	...	...	...	...	29
Folie	40	38	2	...	7	7	...	...	47
Loi *re* éleveurs de chevaux	8	7	1	...	...	...	...	...	8
Animaux égarés	6	4	2	...	...	...	...	...	6
Loi *re* fourrières	27	20	7	...	4	2	2	...	31
Animaux non châtrés	1	1	...	...	...	...	...	...	1
Etablissements de pool	1	1	...	...	...	...	...	...	1
Clôtures	2	1	1	...	...	...	...	...	2
Profession légale	1	1	...	...	...	...	...	...	1
Village	1	1	...	...	...	...	...	...	1
Ecurie de louage	5	5	...	...	...	...	...	...	5
Santé publique	2	2	...	...	...	...	...	...	2
Colporteurs	3	1	2	...	...	...	...	...	3
Herbes nuisibles	3	2	...	...	3	3	...	...	6
Chaudières à vapeur	10	9	1	...	...	...	...	...	10
Voitures à moteur	16	15	1	...	...	...	...	...	16
Enfants négligés	8	8	...	...	2	2	...	...	10
Encanteurs	1	1	...	...	...	...	...	...	1
Maisons de pensions	1	...	1	...	...	...	...	...	1
Peaux et marques	6	6	...	...	...	...	...	...	6
Profession médicale	1	1	...	...	...	...	...	...	1
Cinémas	1	1	...	...	...	...	...	...	1
Grains non surveillés	2	2	...	...	...	...	...	...	2
Lois spéciales—									
Protec. de propriété par voie de proclam.	3	2	1	...	...	...	...	...	3
Prisonniers de guerre—									
Ennemis	31	27	...	4	...	...	...	...	31
Total	1,400	1,074	276	50	59	44	9	6	1,459

RÉSUMÉ des causes entendues devant la cour Suprême et la cour de District.

Retenus pour procès	146
Nombre de condamnations	56
Condamnés à mort	1
Amendes	5
Envoyés en prison	34
Envoyés au pénitencier	2
Peines différées	14
Acquitté, accusation retirée	34
Attendant procès	56

John Ireland—Meurtre.—Dans le rapport de l'an dernier, cette cause était citée comme attendant procès.

Au cours du mois de mai 1914, les gendarmes du détachement de Biggar furent informés qu'un meurtre avait été commis dans la maison de John Ireland, section 20-37-16 à l'ouest de la 3e division; les brigadiers Cadiz et Harms sont partis pour cet endroit immédiatement. A leur arrivée ils trouvèrent l'accusé étendu, à demi conscient, sur un lit; apparemment il souffrait des effets de quelque poison. Dans une autre chambre on trouva le cadavre de sa femme Jessie Ireland; en l'examinant on trouva un trou dans la tête, derrière l'oreille, percé apparemment par la décharge d'un fusil à peu de distance. L'on mesura la chambre et sa position relative des différents objets, et l'on prit des pièces pour servir à l'audition préliminaire. Comme suite d'une enquête tenue à Landis, John Ireland fut accusé de meurtre. Quelques-uns déposèrent contre lui et il comparut à Biggar le 27 mai 1914, devant M. D. M. Howard, juge de paix. Des témoignages donnés à cette occasion il appert qu'une certaine Dame Clay, sœur de la défunte, était demeurée quelque temps chez les Ireland. Elle a remarqué que l'accusé était querelleur, d'un mauvais tempérament, et qu'il ne cessait de se brouiller avec sa femme et avec elle-même. Le samedi, 23 mai 1914, il se querellait avec la défunte et Dame Clay; lorsque cette dernière lui fit des reproches les choses devinrent pires. Finalement l'accusé a défendu aux deux femmes de jamais pénétrer sur sa terre, et il soupa seul. Le lendemain, Dme Clay et sa sœur tentèrent de faire la paix avec l'accusé, mais en vain. Ireland ordonna à Dme Clay de quitter sa maison. Elle est revenue peu après, à la demande de la défunte, qui se dit effrayée de son mari. Plus tard dans la matinée, un voisin, nommé John Allen, est venu chercher quelques papiers qu'il voulait de l'accusé et il resta pour dîner. A son retour de l'écurie où il était allé aider à Allen à attacher son cheval, l'accusé demanda du papier à écrire que la défunte lui remit. Au départ d'Allen, l'accusé est revenu de l'écurie à la maison avec Dme Clay à sa suite, où elle venait de donner le mangeaille aux pourceaux. Toutefois elle hésitait d'entrer tout de suite dans la maison, craignant qu'Ireland ne l'accusât de l'avoir suivi. A l'approche de la maison, elle a entendu sa sœur qui disait: "Laisse faire, Jack, tu payeras cette lettre-là". Elle avait déchiffré cette lettre sur le buvard pendant l'absence de son mari. Elle a rappelé ensuite les souventes fois que l'accusé l'avait battue et maltraitée; celui-ci l'écouta. A la fin il s'est fâché, il l'a appelé de nombreux vils sobriquets et lui a dit plus d'une fois que c'était une mauvaise femme. Il a foncé sur elle et lui a donné plusieurs coups, disant son regret qu'il ne l'avait pas tuée la fois qu'il avait tenté de l'étrangler, l'hiver précédent. Ireland se fit remettre toutes les bagues que sa femme avait aux doigts; ensuite il jeta au dehors toutes les valises de Dme Clay, excepté une malle contre laquelle un fusil, était appuyé. Peu après que l'accusé fut entré dans cette chambre où était le fusil, Dme Clay entendit un claquement et la voix de l'accusé disant que la malle pesait beaucoup. En ce moment la défunte, sa sœur, lavait la vaisselle à une table et elle, Dme Clay, peignait son petit garçon. Presqu'immédiatement après qu'elle eut entendu le claquement, Dme Clay vit l'accusé se précipiter hors de la chambre, le fusil braqué, et tirer sur sa femme qui tomba et demeura sans mouvement. D'autres témoins ont déposé, chacun au mieux de sa connaissance. Après qu'il eut tiré le coup fatal, l'accusé prit de l'acide carbolique, mais avec l'aide des voisins, qui apprirent la tragédie à temps, sa vie fut sauvée.

John Ireland fut retenu pour subir son procès. L'on a fait des démarches pour déterminer si l'accusé était atteint de folie au moment du crime et après; on a trouvé qu'il était sain d'esprit. La main gauche avait été amputée et il ne travaillait que sur la terre: la défunte et sa sœur, Dme Clay avaient soin de la maison et donnaient à manger aux animaux. Mme Ireland enseignait dans une école près de sa demeure et pendant son absence Dme Clay voyait au ménage. Le motif du crime était apparemment la jalousie d'Ireland qui craignait, sans doute, de perdre l'affection de son épouse: dans la lettre qu'il avait écrite, le fait appert qu'il la croyait à la veille de faire un écart, cette créance toutefois, n'était pas fondée: Mme Ireland jouissait d'une bonne réputation et d'un respect universel. Le 21 octobre 1914 Ireland comparut devant Son Honneur M. le juge Lamont, à Scott; il avoua sa culpabilité, mais sa déclaration ne fut pas acceptée. Les témoignages au procès étaient une récapitulation de ce qu'on avait appris à l'audition préliminaire, hormis le fait qu'on avait trouvé les bagues dans un puits sur la ferme de l'accusé, où elles avaient été jetées au dire de Dme Clay. La défense tenta d'établir qu'Ireland était aliéné au moment du crime; mais la Couronne avait des preuves irrécusables de contraire. Le juge a fait un examen minutieux de la cause et le jury, après une demi-heure de délibération, a déclaré Ireland coupable, et ce dernier fut condamné à mort. Le matin du 22 janvier 1915, à Prince-Albert, il a expié son crime sur l'échafaud.

W. F. Douglas—Tentative de meurtre.—L'an dernier cette cause fut citée comme attendant procès.

En juin 1914 le détachement de Biggar fut mandé immédiatement à Perdue. Le brigadier Codiz, chef suppléant, se mit en route aussitôt et en consultant M. H. J. Reid, juge de paix, et le Dr Johnston de Perdue il apprit qu'un cas d'empoisonnement venait d'arriver dans le district; ce cas prêtait au soupçon. Le Dr Johnston, avait été mandé pour soigner un certain Barratt et trouva que le malade souffrait d'un empoisonnement de strychnine. Le médecin prit des échantillons de l'urine et du renvoi estomacal du patient. Arrivé sur la terre de Barratt le brigadier Cadiz obtint du malade une déclaration disant qu'un soir lorsqu'il aiguisait des tondeuses l'accusé W. F. Douglas a passé disant qu'il avait du bon vin chez lui et qu'il en avait pour Barratt. Après souper (Douglas n'avait pas voulu manger) ils sont allés à l'écurie, et lorsqu'ils y furent entrés Douglas tira un flacon de son gousset et le donna à Barratt disant que c'était du whiskey. Barratt en a bu longuement mais Douglas remit le flacon dans sa poche sans boire lui-même. Selon Barratt cette boisson était très amère. Après que le flacon lui fut retourné Douglas marcha environ 125 verges sur le pâturage puis il se retourna et criant "bonne chance, Roy" il porta le flacon à sa bouche. Plus tard, dans la maison Barratt sentait que ses muscles sautaient et que son échine commençait à tressaillir—ceci serait à peu près cinq minutes après le départ de Douglas—il s'affaisa et devint rigide mais demeura conscient, son dos était arqué, sa tête tombée en arrière et ses pieds rigides. Il resta dans cet état quelque cinq minutes, puis il eut la force d'appeler sa femme, qui courut chercher du secours; les voisins arrivaient et administrèrent de la moutarde avec de l'eau pour provoquer la restitution. Entre 9.30 hrs et 10.00 hrs p.m. le même jour Douglas est revenu et en entrant dans la maison dit: "j'espère que vous ne songez pas à blâmer le vin que je lui ai donné". Presqu'immédiatement il dit qu'il était trop malade et sortit de la maison en courant: il se rendit, à pieds, chez lui, une distance d'environ un mille et demi. Après l'examen de Barratt le Dr Johnston se rendit chez l'accusé et le questionna; il se disait d'opinion que Douglas ne pouvait avoir pris de la strychnine; mais le médecin obtint le contenu d'un seau qui renfermait supposément l'urine et les vomissements de l'accusé: il eut aussi le flacon duquel Barratt avait bu. Les pièces saisies par le Dr Johnston furent envoyées à Régina pour être analysées; l'analyse révéla la présence de strychnine dans le contenu de l'estomac de Barratt, ainsi que le contenu du flacon duquel l'accusé avait fait boire Barratt, mais il y avait absence totale de strychnine dans le rendement esto-

macal de Douglas. A la suite d'investigations plus minutieuses Douglas fut arrêté et accusé de tentative de meurtre; le 4 juillet il fut condamné à subir son procès. A l'audition préliminaire Barratt a raconté comment il avait bu de ce vin et fit allusion aux symptômes d'empoisonnement qu'il avait expérimentés. Il a déclaré en plus que lorsqu'il prenait des antidotes il avait dit à l'accusé que c'était le vin qui l'avait empoisonné; et lorsque l'accusé entendit cela il dit aussitôt que lui-même avait été empoisonné aussi.

Quelque temps avant le mariage de Barratt l'accusé l'accoste, lui demandant s'il ferait son testament en faveur de l'accusé; Barratt a consenti avec l'entente qu'au cas où il prendrait femme celle-ci aurait tout. Depuis le mariage de Barratt l'accusé lui avait souvent fait la même demande; il avait eu, disait-il, une vision dans laquelle son défunt père l'avait averti que Roy T. A. Barratt devait prendre bien garde et qu'il devait se défaire de sa femme, autrement il mourrait. Mme Barratt, l'épouse de R. Barratt a déclaré qu'elle était allé voir sa fille, épouse de l'accusé: tandis qu'elle était là elle avait pris du vin avec l'accusé et sa femme; l'accusé lui a déclaré qu'il s'en allait emprunter un cheval de Barratt, ce qu'il a fait. Il appert que Douglas tenait beaucoup à obtenir la possession de la demi-section de Barratt: et cherchait que ce dernier la lui légua; mais Barratt refusait parce qu'il était marié et sa femme devait tout avoir. Mme Barratt est la mère de Mme Douglass et tout la famille craint Douglas beaucoup.

Douglas a subi son procès à Scott devant l'honorable juge Lamont, le 23 octobre 1914; Les dépositions étaient similaires à celles faites lors de l'audition préliminaire et le jury a rendu un verdict "que l'accusé avait donné du poison à Roy Barratt dans l'intention de lui faire du mal physique." Son honneur accepta ce verdict et déclara que lui-même n'avait eu aucune difficulté à trouver l'accusé coupable au premier degré, que les témoignages à charge ne laissaient pas dans son esprit l'ombre d'un doute sur l'intention du prisonnier et démontraient sa culpabilité d'une façon concluante, Douglas fut condamné à un an de travaux forcés dans la geôle de Prince-Albert.

Fortuna Fillion—Vol de grain.—Le 17 octobre 1914 un nommé Henry Vicars allait se plaindre au détachement à Edam, qu'on avait volé deux voyages de grain de son grenier dans la section 30, township 49, rang 19 ouest 3e méridien. Le gendarme Fielder, chef du détachement se rendit à la ferme de Vicars où il vit une piste de voiture, qu'il suivit; elle le conduisit au homestead de Fortuna Fillion où il trouva deux voitures chargées de blé. En suivant ces traces le gendarme avait remarqué qu'une quantité de grain avait tombé du côté gauche; en examinant les voitures il constata qu'une d'elles était percée du côté gauche. On trouva chez Fillion une autre voiture vide. Le gendarme Fielder trouva trois traces de piste de voiture dont deux conduisaient à Vawn et l'autre au voisinage d'Edam. L'on s'est informé de l'homme qui battait le blé de Fillion que toute la récolte avait été de 273 boisseaux; mais en examinant les registres de l'élévateur on trouva que Fillion avait expédié en son nom 565½ boisseaux, la balance étant évidemmment du blé volé. Fillion a comparu en audition préliminaire le 20 octobre 1914; il s'avoua coupable et fut détenu pour procès, lequel eut lieu à Battleford, le 6 novembre 1914 devant son honneur le juge McLean qui condamna l'accusé à huit mois de travaux forcés dans la geôle de Prince-Albert. Au cours du procès deux neveux de l'accusé témoignèrent qu'ils avaient accompagné leur oncle au grenier de Vicars, qu'ils avaient le blé volé à sa maison et qu'il l'avait vendu pour eux en son nom propre aux élévateurs de Vawn et d'Edam.

Athur Dodier—Cambriolage.—Dans la nuit du 13 février 1915, entre les heures de 8.45 et 10.15 il y eut effraction, dans la demeure de J. A. McLean, marchand de Battleford, avec vol de monnaie et de bijouteries, la propriété de M. McLean, Mme McLean, épouse du demandeur informe la police que la nuit du vol un homme était

venu à la porte, offrant du bois à vendre, et elle avait eu l'impression que c'était là seulement un prétexte pour savoir s'il y avait quelqu'un dans la maison. L'homme s'en alla et Mme McLean sortit, laissant pendre sur le cadre de sa porte de chambre sa sacoche qui contenait $13 et quelques cents. A son retour, en compagnie de M. McLean, vers 10.15 hrs p.m., elle vit des allumettes sur le plancher; son store avait été tiré et sur son lit il y avait plusieurs taches de charbon. Aussi l'argent était disparu de sa sacoche; et les tiroirs dans sa table de toilette étaient tout mélangés. Mme McLean a pu donner un bon signalement de l'individu qui avait offert du bois à vendre et l'on se mit tout de suite à s'enquérir, s'il y avait dans la ville un homme de cette description. Le surintendant C. H. West, en ville, le soir avant le vol avait entendu par accident que le dénommé Arthur Dodier était arrivé dans la ville, et connaissant la mauvaise réputation de cet homme, il le crut impliqué lorsqu'il eut bruit du crime qui venait de se commettre. Le surintendant West fit examiner la description de Dodier (obtenue lorsqu'il était incarcéré dans la salle de garde sous une accusation antérieure) et l'on trouva qu'elle correspondait au signalement de l'homme qui avait offert du bois à vendre le soir du vol. Le maréchal des logis chef Nicholson fut chargé d'enquêter sur les circonstances de l'affaire: en conséquence de ce qu'il apprit il fit une déposition devant M. C. H. West, juge de paix, et obtint un mandat de perquisition dans le local qu'occupait Dodier. Un gendarme fut chargé de la perquisition, et aidé du policier municipal, exécuta le mandat vers 11.30 hrs dans la nuit du 14 février 1915. Tandis qu'on fouillait sa demeure Dodier avait déclaré à la police qu'il n'avait point de monnaie, mais on trouva chez lui $8.25 et une monte en or. La montre a été reconnu par Mme McLean comme étant la sienne. Dodier fut arrêté et mis dans la salle de garde en attente de son interrogatoire. Il avait pris la montre dans un écrin à bijoux qui se trouvait sur la table à toilette de Mme McLean. Cet écrin contenait également des bijoux-diamants, etc., qui ne furent pas touchés. M. C. H. West condamna Dodier à subir un procès, et il comparut, le 3 mars 1915, devant Son Honneur le juge McLean dans la cour de District, à Battleford; le 4 il fut condamné à deux ans de travaux forcés dans le pénitencier de Prince-Albert. Dodier avait été arrêté quelques mois auparavant sous l'accusation d'avoir volé de l'argent: il fut élargi parce qu'on ne pouvait produire de preuve suffisante contre lui. C'est un mauvais caractère et on le soupçonne de plusieurs petits vols qui ont eu lieu ici de temps en temps.

Azez Eshaya—Meurtre.—Cet individu, un Perse, est actuellement incarcéré à Prince-Albert en attente de procès pour le meurtre d'Abraham Adams, un autre Perse, à North-Battleford, Saskatchewan, le 11 juillet 1915; il l'a tiré, dardé et brûlé. Nous donnerons les détails de cette affaire dans le rapport annuel pour 1916.

Ernest McBride—Voies de fait et blessures.—Le 18 novembre 1914 l'accusé, Ernest McBride a comparu devant M. J. Lukey, juge de paix à Biggar, Saskatchewan, pour avoir frappé un nommé Harry Bashnuik qu'il avait blessé. Voici les faits: le soir du 16 novembre 1914, le demandeur, un homme de 60 ans, a quitté l'hôtel Empire dans la ville de Biggar, après avoir quelque peu bamboché, et piqua vers sa maison. A 75 verges environ de l'hôtel il fut rencontré par l'accusé qui sans l'avertir lui donnait un coup de poing sur la bouche. Alors McBride le jeta par terre et mettant sa main sur sa bouche pour l'empêcher de crier au secours fouilla dans ses poches. Bashnuik dit qu'en quittant l'hôtel il avait quelque $200 dans sa poche, mais rendu au poste de police il ne trouva plus que 30 cents. Après cet assaut il est entré dans une salle de pool où l'on vit que sa figure était couverte de sang et que ses dents étaient toutes branlantes. L'accusé fut arrêté immédiatement après l'assaut et fouillé, dans la caserne de la Gendarmerie mais on ne trouva rien sur sa personne; plus tard Bashnuik a déclaré qu'à son avis, McBride était accompagné d'un autre homme lors de l'assaut, mais il ne pouvait donner une description de ce dernier. On a cherché dans toute la ville pour trouvé l'argent, mais en vain. Il fut prouvé que Bashnuik avait échangé trois chèques pour de forts montants dans l'après-midi de ce jour-là; il est probable

que McBride lui a pris cet argent et l'a donné à un complice. Le mouchoir dans lequel Bashnuik avait mis l'argent fut trouvé à quelque 75 verges de l'endroit où l'attaque eut lieu, mais malgré des recherches assidues on ne put avoir aucune indication sur l'argent ou le voleur. McBride a comparu devant le juge Dixon à Scott, le 26 janvier 1915, et protesta de son innocence, mais son honneur trouva la preuve suffisante et le condamna à six mois de prison à Saint-Albert.

W. H. Bannister—Vol.—Cette cause résulta des perquisitions faites sur les personnes soupçonnées d'avoir cambriolé les fourgons du Pacifique-Canadien. On a trouvé sous un tas de foin et de paille une mante en fourrure (imitation de phoque) et le détective du Pacifique-Canadien a présumé que Bannister était responsable du vol. Il fut arrêté à Red-Pheasant et mené à Wilkie, où il comparut devant MM. Dinsley et McKinnon, juges de paix. Dans le témoignage James Wingfield a déclaré qu'il était pointeur dans les hangars de fret à Edmonton et qu'il avait vérifié la lettre de voiture de certaines fourrures en route pour Montréal. Des conducteurs de fourgons ont déclaré sous serment que les fourgons sous leur surveillance n'avaient pas été touchés. Les détectives de la compagnie ont raconté comment ils avaient trouvé la mante dans une étable appartenant à Childs et Fling, dont le local avait été fouillé, et aucun de ces hommes ne fit objection lorsque le gendarme Heath emporta la mante; ils ont déclaré qu'ils ne pouvaient expliquer la présence de la mante dans cet endroit.

Un voyageur de commerce de Montréal a reconnu la pelisse comme venant de la maison Redmond et Cie, Ltée., Montréal; il l'avait utilisée comme échantillon durant la saison. Il a ajouté qu'elle valait $650. M. A. H. Stang a déclaré que l'accusé était venu à lui et lui avait dit en présence du gendarme Hosting, que la pelisse lui appartenait et qu'il l'avait achetée d'un chemineau pour $40 à la campagne; Bannister produisit une quittance à l'appui de son affirmation. Après avoir entendu d'autres témoins à charge, les juges ont décrété que la preuve suffisait pour déférer le prévenu au procès. Ce dernier comparut devant Son Honneur, à Scott, le 26 octobre, et protesta de son innocence. La preuve reçue était une récapitulation des témoignages en préliminaire. Le prévenu soutenait en défense qu'il avait engagé un nommé Sims en avril 1914, mais qu'il l'avait remercié à cause de son inaptitude à faire le travail voulu. Dès son renvoi Sims offrit la pelisse fourrée au prévenu pour $60, mais Bannister l'acheta en fin de compte pour $40. Sims lui avait dit qu'il avait acheté cette pelisse dans une vente de colis abandonnés. Bannister ne put donner l'adresse de Sims, disant ne l'avoir pas vu depuis l'achat de la pelisse. Un autre témoin à décharge affirma avoir vu l'accusé payer les $40 en question. La police a produit en contre preuve des témoignages à l'effet que l'accusé avait déclaré qu'aucun tiers n'était présent lors de l'achat de la pelisse. Le jury rendit un verdict, " coupable d'avoir recelé une pelisse en phoque, sachant qu'elle était volée ", et l'inculpé fut condamné à six mois de prison aux travaux forcés à la prison de Prince-Albert.

Seraphim Shoenacker—Malversation.—Le prévenu, habitant de Coblenz, comparaissait devant le juge de paix T. Dinsley à Wilkie, le 28 janvier 1915, sous accusation d'avoir reçu la somme de $295 avec obligation d'en rendre compte et de la remettre à certains particuliers, et de se l'être appropriée. Il comparaissait plus tard à Scott devant le juge de paix D. Cushman en préliminaire. On donna témoignage à l'effet qu'il avait encaissé pour la maison Leidle et Gaertner certaines sommes dues à cette dernière sur billets d'élevage, la maison s'occupant de chevaux reproducteurs. Des sommes avaient été recouvrées et remises à la compagnie, sauf $295.75, somme pour laquelle le prévenu donna un chèque. Ce chèque fut refusé par la banque Union à Scott, et rendu à Shoenacker. Après de nombreuses instances en recouvrement de cette somme, le prévenu refusa de régler. Shoenacker fut déféré à la prison de Prince-Albert en attendant son procès. Le juge Brown, qui instruisait l'affaire à Scott le 1er avril 1915, inculpait Shoenacker et le condamnait à six mois de travaux forcés à la prison de Prince-Albert.

J. Arend, escroquerie, vol, faux et production de faux. — Ce dernier fut condamné à subir son procès sur huit chefs d'accusation comportant le vol, l'escroquerie, le faux et la production de faux par le juge de paix A. Dinsley siégeant à Wilkie. La preuve donnée en préliminaire démontrait que le prévenu, agent de la *Saskatchewan Elevator Company,* à Leipsic, avait commis ces divers crimes en octobre et novembre 1914 et février 1915. Un nommé Merrick, employé de la compagnie, déclare que l'accusé avait de temps à autre soumis des rapports mensongers et ainsi porté la compagnie à croire que certains cultivateurs avaient apporté du grain à l'élévateur et en avaient été payés. On produisit une preuve documentaire à l'appui de l'accusation. Le prévenu comparaissait devant le juge Dixon à Scott le 18 mars 1915 et était trouvé coupable. Il fut condamné à un an de prison aux travaux forcés à la prison de Prince-Albert, sur chaque chef d'accusation, les condamnations devant être purgées concurremment.

FEUX DE PRAIRIES.

On a fait enquête sur de nombreux feux de prairie l'an dernier, et quarante et une convictions ont été obtenues de ce chef pour infraction à la loi. Je suis heureux de dire que les municipalités de toutes les régions habitées du district étant progressives, l'établissement de routes régalées a de beaucoup empêché l'expansion de plusieurs incendies sérieux.

MORTS SUBITES ET ACCIDENTELLES.

La division a fait enquête sur trente-huit morts subites et accidentelles pendant l'année et, selon les besoins, des rapports ont été remis aux administrateurs publics, avec un inventaire des biens du défunt. On s'est procuré chaque fois qu'il était possible l'adresse des parents, et avis du décès leur a été envoyé.

SUICIDES.

On a instruit quatorze suicides dans l'année; sur ce nombre il y avait le suicide très rare d'un sauvage de souche, nommé Chippeway Charlie, lequel avait endossé le costume sauvage avant de se tuer d'un coup de fusil.

RECHERCHES DES DISPARUS.

De nombreuses demandes de renseignements ont été faites sur des personnes disparues de leur domicile, et la police a souvent facilité la découverte de leur habitation et leur mise en relation avec des amis ou des parents. Un cas qui mérite en particulier d'être signalé s'est produit au commencement de l'année. Des parents demandaient des renseignements sur une personne dont on n'avait pas eu de nouvelles depuis vingt ans et qu'on croyait être dans le nord extrême. Apprenant que la police le cherchait, il se présenta lui-même au rapport aux casernes, dès son retour dans le district, afin de faire cesser les recherches. Il déclara qu'il avait été au Yukon durant vingt ans et qu'il n'avait pas communiqué avec ses amis.

AIDES AUX AUTRES SERVICES.

Intérieur. — De grands services ont été rendus à cette division quant aux enquêtes sur les colons nécessiteux. Des secours ont été dans la plupart des cas accordés par les gouvernements provinciaux et fédéral. La raison maîtresse de l'augmentation des cas de ce genre se trouve dans la mauvaise qualité des récoltes et dans l'impossibilité pour les colons de trouver de l'argent. Plusieurs étrangers ont obtenu des secours.

Affaires des sauvages.—L'agent des sauvages a été accompagné d'une escorte durant le payement de l'argent du Traité dans le Nord. Une escorte a été fournie en permanence pendant l'épidémie de typhoïde dans la réserve du Petit-lac-des-Iles.

Agriculture. — Assistance donnée dans l'instruction des cas où les propriétaires d'étalons ne s'étaient pas conformés à la Loi, et dans la poursuite des délinquants. Recherches sur les demandes de grains de semence, faites par les colons. L'application de la quarantaine au Petit-lac-des-Iles et dans le voisinage.

Enfants abandonnés et nécessiteux.—On a fait enquête et rapport sur plusieurs cas dans l'année. Sur ordre des surintendants des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, des enfants ont été escortés aux écoles industrielles et autres lieux de détention. Il y a sous ce rapport diminution par comparaison avec l'an dernier.

Douanes.—Assistance a été donnée de temps à autre pour la recherche des propriétaires de bestiaux, qui ne se conformaient pas aux règlements de la douane.

SITUATION DES INDIENS.

Les sauvages du district sont tranquilles et paisibles; ils viennent en grand nombre apporter aux villes les plus rapprochées de leurs réserves respectives des poteaux de clôture et du bois. Il y a eu vingt-six instructions en vertu de la Loi sur les sauvages dont cinq étaient sérieuses, deux pour "procurer des spiritueux aux sauvages", et trois pour "sauvages enivrés". Les autres comportaient empiètement, participation et présence à la Danse du Soleil. La typhoïde s'est déclarée dans la réserve du Petit-lac-des-Iles, au cours de l'année, et le gendarme Rose a été dépêché d'ici pour appliquer la quarantaine. Un nommé Patrice Dumont, métis habitant près de la réserve, a pris la maladie ainsi que sa famille. Il était le seul soutien des siens. Il mourut des suites d'une hémorrhagie sérieuse venant de la fièvre. Les autres membres de la famille Dumont furent affolés par cet événement et la présence du gendarme Rose était constamment requise. Le gendarme enseveli le mort et le prépara à l'inhumation immédiate, car les mouches étaient importunes. Il acheta du bois pour faire un cercueil et n'ayant que quelques clous, dut employer des chevilles de bois qu'il fabriquait lui-même avec les sauvages. Il rapporte avoir bien fait sa besogne. Dumont fut enterré le lendemain avec l'aide de quelques passants sauvages. Les conditions de travail du gendarme Rose étaient terribles; car il lui fallait dormir dans la pièce même où reposait le cadavre, alors que plusieurs des enfants de Dumont sanglotaient toute la nuit, enlacés au cou de leur père. Vous avez vous-même félicité le gendarme Rose de son beau travail en cette circonstance.

EXERCICE ET ENTRAÎNEMENT

Les hommes ont fait régulièrement l'exercice de toutes armes; l'exercice était quotidien l'hiver. Il y a eu aussi gymnastique suédoise et aux appareils sous la direction de l'inspecteur Proby. Au printemps, et jusqu'ici, à cause du travail pressant de police, il est devenu nécessaire de rendre l'exercice hebdomadaire seulement. Il n'y a pas eu de tir annuel au révolver.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

La conduite de la division a été bonne, à tout prendre. Sept gendarmes ont été transférés à Régina pour infractions à la discipline, et il y a eu deux désertions. Les déserteurs sont encore en fuite.

SANTÉ.

La santé de la division a été bonne durant l'année. Il y a eu quatre opérations, et chacune a été heureuse. Le brigadier T. Wiltshire, n° matricule 4602, est mort subitement le matin du 23 septembre à l'hôpital, ici. Il avait été ramené la veille

du détachement de Meota, dans lequel il était incorporé. Dès son arrivée ici, on croyait que les symptômes accusaient une faible attaque de typhoïde, et certains signes de rétablissements s'affirmèrent. Un examen du cadavre fut fait et les organes furent envoyés à Régina pour y être analysés. J'attends encore le dernier rapport du docteur Charlton, mais je comprends par un message téléphonique que l'analyse n'a pas indiqué la cause de la mort. Je suis toutefois d'avis que la mort vient de causes naturelles, d'après lecture des rapports reçus.

CHEVAUX.

Le 30 septembre 1915 il y avait 65 chevaux de selle, 17 chevaux de trait, distribués comme suit:

Dans les détachements	47
Au poste	35
Retenus	19
	101

Les chevaux ont été examinés au cours de l'année par le commissaire et vétérinaire J.-F. Burnett, ainsi que, fréquemment, par l'inspecteur Sweetapple à son arrivée au poste. La condition des bêtes a été bonne.

Les distances parcourues par toute la division ont été de 249,969 milles, soit une augmentation de 121,783 milles sur l'année précédente.

SALLE DE LECTURE ET DE RÉCRÉATION.

Un fonds de bibliothèque a été lancé à ce sujet, et en plus des livres en main, plusieurs volumes de fiction et de bonne littérature ont été achetés dans les vieux pays. Nous avons un billard anglais de proportions réglementaires, que nous avons réparé durant l'année; nous nous sommes procuré de nouveaux accessoires de billard. Les journaux illustrés fournis par le service, à Ottawa, nous arrivent régulièrement et sont fort goûtés du personnel de la division. Les hommes aiment beaucoup la bibliothèque et en profitent largement durant leurs loisirs. Un octroi a été généreusement accordé à même le fonds des amendes, et l'on a acheté de nombreux accessoires de cricket, de baseball, de tennis et de ballon. Ces sports ont été courus durant leur saison respective.

MAGASINS.

Les provisions et magasins sont parfaits.

BÂTIMENTS.

La partie nord-est du magasin du quartier-maître est modifiée en vue de donner logement aux prisonnières. La réfection était absolument nécessaire, car il nous arrive souvent des prisonnières et des aliénées, et nous n'avions pas jusqu'ici pour elles de logement particulier.

Les bâtiments suivants du poste exigent des réfections—on a fait rapport sur toutes ces réfections: ateliers de charpente, remise à voitures. Le hangar actuel au charbon est dans un état tel que les murs peuvent s'écrouler d'un moment à l'autre, et comme ce serait gaspiller que chercher à le réparer, un hangar nouveau est urgent. Il faut absolument une nouvelle cuisine dans le logement du commandant, car les billes de la cuisine actuelle sont tellement vermoulues qu'elles s'affaissent graduelle-

ment. Après examen soigneux avec le charpentier du poste, je crois qu'il serait moins coûteux de reconstruire. Un incendie a éclaté au cours de l'année dans le logement du maréchal de logis chef Jackson, mais grâce à l'arrivée opportune des pompiers du poste, le feu a été promptement maîtrisé et les dommages ont été faibles. Le feu venait d'une cheminée en mauvais état. On a autorisé et fait les réparations voulues au bâtiment. On a fait de petites réparations en tous genres dans le poste. En plus des arbres plantés l'an dernier, nous nous sommes procuré des baliveaux d'érable et nous les avons plantés le long de chaque chemin régalé du casernement. Ces arbres ont été soigneusement surveillés et ils embellissent le poste. Ils semblent tous bien grandir.

On a installé durant l'année une course de golfe de dix-huit séries dans la réserve de police; cette course offre bon amusement à l'effectif et aux civils. On comprendra que le gazon du terrain n'est pas dans l'état voulu parce que nous n'avons aucun acqueduc sur place, et il est impossible de bien entretenir la pelouse à l'heure actuelle; mais nous surmontons ces petites difficultés.

AQUEDUC.

Nous n'avons pas encore fait jonction avec la tour d'eau municipale. Comme par le passé nous nous approvisionnons à même une source, près des casernes, et l'approvisionnement est pris chaque jour pour les besoins du poste.

REMARQUES GÉNÉRALES.

L'inspection des détachements de la division a été faite régulièrement chaque mois lorsque le temps et les services le permettaient, et je fais l'inspection hebdomadaire du poste.

A mesure que la besogne policière s'accroît d'année en année, je suis d'avis qu'il est devenu absolument nécessaire de nous donner des automobiles non-seulement pour épargner les chevaux, mais pour exécuter rapidement les travaux qui nous sont confiés.

J'ai reçu durant toute l'année la plus cordiale collaboration des officiers, des sous-officiers et des hommes de la division, ainsi que du personnel des écritures, qui n'a pas ménagé son activité pour maintenir la tâche au jour.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. H. WEST, *surintendant,*

Commandant de la Division "C".

BATTLEFORD, Saskatchewan, 30 septembre 1915

Au commandant de la
Royale Gendarmerie à cheval du N.-O.,
Battleford, Sask.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du corps de garde de la division "C" pour l'exercice terminé le 30 septembre 1915.

A minuit le 30 septembre il y avait cinq détenus dans le corps de garde, purgeant leur condamnation et deux aliénés attendant les ordres du Procureur général.

Pendant l'année, 259 personnes ont été admises, ce qui donne un total de 266 en comptant les sept personnes détenues à minuit le 30 septembre 1915.

Par comparaison pour l'exercice précédent, ceci accuse une augmentation de 17 dans le nombre des prisonniers reçus.

Les prisonniers étaient classés comme suit:

Hommes—		
Blancs	191	
Métis	15	
Sauvages	8	
Nègres	10	
Perses	5	
		229
Femmes—		
Blanches	0	
Métis	1	
Négresses	1	
		2
Aliénés—		
Blancs	34	
Sauvage	1	
		35
Total		266

Nombre des prisonniers reçus en:

Octobre	20
Novembre	24
Décembre	25
Janvier	22
Février	20
Mars	20
Avril	18
Mai	18
Juin	24
Juillet	25
Août	26
Septembre	17
Total	259

La moyenne quotidienne des prisonniers a été de	15
La moyenne mensuelle des prisonniers a été	22
Le chiffre maximum d'une journée quelconque	29
Le chiffre minimum d'une journée quelconque	6
Le maximum mensuel s'est produit en août 1915	26
Le minimum mensuel s'est produit en septembre 1915	17

On a disposé comme suit des prisonniers:

Condamnation purgée	109
Prison de Prince-Albert	20
Pénitencier de Prince-Albert	4
Aliénés à l'asile de Battleford	33
A Red-Deer	1
Amendes et frais payés	23
Relâchés sur cautionnement	18
Relâchés, la peine étant différée	3
Transférés à Régina	8
Causes renvoyées	12
Libérés	4
Déférés au procès	2
A Méota pour procès	2
A Moosomin pour procès	1
Relâchés sur cautionnement	2
A Radisson pour procès	1
Envoyés à Brandon	11
Relâchés sur parole	3
Relâchés par ordre du Procureur Général	1
Au corps de garde, minuit le 30 septembre 1915, purgeant des condamnations	3
Attendant procès	2
Aliénés attendant les ordres du Procureur Général	2
Total	266

La santé des prisonniers a en général été bonne. On a pris l'empreinte des doigts et la photographie de tous les prisonniers accusés de délits justiciables, et qui ont passé au corps de garde.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. O'KEEFE, *maréchal de logis,*

prévôt.

ANNEXE J.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT G. S. WORSLEY, COMMANDANT DE LA DIVISION DU "DEPOT", REGINA.

RÉGINA, 14 octobre 1915.

Au commissaire de la
Royale Gendarmerie à cheval du N.-O.,
Régina.

Monsieur,—

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport de la Division du "Dépôt" pour l'exercice terminé le 30 septembre 1915.

EXERCICES ET ENTRAÎNEMENTS.

Nous avons exercé 162 recrues durant l'année.

Le sergent major Griffin dirigeait l'équitation et les sergents John S. Macdowell et autres l'exercice à pied.

Les inspecteurs Acland, Humby et Ryan ont donné l'instruction de police.

Le vétérinaire Burnett et le maréchal de logis chef Littlehales ont donné les cours d'art vétérinaire et le maréchal chef Robinson, le cours de ferrage.

Le surintendant Knight a dirigé les chevauchées d'escadron au cours de l'hiver.

Son Altesse Royale le duc de Connaught a inspecté la division le 21 septembre. Un escadron de trois troupes que je commandais avec les inspecteurs Acland et Humby a fait parade devant Son Altesse, en uniforme de service, avec les transports. L'escadron a ensuite établi le camp dans le champ de cricket.

Son Altesse Royale s'est déclarée satisfaite de la bonne tenue des hommes et du bon aspect des chevaux.

Nous avons acheté bon nombre de remontes, comme il appert au rapport du médecin vétérinaire.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

La sellerie et le harnachement sont en bon état; nous avons reçu bon nombre d'assortiments nouveaux dans l'année. Plusieurs selles nouvelles nous sont arrivées et elles servent actuellement. Elles nous donnent satisfaction.

BÂTIMENTS DE CASERNE.

Nous n'avons pas construit de nouveaux édifices. Nous avons transformé en garage l'ancienne boulangerie; un plancher en ciment y a été installé et les accessoires voulus rendent l'installation très commode.

L'atelier de peinture, qui avait été en partie détruite par le feu, a été reconstruite et sert aujourd'hui à sa destination première.

On utilise encore les vieux bâtiments servant de glacière et de charbonnerie, mais ils peuvent s'effronder d'un moment à l'autre, tant ils sont vermoulus.

Dans le bâtiment "B", on a remplacé les dômes de toutes les fournaises et celles-ci fonctionnent très bien.

Le vieux corps de garde sert encore, bien qu'il soit impropre au service.

TRANSPORT.

Le roulant est encore en bon état; nous avons reçu de nouvelles voitures légères et lourdes. Elles sont satisfaisantes.

CHEVAUX.

La santé des chevaux a été bonne, à tout prendre.
Le ferrage a été satisfaisant

RATIONS.

Les rations ont été bonnes, sauf la viande qui a donné lieu à quelques plaintes. La chose a été améliorée.

HABILLEMENT.

L'habillement fourni était bon.

SANTÉ.

Le gendarme L. C. Sandever, n° matricule 6270, est mort de la fièvre typhoïde. Il venait de Limerick, Sask., et prit la maladie trois semaines environ après son inscription.

Le gendarme E. Eagleton, n° matricule 5655, est mort de septicémie après quatre jours de maladie, au mois de mai.

MOUSQUETERIE.

Tous les hommes ont suivi les cours de mousqueterie sauf les recrues les plus récentes et l'on a employé durant l'hiver les munitions de galerie dans l'ancienne allée de quilles.

L'exercice au revolver a été fait au commencement de l'année jusqu'à ce que les ordres qui le contremandaient fussent arrivés.

INSPECTIONS.

L'officier du jour a fait les inspections quotidiennes, alors que les inspections hebdomadaires ont été faites par le commissaire, par son adjoint ou par moi-même.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

L'exercice d'incendie a été fait chaque semaine sous la direction d'un officier.
On tient les seaux à incendie remplis dans tous les bâtiments et des extincteurs Stempel sont installés dans toutes les pièces.
Les autorités municipales inspectent les bornes-fontaines chaque semaine.

CANTINE.

La cantine est très prospère. Des octrois ont été accordés au comité des amusements du Dépôt et de la division de réserve.

BIBLIOTHÈQUE.

On a tout fait pour maintenir la bibliothèque à la hauteur; 159 nouveaux volumes ont été ajoutés aux rayons au cours des derniers douze mois. Après avoir payé tous les frais, abonnements, etc., il reste une balance de $32.52 à reporter sur l'exercice suivant.

J'annexe le rapport du maréchal de logis Walshaw sur le corps de garde.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. S. WORSLEY, *surintendant.*

ROYALE GENDARMERIE À CHEVAL DU N.-O.,
CORPS DE GARDE DE REGINA, 1er octobre 1915.

A l'officier commandant,
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.
Division du "dépôt",
Regina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du corps de garde de Régina pour les douze mois finissant le 30 septembre 1915.

Prisonniers en cellules, à minuit, le 30 septembre 1914....	37
Reçus durant les douze mois expirés le 30 septembre 1915..	1,025
Libérés durant les douze mois expirés le 30 septembre 1915....	1,019
Dans les cellules, à minuit, le 30 septembre 1915....	43

Classification des prisonniers—

	Hommes.	Femmes.
Blancs....	684	20
Sauvages....	7	1
Métis....	12	
Nègres....	2	
Orientaux	68	26
Prisonniers de guerre....	203	
Total....	978	47

Les admissions ont été comme suit pour chaque mois—

	Reçus	Relâchés.
Octobre 1914....	97	109
Novembre 1914....	85	81
Décembre 1914....	36	33
Janvier 1915....	40	41
Février 1915....	48	46
Mars 1915....	42	44
Avril 1915....	75	92
Mai 1915....	113	92
Juin 1915....	115	122
Juillet 1915....	131	149
Août 1915....	142	141
Septembre 1915....	101	92
Total....	1,025	1,019

Voici comment on a disposé des prisonniers—

	Hommes.	Femmes.
Libérés à l'expiration de la peine....	225	
Envoyés à la prison de Regina....	285	
Envoyés au pénitencier de Prince-Albert....	21	
Renvoyés après paiement de l'amende....	5	
Relâchés par décret du Gouverneur général......	1	
Relâchés sur l'ordre du sous-secrétaire d'Etat....	1	
Envoyés au corps de garde n° 2....	1	
Envoyés à Regina pour procès....	74	
Envoyés à d'autres endroits pour procès....	65	
Sous caution....	9	
Relâchés sur l'ordre du Procureur général....	1	
Envoyés au Refuge pour les enfants....	5	
Libérés sur parole....	4	
Envoyés à l'école industrielle (Wolseley)....	2	
Libérés sur l'ordre du commissaire général..	2	

Rapport annuel du corps de garde de Regina—*(Suite).*

	Hommes	Femmes
Aliénés—		
Envoyés à l'asile de Battleford	61	23
Relâchés comme sains d'esprit	3	1
A la prison de Regina pour procès	2	1
Envoyés à la prison de Regina	2	1
Remise au mari	....	1
A la prison commune de Prince-Albert (pour femmes)	....	17
A Weyburn pour procès	....	1
A Gull-Lake pour procès	....	1
A l'hôpital d'isolement	....	1
Remis aux parents (jeunes délinquants)	....	1
Prisonniers de guerre—		
Au corps de garde n° 2	60	
Relâchés sur parole	10	
Relâchés sur l'ordre de O. C.	20	
Au camp d'internement de Brandon	113	
Total	972	47

Le tableau suivant indique les délits pour lesquels les prisonniers amenés au corps de garde ont eu à subir un procès ou à purger une peine:—

Voies de fait simples	25
Attentat à la pudeur	8
Voies de fait et échapper à son gardien	1
Tentative de vol	1
Tentative de suicide	3
Tentative d'incendie	5
Aider à des ennemis à s'échapper	8
Encourager et aider à la prostitution	
Sodomie	1
Bigamie	3
Manquer à la parole	1
Connaissance charnelle	8
Tentative de connaissance charnelle	1
Recel de titres	1
Cruauté envers les animaux	4
Port d'armes illégal	13
Conspiration	2
Ivrognerie et désordre	63
Fréquenter une mauvaise maison	7
Tenir une mauvaise maison	11
Echapper à son gardien légal	3
Escroquerie	25
Faux	11
Vol de grand chemin (venant des Etats-Unis)	1
Bris de domicile	16
Vol de chevaux	8
Retenus comme témoins	9
Retenus pour être déportés	5
Inceste	1
Actions indécentes	1
Intimidation	1
Contravention à la loi des spiritueux	15
Meurtre	3
Contravention à la loi médicale	6
Homicide	3
Contravention à la loi des maîtres et serviteurs	5
Négligence des enfants	2
Parjure	2
Polygamie	
Posséder des munitions (ennemis étrangers)	1
Mettre à la poste des lettres immorales	2
Résistance à l'arrestation	1
Résister à un officier de la paix	3
Viol	1
Vol	4
Voler son passage sur un convoi	20
Séduction	6
Etre en possession de marchandises volées	6
Vente de billets de loterie	1
Empiètement sur la voie ferrée	32

Rapport annuel du corps de garde de Regina—*(Fin)*.

Spéculation sur billets	1
Vol	152
Commercer avec l'ennemi	1
Crime contre nature	1
Faire feu illégalement sur les animaux	2
Saisie illégale de marchandises	1
Vagabondage	205
Causer sciemment des dommages	2
Prisonniers de guerre	203
Aliénés, hommes	68
" femmes	26
Total	1,025

Moyenne quotidienne des prisonniers	40
Nombre maximum des prisonniers internés en un seul mois	142
Nombre minimum des prisonniers internés en un seul mois	36
Nombre maximum de prisonniers en un seul jour	71
Nombre minimum de prisonniers en un seul jour	26

La santé des prisonniers a été bonne ainsi que leur conduite, six d'entre eux ayant été punis pour insubordination.

Pendant l'année nous avons reçu et gardé ici, en attendant enquête, 203 prisonniers de guerre, dont il a été disposé de la manière décrite dans le tableau ci-joint. Au mois de novembre 1914, les anciens quartiers des officiers ont été transformés temporairement en corps de garde où les prisonniers de guerre étaient internés au lieu de les envoyer au corps de garde n° 2.

Pendant l'hiver on a peint et blanchi toute la salle de garde, ce qui est un grand progrès au point de vue de l'apparence et de la propreté de la prison. Les commodités pour la toilette et le lavage laissent beaucoup à désirer, surtout au point de vue de l'hygiène, et les conditions seraient bien meilleures si notre service communiquait avec l'égout.

Les prisonniers de Regina et des districts voisins, condamnés à la prison commune, ont été reçus ici, puis envoyés à la nouvelle prison provinciale (huit milles au nord-est des casernes) dans les voitures de la gendarmerie.

J'ai l'honneur de me dire, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. WALSHAW, *Maréchal des logis, Prévôt.*

N° mat. 5209.

ANNEXE K.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT WORSLEY, COMMANDANT DE LA DIVISION DE LA "RESERVE" REGINA.

Le commissaire,
Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest.
Regina.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur la division de la "Réserve":—

EXERCICE MILITAIRE ET ENTRAÎNEMENT.

Cette division a été organisée pour répondre à des cas urgents le 24 octobre 1914 Effectif total, 5 officiers, 147 sous-officiers et soldats.

L'inspecteur Newson m'en confia le commandement le 17 novembre, et j'ai constaté à cette époque que l'entraînement était assez avancé et que l'effectif des sous-officiers et des hommes était très bon.

Les chevaux étaient emportés, mais plusieurs étaient en partie domptés et de bonne race.

Nous avons commencé à faire l'exercice régulièrement tous les jours pendant trois heures et avons continué ainsi avec bien peu d'arrêt pendant tout l'hiver.

La température était le plus favorable, car rarement avons-nous connu en cette région une saison plus douce et plus agréable, avec si peu de neige et si peu de tempêtes.

Tous les jours nous faisons l'exercice de troupe et d'escadron avec une marche de 10 à 15 milles une fois par semaine. A mesure que le temps devenait plus chaud nous augmentions la distance jusqu'à 25 milles. Nous avons fait aussi l'exercice des manœuvres au nord-ouest de Régina, pratiquant sur une petite échelle la formation des gardes d'avant et d'arrière, avant-postes, ainsi que l'attaque et la défense des positions. Les hommes ont porté un grand intérêt à ces exercices. Des conférences ont été données par moi-même et le maréchal des logis MacDowell sur les ébauches militaires, la tactique et les fortifications de campagne, par le maréchal des logis MacDowell sur le tir au canon maxime, et par le maréchal des logis O'Neill sur l'équitation.

Dès l'été l'escadron était devenu assez capable.

Nous avons construit des tranchées avec des obstacles de fil barbelé placés en avant, et en quelques endroits avec des abris protecteurs pour la tête.

Nous avons fait en un seul jour une marche de 42 milles, de Régina à Moosejaw, avec équipement complet de transport, et avons fait un campement de cinq jours, nous promenant musique en tête et nous livrant à des exercices de sport à cheval. Nous avons répété ces jeux à une fête bien réussie donnée dans les casernes en aide à la Croix-Rouge, laquelle rapporta plus de $1,000, ainsi qu'à l'exposition de Régina. Deux corps de troupe se rendirent à Indian-Head, passant par les établissements de colons allemands et donnant une autre exhibition de nos exercices en aide au fonds patriotique.

Un escadron sous l'inspecteur Cadiz fit une marche jusqu'à Assiniboine, passant par les établissements de colons allemands, par une température excessivement chaude et sèche, et le retour se fit dans des conditions excellentes, à l'exception du cheval n° mat. 269 qui se mit à boiter et fut abandonné en route.

Nous avons adopté les manœuvres à double rang tel que stipulé dans les règlements de la cavalerie; cet exercice est simple et donne satisfaction. Pendant les exercices de mousqueterie les chevaux furent encerclés par les troupes le long de la ligne du feu et ils devinrent bientôt tranquillisés.

MOUSQUETERIE.

De bonne heure au mois de décembre 1914, on a installé sur une petite échelle, un champ de tir, dans le sous-sol de la bâtisse des casernes, et tous les officiers, sous-officiers et hommes de la division pratiquèrent pendant l'hiver le tir avec des cartouches pour usage intérieur. A cette époque ils reçurent aussi un cours complet d'instruction de tir au canon maxim et ont pratiqué le tir avec les cartouches à plomb

Aussitôt que le temps le permit, la division commença les exercices de tir pour les cours préliminaires, et aussi autant que possible, pour les cours de classification, et avec la carabine et avec le revolver.

Le progrès a été très sensible, surtout pour le tir au revolver, 25 hommes et sous-officiers se qualifiant bons tireurs.

La plus haute moyenne (386 sur 420 points), obtenue par le n° mat. 6339 (le gendarme G. J. Simpson) est, je crois, un record parmi l'effectif ici.

Tous les officiers et 26 sous-officiers et hommes ont suivi un cours complet d'instruction de tir au canon Maxim et ont pratiqué le tir avec les cartouches à plomb au champ de tir.

BÂTISSES DES CASERNES.

L'ancienne école industrielle nous donna en somme assez de confort.

Nous étions environ 140 en tout dans les bâtisses. Il y a eu, cependant, un peu de maladie causée par le manque d'espace libre, et lorsque nos hommes reprirent leur vie sous les tentes, au printemps, il y eut une diminution dans le nombre des cas de maux de gorge, etc.

RATIONS.

Les rations ont donné satisfaction, excepté la viande au sujet de laquelle il y eut plusieurs plaintes, tant que dura le présent contrat.

HABILLEMENT ET PETIT ÉQUIPEMENT.

Ceux-ci étaient de bonne qualité. Mais ce n'est pas assez de donner une seule paire de chaussures par homme pour le genre d'ouvrage à accomplir dans cette division.

SANTÉ.

En général elle a été bonne.

Pendant l'année il y a eu un décès survenu après une opération pour l'appendicite, le n° mat. 6345, le gendarme A. D. Parsonage.

Le n° mat. 6283, le gendarme J. Yester, a eu une jambe fracturée à la suite d'un coup de pied de cheval. Il a recouvré parfaitement l'usage de sa jambe.

Le n° mat. 6291, le gendarme E. W. Walcroft, fit une chute de voiture et se fractura un bras.

CHEVAUX.

Lors de l'organisation de l'escadron ici, au mois d'octobre, 1914, nous avons reçu 138 chevaux, qui étaient tous pratiquement des chevaux de remonte. Ils étaient

tous de bonne race, et nous avions eu bien peu de difficulté à les habituer à leur besogne. Pendant notre promenade à Moosejaw, à 42 milles de Régina, sur une parade de 75, il n'y eut qu'un cheval qui boita légèrement à la fin de la journée. Cette marche se fit en neuf heures, y compris les haltes.

Nous avons perdu cinq chevaux pendant l'année.

Le n° mat. 1090.—Mort d'azoturie.
" 173.—Abattu. Fracture d'une jambe.
" 927.—Abattu. Souffrant d'azoturie.
" 2529.—Abattu. Coup de pied dans les côtes.
" 767.—Mort de paralysie des mâchoires.

ÉCURIES.

Les écuries que l'on a construites dans cette division au mois de septembre dernier ont donné, avons-nous constaté, beaucoup de satisfaction si l'on considère le fait qu'elles n'ont pas été construites dans un but permanent; elles sont bien éclairées et bien aérées. Afin de les conserver en bon état, il faudra les peinturer et renouveler les bardeaux de la toiture.

TRANSPORT.

Nous avons reçu pendant l'hiver, huit paires de traîneaux lourds sans boîtes, lesquels ont donné satisfaction.

Les menuisiers ont construit une cuisine sur des traînaux, afin de pouvoir faire la cuisine pour une troupe en cours de marche. Plus tard on a voulu faire la même chose avec des roues, mais on n'a pas pu s'en servir à cause des trop fortes secousses ressenties en route.

Nous avons aussi reçu sept chariots à bois complets et deux séries d'engrenage. On en a fait usage dans nos patrouilles à longue distance et ils semblent donner satisfaction.

HARNAIS ET SELLERIE.

Toutes les selles étaient neuves et de bonne qualité ne demandant que bien peu ou pas de réparations après un service continuel d'une année. Mais les bandoulières pour les fusils n'ont pas donné satisfaction; elles ont causé beaucoup de dommages aux mires et aux besaces. Nous avons reçu quatorze nouvelles paires de harnais qui étaient tous de bonne qualité.

INSPECTIONS.

L'officier d'ordonnance faisait une inspection tous les jours, et moi, toutes les semaines.

REMARQUES GÉNÉRALES.

J'ai reçu tout l'appui désirable des officiers et des sous-officiers qui ont bien travaillé pour assurer le progrès de cette division. Le maréchal des logis de première

classe a été infatigable dans l'accomplissement de ses devoirs et à lui revient le mérite de la condition excellente de nos chevaux.

Le maréchal des logis MacDowell mérite beaucoup d'éloges pour son travail opiniâtre et ses excellentes instructions sur le tir avec mitrailleuse et sur la mousqueterie.

Le maréchal des logis O'Neill a montré beaucoup de zèle dans l'organisation des concerts-promenades et des exercices de sport à cheval.

Vu que l'engagement de la plupart de nos hommes n'était que pour un an et que leur temps finissait au mois d'août, septembre ou octobre, et qu'un grand nombre d'entre eux voulaient aller au front, cette division cessa d'exister vers la fin de septembre.

J'ai l'honneur de me dire, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. S. WORSLEY, surint.

Commandant de la division de la réserve

ANNEXE L.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT P. W. PENNEFATHER, COMMANDANT LA DIVISION "K", LETHBRIDGE.

LETHBRIDGE, le 30 septembre 1915.

Le Commissaire,
Royale Gendarmerie à cheval du N.-O.,
Régina, Sask.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel suivant pour l'exercice finissant le 30 septembre, 1915.

Je suis heureux de pouvoir vous informer que l'année qui vient justement de finir a été une année de grande prospérité dans tout mon district. Les récoltes ont été d'une abondance extraordinaire, et les conditions de la température tout à fait idéales sous tous les rapports. A cause du grand nombre d'hommes qui se sont enrôlés pour la guerre, nous avons cependant éprouvé un peu de difficulté à obtenir la main-d'œuvre suffisante pour les moissons, et des salaires élevés ont été payés. Dans plusieurs cas il y a eu aussi des retards à cause du nombre insuffisant des machines et des instruments agricoles, surtout des lieuses.

Dans le district de Coutts, on calcule que la moyenne de rendement du blé sera de 25 boisseaux à l'acre, et 70 boiseaux pour l'avoine. De Medicine-Hat nous arrive également la nouvelle de la moisson la plus abondante dans l'histoire de l'Alberta-sud, les récoltes de 50 boisseaux de blé et de 100 boiseaux d'avoine à l'acre n'étant pas rares.

La ferme expérimentale du gouvernement fédéral, à Lethbridge, sous la direction de M. W. H. Fairfield, a obtenu des rendements remarquables de grains qui dépassèrent de beaucoup toute espérance. M. Fairfield a réussi à cultiver avec succès 12 sortes de pommes, ce qui est un exploit agricole d'une grande importance et d'une valeur inestimable pour les cultivateurs de cette région qui, sans doute, profiteront de l'exemple de M. Fairfield.

L'élevage a aussi bien réussi à cause du grand nombre de bons pâturages. Plusieurs chars remplis de chevaux ont été expédiés en différents endroits pour des fins militaires.

Il ne s'est pas établi d'industries nouvelles de quelque importance dans la région, excepté à Medicine-Hat où il se manufacture temporairement des munitions de guerre. On a utilisé une ancienne manufacture pour y fabriquer des caissons à munitions, il y a la *Dominion Harvester Co.*, la *Alberta Foundry*, et la *Intercolonial Signal Co.*, qui emploient chacune environ 75 hommes qui travaillent jour et nuit aux munitions.

Il s'est creusé dans le district de Coutts cinq puits de différentes profondeurs et un à Foremost, en vue de découvrir de l'huile, mais bien que l'on rapporte que les indications soient bonnes, il n'y a encore rien d'absolument certain au point de leur valeur réelle.

Nos devoirs ont été beaucoup plus nombreux pendant l'année, vu que nous avions à mettre en vigueur les différentes lois concernant les ennemis étrangers, mais je suis heureux de dire que nous n'avons eu aucun trouble avec l'élément étranger et, autant que je puis en juger, il n'y en a pas à appréhender.

Un camp d'internement a été établi sur le terrain de l'exposition, juste en dehors des limites de la cité.

J'ajouterai avec plaisir que ce district a offert sa part de jeunes défenseurs au service de l'Empire et le recrutement pour le service d'outre-mer s'y continue encore

avec succès. Rien que dans la cité de Lethbridge, cent volontaires se sont enrôlés pendant une semaine de septembre. Cette ville a aussi contribué d'une façon des plus généreuses au fonds patriotique, lequel est très habilement administré par un comité local.

En fait de chemins de fer il y a eu bien peu de construction nouvelle pendant cette dernière année, à l'exception de l'embranchement Swift-Current-Bassano, du chemin de fer Pacifique-Canadien, et de l'embranchement de Weyburn, sur la même ligne. Le premier a été terminé et le dernier est maintenant en opération de Lethbridge à Foremost, petite ville florissante 70 milles à l'est de Lethbridge.

CRIMINALITÉ.

Je suis heureux de pouvoir mentionner une réduction dans le nombre des causes inscrites pendant l'année, soit 965 contre 1,077 pour l'année précédente. Le pourcentage des convictions est aussi légèrement plus bas, soit 79 pour 100, la plus grande réduction existant dans les causes tombant sous la loi des vagabonds, ainsi que dans les accusations pour ivrognerie et désordre. Ceci s'explique grandement par le nombre très limité des causes venant des camps miniers en comparaison avec celles des années précédentes.

A part les causes dont le chiffre est donné plus haut, nous avons fait 160 arrestations de gens que l'on soupçonnait d'être des ennemis étrangers cherchant à quitter le Canada, et de ce nombre 109 ont été internés, 9 libérés sur parole et 42 relâchés.

Il n'y a pas eu de crime sérieux dans la région pendant l'année et bien peu de causes méritent une mention quelconque, les plus importantes étant les suivantes:—

Newton Morgan—Tentative de meurtre.—Le 11 mai 1915, un cultivateur nommé A. M. Garrett, se présenta devant le détachement de Coutts et se plaignit qu'un nègre du nom de Newton Morgan, un de ses voisins, avait tiré sur lui deux coups de revolver, ce matin-là. Garrett déposa sa plainte devant le juge de paix de l'endroit et Morgan fut mis sous arrêt.

L'enquête préliminaire eut lieu devant T. Berburg, J. P., et l'accusé a été traduit devant le tribunal.

L'accusé comparut devant M. le juge Hyndman et un jury, à Lethbridge, le 24 septembre 1915. Garrett dit, au cours de sa déposition, qu'il traversait la ferme de Meadow pour conduire son cheval au pâturage, lorsque le prévenu apparut avec un revolver dans sa main, et après l'avoir maudit, se tenant à une certaine distance, il tira sur lui deux coups de revolver.

La femme de Garrett dit qu'elle se tenait à la porte de sa maison, à un mille de là, avec son petit garçon, et qu'ils entendirent la détonation du revolver, et virent la fumée. Ils ont pu aussi reconnaître Morgan à cette distance par sa démarche.

Le prévenu entre dans la boîte aux témoins et dit qu'il n'avait pas tiré ces coups de feu et qu'il n'avait pas de révolver à la main.

Des experts ont été appelés par la défense pour prouver qu'il était impossible d'entendre à une distance d'un mille un coup de feu tiré d'un revolver, ni d'en voir la fumée.

Le jury, après une séance de deux heures, déclara le prisonnier innocent et on le relâcha.

Frank Pollock—Vol de chevaux.—Harry Thacker, cultivateur d'Albion Ridge, se présenta aux casernes le 17 mars, et nous informa que durant l'automne de l'année 1914, pendant qu'il travaillait à un fosé près de Magrath, il perdit un certain nombre de chevaux dont il a pu retracer quelques-uns jusqu'à Lethbridge. Là il en perdit toute trace jusqu'en mars alors qu'il reçut une lettre d'un ami nommé Nillson lui disant que les chevaux étaient annoncés dans le *Herald* de Lethbridge comme étant égarés, se trouvant alors chez un cultivateur près de Lethbridge, nommé Pelletier.

Thacker écrivit donc à Pelletier lui donnant une description des chevaux, et lui disant qu'il viendrait aussitôt que possible si les chevaux répondaient à sa description.

En arrivant chez Pelletier le 15 au soir, Thacker apprit qu'un homme se disant Jose Dain était venu réclamer et avait amené les chevaux.

On obtint le signalement de cet homme, et on le fit tenir au brigadier Wardell, à Taber, qui arrêta un jeune homme nommé Frank Pollock.

On ramena Pollock à Lethbridge, et Pelletier et sa famille le reconnurent comme l'homme qui avait réclamé les chevaux et avait signé au bas d'une facture de vente le nom de Jose Dain.

L'accusé fut condamné à subir un procès, et il comparut plus tard devant Son Honneur le juge Jackson le 9 avril, et avoua sa culpabilité; il fut condamné à six mois aux travaux forcés dans le corps de garde de Lethbridge.

Le prisonnier fit une déclaration mettant en cause son patron, G. H. Anderson, cultivateur de Barnwell, et, apparemment, il avoua sa culpabilité afin de le protéger.

Relativement à cette cause, cet homme Anderson a été accusé de parjure sur l'ordre du sous Procureur Général parce qu'il avait juré à l'enquête préliminaire que Pollock était à Taber avec lui le jour même qu'il obtenait les chevaux de Pelletier.

G. H. Anderson—Parjure.—Le 10 avril, le sous-procureur général suppléant à Edmonton, fit remarquer au substitut, C. J. P. Conybearem, C. R., que cet homme devrait répondre à une accusation de parjure parce qu'il s'était parjuré en donnant son témoignage, à l'enquête préliminaire, dans la cause du Roi contre Pollock. L'accusé a été arrêté en vertu d'un mandat émis le 21 avril, et fut traduit devant le tribunal.

Il comparut devant Son Honneur le juge Jackson à la cour de district, à Lethbridge, le 8 mai, et protesta de son innocence. La déposition du greffier de la cour, du sténographe, et d'Emile Pelletier porta sur le témoignage rendu par l'accusé à l'enquête préliminaire lorsqu'il déclara que Frank Pollock était avec lui à Taber le jour qu'il réclamait les chevaux de Pelletier.

Le prévenu au cours de sa défense déclara que Pollock l'avait accompagné à Taber en deux occasions de bonne heure en mars, et qu'il croyait sincèrement qu'il était avec lui le jour mentionné dans sa déposition à l'enquête préliminaire, et qu'il ne s'aperçut de son erreur qu'après la condamnation de Pollock.

Son Honneur en faisant la revue de la preuve déclara qu'il était sérieusement porté à croire que l'accusé avait été complice dans le vol du cheval, et que c'était pour cela qu'il s'était sciemment et malicieusement parjuré à l'enquête préliminaire dans la cause de Pollock. Mais ce grave soupçon ne constituait pas une preuve. Le sous-procureur avait fait tout son possible dans cette cause, mais il craignait que les dépositions ne fussent à peine suffisantes pour faire condamner le prévenu pour une offense aussi sérieuse. Il résolut donc d'acquitter le prisonnier en lui disant d'avoir à veiller avec grand soin sur sa conduite future.

Jacob Schneider—Vol de chevaux—Jeune déliquànt.—La première plainte que nous avons reçue dans cette cause fut déposée par la mère de l'accusé, le 11 septembre, alors que l'enfant avait laissé le foyer paternel en amenant un des chevaux de la ferme. Ce jeune homme qui n'a que 16 ans, pour mieux se sauver s'empara d'une autre jument et d'une paire de harnais, et d'une voiture "démocrate", la propriété de L. C. Nelson du voisinage du lac Elkwater. Il laissa le "démocrate" sur le homestead de Pete Fushman, à l'ouest du lac Elkwater, et prit un boghei et une paire de couvertes à Furhman. Le brigadier Clarke arrêta le prévenu à Hutton, Saskatchewan, le 17 septembre, ayant suivi ses traces jusqu'à cette date. Il fut ramené à Irvine et il fut comdamné le 25 septembre, à subir son procès par H. S. Newby sur les deux chefs d'accusation. Il est à cette heure retenu dans le corps de garde de Lethbridge où il attend son procès.

J. L. McKenzie, Jayb. Owens et Frank Dark—Pour avoir aidé des ennemis étrangers à quitter la Canada sans le consentement des autorités.—Le 30 mai 1915, à 8.45 p.m. on reçut aux casernes de Lethbridge un message que les hommes nommés plus haut venaient de partir pour le sud en compagnie de six Autrichiens. On téléphona immédiatement à Coutts de mettre ces chars sous arrêt. Les gendarmes

Longley et Hussin partirent en moto-cyclette, et juste en dehors de la ville de Milk River, rien qu'à douze milles en deçà de la ligne de frontière internationale, ils arrivèrent sur les deux chars avec leurs lumières éteintes. Les chars, les passagers et leurs conducteurs furent ramenés à Coutts, et le 31 mai les six Autrichiens furent ramenés à Lethbridge. Au cours de leur interrogatoire ils prétendirent être des Monténégrins, mais ils se déclarèrent plus tard Autrichiens. Les trois accusés vinrent aux casernes pour avoir l'argent, $60 que les Autrichiens leur avait promis pour les conduire au delà des lignes. C'est alors qu'ils furent arrêtés sur l'accusation précitée, et retenus prisonniers au corps de garde. Les accusés comparurent devant P. W. Pennefather, J. P., à Lethbridge, et ils furent condamnés à subir leur procès à la prochaine session de la Cour Suprême, l'enquête préliminaire ayant eu lieu les 4, 5 et 6 juin. Tous les trois ont été libérés sous caution. Le 29 octobre 1915, J. L. McKenzie comparut devant Son Honneur le juge Hyndman et fut acquitté ayant reçu un avis sérieux du jury. La Couronne en conséquence retira les accusations contre Darke et Owens. Les trois prisonniers étaient des gens bien connus dans l'endroit et leur arrestation semble avoir produit un bon effet vu qu'il n'y a pas eu de répétition de ce délit.

George Rasmusson, Henri Rasmusson et Thomas Cousins—Vol de chevaux.— Le 6 août 1915, ces derniers furent arrêtés sur la plainte de Ray Knight, un rancher de Raymond, Alberta, pour répondre à l'accusation du vol d'une jument rouanne. L'achat de la jument par Ray Knight était un piège tendu pour découvrir les hommes qui volaient les chevaux dans la région. Henri Rasmusson se rendit plus loin que le détachement, à Milk River Ridge, vers le 10 août, conduisant cette jument rouanne, et le brigadier Ferguson remarqua que la bête ne portait aucune marque ce qui le porta à poser quelques questions à Henri Rasmusson qui lui répondit qu'il l'avait achetée de la *Knight Sugar Co.*, de Raymond. Plus tard le brigadier Ferguson apprit qu'il avait dit auparavant avoir eu le cheval de Thomas Cousins, un autre des accusés, en garantie pour du bois. Après enquête Ray Knight déposa une plainte contre les trois accusés qui chacun leur tour avaient prétendu être les propriétaires du cheval. L'enquête préliminaire eut lieu devant M. P. W. Pennefather, J.P., à Lethbridge, et les accusés furent condamnés à subir leur procès à la session suivante de la cour ayant juridiction. Plus tard le juge Simmons les admit sous caution. Le 30 septembre le procès eut lieu devant Son Honneur le juge Hyndman, et ils furent déclarés coupables, à l'exception de George Rasmusson qui fut acquitté à cause de l'insuffisance de la preuve contre lui. Thomas Cousins fut libéré, la condamnation étant différée à la condition qu'il se présente pour recevoir sa sentence aux assises qui se tiendront après avoir reçu son congé du contingent d'outre-mer, vu qu'il avait joint les rangs du 82ième bataillon. Henri Rasmusson obtint aussi sa liberté, la peine étant différée parce qu'il s'était fracturé une jambe en domptant un cheval de remonte. Son Honneur déclara qu'il ne désirait pas que les peines légères qu'il venait d'imposer fussent considérées comme un précédent vu que son intention était d'être très sévère dans les causes de vols de marché, je crois que ces arrestations auront pour effet de faire hésiter ceux qui se proposent de voler des chevaux dans cette région.

John Black Horse—Sauvage—Vol de chevaux. Le 6 septembre 1915, John Wicknitz, demeurant près de la réserve des sauvages Sang, se plaignit qu'un de ses chevaux, marqué WX, lui avait été volé par John Blackhorse. L'accusé fut arrêté et ramené à Lethbridge où il comparut le 16 septembre devant M. F. W. Chaney, J.P., pour l'enquête préliminaire. Après les dépositions de neuf témoins, dont l'un était celui à qui il avait offert de vendre le cheval, et les autres qui l'avaient vu se promener avec, il fut condamné à subir son procès qui eut lieu le 1er octobre 1915, devant son Honneur le juge Hyndman. Trouvé coupable il fut condamné à un an et onze mois d'emprisonnement à la prison provinciale de Lethbridge. Depuis longtemps on soupçonnait cet homme de voler des chevaux, mais il avait été jusqu'à présent impossible de retracer les crimes jusqu'à lui. Cette condamnation produira certainement un bon effet chez les sauvages qui seraient tentés de se livrer à ce genre de vol.

LETBRIDGE, le 30 septembre 1915.

L'officier commandant,
R. G. C. du N.-O.,
Lethbridge.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre par les présentes le rapport du corps de garde de la division "K" pour les douze mois se terminant le 30 septembre 1915.

Dans les cellules, à minuit, le 30 septembre 1914	21
Reçus au cours de l'année	651
Total	672
Remis en liberté au cours de l'année	644
Dans les cellules, à minuit, le 30 septembre 1915	28
Total	672

Ce nombre, comparé à celui de l'année dernière, montre une diminution de 27 prisonniers.

La classification est la suivante:—

Blancs	638
Lunatiques	13
Métis	8
Sauvages	8
Noirs	1
Chinois	3
Japonais	1
Total	672

Nombre de prisonniers reçus chaque mois dans l'ordre suivant:—

Octobre 1914	43
Novembre 1914	48
Décembre 1914	37
Janvier 1915	45
Février 1915	35
Mars 1915	46
Avril 1915	63
Mai 1915	71
Juin 1915	53
Juillet 1915	55
Août 1915	102
Septembre 1915	53
Total reçu	651

La moyenne quotidienne a été	35
La moyenne mensuelle a été	58
Le maximum de chaque jour a été	56
Le minimum de chaque jour a été	19
Le maximum de chaque mois a été en août 1915	102
Le minimum de chaque mois a été en décembre 1914 et en février 1915	37

Les prisonniers ont été distribués comme suit:—

Peine purgée	262
Expédiés à l'asile de Ponoka	10
Expédiés au pénitencier d'Edmonton	2
Déportés aux Etats-Unis	4
Déportés en Italie	1
Envoyés à la prison provinciale	36
Dirigés ailleurs pour subir leur procès	36
Dirigés sur l'hôpital de Galt	2
Remis en liberté sur l'ordre de l'avocat général	1
Envoyés à la maison de détention	2
Enfuis	2
Envoyés au camp de détention de Castle	5
Envoyés au camp de détention de Lethbridge	127
Causes retirées, amendes payées ou autres règlements survenus	155
Dans les cellules à minuit le 30 septembre 1915	28
Grand total	673
Dirigés sur le camp de détention de Castle	5

Le nombre de prisonniers qui ont purgé leur peine ou qui la purgent actuellement au corps de garde est de 323. Ils sont classifiés comme suit:—

—	Nombre de condamnations.	Moyenne de durée des peines.	
		Mois.	Jours.
Ivrognerie ou désordre	53		22
Passage sur la voie du Pacifique-Canadien	55		26
Voyager sans payer sur le Pacifique-Canadien	34		28
Vagabondage	103	1	7
Vol	19	1	25
Port d'armes à feu	7	2	
Voies de fait (simples)	12	1	8
Voies de fait suivies de blessures	1	4	
Attentat à la pudeur	1	3	
Menaces suivies de voies de fait	2	1	
Usage de spiritueux pendant l'interdiction	1		30
Contravention à la loi touchant les mines de charbon	1	2	
" " " patrons et les ouvriers	1		30
Destruction volontaire d'immeuble	2	3	
Vente de spiritueux sans permis	8	3	26
Cruauté envers les animaux	1	2	
Vente illégale d'armes à feu à un Autrichien	1	1	
Fausses réprésentations	4	2	22
Exposition de son corps	1		30
Pour avoir nui aux agents de police dans l'exerc. de leurs fonctions	1	1	
Menace de mort	1		90
Obtention d'argent par chèque faux	1		30
Recel	3	1	10
Mauvais traitements infligés à la femme	1		60
Désertion sans paiement de dettes	4	1	22
Entrée illégale au Canada	6	2	20
Loi des sauvages.			
Vente de spiritueux aux sauvages	1	3	

La santé générale des prisonniers a été bonne. Les règlements de la prison ont été mis en force sans faiblesse et la conduite des prisonniers a été, somme toute, satisfaisante. On a fourni aux prisonniers suffisamment de vêtements de bonne qualité.

Nous avons reçu au cours de l'année 14 lunatiques. Sur ce nombre nous en avons envoyé 10 à l'asile de Ponoka, nous en avons envoyé un chez des personnes amies et le reste a été remis en liberté comme sains d'esprit.

Le prisonnier J. Raeburn, condamné à trois mois de travaux forcés pour vagabondage le 24 avril 1915, s'est échappé du corps de garde dans la nuit du 26 mai 1915.

Cet homme souffrait d'une maladie dangereuse et honteuse et se trouvait séparé des autres prisonniers, sa couche se trouvait sous une tente à l'intérieur de la cour du corps de garde. Il s'enfuit en franchissant les embarras de fil barbelé qui surmontaient la clôture de la cour. On fit des recherches dans tous les environs, mais sans retrouver aucune trace du prisonnier.

D. Campbell, jeune délinquant, condamné à 30 jours de travaux forcés pour avoir passé sur la ligne du Pacifique-Canadien, s'est échappé du corps de garde à 11 heures de l'après-midi le 31 mai 1915. On l'arrêta de nouveau à 11 heures de l'avant-midi le premier juin et on le ramena au corps de garde. Il comparut devant la cour juvénile et fut condamné à la détention à la prison des enfants en attendant sa déportation.

Un prisonnier, G. A. Reynolds, rappelé pour subir sa peine sous une accusation de sodomie, a tenté de se suicider dans sa cellule au cours de l'après-midi du 22 septembre 1915. On le dirigea en toute hâte sur l'hôpital de Galt après lui avoir donné les premiers soins au corps de garde; le lendemain il quittait cette institution guéri. D'après des renseignements obtenus plus tard, il appert que Reynolds portait sur lui une certaine quantité de strychnine tout le temps de son séjour au corps de garde en attendant son procès.

On a installé deux éventails électriques dans les corridors de la prison; cette innovation va améliorer sérieusement la ventilation.

L'édifice du corps de garde a été repeint en entier au dedans et au dehors, au cours des douze derniers mois, et il se trouve actuellement en bon état.

Nous avons encore eu immensément de monde dans plus d'une occasion au cours de l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. S. JARMAN, *brigadier,*

Prévôt.

DOC. PARLEMENTAIRE No 28

SOMMAIRE de la criminalité au cours de l'exercice se terminant le 30 septembre 1915.

Offense.	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées.	Causes pendantes.
Contre l'ordre public—				
Port illégal de revolver	5	4	1	
Port d'armes cachées	1	1		
Menaces au moyen d'armes à feu	3	2	1	
Contre l'administration de la justice—				
Parjure	3	1	1	1
Usurpation des fonctions d'agent de l'autorité	1	1		
Evasion	4	4		
Voies de fait sur un représentant de l'autorité	1			1
Voies de fait sur une personne occupée à prêter main-forte au représentant de la loi	1			1
Religion et morale—				
Vagabondage	122	112	10	
Ivresse et désordre	31	31		
Langage irrespectueux	5	3	2	
Langage obscène	1	1		
Cause de désordre	14	11	3	
Enlèvement	1		1	
Direction de maison malfamée	2	2		
Fréquentation de maison malfamée	1	1		
Louage de maison pour des fins de débauche	1	1		
Inceste	2		2	
Sodomie	2	1		1
Crime contre nature	1		1	
Contre les personnes et la réputation du prochain.—				
Voies de fait	89	66	23	
Manque de soins au sujet d'excavations	22	21	1	
Menaces	1	1		
Voies de fait avec aggravations de circonstances	2			2
Viol	4		4	
Actes de nuisance	4	4		
Menaces de voies de fait	1	1		
Voies de fait accompagnées de blessures corporelles	1			1
Attentat à la pudeur	1		1	
Envoi de lettres de menaces	1	1		
Libelle diffamatoire	1		1	
Connaissance charnelle	1	1		
Désertion d'épouse	1		1	
Séduction	1		1	
Séduction avec promesse de mariage	1		1	
Usage d'armes à feu avec intention de tuer	1	1		
Intimidation	1	1		
Tentative de meurtre	1		1	
Contre les droits de propriété				
Vol de lettres	2	1	1	
Fausses représentations	10	8	2	
Cruauté envers les animaux	15	12	3	
Vol	101	66	32	3
Abatage de bête à corne	2	2		
Vol de cheval	15	8	2	5
Changement illégal d'un acte	2	1	1	
Bris de scellé sur un wagon du Pacifique-Canadien	1	1		
Faux	1	1		
Discours séditieux	2		1	1
Fraude	9	9		
Recel	17	15	2	
Cause volontaire de dommages	3	2	1	
Vol de grain mis en séquestre	1	1		
Extorsion	1		1	
Effraction (magasin)	1		1	
Vol de charbon à même une veine de mine	2	2		
Torts	4	4		
Abatage d'un chien	2	2		
Dommages à domicile	3		3	
Blessures à des animaux	3		2	1

SOMMAIRE de la criminalité pour l'exercice se terminant le 30 septembre 1915—*Fin.*

Offense.	Causes inscrites.	Condamnations.	Causes renvoyées.	Causes pendantes.
Droit de propriété (contre le)—				
Blesser un chien	1	1	....	
Effraction et pénétration	2	1	1	
Empoisonnement d'un chien	2	2	....	
Vol d'animaux	2	1	1	
Contre la Loi des douanes—				
Contrebande	3	2	1	
Contre la Loi des Sauvages—				
Usages de liqueurs enivrantes	6	6	....	
Sauvages possédant des liqueurs enivrantes	1	1	....	
Fourniture de liqueurs enivrantes aux Sauvages	5	2	3	
Contre la Loi des chemins de fer—				
Passage sur la voie du Pacifique-Canadien	87	75	12	
Voyager sans payer sur les trains du Pacifique-Can.	47	46	1	
Emploi de l'aiguille du ch. de f. Pacifique-Canadien	3	3	....	
Contre la Loi de l'immigration—				
Entrée au Canada par moyens détournés	1	1	....	
Entrée illégale au Canada	5	4	1	
Contre les ordonnances—				
Patrons et ouvriers	87	73	14	
Fourrières	11	9	2	
Animaux vicieux	21	17	4	
Loi des voitures à moteurs	6	5	1	
Négligence envers les enfants	15	13	2	
Folie	12	9	3	
Permis de vente de liqueurs enivrantes	36	31	5	
Chemins publics	5	5	....	
Animaux égarés	11	10	1	
Animaux non châtrés	3	2	1	
Mines	5	5	....	
Gibiers	6	3	3	
Marques d'animaux	1	1	....	
Inspection d'animaux	1	1	....	
Loi des salles de billards anglais	2	2	....	
Feux de prairies	2	2	....	
Ordonnance concernant les éleveurs de chevaux	2	2	....	
Herbes nuisibles	10	7	3	
Vagabondage	1	1	....	
Contre les lois du Dominion—				
Etranger ennemi trouvé en possession d'armes à feu	9	9	....	
Fourniture des armes à un étranger ennemi	1	1	....	
Loi des pêcheries	7	4	3	
Trahison	1	....	1	
Sédition	9	....	7	
Aider des étrangers ennemis	3	....	3	
	955	764	181	19
	Inscrits.	Internés.	Libérés sur parole.	Libérés.
Contre les lois concernant les mesures de guerre—				
Prisonniers de guerre	160	109	9	42

Sur les six causes au sujet desquelles nous parlons de jugement en suspens au cours de notre rapport de l'année dernière, toutes ont été réglées comme suit :—

Condamnations rendues comme suit—		
Amendes	2	
Emprisonnement	23	
Termes au pénitencier	2	
Peine différée	8	
		35
Nolle prosequi		4
Causes renvoyées		30

FEUX DE PRAIRIES.

Je suis aise de faire rapport qu'il ne s'est presque pas produit de feux au cours de l'année, la nouvelle ne nous étant parvenue que de deux cas d'infraction à l'ordonnance concernant les feux de prairies.

AIDE APPORTÉE AUX AUTRES DÉPARTEMENTS.

Justice.—Nous avons émis des mandats de comparution pour toutes les sessions de la cour de District et de la cour Suprême à Medicine-Hat, Lethbridge et Taber. On a fourni des escortes aux prisonniers dirigés sur les pénitentiers et les prisons.

Les prisonniers libérés sur parole et qui viennent s'inscrire aux divers détachements, ont été surveillés et nous avons fait à leur sujet des rapports que nous avons fait parvenir tous les mois aux quartiers généraux.

Immigration.—Nous avons fait beaucoup pour venir en aide aux colons de ce district.

Nous avons aussi donné quelque aide aux officiers d'immigration dans l'exerice de leurs fonctions au sujet de la Loi d'immigration.

Douanes.—Les membres des détachements à Coutts, Writing-on-Stone, Pendant-d'Oreille et Wild-Horse se sont surtout appliqués à empêcher la contrebande au moment de la traversée des frontières par les voyageurs.

Santé publique.—Quelques cas d'assistance reconnus par la province de l'Alberta ont fait l'objet d'enquêtes et nous avons à ce sujet fait des rapports que nous avons fait parvenir à l'officier médical provincial du Bureau d'hygiène.

Sauvages.—On n'a fait que très peu de travail au cours de l'année pour ce département. Je suis aise de faire rapport d'une diminution encore accentuée dans le nombre des cas qui concernent la Loi des sauvages et de fournir des chiffres moins élevés que ceux de l'an dernier.

Les sauvages, à part quelques exceptions concernant l'ivresse, ne nous causent aucun ennui.

EXERCICE MILITAIRE, ENTRAÎNEMENT ET EXERCICE DE TIR.

Les exercices du printemps et les marches ont eu lieu dans toute la mesure des besoins les plus pressants, et je désirerais que tous les membres de la division en campagne fussent relevés systématiquement de bonne heure l'année prochaine et amenés aux quartier généraux pour y subir un entraînement de peu de durée.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

Je suis aise de faire rapport que, en somme, la conduite des membres de la division a été excellente.

SANTÉ.

Trois membres de la division ont été envoyés à Calgary pendant l'année et ont subi avec succès une opération dirigée par l'honorable F. H. Mewburn, médecin: le numéro matricule 5092, gendarme Randle, H.C. ; numéro matricule 6203, gendarme Hutt, R., tous deux souffrant de varices, et le numéro matricule 5725, gendarme Smith, A.E. pour hernie.

Il s'est produit trois accidents sérieux qui ont nécessité de longs mois de séjour à l'hôpital, et chacun de ces cas est dû à des embardés de chevaux ou à des chutes de chevaux sur le corps de leurs cavaliers. Le numéro matricule 5018, brigadier Thompson F., et le numéro matricule 4792, gendarme Brown, E., se sont tous les deux fait briser la cheville du pied et le numéro matricule 5423, gendarme Sherlock, C.J., a souffert de choc cérébral.

CHEVAUX.

Le nombre total des chevaux de la division est de 92 et ces derniers se trouvent, en général, bien portants et en état de rendre les services que l'on en attend. Nous en avons reçu 51 au cours de l'année, nous en avons envoyé 12 sur d'autres divisions, nous en avons abattu 5, et quatre sont morts ou ont été tués par accident. Le nombre de milles parcourus durant l'année est le suivant :—

1914—	
Octobre	21,589
Novembre	24,355
Décembre	28,171
1915—	
Janvier	27,816
Février	22,981
Mars	
Avril	29,130
Mai	26,373
Juin	24,265
Juillet	25,786
Août	23,681
Septembre	17,948
Total	300,856

Avec une moyenne de 90 chevaux ces chiffres donnent un nombre de milles par cheval de 3,342.84.

TRANSPORT ET HARNAIS.

Nous avons besoin de deux autres wagons et de deux voitures de courses doubles et d'une simple.

CANTINE.

La cantine repose sur des bases financières solides et nous avons accordé au cours de l'année des allocations pour des fins utiles

SALLES DE RÉCRÉATION ET DE LECTURE.

Nous recevons régulièrement une certaine quantité de périodiques d'Ottawa et nous faisons de temps en temps des achats de livres, ce qui fait de la salle de lecture un endroit très agréable à fréquenter et où se réunissent avec plaisir les membres de la division. La table de pool qui s'y trouve est également très en vogue et hautement appréciée.

BÂTIMENTS.

Toutes les bâtisses du poste ont été repeintes et, dans les mesures du possible, nous les avons mises en assez bon état. Les quartiers des officiers ont été dotés de planchers neufs dont le besoin se faisait sérieusement sentir. Le mess des maréchaux des logis a été doté d'une galerie et nombre d'autres améliorations ont été menés à bien au nombre desquelles on peut mentionner la construction d'une barrière solide placée à l'entrée principale, ce qui donne de l'apparence aux baraquements. Je compte bien faire d'autres améliorations dans la cours de l'année, améliorations qui sont amplement justifiées par les besoins qui s'en font sentir.

MAGASINS.

Les articles de fourniment et d'habillements que l'on a fournis aux membres de la division sont de bonne qualité et les réquisitions ont été promptement remplies par l'officier préposé à l'intendance. Nous avons eu quelque ennui pour nous procurer les chaussettes et les gants bruns en quantité suffisante.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

J'ai pris le commandement de la division le premier avril des mains du sous-commissaire J. O. Wilson, au moment où ce dernier prenait un congé de deux mois pour être ensuite transféré le premier juin.

L'inspecteur Lindsay a été transféré à la division "E" le premier avril et a été remplacé par l'inspecteur Chaney, qui nous est arrivé le premier juillet.

Tous nos détachements ont été durement éprouvés, surtout les détachements de la frontière qui ont à faire beaucoup de travail de nuit. Je ne puis parler avec assez de louanges de la façon dont le numéro matricule 4092, maréchal des logis de de première classe Munday, s'acquitte de ses fonctions dans les limites du district qu'on lui a confié. Il fait de bonne besogne, il est énergique et digne de confiance. Je trouve que les détachements de la frontière sont les plus importants du district et je recommanderai fortement que l'on installât un officier à Coutts.

Au cours de l'année nous avons reçu 110 demandes de renseignements au sujet de personnes manquant à l'appel et nous avons fait des enquêtes au sujet de 42 morts subites ou accidentelles.

Tous les membres de la division m'ont prêté une aide loyale dans l'accomplissement de mes nombreuses occupations. Le travail du personnel du bureau a été abondant et pratique. Le numéro matricule 4317, maréchal des logis de première classe Wade, qui est commis à la salle d'ordonnance, est au-dessus de toute louange.

Respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

P. W. PENNEFATHER, *surintendant,*
Commandant de la division "K."

ANNEXE M.

INSPECTEUR J. W. PHILLIPS, SOUS-DISTRICT DE LA RIVIERE MACKENZIE.

FORT-MACPHERSON, le 9 février 1915.

L'officier commandant de la division "N",
R. G. C. du N. O.,
Athabaska.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant au sujet du sous-district de la rivière Mackenzie pour la période allant du premier juillet 1914 au 31 janvier 1915.

DOUANES.

Ci-suit le revenu des douanes à l'île Herschell:—

SS. *Belvedere*, capitaine F. S. Cottle	$181 00
SS. *Herman*, capitaine C. T. Pedersen	410 00
Goélette *Polar Bear*, capitaine L. L. Lane	130 00
Goélette *Rosie H.*, capitaine F. Walki	49 00
Goélette *Teddy Bear*, capitaine J. Bernard	62 00
Rév. W. H. Fry	36 00
	$868 00

Cette somme, réunie aux rapports, a été expédiée au percepteur des douanes à Dawson, Territoire du Yukon.

Poisson et gibier.—Les Esquimaux de l'île Herschell ont tué le nombre ordinaire de phoques; on a abattu un morse en octobre dernier à King-Point. Quelques familles de naturels de l'île ont passé l'automne à Shingle-Point et ont pêché assez de poisson pour leur hiver. Les daims se sont montrés en très grand nombre, bien que les naturels ne semblent pas faire le moindre effort pour se faire des provisions de cette viande. Un des naturels de l'île en a abattu quarante sur les bords de la rivière Firth en octobre dernier, et, plus loin dans l'ouest sur le territoire des Etats-Unis, les naturels en ont abattu assez pour leur subsistance de tout l'hiver. On a tué très peu de moutons. Au cours de l'été dernier on pouvait voir des caribous passant en nombre tout près des rives sur la terre ferme. Les lapins et les ptarmigans ont été nombreux sur l'étendue du delta de la Mackenzie, où les naturels ont aussi tué quelques élans et des daims.

A Fort-Macpherson la pêche de l'été n'a pas atteint la moyenne et on a eu quelque difficulté à se procurer suffisamment de poisson frais pour nos besoins. La pêche d'automne a été conduite par les membres du détachement de MacPherson qui ont réussi à prendre 5,000 poissons blancs au sein de la rivière Rouge-Arctique. L'élan et le caribou ont été plus nombreux que les années précédentes.

Fourrures.—Le commerce des fourrures à l'île Herschell a dépassé la moyenne. Sur le delta les naturels ont pris très peu de fourrures et l'on peut dire la même chose des sauvages des environs de Fort-MacPherson. Vu le prix extrêmement bas que l'on paie actuellement pour les peaux, les naturels ne se donnent aucune peine pour se procurer de la fourrure. Ils s'attachent surtout à faire la chasse à l'élan et au caribou et en ce faisant je crois qu'ils font preuve de bons sens.

Armes et vêtements.—On a procédé régulièrement à l'examen des armes des deux détachements; elles sont en bon ordre. On compte deux Enfields par détachement. Les autres carabines sont des vieilles Winchester calibre .45-75.

Bâtiments.—A l'île Herschell nos bâtiments sont en bon état. L'été dernier on a peint et tapissé l'intérieur des casernes; le bois et le bardeau dont on avait besoin pour effectuer certaines réparations ne sont pas encore arrivés. A Fort-MacPherson le sous-officier et les hommes de ce poste ont construit de nouvelles casernes. Le bâtiment a deux étages comprenant quatre chambres confortables au premier et deux grandes chambres au second. Pour l'intérieur on s'est servi de planchettes "Beaver"; mais on en aura besoin davantage afin de terminer les plafonds de l'étage supérieur et les cloisons.

Dans ces casernes nous pouvons maintenant loger six hommes et nous avons une grande chambre pour recevoir les patrouilles qui passent ici de temps en temps. On a effectué le travail d'une façon satisfaisante, en tenant compte du côté économique, et je suis heureux d'avoir à faire rapport que nous possédons maintenant des quartiers capables de rivaliser avec tous ceux qui existent au nord d'Athabaska.

Je vous ai expédié des photographies de notre nouveau bâtiment. Au printemps on construira un magasin et une poissonnerie. Les billes sont choisies et ont été transportées sur le site.

Les abris de Kay et de Shingle sont en bon état; mais l'abri n° 3, situé sur la rivière l'Orignal, devra être abattu et remplacé par un neuf; les mulots ont pratiqué des trous dans la terre qui entoure les murs, de sorte que l'abri est très froid.

L'abri n° 4 situé sur le fleuve MacKenzie, n'est guère utilisé à cause de son emplacement. La meilleure place pour cet abri serait sur la première limite forestière, et je me permets de suggérer qu'on abandonne l'abri en question et qu'on en construise un sur cette première limite. Nos hommes pourraient entreprendre ce travail au printemps prochain.

Transport.—Nous avons trois baleinières dans le sous-district; deux d'entre elles sont en excellent état; mais on a dû en condamner une des trois. Nous avons trois canots: deux "Peterborough" et un "Chesnut"; ils sont tous en bon état. Nous aurons besoins de deux nouveaux tobogans pour accomplir norte travail l'hiver prochain à Fort-MacPherson, et de traîneaux pour l'île Herschell. J'ai fait demander du bois car nous construirons nous-mêmes les traîneaux dont nous avons besoin tant à l'île Herschell qu'ici.

Chiens.—A Herschell nous avons neuf chiens à notre disposition. Un vieux chien est mort de la gourme au mois de mai dernier. Trois de ces chiens sont âgés et ils nous seront de peu d'utilité l'hiver prochain. A MacPherson, nous avons dix chiens de service, dont huit ont été achetés depuis l'envoi du dernier rapport. On a dû en exterminer un devenu trop vieux et qui souffrait de rhumatismes. A ce détachement nous aurons besoin l'hiver prochain de deux chiens pour en remplacer deux autres devenus trop vieux pour nous être de quelque utilité. Dans ce district les chiens ont souffert d'une épidémie de gourme. Grand nombre de chiens, surtout les petits, ont succombé. Cependant, nous avons été assez heureux de ne perdre qu'un seul chien par suite de la maladie.

Nourriture pour les chiens.—Au printemps, à l'île Herschell, on a donné comme nourriture aux chiens du phoque préparé avec de la farine, un brouet de maïs et des pois fendus; aussitôt que la glace l'a permis, on a tendu les filets et la pêche a été de 18,000 pièces qu'on a placées dans la poissonnerie. Au mois de septembre, le caporal Johnson et le gendarme Lamont ont pêché à la pointe Shingle et ont capturé 3,300 poissons; cette provision durera pendant la plus grande partie de l'hiver. Les chiens ont une meilleure santé quand on les nourrit de poisson plutôt que de phoque, etc.

A MacPherson, l'approvisionnement d'hiver de poisson a été fait par les membres du détachement; ils ont capturé 5,000 poissons blancs dans la rivière Rouge-Artique. Nous en avons donc amplement pour l'hiver et il nous restera suffisamment de poisson séché pour approvisionner les abris au printemps.

Combustible.—Nous avons acheté quatre tonnes de charbon de F. S. Cottle, du steamer *Belvedere,* à l'île Herschell. On en avait demandé vingt-cinq tonnes, mais c'est tout ce que le capitaine Cottle a pu nous céder.

Le Dr Anderson, de l'expédition canadienne aux mers artiques, nous a gracieusement prêté six tonnes de charbon destinées au steamer *Karluk;* nous avons obtenu le privilège de ne les lui remettre que plus tard. Au détachement de MacPherson, les hommes se sont occupés de la coupe du bois. Nous en avons suffisamment pour jusqu'à l'automne prochain.

Provisions.—A l'île Herschell, le steamer *Belvedere* nous a porté le reste de nos provisions; l'hiver précédent nous avions transporté les autres. Comme nous avons reçu du détachement de Fort-MacPherson une baleinière remplie de bacon et de beurre, nous aurons suffisamment de quoi manger pour l'hiver. Autant qu'il nous a été possible de le faire, nous avons fourni des provisions aux membres de l'expédition canadienne aux mers artiques; ils étaient fort embarrassés, car le bateau de la compagnie de la Baie-d'Hudson ne vint pas. Les provisions reçues de R. C. Rickett & Company, de Victoria, Colombie-Britannique, étaient de bonne qualité et en bon état.

Patrouilles.—Les patrouilles suivantes ont été faites: L'inspecteur Phillips et le gendarme Lamont, avec des chiens et une baleinière, à Fort-MacPherson et retour avec le courrier d'été; l'inspecteur Phillips et le gendarme Parsons, à Kitigaroit et retour, avec des chiens *via* le delta du Mackenzie; le caporal Johnson avec des chiens, à la goëlette *Polar Bear,* en hivernement à la pointe Martin, Alaska, avec courrier destiné aux navires et aux commerçants; le caporal Johnson a également fait un voyage dans la direction de l'est à bord du vapeur *Herman,* pour percevoir des frais de douane; le gendarme Parsons et l'interprète Chikchigalook, à Fort-MacPherson et retour, pour aller chercher des provisions pour l'île; le gendarme Parsons et l'interprète Chikchigalook, à la rivière Forth avec des chiens, pour rapporter un voyage de viande; l'inspecteur Phillips et l'interprète Chikchigalook, à Fort-MacPherson, avec des chiens, à la rencontre de la patrouille de Dawson. De Fort-MacPherson, les patrouilles suivantes ont été faites: le maréchal des logis Clay, le gendarme Doak et l'indigène Albert Ross, à Rampart-House, T.-Y., avec des chiens; le gendarme Long et l'indigène Greenland, à Trail-Creek, plaçant des vivres dans l'abri à l'usage de la patrouille de Dawson. Les deux détachements ont effectué plusieurs patrouilles locales. Des comptes rendus détaillés de ces diverses patrouilles sont annéxés à ce rapport.

Pêcheurs à la baleine et commerçants.—Le *Belvedere* (Capitaine F. S. Cottle) est arrivé à l'île Herschell le 20 juillet; il venait de ses quartiers d'hiver à Icy-Reef, Alaska, et portait des marchandises qui nous étaient destinées, ainsi qu'à l'expédition canadienne aux mers arctiques; il est partie le 22 juillet dans la direction de l'est, pour faire la pêche à la baleine. De retour à l'île Herschell le 12 août, l'équipage avait capturé cinq baleines. Le bateau est parti pour Seattle, Washington, le 17 août. La goëlette à gazoline *Polar Bear* (Capitaine L. L. Lane) est arrivée de ses quartiers d'hiver à la pointe Martin, Alaska, le 28 juillet. Elle est partie pour l'est le même jour afin d'aller faire la pêche à la baleine et est revenue à l'île Herschell le 20 août après avoir capturé huit baleines; elle est partie pour Seattle, Washington, le 21 août. Le vapeur *Herman* (Capitaine C. T. Pedersen), tout en faisant la pêche et le commerce, est arrivé de San-Francisco le 9 août; il est parti pour l'est le 11 et est revenu à l'île le 22, avec cinq baleines. Il a quitté l'île le 25 août pour San-Francisco. La goëlette *Rosie H.* (Capitaine F. Wolki) est arrivée de ses quartiers d'hiver à l'île Bailey le 11 août. Le capitaine est parti pour San-Francisco à bord du vapeur *Herman* avec les

animaux à fourrures qu'il avait capturés. La goëlette *Rosie H.* est retournée dans l'est le 25 août. T. Emsley en avait le commandement. On pense qu'elle hivernera au cap Parry.

La goëlette *Teddy Bear* (Capitaine J. Bernard) est arrivée de Dolphin et des détroits de l'Union le 30 août; elle avait effectué un voyage de trois ans durant lesquels l'équipage a fait du commerce et la chasse. Elle est partie le même jour pour Nome, Alaska.

La goëlette *Alice Stofen* est arrivée de ses quartiers d'hiver du cap Bathurst le 10 août. Jetée par le vent sur les écueils de l'île Herschell, elle a sombré. C'était une très vieille goëlette dont la coque était pourrie; elle n'offrait aucune sécurité et, si j'ai bien compris, le capitaine Slate n'avait pas l'intention de reprendre la mer sur cette embarcation. Le capitaine Slate est parti pour Seattle à bord de la goëlette *Polar Bear.*

M. T. Gordon, qui a fait le commerce et la chasse à Liverpool-Bay, est parti pour Point-Barrow à bord du vapeur *Belvedere.*

M. W. C. Seymour, qui auparavant était pilote en second sur la malheureuse goëlette *Elvira,* passe l'hiver sur l'île Herschell, où il s'occupe d'un petit commerce.

M. C. Burt ainsi que deux partenaires de San-Francisco, passent l'hiver dans l'abri de la gendarmerie à Kay-Point. Ils font également un petit commerce. La goëlette *Anna Olga,* (Capitaine Stein), appartenant à la *Paulsbo Trading and Whaling Company,* a quitté ses quartiers d'hiver de la Pointe-Démarcation le 30 juin en route pour Nome, Alaska.

La *Northern Trading Company* a ouvert un poste à Fort-Aclavik, sur le Mackenzie, (M. Carroll en a la direction). MM. Burrell et Keddy font le commerce et la chasse à la Pointe-Séparation, sur le Mackenzie. MM. Williams, Brown et Ostergard font la chasse à la source de la rivière Rat.

Mines.—MM. Mason et Annette, de même que trois hommes de Rampart-House, ont prospecté dans la montagne située au sud de l'île Herschell durant l'été, mais ils n'ont trouvé aucun minerai digne de mention. M. C. Burt, représentant du Dr Dodge, de San-Francisco, a descendu le fleuve Mackenzie le printemps dernier et passe l'hiver à la pointe Kay. M. Burt espère continuer cet été le travail entrepris par MM. Mason et Annette.

On rapporte qu'on a trouvé de l'or à la source de la rivière Driftwood et il s'en est suivi une légère panique. La trouvaille, cependant, fut de peu d'importance et après avoir effectué une prospection minutieuse, les mineurs pratiques qui s'étaient rendus sur les lieux, sont revenus à Rampart-House et font actuellement la chasse à divers endroits situés le long de la rivière Porcupine.

Esquimaux et sauvages.—Cinq familles d'Esquimaux passent l'hiver sur l'île Herschell. Elles jouissent toutes d'une bonne santé et sont abondamment pourvues de provisions. Il y a eu deux naissances et une mortalité chez les insulaires cet hiver.

Les naturels qui habitent le delta du Mackenzie sont en bonne santé et ont de la nourriture en quantité. Les sauvages des environs de Fort-MacPherson sont en bonne santé; à cause des prix infimes qu'on leur paye pour les fourrures, ils font plus de chasse que de coutume. Je ne prévois pas de misère chez ces gens car, même aux époques d'abondance, ils sont toujours à la gêne, et comme la baisse dans les prix de fourrure est cause que la chasse aux animaux à fourrure ne vaut guère la peine d'être faite, la bande emploie la majeure partie de son temps à chasser l'orignal ou autre gibier. Depuis le dernier rapport, il n'y a eu ni naissance ni mortalité au sein de cette bande.

Expédition canadienne aux mers arctiques.—On n'a plus entendu parler de M. V. Stefansson, commandant de l'expédition canadienne aux mers arctiques, et de ses deux hommes, Anderson et Storkerson, depuis que MM. Johnson, Crawford et

McConnell les ont quittés sur la glace le 8 avril 1914. Il est possible que M. Stefansson soit à l'extrémité nord des îles Banks ou Prince-Patrick; si tel est le cas, les explorateurs ne manqueront pas d'être recueilis par la goëlette *Mary Sax* (sous le commandement de M. Wilkins) qui a quitté l'île l'été dernier pour se rendre à l'île Banks à leur recherche. D'autre part il est possible que M. Stefansson ait découvert une terre nouvelle dans la mer Beaufort et dans cette alternative il serait incapable de partir de là avant le mois de février à cause des jours sombres et des mares d'eau qu'il serait obligé de franchir durant l'hiver avant le mois de février. Dans l'un ou l'autre de ces cas, il serait impossible pour M. Stefansson de communiquer avec nous avant le printemps prochain.

Les goëlettes suivantes de l'expédition canadienne aux mers arctiques sont arrivées à l'île Herschell durant l'été: La goëlette à gazoline *North Star* (sous le commandement de M. Wilkins) est arrivée de ses quartiers d'hiver près de la pointe Démarcation le 24 juillet; vint ensuite la goëlette à gazoline *Alaska,* qui arriva le 5 août, sous le commandement en second du Dr Anderson, qui est aussi à la tête de l'équipe sud. La goëlette *Mary Sax* (capitaine Bernard) est arrivée le 7 août; ces deux dernières goëlettes ont hiverné à la pointe Collinson, Alaska.

La goëlette *Mary Sax* (capitaine Bernard) dont M. Wilkins avait le commandement, est partie pour l'île Banks le 11 août à la recherche de M. Stefansson et de son équipe. M. Wilkins a l'intention de placer des balises et de cacher des vivres le long de la côte de l'île Banks. Il est tout probable que ce bateau hivernera à l'extrémité nord de l'île Banks. Durant l'hiver, M. Wilkins se propose de faire un voyage en traîneau jusqu'à l'île Prince-Patrick, afin de voir si l'on peut trouver des traces de M. Stefansson.

Le 17 août la goëlette à gazoline *Alaska,* capitaine Sweeney, sous les ordres du Dr. Anderson est partie pour Dolphin et les détroits de l'Union, et le 18 août la goëlette à gazoline *North Star* (sous les ordres de M. Cox) est partie pour les mêmes régions.

Le 11 septembre, le Dr Anderson à bord de la goëlette *Alaska,* est revenu à l'île Herschell de Dolphin et des détroits de l'Union; après s'être approvisionné de charbon, de gazoline et de vivres, ce bateau est reparti pour les détroits le 13 septembre. Il s'est rendu, dans la direction de l'est, jusqu'à l'île Bailey où il a été pris dans les glaces. Le capitaine Sweeney, l'ingénieur Blue et un indigène passent l'hiver à bord du bateau à l'île Bailey. Le Dr Anderson, de même que deux matelots et un indigène, ont quitté la goëlette aussitôt que la glace leur a permis d'entreprendre, avec un attelage de chiens, l'expédition aux quartiers d'hiver de la baie de Stapleton dans les détroits de Dolphin et de l'Union. Lors de son dernier voyage à l'île, le Dr Anderson a fait rapport que toute son équipe était en bonne santé.

Santé.—Tous les habitants de ce sous-district jouissent d'une excellente santé.

Criminalité.—Depuis les derniers rapports on n'a signalé aucun crime dans ce sous-district.

Observations générales.—Durant l'été, nous avons eu une forte tempête au cours de laquelle le bateau *North Star,* de l'expédition canadienne aux mers arctiques, a été jeté sur les bords de l'île Herschell. Fort heureusement, il n'a pas été endommagé. Le vapeur *Belvedere* est allé le retirer de sa périlleuse position. Jusqu'ici l'hiver a été très doux et il est tombé peu de neige. La plus basse température enregistrée à Fort-MacPherson était de 48 degrés sous zéro, et à l'île Herschell, de 31 degrés sous zéro.

De forts vents ont soufflé sur la côte cet hiver; mais comme ils étaient accompagnés d'un temps doux, ils ne nous ont causé que peu d'embarras.

Au mois d'octobre dernier on nous a rapporté de Fort-MacPherson, une mort accidentelle. Joseph Jacquot, qui était à l'emploi de la Scougale Mercantile Com-

pany, de Dawson, T.Y., s'est noyé. Il était parti en canot d'Arctic Red River pour s'en venir à Fort-MacPherson, quand son embarcation a chaviré.

L'archidiacre et Mme Whittaker sont revenus à Fort-MacPherson cet été après avoir passé leurs vacances au dehors. Le rév. M. Girling les accompagnait. Celui-ci ira prendre la direction de la maison établie à Kitigaroit et M. E. G. Merritt demeurera à Fort-MacPherson l'hiver prochain, afin d'aider à l'archidiacre.

Il est inutile de dire que le retour de l'archidiacre et de Mme Whittaker a fait bien plaisir tant aux hommes blancs qu'aux indigènes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. W. PHILLIPS, *Inspecteur,*
Commandant la subdivision du fleuve Mackenzie.

Au Commissaire de la
Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest,
Régina.

Transmis:
A. E. C. McDONELL, *surintendant.*
Commandant la Division "N".

ATHABASKA, 5-4-15.

ANNEXE N.

CHIRURGIEN EN SECOND J. F. DUNCAN, REGINA.

REGINA, 15 octobre 1915.

Au Commissaire de la
Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport médical suivant pour l'année finissant le 30 septembre 1915.

1,949 cas ont été traités; c'est une augmentation de 1,175 sur l'année dernière. La moyenne des personnes constamment malades a été de 34.25, soit une augmentation de 19.05 sur l'année dernière. La moyenne du temps que chaque homme est resté malade a été de 10.23 jours, ce qui dépasse de 3.27 jours celle de 1914. La durée moyenne de chaque cas de maladie a été de 6.41 jours; elle est plus basse de .75 de jour que celle de l'année précédente.

Cinq personnes sont mortes, soit une de plus que l'année dernière. Les causes de ces mortalités sont les suivantes: 1 de fièvre entérique; 1 d'appendicite; 1 de septicémie; 1 qui s'est noyé et 1 de phtisie fibreuse.

Maladies générales.—Il y a eu trois cas de fièvres éruptives, deux cas de rougeole et un de varicelle. 191 ont souffert d'influenza. Il y a eu trois cas de diphtérie et trois cas de dysenterie. On a compté dix cas de fièvre entérique. Une des victimes a succombé. Quatre personnes ont souffert de septicémie et l'une d'elle gravement atteinte, est morte. Il y a eu un cas de tuberculose. Huit ont souffert de blennorrhagie. Au nombre des maladies parasitaires, il y a eu deux cas de gale, un de sycosis et un de ténia. 41 ont souffert de rhumatisme, 2 de débilité et 1 d'alcoolisme.

Maladies locales.—Les maladies du système nerveux ont fourni 52 cas notamment 19 cas de névralgie, 29 de céphalalgie, 1 de vertige et 1 de nervosité.

Ophtalmie: Il y en a eu 34 cas répartis comme suit: conjonctivite 22, lésions, 6 et 1 de chacun des suivants: vue défectueuse, cécité causée par la réverbération de la lumière sur la neige, orgelet, ulcère sur la cornée, inflammation de l'iris, et blépharite. Les maladies des autres organes sensibles ont fourni dix cas, 7 auriculaires et 3 nasales. Maladies du système circulatoire: il y a eu huit cas dont sept de varices et un d'affection cardiaque. Maladies des voies respiratoires: 249 cas consistant en grande partie de rhumes et de toux, 16 cas de bronchite, 9 d'amygdalite, 2 de pleurésie, 1 d'hémoptysie et 3 de pneumonie et de laryngite. Il y a eu 544 cas de maladies des organes digestifs, dont 229 cas de diarrhée, 142 d'affection du nez et de la gorge, 49 cas de bile, 43 d'indigestion, 29 de colique, 9 d'hernie, 9 d'appendicite, 7 de constipation, 4 de jaunisse, 2 d'entérite et 1 de gastrite. Les maladies des voies urinaires ont fourni 4 cas de cystite et 1 de néphrite. Maladies du système génératif: 22 cas en tout, orchites 13, urétérites 4, varicocèles 2, balanites 2, et 1 d'urétrosténose. Les maladies des organes de locomotion ont fourni 78 cas répartis comme suit: myalgie 55, lumbago 5, synovite 3, burisite 3, périostite 2, ongles incarnés 4. Les maladies du système lymphatique ont fourni 11 cas d'inflammation des glandes. Les maladies des tissus connectifs ont fourni 19 cas d'abcès et 1 de tumeur grasse. Les maladies de la peau ont fourni 57 cas dont 38 de furoncles, 11 d'eczema, 2 de dartres, 3 d'ulcères, 1 de cor, 1 de kyste et 1 d'ablation de tissu membraneux.

Blessures.—On a compté 585 cas de blessures dont la plupart consistaient en contusions, entorses, plaies et abrasions. Fractures de l'avant-bras 4, de la jambe 3, de la clavicule 3, du bras 1, des côtes 2, des doigts 2, du péroné 3, des os du nez 1. Luxations: on en a compté 3, 1 de l'épaule, 1 du poignet et 1 du doigt. Il y a eu 9 cas d'engelures, 4 de congélations, 5 de brûlures et trois d'ébranlement du cerveau.

Empoisonnements.—Durant l'année on a rapporté trois cas d'empoisonnement par la ptomaïne, mais aucune des victimes n'a succombé.

Opérations chirurgicales.—On a procédé à 6 opérations importantes dont 2 hernies et 4 appendices. Toutes ont réussi, sauf une d'ablation de l'appendice. Au nombre des opérations de moindre importance, on a compté 3 ablations d'hémorroïdes, 1 ablation de testicule tuberculeuse et 1 de tumeur grasse.

Invalides.—On a dû invalider sept hommes durant l'année: 2 souffrant de rhumatisme, 1 dont la vue était défectueuse, 1 qui souffrait de néphrite chronique, 1 de débilité, 1 de neurasthénie et 1 d'hémiplégie.

Recrutement.—On a accepté cent soixante-deux demandes d'entrée en service, 319 hommes ont été réengagés et 26 ont été réengagés après avoir quitter le service.

CONDITIONS SANITAIRES.

En général la santé des membres de la gendarmerie a été excellente durant l'année. Il y a eu quelques cas de fièvre entérique. Ces cas se sont déclarés dans différents endroits. On a rapporté que six hommes étaient atteints de la diphtérie; on les a isolés, ne les laissant sortir que quand ils ont été parfaitement rétablis. Les rapports des divisions démontrent que les conditions sanitaires ont été bonnes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN F. DUNCAN,

Médecin adjoint.

TABLEAU indiquant la moyenne annuelle de l'effectif, le nombre de cas, les décès, le nombre des membres invalides et constamment malades de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest pour l'année terminée le 30 septembre 1915, avec proportion par 1,000 de l'effectif.

MOYENNE DE L'EFFECTIF, 1,221.

Maladies.	Nombre de cas.	Décès.	Invalides.	Constamment malades.	Proportion par 1,000.			
					Nombre de cas.	Décès.	Invalides.	Constamm. malades.
Maladies générales.								
Fièvres éruptives	3			·16	2·47			·13
Grippe	191			2·37	156·45			1·96
Diphtérie	3			·18	2·47			·14
Fièvre entérique	10	1		1·27	8·19	·82		1·04
Dysenterie	3			·06	2·47			·04
Fièvres paludéennes								
Maladies septiques	4	1		·07	3·27	·82		·05
Tuberculose	1	1		·06	·83	·82		·04
Rhumatisme	41		2	1·42	33·59		1·63	1·17
Débilité	2		1	·23	1·63		·82	·19
Blennorrhagie	8			·37	6·56			·30
Maladies parasitaires	4			·03	3·29			·02
Alcoolisme	1				·82			
Maladies locales.								
Maladies du—								
système nerveux	52		2	·34	42·60		1·63	·29
des yeux et des paupières	34		1	·75	27·86		·82	·63
des autres organes du sens	10			·15	8·19			·12
du système circulatoire	8			·57	6·56			·48
" respiratoire	249			2·31	203·84			1·90
" digestif	544	1		5·94	445·53	·82		4·88
" lymphatique	11			·15	9·02			·12
" urinaire	5		1	·17	4·09		·83	·13
" génératif	22			1·02	18·01			·85
des organes de la locomotion	78			1·12	63·88			·91
des tissus connectifs	20			·58	16·38			·49
de la peau	57			1·68	46·67			1·39
Lésions	585	1		13·18	479·11	·82		10·73
Empoisonnement	3			·07	2·45			·05
Grand total	1,949	5	7	34·25	1,596·23	4·10	5·72	28·05

ANNEXE O.

J. F. BURNETT, CHIRURGIEN VETERINAIRE, REGINA

REGINA, 15 octobre 1915.

Au Commissaire de la
Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest,
Regina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport de l'année finissant le 30 septembre 1915.

Durant l'année j'ai visité les quartiers généraux des divisions suivantes: "A", de Maple Creek; "C", de Battleford; "D", de Macleod; "E", de Calgary; "F", de Prince Albert; "G", d'Edmonton; "K", de Lethbridge et "N", d'Athabaska. Dans chaque endroit j'ai constaté que la santé des chevaux était bonne, que les écuries étaient parfaitement tenues que l'approvisionnement de foin et d'avoine était de première qualité.

La pneumonie s'est déclarée chez les chevaux de la division Dépot et bien qu'il n'y en ait eu que huit ou dix d'atteints, la maladie était très grave. Deux des animaux malades ont succombé. Comme la maladie s'est déclarée de bonne heure au printemps alors que la température varie on ne peut plus, elle s'est répandue plus facilement et a diminué les chances de rétablissement des chevaux affectés.

Au cours du printemps une influenza très maligne s'est attaquée à un nombre de chevaux de la division "E". Aucun n'est mort cependant; mais on a dû tenir au repos pendant longtemps les animaux atteints de la maladie.

En ce qui concerne l'achat des remontes, on s'est procuré sans peine le nombre requis. Les chevaux non classés étaient comme d'habitude très en évidence, et je crois pouvoir dire en toute sécurité que pour chaque cheval choisi on en a rejeté dix.

Durant mon voyage dans le nord d'Alberta et de la Saskatchewan, j'ai examiné un grand nombre de chevaux dans le but d'en acheter un nombre suffisant pour les exigences des divisions septentrionales; mais je n'ai pu en accepter que sept et sur ce nombre trois seulement avaient été élevés dans le nord.

Vous trouverez ci-jointe une liste des chevaux réformés et vendus, de ceux qui sont morts ou qu'on a dû abattre et des cas traités.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JNO. F. BURNETT,
Médecin vétérinaire.

On a acheté deux cent trente et un chevaux depuis le 1er octobre 1914, la moyenne du prix payé excédant d'une fraction $157.

CHEVAUX RÉFORMÉS ET VENDUS.

Cinquante-quatre chevaux et deux ponies de somme ont été réformés et vendus durant l'année, le prix moyen qu'on a retiré pour chacun étant de $42.

Chaque division a disposé du nombre suivant:—

Division "A", Maple-Creek	5
" "C", Battleford	4
" "D", Macleod	9
" "F", Prince-Albert	1
" "G", Edmonton	12
" "K", Lethbridge	1
" "N", Athabaska	3
" "Dp", Regina	21
	56

Cas traités durant l'année:—

Maladies du système circulatoire	8
" des voies respiratoires	42
" du système tégumentaire	38
" du système musculaire	131
" ostéalgiques	14
" plantaires	81
" des voies digestives	55
" du système lymphatique	17
" des voies urinaires	9
" d'autres organes sensibles	10
" parasitaires	25
Abcès	10
Tumeurs	4
Lésions percées	21
" incisées	25
" lacérées	29
" contusionnées	86
Blessures d'armes à feu	1

CHEVAUX MORTS.

Numéro matricule.	Division.	Cause de mort.	Endroit.	Date.
959	"A"	Forte indigestion	Sand-Creek	27 déc. '14
900	"A"	Colique	Piapot	26 août '15
1131	"A"	Piemie	Harlem-Trail	3 mars '15
516	"D"	Brûlés à mort	Mines Beaver	7 fév. '15
517	"D"	" "	"	7 " '15
1138	"E"	Colique	Hanna	30 mai '15
481	"F"	Fièvre paludéenne	Big-River	9 fév. '15
485	"F"	" "	Prince-Albert	30 juin '15
313	"K"	Pneumonie	Medicine-Hat	16 fév. '15
237	"K"	Colique	Coutts	27 sept. '15
812	"N"	Causes inconnues	Lac Sturgeon	10 avril '15
P.P. 237	"N"	Fièvre paludéenne	Lac Esclave	22 janv. '15
P.P. 239	"N"	Causes inconnues	Lac Sturgeon	26 nov. '15
927	Réserve	Azoturie	Regina	19 août '15
767	"	Inanition	"	18 sept '15
1046	Dépot	Pneumonie	"	13 mars '15
764	"	"	"	4 " '15
556	"	Fièvre paludéenne	Pelly	12 fév. '15
2525	"	Débilité	Regina	15 avril '15
498	"	Hémorrhagie interne	"	28 juin '15

CHEVAUX ABATTUS.

Numéro matricule.	Division.	Cause.	Endroit.	Date.
329	"A"	Rhumatisme	Maple-Creek	2 nov. '14
352	"A"	Jambe fracturée	Pointex	26 sept. '14
2399	"A"	Mélanose	Maple-Creek	3 août '15
509	"C"	Jambe fracturée	Battleford	31 janv. '15
1127	"C"	Hanche	"	31 " '15
2811	"C"	Sesamoïdite	"	7 juillet '15
2328	"D"	Sénilité	Macleod	8 juin '15
823	"F"	Coup de feu	Rosthern	24 avril '15
456	"G"	Blessures lacérées	Wanda	28 janv. '15
889	"G"	" "	Edmonton	5 juillet '15
2812	"K"	Laminite	Lethbridge	1er fév. '15
628	"K"	Blessures lacérées	Manyberries	26 avril '15
173	Réserve	Jambe fracturée	Regina	3 déc. '14
2529	"	Côtes fracturées	Moosejaw	6 juillet '15
1090	"	Blessure au dos	Regina	15 nov. '14
921	Dépot	Cou fracturé	"	7 avril '15
2829	"	Sénilité et débilité	Yorkton	11 mai '15
2935	"B"	Septicémie	Dawson, T. Y	18 déc. '14
2912	"B"	Blessure à l'abdomen	"	20 avril '15
2908	"B"	Lymphangite	"	12 juillet '15

ANNEXE P.

INSPECTEUR C. A. RHEAULT, DU FORT FITZGERALD A FORT SIMPSON ET RETOUR.

Sous-district de Fort Fitzgerald,
FORT FITZGERALD, 13 août, 1915

A l'officier commandant,
la division " N ", Athabaska.

Monsieur.—Rapport de la patrouille de Fort-Fitzgerald à Fort-Simpson et retour, pour assister aux paiements du traité.

J'ai l'honneur de vous faire rapport que, suivant vos instructions contenues dans votre lettre du 18 mai, 1915, j'ai quitté Fort-Fitzgerald le matin du 26 juin et ai traversé le portage en voiture, arrivant à Fort-Smith à deux heures de l'après-midi du même jour. Le traité a été payé cet après-midi-là et, comme d'habitude, tout s'est fait tranquillement.

Le bateau *Mackenzie River* a levé l'ancre le même soir pour se rendre à Fort-MacPherson. Parmi les voyageurs à bord se trouvaient l'équipe du traité sous la direction de M. H. A. Conroy; l'inspecteur LaNauze et les gendarmes Withers et Wight en route pour le district du lac du Grand-Ours pour faire une enquête sur la disparition des deux missionnaires dont on a eu aucune nouvelle depuis 1913; A. A. Surgeon, P. E. Doyle, le brigadier Bruce et le gendarme Cornelius en route pour Fort-MacPherson. Nous sommes arrivés à l'embouchure de la rivière du Grand-Esclave le matin du 28, et nous y avons été retenus par des vents contraires jusqu'au 1er juillet, alors que le vapeur a fait avec succès la traversée du lac du Grand-Esclave, arrivant à Fort-Résolution dans l'après-midi du même jour. M. H. J. Bury, agissant en qualité d'inspecteur du traité, M. R. Montgomery et moi avons laissé ici le vapeur après avoir déchargé nos deux canots, nos tentes, nos lits, nos provisions, etc., et avons établi notre campement.

A mon arrivée, j'ai appris la mauvaise nouvelle de la noyade accidentelle, arrivée le 30 juin, de Mlle Doris Conibear. Dans l'après-midi, je me suis rendu, dans un esquif, à la Mission où on avait trouvé le cadavre, j'ai fait une investigation, après quoi j'ai décidé qu'une enquête n'était pas nécessaire.

A Fort-Résolution, j'ai assisté aux paiements du traité faits aux bandes Chipewyan, Couteau-Jaune et Côte-de-Chien. Le vieux chef sauvage de la bande du Couteau-Jaune, " Snuff ", a demandé qu'on lui permette de résigner comme chef de sa bande en faveur d'un plus jeune, donnant comme raison qu'il était maintenant vieux et infirme. On acquiesça à sa demande, et un autre membre de la bande du Couteau-Jaune, Joseph Baptiste, a été élu pour le remplacer. Le nouveau chef a été au comble de la joie lorsqu'on lui a remis la médaille de la Reine, laquelle est une très grande médaille, et un nouveau complet.

L'hiver dernier, quelques trappeurs allemands faisaient la chasse dans le district du lac du Grand-Esclave. Ils ont beaucoup effrayé les sauvages en leur disant que l'Allemagne enverrait des Zeppelins à Fort-Résolution, durant le printemps, pour jeter des bombes sur les postes de la traite des fourrures; que l'on prendrait alors les sauvages dans les dirigeables et qu'on les jetteraient sur la terre d'une grande hauteur. Ces Allemands ont maintenant quitté le Nord et sont en dehors de la région. Les sauvages ont d'abord averti le poste de Fort-Résolution qu'ils n'assisteraient pas au traité cette année parce qu'ils craignaient les Allemands. Lorsqu'ils ont constaté, au mois de juin, que les Allemands n'étaient pas venus, ils

ont compris qu'ils avaient été trompés, et ils sont venus à Fort-Résolution comme par les années précédentes. Nous leur avons expliqué du mieux que nous avons pu qu'ils n'avaient aucune raison de craindre la venue d'un ennemi quelconque dans cette région du nord, que les Alliés avaient déjà vaincu les Allemands, et que le retour de la paix n'était qu'une question de temps. Ils comprennent maintenant et ne craidront plus les Allemands. Comme l'hiver dernier, quelques sauvages se sont plaints des bas prix qu'ils recevaient pour leurs fourrures, déclarant que les commerçants de fourrures avaient profité de la présente guerre pour diminuer les prix. On leur a recommandé de tuer surtout l'élan et le caribou, et de tendre des filets pour le poisson, tous si abondants dans les environs; j'ai remarqué qu'ils prenaient plus de soin de leur argent du traité cet été que par les années passées; ils ont acheté des commerçants les objets utiles et ils ont mis la balance de côté.

J'ai vu un sauvage de la bande Côte-de-Chien à Fort-Rea, nommé La Moelle, qui me dit que, durant l'été 1914, des sauvages de la bande Côte-de-Chien qui faisaient la chasse dans le district du Grand lac de l'Ours avaient rencontré une famille d'Esquimaux et qu'ils avaient constaté que le mari portait une soutane de prêtre, laquelle avait été coupée au genou, du côté gauche de la soutane il y avait une ouverture de la grandeur d'un couteau et il y avait du sang séché autour du trou; la femme de l'Esquimau avait en sa possession quelques vêtements d'église. Lorsqu'on leur a demandé où se trouvaient les deux missionnaires catholique romains, les Esquimaux sont partis. J'ai obtenu des sauvages de la bande Côte-de-Chien tous les rensignements possibles concernant cette affaire, et le 7 mars 1915, je vous ai envoyé, ainsi qu'à l'inspecteur LaNauze, des exemplaires de mon rapport. J'espère rencontrer un plus grand nombre de sauvages de la bande Côte-de-Chien au cours de l'hiver, alors que je ferai la patrouille dans leur district, et je ferai tout mon possible pour obtenir d'autres renseignements sur cette affaire.

Le 5 juillet, à dix heures de l'après-midi, après avoir chargé nos canots, nous avons quitté Fort-Résolution pour nous rendre au district de la rivière Mackenzie. M. Bury et moi, nous trouvions dans le canot n° 1. Le canot n° 2 s'est aussi mis en route en même temps. La chaleur avait été tellement suffocante durant le jour que nous avions décidé de ne nous mettre en route que tard dans la soirée. A onze heures de l'avant-midi, le jour suivant, nous avons atteint l'île de l'Homme-Mort où nous avons établi notre campement. Cette île semblait être la véritable terre nourricière des *"Bulldogs"*, grosses mouches à chevaux, lesquelles nous ont causé un ennui considérable. Nous avons quitté l'île le matin du 7 juillet, et avons pagayé jusqu'à l'embouchure de la rivière du Gros-Bison, où nous sommes arrivés à minuit. Il y avait en cet endroit des myriades de maringouins qui nous forcèrent à nous hâter et à installer nos moustiquaires dans bien peu de temps. Le 8 juillet nous avons pagayé dans l'avant-midi, et, le vent étant favorable, nous avons fait voiles dans l'après-midi dans la rivière du Foin et, à neuf heures et demie le même soir, nous avons déchargé nos canots et avons immédiatement établi notre campement. A la rivière du Foin les maringouins fourmillaient. J'ai employé l'avant-midi à règler amicalement des petits différends entre les sauvages du lac des Esclaves. Le traité a été payé dans l'après-midi du même jour. Les trois jours suivants, nous avons été retenus à la rivière du Foin par des vents contraires. Dans la soirée du troisième jour, anxieux de descendre la rivière Mackenzie le plus tôt possible, nous avons décidé de partir. Un fort vent soufflait alors du nord-est. Le missionnaire et les sauvages nous ont conseillé de ne pas entreprendre la traversée du lac ce soir-là, car il nous arriverait certainement quelque accident. Les fortes vagues sur le lac n'étaient certainement pas une perspective encourageante pour un canot de 18 pieds, mais comme nous avions décidé de partir, nous avons quitté le poste de la rivière du Foin à sept heures et demie de l'après-midi, le 12 juillet. Je me trouvais à la proue et H. Bury à la poupe du canot. Nous avons pagayé et avons gagné le large sur le grand lac de l'Esclave; il était difficile d'avancer contre ces vagues; lorsque nous avons été rendus au large, les vagues étaient plus fortes que nous l'avions pensé; une vague à crête blanche a bel et

bien passé par-dessus ma tête et je trouve étonnant le fait que le canot n'ait pas chaviré parce qu'une vague, surtout, nous a donné une forte secousse. Lorsque la voile fut hissée au large, et, comme nous avions un vent de bau, nous avons tous deux continué à pagayer pour maintenir le canot au large, de sorte que nous n'avons pas eu de temps à perdre. Quelques-unes des vagues devaient avoir une hauteur de dix ou douze pieds. A un certain moment une grande vague de mer, ayant pris notre canot du bon côté, nous a lancés à une distance d'au moins soixante-quinze pieds à une vitesse de 50 milles à l'heure. Heureusement, nous n'avons frappé aucun rocher. Une autre vague a à moitié empli le canot d'eau. Le vent n'a pas du tout modéré; comme il faisait noir, nous pouvions à peine distinguer le rivage. Nous avons conduit notre canot de façon à contourner la pointe de Roche un peu après minuit où l'eau était peu profonde, et, craignant que le canot soit brisé contre les rochers nous avons tous deux, marchant dans l'eau, traîné notre canot jusqu'au rivage. Nous étions trempés et tout ce que nous avions était mouillé. Nous avons dormi dans des couvertures mouillées ce soir-là. Le 13, on aurait dit une journée de lavage, lorsque nous avons fait sécher tout ce que nous avions sur le rivage du lac. Le 14, à six heures et demie de l'avant-midi, nous avons quitté la pointe de Roche et avons fait voiles vers le Fort-Providence où nous sommes arrivés à dix heures le même soir. M. Bury a décidé d'attendre en cet endroit le vapeur *Mackenzie River* pour s'éloigner. Le 18, je me suis embarqué à bord du vapeur *Northland Trader* et suis arrivé à Fort-Simpson sur la rivière Mackenzie le jour suivant.

Les membres du détachement de Fort-Simpson achèvent actuellement la construction de leurs nouveaux quartiers de détachements. Ils prendront probablement possession de la nouvelle bâtisse vers la fin du présent mois. Jusqu'à ce jour, ils ont vécu dans une pauvre cabane de boue, et leurs nouveaux quartiers devraient être une récompense bien méritée pour le bon travail qu'ils ont accompli en construisant de nouveaux quartiers.

Au mois de septembre 1914, lorsque le traité a été payé à Fort-Nelson, l'agent des sauvages a dit aux sauvages de Sicanee qu'il ne paierait de nouveau le traité que le 1er octobre 1915, afin de ne pas leur faire perdre leur chasse à l'élan durant l'été. J'aurais pu me rendre cet automne à Fort-Nelson pour assister au paiement du traité, mais cela m'aurait fait perdre du temps, puisque je n'aurais probablement pas pu être de retour à mes quartiers généraux avant le milieu du mois de décembre suivant, et comme, d'après les instructions que j'ai reçues, il me faut encore faire la patrouille à Fort-McMurray et à Fort-Vermilion, j'ai envoyé à ma place le gendarme D. Chucrhill du détachement de Fort-Simpson pour accompagner la bande du traité jusqu'à Fort-Nelson cet automne.

J'ai quitté Fort-Simpson le matin du 6 août, à bord du vapeur *Mackenzie River*. J'ai atteint Fort-Providence le 7, Fort-Résolution le 9, Fort-Smith tard dans la soirée du 11, et suis arrivé à Fort-Fitzgerald le 12 du mois courant.

De grands feux de forêts sévissent actuellement dans toute la région, et, à moins que nous ayions de la pluie, quelques postes seront en danger. Cet été a été un été excessivement chaud et sec et il est tombé bien peu de pluie. J'ai partout averti les sauvages de ne pas laisser des feux de campement non éteints lorsqu'ils quittent leurs campements, mais d'avoir toujours soin de les éteindres; ils sont très négligents sous ce rapport, et les gardes-feux réguliers et les membres de la gendarmerie doivent constamment leur répéter ce conseil.

A mon arrivée ici, j'ai appris le désastre du vapeur *Fort McMurray*. Le nouveau vapeur a coulé aux rapides Beaulieu, sur la rivière La-Paix en-bas, mais a en même temps essayé de gagner le bord, et la crue soudaine des eaux qui s'est alors fait sentir n'a laissé que la cabane du pilote flottant au-dessus de l'eau et une partie de la cargaison, d'après les rapports reçus, est une perte totale.

Je vous ai envoyé, sous un autre pli, les rapports de l'inspection des détachements de Fort-Résolution et de Fort-Simpson. J'espère pouvoir partir de nouveau à la fin

de la semaine prochaine pour entreprendre mes autres patrouilles en amont de la rivière.

J'ai été absent 48 jours en tout et j'ai parcouru une distance de 1,200 milles, c'est-à-dire 180 milles en canot, et 1,020 milles à bord d'un vapeur.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES A. RHEAULT,

Inspecteur commandant le sous-district de Fort-Fitzgerald.

ANNEXE Q.

INSPECTEUR C. D. LA NAUZE, PATROUILLE AU LAC GRAND-OURS A LA RECHERCHE DE PRETRES PERDUS.

AU SUJET DE LA PATROUILLE PARTIE A LA RECHERCHE DE PRETRES EGARES.

Fort-Norman, Patrouille du Grand lac de l'Ours, 15 juillet 1915.

A l'officier Commandant de la
Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest,
Division "N", Athabaska.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous faire rapport qu'agissant d'après les ordres reçus du commissaire, le 9 mai, j'ai quitté le Passage de la rivière La-Paix le 10 juin courant à bord du bateau de la compagnie de la Baie d'Hudson et suis arrivé à Smith-Landing le 24 juin, accompagné du gendarme Withers, D., numéro matricule 4794, et du gendarme Wight, D.E.F., numéro matricule 6296. Nous avons quitté Fort-Smith le 26 juin à bord du vapeur *Mackenzie River;* c'était le premier voyage que ce bateau entreprenait d'aussi bonne heure. Nous avons été retenus par des vents contraires près de Fort-Résolution du 28 au 30 courant, à l'embouchure de la rivière de l'Esclave. Là, j'ai quitté le vapeur le 28 et, accompagné du gendarme Withers, je suis arrivé, en canot, à Fort-Résolution, vers trois heures de l'après-midi du même jour.

A Résolution je me suis procuré de Fairweather Limited, quatre bons chiens et une embarcation (york) de seconde main, ainsi qu'un équipement d'hiver pour lequel vous trouverez des factures ci-incluses.

Le vapeur est arrivé à Résolution le 31 et est reparti au bout de deux heures. Le 6 juillet, à neuf heures du soir, nous arrivions à Fort-Norman. J'ai eu immédiatement une entrevue avec le révérend Père Ducot qui n'avait aucune nouvelle des prêtres égarés, et vous trouverez ci-inclus des rapports de crimes, déclarations de M. D'Arcy Arden et autres qui ont parcouru la région où l'on suppose que ces prêtres se sont égarés.

J'ai laissé ici les gendarmes Withers et Wight afin de leur permettre de travailler à notre équipement et me suis mis en route pour Fort-MacPherson à quatre heures du matin, le 7 courant. Je suis arrivé là le 9, et le 10 j'obtenais un interprète esquimau de l'inspecteur Philips. Nous avons quitté MacPherson le 11 courant et sommes revenus à Fort-Norman le 15.

La conduite de mes hommes a été excellente; ils sont pleins de bonne volonté et le rude travail ne les effraie point.

Nous nous rendrons aussitôt que possible à la rivière Dease. La glace n'est pas encore partie sur le lac de l'Ours, mais nous nous attendons à partir vers le 22 coutant à la recherche des prêtres égarés. L'eau de la rivière de l'Ours est trop basse actuellement pour nous permettre de faire l'expédition.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. D. LA NAUZE, *inspecteur,*
Au commandement de la Patrouille.

AU SUJET DE L'INTERPRETE DE LA PATROUILLE PARTIE A LA RECHERCHE DES PRETRES DISPARUS

FORT-NORMAN,
PATROUILLE DU GRAND LAC DE L'OURS,
15 août, 1915.

A l'Officier Commandant,
de la Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest,
Division "N" Athabaska.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous faire rapport que je ne pouvais pas trouver un interprète à Fort-Norman. Non seulement les sauvages ont peur de se rendre seuls chez les Esquimaux, mais aucun d'eux ne parlent cette langue.

Le révérend Père Ducot et les deux autres prêtres m'ont dit que la chose était impossible, de sorte que je n'avais d'autre alternative que celle de me rendre à Fort-MacPherson et d'essayer d'obtenir un Esquimau de l'inspecteur Philips.

Nous avons quitté Fort-Norman le 7 courant et sommes arrivés à Fort-Marc-Pherson le 9 juillet à sept heures du soir.

L'inspecteur Philips s'y était rendu pour me rencontrer et je lui ai immédiatement exposé mes besoins.

Il s'est donné beaucoup de peine et a été assez heureux pour me trouver un Esquimau du nom d'Illvarnie dont il me faut emmener aussi la famille qui se compose d'une femme et d'une fille.

Il a été impossible de trouver un célibataire. Les quelques garçons qui se trouvaient là parlent très peu l'anglais et ne voulaient pas partir puisque leurs pères se trouvaient dans le delta et qu'ils devaient d'abord les consulter.

Nous avons engagé Illvarnie à raison de $40 par mois pour un an.

J'ai été bien chanceux de trouver cet Esquimau. Il a passé quatre années avec Stefansson et il en est fait mention plusieurs fois dans son livre *My life with the Eskimo.* Il semble être très capable et sa femme est une bonne ménagère et nous rendra de grands services en faisant des vêtements de peaux de bêtes pour les membres de l'expédition. De plus, c'est un très bon linguiste et il devrait être capable de converser avec les différentes tribus que nous rencontrerons.

Nous avons quitté MacPherson le 11 courant et sommes arrivés ici à Fort-Norman, le 15 courant. J'ai des documents certifiés de mon passage à MacPherson, de MacPherson et Norman, ainsi que pour Illvarnie et sa famille.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. D. LA NAUZE, *inspecteur,*

Commandant de la patrouille.

AU SUJET DU PRETRE ACCOMPAGNANT LA PATROUILLE DE LA GENDARMERIE PARTIE A LA RECHERCHE DES PRETRES DISPARUS.

FORT-NORMAN,
PATROILLE DU GRAND LAC DE L'OURS,
15 août, 1915.

A l'Officier commandant de la
Royale Gendarmerie à Cheval du Nord-Ouest,
Division "N", Athabaska.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport qu'à mon arrivée à Fort-Norman, le 6 juillet courant, j'ai eu immédiatement une entrevue avec le révérend Père Ducot au sujet des prêtres disparus et ai constaté qu'il n'en avait aucune nouvelle.

Il m'a alors dit que l'évêque l'avait chargé de me demander si le révérend Père Frapsance pouvait accompagner la patrouille de la gendarmerie. Il est évident que la mission catholique romaine est très anxieuse de voir un prêtre accompagner la patrouille.

En consultant les documents, je remarque que dans sa lettre qu'il vous a adressée le 28 avril, le commissaire dit "si la chose est possible, faites en sorte que le Père Ducot l'accompagne." Ceci sans doute ce serait rapporté à l'expédition qu'aurait faite le brigadier Joy s'il avait été chargé de faire des recherches sur cette affaire. Le Père Ducot est maintenant un homme très vieux et faible. Prenant toute chose en considération, je crois qu'il serait sage de permettre au Père Frapsance d'accompagner l'expédition. Il est, à ce que je comprends, un bon voyageur et un bon compagnon.

Dans l'espoir que vous approuverez cette demande,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. D. LA NAUZE, *inspecteur.*
Commandant de la patrouille.

AU SUJET DE LA DISPARITION DES PERES ROUVIER ET LE ROUX.

A mon arrivée à Fort Norman, le 15 juillet courant, j'ai une entrevue avec toutes les personnes intéressées dans cette affaire et j'envoie avec les présentes leurs déclarations. Tandis que le révérend Père Ducot est d'avis que les prêtres sont encore vivants et qu'ils reviendront probablement cet été, le Père Frapsance partage une opinion contraire et se dit certain que les prêtres sont morts.

Le jeune sauvage "Harry" est le dernier qui ait vu le Père Rouvier et en sait plus au sujet des prêtres que n'importe quel autre sauvage. Il a fait sa déclaration et j'obtiendrai une déclaration de sa mère Tete, lorsque nous atteindrons le lac de l'Ours puisqu'elle s'y trouve avec les autres sauvages qu'Arden a désignés comme ayant vu un Esquimau portant les vêtements des prêtres. Le fait qu'Harry ait vu le fusil du Père Rouvier en la possession d'un Esquimau est suspect, puisque c'était le fusil que Rou-

vier devait emporter à la côte. Le fait qu'on ait vu les jumelles en la possession d'un Esquimau inconnu est aussi suspect. Arden dit qu'il n'y avait aucun nom sur les jumelles, à ce qu'il se rappelle. L'Esquimau a dit qu'il venait de l'est, ces jumelles appartenaient peut-être à un des membres de l'expédition de Radford.

J'ai le dossier concernant cette affaire. Hibbert Hodgson est absent dans le moment, mais je recevrai sa déclaration avant de quitter le lac de l'Ours. Arden est certain que nous rencontrerons tous les Esquimaux au mois d'août près de la rivière Dease.

C. D. LA NAUZE, *inspecteur.*

M. D'Arcy Arden fait la déclaration suivante:—

Je suis un explorateur ; j'ai été employé durant plusieurs années par le Bureau des Frontières Internationales du ministère de l'Intérieur sous la direction de J. D. Craig, D.L.S., ainsi que dans la région de la Baie d'Hudson au service de la division des chemins de fer du ministère des Chemins de fer et Canaux sous la direction de A. H. Greenless, D.L.S. Je suis arrivé à Fort-Norman au mois de juillet 1914, pour explorer la région située au nord du Grand lac de l'Ours. J'ai quitté Norman vers le 20 juillet 1914, pour me rendre à cette région, accompagné d'un métis du nom d'Hibbert Hodgsen. Nous avons voyagé par canot. Nous avons traversé le Grand lac de l'Ours et sommes arrivés à la rivière Dease au mois d'août, après un voyage pénible. Nous nous attendions certainement à rencontrer les prêtres que l'on attendait à Norman au mois d'avril précédent. Si j'avais rencontré les prêtres, je me proposais de vivre avec eux puisqu'ils avaient une cabane dans ce district et j'avais entendu dire qu'ils avaient vécu au milieu des Esquimaux dans ce district. Les premières nouvelles que j'ai apprises au sujet des prêtres m'ont été données par une bande considérable de sauvages à environ 35 milles de l'embouchure de la rivière de l'Ours; je leur ai demandé quand ils attendaient les prêtres et ils me dirent que les prêtres ne reviendraient pas, qu'ils avaient été tués par les Esquimaux. Je leur ai demandé pourquoi ils disaient cela, et ils m'ont dit qu'ils l'avaient tout simplement pensé. Je n'ai rien cru de ce qu'ils m'ont alors dit et nous avons continué notre expédition. Nous nous sommes dirigés directement vers la rivière Dease et le premier signe que j'ai vu du passage des prêtres a été leur grand canot Peterboro, tiré hors de l'eau sur le côté sud de la rivière Dease, à huit milles de l'embouchure.

Nous avons aussi découvert la maison des prêtres ainsi que quelques cabanes sauvages. Accompagné de quelques sauvages, Hodgson est allé visiter les cabanes des prêtres, et a trouvé tout sous clefs et les fenêtres barricadées. Les sauvages avaient traversé le lac avec nous et s'en allaient chasser le caribou. Ils m'avaient aussi aidé à emporter une partie de mes provisions. Après cette découverte, j'ai conclu que les prêtres étaient tombés entre les mains d'une bande d'Esquimaux et qu'ils vivaient avec eux.

Nous nous sommes mis à remonter la rivière Dease dans l'intention de nous rendre en haut de la rivière Dease aussi loin que possible et d'établir de bons quartiers d'hiver. Après avoir remonté la rivière sur une distance de deux milles, j'ai constaté qu'il était impossible d'aller plus loin, par suite du peu de profondeur de l'eau et des rapides dangereux. J'ai trouvé à cet endroit deux cabanes dont l'une avait été construite par les frères Douglas et l'autre par J. Hodgson. Elles étaient vides et j'ai conclu que c'était le meilleur endroit où établir ma base. J'ai passé trois ou quatre jours à cet endroit occupé à établir ma base et à pêcher. Et, comme le poisson n'y était pas abondant, j'ai décidé d'aller chasser le caribou. Les sauvages et leurs femmes étaient déjà partis pour se rendre dans les terrains stériles pour chasser le caribou. Hodgson et moi sommes partis avec des chiens porteurs pour emporter un approvisionnement de viande. Le second jour de notre marche nous avons aperçu un feu dans les terrains stériles et j'ai envoyé Hodgson pour voir ce que c'était. Il revint et me dit qu'il s'agissait d'un sauvage qui semblait bien effrayé, et il me dit

aussi qu'une bande considérable d'Esquimaux étaient campés à environ huit ou neuf milles au sud-ouest. Ce sauvage avait tué quatre caribous et étaient en train de les apprêter. J'ai aussitôt chargé mes chiens et je me suis rendu à cet endroit où j'ai trouvé 34 Esquimaux adultes campés avec six familles de sauvages. J'ai trouvé tous les sauvages dans un état de grande surexcitation et effrayés. Tous m'ont dit que les Esquimaux avaient tué les prêtres et qu'ils avaient en leur possession les vêtements des prêtres. Les Esquimaux me saluèrent en plaçant leurs arcs et leurs flèches sur la terre et en tendant leurs mains au-dessus de leurs têtes et en criant "Cabloona goana march", ce qui veut dire "L'homme vous remercie beaucoup." J'ai abaissé mon fusil comme l'avait fait Hodgson, et nous avons levé nos mains au-dessus de nos têtes, et je suis alors allé vers eux en tendant les mains, mais un petit nombre de ces Esquimaux qui avaient vu des blancs auparavant m'ont donné la main. Quelques-uns d'entre eux ne voulaient pas et ils étaient très honteux et réservés. Tous ces Esquimaux se réunirent autour de nous et tâtèrent nos cheveux, nos bras, nos jambes et nos corps, chose très embarrassante pour nous, les femmes se mettant de la partie aussi bien que les hommes. J'ai décidé de camper avec ces Esquimaux et d'en obtenir tous les renseignements possibles au sujet du pays. Tous ces Esquimaux portaient leurs vêtements en peaux de bêtes, à l'exception d'un seul homme qui portait une paire de salopettes. Cet homme me dit au moyen de signes qu'il avait déjà vu des blancs et il pouvait prononcer assez bien le nom de Stefansson, de sorte que je conclus qu'il l'avait rencontré. Ils avaient tous des arcs, des flèches et de longs couteaux. Nous n'avons pas beaucoup dormi cette nuit-là.

Les sauvages tremblaient tous de peur et les Esquimaux passèrent la nuit debout à chanter et à parler. Le jour suivant, je fus bien surpris de voir des Esquimaux revêtus des soutanes des prêtres. Ceci effraya beaucoup les sauvages. Ils étaient probablement revenus au campement comme ils le faisaient toujours au retour de la chasse et ils apportaient de gros ballots de viande traînés par des chiens et sur leur dos. Je n'en ai fait aucun cas durant trois jours, car je pensais que c'était mieux d'agir ainsi, et je ne voulais pas les rendre soupçonneux. Le quatrième jour je leur ai demandé graduellement, interrogeant un homme à la fois, selon que l'occasion se présentait, s'ils avaient vu deux blancs, et tous ces hommes secouaient la tête en disant "naga", ce qui veut dire "non". Un des hommes se mit la tête entre les mains comme s'il était endormi, se ferma les yeux et indiqua la terre, mais je ne pus obtenir aucun renseignement au sujet du temps ni du lieu. Il ne faisait que secouer la tête. Lorsque l'occasion se présenta, je demandai à l'un des hommes qui portaient la soutane d'un des prêtres où il l'avait prise et il indiqua le nord et dit, "Caloona wilinna", voulant parler de personne venant de l'ouest. Je n'ai pu rien obtenir de ces gens-là, alors j'en invitai quatre à venir à ma cabane sur la rivière Dease, car notre approvisionnement commençait à diminuer. Les quatre qui vinrent parurent très heureux et portèrent un grand intérêt à la cabane et le canot. Ils ne voulaient pas manger de notre nourriture, si ce n'est quelques baies. Il y avait des poissons dans mes filets et ils les mangèrent à mesure que je les faisais cuire. Nous nous sommes mis en route le jour suivant pour nous rendre au campement. Je demeurai encore un jour au milieu d'eux et, accompagné d'Hodgson et d'un sauvage, je retournai à ma cabane pour terminer mes arrangements pour l'hiver, car j'avais l'intention de me rendre à Coppermine avant la venue de la neige.

Pendant que je leur disais bonjour et que je me préparais à partir, je m'aperçus que nos couteaux, nos limes, nos haches, tout avait disparu. Je regardai parmi leurs bagages mais je ne pus découvrir aucun indice de nos objets. J'aurais dû dire que deux jours après avoir fait leur rencontre, j'avais constaté qu'ils avaient des fusils, trois qu'ils avaient échangés avec les sauvages et quatre qui, d'après les dires des sauvages, avaient appartenu aux prêtres. Un de ces fusils était un fusil 8mm Mauser du dernier modèle. J'ai appris des sauvages que les frères Douglas ou Hornby avaient donné ce fusil aux prêtres. De retour à ma base, nous avons été surpris de constater que quelqu'un y était venu et avait pris tout ce qui se trouvait près de là, y

compris toutes les munitions d'Hodgson, plus de 400 rondes de cartouches du calibre 30-40, des limes, des ciseaux, des chemises, des sous-vêtements avaient disparu. Le reste, comprenant toutes nos provisions de bouche, n'avait pas été touché. J'étais convaincu que cela avait été accompli par des Esquimaux puisque leurs traces sur le sable près de la maison étaient très apparentes. Je ne crois pas que cela ait été fait par les Esquimaux avec lesquels nous avons campé, car je n'ai perdu de vue aucun des Esquimaux faisant partie de la première bande que nous avions rencontrée avant de quitter leur campement. Peu après notre retour, nous est arrivée une bande de sauvages que je n'avais jamais vue auparavant. Ils nous dirent que les Esquimaux étaient allés à la maison des prêtres et qu'ils y avaient tout brisé. Ces sauvages venaient du district de la baie McTavish et avaient rencontré des Esquimaux qui leur avaient dit que deux blancs se trouvaient dans le district. Ils se rendirent à la maison des prêtres où avait été laissé le canot et trouvèrent que tout y avait été brisé, de même que les cabanes des sauvages, et ils s'en vinrent à ma base.

Les sauvages me dirent aussi que les Esquimaux avaient tué les prêtres; ils avaient vu les Esquimaux ayant en leur possession tout ce qui appartenait aux prêtres. Ces sauvages connaissaient très bien les prêtres. Ils étaient cinq, trois femmes, un homme et un jeune garçon. La femme et le garçon furent les derniers à voir les prêtres vivants. Le nom de cette femme est Sate, et le garçon, son enfant, se nomme Harry. Il a beaucoup voyagé avec les prêtres, Hornby et les frères Douglas. Je l'ai trouvé bien digne de confiance et je le connais maintenant assez bien. Dans la soirée du même jour, tous les autres sauvages arrivèrent très effrayés, disant que les Esquimaux couvraient toutes les montagnes et qu'ils ne pouvaient chasser le caribou. Ils s'en allaient de l'autre côté du lac. Ces sauvages étaient ceux des six familles qui avaient traversé le lac avec moi. Ils se nommaient: Towya, Matsey, Susie, Bonnie, Emile et Yinitsey. Ces sauvages campèrent à un quart de mille de mon campement après m'avoir vu. Trois heures après, environ, ils arrivèrent en courant disant que les Esquimaux étaient répandus dans tous les bois. Ceci me paraissait étrange puisque les Esquimaux m'avaient dit qu'ils se rendaient tous à Coppermine. Hodgson et moi avons pris nos fusils et sommes allés dans les bois, mais nous n'avons pu rien voir. Peu après, nous sommes revenus, les chiens étaient très agités et continuèrent à aller et venir dans les bois. J'étais alors certain que les Esquimaux se trouvaient dans les environs, car les chiens des sauvages détestent beaucoup les Esquimaux.

Les sauvages étaient tous surexcités et armés, attendant les Esquimaux pour les attaquer. Ils demeurèrent tous dans ma cabane et je ne pus les apaiser. Le jour suivant, ils voulaient me faire retourner à Norman, et ils m'offrirent de transporter tout mon bagage de l'autre coté du lac. Hodgson ne voulait pas rester avec moi. Il était très excité et je n'avais aucune autre alternative que de retourner, car je ne voulais pas rester seul dans une région que je ne connaissais pas. Je décidai de retourner à Norman et je me fis une cache sur une île située à environ huit milles de l'embouchure de la rivière Dease où se trouvait la maison des prêtres. Pendant mon séjour sur l'île, je pris avec moi les sauvages Susie et Harry et me rendis à la maison des prêtres où je trouvai tout sens dessus-dessous et la serrure brisée. A l'intérieur tout se trouvait dans un lamentable état et une partie des objets étaient couverts de moisissure verte, mais il ne manquait apparemment aucune provision de bouche puisqu'il y avait beaucoup de farine, de riz et de sucre. Harry et Tete, sa mère, connaissaient le contenu de la maison et de la cache car les prêtres les avaient chargés d'en prendre soin et ils avaient les clefs. D'après la description, les Esquimaux ont dû emporter environ une demi-tonne d'effets tels que des caques de poudre, des munitions, des limes, des haches et des capsules de fusil. J'ai recueilli tout ce que j'ai cru être de quelque valeur, ai pris un inventaire et j'ai caché ce qui était bon avec mon bagage sur l'île. Ils possédaient un grand nombre de lettres françaises que j'ai aussi cachées.

Je n'emportai rien avec moi à Norman. Je fermai la porte à clef et je cachai le canot sur l'île. Pendant que j'étais à préparer l'endroit où je devais cacher mon canot,

je vis avec mes lunettes des Esquimaux autour de la résidence des prêtres. Nous n'étions qu'à un mille et demi de distance de cet endroit. Ceci sembla étrange car les Huskys apparemment ne nous quittèrent pas, bien qu'il nous fut impossible de les approcher. Je continuai alors à prospecter le long du lac en me dirigeant vers le cap McDonald, et je partis à destination de Norman. J'atteignis ce dernier endroit au mois d'octobre. Je suis d'avis que l'Esquimau est tout à fait paisible, et que la légende des sauvages concernant ceux-ci est le produit de l'imagination. Les Esquimaux se montrèrent bien disposés à mon égard tout le temps que je restai avec eux et ils semblèrent être contents d'avoir un blanc parmi eux. Il est impossible de garder quoi que ce soit avec eux. Ils vous prennent votre bien en votre présence et le cache dans leurs vêtements. Il est facile de s'expliquer cette mentalité, car ils n'ont rien provenant des blancs. Ils échangent volontiers les habits qu'ils portent pour quoi que ce soit et semblent très contents.

Je crois que la bande qui s'est introduite avec effraction dans la cabane de Hodgson et lui a volé ses munitions était une autre bande d'Esquimaux, car certains Huskys me dirent que les Esquimaux qui venaient de l'est ne valaient pas grand'chose. J'en vins à la conclusion que ces maraudeurs venaient de l'anse Bathurst, car les prêtres avaient demeuré avec eux pendant un certain temps et c'étaient les premiers Huskys qu'ils avaient rencontrés. M. Hornby et les prêtres de Norman avaient dit que ces Huskys étaient des mauvais sujets. Il me sembla qu'il y avait six hommes qui appartenaient à une tribu différente parmi les 34 que je rencontrai. Deux de ceux-ci portaient les vêtements de prêtres. J'en reconnaîtrais certainement l'un des deux car j'eus beaucoup de difficultés avec lui. Il avait une paire de lunettes de qualité inférieure aux miennes. Il savait comment manipuler les miennes et voulait que je change avec lui. J'eus beaucoup de difficulté à me faire remettre mes lunettes une fois qu'il les eut en main. J'ai été obligé de le mettre à la porte de ma tente, mais il ne voulait pas s'en aller. C'était une grosse brute. Ses lunettes étaient des jumelles à prismes et il prétendait les avoir obtenues de certaines gens qui habitaient sur la côte ouest. Il me fit l'effet d'être un mauvais sujet et les autres Esquimaux me dirent qu'il n'y avait rien de bon en lui. Il était sournois et rusé et je ne pus rien tirer de lui. Il refusa absolument de m'accompagner à la cabane. J'appris des prêtres de Norman que les deux prêtres en question ne possédaient pas de lunettes et que Hornby et les frères Douglas n'avaient pas échangé de lunettes avec eux. Deux des Huskys avaient des tentes en leur possession, une tente avec côtés de 6 par 8 et une tente "A" de 6 par 8. Je vis le nom du fabricant sur la tente. Je l'oublie, mais je sais qu'on y voyait "Londres, Angleterre", en toutes lettres. Les Huskys avaient quelques peaux de renards blancs, de buffles, de volverenne, de renards bleus, de renards croisés, et de renards rouges avec eux. Ils se servent de ces peaux pour se faire des vêtements et de la peau de buffles pour la cabane de neige. Comme leurs vêtements de fourrure étaient très chauds ils désiraient les échanger pour d'autres vêtements et des munitions. Je n'avais pas de cartouches du même calibre que leurs fusils, mais ils acceptèrent volontiers mes cartouches ·303 et ils les remoulèrent sous mes yeux. Ils avaient des instruments qu'ils avaient probablement obtenus des prêtres. Ils prétendirent que les prêtres leur avait enseigné la manière de s'en servir. L'un d'eux était une espèce de "guérisseur", il avait une quantité de médicaments en sa possession qui d'après les autres sauvages provenaient des prêtres. Il était très fin et très rusé. Ses vêtements étaient différents de ceux des autres et il avait deux femmes.

Ces Esquimaux étaient très intéressants à étudier et étaient de splendides types d'hommes. Ils mangent toute leur nourriture crue, et celle-ci consiste surtout en chair de caribou. A mon avis, les prêtres, si on en juge par leur état de santé lorsqu'ils sont partis de leur demeure, sont tombés malades et sont morts le long de la rivière Coppermine. J'eus ces renseignements au sujet de leur santé de la femme Tete, et de son fils Harry. Ils me dirent que l'un des prêtres était très malade et l'avait été au moins pendant un mois avant leur départ pour la rivière Coppermine. Harry me

dit qu'il y avait un certain endroit sur la rivière Coppermine où ils allaient rencontrer les Esquimaux. Je suis convaincu qu'ils étaient malades et n'ont pas pu aller demeurer avec les Huskys comme ils en avaient l'intention. C'est tout ce que je sais au sujet de ces prêtres. Je n'en ai pas fait rapport à la police, car je ne pouvais pas certifier par mes observations personnelles qu'ils étaient morts. Je fis part de ces nouvelles aux prêtres à Norman et je leur dis ce que je pensais de la mort de ceux-ci. Je leur conseillai d'avertir la gendarmerie, mais le révérend Père Ducot prétendit que ce n'était pas dans l'intérêt des missionnaires de faire cela. Ainsi je fis donc simplement mon rapport particulier à J. K. Cornwall, car cela ne me concernait aucunement. Je quittai Norman de nouveau au mois de janvier à destination de la rivière Coppermine et je restai à la rivière Dease jusqu'au mois de mars faisant la chasse au caribou. Je ne vis aucune trace d'Esquimaux le long de la route en me rendant à la rivière Coppermine. Comme j'étais seul et que la neige me fatiguait la vue je décidai de m'en retourner. A environ 60 milles de l'embouchure de la rivière Dease je vis des traces d'Esquimaux qui semblaient se diriger vers le sud. Il m'était impossible de m'approcher de ces Esquimaux. Après les avoir suivis pendant quatre jours, l'état de mes yeux empira, et j'abandonnai la poursuite. Je suis convaincu qu'ils eurent connaissance de ma présence, car ils ont dû voir mes feux. Je ne crois pas que c'étaient des Exquimaux que j'avais rencontrés l'été précédent. Leurs traces venaient du nord-est. Je suis revenu à Norman au mois de juin avec l'intention de retourner cet été, car les Huskys m'ont promis de me rencontrer au mois d'août, lorsque le caribou fera son apparition.

(Signé) D'ARCY ARDEN.

FORT-NORMAN, T.N.-O.,
15 juillet 1915.

Suit la déclaration de "Harry"—

Je suis un indigène de la région du Grand lac de l'Ours, âgé de 16 ans. J'ai connu les prêtres pendant tout le temps qu'ils ont demeuré au Grand lac de l'Ours et j'ai travaillé pour eux. J'ai été au service de M. Hornby pendant deux ans en qualité de compagnon de voyage. Je suis allé à la rivière Coppermine au printemps de 1912 en compagnie des frères Douglas et de Hornby.

Je vis des Esquimaux d'abord au cours de l'automne 1911 à une journée de distance de la résidence des frères Douglas à la lisière du bois. C'est au mois de novembre 1913 que j'ai vu le Père Rouvier pour la dernière fois, alors qu'il se rendait à sa résidence à la lisière du bois de son autre résidence qui se trouve à huit milles de celles des frères Douglas. Il allait rejoindre le Père Le Roux.

Lorsqu'il nous donna la main avant son départ (ma mère et une de mes cousines Leah étaient avec moi) il dit: "Nous ne savons pas ce que nous ferons, si nous nous arrangeons bien avec les Huskys nous resterons toute l'année, mais si nous ne pouvons pas demeurer avec eux nous reviendrons vers Noël". Il nous fit remarquer qu'il ne se sentait pas bien, qu'il était faible et sentait du mal dans le côté gauche. Il s'était fait mal en construisant sa maison au lac Rouvier et avait souvent senti du mal depuis.

Ceci se passait vers le dimanche avant que la rivière gèle entre les roches. Il y avait deux frères esquimaux qui étaient à la recherche des prêtres et qui devaient les accompagner à la côte lorsque la rivière serait gelée. Je connais ces individus très bien et je les reconnaîtrais. Ma mère qui demeure au lac à l'Ours sait leurs noms. Ils semblaient être des gens paisibles.

Le Père Rouvier ne me donna pas de lettres. Nous sommes les derniers sauvages qui avons vu le Père Rouvier.

Ils portaient chacun une carabine de calibre ·44; une carabine à canon rond, de calibre ·44, et une autre à canon octogonal et de calibre ·44. Je connais très bien cette carabine car je m'en suis servi au cours de l'été 1913.

Ils n'avaient pas de jumelles. Ils avaient une bonne tente avec côtés sur laquelle il y avait quelque chose d'imprimé. Ils avaient une autre carabine dans leur maison au lac à l'Ours qui avait été donnée au Père Rouvier par M. Hornby. Les frères Douglas avaient des carabines du même genre. Ils avaient des soutanes de rechange dans leur maison du lac à l'Ours. J'étais gardien de leur maison au lac à l'Ours et de son contenu et j'en ai encore la clef. Je demeurai au cours de cet hiver à la maison des prêtres au lac à l'Ours jusqu'après Noël, et je descendis alors le lac. Les pères avaient quatre chiens avec eux lorsqu'ils nous quittèrent en compagnie des Esquimaux, deux chiens huskys et deux chiens sauvages. Je vis les Esquimaux un jour l'été suivant avant que M. Arden se rendre à la rivière Dease. Ils étaient à une journée de distance de la cabane des frères Douglas. Il y en avait environ trente en tout, hommes, femmes et enfants. J'en avais déjà vu quelques-uns, mais la plupart m'étaient étrangers. J'avais vu ceux que je connaissais avec les prêtres, mais je n'ai pas vu les deux frères qui devaient conduire les Pères à la côte. Nous leur avons demandé s'ils avaient vu les prêtres et ils répondirent tous qu'ils ne les avaient pas vus. Ma mère leur parla, ils parlaient par signes.

Un Esquimau que j'avais déjà vu avait la carabine du prêtre (Père Rouvier) en sa possession. Elle était dans un étui fabriqué avec un sac à farine, et c'était bien celle dont le Père se servait. Je l'examinai avec ma mère, et nous sommes certains que c'est bien le fusil que le Père m'avait prêté. Nous leur avons demandé où ils avaient pris cette carabine et ils ne répondirent pas. Je leur demandai et ils ne me donnèrent pas de réponse. Ma mère le leur demanda ensuite mais elle n'eut pas de réponse, et ce Husky s'en alla. Deux ou trois semaines avant cela j'étais à la pointe au Caribou et lorsque je retournai à notre maison où se trouvait la résidence des prêtres confiée à mes soins, je constatai qu'on s'était introduit dans toutes les maisons. Ils avaient pénétré chez moi et s'étaient emparés d'une bouilloire, d'une scie à deux mains, de cartouches, d'hameçons, et de vieux pantalons. On avait pris une foule de choses dans la maison des prêtres, et on en avait laissé une quantité éparpillée sur le plancher. On avait pris plusieurs couvertures, des cartouches, des mouchoirs, des limes, des bas, trois cardigans, des couteaux de poche et des soutanes. On laissa une soutane sur le plancher. Ils avaient emporté toutes les allumettes. Ils ne touchèrent pas à la nourriture. Ils emportèrent une demi-barrique de poudre, 60 livres de plomb à balle et toutes les amorces. Nous avons été effrayés à la vue de ce spectacle, et nous sommes retournés à la pointe au Caribou. Nous sommes revenus ensuite et nous avons fermé les portes à clef, et une semaine plus tard nous avons constaté que les Huskys étaient venus faire une autre visite car les portes avaient été de nouveau enfoncées. Cette fois ils avaient emporté tous les vêtements dont les prêtres se servent pour dire la messe. Ils emportèrent même le calice. Après cela nous sommes allés à la rencontre des Esquimaux croyant qu'on y trouverait peut-être les pères. Nous avons alors rencontré cette bande de 30 dont je vous ai déjà parlé. Je reconnus une quantité d'objets qu'ils avaient pris dans la demeure des Pères. Je vis cinq couvertures, des balles, des allumettes, des chandelles, et des couteaux de poche. Un Husky me donna un de ces couteaux. Ils me dirent qu'ils s'étaient appropriés tous ces objets. Le chef nous fit remarquer que c'était lui accompagné de six hommes qui avait fait le vol. Il avait l'air d'un " Guérisseur " et avait deux femmes. C'étaient les mêmes individus qu'avait vu M. Arden et ils ne voulurent pas nous dire où ils avaient pris la carabine du prêtre. J'ai vu ce guérisseur tous les étés, et il connaît très bien les prêtres. Je n'avais pas peur de cet Esquimau, mais les autres sauvages en avait peur. Je donnai un couteau de boucher aux Huskys pour quelques amorces. Ils avaient des peaux de renards blancs et de renards rouges, des peaux de volverenne, de buffles et de loups. Il est très difficile de traiter avec eux et ils

ne donnent rien pour rien. Certains Huskys nous ont dit qu'ils venaient de la rivière Coppermine. Je n'avais pas vu ces Huskys avant cela. J'aidai M. Arden à faire une cache sur une île, et me rendis ensuite à la baie Bolton, à l'ouest de la rivière Dease. Je n'ai pas vu d'Esquimau portant les soutanes des prêtres. Je crois que les prêtres ont dû mourir de froid quelque part, mais je ne sais où.

Sa
(Signé) HARRY x
marque.

Témoin:
C. D. La Nauze, inspecteur.
Interprète: Rév. Père Frapsance.

Suit la déclaration du Rév. Père Ducot:—

Je suis le père supérieur de la mision catholique romaine de Fort-Norman. Il y a 34 ans que je suis à Fort-Norman. J'ai vu le Père Rouvier pour le dernière fois le 6 février 1913, lorsqu'il quitta Fort-Norman en compagnie de M. Hornby à destination du lac à L'Ours. Les Esquimaux furent vus pour la première fois par M. Hornby, M. Melville et M. Hodgson au mois d'août 1910.

Le père Rouvier vit les Esquimaux pour la première fois au mois d'août 1911, et resta avec eux dans le but de les convertir. Il quitta Norman au mois de juillet 1911 et ne fut de retour qu'au mois d'avril 1912. Il retourna avec le Père Le Roux au mois de juillet 1912, et se dirigea vers le lac à l'Ours où il devait continuer sa prédication parmi les Esquimaux avec le Père Le Roux. Le Père Rouvier nous arriva du lac à l'Ours le 25 janvier 1913, accompagné de M. Hornby, et nous quitta le 6 février pour retourner à sa cabane où il avait laissé le Père Le Roux.

Le Père passa l'hiver 1912-1913 au lac à l'Ours dans la maison des frères Douglas. Le Père Le Roux nous arriva à Fort-Norman le 14 avril et repartit le 17 juillet 1913, avec un canot rempli de provisions et accompagné du sauvage "Jimmy Soldat" à destination de la rivière Dease.

Je n'ai pas revu les prêtres depuis cette date. Le 6 octobre, je recevais deux lettres en date du 24 septembre; l'une du Père Rouvier et l'autre du Père Le Roux qui étaient alors à la rivière Dease. Dans leurs lettres ils disaient qu'ils avaient l'intention de passer l'hiver avec les Esquimaux et qu'ils seraient peut-être absents pendant deux ans, car ils devaient suivre ceux-ci à la mer et vivre avec eux afin de se renseigner sur leur manière de vivre.

Lorsque j'appris qu'on avait vu des Huskys portant des vêtements de prêtres je ne fus pas effrayé. Les Pères avaient des soutanes de rechange et comme on rapporta que des Esquimaux étrangers étaient venus de l'est, je crois qu'il est probable qu'ils ont volé les soutanes que les Pères avaient laissé à la maison.

Je persiste à croire que les pères sont sains et saufs et reviendront à l'été.

Dans leurs dernières lettres ils parlaient en termes fort élogieux des Esquimaux qui devaient les accompagner, ils mentionnaient surtout leur politesse et leur bonté.

Les sauvages, qui ont rencontré ces Esquimaux, n'en disent que du bien, mais depuis que ceux-ci les ont volés et ont tué les Pères comme ils le pensent, ils en ont peur.

C'est vers 1887 que les sauvages du lac à l'Ours virent un Esquimau assez âgé et son fils pour la première fois. Ils en virent d'autres ensuite vers 1908, et ils en ont vu à tous les ans depuis cette date.

(Signé) X. G. DUCOT.

15 juillet 1915.

Suit la déclaration du Rév. Père Frapsance:—

Je suis prêtre et fais partie de la mission catholique romaine de Fort-Norman depuis six ans. Je connaissais très bien le Père Rouvier et le Père Le Roux, et les dates que le Père Ducot donne quant à leur arrivée et départ de Fort-Norman sont exactes. J'ai entendu les Pères parler des Esquimaux et ils en parlaient en termes élogieux. Je me rappelle la dernière lettre reçue par le Père Ducot des Pères absents.

Au mois d'octobre 1913, M. Hornby nous apporta deux ballots de poisson séché, deux petites caisses de viande séchée, des peaux de daim et un attelage de chiens husky qui nous avaient été envoyés par le Père Rouvier. M. Hornby nous assura que les Pères se rendraient certainement à la côte avec les Huskys.

Je ne crois pas que les Pères soient encore vivants. Dans nos travaux nous devons faire des rapports fréquents à nos supérieurs, et comme les Pères n'ont pas donné signe de vie depuis qu'ils sont partis je crois qu'ils sont morts, autrement nous aurions certainement eu des nouvelles d'eux avant aujourd'hui.

Je ne me rappelle pas trop quels sont les objets que les Pères ont apportés avec eux au lac à l'Ours. Ils avaient probablement chacun une soutane de rechange. Je me rappelle que leurs tentes venaient de Bishopsgate, Londres. Je ne me rappelle pas le nom du fabricant. Ils n'avaient pas de jumelles en leur possession.

J. M. FRAPSANCE.

15 juillet 1915.

SOUS-DISTRICT DE SMITH-LANDING,
FORT-RÉSOLUTION, 3 juillet 1915.

RAPPORT D'UN CRIME.

Re la disparition des Pères Rouvier et Le Roux.

Relativement à ma correspondance antérieure au sujet de cette disparition, j'ai eu la visite d'un sauvage Côte-de-Chien ce soir et voici la déclaration qu'il me fit:—

Je suis un sauvage Côte-de-Chien et je demeure à Fort-Rae. Au cours de l'été 1914, quelques sauvages Côte-de-Chien se rendirent de Fort-Rea au Grand lac de l'Ours et à la rivière Dease. En arrivant à la mission catholique romaine de la rivière Dease ils virent un groupe de Huskys qui étaient à s'introduire dans la mission; lorsque les Huskys virent les Côte-de-Chien arriver à la cabane de la mission, ils se sauvèrent. Les Côte-de-Chien portaient leurs carabines, tandis que les Huskys n'avaient que des arcs et des flèches. Apparemment les Huskys croyaient que les Côte-de-Chien allaient les attaquer. Lorsque les Côte-de-Chien arrivèrent à la mission, ils constatèrent que la porte de la cabane avait été fendu en aiguillettes avec une hache, on avait renversé la cheminée sur le toit, on avait brisé une partie de l'âtre, on avait fendu le plancher avec une hache, et on avait brisé les fenêtres. La maison était vacante, et on n'y avait rien laissé. Après cette rencontre les sauvages Côte-de-Chien s'en allèrent faire la chasse dans la région de la rivière Dease. Un peu plus tard ils rencontrèrent une famille de Huskys et se querellèrent avec eux. Un des sauvages Côte-de-Chien jeta la femme hors de sa cabane, celle-ci tomba, et dans sa chute échappa une patène et un palium sur lequel il y avait une croix et dont on se sert pour couvrir le calice. On constata que le mari de cette femme portait la soutane du prêtre. On l'avait coupée aux genoux, et du côté gauche, à la hauteur du cœur on y voyait un trou fait avec un couteau, et ce trou était entouré de sang séché. Les Côte-de-Chien ne parlaient pas leur langage, mais ils demandèrent par signes au

petit garçon où étaient les prêtres. Le petit garçon ne répondit pas mais se sauva immédiatement avec son père et sa mère. Un peu plus tard les Côte-de-Chien virent dans le lointain la fumée du feu de camp des fuyards dans le désert. Les Côte-de-Chien ne sont pas allés à la rivière Dease en 1915 vu qu'il n'y avait pas de caribou. Les Côte-de-Chien qui rencontrèrent cette famille Husky ne retournèrent à Fort-Rae qu'au printemps de 1915, ce qui les empêcha de rapporter la chose plus tôt à la Gendarmerie de Fort-Résolution. C'est tout ce que je sais de cette affaire.

LA MOELLE, *sauvage,*
Côte-de-Chien.

Témoin:
CHARLES A. RHEAULT, *inspecteur,*
R. G. à cheval du N. O.

L'officier commandant de la division "N".

Je vous envoie ce rapport pour votre gouverne. J'en ai également envoyé une copie à l'inspecteur LaNauze de Fort-Norman. Les Côte-de-Chien se rendent souvent en canot de Fort-Rae au Grand lac de l'Ours en suivant les chaînes de lacs et en faisant les portages entre le Grand lac de l'Ours et le Grand-Lac-de-l'Esclave. Pendant mon séjour à Fort-Résolution, j'interroge tous les sauvages Côte-de-Chien sur le voyage en canot en été, avec chiens en hiver, de Fort-Résolution au Grand lac de l'Ours et à la rivière Dease au cas où vous me demanderiez maintenant ou plus tard d'aller porter secours à l'inspecteur LaNauze. Durant certains hivers les sauvages du Grand lac de l'Ours viennent à Fort-Rae avec des attelages de chiens vers Noël, j'en verrai peut-être cet hiver au cours de mes patrouilles et j'aurai peut-être des nouvelles des deux prêtres absents. J'ai l'intention de partir demain soir en canot à destination de Fort-Simpson.

CHARLES A. RHEAULT, *inspecteur.*
Commandant du sous-district de Smith's Ldg.

Le Commissaire,
R. G. à cheval du N.-O.,
Regina.

Envoyé pour votre gouverne.

A. E. C. McDONNELL,
Commandant surintendant de la Division "N".

ATHABASKA, le 8 septembre 1915.

ANNEXE R.

RAPPORT DU MARECHAL DES LOGIS H. R. HANDCOCK SUR LA PATROUILLE DE L'ILE A LA CROSSE A LA RIVIERE CHURCHILL.

DÉTACHEMENT DE L'ÎLE À LA CROSSE, 18 avril 1915.

A l'Officier Commandant,
R. G. à cheval du N.-O.,
Prince-Albert.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur la patrouille que j'ai faite, accompagné du gendarme surnuméraire Clark. Nous avons quitté l'île à la Crosse le 3 janvier, et nous avons été de retour le 22 mars. Au cours de notre voyage nous avons visité les districts de la rivière Churchill, du Lac la Rouge, de Stanley, du lac des Rennes, et du lac Walleston.

Nous avons été 57 jours en route parcourant une distance de 1851 milles, soit une moyenne de 32 milles par jour. Le total des déboursés occasionnés par cette patrouille s'élève à la somme de $299, soit $70 pour le salaire des guides, $20 pour les chiens, et $209 pour les rations et la nourriture des chiens. Nous n'avons dépensé actuellement que $89 pour cette patrouille, car nos frais de subsistance au détachement y compris les miens, ceux du gendarme Clark et ceux des dix chiens, se seraient élevés à la somme de $210.60 pendant la période que nous en avons été absents.

Je trouve qu'il est assez difficile de préparer un rapport intéressant sur la patrouille, car une fois que nous avons fait une de ces patrouilles dans le nord nous constatons que c'est toujours la même chose, et comme je fais ces patrouilles depuis six ans ces rapports me semblent de plus en plus difficiles à préparer. Nous avons mis huit jours à faire le voyage de l'Ile à la Crosse au lac Rouge, suivant la route d'été par eau, la rivière Churchill pendant quatre jours. Je ferai remarquer qu'il est très dangereux de voyager sur cette rivière en hiver, et on ne devrait jamais la traverser sans sonder la glace en avant de soi avec une perche. On ne peut pas prendre trop de soins en traversant ces rivières. Le courant de cette rivière est très rapide, et quiconque enfoncerait sous la glace aurait très peu de chance de se sauver. Nous rencontrons des sauvages de l'Ile à la Crosse au cours du voyage à des endroits où il y a de la bonne chasse. Ces camps se composent de deux à six familles chacun. M. Angus McKay a la direction du comptoir de la compagnie de la Baie d'Hudson au lac La Rouge, où nous sommes restés pendant une journée et demie pour faire reposer les chiens et visiter la mission anglaise qui est dirigée par l'archidiacre McKay. Nous avons atteint Stanley le 14, et n'y avons pas trouvé de sauvages, car ils étaient tous rendus à leur campement de chasse. A cet endroit nous avons pris chacun 200 poissons et des rations suffisantes pour nous rendre à l'extrémité nord du lac des Rennes. Nous comptions mettre onze jours pour nous rendre de Stanley au comptoir de la compagnie de la Baie d'Hudson sur le lac des Rennes, car nous avions maintenant une charge de 500 livres sur chacun des traîneaux et il n'y avait presque pas de route. Il nous fallait donc faire de longues journées, partir avant le lever du soleil et établir notre camp le soir tard, de fait nous avons trouvé la route longue entre Stanley et le lac des Rennes comme le disent les sauvages. Le sentier qui conduit de Stanley à l'extrémité sud du lac des Rennes est très mauvais, les portages sont inclinés et la route sur la rivière au Daim est très dangereuse; de fait nous avons fait une traversée assez périlleuse, nous avons pris la précaution de sonder la glace avec une perche avant de nous y aventurer, après avoir éprouvé la glace à plusieurs endroits

nous avons trouvé une lisière de glace ferme de deux pieds de largeur sur laquelle nous avons traversé, la perche passait à travers la glace et enfonçait dans l'eau des deux côtés de cette rivière. Sachant qu'un faux pas, de la part des chiens ou de notre part, nous précipiterait dans l'eau glacée, nous nous sommes sentis soulagés lorsque nous avons atteint la rive opposée. Ce n'est qu'en prenant de grands soins que nous avons pu éviter les accidents.

A notre arrivée à l'extrémité sud du lac des Rennes, le 18, je décidai d'engager un sauvage de la localité pour nous aider à tracer une route, car il n'était pas passé de traîneaux sur le lac depuis que la neige était tombé, et nous avions encore cinq grosses journées de trajet à faire; nous tracions la route à tour de rôle. Notre voyage de cet endroit au comptoir de la compagnie de la Baie-d'Hudson à l'extrémité nord du lac, a été très difficile comme d'habitude, car il n'y avait pas de route. La température baissa considérablement, et le thermomètre marqua 60° au-dessous de zéro. Comme il faisait un gros vent du nord sur ce grand lac, il était très désagréable, pour ne pas dire davantage, de voyager par un temps pareil. Cependant, nous avons atteint l'extrémité nord dimanche, le 24, après avoir mis six jours à traverser le lac. Nos chiens avaient mal aux pattes après cette course de 576 milles, dont 350 avaient été faits sur un sentier qui n'était pas ouvert. Nous avions donc mis 21 jours à nous rendre de l'Ile-à-la-Crosse à cet endroit, mais nous n'avions été en route que pendant 19 jours, soit une moyenne de 30 milles par jour.

Je suis resté au lac des Rennes environ 16 jours. J'avais l'intention de me rendre au poste des Esquimaux, à environ 300 milles au nord du lac des Rennes, mais il me fallut abandonner ce projet, car je n'aurais pas pu faire cette patrouille sans débourser au moins $200. Nous ne pouvions faire ce voyage sans amener trois attelages de chiens avec nous, car il nous fallait transporter nos rations et la nourriture pour les chiens vu qu'il n'y a pas de gibier en route, et nous aurions mis 24 jours à faire ce voyage aller et retour à cette époque de l'année.

Je partis le 9 février pour aller visiter le camp Chipewyan, à 80 milles au nord, et je fus de retour le 12, ayant fait un très beau voyage, car les routes étaient en très bon état et la température des plus clémentes. Je constatai que les sauvages n'étaient pas en aussi bonne santé qu'autrefois, qu'ils étaient très sales, et avaient de la viande en abondance. Je fis reposer mes chiens pendant trois jours, et je me mis en route le 16 à destination d'un camp de sauvage à 75 milles au nord-est. Le voyage fut très agréable, et des troupeaux innombrables de caribous se montrèrent le long de la route. Je constatai que tout allait bien chez ces sauvages, j'étais de retour le 20. Le gendarme Wood nous arriva de Cumberland-House le lendemain. Nous partîmes le 23 pour revenir au détachement avec l'intention de passer par le lac Walleston et le lac Cree, mais on ne mit pas ce projet à exécution. Cependant, on atteignit la rivière au Cygne le 24 et on y trouva trois familles de sauvages. Le lendemain je passai la journée à interroger les sauvages sur la practicabilité de ce voyage. Ils m'apprirent qu'il n'y avait pas de sauvages au lac Walleston, mais qu'il en était passé trois familles à cet endroit à Noël, et qu'elles s'étaient rendues au lac Cree où elles avaient l'intention de s'établir. Si nous parvenions à découvrir leur sentier nous pourrions le suivre. Un sauvage s'offrit de nous accompagner au lac Walleston jusqu'à ce que nous trouvions le sentier. Nous partîmes le 26 et après quatre jours de marche très difficile, le sauvage traçait la route et Clark et moi conduisions deux attelages de chiens à tour de rôle, dans une région très accidentée, où les routes ne consistaient qu'en longs portages et en collines très escarpées, le tout recouvert d'une épaisse couche de neige, nous atteignions l'extrémité sud du lac Walleston. Nous sommes restés ici trois jours à chercher le sentier des sauvages qui allait vers le sud-est, et bien que nous ayons trouvé l'emplacement de leur camp nous n'avons trouvé aucune trace de sentier. Le sauvage ne pouvait pas nous accompagner plus loin, et comme nous avions brisé notre seul compas nous n'avons pas osé nous aventurer à travers une région de 500 milles, sans savoir si nous y trouverions du gibier, etc., et nous avons décidé à regret

de revenir sur nos pas. Nous fûmes de retour à la rivière au Cygne le 7, retenant les services du même sauvage jusqu'à ce que nous ayons rejoint les sauvages de l'extrémité sud du lac des Rennes. Nous atteignîmes leur camp le 10 courant, mais on constata qu'ils étaient partis en se dirigeant vers le nord-est. Comme nous pouvions suivre leurs traces on remercia le sauvage de ses services et finalement on atteignit l'extrémité sud du lac du côté ouest, le 11 courant. La nourriture pour les chiens était très rare ici et c'est avec difficulté que nous avons pu en obtenir pour trois jours, ce qui nous permettrait d'atteindre Stanley en faisant de longues journées. Nous avons pris à bord un trappeur blanc qui était très malade, et l'avait été tout l'hiver; il voulait se rendre à l'hôpital de Prince-Albert. Comme notre fardeau était augmenté de cet homme et de ses effets nous ne pouvions pas aller aussi vite, et vu que la nourriture pour nos chiens devenait rare, nous étions obligés de faire de longues journées. Cependant, à force d'efforts on atteignit Stanley le 16, et on persuada le trappeur d'y attendre un attelage de chevaux qui devait arriver sans tarder du lac la Ronge. On quitta Stanley le 17, accompagné d'un guide sauvage qui nous conduisit directement à la rivière du Sucet, ainsi sauvant deux jours en allant à l'établissement du lac la Ronge. La température était maintenant très chaude et notre voyage de Stanley à l'île à la Crosse fut très ardu. On peut dire que le printemps nous arriva vers le 8 mars, car à partir de cette date la température devint de plus en plus chaude. Il était impossible de voyager autour de midi, et nous profitions autant que possible de la fraîche des nuits pour voyager. Dans le jour il fallait porter les raquettes continuellement, et les chiens se traînaient péniblement. Dans ces conditions c'était un travail très ardu, surtout vu qu'à tour de rôle il nous fallait conduire deux attelages de chiens.

Cependant, nous arrivâmes chez nous le 22, après avoir voyagé pendant 28 jours consécutifs et avoir parcouru environ 930 milles; le trajet, pendant cette période, a été des plus mauvais, vu qu'il nous a fallu nous hâter afin d'arriver avant que la neige ait entièrement disparu. De fait, pendant les cinq derniers jours nous avons voyagé continuellement sur la terre nue.

Personnellement, cette ronde a été pour moi un désappointement, vu que je désirais beaucoup visiter les Esquimaux du district. Cependant, les dépenses ne me permettaient pas de faire le voyage; l'impossibilité de revenir par les lacs Walleston et Cree a été aussi un autre désappointement à cause de circonstances imprévues.

Je ne puis trop louer les services du constable spécial Clark, qui est un homme très capable et très efficace; réellement, je ne crois pas que l'on puisse trouver un meilleur homme sur la route. Je soumets un rapport supplémentaire couvrant d'autres sujets.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. R. HANDCOCK, *sergent.*

ROYALE GENDARMERIE À CHEVAL DU NORD-OUEST.
DÉTACHEMENT DE L'ÎLE À LA CROSSE,
18 avril 1915.

A l'officier commandant,
R.G.C. du N.-O.,
Prince-Albert.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur des sujets d'intérêt sur la patrouille de la rivière Churchill, du lac la Ronge, de Stanley, du lac du Renne et du lac Walleston.

SAUVAGES.

Dans tout mon district, je n'ai trouvé aucun sauvage ou métis entièrement dans le besoin à cause du bas prix des fourrures cette année. Naturellement, ils ne vivent pas aussi bien que d'habitude, et l'élément féminin n'est pas paré avec autant d'éclat, ce qui est un signe extérieur de prospérité chez les sauvages. On ne peut imaginer des prix moins élevés que ceux que je cite pour les fourrures; ces prix, cependant, permettent aux sauvages d'acheter les articles les plus nécessaires, tels que le thé, les munitions. Pendant le temps de la pêche, le sauvage vit bien. Naturellement, les sauvages sont nomades et doivent quelquefois passer un jour ou plus sans nourriture; ils demeurent au même endroit rarement plus de quelques semaines à la fois, et lorsqu'ils voyagent avec leurs familles, ils ne font que de dix à quinze milles par jour. Ils traversent quelquefois des étendues de pays dépourvues de gibier, ou pendant un dégel, alors qu'il se forme une croûte, ce qui ne permet pas, même aux meilleurs chasseurs, d'approcher le gros gibier.

En me rendant de l'extrémité du lac du Renne à Stanley, nous avons rencontré cinq familles sans provisions, et pendant deux jours elles n'avaient eu que quatre porcs-épics. Les hommes étaient tous allés à la chasse. Ces périodes de privation sont considérées comme une chose habituelle, cependant, et elles sont fatales chez des gens qui vivent des ressources du pays. Partout, les sauvages semblent vivre à l'aise et possèdent une ample provision de viande et de poisson. Ils ne chassent pas autant que de coutume à cause du bas prix des fourrures, ce qui démontre qu'ils ne sont pas dans le besoin; naturellement, pendant les mois d'été, ils sont bien, même en tout temps, peu importe ce qui se passe dans le monde extérieur.

Je ne crois pas qu'il soit bon, en aucun temps, de distribuer des rations aux sauvages, ce qui les encourage à la paresse. Si on doit leur venir en aide, ce doit être sous forme de filets de pêche et de munitions. J'ai constaté que les Chipewyans qui vivent de viande, c'est-à-dire les sauvages qui habitent les terres stériles que fréquentent les caribous, sont dans un état heureux. Ces sauvages n'auront pas besoin d'assistance aussi longtemps qu'il y aura des caribous.

GIBIER.

Le gros gibier est commun dans tout le district que nous avons parcouru. L'orignal est assez commun jusqu'à l'extrémité sud du lac du Renne. An nord et au sud il est assez rare, mais on le rencontre en grand nombre à l'ouest. On a tellement écrit au sujet du caribou du désert que je puis me dispenser d'en parler, sauf pour dire qu'il est impossible de s'imaginer leur nombre infini à moins d'avoir vu les vastes troupeaux. Je puis dire que pendant un voyage de quatorze jours environ, j'en ai vu, en moyenne, disons 300, et lorsqu'on pense qu'ils sont en aussi grand nombre sur une vaste étendue de pays, il est difficile de s'imaginer quels troupeaux immenses il doit y avoir. Ce sont des animaux très curieux et il est facile de les tuer. Pour cette raison, les sauvages les abattent en grand nombre. Cependant, je ne crois pas nécessaire de les protéger encore pour plusieurs années, pourvu que la population n'augmente pas d'une manière considérable. Le caribou des bois est commun au sud, mais n'existe pas en grand nombre au nord de l'extrémité méridionnale du lac du Renne.

ANIMAUX À FOURRURE.

Les animaux à fourrure auront une bonne chance de se multiplier cette année, vu que la chasse a diminué de moitié à cause du bas prix des fourrures. Les sauvages ne chassent que pour se procurer du thé, du tabac et des munitions. Tous les traiteurs rapportent la même chose, que les sauvages ne chassent que pour se procurer les articles mentionnés ci-dessus. Il y a encore de vastes régions où les animaux à fourrure pullulent. La martre semble être la plus commune parmi les animaux à fourrure

du district du lac du Renne. Comme exemple de ceci, nous avons campé un soir avec un sauvage demeurant au sud-ouest à quelque 12 milles du poste de la compagnie de la Baie-d'Hudson, à l'extrémité nord du lac du Renne; il est revenu chercher son piége, après deux jours d'absence, avec 16 martres, deux renards et cinq visons. Le lac Walleston a 150 milles de longueur avec plusieurs rivières; il ne s'y fait pas de chasse au fusil et au piège. Au cours de mon voyage, j'ai vu un grand nombre de loups qui y sont très communs, probablement à cause des nombreux troupeaux de caribous. On a vu cinq loutres, plusieurs renards et de nombreuses pistes.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Au cours de mon voyage où j'ai rencontré beaucoup de sauvages et de métis, je n'ai pas vu un seul cas où les sauvages se trouvaient dans des circonstances différentes de celles des années dernières. De fait, on serait porté à croire que vu le bas prix des fourrures, ils devraient chasser plus pour leur nourriture que pendant les années précédentes. Tel n'est pas le cas, cependant, on a chassé bien peu les animaux à fourrure au cours de l'hiver dernier. L'orignal et le caribou ont été chassés plus que de coutume.

Je n'ai reçu aucune plainte, sauf contre trois blancs qui chassent au lac du Renne et qui se sont servis de poison, causant par là la mort d'un attelage de chiens appartenant à un sauvage. Ces hommes ont quitté Le-Pas avant la Noël. Le constable Wood s'occupe de cette affaire dans ce voyage au lac du Renne. La région parcourue n'est d'aucun usage pratique, consistant, je suppose, de deux tiers d'eau et d'un tiers de terre. Tous les lacs sont très poissonneux; j'ai vu des truites qui pesaient de 30 à 40 livres. De l'extrémité sud du lac du Renne, vers le nord, le bois est petit et rabougri, mais à l'ouest il est beaucoup plus gros.

Au lac du Renne, on avait tué, au beau milieu de l'établissement, plusieurs loups des bois qui semblaient atteints de la rage, et jusqu'au moment de mon départ, environ huit attelages de chiens avaient été tués parce qu'ils avaient contracté la maladie des loups. Ils erraient sans danger parmi les autres chiens et mordaient le bois, mais sans s'attaquer aux gens. Malheureusement, un de mes chiens doit avoir été mordu, car quatre jours après avoir quitté le lac du Renne il était atteint de la rage. Je l'ai tué immédiatement sous le harnais, de crainte qu'il ne mordît mes autres chiens. Cependant, je pus revenir par la rivière Swan et je remplaçai le chien que j'avais perdu, lequel, heureusement, était un des plus mauvais.

L'hiver n'a pas été bon pour voyager, étant trop doux, sauf quelques jours de froid extrême. Du 8 mars au 22, le trajet a été des plus pénibles pour les hommes et pour les chiens.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

(Signé) H. R. HANDCOCK, *sergent.*

Ile à la Crosse, 17 avril 1915.

APPENDICE S.

CONSTABLE H. THORNE—DU FORT McMURRAY A ATHABASKA AVEC UN TRAPPEUR GELE.

Détachement du fort McMurray, Athabaska, 13 décembre 1914.

RAPPORT DE LA PATROUILLE.

DE McMURRAY À ATHABASKA AVEC ATTELAGE DE CHIENS AVEC LE TRAPPEUR H. SYKES, GELÉ.

Le 1er décembre, vers les 6 heures du soir, un sauvage arriva au fort McMurray amenant un trappeur du nom de Harry Sykes qui avait les pieds affreusement gelés. Je le reçus à l'habitation du détachement et soignai ses blessures du mieux que je pus. Comme il n'y avait pas de médecin ni de pharmacie à McMurray, je conclus que la seule chose à faire était de transporter cet homme à l'hôpital le plus rapproché, celui d'Athabaska, vu qu'il souffrait beaucoup, ses orteils étant recroquevillées et noires, la moitié de son pied droit étant noir et deux de ses doigts gelés, ce qui le rendait absolument incapable. Ce qui suit est un compte rendu du voyage:—

3 décembre.—Avons quitté McMurray avec l'attelage de chiens du détachement et la ration de trois hommes pour dix jours et la nourriture pour les chiens pour deux jours, suivis d'un métis, Emil Shott, avec son attelage de chiens, et de la nourriture pour les chiens; Shott recevait $4 par jour. Je plaçai Sykes sur mon traîneau et Shott prit les rations, la nourriture pour les chiens, les lits, etc. Nous atteignîmes le lac Willow le premier jour, à environ 28 milles, et nous campâmes dans une cabane de sauvage. La route était mauvaise, étant rocailleuse et couverte de troncs d'arbres. Je dus soulever le traîneau dans tous les endroits difficiles vu que Sykes était à l'agonie jour et nuit. Au campement, je préparai le souper et enveloppai les pieds du malade dans des bandages achetés à cette fin.

4 décembre.—Nous avons atteint le lac Cheecham, à environ 25 milles, et avons passé la nuit dans la cabane d'un sauvage. Le sentier est mauvais et couvert de marécages. J'ai ici acheté de la nourriture pour les chiens. Comme d'habitude, je soignai les pieds de Sykes qui étaient encore en très mauvais état et répandaient une mauvaise odeur comme si la gangrène s'était déclarée. Il souffrait beaucoup et se plaignait chaque fois que le traîneau était secoué. Emil Shott me quitta à ce campement vu qu'il ne pouvait m'accompagner plus loin, et j'engageai le sauvage John Cheecham avec son attelage de chiens pour le remplacer au même salaire que le premier.

5 décembre.—Température triste. Avons atteint le lac du Brochet, à environ 40 milles. Avons campé deux fois en route; la seconde fois afin d'attendre le lever de la lune vu qu'il nous fallait trouver une maison dont nous avions la description. Arrivés au lac nous voyageâmes jusqu'à 11 heures du soir et atteignîmes enfin la cabane que nous cherchions. Je soignai les pieds de Sykes et je dus consacrer quelque temps à faire dégeler notre équipement vu que le thermomètre marquait 15 au-dessous de zéro et que plusieurs fois le traîneau avait été renversé dans la neige. A cet endroit, j'achetai 20 livres de poisson pour les chiens.

6 décembre.—Sommes partis de bonne heure et avons atteint le lac Petit-Brochet, à environ 30 milles; avons versé une fois en route et avons passé la nuit dans la cabane d'un sauvage. La maison était remplie, mais je fis en sorte d'installer Sykes aussi confortablement que possible dans les circonstances après avoir soigné ses pieds qui, cependant, le faisaient souffrir beaucoup et l'empêchèrent de dormir.

7 décembre.—Il a neigé toute la journée et nous avons dû battre le sentier continuellement. Ce dernier était très rocailleux et couvert de marécages et de troncs d'arbres. Avons versé deux fois et avons atteint le lac du Saule-Blanc à 7 heures environ. Il faisait très noir et nous pouvions à peine distinguer les chiens de l'arrière du traîneau. Il m'a fallu traverser le lac qui a environ cinq milles pour arriver à la cabane d'un sauvege. Le sauvage John Cleecham qui était en avant perdit le sentier pendant 20 minutes environ, mais nous le retrouvâmes après avoir allumé des allumettes et nous arrivâmes enfin à l'endroit que nous cherchions. Nous avons ce jour-là parcouru environ 40 milles par un sentier non battu et les chiens étaient fatigués. Je soignai les pieds de Sykes comme d'habitude. Ils étaient à peu près dans le même état et sentaient un peu moins mauvais.

8 décembre.—La température s'était améliorée et le sentier était meilleur. Nous atteignîmes le lac Heart vers le 6 heures du soir et passâmes la nuit dans la cabane d'un sauvage. Distance parcourue, environ 35 milles. Notre camp ce soir-là était un peu plus confortable que d'habitude, mais Sykes souffrait encore terriblement. Je soignai ses pieds et lui procurai tout le confort possible.

9 décembre.—Beau temps. Le sentier allant du lac Heart au lac La-Biche est très montagneux et très rocailleux. Nous atteignîmes le dernier endroit et nous nous rendîmes à l'habitation du détachement vers les sept heures du soir. Distance parcourue, environ 30 milles. Le constable Matheson, qui a charge du détachement nous donna tout le confort possible, et ici le docteur Sabran soigna les pieds de Sykes et rapporta que la gangrène s'y était déclarée.

10 décembre.—Beau temps. Le constable Matheson loua un attelage de chevaux et un traîneau pour transporter Sykes à Athabaska, vu qu'il était trop épuisé et pas en état de continuer le trajet avec l'attelage de chiens s'il était possible de trouver un autre moyen de transport. Nous quittâmes le lac La-Biche à midi et arrivâmes à Plamondonville, le soir. Distance parcourue, environ 20 milles. Mon attelage de chiens suivait le traîneau et Cheecham que j'avais payé demeura au lac La-Biche pour retourner à McMurray lorsqu'il le voudrait. De Plamondonville, je télégraphiai à l'officier commandant à Athabaska, lui annonçant mon arrivée et lui demandant de voir à ce que le malade soit reçu à l'hôpital d'Athabaska.

11 décembre.—Temps beau et froid, 10 degrés au-dessous de zéro. Avons atteint le creek Flat, distance de 35 milles. Sykes était beaucoup plus confortable dans le traîneau vu que j'avais couvert le fond d'un bon lit de foin et le sentier n'était pas aussi mauvais.

12 décembre.—Beau temps. Sommes arrivés à Athabaska de bonne heure dans l'après-midi; le docteur McDonald soigna le malade et rapporta qu'il faudrait lui amputer les orteils.

Depuis qu'il est à l'hôpital, on a conclu des arrangements pour que Sykes soit transporté à Lethbridge à ses propres frais. Jusqu'à présent, on l'a considéré comme un infortuné vu qu'il n'avait que $25 lorsqu'il arriva à McMurray. Avant de partir pour le nord, Sykes, qui venait de Reynoldsville, Pennsylvanie, il y a environ six ans, et qui a une femme et une fille, travaillait sur la ferme de son père à Raley, près de Lethbridge; la récolte ayant manqué pendant trois années consécutives, il décida avec son oncle et deux autres hommes de partir pour le Nord dans le but de refaire leur fortune par la chasse aux animaux à fourrure. Ils empruntèrent de l'argent pour s'équiper et se rendirent à la rivière Firebag, à environ 110 milles au nord du fort McMurray.

Le 10 de novembre, Sykes vit un orignal et se mit à sa poursuite mais il s'écarta. Finalement il retrouva le campement lui-même après six jours bien que les autres étaient à sa recherche. Comme il était parti sans provisions et sans couvertures il se gela les pieds. Il demeura au campement pendant une semaine afin de se reposer et de prendre des forces pour son voyage à McMurray où il espérait recevoir les soins du médecin. Il donna une partie de son avoir pour payer son transport à McMurray avec un attelage de chiens appartenant à un sauvage. Les autres membres du parti demeurèrent au camp sur la rivière Firebag afin de poursuivre leur plan de chasse.

REMARQUES.

Le sentier entre le fort McMurray et le lac La-Biche est en partie couvert de marécages et compte dix grands lacs. Sur les marécages, le sentier est très profond et étroit et le traîneau allait d'un côté ou de l'autre la plupart du temps, ce qui était très pénible pour Sykes qui ne pouvait se mouvoir et que l'on devait soulever presque partout, l'extrémité de ses doigts étant gélée; il a souffert continuellement de grandes douleurs. La douleur lui demandait un grand effort mental et physique et ceci, joint au manque de sommeil, fit qu'il était très faible vers la fin du voyage.

H. THORNE,
N° matricule 4290.

PARTIE II

EFFECTIF ET RÉPARTITION

PARTIE II.

EFFECTIF ET REPARTITION.

RÉPARTITION.—Etat de l'effectif, par division, le 30 septembre 1915.

Division.	Localité.	Commissaires.	Sous-commissaires.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins.	Vétérinaires.	Maréchaux des logis, 1ère classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux.				Chiens.
														Selles.	Attelages.	Ponies.	Total.	
"Depôt" et "Réserve"	Regina	1	1	2	5	1	1	10	6	9	70	13	119	170	22		192	
	Arcola									1	1		2	2			2	
	Assiniboine								1	1	2		4	2			2	
	Avonlea										1		1	1			1	
	Balgonie										1		1	1			1	
	Balcarres									1			1	1			1	
	Big-Muddy										2		2	2			2	
	Bengough									1	1		2	2			2	
	Broadview										2		2	2			2	
	Canora										2		2	2			2	
	Carnduff										2		2	2			2	
	Ceylon										1		1	1			1	
	Craik										1		1	1			1	
	Lac Cross										1	1	2					
	Cupar										1		1	1			1	
	Elbow									1	1		2	2			2	
	Estevan									1	2		3	3			3	
	Esterhazy										1		1	1			1	
	Expanse										1		1	1			1	
	Francis										1		1	1			1	
	Fillmore										1		1					
	Fort-Qu'Appelle										1		1	1			1	
	Gravelbourg									1	2		3	2	2		4	
	Imperial										2		2	2			2	
	Indian-Head								1		3		4	3			3	
	Kamsack								1		1		2		2		2	
	Kipling										1		1	1			1	
	Lampman										1		1	1			1	
	Langenburg										2		2	1			1	
	Lanigan									1	1		2	2			2	
	Maryfield										1		1	1			1	
	Melville									1	1		2	1			1	
	Milestone									1			1	1			1	
	Mortlach										1		1	1			1	
	Montmaître									1			1	1			1	
	Moosejaw				1				1	1	5	1	9	4			4	
	Moosomin								1		2		3	3			3	
	Neudorf										1		1	1			1	
	Northgate									1	1		2	2			2	
	North-Portal									1	1		2	2			2	
	Norway-House									1		1	2					
	Ogema									1			1	1			1	
	Outlook									1			1	1			1	
	Ottawa				2			3					5					
	Pelly										2		2	2			2	
	Punnichy									1	1		2	2			2	
	Radville										2		2	2			2	
	Sheho										1		1	1			1	
	Strassburg								1		1		2	2			2	
	Gare de la ville, Regina								1		2		3	1			1	
	Tribune										2		2	2			2	
	Tugaske										2		2	1			1	

RÉCAPITULATION.—Etat de l'effectif, par division, le 30 septembre 1915—*Suite.*

Division.	Localité.	Commissaires.	Sous-commissaires.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins.	Vétérinaires.	Maréchaux des logis, 1ère classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux. Selles.	Chevaux. Attelage.	Chevaux. Ponies.	Chevaux. Total.	Chiens.
"Dépôt" et "Réserve" —*Suite.*	Weyburn				1				1	1	4	1	8	4			4	
	Willow-Bunch									1	1		2	2			2	
	Wood-Mountain				1				1		2	1	5	6	2	1	9	
	Wynyard									1	1		2	1			1	
	Yellow-Grass										1		1	1			1	
	Yorkton				1				2		6		9	4			4	
	De service							1	2	2	5		10	1			1	
	En congé			1		1			1		2		5					
	Barraques n° 2				1			1		1	7		10	34	6		40	
	Total des divisions "Dépôt" et "Réserve"	1	1	3	12	2	1	15	20	33	164	18	270	296	34	1	331	
"A"	Maple-Creek			1	1			3	2		13	2	22	26	10		36	
	Amelia										1		1	1			1	
	Cabri										2		2	2			2	
	Chaplin										2		2	2			2	
	East-Fork										1		1	1			1	
	East-End										1		1	2			2	
	Forres										1		1	1			1	
	Fox-Valley									1			1	2			2	
	Gull-Lake								1		1		2	2			2	
	Herbert									1	1		2	2			2	
	Neville										2		2	1	1		2	
	Prussia										2		2	2			2	
	Robsart										1		1	1			1	
	Swift-Current				1				1		2	1	5	6	1		7	
	Shaunavon										2		2	3			3	
	Ten-Mile								1			1	2	1	2		3	
	Vanguard									1	1		2	3			3	
	Willow-Creek										1	1	2	2	2		4	
	De service									1			1					
	En congé										1		1					
	Total, division "A"			1	2			3	5	4	35	5	55	60	16		76	
"B"	Dawson			1	1			2	2	1	19	1	27	4	7		11	
	Carcross										1		1					
	Dawson, gare de la ville									1	3		4					
	Forty-Mile								1				1					
	Half-way-House																	25
	Granville							1					1		2		2	
	Indian-River										1		1	1			1	
	Mayo										1		1					
	Rampart-House								1				1					4
	Whitehorse				1				1		12	1	15	2	4		6	
	Whitehorse, g. de la ville								1				1					
	Total, division "B"			1	2			3	6	2	37	2	53	7	13		20	29

RÉCAPITULATION.—Etat de l'effectif, par division, le 30 septembre 1915—*Suite.*

Division.	Localité.	Commissaires.	Sous-commissaires.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins.	Vétérinaires.	Maréchaux des logis, 1ère classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux. Selles.	Chevaux. Attelages.	Chevaux. Ponies.	Chevaux. Total.	Chiens.
"C".....	Battleford			1	1			2	3	1	14	3	25	24	11		35	
	Alsask									1			1	2			2	
	Biggar									1	2		3	2			2	
	Cutknife										1		1	1			1	
	Edam										2		2	2			2	
	Hafford								1				1	1			1	
	Kelfield										1		1	2			2	
	Kerrobert										2		2	2			2	
	Kindersley							1			3		4	3			3	
	Landis										1		1	1			1	
	Lloydminster									1	1		2	4			4	
	Loverna										2		2	2			2	
	Macklin								1				1	2			2	
	Maidstone										2		2	2			2	
	Meota										1		1	2			2	
	Onion-Lake								1				1	2	1		3	
	Rabbit-Lake									1	1		2	2			2	
	Radisson										1		1	2			2	
	Rosetown										1		1	1			1	
	Scott										1		1	1			1	
	Turtleford									1			1	2			2	
	Unity										1		1	2			2	
	Wilkie				1					1	4		6	5	1		6	
	De sevice									1			1					
	Total, division "C"			1	2			3	6	8	41	3	64	69	13		82	
"D".....	Macleod			1	2	1		4	1	1	21	5	36	22	12		34	
	Big Bend									1	1	1	3	3			3	
	Blairmore									1	1		2	1			1	
	Boundary-Creek								1		1		2	3			3	
	Bellevue							1			2		3	3			3	
	Claresholm				1					1	2		4	3			3	
	Carmangay										1		1	2			2	
	Coleman									1	1		2	2			2	
	Cardston									1	1	1	3	2			2	
	Champion									1	1		2	2			2	
	Frank										1		1	1			1	
	Hillcrest										2		2	1			1	
	Lundbreck									1			1	2			2	
	Monarch										1		1	1			1	
	Nanton									1	1		2	2			2	
	Peigan										1	1	2	1			1	
	Porcupines										1		1	1			1	
	Pincher-Creek				1					1	2		4	4			4	
	Stand-Off									1	2	1	4	4			4	
	Twin-Lakes										2		2	2			2	
	Vulcan									1	1		2	3			3	
	En congé									1			1					
	De service								1				1					
	Total, division "D"			1	4	1		5	3	13	46	9	82	65	12		77	

RÉCAPITULATION.—Etat de l'effectif, par division, le 30 septembre 1915—*Suite.*

Division.	Localité.	Commissaires.	Sous-commissaires.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins.	Vétérinaires.	Maréchaux des logis, 1ère classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux.				Chiens.
														Selles.	Attelages.	Ponies.	Total.	
"E"...	Calgary			1	2			2	3	1	20	5	34	17	6		23	
	Banff									1	1	1	3	3			3	
	Bankhead										1		1	2			2	
	Bassano										1		1	1			1	
	Blackie										1		1	2			2	
	Brooks									1	1		2	3			3	
	Canmore								1		1		2	3			3	
	Carson										2		2	2			2	
	Cochrane										2		2	2			2	
	Crossfield									1	1		2	2			2	
	Drumheller									1	1		2	3			3	
	Exshaw																	
	Gleichen								1		2	2	5	7	2		9	
	Hutton								1		1		2	4	2		6	
	Hanna										2		2	2			2	
	High-River										1		1	2			2	
	Innisfail									1	1		2	2			2	
	Irricana										1		1	2			2	
	Munson										1		1	3			3	
	Nordegg										2		2	1			1	
	Okotoks									1	1		2	2			2	
	Olds										1		1	2			2	
	Oyen										2		2	2			2	
	Parvella										2		2	3	2		5	
	Red-Deer				1					1	2		4	4	2		6	
	Rocky-Mountain-House									1			1	2			2	
	Strathmore										1		1	1			1	
	Trochu									1	1		2	2	2		4	
	Youngstown										1		1	2			2	
	De service							1					1	1				
	En congé									1			1					
	Total, division "E"			1	3			3	6	11	54	8	86	83	16		99	
F"......	Prince Albert			1	1			2		2	9	8	23	27	6		33	
	Allan										1		1	1			1	
	Asquith									1	1		2	2			2	
	Blaine Lake										1		1	2			2	
	Bruno									1	1		2	2			2	
	Beaver Lake										1		1					6
	Big River										1		1	1			1	
	Cumberland-House										1		1					6
	Duck Lake								1				1		2		2	
	Elrose										1		1	1			1	
	End of Steel										1		1					
	Hanley										1		1	1			1	
	Hudson-Bay-Junction										1		1					
	Humboldt								1		1		2	2			2	
	Isle à la Crosse										2		2					4
	Leask										1		1	1			1	
	Manitou-Rapids									1		1	2					12
	Melfort							1					1	1			1	
	Macrorie										1		1	1			1	
	McMillan's-Landing										1		1					
	Rosthern									1	2	1	4	4			4	
	Saskatoon				1					2	3		6	4	2		6	
	Shellbrook								1				1	2			2	9
	Split-Lake										3	1	4					
	Tisdale										1		1	1			1	10
	Le-Pas				1				1		3		5					

RÉCAPITULATION.—Etat de l'effectif, par division, le 30 septembre 1915—*Suite.*

Division.	Localité.	Commissaires.	Sous-commissaires.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins.	Vétérinaires.	Maréchaux des logis, 1ère classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux. Selles.	Chevaux. Attelages.	Chevaux. Ponies.	Chevaux. Total.	Chiens.
"F"-*Suite.*	Vonda										2		2	2			2	
	Wadena										1		1	1			1	
	Wakaw										1		1	1			1	
	Watson										1		1	2			2	
	Watrous										1		1	1			1	
	Total, division "F"			1	3			3	4	8	44	11	74	60	10		70	47
"G"	Edmonton			1	2			3	2	2	16	7	33	33	7		40	
	Andrew										1		1	1			1	
	Barrhead								1		2	1	4	3			3	
	Camrose									1	1		2	3			3	
	Castor										1		1	1			1	
	Clyde										2		2	3			3	
	Coalspur													2			2	
	Coronation										1		1	1			1	
	Daysland										1		1	2			2	
	Edson				1					1	4		6	4	1		5	
	Entwistle										1		1	1			1	
	Fort-Saskatchewan								1		2		3	3			3	
	Hardisty									1	1		2	2			2	
	Lacombe									1			1	2			2	
	Lac-Ste-Anne									1	1		2	3			3	
	Morinville									1			1	1			1	
	Pocahontas										2		2	2			2	
	Provost									1			1	2			2	
	Stettler				1					1	2		4	4			4	
	Stony-Plain								1				1	1	1		2	
	St-Paul des Metis										2		2	3			3	
	Tofield									1			1	1			1	
	Vegreville										1		1	2			2	
	Viking										1		1	1			1	
	Vermilion									1	1		2	3			3	
	Wainwright									1	1		2	2			2	
	Westerose										1		1	2			2	
	Wetaskiwin								1		1		2	2			2	
	De service		1					1	1	1	1		5					
	Total, division "G"		1	1	4			4	7	14	47	8	86	90	9		99	
"K"	Lethbridge			1	1			2	2	4	24	3	37	29	10		39	
	Coalhurst										2		2	3			3	
	Coutts							1			2		3	7	2		9	
	Empress									1	1		2	3			3	
	Foremost									1	1		2	3			3	
	Grassy-Lake								1		1		2	2			2	
	Irvine									1	1	1	3	3			3	
	Manyberries																	
	Medicine-Hat				1				1		3		5	7			7	
	Medicine-Lodge									1	1	1	3	5			5	
	Milk-River										2		2	2			2	
	Pendant-d'Oreille										2	1	3	3			3	
	Retlaw									1	1		2	2			2	
	Suffield									1			1	1			1	
	Stirling										1		1	2			2	
	Taber									1			1	2			2	
	Warner										1		1	2			2	
	Wild-Horse										2		2	1			1	
	Writing-on-Stone										2	1	3	4			4	
	En congé									1			1					
	Total, division "K"			1	2			3	4	12	47	7	76	81	12		93	

6 GEORGE V, A. 1916

RÉCAPITULATION.—Etat de l'effectif, par division, le 30 septembre 1915—*Suite.*

Division.	Localité.	Commissaires.	Sous-commissaires.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins.	Vétérinaires.	Maréchaux des logis 1ère classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes surnuméraires.	Total.	Chevaux. Selles.	Chevaux. Attelages.	Chevaux. Ponies.	Chevaux. Total.	Chiens.
"M"...	Port-Nelson	..	.	1	....	....	..	....	2	1	7	....	11	....	....	..	....	6
	Fort-Churchill	..	..	..	....	....	..	....	....	1	3	....	4	....	....	..	....	16
	Baker-Lake	..	..	..	1	....	.	1	....	....	2	....	4	....	....	..	....	21
	Total, division "M"	.	..	1	1	....	..	1	2	2	12	....	19	....	....	..	....	43
"N"...	Athabaska	..	..	1	....	....	..	1	2	2	2	3	11	4	4	..	8	..
	Dunvegan	..	..	..	....	....	..	....	....	....	1	....	1	1	....	..	1	..
	Fort-Chipewyan	..	..	..	....	....	..	....	....	1	....	1	2	....	....	..	....	5
	" Fitzgerald	.	..	..	1	....	..	....	....	1	1	1	4	....	....	2	2	5
	" Macpherson	..	..	..	....	....	..	....	1	....	2	....	3	....	....	..	....	3
	" Resolution	..	..	..	....	....	..	....	....	....	1	1	2	....	....	..	....	5
	" McMurray	..	..	..	....	....	..	....	....	1	1	1	3	....	....	..	....	5
	" Simpson	..	..	..	....	....	..	....	....	1	1	1	3	....	....	..	....	5
	" Vermilion	..	.	..	....	....	..	....	1	....	....	....	1	1	....	..	1	..
	Grande Prairie	..	..	..	....	....	..	....	....	....	1	....	1	1	....	..	1	..
	Ile Herschell	..	..	..	1	....	..	....	....	1	2	....	4	....	....	..	....	3
	Lac-La-Biche	..	..	..	....	....	..	....	....	....	3	....	3	2	....	..	2	..
	Lake-Saskatoon	..	..	..	....	....	..	1	....	....	1	....	2	1	2	..	3	..
	Petit lac des Esclaves	..	.	..	1	....	..	....	1	....	1	2	5	6	2	1	9	..
	McLennan	..	..	..	....	....	..	....	....	....	1	....	1	1	....	..	1	..
	Peace-River-Crossing	..	.	..	1	....	..	....	....	1	2	2	6	3	1	1	5	..
	Sawridge	..	..	..	....	....	..	....	....	....	1	....	1	1	....	..	1	..
	Smoky-River-Crossing	..	..	..	....	....	..	....	1	....	2	....	3	....	2	..	2	..
	Spirit-River	..	..	..	....	....	..	....	....	1	....	....	1	1	....	..	1	..
	Smith	..	..	..	....	....	..	....	....	1	1	....	2	....	....	..	....	..
	Sturgeon-Lake	..	..	..	....	....	..	....	....	....	1	....	1	1	....	..	1	1
	Wabasca	..	..	..	....	....	..	....	....	....	1	....	1	....	....	..	....	5
	Patrouille de Bear-Lake	..	..	..	1	....	..	....	....	....	2	....	3	....	....	..	....	..
	De service	..	..	..	....	....	..	....	....	....	....	....	....	2	....	..	2	..
	Total, division "N"	..	..	1	5	....	..	2	6	10	28	12	64	25	11	4	40	37

RÉCAPITULATION.—Etat de l'effectif, par division, le 30 septembre 1915—*Fin.*

RÉCAPITULATION.

Localité.	Commissaires.	Sous-commissaires.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins.	Vétérinaires.	Maréchaux des logis, 1ère classe.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Gendarmes.	Gendarmes spéciaux.	Total.	Chevaux.				Chiens.
													Selles.	Attelages.	Ponies.	Total.	
District de Regina..........	1	1	3	12	2	1	15	20	33	164	18	270	296	34	1	331	....
District de Maple-Creek....	..	..	1	2	....	....	3	5	4	35	5	55	60	16	....	76	....
District de Dawson..........	..	..	1	2	....	....	3	6	2	37	2	53	7	13	...	20	29
District de Battleford.	..	..	1	2	....	....	3	6	8	41	3	64	69	13	....	82	....
District de Macleod.........	..	..	1	4	1	....	5	3	13	46	9	82	65	12	....	77	....
District de Calgary.........	..	..	1	3	....	....	3	6	11	54	8	86	83	16	....	99	....
District de Prince-Albert....	..	..	1	3	....	....	3	4	8	44	11	74	60	10	....	70	47
District d'Edmonton.........	..	1	1	4	....	....	4	7	14	47	8	86	90	9	....	99	....
District de Lethbridge.......	..	..	1	2	....	...	3	4	12	47	7	76	81	12	....	93	...
District de la Baie Hudson..	..	..	1	1	....	....	1	2	2	12	....	19	...	....	....	....	43
District d'Athabaska.......	..	..	1	5	....	...	2	6	10	28	12	64	25	11	4	40	37
Total de l'effectif, 30 sept. 1915.....................	1	2	13	40	3	1	45	69	117	555	83	929	836	146	5	987	156

PARTIE III

TERRITOIRE DU YUKON

ANNEXE A.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT J. D. MOODIE, COMMANDANT LA DIVISION "B", A DAWSON, T. Y.

DAWSON, T. Y., le 30 septembre 1915.

Le Commissaire,
R.G. à cheval du N.-O.,
Regina, Sask.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel de la division "B" pour l'année terminée le 30 septembre 1915. Ce rapport est le suivant:—

ÉTAT GÉNÉRAL DU TERRITOIRE.

Les affaires au Yukon ont été très mauvaises. Les marchands prétendent que c'est la plus mauvaise année dans les annales du Yukon; ceci est sans doute dû, en partie au fait que les gens ont plus pratiqué l'économie pendant les douze derniers mois qu'ils ne l'ont jamais fait auparavant.

Malgré cela, cependant, on a apporté à Dawson 700 tonnes de marchandises de plus qu'au cours de l'année précédente, tandis que le montant expédié d'ici aux districts extérieurs a dépassé celui de l'an dernier de 300 tonnes.

On s'attendait qu'à cause de la guerre le coût des divers articles serait beaucoup plus élevé, mais tel n'a pas été le cas jusqu'à présent, car, sauf pour les drogues et les médicaments brevetés, il n'y a pas eu d'augmentation appréciable dans les prix.

L'affluence des touristes au Yukon et autres endroits du nord a été plus considérable cette année que par le passé, sans doute à cause du fait que ceux qui d'habitude se rendent généralement sur le continent pour leur vacance annuelle de l'été, ont cru qu'il y faisait trop chaud, ainsi qu'à l'exposition de Panama que plusieurs de ceux qui sont venus ici avaient déjà visitée ou devaient visiter à leur retour. Deux vapeurs remplis de touristes ont fait le voyage de Seattle à Circle-City, Alaska, endroit situé à environ 300 milles de Dawson en aval de la rivière, dans le seul but de voir le soleil à minuit à cet endroit le 22 juin; presque chaque bateau transportait des passagers qui en étaient à leur première visite dans le nord. Ces derniers se sont rendus jusqu'à Dawson, ont visité les creeks, examiné les dragues et autres points intéressants et sont retournés soit par la même route, soit par la rivière Yukon, Saint-Michel, Nome et par la route extérieure; tous ont semblé très surpris de trouver la température plus chaude qu'à l'extérieur, et ont été ravis du paysage magnifique qu'ils ont vu en route.

CRIMINALITÉ.

La liste ci-dessous est celle des causes inscrites et jugées durant l'année:—

Classification.	Attendant depuis l'an dernier.	Causes inscrites.	Condamnations.	Renvoyées ou retirées.	Attendant procès.
Délits contre la personne.—					
Meurtre	1		1		
Voie de fait ordinaire		16	12	4	
Voie de fait avec blessures corporelles		4	4		
Assaut indécent		1		1	
Coup de feu avec intention de blesser		1		1	
Intimidation		2	1	1	
Tentative de suicide		2	2		
Suicide		1	1		
Délits contre la religion et la morale:—					
Ivresse et désordre		60	45	15	
Vagabondage		3	3		
Désordre		3	3		
Langage grossier		2	2		
Délits contre la propriété:—					
Vol		20	11	9	
Effraction		2	1	1	
Dommage malicieux		1		1	
Délits contre les sauvages:—					
Fournir des spiritueux au sauvages		12	12		
Avoir des spiritueux en sa possession		4	4		
Ivresse		13	12	1	
Délits contre les ordonnances du Yukon:—					
Bonne aventure		1	1		
Interdiction		4	2	2	
Vente de liqueur à un interdit		1	1		
Abus de boisson		2	2		
Aliénation mentale		5	1	3	1
Résistance à l'huissier		1	1		
Tentative de frauder des créanciers		1	1		
Tolérer des personnes d'un caractère louche dans un hôlel licencié		1	1		
Vente de spiritueux pendant les heures prohibées		3	3		
Exportation de renards sans permis		1	1		
Non paiement de salaires		2	2		
Ivre, étant intertit		1	1		
Infractions au réglements municipaux:					
Construction sur la rue		2	2		
Conserv. d'une quant. exces. de gaz sur une prop.		1	1		
Colportage sans permis.		1	1		
Animaux en liberté		1	1		
Délits contre la loi de la marine marchande:—					
Passages contre la loi sur navire		3	3		
Délits contre la loi d'immigration:—					
Entrer au Canada clandestinement		1	1		
Totaux	1	179	140	39	1

Ce qui suit est un aperçu des causes les plus importantes jugées au cours des derniers douze mois:—

Le 31 janvier, on a reçu un télégramme du secrétaire d'Etat du Canada annonçant que la sentence de Romolo Cesari, qui avait été condamné à être pendu le 5 février pour le meurtre de Domenico Melis, avait été commuée en emprisonnement à perpétuité. Vu l'état de santé de cet homme, on a recommandé son transport au

pénitencier de Kingston, Ontario, mais le 14 février, il tenta de s'évader de la salle de détention de Whitehorse et fut tiré par son gardien, le constable Hayes. On le transporta à l'hôpital, mais les blessures étaient mortelles et il mourut pendant la nuit du 15 février. On tint une enquête, et le jury exonéra complètement le constable Hayes.

Le 19 octobre, un nommé Peter Fisher fit une déposition contre Nick Bajory, un Monténégrin, l'accusant de voie de fait. La preuve a démontré que l'accusé avait frappé le plaignant, sans provocation, à la mâchoire et en arrière de la tête avec une carabine, puis l'attaqua avec ses poings. M. le juge Macaulay le condamna à deux mois de travaux forcés.

Le 10 novembre, Johnny Mellish, âgé de 13 ans, fut arrêté au moment où il volait le contenu d'une boîte à lettres au bureau de poste de Dawson. La cause fut ajournée, et il fut remis entre les mains de son père. Après consultation entre le juge, le commissaire Black et le surintendant Moodie, le commissaire du Yukon envoya un télégramme au sous-ministre de la Justice, exposant les faits et informant le ministre que l'enfant était incorrigible, et qu'il avait déjà été trouvé coupable; demande était faite au ministère de voir à ce qu'il soit reçu dans une école de réforme. La réponse disait: " Aucune disposition de la loi ne permet de l'envoyer directement à l'école de réforme. S'il est condamné au pénitencier, on pourra demander son transfert à l'école de réforme en vertu de la Loi des pénitenciers." Le 30 novembre, l'enfant comparut de nouveau pour le procès et fut libéré, la peine étant différée.

Le 19 novembre, une déposition fut faite contre un autre enfant, Clarence Albert, âgé de dix-sept ans, pour avoir forcé l'entrée d'un magasin. Le 22, il avoua sa culpabilité et fut condamné à un an de travaux forcé. Il y a environ un an, il avait été remis en liberté, la peine ayant été différée à la suite d'une accusation de vol, à laquelle il avait avoué sa culpabilité.

T. Stephanovitch a été arrêté alors qu'il se rendait à Whitehorse en vertu d'un mandat *capias,* et le 8 février, le juge Macaulay le condomna à 3 mois de travaux forcés, en vertu de l'article 403 de l'ordonnance de judicature du territoire du Yukon.

En février, Joe Gatt, un hôtelier de la cité de Klondyke, fut condamné à $100 d'amende et aux frais, pour avoir laissé des femmes de réputation douteuse, oisives et vagabondes sur sa propriété.

En avril, la *Canadian Bank of Commerce* a averti qu'un chèque au montant de $1,300 avait été forgé. L'homme dont le nom avait été forgé ne donna avis du fait qu'un mois après. Celui sur qui on avait des doutes, Mike Vuis, dit Mike Vukichevich, avait quitté l'endroit. On le retraça jusqu'à Juneau, Alaska, mais il était parti pour Seattle en route pour l'Europe depuis deux semaines; on ne trouva aucune trace de l'individu à Seattle, mais on croit qu'il se rendit directement à New-York, et de là en Europe sur un navire avanturier.

Le 17 mai, Jeremiah Darpeau fit une déposition contre deux prostituées de la cité de Klondyke, nommées Annie Pastelle et Margaret Blese, pour le vol de $177 sur sa personne. La défense essaya de prouver que le plaignant était trop ivre pour savoir où l'argent avait été perdu, mais le juge déclara que les demandeurs avaient certainement prouvé le cas, et que les deux accusées et quelques-uns des témoins de la défense avaient menti sciemment, et il les condamna par conséquent à 12 mois d'emprisonnement chacune avec travaux forcés.

Le 17 juin, William Williamson fut arrêté sur un mandat l'accusant du vol de $35 en argent et d'une bague à diamant évaluée à $200, appartenant au propriétaire du théâtre Auditorium. Quelques instants avant son arrestation, il retourna l'argent et la bague au propriétaire qui refusa alors de poursuivre. Le sergent Clay fit une déposition contre Williamson, l'accusé fut arrêté et comparu le 18; il opta pour un procès sommaire. Il avoua sa culpabilité, et vu qu'il avait déjà été trouvé coupable sur une accusation semblable, il fut condamné à trois ans de travaux forcés au pénitencier de Dawson. Le 1er août, il s'échappa de prison et se ren-

dit jusqu'au creek Coal, à environ 30 milles d'ici, où il fut repris par le maréchal des logis McLauchlan et le constable Cook, G. J., dans un état d'épuisement complet. Bien qu'il ne fût en liberté que pendant une journée, il était très affaibli par l'effort et l'excitement, et ce ne fut que le 28 septembre qu'il fut jugé physiquement capable de subir son procès. Ce jour-là une déposition fut faite contre lui en vertu de l'article 189, paragraphe A du code criminel; il choisit un procès sommaire et fut condamné à 2 mois de pénitencier avec travaux forcés, après l'expiration de sa peine actuelle, le juge déclarant qu'il usait de clémence vu l'état d'énervement et d'excitation dans lequel se trouvait le prisonnier.

Robert Rylie fut arrêté le 30 juin pour avoir tenté d'assasiner une femme du nom de Gipsy Troll; cette accusation fut plus tard changée en celle de blessures avec intention de tuer, etc. Lors de son procès, le 5 août, il protesta de son innocence, mais la cour le trouva coupable et le condamna à deux mois de travaux forcés; le juge déclara qu'en imposant une punition aussi légère il avait tenu compte de l'excellent caractère de l'accusé, tandis que celui de la plaignante laissait à désirer.

Le 23 juin, un nommé Davis se plaignit que son magasin à Whitehorse avait été enfoncé et qu'on y avait pénétré. Un jeune sauvage, David Jackson, âgé de 12 ans, fut arrêté, et il avoua sa culpabilité. On prouva que deux ans auparavant il avait été arrêté et condamné pour une offense semblable. On le relâcha, la peine étant différé, le surintendant des Affaires des Sauvages déclarant qu'il était à faire des démarches pour que l'enfant soit admis dans quelque institution où on pourrait en prendre un meilleur soin.

Arthur Moreau fut arrêté le 14 juillet pour avoir menacé et avoir pointé un fusil sur J. W. Boyle, de la compagnie C. K. M.; une accusation de folie fut portée contre lui mais fut rejetée. A la fin du procès, le juge, en faisant le résumé de la preuve, avertit le jury que la seule chose sur laquelle ils devaient baser sa décision était de savoir si l'accusé avait agi dans l'intention d'empêcher le plaignant de faire un arpentage qu'il (le plaignant) avait parfaitement droit de faire, ou si son état d'esprit était tel qu'il craignait l'invasion de sa propriété dont il était le maître absolu. Dans le dernier cas, l'accusé avait parfaitement droit de défendre sa propriété. Le jury, après avoir délibéré quelques instants, déclara l'accusé innocent et celui-ci fut acquitté.

Frank Kuhlan fut condamné le 3 juin à trois mois de travaux forcés, comme vagabond. Cet homme est un Allemand et ne peut trouver d'ouvrage, ce qui est aussi le cas pour d'autres étrangers ennemis, et le gouvernement devra le supporter durant l'hiver. Les frais seraient moins élevés si on l'envoyait à un camp de détention à l'extérieur.

DIVISION DES INFORMATIONS.

On a reçu plus de cent lettres demandant des informations sur des disparus, des morts, etc. On a pu donner des renseignements dans environ 30 pour 100 des cas. Nous avons reçu de nombreuses lettres demandant des renseignements sur des amis demeurant dans l'Alaska; les gens semblent s'imaginer que Dawson est dans l'Alaska et non dans le Canada.

INDIGENTS.

Tout secours acordé aux indigents est chargé au gouvernement du territoire. Plusieurs étrangers ennemis n'ont pu se procurer du travail et on a dû leur distribuer des rations.

ARMES ET ÉQUIPEMENT.

Les carabines Lee-Enfield ont été bien réparées, mais vu qu'elles ont presque toutes servi soit à la police, soit à l'association de tir du Yukon au champ de tir, la rayure

est usée et elles ne sont pas aussi précise qu'elles devraient l'être. Ces carabines sont celles que la police a reçues de la gendarmerie de campagne du Yukon lorsque cette dernière s'est retirée du territoire.

Je crois que les carabines Lee-Metford conviendraient mieux au travail de patrouille du Yukon.

Le revolver .45 Colt que l'on distribue ici, est une arme de première classe, facile à entretenir et à réparer.

CASERNES ET EDIFICES.

Plusieurs édifices auront besoin d'être levés l'an prochain et il faudra en niveler les fondations. A cause du dégel de la terre, tous les bâtiments, ici, travaillent tant que les assises ne sont pas posées sur le roc. Aucune des casernes n'a été construite de cette manière et par conséquent elles travaillent toutes plus ou moins, chaque année. Il faut les lever et les redresser. J'ai recommandé que les quartiers des officires et ceux qu'occupe actuellement le maréchal des logis chef soient mis sur des pilliers de roche. Cela dispensera des réparations annuelles. Toutes les cabanes de bois rond ont été badigeonnées et l'on a installé un système d'aqueduc dans l'édifice du bureau.

On a posé un nouveau trottoir sur la rue Front, toute la longueur des casernes. La gendarmerie a fourni le bois au prix de $430, et la cité la main-d'œuvre. C'est ce qu'exigeait la cité. Le vieux trottoir était pourri et dangereux. Les gens s'en étaient plaint.

On a mis les fournaises en bon ordre pour l'hiver. En les examinant, on a trouvé que bien qu'ils n'eussent servi que deux ans les foyers étaient brûlés. On les a remplacés. Cela est sans doute dû au fait qu'il y a beaucoup de matière minérale dans le charbon.

AIDE AUX AUTRES DEPARTEMENTS.

L'inspecteur des Douanes et de l'Immigration au sommet du Passage Blanc a été beaucoup aidé cet été par le maréchal-des-logis Mapley, H. G., n° matricule 2628 qui, grâce à l'expérience acquise au poste de la ville de Dawson, a pu lui rendre des service inappréciables, vu qu'il connaissait la plupart des individus non désirables qui essayaient d'entrer au Canada par cette route. Depuis que les chefs de l'Immigration des Etats-Unis ont interdit l'entrée de ce pays aux entremetteurs et aux prostituées de la côte de l'Alaska, ces femmes et leurs parasites ont essayé d'entrer au Yukon, mais ils ont trouvé nos lois de l'immigration aussi sévères que celles des Etats-Unis.

Comme Quarante-milles est l'endroit le plus rapproché de la latitude 141, c'est un poste de douane et c'est là qu'on examine tous les chevaux et bêtes à cornes. C'est le sous-officier établi en permanence à cet endroit qui fait ce travail. A Rampart-House, le maréchal des logis Dempter, W. J. D., n° matricule 3193, remplit les fonctions d'officier de douane, tandis qu'à Dawson, port d'entrée du bas de la rivière, l'officier commandant est chef d'immigration, et se fait aider par un sous-officier qu'il a le droit de nommer sous-inspecteur.

ACCIDENTS DÉCÈS, SUICIDES, ETC.

En octobre, Tom Oke, un Japonais, a essayé de se suicider par le kari-kari, mais il n'a pas réussi. Il s'est guéri complètement et lors de son procès il a été remis en liberté, la peine ayant été différée.

L'ex-brigadier Spradbury s'est suicidé à Whitehorse en se tirant un coup de feu dans la poitrine avec un fusil de chasse, le 19 novembre. On l'a trouvé mort sur le rivage de la rivière. On dit qu'il était découragé depuis quelque temps. On lui avait refusé la permission de s'enrôler à cause de son âge. Cet homme jouis-

sait d'une excellente réputation lorsqu'il était dans la gendarmerie et depuis son congé il avait toujours travaillé pour la compagnie White Pass. Il possédait plusieurs propriétés autour de Calgary et avait de l'argent en banque.

Le soir du 26 décembre, Robert Wise s'est brûlé à mort dans une cabane au bord du creek au Soufre. Il s'en allait chez lui en revenant de Dawson et était à se reposer sur un tas de bois dans la cabane tandis qu'on préparait le souper dans la cabane voisine. On suppose qu'il s'est levé dans l'obscurité, et que ne connaissant pas les êtres, il est allé se frapper sur le poêle, ce qui aura mis le feu à un tas de copeaux, près du poêle. L'intérieur de la cabane était envahi par les flammes lorsqu'on le découvrit. Il avait le corps tout brûlé. L'inspecteur Telford est allé aux renseignements et a constaté qu'une enquête n'était pas nécessaire.

Le 1er décembre, M. Guérin est tombé en bas d'un arbre de couche et s'est blessé si grièvement qu'il est mort le jour suivant. Une enquête n'était pas nécessaire.

Tom Cross a été tué instantanément le 12 janvier par l'éboulement d'une charge de bois qui l'a écrasé.

Le 10 février, M. J. H. Mervyn, traiteur sauvage du creek Lansing, a annoncé que le 6 octobre précédent un sauvage du nom de Gossea avait été enseveli sous une avalanche à environ 60 milles de Lansing et 430 de Dawson. Le sauvage était monté sur le bord d'une berge pour chercher à voir des orignaux dans la vallée que cette berge dominait lorsque l'avalanche se détachant, le précipita dans la vallée sous la neige. On n'a pas retrouvé le corps à cause de la trop grande épaisseur de neige qui le recouvre.

Le 3 juin on a reçu un télégramme de A. Norman disant qu'un nommé David Snygg s'était noyé dans la rivière Stewart, par suite de la dislocation d'un radeau qu'il amenait à Dawson. Le 27 juin le capitaine du vapeur *Caska* a télégraphié qu'il avait ramassé le corps d'un homme dans la rivière près de Ogilvie, qu'il l'avait enveloppé dans de la toile et l'avait attaché au rivage. On a loué une embarcation et le maréchal des logis Clay accompagné de deux gendarmes est monté et a apporté le cadavre à Dawson. On a tenu une enquête et le corps a été identifié comme étant celui de D. Snygg, mais il était très décomposé. Il ne portait aucune marque de violence et un ordre de sépulture fut donné.

Le 19 juin, un nègre, William Lawson, tenta de se suicider en se coupant la gorge avec un rasoir. Il ne fut découvert qu'après deux jours, il était alors très faible et gisait dans une mare de sang. Il fut transporté à l'hopital où ses blessures se sont vite guéries. Le 3 juillet, il a comparu et on l'a remis en liberté, la peine ayant été différée.

Le 1er juin, on a trouvé, à 20 milles en aval de la rivière Trente-Milles le corps de Marion Davis, que l'on croyait tombé dans la rivière près de LaBarge en-bas, dans le courant de décembre 1914. Le gendarme McKay W. K., n° matricule 5852, fit des recherches et ne trouva aucun indice de délit criminel. Il reçut ordre de l'inhumer sur-le-champ.

Le 21 juillet, un accident fatal a eu lieu sur la drague n° 2 de la cie C.K.M. au creek de l'Ours. Cette drague avait chaviré l'an dernier et n'avait été réparée et renflouée que récemment. Elle était sur le gril pour qu'on répara le fond. Le matin du 21, elle a glissé en bas du gril, blessant 4 des hommes et en ensevelissant 2 sous elle. Un des hommes, Owren, réussit à sortir, et fut transporté à l'hôpital, mais il est mort de ses blessures (internes) quelques jours plus tard. L'autre, D. McDonald, n'a pu échapper et s'est noyé. Une enquête, après avoir été deux fois ajournée pour obtenir de plus amples renseignements, a été tenue le 5 août. Après avoir fait des recherches le jury rendit un verdict de mort accidentelle, exonérant la compagnie de tout blâme provenant de la négligence ou de toute autre chose.

De bonne heure le 28 juillet, on a trouvé H. McLaughlin errant dans les rues en costume de nuit. Il était presqu'au paroxisme du delirium tremens et s'était échappé de l'hôpital St. Mary. Il fut enfermé au corps de garde et placé sous la surveillance

d'un médecin. Le 7 août, il subit son procès devant l'inspecteur Telford pour aliénation mentale et fut reconnu sain d'esprit et remis en liberté. Le 26 courant, il fut de nouveau arrêté comme aliéné et il est maintenant sous la surveillance d'un médecin.

Le 17 septembre, J. J. Fisher et W. Riley, deux jeunes gens en service sur le vapeur *Caskas* ont tombés par-dessus bord et se sont noyés. Bien qu'une embarcation se soit portée à leur secours en moins de 5 minutes après l'accident, leurs cadavres n'ont pas été retrouvés. Ces jeunes gens passaient leur temps à jouer et à colleter sur le pont inférieur et l'on suppose qu'au cours d'une lutte ils ont glissé et sont tombés à l'eau par l'ouverture latérale. Le maréchal des logis Mapley et le gendarme Yorke font actuellement des recherches pour retrouver leurs cadavres.

Un télégramme, reçu le 27 septembre, annonçait que l'on avait trouvé le corps d'un homme sur un banc de sable près du Passage du Yukon, et qu'il était dans un état de décomposition avancée. L'inspecteur Bell fit des recherches et constata que c'était le corps de John Doole, disparu depuis le commencement du printemps de son chantier an nord de Big-Salmon. Comme il n'y avait aucune preuve de délit criminel, on a enterré le cadavre aux environs.

SAUVAGES.

Les sauvages se trouvent sous la surveillance du surintendant des Affaires des Sauvages, le Rév. John Hawksley. Cet été on a arpenté une réserve trois milles en dessous de Mayo. Elle mesure un mille carré et les sauvages devront y ériger des cases, etc., et y déménager avant le printemps. Au cours de l'an dernier, l'intempérance s'est augmentée chez les sauvages. Je crois que ceci peut s'attribuer à l'augmentation relative de la richesse qu'ils ont acquise par la vente des renards noirs. On a inauguré plusieurs fermes pour l'élevage des renards noirs; leurs peaux sont très demandées et on en obtient un bon prix.

CHEVAUX.

En septembre 1914, nous en avions 23 sur la liste, nous en avons perdu 4 au cours de l'année et il nous en reste 19. Parmi ceux-ci, plusieurs sont vieux ou impropres au service et il nous en faudra d'autres l'an prochain.

CHIENS.

Il y en a vingt-neuf sur la liste. Quatre se trouvent à Rupert House et le reste sert à la patrouille de MacPherson. La plupart sont des chiens bons et sains mais quelques-uns des plus vieux ne pourront pas faire la patrouille cette année et devront être remplacés.

FOURRAGE.

L'an dernier les fournisseurs ont eu de nouveau l'adjudication du contrat et ils l'ont exécuté de manière satisaisante. Le foin est du mil qui vient de l'est des Rocheuses et est de bonne qualité.

CHAUFFAGE ET ECLAIRAGE.

Le charbon qui nous a été fourni l'an dernier par la *Five Fingers Coal Company* était de meilleure qualité que celui que nous avons eu l'année précédente.

RATIONS.

Toutes nos provisions s'achètent par contrat local. Elles sont de bonnes qualités et conformes à la demande.

UNIFORMES ET FOURBIS.

Les uniformes et fourniment qui ont été requisitionnés et livrés sont de bonne qualité.

SANTÉ.

La santé de la division a été excellente.

PRATIQUE ANNUELLE DE TIR.

Selon vos instructions, il n'a pas été fait de pratique annuelle cette année.

EXERCICE ET ENTRAÎNEMENT.

Pendant l'année on a fait faire l'exercice et de l'entraînement à tous ceux qui se trouvaient au quartier.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

La conduite de la division a été très bonne. Il n'y a eu que quatre manquements graves à la discipline et neuf délits peu importants.

INSPECTIONS.

On a inspecté tous les détachements régulièrement, sauf celui de Rupert-House. Le poste est inspecté tous les jours par l'officier d'ordonnance, et tous les samedis par l'officier commandant.

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE.

Les casernes sont protégées par les bouches d'eau de la ville; en outre, tous les édifices sont munis d'un boyau de ¾ de pouce constamment relié à un robinet et devant servir comme premier secours.

ÉTAT CLIMATÉRIQUE.

A en juger par la température de l'an dernier, un étranger serait porté à se croire dans une zone tempérée, au lieu d'être aux confins du cercle arctique. Les mois de décembre et janvier sont les seuls durant lesquelles nous ayons eu une température moyenne au-dessous de zéro, cette moyenne étant de 11·41; pour les six mois commençant avec octobre la température moyenne a été de 4.50° au-dessus. L'été a été excessivement chaud, le thermomètre ayant atteint jusqu'à 96 degrés à l'ombre, ce qui permit aux cultivateurs et aux propriétaires de jardins de faire mûrir en plein air des légumes que l'on n'avait auparavant cultivé qu'en serres chaudes. Dans cette région, les pommes de terre sont habituellement aqueuses et visqueuses, mais cette année elles soutiendront avantageusement la comparaison avec celles que l'on cultive ailleurs, et l'on en rencontre fréquemment qui pèsent au delà de deux livres.

GIBIER.

Le coq de bruyère est exceptionnellement rare cette année. Les sauvages prétendent que cela est dû à la température humide à l'époque de la ponte des oiseaux. Le caribou et l'élan sont aussi abondants que par les années passées, la viande se vendant 15 cents la livre en hiver.

L'élevage du renard, par suite de l'affaissement des prix de la fourrure a découragé un certain nombre de ceux qui ont fait de gros placements dans cette industrie,

bien qu'ils aient très bien réussi dans l'élevage des jeunes renards. Aujourd'hui que l'on a adopté une ordonnance interdisant l'exportation des renards, cette espèce se multipliera inévitablement.

Un certain nombre de trappeurs et de chasseurs venus à la ville au printemps avec le produit de leur chasse d'hiver, constatant à leur arrivée que le cours des fourrures s'était effrondré, le mirent en entrepôt, et n'en vendirent qu'en quantité suffisante pour leur permettre d'acheter le peu de provisions nécessaires pour leur subsistance jusqu'au retour des prix à la hausse.

CANTINE.

La cantine est bien pourvue. On achète nos provisions à Vancouver deux fois l'année, et nous sommes en mesure de les vendre à un prix de beaucoup plus bas que celui de la ville.

PATROUILLES.

La patrouille de Dawson à MacPherson a quitté Dawson le 5 janvier et est arrivée à MacPherson exactement un mois plus tard. A. l'aller, le maréchal des logis Edgenton, n° matricule 4103, qui avait été transféré de Régina à MacPherson, était en charge. Au retour, le maréchal des logis Clay, transféré à la division "B" accompagna la patrouille, étant parti le 15 février et arrivant ici le 4 mars.

Le maréchal des logis, n° mat. 3193, W. J. D. Dempster, organisa une patrouille de Rampart-House au fort MacPherson et retour. Il laissa Rampart le 24 mars pour atteindre MacPherson le 3 avril, laissant ce dernier endroit le 8 pour être de retour le 17, soit 440 milles pour tout le voyage.

On a fait de nombreuses patrouilles dans la direction de Whitehorse par les routes et d'hiver et d'été, et aussi d'ici à Mayo.

INDUSTRIE MINIÈRE.

Vu la sécheresse du commencement de la saison les compagnies importantes n'ont pu utiliser que d'une manière bien limitée leurs forces hydrauliques, mais maintenant les récentes pluies abondantes vont leur permettre d'accomplir tout le travail qu'elles peuvent faire, et de plus avec une saison d'automne aussi favorable elles s'attendent à poursuivre leurs travaux beaucoup plus longtemps que par le passé. Les dragues commencèrent de fonctionner vers la fin de mars, et on s'attend de pouvoir les tenir au travail jusqu'à la fin de novembre. La drague n° 2 de la *Canadian Klondyke Mining Company* qui a chaviré l'automne dernier a été remise à flot et réparée et est aujourd'hui en opération. On calcule que les réparations à cette drague ont coûté environ $150,000.

La mine Silver King, dans le district de Mayo, a été un succès. Le propriétaire a expédié 1,200 tonnes de minerai au fondeur de Tacoma, et les résultats sont très encourageants, et il s'attend à extraire et à expédier cette année environ 2,000 tonnes de minerai. Un essayeur se tient constamment sur le terrain pour y faire les essais, de sorte qu'il n'y a pas de danger d'extraire du minerai non payant. Le succès obtenu dans cette mine a stimulé d'autres mineurs dans le roc solide, et il se fait plus que jamais de véritable prospection pour le quartz, et on s'attend que le district de la rivière Stewart fera bonne figure.

La compagnie Tread Gold a installé récemment un puiseur d'or nouveau style. Ce puiseur a été construit en Angleterre et il fonctionne sur des lisses. S'il peut accomplir tout ce qu'on en attend, l'industrie minière de placer dans le terrain gelé sera révolutionné.

On rapporte que l'on en a découvert récemment dans la région Klotassin, tributaire du district de la rivière White, mais ceci n'a pas causé une grande affluence. Ce district "White River" fut bien recherché il y a deux ans, et des centaines

d'hommes y ont prospecté l'année dernière, et bien que quelques claims méritassent d'être travaillés, la majorité des propriétaires n'ont pas fait de dépenses. Entre 500 et 700 mineurs y ont travaillé pendant l'été de 1914 et retirèrent environ $200,000. Cette année il ne reste que 50 mineurs et le rendement sera d'environ $70,000 ou $80,000.

Dans le district de Whitehorse le rapport sur les mines est transmis par l'inspecteur Bell.

Tous les ans la *Five Finger Coal Company* amène une plus grande quantité de charbon de ses mines de Tantalus et y installe de nouveaux fourneaux. Cette compagnie nous apprend que plus ils avancent en profondeur, plus la qualité de charbon s'améliore. La *Northern Light and Power Company* n'a pas attaqué sa mine de charbon de Coal-Creek, la demande ne justifiant pas le commencement des travaux.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

A cause de la chaleur et de la sécheresse l'été dernier, de nombreux feux de forêts ont éclaté d'un bout à l'autre du Yukon et de la Colombie-Britannique septentrionale, et la région a été enveloppée d'un épais nuage de fumée. A cause de cet état de choses pendant des journée entières à la fois, le seul moyen de communication télégraphique était de transmettre les messages par le télégraphe sans fil à Eagle et de là à Dawson par le télégraphe régulier.

Au cours de l'année, il est arrivé 129 petits bateaux portant une moyenne de 3 passagers et les bateaux à vapeur descendant la rivière ont amené ici 1,760 personnes.

Onze navires faisant 37 voyages remontèrent la rivière avec 1,106 passagers. Le même nombre de bateaux fit 97 voyages à Whitehorse transportant 3,192 passagers.

Neuf cent soixante-trois personnes ont quitté Wawson pour des ports intérieurs. La plupart d'entre elles revenant de l'étranger. Onze mille six cent quarante-quatre sacs de malle ont été reçus et deux mille deux cents ont été expédiés. Il est arrivé par bateaux et par diligence des marchandises se totalisant à 14,202 tonnes et on a expédié en bas du fleuve 3,000 tonnes de marchandises. Cinq cent quatre-vingt-dix bouvillons et huit cent cinquante moutons ont été importés au Yukon, trois cents bouvillons et cinq cents moutons ayant été dirigés vers le bas du fleuve.

La *Pacifique Coal Storage Company* a expédié ici trois cents têtes de bœuf en carcasses et deux cents porcs. Ces expéditions ont été faites par St-Michaels dans leurs compartiments frigorifiques à bord du steamer *Kerr*. On a reçu de nombreuses demandes d'hommes qui devaient s'enrôler pour le service actif, mais je dus leur apprendre que Vancouver était l'endroit le plus rapproché où ils pouvaient s'engager. Ils n'étaient pas disposés à se rendre à cet endroit, car cela leur encourrait de fortes dépenses et à leur arrivée ils n'étaient pas certains de pouvoir s'engager dans lequel cas ils seraient obligés de revenir ici sans être assurés d'y trouver du travail. La plupart de ces gens étaient des ouvriers de première classe tavaillant en permanence et à de gros salaires pour l'une des grandes compagnies; ce sont des gens de la catégorie dont on a le plus grand besoin. Si l'on pouvait arriver à un moyen pour que les hommes de cette catégorie puissent s'enrôler à la condition qu'on les envoie directement travailler pour l'Empire là où leurs services sont en plus grande demande, on pourrait se procurer un grand nombre d'hommes.

Conformément aux instructions reçues, on fit l'automne dernier un appel de recrutement pour l'armée, mais lorsque nous constatons que la gendarmerie ne serait probablement pas envoyée en service actif au front l'enthousiasme s'est refroidi, et l'on n'engagea que deux recrues et trois anciens gendarmes s'engagèrent de nouveau. La situation eût-elle été autre un grand nombre d'hommes de première classe se seraient enrôlés. Le 5 mai le gendarme Hayes, H. F., numéro matricule 5680, réserviste impérial a obtenu son congé pour rejoindre les drapeaux. Le maréchal des

logis de première classe, A. E. Bell, a été promu au grade d'inspecteur le 1er octobre 1914.

Le surintendant, J. D. Moody, a été transféré à la division de dépôt le 1er septembre et a été remplacé par le surintendant R. S. Knight, qui arriva à Dawson le 16 août avec le maréchal des logis chef Nicholls et un détachement de six gendarmes. L'inspecteur A. E. Ackland, qui était en charge a été transféré à la division du dépôt à partir du 1er juillet et a été remplacé par l'inspecteur Bell venu de Dawson. On trouvera annexés des rapports de l'inspecteur A. L. Bell, commandant de la subdivision de Whitehorse.

Le maréchal des logis Edgerton et le maréchal des logis Clay sur la patrouille, à et, du Fort-MacPherson.

Patrouille par le maréchal des logis W. J. D. Dempster, numéro matricule 3193 de Rampart-House à Fort-MacPherson et retour.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. S. KNIGHT, surintendant,

Commandant de la division "B".

PRISON DE LA ROYALE GENDARMERIE DU NORD-OUEST.

DAWSON, T.Y., 30 septembre 1915.

Au commandant,
Division "B", R.G.C. N.-O.,
Dawson, T.Y.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport annuel du corps de garde de la division "B", servant de prison commune et de pénitencier dans le Territoire du Yukon, pour l'exercice terminé le 30 septembre 1914:—

Prisonniers en cellule, minuit, 30 septembre 1914	3
Reçus dans l'année, hommes	96
Reçus dans l'année, femmes	4
Aliénés reçus dans l'année, hommes	2
Aliénés reçus dans l'année, femmes	..
Total	105
Prisonniers en cellule, minuit, 30 septembre 1915	10
Moyenne quotidienne	6·821
Maximum d'une journée quelconque	12
Minimum d'une journée quelconque	2
Nombre des aliénés reçus	2

L'un des aliénés n'accusait aucun rétablissement et fut transféré à l'asile de New-Westminster. L'autre guérit et fut libéré.

ETHNOLOGIE DES PRISONNIERS.

Race.	Hommes.	Femmes.	Total.
Blanc	80	4	84
Orientaux	1	.....	1
Sauvages	16	.....	16
Nègres	1	.....	1
Total	.....	.....	102

Ethnologie des aliénés.

Irlandais	1
Américains	1
Total	2

Classement.

Forçats	1
Prisonniers	33
Prévention	66
Aliénés	2
Total	102

TABLEAU DES DÉTENUS, LE 30 SEPTEMBRE 1915.

Délits.	Années.		Mois.			Jours.	Total.
	Trois.	Une.	Trois.	Deux.	Un.	Trente.	
Vol	1	2	1				
Voies de fait				1			
Vagabondage			1				
Ivresse (Loi des sauvages)						3	
Spiritueux aux sauvages					1		
	1	2	2	1	1	3	10

NATIONALITÉ DES PRISONNIERS.

—	Hommes.	Femmes.	Total.
Anglais	10		10
Ecossais	12		12
Irlandais	13		13
Canadiens	14		14
Américains	8	2	10
Russes	4		4
Italiens	3		3
Français		1	1
Belges		1	1
Monténégrins	1		1
Finlandais	1		1
Suisses	1		1
Japonais	1		1
Nègres	1		1
Sauvages	16		16
Norvégiens	1		1
Suédois	2		2
Autrichiens	1		1
Allemands	9		9
	98	4	102

CONDUITE DES PRISONNIERS.

Les prisonniers se sont très bien conduits, trois infractions seulement à la discipline s'étant produite. Deux furent instruites par le commandant agissant comme directeur de la prison et du pénitencier, et l'autre par le juge Macaulay. Un forçat fut relâché sur parole.

Le crime chez les sauvages a augmenté de 11 convictions en 1914 à 13 convictions et trois condamnations suspendues.

Le matin du 1er août 1915, le forçat n° 55 (Williamson) s'est échappé de la garde du gendarme C. R. Thornback, n° matricule 5490, prévôt suppléant, alors que le prévôt, le brigadier Greenway, n° matricule 5748, était en congé. Le fugitif fut absent une journée, ayant passé sur la canalisation basse, jusqu'au creek Coal, une distance d'une quarantaine de milles. Le maréchal des logis L. McLaughlan, n° matricule 3322, et le gendarme G. J. Cook, n° matricule 4873, se rendirent au creek Coal en yatch et arrêtèrent le fugitif, qui était épuisé de fatigue, ayant marché toute la nuit à la pluie.

Le 28 septembre, le forçat n° 55 comparaissait devant le juge Macaulay pour subir son procès en vertu de l'article 189, paragraphe A, du Code criminel du Canada, et demandait une instruction sommaire. Il avoua sa culpabilité.

Le juge ayant égard au fait que le prisonnier n'avait pas complètement recouvré la santé, l'a condamné à 2 mois aux travaux forcés à l'expiration de son terme actuel de 3 ans.

NOURRITURE DE LA PRISON.

La qualité de la nourriture fournie aux prisonniers est excellente et ils en ont en quantité suffisante. On cuit la nourriture dans l'ordinaire de la division et on la porte à la prison où on la distribue.

On a placé dans les corridors de la prison des tables où 10 prisonniers peuvent s'asseoir, ce qui est d'un grand avantage pour le prévôt et les gardes en ce qu'ils ont toujours les prisonniers sous les yeux au lieu de faire manger chaque prisonnier dans sa cellule.

Les prisonniers ont creusé une tranchée de 160 pieds de longueur, profonde de 10 pieds à quelques endroits. Ils ont aussi badigeonné les dépendances de la géôle et les magasins, ils ont réparé les clôtures, les drains, les fossés, ils ont délivré le charbon et ils ont coupé le bois de corde.

Les dépendances sont en bon état. Elles sont mieux éclairées depuis qu'on les a blanchies. On a renouvelé les boîtes à charbon dans les fournaises et on a ajouté de petits appliqués à l'intérieur.

HABILLEMENT DES PRISONNIERS.

Les vêtements sont bons. Le quartier-maître les a fournis, excepté ceux des femmes, dont on a acheté le matériel dans la localité et qu'elles ont fabriqués elles-mêmes.

ALIÉNÉS.

Le nombre des patients aliénés accuse une diminution de un sur le nombre de 1914.

L'un a souffert de dégénérescence sénile et de difficultés de famille. Son état s'est amélioré sous observation et on l'a remis en liberté. Son état a empiré, après un court espace de temps, et on l'a encore interné. Les médecins ayant constaté après examen que son état ne s'était pas amélioré, le juge a recommandé de le faire transporter à l'asile. L'autre a semblé se guérir complètement après un examen de quelques jours et on l'a remis en liberté, guéri.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

Numéro matricule 5746, T. GREENWAY,

Brigadier prévôt.

ANNEXE B.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR L. A. BELL, COMMANDANT LE SOUS-DISTRICT DE WHITEHORSE

WHITEHORSE, TERRITOIRE DU YUKON, le 30 septembre 1915.

A l'officier commandant
la division "B", de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.,
Dawson, Territoire du Yukon.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel suivant sur le sous-district de Whitehorse de la division "B", pour l'année écoulée le 30 septembre 1915.

J'ai asumé le commandement du sous-district de l'inspecteur A. E. Acland, le 14 juin.

ÉTAT GÉNÉRAL DU DISTRICT.

Les affaires dans ce district sont très tranquilles à cause de la guerre. Les fluctuations de capitaux pour les opérations de mines étant particulièrement retardées, il a été imposible d'exploiter avantageusement les diverses mines de cuivre. L'élevage des animaux à fourrure est pratiquemment arrêté, le prix des fourrures étant si bas que les propriétaires ne tuent pas leur stock. Les trappeurs, les chasseurs, aussi bien que les sauvages ne font pas de grands efforts afin de prendre un grand nombre d'animaux à fourrure, et ils emmagasinent les fourrures qu'ils ont, en attendant des prix plus élevés. Un assez grand nombre d'hommes sans ouvrage ont mené une existence très précaire pendant la dernière saison, l'ouvrage étant très rare. Un certain nombre de ces hommes ont traversé la frontière de l'Alaska par le chemin de fer. Malgré l'état arriéré des affaires, il me fait plaisir de pouvoir signaler que le tonnage des marchandises, des marchandises périssables, des machineries de mines, etc., expédiées par voie de la White-Pass et du Yukon a été beaucoup plus considérable que l'année dernière.

Le nombre des touristes a été assez élevé au cours de l'année dernière, particulièrement vers la région Atlin, par voie de Carcross. Un grand nombre de touristes se sont rendus jusqu'à Whitehorse et un bon nombre d'entre eux sont allés jusqu'à Dawson. Le nombre de ceux qui sont passés par la " ligne de ceinture ", c'est-à-dire à travers Dawson, et par Saint-Michæls et le cap Nome, n'a pas été aussi grand qu'on s'y attendait.

AIDE À D'AUTRES MINISTÈRES.

Le ministère de l'Immigration a reçu de l'aide au sommet de White-Pass, le maréchal des logis H. G. Mapley, numéro matricule 2628, y ayant été stationné à partir du 2 avril jusqu'au 9 septembre. J'attirerais à cet égard votre attention sur l'excellent travail accompli par ce sous-officier. Par suite des temps durs sur la côte du Pacifique, des joueurs de profession, des entremetteurs, des prostituées et d'une manière générale des personnes peu recommandables se sont portées en grand nombre vers Juneau, Ketchikan, Douglas, Wrangel et Skagway, la plupart d'entre eux se dirigeant vers Dawson, Fairbanks et Ruby. Comme le maréchal des logis Mapley avait fait partie pendant un si grand nombre d'années de la station de ville de Dawson, il connaissait le plus grand nombre de ces indésirables. Invariablement, ils ont été forcés de revenir

sur leurs pas au sommet. Seuls ceux qui étaient munis de billets directs ont eu la permission d'entrer.

A l'exception de l'aide accordée au fonctionnaire de la Douane, au sommet, durant le temps de l'affluence des affaires, nous n'avons pas accordé d'aide au ministère de la Douane au cours de l'année.

Le ministère de la Douane a reçu beaucoup d'aide dans tout le district. Un grand nombre de vieillards sauvages reçoivent des provisions tous les mois à Carcross, à Champagnes-Landing et à Whitehorse. On envoie des comptes tous les mois à ce bureau pour les faire certifier, et puis on les envoie à Dawson pour en obtenir le paiement. Il faut exercer une surveillance constante sur les sauvages de la région où ils abusent de l'aide qu'on leur porte. Le 4 juillet la *White Pass Company* a organisé une excursion à Skagway. Plusieurs sauvages ont acheté des billets et ont passé plusieurs jours à Skagway. Puis ils sont revenus à Whitehorse, ils ont demandé des provisions et même des médicaments, prétendant qu'ils n'avaient pas d'argent. Il est inutile de dire qu'on ne leur est pas venu en aide.

Les sauvages de Whitehorse demeurent depuis quelques années sur un terrain appartenant à la *White Pass Company.* On a fait des tentatives infructueuses dans le passé afin de déloger ces sauvages de cet emplacement de ville. Ce mois-ci toutefois on a signalé un avis par écrit à chaque sauvage d'évacuer le terrain, et la compagnie a l'intention de les forcer à se transporter ailleurs vu qu'elle a besoin de ce terrain pour son propre usage. J'ai déjà fait connaître cette affaire, et je recommanderais qu'on réserve pour les sauvages l'ancien emplacement de ville, situé à environ deux milles au nord de la ville.

Des membres de ce détachement aidés d'une matrone, ont fouillé les voyageurs et les bagages *en route* pour l'extérieur par voie de Whitehorse. Ce travail est connexe au droit d'exportation sur la poussière d'or.

DÉTACHEMENTS.

Il y avait l'hiver dernier un détachement à Carmacks. On l'a retiré avant l'ouverture de la navigation. Il y avait un détachement à Lower-Labarge lorsqu'on transportait les marchandises sur le lac aux bateaux à vapeur à cet endroit, immédiatment avant l'ouverture de la navigation. On a fermé ce détachement en juin. Les seuls détachements qui restent maintenant sont ceux de Carcross, avec un gendarme et pas de transport, et la station de ville de Whitehorse avec un maréchal des logis.

J'ai déjà suggéré qu'on ouvre un détachement à Tagish, par suite du nombre d'habitants blancs qui y demeurent, et aussi à cause du nombre des sauvages dans le district.

Je suggérerais aussi respectueusement qu'on envoie des détachements d'hiver de ce détachement à Bræburn et au Passage de Yukon pour la saison d'hiver, et qu'on ouvre des détachements permanents au Passage de Champagne et au creek Livingstone.

CHEVAUX.

Il y a cinq chevaux ici. Quatre sont en bonne santé. Le cheval numéro matricule 387 a été mis au repos à partir du 19 novembre 1914 jusqu'au 16 septembre 1915, alors qu'on lui a donné de petits travaux à exécuter. Il souffrait de "dépérissement fistuleux".

On a abattu le cheval numéro matricule 2896 le 2 septembre à cause d'une jambe cassée. Ce cheval était l'un d'une paire de chevaux qui transportaient du gravier. Un automobile s'est avancé en arrière d'eux les effrayant tellement qu'ils se sont enfuis. L'agrafe de la rêne s'est brisée, de même que le frontal, le cheval a mis le pied sur une pierre qui a basculé, lui brisant la patte de devant au-dessous du fanon.

TRANSPORT.

Les voitures à roues et les traîneaux sont en bon état. Ils ont besoin d'être peinturés, ce qui se fera au printemps.

En ce qui concerne le transport par eau, j'attirerais très respectueusement votre attention sur le désavantage contre lequel nous avons à lutter à cet égard.

Nous n'avons qu'un petit canot. Il n'y a pas un seul des hommes qui sont stationnés ici qui soient des bateliers expérimentés. On devrait faire des reconnaissances fréquentes à Lower-Labarge afin de visiter les camps sauvages à cet endroit. Cela ne peut se faire dans les circonstances actuelles, excepté par vapeur et la patrouille attend là jusqu'à ce qu'un bateau qui remonte la rivière arrive.

Dans le district de Carcross, on devrait faire des patrouilles à Tagish, Conrad, Windy Arm, Squaw Point, Squaw Arm et Taku, aussi bien qu'au lac Tagish et au lac Marsh. Cela pourrait se faire si nous avions un petit canot automobile, ou une forte chaloupe munie d'un moteur Evinrude. Si on ne doit pas faire usage de l'ancien canot de la police dans ce district, on pourrait s'en servir avec grand avantage à Carcross.

MAGASINS.

Les magasins de ce district sont en bon état. On achète le fourrage, le combustible et l'éclairage sous contrat, et ils ont été satisfaisants et économiques à tous égards.

BÂTIMENTS ET RÉPARATIONS.

Les divers bâtiments du poste sont assez bien entretenus. On a terminé l'achèvement de la peinture des bâtiments en bois cet été. Leur apparence est maintenant grandement améliorée. On enlève l'écorce qui recouvre les billes des bâtiments, on leur donne une autre couche de boue, on les blanchit. Ces travaux seront terminés avant que la rivière ne prenne. On a reçu l'autorisation d'acheter assez de peinture à toiture pour achever de peindre les toits de tous les bâtiments du poste.

On a posé un nouveau plancher au logis de l'inspecteur. On a enduit les murs de "beaver board". On l'a peint durant le mois de juillet et il est très confortable.

Il faudrait mener à bien des réparations assez considérables l'année prochaine. Il faudrait installer des fournaises dans la caserne, dans les logis du maréchal des logis et de l'inspecteur. Elles épargneraient beaucoup de combustible. Il faudrait peindre de nouveau les chambres de la caserne, de même que la chambre de l'ordinaire et la cuisine. La chambre de bain et le cabinet de toilette actuels sont situés dans un angle de la plus grande chambre de la caserne. Il devrait être dans la chambre de la caserne située immédiatement au-dessus de la cuisine, et on devrait y amener un tuyau à eau chaude du poêle de la cuisine ou de la fournaise. Dans l'état de choses actuel, il faut transporter en haut l'eau chaude pour le bain ou la toilette, de la cuisine. On se sert maintenant de l'ancienne cantine comme d'une chambre de récréation, et on a placé dans cette grande chambre le billard, le piano et la bibliothèque. Ils étaient auparavant dans les chambres de la caserne.

ARMES

Le sous-district est armé de carabines Lee-Enfield, de revolver Colt, Smith & Wesson, qui sont tous en bon état. Il n'y a pas eu de pratique à la cible cette année. On inspecte toutes les armes chaque semaine.

CRIMINALITÉ.

Il y a eu un nombre considérable de cas d'ivresse chez les sauvages. Les sauvages ont été plus ou moins heureux dans leur chasse aux renards vivants. Ils ont ob-

tenu de bons prix. Il en est résulté en conséquence un grand nombre de cas d'ivresse, mais davantage dans les districts difficiles d'accès. On les surveille autant que possible.

Le procès de Romolo Caesari pour le meurtre de Dominico Melis s'est terminé le 30 novembre, le jury le déclarant coupable, et M. le juge Macaulay condamnant l'accusé à être pendu le 5 février 1915. On a reçu une dépêche le 1er février du sous-secrétaire d'Etat avisant que Son Excellence le Gouverneur général avait commué cette sentence en celle d'emprisonnement à perpétuité. Le 14 février, Caesari a fait une tentative désespérée pour s'évader. Alors qu'il tentait de s'évader, le prévôt, le gendarme H. F. Hayes, numéro matricule 5680, a tiré sur lui. Il a tiré trois coups, l'un l'a atteint à la cuisse, et le second dans le bas-ventre. Il a tiré le premier coup en l'air en guise d'avertissement. Le coroner a tenu une enquête, le jury exonérant le gendarme Hayes.

Le 20 août 1915, le magistrat de police, Taylor, a condamné Alex. McLeod à deux mois d'emprisonnement aux travaux forcés, à une amende de $50 et aux frais, ou à défaut de paiement de cette amende à deux mois supplémentaires, pour avoir essayé de fournir des boissons enivrantes à une femme sauvage.

Le 13 septembre, Bert Davis et Sam McNey ont chacun été condamnés à 28 jours d'emprisonnement pour avoir volé leur passage sur le vapeur *Canadian.*

NÉCESSITEUX.

On n'a pas reçu de demandes de secours dans ce district au cours de l'année, autres que des sauvages.

SANTÉ.

Il y a eu une autre épidémie de dysenterie à Whitehorse de bonne heure en été. La cause en est demeurée inconnue. Il y a eu un cas de fièvre typhoïde en ville en juillet. Une femme du nom de Mercer en est morte. L'inspecteur A. E. Acland qu'on avait mentionné dans le dernier rapport annuel comme souffrant de la fièvre typhoïde est revenu complètement à la santé, bien que sa convalescence ait été longue. La santé des membres de ce sous-district a été bonne en général.

PATROUILLES.

On a fait des patrouilles partout où elles ont été praticables dans tout le district durant l'année.

Accompagné du maréchal des logis L. McLaughlan, numéro matricule 3322, du pilote W. McAdams et de l'ingénieur C. Smith, avec un canot automobile, j'ai fait une patrouille de 100 milles en amont de l'Hootalinqua afin de recueillir des informations sur la mort d'Alfred L. Dominy et de Thomas Boyd, dont on a trouvé les corps dans une hutte sur le creek Swift. Un rapport au long de cette patrouille a été transmis.

Au cours du présent mois j'ai patrouillé les districts de Tagish, Taku, Windy Arm, Squaw Point, Squaw Arm, relativement aux spiritueux fournis aux sauvages de ce district. Un rapport au long de cette patrouille a été transmis.

Je désire qu'on établisse au cours de l'hiver prochain des patrouilles régulières à Champagne et à Kluahne, au creek Livingstone, et à Tagish, aussi bien qu'aux diverses auberges sur le chemin par terre.

OPÉRATIONS DE MINES.

Les exploitations de mines de cuivre au cours de l'année dernière ne se sont pas faites sur une bien grande échelle. La mine "Grafter" a été exploitée tout l'été, expédiant de 300 à 500 tonnes chaque semaine. Les résultats obtenus ont été des plus encourageants pour les propriétaires qui sont des hommes d'affaires de la localité. La mine "Pueblo" n'a pas été exploitée cette année, mais je crois que les opérations vont

commencer en décembre. Cela va prendre à peu près deux mois et demi avant que la mine soit vidée de l'eau qu'elle renferme. Les propriétaires locaux des mines "Copper Chief" et "Anaconda" ont expédié cet été quelque 1,000 tonnes de minerai, dont les résidus servent aux travaux de développement. Dans le district de Wheaton, plusieurs mines ont été garanties par obligation écrite à des capitalistes étrangers comme renfermant de l'antimoine. Les essais sont à deux pour cent près des exigences du bureau de la guerre, et je pense qu'on expédiera de l'antimoine de ce district, aussitôt que les chemins d'hiver seront en état.

Il n'y a pas eu d'opérations de mines dans le district de Conrad, adjacent à Carcross. Conrad est une ville complètement abandonnée. Il n'y a qu'un couple qui y demeure. La plupart des hôtels et des maisons ont été abandonnés avec les meubles qu'ils contenaient, mais ceux-ci disparaissent rapidement. Le concentrateur est en bon état, de même que le tramway aérien, mais on a emporté un grand nombre des ferrures.

Dans le district de Kluane la prospection a été accomplie avec des résultats encourageants.

Les opérations de mines ont été accomplies sur une assez grande échelle dans le district du creek Livingstone. Les résultats obtenus ont été plus considérables que ceux auxquels on aurait pu s'attendre. Le claim connu sous le nom de claim "Churchill" était supposé avoir été épuisé. M. Churchill l'a acheté pour presque rien, il a découvert une veine riche et il en a tiré du gravier très riche.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Le "plus ancien habitant" ne peut pas se rappeler un été aussi sec et aussi chaud que l'été dernier. Il n'y a pas eu de pluie pendant au delà de trois mois, la végétation a séché et les feux de forêts ont fait rage dans tout le pays. Le feu a brûlé à quelques endroits, particulièrement dans les districts de Tagish et de Labarge, des centaines de milles carrés de bois de première qualité. L'origine de ces feux est plus ou moins mystérieuse. Des feux se sont allumés où personne n'était passé depuis des mois; à d'autres endroits, des feux de camps abandonnés peuvent avoir causé des feux de forêts. On signale que des sauvages ont délibérément allumé des feux de forêts dans le pays de Kluahne, mais cette affaire sera le sujet d'une enquête le mois prochain. Le thermomètre a enregistré deux jours de suite 92° à l'ombre, ce qui est un record pour la région. Les canards abondent, mais les ptarmigans et les coqs de bruyère sont très rares. Les moutons de montagnes abondent, les caribous sont rares, mais les orignaux sont assez abondants. Les ours sont partout nombreux. Ils sont une source d'ennuis, ils s'introduisent dans les cachettes et dans les huttes et ils détruisent les provisions, etc.

Je remercie sincèrement les sous-officiers et les gendarmes de ce sous-district de l'aide donnée à l'officier commandant cet endroit au cours de l'année.

J'annexe ci-inclus un rapport du sergent H. G. Mapley, numéro matricule 2628, indiquant le nombre de causes inscrites et disposées, et le rapport du constable W. L. Pritchett, numéro matricule 4921, prévôt, indiquant le nombre de prisonniers de l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. L. BELL, *inspecteur,*

Commandant le sous-district de Whitehorse.

WHITEHORSE, T. Y., 18 septembre 1915.

A l'officier commandant
la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Sous-district de Whitehorse.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport annuel de la chambre de garde du détachement de Whitehorse, geôle commune pour l'année 1914-1915:—

Prisonniers dans les cellules, à minuit, le 30 septembre 1914	3
Reçus pendant l'année, hommes	30
Reçus pendant l'année, femmes	2
Reçus pendant l'année, aliénés	2
Nombre total des prisonniers internés	37
Nombre total dans les cellules, à minuit, le 18 septembre 1915	4
Moyenne par jour	2·985
Maximum dans une journée	6
Minimum dans une journée	1

On a interné deux lunatiques ici, l'un qui se rendait de Dawson à New-Westminster, C.-B., et l'autre qui avait échappé à la surveillance d'un fonctionnaire américain alors qu'il traversait le territoire du Yukon.

Ethnologie des prisonniers.

Race.	Hommes.	Femmes.	Total.
Blancs	33	1	33
Sauvages	3	1	4
			37

Nationalité.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Anglais	8	..	8
Américains	7	1	8
Irlandais	4	..	4
Canadiens	5	..	5
Italiens	4	..	4
Suédois	1	..	1
Russes	1	..	1
Autrichiens	1	..	1
Allemands	1	..	1
Sauvages	3	1	4
Totaux	35	2	37

Nombre des prisonniers ordinaires internés	9
Nombre des personnes sans domicile internées	25
Nombre des condamnations	1
Nombre des prisonniers de guerre internés	2
Nombre total des internés	37

CONDUITE DES PRISONNIERS.

La conduite des prisonniers a été bonne en général. Il y a eu trois cas d'infraction à la discipline. On a renvoyé un des prisonniers et on a puni les deux autres.

NOURRITURE DES PRISONNIERS.

La qualité de la nourriture fournie aux prisonniers a été bonne et ils en ont eu en quantité suffisante. Il n'y a pas de cuisine attenante à la geôle. Le cuisinier qui fait l'ordinaire du détachement prépare les repas des prisonniers. On a constaté que ceci était satisfaisant.

TRAVAIL DES PRISONNIERS.

Les prisonniers se sont occupés de corvées générales autour de la caserne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. L. PRITCHETT, *gendarme,*
prévôt.

LISTE des causes inscrites et disposées dans le sous-district de Whitehorse, à partir du 18 septembre 1914 au 18 septembre 1915.

Classification.	Causes inscrites.	Trouvés coupables.	Retirées et renvoyées.	Attendant procès.
Délits sur la personne—				
Meurtre	1	1	....	
Voies de fait ordinaires	2	2	....	
Voies de fait causant des blessures corporelles	1	1	....	
Tentatives de suicide	1	1	....	
Suicide	1	1	....	
Délit contre la propriété—				
Vol	7	4	3	
Délit contre la religion et la morale—				
Ivresse et tapage	7	7	....	
Vagabondage	1	1	....	
Langage insultant	2	2	....	
Délits contre la loi des sauvages—				
Spiritueux fournis aux sauvages	9	8	1	
Cas d'ivresse chez les sauvages	1	1	....	
Délits contre les ordonnances du Yukon—				
Diseurs de bonne aventure	1	1	....	
Interdiction	4	2	2	
Aliénation	1	....	1	
Expédition illégale de renards	1	1	....	
Non-paiement de permis	1	1	....	
Ordre pour non-paiement de salaire	2	2	....	
Loi sur les consignations—				
Vols de passage	3	3	....	
Délits contre la ville—				
Construction sur la rue	2	2	....	
Totaux	48	41	7	

Les pistolets trouvés sur les personnes entrant au Canada par la voie de White-Pass ont été confisqués sans autres procédures.

Certifié exact,

H. G. MAPLEY,
Maréchal des logis.

ANNEXE C.

WHITEHORSE, T. du Y., le 18 septembre 1915.

MARECHAL DES LOGIS W. J. D. DEMPSTER—PATROUILLE DE RAMPART-HOUSE A FORT-MACPHERSON.

L'officier commandant,
Division "B" Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Dawson, T.Y.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant sur la patrouille de Rampart-House à Fort-Macpherson.

Je quittai Rampart-House le 24 mars avec un attelage de quatre chiens, prenant avec moi de la matière postale pour Macpherson et pour certains trappeurs installés le long de la rivière.

Je voyageai seul jusqu'à la cache du Saumon, à 114 milles d'ici par sentier d'hiver. Avant cela j'avais fait des arrangements avec N. Anthony, un trappeur établi à cet endroit, pour qu'il m'accompagnât vers la fin de mars, mais à mon arrivée j'appris que M. Anthony avait déjà fait le voyage plus à bonne heure dans l'hiver.

Un sauvage d'en haut de la rivière Driftwood (Balaam) vint ici dans l'intention de nous accompagner et nous partîmes ensemble; je lui payai $25 pour le voyage M. Anthony avait, à la maison de Lapierre, un poêle et une tente qu'il nous permit d'emporter avec nous.

Je pris avec moi environ 40 livres de journaux, revues illustrées, etc., que m'avait apportés le courrier quelques jours avant mon départ.

Pendant presque tout le voyage les chemins ont été pénibles par suite des vents récents et de la neige; nous arrivâmes à Macpherson le 3 avril, après dix jours de route.

Au retour, nous quittâmes Macpherson le 8 avril et le 12, je me séparais du sauvage près de Driftwood, arrivant ici le 17.

Sur ce côté-ci de la ligne de partage sur la rivière Bell et le creek de Berry, il y a cinq ou six familles de sauvages; ces gens avaient tué du gibier en quantité et étaient à le transporter par relais à Macpherson

Tous étaient en bonne santé à cet endroit qui était beaucoup plus paisible qu'à l'ordinaire. Il n'y avait guère d'indigènes à cet endroit.

Suit une copie de mon journal de voyage:—

Mercredi, le 24 mars 1915. Temps clair et chaud. Quittai Rampart-House à 2.35 heures de l'après-midi avec un attelage de quatre chiens. Pris les matières postales à destination de Fort-Macpherson et pour certains trappeurs du long de la rivière Porc-Epic. Aucune trace de sentier. Ai coupé du bois à environ un mille en bas de la cabane Caribou et le transportai à la cabane où j'arrivai à 6 heures de l'après-midi. Campai. Personne sur les lieux. Environ 14 milles.

Jeudi, le 25. Clair, chaud. Me mis en route à 8.30 heures du matin. Le sentier était mauvais aujourd'hui, la neige étant humide et adhérant au toboggan. Arrêtai à deux reprises pour faire du feu et laisser reposer les chiens. Le creek Bluefish était submergé par environ une couple de pieds d'eau et pour cette raison, nous pûmes nous y rendre pour faire le portage, et il nous fallut contourner la rivière à deux ou trois milles plus loin. Au dernier portage, en aval de Corbeau se trouvent plusieurs lacs et j'eus de la peine à trouver le sentier qui nous en éloignait.

La marche est pénible et les chiens sont rendus. Arrivai à Vieux-Corbeau à 11 heures du soir. Environ 28 milles.

Vendredi, le 26. Doux, temps orageux dans la matinée. Restai à Corbeau toute la journée.

Samedi, le 27. Doux, nuageux, neige dans l'après-midi. Me rendis à la cabane de Dave Lord, au creek du Poisson, à 4 heures de l'après-midi et y suis resté pendant la nuit. 25 milles.

Dimanche, le 28. Frais, clair, belle journée. Quittai la cabane de Dave Lord à 7.20 du matin et atteignis la rivière Driftwood à 8.15 heures. Aujourd'hui nous avons eu de mauvais chemins tout le long du trajet et les chiens étaient très fatigués. Dans l'après-midi, il me fallut prendre le devant pour frayer le sentier et revenir ensuite sur mes pas pour ramener les chiens. Avais espéré me rendre ensuite à la cabane Mason Bros., ce soir, mais n'ai pu le faire. Je campai ici dans une cabane de sauvage. Environ 20 milles.

Lundi, le 29. Vents violents dans la matinée, clair. Parti à 7 heures du matin, suis arrivé à la cabane de Mason quelques minutes avant huit heures; y suis resté le reste de la journée pour permettre aux chiens de se reposer. Environ 4 milles.

Mardi, le 30. Temps clair et doux. Parti à 8.30 heures du matin. Bon chemin sur une distance de six milles après quoi nous continuâmes jusqu'à midi par des chemins remplis de bancs de neige. Pris le lunch à 1.45 heure. Dans l'après-midi, le sentier est un peu plus praticable. Le sauvage Balaam me rejoint vers 4 heures de l'après-midi. Arrivâmes à la cabane d'Anthony, à la cache Saumon, à 5 heures de l'après-midi. Environ 23 milles.

Mercredi, le 31. Temps clair et calme—doux. Départ de la cache Saumon à 8.30 heures du matin. Ici nous laissons la rivière Porc-Epic pour nous rendre par portage à la maison de Lapierre, sur la rivière Bell. Toute la journée la route a été très pénible, les chemins étant quelque peu montueux. Nous atteignîmes la tente d'Anthony, près de la maison de Lapierre, à 6.10 heures de l'après-midi. Le sauvage Balaam fait le reste du trajet avec moi. Anthony ayant déjà fait le voyage plus à bonne heure au cours de l'hiver. Environ 25 milles.

Jeudi, le 1er avril. Calme et doux pendant la matinée. A 10.30 heures du matin un gros vent devant s'élève et souffle pendant toute la journée. Départ à 7.30 heures du matin. Jusqu'à 10.30 heures le sentier est pénible, puis le chemin se fait plus praticable. A dix heures un gros vent devant s'élève et continue pendant toute la journée, la neige s'amoncelant en nuage; la région pour la grande partie est découverte et il neige beaucoup. Lunch de 12.30 à 2.30 de l'après-midi. A 5 heures de l'après-midi nous arrivons à un campement de sauvage (Moses) et nous campons à cet endroit. Nous prîmes la tente et le poêle d'Anthony à la maison de Lapierre, comme il nous l'avait permis. Environ 23 milles.

Vendredi, le 2. Clair et doux—calme. Départ à 6.40 du matin. Arrivée à la Grosse-Butte à 8 heures du matin. A environ 6 milles de la ligne de partage, le sentier était pénible. Selon les apparences, et à juger par le peu de consistance de la neige, il n'y a pas eu de vent de ce côté-là depuis quelque temps. Lunch, de 11 à 1 heures de l'après-midi.. Le Vieux Moses nous accompagne. Campons à 5.45 heures de l'après-midi. Environ 27 milles.

Samedi, le 3. Clair et calme. Départ à 6.40 du matin. Chemin difficile tout le jour. Une heure et 45 minutes pour le goûter. Arrivons à Macpherson peu de temps après midi. Environ 30 milles.

Dimanche, le 4, à mercredi, le 7, restons à Macpherson.

Jeudi, le 8. Nuageux, doux, un peu de neige. Quittons Macpherson à 7.20 heures du matin, pour retourner à Rampart-House, en compagnie de Balaam. Le sentier est en bon état sur une distance de 14 milles après quoi, le chemin se fait plus pénible. Repos du midi, 2 heures. Campons à 6 heures. Environ 30 milles.

Vendredi, le 9. Nuageux le matin, clair l'après-midi; vent de l'ouest. Partis à 6.30 heures du matin, le sentier est pénible toute la matinée et une partie de

l'après-midi. Repos, de 10.30 heures à 12.15 heures. Rencontre de deux sauvages sur la ligne de partage. Campons à 6.10 de l'après-midi. Environ 27 milles.

Samedi, le 10. Clair, vent de l'est. Départ à 7.05 heures du matin. Atteignons un camp de sauvage, sur le creek Shute et y prenons le lunch. Reprenons la route à 1.10 heure de l'après-midi. Atteignons la maison de Lapierre à 2.50 heures de l'après-midi. Campons à 5 heures de l'après-midi. Bonne allure pendant toute la journée malgré un peu de temps doux dans l'après-midi. Ces sauvages sont de la rivière Peel et venaient de faire la chasse en haut de la rivière Bell. Environ 32 milles.

Dimancre, le 11. Clair et chaud. Départ à 8.10 heures du matin. Sentier assez praticable. Comme Balaam désirait voir des sauvages campés à une courte distance de notre sentier, nous fîmes halte à 11 heures pour le lunch, et nous atteignîmes la cabane d'Anthony à la cache Saumon, à 4 heures de l'après-midi. Environ 17 milles.

Lundi, le 12. Frais, nuageux, un peu de pluie à midi. Départ à 8.30 heures du matin. Halte du midi, de 12.10 à 2 heures de l'après-midi. Atteignons la cabane de Mason à 4.30 heures de l'après-midi. Environ 25 milles.

Mardi, le 13. Nuageux, pluie dans la matinée; beau dans l'après-midi. Passe la journée à la cabane Mason. Dans l'après-midi, nous faisons la chasse aux lapins pour nourrir les chiens.

Mercredi, le 14. Clair et beau. Départ à 5.05 du matin. Perdons une raquette et revenons sur nos pas pour la retrouver; une heure de perdue. Arrivons à Driftwood à 7 heures du matin. Ce cours d'eau s'était grossi et ses eaux s'étaient répandues presque au delà de la rivière Porc-Epic. Halte, de 10.45 à 11.45. Arrivons à la cabane de Lord à 12.40 de l'après-midi. A Driftwood il y avait trois familles de sauvages. Avons eu un excellent sentier, mais le temps a commencé à s'adoucir vers 10 heures de l'avant-midi. Environ 24 milles.

Jeudi, le 15. Clair, frais dans la matinée; chaud dans l'apdès-midi. Départ à 4.45 heures du matin. Atteignons la rivière du Corbeau à 10.20 heures. Bon sentier, 25 milles.

Vendredi, le 16. Chaud et nuageux. Passons la journée à Corbeau.

Samedi, le 17. Très chaud; il pleut toute l'après-midi. Sentier très mou et voyageons lentement, départ à 4.30 heures du matin. Primes le lunch à 1 heures; arrivâmes à Rampart-House à 6 heures de l'après-midi. 42 milles.

Observations générales. Je payai Balaam à la cache Saumon. Il y a six trappeurs, des blancs, entre la rivière du Corbeau et la cache du Saumon, et certains d'entre eux ont fait une excellente chasse, d'autres n'ont pas été très heureux.

Deux hommes sont à prospecter en haut de la rivière Driftwood, mais ils n'ont rien découvert.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. J. D. DEMPSTER, *maréchal des logis,*

En charge du détachement.

ANNEXE D.

MARECHAL DES LOGIS W. G. EDGENTON—PATROUILLE DE DAWSON A FORT-MACPHERSON.

SUBDIVISION DE LA RIVIÈRE MACKENZIE,
POSTE DE FORT-MACPHERSON, le 3 février 1915.

A l'officier commandant
la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Division "B", Dawson, T.Y.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous faire rapport sur une patrouille faite de Dawson à Fort-Macpherson, conjointement avec le transport de la malle. La patrouille est partie de Dawson le 5 janvier 1915, à 10.15 de l'avant-midi, et se composait du détachement suivant: numéro matricule 4103, maréchal des logis Edgenton, commandant; numéros matricules 5480, gendarme Thornback, C.R., 5572, gendarme Ward, E., 6112, gendarme Wilson, L.R., sauvage Alfred Bonnetplume, sauvage Peter Alugay, 20 chiens de la gendarmerie et quatre chiens appartenant à des sauvages, ce dernier attelage devant se rendre jusqu'au creek Blackstone. La première fois que nous campâmes pour la nuit nous perdîmes un chien, nous en laissâmes un, qui était malade, à Power-House, un épuisé au creek des Douze-Milles et un autre à la cabane de Martin, sur le creek Mechail. A notre arrivée au creek Blackstone, on jugea à propos de se rendre jusqu'à Macpherson avec l'attelage de chiens des sauvages et de laisser les chiens qui n'étaient pas en état de faire le voyage à la cabane de Martin, ce dernier nous ayant promis de les renvoyer à Dawson à la première occasion. Par conséquent, nous quittâmes la source du creek Mechail avec quatre attelages, trois de la gendarmerie et un des sauvages. Nous avons transporté environ trente livres de matières postales pour Macpherson et l'île Herschell. Nous avons suivi la même route que celle que nous avions parcourue les années antérieures, à l'exception du passage de la montagne Caribou-Born pour se rendre au creek Trail. Nous avons suivi un sentier pratiqué la veille par des sauvages de la rivière Peel, ce qui doit avoir raccourci notre trajet d'au moins quarante milles. Nous sommes arrivés à Fort-Macpherson le 2 courant, après avoir été en route trente et un jours, ayant passé une journée à Power-House. A cet endroit nous enlevâmes les queues des poissons dont on nourrissait nos chiens, et nous prîmes environ deux mille quatre cents livres de rations et de nourriture à chiens.

Le 12 janvier, on engagea John Martin, avec son attelage, pour transporter la nourriture des chiens, mais le même soir il fut victime d'un léger accident. Pendant que nous préparions le camp, un arbre se renversa sur lui et lui infligea une légère blessure au cuir chevelu. Cet accident retarda la patrouille de deux jours, car il nous fallut le ramener chez lui. Il y eut une journée pendant laquelle, à cause de la tempête qui sévissait sur la montagne du Caribou, nous ne pûmes voyager. Il reste donc en tout vingt-sept jours de route.

Sauvages.—Au pied de la montagne Caribou-Born nous rencontrâmes une bande de sauvages qui étaient dans un piètre état, n'ayant pas la moindre provision; ils se dirigeaient vers le sud pour faire la chasse au caribou, sur la rivière Peel. Nous vîmes aussi trois familles vivant dans des cabanes sur la rivière Peel; ces gens subsistaient entièrement sur des lapins. Nous rencontrâmes également John Stewart et E. Hébert de Fort-Macpherson, qui se rendaient à Dawson avec de la fourrure pour M. Scougale.

Sentiers.—Sur une distance de cinquante milles, jusqu'à Power-House le sentier était en bon état; à partir de cet endroit il nous a fallu ouvrir le sentier jusqu'à la montagne Caribou-Born, la neige sur les portages ayant environ deux pieds d'épaisseur. A cause de la neige dont il y avait trois pieds d'épaisseur, le sentier a été pénible sur la rivière Peel. Le sentier qui conduit du creek de la Montagne au creek Caribou-Born est la montée la plus difficile que l'on rencontre sur la patrouille de retour, et il nous fallut mettre deux attelages par traîneau pour en atteindre le sommet.

Température.—Somme toute, nous avons eu du beau temps; pendant les dix derniers le thermomètre était de 40 à 50 degrés au-dessous de zéro. Nous n'avons presque pas eu de vent, et du côté de l'eau nous avons été assez heureux, n'ayant été retardés que deux fois pour changer de vêtements.

Chiens.—En tout nous avions vingt chiens; quinze de la gendarmerie et vingt des sauvages. De ce nombre trois ont eu mal aux pieds et nous avons dû leur mettre des chaussures. Nos chiens ont fait le voyage sans trop de peine, mais, à mon avis, deux livres de viande ou de poisson séchés ne constituent pas une ration suffisante pour un voyage de cette longueur. Pendant les huit derniers jours nous leur donnions trois livres de viande, car nous en avions assez en mains pour agir ainsi.

Gibier.—Nous avons rencontré une foule de caribous jusqu'à ce que l'on eut atteint le creek Forrest, mais nous n'en avons pas vu un seul au nord de cet endroit. Il y avait beaucoup de pistes d'orignal; le ptarmigan et le lapin abondaient.

Provisions.—Nos provisions étaient de la meilleure qualité et en abondance. Notre nourriture à chiens se composait de saumon et de viande séchés. Nous avons tué cinq caribous sur le creek Mechail; nous en avons mangé deux et avons laissé les autres pour la patrouille de retour.

Observations générales.—Tous les membres de la patrouille se sont acquittés de leur devoir d'une manière fort satisfaisante et je tiens à remercier les trois gendarmes pour le concours qu'ils m'ont prêté pendant tout le trajet. La cache de la rivière Hart était en parfait ordre: il y avait environ deux cents livres de farine, dix livres de bacon et un peu de sucre. A la cabine du creek Trail, il y avait aussi un lot de ration et un approvisionnement de nourriture à chien. De cette cabane nous avons pris de la nourriture pour deux soirs, mais nous n'avons rien pris des autres cabanes qui se trouvaient sur notre route, car nous avions amplement de provisions pour tout le reste du voyage. Au creek Mechail, la cache contient les provisions suivantes pour servir à la patrouille: cent cinquante livres de viande séchée et trois caribous: à la rivière du Vent, cinq livres de thé, huit livres de tabac; aux dernières forêts de la montagne du Caribou, environ trois cents livres de poisson, cinquante livres de farine, quarante livres de fèves et de soixante-dix à quatre-vingts livres de bacon. J'ai remis au maréchal de logis Clay qui doit prendre le commandement de la patrouille de retour à Dawson, tout ce qui avait été chargé et provenant de la division "B".

Ci-suit une copie de mon journal:—

Janvier, le 5, partons de Dawson à 10.15 du matin, nous rendons jusqu'au creek des Douze-Milles, campons à la cabane de Joe Taylor vers 3 heures de l'après-midi. Il a neigé légèrement toute la journée et toute la nuit. 18 milles.

Janvier, le 6. Quittons le camp à 6.30 heures; halte à dix heures, arrivons à Power-House à 2.50, 30 milles. Hier soir, avons perdu un chien, en avons acheté un de M. McAdam à Douze-Milles.

Janvier, le 7, 10 au-dessous. Arrêt à Power-House; occupés à couper les queues des poissons et au chargement des traîneaux. Partons d'ici avec des lourdes charges, environ 640 livres pour chaque attelage. Le chien de traîneau du gendarme Ward est malade; le laissons ici, après en avoir emprunté un de M. Crosby. Il neige très fort toute la journée et nous marchons dans la neige mouillée. Milles, aucun.

Janvier, le 8, 15 au-dessus. Partis de Power-House à 7 heures du matin, remontons le creek Douze-Milles, halte à 10 heures et campons à 2 heures de l'après-

midi. Nous traversâmes deux grands champs de glace aujourd'hui et eûmes à lutter contre beaucoup d'eau, 20 milles.

Janvier, le 9, 12 au-dessus. Quittons le camp à 7 heures de l'avant-midi. Sentier mauvais. Champs de glace recouverts d'eau; un chien épuisé, le laissons au camp du midi, comptant qu'il nous rejoindra, mais le soir, il n'est pas reparu. Au camp du midi nous avons déposé dans une cache un fusil 30-30 dont la mire d'arrière était défectueuse. En route jusqu'à 4 heures de l'après-midi et campons à la cabane de Mitchell. 25 milles.

Janvier, le 10, 10 au-dessous. Partons de la cabane de Mitchell à 9 heures du matin; halte à 11.30 heures, traversons un champ de glace à une heure de l'après-midi, bonne allure, campons à un vieux camp sauvage connu sous le nom de Calico-Town. Le sauvage Peter se rend à Blackstone, au camp de ses frères, pour se procurer un autre chien et compléter ainsi son attelage. Je l'amène jusqu'à Macpherson parce que quelques-uns des autres chiens sont épuisés. J'avance $20 au sauvage Peter et $5 au sauvage Alfred. Payai $2 à Mitchell pour l'usage de sa cabane. Milles parcourus, 16.

Janvier, le 11, 30 au-dessous. Quittons le camp à 7 heures du matin, nous dirigeons de l'autre côté de la ligne de partage, sentier pénible et montant toute la journée, arrivons à la cabane de Martin, sur le creek de Noël, à 1 heure de l'après-midi et y campons pour la nuit, vu qu'il n'y avait pas de bois plus loin. 10 milles.

Janvier 12, 21 au-dessous. D'une seule traite nous nous rendons à la cabane de Martin, sur le creek Michail et nous y campons pour la nuit. Achetai 400 livres de viande séchée de John Martin à 30 cents la livre et retins ses services pour transporter cette viande à la cache pour la patrouille de retour. Partons de cet endroit avec quatre attelages complets, trois de la gendarmerie et un de sauvages; laissai quatre chiens chez Martin qui promit de les envoyer à Dawson à la première occasion et leur donnera pour nourriture une livre de viande par jour. 14 milles.

Janvier, le 13, 40 au-dessous. Partis de la cabane de Martin à 8 heures du matin, descendons le creek Michail, beaucoup d'eau sur le creek et les chiens avancent difficilement. Un traîneau enfonce sous la glace et la patrouille est retardée d'une heure pour changer de bas et de chaussures et remettre la charge en place. A quatre heures de l'après-midi nous campons à environ quatre milles de l'extrémité sud du portage de la rivière Hart. Nous eûmes un accident au cours de la préparation du camp: un arbre s'est abattu sur Martin, lui infligeant une blessure au cuir chevelu. Martin est inconscient et se sent assez mal. Le veillons toute la nuit à tour de rôle et faisons du feu continuellement. 15 milles.

Janvier, le 14, 31 au-dessous. Le gendarme Ward et le sauvage Alfred partent, avec deux attelages de chiens, pour transporter Martin à sa cabane, et Ward a l'ordre de le conduire à Dawson, s'il y a lieu. Le sauvage Peter et le gendarme Wilson pratiquent un sentier à travers le portage de la rivière Hart. Le maréchal de logis Edgenton et le gendarme Thornback coupent du bois, réparent les harnais et font la cuisine. L'équipe occupée à percer le sentier tue cinq caribous cet après-midi. Milles, aucun.

Janvier, le 15, 40 au-dessous. Le maréchal des logis Edgenton, le gendarme Thornback et le sauvage Peter, à l'aide de trois attelages, transportent du caribou à la cache qui se trouve à l'extrémité sud du portage. Le gendarme Ward et le sauvage Alfred de retour de chez Martin; tous occupés au chargement dans l'après-midi. Nous partons d'ici avec de lourdes charges, prenant avec nous un autre lot de trois cents livres de nourriture à chiens. Le gendarme Wilson fait la cuisson et dans la soirée confectionne des mocassins pour les chiens; déposons en cache trois caribous et 150 livres de viande séchée pour la patrouille de retour. Milles, aucun.

Janvier, le 16, 6 au-dessous. Quittons le camp à 7.30 heures du matin; traversons le portage, halte du midi à mi-chemin en route et campons à la cabane de la rivière Hart pour la nuit. Pénible allure toute la journée. 14 milles. La cache

de la gendarmerie consiste en farine, sucre et raisin; le bacon a été mangé par les souris.

Janvier, le 17, 6 au-dessous. Quittons le camp à 7.30, traversons la grande rivière Hart et arrivons ensuite sur le creek Waugh, traversons deux champs de glace et campons sur le Big-Glacier, environ 7 milles au sud du portage Canyon. Milles, 18.

Janvier, le 18, 6 au-dessous. Quittons le camp à 6.30, traversons un champ de glace et atteignons le portage Canyon pour midi; traversons un autre champ de glace à environ deux milles plus bas. Dans la soirée, le maréchal des logis Edgenton et le sauvage Peter font trois milles de sentier; on avance péniblement sur le creek Forrest et les chiens commencent à être fatigués. Milles, 14.

Janvier, le 19, zéro. Partis du camp à 7.30, nous descendons le creek Forrest, faisons halte à midi à l'embouchure du creek, atteignons la petite rivière du Vent à une heure de l'après-midi et campons au portage du Vent à 3.30 heures; bonne allure toute la journée. Milles, 20.

Janvier, le 20, 28 au-dessous. Partis du camp à 7.30 heures, nous traversons le portage du Vent, descendons le portage de la petite rivière du Vent toute la journée et campons à 3 heures de l'après-midi; bonne allure. Milles, 25.

Janvier le 21, 30 au-dessous. Quittons le camp à 7.30, en route jusqu'à 10.15 de l'avant-midi, puis survient un accident. Trois de nos traîneaux s'enfoncent sous la glace, ce qui nous retarda d'une heure pendant que nous changeons de vêtements, etc.; descendons la petite rivière du Vent et arrivons à la grande rivière du Vent à 2 heures de l'après-midi; à 3 heures nous campons à environ 18 milles au sud du mont Déception. Milles, 15.

Janvier le 22, 13 au-dessous. Quittons le camp à 7.30 heures et traversons le portage connu sous le nom de portage de la Loutre; avançons péniblement sur le portage et la rivière est recouverte d'une neige très épaisse; nous campons à 3.30 au mont Déception; les chiens sont très fatigués ce soir. Milles, 18.

Janvier, le 23, 26 au-dessous. Partis du camp à 7.30 nous descendons la rivière du Vent toute la journée; campons à 3 heures de l'après-midi à environ dix milles de la rivière Peel; il neige très fort toute la journée. Milles, 15.

Janvier, le 24, 5 au-dessous. Partons du camp à 7 heures du matin, descendons la rivière, atteignons la rivière Peel à midi, campons à environ 5 milles plus bas vers 3 heures de l'après-midi; il y a beaucoup de neige sur la rivière Peel et nous avançons difficilement. Toute la journée il neige et vente très fort; ce soir, avons donné 3 livres de nourriture à chaque chien. Milles, 15.

Janvier, le 25, 23 au-dessous. Quittons le camp à 7.30 heures du matin et traversons le portage du creek de la Montagne; campons à environ 5 milles en aval du creek à 3 heures de l'après-midi; de l'eau et beaucoup de neige sur le creek. Milles, 12.

Janvier, le 26, 20 au-dessous. Quittons le camp à 8 heures du matin, voyageant sur le creek jusqu'à 2.30 heures de l'après-midi et campant au pied du portage qui conduit de l'autre côté de la montagne; pendant que nous préparons le camp, les sauvages frayent trois milles de sentier. Milles, 14.

Janvier le 27, 40 au-dessous. Quittons le canot à 7.30; mettons deux attelages sur un traîneau à la fois et nous atteignons le sommet de la montagne, puis revenons ensuite pour les deux autres; en route sur le portage toute la journée, montée pénible. Milles, 12.

Janvier le 28, 50 au-dessous. Quittons le camp à 7.30 heures, atteignons la rivière Caribou à 10 heures du matin pour le lunch, descendons la rivière et atteignons le portage; campons aux limites de la forêt, montagne Caribou-Born, à 1 heure de l'après-midi; rencontrai 14 sauvages qui venaient de la rivière Peel et je compte bien avoir de bons chemins d'ici Macpherson. M. Herbert et M. Stewart, de Macpherson, arrivent au camp avec deux attelages; ils se rendent à Dawson avec de la fourrure pour M. Scougale. Milles, 15.

Janvier le 29, 45 au-dessous. Au camp toute la journée, temps trop mauvais pour traverser la montagne, fais une cache et y dépose 300 livres de nourriture à chiens, 50

livres de farine, 40 livres de fèves, 8 livres de bacon pour la patrouille de retour. Milles, aucun.

Janvier, le 30, 45 au-dessous. Quittons le camp à 8 heures du matin; du vent et un peu de neige, traversons la montagne, et prenons le lunch aux premières forêts à 12.30 heures; ensuite nous nous rendons au creek Trail, et campons à 4.15 à environ 12 milles au sud de la cabane de la gendarmerie; bonne allure. Milles, 25.

Janvier le 31, 52 au-dessous. Partis du camp à 7 heures du matin prenons le lunch à 9.30 heures à la cabane de la gendarmerie; prenons de la nourriture à chiens pour deux soirs et nous nous rendons, sur la rivière Peel, à la cabane de Collin que nous atteignons à 4 heures de l'après-midi; bonne allure. Milles, 30.

Février le 1er, 20 au-dessous. Quittons la cabane à 7 heures du matin, prenons le lunch à dix heures et demie sur le portage et campons sur la rivière Peel, à environ 30 milles de Fort Macpherson, que nous comptons atteindre demain. Milles, 30.

Février le 2, 30 au-dessous. Partons du camp à 4.30 heures, voyageons toute la journée sur la rivière, marche pénible jusqu'à la cabane de Husky, à 8 milles de Macpherson; arrivés à cette cabane à 1 heure de l'après-midi, nous nous remettons ensuite en route pour Macpherson, nous présentant devant l'officier commandant la subdivision à 3 heures de l'après-midi. Tous les hommes sont en bonne forme et les chiens en parfait état. Distance parcourue environ 460 milles; jours de route, 27.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. G. EDGENTON, *maréchal des logis.*

Numéro matricule, 4103.

ANNEXE E.

MARECHAL DES LOGIS S. G. CLAY, PATROUILLE DE FORT-MACPHERSON A DAWSON.

Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Division "B",
Dawson, T.-Y.

DAWSON, T.Y., 5 mars 1915.

RAPPORT DE PATROUILLE.

A l'officier commandant:—

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur une patrouille faite de Fort-Macpherson, T.N.-O., à Dawson, T.Y.

Conformément aux instructions reçues le quittai Fort-Macpherson le 15 du mois dernier avec trois attelages de chiens de gendarmerie et un attelage de chiens de sauvages. Sur cette patrouille les gendarmes suivants m'accompagnèrent : 5490, gendarme Thornback, C.-R., 5572 gendarme Ward, E, 6112, gendarme Wilson, L.-R., et les sauvages Alfred Bonnetplume et Peter Alugay.

A notre départ de Fort-Macpherson chaque attelage transportait 350 livres de rations et nourriture à chiens, ainsi que 40 livres de matières postales pour les centres éloignés. On utilisa les 150 livres de poisson dont consistait la cache du creek Trail et l'on prit également l'approvisionnement en cache sur la rivière Caribou. On ne prit rien de ce qui se trouvait déposé à la cache de la gendarmerie à la rivière Hart.

En route, force me fut de laisser un chien qui était épuisé et nuisait ainsi considérablement à notre progrès. Nous laissâmes ce chien à la cabane de Richard Martin, sur le creek Michail, et Martin le renverra à Dawson à la première occasion.

Nous avons été dix-sept jours et demi en route. Il nous a fallu faire halte pendant toute une journée sur la rivière Peel à cause du mauvais temps et du froid excessif, le thermomètre étant descendu à 56 au-dessous de zéro. Nous sommes arrivés à Dawson, le 11 du courant à 11 à onze heures de l'avant-midi.

Sentiers.—Nous avons pris le sentier que la gendarmerie suit ordinairement pour le voyage de Fort-Macpherson à la grande rivière du Vent et nous allions à une allure pénible, mais à partir de cet endroit jusqu'à Dawson nous avions une espèce de piste tout le long du chemin.

Sauvages.—Nous recontrâmes une bande de sauvages de la rivière Peel sur la grande rivière du Vent ; comme d'habitude ces sauvages étaient dans un état voisin de la misère, et malgré l'abondance des orignaux et d'autre gibier dans le voisinage, ils ne se donnaient guère la peine de se faire une provision de viande. Sur le creek Trail, nous rencontrâmes deux familles de sauvages, dont l'un, la veille de notre arrivée au camp, avait tué 12 caribous. Aucun des sauvages ne s'occupe de faire la chasse aux animaux à fourrures, ce qui s'explique par les prix excessivement bas que l'on paie aujourd'hui pour les peaux.

Chiens.—En laissant Fort-Macpherson, j'avais 15 chiens de la gendarmerie et cinq appartenant au sauvage Peter Alugay. Tous ces chiens, à l'exception d'un seul, ont bien supporté le voyage ; cinq ont eu mal aux pieds, mais se sont bientôt remis lorsqu'on leur eut mis des chaussures. Tous les chiens ont fait le trajet sans accident et sont arrivés à Dawson en bon état.

Gibier.—A plusieurs reprises, nous avons vu des traces d'orignaux le long des Grande et Petite rivières du Vent. Sur le creek Forrest et le creek Michail nous avons rencontré des caribous par centaines. On ne voit que très peu de gibier sur la rivière Peel. Heureusement pour les sauvages de la rivière Peel, les lapins y abondent.

Rations.—Les rations et la nourriture à chiens distribuées à Macpherson étaient d'excellente qualité et en quantité suffisante pour notre voyage à Dawson. On n'a pris aucune provision des caches d'urgence de Trail ou de la rivière Hart.

Observations générales.—Dans l'ensemble nous avons du beau temps à l'exception des quelques jours pendant que nous voyagions sur la rivière Peel.

Les gendarmes Thornback, Ward et Wilson, qui m'accompagnaient dans cette patrouille, ont bien supporté le voyage; tous ont travaillé avec zèle et se sont acquittés de leur devoir d'une manière tout à fait satisfaisante.

Suit une copie de mon journal:—

15 février, température *0.15, partons de Fort-Macpherson à 8 heures du matin avec quatre attelages; faisons halte à la cabane de Wm Huskey et campons à Vitrequas à 3.30 heures de l'après-midi; sentier excellent, milles, 20.

16 février, température, 0.28. Quittons le camp à 6.45 heures du matin; prenons le lunch à la butte de la Meule-de-Foin et à 5 heures de l'après-midi, campons sur le portage des Huit-Milles. Sentier pénible; milles, 25.

17 février, température, 0.45. Quittons le camp à 7 heures du matin; nous arrêtons à un mille de la cabane de Collin et campons à 4.20 de l'après-midi. Sentier pénible, milles, 20.

18 février, température, 0.56. Quittons le camp à 8 heures du matin et à midi nous arrivons à la cabane du creek Trail; ne voyageons pas l'après-midi et pendant ce temps, le gendarme Ward et le sauvage Bonnetplume frayant le sentier d'avance. Milles, 10.

19 février, température, 0.35. Quittons le camp à 7 heures du matin; arrêtons un moment au pied de la montagne Caribou-Born, mettons doubles attelage pour la montée et campons sur le sommet à 3 heures de l'après-midi; sentier pénible, milles, 21.

20 février, température, 0.28. Quittons le camps à 6.15 heures du matin et continuons le passage de la montagne Caribou-Born; halte à 2 heures de l'après-midi et campons à 3.30 heures de l'après-midi, à trois milles au sud de la rivière Caribou; sentier excellent; à la cache de la montagne nous avons pris le bacon, le poisson et les fèves qui s'y trouvaient. Milles, 35.

21 février, température, 0.24. Quittons le camp à 6.30 du matin; voyageons sur le Grand portage; faisons halte pendant une heure à midi et à 4 heures de l'après-midi nous campons sur le creek de la Montagne; sentier pénible, 30 milles.

22 février, température, 0.24. Quittons le camp à 6.30 du matin; continuons en descendant le creek de la Montagne et au delà du portage jusqu'à la rivière Peel supérieure; une heure pour le lunch, et campons à 4 heures de l'après-midi à un mille en remontant la Grande rivière du Vent; sentier pénible sur la rivière Peel; 30 milles.

23 février, température, 0.32. Quittons le camp à 7 heures du matin; halte à 11.30 du matin; à 4 heures de l'après-midi campons à la montagne Déception; le sentier est pénible sur la rivière et le débordement de la grande rivière du Vent, près du mont Déception, est considérable; 24 milles.

24 février, température, 0.32. Quittons le camp à 7 heures du matin; faisons halte à 11.30 heures et à 4 heures de l'après-midi nous campons à 6 milles en haut de Petite rivière du Vent; sentier bon dans l'après-midi; 25 milles.

25 février, température, 0.34. Partons du camp à 7 heures du matin; halte à 11 heures du matin; à 4 heures de l'après-midi, campons au portage de la Petite rivière du Vent, voyageant sur des champs de glace toute la journée; rencontre de sauvages dont nous achetons de la viande fraîche; 32 milles.

26 février, température, 0.35. Quittons le camp à 6.15 heures du matin; deux heures plus tard nous nous engageons sur le creek Forrest; halte à 11 heures du matin et à 4 heures de l'après-midi, nous campons sur le creek Waugh; caribou en abondance; 32 milles.

27 février, température, 0.28. Quittons le camp à 7.30 heures du matin; prenons le lunch à l'embouchure du creek Waugh, traversons le portage de la rivière Hart et campons 5 milles plus bas sur le creek Michail, à 4 heures de l'après-midi; sentier en bon état; 34 milles.

28 février, température, 0.29. Partis du camp à 6.45 du matin nous descendons le creek Michail jusqu'à la cabane de Martin, où nous prenons le lunch; nous traversons la ligne de partage et campons au creek Cache à 4 heures de l'après-midi; sentier en bon état; 32 milles.

1er mars, température, zéro. Quittons le camp à 8 heures du matin; faisons halte sur la Blackstone à un mille en aval de la cabane de Collin et à 4 heures de l'après-midi, campons sur le creek Michail. Un chien (Buster) est épuisé et aujourd'hui nous l'avons laissé à la cabane de Richard Martin. Aujourd'hui avons rencontré deux troupeaux de caribou; sentier en bon état; 25 milles.

2 mars, température, 0.5. Quittons le camp à 7.30 heures du matin; halte sur la ligne de partage et nous nous rendons à l'usine de force motrice à 4.30 heures de l'après-midi. Sentier en bon état, sauf sur les champs de glace; 40 milles.

3 mars, température, 0.15. Partis de l'usine de force motrice à huit heures du matin, nous faisons halte à la cabane des Dix-Milles et dans l'après-midi nous campons à Douze-Milles. Sentier en bon état; 30 milles.

4 mars, température, 0.10. Quittons le camp à 8 heures du matin et arrivons à 11 heures du matin aux casernes, à Dawson; sentier en bon état; 18 milles. Distance approximative parcourue, 460 milles; jours de route, 17.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. G. CLAY, *maréchal des logis.*

Numéro matricule 4279, *en charge de la patrouille.*

Le "0" précédant les degrés de température signifie au-dessous de zéro.

PARTIE IV

BAIE D'HUDSON

ANNEXE A.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR W. J. BEYTS, DU DETACHEMENT DU LAC BAKER, DE JANVIER A JUIN 1915.

DÉTACHEMENT DU LAC BAKER, GOULET CHESTERFIELD, 2 juillet 1915.

Officier commandant,
Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Division " M ", Port-Nelson.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant pour la période de janvier au 30 juin 1915.

Comme il est possible que le cabotier de la compagnie de la Baie d'Hudson quitte cet endroit dans quelques jours pour se rendre à Churchill, j'ai fait terminer tous les rapports à la fin de juin. C'était mon dessein d'envoyer tous les rapports par ce bateau et de faire en sorte, par ce moyen, qu'ils soient à Nelson, si possible, beaucoup plus tôt que je ne l'avais prévu tout d'abord.

Je suis revenu de la patrouille de Nelson le 9 avril, ayant fait un bien meilleur voyage qu'en descendant. J'envoie avec des rapports, mon compte rendu sur cette patrouille.

Depuis mon retour j'ai fait faire 2 patrouilles à Fullerton, une sur un traîneau à chiens, en avril dernier, une autre à bord d'une baleinière, en juin. Ces patrouilles ont été faites par M. S. M. Caulkin qui était accompagné d'un gendarme et de deux agents de police indigènes. Les rapports concernant ces patrouilles sont parmi ceux que nous transmettons.

L'agent de police indigène Oug-juk s'occupe encore de surveiller la propriété de la gendarmerie à Fullerton, et il reçoit des rations à même les approvisionnements de notre détachement.

Le printemps est venu beaucoup plus tôt que les années précédentes. La glace de la mer s'est brisée très vite, mais cette glace a nui à la marche des bateaux en dérivant continuellement avec les vents du sud et de l'est qui ont été très fréquents et en emplissant la baie et l'entrée du goulet, ce qui a arrêté pendant plus d'une semaine la chasse au phoque et au morse. Un accident m'a été signalé. On a raconté qu'une baleinière appartenant à un Kinipitu du nom de "Tom Pepper" s'est fait serrer dans la glace à l'île au Marbre au cours de la dernière partie de juin. Il y avait quatre ou cinq indigènes dans l'embarcation. Ils étaient à chasser le morse et se trouvèrent pris dans un banc de glace épaisse, lorsque leur embarcation fut écrasée. Elle sombra un peu plus tard. Bien qu'il n'y ait eu aucune perte de vie, les indigènes ont perdu tous leurs effets. C'est le seul accident de ce genre qui ait eu lieu au cours de la chasse du printemps, à ma connaissance. C'est vraiment heureux, si l'on considère le grand nombre d'embarcations qui sillonnent actuellement la mer pour faire la chasse au phoque et au morse. Il y a beaucoup d'embarcations, appartenant soit aux indigènes, soit à la compagnie de la Baie d'Hudson, qui partent de temps à autre équipées par des indigènes salariés.

Je tiens à faire de nouvelles remarques au sujet de la maison portative du détachement, bien que j'en aie déjà parlé dans mes rapports précédents. Je ne puis laisser partir mon rapport sans faire quelques observations sur l'insuffisance des habitations portatives dans cette contrée du nord.

Au cours de l'hiver dernier, ces habitations ont été très froides et malgré tous les efforts faits pour en corriger les défauts, nous n'avons pas pu les rendre réellement confortables. Quand est arrivé le dégel, nous avons été constamment inondés par l'eau de fonte de glace provenant de l'intérieur du toit. Il a fallu fréquemment faire tomber la glace avec une pelle. Puis il est venu un grésil qui a coulé par le toit en gouttes qui descendaient le long des murs, à l'intérieur, mouillant presque tout: literie, vivres, etc. Il a fallu une surveillance constante pour empêcher nos marchandises de se gaspiller. Je recommanderais qu'on nous fournisse de bois et de papier feutré en quantité suffisante pour que nous en lambrissions la bâtisse, car à être enlevée d'ici et transportée au Lac Baker, je suis certain qu'elle ne s'améliorera pas.

SANTÉ.

La santé de tous les membres a été bonne.

DISCIPLINE.

Bonne a été la conduite de tous les membres.

INDIGÈNES.

Il y a eu toute une colonie d'indigènes, ici, l'hiver dernier. Ils étaient mélangés. Il y avait surtout des Aivilliks et des Kinipitus avec quelques Netchilliks et quelques Pad-li-muits. Ces derniers sont arrivés à différents intervalles avec des pelleteries pour traiter avec la compagnie de la Baie d'Hudson. Ils ont campé ici et se sont occupés à faire la chasse au phoque, au chevreuil, etc.

Je puis dire à bon droit qu'à un moment il y avait plus de 60 personnes, hommes, femmes et enfants de différentes tribus dans le campement.

Il y a eu plusieurs décès et naissances au cours de l'hiver et au commencement du printemps. Les décès ont eu lieu surtout parmi les jeunes. La dysenterie en a été la cause dans pratiquement tous les cas. Je puis dire qu'il est très difficile de traiter avec des Esquimaux et d'essayer d'opérer une guérison. Quant même ils ont du mal, ils conservent leurs habitudes superstitieuses et malpropres, ainsi que la gloutonnerie avec laquelle ils mangent des viandes crues, en dépit de tout avertissement qu'on puisse leur donner, quand ils sollicitent des médicaments pour guérir leurs affections internes.

Je signale à votre attention les efforts du rév. Père Turquetil, de la mission catholique établie ici, qui, avec l'aide de son assistant, le Rév. Père LaBlonde, a réussi à opérer beaucoup de guérisons parmi les indigènes, malgré les obstacles nombreux qui surgissaient à tout moment. Ils n'y ont réussi que par leurs efforts inlassables et par la surveillance constante de chaque patient. Je crois que leur travail est digne de mention. Dans certains cas, ils ont réussi à détruire quelques-unes des superstitions en honneur parmi les indigènes; mais c'est là une tâche très difficile. Je suis d'avis qu'il faudra beaucoup de temps pour diminuer d'une manière appréciable ces étranges superstitions et les pratiques de sorcellerie, auxquelles ils s'adonnent.

Au cours de l'hiver, il n'y a eu qu'un décès parmi les indigènes adultes. C'est une vieille femme Kiniputu qui est morte. Elle a dû succomber à la vieillesse. Parmi les jeunes enfants, il y a eu plusieurs décès, et à un moment il a semblé qu'une épidémie sévissait, car un certain nombre d'enfants sont morts à peu de distance les uns des autres et ont tous succombé à la dysenterie.

Cette maladie a emporté cinq enfants, trois garçons et deux fillettes, tous de la tribu des Aivilliks, et âgés de cinq à huit ans. Dans les cas de dysenterie, il est difficile d'essayer à opérer une guérison, car malgré de fréquentes mises en garde contre l'habitude de donner beaucoup de viande crue aux enfants pendant que la maladie sévit, les parents restent indifférents et les enfants continuent à se gorger.

Au cours de l'hiver deux enfants nouveaux nés sont morts. L'un appartenait à la tribu des Aivilliks et l'autre à celle des Netchilliks. Ces décès ont sans doute été causés par l'insuffisance de soins pendant les couches, comme la chose arrive souvent parmi ces indigènes. Je les attribue aussi à la pratique de leurs étranges superstitions.

La nouvelle nous est arrivée pendant l'hiver qu'une jeune fille de dix ans s'était noyée, l'automne dernier, du côté nord du goulet Chesterfield, entre cet endroit-ci et le lac Baker. Une famille d'Avilliks qui déménageait était à traverser une rivière sur des pierres et des récifs, lorsqu'une fille du groupe perdit l'équilibre, tomba dans l'eau à un endroit profond et se noya avant qu'on ait pu lui porter secours.

Un autre accident nous a été signalé. Un Kinipitu campé près du lac Baker s'est tiré au poignet avec une carabine en installant un piège à loups. La carabine a fait explosion et lui a fait éclater les petits os du poignet. Il s'est fait soigner par les missionnaires, mais on dit qu'il n'aura plus jamais l'usage de sa main.

Un autre cas qui peut être digne de mention est celui d'un Pad-li-muit qui est arrivé ici venant du sud, il y a quelque temps, avec trois femmes parmi lesquelles on suppose qu'il y avait de la jalousie, de temps à autre, comme le fait se produit souvent quand un indigène a plusieurs femmes. On a soudain découvert qu'une des femmes avait disparu du camp et l'on n'a pas pu savoir dans quel sens elle s'était dirigée, bien qu'on ait supposé qu'elle était retournée rejoindre ses parents. Mais il n'en était pas ainsi, puisque quatre jours plus tard un groupe de ramasseurs de mousse l'a trouvée, à peu de distance de la colonie, exténuée et étendue parmi les roches, où elle serait probablement morte si elle était restée quelques heures de plus. On l'a ramenée au camp où elle se rétablit. L'harmonie semble maintenant régner dans ce foyer.

GIBIER.

La chasse chez les indigènes semble avoir obtenu beaucoup de succès au cours des six derniers mois. Il semble y avoir eu beaucoup de chevreuil, de phoque et de morse, contrairement à ce qu'il en était lorsque je rédigeai mon dernier rapport à ce sujet.

Nous n'avons pas entendu dire qu'aucun indigène ait été dans le besoin. Tous semblent être bien nourris et bien vêtus. Le morse paraît avoir été très abondant. Nos hommes sont allés, pendant une semaine, sur une baleinière, dans le voisinage de Fullerton (le maréchal des logis chef Caulkin et le gendarme Pasley avec les indigènes "Bye-and-Bye" et Sullivan), et ils ont réussi à prendre cinq morses. Un compte rendu de cette patrouille se trouve parmi les rapports.

La chasse aux animaux à fourrure tels que le loup, le renard blanc, le buffle, l'ours, a été pas mal bonne, d'après ce que j'ai su, mais la compagnie de la Baie d'Hudson a beaucoup baissé le prix des peaux, probablement à cause de la guerre européenne, et les indigènes qui ont apporté des fourrures pour les vendre au cours de l'hiver dernier ont été grandement désappointés par la modicité des prix qu'ils obtenaient au poste de la compagnie.

CHIENS.

Nos chiens, avec lesquels je suis revenu des patrouilles de Nelson et de Churchill, sont tous en bonne santé et il n'en est mort aucun jusqu'ici. Des rapports spéciaux les concernant se trouvent parmi les autres.

COMBUSTIBLE.

Notre approvisionnement en combustible est presque complètement épuisé. Il ne nous en restait plus que deux tonnes à la fin de juin dernier. Cela nous permettra d'attendre l'arrivée de la goélette et nous pouvons en obtenir une quantité nouvelle à Fullerton. Nous nous sommes efforcés d'employer le charbon avec économie, mais

dans les circonstances que j'ai indiquées, concernant les maisons du détachement, il a été impossible d'en brûler moins que la quantité mentionnée dans nos rapports.

PATROUILLES.

Les membres du détachement ont fait de fréquentes patrouilles dans divers sens, au cours de l'hiver dernier. Nous vous en transmettons des rapports distincts.

MARCHANDISES.

Toutes les marchandises sont en bon état et sont suffisantes pour durer jusqu'en septembre 1916. Elles sont toutes bonnes et correspondent à la formule 12.

TRANSPORT.

Une baleinière complète, deux canots avec voiles et moteurs portatifs, et deux traîneaux, le tout en bon état. Un traîneau que j'ai pris au détachement de Churchill pour faire le voyage de retour était très vieux et se disloquait. Il nous a donné beaucoup de trouble au cours du voyage. Il a été condamné par le bureau le 23 mai 1915.

DIVERS.

Je n'ai rien de nouveau à dire concernant la cause de Radford et Street, bien que j'envoie des rapports des déclarations authentiques faites devant le maréchal des logis chef Caulkin par les Esquimaux qui les accompagnaient pendant le voyage. J'espère, au cours de l'hiver qui vient, reprendre le temps que nous avons dû perdre à cause de notre arrivée tardive par la goélette, l'automne dernier, à cet endroit, et si la goélette arrive pendant les mois d'été, passe avec succès le goulet Chesterfield et débarque nos approvisionnements au lac Baker, je crois que nous pourrons terminer le voyage l'été prochain. Les missionnaires catholiques disent la messe chaque dimanche à la mission. Un grand nombre y assistent et souvent on donne des repas gratuits aux indigènes dans les occasions solennelles telles que la Noël, les fête du Dominion, etc.

M. C. Laden est encore à la baie. Il travaille comme représentant du Service géologique du Canada et du Service ethnologique de Norvège. J'ai déjà mentionné le nom de cet homme dans des rapports précédents. Je crois qu'il se propose de sortir cette année à bord du vapeur de la compagnie de la Baie-d'Hudson.

La température, ici, actuellement, est très bonne et a été assez chaude récemment. La neige a presque complètement fondu. De temps à autre, nous avons quelques mauvais jours de pluie et de grésil avec des vents de nord glacés, mais à part cela nous avons une belle température.

Nous commencerons bientôt à tout repaqueter pour monter voir le "Village Bell" non loin d'ici. D'après l'impression que les environs me donnent, la saison semble être beaucoup plus avancée que les précédentes dont parlent les blancs établis ici, et si la baie reste libre de glace, je crois que le goulet coulera bientôt à découvert et permettra à la goélette de monter de bonne heure.

Je vous envoie copie du journal du détachement depuis le 1er janvier jusqu'au 30 juin 1915, avec tous les rapports météorologiques.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. J. BEYTS, *insp.*,
Commandant du sous-district du Lac Baker.

ANNEXE B.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR W. J. BEYTS, DU DETACHEMENT DE LAC BAKER, POUR AOUT ET SEPTEMBRE 1915

DÉTACHEMENT DU LAC BAKER, 13 septembre 1915.

Officier commandant,
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest,
Division "M", Port-Nelson.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour la période comprise entre l'arrivée de la goélette de la gendarmerie "Village Belle" et notre arrivée à cet endroit près du lac Baker.

La goélette est arrivée au goulet Chesterfield dans l'après-midi du 19 août. Toutes nos marchandises étaient sur la grève prêtes à être mises à bord, mais nous n'avons pas commencé à noliser avant le 23 août, à cause des certaines complications qui sont survenues et dont j'ai déjà parlé dans la lettre que je vous ai adressée le 8 courant. Cependant nous avons manœuvré de façon à mettre notre équipement à bord dans l'après-midi du 25 août. Nous étions alors prêts à partir mais à cause du mauvais temps nous n'avons pas pu quitter le port avant le 30 août, date à laquelle nous avons commencé à monter le goulet.

Après avoir quitté l'embouchure du goulet, à midi, nous avons eu du vent de nord-ouest et nous avons dû louvoyer fréquemment. Nous nous sommes rendus à l'île Ellis où nous avons mouillé pour la nuit. Je ne puis dire ici que nous nous sommes servis de la carte Tyrell, 1900, pour nous guider dans le goulet. Le 31 août. nous avons levé l'ancre à 2 p.m. Ayant vent contraire, nous n'avons pu voyager qu'avec la marée et nous avons louvoyé fréquemment pour contourner les différents endroits. Nous avons continué de cette façon jusqu'au 7 après-midi alors que nous avons jeté l'ancre sous le vent de l'île Im-il-ik. Le 1er septembre nous sommes restés à l'ancre toute la journée parce que le brouillard était épais. Le 2 septembre, nous avons quitté l'île Im-il-ik de bonne heure le matin et comme nous avions un bon vent, nous avons passablement avancé, mais nous avons mouillé, le midi, près des îles aux Chevreuils et du Centre, le capitaine ne sachant pas s'il devait continuer à rebrousser le courant. Le 3 septembre, nous avons levé l'ancre à l'île aux Chevreuils au commencement de la matinée, avec un bon vent et nous avons marché assez vite, mais il a fallu mouiller à la pointe de Farther-Hope à midi le 4 septembre, nous sommes restés à l'ancre toute la journée à cause du brouillard et des vents contraires. Le 5 septembre, nous avons quitté la pointe Farther-Hope à 10.30 a.m. et marchant avec la marée et un assez bon vent nous avons fait un joli bout de chemin. Nous avons mouillé au large de la pointe aux Cailloux, à 5 heures p. m. Le 6 septembre, nous avons quitté la pointe aux Cailloux dans la matinée. Un vent léger allait vers le sud-est. Nous n'avons pas avancé dans la matinée. Dans l'après-midi le vent s'est activé et nous avons fait un bon bout de chemin. Nous avons atteint l'île Bowell et nous avons mouillé à 7.30 p.m.

Le 7 septembre, nous avons passé le chenal qui conduit au lac Baker. Il faisait beau soleil et il n'y avait aucun vent. Nous n'avons pas avancé, et à cause des forts courants que nous avons rencontrés il nous a fallu mouiller dans une petite anse. Le 8 septembre, nous avons de nouveau levé l'ancre et continué notre course dans le chenal. Le vent était léger dans la matinée. Il a tombé à midi. A partir de ce moment nous n'avons pu que maintenir notre avance contre le courant. Nous

nous sommes rendus à moins d'un mille et demi du lac et nous avons mouillé. A cet endroit, le capitaine hésitait à traverser du côté ouest du lac et m'a dit qu'il croyait que je devais être satisfait.

La saison étant avancée, comme le capitaine m'informait que l'approvisionnement en vivres de la goélette était très peu considérable et qu'il serait dangereux d'essayer à aller plus loin, vu qu'il aurait à traverser le lac avec beaucoup de précaution, et comme le vaisseau pouvait rester pris dans la glace, j'ai informé le capitaine que j'étais satisfait de son travail, que je ferais décharger la cargaison à cet endroit et que je la confierais au détachement. Je suis allé à terre dans l'après-midi du 8 et j'ai trouvé un bon endroit pour installer le détachement. Il y avait une bonne plage graveleuse et de l'eau douce en abondance. Je puis dire qu'en montant le goulet on a fait des sondages continuellement et que ces sondages ont été enregistrés par le gendarme Kennedy. Je puis déclarer qu'il y a amplement d'eau (trois brasses de profondeur) près de la pointe de Father-Hope. Je crois que si nous avions une certaine quantité de peinture blanche, nous pourrions faire des marques su rles différents rochers, chaque côté du goulet, ce qui serait commode à la goélette pour prendre les hauteurs qu'elle repassait par ici. Je donne au capitaine Lockhart un tracé de la course suivie par la goélette, pour guider son voyage de retour et je demanderais qu'on le lui fasse rendre à son arrivée à Port-Nelson. J'ai donné instruction au gendarme Kennedy d'avoir une bonne carte indiquant la course suivie par la goélette et les profondeurs d'eau, ce qui doit être complété et envoyé par le courrier d'hiver.

J'ai l'intention de mettre le détachement ici et d'emmener le chenil et un équipement du côté ouest du lac Baker, si le temps reste au beau. A cette fin, j'ai retenu le bateau automobile ici, afin que cet ouvrage se fît promptement et me donnât l'avantage de partir de bonne heure pour le goulet Bathurst, ce que j'espère faire sans délai.

Les 9, 10 et 11 courant, il a fait une grosse poudrerie ici et l'eau était fort agitée. Nous n'avons pas pu décharger. J'ai fait débarquer les chiens sur le rivage dans l'après-midi du 8 courant et j'ai fait planter deux tentes près de l'endroit du détachement. Aujourd'hui, le 13, le déchargement s'est terminé au cours de l'après-midi et l'on a commencé à prendre le ballast à bord. On terminera ce travail demain et j'espère que demain le vaisseau pourra partir pour Churchhill.

Vers la fin de l'après-midi, le 10 courant, le gendarme Pasley est arrivé ici avec le cabotier de la Cie de la Baie d'Hudson apportant 11½ tonnes de charbon qui ont été déchargées ce matin. Le vaisseau est parti pour le goulet Chesterfield à midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. J. BEYTS, Insp.,
Commandant du sous-district du lac Baker.

ANNEXE C.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR W. J. BEYTS — PATROUILLE DU GOULET CHESTERFIELD A PORT-NELSON, JANVIER 1915.

PORT-NELSON, MANITOBA, 17 février 1915.

L'officier commandant,
Division "M", G. à C. du N.-O.,
Port-Nelson.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de faire le rapport suivant sur la patrouille faite entre le goulet Cherterfield et Port-Nelson.

En compagnie du régulier n° 5720, du gendarme E. Pasley et des indigènes "Bye and Bye" et Sullivan, j'ai quitté le goulet Chesterfield le matin du 2 janvier avec un attelage de 10 chiens, ayant des rations pour nous-mêmes pour trente jours et de la nourriture à chiens pour 12 jours environ. Nous avons voyagé surtout par terre et nous avons campé à 3 p.m. sur une montagne. Route sud-ouest. Vent nord. Froid et neigeux. Température 35 au-dessous de zéro. Avons vu 12 chevreuils, mais n'en avons abattu qu'un, car nous étions trop chargés. Donné le chevreuil à manger aux chiens. Le chien "Back" avait des symptômes de maladie, 15 milles.

Le 3 courant, avons quitté le camp à 7.30 a.m.. Beau temps. Soleil. Température, 32 au-dessous de zéro. Voyage sur terre, neige légère. Hommes attachés au traîneau. Voyage dur. Campé à 3.30 p.m. Route sud-ouest. 20 milles.

Le 4 courant, grosse tempête. Nous sommes restés dans le camp toute la journée. Température 32 au-dessous de zéro. Abattu le chien "Back".

Le 5 courant, quitté le camp à 7.45 a.m. Nuageux dans la matinée. Beau dans l'après-midi. Fort vent de nòrd-est. Neige légère, voyage difficile. Campé à 3 heures p.m. Route sud-ouest. 18 milles.

Le 6 courant, quitté le camp à 8.30 a.m. Beau le matin, nuageux dans l'après-midi. 38 au-dessous de zéro. Voyagé par terre. Neige légère, trajet difficile. Campé à 3.30 p.m. Sullivan vise un chevreuil et le manque. 20 milles.

Le 7 courant, quitté le camp à 8.20 a.m., frappé glace de mer à 1 p.m. Trajet difficile dans la matinée, beau chemin dans l'après-midi. Pris de la viande de chevreuil dans un camp abandonné par les Padlamutes. Les indigènes ont tiré sur un chevreuil et l'ont manqué. Campé au goulet Rankin à 3 heures. "Bye and Bye" est parti pour chercher le camp de son frère. Beau. 26 au-dessous. Vent d'est. 20 milles.

Le 8 courant, quitté le camp à 8.10 a.m. Beau. 26 au-dessous. Vent de nord-ouest. Route bonne sur la glace de la mer mais mauvaise par terre dans l'après-midi. "Bye and Bye" et l'indigène Cowper, avec un attelage de chiens, nous ont pris à 11 a.m. et nous ont beaucoup aidés à sortir. Campé à 3 p.m., 18 milles.

Le 9, quitté le camp à 7.45 a.m. Beau soleil. 26 au-dessous. Voyage surtout sur la glace. Neige légère surtout à travers les pointes. Campé à 3.30 p.m. sur la pointe du Terme, près de l'endroit où "Scottie" mourut. Route à peu près est et sud-ouest. 24 milles.

Le 10, quitté le camp à 7.50 a.m. Beau. Vent de nord. 16 au-dessous. Voyagé tout le jour sur la glace, trajet dur. Campé à 3.40 p.m. sur la Grosse pointe. 25 milles.

Le 11, gros temps, fort vent de nord. 32 au-dessous. Resté au camp. Sullivan a tué un chevreuil près du camp. Donné le chevreuil à manger aux chiens.

Le 12 courant, quitté le camp à 8.10 a.m. Beau. 32 au-desosus de zéro. Vent de sud. Voyagé toute la journée sur la glace. Trajet assez beau. Route sud-ouest. Campé

à 3.50 p.m., sur une petite île. Vu quatre chevreuils que les indigènes ont visés et manqués. Cowper est retourné aujourd'hui avec son attelage au goulet Rankin. "Bye and Bye" a gardé un chien. 30 milles.

Le 13, quitté le camp à 7.55 a.m. Nuages et tempête. 33 au-dessous. Route sud-ouest. Trajet difficile. Sullivan a abattu un phoque, mais la force du courant a emporté l'animal sous la glace. Fort vent de sud. Poudrerie. Sullivan a abattu un chevreuil. Campé à 2 p.m. sur une pointe, sur la rivière Ferguson. Donné le chevreuil à manger aux chiens. 14 milles.

Le 14, quitté le camp à 9 a.m. Froid, 33 au-dessous. Poudrerie, neige légère. Trajet difficile sur la glace de la mer. Route sud. Campé à 3 p.m. à Sawarkin. Pas nourri les chiens ce soir. 18 milles.

Le 15, quitté le camp à 7.30 a.m. Très froid, 38 au-dessous. Marche vers le sud sur la glace de la mer. Trajet dur, Campé à 3.45 sur une petite île. Pas nourri les chiens ce soir. 26 milles.

Le 16, quitté le camp à 8.20 a.m. Beau et très froid. 46 au-dessous. Beau trajet dans la matinée, très dur dans l'après-midi. Route sud. Campé à 3.15 p.m. Donné aux chiens 15 livres de lard fumé. 20 milles.

De 17, 42 au-dessous. Fort vent de sud. Resté au camp. Envoyé les indigènes à la chasse, mais ils n'ont vu aucune trace de chevreuil.

Le 18, 20 au-dessous. Vent de sud-est. Poudrerie. Quitté le camp à 7 a.m. voyagé par terre deux heures puis sur la glace de la mer. Beau trajet. Route sud par est. Campé à 3.50 sur la pointe Akbe. Bye and Bye est allé à terre chasser, a tué trois chevreuils. Pas nourri chiens ce soir. 20 milles.

Le 9, température 16 au-dessous de zéro. Fort vent de nord. "Bye and Bye" est parti à 9 a.m. avec un attelage de chiens et est revenu à 7 p.m. avec 3 chevreuils. Bien nourri les chiens aujourd'hui. Les autres hommes ont réparé leurs vêtements dans le camp.

Le 20, 36 au-dessous. Fort vent de nord. Neige mouvante. Temps trop mauvais pour voyager. Nourri chiens ce soir.

Le 21. Température 42 au-dessous. Fort vent de nord-ouest. Poudrerie. Quitté le camp à 8 a.m. Vu des chevreuils auxquels les indigènes ont donné la chasse. Ils en ont tiré plusieurs mais n'en ont abattu aucun. Campé à 4 heures. Avons passé à quelques milles de la cabane de la gendarmerie à la pointe aux Esquimaux. Le chien "Monchef" était à bout de force. Nourri les chiens ce soir. 20 milles.

Le 22. Température 28 au-dessous. Brouillard, pas de vent. Voyagé surtout par terre. Sullivan chassait à notre droite. Il n'a pas vu de chevreuil. Campé à 4.15 p.m., sur la pointe Eshatic. Vu quatre chevreuils, mais il faisait trop brun pour leur faire la chasse. Pas nourri les chiens ce soir. 25 milles.

Le 23. Nuageux. Très froid. 40 au-dessous. Pas de vent dans la matinée. Vent du nord-ouest dans l'après-midi. Quitté le camp à 8.30 heures et voyagé à travers les pointes. Campé sur la pointe Moyacook à 3.30 p.m. Sullivan, sur terre, a fait la chasse, mais n'a pas vu de chevreuils. Pas nourri les chiens ce soir. 20 milles.

Le 24. Très froid. 42 au-dessous. Fort vent du nord-ouest. Quitté le camp à 7.30 am. Voyagé surtout sur la glace de la mer. Trajet très dur. Route sud par est. Campé à 3 p.m., non loin de la rivière Thlewiza. Neige peu propre à faire une cabane. Il manque "Monchef". Pas nourri les chiens ce soir. 24 milles.

Le 25. Très froid. 42 au-dessous. Vent d'ouest. Quitté le camp à 7.40 a.m. Voyagé surtout par mer. Glace très accidentée. Le gendarme Pasley et les indigènes, dans le harnais, ont tiré le traîneau, car les chiens étaient à peu près tous exténués. Deux chien se sont détachés. Route sud par est. Vu du bois flottant pour la première fois. Campé à 4.30 p.m. sur la côte. Donné 15 livres de notre lard fumé aux chiens. 20 milles.

Le 26. Très froid. 46 au-dessous. Fort vent du nord. Resté dans la cabane toute la journée. Envoyé les indigènes à la chasse. Sullivan est revenu à 3 p.m. et

"Bye and Bye" à 6. Ils n'ont pas vu de trace de chevreuil. Pas nourri les chiens ce soir.

Le 27. Très froid, 48 au-dessous. Vent du nord. Quitté le camp à 7.55 a.m. et voyagé par terre et sur la glace de la mer. Trajet assez facile dans la matinée, très dur dans l'après-midi.

Le gendarme Pasley et quelques indigènes sont sous le harnais avec les chiens. Avons dressé le camp sur l'île de l'Oeuf à 3 h. de l'après-midi. Un des chiens est à bout de forces ; on le détache du harnais et lui permet de suivre la caravane ; le soir arrive et le chien ne nous a pas encore rejoint. On tue la chienne "Poliak" d'une balle et sa chair est distribuée aux chiens. 20 milles.

Le 28 janvier. Il fait très froid, 46° au-dessous. Grand vent du nord. Sullivan et Bye and Bye sont à la chasse. Le premier revient à 3 h. de l'après-midi avec quelques lièvres que l'on distribus aux chiens. Bye and Bye nous rejoint à 4 h. p.m. ; ni l'un ni l'autre n'a découvert de trace de chevreuil. La chienne "Cuisick" est morte pendant la nuit et les autres chiens ont dévoré sa chair.

Le 29 courant. Le froid est intense, à 43 au-dessous. Grand vent du nord-ouest. La neige est fortement poussée par le vent. Nous laissons le camp à 7.50 h. du matin ; le voyage sur les glaces flottantes est des plus rudes. Nous trouvons en route une cache de "Padlamute" contenant de l'huile de cétacé ; sur la certitude de Bye and Bye qui se dit avoir la permission de prendre ce qu'il faut en temps de besoin, nous nous servons. Nous donnons un repas aux chiens qui en donnent des signes de satisfaction par une plus grande somme de travail. Les hommes sont encore sous le harnais. Nous campons à 4.5 h. p.m. sur une pointe. 20 milles.

Le 30 courant. Le temps est très froid, 38 au-dessous. Le vent souffle avec force du nord-ouest. La neige est emportée par le vent. Nous voyageons le long des côtes. Les glaces sont très irrégulières et le trajet rude. Nous jetons le camp à 4 h. de l'après-midi près de l'île Kajektarlik. Les chiens ne paraissent pas trop fatigués. Les hommes sont encore sous le harnais. On donne du blanc de baleine aux chiens. 20 milles.

Le 31 courant. Très froid, 40 au-dessous. Le vent du nord-ouest souffle très fort. Notre course est vers le sud-est. Nous voyageons presque continuellement sur les glaces flottantes ; le trajet est très rude. Nous jetons le camp sur un îlot de glace vers 3.45 h. de l'après-midi. Les chiens donnent plus de satisfaction ; les hommes sont encore sous le harnais. Nous donnons aux chiens tout le blanc de baleine qu'ils veulent manger. 20 milles.

1er février. Très froid ; tempête de neige ; 44 au-dessous de zéro. Laissons le camp à 7.50 h. du matin. Nous voyageons sur des glaces flottantes, ce qui rend le trajet très difficile. Nous campons sur ces glaces en mouvement, le camp est jeté à 3.50 de l'après-midi. Nous nous dirigeons vers le sud-est. Les chiens donnent un bon service ; les hommes sont encore sous le harnais. Nous donnons aux chiens tout le gras qu'ils veulent manger. 24 milles.

2 février. Il fait très froid et la tempête fait rage. La température a atteint 40 au-dessous du zéro. Le vent souffle du coté est. Nous nous remettons en route à 7.50 h. du matin ; le trajet est un peu plus facile. Nous arrivons au poste de Churchill à 5 h. du soir ; nous avons alors six chiens. Les hommes travaillent toujours. Les chiens ont fait une bonne journée. 35 milles.

Du 3 au 7 février nous restons à Churchill en vue de prendre un peu de repos et de faire sécher les couvertures de lit, etc.

Le 8 février. Je laisse Churchill à 8.45 h. du matin. Je suis accompagné par le brigadier E. J. Cronk, portant le numéro de service 5316, l'indigène "Joe" et M. H. H. Hall, de la compagnie de la baie d'Hudson, qui nous sert de guide ; nous avons avec nous 7 chiens qui appartiennent au poste de Churchill et nous sommes en route pour Fort-Nelson. Le froid est de 27 au-dessous. Le vent souffle du sud-est. A midi, nous nous arrêtons pour dîner, pendant une heure et demie. Nous campons le soir, à 5.15 dans les bois de la côte est. Le trajet a été assez facile. 25 milles.

9 février. Il fait doux. Le vent est de l'est. Nous laissons le camp à 8.15 h. du matin, et nous voyageons à travers une série de petits lacs. Nous nous arrêtons au cap de la Croix pendant une heure pour y prendre le dîner. Les indigènes Goose et Donald avec leurs chiens nous y rejoignent à midi et contiuent le voyage avec nous. Nous campons le soir à 5 h. au côteau du lac de la Baleine Blanche. Le chien "Omig" est malade; on le libère de son harnais et il nous suit à l'arrière. Le trajet est assez facile. 28 milles.

Le 10 février. Le temps est doux. Le vent souffle du nord-est. Nous laissons le camp à 8 h. du matin. Nous nous arrêtons une heure et demie au ruisseau du Saumon où nous prenons le dîner. Le soir, à 6 h., nous jetons le camp de nouveau sur la rivière Broad. La neige est molle et rend le voyage difficile. Les indigènes nous suivent encore. Le chien "Omig" suit encore à l'arrière. 32 milles.

Le 11 février. Le brigadier Cronk, Hall et les indigènes sont à la recherche d'un sentier. Nous laissons le camp à 10 heures de l'avant-midi et nous descendons la rivière vers son embouchure. Nous campons à midi pour le reste de la journée, vu qu'il est trop tard pour entreprendre de traverser la plaine. 8 milles.

Le 12 février. Froid. Le vent du sud-est. Laissons le camp à 7 h. a.m.; nous traversons la plaine à 2 h. p.m. et dressons le camp; nous prenons une heure et demie pour le dîner. Nous arrivons au camp de Chamber à 5.30 h. p.m. et nous y passons la nuit. La neige est légère et le trajet difficile. Le chien " Omig " est malade. 27 milles.

Le 13 février. Le temps est doux. Le vent varie. Nous laissons le camp à 9 h. du matin. Nous nous arrêtons pour dîner à 1.30 h. et repartons à 3 h. de l'après-midi. Nous campons de nouveau à 6 h. du soir près de la rivière Stony. La neige est légère et le trajet difficile. Le chien "Omig" est malade. 20 milles.

Le 14 février. Le temps est froid et la tempête s'élève. Le vent souffle fort du nord. Laissons le camp à 7 heures du matin et nous nous dirigeons vers la côte; nous voyageons sur les glaces jusqu'au ruisseau de l'Ours Blanc. Nous prenons une heure et demie pour le dîner. Nous nous campons sur les glaces à 5.30 h. du soir. Cinq de nos chiens sont malades et il faut les dételer. Nous n'avons pas revu les chiens "Wet Stone et "Mite". Nous nous remettons en route dans la soirée avec voiles sur les traîneaux et tout va bien. 22 milles.

Le 15 février. Froid. Le vent du nord-ouest souffle avec force. La neige est emportée par le vent. Nous laissons le camp à 9 h. du matin; deux chiens sont attelés aux traîneaux et les trois autres suivent à l'arrière. Nous marchons depuis une heure et demie lorsque nos deux chiens tombent malades; nous les dételons. Nous voyageons pendant le reste de la journée au moyen de voiles sur les traîneaux. Nous marchons plus vite aujourd'hui que si les chiens étaient attelés. A 6 h. du soir nous arrivons à la cabane de Walker sur le ruisseau de Sam. Walker est sorti, mais nous nous installons confortablement chez lui. Le chien "Itchi" ne nous a pas rejoints. 30 milles.

Le 16 février. Le temps est doux. Le vent soufflle du côté sud. Nous laissons la cabane de Walker à 8 heures du matin et nous arrivons aux casernes à Nelson à midi. Nous n'avons plus que quatre chiens. 14 milles.

REMARQUES GÉNÉRALES.

La perte d'un si grand nombre de chiens, à cause de la maladie qui est fréquente sur ces côtes cette année, m'a obligé de laisser ce poste avec une paire de chiens seulement; ceci n'est pas suffisant, je crois, pour un voyage de 500 milles, puisqu'il nous faut emporter avec nous des combustibles et de la nourriture pour nous et pour les chiens et en quantité suffisante pour le trajet. Lorsque nous avons laissé l'anse de Chesterfield nous avions sur les traîneaux un chargement d'environ 900 livres, y compris la nourriture des chiens pour douze jours; je comptais pouvoir trouver du chevreuil le long de la route, ce qui aurait servi de nourriture aux chiens pour le reste du trajet; les indigènes de la pointe des Esquimaux qui étaient venus au poste m'avaient dit qu'il

y avait du chevreuil en quantité tout le long de la route jusqu'à Churchil; cependant j'avais compté en vain, et, en conséquence, nos chiens eurent à souffrir de la faim pendant plusieurs jours. Nous avons été forcés de leur servir 30 livres de notre bacon, quitte à en souffrir nous-mêmes.

Le trajet de 500 milles, à partir de l'anse de Chesterfield à Churchil, a été accompli en 32 jours, y compris les jours d'arrêt dus à la tempête et ceux pendant lesquels nous étions obligés de faire la chasse au chevreuil.

Le voyage a été très difficile à cause de la profondeur de la neige sur terre, et aussi à cause du mauvais état des glaces pendant les voyages sur les rivières et lacs; et je dois dire que le gendarme Pasley et les deux indigènes ont bien travaillé pendant ce trajet, étant tenus sous les harnais avec les chiens pendant la plupart du temps.

Chaque soir les indigènes construisaient la hutte propre à l'esquimau; cette construction nécessite environ une heure d'ouvrage. Nous portions avec nous une grosse lampe qui servait également de poêle de cuisine et aussi pour réchauffer l'intérieur de la hutte et pour faire sècher nos mitaines. Le froid et l'humidité tombent continuellement du toit de ces cabanes, nos couvertures de lit ainsi que nos vêtements sont tout humides et parfois gelés pour tout le long de la route, sans qu'il nous soit donné de pouvoir les faire sécher.

Je suggérerais que les missions de l'anse de Ranklin et de la pointe de l'Esquimau soient réparées et fournies de charbon, d'huile, de nourriture pour les chiens, etc., afin de donner aux hommes sur la patrouille les moyens de faire sécher leurs couvertures et vêtements, car il est très désagréable de coucher sur des lits de glace pendant un mois. A l'heure actuelle, ces maisons sont absolument vides de toutes ces choses nécessaires; c'est-à-dire que les "Padlamutes" se sont servis de tout ce qu'il y avait quelques années passées. Il n'y a pas de poêle à charbon à l'anse de Chesterfield ni à Churchill; on devrait en expédier de Montréal.

Le jour suivant mon départ de Chesterfield, il m'a fallu faire tuer un de nos chiens qui était devenu enragé; en route j'en ai perdu quatre autres qui sont morts de faim. Il est impossible avec un seul service de chiens de traîner notre propre nourriture, nos couvertures de lit, etc., et assez de nourriture pour les chiens pendant tout le trajet, et je suggérerais qu'on m'envoie ici deux autres services de chiens pour mon retour à Chesterfield.

Je laissai à Churchill le gendarme Pasley et les indigènes Sullivan et Bye and Bye; je partis avec le brigadier Cronk et l'indigène "Joe" et sept chiens pour terminer le voyage jusqu'à Port-Nelson.

Nous avons trouvé de très mauvais sentiers en laissant Churchill et pendant les trois derniers jours surtout nous avons eu beaucoup de difficultés; tous nos chiens ont été malades et il nous a fallu les dételer. Trois de nos chiens ne nous ont jamais rejoints. C'est surtout dans les pattes de derrière que la maladie semble les frapper plus fort, et lorsqu'ils se couchent ils ont beaucoup de difficulté à se relever.

Les trappeurs que nous avons rencontrés près de Nelson nous disent que la prise des animaux à fourrures est très peu considérable cette année.

Tous ceux qui vivent entre Fullerton et York-Factory nous disent qu'ils ont perdu la plupart de leurs chiens cette année, et je recommanderais qu'on achète au moins une vingtaine de chiens sur la côte du Labrador pour notre usage, car je crains qu'il ne nous en reste qu'un très petit nombre au printemps au poste de Chesterfield.

Pendant ce voyage la température a été très froide.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. J. BEYTS, *Insp.*
Commandant le sous-district du lac Baker.

Le commissaire, à Régina.

Expédié pour votre renseignement,

D. M. HOWARD, *Surint.*

Port-Nelson, le 22 février 1915.

ANNEXE D.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR W. J. BEYTS—PATROUILLE DE PORT NELSON A L'ANSE DE CHESTERFIELD, MARS 1915.

Détachement du Lac Baker,
Anse de Chesterfield, le 5 avril 1915.

L'Officier commandant,
R. G. à cheval du N.-O.,
Division "M", Port-Nelson.

Monsieur.—J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport touchant la patrouille de Port-Nelson à l'anse de Chesterfield.

En compagnie du brigadier Cronk et de l'indigène "Joe" du poste de Churchill, je laissai Port-Nelson à 9 h. du matin, le 13 mars, avec deux services de huit chiens chacun et assez de nourriture pour nous-mêmes et pour les chiens pour un voyage de huit jours. Nous sommes arrivés à la cabane de Walker sur le ruisseau de Sam à 11.30 de l'avant-midi. Nous sommes restés là pour le reste de la journée et la nuit afin de réparer les tentes et de préparer les charges. Le temps était très beau; 14 milles.

Le 14 mars, à 7.15 h. du matin, nous sommes partis du camp de Walker; nous avons voyagé sur les glaces le long de la côte; arrêtés pendant une heure et demie pour le dîner; avons dressé le camp pour la nuit à 6 h. p.m. au cap de Balls. La température était belle. Le trajet assez facile; 40 milles.

Le 15 mars, sommes en route à 7.15 h. du matin. Il faut beau. Sommes arrêtés à la rivière du Hibou à midi et pendant deux heures; avons jeté le camp de nouveau à 7.15 h. du soir à la rivière Broad. Le trajet est facile; 45 milles.

Le 16 au matin, nous sommes repartis à 7.15 h.; sommes arrêtés à 1.30 h. p.m. pour dîner; nous sommes de nouveau en route à 2.40 h. p.m.; le soir à 6 h., nous nous campons près du lac Argenté. Le temps est doux. Un peu de neige. Le voyage est assez facile; 40 milles.

Le 17 courant, à 6.40 h. du matin, nous sommes partis; nous sommes arrêtés à 1.30 h. p.m. à Eastern Woods pour dîner; à 6.30 h. du soir nous sommes au poste de Churchilll. Bon temps; température douce; 45 milles.

Du 18 au 21 mars je demeurai à Churchill afin de donner un peu de repos aux chiens et de réparer les traîneaux, etc., en vue de notre prochain départ pour l'anse de Chesterfield.

Le 22 mars je laissai Churchill à 9 h. a.m., avec deux services de neuf chiens chacun, de la nourriture pour nous-mêmes pour trente jours et de quoi manger pour quart-ouest. Nous campons à 5 h. du soir entre les rivières Nord et du Phoque. Tout va bien; 24 milles.

Le 23 courant, nous laissons le camp à 7.30 du matin. Il fait très froid, 12 au-dessous de zéro. Vent du nord. La neige est poussée par le vent. Nous voyageons les chiens pour quinze jours. Nous voyageons sur les glaces. Nous faisons le nord-sur les glaces; le trajet devient de plus en plus difficile; nous nous campons à 5 h. du soir vis-à-vis la rivière du Phoque. 21 milles.

Le 24 du mois, nous laissons le camp à 7 h. du matin. Il fait très froid; le vent du nord souffle avec force; la neige est fortement poussée de tous côtés. Nous campons à midi à la pointe Habbard, vu que la tempête ne nous permet pas d'aller plus loin pour le moment. . 16 milles.

Le 25 courant, nous partons à 8 h. du matin. Un vent du nord très froid s'élève et pousse la neige en tourbillons pendant tout l'avant-midi. Le temps devient beau dans l'après-midi. Nous voyageons sur terre. Tout va bien. Nous campons à 4 h. de l'après-midi à la Longue-Pointe pour réparer un des traîneaux qui s'est brisé. Le brigadier est partiellement atteint d'un mal d'yeux dû à l'effet du soleil sur la neige. 24 milles.

Le 26 courant, nous sommes en route à 7.45 h. du matin. Le vent du nord est froid pendant l'avant-midi; dans l'après-midi c'est le vent du sud qui souffle. Nous voyageons sur terre dans l'avant-midi et sur les glaces dans l'après-midi. Le trajet est assez heureux; nous campons à 5 h. du soir à environ huit milles en aval de l'île de l'Œuf. 25 milles.

Le 27 du mois, nous laissons le camp à 7.30 h. du matin. Le vent du nord est très froid; nous voyageons sur les glaces. Nous dressons le camp à 5 h. du soir près de la pointe Drift-Wood. Voyage heureux; 30 milles.

Le 28 courant nous sommes de nouveau en route à 7.15 h. du matin. Vent froid du nord. La neige tourbillonne dans l'après-midi. Nous traversons les pointes. Voyage assez heureux. Nous campons sur les glaces à 4 h. du soir en amont de la rivière " Big "; 30 milles.

Le 29 du mois. Froid. Grand vent du nord. La neige tourbillonne. La tempête nous empêche de nous mettre en route.

Le 30 courant. Froid. Grand vent du nord. La neige s'élève en tourbillons. Impossible de nous mettre en route. Nous demeurons sous la hutte de glace toute la journée.

Le 31 du mois nous nous mettons en route à 6.45 du matin; nous voyageons le long de la côte; nous campons à 5 h. du soir en aval de la pointe de l'Esquimau. 30 milles.

Le 1er avril. En route à 6.45 du matin. Froid, mais beau temps. Nous traversons les pointes. Nous passons un poste de gendarme à 11 h. a.m.; nous arrivons près d'une bande de chevreuils; Bye and Bye en tue deux avec sa carabine. Nous rencontrons un Esquimau avec sa femme; ils font la chasse au chevreuil; ils en tuent un tout près de nous; on apprend qu'ils avaient manqué de nourriture, mais ils semblent en bon état; il en est ainsi de leurs chiens. Nous campons à la pointe de Akbe à 5 h. du soir. Le trajet est heureux. 30 milles. Nous donnons de la viande de chevreuil aux chiens.

Le 2 avril, nous nous embarquons à 7 h. a.m. Le temps est froid mais beau. Le vent souffle de l'est. Nous voyageons à travers les pointes. Nous passons la pointe de Akbe à 10 h. de l'avant-midi. Nous voyons un chevreuil; Sullivan l'abat d'une balle. Nous nous campons à 4 h. de l'après-midi sur une petite pointe. Deux de nos chiens sont malades. 28 milles.

Le 3 courant, nous nous mettons en route à 7.30 h. du matin. Il fait froid, mais le temps est beau. Un vent de l'est souffle. Nous traversons plusieurs pointes. Trajet heureux. Nous campons à 5 h. du soir à la pointe des Sables. 30 milles.

Le 4 du courant. Nous partons à 7.30 du matin. Il fait doux et le vent souffle de l'est. Nous voyageons sur terre. Nous passons la rivière Ferguson à 1 h. p.m. Voyage heureux; nous érigeons le camp à 4.30 p.m. près de la pointe du Terme. Nous voyons deux phoques. 36 milles.

Le 5 du mois. En route à 6.45 a.m. Vent du nord; temps doux. Nous voyageons sur les glaces d'une pointe à l'autre. Nous nous campons pour la nuit à 5 p.m., dans la baie de Klot. Trajet heureux. 30 milles.

Le 6 avril. Nous nous mettons en route à 7.15 a.m. Nous voyageons sur les glaces flottantes. Le temps est doux. Il neige toute la journée. Nous sommes obligés, à cause de la tempête, de camper à midi sur la pointe la plus éloignée du Bois des Faons. 15 milles.

Le 7 courant. Nous partons à 7 h. du matin. Nous voyageons sur les glaces. A 2 h. de l'après-midi, nous passons le poste de gendarme de l'anse de Rankin. Nous

campons à 5 h. p.m., près de l'île au Marbre. Le sentier est en très mauvais état. 35 milles.

Le 8 du mois, nous sommes en route à 6.15 du matin. Nous voyageons sur les glaces Nous passons l'île au Marbre à 11 h. de l'avant-midi; nous entrons à 4 h. de l'après-midi au camp de l'Esquimau "Henry" près de Baker Foreland; 36 milles. Ici nous échangeons des biscuits et de la farine pour de la viande que nous servons aux chiens. Le vent du nord-est est froid.

Le 9 avril. Nous laissons le camp à 6 h. du matin. Il fait très beau. Nous voyageons par terre; arrivons au détachement à 6 h. du soir. 45 milles.

REMARQUES GÉNÉRALES.

A Port-Nelson, le surintendant Howard me donna six chiens qui appartenaient à ce poste; ceux-ci, avec quatre autres que j'achetai moi-même, portèrent à dix le nombre de mes chiens de voyage. Je pris aussi six de ceux que j'avais laissés là antérieurement; le brigadier Cronk m'en acheta un autre et j'en achetai un autre moi-même avant le départ. J'échangeai deux de mes chiens pour deux qui appartenaient au détachement; les miens étant en pauvre état. Ainsi, je me trouvai en possession de deux services de chiens contenant neuf bêtes chacun; il n'y a pas à dire que je trouvai le voyage à l'anse de Chesterfield beaucoup plus facile que celui que je venais de terminer.

Nous avons fait le voyage de Port-Nelson à Churchill, soit 184 milles, en quatre jours et quart, et celui de Churchill à l'anse de Chesterfield, soit 485 milles, en seize jours.

Tous nos chiens sont arrivés au poste en bon état. J'ai constaté qu'il est très difficile d'apporter assez de nourriture pour les chiens pour tout le voyage; d'autant plus qu'il est impossible de compter sur le chevreuil que l'on peut rencontrer en route. En deux occasions seulement nous avons vu des chevreuils, et l'on a pu en abattre trois.

Le long du voyage, et sur constatation que le trajet se faisait rapidement, je donnai aux chiens notre surplus de bacon et de biscuits, de sorte qu'ils n'ont pas eu à passer une seule nuit sans avoir de quoi manger et en quantité suffisante.

Le meilleur temps de l'année pour entreprendre un voyage de ce genre est au cours des mois de mars et avril, vu que la température est plus douce à cette époque. Pendant tout notre trajet nous avons eu du temps doux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

W. J. BEYTS, *insp.*
Commandant du sous-district de Baker-Lake.

Au Commissaire.

Par l'entremise de

D. M. HOWARD, *surint.*
Commandant de la division "M".

Fort-Churchill, 25/5/15.

ANNEXE E.

RAPPORT DU MARECHAL DES LOGIS-CHEF, T. B. CAULKIN—PATROUILLE DE L'ANSE DE CHESTERFIELD A FULLERTON PAR SENTIER—AVRIL 1915.

Division " M ",
Port-Nelson.

A l'officier-commandant de la
R. G. à cheval du N.-O.,
Sous-district du Lac Baker,
Division " M ".

ANSE DE CHESTERFIELD,
DÉTACHEMENT DU LAC BAKER,
Le 30 avril 1915.

PATROUILLE DE FULLERTON.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions, j'ai l'honneur de faire rapport que le 21 avril, au cours de la matinée, et accompagné du gendarme Kennedy et des indigènes Sullivan et Bye and Bye, avec deux services de chiens (18 chiens en tout) et des traîneaux, je partais de cet établissement pour un voyage de patrouille au détachement de Fullerton avec une charge de nourriture destinée au gendarme indigène Oug-juk qui a charge de ce poste.

Nous avons laissé l'établissement vers les 9 heures du matin et avons voyagé sur les glaces tout le long de la route en ne perdant pas la côte de vue. Nous avons fait bonne route, à part quelques endroits où nous avons eu à rencontrer beaucoup de difficultés dues à de vastes étendues couvertes de mamelons de glace; aussi, à certains endroits, il y avait dans la glace de grandes fissures remplies d'eau que les chiens ne voulaient pas franchir. Nous avons continué la route en suivant le sentier ouvert par Scientist C. Laden et ses indigènes qui avaient quitté l'anse de Chesterfield, la veille de notre départ, en route pour Fullerton; nous avons aussi rencontré une piste d'ours; il est évident que l'animal suivait le même sentier que nous; cet ours fut tué le lendemain par l'indigène au service de Laden au moment où il était à dévorer un phoque qu'il avait trouvé sur la glace. C'était une femelle d'une dimension gigantesque. Nous avons établi le camp volant à 7 h. du soir pas bien loin de l'île Dépôt, après avoir parcouru une distance d'au moins 53 milles.

Le 22 du mois, nous avons levé le camp de bonne heure et nous nous dirigeâmes vers le nord; le vent était contre nous et soulevait au devant de nous d'épais nuages de poussière et de neige. Au cours de la matinée nous avons rencontré deux équipes d'Esquimaux " Iville-muits "; une d'elle avait traversé sur la glace de l'île Southampton et l'autre venait de la baie Repulse. Toutes deux se dirigeaient vers l'anse Chesterfild. Celle de l'île Southampton nous a appris que la chasse avait été très bonne chez eux pendant l'hiver, et qu'ils s'en retournaient à l'île Southampton avant le bris des glaces. Ceux de la baie Repulse nous ont dit que la saison avait été pauvre pour eux, que la chasse avait été peu fructueuse et qu'ils étaient finalement obligés de quitter le district. Ils ont ajouté qu'ils étaient les seuls indigènes à la baie Repulse et que le vaisseau qui était en route pour leur pays, et venant de la baie d'Hudson, avait été forcé d'abandonner le voyage entrepris.

Ces derniers Esquimaux, sous la direction d'un Esquimau du nom de Palmer, étaient en route pour l'anse Chesterfield d'où Palmer se proposait de retourner à la rivière Wager.

Nous avons pris congé de ces indigènes et avons continué notre route vers Fullerton où nous sommes arrivés vers 4 h. de l'après-midi après avoir marché 45 milles durant cette journée. Les chiens étaient tous en très bon état. Pendant notre voyage nous n'avons pas rencontré de gibier d'aucune sorte, et la seule trace que nous en avons vue celle de l'ours dont nous avons parlé plus haut.

A Fullerton tout était bien tranquille; il y avait eu très peu d'indigènes à cet endroit pendant l'hiver, si ce n'est que le gendarme Oug-juk et quelques "Ivillemuits", qui ont des huttes de construites entre les casernes et les magasins de M. Cleveland.

Vendredi, le 23 du mois, je demeurai à ce poste pour donner aux chiens une chance de se remettre un peu des fatigues du voyage. J'ai trouvé les quartiers très propres et en bon état, et il m'a semblé que personne n'y avait eu accès pendant les mois d'hiver, car les portes étaient recouvertes de neige. J'ai examiné les différents magasins, ceux de la gendarmerie comme ceux des indigènes, mais il m'a été difficile de savoir si ceux-ci avaient été visités ou non, vu que je n'ai pu retracer les livres pour m'indiquer la chose.

Il n'y a pas de nourriture pour les chiens à ce détachement. Le gendarme indigène Oug-juk me dit que plusieurs bandes d'indigènes étaient passées par là au cours de l'hiver et qu'ils manquaient tous de vivres, la chasse ayant été très infructueuse; il m'annonça également que ces indigènes avaient mangé toute la nourriture qu'on avait emmagasinée pour les chiens au service de la gendarmerie. Je pourrais ajouter que partout la chasse a été infructueuse dans la région de Fullerton cette année. M. Cleveland me dit qu'il n'avait pas vu une seule trace de chevreuil pendant tout l'hiver, et qu'il n'avait pu manger un seul repas de viande de chevreuil dans trois mois, jusqu'au moment où il put s'en procurer de l'anse Chesterfield. Tous les indigènes furent forcés d'abandonner les districts connus sous les noms d'anse de Wagner et la baie de Repulse; quelques-uns d'entr'eux traversant à l'île Southampton, d'autres se dirigeant vers l'anse Chesterfield—ces derniers sont ceux, paraît-il, qui ont mangé la nourriture réservée aux chiens de la gendarmerie.

J'ai aussi fait l'inspection du bois aux alentours du détachement et il m'a paru en bon état. Il m'a été impossible de juger de la quantité de charbon en approvisionnement, tout ceci étant enterré sous la neige. Des sept chiens amenés à Fullerton par Oug-juk il n'en restait que deux; Oug-juk nous dit que les autres étaient morts de maladie des chiens. Les deux qui restaient étaient de ceux qui avaient été achetés à Nain, Labrador, l'été dernier, Major et la chienne du nom de Polly. Ces deux bêtes étaient en assez bon état, la chienne ayant eu trois petits dont un mourut. Les deux autres semblaient être en très bon état et devraient faire de bons chiens s'ils son élevés proprement.

Oug-juk passe son temps à faire la chasse aux phoques, mais il nous dit que ceux-ci avaient été très rares cette année en comparaison des années passées. Je lui enjoignis de bien surveiller toutes les propriétés dont il est chargé; je suis sous l'impression d'ailleurs qu'il s'est acquitté de sa tâche avec beaucoup de soin dans le passé, si ce n'est que dans le cas de la disparition de la nourriture destinée aux chiens, et là encore, étant donné les conditions auxquelles j'ai fait allusion plus haut, je n'ai pas cru devoir le censurer vu que les indigènes coupables étaient dans la nécessité et se l'étaient appropriée pour leur propre usage. Cependant, je lui ai conseillé de continuer la chasse aux phoques et de s'efforcer de renouveler l'approvisionnement disparu en vue des besoins de l'avenir.

Voyant qu'il n'y avait plus moyen de se procurer de nourriture pour les chiens à cet endroit, je décidai de ne pas rester plus longtemps comme les provisions que j'avais laissées à l'anse Chesterfield ne pouvaient suffire pour deux soirs et étaient déjà épuisées, ainsi, au matin du 24 du mois, nous nous en retournâmes. Dans la matinée

la température était très mauvaise mais s'apaisa dans l'après-midi. Nous avons rejoint Scientist C. Laden, et l'indigène Kol-la-shac, qui étaient aussi en route pour l'anse Chesterfield; l'insulaire Kol-la-shac, étant celui qui avait tué l'ours dont on a parlé dans ce rapport, et ayant une cache de viande dans les environs de l'île Dépôt, où nous avons campé ce soir-là, je fis des arrangements avec lui pour avoir 75 livres de viande pour nourrir nos chiens.

Dimanche, le 25 courant, nous avons quitté le campement à 6.30 heures du matin; pendant toute la journée nous avons eu à faire face à une forte brise du sud. Ceci nous a causé quelques inconvénients, mais nous avons réussi tout de même à atteindre le détachement de l'anse Chesterfield vers 6 heures de l'après-midi. Tous les chiens étaient en bon état à l'exception d'un, Nigger, lequel étant très jeune était un peu fatigué et fut relâché.

Le gendarme insulaire Bye and Bye souffrait un peu du mal d'yeux provenant de l'effet du soleil sur la neige; à part cela tout nous fut favorable.

Voici le journal rédigé pendant la patrouille:—

Mercredi, 21.—Beau, nuageux p.m. Quitté le détachement à 9 a.m., voyagé à travers les glaces de la mer, campé à l'île du Dépôt; chemin rude par moments. 45 milles.

Jeudi, 22.—Vent de nord-ouest. Beaucoup de terre déplacée par l'eau. Quitté le camp à 6.30 a.m., rencontré deux indigènes, arrivés à Fullerton à 4 p.m. Distance, 53 milles.

Vendredi, 23.—Poudrerie toute la journée. 20 au-dessous. La patrouille est demeurée aux casernes. Le sergent-major Caulkin s'est occupé à inspecter les édifices, les terres, etc.

Samedi, 24.—Tempête, le matin. Beau plus tard.

Quitté Fullerton à 8 a.m. et fait la patrouille au sud jusqu'à l'île du Dépôt, acheté de la viande d'ours pour nourrir les chiens; campé près de l'île. La neige fondant vite et le hâlage étant dur par moments. 53 milles.

Dimanche, 25.—Beau, vent fort. Quitté le camp à 6.30 heures et continué vers le sud. Fort vent de sud contre nous toute la journée. Arrivés au détachement à 6 p.m. 45 milles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

T. B. CAULKIN,
Maréchal des logis chef.

6 juin 1915.

L'officier commandant,
G. à C. du N.-O.,
Division "M", Port-Nelson.

Transmis.
W. J. BEYTS, insp.,
Commandant du sous-district de Baker Lake.

Le commissaire,
Régina.

Transmis.
D. M. HOWARD, surint.,
Commandant de la division "M".

FORT-CHURCHILL,
25 août 1915.

ANNEXE F.

RAPPORT DU MARECHAL DES LOGIS CHEF T. B. CAULKIN, PATROUILLE DU GOULET CHESTERFIELD A FULLERTON, SUR BALEINIERE, JUIN 1915.

DÉTACHEMENT DE BAKER-LAKE,
GOULET DE CHESTERFIELD, 14 juin 1915.

A l'officier commandant,
G. à C. du N.-O.,
Sous-district de Baker-Lake,
Division "M".

À PROPOS DE LA PATROUILLE JUSQU'À FULLERTON SUR BALEINIÈRE.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre un rapport sur la patrouille que j'ai faite avec le gendarme régulier. E. Pasley, 5720, et les gendarmes indigènes "Bye-and-Bye" et Sullivan en allant porter des sacs vides de charbon à Fullerton pour les faire remplir, tout en cherchant à trouver un peu de viande de morse pour la nourriture des chiens. Le voyage s'est fait sur la baleinière *Fullerton.*

Suivant vos instructions, j'ai quitté le détachement dans la matinée du 3 juin avec les gendarmes susnommés. Nous avons eu un bon vent et nous avons bien marché jusqu'à une heure avancée de l'après-midi, alors que le vent changea brusquement. Nous avons campé sur l'île du Dépôt à 7 heures p.m.

Le vendredi, 4 juin, nous avons quitté l'île du Dépôt à 6 a.m. Le temps était calme. Nous avons ramé pratiquement toute la journée, ce qui ne nous avançait pas énormément. Vers midi, nous avons aperçu notre premier morse sur un petit champ de glace, au nord-est, et nous nous sommes dirigés dans ce sens avec l'embarcation. Nous avons trouvé trois morses. Nous avons manœuvré de manière à nous en procurer un que les indigènes ont habillé et dépecé et nous l'avons apporté à bord. Nous avons alors continué vers Fullerton. Un léger vent s'est élevé au commencement de l'après-midi qui nous a aidés un peu, mais il est tombé peu après et il nous a fallu avoir de nouveau recours aux rames. Le vent ayant cessé, il commença à neiger et la température devint plutôt froide sur l'eau. Il était 2 heures du matin, le 5, lorsque nous nous mîmes en train d'atteindre Fullerton. Le champ de glace était à environ 3 milles du détachement, de sorte que l'indigène Sullivan se rendit à pied au détachement et revint plus tard avec le gendarme indigène Oug-Juk et un attelage de chiens.

Nous avons tiré notre embarcation sur la glace, puis nous sommes allés au détachement. Le dimanche, 6 du courant, nous sommes restés à Fullerton et nous nous sommes occupés à faire sécher nos vêtements et à faire diverses réparations aux cordages de l'embarcation, tandis que l'indigène Oug-juk amenait la viande de morse à la cabane aux vivres du détachement.

Le lundi, 7 juin, il faisait beau mais sombre. Nous avons quitté Fullerton de bonne heure le matin avec un bon vent et nous sommes allés dans la direction sud vers l'île aux Morses. Dans cette région, vers 3 p.m., nous avons aperçu une bande de morses sur un champ de glace, parmi laquelle nous avons pu en prendre deux. Au cours de cette chasse, nous avons eu des émotions pendant quelques minutes. Les morses qui se jetaient dans la mer restaient dans le voisinage de notre embarcation et faisaient une série de plongeons en venant vers nous, approchant parfois à 15 ou 20 verges de la baleinière. Les indigènes étaient très excités et commencèrent à tirer sur les bêtes. Ils finirent par les chasser. Nous sommes montés sur le champ de glace

et nous avons dépecé les deux que nous avions tués. Après avoir mis les morceaux dans notre embarcation, nous sommes retournés à Fullerton, et comme nous avions vent contraire il nous a fallu louvoyer longtemps. Il était 10.30 p.m. lorsque nous nous sommes dirigés vers cet endroit où nous avons campé pour la nuit.

Le gendarme Pasley s'est rendu à pied au détachement et est revenu avec l'indigène Oug-juk et un attelage de chiens pour traîner la viande de morse.

Mardi, le 8 juin, nous avons quitté Fullerton à 6 a.m. Il faisait beau soleil. Avec un peu de houle et un bon vent, nous sommes partis pour l'île au Dépôt. La mer était pas mal libre de glaces. Nous avons vu nombre de morses dans l'eau par intervalles. Au commencement de l'après-midi, lorsque nous étions à mi-chemin entre Fullerton et l'île au Dépôt, nous nous sommes trouvés de nouveau parmi les glaces, et par hasard nous avons aperçu un champ de glace où il y avait des morses. Nous approchant de ce champ, nous en avons tué deux que nous avons dépecés et placés dans l'embarcation. Ce sont les derniers morses que nous ayons vus au cours du voyage. Notre prise était donc de 5.

En continuant vers l'île du Dépôt, nous avons rencontré un baleinière appartenant à la compagnie de la Baie-d'Hudson, dont l'équipage se composait de Pad-li-muits qui faisaient aussi la chasse au morse, mais qui n'avaient pas été chanceux dans la journée. Nous sommes arrivés à l'île du Dépôt à 5.30 p.m. Le vent était tombé et nous avons campé pour la nuit.

Le mercredi, 9 juin, nous avons quitté le camp de l'île du Dépôt à 7 a.m. Il y avait un bon vent au large et nous avons avancé assez vite, mais nous n'avons pas revu de gibier. Le vent a tourné dans le sens contraire à notre marche dans l'après-midi et nous avons dû louvoyer. La mer est devenue houleuse et nous sommes arrivés au détachement à 10.30 p.m., tout étant en ordre.

Voici une copie du journal rédigé pendant le voyage:—

Le jeudi, 3 juin.—Beau. Vent du nord à l'ouest. Quitté le détachement dans la matinée, fait un bout de chemin. Vent devenu contraire dans l'après-midi. Campé à l'île du Dépôt à 7 p.m. Pas vu de gibier.

Vendredi, 4 juin.—Calme plat, neige dans l'après-midi. Quitté le camp de l'île du Dépôt à 6 a.m., ramé presque toute la journée, vu trois morses sur un champ de glace vers midi et abattu un. Chute de neige. Froid dans l'embarcation. Continué dans la nuit. Arrivés à Fullerton à 2 a.m., le 5.

Le samedi, 5 juin.—Triste. Léger vent de nord-ouest. Gendarme indigène Oug-juk et attelage de chiens amène les effets au détachement. Nous restons.

Le dimanche, 6 juin.—Beau; fort vent du nord-ouest. Restés à Fullerton pour faire sécher nos vêtements et réparer les agrès de l'embarcation, etc. Oug-juk amène la viande de morse au détachement.

Le lundi, 7 juin.—Sombre; bon vent de nord-ouest. Quitté Fullerton de bonne heure le matin, allés au sud vers l'île aux Morses, traversé une bande de morses, abattu deux et retournés à Fullerton. Arrivés à 10.30 p.m. Le gendarme Pasley est monté au détachement et a averti le gendarme indigène Oug-juk de transporter la viande de morse à la cabane aux vivres du détachement.

Le mardi, 8 juin.—Beau; bon vent du nord à l'ouest. Quitté Fullerton de bonne heure le matin pour aller au sud vers l'île du Dépôt. Vu plusieurs morses dans l'eau, de bonne heure dans l'après-midi, avons passé parmi une bande, en avons abattu deux et avons continué vers l'île du Dépôt où sommes arrivés à 5.30 p.m. et avons campé pour la nuit. Vent tombé.

Le mercredi, 9 juin.—Sombre; bon vent au large. Quitté l'île du Dépôt à 7 a.m., fait bon bout de chemin, vu aucun gibier. Vent contraire dans l'après-midi. Avons dû louvoyer. Arrivés au détachement à 10.30 p.m. et tiré l'embarcation sur la glace. Tout au parfait.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

T. B. CAULKIN,

Maréchal des logis chef.

